THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
054
CO
v.110

CORRESPONDANT

LE

CORRESPONDANT

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CENT DIXIEME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME SOIXANTE-QUATORZIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

29, RUE DE TOURNON, 29

1878

LE CORRESPONDANT

LE COMTE DE FERSEN

ET MARIE-ANTOINETTE

D'après des documents nouveaux

I

Il y a, dans l'histoire, des personnages sympathiques et antipathiques, à la fois célèbres et inconnus, dont toute la biographie se compose, pour le commun du public, de leur nom et de leur rôle au moment du grand événement auquel ils furent mêlés. Dans la mosaïque de notre passé, comme dans ce cimetière de campagne, que Gray a chanté, avec une pénétrante mélancolie, que de fois nous arrêtons devant ces pierres sombres, dégradées, dont l'épitaphe, aux trois quarts effacée, ne laisse plus lire qu'un nom et qu'une date ! Un nom, une date, voilà tout ce qui reste de plus d'un de ces illustres inconnus, auxquels nous avons fait allusion, dont la figure à jamais illuminée par le reflet d'une grande calamité, par le lustre d'un de ces coups de foudre que le monde placerait volontiers plus haute dans notre esprit, porte pourtant encore avec elle des ténèbres

054
CO
V.110

LE

CORRESPONDANT

LE COMTE DE FERSEN

ET MARIE-ANTOINETTE

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX

I

Il y a, dans l'histoire, des personnages sympathiques et énigmatiques, à la fois célèbres et inconnus, dont toute la biographie se compose, pour le commun du public, de leur nom et du souvenir d'un grand événement auquel ils furent mêlés. Dans la nécropole de notre passé, comme dans ce cimetière de campagne, que Gray a chanté avec une pénétrante mélancolie, que de fois nous nous arrêtons devant ces pierres tombales négligées, dégradées, dont l'épitaphe, aux trois quarts effacée, ne laisse plus lire qu'un nom et qu'une date ! Un nom, une date, voilà tout ce qui reste de plus d'un de ces illustres inconnus, auxquels nous avons fait allusion, dont la figure à jamais illuminée par le reflet d'une grande catastrophe, par l'éclair d'un de ces coups de foudre que le monde ébranlé n'oublie plus, flotte dans notre esprit, portée par un corps noyé dans les ténèbres !

370928

Parmi ces hommes, dont la vie entière est absorbée, pour ainsi dire, aux yeux de l'histoire, par un événement unique, attirant et rebutant à la fois la curiosité du chercheur, comme ce point étincelant qui est le seul guide du voyageur dans une nuit obscure, nous citerons le comte Axel de Fersen.

Il est peu de gens qui ignorent que le comte de Fersen joua un rôle important dans le drame historique de Varennes ; qu'il coopéra activement, intrépidement, avec une discrétion égale à son désintéressement, aux préparatifs, à l'accomplissement de cette évasion du roi et de la famille royale, dans une voiture commandée et payée par lui, dont les chevaux, arrêtés à quelques lieues du but par la multitude ameutée, durent rebrousser chemin et reconduire les déserteurs des Tuileries dans leur palais, devenu plus que jamais leur prison.

Tout le monde connaît, dans ses moindres détails, cette entreprise avortée, dont l'échec, s'il ne fait pas grand honneur à la prévoyance et au sang-froid de Louis XVI, en fait encore moins à la générosité française. En ces jours d'adversité où les malheurs de Marie-Antoinette apprirent au monde, suivant le mot de Chateaubriand, ce qu'il peut tenir de larmes dans le cœur et dans les yeux d'une reine, c'est un étranger, c'est le Suédois Fersen qui, payant une dette oubliée par tant d'autres, personnifia seul les antiques traditions de la fidélité chevaleresque. Nul n'ignore ce dévouement d'un homme à la cause royale, alors qu'elle semblait avoir tout le monde contre elle. Beaucoup savent aussi que Fersen ne se contenta pas d'un témoignage unique de ce dévouement. Après avoir en vain essayé de rendre au roi et à la reine leur liberté, il consacra à de non moins inutiles efforts, pour sauver leur vie, de remarquables talents de négociateur. Il fut le diplomate infatigable de cette Ligue de délivrance et de salut dont Gustave III devait être le champion. L'œuvre de Pilnitz avorta comme l'œuvre de Varennes, par suite des mêmes fautes de combinaison, des mêmes chimériques illusions, des mêmes égoïstes scrupules, du même oubli du temps et de l'occasion.

Voilà ce qu'on sait généralement de Fersen. Ces trois années 1791, 1792, 1793, sont à la fois le point culminant et le point éclatant de sa vie. Les années du début, celles de la fin de sa carrière demeurent dans l'ombre. On n'approche pas, sans partager plus ou moins leur destinée, des victimes de la fatalité. Fersen ne participa point seulement à la disgrâce de ces princes tragiques dont il fut le serviteur, par l'ingratitude du sort qui le voua à une cause perdue, à une fidélité calomniée, à une œuvre de libération stérile, et fit un chef-d'œuvre manqué de l'héroïque roman de sa vie. Moins

de vingt ans après sa cruelle séparation d'avec son maître, assassiné dans ce bal masqué devenu légendaire, Fersen tombait lui-même victime de l'aveugle vindicte populaire, dans des circonstances doublement et mystérieusement révolutionnaires, car il fût massacré par la populace, en présence, pour ainsi dire, de l'armée immobile. Il y a, sans doute, plus de rapports qu'on ne croit entre les ambitions, les haines, les rancunes, qui armèrent, à vingt ans de distance, le bras des assassins de Gustave III et celui des meurtriers de Fersen.

Mais on le voit par ce simple aperçu, il y a peu de sujets plus féconds en problèmes et en mystères, que cette histoire d'un homme, qui n'avait pas la fatuité d'un Lauzun, empressé à se faire valoir, qui n'était pas fait, dit le duc de Lévis, pour être le héros d'un roman français, car il était trop modeste. Cette vie est pleine de croix, de tombes, et chacune de ces tombes a son sphinx. On pourrait lui donner pour emblème celui si cher à la bonne et timide reine Claude, femme obscure du brillant François Ier : une lune voilée.

Quelle est la date précise de la faveur de ce grand seigneur du Nord, que la calomnie révolutionnaire a osé prêter pour amant à une reine de France? Quel fut le degré de cette intimité? Quelles furent les qualités et les circonstances qui firent de Fersen, en effet, beaucoup plus qu'un courtisan, beaucoup mieux qu'un favori, et lui méritèrent le plus beau des titres, celui d'ami?

Telles sont les questions auxquelles nous voulons répondre, tels sont les problèmes que nous voulons éclaircir, sinon résoudre, avec l'aide des documents connus, avec l'appui décisif de documents nouveaux qui vont prochainement voir le jour [1].

II

Le comte Jean Axel de Fersen était né le 4 septembre 1755. Il appartenait à une noble famille suédoise, illustrée par les services de trois feld-maréchaux et de trois sénateurs, et remarquable par

[1] *Le comte de Fersen et la cour de France.* Extraits des papiers du grand maréchal de Suède, comte Jean Axel de Fersen, publiés par son petit-neveu le baron R. M. de Klinckowström, colonel suédois. Ce grand ouvrage, dû à la piété du petit-neveu de Fersen, va paraître à la librairie Firmin Didot, en 2 volumes in-8°, avec portraits et autographes. Une communication obligeante de ses épreuves nous a permis de donner à nos lecteurs un avant-goût de ses révélations. Nous remplissons avec plaisir le devoir d'en remercier les deux nouveaux chefs de cette illustre maison, MM. Alfred Firmin-Didot et Ed. Magimel, dont l'initiative libérale et éclairée a imprimé à ses opérations une impulsion féconde en chefs-d'œuvre typographiques, littéraires ou artistiques.

une sorte de don héréditaire d'esprit et de beauté. Son père, le comte Frédéric Axel de Fersen, fut le chef éloquent, libéral et populaire du parti politique dit des *Chapeaux*. Il prit une part importante, mais qui ne sortit jamais de la légalité, aux luttes de la noblesse et de la diète dont elle était l'âme, contre les attentats du pouvoir royal, impatient des freins de la Constitution de 1720. Son fils, dispensé par son âge de s'associer à une résistance à jamais brisée par le coup d'Etat de 1772, fut beaucoup mieux en cour que lui; car sans avoir été jamais l'adversaire déclaré du roi, le feldmaréchal était de ces serviteurs indépendants qui sont plus estimés et redoutés qu'aimés de leurs maîtres. Jean Axel de Fersen, au contraire, ne tarda guère à être aimé de Gustave III, dont il n'approcha pas sans subir son charme, et qui n'échappa point lui-même à l'attrait sympathique d'un homme incapable des sacrifices que coûte toujours une fortune de cour, mais digne de bonne heure de cette faveur discrète que méritent et que recherchent les dévouements désintéressés.

Suivant une tradition de la haute noblesse du temps, le jeune Fersen, dès l'âge de quinze ans, compléta sa première éducation par une série de voyages à l'étranger destinés à l'initier aux lois et aux mœurs des pays les plus civilisés de l'Europe. Pendant quatre ans nous le trouvons sous la conduite d'un gouverneur, étudiant les arts et se préparant au métier des armes, à l'Académie militaire de Brunswick, à Turin et à Strasbourg.

Pendant le cours de ce noviciat, qui devait faire de lui un gentilhomme et un cavalier accomplis, selon l'idéal du temps, Fersen pût développer cet esprit d'observation dont il était doué et que la variété des milieux traversés, pleine de piquants et instructifs contrastes, était faite pour aiguiser. Les extraits de son journal intime, tenu dès lors avec une ponctualité exemplaire, suivant une habitude trop rare aujourd'hui, le montrent s'exerçant souvent avec bonheur à saisir le trait caractéristique des hommes et des choses, et acquérant de bonne heure cette expérience, fruit du commerce des hommes et non des désillusions de la passion, qui rend sage sans l'empêcher d'être aimable celui qui a beaucoup vu.

Il y a plus à profiter encore qu'à se plaire dans ces récits sommaires et sans prétention des pérégrinations du comte, de son séjour à Bâle, sa visite à Voltaire, sa présentation au roi de Sardaigne, à l'archiduc à Milan, son premier voyage à Versailles, à Paris, à Londres. Citons à notre tour quelques passages de ce *Journal* des années 1771 à 1774. On verra, et notre but sera ainsi rempli, que ces croquis, d'une touche animée et discrète à la fois, donnent l'idée d'un de ces hommes bien doués, faits pour le théâtre des grands

événements, auxquels la fortune jalouse ne donne pas toujours le meilleur rôle, mais qui savent jouer, comme s'ils l'avaient choisi, celui qui leur est échu. Héros et victime de la vertu la moins brillante de toutes, le dévouement, Fersen nous intéressera tout de suite à lui, dès ses premiers pas dans la vie ; et nous n'aurons pas lu deux pages de son journal, qu'en pensant au tragique dénouement nous aurons déjà, à la pensée, ce jugement qui sera la conclusion de notre étude : un tel homme valait mieux que sa réputation, mieux que son sort.

Basle, le 17 *octobre* 1771. — Il y a à Basle toutes sortes de coutumes très-extraordinaires, et qui m'ont beaucoup diverti : par exemple, l'horloge de cette ville avance d'une heure sur toutes celles des autres contrées. Cette différence, m'a-t-on dit, remonte à une époque où les habitants avaient résolu de tuer leur principal magistrat ; lequel, prévenu du complot, fit avancer l'horloge d'une heure, pour dérouter les conjurés. Il n'est pas permis de danser à Basle, à moins que ce ne soit le maître de la maison qui joue du violon, ou qu'on ait été en traîneau. Il est permis d'aller en voiture, mais seulement jusqu'à dix heures, sans domestiques derrière et en voiture toute simple, d'une seule couleur et sans dorure. Il est défendu d'avoir dans la voiture, ou sur les harnais, des franges de soie lorsqu'on va à l'église ; il faut y aller en noir et non en robe, mais en déshabillé. Les diamants, les perles, les dentelles et les agréments de toute espèce sont défendus. Il est de bon ton de ne pas sortir dans la journée avant cinq heures ; alors on se rend dans des sociétés de famille.

Une de mes connaissances me proposa de me conduire dans l'*Assemblée du printemps ;* il me présenta premièrement à sa sœur ; ce fut elle qui m'introduisit dans cette assemblée, qui est toute composée de filles. Ce qui me surprit extrêmement, ce fut de voir ces demoiselles arriver toutes seules ou avec un cavalier, sans domestique ni servante. Elles jouent aux cartes ou font la conversation avec les étrangers et les jeunes gens de la ville qui ont obtenu l'honneur d'être admis au milieu d'elles. Elles vont même à la promenade toutes seules.

Ceci n'est que curieux ; mais voici une esquisse de Voltaire à Ferney, qui est d'un trait juste et sûr, fort inattendu de la main d'un jeune homme de seize ans.

Genève, le 30 *octobre* 1771. — ... Nous allâmes chez M. de Voltaire à Ferney, très-jolie habitation, qu'il a bâtie lui-même sur les terres de France ; mais il ne nous reçut point ; il avait pris, nous dit-on, un purgatif. C'est le prétexte dont il se sert quand il ne veut pas recevoir ; il nous appointa pour le lendemain, ce qui nous obligea de rester un

jour de plus. Nous fûmes reçus à l'heure fixée, et nous causâmes avec lui pendant deux heures. Il était habillé d'une veste d'écarlate, avec des vieilles boutonnières brodées, que son père et son grand père avaient sans doute portée. Une vieille perruque, non frisée, des souliers à l'antique, des bas de laine tirés par dessus les culottes, une vieille robe de chambre : voilà en quoi consistait sa toilette, d'une harmonie admirable avec sa figure toute ridée; mais nous fûmes frappés de la beauté de ses yeux et de la vivacité de son regard. Tout l'ensemble de sa figure a un air tout à fait satyrique.

C'est là un portrait sommaire, mais aussi vivant, aussi ressemblant que le crayon d'Huber ou celui de Denon. Voici encore de petites scènes de mœurs très-finement croquées durant le premier voyage à Versailles et Paris. Fersen avait dix-huit ans.

9 *janvier* 1774. — Le comte de Creutz me mena chez la comtesse de Brionne, qui nous reçut dans son cabinet de toilette. Je la trouvai très-bien, quoique d'un certain âge; mais elle est grande, bien faite et jolie de visage, aimable et fort gaie. J'assistai à une partie de sa toilette, ce qui m'amusa très-fort. Après s'être poudrée, elle prit un petit couteau d'argent, de la longueur d'un doigt, et ôta soigneusement la poudre à plusieurs reprises. Ensuite une de ses femmes, car elle en avait trois, apporta une grande boîte qu'elle ouvrit : elle contenait six pots de rouge; une autre petite boîte était remplie d'une pommade qui me parut noire. La comtesse en prit sur le doigt et s'en barbouilla les joues. C'était le plus beau rouge qu'on put voir. Elle eut soin de l'augmenter, en prenant de tous les six pots, deux à deux; elle se leva ensuite, et alla dans sa chambre à coucher, où sa fille, mademoiselle de Lorraine, vint la rejoindre. Elle ne me parut pas aussi jolie qu'on la disait; mais elle a une physionomie vive et piquante.

Fersen avait été présenté à la cour officiellement par l'ambassadeur de Suède, et n'avait pas tardé à être admis dans les salons de Paris qui donnaient le ton de la mode, de l'esprit, de l'opinion : chez la duchesse d'Anville, la comtesse de La Marck, grande et enthousiaste amie de son roi Gustave, la princesse de Bauveau et la vieille et sceptique marquise du Deffand, la philosophe de l'ennui, celle que M. Villemain a heureusement appelée : *la femme Voltaire.*

Nous le trouvons aussi, pénétrant sans difficulté, *de plano*, pour ainsi parler, dans les *particuliers* de la dauphine et des princes, et jouissant, grâce à son bon air, à sa figure d'une régularité remarquée, à sa correction de tenue et d'étiquette, à son exactitude à remplir ses devoirs mondains, grâce surtout à sa qualité d'étranger, et à cet engouement pour les étrangers qui était déjà et qui est

demeuré — non sans plus d'un inconvénient alors et depuis — un des traits caractéristiques de la physionomie de la société parisienne, du privilége envié d'une invitation aux bals intimes de Versailles et du Palais-Royal. Nous reprenons, ces explications données, le fil de nos citations.

10 *janvier*. — J'allai à trois heures au bal de madame la Dauphine. Ce bal commença, comme à l'ordinaire, à cinq heures et finit à neuf heures et demie. Je retournai tout de suite à Paris.

30 *janvier*. — Je dînai chez M. Bloome, ministre de Danemark, d'où je me rendis chez Mme D'Anville, et après avoir causé avec elle une demi-heure, j'allai chez l'ambassadeur d'Espagne, à l'assemblée, où le comte de Creutz me prit et me mena chez la princesse de Bauveau, et après à un concert chez Strogonoff. A neuf heures, nous allâmes ensemble souper chez Mme d'Anville, d'où je partis à une heure pour aller au bal de l'Opéra. Il y avait foule : Mme la Dauphine, M. le Dauphin et le comte de Provence y vinrent, et y demeurèrent une demi-heure, sans que leur présence fût remarquée. Mme la Dauphine me parla longtemps sans que je la reconnusse; enfin, quand elle se fit connaître, tout le monde s'empressa autour d'elle, et elle se retira dans une loge...

Mercredi 2 *février*. — ... Je me rendis au bal du Palais-Royal. En entrant, je fus fort surpris de voir toutes les femmes en costume de bergères, en habits de gaze et de taffetas, et tous les hommes en habits riches brodés sur toutes les tailles. Le bal était commencé; je crus que c'était un bal public et que les danseuses étaient des filles, car je m'étais imaginé que les dames devaient être aussi en robes riches. Il n'y avait que vingt femmes, et le bal n'était pas très-animé, aussi ne dura-t-il que jusqu'à six heures. En m'en allant, je pensai que les Français ne savent pas s'amuser; ils ont la mauvaise habitude de dire toujours : « *je m'ennuie* » et cela empoisonne tous leurs plaisirs.

Ces traits de réflexion et d'observation morale sont déjà familiers au jeune voyageur, qui ne jeta pas sur la société anglaise un coup d'œil moins pénétrant et moins sûr que sur la société française. Il arriva à Londres le 26 mai 1774, et y séjourna quatre mois. Dans son journal de Londres, moins intéressant pour nous que son journal de Paris, nous le retrouvons notant tout ce qui le frappe d'un mot juste et sûr, sans prétention à l'effet pittoresque. Nous le suivons au Ranelagh, avec son espèce d'autel entouré de bancs, où l'on chauffe l'eau pour le thé, ses loges de spectateurs et ses galeries en promenoir ; à la cour sans luxe et d'un air tout bourgeois, ou à travers des salons aux lustres en bois doré ou argenté, suivant l'importance, on arrive à la chambre du roi. Là se trouve un vieux lit de velours rouge, tout noirci par la fumée et luisant de graisse, devant

lequel est une sorte de clôture de fil d'argent; le roi est obligé de parler à tout le monde, et s'en tire comme il peut.

Quand il vint au baron de Nolcken (ministre de Suède à Londres); je fus présenté. Il me parla, mais tout bas, car c'est sa coutume. Comme sa conversation ne roule que sur quatre ou cinq matières, il a peur que l'on entende qu'il fait les mêmes demandes à tout le monde.

Même finesse dans le croquis suivant, qui donne bien l'impression de la société anglaise du temps.

Jeudi 19 *mai.* — Le soir, je fus conduit par le comte au bal d'Almack qui se donne par souscription tout l'hiver. La salle où l'on danse est bien arrangée et brillamment illuminée. Le bal doit commencer à dix heures, mais les hommes restent à leurs clubs jusqu'à onze heures et demie. Pendant ce temps les femmes attendent, dans cette grande galerie, à droite et à gauche sur des bancs, en grande cérémonie : il semble qu'on soit dans une église. Elles sont toutes tristes et sérieuses, et ne se parlent même pas. Le souper qu'on donne à minuit est fort bien servi; il est un peu moins triste que le reste. Je fus placé à coté de lady Carpenter, une des plus belles jeunes filles de Londres; elle est fort aimable et parle beaucoup. J'eus l'occasion de la voir quelques jours après; je lui adressai quelques paroles polies, et elle ne me répondit seulement pas. Je fus fort surpris de voir les demoiselles causer tête à tête avec les hommes et s'en aller toutes seules. Cela me fit ressouvenir de Lausanne, où elles jouissent aussi d'une liberté entière.

Nous connaissons maintenant le jeune comte de Fersen, grâce à ce portrait peint par lui-même, à l'heure souvent décisive et révélatrice de la vingtième année. Nous avons une idée nette de cet esprit à la fois aimable et sérieux, et de ces premiers succès qui ne l'enivrèrent pas. Nous ne serons pas étonnés de voir l'ambassadeur de Suède à Paris, le comte de Creutz, un de ces Slaves qui s'étaient si bien assimilé les qualités françaises, qu'ils paraissaient de purs Parisiens — avec une pointe d'originalité piquante — à des juges comme Marmontel, fort ami de Creutz, donner à son compatriote au moment de son départ, un *satisfecit* qui n'a rien de banal.

Le comte de Creutz écrivait à Gustave III le 29 mai 1774 :

Le jeune comte de Fersen vient de partir pour Londres. De tous les Suédois qui ont été ici de mon temps, c'est celui qui a été le mieux accueilli dans le grand monde. Il a été extrêmement bien traité de la famille royale. Il n'est pas possible d'avoir une conduite plus sage et plus décente que celle qu'il a tenue. Avec la plus belle figure et de

l'esprit, il ne pouvait manquer de réussir dans la société; aussi l'a-t-il fait complétement. Votre Majesté en sera sûrement contente; mais ce qui rendra surtout M. de Fersen digne de ses bontés, c'est qu'il pense avec une noblesse et une élévation singulières [1].

Au commencement de 1775, Fersen était de retour en Suède; et après avoir été distingué comme nous venons de le voir par les représentants de son maître, il le fut par son maître lui-même. Avant son départ pour l'étranger, il avait été nommé, en 1770, à quinze ans, lieutenant à la suite du régiment de Royal-Bavière, dans l'armée française. En Suède, de caporal du régiment de cavalerie de Westro-Gothie, il fut promu au grade de lieutenant dans la cavalerie de Smaland. Après son retour, il fut nommé au grade de capitaine à la suite aux chevau-légers du roi, où il parvint, cinq ans plus tard, au rang de chef d'escadron.

Après avoir pris part, dans l'entourage d'un roi spirituel et lettré, passionné pour les jeux du théâtre, aux fêtes brillantes de Gripsholm et d'Ulricksdal, le jeune officier, las de cette frivole vie de cour, se sentit bientôt atteint par la nostalgie de l'étranger. En Suède, il ne trouvait aucun aliment pour la noble fièvre d'action qui le dévorait. Ailleurs, du moins, il rencontrait la nouveauté et la variété des spectacles et les plaisirs sérieux de la curiosité. Ailleurs il pouvait espérer trouver ces occasions de guerre que poursuivait sa mâle ambition de gloire. Au mois d'avril 1778, le cosmopolite Fersen était à Londres, et, après un séjour de trois mois, il arrivait pour la seconde fois à Paris, malheureusement en pleine saison de ces villégiatures devenues plus que jamais à la mode, depuis Rousseau, comme la nature elle-même. Il se dédommageait de l'absence de la plus grande partie de ses hôtes par une promenade, en compagnie de son compatriote et ami, M. de Stedingk, au camp réuni en Normandie, sous les ordres du maréchal de Broglie, et de là, par un contraste assez piquant, à la Trappe.

Le journal de Fersen, pendant cette double excursion, est fort intéressant. Nous n'en citerons que quelques passages, où il continue de faire preuve de son rare talent d'observation et de caractérisation.

13 *août* 1778. — ... La manœuvre finit à huit heures. Nous soupâmes avec les aides-de-camp, dans la grande tente où l'on dînait; c'était le

[1] Ceci est notre premier emprunt et non le dernier à un excellent et très-intéressant ouvrage de M. Geffroy, *Gustave III et la cour de France*, t. I, p. 359. Cet ouvrage, écrit sur des documents puisés aux meilleures sources, nous fait connaître admirablement la Suède au dix-huitième siècle, son caractéristique roi Gustave III, et contient en outre d'abondantes lumières sur les côtés intimes et les moins explorés, avant lui, de l'histoire de l'émigration.

prince de Broglie, fils du maréchal, qui faisait les honneurs. Quand nous nous levâmes, je crus que nous allions nous retirer; point du tout... On nous demanda si nous ne voulions pas entrer un moment. Je pris cette demande pour un avertissement, et j'entrai; tout le monde fit de même, et je fus fort surpris de voir le maréchal à table avec les dames. Je crus que nous étions arrivés trop tôt; mais je fus rassuré en voyant tous les autres se ranger autour de la table, où l'on faisait au maréchal une espèce de cour avant son souper. Je trouvai cette mode un peu singulière, mais je m'y fis à la fin.

Au sortir du souper, quand je crus de nouveau pouvoir me retirer, on apporta une table d'échecs; le maréchal se mit à jouer, et nous fîmes la conversation avec les dames.

Quand le maréchal avait fini sa partie, il venait toujours un moment prendre part à la conversation. C'est un petit homme rempli d'esprit; il n'en a cependant pas tant que son frère le comte, qui a la vivacité d'un jeune homme de quinze ans, et dont les yeux brillent de feu et d'ardeur. C'est surtout à la tête des troupes que sa vivacité se déploie; il rajeunit et a la vigueur d'un homme de trente ans. Il n'est jamais fatigué; ses conversations sont fort instructives et amusantes. Il a une excellente mémoire et raconte fort bien...

De ce camp où le souci des progrès militaires se conciliait avec les goûts polis et les divertissements de salon, et où l'on dansait en bottes les jours qu'il n'y avait pas manœuvre, Fersen passa à la Trappe, comme nous l'avons dit. Il n'y fit qu'une courte station; son récit se ressent du respect que provoque dans un esprit religieux les sacrifices qu'inspire la foi, et de la tristesse que causent à un homme encore épris du monde et impatient d'action, ces retraites prématurées des lassés de la vie.

Nous arrivons au moment où une faveur marquée, qui ne fut ni sans jaloux ni sans calomniateurs, multiplia les relations de celui qu'on appelait déjà le *beau Fersen*, comme on disait le *beau Dillon*, avec la jeune reine Marie-Antoinette, et la petite cour qu'elle s'était faite à son image. Il importe de préciser l'origine et le caractère de ces relations, source d'un dévouement égal à la plus grande des infortunes historiques.

III

C'est avant de partir pour le camp de Normandie, que le comte de Fersen fut présenté au roi et à la reine de France, à Versailles. Nous retrouvons dans ses lettres de ce temps, à son père, avec

un incontestable accent de sincérité, l'impression produite et l'impression reçue à ces premières rencontres.

Le 26 août 1778, Fersen écrit :

C'est mardi passé que je me suis rendu à Versailles pour être présenté à la famille royale. La reine, qui est charmante, dit en me voyant : *Ah! c'est une ancienne connaissance!* Le reste de la famille ne me dit pas le mot.

Le 8 septembre, nouvelle lettre où l'on peut observer un certain *crescendo* de bienveillance d'un côté, d'admiration de l'autre.

La reine, qui est la plus jolie et la plus aimable princesse que je connaisse, a eu la bonté de s'informer souvent de moi; elle a demandé à Creutz pourquoi je ne venais pas à son jeu les dimanches, et ayant appris que j'étais venu un jour qu'il n'avait pas eu lieu, elle m'en a fait une espèce d'excuse.

Sa grossesse avance et elle est très-visible.

Enfin le 19 novembre, Fersen écrit :

La reine me traite toujours avec bonté, je vais souvent lui faire ma cour au jeu et chaque fois elle m'adresse quelques paroles pleines de bienveillance. Comme on lui a parlé de mon uniforme (suédois) elle m'a témoigné beaucoup d'envie de me voir dans ce costume; je dois aller mardi, ainsi habillé, non pas à la cour mais chez la reine; c'est la princesse la plus aimable que je connaisse.

Partout bien reçu, à cause de son nom, de sa figure, de son esprit, de cette bonne grâce tempérée par la réserve qui promettait des rapports aussi sûrs qu'agréables, Fersen se plût à Paris, comme on se plaît partout où l'on plaît. Cet hiver de 1778 marque pour lui ce moment unique de la vie où l'on sent qu'on a le plus approché du succès, du bonheur, où l'on a le mieux joui de l'illusion, de l'espérance, ou l'on a eu le plus confiance en soi-même et en les autres. Il n'est pas de si humble destinée qui n'ait eu, plus ou moins court, plus ou moins fleuri, plus ou moins favorisé de tiédeurs tardives ou glacé de brises précoces, et troublé de souffles orageux, ce moment d'équilibre des facultés, d'harmonie de l'existence, de halte dans l'enivrement d'être, dans le ravissement de vivre, de printemps du corps, de l'esprit et du cœur, dont le souvenir, à la fois amer et doux, attendrit la vieillesse. Ecoutons là-dessus les aveux du comte à son père, et n'oublions pas son âge : vingt-trois ans.

Mon séjour ici devient de jour en jour plus agréable : je fais à tous moments de nouvelles connaissances, et je crois pouvoir bientôt sans

me gêner les cultiver toutes. Je n'ai pas encore vu le duc de Choiseul; il est à Paris, mais sa maison n'est pas ouverte. Toutes les personnes que j'ai connues à mon premier voyage paraissent me revoir avec plaisir. Enfin c'est un lieu charmant où il ne me manque, pour être parfaitement content, que la satisfaction de vous y voir, mon cher père.

Fersen est donc heureux, et cet apogée de son bonheur coïncide exactement avec celui de son succès à la cour. Bien qu'il ne fût pas facile de lire sur son visage, et qu'il fût homme à garder impassible son secret, ce secret fût-il de ceux qu'il est le plus difficile et le plus nécessaire de garder, la malignité contemporaine, déjà acharnée après cette proie d'une reine jeune, belle, trop fière pour s'asservir au joug de l'opinion, trop aimable pour ne pas rire des superstitions de l'étiquette, et ne pas préférer à l'hommage dû à son rang, celui qu'appelait et que méritait sa personne, entourée de tantes hostiles, de belles-sœurs jalouses, la malignité contemporaine avait trop beau jeu avec la faveur de Fersen et ne manqua pas de l'exploiter, non sans cette félinité particulière qui fait reconnaître, dans toute cette légende des prétendus débordements de Marie-Antoinette, le coup de griffe implacable des haines féminines. On dit donc que si Fersen avait réussi à la cour, il avait encore plus réussi auprès de la reine, et qu'il avait assez occupé l'esprit de Marie-Antoinette pour toucher son cœur. Ces soupçons, qui ne sont flatteurs que pour ceux qui n'en sentent pas l'injure, ne devaient rien aux imprudences, encore moins aux forfanteries d'un homme incapable de jouer les Lauzun; mais ils devaient trouver quelque crédit grâce à trois circonstances sur lesquelles il faut insister, car elles constituent ce qu'on peut appeler la fatalité de Marie-Antoinette : son âge, sa qualité d'étrangère et sa vertu elle-même ou, si l'on trouve le mot trop héroïque, son honnêteté.

Marie-Antoinette, on l'oublie trop quand on songe plus à la juger qu'à la plaindre, mariée à quinze ans, reine à vingt, n'avait encore, en 1778, ni l'expérience de la reine, ni celle de la femme. Elle était étrangère; elle n'était pas mère surtout. Sa vie manquait de ce garde-fou providentiel grâce auquel elle devait traverser pure ces abîmes de boue de la corruption d'un siècle qui avait débuté par la Régence : la maternité. Jeune, Marie-Antoinette ne voyait pas le danger; étrangère, sortie de cette patriarcale famille de Marie-Thérèse, habituée par l'amour des Viennois au respect, qui permet la simplicité aux princes, à la popularité, qui leur permet la bonté, Marie-Antoinette crut pouvoir se donner impunément, aux jardins de Versailles, la liberté des jardins de Schœnbrunn. Mais les Français n'étaient plus assez naïfs pour ces façons et ce costume de la royauté

pastorale; Mme de Pompadour, en jardinière, leur avait d'avance gâté Trianon; et ils avaient vu Mme du Barry, en robe blanche et en chapeau de paille, dans les bosquets de Louveciennes. On ne croyait plus à ces bergeries: on y voyait toujours le loup, et on l'y supposait volontiers déguisé en agneau. Tranchons le mot: on ne croyait plus à la vertu des reines; on avait intérêt à n'y pas croire dans le monde des grands seigneurs démocrates et des grandes dames philosophes. C'est au milieu de ces piéges, de ces dangers, que Marie-Antoinette, qui ne rencontrait pas pour la diriger, la seconder, la préserver, l'appui de son mari, de sa famille, de son entourage, commit les nobles fautes, les inévitables maladresses d'une princesse étrangère, à qui on laissait tout à deviner, qui ne pouvait juger dans son inexpérience augmentée encore par l'éducation, des limites du scandale, du ridicule, qui échappait au ridicule à force de grâce, et téméraire à force de candeur, coquette à force de bonté, effleurait parfois le scandale avec la sublime étourderie de l'innocence.

Voilà la vérité de la situation et de la conduite de Marie-Antoinette pendant cette période si calomniée de sa vie et que, d'accord pour conspirer contre elle, la malignité aristocratique et la malignité populaire, les pamphlets de rue et les pamphlets de cour ont à l'envi, sans y parvenir, essayé de flétrir.

Un contemporain, un de ces étrangers qui ne se piquaient point de philosophie au point d'insulter les reines, et qui se contentaient de porter nos modes aussi bien, et de parler et d'écrire parfois mieux que nous notre propre langue, le prince de Ligne, demeuré un courtisan, mais qui n'était pas un courtisan naïf, l'a admirablement exprimée, cette vérité, en deux mots caractéristiques.

Parlant, dans ses charmants *Mémoires*, que nous ne possédons encore malheureusement qu'à l'état de fragments, de la reine Marie-Antoinette, en 1780, il peint et excuse du même trait *cette coquetterie de reine qui veut plaire à tout le monde*; et définissant avec un rare bonheur les sentiments qu'elle inspirait à une élite chevaleresque, et les hommages à la fois enthousiastes et respectueux qu'elle en recevait, il dit tout dans ces seuls mots: *On l'adorait sans songer à l'aimer.*

Eh bien! la reine distingua le comte de Fersen; ses hommages ne lui déplurent pas. Elle le plaça parmi ces favoris sans pouvoir et sans crédit comme elle, qu'elle récompensait de leur zèle et de leur dévouement en les traitant en amis. Depuis quand est-il interdit aux rois d'être hommes et aux reines d'être femmes? Ne leur est-il point permis de distinguer entre les hommages qu'ils reçoivent? Et en échange de la même banale soumission ne doivent-ils à ceux qui les approchent que la même et banale bienveillance? S'il était des

courtisans capables de s'asservir à cette uniformité de livrée et de salaire, car les courtisans sont capables de tout, où trouverait-on des princes pour consentir à se réduire à cette portion congrue de sentiments et d'idées, à adopter cette impassibilité d'idoles pour le bois desquelles tout encens est bon, à fermer leurs yeux, leurs oreilles, leurs lèvres, à étouffer leur esprit et leur cœur?

Marie-Antoinette eut donc pour agréables les hommages de Fersen, qui n'était pas en effet un courtisan vulgaire. Mais fût-il seul distingué? Sa faveur fût-elle exceptionnelle, absorbante, jalouse, exclusive de toute autre? Point, et c'est là ce qu'il suffit d'établir pour faire hausser les épaules à la vue de ces effarouchements grotesques de puritains si inattendus. Point : ils étaient à la fois cinq ou six rivaux fort unis, jouissant à la fois, sans jalousie, de leur part des bonnes grâces de la jeune et folâtre reine de vingt ans, du petit bonheur de ses sourires, quand elle riait de tout, crainte de pleurer, dépensant ainsi en menue monnaie le superflu de son cœur. Songez qu'en ce temps où Marie-Antoinette ne goûtait qu'imparfaitement, et non par sa faute, le bonheur de l'épouse et aspirait au bonheur de la mère, se consolant de plus d'une déception par les promenades à cheval, les bals, les bergeries de Trianon, l'amitié de la princesse de Lamballe et de Mme de Polignac, elle admettait à la faveur de son intimité non-seulement Fersen, mais en même temps que lui, au même titre que lui, pour ne parler que des étrangers, le comte Esterhazy, le prince de Ligne, le comte de Stedingk lui-même, compatriote et camarade du jeune officier.

Pour nous, pour le lecteur sans doute aussi, c'est là un argument décisif. Adoptant le terrain et les armes des détracteurs de la reine, nous la défendrons contre eux de la seule façon qui leur puisse convenir. Prenant la liste impudemment grossie par leur méchanceté, jusqu'à y placer le nom d'un beau-frère, nous dirons que tant de noms se contrarient et s'excluent les uns les autres; que ces faveurs simultanées sont la négation d'une faveur exceptionnelle, exclusive, coupable; il n'y a pas de préféré parmi tous ces distingués. En un mot, le nombre même des amants qu'on veut prêter à la reine la disculpe d'en avoir jamais eu. L'excès de la calomnie la rend invraisemblable. Ils sont trop... pour avoir jamais été autre chose que des amis.

Une double preuve pour en finir :

D'abord, lorsqu'il arriva à quelques-uns d'entre eux de se méprendre sur la mesure des hommages permis, sur la limite des droits accordés, ne furent-ils pas, de leur propre aveu, vertement remis dans la voie dont ils prétendaient s'écarter, et punis par la disgrâce du mépris d'avoir franchi les bornes du respect? Que le vieux roué

Besenval affecte de se méprendre sur son rôle, et fasse entrer mal à propos, passant du conseil au reproche, la jalousie, dans celui de tuteur qu'il s'est arrogé, avec quelle verve implacable Marie-Antoinette le rappelle doublement à lui, et lui inflige à la fois la honte de se sentir insolent devant une reine qui pardonne, et ridicule devant une jolie femme qui raille ! Que le hussard Lauzun, fanfaron jusque dans l'humilité, risque le dernier atout de Lovelace, et se permette de jouer le désespoir et les larmes, a-t-on oublié la surprise indignée avec laquelle Marie-Antoinette renvoie aux courtisanes cet amoureux d'opéra? Ce cri terrible : *Sortez, Monsieur!* donnant tour à tour congé à Besenval, rougissant sous ses cheveux blancs, à Lauzun, mis à la porte comme un écolier qui s'oublie : ce cri est le pendant, à dix-huit ans de distance, de cet autre cri, révélateur et vengeur, de Marie-Antoinette foudroyant l'infamie de ses juges : *J'en appelle à toutes les mères.* A dix-huit ans de distance, la vertu de la femme répond à la vertu de la mère par ces deux mots, dont l'un disculpe la femme, dont l'autre sanctifie la mère !

Autre et suprême témoignage, bien éloquent aussi dans sa naïveté. Généralement il est dans l'habitude des victorieux d'user de la victoire, quand ils n'en abusent pas ; des conquérants, de jouir de leur conquête quand ils ne l'affichent pas. Or, que fait Fersen au moment où, d'après l'hypothèse des calomniateurs de la reine, tout devrait le retenir? Il s'éloigne de Versailles, de Paris, de la France; il met entre la reine et lui l'espace d'un Océan, les hasards d'une guerre. Cet amoureux prétendu de la reine n'est amoureux que de la gloire, et il n'use de l'intérêt que Marie-Antoinette lui témoigne que pour obtenir le droit de la quitter. Une révélation authentique nous édifie complétement sur les causes de cette séparation. Si elle parut une nécessité, un devoir même au comte de Fersen, les scrupules qui l'honorent n'honorent pas moins Marie-Antoinette. Ce n'est pas pour échapper à sa fascination, pour étouffer sous l'absence et au besoin sous la mort une passion naissante, que le comte de Fersen sollicita et obtint la faveur d'aller faire la guerre en Amérique. Il sentit le besoin et le devoir de partir, pour fermer la bouche, par cette séparation volontaire, à ceux qui lui supposaient un intérêt à rester; pour faire taire les calomnies de cour, exploitant sans pudeur la malice des apparences. Cet exil en Amérique fut une précaution généreuse, prise, non contre la reine, non contre lui-même, mais contre certains de leurs ennemis à tous deux, les pires, de ceux qui prennent le masque de l'amitié et vous trahissent en vous flattant.

Dès le commencement de l'année 1779 le comte de Fersen demandait à prendre part à l'expédition française projetée en Amérique.

Il fut admis comme aide-de-camp dans l'état-major du comte de Vaux, chef désigné de cette première expédition, grâce à la recommandation du roi de Suède, secondée par l'entremise bienveillante de son ambassadeur, le comte de Creutz, et par l'amitié que le comte de Vergennes, depuis longtemps en relations intimes avec la Suède, avait reportée du père sur le fils. Malheureusement pour ses nobles ambitions, pour ses martiales espérances, cette première expédition, contrariée par divers obstacles, demeura à l'état de projet. Il n'en fut pas de même de celle qui, au printemps de 1780, prit la mer à Brest, avec un corps d'armée aux ordres du général comte de Rochambeau, dont l'état-major réunissait la fleur de la noblesse française. Admis dans cet état-major, le comte de Fersen vit enfin se réaliser des vœux qui contrastaient si singulièrement avec le rôle, indigne d'elle et de lui, que la malignité des courtisans lui faisait alors jouer auprès de Marie-Antoinette. M. Geffroy a délicatement exposé la situation équivoque où Fersen se trouvait alors placé malgré lui, et à laquelle il dut mettre fin par le muet, mais éloquent démenti de son départ.

De retour en France (1779-1780), sa faveur à la cour devint extrême et ne tarda pas à être fort remarquée. C'était en 1779, et l'on sait que les soupçons malveillants contre Marie-Antoinette n'avaient pas attendu la fatale affaire du collier pour l'atteindre comme souveraine et comme femme. Fersen était accueilli dans les cercles intimes de la reine. Le même accueil, fait à Stedingk, passa pour n'être qu'une feinte, qui devait déguiser la présence particulièrement désirée de son ami. On accusa les petites fêtes données pour la reine, par Mmes de Lamballe et de Polignac, dans leurs appartements, et où Fersen était admis. On parla de rencontres et d'entretiens prolongés pendant les bals de l'Opéra, de regards échangés, à défaut d'entretiens, pendant les soirées intimes de Trianon. On avait vu la reine, assurait-on, chanter les couplets passionnés de l'opéra de *Didon* :

Ah ! que je fus bien inspirée
Quand je vous reçus dans ma cour !

chercher des yeux Fersen, et mal dissimuler son trouble. Il n'en fallait pas davantage pour faire ajouter publiquement le nom du jeune comte à ceux dont la calomnie croyait dès lors pouvoir s'armer contre Marie-Antoinette.

C'est alors qu'afin de couper court à des bruits qu'il trouvait trop blessants pour la reine pour les trouver flatteurs pour lui, le comte de Fersen prit un parti d'une sagesse héroïque, qui ne fut pas sans

doute sans lui coûter un peu, mais dont il dissimula le sacrifice avec autant de discrétion que d'autres eussent mis de coquetterie à le laisser deviner. Mais Fersen, et c'est là un trait de caractère, était de ces hommes raisonnables qui n'affichent pas leur raison, de ces hommes dévoués qui ne portent pas leur dévouement en écharpe. On devait toujours le voir se montrer au danger, se cacher au profit, braver, quand elle ne préjudiciait qu'à lui, l'erreur de l'opinion, lui échapper par une fuite plus courageuse que la résistance, car elle l'exposait au soupçon de la crainte, quand cette erreur de l'opinion menaçait, par-dessus son honneur, une réputation qui lui était plus chère encore. Fersen connaissait la France, il savait que le meilleur moyen de faire taire la calomnie, dans un pays à la mémoire si courte, qu'il faut toujours que la malice de l'opinion, pour qu'elle y dure, y soit en présence de ses victimes, c'est de s'en aller. Rien ne désarme la malignité publique ou privée comme un départ; on ne dit plus de mal des absents; on fait bien mieux, on les oublie. Fersen, pour être oublié, pour oublier aussi peut-être, prit la résolution, racontée dans les termes suivants par une dépêche secrète du comte de Creutz à Gustave III :

10 *avril* 1779. — Je dois confier à V. M. que le jeune comte de Fersen a été si bien vu de la reine, que cela a donné des ombrages à plusieurs personnes. J'avoue que je ne puis pas m'empêcher de croire qu'elle avait du penchant pour lui; j'en ai vu des indices trop sûrs pour en douter. Le jeune comte de Fersen a eu, dans cette occasion, une conduite admirable par sa modestie et par sa réserve, et surtout par le parti qu'il a pris d'aller en Amérique. En s'éloignant, il écartait tous les dangers; mais il fallait évidemment une fermeté au-dessus de son âge, pour surmonter cette séduction. La reine ne pouvait pas le quitter des yeux. Les derniers jours, en le regardant, ils étaient remplis de larmes. Je supplie V. M. d'en garder le secret pour elle et pour le sénateur Fersen. Lorsqu'on sut le départ du comte, tous les favoris en furent enchantés. La duchesse de Fitz-James lui dit : *Quoi! Monsieur, vous abandonnez ainsi votre conquête? — Si j'en avais fait une, je ne l'abandonnerais pas*, répondit-il; *je pars libre et malheureusement sans laisser de regrets.* V. M. avouera que cette réponse était d'une sagesse et d'une prudence au-dessus de son âge. Du reste la reine se conduit avec beaucoup plus de retenue et de sagesse qu'autrefois. Le roi n'est pas seulement tout à fait soumis à sa volonté, mais partage aussi son goût et ses plaisirs.

Cette confidence diplomatique a son importance, bien qu'il ne faille pas l'exagérer. Le comte de Creutz, que Marmontel nous a

bien fait connaître, avait pris dans le commerce intime des gens de lettres du temps, dans la fréquentation de la cour et des salons, beaucoup de cet esprit français d'alors, très-susceptible d'engouement, d'illusion, de malignité, très-enclin aux jugements superficiels, peu respectueux pour les puissances, et très-porté à croire, suivant le mot de Duclos, « que ce qui est vrai doit être malin, et que ce qui est malin doit être vrai ». Il est à remarquer qu'au même moment, Marie-Antoinette manifestait du départ de Lauzun des regrets non moins vifs, et qui n'étaient rien de plus que l'expression du sentiment fort naturel, fort légitime qu'éprouvait une reine jeune, bonne, vive et gaie, à voir sa petite cour se dégarnir de ceux qui en faisaient l'agrément. Le voyage était long, l'expédition hasardeuse, la séparation pouvait être éternelle. De tels adieux comportaient la mélancolie, l'attendrissement dont la sensibilité de la reine n'avait pas à se défendre; c'est le contraire qui eût été étonnant. Les regrets qu'on affiche ne sont jamais coupables; ce sont les regrets cachés qui ne sont pas toujours innocents. Après avoir exposé les faits et cité la dépêche de M. de Creutz, révélée par lui, M. Geffroy ajoute fort judicieusement et de façon à justifier nos réserves :

Le départ de Fersen dans les circonstances que nous venons de dire, fit taire les bruits injurieux. Il fallait bien qu'ils n'eussent pas une grande consistance, puisque les dépêches de cette époque en général, et particulièrement celles de Creutz, si vivement intéressé, n'offrent à ce sujet aucune autre médisance [1].

Deux arguments encore plus décisifs nous sont fournis, à l'appui de notre thèse, par le biographe nouveau de Fersen et par Fersen lui-même, dans sa correspondance d'Amérique.

Au moment même où on supposait à Fersen le cœur plein d'une image qui n'admettait pas de rivales, il songeait à épouser, nous apprend son petit-neveu, Mlle de Leijel, « d'une famille noble de Suède, dont le père s'était fait naturaliser en Angleterre, et avait hérité d'une immense fortune de deux oncles non mariés, membres de la Compagnie des Indes-Orientales à Londres, où cette famille s'était établie. Plusieurs lettres du comte de Fersen communiquent ce projet de mariage à son père, qui l'approuvait. Pendant la guerre d'Amérique et une absence de cinq ans, les jeunes gens oublièrent leur premier attachement, et Mlle de Leijel épousait, en 1783, Jean-Richard West, quatrième comte de Delawarr. »

Avant de passer à l'autre preuve, tirée de la correspondance de

[1] *Gustave III et la Cour de France*, t. I, p. 359-362.

Fersen, nous jugeons utile de le faire mieux connaître au lecteur, grâce à un portrait de lui qui ne paraît pas flatté. Ce portrait fait partie de la galerie due à la plume d'un écrivain amateur, mais d'un vrai talent, quoiqu'il n'ait pas la main légère, quand il s'agit de gens qu'il n'aime pas. Or, il suffit de lire la notice consacrée à Fersen dans ses *Souvenirs et Portraits*, par le duc de Lévis, pour comprendre que s'il avait vis-à-vis d'un tel modèle l'impartialité du peintre, il n'avait pas celle du juge, étant de ceux qui ne pardonnaient point à ce grand seigneur étranger la faveur de 1780 et la confiance de 1791.

Sa taille était haute et sa figure régulière sans être expressive. Ses manières étaient nobles et simples. Sa conversation était peu animée, et il montrait plus de jugement que d'esprit. Il était circonspect avec les hommes et réservé avec les femmes, sérieux sans être triste. Sa figure et son air convenaient parfaitement à un héros de roman, mais non pas d'un roman français ; il n'en avait ni le brillant, ni la légèreté.

Lauzun, incontestablement, répondait mieux que Fersen à l'idéal un peu frivole du duc de Lévis. Mais Lauzun était trop, pour nous, de ce temps peu sentimental dont Sénac de Meilhan a dit tristement : « En France, aujourd'hui, les grandes passions sont aussi rares que les grands hommes. » En Amérique, où il passa trois ans, du printemps de 1780 au mois de juin 1783, Fersen, qui n'avait pas voulu être le héros d'un roman français, se conduisit en homme qui aspirait à être un héros d'histoire. Il ne se distingua pas moins par son intrépidité dans les combats que par son utilité dans les conseils. Il fut l'aide de camp de confiance de Rochambeau, employé par lui en cette qualité dans les missions et négociations auxquelles le rendaient particulièrement propre son sang-froid et la connaissance, trop rare dans l'état-major français, de la langue anglaise.

L'ouvrage que nous avons signalé en commençant et auquel nous devons tant de renseignements précieux, contient des extraits de la correspondance de Fersen avec son père pendant les trois années de son séjour en Amérique, correspondance des plus intéressantes au double point de vue de l'histoire de notre expédition et de la connaissance du caractère et de l'esprit de son auteur, mais dont l'analyse détachée ne saurait rentrer dans notre sujet. Nous nous bornerons à y noter un épisode caractéristique : c'est celui de la liaison de Fersen avec Lauzun, et des relations intimes, cordiales, sans la moindre ombre de jalousie ou de rancune, de ces deux prétendus favoris intimes de Marie-Antoinette, de ces deux prétendus rivaux. Le 16 octobre 1780, Fersen écrivait à son père une longue lettre dans laquelle nous remarquons le passage suivant :

Je vous ai déjà mandé, mon cher père, que j'étais particulièrement lié avec le duc de Lauzun. Les opinions sont partagées sur son compte; vous en entendrez dire du bien et du mal. Les premiers ont raison, les seconds ont tort. S'ils le connaissaient, ils changeraient d'avis, et ils rendraient justice à son cœur. Il m'a pris en amitié et me propose, de la manière du monde la plus honnête, d'accepter la place de colonel-commandant de sa légion, qui est vacante, et dans un an il veut me la céder en propriété, car il veut se retirer du service. La légion est de mille hommes d'infanterie et cinq cents hussards et quelques petites pièces d'artillerie. La proposition est trop agréable et trop avantageuse pour moi, pour pouvoir la refuser; elle doublera d'agrément pour moi. *Le duc de Lauzun en écrit à la reine qui a beaucoup de bontés pour lui; elle en a un peu pour moi;* je lui en écris aussi et j'espère que par la frégate qui apportera la réponse aux paquets que celle-ci apporte, j'aurai mon brevet. Lauzun m'assure que cela ne fera aucune difficulté [1].

Dans la lettre du 18 novembre de la même année 1780, écrite par Fersen à son père, notons encore ce passage :

Le duc de Lauzun me traite toujours avec la même amitié, il me parle sans cesse de mon affaire, et combien il sera heureux lorsqu'il pourra me remettre sa légion en propriété; il n'en veut point d'argent; il me dit, lorsque je lui en parlai : *Je ne vends point les hommes; j'en ai acheté quelquefois; je payerais d'ailleurs moi-même pour trouver un homme auquel je puisse laisser mon corps que j'aime comme mes enfants, avec autant de confiance qu'à vous.* La manière est parfaite et montre bien son homme. L'espérance de la prompte réussite m'enchante et fait mon bonheur [2].

Deux ans après, à en croire une autre lettre de Fersen à son père, datée de Boston, le 30 novembre 1783, l'affaire de la légion ne paraît pas avoir abouti, mais l'opinion favorable de Fersen sur Lauzun n'a fait que se confirmer, que s'accentuer, et il l'exprime avec une chaleur qui ne lui est pas ordinaire :

Je ne puis assez vous dire, mon cher père, combien je suis attaché au duc de Lauzun, et combien je l'aime; c'est l'âme la plus noble et la plus honnête que je connaisse. Parmi ses équipages qu'il avait apportés et qui ont tous été perdus, il y avait plusieurs choses pour moi, dont il savait que j'avais besoin, et dont je l'avais prié de m'apporter une partie. Il n'a jamais voulu me dire ce qu'il y avait, et m'a toujours répondu que c'était une bagatelle, qu'il ne valait pas la peine

[1] *Le comte de Fersen et la Cour de France*, t. I, p. 47.
[2] *Ibid.*, p. 70.

d'en parler. Je ne finirais pas, si je voulais vous conter tous les procédés honnêtes et délicats que je sais de lui.

Nous avons vainement cherché, dans les *Mémoires* de Lauzun, l'expression de son opinion sur Fersen, ne doutant pas de la réciprocité de sa sympathie. Pourtant, si prolixe sur des sujets frivoles, et à propos de personnages qui ne valent pas, à coup sûr, celui dont nous nous occupons, les confidences de ce roué de la monarchie, destiné à devenir un des généraux de la Révolution, se taisent absolument sur Fersen : mais le silence est quelquefois un hommage.

Le comte de Fersen ne revint en France, avec les troupes françaises elles-mêmes, qu'au mois de juin 1783. Au moment où il se disposait à aller en Suède pour y revoir sa famille, il fut arrêté par un de ces désirs de roi qui sont des ordres. Gustave III allait entreprendre en Allemagne, en Italie et en France, cette campagne de voyages qui entrait alors dans les habitudes de la plupart des souverains de l'Europe. Un homme aussi expérimenté et aussi aimable que Fersen était un compagnon de route trop précieux pour que Gustave y renonçât, même en faveur de sa famille. Fersen accompagna donc son maître, et cette intimité, durant laquelle il sût se rendre aussi utile qu'agréable, resserra les liens d'estime et de confiance dont Gustave ne perdit plus une occasion de lui donner de flatteurs témoignages.

Ce n'est que vers la fin de 1784 que le roi et Fersen rentrèrent ensemble en Suède. Là, comme marque de la satisfaction de son maître et comme récompense de ses services, le comte reçut le grade de colonel dans l'armée suédoise, la décoration de l'ordre de l'Epée et les fonctions de lieutenant-colonel en service aux chevau-légers du roi. La France ne manqua pas à ses devoirs envers l'étranger qui avait fait brillamment campagne sous son drapeau. Louis XVI avait nommé Fersen colonel en second au régiment de Deux-Ponts et chevalier de l'ordre pour le Mérite militaire. En septembre 1783, Fersen fut fait colonel-propriétaire du régiment royal suédois, à la demande du roi Gustave III, qui profita de son séjour en France pour lui faire obtenir une pension de 20,000 livres, réduite à 13,000, à partir de 1788, et dont les événements, dès 1791, interrompirent le payement [1]. Enfin, dès 1783, Fersen avait reçu de

[1] C'est ici le lieu de rappeler que ces dernières faveurs furent accordées à Fersen à la suite de lettres spéciales adressées à Louis XVI et à Marie-Antoinette, en septembre 1783, et de faire honneur à M. Geffroy, qui les cite dans son ouvrage (t. 1. p. 363-364), de la double et judicieuse observation qu'elles lui suggèrent. C'est lui qui fait remarquer, à propos des démarches du père de Fersen, du comte de Creutz et de Gustave, « qu'ils n'eussent pas certainement rappelé comme ils le font, dans chaque lettre, la bien-

Washington l'ordre de Cincinnatus, que les officiers français purent porter en vertu d'une permission de Louis XVI, mais que les officiers suédois, par suite d'une défense expresse de Gustave III, plus réservé, et qui pensait, comme Joseph II, « que son métier à lui, était d'être royaliste, » durent garder dans leur tiroir.

Nous trouvons vers la même époque le comte de Fersen occupé, plus par condescendance pour les désirs paternels que par goût personnel, d'un projet de mariage qui n'aboutit point. Il s'agit de Mlle Necker, destinée à devenir bientôt si justement célèbre sous le nom de Mme de Staël. C'était à tous les points de vue un des plus beaux partis du temps, et il n'est pas étonnant que la main de cette fille unique d'un homme qui, après avoir atteint la fortune, jouissait d'une véritable réputation littéraire et touchait à la popularité, distinguée elle-même par la précocité de son esprit, le charme d'une conversation éloquente et comme inspirée, l'attrait d'une figure irrégulière mais expressive au point d'être séduisante malgré l'absence de la beauté, fut disputée par de nombreux prétendants, parmi lesquels nous trouvons jusqu'à Pitt. M. de Fersen se mit sur les rangs. Son compatriote le baron de Staël-Holstein, nommé la même année (1783) chargé d'affaires et enfin ambassadeur de Suède à Paris, lui fut préféré, et il ne paraît pas lui en avoir gardé rancune. Il écrivait à ce sujet à son père :

Vous aurez déjà vu que l'idée que j'avais eue, quant à Mlle Necker, n'aurait pu avoir lieu, quand même vous y auriez consenti, à cause de mon ami Staël, à qui cela convient parfaitement, et beaucoup mieux qu'à moi ; je n'y avais pensé que pour vous plaire, mon cher père, et je ne suis pas du tout fâché que cela ne puisse se réaliser.

Pendant les années qui précédèrent la révolution, le comte de Fersen partageait à la cour, sans éclat exceptionnel et blessant, la faveur marquée que le roi et la reine, par l'effet d'intérêts et de pressentiments politiques conformes à leur goût, témoignaient aux Suédois, artistes et grands seigneurs, — Roslin et Werthmüller, Stedingk, Staël et Fersen, — qui représentaient si brillamment en France un pays et un souverain amis. Fersen jouit plus, d'ailleurs, de l'honneur que du profit de la bienveillance royale, car il était fier et désintéressé, et les nécessités de son double service, qui tantôt l'appelaient à

veillance témoignée quelques années plus tôt par la Reine, si le scandale eût été attaché à ce souvenir » ; et à propos de la réponse de Marie-Antoinette au roi de Suède : « que la reine elle-même, loin d'observer sur le compte du jeune officier suédois une réserve qu'on aurait pu tenir pour significative, ne faisait aucune difficulté de lui accorder publiquement les éloges qu'il méritait et d'en écrire au roi de Suède. »

Stockholm, tantôt le retenaient à Versailles, ne lui permirent guère que des séjours intermittents dans cette dernière ville. Nous l'y retrouvons, pendant l'été de 1787, chargé des lettres du roi de Suède pour le roi de France. Au mois de juillet de l'année suivante, 1788, il accompagnait Gustave, en qualité de capitaine-lieutenant de ses gardes du corps, pendant sa malheureuse campagne de Finlande contre les Russes. Au mois d'octobre, sauvé par son courage autant que par l'intervention des envoyés d'Angleterre et de Prusse, des conséquences de la guerre, un moment menaçantes pour l'intégrité de son royaume, et pour la conservation même de sa couronne, Gustave III envoya le fidèle et l'habile Fersen en France, pour y surveiller ses intérêts. Tantôt retenu à Paris par cette mission délicate, tantôt appelé par ses devoirs de colonel à Valenciennes ou à Maubeuge, où son régiment tenait garnison, Fersen apporta à l'étude des premiers symptômes de la révolution l'attention d'un observateur exercé, assez ouvert et libre d'esprit pour souhaiter l'accomplissement pacifique de réformes nécessaires, tout en prévoyant des fautes et des malheurs inévitables, mais déjà trop engagé dans les intérêts de la monarchie suédoise et de sa royauté d'adoption pour avoir le cœur aussi libre que son esprit, pour être aussi impartial en ce qui touche les personnes qu'en ce qui touche les idées, pour ne pas incliner bientôt, en un mot, du côté du danger et de la résistance. Fersen n'était pas de ceux qui ne suivent que la fortune et ne voient que le succès, mais de ceux qui prennent plutôt le parti contraire. Il avait, malgré d'incontestables lumières, le cœur plus haut que la tête ; ses sentiments étaient encore plus généreux que ses pensées.

C'est ici le moment de regretter profondément, avec son biographe, la perte de son journal intime et personnel depuis l'année 1780, jusqu'au mois de juin 1791. Lorsque M. de Fersen quitta hâtivement Paris, aussitôt après avoir mis le roi et la famille royale, délivrés par ses soins, sur cette fatale route de Varennes, qu'il croyait celle du salut, il dût prendre, moins dans son intérêt que dans l'intérêt de ceux auxquels était vouée sa vie, la précaution de confier à un ami, M. de Franck, ces précieux manuscrits qu'il voulait conserver et ne pouvait emporter. Justement effrayé, après l'échec de la tentative d'évasion et le resserrement de la captivité des Tuileries, par la responsabilité d'un tel dépôt, l'ami de M. de Fersen jeta au feu ces papiers compromettants : résolution déplorable au point de vue de l'égoïste intérêt de l'histoire, du propre aveu de M. de Fersen, qui ne mettait pas de coquetterie à regretter la perte irréparable de ces renseignements oculaires, auriculaires, pris sur le vif, sur les événements du temps et les sentiments de la famille royale.

L'éditeur des précieuses *Reliquiæ* du comte de Fersen a cherché à suppléer à cette lacune par quelques extraits de la correspondance de ce temps, entre Fersen et son père, qui sont pour ajouter à ces regrets, car ils permettent de mesurer la valeur de ce que nous avons perdu. De ces lettres intéressantes, où les progrès de la Révolution, dans ce qu'elle eut de hâtif, d'impatient, de brutal, sont observés et décrits avec une lucidité sans optimisme, une clairvoyance sans illusions ; nous ne détacherons que quelques passages relatifs au rôle de plus en plus militant de la reine, et de celui qui s'est fait spontanément, discrétement, en dissimulant jusqu'à son ambition d'être utile, son champion et comme son chevalier. Nous ne parlerons ni des séditions militaires et populaires de Paris et de Valenciennes, où Fersen, en ce qui le concernait comme chef d'un régiment, se montra nettement et courageusement partisan des moyens répressifs, et nous arrivons aux journées néfastes des 5 et 6 octobre, où il fut témoin et acteur.

Paris, le 9 *octobre* 1789. — Tous les papiers publics vous instruiront, mon cher père, de ce qui s'est passé à Versailles le lundi 5 et le mardi 6, et de l'arrivée du roi à Paris avec toute la famille royale. J'ai été témoin de tout, et je suis revenu à Paris dans une des voitures de la suite du roi ; nous avons été six heures et demie en chemin. Dieu me préserve de jamais voir un spectacle aussi affligeant que celui de ces deux journées ! Le peuple paraît enchanté de voir le roi et sa famille. La Reine est fort applaudie, et elle ne peut manquer de l'être, quand on la connaîtra et qu'on rendra justice à son désir du bien et à la bonté de son cœur.

C'est ici précisément que se place une calomnie qui a essayé en vain, sous le patronage unique des *Mémoires* d'un étranger, lord Holland, de ternir l'honneur de la reine et du comte de Fersen, sans s'inquiéter des invraisemblances choquantes qui la démentent. Les accusations les plus absurdes ne sont pas celles qui font le moins bien leur chemin. Lord Holland n'a pas craint d'écrire, si toutefois ce passage des *Mémoires* publiés après sa mort est bien de lui, ce qu'on a peine à croire, les quelques lignes qui suivent :

Mme Campan avoua (sous la Restauration) à des personnes qui me l'ont répété, un fait curieux ; c'est que Fersen était dans le boudoir ou la chambre à coucher de la Reine, tête à tête avec Sa Majesté, dans la nuit du fameux 6 octobre. Il échappa aux regards avec bien des difficultés sous un déguisement que lui procura Mme Campan.

Des assertions indignes de l'histoire, indignes même du pamphlet, ne méritent pas une longue réfutation. Nous nous bornerons à faire

remarquer, à l'appui des contradictions flagrantes qui existent entre une telle imputation et tous les récits, sans exception, des journées d'octobre 89, aujourd'hui connues minute par minute pour ainsi dire, et dans leurs moindres détails, que l'allégation de lord Holland ne repose sur aucun fondement. Il invoque le témoignage de Mme Campan, et suppose celui de M. de Talleyrand, dont le sourire énigmatique a plus d'une fois laissé croire ce qu'il ne croyait pas lui-même. Lorsque parurent les *Mémoires* de lord Holland, ni Mme Campan, ni le prince de Talleyrand n'étaient de ce monde. Ses assertions ne purent donc recevoir le châtiment d'un démenti direct. Mais M. de Bacourt, éditeur si autorisé de la *Correspondance du comte de La Marck et du comte de Mirabeau*, investi par la confiance de M. de Talleyrand du dépôt de ses *Mémoires*, leur a opposé une réfutation tirée des témoignages indirects du comte de La Marck, du prince de Talleyrand et de Mme Campan, que nul n'avait plus que lui qualité pour invoquer. Voici ses conclusions, aussi décisives en faveur de Marie-Antoinette, que justement sévères à l'égard de son calomniateur.

La calomnie a voulu répandre des soupçons injurieux pour la reine Marie-Antoinette sur les motifs du dévouement que M. de Fersen témoigna à la famille royale de France, et que son caractère chevaleresque suffirait seul pour expliquer... Un ouvrage récemment publié en Angleterre sous le titre de *Souvenirs de lord Holland*, reproduit cette accusation contre la reine Marie-Antoinette dans des termes si choquants et avec des détails si peu vraisemblables, qu'on a peine à y reconnaître le feu lord Holland. Ainsi on ne craint pas d'avancer, sur le témoignage supposé de M. de Talleyrand, que Mme Campan aurait avoué que c'était elle-même qui avait fait échapper M. de Fersen de la chambre à coucher de la Reine, dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789 ; or, Mme Campan, dans ses *Mémoires*, dont nous avons vérifié le manuscrit de sa main, déclare positivement qu'elle n'était point à Versailles ce jour-là, et que son mari, M. Campan, appelé par son service dans les appartements de la Reine, y resta jusqu'à une heure du matin pour défendre Sa Majesté contre les attaques des assassins qui la menaçaient. La malveillance la plus extrême pourra-t-elle soutenir comme vraisemblable que ce fut une pareille nuit que la Reine eût choisie pour une entrevue avec M. de Fersen? Le prince de Talleyrand, dont la mémoire était restée si sûre et si fraîche, et qui, d'ailleurs, avait conservé avec Mme Campan trop de relations pour ne pas être bien informé, n'a jamais pu, à aucune époque, tenir à lord Holland le langage qu'on lui prête ; et si l'auteur des *Souvenirs* a pu laisser sa plume s'égarer dans des pages si peu dignes de son caractère et de sa renommée, on doit regretter qu'il ait

trouvé un éditeur assez peu soigneux de sa mémoire pour publier un pareil récit [1].

M. Geffroy et le propre éditeur et traducteur des *Souvenirs de lord Holland*, M. François Barrière, s'associent pleinement à ces conclusions [2].

A la fin de l'année 1789, le comte de Fersen était à Valenciennes, à la tête de son régiment, maintenu dans le devoir, occupé à rétablir énergiquement l'ordre troublé par une émeute, quand il reçut de son souverain, Gustave III, la mission difficile — qu'il considéra comme une récompense à cause de cela — d'aller à Paris pour y suivre, sur leur théâtre même, la marche des événements, en qualité d'observateur de confiance, et d'intermédiaire secret, seul avoué en tout, des rapports épistolaires et politiques du roi de Suède avec le roi et la famille royale.

C'est vers la fin de janvier 1790 que commença cette mission qui ne devait finir (à Paris) qu'au mois de juin 1791. Nous croyons devoir citer les quelques lignes suivantes de la lettre, en date du 7 janvier 1790, à Aix-la-Chapelle, par laquelle Fersen accepte le mandat confidentiel et périlleux qui lui est offert, et en remercie le roi [3].

... Il n'y a qu'une guerre intérieure ou extérieure qui puisse rétablir la France et l'autorité royale ; mais comment faire, tant que le Roi est prisonnier à Paris ? C'était une fausse démarche de s'y être laissé mener ; maintenant il faut tâcher d'en sortir, et la déclaration donnée par le roi au mois d'octobre, qu'il était libre, et que, pour le prouver, il irait au printemps visiter les provinces, cette déclaration est un bon prétexte pour en sortir ; mais il faut auparavant laisser faire à l'Assemblée toutes ses sottises. S'il sort une fois de Paris, il doit naître un nouvel ordre de choses ; si on l'en empêche, sa captivité sera bien prouvée aux provinces, et même dans ce cas, il doit y avoir un grand changement. Son parti est déjà fort grossi dans l'Assemblée et dans les provinces, et le courage, la fermeté et la bonne conduite de la reine ont beaucoup ramené de gens à elle...

... La manière noble, sensible et généreuse dont V. M. s'explique sur la situation du roi et de la reine de France, est digne d'elle : tout le monde partage le même sentiment d'indignation, mais on n'ose rien entreprendre de peur de les compromettre, et on ne paraît attendre, pour se déclarer, que le moment où ils seront hors de Paris. Les lettres

[1] T. I, p. 294 de la *Correspondance entre le comte de La Marck et Mirabeau.*

[2] Geffroy, t. I, 364-365. *Souvenirs de lord Holland,* édition Barrière — Firmin Didot, p. 15-17.

[3] *Le comte de Fersen et la cour de France,* t. I, p. 74-76.

que V. M. leur écrit ne peuvent que les toucher ; on est toujours plus sensible, quand on est malheureux. La commission dont V. M. a bien voulu me charger est trop agréable pour que je ne tâche de les remettre moi-même...

Nous ne pourrions pas trouver une meilleure transition que cette lettre de Fersen lui-même pour aborder l'épisode principal de sa vie et le vrai titre de gloire, auprès de tous les nobles cœurs, de ce grand courtisan du malheur. On voit par cette lettre, ce qu'il n'est pas indifférent de noter, que dès le mois de janvier 1790, Fersen était entièrement gagné, de cœur encore plus que d'esprit, à la cause qu'il allait honorer par un dévouement qu'on abaisserait en le disant romanesque, et qui fut héroïque; et que, déjà, il ne voyait plus pour le roi, sa famille et la monarchie elle-même, d'autre salut que dans une fuite à la frontière, sous la protection des troupes fidèles, et avec l'appui, au besoin, d'une intervention extérieure. C'était le plan de Mirabeau plus tard, moins ce dernier point peut-être; car si Fersen était étranger et rêvait pour son roi le grand rôle de libérateur, Mirabeau était Français; et moins encore par patriotisme que par ambition et par orgueil, il avait de la répugnance pour cette ressource suprême et désespérée d'une médiation de l'Europe, qui eût été un aveu d'impuissance. Fersen, plus modeste et qui ne pensait pas que ce fut assez du poids d'un homme pour faire pencher la balance en faveur de la contre-révolution, ni qu'en tout cas il pût être cet homme, n'ayant que la force d'un peu d'intelligence et de beaucoup de dévouement, se ralliait plus volontiers à l'idée d'une intervention de l'Europe dans nos affaires ; il ne devait pas tarder à reconnaître, à force de déceptions, que ce n'était là encore qu'un expédient chimérique et stérile, et cette leçon, politiquement et moralement, a son prix : il est bon que l'on sache que les nations, que les monarchies, ne peuvent être sauvées que par elles-mêmes.

M. de Lescure.

La suite prochainement.

LE PRINCE ALBERT[1]

Les deux premiers volumes de la *Vie du prince Albert* nous avaient apporté la meilleure, la plus agréable, et, l'on n'en peut douter, la plus exacte des biographies[2]. Aujourd'hui c'est un livre d'histoire que M. Martin nous donne. Le prince, développé par l'âge, mûri par les événements, entre avec énergie dans le rôle politique, effacé, mais réel, auquel la Providence l'avait destiné. Le changement de ton, de manière, de point de vue, est si brusque, si complet, si frappant dans l'ouvrage, qu'on s'étonne même et qu'on en cherche la cause; on croit la voir dans le retour, pour l'Angleterre, d'une situation politique dans laquelle le prince avait pris une attitude décidée. Il est permis de croire que la reine, fidèle à la pensée de son époux, a saisi l'occasion d'une publication faite par son ordre, pour remettre cette pensée sous les yeux des hommes d'Etat anglais, au moment où les événements qui s'accomplissent en Orient ramènent la diplomatie anglaise à vingt-quatre ans en arrière. On dit qu'elle a remis elle-même le nouveau volume à son premier ministre avec un significatif sourire; et si l'on songe au chevaleresque dévouement de M. Disraéli pour la reine, à l'admiration qu'il a exprimée pour son bon jugement et pour son aptitude aux affaires; si l'on rapproche cette circonstance du goût que lord Beaconsfield a lui-même pour l'initiative personnelle et pour la politique à déterminations soudaines, on verra, sans doute, dans l'apparition opportune d'un long mémorial de la guerre de Crimée, sous le nom de vie du prince-époux, l'intention de montrer que les sentiments de la cour sont demeurés les mêmes en 1877 qu'en 1854.

Le prince Albert était dans l'habitude de beaucoup étudier et de beaucoup écrire, c'est peut-être dans les *cinquante volumes in-folios* de lettres et de mémorandums laissés par lui, que les historiens trouveront le plus de documents, le plus de données précieuses,

[1] *Life of the prince Consort*, par M. Théodore Martin, vol. III, 1877.
[2] Voir le numéro du *Correspondant* du 25 novembre 1876.

pour écrire l'histoire du règne. Sans doute, dans un pays constitutionnel comme l'Angleterre, la part réservée au souverain dans la direction des affaires n'est point la part vraiment effective, mais, s'il est doué de talents politiques, son influence est considérable parce qu'elle s'exerce d'une façon suivie sur les ministres, instruments de la majorité parlementaire. Une force petite, mais continue est singulièrement efficace. Avoir longtemps pratiqué le gouvernement, même d'une façon presque passive, donne un puissant avantage; et l'on peut dire des souverains en Angleterre, ce que l'on dit en France des hiérarchies administratives : « Les ministres passent, les bureaux restent. » Le prince Albert avait, à un degré remarquable, le caractère et la tournure d'esprit de son oncle Léopold, roi des Belges. Son goût et son génie des affaires triomphaient des obstacles que la Constitution mettait à leur exercice, ou plutôt transformaient ces obstacles en moyens avantageux. La responsabilité royale, à quelque degré qu'elle existât, eût atteint le prince-époux avant même d'atteindre la reine; au contraire, placé comme il l'était, il a pu travailler pendant plus de vingt ans avec les ministres, servir de trait d'union entre eux, représenter le lien d'une pensée suivie, et partager, sinon officiellement, du moins d'une façon très-réelle et non dissimulée, le rôle bienfaisant de la souveraineté. Si, aujourd'hui encore, l'exposé circonstancié qu'il a laissé de la politique nationale à l'égard de la Russie, à l'époque de la dernière crise, agit, comme il doit le faire dans une certaine mesure, sur l'esprit public, on pourra dire que l'influence politique du prince Albert s'est exercée pendant un demi-siècle sur les plus grandes affaires de l'Europe.

I

Unies comme le sont toutes les familles régnantes du monde civilisé, par les liens du sang ou du mariage, les guerres entre puissances européennes sont, plus encore pour les souverains que pour les sujets, une source féconde de douleurs. Les correspondances entre parents sont ralenties, et ce qui remplit le plus les esprits est justement ce qu'on ne dit jamais. Quand, au commencement de 1854, les relations diplomatiques s'envenimèrent entre l'Angleterre et la Russie, la belle-mère du prince Albert, la duchesse douairière de Cobourg, était russe de sentiments; c'était la fille du duc Alexandre de Wurtemberg, frère de la mère de l'empereur de Russie; elle était donc cousine germaine de ce dernier; elle était née et avait été élevée à Saint-Pétersbourg; sa manière de sentir était toute natu-

relle, et le prince Albert qui entretenait avec elle les relations les meilleures et les plus affectueuses, lui écrivait en ces termes :

Depuis ma dernière lettre, ce monde d'iniquités est entré en dispute et en lutte. La guerre est sur le point d'être formellement déclarée ! La guerre aura lieu ! J'en suis affligé pour vous, car je vous pardonne d'être Russe de cœur. Tout ce que je vous demande, en retour, c'est de me pardonner de même, si je suis animé de sentiments tout contraires, et si je demande au ciel de donner à l'empereur la juste rétribution des maux qu'il attire sur l'Europe par son obstination ! Il fallait que je vous le dise pour mon honneur et pour me mettre en paix avec moi-même par ma sincérité. Nous n'en parlerons plus ! Je serai calme pendant cette lutte funeste, qui nous a, par avance, désolés tous, et je ne souffrirai point, si je puis l'empêcher, qu'elle mette le trouble dans notre famille, comme je sais que, malheureusement, elle l'a déjà mis dans tant d'autres.

Les chagrins personnels que la guerre entre la Russie et l'Angleterre causaient, en 1854, aux princes des familles régnantes, étaient légers en comparaison de ceux qui viendraient aujourd'hui, en pareille occurrence, déchirer le cœur de la reine Victoria. Les trois maisons de Romanow, des Hohenzollern et de Brunswick-Hanovre, ne forment plus qu'une seule famille ; et si le martyr moral qui résulte des affections détruites, des sentiments blessés, n'était pas, le plus souvent, une des épines de la couronne, on pourrait croire qu'une union aussi étroite des souverains de Russie et d'Angleterre, garantirait la paix européenne. Malheureusement la lutte pour l'existence est sans pitié entre les nations comme entre les individus. Déjà, en 1856, lord Clarendon proclamait hautement que les attachements personnels de la reine ne seraient point mis en balance avec les intérêts anglais, et cette théorie politique élémentaire n'a jamais été démentie. C'était à propos du mariage de la princesse royale d'Angleterre avec l'héritier présomptif de la couronne de Prusse. A ce moment la Prusse, qui avait gardé pendant la guerre une neutralité bienveillante, et plus que bienveillante même, pour la Russie, demandait à être représentée dans les conférences ouvertes pour la paix, afin de continuer à peser en sa faveur dans la balance, et Napoléon III disait à ce sujet à l'ambassadeur d'Angleterre :

Je m'embarrasse fort peu pour ma part des difficultés que la Prusse peut chercher à nous susciter pendant les négociations. Je n'ai dans cette circonstance rien à démêler avec elle. Mais vous, vous avez des raisons de chercher à lui plaire.

Lord Clarendon demanda à quelles raisons l'empereur faisait allusion ; celui-ci répondit que la reine devait souhaiter d'être en bons termes avec le père et l'oncle de son futur gendre.

Votre Majesté s'abuse, dit lord Clarendon. Jamais la reine ne laissera ses sentiments privés prendre le pas sur les intérêts de son peuple. La reine d'Angleterre sait que la Prusse, après la conduite qu'elle a tenue pendant la guerre, ne peut être admise aux conférences qu'après que les points importants auront été réglés, et seulement à titre de courtoisie. Elle regarderait la complaisance, en pareil cas, comme un encouragement donné à l'immoralité politique.

L'empereur repartit :

Savez-vous que c'est très-beau cela ! Je suis bien aise que vous me l'ayiez dit[1].

On se convaincra par ce passage, publié il y a un mois à peine, avec l'autorisation de la reine, qui révise et qui annote elle-même l'ouvrage de M. Martin, que si nous n'avions d'autres garants de la paix que ses affections personnelles, nous pourrions voir ses convictions politiques en triompher par l'effort habituel de son courage. Mais d'autres considérations que celles tirées des sentiments de famille décideront de l'attitude de l'Angleterre ; et malgré la vigueur morale de la reine, malgré les entraînements du vieux parti dévoué aux seuls *british interests*, malgré l'inclination de M. Disraéli lui-même, des conditions nouvelles viendront probablement interrompre la tradition de la politique anglaise.

Ce n'est certainement pas un des traits les moins curieux de la situation actuelle, que l'embarras dans lequel lord Beaconsfield doit se trouver avec son propre passé. Tous ceux dont les souvenirs peuvent remonter à vingt-cinq ans, se rappellent que lord Aberdeen était président du Conseil quand la guerre fut résolue, non contre son avis, mais tout au moins contre son inclination. A ce moment, le duc de Newcastle était secrétaire au département de la guerre ; et c'était M. Disraéli, qui, se tenant au premier rang du parti national et patriotique dans la Chambre des communes, chargeait vigoureusement les ministres, accusés par les chauvins d'Angleterre de mollesse et de timidité dans la conduite de la guerre. Plus tard, c'est-à-dire en 1855, et pendant que les négociations de paix se continuaient au bruit du canon, ce fut encore M. Disraéli qui, le 24 mai, proposa la résolution suivante :

[1] Lettre de lord Clarendon à la reine, du 25 mars 1856.

La Chambre ne peut se séparer avant d'avoir exprimé son mécontentement pour l'ambiguïté du langage et l'irrésolution de la conduite du ministère dans la grande question de la paix ou de la guerre. Elle croit devoir déclarer que son intention est de prêter son énergique appui à Sa Majesté, afin qu'elle puisse, conjointement avec ses alliés, soutenir et continuer la guerre, jusqu'à ce qu'elle obtienne une paix honorable et des garanties solides pour l'Angleterre.

En soutenant sa motion, l'orateur ajoutait que lord Russell avait, comme ministre des affaires étrangères et comme plénipotentiaire, compromis, par sa faiblesse, les intérêts de la nation; que le gouvernement ne méritait pas moins le blâme; qu'il avait été incertain et vacillant, comptant d'abord sur l'alliance de l'Autriche et ensuite sollicitant ses bons offices comme médiatrice :

Il est temps, disait-il, de mettre fin à ces *négociations morbides* qui ne peuvent qu'inspirer la défiance à nos alliés, à nos généraux, à notre armée, à notre aristocratie. Je suis opposée à ce principe qu'il faut laisser toujours une porte ouverte. Je dis au contraire, fermez la porte! afin que ceux qui veulent entrer soient forcés de frapper et de demander qu'on leur ouvre.

Pendant deux heures et demie, ajoute le biographe, M. Disraéli tint la Chambre sous le charme de sa parole sarcastique et colorée, et les applaudissements qui couvrirent ses paroles belliqueuses prouvèrent que l'opinion était avec lui [1].

M. Martin nous semble prendre ici, pour une manifestation de l'opinion publique d'une valeur indiscutable, l'enthousiasme que l'éloquence patriotique a toujours le privilége de faire naître. Il y avait, au contraire, dès cette époque, deux camps distincts dans le pays sur la question de la paix ou de la guerre. D'une part, et sans parler de MM. Bright et Cobden, représentants toujours pacifiques de l'école de Manchester, M. Gladstone, lord John Russell, lord Aberdeen lui-même, — après qu'il eut quitté le ministère, — conseillaient d'accepter les premières concessions de la Russie, telles qu'elles résultaient de son adhésion aux propositions de l'Autriche; d'autre part, la reine, M. Disraéli, l'aristocratie territoriale et militaire, et avec elle la partie la plus saine du vieux peuple anglais, étaient pour continuer les sacrifices de la guerre jusqu'au triomphe complet de la politique nationale. Le prince Albert était la cheville ouvrière et comme le secrétaire de ce parti courageux. Plus Anglais qu'un Anglais même, oubliant ses liens avec l'Allemagne, et, par

[1] T. III, p. 284.

l'Allemagne, avec la Russie, il s'était donné corps et âme aux intérêts de sa nouvelle patrie, de la patrie de ses enfants. Il écrivait tous les jours des mémoires faits pour servir de guides aux ministres; il prodiguait aux généraux les encouragements de la reine; il cultivait personnellement l'alliance française par sa visite aux camps de Boulogne et de Saint-Omer, quoiqu'il fut évident, par sa réserve plus que par ses paroles, que cette partie de sa tâche lui était la moins agréable. M. Martin a choisi dans les « cinquante volumes in-folios de manuscrits », mis entre ses mains par la reine, quelques fragments de lettres et de mémorandums écrits de la main du prince, qui nous montrent pleinement sa pensée, et qui rendent témoignage de la franchise avec laquelle il a toujours su — car c'était là une des qualités les plus marquées de sa nature — soutenir ses opinions et son avis.

Buckingham Palace, 25 avril 1855.

Le point sur lequel nous avons cru devoir rompre les négociations, c'est la troisième condition de paix proposée par l'Autriche et acceptée par la Russie. La formule est celle-ci : « Mettre fin à la prépondérance de la Russie dans la mer Noire. »

Accepter une telle formule, ce serait admettre que cette prépondérance existait avant la guerre de 1854.

Réduire la flotte russe dans la mer Noire à ce qu'elle était en 1853, ce serait perpétuer et légaliser la prépondérance de la Russie, ce qui est un développement inacceptable du troisième point.

L'offre que fait l'Autriche de s'engager à prendre les armes dans le cas où les armements russes dans la mer Noire deviendraient *trop considérables*, est sans valeur pour les belligérants, lesquels n'ont point l'intention d'établir des *casus belli* pour l'avenir, mais d'obtenir dans le présent des garanties pour faire la paix.

Et dans un autre mémorandum, mis dans les mains de lord Clarendon, le prince disait :

La paix, pour être satisfaisante et durable, doit répondre complétement au but pour lequel la guerre a été entreprise. Ce but a été de mettre enfin un terme à cette politique d'envahissements qui menace l'intégrité de l'empire ottoman, et en même temps l'équilibre européen. Les moyens dont se prévaut cette politique sont au nombre de cinq : 1° Le protectorat des chrétiens de Turquie; 2° l'exclusion du commerce européen de la mer Noire et la fermeture des bouches du Danube; 3° la création d'une marine militaire à Sébastopol, qui, n'ayant pas de raison d'être comme force défensive, ne peut signifier que l'agression; 4° l'annexion déguisée des Principautés à la Russie; 5° l'as-

servissement des tribus du Caucase, sous prétexte de maintenir l'ordre et la paix dans les montagnes.

Si tels sont les moyens par lesquels la Russie compte faire triompher une politique nuisible aux intérêts de l'Europe, notre devoir est de ne faire la paix que du jour où, par des garanties solides, ces moyens auront été réduits à néant.

Dans sa correspondance avec le roi des Belges, le prince Albert ne se montrait pas moins pénétré du droit de l'Angleterre. Ses lettres à Stockmar sont encore plus explicites. Ce dernier était moins éloigné que Léopold d'approuver la guerre, et d'entrer dans les idées du prince; aussi l'intimité entre le ménage royal d'Angleterre et le vieux conseiller ne fut-elle pas un instant troublée. On n'oserait affirmer qu'il en fût tout à fait de même entre le prince Albert et son oncle, le roi des Belges; une nuance de froideur se glisse, à leur insu peut-être, dans les lettres qu'ils échangent à cette époque. Le prince, devenu homme, n'incline plus, comme par le passé, son opinion devant celle du Salomon de l'Europe. Pour répéter la remarque de M. Martin, « l'élève est devenu maître à son tour, et il défend ses vues en maître. »

C'est surtout au sujet de l'attitude de la Prusse, avant et pendant la guerre, qu'éclate le sourd dissentiment de l'oncle et du neveu. La destinée aura voulu que la situation de l'Angleterre, vis-à-vis des puissances continentales — la France exceptée — fut exactement la même en 1877 qu'en 1854.

Pendant toute la période préliminaire de la crise, l'Angleterre s'était flattée d'obtenir contre la Russie le concours diplomatique de l'Autriche et de la Prusse. Mais au commencement de 1854, la politique de cette dernière puissance commença à pencher visiblement vers l'alliance russe, et le prince, écrivant au mois de mars au baron Stockmar, s'exprimait à ce sujet en ces termes :

Les complications européennes deviennent, grâce à la conduite que suit le roi de Prusse, extrêmement périlleuses pour l'Allemagne. Il s'est depuis quinze jours montré très-favorable à la Russie, et Bunsen est tout à fait démonétisé ici. Après avoir fait beaucoup d'étalage de la bonne volonté de son gouvernement pour les puissances occidentales, et nous avoir même excités à « pousser notre pointe », il s'est, depuis que son souverain a changé de front, subitement tourné contre lord Clarendon, et a mis dans ses entretiens avec lui une sorte d'aigreur et de violence. « La Prusse ne peut pas se laisser mener, » lui a-t-il dit, et il a ajouté mille autres choses de cette espèce. On est ici fort irrité contre la Prusse, et ce n'est pas sans motifs.....

Le 29 juillet, le prince, dans une autre lettre à son ami, s'exprime à l'égard de la Prusse avec la plus rude franchise :

La conduite de la cour de Berlin est vraiment révoltante, dit-il, et tous les hommes politiques que nous avons ici en viennent à mépriser le roi. Je ne crois pas pourtant que l'Autriche ait à craindre en ce moment quelque chose de lui, comme elle le prétend, pour excuser, sans doute, son attitude expectante.

Dans l'intervalle, le roi de Prusse avait adressé à la reine d'Angleterre deux lettres qui motivaient, aux yeux du prince, la sévérité de ces jugements. Une de ces lettres avait un caractère officiel, et reçut une réponse officielle aussi. L'autre, écrite sur le ton d'une communication privée, alla au cœur de la reine, et ce fut, dit le biographe, par un mouvement rapide et spontané, que, prenant sur le champ la plume, elle y répondit elle-même avec cet accent que donnent seuls les espérances déçues et les sentiments blessés. Quoique sa lettre soit longue, nous allons la traduire, parce qu'elle montre chez la reine d'Angleterre cette supériorité d'esprit qui vient de la droiture du cœur, et parce qu'il s'y trouve, dans notre siècle de gouvernements démocratiques et parlementaires, comme un reflet de l'antique grandeur des rois, alors qu'ils représentaient à eux seuls, vis-à-vis les uns des autres, les intérêts, les affections, et l'honneur de leur pays.

Je sais, avait écrit le roi de Prusse, que l'empereur de Russie a envoyé à Vienne des propositions préliminaires de paix, et que ces propositions ont été repoussées par la conférence des plénipotentiaires. Mais là où cesse l'action de la diplomatie commence l'action personnelle du souverain. Le moment est solennel. Les destinées d'un quart du monde civilisé sont en jeu sur un coup de dés. Si Dieu n'a pitié de nous, nous allons voir une guerre dont les conséquences ne peuvent être prévues, et pour quels motifs?

C'est une chose à remarquer, en effet, que depuis longtemps l'Angleterre est devenue comme honteuse du mobile qui la pousse à mettre l'Europe en conflagration. Qui parle du Turc à présent! Ce dont il s'agit, c'est de détruire ce qu'on est convenu d'appeler la prépondérance de la Russie! Fort bien! Cependant, moi, son voisin, je n'ai jamais souffert de cette prépondérance; je n'y ai jamais cédé, et l'Angleterre en a souffert moins encore que moi. Il s'agit donc de combattre non pour un fait mais pour une idée? Or, la loi de Dieu permet-elle aux puissances de faire la guerre pour une idée? C'est là un doute qui me porte à supplier Votre Majesté, au nom du Prince de la paix, d'accepter les propositions de la Russie... Oui, qu'Elle ordonne à ses

ministres de les examiner à fond et dans un esprit pacifique; de séparer ce qui leur semblera le bon grain de l'ivraie, et de négocier sur cette base! Je sais que l'empereur de Russie désire ardemment la paix. Que Votre Majesté fasse un pont à son honneur, principe de sa vie, et il y passera en louant Dieu de toute son âme! C'est moi qui en suis garant.

Votre Majesté me permettra-t-elle de dire, en finissant, un mot de la Prusse et de moi-même? Je suis décidé à garder la plus complète neutralité, et, je suis fier de le dire, mon peuple et moi n'avons qu'une seule et même pensée : Qu'avons-nous affaire du Turc? Qu'il vive ou qu'il meure, en quoi cela intéresse-t-il l'industrieux habitant des bords du Rhin, ou le fermier de Riesengebirg?... L'empereur, lui, est un noble prince qui ne nous a jamais fait de mal. Le comte Grôben, mon envoyé, arrivât-il trop tard à Londres, la guerre fut-elle déjà déclarée, je ne perdrais pas encore tout espoir. On a souvent déclaré la guerre, sans en être venu aux batailles. Que le Seigneur en décide!

La reine était à son château d'Osborne, seule avec son époux et les princes; aucun de ses ministres ne se trouvait auprès d'elle quand cette lettre lui parvint. Sans hésitation, elle s'assit à sa table à écrire, et d'un trait répondit :

Osborne, 17 mars 1854.

Mon cher frère, le général comte von Grôben m'a remis les lettres officielles et particulières de Votre Majesté. Je charge votre fidèle messager de vous porter ma double réponse. Il vous dira verbalement ce que je ne puis vous dire qu'imparfaitement par écrit; il vous exprimera le profond regret que j'éprouve de ce qu'après avoir, jusqu'à présent, marché loyalement la main dans la main, nous nous séparions au dernier moment, et cela sans que j'en puisse comprendre la cause...

Les propositions récentes de la Russie ont été rejetées par la conférence de Vienne, non parce qu'elles n'étaient pas exactement conformes au programme des puissances représentées, mais parce qu'elles lui étaient diamétralement contraires. L'envoyé de Votre Majesté a pris part à la décision de la conférence, et je ne puis admettre la ligne de démarcation que Votre Majesté trace, quand Elle dit : « Là où cesse l'action diplomatique commence l'action personnelle du souverain. » Ce que fait mon ambassadeur, il le fait en mon nom, et je me considère comme engagée d'honneur par ses paroles, parce que c'est moi qui les lui ai dictées.

Les conséquences épouvantables des guerres me sont aussi pénibles à prévoir qu'à Votre Majesté. Je sais également que l'empereur de Russie ne désire pas la guerre; mais si quelqu'un la fait, comme Votre Majesté le dit, « pour une idée », n'est-ce pas lui! Et n'est-ce pas cette

idée qui a donné à une première contestation, au sujet d'une clef de porte de mosquée, les proportions d'une question européenne?

Votre Majesté me demande d'examiner l'affaire à fond, dans un esprit de paix, et de faire un pont à l'honneur impérial... Tout ce que la diplomatie possède de ressources a été mis en œuvre pour construire ce pont! Les projets de notes, les conventions, les protocoles, sont sortis des chancelleries par douzaines, et l'on peut dire que l'encre qui a été versée dans cette affaire, pourrait former une seconde mer Noire. Tous ces efforts sont venus échouer contre l'inébranlable volonté personnelle de votre impérial beau-frère.

Quand Votre Majesté me dit qu'elle entend garder la neutralité parce que le sort du Turc la touche peu et que l'empereur de Russie ne lui a jamais fait de mal, je m'étonne et je ne puis comprendre. Un semblable langage me semblerait naturel dans la bouche des rois de Hanovre ou de Saxe. Mais jusqu'à ce jour, j'ai regardé la Prusse comme une des grandes Puissances qui, depuis 1815, sont garantes des traités, gardiennes du droit, protectrices de la civilisation, arbitres suprêmes des nations; j'ai toujours été, pour ma part, pénétrée des devoirs sacrés que Dieu leur avait imposés, et j'ai senti que ces devoirs ne pouvaient cesser dans l'épreuve et le danger. Si vous renoncez à vos obligations, mon cher frère, vous renoncez du même coup au rang que la Prusse occupe en Europe. Si votre exemple était, malheureusement, suivi, la civilisation européenne deviendrait le jouet des vents; le bon droit serait, désormais, sans champion, l'opprimé ne trouverait plus d'arbitre.

Que Votre Majesté ne suppose pas qu'en parlant ainsi, je compte la faire changer de détermination. Je parle d'abondance de cœur. Celle qui vous écrit est une sœur dévouée, qui ne se pardonnerait pas, à cette heure solennelle, de ne vous avoir point ouvert son âme. Je suis si loin de vouloir vous persuader de changer de dessein, que rien ne m'a peinée davantage que le soupçon que m'a exprimé de votre part le général von Gröben, que l'Angleterre voulait vous séduire en vous offrant certains avantages. Ne suffit-il point, pour prouver l'erreur de cette supposition, de rappeler que les puissances contractantes se sont engagées *à ne point chercher à obtenir d'avantages pour elles-mêmes pendant la guerre*, et que Votre Majesté a donné une preuve irrécusable de son désintéressement, en apposant sa signature à ce traité?

Mais concluons. Vous croyez que la lutte peut encore être évitée, et moi, malheureusement, je ne puis douter que les hostilités suivront bientôt la déclaration de guerre qui a été faite. Les mots de Shakespeare :

Prends garde d'engager la querelle ; mais si tu l'engages, conduis-toi de façon à ce que ton adversaire en redoute l'issue, sont profondément gravés

dans les cœurs anglais. Il est triste de devoir les rappeler là où l'amitié personnelle qu'on ressent pour un souverain, l'estime sincère qu'on a pour lui, devraient pouvoir, seules, prévaloir.

Quels ne doivent pas être les sentiments de Votre Majesté, en les entendant redire au sujet d'un bien-aimé beau-frère, que, malgré toute votre tendresse, vous ne pouvez décharger du crime d'avoir, par sa conduite arbitraire et passionnée, attiré de telles calamités sur le monde !

Que Dieu vous ait en sa garde !

Albert et moi, nous offrons à la chère reine notre plus tendre souvenir et je reste,

Mon cher frère, de Votre Majesté la fidèle sœur et amie.

VICTORIA, Reine.

On ne peut méconnaître dans l'accent de ces lettres un profond sentiment de la responsabilité morale qui pèse sur les rois, même dans le gouvernement parlementaire. C'est là ce qui donne à ces documents, à la fois intimes et publics, leur valeur et leur noblesse, indépendamment de l'intérêt historique que vient raviver aujourd'hui la parité des situations pour la reine d'Angleterre et, jusqu'à un certain point, pour la Prusse. On est également frappé du sens pratique, de la raison vigoureuse de la jeune reine, lesquels font contraste avec la faible logique de son royal correspondant. Et sans pouvoir abonder dans son sens avec la chaleur d'âme qui distingue naturellement un plaidoyer *pro aris et focis*, on ne peut qu'être touché — comme le fut, dit-on, lord Clarendon, quand on lui remit une copie de cette lettre — de tant d'élévation de sentiments.

Le prince Albert — et c'est là un des souvenirs qui doivent agir aujourd'hui avec le plus de force sur l'opinion de la reine — était l'homme d'Angleterre le plus convaincu de la sagesse de la guerre. Quelques mois après l'échange des lettres que nous avons citées — le 23 octobre 1854, — il écrivait au prince de Prusse (aujourd'hui empereur de l'Allemagne), sur un ton que les souverains s'interdisent entre eux, mais que peuvent prendre des princes irresponsables, placés seulement près du trône :

L'heure est tellement critique, et me paraît si décisive pour l'avenir de la Prusse, que je ne puis m'empêcher de vous écrire. Je joins ici (sous le sceau du secret) copie d'une lettre que j'ai adressée au roi de Prusse il y a deux mois. Toutes les craintes que j'y exprimais se sont réalisées. La France est tous les jours plus aigrie contre la Prusse, qu'elle considère comme la seule amie de la Russie et la regarde comme

l'unique obstacle à l'union de l'Europe, union qui mettrait promptement fin à la guerre. Beaucoup du meilleur sang anglais a déjà été répandu; et les hommes, comme les bêtes, quand ils ont vu le sang, sortent complétement d'eux-mêmes. Sinope nous a tout à coup transformés de négociateurs en soldats. Alma et Sébastopol ont substitué à la question d'Orient la question russe...

... Le meilleur moyen d'éviter la conflagration de l'Europe serait que l'Autriche entrât franchement dans l'alliance, et c'est ce que la politique prussienne s'applique à empêcher... On devrait pourtant comprendre en Allemagne que plus grande sera la part d'action laissée à la France dans la guerre actuelle, plus élevées seront les prétentions qu'elle pourra émettre quand cette guerre sera terminée, et plus nous serons obligés, en justice, de tolérer ces prétentions, si contraires que nous puissions leur être dans le fond de notre cœur. Or, quel est le pays qui a jamais été, autant que la Prusse, partie lésée dans les grandes guerres européennes ! Et la raison n'en a-t-elle pas toujours été que la Prusse a suivi les voies tortueuses d'une politique ambiguë ?...

Mes amitiés à votre cher fils, et croyez toujours aux sentiments pour vous de votre fidèle parent.

ALBERT.

II

Il faut le dire, la chaleureuse conviction, exprimée dans ces lettres, au sujet de la nécessité et de la sagesse de la guerre, ne pouvait être partagée par ceux qui n'étaient pas les premiers intéressés dans la cause. Elle ne l'était même point, nous l'avons dit, par tous les Anglais, et, malgré l'entraînement de quelques esprits en France, malgré l'excitation officielle du chauvinisme français, le sentiment public dans notre pays, une espèce d'instinct de conservation que Dieu a mis dans les peuples comme dans les individus, repoussait une guerre dont l'effet le plus certain devait être de nous enlever pour longtemps les sympathies de la Russie. Tout a été dit dans la presse française, et déjà dans l'histoire, sur cette politique purement dynastique, qui n'a prêté qu'une force temporaire à l'empire, et qui l'a plus tard enveloppé lui-même dans le désastre de la patrie. Cette politique a été si définitivement jugée par les hommes et par les événements, que revenir sur ce sujet serait aujourd'hui une banalité. Mais il n'est pas sans intérêt de voir comment, sous l'influence d'une préoccupation, de leur part très-légitime, et par le seul effet de la franche persuasion où ils étaient, que la cause de l'Angleterre était la cause de la justice, la reine et le prince en vinrent à entourer l'empereur des Français de tous les soins, de toutes

les délicates prévenances qui pouvaient le mieux flatter son amour-propre, et toucher le plus son cœur. Le *Journal* de la reine Victoria, ce journal que nous avons vu commencer avec son règne[1] et qui reflète, comme un pur miroir, ses sentiments publics et privés; qui conserve la mémoire de toutes ses actions, comme femme et comme reine, jusqu'à la mort de son époux, nous peint, en traits familiers, le côté intime de l'alliance anglaise, et l'art innocent avec lequel la famille royale d'Angleterre cimentait un attachement utile à la politique de son pays. Le ton de ce charmant et précieux mémorial est constamment celui d'une haute candeur. La reine et son époux s'y montrent si profondément Anglais qu'on n'est pas étonné qu'ils voient toutes choses à la seule lumière des intérêts de l'Angleterre. L'empereur des Français, devenu leur allié, est « malgré les préventions qu'ils avaient eues contre lui », et malgré le souvenir du 2 décembre, auquel ils font parfois encore quelques allusions discrètes, « le plus séduisant et le plus raisonnable des hommes »; tandis que le roi de Prusse, qui s'est tourné vers la Russie, est, en dépit de la longue communauté de sentiments religieux et monarchiques, un prince qui, « par sa faiblesse, en vient à se rendre méprisable aux yeux des hommes politiques. » Pendant un temps la reine et le prince se montrent constamment placés au point de vue exclusif de l'alliance française et jugent, en toute bonne foi, en toute sincérité, les hommes et les choses, dans cette balance de l'intérêt propre, qui, selon La Rochefoucauld, porte dans ses plateaux les opinions de tous les humains.

Le premier de ces empressements fut la manière dont le prince Albert accepta, au mois de juillet 1854, l'invitation que Napoléon III lui fit de venir assister aux manœuvres de Boulogne. Ce dernier avait demandé, dans la conversation, à lord Cowley s'il pensait que cette visite au camp entrerait dans les goûts du prince; lord Cowley s'était hâté d'en écrire à lord Clarendon, en lui faisant remarquer que ce n'était point là une ouverture à négliger.

Il était clair, dit M. Martin, que l'intérêt du pays demandait que le prince acceptât, et il n'hésita pas un moment à faire savoir ses intentions à l'ambassadeur anglais[2].

Aussitôt l'empereur des Français lui adressa une invitation formelle par une lettre dont la forme offre cette particularité que, bien que le prince-époux n'eût point rang parmi les têtes couronnées, Napoléon lui donne le titre de *Frère*. La réponse du prince fut

[1] Voir le *Correspondant* du 25 novembre 1876, page 657.
[2] *Life of the prince Consort*, t. III, p. 92. (Lettre du prince.)

prompte et affectueuse, et le 4 septembre, il montait à bord du *Victoria and Albert*, pour venir faire auprès de l'empereur la démarche courtoise qui répugnait le plus à son caractère personnel, à ses secrets sentiments de prince allemand et de prince anglais, et à ses principes sévères en matière de moralité politique.

Le prince qui, de même que la reine, avait l'habitude de tenir un *Journal* de ses impressions et des événements de sa vie, nous a laissé, sous le titre de *Mémorandum de ma visite à Boulogne*, le souvenir de ses observations sur les choses et les hommes qu'il vit et qu'il jugea pendant sa première visite en France :

L'empereur paraît être indolent par tempérament. Il y a beaucoup de l'Allemand chez lui. Sa maison est bien tenue, à l'anglaise, plutôt qu'à la française. Son entourage n'est distingué ni par la naissance, ni par les manières, ni par l'éducation. Il est très-familier avec les officiers qui l'approchent, et pourtant on le craint. Le ton que l'on a au camp me semble être le ton de garnison ; l'on y fume à la journée. L'empereur est frileux, sujet aux rhumatismes; il se met au lit de bonne heure, n'aime point la musique, et est fier de son talent d'équitation.

Son instruction m'a paru être très-insuffisante, j'entends sur l'histoire moderne et dans les sciences politiques. Mais il est modeste et le reconnaît volontiers. Pour tout ce qui touche à l'histoire napoléonienne, il le sait sur le bout de son doigt. Il a l'air d'avoir beaucoup réfléchi sur les affaires politiques, mais *en amateur* (*like an amateur politician*), et il amalgame dans sa tête une foule d'idées mal digérées.

L'empereur m'a beaucoup questionné sur le fonctionnement intime du gouvernement anglais. Il m'a demandé si la reine présidait ordinairement le Conseil, si elle voyait toutes les dépêches, etc., etc. Je lui ai dit que la reine présidait en personne le Conseil Privé; mais qu'on n'y décidait que des affaires discutées d'avance par le cabinet des ministres, et dont le premier avait préalablement instruit la reine. L'empereur observa que cette manière de lui présenter les affaires ne lui plairait point; qu'il ne permettrait pas que les ministres les discutâssent en son absence; que c'était avec lui seul, ou tout au moins en sa présence, qu'elles étaient examinées, et que lorsqu'il avait réglé quelque chose avec l'un d'eux, il en informait rarement les autres!... Il parut surpris d'entendre que la reine lisait toutes les dépêches; parce qu'il paraît qu'on lui en met seulement des extraits sous les yeux. Quand je lui dis que la reine ne s'en contenterait pas, et que les documents passaient tous par ses mains, il répondit que lui n'en avait pas besoin, parce que les postes diplomatiques importants sont occupés par des hommes qui sont dans sa confidence, et qui correspondent directement

avec lui. Je ne pus m'empêcher de lui dire qu'un pareil arrangement me paraissait plein de dangers, et j'ajoutai que pas un homme d'Etat en Angleterre ne consentirait à s'y prêter...

Ici nous avouons notre surprise de voir publier par M. Martin des fragments du *Journal* intime du prince, dans lesquels sont nommés et appréciés des hommes d'Etat encore vivants. Quoiqu'ils contiennent des remarques très-fines, et précisément à cause de cela, nous les passerons ici sous silence. Nous aimons mieux citer quelques passages de ses lettres à la reine, lettres dont l'affectueux accent rappelle la correspondance du ménage royal pendant les premières années de son heureuse union.

Boulogne, 5 septembre, 10 heures du soir.

Avant de me coucher, je veux vous souhaiter le bonsoir sur le papier, quoique mon souhait doive arriver bien tard entre vos chères mains. Je dois sortir demain à six heures du matin, et j'aurai peu le temps d'écrire. L'empereur fume de plus en plus. Ce soir après-dîner, il s'est retiré avec moi dans un salon pour fumer son éternelle cigarette, et là, il m'a raconté que la plus vive impression qu'il ait reçue de sa vie, ce fut lorsque, revenant des Etats-Unis en 1838 pour embrasser sa mère mourante et, traversant Londres peu de temps après la mort du roi Guillaume, il vous vit, âgée de dix-huit ans, vous rendre en cérémonie au palais Westminster, où vous alliez ouvrir le Parlement pour la première fois.

6 septembre, 5 heures 1/2 du matin.

Bonjour! bonjour! quoique j'eusse un lit trop court, des couvertures trop lourdes et des oreillers de plumes, par cette chaleur épouvantable, j'ai dormi tant bien que mal, et me voilà botté et éperonné. Le temps est beau; nous partons, je vous écrirai en rentrant, si j'arrive avant le départ du courrier.

6 heures 1/4 du soir.

J'ai quelques minutes de libres avant dîner, et vite je viens à vous. Je trouve votre lettre en rentrant et vous en remercie du fond de mon âme. Merci à Vicky et à Lenchen (les princesses Victoria et Louise) pour les leurs.

9 heures 1/2.

Le courrier va partir. Pendant les six heures de voiture que j'ai passées aujourd'hui avec l'empereur, nous avons causé de tout avec beaucoup de franchise. Il m'a expliqué la nature de ses relations avec Persigny, en échange de ma confidence sur les nôtres avec Palmerston, et je lui ai fait comprendre qu'elle avait été notre attitude à l'égard du coup d'Etat. Son désir serait de voir se réunir le Portugal et l'Es-

pagne. Je lui ai expliqué nos raisons pour ne point partager sa manière de voir. Plus je le vois, plus je le trouve Allemand dans sa tournure d'esprit. Il a été élevé au gymnase d'Augsbourg, et cette éducation a laissé chez lui des traces durables. En dehors de l'histoire napoléonienne, il ne connaît pas l'histoire; ce qui fait que ses jugements ne peuvent reposer sur des fondements très-solides.

7 septembre, 10 heures.

J'aurais voulu pouvoir vous envoyer plus de détails mais je suis resté au camp toute la journée. J'ai, en termes généraux, exprimé à l'empereur notre désir de le voir en Angleterre, et de faire la connaissance de l'impératrice. Il a répondu qu'il espérait, au contraire, avoir l'occasion de vous recevoir à Paris. Le Louvre sera achevé l'année prochaine pour l'Exposition. Je n'ai pas dû en dire davantage; et à moins qu'il ne dise lui-même : « J'irai ; quand la reine pourra-t-elle me recevoir? » je resterai sur la réserve. En ce moment on est tout espoir ici au sujet de Sébastopol... Je vous écrirai tantôt, chère enfant!

Cette visite, si discrètement désirée, eut lieu comme on sait, au mois d'avril de 1855, et c'est maintenant dans le *Journal* de la reine que l'on trouve, racontés avec la noble simplicité qui lui est propre, les incidents du séjour de l'empereur en Angleterre, et les impressions qu'il produisit chez la famille royale. Racontée après celle de l'empereur Nicolas, de la même plume, dans le même style, avec la même bienveillance naïve, cette visite fait naître de singulières réflexions.

Windsor, 16 avril 1855.

La nouvelle nous est arrivée que l'empereur avait débarqué à Londres à cinq heures dix minutes. Je me hâtai pour n'être point en retard, et me transportai de l'autre côté du château, où nous attendîmes dans le salon des tapisseries. L'attente me sembla longue. Enfin, à sept heures moins un quart, nous sûmes que le train avait quitté Paddington. L'agitation devint plus intense. La soirée était belle. La foule des spectateurs qui bordait la route, et que nous apercevions des fenêtres, parut se mouvoir; puis vint un piqueur; puis nous entendîmes un coup de canon, et nous nous dirigeâmes vers l'escalier. Un second piqueur arriva; nous aperçûmes la tête de l'escorte; nous entendîmes les vivats, les portes s'ouvrirent, je m'avançai suivie de mes enfants et des princes, la musique militaire attaqua l'air : *Partant pour la Syrie*, les trompettes sonnèrent, la voiture découverte dans laquelle étaient assis l'empereur, l'impératrice, et Albert en face d'eux, entra dans la cour et ils descendirent.

Je ne puis exprimer l'émotion que j'éprouvai, tout cela me parût un

rêve. Ces grandes et solennelles visites de souverains sont toujours émouvantes. Je m'avançai, j'embrassai l'empereur sur les deux joues, après qu'il eût baisé ma main. J'embrassai ensuite la très-douce et très-gracieuse impératrice. Nous présentâmes les princes et nos enfants. Vicky (la princesse Victoria, aujourd'hui princesse royale de Prusse), avec des yeux effarés, faisait des révérences jusqu'à terre. Puis nous montâmes l'escalier, Albert conduisant l'impératrice, qui se défendait avec grâce de passer devant moi, et donnant le bras à l'empereur, qui témoignait son admiration pour Windsor.

Un peu plus loin le journal continue :

L'empereur met tout le monde à l'aise. Il est si calme ! sa voix est si basse et si douce ! et il ne fait pas de phrases. Il est fort inquiet au sujet du siége et il a dit : « Je crains un grand désastre ; et c'est pour cela que je voudrais aller moi-même en Crimée. Nos généraux manquent de décision. »

Le projet auquel la reine fait allusion dans ce passage causait un grand souci aux Anglais. On redoutait de voir lord Raglan, qui commandait en chef l'armée expéditionnaire anglaise, passer sous les ordres d'un souverain étranger ; et cependant on comprenait que si l'empereur était présent sur le théâtre de la guerre, il ne pourrait y être que comme le commandant en chef des forces alliées. D'autres motifs faisaient que l'on ne redoutait pas moins en France qu'en Angleterre l'éventualité de ce voyage ; et de tous côtés on suppliait la reine d'user, pour en détourner l'empereur, de l'influence qu'elle pouvait avoir sur son esprit. Un jour après dîner, le maréchal Vaillant lui exprima l'espoir qu'elle en avait parlé : — J'ai osé faire quelques observations, répondit-elle. — *Oser !* répliqua le maréchal ; quand on est ensemble, il faut parler nettement.

La seule personne qui parlât nettement dans cette circonstance, comme dans toutes les autres, ce fut le prince Albert. Un des traits caractéristiques de sa nature était un grand courage d'esprit, une extrême franchise. La reine, — le ton de son *Journal* en fait foi, — a toujours conservé, même dans la maturité de son âge, dans l'éclat de son règne, dans la force de sa raison, toute la réserve et toute la timidité de son sexe.

Dès le 17, la reine déclare dans son journal « qu'il n'y a rien de plus poli, de plus aimable, de mieux élevé, de plus plein de tact que l'empereur des Français. » Elle ajoute que « l'impératrice est charmante, douce et courageuse, enjouée et modeste. » Evidemment les visiteurs trouvaient des hôtes d'avance bien disposés ; car ils n'a-

vaient point eu le temps de se faire apprécier encore. Au *lunch*, l'empereur demanda à la reine où résidait Marie-Amélie. Elle répondit que cette princesse se trouvait à ce moment-là en Angleterre. « J'ai déjà écrit au roi Léopold, dit-il, que si elle trouve le chemin plus commode par Paris que par mer pour aller en Espagne, la France lui est ouverte pour son passage, et si Votre Majesté veut bien le lui répéter, j'en serai très-content. »

Les revues, les fêtes se succèdent, et la reine se trouve un soir dansant avec l'Empereur dans la salle du château de Windsor, qu'on appelle la *Salle de Waterloo*.

Quelle chose étrange, dit-elle dans son mémorial, que de me voir, moi, la petite-fille de George III, danser avec le neveu de Napoléon, devant les souvenirs matériels de sa défaite! Et que ce neveu, qui vivait, il y a six ans, pauvre et presque ignoré en Angleterre, soit devenu mon plus cher allié !

Le lendemain, conseil de guerre le matin, et le soir cérémonie, pour conférer à l'Empereur l'Ordre de la Jarretière. Le *Journal* en peint tous les détails avec scrupule et avec grâce. Comme on devait *luncher* dans l'intervalle et que l'heure en était venue, la Reine et l'Impératrice attendaient leurs époux, qui étaient au Conseil de guerre. Personne ne paraissant, cette dernière proposa d'aller les chercher : « Je n'oserais entrer, ajouta-t-elle, mais Votre Majesté le peut ; cela la regarde. » La reine Victoria frappe elle-même à la porte de la salle où se tient le conseil. L'Empereur et le prince Albert se lèvent : « Oui madame, nous venons ! » Mais la conversation reprend ; le temps se passe, et la Reine continue avec l'Impératrice d'attendre à la porte. De guerre lasse, elles s'asseyent à table et goûtent seules, avec leurs dames d'honneur. Cette petite scène, toute bourgeoise dans la forme, n'emprunte-t-elle pas son sérieux à la gravité des intérêts qui se débattaient de l'autre côté de la porte ?

Napoléon occupait l'appartement qu'avait, dix ans auparavant, occupé l'empereur Nicolas ; il reçut la Jarretière dans le même salon où neuf ans plus tôt l'avait reçue Louis-Philippe ; il lut à ses hôtes ses réponses aux adresses qu'il recevait de leurs sujets, comme Louis-Philippe, qui les leur avait même fait traduire[1]. Mais il reçût de la nation bien plus de marques d'enthousiasme, parce qu'elle éprouvait à ce moment pour le représentant de la puissance française une tendresse intéressée. Dans les visites qu'il fit à Sydenham, à Londres et ailleurs, il ne cessa de trouver les routes couvertes de peuple et de rencontrer des applandissements.

[1] *Correspondant* du 25 novembre 1876, p. 672.

Rien, dit la reine, ne pouvait avoir plus de succès que cette visite. Cependant, quand je voyais l'empereur traverser la foule qui l'étreignait de toutes parts, je n'étais pas sans inquiétudes; je craignais les assassins français ou étrangers! Et, — ajoute-t-elle avec un sentiment noble et touchant, — je pensais, avec joie, en m'appuyant sur son bras, que peut-être ma présence lui servait de protection. Je ne songeais nullement au danger que je pouvais courir moi-même.

Nous passons sur les fêtes officielles, les soirées de gala à l'Opéra, les présentations au peuple, au balcon ou en loge et autres banalités. Voici un petit incident bien plus caractéristique :

Nous découvrîmes que c'était jour de naissance de l'empereur, et quoique cet anniversaire, auquel on n'avait point songé, ne fut point fêté publiquement, nous sentîmes que nous ne pouvions le passer sous silence. En conséquence, allant tous à sa rencontre le matin au milieu de la galerie, je lui souhaitai sa fête. Il parut d'abord surpris et ne pas savoir ce que je voulais dire! Puis il comprit, sourit, me baisa la main, me remercia. Je lui donnai un porte-crayon, et Albert y joignit deux violettes, la fleur emblêmatique des Bonaparte.

La veille du départ, et comme on en était de plus en plus aux petits soins, la reine présenta son album à l'Empereur pour qu'il y inscrivit son nom. En le lui rendant, il dit : « J'ai tâché d'écrire ce que je sens. » Il avait tracé ces mots :

« Je porte à Votre Majesté les sentiments qu'on éprouve pour une reine et pour une sœur, dévouement respectueux, tendre amitié. — Napoléon. »

Les jeunes princes lui présentèrent leurs livres d'autographes, et il y inscrivit des vers allemands.

En se séparant de la reine, il dit : « Je crois que d'avoir passé mon jour de naissance avec Votre Majesté, me portera bonheur, et aussi le crayon que vous m'avez donné. »

Cette visite, ce grand événement est passé comme passent toutes les choses de ce monde, dit le *Journal*, à la date du 21 avril 1855. C'est un rêve brillant, agréable, dont je garderai le souvenir. Le succès a été complet: temps favorable, enthousiasme public, heureuse union de deux grands pays, dont l'inimitié serait féconde en malheurs..... Je suis aise d'avoir connu cet homme extraordinaire qui sait se faire aimer, et même, jusqu'à un certain point, admirer. Je le crois capable de bonté, d'amitié, de reconnaissance; je crois qu'il est sincère avec nous, et (c'est aussi l'avis de Stockmar) que nous nous sommes assurés de lui pour le reste de sa vie. Stockmar est très-content de la façon dont nous nous sommes conduits.

La reine avait mis en effet beaucoup de grâce à flatter Napoléon dans ses plus intimes sentiments. Quoique très-évidemment la préséance lui appartint, ainsi qu'à l'empereur des Français, elle avait, pendant tout le temps du séjour de ses hôtes en Angleterre, fait passer devant elle l'impératrice Eugénie, qui, dit-elle, résista d'abord, mais finit par se soumettre aux honneurs qu'on voulait lui rendre. Aussi Napoléon fit-il entendre, dans la lettre de remerciements qu'il lui écrivit après son retour à Paris, qu'il en avait été touché :

Quoique je sois revenu depuis trois jours en France, je suis encore près de vous en pensée. C'est mon premier devoir de vous exprimer de nouveau l'impression profonde que je garde de la réception pleine de bonté que m'a faite Votre Majesté..... Votre Majesté a touché mon cœur par ses délicats égards envers l'impératrice, car rien ne peut nous faire autant de plaisir que de voir la personne aimée être l'objet d'attentions si flatteuses.

III

La visite de l'Empereur et de l'Impératrice à la reine, avait eu pour effet d'enlacer de plus en plus la France dans les filets de l'Angleterre, au moment où l'appui de sa puissance militaire était nécessaire au triomphe de ses intérêts. La visite de la reine et du prince Albert à Paris, l'année suivante, eut pour double but de resserrer les mailles du filet, et d'imposer silence par le spectacle d'une pompe extérieure, au sentiment français, qui protestait contre cette guerre inutile. Après avoir flatté l'Empereur, il s'agissait de flatter la nation. Ces souvenirs sont encore si près de nous qu'il n'est pas nécessaire de les rappeler ; mais les petits incidents de la visite royale, son côté intime, n'ont été connus que d'un petit nombre. C'est encore le *Journal* de la reine qui montre le *dedans* et quelquefois le *dessous* des événements.

Nous passons sur ses aimables et naïves admirations pour Paris, pour son climat « méridional » (il est vrai qu'on était au mois d'août), pour les uniformes des Cent-Gardes, le costume et la gentillesse des cantinières, pour le bon goût des appartements, la délicatesse des mets, les délicieuses toilettes de l'Impératrice, « reine des fées et des nymphes ; » pour les splendeurs de l'Hôtel-de-Ville et les beautés du bois de Boulogne. Il est évident que la reine met dans tout cela beaucoup de bonne grâce envers les autres et envers elle-même. Il est non moins évident que le succès, tous les jours croissant, de nos armes devant Sébastopol, la dispose très-favorablement. Nous

laissons là toutes les pompes officielles qui accompagnent sa visite, pour en venir aux petits détails qu'elle donne sur sa vie intime avec la famille impériale.

L'Empereur, écrit-elle dans son *Journal*, a pris ce matin le prince de Galles — (alors âgé de treize ans), — et l'a conduit lui-même en tilbury dans tout Paris. Ce sera pour le prince un bien beau souvenir de voyage. Un peu plus tard, il nous a accompagnés en voiture découverte à la Sainte-Chapelle. En passant sur le Pont-au-Change, il nous a montré un batiment : « C'est la Conciergerie ; voilà où j'étais en prison !» Contraste étrange de le voir aujourd'hui passer là avec nous, en triomphe !

Un autre jour, c'est l'hôtel des Invalides qui est l'objet de la visite, et la reine inscrit cette réflexion bien naturelle :

Le cercueil n'était pas encore dans le sarcophage de la Crypte ; mais dans une petite chapelle latérale; L'Empereur m'y conduisit, et je me tins là, debout, contemplant le cercueil du plus grand ennemi de l'Angleterre, moi, la petite-fille de ce roi qui l'a le plus vigoureusement combattu; et j'étais appuyée sur le bras de son neveu, devenu mon allié le plus cher! Les orgues pendant ce temps jouaient le *God save the Queen*, l'orage grondait au dehors, et cette scène solennelle se passait à la lumière des torches. Quelles impressions ! Il semblait que ce tribut de respect envers un ennemi mort, effacât tout le passé, et mit le sceau divin sur le lien d'unité de deux nations grandes et puissantes! Que Dieu veuille le bénir !!

En passant sous l'Arc-de-Triomphe, la reine fait des réflexions de même nature :

On n'y passe jamais, dit-elle; mais Napoléon, mort, y a passé, et moi, vivante !

Par une coïncidence singulière, la fête de la naissance du prince Albert arriva pendant son séjour à Paris, comme celle de Napoléon était arrivée pendant sa visite à Windsor.

Dimanche, 26 août 1855.

Ce jour heureux et cher entre tous ne s'est point passé au foyer domestique, comme je l'eusse souhaité. Mais mon cher Albert a été satisfait, et nous étions entourés par ceux qui l'apprécient réellement ; que Dieu le bénisse et le protége pendant de longues années, et qu'il nous fasse la grâce d'achever notre course ensemble sur la terre!

La matinée a été belle, et aussitôt que j'ai été habillée, Albert est entré. Je lui ai donné un groupe en bronze, *le Lion amoureux*, sur une table entourée de guirlandes. L'Empereur est venu nous rejoindre, lui

a offert un beau tableau de Meissonier, et nous avons déjeuné. Aussitôt après le déjeuner, il a dit à Albert qu'il allait faire exécuter, en son honneur, de la musique de sa composition; et, nous conduisant à la fenêtre du cabinet de toilette d'Albert, il nous a montré trois cents tambours réunis dans la cour du côté du Carrousel; « Commencez! » a-t-il dit. Aussitôt, comme un seul homme, les trois cents tambours ont exécuté un roulement particulier qu'on ne fait, paraît-il, entendre que le jour de l'an. Ils l'ont répété deux fois et s'en sont allés en criant : « Vivat ! » C'était très-joli, très-aimable, de la part de l'Empereur. Il paraît qu'il aime beaucoup cette musique.

Ces échanges de politesses étaient entremêlés de dépêches de Crimée, et la reine revient sans cesse sur le motif secret, la raison d'être de sa visite. On voit que sa pensée ne se détache pas un instant de son objet principal. Chez le prince, cette préoccupation est plus vive encore; c'est que, ainsi que le dit la reine, il est, par nature, moins facile à charmer qu'elle, plus rebelle à la flatterie, plus en garde contre toute espèce de séduction.

A dix heures, tout le monde était prêt et l'Empereur vint en disant que l'Impératrice était prête aussi, mais qu'il n'y avait pas moyen *de l'arracher*; que si je voulais aller avec lui la trouver, cela la ferait venir. Nous fûmes donc à son appartement : « Eugénie! la Reine est là! » cria l'Empereur. Alors, elle sortit et m'offrit un bel éventail, une rose et une fleur d'Héliotrope du jardin, Elle donna aussi un superbe bracelet en rubis et diamants à Vicky, qui en fut ravie. Nous partîmes tous ensemble, et je repassai sous l'Arc-de-Triomphe, où les cendres de Napoléon avaient passé!

Pendant le cours de cette visite, plusieurs conversations avaient été échangées entre l'empereur et la reine, au sujet de la famille d'Orléans, ainsi que des confidences sur les divergences d'opinion du premier avec ses ministres. Parlant de M. Drouyn de Lhuys, et de ses tergiversations dans les conférences de Vienne, où il s'était montré d'abord chaud partisan de la guerre, et ensuite beaucoup moins zélé pour l'alliance anglaise, l'Empereur dit qu'il avait été jusqu'à insinuer que la chute de Louis-Philippe était le fruit de cette alliance. « Je lui ai répondu, continua Napoléon, que Louis-Philippe n'était pas tombé à cause de son alliance avec l'Angleterre, mais parce qu'il n'avait pas été sincère avec l'Angleterre. » La reine lui exprima la plus grande reconnaissance pour ce jugement, et, pour lui rendre procédé pour procédé, elle lui dit qu'il y avait une chose qu'elle désirait bien qu'il comprit : c'était l'esprit de ses relations avec les princes d'Orléans; qu'ils étaient ses parents, ses

amis ; qu'elle ne pouvait s'éloigner d'eux dans leur adversité ; qu'ils étaient extrêmement réservés et ne parlaient jamais politique. L'Empereur répondit qu'il trouvait cela tout naturel. Sur l'observation de la reine qu'elle avait toujours été sûre de son sentiment malgré ce que certaines personnes, et entre autres M. Walewski, lui en avaient dit, l'Empereur répondit : « Cela ressemble bien à Walewski ! » Puis il entra dans le détail de ses motifs pour avoir confisqué les biens de la famille, motifs que l'opinion publique a jugés insuffisants.

Toute cette chaude amitié se refroidit visiblement après la prise de Sébastopol et en présence de la fin prochaine de la guerre ; non que les sentiments privés du prince et de la reine eussent jamais obéi à des calculs intéressés ; mais parce que telle est la nature des choses. Napoléon se voyait de plus en plus abandonné sur le terrain de l'alliance anglaise par l'opinion publique. Le sentiment, que nous poursuivions en Orient une tâche ingrate, n'était point particulier à M. Drouyn de Lhuys, et Napoléon sentait qu'il fallait maintenant tâcher de s'acquérir des titres à l'oubli de la Russie. L'incertitude des fruits que devaient produire dans l'avenir tant d'argent et de sang dépensés, gagnait même beaucoup d'hommes d'Etat anglais, y compris lord Aberdeen, l'initiateur officiel de la guerre. La Reine, le Prince Albert, M. Disraéli, l'aristocratie territoriale et la *Yeomanry* d'Angleterre, étaient peut-être les seuls qui restassent inébranlables, La lettre que le Prince écrivit, le 3 juin 1855, à lord Aberdeen, donne la note juste de la situation :

Mon cher lord Aberdeen, j'ai envoyé chez vous le colonel Phipps, pour savoir si vous étiez à Londres et s'il vous conviendrait de venir ici avant le dîner. Il ne vous a pas trouvé, et je suis obligé de vous écrire sur un sujet que j'eusse mieux aimé traiter en conversation que dans une lettre écrite précipitamment. Je veux parler de la ligne de conduite qu'ont adoptée, dans la question de la guerre, vos anciens amis et collègues, le duc de Newcastle excepté. C'est là pour la reine et pour moi un motif d'anxiété, tant par rapport au bien public que par rapport à leurs propres intérêts.

Quant au bien public, une déclaration comme celle que M. Gladstone a opposée à la motion de M. Disraéli ne peut évidemment qu'y nuire. Elle est faite pour donner à l'étranger une idée fausse de la volonté qu'a la nation de soutenir la reine dans la guerre où on l'a forcée de s'engager, et pour rendre impossible d'obtenir une paix honorable autrement qu'au prix de nouveaux sacrifices ; car c'est relever l'espoir et le courage de l'ennemi.

Puis, quant à l'intérêt personnel de vos amis, il n'est pas douteux

qu'une façon d'agir qui sera jugée antipatriotique, et que la plus habile éloquence ne pourra justifier, de la part des hommes qui ont volontairement partagé la responsabilité de la déclaration de guerre, ne leur nuise dans l'estime publique. Et cela d'autant plus qu'ils ont, dès le début, été accusés de mollesse dans la conduite des affaires, et que leurs ennemis leur ont imputé les erreurs, les omissions, les désastres qui se sont produits pendant la campagne de l'année dernière. Ils sembleront, par leur conduite actuelle, donner raison à leurs anciens accusateurs, et (comme diraient les Américains), ils réaliseront ainsi le capital d'impopularité qu'ont amassé les auteurs, non encore découverts, de nos adversités en Crimée.

Quelque soit mon chagrin personnel de tout ceci, je m'afflige encore davantage pour la reine, qui, dans ces temps d'épreuves et de difficultés, ne peut voir sans regret les hommes les plus considérables du pays se faire dans l'opinion un tort tellement grand que leurs moyens de servir la chose publique s'en trouveront diminués...

Je vous écris tout ceci aujourd'hui, parce que les débats qui ont été ajournés se rouvriront demain dans le parlement, et que je ne me pardonnerais point de ne pas vous avoir dit d'avance toute ma pensée. J'espère que vous recevrez cette communication dans le même esprit où je vous la fais.

A vous sincèrement.

ALBERT.

Buckingham-Palace, 3 juin 1855.

Malgré cet éloquent appel, sir Sidney Herbert et sir James Graham se prononcèrent hautement le lendemain dans la Chambre des Communes pour la cessation de la guerre, et l'acceptation des conditions proposées par la Russie.

Ce fut lord Palmerston qui, avec sa vigueur ordinaire, sauva encore la situation dans le Parlement. Grâce à lui, l'éloquence de sir James Graham, de sir Sidney Herbert, de MM. Cobden et Bright, ne pût empêcher de passer la proposition de sir Francis Baring, qui promettait à la reine l'appui de la Chambre des Communes, aussi longtemps que l'objet pour lequel on avait entrepris la guerre ne serait pas atteint. Lord John Russell avait déjà dit, avec son art oratoire un peu froid :

Je ne puis croire que si la Russie était laissée à son œuvre, libre de s'avancer jusqu'à la capitale de l'empire turc, de faire un pas en 1855, un autre, dix ans plus tard, et un autre encore, au bout de vingt ans, l'Europe serait en sûreté. Tout le monde connaît le mot de Napoléon Ier : *Constantinople! c'est l'empire du monde!* Le duc de Wellington disait aussi, je ne sais plus à quelle occasion, que si la Russie pouvait

s'asseoir d'un côté sur la Baltique, de l'autre sur la Méditerranée, elle serait trop puissante pour le reste de l'Europe. C'est là, je crois, l'opinion arrêtée des grands hommes d'Etat; c'est le sentiment du pays; et nous ne devons point, par conséquent, permettre que, par des procédés en apparence pacifiques, ou par la force ouverte, la Russie fasse jamais la conquête de Constantinople.

Lord Palmerston, toujours plus agressif et plus mordant, reprit ainsi l'argument :

Je dis que l'intention de la Russie de partager la Turquie est aussi claire que la lumière du jour. Je dis que c'est de cela et de cela seul qu'il s'agit; que c'est pour empêcher cela que nous combattons. Je dis que l'objet de la guerre n'est pas seulement de défendre le faible contre le fort, mais d'écarter de notre tête un danger réel. Qu'on ne croie point que si la Turquie périssait sous les coups de la Russie, les plus grands intérêts de notre pays ne seraient pas en péril... Que le parti de la paix à tout prix n'imagine point qu'il ne serait pas le premier atteint dans la fortune commerciale de l'Angleterre. Notre commerce disparaîtrait bientôt de la surface des mers, s'il y avait dans le monde une puissance à la fois septentrionale et méditerranéenne, qui commandât à l'Allemagne.

Le prince profita du banquet annuel de *Trinity-House* pour parler le lendemain, sur le même sujet, avec encore plus de décision et de chaleur. Jamais souverain constitutionnel ne représenta plus résolument que la reine d'Angleterre, de 1853 à 1856, la tradition nationale et patriotique de son pays; et jamais le prince ne se montra plus fortement uni de pensée avec la reine.

Tant que l'honneur des armes anglaises ne fut point satisfait, comme il finit par l'être par la chute de Sébastopol, la reine, le prince et les plus chauds partisans de la guerre représentés par M. Disraéli, eurent de leur côté la force qu'on puise dans le juste orgueil d'une nation; mais, vers la fin de 1855, il fut évident pour eux que leur idée de pousser la guerre plus avant sur le territoire russe devait être abandonnée. La France, qui n'avait jamais aimé cette guerre (le prince le reconnaît en dix endroits), ne voulait plus la continuer; Napoléon n'avait plus de raisons pour la faire, et il en avait pour y mettre un terme et pour ménager la Russie. En Angleterre, le parti de la paix grossissait tous les jours, et le roi des Belges, regardant plus loin que l'heure présente, s'entendait secrètement avec Stockmar pour renouer les liens de la famille royale d'Angleterre avec la Prusse. Selon lui, et malgré les défaillances du moment, défaillances qui d'ailleurs lui semblaient parfaitement justifiées, le vrai point d'ap-

pui de l'Angleterre sur le continent était dans le Nord de l'Allemagne. C'est pour cela que, fidèle au précepte de planter des rameaux pour obtenir de grands arbres, il prépara le mariage de la jeune Princesse Royale Victoria (Vicky), avec l'héritier présomptif de la couronne de Prusse; et le succès de ce projet de mariage le consola de l'alliance française, qui ne lui était point sympathique, et à la durée de laquelle rien ne pût l'amener à croire.

Il est bien vrai que, dès la fin de 1855, l'accent du prince, en parlant de cette alliance, commençait à perdre quelque chose de sa douceur ordinaire; et le roi des Belges pût voir un commencement de triomphe pour sa sagacité légendaire dans ce passage d'une lettre que son neveu lui écrivait :

Il serait triste en vérité que l'Angleterre donnât le spectacle de cette inconstance dont la France nous fournit des échantillons toutes les vingt-quatre heures. La frivolité de la nation, le penchant à l'agiotage qui existe chez ses hommes d'Etat, la tentation dans laquelle vit perpétuellement son chef de rapporter tous les incidents de la politique étrangère à sa propre situation à l'intérieur, en sont la cause. Si l'on échouait contre une redoute pendant le siége de Sébastopol, aussitôt il était pour évacuer la Crimée! Si l'on obtenait un petit succès, il ne parlait plus que de marcher sur Moscou! Tantôt il fallait faire une paix honteuse, tantôt il fallait prendre les bords du Rhin! Un jour, il était question d'acheter l'Autriche par la promesse de provinces prussiennes; un autre jour, il fallait lui enlever l'Italie! Sa règle de conduite semblait être celle-ci : *Ne point faire la paix avant que la France eût eu un grand succès nécessaire à l'Empereur; aussitôt le succès obtenu, faire la paix tout-à-coup, pour en sortir avec la gloire exclusive.*

Les mots que nous soulignons sont en français dans la lettre du prince, et quoiqu'ils peignent fort bien, au fond, la politique française, à ce moment, on ne peut s'empêcher de remarquer combien il y a loin de ce langage à l'échange de fleurs, de tableaux, de porte-crayons et de paroles bienveillantes qui avait rempli les deux précédentes années.

Cependant l'irritation du prince prend bien un autre caractère en parlant de la Russie.

Bien cher oncle, écrivait-il au roi des Belges, il sera toujours très-important pour moi de connaître vos vues, surtout à une époque critique, comme celle que nous traversons. Je vous remercie donc vivement de votre lettre. Cependant j'ai le regret d'y remarquer un ton d'amertume contre l'Angleterre, qu'elle n'a mérité ni de la part de la Belgique, ni de la vôtre, par la position qu'elle a prise dans

la question d'Orient, amertume dont je ne puis deviner la cause. Personne ne sait mieux que vous de quelle manière la querelle est née; combien nous avons été patients envers l'empereur Nicolas; avec quelle répugnance nous sommes entrés dans la voie des mesures extrêmes; avec quelle insolence souveraine la Russie a repoussé nos efforts pour éviter le conflit; combien nous nous sommes appliqués à procurer le commun accord des puissances européennes et à n'en être points réduits à la seule alliance de la France; comment la Prusse d'abord, et ensuite l'Autriche, nous ont laissés dans l'embarras; comment la Russie, au contraire, a trouvé des amis dans tous les coins du continent (sans en excepter la Belgique); comment on nous a de tous côtés prédit le malheur, pour prix de nos sacrifices de sang et d'argent; comment la Russie a rejeté elle-même les propositions de la Conférence de Vienne, comptant toujours sur la dissolution de l'alliance franco-anglaise ; et pour amener cette dissolution, montrant aux Anglais Napoléon envahissant un jour l'Angleterre; aux Allemands, Napoléon traversant le Rhin; aux Français, Napoléon faisant servir les trésors et l'armée de la France aux intérêts de sa dynastie.

Eh bien! malgré tout, nous nous sommes engagés dans la lutte, nous avons pris Sébastopol; et, arrivés en Crimée avec vingt-quatre mille hommes et trente-six pièces de canon, nous avons maintenant plus que doublé cette force.

Certes, l'Angleterre n'a ni la haine de la Russie, ni le puéril amour de la vaine gloire. Si donc nous continuons la guerre, c'est parce que l'Angleterre est une nation pratique, à laquelle il faut un résultat pratique pour prix de son argent et de son sang. Tant que ce résultat n'aura pas été obtenu, elle persévérera, à travers la bonne et la mauvaise fortune, et poussera jusqu'au bout ses efforts et ses sacrifices.

Plus loin, le prince s'élève contre le principe de la neutralisation pure et simple de la mer Noire :

Cette neutralisation, dit-il, telle que la Russie l'entend, c'est-à-dire la fermeture des Dardanelles à tous les navires de guerre, excepté à ceux de la Russie et de la Turquie, qui pourraient naviguer dans ses eaux en tel nombre qu'il plairait aux deux puissances riveraines d'en convenir entr'elles, est une véritable dérision! Voilà un beau fruit de deux années de guerre sanglante! Certes, je crois volontiers que la Russie accepterait la neutralisation sur cette base!

De son côté, M. Disraéli, rendant hommage à la belle défense de Kars, disait, au mois de janvier 1856, dans la Chambres des Communes :

Que nous fassions la paix ou la guerre, exprimons du moins, ici, notre admiration pour ceux qui ont pu être malheureux, mais qui n'ont pas été vaincus! Au moment où nous avons à rendre honneur aux Alliés dans la mer Noire, rendons justice à ceux qui, ailleurs, ont pu ne point être couronnés par le succès, mais qui l'ont été par la gloire! Montrons que nous estimons l'homme brave et non point l'homme heureux!

IV

Cependant, malgré les élans du patriotisme anglais et les tournois d'éloquence exécutés dans le Parlement, un fait certain ressort des correspondances et des conversations rapportées dans ce volume, consacré à montrer la part que le prince-époux a eue dans un moment critique à la direction belliqueuse des affaires. Ce fait, c'est que déjà, à cette époque, le parti de la paix était tellement fort, en Angleterre et en Europe, que la reine ne pût tirer de ses succès militaires que des fruits très-différents de ceux qu'elle en attendait. Le Prince comprit que beaucoup de sang venait d'être répandu en vain; et que la Russie — ce sont ses propres expressions — n'avait pas souffert autant qu'on le croyait; que cette puissance, qui faisait la guerre à la fois « pour un *fait* et pour une *idée* », rencontrait par toute l'Europe plus de sympathies que l'Angleterre, qui ne la faisait que pour un fait seulement; qu'il n'y avait en France « que l'Empereur qui fut dévoué à la politique anglaise en Orient, et cela dans de faibles limites; » enfin que si l'alliance française lui eut manqué à ce moment, la reine, malgré son zèle pour l'honneur et les intérêts de son peuple, eût été forcément réduite au silence par son complet isolement.

Quelle a pu être, aujourd'hui, la pensée de la reine, en ordonnant, au milieu des circonstances où se trouve l'Angleterre, la publication de tant de documents privés sur la politique de 1854 à 1856? Ce ne peut être, sans doute, de montrer au public la situation présente sous un si triste jour! Serait-ce de prouver, au contraire, que, selon le mot du prince son époux, le dernier or et le dernier sang de l'Angleterre doivent être dépensés pour soutenir le plus vital de ses intérêts? Le nom de l'Egypte n'est pas une seule fois prononcé dans l'ouvrage. Le récit historique n'appelait point ce nom; l'on ne peut donc s'en étonner. En 1855, l'Egypte voyait son existence suffisamment garantie; aujourd'hui, sa situation semble ouvrir une porte de derrière au destin de l'Angleterre; mais aucune allusion n'est faite par le biographe à cette dernière ressource de la politique anglaise.

Ce qui est certain, c'est que M. Martin vient d'introduire dans une

biographie un gros volume d'histoire, lequel n'embrasse qu'une période d'un peu plus de deux années, ce qui fait que les parties de son ouvrage n'auront plus entre elles une exacte proportion. L'auteur, s'il n'eût eu ses raisons, n'eût point commis une pareille faute; car il est évident que M. Théodore Martin est un maître dans l'art de la composition.

Les volumes que nous attendions avec le plus d'impatience, ceux qui nous feront assister aux développements, toujours plus touchants et plus beaux, d'une admirable union conjugale; puis qui nous montreront la royale épouse prosternée sur un cercueil et grandissant dans la douleur, ces volumes sont encore à venir. *The Life of the prince Consort* devait d'abord être écrite en deux volumes; le troisième, qui vient de paraître, est, à certains égards, comme un supplément intercalé; et l'on annonce, maintenant, que l'ouvrage comprendra quatre ou cinq volumes au moins. Ce ne seront point ceux qui auront lu les premières parties de la biographie du prince qui regretteront cette abondance de souvenirs et de matières. La vie du prince-époux sera, en même temps qu'un magasin de documents pour l'histoire, un monument élevé à l'amour et aux vertus domestiques, par les mains les plus dignes d'accomplir cette tâche.

Léo Quesnel.

LE REFUS DU BUDGET

I

Le budget! Tout le monde en parle, très-peu de personnes le connaissent. C'est un énorme volume, imprimé presque tout entier en petits caractères, hérissé de centaines de tableaux et de millions de chiffres, il a usé la vue des travailleurs consciencieux qui ont voulu l'étudier complétement.

Le budget, c'est l'ensemble et les détails infinis des recettes et des dépenses publiques, il contient tout; la vie de la France entière est dans le budget.

A l'époque, où l'Assemblée nationale s'occupait de faire la douzième ou treizième Constitution de la France, j'exprimais à un de mes collègues la pensée qu'on devrait modifier l'étendue des budgets et limiter les droits des assemblées politiques pour leur vote. Ce collègue était un vieux parlementaire, très-fort en droit administratif et en organisation financière, libéral sincère; il voulait me faire admirer au contraire tous les principes qui avaient présidé à la formation du budget et repoussait toute limitation aux droits des assemblées.

« Il n'y a rien à changer, me disait-il, à notre droit financier, administratif et politique, tout y est parfait.

« Quelle admirable et complète unité!

« Les conseils généraux, les conseils municipaux ont des attributions importantes, mais ils ne les exercent, ils n'existent eux-mêmes que par la permission et sous le contrôle de l'Etat et des Chambres souveraines.

« Toutes leurs recettes sont faites en vertu du budget général qui permet leur perception pour une année seulement. Les centimes additionnels qu'on les autorise à voter, ne peuvent être perçus que si le principal, revenant au trésor de l'Etat, est voté par le parlement;

le nombre ou le maximum des centimes additionnels sont fixés par le budget, et quant à toutes les autres taxes que les départements et les communes perçoivent, elles sont autorisées par le budget, et cesseraient si le budget n'était pas voté. En outre, de cette permission nécessaire, les conseils généraux et municipaux ne sont pas libres de dépenser comme ils l'entendent toutes leurs recettes, ils ont des dépenses obligatoires, et s'ils ne les votent pas, l'administration a le droit de les leur imposer d'office.

« L'unité est donc maintenue malgré l'existence propre des départements et des communes, ils dépendent absolument de la volonté des Chambres qui votent la loi de finances ; jamais donc une commune, un département ne peuvent attenter à l'unité de la France, élever autel contre autel. Ils n'ont rien, ils ne sont rien si les Chambres ne leur donnaient chaque année les moyens de vivre.

« Quant aux recettes et aux dépenses de l'Etat, elles sont toutes, absolument toutes, comprises dans le budget, et tous les ministères, tous les services, toutes les institutions dépendent du budget ; si le budget n'était pas voté, toutes recettes et toutes dépenses cesseraient. Voici les termes mêmes qui terminent la loi de finances, le budget de chaque année :

Toutes contributions directes ou indirectes autres que celles autorisées pour la présente loi, à quelque titre et sous quelques dénominations qu'elles se perçoivent sont formellement interdites, à peine contre les autorités qui les ordonnanceraient, contre les employés qui confectionneraient les rôles et les tarifs, et ceux qui en feraient le recouvrement d'être poursuivis comme concussionnaires, sans préjudice de l'action en répétition, pendant trois années, contre tous receveurs, percepteurs ou individus qui auraient fait la perception, et sans que pour exercer cette action devant les tribunaux il soit besoin d'une autorisation préalable.

« Toute recette non votée cessant, toutes dépenses cessent nécessairement, et d'ailleurs, elles sont aussi interdites par les lois sur la comptabilité, qui ne reconnaissent et ne permettent de passer en compte que les dépenses votées par la loi de finance.

« Quelle puissante garantie donnent à la bonne gestion des finances publiques et aux libertés publiques ces prescriptions si énergiques et si sages en même temps !

« Chaque année, les représentants de la nation ont le droit d'examiner l'ensemble complet et tous les détails des finances de la France, et de corriger les abus. Si les recettes et les dépenses étaient votées pour de longues années, les abus pourraient se perpétuer, s'éterniser, mais avec l'examen annuel on est sûr du con-

traire, on porte la lumière partout, on marche sans cesse dans le progrès.

« Ce vote annuel et indispensable de toutes les recettes et de toutes les dépenses de la France par les élus de la nation est la garantie de nos libertés, jamais un pouvoir despotique ne pourra profiter des ressources et de la puissance de la France pour la dominer et l'asservir. »

J'écoutais avec attention sans être convaincu et je lui répondais :

« Je conçois très-bien qu'on établisse des limites au droit des communes et des départements de voter des centimes additionnels et de se créer des recettes par des taxes indirectes. Il ne faut pas que les conseils municipaux, départementaux, puissent, par l'exagération de leurs taxes, compromettre le recouvrement des impôts de l'Etat et porter atteinte aux droits de la propriété et du travail, à la prospérité de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.

« Je conçois très-bien et j'approuve qu'on rende obligatoires pour les communes et les départements certaines dépenses qui sont essentielles à la bonne gestion des services dont ils sont chargés, ou au payement de leurs dettes et de leurs engagements. Mais je ne saurais approuver que leur existence dépende d'un vote annuel du budget.

« Le droit accordé par la loi aux communes et aux départements de percevoir certaines taxes et un nombre déterminé de centimes ne devrait pas être précaire, et ces ressources devraient être perçues tant qu'une loi nouvelle n'en aurait pas modifié les bases et l'étendue. Le droit de ces corps ne dépendant plus d'un vote annuel du budget, il ne serait plus sans cesse soumis aux fluctuations de la politique. Plus nous sommes exposés aux révolutions et aux changements de gouvernement, plus il est important que les communes et les départements aient leur vie propre, assurée et que leurs services puissent marcher par eux-mêmes et sans interruption possible.

« Quant au budget de l'Etat renfermant la totalité des recettes et des dépenses de l'Etat et devant être voté tous les ans par les Chambres dans tous ses détails, je trouve que ce système a bien plus d'inconvénients que d'avantages. Vous dites que ce vote annuel est une garantie contre tous les abus et assure un progrès constant. Mais franchement est-il possible à une commission du budget, si zélée qu'elle soit, et à une Chambre essentiellement politique, absorbée par la politique, d'examiner et de contrôler efficacement et chaque année cette immensité de détails que l'on trouve dans cet énorme volume du budget? *Qui trop embrasse mal étreint.* On se perd dans ces détails et les choses essentielles y sont trop souvent noyées et échappent à l'attention et à la discussion sérieuse.

« Vous dites que cette nécessité d'un vote annuel de toutes les recettes et de toutes les dépenses est la garantie des libertés publiques et cependant, deux fois dans ce siècle, le despotisme césarien s'est établi en France et a duré plus de trente ans. Les dangers que ce droit absolu de vote annuel fait courir à la sécurité publique pourraient bien avoir contribué pour quelque peu au succès du despotisme. Ce vote annuel de tout ce qui fait la vie de la France est en effet une cause d'instabilité perpétuelle et de craintes ; tout peut être remis en question. Les théoriciens, les constitutionnels absolus sont amenés par leurs principes à reconnaître que les chambres qui ont le droit de voter chaque année le budget ont aussi le droit de le refuser. Eh bien ! cette possibilité du refus du budget est un grand danger et montre le vice radical du système.

« Le refus du budget de l'Etat serait le déshonneur et la ruine de la France. Plus de recettes d'aucune espèce, plus d'impôts directs, plus de droits de douanes, plus de contributions indirectes, plus de communes, plus de départements.

« L'Etat doit, pour les dettes inscrites au Grand-Livre de la dette publique, pour des engagements contractés avec des particuliers, des compagnies, des villes, des communes, des départements, des chambres de commerce, et d'après des traités passés avec les puissances étrangères, au moins treize cent millions par an, à peu près la moitié de son budget des dépenses ; l'Etat ferait donc banqueroute à des millions de personnes. Le budget n'étant pas voté, plus de police, plus de justice, plus d'administration, plus de travaux publics, plus d'instruction publique, plus de marine, plus d'armée ; et vous reconnaissez, vous voulez maintenir un droit qui pourrait avoir d'aussi effroyables conséquences !

« Non, aucune Chambre ne peut avoir un droit qui pourrait conduire au déshonneur et à la ruine complète de la France, et qui, même en ne poussant pas les choses aussi loin, pourrait être entre les mains de chambres révolutionnaires une arme terrible pour faire prévaloir par la terreur qu'elle inspirerait, leur tyrannie despotique.

« Le droit absolu de voter où de refuser le budget, qui est extrêmement dangereux, même avec des élections faites par des censitaires peu nombreux, formant la partie la plus riche et la plus éclairée de la nation, ne l'est-il pas bien davantage encore avec des élections faites par le suffrage absolument universel ? Sait-on jusqu'où la multitude peut aller ou être entraînée ? Qu'on prenne au moins des précautions.

« L'Etat a des dépenses obligatoires ; la constitution devrait le déclarer formellement. On ne devrait pas remettre chaque année tout

en question. Le budget devrait être permanent et non annuel. Toutefois, chaque année le gouvernement présenterait aux Chambres une loi de finances, proposerait les accroissements ou les suppressions de recettes et de dépenses qui lui sembleraient nécessaires ou utiles, les Chambres nommeraient leurs commissions de finances, qui examineraient avec d'autant plus de soins que leur travail ne serait pas infini comme avec le système actuel ; les Chambres adopteraient, refuseraient ou modifieraient, mais si elles n'avaient pas statué dans l'année, toutes les recettes et dépenses resteraient dans l'état de l'année précédente ; en aurait ainsi la stabilité et la sécurité avec la possibilité des améliorations et du progrès.

« J'ai l'intention de proposer dans la constitution un amendement dans ce sens.

— Gardez-vous en bien ! me fût-il répondu, votre amendement n'aurait pas dix voix. On vous regarderait comme un homme à système, en opposition avec les idées de tout le monde, un Martin contre la commune.

— Je ne vous conçois pas, mon cher collègue, vous si hardi pour réclamer de grandes libertés locales qui pourront compromettre notre admirable centralisation, vous tremblez de peur devant le vote annuel du budget par les élus de la nation, devant cette grande conquête de 1789, reconnue et adoptée maintenant par tous les peuples libres.

« Vos craintes du reste sont chimériques. Le refus du budget serait bien, il est vrai, un grand désastre, mais ce refus n'aura jamais lieu. Dans une monarchie, contre un souverain despote, cette arme terrible a pu être employée pour faire une révolution et le chasser. Mais dans la France nouvelle, avec la république, ce refus est impossible ; quelle serait donc la Chambre assez insensée pour prendre cette résolution fatale, qui frapperait la France bien plus que le premier magistrat, pas même viager, de la république ; pour en faire même la menace, qui pourrait effrayer les intérêts et compromettre l'avenir de la république en ébranlant la confiance ?

« Rassurez-vous, les lois que nous discutons chaque année en vertu et en exécution des grands principes proclamés par la révolution de 1789, seront votées par les élus de la nation la plus intelligente, par des hommes raisonnables et non par des fous. »

II

Malgré les suffrages des trois cent trente-sept de mes collègues qui avaient voulu faire de moi un sénateur inamovible, je suis rentré sans regrets dans le calme de la vie privée et de la campagne, mais

j'aime trop mon pays pour rester indifférent aux choses publiques, et je n'ai jamais conçu, grâce à Dieu, cette satisfaction chantée par Lucrèce, de l'homme égoïste qui du haut du rivage contemple les grandes luttes des malheureux matelots contre la tempête et le naufrage.

Dans la semaine qui suivit les élections générales du mois de février 1876, j'eus l'occasion de voir un de nos députés, vieux républicain et un des principaux membres de la gauche. Malgré la différence de nos opinions, j'avais conservé avec lui de bonnes relations. La conversation tourna bientôt à la politique. — Eh ! bien lui dis-je, vous devez être content, les élections vous ont donné une majorité énorme, vous êtes les maîtres, qu'allez-vous faire ? — Nous allons fonder à jamais la République en faisant de bonnes finances, de l'administration vigilante, ferme et juste ; en montrant que la République est le régime qui donnera le plus de libertés aux Français et en même temps le plus de sécurités. — Très-bien, mais votre parti, dans l'enivrement de son triomphe et poussé par les exaltés, ne traitera-t-il pas ses adversaires politiques en vaincus, ne se laissera-t-il pas entraîner, pour réaliser ses théories, à des mesures qui effrayeront les intérêts, froisseront les consciences, feront craindre le retour aux sanglantes orgies de la première Révolution et de la Commune ? — Non, non, l'expérience nous a éclairés, et nous sommes d'honnêtes gens. Nous irons en avant, mais avec prudence, et d'ailleurs nous ne pouvons pas marcher plus vite que le Sénat, nous sommes liés par la Constitution. — Si vous agissez ainsi, vous pourrez en effet fonder la République ; elle a eu la chance d'être rendue possible et en quelque sorte nécessaire par la division et l'antagonisme des partis monarchiques ; elle a aussi la chance heureuse d'avoir à sa tête un maréchal de France, un honnête homme, qui représente dignement la France et rassure les gouvernements de l'Europe et les conservateurs ; si vous faites une République modérée et sage, vraiment conservatrice, elle pourra se maintenir, si non, non, comme vous l'a dit M. Thiers.

En quittant mon ancien collègue, je me disais : il est très-sincère, mais les paroles et les intentions sont peu de chose, nous verrons les actes.

La nouvelle Chambre des députés passa près de deux mois à vérifier les élections de ses membres ou plutôt à invalider, à ajourner, à attaquer les députés de la minorité qui lui déplaisaient. Elle s'éloignait fort du programme de modération de mon ancien collègue de la gauche et commettait une grande faute.

Elle exaspérait la minorité, accroissait les animosités et les haines, et éloignait la confiance des modérés. Sa majorité était si énorme

qu'elle pouvait être exposée, par l'excès même de son triomphe, à des enivrements funestes à la République elle-même. Vouloir augmenter encore cette majorité, déjà trop grande, et par des moyens violents et injustes, c'était céder à une passion aveugle.

Quant aux finances, la Chambre commit une faute non moins grande. Le budget de 1877 lui avait été présenté aussitôt après sa réunion, le 14 mars; au mois d'août il n'était pas voté. Le gouvernement fut obligé de lui demander (ce qu'elle accorda le 12 août) de détacher du budget les quatre contributions directes, afin que les conseils généraux pussent faire, dans leur session ordinaire, le répartement de l'impôt foncier, voter les centimes additionnels et faire leurs budgets.

Mais le budget des autres recettes de toute espèce, le budget de l'Etat ne fut voté par la Chambre des députés que le 16 décembre, quinze jours seulement avant l'expiration de l'année, et pour qu'il fut définitif le Sénat avait encore à l'examiner et à le voter.

Comment expliquer une pareille lenteur? Etait-ce la faute de l'inexpérience des nouveaux membres de la commission du budget qui avaient dû passer de longs jours à apprendre ce qu'ils ignoraient? Etait-ce négligence et ennui du travail? Ou bien n'était-ce pas un calcul pour forcer le Sénat à voter, sans pouvoir y rien changer, le budget tel qu'il avait été réglé par la Chambre des députés? Un grand nombre de députés prétendaient, en effet, qu'en matière de finances, leur Chambre était absolument souveraine.

Le Sénat se plaignit de ce retard si fâcheux qui semblait fait exprès pour lui ôter la liberté de ses votes, rejeta des changements faits au projet du budget du gouvernement, et maintînt son droit d'examen et de vote; on crut un moment à une scission violente entre les deux assemblées et à une crise politique et financière; cependant on finit par se mettre d'accord et le budget fut définitivement voté à la veille du jour où tous les services allaient être suspendus. On venait d'échapper comme par miracle à un affreux danger.

En 1877, c'est encore bien autre chose pour le budget de 1878, présenté dès le mois de janvier cependant (le 12): Il n'était pas voté lors du changement de ministère du 18 mai; la discussion n'en était pas même commencée et la chambre des députés refusa, le 21 juin, de voter, comme l'année précédente, les quatre contributions directes, de sorte que les conseils généraux, dans leur session ordinaire, prévue et fixée par la loi, ne purent ni faire le répartement de l'impôt foncier, ni voter les centimes additionnels, ni faire leurs budgets. Ils n'ont pu se réunir pour ces objets si importants qu'au 21 décembre 1877; les rôles des contributions directes ne seront

pas prêts avant trois mois au plus tôt, les contribuables ne recevront pas leurs avertissements avant le mois d'avril et la perception de ces impôts jusqu'à cette époque ne pourra pas se faire légalement : elle n'aura lieu que par la bonne volonté des contribuables.

III

Cette Chambre a été dissoute, le 25 juin. La constitution, votée par les républicains eux-mêmes et une partie des membres des droites, a organisé une seconde Chambre et maintenu le maréchal de Mac-Mahon à la présidence de la république jusqu'en 1880 ; elle leur a donné le droit de dissoudre la Chambre des députés pour résister, s'il le fallait, à des agissements, à des actes illégaux ou dangereux pour la France.

La dissolution était donc parfaitement légale. Quoiqu'il en soit, les dangers que l'on croyait conjurer alors sont aujourd'hui plus redoutables qu'avant la dissolution.

La nouvelle Chambre se trouve composée en effet à peu près comme l'ancienne ; la majorité, moins nombreuse il est vrai, est animée du même esprit ; pleine de ressentiment contre la dissolution et ses auteurs, irritée de ses pertes, elle est plus violente.

Depuis ses réunions elle s'est occupée à vérifier les élections, ou plutôt à invalider, à ajourner, à flétrir, autant qu'elle l'a pu, les députés de la minorité qui lui déplaisent ; sa rigueur a été plus grande encore que celle de l'ancienne Chambre, et ce n'est pas fini ; il lui reste encore à statuer sur le sort de cent sept conservateurs. Une bonne partie du mois de janvier et du mois de février se passera sans doute à cette besogne et à examiner cette grande enquête qui, d'après ses ordres, doit s'étendre sur toute la France, et à voter les résolutions qui en seront la suite.

Jamais dans aucun parlement on n'avait vu pareille lenteur à se constituer et pareille chose. Cette manière de procéder, cette partialité, auront pour résultat d'exaspérer la minorité et de faire enlever un jour aux assemblées politiques le droit de vérifier les élections de leurs membres ; tout abus d'une liberté amène tôt ou tard la suppression de cette liberté.

Comment croire après cela à la République ouverte ? Que signifient les mots de conciliation, d'apaisement, de concorde lorsque l'on chasse la minorité des siéges donnés cependant par le suffrage universel, et qu'on proclame en même temps, comme une justice et une nécessité, l'expulsion de tous les fonctionnaires qui ne sont pas républicains ?

En présence de l'attitude hostile de la Chambre des députés, le Maréchal Président abandonna son ministère de dissolution.

Après diverses tentatives pour composer un ministère de sénateurs et de députés pris en dehors de la majorité de la seconde Chambre, le Président nomma un ministère d'affaires composé de hauts fonctionnaires qui n'étaient ni députés ni sénateurs.

La Chambre des députés prit immédiatement une résolution déclarant qu'elle *refusait d'entrer en rapport avec le ministère.* N'était-ce pas la négation des droits du Président et la violation flagrante de l'art. 6 de la constitution? Qu'aurait-on dit si le Président et le Sénat avaient déclaré qu'ils refusaient d'entrer en rapport avec la Chambre des députés! Mais la majorité de cette Chambre est allée encore plus loin, elle a, avec enthousiasme, approuvé la déclaration de la commission du budget portant qu'*on ne donnerait le vote des contributions directes qu'à un ministère vraiment parlementaire* : c'était le refus formel de voter le budget, c'était en réalité dire au Président : nommez des ministres qui seront à nous, bien à nous; si vous n'obéissez pas, nous suspendons tous les services publics, nous mettons la France en faillite et en interdit.

Ainsi, cette crise affreuse qu'on avait évitée comme par miracle à la fin de l'année précédente, pouvait fondre sur la France au premier jour !

L'inquiétude et l'anxiété commencèrent à se répandre partout.

Refuser le budget! Les députés auraient ce courage et rivaliseraient de gloire avec Hampden! Ils avaient donc la crainte de trouver dans le maréchal de Mac-Mahon un Cromwell mettant à la porte ignominieusement les membres d'un parlement pourri, un Napoléon faisant sauter par les fenêtres les élus de la nation pour gouverner seul et despotiquement.

Mac-Mahon un César ! Mac-Mahon qui, dans sa modestie et son ignorance de la politique, ne voulait pas accepter la présidence, qui avait consenti deux fois à prendre pour ministres des hommes qui, à dater du 24 mai, avaient constamment voté et agi contre lui, Mac-Mahon qui venait d'abandonner les ministres de la dissolution, les ministres de son choix, dévoués à sa politique !

Ah ! si Mac-Mahon avait été un Napoléon, vous ne lui auriez pas fait vos injonctions, vous ne seriez plus.

IV

Le maréchal s'est soumis. Je le plains et ne l'accuse pas ; il n'est certes pas resté à son poste de douleur par ambition ; il y est resté sans doute par patriotisme.

Mais comment faire un ministère *vraiment parlementaire?* Le parlement se compose de deux Chambres, issues toutes deux du suffrage universel, l'une par l'élection directe, l'autre par l'élection à deux et trois degrés. La majorité de la Chambre des députés et la majorité du Sénat ne sont pas d'accord, elles sont même animées de sentiments et ont des idées absolument contraires. Comment composer un ministère ayant l'assentiment des deux Chambres? C'est impossible.

Le président de la République a accepté un ministère qui se compose de six sénateurs choisis dans la minorité et de deux députés du centre gauche, plus un ministre de la guerre qui n'est que général. Mais la majorité de la Chambre des députés se compose de quatre fractions à peu près d'égale force, de sorte que les ministres ont été pris dans la minorité et la petite minorité de la majorité. Il est vrai que, pour atténuer le mécontentement de cette majorité, on a créé, sans loi et sans vote de crédits préalables, des sous-secrétaires d'Etat pris dans la seconde des fractions de cette majorité ; mais sera-t-elle satisfaite de cette concession tardive et subalterne?

Quoi qu'il en soit, ce ministère n'est point parlementaire à l'égard de la Chambre des députés et il est complétement antiparlementaire à l'égard du Sénat.

Ce nouveau ministère Dufaure pourra-t-il vivre? Le premier, formé d'éléments à peu près semblables et dans des circonstances moins difficiles, avait succombé sous des votes et des échecs successifs; que deviendra le second? On ne lui a pas accordé le budget, mais seulement le vote des quatre contributions directes et de deux douzièmes provisoires. Ne serait-il pas vrai, ce mot spirituel d'un membre de la vraie majorité : un douzième de nécessité, un douzième de confiance?

Nous avions eu le bonheur, lorsque j'étais président de la commission du budget, de revenir à la règle et de faire voter le budget entier en temps normal, avant la session des conseils généraux, et voilà qu'on est revenu au système déplorable des douzièmes provisoires et dans les conditions les plus fâcheuses !

On va discuter en 1878 le budget de 1878, et on le discutera longuement dans l'état d'irritation et d'exaltation des esprits, on peut en être certain. Et on le discutera en même temps que la vérification des cent sept députés conservateurs mis en suspicion et en quarantaine, vérification qui prendra bien des jours et sera accompagnée de violentes discussions sur les résultats de l'enquête générale. Et la solution si urgente à donner aux questions de chemins de fer, renvoyées à la présente session après les interminables et stériles discussions de la dernière Chambre; et l'examen et le vote si urgent

des traités de commerce ne prendront-ils pas bien des jours et ne retarderont-ils pas encore le vote définitif du budget?

Le budget ne sera certainement pas voté par la Chambre des députés dans les deux mois des douzièmes provisoires, il faudra recourir à l'expédient de nouveaux douzièmes jusqu'à ce que le budget soit rendu définitif par le vote du Sénat. A peine s'il pourra être voté avant la fin de la session.

Et le budget de 1879, quand pourra-t-il donc être présenté, discuté et voté? Très-certainement il ne sera pas voté avant le mois d'août et la session des conseils généraux; pourra-t-il même l'être avant le 1er janvier 1879? C'est fort douteux; d'ici là, n'y aura-t-il pas des crises plus redoutables que jamais?

V

Le ministère centre gauche pourra-t-il suivre les trois autres fractions de la majorité jusqu'où elles voudront aller? Que de dissentiments plus que probables, et, dans l'état d'exaspération où se trouve la minorité, une partie au moins de ses membres soutiendra-t-elle toujours ce ministère contre les exagérations des gauches? Une majorité se formera plus d'une fois contre lui, et il tombera comme sont tombés et tomberont tant d'autres ministères.

Dans cette discussion du budget, la majorité de la Chambre des députés qui a triomphé, grâce à l'arme terrible dont elle n'a pas craint de menacer le pouvoir exécutif, le Sénat et la France, ne voudra-t-elle pas, dans l'exaltation de la victoire qui peut aller si loin avec le caractère français, détruire les institutions, les corps, les lois qui lui déplaisent, par le refus du vote des crédits nécessaires à leur fonctionnement, à leur existence?

Ne menacera-t-elle pas de nouveau de refuser le budget si le Sénat ne se plie pas à ses volontés et ne veut pas se borner à un simple enregistrement de ses décisions souveraines?

Alors le Sénat n'existera plus que de nom, en attendant son abolition; le Président ne sera plus que le soliveau de la fable, et on arrivera au bel idéal de tant d'admirateurs de la Convention : une chambre unique, omnipotente, dictant ses volontés à un pouvoir exécutif, son commis révocable et tremblant, transformant la France à son gré, écrasant tous ceux qui se permettraient non-seulement de résister mais de désapprouver; guerre aux légitimistes, aux orléanistes, aux bonapartistes et pour tout dire aux cléricaux; guerre aussi aux hommes dangereux qui prêchent le modérantisme et se prétendent les sages. On commencera par tenter d'extirper la lèpre

dévorante du cléricalisme, et on finira par aller... jusqu'où? Personne ne le sait, pas même ceux qui sont à la tête du mouvement et qui pourront bien être dépassés et finir comme les Girondins.

Un des hommes les plus importants du jour vient de dire à la France : *le radicalisme est un fantôme ridicule.* Et il n'y a pas encore sept ans, la Commune de Paris se révoltait, tentait de briser l'unité de la France par le communalisme, massacrait les otages, détruisait le grand livre de la dette publique et incendiait Paris. Un fantôme ridicule ! Il faudrait être aveugle et sourd pour le croire ; il faudrait ne rien voir, ne rien lire, ne rien entendre de ce qui se fait, de ce qui s'imprime, de ce qui se dit publiquement, pour s'imaginer que les idées sont transformées, les cœurs changés, les haines assoupies, les appétits féroces convertis en résignation.

Hélas! nos divisions ne seront-elles pas plus profondes que jamais! Ne semblera-t-il pas de plus en plus qu'il y a en France deux nations, les victorieux et les vaincus, pleins de préventions, de mépris, de haines les uns contre les autres; et dans les camps mêmes de ces victorieux et de ces vaincus, que de divisions intérieures! Et cependant, jamais la France n'a eu plus besoin de la concorde et de l'union qui font la force.

Que de dangers nous menacent! La puissance de nos voisins n'est pas un fantôme. Ils sont prêts, et, au milieu de vos disputes, vous n'avez pas même terminé les lois indispensables à notre organisation militaire.

Nous étions déjà bien isolés en Europe; avec nos divisions si profondes, avec la République aux mains des seuls républicains, notre isolement sera plus complet encore, notre faiblesse plus grande.

Ah! mes chers compatriotes, soyez justes si vous voulez être libres, soyez sages et prudents, si vous ne voulez pas vous suicider; souvenez-vous de l'histoire des Polonais, ces Français du Nord; n'oubliezpas le partage de la Pologne, morte de ses divisions!

RAUDOT,
Ancien député de l'Yonne.

A TRAVERS L'AUTRICHE[1]

VIENNE

XI

L'Eglise de la cour. — Le tombeau de l'archiduchesse Christine et le tombeau du maréchal Daun. — Le caveau impérial de l'église des capucins. — Coup d'œil général sur le règne de Marie-Thérèse. — Ses prophéties politiques. — La France est restée sympathique à l'Autriche.

Une allée souterraine relie le palais impérial du Burg à l'église des Augustins, où se célèbrent les fêtes religieuses auxquelles assiste la cour. C'est dans cette église que sont conservés, dans des urnes d'argent, les cœurs des membres de la famille impériale. En entrant, on a devant soi le superbe tombeau élevé par le duc Albert à son épouse, l'archiduchesse Marie-Christine, fille de Marie-Thérèse. Canova a exécuté un chef-d'œuvre d'expression douloureuse et de deuil en taillant cette grande pyramide de marbre de Carrare, au milieu de laquelle s'ouvre la porte d'un caveau funéraire, par où entrent deux groupes de personnages allégoriques : la Vertu voilée, portant dans une urne les cendres de l'archiduchesse, et la Bonté, soutenue par un vieillard accablé par l'âge et le chagrin, et suivie d'un enfant qui pleure. Au-dessus de la porte, le Bonheur tient dans ses bras le médaillon de l'archiduchesse, et un petit génie pleure sur un lion terrassé.

Dans la chapelle des morts se trouvent les tombeaux de l'empereur Léopold II et du célèbre général et maréchal autrichien, comte Léopold Daun. Le maréchal Daun se distingua d'abord dans les batailles livrées aux Turcs, sous les ordres de Seckendorf. Il battit Frédéric II à Kollin ; ce fut pour perpétuer le souvenir de cette vic-

[1] Voir le *Correspondant* des 25 août, 25 septembre, 10, 25 novembre, 10 et 25 décembre 1877.

toire que l'impératrice créa l'ordre de Marie-Thérèse, destiné aux récompenses militaires. L'insigne est une croix pattée d'or, émaillée de blanc, et sur un anneau blanc, autour de son médaillon rouge, on lit : *Fortitudini.*

Mais le Saint-Denis de la maison d'Autriche, c'est l'église des Capucins, au centre de la ville. Là dorment de l'éternel sommeil ces empereurs au bras tout-puissant et ces guerriers redoutables qui faisaient trembler la terre. Leur règne a été plus ou moins heureux, mais tous ont été bénis de leurs peuples : de cette honnête maison des Habsbourg jamais n'est sorti un tyran. La plupart de ces souverains furent des hommes bons et modestes, qui se distinguèrent par la pureté de leurs mœurs et l'élévation de leur caractère. Il n'existe pas de cour qui, pendant tant de siècles, présente l'exemple de tant de vertus. Voici le tombeau de l'empereur Mathias, de François Ier, de Marguerite d'Espagne, de Joseph II, qui voulut qu'on y mît cette inscription : « Ci-gît Joseph II, qui fut malheureux dans ses meilleures entreprises. » Ce pauvre roi de Rome, envers qui le Congrès de Vienne fut si cruel, repose aussi là, dans la paix du tombeau ; et à côté de lui, dans son linceul sanglant, est étendu cette autre victime, l'infortuné Maximilien. Des couronnes d'immortelles couvrent son cercueil de fer, montrant que « ceux qui l'ont aimé dans la vie, le vénèrent dans la mort. »

Une centaine de tombeaux sont rangés dans ce caveau sépulcral et ils se distinguent presque tous par leur extrême simplicité ; seul, celui de François Ier, époux de Marie-Thérèse, a des proportions de mausolée. On dirait que sa veuve a voulu montrer par là la grandeur de sa douleur. Elle venait plusieurs fois par jour, ensevelie dans sa robe de deuil, prier devant ce sépulcre ; quand son obésité la rendit incapable de se mouvoir, elle se fit plusieurs fois descendre, au moyen d'un fauteuil retenu par des cordes, dans le souterrain où reposait son cher François. Pendant une dernière visite, lorsqu'on allait enlever la princesse, les câbles se rompirent, et cet accident lui parût un pronostic. « Il veut me retenir ! s'écria-t-elle. Oh ! je viendrai bientôt ! » Quelques jours après, effectivement, elle tomba malade, et mourut le 29 novembre 1710, à l'âge de soixante-quatre ans. Depuis plusieurs années elle avait donné à tout ce qui l'entourait l'empreinte de sa tristesse et de son chagrin. Le palais impérial avait pris l'aspect sévère d'un cloître. Vienne était surveillé comme un pensionnat de demoiselles. Dans cette ville d'amour, il n'était plus permis d'aimer. Cupidon fut signalé à la police : on institua, pour juger ses fredaines, des tribunaux particuliers sous le nom de *Commissions de chasteté*. Ces commissions, au nombre de cinquante, étaient chargées de surveiller les mœurs des sujets de l'empire. Les

agents de la Commission se promenaient dans Vienne comme dans un harem; ils avaient le droit de pénétrer nuit et jour chez les particuliers, et arrêtaient toutes les jeunes filles qui erraient seules, et leur semblaient suspectes.

Mais ce n'est pas le crépuscule, c'est l'aurore de cette vie si remplie qu'il faut regarder. On dirait Diane chasseresse partant pour les grands bois, suivie de ses lévriers. La pensée assied Marie sur son cheval noir et l'arme de l'épée, comme une nouvelle Jeanne que Dieu suscite pour le salut de son pays. Elle est belle, fière dans sa grâce, savante, car elle parle le latin, le hongrois, les divers idiomes slaves; elle est intrépide et aguerrie, car elle suit son père dans les camps, elle aime le bruit du mousquet et le fracas du canon. C'est une apparition poétique et chevaleresque qui rappelle les héroïnes des vieilles ballades espagnoles et allemandes. Elle lutte seule contre la France, la Prusse, le Piémont et l'Espagne, liguées contre elle, et c'est au milieu du plus fort danger qu'elle montre cette fermeté et cette grandeur d'âme qui sont une des admirations de l'histoire. Elle exerce une fascination romanesque sur les populations à moitié orientales de la Hongrie. Quand elle se présente à la Diète des Etats de Presbourg, avec son enfant dans les bras, les magnats, qui la voient trahie de ses amis, livrée sans soutien à ses ennemis, se déclarent ses champions et agitent leur sabre recourbé en s'écriant : Nous mourrons pour notre roi, Marie-Thérèse! *Moriamur pro rege nostro, Maria-Theresia.* Cette levée en masse fait lever le siége de Vienne; et Paussau, Linz, Munich ouvrent leurs portes aux Autrichiens. Le Parlement anglais vote deux millions de livres sterling pour soutenir sa cause; la duchesse de Malbrough et cent nobles ladies se dépouillent de leurs diamants au milieu d'un bal et les lui envoyent. Marie-Thérèse détacha alors le roi de Prusse de la ligue qui s'était formée contre elle, en lui abandonnant la Silésie. Mais deux ans après, au mépris de la parole donnée, Frédéric fit une nouvelle irruption en Bohême. Enfin, après huit ans de guerre, le traité d'Aix-la-Chapelle rétablit une paix après laquelle tout le monde soupirait. Une nouvelle ère commença pour l'Autriche. Marie-Thérèse s'assit sur le trône des Habsbourg avec une calme et sereine majesté. Elle porta ses premiers soins sur l'armée, fonda trois académies militaires, où les jeunes aspirants officiers pouvaient étudier les règles nouvelles de la stratégie; elle construisit des hôpitaux d'invalides pour les soldats blessés, ouvrit des hospices pour recueillir les enfants des soldats morts à son service, et installa des camps de manœuvre à Schœnbrunn, à Prague, à Inspruck. Elle fit de Trieste et de Fiume deux ports dignes de la monarchie. Elle favorisa la création des manufactures de porcelaine, de drap, de

glaces, d'étoffes de soie ; elle encouragea l'industrie des verres de Bohême. Elle bâtit des palais, elle ouvrit des écoles ; mais une de ses plus belles institutions fut le *Collegium Theresianum*, l'Académie des Cadets, avec sa vaste bibliothèque, son musée d'histoire naturelle, son jardin botanique, son laboratoire de physique et de chimie. Autrefois on n'y recevait que des jeunes gens nobles. Le roi d'Espagne, Amédée, a fait de brillantes études au Thérésianum.

C'est à Marie-Thérèse que Vienne doit ses premiers embellissements. Elle dirigea elle-même la construction de ces vastes faubourgs qui rayonnent aux quatre points cardinaux.

Sous François Ier, la cour de Vienne adopta les mœurs et les usages français. L'empereur n'avait pu apprendre l'allemand ; il fallut bien que la noblesse et la société apprissent la langue qu'il parlait. On parlait également italien et anglais. Le cérémonial espagnol fut banni ; toutefois la lectrice de Marie-Thérèse continua de remplir ses fonctions à genoux.

François Ier était, par son père, petit-fils de Charles de Lorraine ; sa mère était fille du duc d'Orléans, frère de Louis XIV ; il naquit en France le 8 décembre 1708 ; à son arrivée à Vienne, il avait seize ans. Figure douce et charmante, que celle de ce roi débonnaire, de la souche des rois d'Ivetot. Sa mise était si simple qu'on le distinguait à peine de ses serviteurs ; dans les grandes solennités, il s'éclipsait ou restait avec les dames. « Je suis un simple particulier, » disait-il modestement. L'impératrice ne lui permettait pas du reste de s'occuper « d'affaires auxquelles, disait-elle, il n'entendait rien. »

« Cette famille impériale, écrivait Gœthe, n'est qu'une grande bourgeoisie allemande. » Jamais cour ne fut plus hospitalière, plus patriarcale. Chaque soir on y trouvait une réunion joyeuse d'artistes et de poëtes, qui aimaient ce doux laisser italien et cette bonhomie autrichienne ; l'empereur jouait du piano, Gluck du violoncelle, et Métastase, à qui Marie-Thérèse avait donné le nom de poëte césarien, récitait ses vers. Comme on s'étonnait un jour que le poëte n'eût point appris l'allemand, il répondit : « Voilà deux ans que je suis à Vienne, et les Viennois ne savent pas encore l'italien. » Les soirées charmantes qu'on passait à cette cour ! Figurez-vous les quatre archiducs, les huit archiduchesses, et toute l'élite de la noblesse viennoise réunie là, environnée de harpes et de clavecins.

Et peut-on oublier qu'à cette époque magnifique du règne de Marie-Thérèse, il se fit entre l'Autriche et la France un rapprochement intime ; qu'une même politique guidât les deux pays, et que cette alliance fut scellée par le mariage du Dauphin avec une archiduchesse ? Déjà il fallait se mettre en garde contre les convoitises de la Prusse. « Il ne s'agit plus, disait Marie-Thérèse, des vieux pré-

jugés qui, depuis longtemps, auraient dû être enterrés, de jalousie entre la France et l'Autriche. Il s'agit de tous les biens sacrés, de nos propres intérêts, *car nous allons être renversés et jetés par terre, les uns après les autres, si nous ne sommes pas unis par une forte alliance!* »

Quelle prophétie renferment les paroles de cette reine qui, dans l'aggresion de 1740, présentait déjà l'aggression de 1866!

Marie-Thérèse n'était pas seulement la princesse la plus belle, la plus éloquente et la plus énergique de l'Europe, elle avait encore l'esprit délié et le regard assuré et profond de l'homme d'Etat. « Madame, ma chère sœur, écrivait-elle à l'impératrice Elisabeth de Russie, mais jamais, avec mon consentement, ma *voisine*. » Elle connaissait bien ce désir insatiable d'accroissement et d'agrandissement de la Prusse, la cupidité de ces rois parvenus, et, dans le démembrement de la Pologne, elle entrevoyait le démembrement futur de l'Allemagne : « *Placet*, écrivit-elle au dessous de l'acte de ce partage inique, *placet*, puisque tant d'hommes instruits, de savants, le veulent, mais longtemps après ma mort on verra ce que nous amènera cette profanation de tout ce qui, jusqu'à présent, était juste et sacré. » Et se tournant vers Kaunitz ; « Il faut avouer, dit-elle, que dans toute ma vie je ne me suis jamais sentie aussi tourmentée, aussi inquiète qu'aujourd'hui, et que j'ai comme honte de me laisser voir.»

A la même époque, l'impératrice caractérisait en ces termes la politique de la Russie, qu'elle considéra toujours comme étroitement liée à celle de la Prusse :

« La Russie agit d'après les mêmes principes que suit la politique prussienne ; et l'intérêt réciproque cimente entre ces deux puissances une alliance permanente, quand même elle ne serait pas formellement exprimée. Elles tiennent ensemble, comme elles ont toutes les deux le même désir d'agrandissement, tandis que les objets de leur désir sont différents. C'est pourquoi je regarde la Russie et la Prusse comme formant à elles deux une seule et même monarchie. »

Les événements auxquels nous avons assisté, en 1870, et ceux que nous voyons se dérouler aujourd'hui, confirment en tous points ces prédictions de l'impératrice. L'union entre le cabinet de Berlin et de Saint-Pétesbourg n'a jamais été plus complète, et l'Occident n'a jamais été plus menacé.

« Que l'on ne se laisse point séduire, dit encore Marie-Thérèse, par les flatteries de la politique prussienne. Le roi ne s'en sert que pour atteindre son but ; mais, après l'avoir réalisé, il fait toujours le contraire et ne tient jamais sa parole. Il en use de la sorte avec toutes les monarchies, à l'exception d'une seule dont il a peur, *c'est la Russie.* »

Elle ne connaissait que trop ce système d'exploitation des Hohenzollern qui sans cesse ont appliqué toutes les forces vitales de leur monarchie à entretenir sur pied une armée énorme, prête à une guerre offensive à la première bonne occasion; et pour tenir tête au principe destructif et conquérant de la politique prussienne, la grande impératrice ne voyait qu'une forte alliance entre l'Autriche et la France.

« Tout le monde en Europe, écrivait-elle (ce sont les propres expressions de l'impératrice), sait quel compte il faut faire du roi de Prusse et de sa parole. La France en a fait l'expérience en plusieurs occasions, et, en général, aucun souverain de l'Europe n'a su se soustraire à ses perfidies. Et c'est un pareil roi qui veut s'imposer à l'Allemagne en dictateur et protecteur ! Cependant il est plus étonnant encore que toutes les puissances ne se mettent point d'accord en vue de conjurer un tel danger, qui, tôt ou tard, doit inévitablement se faire sentir de tout son poids à chacune d'elles ! Depuis trente-sept années, cet homme est, par son despotisme militaire et par ses victoires, le fléau de l'Europe. Il a rompu avec tous les principes reconnus du droit et de la vérité; il se moque de tout traité et de toute alliance, *et c'est nous qui sommes les premiers exposés à ses coups.* »

En venant prendre sa place dans la froide région de la mort, en descendant pour jamais dans ce sombre caveau de l'église des Capucins, Marie-Thérèse semble avoir emporté avec elle le secret du bonheur de l'Autriche. « L'avenir, disait-elle avant de mourir, ne m'apparaît point brillant, car il se fait déjà sentir à présent, ce despotisme reniant tous les principes, mais plein de force, de la dynastie des Hohenzollern, qui ne connaît d'autre mobile que son propre profit. Si on laisse ce principe prussien gagner toujours plus de terrain, quel va donc être l'avenir réservé à nos successeurs? »

L'avenir, c'était 1866, c'était 1870; et l'avenir, hélas ! c'est peut-être encore demain !

Ces sympathies qui existaient en Autriche pour la France, du temps de Marie-Thérèse, ne se sont pas affaiblies malgré la politique de complicité et d'aveuglement des Napoléon. Si deux pays sont faits pour se comprendre et se tendre la main, c'est assurément l'Autriche et la France; et que de choses elles pourraient à elles deux, si elles savaient fraternellement s'unir !

XII

Simplicité de la cour d'Autriche. — L'empereur Ferdinand. — Sa popularité. — L'avénement de François-Joseph. — Sa conduite au siége de Raab. — Son retour à Vienne. — Son mariage. — Sadowa et le général Bénédeck. — Le bilan du règne. — François-Joseph dans la vie privée. — L'impératrice. — Le prince impérial.

Les appartements impériaux du Burg n'ont rien de remarquable ni de somptueux ; on n'y voit aucun de ces meubles raffinés qui indiquent une vie paresseuse et molle ; on n'y marche pas sur ces tapis de Perse dans lesquels on enfonce comme dans la mousse ; on ne pourrait pas se reposer sur ces divans et ces chaises-longues à forme voluptueuse ; l'ameublement n'est pas un de ces ameublements d'hôtel garni, comme était celui des Tuileries, mais de bonne vieille maison solidement assise. Ces empereurs d'Autriche n'ont jamais été que les premiers bourgeois de leur empire. A toute heure du jour et de la nuit, le peuple traverse leur palais et souvent le simple ouvrier croise, dans la cour, l'empereur qui rentre de la promenade ou qui sort seul à cheval. Autour du trône, pas de barrières ; on est encore au temps où la justice des rois se rendait sous les chênes. Une fois, un des prédécesseurs du prince actuel, après avoir dans un de ses jours d'audience publique, interrogé ceux-ci, donné des conseils à ceux-là, parlé hongrois aux Hongrois, tchèque aux Tchèques, s'approcha d'un groupe de Viennois qui se tenait près de la porte :

— Que désirez-vous ? leur demanda-t-il familièrement.

— Rien, sire, répondirent-ils ; nous sommes simplement venus ici pour avoir la joie de vous voir.

Et ils se retirèrent de la salle en poussant des vivats.

La cour d'Autriche est la plus populaire de toutes les cours ; entre l'empereur et le peuple il y a quelque chose de cette affection amicale d'un père pour ses grands fils. Aussi trouvez-vous en Autriche des républicains, qui tous sont impérialistes. Aux plus mauvais jours de 1848, le peuple ne plaça-t-il pas le portrait de l'empereur enguirlandé de roses, au dessus des barricades ? « Ce n'est pas à l'empereur que nous en voulons, disaient les révolutionnaires, c'est à ses ministres, c'est à Metternich. » Quand Ferdinand se promena en voiture découverte, sans escorte, dans les rues de Vienne insurgée, il reçut une ovation enthousiaste. Les Viennois l'avaient surnommé le « bon. » On cite de lui des traits d'une simplicité charmante. Un jour qu'il se promenait dans le parc de Schœnbrunn, arrivèrent des Anglais qui le prirent pour un employé et lui demandèrent à voir le jardin.

L'empereur les conduisit partout, leur expliqua tout, et reçut deux florins de pourboire. « C'est la première fois de ma vie, disait-il, que j'ai gagné deux florins. » Une autre fois, dans une de ses promenades aux environs de Schœnbrunn, il rencontra un cercueil que l'on portait en terre sans que personne le suivit. Il en exprima sa surprise à son aide-de-camp. « C'est sans doute, répondit celui-ci, un pauvre diable qui n'a ni parents ni amis. — Eh bien, fit l'empereur, marchons derrière » ; et mettant chapeau bas, il accompagna le cercueil jusqu'au cimetière, jetta la première pelletée de terre, pria au bord de la tombe inconnue et rentra chez lui. Ferdinand eut tort, quand l'orage devint plus menaçant, de quitter Vienne. Qui dit Burg dit forteresse, et ceux qui sont dans les forteresses n'ont ni le droit de fuir ni celui de capituler. Il s'en alla à Inspruck, comme un aigle effrayé qui regagne son aire; puis, lorsque Vienne fut reprise par Windichgraëtz et Jellachich, il s'en vint à Olmütz, où il abdiqua. Son frère François-Charles trouva le sceptre trop lourd pour ses mains séniles, et le passa à son fils aîné François-Joseph, qui avait dix-sept ans. « Maintenant adieu, ô ma jeunesse », s'écria-t-il en sentant sur ses cheveux blonds peser la couronne que lui donnait l'éternelle pourvoyeuse des échafauds et des trônes, — la Révolution. Ses pressentiments furent justifiés : la guerre recommença en Italie; et, un matin, il partit sur son cheval, armé de sa jeune épée, pour aller à la conquête de la Hongrie, qui refusait de le reconnaître et s'était insurgée avec l'intention de se détacher de l'Autriche. Le 20 juin 1849, il arriva devant Raab, au moment de l'attaque. L'armée le salua par l'hymne autrichien : « Dieu protége l'empereur ! » Et les canons tonnèrent sur toute la ligne. Au bout d'un quart d'heure, le général Schlick accourut auprès de lui et lui dit : « Sire, nous allons donner l'assaut. Raab va tomber en notre pouvoir. » Alors l'empereur lui répondit : « Je veux me mettre à la tête des troupes, pour arriver le premier sur la brèche.

— Sire, repartit le général Schlick, c'est la première fois et ce sera sans doute la dernière que j'aurai quelque chose à refuser à Votre Majesté, mais si vous voulez absolument entrer à Raab, que ce soit avec le troisième bataillon, à mes côtés.

Le czar Nicolas se souvint à ce moment de la promesse solennelle qu'il avait faite à l'empereur François Ier, de protéger la maison d'Autriche : il envoya ses Cosaques qui franchirent le Danube et mirent les Hongrois à la raison. De Raab à Villagosh les troupes russo-autrichiennes virent la victoire, cette déesse qui a des ailes, leur rester fidèle. De ce jour date la haine de la Hongrie contre la Russie. En 1853, l'Autriche oublia cependant que Nicolas l'avait sauvée, et l'ingratitude de l'Autriche passa en proverbe, si bien que

M. de Bismarck s'écria une fois : « Si l'Autriche a étonné le monde par son ingratitude, l'Angleterre l'étonnera par sa lâcheté. »

En Italie, le roi Charles-Albert avait rendu son épée au feld-maréchal Radetzki. L'empire était pacifié, sinon apaisé. Après les insurrections il reste toujours une houle comme après les tempêtes.

A son retour à Vienne, le 14 août 1852, ces rues qui s'étaient quatre ans auparavant hérissées de barricades, s'ornèrent de guirlandes, de drapeaux et d'arcs de triomphe. Les corporations formaient la haie, avec leurs antiques bannières, et c'étaient des cris de joie à faire tressaillir les ossements des vieux empereurs. Le soir une illumination féerique donna à cette solennité un tableau d'apothéose.

L'empereur était réconcilié avec son peuple, et il y eut des journées d'éclaircie toutes pleines de soleil. Vienne était si fière de son jeune prince ! On ne faisait pas dix pas sans voir son image, portrait ou statuette. Les salons de la haute aristocratie, de la crême « de la crême » comme dit une expression viennoise, se disputaient sa présence. Il apparaissait comme le prince Charmant. Dès qu'il était annoncé il y avait sous les dentelles des corsages quelque chose qui palpitait. Il avait la beauté si séduisante des blonds aux yeux bleus ; et son air rêveur et doux était comme l'enveloppe de soie de son âme courageuse et chevaleresque. Sa taille était souple et svelte comme elle l'est encore aujourd'hui, et il dansait avec la grâce séduisante d'un Hongrois. Renonçant à l'ancienne étiquette qui voulait que ses danseuses fussent choisies à l'avance, il allait lui-même offrir son bras à celles qui lui plaisaient. Et l'on s'extasiait : « L'empereur danse ! Que c'est donc beau de le voir ! » Les regards avaient de la peine à suivre son uniforme blanc qui tourbillonnait dans une valse de Strauss. L'archiduchesse Sophie, cette noble mère qui l'avait élevé avec tant d'amour, rayonnait de bonheur.

Cela dura ainsi jusqu'au 18 février 1853. Cette date n'avait pourtant rien de fatidique. Ce jour-là François-Joseph faillit être assassiné : il passait une revue sur les glacis, lorsque un misérable se précipita sur lui avec un couteau, qu'il lui enfonça dans la nuque. Le col amortit le coup, et la blessure ne fut que légère. C'est à cet endroit que Maximilien a fait élever l'église votive ; on devait bien quelque chose à Dieu qui veillait de ce côté-là.

L'année suivante, François-Joseph fit un mariage d'amour ; il épousa une princesse qui était presque une bergère. Elle vivait dans les montagnes, avec ses sœurs et un vieux bonhomme de père, espèce de gentilhomme campagnard, qui s'habillait de drap et habillait ses filles de toile. Elle n'avait pas été élevée pour le trône, et c'était une de ses sœurs qu'on destinait au jeune empereur ; mais

déjà elle était reine par la beauté. François-Joseph arriva un soir, en costume de chasse, chez son futur beau-père, sur les bords du lac de Traun. Comme il causait devant la maison avec les quatre fillettes, qui sont devenues plus tard, l'une la reine de Naples, l'autre la princesse de Tour et Taxis, la troisième la comtesse de Trani et la quatrième la duchesse d'Alençon, il vit tout à coup se détacher sur la lisière du bois voisin, que le couchant barrait de rouge et de jaune, comme un vitrail d'église, une admirable forme de jeune fille toute blanche, suivie d'un grand chien. Le soleil faisait briller sa robe de mille points de lumière et elle s'avançait comme dans le nimbe d'une vision, avec ses magnifiques cheveux qui flottaient sur ses épaules. C'était la princesse Elisabeth; à sa vue, le cœur de l'empereur se sentit fixé. Quelques jours après, dans un bal, à Ischl, il passait presque toute la soirée à danser avec celle qu'il appelait la « fée de la forêt, » et marquait ainsi publiquement sa préférence.

Les premières années de cette douce union s'enfuirent rapides, à tire d'ailes, comme toutes les années de bonheur, et il était écrit que la foudre tomberait sur l'arbre dès que le nid serait bâti.

Il y avait alors dans les sables du Brandebourg un homme qui grandissait, qui grandissait avec des appétits de serpent boa. Cet homme, qui avait tous les instincts de sa race, méditait l'absorption de l'Allemagne. Pour arriver à son but, il ne recula ni devant l'hypocrisie, ni devant la ruse et le mensonge; il suscita secrètement la guerre d'Italie, souleva la question des duchés, entraîna l'Autriche avec lui et la floua. « Exploiter la crédulité et la complicité de Napoléon contre l'Autriche; puis exploiter la gallophobie de l'Allemagne contre Napoléon, et « l'ennemi éternel, » voilà le fond de la politique et de la diplomatie des habiles de Berlin [1]. »

Une double catastrophe s'abattit sur l'Autriche; tous ses anciens amis l'abandonnèrent, et l'empereur ne trouva point chez ses sujets l'appui et le patriotisme qu'il pouvait en attendre et dont il avait besoin. Vienne, avant d'être atteinte, chancela devant les canons prussiens. Sadowa n'était qu'une bataille perdue, ce n'était pas une déroute; on pouvait défendre le vieil honneur et ne pas laisser jouer aux dés la robe impériale. A deux heures de l'après-midi, les Autrichiens étaient encore victorieux, malgré l'infériorité de leurs armes et de leur nombre; il fallut une armée nouvelle pour faire pencher la balance de l'autre côté.

L'empereur a des connaissances militaires profondes et, s'il avait un peu plus de confiance en lui-même il ferait un excellent général.

[1] *Le dernier des Napoléon.* Paris 1875. Lacroix, édit.

Dans les grandes manœuvres les hommes du métier admirent son coup d'œil sûr, son intelligence, et on dit hautement qu'il aurait été bien supérieur à Bénédeck s'il avait pris le commandement de l'armée. Pour découvrir son Moltke, il aurait dû descendre jusqu'aux rangs des officiers supérieurs et ne pas s'arrêter à des généraux comme Krismanic et Baumgarten. Mais aurait-il bien choisi, lui qui semble poursuivi par un guignon implacable chaque fois qu'il découvre un homme? Brach, Bruck, Beust, Bénédeck! Oh! comme il devait avoir peur des B! Ces quatre noms ne sont-ils pas synonimes de réaction, de corruption financière, de confusion politique et de catastrophe militaire?

Bénédeck lui a été imposé par l'opinion publique, cette folle du logis des peuples. Bénédeck eût fait un glorieux général de brigade et de division; à Solférino, tenant l'extrême droite de l'armée, il avait vigoureusement refoulé Victor-Emmannel, qui avait des forces deux fois plus nombreuses. Quand on l'appela pour prendre le commandement de l'armée du Nord, il déclara nettement à l'empereur qu'il regardait cette tâche au-dessus de ses forces. L'empereur, qui n'avait pas le choix, ordonna, et alors Bénédeck s'immola. Il demanda comme chef d'état-major le général John, qu'il avait eu à ses côtés en Italie; mais John, qui connaissait mieux que personne le théâtre de la guerre du Sud, était indispensable à l'archiduc Albert. Bénédeck dut se contenter du général Krismanic, qui avait plus de suffisance que de capacité. Krismanic prétendait avoir des plans stratégiques, et c'est lui qui conduisit l'armée où elle alla. Le désastre qui suivit était naturel; il n'en terrassa pas moins l'empereur: on crut à un coup d'apoplexie, ce n'était qu'un évanouissement. La robuste constitution de François-Joseph reprit bientôt le dessus; mais après les désillusions militaires sont venues les désillusions politiques, et le fiel a succédé au vinaigre. Que de leçons dans ces vingt-huit ans de règne, et que souvent il a dû penser à ce mot cynique de M. de Bismarck : « Les sots prétendent qu'on n'apprend qu'à ses dépens... Moi, j'ai toujours tâché d'apprendre aux dépens des autres. »

Le malheur de l'empereur d'Autriche, c'est de n'avoir jamais pu trouver à ses côtés un homme réellement éminent. Feuilletez l'histoire depuis 1848 : pas un grand homme d'Etat, pas un guerrier. L'amiral Tégetthoff seul avait la taille classique des héros, mais il était trop loup de mer pour plaire personnellement, et il est mort trop tôt. Si François-Joseph avait été secondé par un nouveau prince Eugène, il serait peut-être le plus grand parmi les empereurs autrichiens, car il aurait supprimé la Prusse.

Au nombre de ses ministres, il n'y en eut qu'un qui alliât à un talent incontesté la fermeté du caractère : Schmerling, qui fut

sacrifié à des intrigues. Sa chute a été d'autant plus funeste que c'était le seul ministre qui fut au-dessus de tous les partis et qui fut vraiment, et avant tout, autrichien et patriote de cœur et d'âme.

Les autres ministres d'Etat — ils ont passé comme un convoi funèbre — n'étaient que des chefs de partis, animés d'ambitions et d'intérêts personnels.

Des chutes, des tâtonnements, des expériences, voilà le bilan ! Une lutte formidable de l'homme contre la destinée. On comprend que le regard que ce prince a jeté au fond des choses l'ait rendu résigné et triste, indécis et défiant de lui-même. Il a vu crouler toutes ses convictions, les unes après les autres, comme des pierres qui se détachent d'une vieille citadelle; il n'a cédé que pas à pas, et aujourd'hui, s'il est constitutionnel en théorie, il ne saurait l'être en réalité. Il endure ses ministres comme un prisonnier endure ses geôliers : lui aussi est enfermé dans les cachots de la constitution.

Mais au milieu de tant de déceptions, de souffrances et de déboires, François-Joseph, comme toutes les natures d'élite, a su conserver une douceur inaltérable. L'Autriche serait depuis longtemps en pleine décadence sans l'admirable caractère et les dons particuliers de sa dynastie. Les Habsbourg ont toujours su se tirer d'affaires avec une ténacité rare et une patience à toute épreuve, sans jamais cependant perdre de vue leur dignité. On a dit avec une extrême justesse de l'empereur actuel qu'il n'est pas descendu dans le malheur, mais qu'il y est monté. Je ne vois pas, en effet, sur les trônes qui l'entourent, de figure plus grande et plus sympathique que celle de ce roi au manteau déchiré et pour qui la vie n'a été qu'un long Calvaire. Il n'y a peut-être jamais eu de souverain qui ait porté comme lui la fleur de sa jeunesse sur les marches d'un trône ébranlé et qui ait montré comme lui, en toute occasion, une aussi grande abnégation de soi-même, un pareil sentiment du devoir, et qui ait toujours sacrifié sa personne et ses intérêts à ceux de ses peuples. Il a été souvent payé d'ingratitude, mais l'impartiale Histoire viendra un jour lui rendre justice. Ce n'est que dans l'entourage immédiat de l'empereur qu'existe un véritable entendement des conditions vitales de l'Autriche. Tout ce qui émane de la dynastie est raisonnable; tout ce qui sort des partis ne l'est pas.

Et quel touchant spectacle de voir ce monarque, au milieu de tous les soucis et des cruels embarras de l'heure présente, vivre en honnête père de famille, qui élève bien ses enfants, et s'efforce encore de conquérir pour lui-même, dans tous les domaines de l'intelligence, ce qui est utile, ce qui est beau, ce qui est bon ! Il aime la littérature, la musique, les arts. Sa bibliothèque particulière est celle d'un homme d'étude et d'un homme de goût. Dans ce Vienne,

affamé de jouissances, il mène la vie d'un fonctionnaire consciencieux. Il va rarement au théâtre, bien qu'il adore l'opéra; il ne paraît que lorsqu'il le faut dans les fêtes et les réunions bruyantes ; à l'heure où la vie viennoise commence, il se rend au repos, et, à cinq heures, en hiver comme en été, ce prince actif, laborieux, vigilant, est toujours debout. Après sa prière, l'empereur déjeune d'une tasse de café au lait, placée sur son bureau, et tout en lisant des dépêches, des rapports, il fume un de ces longs virginia, qui sont les cigares affectionnés des Viennois. A onze heures, on lui apporte un potage ou un verre de bière, et il continue son travail jusqu'à l'heure du dîner, qui a ordinairement lieu en famillle. Son cabinet particulier se trouve entre son cabinet de toilette et la salle du conseil; en face de lui, sur sa table, sont rangés les portraits de ses enfants, et aux murs sont appendus deux portraits de l'impératrice peints par Winterhalter, et des tableaux de bataille. La salle du conseil est ornée de bustes en marbre de son père, l'excellent archiduc François-Charles et de sa mère, l'archiduchesse Sophie, une des femmes les plus remarquables de son époque, des statuettes de l'archiduc Charles, du maréchal Schwarzenberg, et d'un superbe portrait du prince Félix Schwarzenberg, mort en 1852, et qui fût, lors de l'avénement au trône du jeune empereur, son premier ministre, son conseiller et son guide. On sait que les ministres sont nommés par l'empereur et que c'est lui qui préside le conseil, propose et promulgue les lois et excerce le droit de grâce. En l'absence de l'empereur, le comte Andrassy, ministre des affaires étrangères et de la maison impériale, peut seul présider le cabinet; il est responsable, ainsi que le ministre de la guerre et le ministre des finances générales, devant les diètes des deux moitiés de l'empire, de Cisleithanie et de Transleithanie. Le cabinet magyar, fixé à Pesth, est représenté directement à la cour par un de ses membres; et deux ministres sont spécialement chargés des affaires croates et galliciennes.

Sa Majesté a le talent si rare de savoir écouter les débats avec calme et patience, d'en saisir tous les fils et de tirer au clair les différentes opinions; quelquefois, avec ce geste familier à Napoléon III, il effile, avant de prendre une décision, ses longues moustaches rousses. Il hait la phrase et les longs discours; sa parole est familière, d'un charmant abandon; c'est le cœur et l'esprit qui parlent, et il sait être persuasif et éloquent sans avoir recours aux artifices oratoires.

Le son de sa voix est plein de charmes, comme du reste toute sa personne. Ses yeux ont un regard de loyauté et de douceur qui vous séduit. Le front est haut et large, le nez bien proportionné, les dents blanches et la lèvre inférieure moins marquée que dans les

types ordinaires des Habsbourg. Quand il monte à cheval, sa tenue a de l'élégance et de la majesté, mais il faut le voir caracoler au milieu d'un nuage de poussière, au bruit des fanfares, à la tête de ses troupes : ces bruits belliqueux réveillent ses instincts militaires : on dirait qu'il se retrouve à Raab, à Comorn, à Solférino, où il paya de sa personne comme un simple sous-officier. Il aime les camps, les grandes et pénibles manœuvres; et de même qu'il est le meilleur Autrichien de son royaume, il est le meilleur soldat de son armée.

C'est un chasseur intrépide; il escalade les hautes cimes à la poursuite des chamois avec l'agilité et l'assurance des montagnards tyroliens dont il porte le pittoresque costume dans ses excursions alpestres.

En été, la cour se transporte à Schœnbrunn, à Laxenbourg, à Gödölös près de Pesth et à Ischl. L'empereur quitte Vienne le soir, comme un bon commerçant qui a fini ses affaires, il traverse pendant la nuit le lac de Traun et arrive à Ischl à cinq heures du matin. On le rencontre souvent dans les environs, vêtu d'une vareuse, marchant avec un grand bâton, ou assis à la porte d'une ferme et causant avec les enfants de la fermière. Le soir, toute la famille se promène en barque, et l'impératrice, comme si elle n'était qu'une simple batelière, joue de la cythare, cet instrument qu'elle a mis à la mode à Pesth et à Vienne. Elle est artiste. Elle dessine aussi très-bien, et pendant la première année de son séjour à Vienne, elle a rempli plusieurs albums de caricatures cruelles pour les courtisans. De là des inimitiés sourdes et nombreuses. Les Allemands lui reprochent son penchant pour la nation hongroise et sa passion pour les chevaux. On se plaint également à Vienne qu'elle arrive toujours dans les établissements charitables sans se faire annoncer. On est même allé jusqu'à dire qu'elle a été indifférente envers ses enfants, elle qui pourrait servir de modèle à toutes les mères ! Quand ils étaient petits, la nuit, elle se tenait penchée sur leurs berceaux, et le jour elle voltigeait autour d'eux, elle les prenait sur ses genoux, les faisait sauter en leur chantant de vieilles rondes, elle les embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonnait et se moquait de l'étiquette qui voulait qu'elle fût grave et compassée et qu'elle cessât d'être enfant avec ses enfants, elle qui s'était mariée à seize ans, et qui grandissait encore après la naissance de sa seconde fille. A la mort de la première, âgée de deux ans, elle revint brisée au château de Laxenbourg; comme elle entrait dans ses appartements, un grand terre-neuve qui avait été le compagnon de la jeune princesse, sauta à sa rencontre; l'impératrice se jeta au cou du chien et y resta suspendue en sanglotant.

Une de ses filles, l'archiduchesse Gisèle, a épousé le prince Léopold de Bavière. L'archiduchesse Marie-Valérie a neuf ans. L'archiduc Rodophe, prince impérial, vient d'atteindre sa majorité. Un service divin a été célébré à cette occasion dans la chapelle du château; puis le général Latour, gouverneur du prince, a déposé sa démission entre les mains de Sa Majesté. Le jeune et aimable comte de Bombelles, ancien capitaine de vaisseau, un des amis les plus dévoués de Maximilien, a été alors attaché à la personne du prince de la Couronne qui va compléter son éducation en voyageant. Il y a quelques semaines, il était à Munich où le roi de Bavière, qui est le plus original des rois et qui pourrait même passer pour le roi des originaux, lui a donné une fête de nuit dans son fameux jardin d'hiver. Des ballons lumineux brillaient comme des météores et une étoile colossale versait une lumière rouge sur un paysage des tropiques. Louis II a conduit son hôte sur un monticule, où se dressait une tente, avec une table chargée de mets et de fruits de l'extrême Orient. Tout autour d'eux, dans chaque buisson, il y avait des musiciens cachés qui exécutaient des mélodies de Wagner; puis soudain d'énormes lotus ont ouvert leur cloche argentée, et il en est sorti de jeunes bayadères qui ont dansé la « Danse des Etoiles », — une des créations chorégraphiques du roi Louis.

Ce jeune prince héréditaire d'Autriche est déjà un fier soldat, un sportman merveilleux et un hardi chasseur. La bonté et l'intelligence brillent dans ses grands yeux bleu-clair; sa ressemblance avec l'empereur est frappante.

Il a été élevé à une dure école; et qui sait? Dieu n'a peut-être voulu l'immolation du père que pour le rachat du fils.

XIII

Le dimanche à Vienne. — Les églises. — Leur public. — Vienne, capitale de la musique. — Gluck et Marie-Antoinette. — Mozart. — Passion de la musique. — La dynastie des Strauss.

Si rien n'est plus triste que le dimanche à Londres, rien n'est plus gai que le dimanche à Vienne : les ateliers sont fermés, le travail est partout suspendu, la ville a un air de fête, on ne rencontre que des gens endimanchés; les sommelières des hôtels mettent un coquet bonnet blanc avec des rubans roses, les marchandes de cigares exhibent leur unique robe de soie et arborent la photographie de leur mari ou de leur fiancé montée en broche. Puis, l'après-midi, la

ville entière met la clé sous la porte et s'en va courir les plaisirs de ce jour béni des hôteliers et des restaurateurs. Du matin au soir c'est un mélange de bruits matériels et d'harmonies spirituelles, un carillon de cloches et un cliquetis de verres, un concert d'orgue et un bruit de vaisselle, des chants de psaumes et des refrains de chansons. Comme on sent bien que cette ville est aux portes de l'Italie et de l'Orient, et que les souffles qui viennent de ce côté et qui la caressent, la rendent folle de son corps, passionnée de plaisirs, de danse et de musique! Les cérémonies du culte ne sont pour elle qu'un spectacle : on va à l'église comme à une matinée musicale, dont les journaux de la veille ont toujours soin de publier le programme détaillé.

Dans les cafés, le samedi, que de fois j'ai entendu ce dialogue :

— Où allez-vous à la messe demain?

— Je n'en sais rien. — Garçon, la *Presse!*

Le garçon apportait le journal demandé et le Viennois, après avoir parcouru la rubrique des théâtres et concerts, répondait :

— C'est la baronne de W. qui chante le *Tantum ergo* à Saint-Augustin, j'irai l'entendre.

A la chapelle de la cour, à l'église des Augustins, à l'église des Frères-Mineurs on exécute les grandes compositions du répertoire classique, les chefs-d'œuvre des maîtres ; aussi a-t-on à Vienne *son* église comme on a *son* théâtre, et chaque église a son public, sa physionomie distincte, ses traditions musicales. Aux Augustins se rencontrent la piété en gants blancs et en robe de soie, les habitués de l'Opéra, les vrais amateurs de musique ; ils viennent là pour entendre l'offertoire ou le *Gloria* chanté par la baronne de Z. ou Mlle B. de l'Opéra, avec accompagnement de clarinette par M. F. Certains jours de grande fête, les chœurs sont composés de dames de l'aristocratie. Dès que le solo commence, tout le monde tourne sans façon le dos à Dieu pour regarder la déesse, qui est haut perchée, mais qui s'arrange toujours de façon à ce qu'on voie ses beaux yeux, qui roulent avec ses roulades. On ne se croirait pas dans une église ; les *bravos*, *bravissimos*, se mêlent quelquefois aux *sehr gut*, aux *très-bien*. Il ne manque, pour compléter le tableau, que des gens qui allument leur cigare, et quand Mlle X a lancé ses dernières trilles, quand M. V. a soufflé son dernier soupir dans sa clarinette, toute cette phalange d'auditeurs sans préjugés sort en traînant les talons, tandis que le prêtre reste solitaire à l'autel.

A l'église des Ecossais le public se succède et ne se ressemble pas ; de six heures à neuf heures ce sont les marchandes du Hoff et de la Freiung qui s'agenouillent à côté de leurs paniers de légumes aux fraîches couleurs campagnardes ; de neuf heures à onze heures

l'aristocratie pieuse et paresseuse s'annonce de loin par le froufrou de la soie et du satin. Dans la jolie église de Sainte-Anne, la foule est mobile et bigarrée : Sainte-Anne est l'église nationale des Slaves autrichiens ; l'église italienne est surtout fréquentée pendant la saison de l'opéra italien, et parfois, à la sortie, ce public de dilettanti enthousiastes fait de véritables ovations aux artistes. Je me rappelle avoir vu un dimanche, il y a dix ans (j'étudiais alors à l'Université de Vienne), la foule se ranger sur deux rangs et s'incliner, front découvert, devant Mlle Murska, qui avait chanté un admirable solo et qui passait, avec ses cheveux d'or ruisselants sur ses épaules, belle et modeste comme Marguerite, — ce rôle que personne n'a jamais rempli comme elle.

L'église des Jésuites a aussi son public, élégant et plus réservé, aristocratique et choisi. C'est devant l'église des Jésuites que stationnent les plus brillants équipages.

Il est onze heures ; allons à la chapelle du palais impérial ; on y fait de si bonne musique, qu'on se dispute à l'entrée comme à celle d'un théâtre ; aux tribunes se tiennent les dames de la cour en toilette fort simple, et des gardes au grand bonnet à poil, placés devant l'autel, empêchent la foule d'envahir le chœur. L'église est vieille, baignée dans un demi-jour mélancolique, les vitraux ont des rayonnements doux de ciel étoilé, la foule a un air plus recueilli, l'orchestre exécute souvent des œuvres originales, car chacun de ses membres est tenu de composer dans l'année une messe ou un oratorio.

Mais pour trouver la vraie piété, il faut aller sous les sombres voûtes de cette cathédrale de Saint-Etienne, où les haillons frôlent le velours, où le pauvre prie à côté du riche : c'est l'église du peuple, et le peuple semble avoir plus besoin de Dieu que de musique. A l'entrée, devant l'image de Notre-Dame des Domestiques (*Dientsboten Mutter*), il y a un agenouillement compact de femmes, comme sur le Calvaire ; on dirait qu'elles sont dans l'immobilité de l'extase, avec leurs mains jointes, leurs yeux fixes. La Vierge noire incrustée dans un pilier de la nef a aussi son troupeau de fidèles, les bras tendus, la tête penchée ; et c'est devant la sainte image, des génuflexions sans fin, des baisers frénétiques appliqués sur les lèvres, sur le front, sur le cœur, et même sur le plancher qui recouvre les dalles ; et l'on voit des dames du monde venir distribuer des aumônes aux pauvresses qui prient ainsi.

Je me suis mis à la recherche de l'église Vieille-Catholique. — Un passant me dit : « Les vieux catholiques n'ont pas d'église, il n'ont qu'une chapelle, et encore est-elle trop grande pour eux ; remontez la rue, entrez dans la cour de l'Hôtel-de-Ville ; c'est à

gauche. » — Le prêtre était en chaire; une longue barbe noire descendait sur sa poitrine, les cierges étaient allumés, la lampe brûlait, l'encensoir fumait sur les genoux du servant. Après le sermon, M. Krausé chanta un hymne à la Vierge, puis M. Grün et Mme Wosahlo entonnèrent un duo. Un chuchotement d'approbation courait sur les bouches comme le vent sur les feuilles; à côté de moi je surpris cette conversation : « Belle voix! — Oui, c'est très-bien. — M. Grün est une basse remarquable. — Mme Wosahlo a une voix d'alto qui va au cœur. » L'auditoire prit ensuite des cahiers de musique et se mit à chanter, puis tout le monde sortit en déposant quelques kreutzers sur le plateau que le marguillier tenait à la porte.

Ce public d'église se retrouve tout entier l'après-midi dans les concerts profanes du Musikverein, du Cursalon, de la Salle des Fleurs, du Jardin populaire; tantôt c'est Edouard Strauss qui joue, tantôt ce sont des chapelles militaires. Les musiques de régiments sont excellentes, il y en a beaucoup dont le drapeau est orné de décorations et de médailles obtenues dans des concours d'orphéons.

Le nom de Vienne a été de tout temps en Allemagne synonyme de musique; l'atmosphère qui enveloppe cette ville est si sonore et si mélodieuse que si les habitants de Mars ou de Vénus entendent l'harmonie des sphères, ils doivent parfaitement distinguer à ces vibrations particulières, l'emplacement de Vienne, capitale universelle de la musique.

L'histoire musicale de Vienne comprend quatre grandes époques : celle de Haydn et Mozart, celle de Beethoven et Schubert, celle de Listz et Thalberg, et l'époque contemporaine (1845-1869), qu'on a appelée la « Renaissance musicale. »

Déjà avant le dix-septième siècle, il y avait à la cour de Vienne des productions musicales; la musique a d'abord été un art tout aristocratique : les familles nobles comme les Schwartzenberg, les Liechtenstein, les Thun, les Lobkowitz, les Kinsky avaient leur chapelle particulière qui jouaient durant les repas, et le soir, pendant qu'on faisait la partie de cartes dans les salons. Haydn a composé la majeure partie de ses mélodies instrumentales pour la chapelle du prince Estherazy et il a écrit sa première symphonie pour le comte Morzin. En 1705, la chapelle de la cour comptait cent cinq musiciens; en 1723, elle en compta cent cinquante-quatre; Marie-Thérèse aimait la musique avec passion et donna Gluck pour professeur de piano à sa fille. Ce fut Marie-Antoinette qui fit jouer l'*Iphygénie* de son ancien maître, à Paris, le 15 avril 1774. — Un mois auparavant Gluck, qui s'était oublié sous les ombrages de Versailles, tout préoccupé qu'il était de son

œuvre, avait été arrêté par une ronde de nuit et conduit au poste.

— Que faisiez-vous dans cet endroit écarté? lui demanda le sergent.

— Je me promenais.

— On ne se promène pas à ces heures; les grilles sont fermées. Vous étiez dans le jardin réservé.

— Conduisez-moi chez la reine et tout sera expliqué.

— Chez la reine! Comme il dit ça, fit le sergent. Il est fou!

Gluck se mit alors à crier au secours. Marie-Antoinette qui passait par hasard dans une allée voisine accourut à cette voix qu'elle semblait reconnaître.

— Mon pauvre Gluck! s'écria-t-elle en le voyant lutter contre les Suisses qui le retenaient sur le seuil du poste. Puis, d'un ton impérieux, elle ajouta : « Conduisez cet homme dans mes appartements. »

Quand Gluck fut seul avec elle, elle lui prit les deux mains et lui dit : « Mon cher Gluck, pourquoi ne viens-tu plus me voir? » Gluck lui raconte ses luttes avec ses ennemis, ses découragements, ses souffrances morales.

— Mon cher maître, reprit Marie-Antoinette, que je suis heureuse de vous retrouver! Je vais mettre fin à toutes vos misères; demain, l'intendant de l'Opéra recevra l'ordre de recevoir votre *Iphygénie*.

La première représentation de l'Opéra eut lieu un mois après, et cette belle musique souleva un enthousiasme général. Marie-Antoinette radieuse du triomphe de son ancien maître, le fit appeler dans sa loge pour lui offrir une couronne de laurier, mais Gluck, accablé par tant d'émotions, arriva en chancelant devant la reine, et apercevant le collier de rubis qu'elle portait ce soir là au cou, il se mit à crier, comme un homme hors de lui : « Sauvez la reine! du sang! du sang! » Il tomba sans connaissance dans un fauteuil, et Marie-Antoinette arracha le collier que son ancien maître avait pris pour du sang, — comme s'il avait lu dans l'avenir.

Plusieurs empereurs furent eux-mêmes compositeurs. Ferdinand III a écrit un *Miserere* qu'on conserve à la bibliothèque de Vienne; Léopold Ier et Charles VI ont aussi laissé des partitions.

C'est à la cour de Vienne que débuta Mozart. Il y mourut, comme maître de chapelle, le 5 décembre 1791, au moment où il travaillait à sa fameuse messe du *Requiem*, qui fut exécutée à ses obsèques. Quand son père le conduisit de Salzbourg à Vienne, il avait sept ans; ils étaient descendus à l'hôtel du Bœuf-Blanc, et une voiture de la cour vint chercher le petit musicien. Marie-Thérèse et l'empereur Joseph l'attendaient, assis l'un à côté de l'autre, sur le même canapé. Mozart courut droit à l'impératrice, grimpa sur

ses genoux, et attirant sa tête vers lui, il l'embrassa, en lui disant : « Mon impératrice, tu es bien la plus belle femme que j'aie jamais vue ! »

Marie-Thérèse caressa en riant l'enfant qui, dans son innocence et sa naïveté, lui faisait un compliment si flatteur.

Beethoven, le roi de la symphonie, est mort à Vienne. Un jour, il entre dans un restaurant, reste une heure abîmé dans ses pensées, puis appelle le garçon. « Combien dois-je ? lui demanda-t-il. — Mais vous n'avez rien pris. — C'est vrai, répondit Beethoven ; apporte-moi quelque chose et laisse-moi tranquille. »

Lorsque le roi de Prusse, toujours parcimonieux, lui commanda une messe, le chargé d'affaires de Sa Majesté lui dit : « Vous pouvez choisir entre une décoration et cinquante ducats. — Je prends les cinquante ducats, » repartit Beethoven.

A Vienne, l'enthousiasme musical va jusqu'au fanatisme et au délire ; aussi est-ce dans ce milieu passionné et chaleureux qu'ont vécu et se sont développés tous les hommes dont l'art musical est fier. On y comprend les génies incompris ; le buste de Wagner trône au nouvel Opéra, et Vienne est la seule ville, avec Munich et Bayreuth, où l'on ait joué le prologue de la tétralogie des *Niebelungen*, les *Walkure*.

Le public viennois donne aux compositeurs et aux musiciens cette consécration définitive et solennelle que Rome donnait autrefois aux peintres, et que Paris donne aux écrivains. Meyerbeer vint quatre ou cinq fois à Vienne, où il avait écrit pendant sa jeunesse un opéra dans le genre italien. Il y dirigea lui-même les répétitions du *Prophète*. Berlioz y fit fureur ; le public voulut le porter en triomphe. Un jour qu'il venait de jouer avec un énorme succès sa symphonie célèbre, la *Damnation de Faust*, un amateur enthousiaste s'élança sur l'estrade et s'empara de son bâton de chef d'orchestre.

Berlioz apercevant le voleur, l'arrêta par le pan de son habit :

— Monsieur, lui dit-il, je veux bien vous offrir mon bâton, mais non vous le laisser prendre.

Le dilettante fanatique retira alors le bâton qu'il avait déjà glissé sous son habit et le rendit à Berlioz avec un sourire mêlé de confusion.

— Maintenant, Monsieur, dit Berlioz en le lui présentant, veuillez l'accepter en souvenir de moi.

Le Viennois voulut se jeter à ses pieds, lui baiser les mains, mais Berlioz s'éloigna rapidement. Cette mélomanie est poussée si loin que certaines personnes écrivent des lettres sur du papier réglé comme du papier de musique.

C'est à Vienne que Listz a voulu se produire en public pour

la dernière fois. « Celui de tous les arts que les Viennois apprécient le plus, a déjà dit Mme de Staël, c'est la musique : cela fait espérer qu'un jour ils deviendront poëtes; car, malgré leurs goûts un peu prosaïques, quiconque aime la musique est enthousiaste, sans le savoir, de tout ce qu'elle rappelle. »

Une mélodie de Beethoven émeut aux larmes une fille du peuple sans éducation et sans instruction, qui ne connaît pas même le nom de ce sublime compositeur. La musique est pour le Viennois une consolation et une jouissance; pour l'Italien c'est une sensation; pour le Français une distraction, et pour l'Anglais une vanité. Je ne sais plus quel est le spirituel observateur qui a dit : « A l'Opéra la Française ouvre les yeux, l'Allemande ouvre l'oreille, l'Italienne ouvre son cœur, l'Anglaise ouvre la bouche, car la Française va entendre de la musique pour ses épaules, l'Allemande pour son plaisir, l'Italienne pour son amant, l'Anglaise pour son argent. »

J'ajouterai que la Viennoise ouvre quelque chose de plus que l'oreille : elle ouvre son âme, elle se donne tout entière, pâmée, au démon de la symphonie.

Il y a à Vienne une musique vive, légère, facile, élégante, spirituelle, pétillante, qui est un produit du sol, et qui s'exporte comme le champagne. Cette musique aux broderies délicates, pleine de gaîté, de demi-rires et de fous-rires, d'ariettes et de pirouettes, d'agaceries de Colombines en jupon court, cette musique qui a le diable au corps et qui coule, fraîche, comme d'un rocher, est personnifiée par Strauss.

Strauss! Quelle magie dans ce nom! Aux sons de sa musique dansent la cour et la caserne, la campagne et la ville, les escarpins et les sabots, les fées et les bonnes d'enfants : elle est à la portée de toutes les intelligences et de toutes les jambes, et son caractère original et populaire l'ont rendue universelle. Les valses de Strauss résonnent jusqu'aux derniers confins de la civilisation, en Amérique et en Australie, et en Chine elles réveillent même de leur sommeil les échos de la grande muraille.

Mais ce qu'il faut voir, c'est Strauss lui-même conduisant son orchestre. Une jeune Viennoise de seize ans s'écriait un jour devant moi : « Il est beau comme un dieu ! » Son archet tout-puissant fait jaillir la fontaine des enivrantes mélodies, et le torrent invisible court comme un fluide à travers l'auditoire qu'il électrise.

Ces Strauss forment une véritable dynastie de rois de la musique. Ils sont, je crois, d'origine espagnole; dans leur physionomie, rien du type allemand : ils ont les yeux noirs, les cheveux noirs, le teint basané; ils sont petits et nerveux.

Johann Strauss — le fondateur de la dynastie — naquit à Vienne,

le 14 mars 1804, dans une auberge que tenaient ses parents au faubourg Léopold. Quand des musiciens ambulants venaient jouer dans la salle à boire, le petit Johann se glissait sous les tables pour mieux les écouter, et quand ils étaient partis, il imitait le violonneux en raclant avec une baguette une bûche qu'il tenait sous son menton. La veille de sa fête, son père lui ayant demandé ce qu'il voulait : « Père, lui dit-il, veux-tu me faire un plaisir si grand, si grand que je t'obéirai toujours? — Certainement, répondit le père. — Eh bien, achète-moi un petit violon. »

Il eut son violon! Quelle joie : il en danse toute la journée. Ce violon, c'était les ailes de l'oiseau. Il répéta les airs qu'il avait entendus, et déjà on l'appelait dans l'auberge, « le petit violoniste. » Sur ces entrefaites, les Français reparurent pour la seconde fois devant Vienne : le bombardement n'avait pas commencé, que la terreur s'était emparée de toute la ville; chacun enfouissait ce qu'il avait de plus précieux; et le petit Strauss imitant ses parents, enterra son petit violon dans la cave; mais il ne put rester longtemps séparé de son cher compagnon, et les premiers soldats français qui entrèrent dans l'auberge, trouvèrent un enfant qui leur joua une valse. Ils étaient venus avec des idées peu nettes sur la propriété, mais l'enfant les calma par sa douce musique : ils ne touchèrent à rien et payèrent leur écho. Des grenadiers aux grosses moustaches arrivèrent ensuite qui embrassèrent le petit musicien, et un capitaine s'écria en battant des mains : « Il a du talent, le petit coquin! S'il était à Paris, il deviendrait un grand artiste! »

Quand les Français eurent quitté Vienne, le père Strauss dit un jour à son fils : « Ta présence est maintenant superflue à l'auberge, il est temps que tu apprennes un métier. Que veux-tu devenir? »

L'enfant effrayé du ton qu'avait pris son père, ne répondit pas; il tremblait. Ah! s'il avait osé répondre, mais il craignait tant son père!

— Eh bien, lui dit celui-ci, nous allons faire de toi un relieur; j'ai arrêté toutes les conditions; tu entreras en apprentissage la semaine prochaine.

Le relieur chez lequel le petit Johann fut envoyé était fanatique de son métier : il ne voyait rien au-dessus des relieurs qui avaient, selon lui, une noble et sainte mission à remplir en ce monde et des récompenses spéciales à attendre dans l'autre. Mettant Johann vis-à-vis d'un pot à colle, son patron lui dit : « L'imprimeur fait quelque chose, il est vrai, pour l'écrivain, il l'imprime, mais qui le lirait s'il n'y avait le relieur qui l'habille? »

Le nouvel apprenti n'écoutait guère ces discours; il pensait à son violon. On lui avait défendu d'y toucher, même lorsque sa journée

de travail était finie. Le petit Johann prit patience, espérant qu'il aurait tout le dimanche à lui ; mais son patron, qui n'était pas content de son travail, étendit aussi la défense à ce jour-là.

— Vous êtes un tyran, s'écria alors l'enfant avec un air de révolte; je ne veux pas être relieur, je m'en vais.

Et il s'enfuit avec son violon avant que le terrible maître fut revenu de la stupéfaction dans laquelle l'avait plongé ce langage.

Où aller? Retourner chez son père, c'était s'exposer à être ramené de force chez son patron. Il courut devant lui au hasard et à la garde de Dieu ; il franchit la ligne des fortifications et reconnut la route de Doëbling. La matinée était radieuse, les oiseaux chantaient leurs amours printaniers dans les arbres en fleurs ; les scarabées couraient dans les prés comme des écoliers en vacances. Le petit Johann alla s'asseoir sur un tertre, à l'ombre d'un groupe de tilleuls aux émanations embaumées ; puis, tirant son cher violon de dessous son habit, il joua tous les airs qu'il savait ; et, quand il eut épuisé son répertoire, il improvisa quelques phrases musicales qui lui couraient dans la tête, et il lui sembla que son instrument répondait à ses pensées, comme la voix d'un ami. Il avait emporté dans sa poche un morceau de pain sec, ce qui lui constitua, avec quelques gorgées d'eau de source, un repas qu'il n'eût pas échangé contre celui d'un roi. Enfin le soleil disparut, la nuit arriva, et il était encore là, sur son tertre, jouant du violon : il s'endormit, son instrument dans les bras, et il entendit en rêve les mélodies d'une musique de séraphins. C'était la musique de la liberté !

Lorsqu'il rouvrit les yeux, le lendemain, les oiseaux chantaient de nouveau, les hirondelles se baignaient dans l'air azuré du ciel, et un homme était debout devant lui, qui le regardait d'un œil étonné. Le petit musicien eut peur et voulut se sauver : « Ne me reconnais-tu pas, Johann? « lui dit l'inconnu. Cette voix ne lui semblait pas tout à fait étrangère ; l'inconnu lui dit alors son nom, et le petit Johann se rappela avoir vu cet homme à l'auberge paternelle. Il lui raconta son escapade, en lui recommandant bien de ne pas le trahir. « Il y a place pour deux dans le logement que j'ai loué à Doëbling, lui dit M. X. ; viens avec moi, mon garçon, tu seras là en lieu sûr et tu pourras jouer du violon toute la journée ». Johann mit sa main dans celle que lui tendait ce protecteur providentiel, et une heure après il était installé dans une jolie chambre, dont la vue s'étendait pleine de solitude et de charmes sur un immense jardin. M. X. partit immédiatement pour Vienne, où il alla rassurer le père Strauss sur le sort de son fils. Quant au maître relieur, il passa un mauvais moment : les commères du quartier l'accusèrent d'avoir si maltraité le petit Johann qui, disaient-elles, était allé se jeter dans le Danube.

Enfin l'ex-apprenti relieur rentra au foyer paternel, et M. X., son protecteur, lui fit donner des leçons par le célèbre violoniste Polyschansky. Strauss trouva un emploi auprès du maître de chapelle Pamer, puis il fut reçu dans l'orchestre de Lanner. A cette époque, il n'était pas encore d'usage de faire payer d'entrée aux concerts; et le jeune Strauss, le chapeau bas et une assiette à la main, s'en allait quêter parmi l'assistance. Lanner ne tarda pas à être frappé du talent et du zèle extraordinaire de sa jeune recrue; pendant le carnaval de 1825, il divisa son orchestre en deux bandes, et confia la direction de la seconde à Strauss.

Un soir que Johann faisait danser un nombreux public à l'Arbre-Vert, la porte de la salle s'ouvrit et il vit entrer une jeune fille, si belle, qu'il rougit et ne la quitta plus des yeux; la jeune fille, se sentant observée, rougit aussi. A ce moment, une des cordes du violon de Strauss se brisa; le jeune musicien arracha l'instrument de son voisin, puis continua avec une nouvelle ardeur à jouer la polka commencée; car c'était pour *elle* qu'il jouait! Rentré chez lui, au lieu de se coucher, il se mit au travail et composa sa première valse, qui décida de sa vocation de compositeur.

Strauss et Lanner s'étaient liés d'une amitié étroite. Lanner était le type du Viennois bon vivant, toujours gai et sans souci; il n'avait jamais le sou et trouvait que les dettes étaient bien portées. Strauss et Lanner n'avaient souvent qu'une chemise à mettre pour eux deux, mais comme ce vêtement est difficile à partager, ils le tiraient au sort, et celui qui avait perdu était obligé de boutonner sa redingote jusqu'au cou, quelle que fut la chaleur.

Strauss avait osé enfin se commander un habit noir. Son tailleur choisit le mercredi des Cendres pour venir lui en réclamer le prix de bon matin, avant qu'il fut levé. Hélas! la bourse du dormeur était à sec. Le tailleur ne voulant pas s'en retourner les mains vides, reprit l'habit qui était sur une chaise, malgré les supplications du pauvre musicien, qu'il condamnait aux arrêts forcés dans son lit, car ce vêtement était le seul qu'il eût. Strauss priait son bon génie de venir à son aide, lorsque le tailleur rentra : « Votre habit, lui dit-il, est trop usé pour que je puisse le revendre : je préfère vous le laisser, et avoir confiance en votre probité. »

Ce fut dans cette situation brillante que Strauss se maria; mais la jeunesse doute-t-elle de quelque chose, et n'avait-il pas le droit de croire en son étoile?

Quand les deux maîtres se séparèrent, Lanner fit voter ses musiciens, laissant toute liberté à ceux qui voulaient suivre Strauss; celui-ci se trouva ainsi à la tête d'un orchestre de quatorze musiciens, et le succès de ses premiers concerts fut immense. Vienne

cependant se partagea en deux camps : les *Lannériens* et les *Straussiens*.

Strauss entreprit bientôt un grand voyage musical à travers l'Europe : il alla à Munich, Hambourg, Amsterdam, La Haye, et vint à Paris où il joua devant la famille royale, aux Tuileries. Louis-Philippe lui serra la main en lui disant : « Je connais depuis longtemps vos compositions et je suis charmé de faire votre connaissance personnelle. » Le lendemain, on lui remettait de la part du roi, une somme de deux mille francs.

Strauss donna, avec Musard, une série de vingt concerts; puis il partit pour Rouen, le Havre, et revint à Paris diriger un orchestre de 140 musiciens à la Salle Saint-Honoré. Quatre mille masques s'y démenaient comme des possédés sous son archet diabolique.

Meyerbeer et Cherubini vinrent l'entendre. « C'est une musique très-originale, dit Meyerbeer, et comme on n'en entend nulle part : c'est bien l'écho de cette vie viennoise si amusante, si gaie, si folle; cet homme est un maître dans son genre. »

Strauss se rendit ensuite en Angleterre, où il fut reçu avec des transports d'enthousiasme; puis il revint en Autriche, pour mourir dans la force de son talent et à l'apogée de sa gloire.

Il a laissé trois fils : Joseph, Johann et Edouard. Joseph a succombé en Russie, des suites d'un refroidissement; Johann s'est fait compositeur d'opéras et ne dirige plus que les orchestres des bals de la cour et des bals de l'Opéra de Paris. Il a la vivacité française dans le caractère et les manières; il vit à Hietzing, l'Auteuil viennois, avec sa charmante femme, jadis une des étoiles de l'Opéra de Vienne. Son cabinet de travail est décoré à la turque et meublé d'un immense piano à queue, hommage d'admiration d'un riche Américain. En face de sa grande table de travail encombrée de papiers de musique, se trouve son buste écrasé et à demi caché sous des couronnes de laurier aux larges feuilles d'or. L'auteur du *Carnaval de Rome*, de *Cagliostro*, de la *Reine Indigo*, du *Prince Mathusalem* et de la *Tsigane*, est père d'une ravissante petite fille qui est déjà une musicienne accomplie. Ne pouvant mettre des opéras dans ses danses, Johann Strauss a tout simplement fait des opéras pour ses valses.

Edouard est resté fidèle à ses fidèles Viennois et aux traditions paternelles; l'hiver il règne en souverain absolu à la Salle des fleurs, au Cursalon, au Musikverein; il a cinq ou six orchestres sous sa direction, et il court dans son équipage d'un concert à l'autre ou d'un bal à l'autre pour présider, ici à une ouverture, là pour enlever une valse ou une polka. En été, il trône au milieu de son orchestre au Jardin populaire ou au Parc de la ville, et les jolies Viennoises

qui se pressent autour de lui forment une cour comme jamais souverain n'en a eu ou n'en pourrait avoir.

XIV

Le théâtre. — Hans Wurst. — Le théâtre du Burg. — Son répertoire. — Les acteurs. — Le théâtre de la Ville. — Le théâtre an-der-Wien. — Les « *Possen.* » — L'opérette.

Les grands concerts finissent toujours assez tôt pour permettre aux Viennois d'aller achever leur journée au théâtre.

Vienne compte une douzaine de salles de spectacle dans lesquelles, le dimanche, le public se presse en foule.

Ce sont les Jésuites qui, les premiers, ont introduit le théâtre à Vienne, en faisant jouer par leurs élèves des pièces en latin ; mais le théâtre allemand a commencé en Autriche comme dans le reste de l'Allemagne, par la farce. C'était le célèbre Hans Wurst [1], Antoine Stranisky, qui faisait encore au commencement de ce siècle les délices des Viennois. Il était né en Silésie, le 10 septembre 1776, et avait fréquenté le collége des Jésuites de Breslau. Il écrivait lui-même ses pièces ; son dialogue était si vif, si amusant, que sa popularité fut énorme. Stranisky était en même temps dentiste de la cour ; il acquit une grande fortune. A Stranisky succéda Felix Curtz, connu sous le nom de Bernardin ; il composait aussi lui-même ses pièces qui avaient un grand succès. Des évêques et des princes voulurent le voir jouer, et l'empereur lui-même assista à quelques-unes de ses représentations. Les programmes de ces spectacles sont fort curieux.

Dans la pièce du *Chasseur extraordinaire*, Hans Wurst répondait à son compère qui lui demandait comment il se portait : — Pas très-bien depuis que je ne t'ai vu ; je me suis marié. — Tu as bien fait. — Pas si bien fait que tu crois, car j'ai épousé une méchante femme. — C'est fâcheux ! — Pas si fâcheux que tu crois, car elle m'a apporté une dot de 20 mille florins. — C'est une consolation. — Pas si grande que tu crois, car avec cette somme j'ai acheté des moutons qui ont tous péri. — Quel grand malheur ! — Pas si grand que tu crois, car j'ai vendu leur laine aussi cher qu'ils m'ont coûté ! — En ce cas tu n'as rien perdu. — J'ai plus perdu que tu ne crois, car la maison dans laquelle était mon argent a brûlé. — Quel désastre ! — Au contraire, mon ami, car ma femme était dedans !

[1] Jean Boudin, le Jack Pundding des Anglais, le Jean Potage des Français.

Les querelles de ménage, les maris trompés servent d'imbroglios à toutes ces bouffonneries. « Je n'ai jamais vu qu'un seul mariage heureux, s'écriait Stranisky, — c'est celui du doge avec la mer ! »

Ces *Hannswurtstiades* ne pouvaient que choquer une pudibonde Anglaise ; lady Montaigue s'en montre fort scandalisée, surtout quand elle parle de « deux sosies, qui ôtent très-tranquillement leurs culottes en présence des spectateurs, parmi lesquels sont des femmes du plus haut rang, qui paraissent prendre plaisir à ce spectacle. »

En 1708 le Conseil communal avait déjà ordonné la construction d'une salle de spectacle près de la Porte de Carinthie, et on y représentait des pièces italiennes et françaises. Sous le règne de l'empereur Charles VII, Vienne emprunte à l'Espagne son goût pour les combats d'animaux. En 1755 un Français, du nom de Defresne, construisit une immense amphithéâtre en bois avec gradins pour trois mille spectateurs. Chaque dimanche il y avait des combats de taureaux, de loups, de chiens et d'ours. La représentation était annoncée par la ville par un homme vêtu en chasseur. Un jour, un ours qui avait étranglé une dizaine de chiens, voulut s'élancer sur les spectateurs. La foule s'enfuit et la bête furieuse fut tuée par un peloton de soldats. En 1776 l'amphithéâtre fut incendié avec toute sa ménagerie, sauf un auroch qui a vécu jnsqu'en 1809 dans le parc de Schœnbrunn.

Enfin Marie-Thérèse decréta la construction d'un théâtre de la cour, et tandis que la salle de la Porte de Carinthie fut abandonnée à des acteurs allemands, c'est une compagnie française qui fut appelée au Théâtre royal.

A l'avénement de Joseph II, le Théâtre du Burg reçut le nom de Théâtre national, et on n'y représenta plus que des pièces allemandes. Lessing venait de créer le drame, et Goëthe et Schiller allaient surgir avec leurs chefs-d'œuvre, mais le goût des arlequinades et des farces était si invétéré dans ce public viennois, que les auteurs dramatiques durent encore longtemps intercaler des pantomimes dans leurs pièces. Aujourd'hui encore les lieux d'amusements les plus fréquentés de la capitale sont les cafés-concerts, où se sont réfugiés les prestidigitateurs, les clowns et les danseurs de cordes.

Le Théâtre du Burg est, en Allemagne, ce que le Théâtre-Français est en France : on y conserve les traditions classiques ; le rôle du dernier valet est tenu par un comédien de valeur : aussi remarque-t-on dans le jeu cet ensemble parfait et cette distinction qu'on cherche en vain sur les autres scènes allemandes. Le répertoire du Théâtre du Burg est aussi varié que celui des Français, malheureusement les pièces originales n'y sont pas en majorité ; elles deviennent même fort rares aujourd'hui. A quoi cela tient-il ? A deux causes, je

crois : premièrement, les directeurs de théâtre trouvent plus avantageux et plus commode de faire venir de Paris des pièces qui ont déjà essuyé le feu de la rampe et dont le succès n'est plus contestable ; secondement, l'Allemand n'a pas le génie dramatique ; il est lourd ou vulgaire dans ses comédies ; et dans le drame, il remplace ordinairement l'action par la tirade. Depuis la mort de Schiller et de Goëthe, la sève dramatique semble s'être désséchée chez nos voisins ; il y a eu cependant de louables tentatives, mais les tragédies du célèbre poëte viennois Grillparzer ne seraient certainement pas jouables à l'étranger ; c'est solennel et froid ; c'est beau sans doute, mais comme le fronton d'un temple grec, dans une photographie. Le jugement porté par Mme de Staël sur le théâtre allemand semble d'hier, et tout ce qu'elle a écrit sur cette matière est excellent à relire : « Les pièces allemandes, dit-elle, ressemblent d'ordinaire aux tableaux des anciens peintres : les physionomies sont belles et expressives, recueillies ; mais toutes les figures sont sur le même plan, quelquefois confuses, ou quelquefois placées l'une à côté de l'autre, comme dans les bas-reliefs, sans être réunies en groupes aux yeux des spectateurs. Les Français pensent, avec raison, que le théâtre, comme la peinture, doit être soumis aux lois de la perspective. »

En 1854, le *Gladiateur de Ravenne*, de Frédéric Halm, souleva à Vienne un immense enthousiasme qui s'est bien refroidi depuis lors. Mais c'est encore l'Autriche qui fournit les meilleurs auteurs dramatiques à l'Allemagne. Bauernfeld s'est rapproché dans ses comédies, de la manière vive et alerte de la scène française ; Mosenthal, dans ses drames, a créé des types originaux et a montré de l'habileté dans les combinaisons de ses effets de théâtre. Sa *Déborah*, qui est une de ces pièces comme la porte Saint-Martin en a joué des centaines, fait partie du répertoire classique du Burg ; ce trait suffit pour indiquer la ligne de démarcation entre le théâtre français et le théâtre allemand. — Bénédix a écrit de fort gentilles comédies. Sa piécette : *Dieu merci, le couvert est mis*, a été traduite en russe, et Gozlan l'a adaptée à la scène française ; on la reprend encore quelquefois au Palais-Royal. On a comparé Bénédix à Scribe, mais il n'a ni la fécondité ni l'invention de l'auteur parisien, auquel il a emprunté plus d'un canevas de comédie.

De 1873 à 1874, le Théâtre impérial a donné six pièces originales ; aucune n'a eu un succès durable. La *Sirène*, de Mosenthal n'a tenu que fort peu de temps l'affiche ; la comédie de Wichert, les *Réalistes*, n'a pas été plus heureuse ; la pièce en un acte de Bénédix : *Isidor et Anastasie*, a passé inaperçue comme un innocent enfantillage ; seule, une tragédie en un acte M. Alfred Berger a présenté un certain intérêt littéraire. Tout cela est bien pauvre.

Voyons maintenant le bilan de 1874-1875. Encore six pièces originales dont la meilleure a eu une vingtaine de représentations, M. Paul Lindau, trouvant avec raison les Berlinois trop grossiers et trop obtus pour comprendre une petite comédie qu'il venait d'écrire dans le goût français, l'a envoyée à Vienne, mais hélas! le public du Burg-Théater ne s'est pas trouvé à la hauteur du génie de M. Paul Lindau, qui a dû regagner les bords de la Sprée en emportant une « veste » dont les pans trempaient encore dans le Danube à son arrivée à Berlin.

La liste des nouveautés de 1875 à 1876 est un peu plus étendue; on a joué dix pièces originales. Le *Mangeur de violettes*, de Moser, a été représenté trente fois, et a fait le tour de l'Allemagne. La tragédie de Wilbrandt, *Néron*, n'a été jouée que neuf fois, malgré le souffle shakespearien qui l'anime. Quelques scènes n'étaient pas précisément des leçons de morale. M. Paul Lindau a voulu prouver de nouveau que ce n'est pas seulement la lumière, mais aussi les « ours » qui viennent du Nord. Il a dirigé sa *Tante Thérèse* sur Vienne, mais cette pauvre tante était si malade qu'elle a expiré au bout de quatre représentations. M. Doczi a été plus heureux en transportant du théâtre de Pesth sa petite comédie, *le Baiser*, d'abord écrite et représentée en hongrois. M. Doczi est un des secrétaires de M. le comte Andrassy; on a accueilli son œuvre avec beaucoup de faveur, et cependant ce n'est pas une œuvre dramatique, c'est un poëme lyrique, un conte en vers : l'humour, l'esprit tiennent lieu de l'action. Toute la pièce repose sur cette donnée : un jeune roi de Navarre a interdit les baisers dans son royaume; mais pendant son absence, tout le monde s'embrasse, et la reine, qui ne veut pas désobéir, meurt de la nostalgie d'un baiser.

Du 1er septembre au 30 juin 1877 on a, par contre, représenté au Théâtre-Impérial dix-huit fois l'*Etrangère*, quatorze fois les *Faux ménages* et douze fois *Athalie*. La pièce de Daudet et Belot, *Froment jeune et Risler aîné*, d'abord assez froidement accueillie, a été une des pièces à succès de l'année, grâce au talent si souple et si vrai de M. Sonnenthal, dans le rôle de Risler. M. Sonnenthal a un accent très-doux, très-convaincu, qui trouble le cœur des femmes et enchante l'oreille des hommes. Il a une fort belle tenue, bien que son tailleur collabore à sa distinction.

Quelle singulière impression quand on entre dans ce premier théâtre de Vienne et de l'Allemagne, et qu'on se trouve dans une vieille salle, petite, étroite, à peine éclairée! Mais quelle beauté de mise en scène, quel soin, quelle exactitude! C'est presque trop consciencieux; et quand Mlle Wolter apparaît dans le costume sculptural de Phèdre ou d'Hermione, il se fait un silence religieuse-

ment solennel. Mlle Wolter occupe actuellement en Allemagne, la place que Rachel a tenue en France; comme Rachel, c'est un « petit tigre bohémien, vaste front planté sur des épaules de fauve et sur un torse charmant de Ménade »; elle a des élans superbes, des rugissements de lionne amoureuse; et ses grands yeux noirs ont la fascination de ceux du serpent; son jeu plein de passion peut tenir pendant trois heures toute une salle haletante.

Il ne faut pas chercher au Théâtre du Burg ces exhibitions de toilettes que nous sommes habitués à voir à Paris : on ne vient pas ici pour se montrer mais pour écouter; d'ailleurs les loges n'ont pas été construites avec la pensée d'améliorer le sort des couturières.

Depuis que l'écrivain dramatique, M. Henri Laube a quitté la direction du Théâtre-Impérial pour prendre celle du Théâtre de la Ville (*Stadttheater*), cette scène est devenue l'Odéon viennois : on y joue des comédies et des drames originaux allemands, et surtout des traductions de pièces françaises. *Dora* y a été donnée une trentaine de fois; l'*Ami Fritz* y a été monté avec une recherche toute scientifique.

Le plus ancien Théâtre, après le Burg, est le Théâtre près de la Wien; au commencement du siècle on y jouait déjà des opéras, des pantomimes, des ballets, des drames et des comédies; aujourd'hui on y représente des opérettes viennoises et parisiennes, et des « farces locales. » La *Possen*, la farce, est le seul genre dramatique réellement original que possède l'Allemagne; quelques pièces du Palais-Royal, comme la *Cagnotte* et le *Chapeau de paille d'Italie* correspondent, mais d'une manière lointaine, à ces bouffonneries mêlées de chants et de danses. — Il y a la « farce viennoise, » la farce munichoise », la « farce berlinoise », avec les types et le dialecte particuliers à chacune de ces villes. Mlle Galmeyer s'est acquis dans ce répertoire bouffon la célébrité que Mlle Wolter a conquise dans le répertoire classique; cette enfant terrible des directeurs viennois, qu'elle a soufflétés les uns et les autres, n'est jamais plus belle qu'avec un verre de champagne à la main, la jupe relevée, le pied en avant, prête à esquisser un cancan. Comme ce petit minois chiffonné, ces yeux en tire-bouchon, ces gestes de hussard travesti en femme de chambre, résument bien cette vie viennoise, toute d'insouciance et de plaisirs, avec accompagnement de musique d'Offenbach! Mlles Gastinger, Meyerhof, Antonie Link, Finale, Meiersberg, sont aussi de ces types de comédiennes dans lesquelles Vienne se reconnaît avec son entrain et sa gaieté goguenarde. Le *Carltheater* que M. Jauner dirige en même temps que le grand Opéra, a vu défiler sur ses planches tous les chœurs grotesques d'Offenbach,

depuis Calchas appuyé sur son tonnerre, jusqu'à la Boulangère, appuyée sur ses écus.

Dans ces deux théâtres, c'est l'opérette qui règne en souveraine, l'opérette pour laquelle l'Olympe n'a plus de mystère, les alcôves plus de rideaux. Mais la belle Hélène est bien dépassée! On transporte aujourd'hui *Faublas* sur le théâtre viennois.

Le Théâtre du faubourg Joseph a la spécialité des pièces à trucs, et le Théâtre de l'Académie est une heureuse imitation du théâtre de M. Ballande.

Je demande pardon au lecteur de ces détails, mais si je les avais enjambés, qu'auraient dit les gens sérieux? Allons maintenant à l'Opéra, où nous tâcherons de ne pas lasser votre patience.

A Vienne, l'opéra précéda la comédie. Le premier Opéra fut bâti en 1659, sur l'emplacement actuel de la Bibliothèque, et inauguré par la *Pomme d'or*, dont Sesti composa la musique, et dans lequel il n'y avait pas moins de vingt-trois changements à vue et de vingt-trois combats. Dans la neuvième scène du premier acte, on voyait Pâris montrant à Junon une galerie étincelante de diamants; à droite était Momus, porté par deux génies; à gauche, Minerve tout armée, se tenait debout sur un arc-en-ciel. A la fin de la pièce, l'Olympe apparaissait au milieu des nuages, et Jupiter, sur son trône, déclarait aux déesses que la pomme d'or appartenait à la fiancée de l'empereur, parce qu'elle avait la dignité de Junon, l'esprit et la sagesse de Minerve, et la beauté de Vénus.

Charles VI était un amateur passionné de spectacles; il engagea des chanteurs de premier ordre à qui il fit faire des costumes magnifiques, et l'on joua non-seulement l'opéra à Vienne, mais encore dans les jardins des châteaux impériaux. Lady Montagne raconte qu'elle assista au mois de septembre 1716, à la représentation d'un grand opéra, dans le parc de la Favorite; le théâtre était bâti sur le bord du canal, et au commencement du second acte, il s'ouvrit pour laisser voir une belle nappe d'eau, sur laquelle deux flottes de petits bâtiments dorés donnèrent le simulacre d'un combat naval.

Il fallait être admis à la cour, pour jouir de ce plaisir tout royal. Marie-Thérèse, qui avait des idées d'économie, trouva que ce serait un moyen fort simple d'avoir des chanteurs et des musiciens qui ne coûteraient rien, en admettant le public, moyennant finance, à ces représentations privilégiées. Le jour de l'ouverture publique de l'Opéra, on joua la *Sémiramis*, de Gluck; et le poëte Métastase, appelé de Rome par l'impératrice, écrivit le texte de vingt-trois opéras, que les compositeurs les plus célèbres mirent en musique.

Bientôt la salle fut trop étroite pour contenir les spectateurs;

on bâtit un Opéra en dehors du château impérial, mais à son tour, cette nouvelle salle ne fut plus assez grande; c'est alors que fut décrétée la construction du nouvel Opéra, sur le Ring. On l'inaugura en 1869, et dès que les portes s'ouvrirent, ce fut un cri général d'admiration; jamais encore on n'avait vu une salle aussi spacieuse, aussi belle, aussi commodément disposée pour les acteurs et les spectateurs; partout des entrées et des sorties, un éclairage qui ne fatigue pas, une ventilation qui est une merveille. Avez-vous trop chaud? Vous prévenez un employé, et aussitôt vous sentez dans votre loge ou sous votre fauteuil une douce brise qui monte en vous caressant. On obtient la température que l'on veut : il y a dans les caves du théâtre des machines qui soufflent le chaud et le froid, et un thermomètre relié par des fils électriques, indique dans une chambre spéciale, à un degré près, la température de tous les étages de la salle. En hiver, on vient à l'Opéra pour se réchauffer; en été, on y vient pour se raffraîchir. L'auteur de cet ingénieux système de ventilation appliqué aujourd'hui à plusieurs hôpitaux de Vienne, est de M. R. Bohm.

La salle s'éclaire au moyen d'un fil électrique qui allume tous les becs de gaz à la fois. La décoration, blanche et dorée, est de bon goût, sans profusion; le plafond est décoré de fresques, et les loges de premier rang sont ornées de médaillons qui représentent les chanteurs les plus illustres. Chaque loge est décorée de glaces et précédée d'un salon. La loge impériale occupe le milieu du théâtre; l'empereur a trois ou quatre salons à sa disposition, et un foyer très-richement décoré, qui ressemble à une salle du trône. Les archiducs occupent une avant-scène. Les salles des théâtres italiens ont servi de modèle à l'architecte de l'Opéra de Vienne; il y a un parterre où l'on se tient debout, et cinq rangs de loges qui s'élèvent sans aucune saillie. Les fauteuils d'orchestre munis d'un mécanisme, se relèvent d'eux-mêmes quand le spectateur se lève, de sorte que la circulation est toujours libre et facile; sous chaque fauteuil se trouve une place pour déposer son chapeau. M. Garnier qui a visité l'Opéra de Vienne dans tous ses détails, aurait bien fait de prendre en considération ces progrès essentiellement pratiques et d'en introduire quelques-uns au nouvel Opéra de Paris, où la ventilation et la machinerie sont encore dans l'enfance de l'art.

Les changements de décors, les jeux de trappes, toutes les machinations se font au moyen de la vapeur et de l'électricité: les machinistes préparent le matin les décors, maintenus par des cables de fer, et, le soir, le machiniste en chef, installé dans une petite loge, n'a qu'à presser un bouton télégraphique pour qu'un jet de vapeur monte dans un tuyau, et que la coulisse se déplace

ou que la trappe s'abaisse lentement, sans secousse, en s'emboîtant dans une crémaillère. C'est admirable de simplicité ; douze hommes font mouvoir toute la scène. Des fils électriques communiquent aussi de la loge du régisseur avec la loge de chaque artiste, avec celle des figurants, avec l'orchestre, l'atelier de décors, tous les services de la salle ; enfin un dernier bouton peut donner l'alarme à tous les postes de pompiers de la capitale. Le nombre des personnes employées à l'Opéra est de sept cents. Il y a un atelier de menuiserie spéciale, un atelier de tailleurs où l'on confectionne les costumes, un atelier de peinture pour les décors, et il n'est pas rare de voir quatre cents figurants dans un ballet ou un grand opéra. Les costumes sont d'un luxe inouï, en velours et en soie de première qualité, confectionnés d'après les modèles des plus habiles dessinateurs. Pas de ces cuirasses de carton, pas de ces casques en fer battu comme on en voit sur les autres théâtres, mais des armures splendides fournies par l'Arsenal impérial et qu'on conserve dans une salle qui est un véritable musée.

L'orchestre est composé de cent cinquante musiciens qui tous sont des maîtres ; Toppler joue de la flute comme le dieu Pan et Zamara pince de la harpe comme Orphée. Cet orchestre sans rival qu'on entendra à Paris, pendant l'Exposition, est dirigé par M. Hans Richter, qu'on regarde à bon droit comme le premier chef d'orchestre des temps modernes. C'est lui qui a conduit les grandes représentations de Bayreuth, et qui a transporté à Vienne les dernières œuvres de Richard Wagner.

Je ne crois pas non plus qu'on puisse trouver ailleurs des chœurs d'une beauté et d'une puissance comparables à ceux de l'Opéra de Vienne ; M. Levy qui les dirige y met toute son âme d'artiste. Le corps du ballet, sous la direction de M. Telle, est certainement le premier du monde. Impossible de trouver ailleurs une collection aussi complète de jolies sylphides aux pieds légers ; sveltes, gracieuses, jeunes et fraîches, ces filles de l'air voltigent ou pirouettent sans crainte de voir le rouge de leurs lèvres disparaître et leurs mollets changer de place : leurs couleurs et leurs formes sont bien à elles et le dentiste n'est pour rien dans leur sourire. A Vienne un ballet est plus qu'un ballet, c'est une féerie. *Coppélia* que j'ai vu représenter et qui a été créée en France, a subi la plus charmante des transformations. La scène se passe dans un de ces pittoresques villages galiciens dont les maisons de bois à la porte sculptée sont ornées de figures peintes, l'église élève son dôme brillant au milieu des arbres, et un pont rustique enjambe un ruisseau qui jacasse comme une commère. Les paysannes en costume galicien, avec leurs petites bottes, leur robe blanche bariolée de rouge, les

paysans en pantalons blancs flottants sur leur botte, sont tout harnachés pour danser la tzardas aux sons de la musique tzigane. Le bourgmestre avec sa toque multicolore, sa grande houppelande blanche, est inénarrable. Ces costumes ont la gaité des couleurs d'un kaléidoscope, et c'est un enchantement, de les regarder se suivre et se poursuivre, se mélanger puis s'éparpiller comme des fleurs emportées dans un tourbillon.

Les Viennois, comme les Russes, sont d'excellents connaisseurs en ballets, et les bataillons chorégraphiques de l'Opéra manœuvrent avec une mesure, un ensemble, une grâce sans pareils. Fanny Esler charma longtemps les Viennois par ses cachuchas et ses bolleros; le vieux Metternich l'appelait la « divine Fanny. » On a aussi conservé le souvenir de Marietta Porti, une brune Napolitaine, de la Gella, née baronne Saken, la Junon du ballet; de la comtesse Wesphen, qui dansait sous le pseudonyme de Mlle Friedberg; mais la plus belle de toutes ces étoiles était Mlle Quittersberg, une Vénus blonde, grande créature plantureuse, admirablement faite, ressemblant à une déesse de Rubens.

Dans une ville comme Vienne, où les mœurs ont tant de liberté d'allures, où la morale n'est mise en actions qu'à la Bourse, on est tout surpris de ne trouver à l'Opéra ni foyer du chant, ni foyer de la danse. Jamais dans les coulisses, parmi les jupes pailletées des danseuses et les costumes divers des figurantes, ne resplendissent les broderies et le crachats des personnages de la cour, des ambassadeurs étrangers, comme à l'Opéra de Paris, surtout sous le premier et le second empire; les apparences de privilége royal et de libertinage princier n'existent pas ici; la scène est sévèrement gardée, et un espèce de gendarme à plumet vert et à grand sabre se promène d'un air hostile de boule-dogue, entre les allées d'arbres peints de ce paradis de Mahomet. Dans les coulisses, on sent le pot-au-feu; l'essaim tout entier des sylphes et des sylphides marche en rangs serrés sous le drapeau de l'hymen; c'est en famille qu'on bat des entrechats, qu'on confectionne des pirouettes et des ronds de jambes; souvent la nymphe ne sort de sa grotte d'azur ou ne s'échappe des bras d'un ravisseur que pour aller donner le sein à son dernier né, dans la loge maternelle. A Vienne, tout ce personnel de théâtre est plus ou moins marié, et fait souche de chanteurs et de danseuses.

La saison de l'opéra italien commence en mars pour finir en avril et quelquefois en mai; c'est l'époque de l'apparition des célébrités les plus connues, des « étoiles », ainsi nommées sans doute à cause de la rapidité avec laquelle elles disparaissent et filent plus loin. Adelina Patti est une des idoles du public viennois; le vieux Voltaire s'écriait en rentrant à Paris : « On m'étouffe sous les roses! »

Adelina peut dire comme lui chaque fois qu'elle revient à Vienne : la scène se transforme sous ses pas en vrai jardin de fleurs. Cette année elle a fait sa rentrée au milieu de l'éclat d'une rupture tapageuse ; et avec qui affrontait-elle les lorgnettes de toute une salle curieuse? Avec Nicolini ! Eh bien, dans ce public viennois, pas une remarque malveillante, pas une question indiscrète, pas un sourire malicieux, mais une pluie de bouquets et un tonnerre d'applaudissements. Aux yeux de cette salle, la femme disparaissait tout entière derrière l'artiste; ce n'était pas la marquise de Caux qu'on voyait, mais la divine Adelina, la blanche et douce Somnambula.

On ne représente jamais plus de deux fois de suite la même pièce ; l'année dernière on a donné trois opéras originaux et on a mis en scène une symphonie de Mendelsohnn ; on joue pendant la saison une trentaine d'opéras variés, car Vienne ne peut pas, comme Paris, compter sur ce public d'étrangers qui se renouvelle chaque soir : il y a ici des abonnés, et si fanatiques de musique qu'ils soient, ils ne s'accommoderaient pas d'un spectacle qui serait trop longtemps le même.

La subvention impériale est de trois cent mille francs environ, mais elle est toujours outre-passée et toujours payée. Les premiers ténors touchent douze mille florins pour neuf mois ; sur cette somme, ils doivent payer deux mille florins d'impôt à l'Etat.

Les répétitions générales ont, comme à Paris, leur public privilégié ; la dernière répétition de la *Walküre*, de Richard Wagner — on a répété près de cent fois cet opéra avant d'oser le jouer, a réuni toute l'élite de la société viennoise : Mme de Metternich, en robe rose, avec un corsage en velours noir, accompagnée de son mari et de sa fille, avait choisi une loge à côté de celle de Mlle Nilsson ; elle semblait en proie a une agitation fiévreuse, et suivait avec plus de soin que le chef d'orchestre la partition étalée sur une table éclairée par une grande lampe munie de son abat-jour. Ces marques publiques d'admiration données au représentant de la musique de l'avenir m'ont rappelé un mot de la tapageuse princesse : c'était à la sortie d'une représentation d'*Aïda ;* comme on lui faisait remarquer que Verdi s'était un peu préoccupé de Wagner : « Oh ! s'écria-t-elle, j'ai toujours dit que Verdi finirait par mettre un peu de choucroute dans son macaroni. » Aujourd'hui la princesse des *Mille et une Nuits* parisiennes s'est réconciliée avec la choucroute.

M. Jauner, directeur de l'Opéra de Vienne, a acquis de Richard Wagner le droit de représenter son fameux cycle des *Niebelnngen.* Après la *Walküre* viendra l'*Or du Rhin*, puis les autres parties de la tétralogie. Il est probable même que M. Wagner fera représenter désormais ses opéras inédits à Vienne, car le théâtre de Bayreuth a

été une innovation si malheureuse que le maëstro, qui a la manie de s'habiller tantôt en soie rouge, tantôt en soie violette, tantôt en soie jaune, n'a pas même pu solder la note de sa couturière, et qu'on quête encore à l'heure présente en Allemagne pour couvrir le déficit des fêtes de Bayreuth. La musique de Wagner du reste a plus d'enthousiastes à Vienne qu'à Berlin. Si l'empereur Guillaume, qui est l'homme le moins musical de son empire, est venu baîller il y a deux ans aux représentations de Bayreuth, c'est qu'il s'agissait tout simplement de prendre part à une grande démonstration de l'art allemand. M. Wagner sait qu'il n'a pas un admirateur en la personne de Guillaume Ier; aussi à la fin de la représentation du *Crépuscule des Dieux*, lorsque l'empereur chargea un de ses aides-de-camp, le général Lehendorf, d'aller chercher le maëstro, celui-ci fut longtemps introuvable. Enfin le général trouva Richard Wagner dans une obscure chambrette, au fond des coulisses : le compositeur était étendu dans une chaise longue, et sa femme, Mme Cosima, agenouillée devant lui, agitait un grand éventail pour rafraîchir l'air autour de sa tête auguste; l'abbé Listz se promenait de long en large, comme un Révérend Père qui médite sur la musique de l'avenir. Le comte de Lehendorf fit part au maître du désir qu'avait l'empereur de le voir. Wagner dirigea ses regards sur Cosima et lui demanda s'il devait aller.

— Je crois que si tu t'excuses, cela suffira, lui répondit sa femme.

— Quand l'empereur exprime un vœu, répliqua sèchement l'aide-de-camp, ce vœu est un ordre.

L'abbé Listz s'interposa, et parvint à faire comprendre à son beau-fils qu'il était de toute convenance d'aller remercier l'empereur.

Les juges de Berlin ne sont guère plus wagnériens que Sa Majesté Guillaume; ils l'ont montré dans le dernier procès du comte d'Arnim. L'ex-ambassadeur allemand, à Paris, a dit de M. de Bismarck dans une de ses brochures : « M. de Bismarck est, après Wagner, le plus illustre des contemporains. » Or, voici le considérant formulé à ce sujet par l'aréopage berlinois; « Attendu que Richard Wagner est généralement considéré comme un excentrique atteint de la manie des grandeurs, on ne saurait, sans faire injure au chancelier, le comparer à ce compositeur monomane, et condamne, etc. »

La sortie de l'Opéra de Vienne n'offre pas ce tableau à la Paul Véronèse que présente la sortie de l'Opéra de Paris; l'escalier est mesquin, comparé à l'escalier de M. Garnier, avec ses ruissellements de dorures, ses marbres miroitants, ses candélabres qui versent une blanche rosée de lumière sur les soies et les dentelles; mais le spectacle gagne en originalité et en pittoresque, ce qu'il perd en élégance

et en majesté. Quelles diversités de types, et quelle quantité de jolies comtesses aux yeux bleus, de belles princesses aux royales épaules! Les sorties de théâtres rouges, bleues, bariolées, tranchant sur les corsages de satin; les cazabaikas de zibeline font ressortir les teints bruns et les chevelures noires portent comme une cocarde, un camélia rouge. Des blondes dorées sont vêtues des robes de soie lilas qui leur vont ravir, avec des colliers de perles rélevées par un grenat ou un rubis. Il y a dans l'air une odeur d'aristocratie et de belles manières; et des groupes de tableaux vivants se détachent en tons chauds sur les pâleurs de marbre des piliers. Les chasseurs, les valets de pied, les laquais montent et descendent, sous des monceaux de fourrures, Le Suisse, avec ses mollets neufs, son chapeau vainqueur, sa haute canne à pomme d'argent, son large baudrier, ouvre les portes et les doubles-portes, et ce sont des tourbillons de dentelles et de soie qui frou-froutent et vont s'engouffrer dans les équipages. Une foule curieuse fait la haie pour jouir de ce tableau plein de vie, de lumières, de couleurs.

Vienne a aussi son Opéra-Comique, et il semblerait qu'il dût faire de meilleures affaires dans une ville où l'on aime tant à rire et ou l'on rit même, comme Figaro, pour ne pas pleurer; mais il y a des théâtres qui n'ont pas de chance, et l'Opéra-Comique est de ceux-là; il vient de tomber en faillite. On y a représenté cet hiver une pièce qui est digne de plus longs jours, l'*Esprit du Wojewode*, d'un jeune compositeur polonais, M. Louis Grossmann. La scène se passe dans les Carpathes, et on y applaudissait les danses galiciennes les plus gracieuses, entre autres une mazurka et une czardas d'un rythme enivrant et sauvage. La mazurka est la danse nationale polonaise, et la czardas la danse nationale hongroise. La czardas a quelque chose de plus violent, de plus impétueux que cette ondoyante mazurka que les Polonaises dansent avec une grâce de willis et de péris. La czardas est la danse des brunes Tziganes, dans les clairiès désertes, aux lueurs sanglantes du soleil couchant; ni la danse des almées d'Eygpte, ni la danse des bayadères de l'Inde, ni les rondes dansantes de houris au ciel mahométan n'en peuvent donner une idée; c'est la danse la plus expressive, la plus sensuelle, qu'aient inventée des pieds féminins; ainsi devaient danser les filles de Lesbos, pendant les heures nocturnes, aux rayons des astres discrets.

De l'Opéra-Comique nous arrivons sans transition aux cafés-chantants, ces excroissances malsaines qui s'attachent à toutes les villes ou l'art musical s'est fortement développé.

On me répondra: « C'est l'Opéra du peuple! » Autant dire que le bois de campêche, dissous dans l'eau de vie, est le Bordeaux du peuple. Ce qu'on chante dans ces lieux est partout aussi plat, c'est

de la musique de trottoir. A Vienne cependant, l'ineptie descend peut-être moins bas qu'ailleurs; au milieu de ces divas qui piaulent « c'est dans le dos que ça me chatouille, » il y a quelques robustes tyroliens qui vous répètent les chants émus de leurs libres montagnes, où, comme dit Musset,

> Si parfois les enfants, dans l'écho des vallées,
> Mêlent un doux refrain aux soupirs des roseaux,
> C'est qu'ils sont nés chanteurs, comme de gais oiseaux!

La salle entière repète en chœur l'hymne poignant d'Andréas Hoffer, et il semble alors que l'image de la Patrie se penche un instant sur cette salle transfigurée. La France est le pays des chansons; l'Allemagne est le pays du chant. Le Viennois, avec son esprit souple et ingénieux, son amour effréné de la musique, devait trouver une spécialité dans ce genre qui fleurit maintenant dans l'univers entier et qui a ses admirateurs et sa clientèle; Vienne a créé la chanteuse et le chanteur viennois, et ce seul titre, placé sur une affiche, suffit pour attirer le public. Furst a été le Christophe Colomb du genre : mime excellent, il réussit à parodier les différents types viennois, le terrible *Hausmeister* (le portier), le Juif polonais, l'employé rogue, sec, à la mâchoire saillante et aux moustaches hérissées, qui a l'air d'un crocodile à jeun, le cocher de fiacre à la trogne qui fleuronne, le joyeux compagnon cordonnier, l'invalide bourru et raide comme une baguette de fusil. Furst savait imiter dans leur langage, dans le son de leur voix, dans toutes leurs petites particularités originales et burlesques, ces figures classiques du pavé de Vienne. Il avait des mots à l'emporte-pièce, et devint en quelques mois l'homme le plus populaire de la capitale; en même temps il fit école.

Mlle Antonine Mansfeld créa de son côté la « chanteuse viennoise » et eut un succès à la Thérèsa; tout Vienne accourut l'applaudir. Un critique viennois a dit d'elle qu'elle « chantait le cancan ». Ce que sortait de sa bouche était en effet impertinent comme le pied d'une cabotine qui se place sous votre nez. — Il n'y a pas de cave et de brasserie qui n'aient ses chanteuses et ses musiciens ambulants. Vienne, du reste, a eu de tous temps ses légions de harpistes, de violonistes, de flutistes et de solistes, qui se faisaient entendre le matin dans une cour et qui le soir couraient les tavernes et les auberges. Musiciens et chanteurs, ils ont tous leurs ancêtres, pauvres bohêmes comme eux, et ils en sont fiers. Les chansons du plus célèbre d'entre eux, Augustin, qui vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle, sont restées en honneur et en vogue parmi les Viennois.

L'histoire d'Augustin est aujourd'hui encore celle de ces troubadours de la rue : il vivait dans une gêne extrême, et sa redingote trouée chantait avec lui sa misère ; maigre, hâve, la figure osseuse, encadrée de longs cheveux, quand il riait il avait l'air d'une tête de mort qui plaisante ; ses couplets sont un mélange de sensibilité et de raillerie, de tristesse profonde et de gaité lumineuse, d'éclats de rire et de sanglots. Ce rossignol de gouttière a le sentiment de la beauté, il chante juste, et voilà bientôt deux siècles que les échos de Vienne répètent sa ballade du désespéré, digne de servir de pendant à celles de Villon et de Mürger

O du lieber Augustin,
'S Geld ist, d'freud' ist hin;
O du lieber Augustin,
Alles ist hin!

O mon pauvre Augustin,
Plus d'argent, plus d'entrain!
O mon pauvre Augustin,
Voici la fin!

Il est vrai que ce regard de désenchantement que l'infortuné poëte jette sur la vie, en sentant son gousset et son ventre vides, est un de ces sentiments éternellement humains ; et que le Viennois, tous les lundis de l'année, est ordinairement comme le « pauvre Augustin, qui n'avait plus d'argent et plus d'entrain. »

Victor Tissot.

Traduction interdite.

KATIA[1]

VIII

J'avais été très-souffrante avant notre départ, et au lieu d'aller à la campagne, nous nous étions installés dans une villa, d'où mon mari alla seul voir sa mère. Quand il partit, j'étais déjà suffisamment rétablie pour pouvoir l'accompagner; mais il m'engagea à rester, comme s'il eût craint pour ma santé. Je compris qu'au fond ce n'était pas pour ma santé qu'il craignait, mais plutôt qu'il était rempli de la pensée qu'il ne serait pas bon pour nous d'être à la campagne; je n'insistai pas beaucoup et je restai. Sans lui, je me sentis à la vérité dans le vide et l'isolement, mais quand il revint, je m'aperçus que sa présence n'ajoutait plus à mon existence ce qu'elle y ajoutait jadis. Ces rapports d'autrefois, alors que chaque pensée, chaque sensation, si je ne les lui avais pas communiquées, m'oppressaient comme autant de crimes, alors que toutes ses actions, toutes ses paroles me paraissaient être des modèles de perfection, alors que la joie nous portait à rire de n'importe quoi, en nous regardant l'un l'autre; ces rapports s'étaient changés si insensiblement en de tout autres, que nous-mêmes nous ne nous rendions pas compte de cette métamorphose. Mais, au fond, chacun de nous avait dès lors des occupations et des intérêts séparés que nous ne cherchions plus à mettre en commun. Nous avions même cessé d'éprouver aucun trouble de vivre ainsi dans des mondes entièrement distincts, entièrement étrangers l'un à l'autre. Nous nous habituâmes à cette pensée, et au bout d'un an, tout embarras mutuel s'était évanoui quand nous venions à nous regarder l'un l'autre. Ses accès de gaîté vis-à-vis de moi, ses enfantillages avaient complétement disparu, et elle avait aussi disparu cette indulgente indifférence à l'égard de toutes choses, qui jadis m'avait révoltée; rien non plus n'avait sur-

[1] Voir le *Correspondant* des 10 et 25 décembre 1877.

vécu du regard profond d'autrefois qui me troublait et me réjouissait à la fois; plus de ces prières, de ces transports que nous aimions à partager ensemble, et nous ne nous voyions même plus que rarement; il était constamment en courses, et je ne craignais plus, je ne me plaignais plus de rester seule; j'étais perpétuellement lancée de mon côté au milieu des relations du monde, sans éprouver en rien le besoin de m'y produire avec lui.

De scènes et d'altercations entre nous, il n'était jamais question. Je m'efforçais à le satisfaire, il accomplissait tous mes désirs, et l'on eût dit que nous nous aimions toujours l'un l'autre.

Quand nous restions seuls, ce qui d'ailleurs ne nous arrivait pas souvent, je n'éprouvais auprès de lui ni joie, ni agitation, ni embarras, tout comme si je m'étais trouvée seule avec moi-même. Je savais très-bien que celui qui était là n'était pas le premier venu, quelqu'un d'inconnu, mais bien au contraire un très-excellent homme, enfin mon mari, que je connaissais aussi bien que moi-même. J'étais persuadée de savoir à l'avance tout ce qu'il ferait, ce qu'il dirait, toute sa manière de voir, et quand il faisait ou pensait autrement que je ne m'y fusse attendue, je trouvais tout simplement qu'il s'était trompé, aussi n'attendais-je précisément rien de sa part. En un mot, c'était mon mari et rien de plus. Il me semblait que les choses étaient telles et devaient être telles, qu'il ne pouvait exister et que même il n'avait jamais existé d'autres rapports entre nous. Quand il s'absentait, surtout dans les premiers temps, j'éprouvais pourtant un terrible isolement, et c'était loin de lui que je ressentais encore avec force toute la valeur de son appui; et de même quand il revenait, je me jetais avec joie à son cou; mais deux heures s'étaient à peine écoulées que j'avais oublié cette joie et que je ne trouvais plus rien à lui dire. Dans ces courts instants où une tendresse paisible et tempérée venait à renaître entre nous, il me semblait seulement que ce n'était plus cela, que ce n'était plus ce qui avait si puissamment rempli mon cœur, et il me semblait lire dans ses yeux la même impression. Je sentais qu'il y avait en cette tendresse une limite, qu'il ne voulait pas et que je ne voulais pas non plus franchir. Quelquefois cela me causait du chagrin, mais je n'avais plus le temps de penser sérieusement à quoi que ce fût, et je m'efforçais d'oublier ce chagrin par une variété de distractions dont je ne me rendais même pas clairement compte, mais qui s'offraient perpétuellement à moi. La vie du monde qui, au commencement, m'avait étourdie par son éclat et par la satisfaction qu'elle apportait à mon amour-propre, avait bientôt entièrement dominé tous mes penchants, était devenue pour moi une habitude tout en m'asservissant, et avait occupé dans mon âme toute cette place qui y avait été destinée à abriter le sentiment.

Aussi évitais je souvent de rester seule avec moi-même dans la crainte d'approfondir ma situation. Tout mon temps, depuis l'heure la plus matinale jusqu'aux heures les plus avancées de la nuit, était pris et ne m'appartenait plus, même si je venais à ne pas sortir. Je n'y trouvais ni plaisir, ni ennui, et il me semblait qu'il en avait dû toujours être ainsi.

C'est de la sorte que trois années s'écoulèrent, et pendant leur durée nos rapports demeurèrent les mêmes, comme immobilisés, figés, et comme s'ils ne pouvaient devenir ni pires, ni meilleurs. Dans le cours de ces trois années deux événements importants étaient survenus au sein de notre vie de famille, mais ni l'un ni l'autre n'avait apporté aucun changement dans mon existence. Ces événements avaient été la naissance de mon premier enfant et la mort de Tatiana Semenovna. Dans les premiers temps, le sentiment maternel m'avait envahi avec une telle force, et un transport si inattendu s'était emparé de moi que j'avais pensé qu'une vie nouvelle allait commencer pour moi ; mais au bout de deux mois, quand je recommençai à sortir, ce sentiment, allant toujours en décroissant, avait tourné en habitude et en froid accomplissement d'un devoir. Mon mari, au contraire, dès le moment de la naissance de ce premier fils, était redevenu l'homme du temps passé, doux, paisible et casanier, et avait reporté sur son enfant toute son ancienne tendresse et toute sa gaieté. Souvent, quand j'entrais en robe de bal dans la chambre de l'enfant pour lui donner la bénédiction du soir et que j'y trouvais mon mari, je remarquais le regard de reproche, le regard sévère et attentif qu'il semblait diriger sur moi, et j'avais honte tout à coup. J'étais terrifiée moi-même de mon indifférence envers mon enfant et je me demandais : est-ce que je serais plus mauvaise que les autres femmes? Mais qu'y faire? pensais-je. Certes, j'aime mon fils, mais je ne peux pourtant pas demeurer assise auprès de lui des journées entières, cela m'ennuierait; quant à feindre, je ne l'aurais pas voulu pour chose au monde.

La mort de sa mère fut pour lui un très-grand chagrin ; il lui devint très-pénible, disait-il, d'habiter après elle Nikolski, et bien que je l'eusse beaucoup regrettée et que je partageasse le chagrin de mon mari, il m'eût été plus agréable, à présent, et plus reposant de vivre à la campagne. Nous avions passé en ville la plus grande partie de ces trois années ; je n'avais été qu'une seule fois à la campagne pendant deux mois ; et la troisième année nous partîmes pour l'étranger.

Nous restâmes l'été aux eaux.

J'avais alors vingt-et-un ans. Notre fortune, pensais-je, était dans un état florissant; de la vie de famille je n'attendais rien de plus

que ce qu'elle m'avait donné; tous ceux que je connaissais, me semblait-il, m'aimaient; ma santé était excellente, mes toilettes étaient les plus fraîches que l'on pût voir aux eaux, je savais que j'étais jolie, le temps était superbe, je ne sais quelle atmosphère de beauté et d'élégance m'enveloppait, et tout me paraissait joyeux au plus haut point. Et cependant je n'étais pas joyeuse comme je l'avais été à Nikolski, alors que je sentais que mon bonheur était en moi-même, alors que j'étais heureuse parce que je méritais de l'être; que mon bonheur était grand, mais qu'il pouvait être plus grand encore. Maintenant il en était autrement; mais cet été n'en était pas moins bon. Je n'avais rien à désirer, rien à espérer, rien à craindre; ma vie, autant qu'il me semblait, était dans tout son plein, et ma conscience, me semblait-il aussi, était tranquille.

Parmi les jeunes gens qui brillaient au sein de cette saison d'eaux, il n'y avait pas un seul homme que j'eusse, en n'importe quoi, distingué des autres, pas même du vieux prince K., notre ambassadeur, qui me faisait un peu la cour. L'un était tout jeune, un autre trop vieux, l'un était un Anglais aux boucles blondes, l'autre un Français barbu; tous m'étaient parfaitement indifférents, mais en même temps tous m'étaient indispensables. Avec leurs visages insignifiants, ils appartenaient tout de même à cette atmosphère élégante de la vie dans laquelle j'étais plongée. Cependant, il y en eut un parmi eux, le marquis italien D., qui plus que les autres attira mon attention par la façon hardie dont il avait exprimé devant moi l'enthousiasme que je lui inspirais. Il ne laissait échapper aucune occasion de se rencontrer avec moi, de danser, de monter ensemble à cheval, d'aller au casino, et il me disait sans cesse que j'étais jolie. Je le voyais quelquefois de ma fenêtre rôder autour de notre maison, et souvent l'assiduité déplaisante des regards que me lançaient ses yeux étincelants m'avait fait rougir et me détourner.

Il était jeune, bien de sa personne, élégant, et ce qu'il y avait de remarquable, c'est que, dans son sourire et par certaine expression de son front, il ressemblait à mon mari, bien qu'il fût beaucoup mieux que lui. Je fus frappée de cette ressemblance, quoiqu'il en différât dans l'ensemble, dans la bouche et le regard, dans la forme allongée du menton, et qu'au lieu du charme que donnait à mon mari l'expression d'une bonté et d'un calme idéal, il y eût en lui quelque chose de grossier et presque de bestial. Là-dessus, il me vint l'idée qu'il m'aimait passionnément; je pensais quelquefois à lui avec une orgueilleuse compassion. Il m'arriva de chercher à le calmer, à le ramener aux termes d'une confiance possible et semi-amicale, mais il repoussa mes tentatives de la façon la plus tranchante et continua, à mon grand déplaisir, à me troubler par les

témoignages d'une passion, muette encore, mais menaçant à tout instant de faire explosion. Bien que je ne me l'avouasse pas, je craignais cet homme, et en quelque sorte contre ma propre volonté, je pensais souvent à lui. Mon mari avait fait sa connaissance, et même beaucoup plus intimement qu'avec nos autres relations, vis-à-vis desquelles il se bornait plutôt à être simplement le mari de sa femme, se montrant d'ailleurs froid et hautain.

A la fin de ma saison d'eaux je fus indisposée, et pendant deux semaines je ne quittai point la maison. Quand, pour la première fois après ma maladie, je sortis le soir pour aller à la musique, j'appris que pendant ma réclusion était arrivée lady C., qu'on attendait depuis longtemps et qui était réputée pour sa beauté. Il se forma autour de moi un cercle de personnes qui me firent joyeux accueil, mais un cercle bien plus nombreux se groupa autour de la lionne nouvelle venue. Auprès de moi tous ne parlaient que d'elle et de sa beauté. On me la montra; elle était, en effet, très-séduisante, mais néanmoins je fus désagréablement impressionnée par la suffisance peinte sur ses traits, et je le dis. Ce jour-là tout ce qui jusqu'alors m'avait paru si gai me remplit d'ennui. Le jour suivant, lady C. organisa une excursion au château à laquelle je renonçai. Il ne resta à peu près personne avec moi, et décidément tout changea de face à mes yeux. Tout, choses et hommes, me parut en ce moment stupide et fastidieux et j'avais envie de pleurer, de terminer ma cure au plus vite et de retourner en Russie. Au fond de mon âme il s'était glissé un sentiment malsain, mais que je ne me confessais pas à moi-même. Je me dis souffrante et je cessai de me montrer dans les réunions du grand monde; je ne sortis plus que rarement, seule, et le matin, pour boire les eaux, ou bien j'allais dans les environs avec L. M., une de mes connaissances russes. Mon mari n'était pas là pendant ce temps; il était parti depuis quelques jours pour Heidelberg où il attendait la fin de ma cure, afin de repartir ensuite pour la Russie, et il ne revenait me voir que de temps à autre.

Un jour lady C. entraîna toute la société dans une partie, et, de notre côté, L. M. et moi, nous allâmes après dîner au château. Pendant que nous suivions au pas de notre calèche, la chaussée sinueuse entre les rangées de châtaigniers séculaires à travers lesquels on découvrait au loin ces délicieux et élégants environs de Bade, aux derniers rayons d'un soleil couchant, nous nous mîmes à causer sérieusement, ce qui ne nous était jamais arrivé. L. M., que je connaissais depuis longtemps, m'apparut pour la première fois sous les traits d'une femme jolie et spirituelle, avec qui on pouvait parler de tout, et dont la société offrait de l'agrément. La conver-

sation roula sur la famille, les enfants, la vie si vide qu'on menait au lieu où nous étions, notre désir de nous retrouver en Russie, à la campagne, et tout à coup je ne sais quelle impression douce et triste s'empara de nous. C'est sous l'influence de ces sentiments sérieux que nous arrivâmes au château. Derrière ses murs régnaient l'ombre et la fraîcheur, au sommet des ruines se jouaient encore les rayons du soleil, et le moindre écho de pas et de voix retentissait sous ces voûtes. A travers la porte, se déroulait comme dans un cadre le tableau de cette nature du pays de Bade, charmante et pourtant froide aux yeux de nous autres Russes.

Nous nous étions assises pour nous reposer et nous contemplions en silence le coucher du soleil. Des voix se firent entendre plus distinctes, et il me sembla que quelqu'un prononçait mon nom de famille. Je me mis à écouter et je saisis involontairement quelques mots. C'étaient des voix à moi connues, celles du marquis D. et du Français, son ami, que je connaissais aussi. Ils parlaient de moi et de lady C. Le Français nous comparait, l'une à l'autre, et analysait la beauté de chacune de nous. Il ne disait rien d'offensant, et cependant le sang me remonta au cœur quand j'entendis ses paroles. Il expliquait en détail ce qu'il trouvait de bien, soit en moi, soit en lady C. Pour moi, j'avais déjà un enfant et lady C. n'avait que dix-neuf ans ; la tresse de mes cheveux était plus belle, mais en revanche celle de lady C. était plus gracieuse ; lady C. était plus grande dame, tandis que la vôtre, disait-il, en parlant de moi, est une de ces petites princesses russes qui, si souvent, viennent faire ici leur apparition. Il conclut en disant que je faisais très-bien en n'essayant pas de lutter contre lady C., ou que définitivement je trouverais à Bade mon tombeau.

— Cela me ferait vraiment de la peine.

— A moins qu'elle ne veuille se consoler avec vous, ajouta le Français avec un rire joyeux et cruel.

— Si elle partait, je la suivrais, dit grossièrement la voix à l'accent italien.

— Heureux mortel ! il peut encore aimer ! répondit son interlocuteur avec moquerie.

— Aimer ! reprit la voix, et elle se tut un moment. Je ne peux pas ne point aimer ! Sans amour il n'y a point de vie. Faire de sa vie un roman, il n'y a que cela de bon. Et mon roman ne s'arrête jamais au milieu ; celui-ci comme les autres, je le mènerai jusqu'au bout.

— Bonne chance, mon ami, poursuivit le Français.

Je n'en entendis pas davantage, parce qu'ils passèrent derrière un angle du mur, et que bientôt leurs pas se perdirent d'un autre côté. Ils descendirent l'escalier, et au bout de quelques minutes ils sor-

tirent par une porte latérale et furent très-surpris en nous voyant. Je rougis quand le marquis D. s'approcha de moi, et je fus tout effrayée quand, à la sortie du château, il m'offrit son bras. Je ne pouvais refuser, et à la suite de L. M., qui cheminait avec l'ami du marquis, nous nous dirigeâmes vers la calèche. J'étais offensée de ce que le Français avait dit de moi, bien que je reconnusse en secret qu'il s'était borné à donner un nom à ce que je sentais moi-même ; mais les paroles du marquis m'avaient confondue et révoltée par leur grossièreté. J'étais torturée par la pensée d'avoir entendu ces paroles, et en même temps je n'avais plus peur de lui. J'étais dégoûtée de le sentir si près de moi ; sans le regarder, sans lui répondre, et tout en m'efforçant de retenir mon bras de telle façon que je ne pusse écouter ses paroles, je marchai hâtivement derrière L. M. et le Français. Le marquis me disait je ne sais quoi sur la beauté de la vue, sur le bonheur inattendu de m'avoir rencontrée, et je ne sais quoi encore, mais je ne l'entendais pas. Je pensais durant ce temps à mon mari, à mon fils, à la Russie ; j'étais partagée entre la honte, la pitié, le désir de hâter encore plus mon retour à la maison, dans ma chambre solitaire de l'*Hôtel de Bade*, afin de réfléchir en liberté sur ce qui, depuis un moment, se soulevait dans mon âme. Mais L. M. marchait doucement, il y avait encore loin jusqu'à la calèche, et il me semblait que mon cavalier ralentissait obstinément le pas, comme s'il essayait de rester seul avec moi. « Cela ne peut être pourtant ! » me dis-je, et je me décidai à marcher d'une allure plus rapide. Mais il me retint positivement et il me serra même le bras ; à ce moment L. M. tourna un coin de la route et nous demeurâmes entièrement seuls. Je fus saisie de crainte.

— Excusez-moi, dis-je froidement, et je voulus retirer mon bras, mais la dentelle de ma manche s'accrocha dans un de ses boutons. Alors, se courbant vers moi, il se mit à la détacher, et ses doigts dégantés touchèrent mon bras. Un sentiment nouveau, qui n'était pas l'effroi, qui n'était pas non plus le plaisir, me fit courir dans le dos un frisson glacé. Je le regardai en même temps pour que mon froid regard exprimât tout le mépris que je lui portais ; mais ce regard, paraît-il, n'exprimait pas ce sentiment autant que celui de la frayeur et de l'agitation. Ses yeux ardents et humides, arrêtés sur moi, me fixaient avec passion, ses deux mains saisirent les miennes au dessus du poignet, ses lèvres entr'ouvertes me murmurèrent quelque chose, me dirent qu'il m'aimait, que j'étais tout pour lui, et ses mains me pressèrent plus fortement. Je sentis du feu dans mes veines, mes yeux s'obscurcirent, je tremblai, et les paroles par lesquelles j'aurais voulu l'arrêter, se desséchèrent dans mon gosier. Tout à coup je sentis un baiser sur ma joue, et alors, tremblante

et glacée, je demeurai sur place et je le regardai. N'ayant la force ni de parler, ni d'agir; pleine d'effroi, j'attendais et je souhaitais Dieu sait quoi.

Tout ceci eut la durée d'un instant. Mais cet instant fut terrible! Dans cet instant je le vis tout entier tel qu'il était, j'analysai son visage d'un coup d'œil : son front court et bas, son nez droit et correct, aux narines gonflées, ses moustaches et sa barbe fines et cirées en pointes aigues, ses joues rasées avec soin, et son cou bruni. Je le haïssais, je le craignais, il était un étranger pour moi, et pourtant dans ce moment avec quelle puissance retentirent en moi le trouble et la passion de cet homme haïssable, de cet étranger! — Je vous aime, murmura-t-il de cette voix qui était si semblable à celle de mon mari. Mon mari et mon enfant me revinrent aussitôt à la mémoire, comme des êtres chéris qui auraient existé jadis et pour qui tout eût été fini. Mais soudain, de derrière un coude du chemin, se fit entendre la voix de L. M., qui m'appelait. Je repris mes esprits, j'arrachai ma main sans le regarder. je m'enfuis à peu près pour rejoindre L. M. Nous montâmes dans la calèche et alors seulement je lui jetai un coup d'œil. Il ôta son chapeau et me dit je ne sais plus quoi en souriant. Il ne se doutait pas de l'inexprimable torture qu'il me faisait endurer en ce moment.

La vie me semblait si malheureuse, l'avenir si désespéré, le passé si sombre! L. M. causa avec moi, mais je ne compris pas un mot de ce qu'elle me disait. Il me semblait qu'elle me parlait uniquement par compassion, pour cacher le mépris que je lui inspirais. Dans chacune de ses paroles, dans chacun de ses regards je croyais saisir ce mépris et cette outrageante compassion. Ce baiser brûlait encore mes joues d'une honte cuisante, et la pensée de mon mari, celle de mon enfant, m'étaient insupportables. Restée seule dans ma chambre, j'espérais pouvoir méditer sur ma situation; mais il me parut effroyable de demeurer seule. Je ne pris pas le thé qu'on m'apporta, et sans savoir moi-même pourquoi? Avec une hâte dévorante, je me décidai à partir le soir même par le train de Heidelberg et à rejoindre mon mari. Quand je fus assise avec ma femme de chambre dans le wagon désert, que la machine se mit en mouvement et que je respirai l'air frais par les glaces baissées, je commençai à revenir à moi et à me représenter d'une manière plus claire mon passé et mon avenir. Toute ma vie de mariage à dater du jour de notre départ pour Pétersbourg m'apparut soudain sous un jour nouveau et remplit ma conscience de reproches.

Pour la première fois je me rappelai vivement notre début d'existence à la campagne, mes plans; pour la première fois cette question me vint à l'esprit : quelles ne furent pas ses joies pendant ce temps?

Et je me sentais coupable envers lui. Mais aussi pourquoi ne pas me retenir, pourquoi dissimuler devant moi, pourquoi éviter toute explication, pourquoi m'offenser? me demandais-je. Pourquoi n'usait-il pas avec moi du pouvoir de son amour? Ou bien ne m'aimait-il plus? Mais qu'il fut coupable ou non, le baiser de cet étranger n'en demeurait pas moins empreint sur ma joue, et il me semblait le ressentir encore. Plus j'approchais de Heidelberg, et plus claire s'offrait à moi l'image de mon mari, plus terrible l'attente imminente du revoir. Je lui dirai tout, tout; je noierai mes yeux des larmes du repentir, pensais-je, et il me pardonnera. Mais je ne savais pas moi-même ce qu'était ce « tout » que je lui dirais, et je n'étais pas convaincue qu'il me pardonnât.

Aussi, dès que j'entrai dans la chambre de mon mari et que je revis son visage si calme, bien qu'étonné, ne me sentis-je plus en état de lui rien dire, de rien confesser, ni de lui demander mon pardon. Une indicible affliction et un repentir profond pesaient sur moi.

— A quoi as-tu donc pensé? me dit-il : je comptais aller te rejoindre demain. Mais, m'ayant examinée de plus près, il se montra presque effrayé. Qu'as-tu? qu'as-tu donc? poursuivit-il.

— Rien, répondis-je, ayant peine à retenir mes larmes... Je suis arrivée pour tout de bon. Partons, fut-ce demain, pour rentrer chez nous en Russie.

Il demeura assez longtemps en silence, m'observant avec attention.

— Allons, raconte-moi ce qui est arrivé? dit-il enfin.

Je rougis involontairement et je baissai les yeux. Dans les siens brillait je ne sais quel pressentiment d'outrage et de courroux. Je redoutai la pensée qui pouvait l'assaillir, et avec une puissance de dissimulation dont je ne me serais moi-même pas crue capable, je me hâtai de lui dire :

— Il ne m'est rien arrivé, seulement l'ennui et la tristesse m'ont gagnée, j'étais seule, j'ai beaucoup pensé à notre genre de vie et à toi. Qu'il y a longtemps que je suis coupable envers toi! Après cela, tu peux bien m'emmener avec toi où tu voudras! Oui, il y a longtemps que je suis coupable envers toi, répétai-je, et de nouveau les larmes jaillirent de mes yeux. Retournons à la campagne, m'écriai-je, et pour toujours!

— Ah! mon amie, dispense-moi de ces scènes sentimentales, dit-il froidement : que tu ailles à la campagne, c'est très-bien, parce que nous sommes un peu à court d'argent; mais que ce soit pour toujours, là est le rêve, je sais que tu ne peux pas y rester longtemps. Allons, bois une tasse de thé, ce sera mieux, conclut-il en se levant pour appeler la domestique.

Je me représentai ce que sans doute il pensait de moi, et je me sentis offensée des affreuses idées que je lui attribuai en rencontrant le regard plein de méfiance et de honte en quelque façon qu'il dirigea sur moi. Non, il ne veut et ne peut me comprendre! Je lui dis que j'allais voir l'enfant, et je le quittai. Il me tardait d'être seule et de pouvoir pleurer, pleurer, pleurer...

IX

Notre maison de Nikolski, si longtemps froide et déserte, revécut de nouveau, mais ce qui ne revécut point, ce fut ce qui y avait existé; maman n'y était plus, et nous y étions désormais seuls, l'un vis-à-vis de l'autre. Or, maintenant, non-seulement la solitude n'était plus ce qu'il nous eût fallu, elle était une gêne pour nous. L'hiver s'y écoula d'autant plus mal pour moi que je fus souffrante, et que je ne me rétablis qu'après la naissance de mon second fils.

Mes rapports avec mon mari continuèrent d'être ceux d'une froide amitié comme dès le temps de notre vie à Pétersbourg; mais, à la campagne, il n'était pas jusqu'au plancher, aux murailles, aux meubles, qui ne me rappelassent ce qu'il avait été pour moi et ce que j'avais perdu. Il y avait entre nous comme une offense non pardonnée; on eût dit qu'il voulait me punir de quelque chose, et qu'il faisait semblant de ne pas s'en apercevoir lui-même. Comment demander pardon sans savoir pour quelle faute? Il me punissait uniquement de ce que lui-même il ne se donnait plus tout entier à moi, de ce qu'il ne me livrait plus son âme comme naguère; mais à personne ni en aucune circonstance il ne livrait cette âme, tout comme s'il n'en avait pas eu. Il me passait quelquefois par la tête qu'il ne feignait d'être tel que pour me tourmenter, et qu'en lui vivait toujours le même sentiment d'autrefois, et je m'efforçais de le provoquer à le laisser voir; mais lui, chaque fois, il éludait toute franche explication; on eût dit qu'il me soupçonnait de dissimulation, et qu'il craignait comme un ridicule toute manifestation de sensibilité. Ses regards et son air semblaient dire : « Je sais tout, il n'y a rien à me dire; tout ce que tu voudrais me confier, je le sais; je sais que tu dis d'une manière et que tu agis d'une autre. » Au commencement, je m'offensai de cette crainte qu'il témoignait d'être franc avec moi, puis je m'habituai à cette pensée que chez lui ce n'était pas un défaut de franchise, mais bien l'absence d'un besoin de franchise.

A mon tour, ma langue n'aurait plus été capable de lui dire tout à coup que je l'aimais, ou de lui demander de lire les prières avec

moi, ou de l'appeler quand je faisais de la musique; on sentait même entre nous comme la fixation tacite de certaines règles de convenance. Nous vivions chacun de notre côté. Lui, avec ses occupations où je n'éprouvais plus ni besoin, ni désir de prendre ma part; moi, avec mon désœuvrement qui ne le blessait et ne l'affligeait plus comme autrefois. Quant aux enfants, ils étaient encore trop petits pour pouvoir servir de lien entre nous.

Cependant le printemps survint. Macha et Sonia arrivèrent pour passer l'été à la campagne; notre maison de Nikolski fut mise en réparation, et nous allâmes nous établir à Pokrovski. C'était toujours notre vieille demeure avec sa terrasse, sa table à coulisse et son piano dans la salle lumineuse, et mon ancienne chambre avec ses rideaux blancs, et mes rêves de jeune fille qu'on eût dit y avoir été oubliés. Dans cette chambre il y avait deux lits, un qui avait été le mien et où le soir j'allais bénir le joufflu Kokocha[1] au milieu de ses gambades, et un autre petit lit où on entrevoyait le minois de Vasica[2], sortant de ses maillots. Après les avoir bénis, je restais souvent au milieu de cette chambre si paisible; et, tout à coup, de tous les angles de ses murailles, du fond de ses rideaux s'élevaient des visions oubliées de ma jeunesse. Elles commençaient à chanter d'antiques refrains de chansons enfantines. Et qu'étaient-elles devenues ces visions? Qu'étaient-elles devenues ces gracieuses et douces chansons? Tout ce que j'avais à peine osé espérer s'était accompli. Mes rêves les plus confus et les plus compliqués étaient devenus des réalités, et c'était cette réalité même qui constituait ma vie si lourde, si difficile, si dépouillée de joie. Et cependant, autour de moi, toutes choses ne sont-elles pas restées ce qu'elles étaient : n'est-ce pas bien ce même jardin que j'aperçois de la fenêtre, ces mêmes terrasses, ces mêmes sentiers, ces bancs; là-bas au-dessus du ravin les chants des rossignols semblent toujours sortir des eaux de l'étang, les lilas fleurissent comme jadis, et comme jadis la lune répand ses clartés sur la maison; et pourtant tout est si terriblement changé pour moi, changé au-delà du possible! Tout comme dans le vieux temps nous causons encore paisiblement, Macha et moi, assises dans le salon, et nous parlons de lui. Mais Macha fronce le sourcil, son teint jaunit, ses yeux ne brillent plus de contentement et d'espérance, ils expriment une tristesse sympathique et presque de la compassion. Nous ne nous extasions plus sur son compte comme par le passé, nous le jugeons maintenant, nous n'admirons plus comment et combien nous sommes heureux, et nous ne sentons plus le besoin de raconter

[1] Diminutif de Nicolas.
[2] Diminutif d'Yvan.

au monde entier, comme par le passé aussi, tout ce que nous pensons ; ainsi que des conspiratrices nous chuchotons à l'oreille l'une de l'autre ; pour la centième fois nous nous demandons l'une à l'autre pourquoi tout est si triste et a tant changé ? Lui, il est toujours le même, seulement le pli qui partage son front est devenu plus creusé, sa tête a les tempes plus grisonnantes, mais son regard attentif, profond, continuellement détourné de moi, est couvert d'un nuage. Je suis aussi toujours la même, mais il n'y a plus en moi ni amour, ni désir d'aimer. En moi plus de besoin de travail, plus de satisfaction de moi-même. Et combien m'apparaissent aujourd'hui lointains et comme impossibles mes transports religieux d'autrefois, mon ancien amour pour lui, et cette plénitude de vie que je ressentais en même temps. Je ne comprenais plus maintenant ce qui alors m'avait paru si lumineux et si vrai : le bonheur de vivre pour autrui. Pourquoi pour autrui ? quand je ne voulais pas vivre pour moi-même...

J'avais complétement abandonné la musique dès le temps où j'étais arrivée à Pétersbourg ; mais à présent mon vieux piano, mes vieilles partitions m'en avaient de nouveau rendu le goût.

Un jour que j'étais souffrante, je restai seule à la maison ; Macha et Sonia étaient allées avec lui à Nikolski voir la nouvelle construction. La table de thé était couverte ; j'étais descendue et, en les attendant, je m'étais assise au piano. J'ouvris la sonate *Quasi una fantasia*, et je me mis à la jouer. On ne voyait et on n'entendait âme qui vive ; les fenêtres étaient ouvertes sur le jardin ; ces accents si connus, d'une solennité triste et pénétrante, retentissaient dans la chambre. Je terminai la première partie, et tout à fait inconsciemment, par suite d'une ancienne habitude, je regardai cet angle où il s'asseyait en m'écoutant. Mais il n'était plus là : une chaise, qui depuis longtemps n'avait pas été déplacée, occupait seule son coin favori ; sur le bord d'une fenêtre, on apercevait une touffe de lilas qui se détachait sur le couchant lumineux, et la fraîcheur du soir pénétrait par les croisées ouvertes. Je m'accoudai sur le piano, je couvris mon visage de mes deux mains, et je me mis à rêver. Je restai longtemps ainsi, me rappelant avec douleur l'ancien temps, irréparablement enfui, et scrutant timidement le temps nouveau. Mais dorénavant il me semblait que rien n'était plus, que je ne désirais ni n'espérais plus rien. Est-il possible que j'aie survécu à tout cela ! pensai-je en soulevant ma tête avec horreur ; et, afin d'oublier et de ne plus penser, je me remis à jouer, et toujours le même *andante*. Mon Dieu ! disais-je, pardonne-moi si je suis coupable, ou rends-moi tout ce qui dans mon âme la rendait belle, ou apprends-moi ce que je dois faire ? Comment je dois vivre ?

Un bruit de roues se fit entendre sur le gazon et devant le perron ;

puis sur la terrasse j'entendis des pas discrets et qui m'étaient familiers, puis ce bruit s'arrêta. Mais ce n'était plus le sentiment d'autrefois que réveillait en moi le son de ces pas familiers. Quand j'eus fini le morceau, derrière moi les pas reprirent leur marche et une main se posa sur mon épaule.

— Quelle heureuse idée tu as eue de jouer cette sonate, dit-il.

Je ne répondis pas.

— Tu ne prends pas le thé ?

Je secouai négativement la tête, sans me retourner vers lui, pour ne pas lui laisser voir les traces de l'agitation qui régnait encore sur mes traits.

— Elles vont arriver tout à l'heure ; le cheval a fait quelques folies, et elles reviennent à pied par la grande route, reprit-il.

— Nous les attendrons, dis-je, et je passai sur la terrasse, espérant qu'il viendrait m'y rejoindre ; mais il s'informa des enfants et alla les voir. De nouveau, sa présence, le son de sa voix, si bonne, si simple, me dissuada de croire que tout fût perdu pour moi. Que désirer de plus ? pensai-je : il est bon et doux, il est excellent mari, excellent père, et je ne sais moi-même pas ce qui me manque.

J'allai sur le balcon et je m'assis sous la tente de la terrasse, sur ce même banc où j'étais assise le jour de notre explication décisive. Le soleil était près de son coucher, il commençait à faire sombre ; un nuage de printemps estompait le ciel pur où s'allumait déjà le feu d'une petite étoile. Le vent était tombé et pas une feuille, pas une herbe ne frissonnait ; l'odeur des lilas et des merisiers, si puissante que l'on eût dit que l'air tout entier fleurissait lui-même, se répandait par bouffées sur le jardin et sur la terrasse, tantôt en s'affaiblissant et tantôt en se renforçant, et donnait l'envie de fermer les yeux, de ne plus rien voir ni rien écouter, et de se borner pour toute sensation à respirer ce doux parfum. Les dahlias et les touffes de rosiers encore sans feuilles, alignés immobiles dans la terre noire et fraîchement bêchée de leurs corbeilles, semblaient élever avec lenteur leurs têtes sur leurs tuteurs blanchis. De leur côté, les rossignols s'envoyaient au loin des cadences intermittentes, et on les entendait voltiger avec inquiétude de place en place.

Ce fut en vain que je cherchai à me calmer ; il semblait que j'attendais et que je désirais quelque chose.

Il revint d'en haut et s'assit près de moi.

— Je crois qu'il va pleuvoir, dit-il ; les nôtres seront mouillées.

— Oui, repartis-je, et tous deux nous gardâmes longtemps le silence.

Cependant le nuage, en l'absence de tout vent, n'avait cessé de s'abaisser à vue d'œil sur nos têtes ; la nature se faisait de plus en

plus calme, plus parfumée, plus immobile : tout à coup une goutte tombe et rebondit, pour ainsi dire, sur la toile de la terrasse, et une autre vint s'émietter sur le blocage du sentier ; enfin, avec un bruit de grêle, qui s'abat lourdement, commença à éclater une pluie à larges gouttes, rafraîchissante et prenant de la force de moment en moment. Aussitôt rossignols et grenouilles se turent de concert, on n'entendit plus que le bruissement des eaux, bien qu'il fut comme étouffé sous le tapage de la pluie ; cependant on le distinguait encore dans l'air, et il y avait aussi je ne sais quel oiseau, sans doute caché sous un rameau de feuilles sèches qui, non loin de la terrasse, gazouillait sur un rhythme toujours égal les deux notes monotones. Serge se leva et parut vouloir s'en aller.

— Où vas-tu ! lui demandai-je en le retenant. Il fait si bon ici.

— Il faut que j'envoie un parapluie et des galoches.

— Ce n'est pas nécessaire, cela va passer tout de suite.

Il en tomba d'accord et nous restâmes ensemble auprès de la balustrade du balcon ; j'appuyai la main sur la traverse humide et glissante et j'avançai la tête dehors. Une pluie fraîche m'aspergea les cheveux et le cou par jets saccadés. Le nuage, lumineux déjà et devenant à chaque instant plus clair, se fondit en eau sur nous ; au bruit régulier de la pluie succéda bientôt celui des gouttes tombant de plus en plus rares du ciel et des feuillages. De nouveau les grenouilles reprirent leurs coassements, de nouveau les rossignols secouèrent leurs ailes et recommencèrent à se répondre de derrière les touffes humides, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Tout redevint serein sous nos yeux.

— Qu'il fait donc bon vivre ! dit-il en se penchant sur la balustrade et en passant sa main sur mes cheveux mouillés.

Cette simple caresse agit sur moi comme un reproche, et j'eus envie de pleurer.

— Qu'est-ce qu'il faut de plus à un homme ? continua-t-il. Je suis en ce moment si content, qu'il ne me manque rien, et que je suis complétement heureux !

— Tu ne me parlais pas ainsi quand cela eût fait mon bonheur, pensai-je. Quelque grand que fut le tien, tu disais alors que tu en voulais plus et plus encore. Et maintenant tu es calme et content, quand mon âme est remplie d'un repentir en quelque sorte inénarrable et de larmes inassouvies !

— A moi aussi la vie est bonne, dis-je, mais je suis triste précisément de ce que la vie soit si bonne pour moi. Je me sens si décousue, si incomplète ; j'ai toujours envie de quelque autre chose, et pourtant ici tout est tellement bon, tellement tranquille ! Est-il

donc possible que, pour toi, il ne se mêle aucun chagrin aux jouissances que la nature t'a accordées, comme si, par exemple, tu regrettais quelque chose du passé ?

Il retira sa main qui reposait sur ma tête et garda un moment le silence.

— Oui, jadis cela m'est arrivé à moi aussi, surtout au printemps, me dit-il, comme recueillant ses souvenirs. Oui, moi aussi j'ai passé des nuits entières à former des désirs et des espérances, et quelles belles nuits que celles-là !... Mais alors tout était devant moi, et à présent tout est derrière ; à présent je suis content de ce qui est, et cela est la perfection pour moi, conclut-il avec une assurance si dégagée que, tout douloureux à entendre que ce fût pour moi, je demeurai convaincue qu'il me disait vrai.

— Ainsi tu ne désires plus rien ? demandai-je.

— Rien d'impossible, répondit-il, en devinant mon sentiment. Et toi, vois comme tu as mouillé ta tête, ajouta-t-il en me caressant comme un enfant et passant de nouveau la main sur mes cheveux ; tu es jalouse des feuillages, de l'herbe que la pluie a mouillés, tu voudrais être et l'herbe, et les feuilles, et la pluie. Mais moi, je me réjouis seulement en les voyant, comme en voyant tout ce qui dans le monde est bon, jeune, heureux.

— Et tu ne regrettes rien du passé? continuai-je à demander, sentant un poids de plus en plus lourd oppresser mon cœur.

Il rêva un moment et de nouveau garda le silence. Je voyais qu'il voulait répondre en toute franchise.

— Non ! répondit-il enfin brièvement.

— Ce n'est pas vrai ! ce n'est pas vrai ! m'écriai-je, en me tournant vers lui et attachant mes yeux sur les siens. Tu ne regrettes pas le passé ?

— Non ! répondit-il encore une fois, je le bénis, mais je ne le regrette pas.

— Et ne souhaiterais-tu pas d'y revenir ?

Il se détourna et se mit à regarder dans le jardin.

— Je ne le souhaite pas plus que je ne souhaiterais qu'il me poussât des ailes. Cela ne se peut.

— Et tu ne voudrais pas reconstituer ce passé? Et tu ne fais de reproches ni à toi ni à moi ?

— Jamais ! tout a été pour le mieux.

— Ecoute ! dis-je en saisissant sa main pour le forcer à se retourner vers moi. Ecoute, pourquoi ne m'avoir jamais dit ce que tu voulais de moi, afin que je pusse vivre exactement comme tu le voulais? Pourquoi m'avoir donné une liberté dont je ne savais pas faire bon usage, pourquoi avoir cessé de m'instruire? Si tu l'avais

voulu, si tu avais voulu me diriger autrement, rien, rien ne fût arrivé, poursuivis-je d'une voix qui de plus en plus énergiquement exprimait un froid dépit et un reproche, et non plus l'amour d'autrefois.

— Qu'est-ce qui ne serait pas arrivé? dit-il avec surprise, en se tournant vers moi. Il n'y a rien eu de pareil. Tout est bien, très-bien, répéta-t-il en souriant.

Serait-il possible qu'il ne me comprît pas, ou, ce qui serait pis encore, qu'il ne voulût pas me comprendre, pensai-je ; et des larmes jaillirent de mes yeux.

— Il serait arrivé ceci, que, ne m'étant pas rendue coupable envers toi, je n'en aurais pas été punie par ton indifférence, ton mépris même, répliquai-je tout à coup. Ce qui ne serait pas arrivé, c'eût été de me voir, sans aucune faute de ma part, enlever soudainement par toi tout ce qui m'était cher.

— Que dis-tu là, mon amie! s'écria-t-il, comme s'il n'eût pas compris ce que je disais.

— Non, laisse-moi achever. Tu m'as enlevé ta confiance, ton amour, jusqu'à ton estime, et cela parce que j'ai cessé de croire que tu m'aimais encore après ce qui s'était passé. Non, il me faut dire une bonne fois tout ce qui depuis si longtemps me torture, repris-je en l'interrompant encore. Etais-je coupable de ce que je ne connaissais pas la vie et de ce que tu me laissais la découvrir toute seule... Et suis-je coupable, à présent que j'ai fini par comprendre moi-même ce qu'il faut dans cette vie, à présent que depuis bientôt un an je lutte pour revenir à toi, si tu ne cesses pas de me repousser; faisant semblant de ne pas comprendre ce que je veux, et si les choses s'arrangent de telle sorte qu'il n'y ait jamais rien à te reprocher, et que je reste coupable et malheureuse! Oui, tu voudrais me rejeter encore dans cette vie qui doit faire mon malheur et le tien!

— En quoi vois-tu que je fasse cela? demanda-t-il avec une surprise et un effroi sincères.

— Ne me disais-tu pas, encore hier, oui, tu me le dis continuellement, que je ne m'accommode pas ici, qu'il nous faut de nouveau aller passer l'hiver à Pétersbourg, que j'ai maintenant en horreur? Au lieu de me soutenir, continuai-je, tu as évité toute franchise avec moi, toute parole sincère et douce. Et ensuite, quand je tomberai, tu me reprocheras cette chute et tu la prendras gaîment.

— Arrête, arrête, dit-il sévèrement et froidement; ce n'est pas bien, ce que tu dis là. Cela montre seulement que tu es mal disposée envers moi, que tu ne...

— Que je ne t'aime pas! dis-le, dis-le donc! achevai-je, et des lar-

mes mouillèrent mes yeux. Je m'assis sur le banc et je me couvris la figure avec mon mouchoir.

Voilà comme il me comprend! pensai-je, en essayant de contenir les sanglots qui m'oppressaient. C'en est fait, c'en est fait de notre ancien amour, dit une voix dans mon cœur. Il ne s'approcha pas de moi, ne me consola point. Il était blessé de ce que j'avais dit. Sa voix était tranquille et sèche.

— Je ne sais pas ce que tu as à me reprocher, commença-t-il, si c'est que je ne t'aime plus comme autrefois.

— Comme autrefois tu m'as aimée!... murmurai-je sous mon mouchoir, et des larmes amères l'inondèrent plus abondantes.

— En cela, le temps et nous-mêmes, nous sommes également coupables. A chaque temps convient une phase de l'amour...

Il se tut.

— Et te dirai-je toute la vérité ? Puisque tu veux de la franchise. De même que pendant cette année, où j'ai fait ta connaissance, j'avais passé des nuits sans sommeil à penser à toi et j'avais édifié mon propre amour, et que cet amour grandissait dans mon cœur, ainsi précisément à Pétersbourg et à l'étranger je dormis d'affreuses nuits, m'étudiant à briser, à détruire cet amour qui me torturait. Je ne sus pas le briser, mais je brisai du moins ce qui en lui m'avait torturé, je me calmai, et tout de même je continuai à t'aimer, seulement d'un autre amour.

— Et tu appelles cela amour, quand ce n'était qu'un supplice, répliquai-je. Pourquoi m'as-tu permis de vivre dans le monde, s'il te paraissait si pernicieux qu'à cause de lui tu aies cessé de m'aimer ?

— Ce n'est pas le monde, mon amie, qui a été le coupable.

— Pourquoi n'as-tu pas fait usage de ton pouvoir. Pourquoi ne m'as-tu pas garrottée, pourquoi ne m'as-tu pas tuée ? Cela eût été meilleur aujourd'hui pour moi que d'avoir perdu tout ce qui faisait mon bonheur, cela m'eût été meilleur, et il y aurait eu la honte de moins.

Et de nouveau je me mis à sangloter en couvrant mon visage.

Au même moment Macha et Sonia, joyeuses et toutes mouillées, avec un bruit éclatant de voix et de rires, entrèrent sur la terrasse ! Mais en nous appercevant elles se turent et la quittèrent aussitôt.

Nous restâmes longtemps en silence ; quand elles furent parties, j'épuisai toutes mes larmes et je me sentis soulagée. Je le regardai. Il était assis, la tête appuyée sur sa main, et il paraissait vouloir me dire quelque chose en réponse à mon regard, mais il se borna à soupirer péniblement et s'accouda de nouveau.

Je m'approchai de lui et j'écartai sa main. Son regard alors se tourna pensivement vers moi.

— Oui, dit-il, comme poursuivant sa pensée. Pour nous tous, et en particulier pour vous autres femmes, il faut de toute nécessité avoir porté à ses propres lèvres la coupe des frivolités de la vie avant d'arriver à goûter la vie elle-même; là-dessus on ne croit jamais l'expérience des autres. Tu n'avais pas encore, en ce temps-là, poussé bien loin la science des séduisantes et gracieuses frivolités. Je te laissai donc t'y plonger un moment et je n'avais pas le droit de te l'interdire, par cela seul que pour moi l'heure en était depuis longtemps passée.

— Pourquoi m'as-tu laissé vivre au sein de ces frivolités, si tu m'aimais ?

— Parce que tu n'aurais pas voulu, bien plus, tu n'aurais pas pu m'en croire; il fallait que tu apprisses toi-même et tu as appris.

— Tu raisonnais beaucoup, dis-je. C'est que tu m'aimais peu.

Nous retombâmes dans le silence.

— C'est dur, ce que tu viens de me dire là, mais c'est la vérité, reprit-il en se levant tout à coup et en commençant à marcher à travers la terrasse; oui, c'est la vérité. J'ai été coupable! ajouta-t-il en s'arrêtant vis-à-vis de moi... Ou bien, je ne devais pas du tout me permettre de t'aimer, ou t'aimer plus simplement, oui.

— Serge, oublions tout, dis-je timidement.

— Non, ce qui est passé ne revient pas, jamais on ne retourne en arrière..., et sa voix s'amollit en disant cela.

— Tout est déjà revenu, lui dis-je à mon tour en posant la main sur son épaule.

Il détourna ma main et la serra.

— Non, je n'ai pas dit la vérité, quand j'ai prétendu ne pas regretter le passé; non, je regrette ton amour passé; je le pleure, cet amour, qui maintenant ne peut plus subsister davantage. Qui là-dedans est le coupable? Je ne sais. L'amour peut être resté, mais il n'est plus le même; sa place est toujours là, mais toute endolorie; il est sans force et sans saveur, le souvenir et la reconnaissance ne sont pas évanouis, mais...

— Ne parle pas ainsi, interrompis-je. Qu'il renaisse tout entier, tel qu'il était jadis.... Cela peut-il être? demandai-je, en le regardant en face. Ses yeux étaient sereins, calmes, et en s'arrêtant sur les miens, ils avaient perdu leur expression profonde.

Au même moment où je parlais, je sentais déjà que ce que je souhaitais, que l'objet de ma question n'était plus impossible à réaliser. Il souriait d'un sourire paisible, doux, d'un sourire de vieillard, me semblait-il.

— Que tu es jeune encore et que je suis déjà vieux, dit-il. Il n'y a plus chez moi ce que tu peux vouloir chercher; pourquoi se faire

illusion à soi-même, ajouta-t-il en continuant toujours à sourire.

Je me tenais en silence auprès de lui, et je sentais de plus en plus le calme rentrer dans mon âme.

— N'essayons pas de répéter la vie, poursuivit-il, n'essayons pas de nous mentir à nous-mêmes. Mais c'est quelque chose déjà de n'avoir plus, si Dieu le permet, ni inquiétude, ni trouble. Nous n'avons rien à chercher. Nous avons déjà trouvé, il nous est déjà tombé en partage assez de bonheur. Ce qu'il nous faut maintenant nous efforcer de faire, c'est de frayer la route, voilà à qui..., dit-il en montrant la nourrice qui, Vania sur ses bras, s'était approchée de nous et se tenait près de la porte de la terrasse. Voilà ce qu'il faut, chère amie, conclut-il en s'inclinant sur ma tête et la baisant.

Et ce n'était plus un amoureux, mais un vieil ami qui m'embrassait.

Du fond du jardin s'élevait, toujours plus puissante et plus douce, l'odorante fraîcheur de la nuit; plus solennels se répandaient dans l'air les sons lointains, auxquels succédait une profonde tranquillité, et dans le ciel s'allumaient plus fréquentes les lueurs des étoiles. Je le regardai, et tout à coup j'éprouvai au fond de l'âme un allégement infini; c'était comme si on m'eût enlevé un nerf moral qui était en désordre et qui me faisait souffrir. Je compris aussitôt clairement et avec calme que le sentiment qui m'avait dominé pendant cette phase de mon existence était irrévocablement disparu, comme cette phase elle-même, et que son retour, non-seulement était impossible, mais qu'il m'eût été pénible et odieux. C'en était assez de ce temps; avait-il donc été si bon, lui qui m'avait paru renfermer de telles joies? Et il avait eu déjà une durée si longue, si longue!

— Pourtant, ce serait bien le moment de prendre le thé, dit-il doucement; et nous passâmes ensemble dans le salon. Sur la porte je rencontrai de nouveau la nourrice avec Macha. Je pris l'enfant sur mes bras, je recouvris ses petits pieds nus, je le serrai contre mon cœur et, effleurant à peine ses lèvres, je l'embrassai. Presque endormi qu'il était, il agita ses petits bras, les doigts étendus et tout froncés, et ouvrit des yeux troubles, comme lorsqu'on cherche à retrouver ou à se rappeler quelque chose; tout à coup ses yeux s'arrêtèrent sur moi, une étincelle d'intelligence y brilla, ses lèvres gonflées et allongées s'ouvrirent en un sourire. Tu es à moi, à moi, à moi! pensai-je avec une sorte de tension délicieuse qui se propageait dans tous mes membres, et je le serrai sur mon sein, en tâchant, avec quelque difficulté, de ne point lui faire de mal. Puis je recommençai à baiser ses petits pieds froids, sa poitrine, ses bras et sa tête à peine couverte de quelques cheveux. Mon mari s'approcha

de moi, recouvrit rapidement la figure de l'enfant, puis la découvrant de nouveau :

— Ivan Serguéitch! prononça-t-il en le touchant du doigt sous le menton.

Mais, à mon tour, je recouvris Ivan Serguéitch. Personne, excepté moi, ne devait le regarder longtemps. Je fixai mon mari, ses yeux riaient en s'arrêtant sur les miens, et pour moi ce fut, depuis un temps bien éloigné, la première fois que j'éprouvai de la douceur et de la joie à les contempler.

C'est ce jour-là que prit fin mon roman avec mon mari; le vieux sentiment demeura avec ces chers souvenirs vers lesquels il n'y avait plus à revenir, et un sentiment nouveau d'amour pour mes enfants et pour le père de mes enfants inaugura le commencement d'une autre existence, heureuse d'une autre façon, et que je n'ai pas encore épuisée à l'heure présente, convaincue que la réalité du bonheur est au foyer et dans les joies pures de la famille...

P. Tolstoï.

LES FORÊTS DE L'ALGÉRIE

Nous avons conquis l'Algérie depuis bientôt cinquante ans, et nous la connaissons bien peu. En France, on ne voit généralement pas la colonie sous un jour favorable. Nous n'en savons guère que l'histoire glorieuse de la conquête, les souvenirs des insurrections, ou les récits des explorateurs du Sahara. Nous connaissons de réputation le désert de sable, les caravanes, les marches sans eau et la tente de l'Arabe. On entend parler de temps à autre de sécheresse, de sauterelles, de famine; de luttes entre les bureaux arabes et le régime civil, d'élections intransigeantes; quelquefois aussi de coups de fusil et de têtes coupées. Il faut l'avouer, tout cela ne fait pas voir l'Algérie en beau et ne donne surtout pas l'idée d'un pays habitable. Les appréciations de la presse algérienne, trop souvent passionnées et puisées exclusivement dans l'opinion des villes, ne nous éclairent pas mieux; et nous n'avons pas en France des idées bien favorables ni bien nettes sur ce qui se passe à trente-six heures de Marseille, dans cette seconde France située aux portes de la première.

Les lecteurs du *Correspondant* ont eu la bonne fortune d'être mieux renseignés. M. H. Verne, dans ses remarquables articles [1], nous a représenté l'Algérie telle qu'elle est, et nous a fait concevoir sur son avenir les meilleures espérances.

C'est sur une des conditions de cet avenir que je crois devoir appeler l'attention : je veux parler des richesses forestières de l'Algérie et de leur importance au point de vue de la colonisation.

Les forêts de l'Algérie! De France, on en soupçonnerait à peine l'existence, si de temps à autre le courrier d'Afrique n'apportait la nouvelle de ces redoutables incendies allumés par les Arabes, et le cri d'alarme de la colonie menacée.

Grâces à Dieu, il y a des forêts en Algérie, sans quoi on n'y

[1] 25 octobre et 10 novembre 1873, 25 septembre et 10 octobre 1876.

pourrait vivre. Et il est urgent de se préoccuper de leur conservation. La question est capitale ; il y va, non-seulement du progrès de la colonisation, mais du maintien même de nos établissements d'Afrique.

I

Les ressources de l'Algérie lui permettront de nourrir, dans un avenir donné, une population européenne trente ou quarante fois plus considérable que celle qu'elle compte actuellement [1]. Dix ou douze millions d'habitants, ce n'est point un chiffre exagéré pour une superficie presque égale à la France. Les colons immigrants, la jeune génération algérienne, déjà fort nombreuse, feront peu à peu la conquête de ce sol naturellement fertile ; ils s'y enrichiront et attireront par leur exemple d'autres pionniers, s'ils trouvent sur place les éléments nécessaires à leur établissement.

Outre la terre, il leur faut de l'eau. Il en existe actuellement en quantité suffisante dans le Tell, la seule région accessible à la colonisation proprement dite. La construction de barrages et de conduites permettra de l'utiliser dans une large mesure.

Il leur faut aussi du bois sur pied. Cet élément n'est pas moins nécessaire que la terre labourable et que l'eau, à un double point de vue. A part le combustible indispensable et les matériaux de construction qu'elles fournissent, les forêts jouent un rôle plus important encore en préservant le sol et les eaux. A cette action bienfaisante, rien ne peut suppléer. La vie est éteinte dans un pays déboisé ; ce serait folie que de vouloir le coloniser.

La destruction des forêts entraîne de graves modifications au régime des eaux. Les pluies deviennent plus rares et surtout moins régulières. Les eaux arrachent du flanc des montagnes les terres qui ne sont plus retenues par la végétation. Il n'en reste bientôt plus que le squelette rocheux. Les sources disparaissent. Aux rivières permanentes succèdent des torrents au cours intermittent. S'il s'agit de dunes, les vents soulèvent les sables et les chassent devant eux. L'invasion menaçante s'étend de proche en proche, comme jadis sur les bords du golfe de Gascogne, avant les plantations de Brémontier.

L'histoire et la géographie nous prouvent que certaines régions, autrefois cultivées et habitées par des populations nombreuses et riches, sont devenues désertes par suite de la destruction des forêts. La Palestine — la *terre promise* des Hébreux — en est un frappant

[1] D'après le dernier recensement (1876) il y a en Algérie 2,868,975 habitants, dont 356,502 Européens.

exemple. Les plateaux de l'Asie centrale, qui furent le berceau du genre humain, sont aujourd'hui inhabitables par suite de la même cause. Les dernières expéditions des Russes en font foi. Quelques maigres troupeaux de moutons, quelques bergers nomades, voilà ce qui reste, lorsque les forêts ont disparu.

Ce danger est de tous les pays. Il est particulièrement celui des régions montagneuses. C'est pour en préserver les Alpes françaises que l'on a fait la loi de 1860 sur le reboisement, et celle de 1864 sur le gazonnement.

En Algérie, il est plus grave encore. Les pluies y sont inégalement réparties entre les différentes saisons. L'été est presque complétement sec pendant cinq mois. Le reste de l'année apporte une quantité d'eau supérieure à celle que reçoivent en douze mois la plupart des points de la France. La pluie tombe en violentes averses. De là une puissance d'érosion et d'affouillement inconnue en France, même dans les montagnes. Elle frappe dès le premier abord le nouvel arrivant, et cela sur le littoral. A l'intérieur, elle est bien autrement redoutable. Un tiers du pays est couvert de montagnes élevées, fort rapprochées de la mer. Les versants ont une pente considérable. La profondeur énorme des vallées étonne le voyageur habitué aux montagnes d'Europe. Les eaux n'ont qu'une courte distance à parcourir pour descendre à la mer, ou aux *chotts* de l'intérieur, et leur cours est forcément très-rapide.

Toutes ces conditions sont défavorables à la régularité du régime des eaux. La plupart des rivières ont un lit qui contiendrait nos cours d'eau de second ordre de France, la Saône par exemple. Si parfois, après les grandes pluies, ce lit est rempli par un torrent furieux, la plupart du temps il n'y coule qu'un filet d'eau bien insuffisant pour les irrigations et impuissant à mettre en mouvement la roue des moulins. En Algérie, plus qu'ailleurs, il serait nécessaire que les sommets et les pentes des montagnes fussent garnis de bois, pour diviser les pluies, retenir les terres et assurer le débit des sources. Malheureusement, ce revêtement protecteur a été bien entamé, et les dégâts qui en sont la conséquence sont plus que partout ailleurs difficiles à réparer. Là où les pentes rapides ont été déboisées, il s'est produit des arrachements considérables, qui laissent le roc à nu. Ailleurs, dans les sols argileux, c'est la montagne tout entière qui semble s'effondrer, et dont les débris prennent à chaque orage le chemin des vallées. Cette dégradation du sol se produit même lorsque la forêt, sans avoir été détruite par la hache, a été seulement entamée, lorsque le massif a été entr'ouvert par des exploitations imprudentes ou par le pâturage. Combien de fois rencontre-t-on en Algérie des arbres épars, à demi déracinés, suspendus

aux flancs de la montagne, à côté d'arrachements qui ont détruit le sol ! Là aussi le mal est irréparable. Les derniers survivants ne tardent pas à disparaître à leur tour.

Si l'on considère au point de vue de la consommation générale la richesse forestière de l'Algérie, on reconnaît que la quantité de bois disponible est assez restreinte, tant à cause de l'épuisement des forêts voisines des centres habités, que par suite du défaut de communications. Aussi importe-t-on par mer des quantités considérables de bois du Nord. De même que sur le littoral ouest de la France, les ports de mer et les centres qui en sont voisins n'emploient pour ainsi dire pas d'autres bois de construction[1]. En 1875, il en a été importé en Algérie pour une valeur de plus de 1,900,000 francs. L'importation du combustible minéral n'est pas moins considérable. Il est entré en Algérie, pendant l'année 1875, 67,051,300 kilogrammes de houille, valant 1,607,270 francs.

La colonie ne possède pas de mines de combustible minéral, et il paraît démontré qu'on n'en trouvera pas[2], les terrains houillers y faisant défaut. L'intérieur de l'Algérie ne saurait, du reste, être accessible aux importations de houille. Les chemins de fer eux-mêmes, lorsque le réseau en sera achevé, ne pourraient la transporter qu'à des conditions fort onéreuses, à cause de la grande longueur des distances. A l'exception des centres situés à proximité des ports, on ne doit compter que sur le combustible indigène, sur le bois.

Au point de vue particulier de l'établissement des colons dans un pays neuf, le bois peut paraître surabondant sur certains points de l'Algérie, mais sur d'autres le manque s'en fait durement sentir.

La construction des habitations, la cuisson de la chaux, le campement des ateliers d'ouvriers, les échafaudages, et bien d'autres causes occasionnent une consommation considérable de bois, au premier début de la colonisation sur un point donné. La maison construite, il faut au colon du bois de chauffage, même en Algérie. Il lui en faut pour la cuisine journalière du ménage, et aussi pour faire le pain. Pour combien de menus ouvrages de menuiserie et de charronnage le bois n'est-il pas indispensable dans une exploitation agricole !

[1] Il ne faut point croire du reste que les forêts de Norwége et de Courlande soient inépuisables. Là aussi on a exagéré les exploitations sans aucune prévoyance. Les plus beaux massifs ont aujourd'hui disparu. On peut prévoir, pour un avenir prochain, le terme de ces exportations de bois du Nord, qui alimentent depuis tant d'années la consommation du littoral de l'Océan et d'une grande partie de la Méditerranée, voire même les ports du Sénégal !

[2] Une veine sans aucune importance a bien été découverte près de Bou-Saada, mais dans des conditions inexploitables. Tout porte à croire qu'on ne sera pas plus heureux ailleurs.

Aussi l'installation d'un village loin des ressources en bois est-elle bien onéreuse, et la vie fort pénible pour ses habitants. C'est un des obstacles qui s'opposent à la création de centres européens dans le fertile plateau de la Medjana. A perte de vue des champs cultivés par les Arabes, pas un arbre, pas un buisson. La ville de Sétif est à 70 kilomètres de la plus proche forêt; le bois s'y vend 20 francs le stère.

Quelques villages ont cependant été construits, mais à quel prix! Pour citer un exemple, les colons de Sidi-Embarek font venir leur pain de Sétif, distant de 54 kilomètres, faute de bois pour chauffer le four. Quels frais et quelle complication! Quelle menace de disette si les communications étaient coupées pour quelques jours! C'est à 16 kilomètres, — sans chemin, bien entendu, — qu'ils doivent aller chercher quelques broussailles pour faire leur cuisine journalière, et encore ce point est-il un des plus favorisés de toute la Medjana.

A part la disette locale de bois, et les dégradations du sol sur bien des points, on a déjà observé la disparition d'un certain nombre de sources, et ce qui est plus grave encore, la diminution de la quantité annuelle de pluie, depuis trente-cinq ans que les observations pluviométriques ont été commencées.

C'est là, il faut bien le reconnaître, un des plus grands périls qui menacent l'avenir de l'Algérie. S'il est encore lointain, on peut déjà l'entrevoir en bien des lieux. Le désastre suivrait de près le déboisement.

II

En prenant possession de l'Algérie, nous avons trouvé le domaine forestier bien entamé, et peu en proportion avec les ressources générales du pays. C'était le résultat direct du funeste régime auquel nous avons l'honneur d'avoir mis fin.

La domination musulmane a ruiné les provinces de Mauritanie et de Numidie, autrefois riches et florissantes, sous la civilisation chrétienne. Elle n'a pas plus épargné les forêts que le reste.

Là où elle dure encore, à côté de notre colonie, au Maroc et en Tunisie, les forêts sont sur le point de disparaître, et l'avenir de ces deux pays en est gravement compromis. En Algérie, c'est à elle que l'on doit la plus grande partie des déboisements, tout comme en Grèce ou en Palestine.

Il est certain que le pays était autrefois plus boisé et plus peuplé. Aux abords du Sahara, dans la province de Constantine, des villes romaines étaient construites; parmi leurs débris on trouve des meules à olives[1]. Aujourd'hui il n'y a plus ni un olivier, ni un arbre quel-

[1] Ces ruines sont faciles à remarquer sur la route de Batna à Biskra, un peu au sud d'El-Kantara.

conque dans ces parages. Des montagnes arides, le roc nu, voilà ce qui reste aujourd'hui de contrées autrefois prospères. Au sud des provinces d'Alger et d'Oran, dans les hauts plateaux, la tradition rapporte qu'il y avait autrefois une suite non interrompue de forêts; de grands troupeaux de bœufs, d'une espèce particulière [1], y étaient nourris et employés au transport des marchandises. C'est maintenant une plaine désolée, entourée d'un vaste cirque de montagnes décharnées. Des forêts, il ne reste plus que quelques arbres isolés. Aux bœufs ont succédé des moutons qui broutent une herbe rare et desséchée, sous la garde de bergers nomades. Ce pays-là s'appelle maintenant le *Petit-Désert*. Les marches y sont aussi pénibles que dans le Sahara proprement dit. C'est une difficulté de plus sur cette route du Sud, où nous cherchons à établir un courant commercial.

L'action funeste de ce déboisement ne s'est point bornée à la désolation des hauts plateaux. Notre plus grand cours d'eau algérien, le Chéliff, vient de cette région où il a un bassin de réception considérable. Il franchit l'Atlas dans une coupure profonde, à Boghar. Il coule ensuite de l'est à l'ouest, presque parallèlement à la mer, jusqu'à Mostaganem, traversant sur une longueur de 200 kilomètres une plaine de terres fertiles. Que de services il y rendrait, si, au lieu d'être presque à sec pendant la plus grande partie de l'année, il avait un débit régulier, assuré comme autrefois par le boisement de ses sources!

Il faut attribuer à ces destructions la plupart des difficultés d'eau et de climat que nous rencontrons en Algérie. Si nous devons les regretter, nous ne sommes, après tout, aucunement responsables du mauvais état dans lequel nous avons recueilli cette part de la succession des Turcs.

Il est impossible de dresser un inventaire rétrospectif des forêts qui ont existé autrefois en Algérie. Encore à l'heure présente, le travail de délimitation rencontre bien des difficultés.

D'après la statistique générale, il y a actuellement, en chiffres ronds, deux millions quatre-vingt mille hectares de forêts, inégalement réparties entre les trois provinces, parce qu'elles suivent l'inégale disposition des montagnes. Le littoral de la province de

[1] C'est le zébu, ou bœuf à bosse. Il en existe encore chez les Touaregs et ils y sont employés au labour.

L'histoire, la tradition et la zoologie s'accordent sur l'existence, dans le nord de l'Afrique, à une époque qui n'est pas très-reculée, de l'éléphant et du crocodile. Il fallait, pour les abriter et les nourrir, d'épaisses forêts et des eaux superficielles qui n'y existent plus aujourd'hui.

Constantine, montagneux sur toute la ligne, est assez bien garni de forêts où le chêne-liège domine; il en est de même d'une partie des côtes de la province d'Alger. Le reste des forêts s'étend parallèlement au rivage, sur la chaîne de l'Atlas. Quelques massifs isolés, maintenant perdus dans le désert, ont survécu à la ruine générale, dans les régions les plus abruptes du Sahara algérien.

La province de Constantine contient environ	1,100,000 hectares.
Celle d'Alger.	390,000 hectares.
Celle d'Oran.	500,000 hectares.

Les essences du littoral sud de la France se rencontrent en Algérie. Le chêne-liège, le chêne-vert, le pin d'Alep y abondent. On y trouve, en outre, le cèdre de l'Atlas, variété peu différente de celui du Liban, le chêne zéen, le pinsapo, le genévrier, le thuya et le térébinthe.

De tous les produits forestiers que peut fournir l'Algérie, le liège est à coup sûr le plus important et le plus immédiatement réalisable. Il a de la valeur sous un faible poids; il peut être réparti en charges réduites et profiter des moyens imparfaits de communication que ne sauraient emprunter des matières plus encombrantes. Il est recherché par les indigènes pour divers usages domestiques; on l'utilise en Kabylie pour couvrir les habitations; la proximité du littoral facilite l'exportation et ajoute encore à la valeur des 480,000 hectares de chênes-lièges que nous possédons en Algérie.

En 1875, l'Algérie a exporté 3,139,143 kilogr. de liége brut, représentant d'après la statistique une valeur de 3,766,972 francs. Ce sera, d'ici à longtemps, le plus clair rapport des forêts algériennes. Mais, actuellement, ce revenu échappe presque complétement à l'Etat. Plus de 150,000 hectares de chênes-liéges sont entre les mains de compagnies industrielles et de particuliers, qui sont jusqu'ici les seuls à tirer parti de cette richesse naturelle. L'Etat n'a pas voulu, à l'origine, se charger des travaux et des avances que nécessite l'opération préliminaire du *démasclage* [1], et il avait cru préférable de concéder temporairement l'exploitation à des particuliers. Puis il leur a abandonné leurs concessions moyennant un prix minime, payable à longue échéance. Aujourd'hui l'Etat entreprend d'exploiter pour son compte les 330,000 hectares qui lui restent. La mise en valeur nécessitera encore bien du temps. Les forêts concédées étant précisément les

[1] Le démasclage est l'enlèvement de l'écorce naturelle ou liége mâle, qui est impropre à l'industrie. L'arbre se recouvre d'une écorce nouvelle ou liège femelle. C'est au bout de huit années de croissance seulement que celui-ci est susceptible d'être employé industriellement.

plus favorisées au point de vue des communications, c'est la plus belle part du domaine qui a été aliénée. C'est une des causes principales du faible revenu des forêts de l'Etat en Algérie (240,000 francs environ). Il n'en faut point faire le reproche à la gestion actuelle.

Le chêne zeen occupe 96,000 hectares. Il fournit des bois assez analogues au chêne rouvre de France, quoique un peu plus denses. Bien que plus sujet que ce dernier à se tourmenter une fois mis en œuvre, il se prête à de nombreux emplois comme bois d'industrie. Il est d'autant plus précieux que le bois de son congénère, le chêne-liége, est impropre à la plupart des services, à cause de sa trop grande densité.

Le chêne vert est très-répandu, 550,000 hectares en sont peuplés. Il fournit un excellent bois de feu. On en fait de bonnes traverses de chemin de fer et aussi du merrain, ou bois de tonnellerie. L'irrégularité de son fût l'exclut malheureusement des emplois qui exigent une bonne forme sur une grande longeur.

Le pin d'Alep occupe près de 700,000 hectares. C'est un résineux de croissance rapide, qui se contente des sols calcaires les plus mauvais. Il garnit les terrains rocheux d'une grande partie des montagnes algériennes. Au point de vue du reboisement, il est appelé à jouer en Algérie le rôle utile du pin sylvestre et du pin noir d'Autriche dans les mauvais sols de la France. Ce serait un arbre précieux entre tous, s'il avait les qualités de ses congénères. Malheureusement il n'atteint généralement que des dimensions médiocres, et son bois est de mauvaise qualité. L'aubier, ou bois imparfaitement formé, en constitue la majeure partie, et cet aubier est impropre à tout usage.

Néanmoins, on fait en pin d'Alep de bons poteaux de télégraphe, après les avoir injectés pour en assurer la conservation. C'est le plus grand service que ce bois rende, à part son emploi comme combustible. On essaye en ce moment d'en faire des traverses de chemin de fer. L'expérience est trop récente pour qu'on puisse se prononcer. Il fournit aussi de bonnes écorces à tan. Les indigènes dévorent parfois cette écorce, qui contient des principes féculents et sucrés. En dehors de leurs droits d'usage, ils enlèvent fréquemment les écorces en délit, pour en faire commerce. Cette opération, faite sur un arbre sur pied, en entraîne la mort. Elle est par conséquent très-préjudiciable aux forêts.

On a tenté en Algérie de résiner ou *gemmer* le pin d'Alep, comme on résine le pin maritime dans les Landes. Des concessions pour dix-huit années avaient été données dans la forêt des Ouled-Anteur, près de Boghar, et dans celles d'Aïn-Leka et de Bou-Yessem. Cette

exploitation est très-lucrative en Gascogne. Elle rapporte jusqu'à 50 francs de revenu net par hectare. Elle n'a pas réussi en Algérie. La hausse du goudron, occasionnée par la guerre de Sécession, avait fait entrevoir des bénéfices considérables. La pacification de l'Amérique a ramené les prix au taux normal et ruiné cette industrie naissante. D'autre part, l'expérience a démontré que le pin d'Alep fournissait moins de résine que le pin maritime, et ne résistait pas longtemps aux *quarres* ou entailles ouvertes pour l'écoulement de la résine. Les Arabes, voyant d'un mauvais œil l'établissement de cette industrie, s'y sont en outre opposés par tous les moyens, notamment en détruisant les récipients de terre cuite fixés aux arbres pour en recevoir la résine. 10,000 de ces godets ont été brisés en une seule année dans la forêt des Ouled-Anteur. Pour le moment, le gemmage est abandonné par les Européens. Il n'est plus pratiqué que par les indigènes, sur certains points. S'il a peu d'importance comme produit, il en a malheureusement trop au point de vue de la dégradation des bois. Les Arabes détruisent un grand nombre d'arbres en les gemmant *à mort*, c'est-à-dire sans aucun ménagement.

Le cèdre est le plus précieux des bois d'Algérie. Ses dimensions, ses formes régulières le rendent propre à la charpente; malheureusement il est assez cassant, et on est obligé de l'employer en pièces d'un fort équarissage. La finesse de son grain, la facilité avec laquelle on le travaille en font un excellent bois de menuiserie. Il répand une odeur agréable, et possède une très-longue durée.

Le cèdre devrait remplacer en Algérie, pour la plupart de leurs emplois, les bois de sapin, d'épicéa, et de pin sylvestre dont nous nous servons en France. Mais il ne couvre guère plus de 34,000 hectares, et encore ces massifs ont-ils été déjà bien entamés.

Parmi les différentes essences qui occupent les 220,000 hectares restants, il faut citer le pinsapo, le thuya, le genévrier de Phénicie, le térébinthe.

Le pinsapo, bel arbre du genre des sapins, ne se rencontre guère que sur un point isolé, dans les Babors, près de Bougie.

Certaines veines du thuya, débitées et polies, fournissent de très-jolis bois, bien connus en France, et employés pour faire des meubles et des coffrets. C'est la principale valeur du thuya. Aussi arrive-t-il souvent que les Arabes en abattent vingt ou trente pieds pour se procurer un seul de ces plateaux d'ébénisterie.

La durée du bois de thuya est presque indéfinie. Malgré la faiblesse de ses dimensions habituelles, les Maures en faisaient grand usage dans leurs constructions. C'est sur des rondins de thuya que sont étayés les balcons, et ces saillies en surplomb, d'un aspect si pittoresque, dans les rues du vieil Alger.

Le thuya, le genévrier et le térébinthe rendent de très-grands services aux Sahariens, qui n'ont guère d'autre bois. Il en existe chez eux à l'état d'arbres isolés ou de bouquets de bois, derniers débris de forêts détruites, et destinés, eux aussi, à disparaître dans un avenir prochain.

On le voit, la proportion des forêts est faible en Algérie. La France, à peine assez boisée, en possède plus de 8 millions d'hectares, soit quatre fois plus, pour une surface équivalente. Il est vrai qu'il y a, pour le moment, une disproportion plus grande encore dans le chiffre de la population. Eu égard à cette circonstance, on pourrait considérer les forêts de l'Algérie comme capables de satisfaire aux besoins croissants de la colonisation, au moins d'ici à un certain temps, si elles étaient en plein rapport. Malheureusement il n'en est rien, et les forêts sont dégradées au point que les trois cinquièmes, dit-on, sont hors d'état de fournir des produits d'ici à un temps plus ou moins éloigné. Nous ne pouvons nous flatter d'avoir amélioré la situation forestière depuis la conquête. Loin de s'être enrichi, le domaine s'est appauvri entre nos mains. Cet aveu est pour nous un remords. Il doit être le point de départ d'une ferme résolution de mieux faire.

III

Dans les premiers temps de l'occupation, les mouvements de troupes, la création de nos postes et de nos établissements, ont été l'occasion d'exploitations exagérées, faites sans aucun ordre et sans aucune prévoyance. Partout nos colonnes, ou celles d'Abd-el-Kader, ont coupé autour de leurs bivouacs, autour de leurs camps permanents, du bois pour se chauffer et pour faire leur cuisine. On en brûle vingt fois plus au dehors que dans une cheminée ou dans un fourneau de caserne. Elles ont pris le bois au plus près, bien entendu. Il est difficile d'exiger du soldat, fatigué par les marches et les combats, des corvées pénibles pour aller chercher le bois au loin. Les bivouacs étant presque toujours placés aux mêmes endroits, les colonnes suivantes ont pris le bois un peu plus loin, et de proche en proche, le vide s'est fait; la lisière de la forêt a reculé.

De-là une disette absolue de bois autour d'anciens camps créés à l'origine en pleine forêt. On ne saurait en faire un grief aux troupes ni à leurs chefs; il est permis toutefois d'en déplorer le résultat. Les soldats de 1877 le déplorent les premiers, lorsqu'ils sont obligés, comme à Géryville, d'aller chercher le bois à quinze kilomètres, tandis que leurs anciens le prenaient à deux ou trois.

Dans tous les pays, à toutes les époques, les guerres et les mou-

vements de troupes ont été l'occasion de la destruction des bois. Les forêts des confins militaires de l'Autriche ont été ruinées il y a trois siècles, par les guerres des Turcs. C'est à la campagne de Souwaroff, sur la haute Reuss, que l'on doit le déboisement d'une bonne partie du canton forestier d'Uri. Le col du mont Viso et bien d'autres points ont aussi été déboisés pendant les guerres de la Révolution.

En Algérie même, les conquérants romains, vandales et arabes, ont les premiers détruit les forêts le long des lignes naturelles d'invasion, notamment dans toute la vallée du Chéliff.

Dans certains lieux situés au milieu des massifs forestiers, la surabondance apparente a été la cause d'un gaspillage imprévoyant. Sur d'autres points, la disette de bois, la nécessité, absolue après tout, de se procurer du feu, ont consommé les derniers débris de forêts déjà bien gravement entamées à notre arrivée.

Au fur et à mesure de l'extension de nos possessions africaines, il a fallu construire, des casernes, des hôpitaux, des magasins, et peu à peu les villes se sont formées autour des postes militaires. Ces établissements, faits de toutes pièces, ont coûté cher aux forêts. Sétif a été construit avec les cèdres du Bou-Thaleb. Cette belle futaie, celle de Teniet-el-Haad et d'autres ont été bien entamées. Aujourd'hui l'exploitation y est forcément suspendue pour de longues années. Les difficultés de la vidange ont seules préservé de la même ruine quelques massifs situés en pleine montagne. Ce sont les seuls qui possèdent des futaies actuellement exploitables.

Le génie militaire, les différents services publics ont puisé largement dans les forêts algériennes. Il y avait là une utilité incontestable, une nécessité impérieuse. Mais là encore on a pris le bois au plus près. Et il est à regretter que les exploitations aient été conduites sans aucun ordre, et en dehors de toute idée d'aménagement.

L'établissement du télégraphe a aussi contribué à l'épuisement des forêts. L'Algérie possède un réseau télégraphique de 6,200 kilomètres, reliant nos moindres stations militaires aux chefs-lieux de commandement. Les télégraphes ont de beaucoup précédé les routes, et tel petit poste à peine accessible à dos de mulet, est pourvu d'un bureau télégraphique. La construction du réseau n'a pas nécessité moins de 70,000 poteaux, et l'entretien en absorbe 10,000 environ par année. Pour ces poteaux, il faut des perches droites, d'une belle venue, des arbres d'avenir, en un mot, et la ressource future de la forêt. Pour toutes les lignes situées à portée des ports, on a employé des bois venus de France, du pin des Landes ou du laricio de Corse. Mais dans l'intérieur on a pris au plus près, on a puisé sans mesure dans les bois situés près des chemins. Ces abattages ont été plus particulièrement funestes dans les rares forêts de

la route du Sud. Certaines d'entre elles ont dû à leur situation un épuisement presque complet en jeunes arbres.

Cette ère de destruction est close, il faut le croire. Le pays est soumis et pacifié. Les grands mouvements de troupe y ont cessé. Sur les principales lignes d'étape, le bois est assuré par l'administration militaire. Quant aux services publics, leur première installation est faite, et un arrêté du Gouverneur général remontant à la fin de 1875 leur défend de prendre dans les forêts les bois qui leur sont nécessaires, sans le consentement et le contrôle de l'administration forestière.

IV

Si les exploitations exagérées ne sont plus à craindre pour les forêts de l'Etat, elles continuent leurs ravages dans les forêts particulières. Le mal date de longtemps. Il s'aggrave tous les jours, et les forêts ou broussailles appartenant, soit aux particuliers, soit aux tribus, sont traitées de la manière la plus destructive.

Bien que le domaine forestier appartint autrefois tout entier au *beylick*, et que l'Etat français s'en soit réservé la propriété par la loin du 4 juin 1851, une certaine quantité de bois est aujourd'hui entre les mains de particuliers ou de tribus. D'une part, 150,000 hectares de chênes lièges ont été concédés à des particuliers. De l'autre, l'application du sénatus-consulte de 1863 a remis aux tribus en toute propriété, et en dehors du régime forestier, 75,000 hectares en compensation de droits d'usage; des particuliers ont au même moment été reconnus propriétaires.

Quelques forêts ont été attribuées aux centres de colonisation à titre de bois communaux; mais elles sont soumises au régime forestier et les exploitations exagérées n'y sont point à craindre.

A part les forêts, l'Algérie possède une surface très-considérable de broussailles. Le recensement n'en a jamais été fait; il est impossible d'en donner une évaluation quelconque, même approximative. La presque totalité a été reconnue en toute propriété aux tribus et aux particuliers. Une bonne partie des concessions données aux colons est en broussailles, et ce n'est pas un mince travail que de les transformer en terres labourables.

Ces broussailles ressemblent aux *garrigues* de la Provence, ou aux *makis* de la Corse. Ce sont des fourrés de 1 à 4 mètres environ de hauteur, composés de chênes nains, de myrtes, de phyllarias, de lentisques. C'est, en un mot, la même broussaille qui couvre, à l'état de sous-bois, le sol des forêts de chêne-liège, de chêne vert, de pin d'Alep. Aussi, n'y a-t-il aucun doute à avoir sur l'origine de ces

broussailles. Ce sont les débris de forêts autrefois existantes, détruites par la hache ou par l'incendie, et que le pâturage a empêchées de se reproduire. Les commissions chargées d'appliquer le sénatus-consulte ne les ont point considérées comme telles et les ont abandonnées ; il faut le regretter. Il eût été, la plupart du temps, facile d'en tirer un bon parti et de s'en servir pour reconstituer une ressource bien précieuse et augmenter notablement le domaine forestier de l'Algérie.

Ces broussailles sont généralement livrées au pâturage. On les exploite aussi pour le chauffage, en taillis simple, à courte révolution. On en tire des fagots de ramilles, ou bourrées, fort employées à défaut de meilleur combustible. Les jeunes tiges de certaines essences sont employées à la fabrication d'une vannerie grossière.

A défaut des forêts proprement dites, les broussailles sont appelées à les suppléer dans la préservation du sol et des eaux. Si elles divisent moins bien les pluies, si elles ombragent moins le sol, elles retiennent du moins les terres sur les versants des montagnes et il est à regretter que leur conservation ne soit point assurée partout où elles peuvent avoir cette utilité.

Si l'on excepte les forêts de chêne-liège, généralement assez bien traitées par leurs propriétaires, c'est avec rage que les particuliers et les tribus attaquent les bois qu'ils possèdent, dans le but d'un gain immédiat, sans aucun souci de l'avenir. Les progrès de la colonisation occasionnent une demande toujours croissante de combustible. On coupe, on arrache, on fait du charbon avec les vieilles souches des broussailles, dont la tige aérienne est trop faible pour cet usage. Les marchés européens sont ainsi approvisionnés.

Quand ces défrichements font place aux cultures, quand le colon arrache les broussailles de sa concession, il n'y a rien à dire : c'est la légitime mise en valeur du sol. Mais les tribus arrachent et détruisent dans le seul but de tirer argent des produits. Là où il n'y a pas destruction complète, il y a tout au moins exploitation imprudente et très-dangereuse pour le sol boisé. Ici, c'est l'enlèvement des écorces sur pied, mortel pour les arbres ; ailleurs, le résinage à mort ; partout des abattages exagérés. Voilà ce que deviennent les terrains boisés concédés aux tribus en échange de droits d'usage.

En présence de dangers pareils, il y avait certainement lieu de recourir à des mesures exceptionnelles. Les premiers administrateurs de la colonie s'en étaient préoccupés. Dès 1833, un arrêté défendait aux propriétaires d'exploiter dans leurs bois sans une permission administrative, comme autrefois les ordonnances forestières de France réglaient l'exploitation des bois des particuliers. Si ce régime ne suffisait pas toujours à modérer les exploitations, il servait

du moins à empêcher la dévastation en règle. Mais il gênait les colons. Un désir de popularité l'a fait abroger en mars 1871, par la main du commissaire extraordinaire de la République en Algérie.

Actuellement, on est sans armes vis-à-vis de ces abus effrayants. La seule interdiction de défricher (loi du 18 juin 1859, titre xv actuel du Code forestier), est applicable à la colonie ; mais, d'une part, les broussailles, n'étant point considérées comme forêts, ne tombent pas sous le coup de cette loi ; de l'autre, les exploitations abusives lui échappent aussi, s'il n'y a pas défrichement proprement dit.

Le gouverneur général de l'Algérie s'est préoccupé de la question. Sur l'initiative de M. le général Chanzy, un projet de loi destiné à parer aux dangers multiples qui menacent les forêts, a été élaboré par une commission algérienne, et présenté à l'Assemblée nationale. L'article 9 de ce projet soumet à l'autorisation préalable, sur l'avis de l'agent forestier du service local, toutes ces exploitations faites par les particuliers européens ou indigènes. L'article 10 assimile au défrichement les exploitations abusives. Le complément en devrait être une disposition relative au *débroussaillement* des pentes des montagnes, par analogie avec la loi française sur le gazonnement.

L'ensemble de ce projet de loi est bien important au point de vue de la conservation des forêts de l'Algérie. Il sera plus d'une fois question, dans la suite de cette étude, des sages dispositions qu'il établit. Malheureusement on ne paraît pas en avoir compris toute l'importance à Versailles. Déclaré d'urgence le 16 juillet 1874, il est resté dans les cartons de la dernière Assemblée ; il ne paraît pas être question de l'en faire sortir.

V

Des ennemis qui menacent les forêts de l'Algérie, un des plus redoutables, et à coup sûr celui qui a le plus ému l'opinion en France, c'est l'incendie. Il est permis de croire que ce danger a diminué, grâce aux mesures énergiques dont il a été l'objet.

Dans la majeure partie des forêts, au pied des grands arbres, le sol est garni d'un épais sous-bois d'arbustes tels que le myrte, le lentisque, le phyllaria, la bruyère ; desséchées par un soleil ardent, ces broussailles fournissent au feu un aliment tout préparé, et, de proche en proche, surtout s'il y a du vent, l'incendie parcourt des surfaces immenses, détruisant la broussaille et faisant souvent périr les arbres. L'incendie leur est fatal, s'il s'agit de chênes-lièges nouvellement écorcés.

Les broussailles rejettent au pied, et leurs jeunes pousses, les

herbes qui regarnissent les vides, fournissent un pâturage très-recherché par les chèvres et les moutons. La tentation est bien forte pour les indigènes de préparer à leurs troupeaux une ressource d'autant plus précieuse que les herbages sont rares. En Corse et en Provence, des bergers qui ne sont pas arabes succombent à cette tentation, et les incendies s'y multiplient en dépit d'une surveillance mieux assurée. Comment les Arabes ne le feraient-ils point, s'ils ont la quasi-certitude de l'impunité, et parfois aussi des désirs de vengeance à satisfaire? L'imprudence d'un usager ou d'un propriétaire d'enclave, le feu de bivouac d'un berger, faits tout aussi difficiles à constater, voilà plus qu'il n'en faut pour causer un désastre.

De là ces incendies effrayants qui détruisent les forêts sur des surfaces immenses, et dont la nouvelle a si souvent traversé la Méditerranée. Un incendie naissant donne l'idée à l'Arabe d'en allumer un autre. C'est un amateur de grands spectacles : il aime à voir les flammes de la forêt qui brûle, comme il aime à faire parler la poudre. Néron a bien incendié Rome! Qui sait combien de fois les tribus requises pour combattre le fléau ont contribué à l'étendre!

Que faire quand un pays tout entier est en feu? Les troupes des garnisons voisines accourent par marches forcées. A leur arrivée, le feu a déjà pris des proportions énormes; on cherche à le couper au moyen de tranchées; il gagne de vitesse les travailleurs; ou le vent porte les flammèches au-delà des tranchées et allume autant d'incendies nouveaux. La plupart du temps, c'est faute d'aliments que s'éteint le feu, ou bien c'est sur la crête d'une montagne ou dans une partie clairiérée qu'il s'arrête.

Pour ne parler que des incendies les plus récents, 10,000 hectares ont été brûlés en 1860, 4,000 en 1863, et 160,000 en 1867. En 1873, deux ans après l'insurrection, 41,000 hectares ont été incendiés. Depuis, 60,000 environ pendant l'automne dernier.

Il ne faut pas toutefois additionner ces chiffres et croire que les forêts brûlées aient été détruites à jamais. Dans cette énumération figurent des surfaces parcourues plusieurs fois par le feu, soit qu'elles y fussent particulièrement exposées par leur nature, soit que les tribus aient pris l'habitude de renouveler les incendies.

La richesse forestière est la plupart du temps détruite, mais la nature est là pour assurer le repeuplement, si l'homme ne vient pas entraver son œuvre de réparation. Débarassés des broussailles, les semis résineux repartent avec une nouvelle vigueur; les feuillus, certains résineux même rejettent du pied, et le terrain se regarnit peu à peu, si les troupeaux ne viennent pas fouler et dévorer la forêt renaissante.

S'il est bien difficile d'éteindre les incendies une fois allumés, on peut du moins les prévenir dans une large mesure.

Une loi spéciale, préparée en Algérie, présentée par M. le général Chanzy, et votée par l'Assemblée nationale le 17 juillet 1874, a prescrit des dispositions dont on espère d'heureux effets.

Cette loi établit certaines mesures de précaution : interdiction d'allumer du feu à moins de 600 mètres des lisières ; — d'incendier des herbes ou broussailles à moins de 4,000 mètres ; — postes-vigies fournis par les indigènes pendant la saison chaude, et recevant une consigne spéciale. Elle établit en outre une mesure pénale très-grave, mais très-efficace. La tribu est collectivement responsable de l'incendie qui se produit dans son parcours, si elle n'en livre pas les auteurs ; le séquestre peut même être prononcé si la simultanéité des sinistres dénote une intention criminelle et un concert préalable. Enfin, — et cette disposition est peut-être la plus utile, — le pâturage est interdit dans la partie incendiée, même aux usagers reconnus, pendant l'espace de cinq ans. Cette mesure a pour but d'ôter aux indigènes tout intérêt à incendier la broussaille, tout aussi bien que d'assurer le repeuplement des forêts endommagées. Les amendes prononcées en vertu de la responsabilité collective, à l'occasion des derniers incendies, serviront de leçon aux tribus.

Il manque un complément à ces sages dispositions. Il se trouve dans le projet de loi cité plus haut, présenté en même temps à l'Assemblée nationale, puis resté en souffrance, moins heureux que son frère jumeau.

L'un des articles prescrit l'ouverture de tranchées d'une grande largeur, — 60 à 80 mètres, — sur les limites des forêts, et aussi entre les différentes parties d'une même forêt. Le milieu devra en être complétement défriché sur une largeur de 10 mètres. Cette mesure devra être exécutée aussi bien dans les bois particuliers, — notamment dans les chênes-lièges, particulièrement exposés aux incendies, — que dans ceux de l'Etat. Les massifs seront ainsi découpés en une sorte de damier, par parcelles isolées les unes des autres. Les tranchées formeront une série de lignes de défense sur lesquelles se porteront les efforts des travailleurs, suivant la direction du vent et la marche du fléau.

VI

L'ennemi, le grand ennemi, c'est l'abus des droits d'usage, et en particulier celui du pâturage.

Cet ennemi-là est de tous les pays ; on s'est partout occupé de

restreindre ses ravages. En France, où l'on dispose de moyens de surveillance et de répression qui n'existent point en Algérie, on a jugé l'exercice, même régulier, des droits d'usage assez préjudiciable aux forêts, pour donner à tout propriétaire, au particulier aussi bien qu'à l'Etat, le droit d'en affranchir son domaine moyennant une indemnité pécuniaire, ou contre l'abandon d'une partie du sol grevé de servitude. Cette dernière opération est connue sous le nom de cantonnement.

En Algérie, les droits d'usage présentent un danger particulier, parce que l'on a affaire à une population peu civilisée, mal éclairée sur la véritable étendue de ses droits, et surtout peu disposée à se voir limiter ce qu'elle considère comme la satisfaction légitime de ses besoins.

La loi du 4 juin 1851 avait reconnu les droits d'usage des indigènes sur les forêts appartenant au beylick, et le sénatus-consulte en a prescrit le règlement. Ces usages ont été reconnus parce que les tribus les pratiquaient à notre arrivée. Cette raison ne saurait justifier des droits abusifs, et il est à croire qu'à la faveur des guerres de la conquête, les Arabes en avaient usurpé la plus grande partie. La plupart du temps, on leur a reconnu sur les forêts des droits très-étendus, parfois tellement étendus qu'un propriétaire prudent ne voudrait pas en user pour lui-même dans sa propre forêt.

Si quelques-uns de ces droits, tels que celui de résinage ou d'écorçage, même modérément exercés, sont en eux-mêmes très-préjudiciables à la forêt, la plupart sont tout aussi dangereux par l'abus qu'en font les Arabes. Les produits qui leur sont accordés pour leur consommation domestique deviennent un objet de commerce. Les bois de charrue, les perches, les madriers, les écorces, destinés aux tribus, sont par elles vendus sur les marchés. Les Arabes prennent plus que leur compte, et coupent à tort et à travers sans attendre la délivrance régulière ; le personnel forestier ne peut suffire à surveiller ces exploitations. Il en résulte parfois de véritables dévastations, et presque toujours une dégradation progressive de la forêt.

Le droit de pacage des moutons et des chèvres a presque partout été reconnu aux Arabes. C'est de tous leurs droits et usages celui auquel ils tiennent le plus. C'est aussi le plus dangereux. L'Arabe pasteur a pour principale richesse ses troupeaux. Lorsque l'herbe rare que les pluies d'hiver font croître dans le Sahara a été dévorée par les moutons, et que le soleil d'été en a desséché les derniers *r'dirs*, l'Arabe remonte vers la montagne ; il y trouve de l'eau et une végétation moins brûlée. Il aime alors à dresser sa tente aux abords des forêts. Les troupeaux affamés y cherchent leur pâture. L'herbe qui croît entre les arbres, les jeunes pousses des broussailles,

les semis, les jeunes bois, tout leur est bon. Une telle invasion, à peine admissible dans les peuplements déjà grands d'une forêt aménagée, est désastreuse dans des bois sans coupes réglées, où les vieux arbres, les jeunes semis, les perchis et les broussailles sont complétement confondus. Les anciennes exploitations, les délivrances usagères ont bien éclairci les massifs. Les semis, les jeunes arbres sont là pour réparer ces dégâts, si la dent des troupeaux ne vient point détruire l'avenir de la forêt.

La plus grande partie des forêts d'Algérie en est là. Toutefois, les grandes forêts de chêne zeen, les futaies de cèdre des environs de Batna, et les hautes pineraies de la province d'Oran, sont en partie défensables, c'est-à-dire que la hauteur de leur peuplement les met à l'abri des ravages du bétail.

Ce n'est là qu'une exception. Mais les droits de pâturage s'étendent à la totalité des forêts. Les troupeaux foulent et dévorent les semis. Les chèvres vont les chercher dans les rochers les plus abruptes ; elles se dressent et détruisent les bourgeons et les jeunes pousses jusqu'à une hauteur que ne peuvent atteindre les moutons. Parfois le berger coupe les branches hautes des arbres pour en donner les feuilles à ses troupeaux. La forêt va s'éclaircissant jusqu'à la fin. A la broussaille succède le pâtis. Quand le mouton et la chèvre ont dévoré les dernières tiges d'herbe, ils grattent la terre du pied pour découvrir les racines. Leur piétinement incessant divise la terre, et quand la dernière végétation a disparu, c'est le sol lui-même qui est entraîné, à chaque orage, dans la ruine de la forêt.

Le pâturage est interdit pendant six ans dans les coupes exploitées ; les cantons les plus exposés sont aussi mis en *défends*. Mais ces mesures de prudence sont difficiles à faire respecter, quand la sécheresse menace les troupeaux de la famine, et qu'un garde forestier se trouve seul en face de l'invasion d'une tribu tout entière.

Les droits d'usage, le mode suivant lequel ils doivent être exercés, sont du reste bien mal définis. La plupart du temps, ils ne l'ont point été du tout. Ailleurs, les commissions chargées d'appliquer le sénatus-consulte l'ont fait d'une manière trop vague et s'en sont rapportées aux coutumes en vigueur. Il en est résulté dans la pratique une grande incertitude, et les tribus usagères n'ont pas manqué d'abuser de la latitude qui leur était laissée. Il faut de toute nécessité procéder à une révision des opérations effectuées à la suite du sénatus-consulte, et, pour le reste, définir rigoureusement l'étendue des droits d'usage et en régler l'exercice.

Il n'est pas moins nécessaire de fixer définitivement les limites des forêts. Cette opération n'a pas encore été faite pour la moitié de

la surface soumise au régime forestier. Faute de pouvoir établir des clôtures, ce qui serait préférable assurément, ou des fossés profonds, comme en France, il faut tout au moins planter des bornes et indiquer la limite d'une manière invariable. En attendant, l'incertitude des limites est le prétexte de nombreux délits d'*outre-passe*, aussi difficiles à constater qu'à réprimer. Par suite des empiétements et des ravages successifs, cette malheureuse lisière recule toujours et n'en est pas pour cela mieux respectée.

Le grand nombre des enclaves reconnues en toute propriété lors du sénatus-consulte cause aussi de grandes difficultés. Des Arabes sont propriétaires d'une parcelle plus ou moins étendue, en culture ou en pâturage. Ils ont le droit d'y camper, d'y faire paître leur bétail, d'y allumer du feu, de traverser la forêt, eux et leurs troupeaux. C'est pour eux une tentation de tous les instants, un danger permanent pour la forêt, et une source d'abus de toute sorte.

Aussi la suppression des enclaves, par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique, a-t-elle été justement réclamée. Elle figure, en même temps que le rachat ou le cantonnement des droits d'usage, dans le projet de loi cité plus haut à propos des incendies et des exploitations particulières.

Les droits d'usage ne sauraient être rachetés moyennant une somme une fois payée, bien que ce mode puisse à première vue paraître plus simple et plus avantageux au sol forestier. En effet, l'Etat fût-il disposé à faire les sacrifices nécessaires, les sommes payées ne profiteraient guère aux tribus et ne leur tiendraient aucunement lieu de leurs délivrances ordinaires. Quant au cantonnement tel qu'on le pratique en France, c'est-à-dire à l'attribution d'une fraction de forêt en toute propriété, nous avons vu ce que les tribus font des bois qu'on leur a jadis concédés à ce titre. Quand même à l'avenir, pour en assurer la conservation, on soumettrait au régime forestier les bois abandonnés, il y aurait là une source permanente d'embarras et de difficultés. Si, vis-à-vis des municipalités de France, l'administration forestière a souvent bien de la peine à défendre les vrais intérêts des communes, que serait-ce si elle avait à soutenir une lutte de tous les moments contre l'imprévoyance naturelle et la cupidité des tribus ?

Le mode de dégrèvement à préférer serait le *règlement-aménagement*. Il était autrefois très-usité en France. Il consiste à déterminer dans la forêt une portion suffisante pour servir la totalité des droits d'usage et à l'affecter aux usagers. La forêt tout entière demeure ainsi la propriété de l'Etat, et la jouissance des droits d'usage est assurée et strictement limitée.

Dans cette opération, on aura à tenir compte des besoins et des

ressources actuelles des tribus. Ainsi délivrée de l'invasion permanente des Arabes dans la plus grande partie des forêts, l'administration forestière les gouvernera comme elle l'entendra, c'est-à-dire, au mieux de leur conservation et des intérêts de l'Etat, et sans être entravée dans son action. C'est le mode le mieux adapté aux conditions actuelles et le plus favorable à une liquidation équitable. C'est aussi celui que le projet de loi consacre. Les enclaves, l'incertitude des limites, les droits d'usage mal définis sont une source permanente d'abus et une menace perpétuelle pour l'existence des forêts.

Il faut souhaiter ardemment que le projet de loi de 1874 sorte bien vite des cartons parlementaires. L'application en sera laborieuse, il ne faut point se le dissimuler. Ceux qui seront chargés de l'exécuter devront être armés de pouvoirs étendus et d'une inébranlable résolution, pour résister aux réclamations des tribus et à l'influence de ceux qui prennent volontiers pour un principe d'ordre public le maintien invariable des habitudes des Arabes. Si le sénatus-consulte de 1863 était fâcheux dans son principe même, son application, extraordinairement partiale, l'a rendu plus funeste encore.

Il est urgent de réformer la situation actuelle. Que pour son maintien on ne vienne point invoquer de prétendues nécessités, ou les besoins spéciaux des indigènes. Il n'est nullement question de les priver du nécessaire. L'Algérie n'est point d'ailleurs un royaume arabe. Nous ne sommes point obligés de sacrifier la colonie aux intérêts de ces conquérants d'autrefois. Si leur imprévoyance naturelle dégrade constamment le domaine, ils ne sont pas cependant moins intéressés que nous à sa conservation. Le jour où les forêts auraient disparu, la plupart des nomades mourraient de faim et de soif, aussi bien que les colons.

Au point de vue spécial du pâturage, il est certain que les Arabes en tirent de grands profits. Depuis la conquête, depuis la pacification d'un pays éprouvé autrefois par des guerres incessantes, par des razzias perpétuelles, ils jouissent d'une sécurité qui leur a permis d'augmenter le nombre de leurs troupeaux. La facilité d'exporter les laines, et l'élévation de leur prix de vente sur les marchés algériens, ont encore encouragé l'élevage des moutons. Eh bien ! après la chèvre, le mouton est l'ennemi le plus redoutable des forêts, des pâturages et du sol lui-même. Qu'il soit permis de citer ici ce qu'en disait tout dernièrement un forestier éminent, M. Broilliard, professeur à l'Ecole forestière :

« Le fer et le feu ne sont rien en comparaison du mouton : après

eux les bois se reproduisent, après lui la terre est morte. De Madrid à Jérusalem, l'histoire et la géographie répètent : forêts livrées aux moutons, forêts détruites; montagnes sans bois, montagnes sans vie. »

VII

Bien que les questions d'administration soient en dehors du cadre restreint de cette étude, il est de mon devoir de dire en quelques mots quels efforts on a faits pour parer aux dangers qui menacent nos forêts d'Algérie, et de dire pourquoi ils ont été en partie infructueux. Il ne faut pas qu'on puisse se demander après avoir lu ce travail : où est l'administration forestière?

L'administration forestière est à son poste. Elle est en Algérie telle qu'on la connaît en France, désintéressée, dévouée aux intérêts publics qui lui sont confiés. Récemment réorganisé à la suite de la mission de M. Tassy, conservateur des forêts, ce service est maintenant centralisé entre les mains d'un conservateur résidant habituellement à Alger. Les inspecteurs, les chefs de cantonnement ont été multipliés, le nombre des gardes surtout a été augmenté.

Malheureusement, les moyens d'action dont dispose pour le moment l'administration forestière ne sont pas en proportion avec l'immensité de la tâche qui lui est confiée.

Elle n'a encore qu'un personnel numériquement insuffisant, malgré l'accroissement dont il a été l'objet. Tandis qu'en France un garde n'a guère qu'un triage de 7 à 800 hectares, les gardes d'Algérie ont 5,000 hectares au moins à surveiller, et cela en terrain difficile, dans des forêts particulièrement exposées aux délits. Pour assurer la surveillance sans trop augmenter le personnel, on s'occupe actuellement de construire des maisons forestières aux débouchés des forêts, là où il faut passer pour enlever les produits. Au fur et à mesure de ces constructions, les gardes y sont installés, et tous les ans le personnel s'accroîtra de vingt gardes, d'ici à ce que le service soit assuré d'une manière suffisante.

En outre, dans la majeure partie des forêts, l'administration forestière ne dispose pas de la plénitude des attributions que nous lui connaissons en France. Un huitième seulement des forêts est situé en territoire civil, et comme tel soumis au droit commun.

Les forêts situées près de nos limites sont soustraites à l'administration forestière, et remises entre les mains du commandement militaire. Elles représentent les 3/8 environ de la surface boisée.

Les difficultés de l'organisation régulière du service forestier, sur des points où la sécurité d'un personnel isolé est mal assurée, et des considérations relatives à la politique indigène, ont motivé cette mesure, prise à la fin de 1875.

Le commandement administre ces forêts par l'intermédiaire des bureaux arabes. Lorsqu'une coupe doit y être faite, un agent forestier est appelé à en faire le martelage. Là s'arrête sa mission. La surveillance de l'exploitation, la garde journalière de ces forêts, doivent être assurées par le bureau arabe.

Pour la répression des délits, celui-ci dispose de moyens puissants. En dehors de la juridiction des conseils de guerre, le commandant de cercle peut, en toute matière, infliger quinze jours de prison et 50 francs d'amende. La commission disciplinaire du cercle, deux mois de prison et 200 francs d'amende, sans préjudice d'un emprisonnement plus long, d'une amende plus forte qui peuvent être prononcés, soit directement par les généraux de brigade et de division, soit par les conseils de discipline attachés à ces commandements, ou enfin par le gouverneur général. C'est la police correctionnelle des Arabes en territoire militaire; c'est la vraie, la seule manière de les punir. Une longue expérience l'a démontré. Le châtiment doit suivre de près la constatation du délit, et l'amende, prononcée directement par le commandement, assure mieux le respect de la loi et de l'autorité que des peines plus graves émanant de juridictions lointaines, plus lentes et plus formalistes.

Comme gestion et comme surveillance quotidienne, ces forêts, remises au commandement, sont malheureusement négligées. La plupart du temps la garde en est confiée aux autorités indigènes, et, grâce à l'imprévoyance arabe, les abus de jouissance vont leur train. Sur certains points cependant, à Bou-Saada notamment, de sages réglements sur l'extraction des écorces ont été faits, et des brigades de gardes indigènes, formées par le bureau arabe et fonctionnant sous ses ordres, ont donné lieu aux résultats les plus satisfaisants.

Le service des affaires indigènes exige les aptitudes les plus variées, les connaissances les plus diverses. On ne saurait, en toute justice, reprocher aux officiers des bureaux arabes de ne pas être des forestiers consommés. Les études militaires, le commandement des troupes, la pratique de la politique indigène, ne suffisent pas plus à faire un forestier qu'à former un ingénieur des mines ou des ponts et chaussées. Les connaissances spéciales (acquises en trois années d'études par les agents forestiers), fussent-elles du domaine de tous les officiers employés aux affaires indigènes, il leur manquerait encore cet amour passionné de la forêt qui ne se trouve qu'au cœur du forestier. Trop souvent, au contraire, quand il

y a lutte entre des intérêts de politique arabe et des intérêts forestiers, ceux-ci sont sacrifiés, et on sait ce que coûtent à l'avenir ces concessions-là.

Ne serait-il pas possible d'adjoindre au bureau arabe, dans chaque cercle contenant des forêts remises au commandement, un agent forestier, parlant arabe autant que possible, du grade de sous-inspecteur ou de garde-général de première classe, équivalant, d'après les assimilations, à ceux de capitaine ou de lieutenant? Cet agent serait adjoint au bureau arabe, au même titre que les autres officiers, et serait chargé des affaires forestières, sous les ordres du commandant supérieur et du chef de bureau. Peut-être y aurait-il là un moyen de concilier les exigences toutes spéciales du commandement militaire et du service des affaires indigènes, avec la conservation de ces forêts éloignées, plus nécessaires encore et plus exposées que les autres sur les confins du Sud.

La dernière moitié environ des forêts, bien que située en territoire militaire, est soumise au régime forestier. Comme en France, il y a des inspecteurs et des chefs de cantonnement, des gardes et des brigadiers, tous montés, à cause de l'immense étendue des cantonnements et des triages. L'administration forestière assure la gestion et la surveillance par ses moyens ordinaires, adaptés aux exigences spéciales du pays.

La répression des délits se heurte toutefois à une difficulté sérieuse : celle de la juridiction qui doit prononcer les peines encourues. Le code forestier renvoie les délinquants devant les tribunaux correctionnels ordinaires. En Algérie, l'éloignement des tribunaux et l'intérêt de la prompte expédition de la justice a fait donner aux juges de paix, depuis 1854, une compétence spéciale, dite compétence étendue. Ce sont eux qui jugent en premier ressort la plupart des procès correctionnels. Mais en territoire militaire, ils ne connaissent point, jusqu'à présent, des délits commis par les indigènes, c'est-à-dire de la presque totalité. C'est devant le conseil de guerre que sont renvoyés les Arabes sous le coup d'une poursuite en matière forestière. C'est une juridiction bien haute pour des délits et des contraventions, et aussi bien éloignée. Il n'y a en effet que trois conseils, siégeant au chef-lieu de chacune des provinces.

Les poursuites ne peuvent avoir lieu que sur l'ordre du général commandant la division. Au conseil de guerre l'accusation est soutenue seulement par un officier commissaire du gouvernement; tandis qu'en France les affaires forestières sont instruites et soutenues à l'audience du tribunal par un agent forestier qui prend rang à côté du ministère public.

Tout le monde sait que les peines portées par le code forestier ne

sont point fixes, mais proportionnées à l'importance du délit, et calculées suivant un tarif fixé à l'avance. Ce système, excellent en France, a en Algérie l'inconvénient d'amener les prévenus devant les conseils de guerre, sous le coup d'amendes énormes. Les délits de peu d'importance échappent la plupart du temps aux gardes trop peu nombreux, et ce n'est guère que pour les grosses affaires que les poursuites ont lieu, si la transaction modérée offerte par l'administration forestière est refusée par les délinquants. Trop souvent donc les conseils de guerre se trouvent en présence de peines très-sérieuses qui ne leur semblent point justifiées par l'importance du délit, et ce délit leur paraît moins grave parce qu'il est généralement l'abus d'un droit d'usage reconnu. Ne pouvant modérer ces peines fixées invariablement, il arrive souvent qu'ils acquittent purement et simplement les coupables. De là une impunité, générale pour les petits délits, et trop fréquente pour les gros.

C'est d'un fâcheux effet sur la population arabe. Elle n'apprend point à respecter les agents et les préposés forestiers, parce qu'elle ne voit point en eux l'autorité. On est amené à regretter cette justice expéditive des bureaux arabes, qui permet de faire suivre de très-près la répression. Ne pourrait-on pas, en matière forestière, investir de ce même pouvoir disciplinaire l'inspecteur des forêts assisté de deux agents? C'est ainsi qu'à une autre époque fonctionnait en France la juridiction spéciale des anciennes maîtrises des eaux et forêts. Ce système est merveilleusement adapté aux peuples *enfants* comme le sont les Arabes. Il a été depuis supprimé en France; la juridiction de droit commun l'a remplacé. Dans les territoires militaires de l'Algérie, c'est un tribunal d'exception, aussi enclin à l'extrême indulgence que parfois disposé à la sévérité, généralement peu versé dans les questions de droit forestier constamment mêlées à la simple application de la peine.

Si l'Algérie, dans sa plus grande partie, n'est pas mûre pour le régime du droit commun, il faut reconnaître toutefois qu'il y a quelque chose à faire au point de vue des forêts. L'administration forestière n'a rien de commun avec ce régime civil, introduit prématurément, au moins sur certains points, et peu considéré, parce qu'il entraîne avec lui les inconvénients du suffrage universel, aggravé par la situation particulière d'une foule de colons.

VIII

La nécessité de reboiser frappe naturellement celui qui cherche à se rendre compte de la situation forestière de l'Algérie.

Cette idée a été mise en pratique, bien que dans une faible mesure.

Jusqu'à présent il a été reboisé :

Dans la province d'Alger.	355	hectares
Dans celle d'Oran	984	—
Dans celle de Constantine.	300	—
Total. . .	1,639	hectares.

Ces plantations ont été faites dans les environs des villes; de Constantine, d'Alger, d'Orléansville, d'Oran et de plusieurs autres, afin de procurer quelques ressources en bois, et aussi un peu d'ombre à des centres situés à longue distance des plus proches forêts. Elles ont d'ailleurs coûté fort cher.

La question de budget n'est point le seul obstacle que rencontre le reboisement forestier, le reboisement proprement dit dans les nombreuses parties de l'Algérie où les forêts font défaut; là surtout où elles auraient une utilité pour le maintien des terres et le régime des eaux.

Hélas! sur bien des points, le mal fait autrefois est devenu irréparable, là où le sol lui-même a été emporté par les eaux après avoir été dépouillé de son revêtement protecteur. Allez au col de Sfâ près de Biskra, longez de l'est à l'ouest la lisière nord du Sahara, visitez les montagnes perdues dans le désert; à de rares exceptions près, vous n'y verrez plus que le squelette rocheux de la montagne. Entre les arêtes du roc, entre les blocs de pierre, le sol est jonché de fragments de rocher, variant de la dimension d'un pavé à celle d'un dé à jouer. Voilà ce qui reste : pas un pouce cube de terre. Quels arbres, quelle végétation herbacée pourraient maintenant y croître? Par places, des ruines romaines prouvent qu'il n'en a pas toujours été ainsi, et témoignent de l'action funeste que l'homme peut exercer sur la nature; il lui faut reconnaître son impuissance à réparer les ruines qu'il a faites. Là, il n'y a plus rien à faire.

Il n'en est généralement pas ainsi dans le Tell. Les arrachements y sont moins graves, surtout moins étendus. Entre les rochers il reste souvent assez de terre pour permettre d'y planter. Mais on y rencontre d'autres difficultés.

La plus grande partie du sol est livrée au pâturage. C'est lui qui a jadis détruit la forêt, c'est encore lui qui s'oppose à sa reconstitution. Le reboisement et le gazonnement des montagnes se heurte dans les Alpes françaises aux coutumes séculaires, aux intérêts d'une population qui ne connaît d'autre exploitation que la culture pastorale. Les mêmes difficultés se retrouvent en Algérie. Les ter-

rains non boisés ont pour la plupart été reconnus en toute propriété aux tribus. Il n'est pas possible de les en évincer pour le moment, surtout si on se montre plus sévère pour le pâturage en forêt. Là où elles ne sont pas propriétaires, que servirait-il encore de planter, tant que la pâturage demeure mal défini, tant que les droits d'usage mal réglés menacent l'existence des bois soumis au régime forestier? Ce serait de l'argent aussi inutilement que malheureusement employé, si le danger d'une dévastation par le bétail s'ajoute encore aux difficultés de l'opération elle-même.

Il n'y a pas lieu pour cela d'abandonner complétement l'entreprise. S'il faut, sur la plupart des points, différer les plantations jusqu'au règlement des droits du pâturage, il y a lieu d'entreprendre dès à présent une réparation des forêts ou des débris de forêts encore existants. La broussaille sera là un utile auxiliaire.

On sait quelle apparence particulière, quelle forme buissonnante prennent les végétaux ligneux, lorsqu'ils sont *abroutis*, c'est-à-dire dégradés par le bétail. Les bois ainsi maltraités sont incapables de fournir des pousses élancées et une végétation vigoureuse, s'ils ne sont recépés du pied. Cette opération suffirait bien souvent à assurer le rétablissement du massif forestier, grâces à l'extrême activité de la végétation en Algérie. Certains colons intelligents, concessionnaires de vastes lots de broussailles, ont su, par ce procédé, se ménager des bouquets de bois à côté de leurs terres cultivées.

L'administration forestière a entrepris, à certains endroits, de réparer ainsi les dégâts d'autrefois. Lorsqu'une délivrance de fascines ou de bois de fagotage est demandée, ce qui arrive souvent, on impose au concessionnaire l'obligation de les extraire dans une parcelle déterminée, et d'en recéper la surface de proche en proche. Le canton exploité est mis en défends, et on y trouve au bout de quelques années un taillis vigoureux. On peut joindre à cette opération le semis de graines de pin d'Alep.

Si cette pratique se généralise dans les broussailles appartenant à l'Etat et aux particuliers, on pourra arriver, en peu de temps et à peu de frais, à apporter un appoint sérieux à la richesse forestière. C'est ce qu'on peut faire de mieux pour le moment.

En dehors du reboisement forestier, bien des plantations ont été faites, aux abords des villes et dans les centres de colonisation. On y a créé des avenues, des promenades, des jardins. Les Français ont apporté de la mère-patrie le goût des plantations et de la verdure autour des habitations. Les Espagnols, établis en très-grand nombre dans la province d'Oran, ne sont malheureusement pas du même avis. En Algérie comme en Castille, ils ont horreur des arbres, et laissent leurs villages et leurs champs sans ombrage.

Les routes d'Algérie sont rarement bordées d'arbres. On ne les a guère plantées ainsi qu'aux abords des villes, mais sur quelques points de leur parcours, particulièrement dans les provinces d'Oran et d'Alger, on a créé de petits bosquets de distance en distance. Beaucoup d'arbres ont aussi été plantés par les colons autour des fermes et des maisons isolées. La statistique en évalue le nombre à douze millions. A côté de l'ombre, de l'agrément, de la salubrité qu'elles procurent, ces plantations sont utiles en préparant pour l'avenir des bois de service à portée des centres européens.

L'eucalyptus, célèbre par les dimensions gigantesques qu'il atteint dans son pays natal, est parfaitement acclimaté en Algérie. Il ne résiste pas, il est vrai, au climat plus rude des régions élevées, mais il prospère sur les bords de la mer et dans toutes les plaines qui en sont voisines. Ce sont aussi les régions les plus habitées; ce bel arbre convient parfaitement à les ombrager. Mais il ne réussit que dans la bonne terre, l'*eucalyptus globulus* surtout. L'*eucalyptus redgum* est moins exigeant; l'*eucalyptus rostrata* et l'*eucalyptus colossea* sont d'autres variétés moins connues jusqu'à ce jour.

En quelques années, l'eucalyptus fournit un volume considérable d'un bois assez dense, qui semble propre à beaucoup d'emplois. On essaie d'en faire des poteaux télégraphiques et des traverses de chemins de fer. Il est trop nouveau venu pour qu'on soit encore fixé sur sa durée et ses qualités. On lui attribue, on le sait, des propriétés fébrifuges. Cet arbre est maintenant très-répandu. Il y en a sur tout le littoral. Les glacis d'Alger, les abords de la Maison-Carrée sont ombragés par une épaisse forêt d'eucalyptus.

Le platane devient en Algérie un arbre magnifique, comme dans le Midi de la France. On en a beaucoup planté, et bien des petites villes ont des avenues de platanes comparables aux célèbres quinconces de Perpignan.

Le mûrier, le robinier, l'orme champêtre, le peuplier blanc, le peuplier d'Italie, et la plupart des arbres de France y croissent, et prospèrent à cause de la supériorité du climat. En fait d'essences du pays, le caroubier, l'olivier, le frêne de Kabylie dans les endroits frais, le pin d'Alep un peu partout, et spécialement dans les lieux les moins favorisés, apportent aussi leur appoint.

Chaque colon devrait prélever sur sa concession une petite surface et la planter en essences d'une venue rapide. D'un aspect agréable au milieu des champs cultivés, ce bouquet de bois serait pour lui un lieu de refuge contre la chaleur pendant le travail des champs, un intérêt croissant d'année en année, et une ressource sérieuse dans un avenir rapproché. C'est là une pratique à encou-

rager à tous les points de vue et assez fréquemment usitée. Que ceux qui doutent aillent voir la Medjana. Le voyage au travers d'une plaine sans bois fait mieux sentir ce que vaut l'ombre d'un arbre.

Toutes ces plantations détachées sont certes bien utiles. Aux villages, aux exploitations isolées, elles rendront de grands services. Mais il ne faut point s'en exagérer l'importance au point de vue de la consommation générale. Précieuses, indispensables souvent pour les colons, elles ne sauraient aucunement remplacer les forêts. Leur rôle est un rôle auxiliaire, destiné à apporter un appoint, et non pas à suppléer à un bien naturel qui n'a pas d'équivalent.

Non, il ne faut point compter sur ces plantations, il ne faut pas même compter sur l'extension des reboisements proprement dits pour compenser la destruction et la dégradation des forêts; destruction constante depuis notre arrivée en Afrique; destruction qui marche avec une rapidité effrayante et menace de tout entraîner. En Algérie comme ailleurs, plus encore qu'ailleurs, c'est sur la conservation et la réparation des forêts existantes que doit porter l'effort principal.

IX

Nous faisons trop de politique en France, et pas assez d'affaires. Du Parlement qui siége à Versailles, aux conseils municipaux des moindres communes, c'est le fait de tous les corps délibérants. C'est aussi celui du suffrage. S'il faut parfois livrer bataille sur le terrain politique, ce doit être à titre d'exception, et chez nous, malheureusement, aux élections de tous les degrés, la politique domine les questions d'affaires. Que d'inquiétudes semées, que de temps perdu en vaines disputes qui serait mieux employé à assurer les intérêts du pays! Que de méfiances répandues au dedans et au dehors, que de force vive usée en pure perte!

Si nous avons le droit de nous en affliger en ce qui concerne la métropole, c'est pis encore pour l'Algérie. Celle-ci a peut-être à se reprocher, plus encore que les autres départements, d'avoir, dans le choix de ses représentants, cédé aux passions politiques.

Les affaires algériennes sont maintenant soumises aux Chambres, comme celles du reste de la France. A peine trouve-t-on le temps de s'en occuper une fois par an, à propos du budget. Tel projet de loi cité plus haut est en souffrance depuis trois ans. Lorsqu'il est question de la colonie, la Chambre écoute d'une oreille distraite, et les députés quittent leurs bancs pour aller peupler les couloirs. Du moins on l'assure à Alger.

Les affaires de l'Algérie méritent cependant qu'on s'en occupe. Elles

sont nationales au premier chef. C'est un pays neuf. On y a certes fait beaucoup. Il reste plus encore à faire. Nous possédons là une seconde France, à trente-six heures de la mère-patrie. Elle n'est ni moins vaste, ni moins belle que la vieille France. Elle est appelée à jouer un rôle important dans ses destinées. La Providence nous l'a donnée. Elle nous a chargés de ramener à la civilisation, à son ancienne prospérité, cette terre d'Afrique autrefois riche et chrétienne. Il nous sera demandé compte de ce que nous aurons fait.

La France l'a conquise au prix de son sang. Il lui reste à la peupler et à assurer l'avenir de sa colonie. Elle rencontre dans son entreprise bien des obstacles. Il s'en trouvera peut-être que nous ne prévoyons pas. Une volonté ferme, une inébranlable résolution triomphent de toutes les difficultés. Mais à celles qui sont inséparables de toute entreprise vraiment grande, ne souffrons pas que notre imprévoyance en ajoute de nouvelles. La question forestière mérite à ce titre d'être prise en sérieuse considération.

Si l'on n'y met bon ordre, les forêts se trouveront bientôt insuffisantes pour les besoins d'une population toujours croissante, et la colonisation sera compromise; — si elles disparaissent, c'est le sol lui-même qui est ruiné et voué à la destruction; c'est la mort de l'Algérie, l'abandon forcé de l'Afrique française.

La France ne peut admettre de sang-froid l'éventualité d'un pareil désastre. Ce serait pour elle un aveu d'impuissance. Il y va de notre honneur et de nos intérêts. Mais il est temps, grand temps, de prendre des mesures de salut pour la colonie, et les moyens d'en assurer l'exécution.

Je serai heureux si j'ai réussi à le démontrer. Qu'on ne l'oublie point, il y a là, pour l'Algérie, je ne crains pas de le dire, un péril imminent, un danger plus grave que celui d'un débarquement étranger ou d'une insurrection générale des Arabes.

Antoine de Metz-Noblat.

POÉSIE

LES BRUYÈRES

O mon humble pays! Il est dans tes campagnes,
Il est dans les replis de tes vertes montagnes,
Plus d'un sommet aride et nu,
Plus d'un ravin désert où, dix mois de l'année,
Seule, sur la bruyère, une errante araignée
Jette son fil souple et ténu.

Ni chèvres, ni brebis n'y cherchent leur pâture,
Car l'herbe n'étend pas son tapis de verdure
Sur le sol semé de graviers;
A peine çà et là végètent solitaires,
Au milieu des rochers et des maigres bruyères,
Quelques rares genévriers.

Nul bruit ne vient troubler ces mornes solitudes,
Où les froids de l'hiver sont plus longs et plus rudes,
Où le printemps même est sans fleurs;
Mais lorsque le soleil et sa blonde lumière
Ont durant tout l'été pénétré cette terre
De leurs fécondantes chaleurs;

La bruyère fleurit : violette ou rosée,
Elle étale à nos yeux de sa robe irisée
Les tons vifs et les plis luisants,
Et moins douce aux regards est l'aube printannière,
Ou la rose naissante, ou la pourpre légère
Qui décore un front de quinze ans.

Tout un peuple charmant d'insectes et d'abeilles,
Sous l'odorant abri des corolles vermeilles

Suspend son vol harmonieux.
Le désert se revêt d'une grâce charmante,
Et la vie y circule, active et palpitante,
Sous le grand sourire des cieux.

Car la gloire de Dieu sur toute la nature
Rayonne, et nul désert aride et sans parure
N'est à ce point déshérité.
Et nul lieu n'est jamais si triste et si sauvage,
Si privé de verdure, et d'eau vive, et d'ombrage,
Qu'il n'ait son heure de beauté.

Quelque humble qu'elle soit, ainsi, toute âme humaine,
Sous les rayons d'en haut a son heure sereine
De charme intime et pénétrant,
Où, révélant au jour sa céleste origine,
Elle s'épanouit comme une fleur divine
Dans l'air suave et transparent.

LA FIN D'UN JOUR

Les derniers grondements de l'orage du jour
A l'horizon lointain s'éteignent tour à tour,
Et les flots assoupis se bercent en cadence,
Dans le lit apaisé de l'Océan immense.
Comme un triomphateur vêtu de pourpre et d'or,
Des ombres de la nuit victorieux encor,
Le soleil, qui descend dans la nue enflammée,
Prolonge ses rayons sur la vague calmée :
L'espace lumineux s'emplit de majesté,
De sereine grandeur et d'austère beauté.
Le rivage est brodé d'écume blanchissante,
La mer, la vaste mer, bleue et resplendissante,
Déroule à l'infini, comme un voile soyeux,
L'azur sombre des flots sous l'azur clair des cieux,
Et son souffle puissant apporte sur la plage
Les salubres parfums qu'on aspire au passage

Et qui, versant en nous la force et la santé,
Dilatent notre cœur devant l'immensité.

Des profondeurs du ciel où plane le mystère,
Le soir silencieux s'approche de la terre.
Encore un jour tombé dans l'abîme du temps !
Vie, étrange tissu de fluides instants,
De ta trame mouvante encore une parcelle
Qui plonge et disparaît dans cette ombre éternelle,
Dans ce gouffre sans fond qu'on nomme le passé !
Du nombre de tes jours encore un d'effacé,
Encore un qui s'en va comme s'en vont les roses,
Et s'ajoute au destin des hommes et des choses !
Un jour s'achève ! un jour entre dans l'éternel !
O Dieu, que cet instant est grand et solennel !
Combien d'hommes, hélas ! qui, ce matin encore,
Avaient ouvert leurs yeux aux clartés de l'aurore,
Ce soir ne verront point ce soleil qui s'enfuit,
Et dont les yeux sont clos pour l'éternelle nuit.
Et leur âme a déjà paru devant son juge !
Où donc, où donc pour eux est l'aide et le refuge,
A cette heure suprême où tout manque à la fois,
S'ils n'ont point à leur front la marque de la Croix?

O voyageur d'un jour, créature éphémère,
Hôte exilé du ciel, passager sur la terre,
Dans ce vaste univers atome inaperçu,
Homme né de la femme et pour mourir conçu,
Quand des liens du corps le trépas te délivre
Tu cesses de mourir pour commencer à vivre,
A vivre pleinement et pour l'éternité,
Dépouillé du fardeau de ton humanité,
Si tu n'as rejeté dans ce monde où nous sommes,
Le Christ libérateur, le Dieu sauveur des hommes.
Mais si, contre la loi de tout temps révolté,
Tu n'usas de la vie et de la liberté
Que pour nier celui dont la nature entière
T'offrait le nom écrit en lettres de lumière,
Que pour jeter l'outrage à Dieu ton créateur,
Et repousser son fils, le Christ ton rédempteur,
Alors malheur à toi ! ton âme est immortelle,
Et la nuit qui t'entoure est la nuit éternelle.

Combien d'âmes ainsi peuvent, en un seul jour,
Se sauver à jamais, se perdre sans retour!
Quelle solennité dans ce jour qui s'achève,
Et comme ces soupirs des vagues sur la grève,
Et ces derniers rayons qui descendent des cieux,
Et ces frémissements des bois mystérieux
Dont les ombres au loin s'allongent sur la plaine,
Et cette étoile d'or pacifique et sereine,
Dont le pâle regard s'allume au firmament,
Comme tout parle au cœur dans un pareil moment!
O jours! rapides jours traversant nos rivages,
Apportés, remportés par l'océan des âges,
O jours si fugitifs, ô jours sitôt passés,
Eclairs si vite nés et si vite effacés,
Vous êtes le tissu de notre courte vie,
Le but de nos désirs, l'objet de notre envie!
De tristesse ou de joie instants vite épuisés,
Vous n'êtes rien pourtant si vous ne conduisez
A ce jour éternel de la maison céleste,
Où, quand tout nous a fui, notre Dieu qui nous reste,
Notre Père des cieux accueille ses enfants,
Par leur amour fidèle à jamais triomphants.

Oh! qu'heureux est celui qui, depuis son enfance,
Sema dans son sillon la divine semence,
D'où germera le fruit de l'immortel espoir!
Celui-là, sans regret, lorsque viendra le soir,
Pourra lier sa gerbe et l'offrir à son maître.
Celui-là, sans frayeur, te verra disparaître,
Soleil du dernier jour qu'il doit vivre ici-bas,
Et l'ombre de la nuit ne le troublera pas.
Mais combien en est-il, dans le siècle où nous sommes?
Combien d'hommes, parmi tant de millions d'hommes,
A l'amour de Dieu seul ont su donner leur cœur
Et rester attachés à la loi du Seigneur?
Et combien, au contraire, en cette nuit profonde,
Sont livrés tout entiers aux faux plaisirs du monde?
O jour qui vas finir, témoin universel,
Dans ton rapide cours, qu'as-tu vu sous le ciel?

Sans doute, en bien des lieux, le mal, l'impiété,
L'orgueil humain, trop sûr de son impunité

Pour ne pas outrager la vérité sacrée,
Et la vertu qu'il craint, méconnue, ignorée,
Ou gémissant, hélas! dans l'exil ou les fers,
L'égoïsme sans frein dévorant l'univers,
Le troupeau des naïfs mené par le mensonge,
Les conflits sans raison que l'habile prolonge,
L'ambition d'un seul, dès qu'il se sait puissant,
Faisant couler à flots les larmes et le sang,
Et puis les pleurs cachés et les douleurs secrètes,
Le deuil sombre servant de lendemain aux fêtes,
Un fils qui meurt, un père, une mère au cercueil,
Un amour qui se brise en touchant notre seuil...
Tout cela c'est un jour, et tu le vois, sans doute,
De l'aube jusqu'au soir en poursuivant ta route,
O soleil du matin! Mais tout n'est pas ainsi,
Et dans l'autre plateau ne vois-tu pas aussi,
Seule abnégation que l'amour entretienne,
La foi faisant fleurir la charité chrétienne,
Le dévouement pour tous, en tous lieux prodigué,
Que le mal renaissant n'a jamais fatigué,
L'humble vertu voilée et craignant qu'on la voie,
Et la sainte pudeur avec la sainte joie,
Le repentir levant ses deux mains vers le ciel,
La prière versée à flots devant l'autel,
Désarmant la Justice, appelant sur le monde
Et la Miséricorde et sa pitié profonde;
L'Evangile vainqueur de la corruption,
Des martyrs attirant à la religion,
Conquérant par leur mort, sans ruine et sans guerres,
Des peuples inconnus qu'ils appellent leurs frères...
Pour la gloire de Dieu comme par son amour,
Voilà sans doute aussi ce qu'éclaire le jour;

Et ce soir, quand la nuit va déplier ses voiles,
Quand brilleront au ciel les feux clairs des étoiles,
A la fin de ce jour disparu pour jamais,
Sur le livre éternel les anges bien-aimés,
Afin que devant Dieu dans la gloire elle éclate,
Peut-être en lettres d'or écriront cette date!

Gaston David.

REVUE DES SCIENCES

Philosophie chimique : Une expérience mémorable. — Un succès pour la science française. — Décembre 1877. — Liquéfaction des gaz. — Les trois états de la matière. — La matière est une. — Corps solides, liquides et gazeux. — L'état des corps dépend de la quantité de chaleur emmagasinée. — Un gaz refroidi produit un liquide, et un liquide refroidi engendre un solide. — Constitution moléculaire de la matière. — Ecartement ou rapprochement des molécules. — Comment on peut liquéfier tous les gaz. — Expériences de MM. Cailletet et Pictet. — Liquéfaction de l'oxygène, de l'azote et de l'hydrogène. — Métamorphose d'un volume d'air en liquide. — Solidification de l'atmosphère. — L'air solide. — Physique : Un nouveau progrès. — Perfectionnement du téléphone. — Téléphone écrivant. — La parole enregistrée. — Une conversation automatiquement transcrite. — La voix mise sous enveloppe, conservée et reproduite après des siècles. — Les surprises de l'avenir.

La fin de l'année 1877 a été signalée par un événement scientifique heureux. Une expérience qui avait vainement exercé la sagacité des chimistes et des physiciens, depuis plus de cinquante ans, a été réalisée avec succès. On est parvenu à liquéfier tous les gaz jusqu'ici réfractaires aux plus puissants moyens d'action. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que cette expérience mémorable a été faite en, France par un savant francais. On a pris un peu l'habitude depuis quelques années de médire très-facilement de notre pays : c'est bien le moins que nous montrions de temps en temps que les beaux jours ne sont pas finis pour nous. Depuis les essais de Faraday, l'illustre physicien anglais, on avait à peu près abandonné le problème de la liquéfaction des gaz. Un chimiste très-ingénieux, M. Louis Cailletet, songea néanmoins à reprendre la question et à tenter de nouveaux efforts à l'aide de dispositions très-bien combinées. Sa persévérance a été récompensée, car c'est à lui qu'on doit la liquéfaction toute récente des gaz les plus incoercibles.

L'étonnement a été profond en Europe, quand la nouvelle de la liquéfaction des gaz s'est répandue. M. Cailletet venait de liquéfier le

bioxyde d'azote; le résultat avait déjà frappé le public savant; mais quinze jours après, M. Cailletet annonçait qu'il venait de liquéfier aussi l'oxygène, le gaz vital par excellence, puis l'oxyde de carbone. M. Raoul Pictet, presqu'en même temps, obtenait de son côté la liquéfaction de l'oxygène. Le 31 décembre, c'est-à-dire tout au plus une semaine après, M. Cailletet déclarait, devant l'Académie des sciences, qu'il avait liquéfié l'azote, et enfin l'hydrogène, le gaz qu'on considérait comme le plus réfractaire aux agents physiques et chimiques. Ainsi, il y a à peine un mois, cinq gaz n'avaient pu être transformés en liquides : l'oxygène, l'azote, l'hydrogène, l'oxyde de carbone, le bioxyde d'azote. Aujourd'hui, il n'y a plus d'exception ; il est démontré que tous les gaz sont susceptibles de prendre la forme liquide.

Si la liquéfaction des gaz n'a rien qui puisse saisir les esprits uniquement préoccupés d'applications industrielles, ce n'en est pas moins une expérience d'une haute portée spéculative, qu'il importe de bien faire connaître à tous ceux qui ont à cœur de suivre le mouvement scientifique dans toutes ses manifestations.

Les corps de la nature s'offrent à nous sous trois états distincts, l'état solide, l'état liquide, l'état gazeux; tout dépend de la quantité de chaleur que les corps renferment. Si on leur enlève de plus en plus de calorique, si, en d'autres termes, on les refroidit, on condense, on rapproche leurs molécules constitutives et on finit par les faire passer de l'état de vapeur à l'état liquide, et enfin de l'état liquide à l'état solide. Tout le monde sait bien que la vapeur d'eau refroidie donne de l'eau et que l'eau refroidie à son tour donne de la glace. Les gaz eux-mêmes ne sont que des vapeurs très-éloignées de leur point de condensation ; leurs molécules sont extrêmement écartées et presque indépendantes.

Lavoisier, l'immortel créateur de la chimie moderne, avait très-bien prévu ces faits. Il dit : « Considérons un moment ce qui arriverait aux différentes substances qui composent le globe, si la température en était brusquement changée. Supposons, par exemple, que la terre se trouvât transportée tout à coup dans une région beaucoup plus chaude du système solaire, dans une région où la chaleur habituelle serait fort supérieure à celle de l'eau bouillante : bientôt l'eau, tous les liquides susceptibles de vapeur à des degrés voisins de l'eau bouillante, et plusieurs substances métalliques même entreraient en expansion et se transformeraient en fluides aériformes qui deviendraient parties de l'atmosphère. Par un effet contraire, si la terre se trouvait tout à coup placée dans des régions très-froides, par exemple, de Jupiter et de Saturne, l'eau qui forme aujourd'hui nos fleuves et nos mers, et probablement le plus grand nombre des liquides que nous connaissons se transformeraient en montagnes solides... L'air, dans cette

supposition, ou du moins une partie des substances aériformes qui le composent, cesserait sans doute d'exister dans l'état de fluide invisible, faute d'un degré de chaleur suffisant. Il reviendrait donc à l'état de liquidité, et le changement produirait de nouveaux liquides dont nous n'avons aucune idée [1]. »

Ainsi, question de chaleur ! Selon le calorique emmagasiné dans un corps, ils sera solide ou liquide, ou gazeux.

Il y a quelques jours à peine, on aurait trouvé bien osée l'hypothèse de Lavoisier. Certes, théoriquement, on concevait très-bien que l'air lui-même pût devenir liquide, mais entre cette conception et la réalisation, quelle distance ! Il a fallu cependant quelques jours seulement pour que l'hypothèse devint tout à coup un fait accompli.

M. Cailletet prend de l'air et le liquéfie !

En forçant l'expérience, l'air liquéfié deviendra solide, de sorte qu'on peut dire que la science moderne est parvenue à faire avec de l'air un bloc solide. Rien n'empêcherait de fabriquer une médaille avec l'air atmosphérique qui nous entoure.

L'air est un mélange de 21 0/0 d'oxygène et de 79 0/0 d'azote. On sait liquéfier isolément l'oxygène ; on sait liquéfier isolément l'azote ; donc on peut transformer en liquide le mélange. Mais M. Cailletet a voulu opérer directement. Il a pris de l'air, l'a débarrassé de sa vapeur d'eau, de son acide carbonique ; et il l'a liquéfié sans aucune difficulté. C'est assurément un des plus beaux tours de passe-passe que puisse imaginer un chimiste.

Maintenant, comment opère-t-on pour accomplir cette métamorphose ? Un gaz, nous l'avons dit, ne conserve sa forme fluidiforme que parce qu'il renferme trop de chaleur. Ses molécules sont trop écartées. Il est bien évident que pour tenter de le liquéfier, il n'y a que deux forces à mettre en jeu : la compression, qui rapprochera les molécules, et le froid, qui enlèvera l'excès de calorique. C'est toujours ainsi qu'on avait essayé jusqu'ici de liquéfier le gaz : mais en oubliant un tour de main essentiel. Pour liquéfier l'acide carbonique, par exemple, ce gaz qui dissous dans l'eau, donne à l'eau de seltz ses propriétés caractéristiques, on le comprimait à quarante-cinq atmosphères, et on le refroidissait avec un mélange refrigérant à dix degrés au-dessous de zéro. Mais ce gaz est un des moins réfractaires ; quand on essaya le même procédé sur les autres gaz, oxygène, bioxyde d'azote, etc., on échoua complétement. Le refroidissement à cent degrés même au-dessous de zéro était insuffisant. Le problème revenait évidemment à celui-ci : comprimer beaucoup plus et produire des températures extraordinairement basses.

[1] *Œuvres de Lavoisier*, tom. II.

M. Cailletet imagina un appareil très-simple, qu'il est inutile de décrire longuement, et qui permet d'obtenir des pressions de 500, 1,000, 1,500 atmosphères. Le curieux, c'est que ces pressions énormes sont produites dans un simple tube de verre, d'une grande épaisseur bien entendu. Une pompe hydraulique refoule le gaz dans un réservoir d'acier, très-résistant, surmonté d'un tube de verre. C'est par l'intermédiaire de ce tube que l'observateur peut voir le gaz progressivement comprimé, accuser un changement d'état.

Mais on peut pousser la compression très-loin, sans que le gaz soumis à l'expérience donne des traces de liquéfaction. Si au contraire on diminue brusquement la pression dans le réservoir, en laissant fuir par un robinet un jet de gaz; tout à coup, brusquement, on aperçoit un brouillard se former dans le tube, et des gouttelettes obscurcir la transparence du verre. Le gaz a été partiellement liquéfié. Pourquoi et comment?

Il convient de le répéter; le tour de main qui fait réussir l'expérience consiste, on le voit bien, à laisser tout à coup et brusquement le gaz comprimé se détendre. Voici brièvement ce qui se passe.

Si l'on rapproche les molécules d'un gaz par force, et si par compression, on les conserve dans cet état, la chaleur qui les maintenait écartées n'a plus son travail ordinaire à effectuer, elle devient libre, elle s'en va. Aussi, en comprimant un gaz, on produit de la chaleur. Il n'est personne qui ne se rappelle l'expérience du briquet atmosphérique. C'est un tube de verre fermé par un bout, ouvert par l'autre. Un piston joue librement à l'intérieur. On place un peu d'amadou au fond du tube, et d'un coup de poing bien appliqué, on chasse violemment le piston au fond du tube. L'air compris entre le piston et l'amadou est refoulé, comprimé, il dégage une telle quantité de chaleur que l'amadou s'enflamme. Réciproquement quand un gaz comprimé et qu'on a laissé se refroidir est rendu à la liberté, en s'échappant il produit un froid intense. Les molécules pour reprendre leur écart normal absorbent de la chaleur aux corps environnants, précisément toute la chaleur qu'elles avaient laissé se dégager au moment de la compression. Le calcul indique qu'un gaz comprimé ainsi à 500 atmosphères peut, par sa détente, produire un froid de 300 à 400 degrés. Il résulte de là qu'au moment ou, dans son appareil, M. Cailletet diminue brusquement la pression, en laissant fuir le gaz, il engendre par cela même une température étonnamment basse. Le refroidissement est tel que le gaz est saisi en quelque sorte; ses molécules, qui allaient s'écarter, se rapprochent, et la liquéfaction a lieu. Le mécanisme de la liquéfaction est donc ici tout différent de ce qu'il avait été jusqu'ici, quand on employait seulement des hautes tensions et des mélanges réfrigérants, ne fournissant pas de températures supérieures à 100 degrés de froid.

M. Raoul Pictet a opéré, à Genève, un peu différemment. L'appareil est beaucoup plus considérable. Le gaz se fabrique en grande quantité par réaction chimique dans une cornue résistante et se comprime au fur et à mesure de sa production. Des pompes à double effet font circuler un courant d'acide carbonique liquéfié et d'acide sulfureux liquide autour du tube dans lequel le gaz comprimé est enfermé. Le courant réfrigérant à acide carbonique et à acide sulfureux produit un abaissement de température de 140 degrés. Au moment où on ouvre le robinet de fermeture, le gaz s'échappe et la détente le refroidit encore à un tel degré, que l'on voit des gouttelettes jaillir au milieu du jet gazeux, comme les goutelettes que chase dans l'air un vaporisateur de parfums.

M. Raoul Pictet a ainsi liquéfié l'oxygène à 320 atmosphères de pression et par 140 degrés de froid. Nous pensons que ce n'est pas, comme le dit M. Pictet, par 140 degrés de froid ; c'est le froid de la détente qui agit ici, bien plutôt que la baisse de température artificielle préalablement produite. M. Cailletet le liquifie par 300 atmosphères et par 29 degrés de froid seulement, mais bien entendu, c'est la réfrigération déterminée par la détente qui amène ce changement d'état.

Enfin, l'azote se liquéfie par détente à 200 atmosphères. Et l'hydrogène à 280 atmosphères.

Dans l'appareil Pictet, on voit l'oxygène s'échapper sous forme de goutelettes très-nombreuses. Dans le tube de M. Cailletet, l'oxygène liquéfié est évidemment en plus petite quantité. L'azote ne se présente que sous la forme d'un brouillard intense, et l'hydrogène sous l'état de brume. L'expérience n'en est pas moins très-concluante. Il n'y aura plus qu'à augmenter un peu les pressions primitives, pour accroître les effets et le volume du liquide produit.

Nous aurons terminé quand nous aurons ajouté, pour éviter toute équivoque, qu'il n'y a pas à espérer immédiatement d'application à ces belles expériences. C'est un événement mémorable, une confirmation des théories modernes, rien de plus, mais rien de moins. C'est donc bien à tort que nous avons entendu dire dans quelques salons : « enfin voilà l'oxygène liquéfié ; on va le mettre en bouteille, et l'on s'en servira commodément pour les usages médicaux ou industriels. » En aucune façon. Songe-t-on bien ce que serait à manier un pareil liquide ! Il faudrait l'enfermer dans une sorte d'obus d'acier résistant, et la détente du liquide s'échappant brusquement serait bien capable de renverser un homme, et amènerait dans tous les cas une telle température qu'elle brûlerait les tissus par le froid produit ; un grand froid cause la même sensation que la chaleur ; dès trente-cinq degrés au-dessous de zéro, la peau est désorganisée. Un peu de neige d'acide carbonique déposé sur la main, la brûle ; il faut vite rejeter la neige qui produit une cuisson

douloureuse. Quant aux usages industriels, il est presque superflu de faire remarquer qu'il faut employer beaucoup de force pour comprimer l'oxygène et le rendre liquide. Les quelques grammes que donne la machine Pictet exigent, pendant des heures, un travail de quinze chevaux vapeur. C'est assez dire que le coût de revient serait très-élevé.

Et d'ailleurs, à quoi bon? Quand on veut de l'oxygène pour les usages médicaux, ne suffit-il pas de le prendre dans son état ordinaire ou de l'emmagasiner sous de faibles pressions. A haute tension, l'oxygène est un poison, ainsi qu'il résulte des expériences de M. Bert. En industrie, on comprime l'air directement dans les machines souflantes qui alimentent les foyers, c'est-à-dire l'oxygène, et la méthode est économique.

Saluons donc comme un grand fait scientifique la liquéfaction de l'oxygène, de l'hydrogène et de l'azote, sans chercher encore à deviner les applications qui nous échappent aujourd'hui. Elles viendront sans doute à leur heure. C'est une conquête d'ordre spéculatif, et l'histoire ne cesse de témoigner de leur importance dans le progrès des sciences.

Quand, en 1831, Faraday découvrit qu'il suffisait d'approcher un morceau de fer doux d'un aimant entouré de spires de fils métalliques isolés par de la soie, pour engendrer dans ces fils un courant électrique instantané, on était bien loin de se douter, qu'en 1877, la découverte de Faraday amènerait l'admirable invention du téléphone. Pour récolter il faut semer. La moisson viendra; ayons confiance. Si nous rappelons en passant cet exemple de l'influence de la science pure sur les applications, c'est que le téléphone, à peine inventé, des esprits ingénieux font déjà de louables efforts pour le perfectionner. Les imaginations travaillent, et l'on nous promet de nouvelles merveilles.

Non seulement, en effet, on espère obliger le téléphone à écrire, mais encore à reproduire l'écriture à des vingtaines de lieux de distance. Le téléphone transmet la voix très-bien, c'est aujourd'hui un fait démontré. Ce n'est déjà plus suffisant. *Verba volant, scripta manent;* les paroles s'en vont, il faut qu'elles restent transcrites. Bien mieux encore. On cherche la solution de ce problème absolument extraordinaire : vous parlez dans un salon; la conversation s'engage; faire que toutes les paroles soient automatiquement sténographiées, conservées en quelque sorte. Puis à un moment donné, quand il plaira, obliger le téléphone perfectionné à reproduire toutes les conversations. En d'autres termes, on se propose de mettre en quelque sorte en bouteille une conversation, et de la reproduire avec toutes les inflexions, toute la voix des causeurs, dix ans, cinquante ans, un siècle après leur mort. On ne se contenterait plus de garder un portrait, on veut encore conserver jusqu'à la voix de la personne qui vous est chère ; on veut l'évoquer et la faire parler.

L'avenir, qui nous réserve beaucoup de surprises, nous ménage peut-être la solution complète de cet intéressant problème. Il semble en tout cas ne pas échapper à la puissance des moyens d'action dont dispose la physique moderne. Sans entrer dans des détails qui seraient prématurés aujourd'hui, nous pourrons du moins faire comprendre en quelques lignes comment ce résultat singulier pourrait être atteint.

M. Cros, le premier que nous sachions, a songé à reproduire, au bout de longues années, la voix humaine. Un ingénieur très-distingué M. Marcel Desprez, a déjà réalisé des appareils vraiment remarquables destinés à répéter automatiquement la voix humaine. Il ne cesse d'y travailler avec M. Nopoli, et tout fait espérer, dans un temps très-prochain, la réalisation pratique de cette conception hardie. On parle à côté d'un appareil enregistreur; la voix trace sur un papier qui se déroule automatiquement des lignes plus ou moins tourmentées dont le dessin correspond aux mots prononcés, aux inflexions, au timbre de la voix. Ces lignes représentent la parole; c'est une sténographie particulière dont on peut vite apprendre la valeur et le sens. La voix s'inscrit comme la musique à l'aide de caractères et de symboles particuliers; comment? Par un artifice très-simple. On sait que dans le téléphone toutes les vibrations de la voix font vibrer une membrane. Et ces vibrations transmises par le courant électrique s'en vont faire vibrer à l'arrivée une membrane semblable. Ce sont les mouvements oscillatoires de cette membrane qui, transmis à l'air, représentent les oscillations primitives et déterminent l'impression sonore qui frappe l'auditeur. On perçoit ainsi, la voix, à l'arrivée telle qu'on pourrait l'entendre au départ, bien que réduite d'intensité. Supposez donc, fixé au centre de la membrane vibrante, un petit stylet fort léger, pouvant s'appuyer doucement sur une bande de papier couverte de noir de fumée, astreinte à se mouvoir lentement, sous l'action d'un mouvement d'horlogerie. Le stylet emporté par les vibrations de la membrane, tracera des lignes, des dents plus ou moins accentuées sur le noir de fumée. Ce graphique traduit à l'œil les vibrations sonores avec tous leurs détails, hauteur, timbre, etc. Avec cette épreuve, on en obtient une seconde. Cette dernière consiste en une reproduction identique de la courbe, mais découpée. C'est une lame métallique dentelée dont les sinuosités sont exactement celles du premier dessin.

Ce patron va permettre de reproduire éternellement la voix qui lui a donné naissance. En effet, supposons qu'on le fasse passer lentement devant un stylet obligé d'en suivre toutes les sinuosités; supposons que ce stylet soit fixé à la membrane d'un téléphone. N'est-il pas clair, que puisque les vibrations de la membrane d'un téléphone ont déjà produit ces courbes, si réciproquement, on oblige le stylet à les suivre de nouveau, il va à son tour faire vibrer la membrane en

répétant les mêmes vibrations, et le téléphone répétiteur parlera à son tour comme avait parlé précédemment le téléphone enregistreur. Il suffira d'avoir ces courbes, cette traduction graphique, pour que l'appareil, automatiquement, répète une conversation, un peu comme sur un orgue de barbarie, sur un piano mécanique, il suffit de placer le rouleau sur lequel un air a été gravé ou marqué en relief pour que l'instrument se mette à jouer un air de Mozart ou un opéra de Meyerbeer. On a le cliché; il n'y a plus qu'à le reproduire et à faire exécuter l'air par l'instrument.

C'est ainsi que la conversation enregistrée aujourd'hui, transcrite comme de la musique, pourra être littéralement reproduite à un moment quelconque par la membrane d'un téléphone. On mettra l'oreille dans l'instrument, et on percevra les voix absolument comme si elles parlaient encore. C'est le présent surpris sur le vif et transmis à la postérité.

On pourra recueillir ainsi les plus beaux discours, les plus remarquables leçons, et obliger l'orateur ou le conférencier à parler encore, quand depuis longtemps, orateur illustre et professeur éminent reposeront dans le silence du tombeau.

Jusqu'ici on conservait l'écriture ; on se contentait d'autographes de personnages illustres. L'avenir prochain nous réserve beaucoup mieux. On pourra en quelque sorte rendre la vie à ces individualités célèbres, leur donner la parole et permettre aux jeunes générations d'entendre encore leurs voix à travers les siècles, comme si leurs dépouilles mortelles se dressant dans leurs linceuils venaient affirmer devant les hommes l'éternité de la pensée et l'immortalité de l'âme.

HENRI DE PARVILLE.

MÉLANGES

LES RENÉGATS DE 89

Souvenirs du cours d'éloquence française à la Sorbonne, par M. Saint-René Taillandier, de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de Paris. 1 volume.

Le premier travail que j'eus l'honneur de voir insérer dans le *Correspondant*, il y a longtemps de cela, était consacré à M. Saint-René Taillandier, qui venait de quitter volontairement le secrétariat général du ministère de l'Instruction publique, où il avait laissé les meilleurs souvenirs. Dans cette étude sur les germanisants, je développais cette idée que, depuis Mme de Staël, nul germanisant chez nous ne nous avait initiés aux livres et aux hommes de l'Allemagne avec un tact plus libéral et un esprit plus national que M. Saint-René Taillandier. On m'eut bien étonné alors, si l'on m'eut dit que l'éminent professeur aurait un jour besoin de venir, devant le public, démontrer à son tour une chose de tout temps si manifeste et qui saute aux yeux qui ne se ferment pas à la lumière, et que la bonne foi la plus simple suffit à constater.

Qu'on ne s'y trompe point, M. Saint-René Taillandier n'a pas voulu rappeler uniquement ce fait évident, qu'il est un conservateur sérieux et sincère ; il y a ajouté cette démonstration originale qu'il n'était un vrai conservateur que parce qu'il avait toujours été un libéral convaincu, croyant que la liberté c'est le respect de tout ce qui est honnête et de cela seul, c'est la discussion qui se modère, qui croit les convictions de ses adversaires aussi sincères que les siennes, qui dès lors, tout en les réfutant, les prend au sérieux et les combat loyalement chaque fois qu'elles ne tombent pas du côté où elles penchent, c'est à dire dans la violence, dans l'excès, dans le despotisme. Tout le monde malheureusement n'est pas libéral de cette façon ; tout le monde ne s'arrête pas à 89, comme les anglais se sont arrêtés à leur grande révolution de 1688 ; tout le monde ne pense pas, comme Alexandre Vinet, que la liberté veut être aimée comme une vierge pure et non comme une courtisane.

A ces pseudo-libéraux qui ne sont que des révolutionnaires, M. Saint-René Taillandier a dit un jour tout crûment leur fait, en les appelant les renégats de 89. Il n'y a que la vérité qui blesse; ils se reconnurent et, pour se venger de l'homme avisé et courageux qui avait trouvé le vrai mot, ils essayèrent une agression violente, laquelle, il y a quelques mois, occupa l'opinion publique, d'autant plus surprise que depuis longtemps elle savait à quoi s'en tenir sur le compte de l'éminent et sage professeur.

Aujourd'hui, M. Saint-René Taillandier revient sur cet incident qu'il aurait pu, à la rigueur, considérer comme tout à fait terminé, et terminé à son honneur, puisque son vrai auditoire lui est revenu plus sympathique et plus attentif que jamais. Mais les délicats ont la conscience exigeante. Ils aiment à prouver qu'ils ont trois fois raison, et voilà ce qui nous a valu le curieux volume que vient de publier l'éloquent académicien.

Il a fait plus et mieux que de nous donner un attachant récit d'un événement qui est allé en retrouver tant d'autres dans la vaste fosse commune du passé; il a réimprimé quatre belles leçons faites, à des intervalles fort séparés les uns des autres, et qui établissent avec la dernière évidence ce qu'ils s'agissait de démontrer : c'est que, de tout temps, il avait jugé de la même façon les idées et les hommes de 89, et flétri avec la même énergie ceux qui en 93 et en 94 avaient renié les grandes traditions humaines, philosophiques et nationales, et pour tout dire, chrétiennes de la France, aimant mieux revenir aux pires théories du moyen âge, à celles qui nous avaient valu l'Inquisition, la Ligue, la Saint-Barthélemy, qu'ils nous ont rendus par les massacres de Septembre, par la Terreur, par la guillotine, par les noyades, et par les flots de sang qui ont coulé dans ses désastreuses années.

L'épigraphe du volume dont nous parlons est empruntée à M. Louis Blanc; la voici : « Non-seulement il est faux que la Terreur ait sauvé la France, mais on peut affirmer qu'elle *éreinta* la Révolution. » M. Saint-René Taillandier aime à prendre ses raisons dans les aveux qui échappent aux écrivains dans lesquels le public a toujours vu des apologistes enthousiastes et passionnés de la Révolution. MM. Louis Blanc, Edgard Quinet, Michelet, Lanfrey, lui fournissent une série de citations toutes plus piquantes les unes que les autres, en ce sens que leurs sévères appréciations sur les hommes et les choses de la Terreur sont les moins suspectes de toutes, étant donnée leur dévotion à l'esprit révolutionnaire et à ses faits et gestes.

La partie de ce volume qui intéressera le plus les lecteurs, ce sera, j'imagine, le spirituel et piquant exposé historique qui sert de fil à lier les quatre leçons, séparées par un long intervalle, et que le professeur nous donne aujourd'hui réunies. Le commentaire animé, qui est comme un fragment de mémoire, nous fait voir d'un simple coup d'œil le professeur et son *véritable* auditoire de tous les jours, celui avec qui il est le plus en complète sympathie. Il y a les auditrices qui envoient des vers joliment tournés, ma foi; il y a l'auditeur jeune et dévoué dont l'admi-

ration reconnaissante éclate en prose débordant d'un lyrisme affectueux.

Ne croyez pas qu'il y ait lieu de sourire de cela. Il n'y a pas beaucoup de professeurs qui excitent de ces naïfs enthousiasmes. Ceux-là, on les compte. On conçoit donc que M. Saint-René-Tallandier ait dedié ce volume à ce sympathique public qui, en défendant son professeur contre une agression sauvage, défendait en même temps la liberté et la vérité historique autant que l'honneur du pays, lequel ne nommera jamais autrement que ne les a nommés M. Saint-René-Taillandier, les scélérats qui ont compromis, par leurs crimes et par leur despotisme, quelques-unes des plus grandes choses qu'il y ait sous le soleil, le progrès, la réputation du grand peuple qui les a supportés, et la liberté qui se ressentira longtemps des coups qu'ils lui ont portés.

De cette échauffourée du mois d'avril, il ne restera plus qu'un mot bien frappé, *les Renégats* de 89, et un volume bien intéressant, et par les idées qu'il développe, et par la manière dont il les développe. Mais en achevant de le lire, je ne puis m'empêcher de songer que cette leçon si bien appropriée à toute jeunesse tapageuse et peu studieuse, n'empêchera pas les successeurs de M. Saint-René-Taillandier d'être, pour d'autres raisons, pour les mêmes peut-être, condamnés à répéter les mêmes vérités à des gens qui n'en profiteront pas davantage.

Il se passera bien du temps avant que des notions exactes, des théories vraiment conformes au patriotisme et à l'honneur national se soient vulgarisées en haut et en bas sur la Révolution et sur son esprit. Combien de générations sont mortes à la peine, emportant avec elles leurs préjugés, leurs erreurs, leurs passions politiques! Il semble qu'au lieu de les éteindre, chaque jour ne fasse que les aviver.

On apprend aujourd'hui dans les écoles l'histoire contemporaine : que les maîtres exposent simplement les faits, sans phrases, sans rhétorique, et peu à peu la lumière se répandra ; on arrivera à séparer le vrai du faux, à détester les Renégats de 89 en les voyant à l'œuvre; et une bonne leçon d'histoire deviendra le meilleur des enseignements politiques.

F. Colincamp.

VIE, ÉCRITS ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE
DE LAURENT JOSSE LE CLERC [1]

Par L. Bertrand, prêtre de Saint-Sulpice.

Grâce à Dieu, la race des Bénédictins ne meurt pas parmi nous! Tandis que la guerre est au-dehors et la tempête au-dedans, au plus

[1] A Paris chez Léon Téchener, 42, rue de l'Arbre-Sec, et chez Jules Vic, 27, rue Cassette.

fort de la bataille il y a des hommes qui suivent en silence tous les sillons de l'érudition, qui déchiffrent les documents jaunis, exhument les noms oubliés, et en un mot travaillent comme si rien ne grondait sur leurs têtes et sous leurs pieds. Bénis soient-ils pour les exemples de vigueur morale et de discipline intellectuelle qu'ils nous donnent!

J'entends ici le mot de Bénédictin dans un sens très-large, et je crois en toute justice pouvoir l'appliquer à un Sulpicien, dont j'ai sous les yeux l'œuvre consciencieuse et fouillée, les recherches patientes, l'érudition abondante et sûre, et enfin le volume très-beau, très-soigné au point de vue typographique, très-sérieux et très-plein sous tous les rapports.

Sulpicien de cœur et de fait, Bénédictin par ses travaux, M. l'abbé Bertrand vient de découvrir et de révéler à la polémique religieuse, à l'histoire et aux lettres, un nom, une vie, des œuvres qu'elles paraissaient ignorer. Ce nom est celui d'un autre Sulpicien, dont il se montre par ses propres écrits l'héritier direct : Laurent-Josse Le Clerc, Bénédictin comme lui, c'est-à-dire théologien, bibliographe, chercheur, chronologiste, chronographe, etc., etc., etc., et comme lui encore directeur de séminaires. Je ne sais si sa congrégation elle-même n'avait pas oublié ce travailleur infatigable qui, durant la première moitié du dix-huitième siècle, lui fit tant d'honneur; ce pieux et vrai savant qui fut l'émule du P. Lelong, le correspondant du président Bouhier, le redresseur de Bayle, le correcteur de Moreri, le continuateur de Richelet et l'ami d'une foule de littérateurs et d'érudits [1]. Mais si la Compagnie de Saint-Sulpice gardait quelque souvenir de ce prêtre laborieux et docte, elle le gardait si bien qu'il n'en transpirait rien au-dehors, et c'était trop de modestie.

Saint-Sulpice est ainsi : il tient plus à la discrétion qu'à la gloire, plus à l'humilité qu'à l'édification. Chaque famille religieuse a ses tendances, chaque ordre son caractère, chaque congrégation sa vertu de choix, et en regard sa faiblesse. Saint-Sulpice laisse quelquefois ses lampes sous le boisseau; de peur que le vent de la renommée ne les agite ou ne les éteigne, il met à ses lèvres *une garde de circonspection*, il incline toujours du côté de l'ombre, et *ensevelit ses morts la nuit*, « c'est un homme sans bruit » dirait l'Ecriture. Mais comme il ne faut pas *pencher du côté où l'on tombe*, comme l'édification et la lumière sont nécessaires aussi bien que l'ombre et l'humilité, on ne saurait assez remercier les Sulpiciens qui soulèvent un peu le boisseau pour laisser parvenir jusqu'à nous les clartés de la lampe [2], et par suite

[1] Parmi lesquels il faut distinguer le Bénédictin de fait dom Liron, le savant Eshard, l'érudit P Oudin, jésuite, le laborieux bibliothécaire de l'Oratoire, Desmolets, le chanoine bourguignon Papillon, l'académicien La Monnaye, le poëte Senecé, le baron Bimard de La Bastie, littérateur, et comme M. Le Clerc curieux et chercheur, etc., etc. M. l'abbé Bertrand, qui est devenu l'ami des amis de M. Le Clerc, nous donne une partie de ses correspondances scientifiques et nous fait vivre au milieu de ces intimités austères.

[2] Au nombre des Sulpiciens qui nous révèlent quelques-uns de leurs modestes

assez féliciter M. l'abbé Bertrand de n'être modeste que pour lui-même.

Pour lui-même, il l'est beaucoup. « Ce livre est moins une biographie qu'une *notice* littéraire », dit-il dans sa préface, mais cette notice constitue un bel et gros volume débordant d'érudition, dans lequel il a condensé plus de documents et cité plus d'auteurs qu'on ne saurait l'imaginer. On est stupéfait devant cette précision scrupuleuse, cette critique minutieuse et inflexible, devant cet auteur des anciens jours qui a visité toutes les bibliothèques et puisé partout, même à Stockholm, où se trouvaient des pages manuscrites de son héros ; faisant photographier les textes originaux quand il ne pouvait se les procurer, et qui cependant dirait volontiers comme M. Le Clerc : « Des plus habiles gens font des fautes, et moi qui suis bien au-dessous de cette classe de savants, comment ne me tromperais-je pas de temps en temps ? » Il faut aller à Saint-Sulpice pour trouver des érudits de cette trempe ; même aux jours de l'abbé Le Clerc, ils étaient rares.

Deux choses me paraissent également remarquables dans le travail du Sulpicien d'aujourd'hui et dans les œuvres du Sulpicien d'autrefois. D'une part le culte presque superstitieux de la vérité, d'autre part le respect des adversaires ou la charité dans la polémique, ce qui est en même temps — grâce à Dieu ! — le cachet de la bonne éducation.

M. Le Clerc — pour ne parler que de lui — n'a pas seulement passé sa vie à enseigner à la jeunesse ecclésiastique, à défendre contre Bayle et contre d'autres la vérité absolue ; il a cherché pendant toute son existence, à la sueur de son front, au prix de ses veilles et de sa santé, la vérité de fait et de détail, la vérité historique, biographique, chronologique, etc., la vérité contingente en un mot et pour ainsi dire accessoire. La poursuivant et la respectant au point d'arracher à l'admirateur passionné de Bayle, à l'avocat Marais, sceptique et viveur, qui généralement traitait de haut la critique de Saint-Sulpice, au point, dis-je de lui arracher comme malgré lui ce cri : « J'aime M. Le Clerc parce qu'il aime la vérité. »

Et cependant ce prêtre dont l'abbé d'Artigny disait : « C'était un homme d'une érudition servie par une mémoire prodigieuse qui ne laissait rien échapper », ce critique si sûr de ce qu'il avançait, ce lutteur armé de toutes pièces était le plus doux des contradicteurs, le plus mesuré des polémistes. C'était pour lui une question de conscience et de dignité, de christianisme et de sacerdoce, s'il est permis de s'exprimer ainsi, et il l'a dit maintes fois en des termes qu'on voudrait pouvoir faire retentir par toute la France du haut des tours de Notre-Dame. « J'aime à voir faire la guerre de bon jeu ; il faut laisser les injures aux harengères et aux crocheteurs. Vive un fait bien établi, appuyé sur des preuves bonnes et bien mises en œuvre, de solides

et saints amis et prédécesseurs, citons en ce moment M. Branchereau, supérieur du grand séminaire d'Orléans, qui vient de faire paraître la vie de M. l'abbé Hamon, curé de Saint-Sulpice, et M. Gamon, auteur des vies de M. Moleveau et de M. Faillon, auteur lui-même de la vie de M. Olier.

réponses, sans mélange de paroles hautes, méprisantes, dures, insultantes, etc. »

Ce doux savant était l'un des dix-huit enfants du célèbre graveur Sébastien Le Clerc, qui lui-même n'était pas seulement artiste, mais littérateur érudit, et de plus patriarche chrétien. Il enseignait ses enfants sans cesser de manier le burin, mais il le déposait pour réciter chaque jour l'office de la Vierge. Entré jeune à Saint-Sulpice, Laurent Josse fut bientôt appelé aux obscures fonctions de directeur du séminaire, écrit M. l'abbé Bertrand, dans une préface qu'il suffit de citer pour donner en même temps un échantillon du style de son livre et un résumé de la vie du héros : « Il vivait dans ce demi-jour quasi monastique où se plait la Compagnie de Saint-Sulpice, au sein de cette atmosphère tranquille contre laquelle viennent s'amortir les bruits retentissants de la renommée. Du reste, il aimait le travail pour le travail, et n'ambitionnait pas même la gloire solide, mais peu brillante qui s'attache parfois aux hommes d'érudition et de science.

. . . . . C'était une âme simple et droite, remplie de la piété la plus tendre et la plus affectueuse; un caractère aimable, doux, condescendant, affable envers tous; c'était enfin un homme aussi modeste que savant, toujours disposé à corriger ses erreurs, toujours prêt surtout à communiquer ce qu'il savait comme ce qu'il possédait de bien temporel à ceux qui avaient recours à sa généreuse charité.

Sur ce dernier point il suffit de dire qu'à la fin de sa vie, lui, M. Le Clerc, bibliographe, bibliophile et bibliomane, lui, qui se fut refusé la nourriture et le vêtement pour se procurer un livre rare et un document inédit, vendit, pour suffire à ses aumônes secrètes, jusqu'à ses plus chers volumes !

Les hommes versés dans l'histoire littéraire liront avec curiosité, dans le livre de M. l'abbé Bertrand, les mille détails qu'assurément ils ignorent touchant les auteurs et les livres de la fin du dix-septième siècle; et, bien qu'on ne s'occupe plus beaucoup ni de Richelet, ni de Moreri, bien que Bayle soit singulièrement vieilli, ils aimeront à suivre l'abbé Le Clerc à travers le labyrinthe de ses rectifications où les nombreux incidents de ses luttes à armes courtoises. Le *Traité du plagiat littéraire*, dont M. l'abbé Bertrand semble très en mesure de nous donner une édition nouvelle et considérablement augmentée, les intéressera puissamment aussi. Mais les hommes qui ont surtout étudié ou l'histoire de l'Eglise, ou celle des Gaules, tous ceux qui ont plus ou moins exploré le cinquième siècle, se reprendront à approfondir, avec les doctes Sulpiciens du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, la question de Faust de Riez, qu'à la suite de Tillemont et de bien d'autres, ils ont sans doute trop légèrement accusé de semi-plagianisme. Quand aux esprits superficiels, nous ne leur conseillerons pas la lecture de ce livre, les Bénédictins et les Sulpiciens n'écrivent point pour eux.

Mme DE MARCEY.

QUINZAINE POLITIQUE

10 Janvier 1878.

Il est assurément inutile que nous rappelions l'histoire de l'année 1877. Cette histoire est présente à tous les esprits ; elle est imprimée dans les événements mêmes dont nous sommes en ce moment les témoins attristés et alarmés. A la vérité, l'année 1877 a eu quelque chose d'exceptionnel dans les fastes de la troisième république ; elle a vu ce qui n'était pas encore advenu, depuis 1871, en un espace de moins de douze mois : nous voulons dire une sucesssion de trois ministères agissant et réagissant l'un contre l'autre, le pouvoir pris ou repris trois fois par les républicains, les radicaux et les conservateurs, trois tentatives dont deux ont paru suprêmes. Au commencement, M. Jules Simon inaugure le règne de la gauche modérée : le parti radical, par la main hardie et avec l'art prestigieux de M. Gambetta, l'enchaîne, l'abaisse, l'annihile. Au milieu, le maréchal de Mac-Mahon, las des mensonges dont on le dupe, et surtout effrayé de cette dissolution du gouvernement qui s'opère de jour en jour par la faiblesse doucereuse ou par la volontaire inertie de M. Jules Simon, appelle M. le duc de Broglie ; toutes les forces du parti conservateur s'unissent et se groupent autour de la Présidence ; la France est avertie et la nation consultée : c'est l'acte du 16 mai ; on sait quel terme il a eu, d'abord le 14 octobre, puis le 14 décembre. Et à la fin de cette funeste année, voici que M. Dufaure, rouvrant le cycle, ramène le centre gauche avec la gauche tout entière, le centre gauche victorieux mais soumis et captif, dépouillé de ses titres et bien dissemblable de lui-même, libre seulement de procéder au partage des dignités et des fonctions de la république. L'année 1877 a donc résumé dans son expérience tout le passé de ces sept années de lutte et d'incertitude ; et elle laisse les choses

dans un tel train et dans un tel mouvement, les hommes dans un tel état, qu'on peut craindre qu'avec 1878 ce ne soit la dernière crise qui survienne.

Il y a sept ans, la France était comme mise en lambeaux par l'Allemagne ; la République, aux yeux mêmes des républicains, n'avait point l'avenir, et elle n'occupait le présent que par surprise, provisoirement ; la monarchie, avec ses espérances, semblait prochaine ; les conservateurs acclamaient M. Thiers, et M. Gambetta allait se réfugier à Saint-Sébastien, avec cette marque rouge de « fou furieux » que M. Thiers lui-même lui avait tracée au front. Sept ans se sont écoulés. Les grandes brèches que l'épée de l'Allemagne a faites dans notre nationalité sont encore toutes béantes, et Dieu sait de quel effort notre impuissance est capable ou de quel destin la France est menacée, en 1877, dans les mystérieuses complications dont la guerre d'Orient pourrait être la cause en Europe. La République est la maîtresse ; on l'a constituée, on l'a organisée ; et la gauche gouverne, de M. Louis Blanc et M. Gambetta à M. Jules Ferry et à M. Dufaure. M. Thiers est mort, séparé des conservateurs et glorifié sur sa tombe par les républicains, célébré par les radicaux. M. Gambetta s'est acquis une autre souveraineté ; il est le tribun des républicains et le politicien des radicaux ; il exerce une nouvelle dictature plus ou moins parlementaire ; il est le chef des Dix-Huit, le protecteur des ministres et leur invisible directeur ; et hier, il avait l'air de représenter la France à Rome, il saluait un roi au Quirinal, il avait un entretien intime avec Victor-Emmanuel ! Certes, ces changements sont extraordinaires, et quoiqu'il ait fallu sept ans pour les accomplir, ils sont tellement prodigieux qu'ils paraissent avoir été rapides. Peu importe le temps, d'ailleurs. Sans doute, il en est des événements comme de ces chants dont un poëte ancien disait que ce sont toujours les derniers qui remplissent la mémoire des peuples. Toutefois, les derniers des événements qui se sont succédé dans cette période des sept ans ne nous sont pas seulement le plus sensibles, parce qu'ils sont d'hier et qu'ils nous ont si violemment touchés, mais parce qu'ils sont comme le point culminant et le plus aigu de cette période.

Au bout de ces sept années, en effet, les conservateurs n'ont plus que des maux à prévoir, des maux qui ont la certitude d'une loi historique, parce qu'une logique implacable les produit à la suite l'un de l'autre. Après avoir tenté vainement, en 1873 et en 1877, de préserver la France de la République et de sauvegarder la République du radicalisme, ils se trouvent réduits, en 1878, à contempler, en témoins désespérés et inertes, l'essai, non plus seulement loyal ou légal, mais libre et complet, de cette République que l'idéal du

populaire, la tradition du parti républicain, les ardentes doctrines de sa démocratie, la versatilité ou l'ignorance du suffrage universel, et, à proprement parler, le tempérament même de la France condamnent à l'agitation et à la licence, au désordre et par lui au despotisme. Les conservateurs assistent à cet essai, les bras croisés, sinon sans larmes pour la patrie ou sans épouvante pour la société. Oh! évidemment, ils ne connaissent pas le lendemain! Et à ceux des républicains qui ont des illusions et qui les accusent de se complaire à des présages trop sombres, les conservateurs répondent qu'ils souhaitent de tout leur cœur, comme Français et comme chrétiens, que Dieu démente leurs prophéties. Mais, en formant ce souhait et en promettant à leur pays d'aider à son bien dans toute la mesure de leurs ressources, comment pourraient-ils n'avoir ni peur pour la France ni défiance pour la République, en 1878? Comment pourraient-ils se reposer sur la foi et sur toutes les vertus des républicains, quand, trois semaines après l'avènement de ce ministère, les radicaux sont si arrogants et si audacieux, les républicains si timides et si faciles? Comment enfin pourraient-ils croire à une ère de calme et de prospérité, quand les institutions paraissent si peu stables au sommet comme à la base, quand les républicains eux-mêmes déclarent la République si insuffisante à leurs vœux, si imparfaite au gré de leurs conceptions, et quand, depuis sept années, la République, gouvernée par les conservateurs ou par les républicains et par les radicaux, n'a fait que justifier, dans toute la série de ses événements, cette parole de Montesquieu : « Un peuple qui n'a de repos dans aucune situation, qui se tâte sans cesse, et trouve tous les endroits douloureux, ne pourrait guère s'endormir »?

Si nous en croyons des indiscrets, M. Dufaure lui-même, qui d'ordinaire est grondeur, serait aujourd'hui mélancolique. On ne saurait s'en étonner beaucoup. A peine les premiers feux de joie éteints et la fumée dissipée, M. Dufaure s'aperçoit assiégé de difficultés et de périls. Or, c'est du côté de ses amis, au sein même de la République. Ce ministère, chose curieuse, n'a pas à se défendre contre les conservateurs : les ennuis et les dangers lui viennent du camp des républicains et des radicaux. La gauche est âpre, soupçonneuse, exigeante; elle se plaint, elle menace. L'heure est proche où, si M. Dufaure n'obéit pas à M. Gambetta comme M. de Marcère, il sera traité de « réactionnaire » et de « clérical ». M. Dufaure sent bien que son ministère, si l'égalité et la fraternité des quatre groupes de la gauche y ont tous leurs droits, n'a pas toute sa liberté. Les sous-secrétaires d'Etat surveillent ou conduisent les ministres : il y a peu d'union et encore moins d'unité dans les ministères. Et n'a-t-on pas usurpé sur l'autorité de M. Dufaure

lui-même, le jour où on ne sait quel commandement, parti de la Chancellerie, mais fort peu judiciaire, partial et presque inique, a prétendu renvoyer à une date indéfinie le procès que M. le duc de Broglie et M. de Fourtou, diffamés dans leur honneur, intentaient à la *Petite République française* qu'on dérobait dès lors à la justice, en manière d'amnistie préventive? En vain M. Dufaure adoucit-il comme il peut sa rudesse et amollit-il sa sévérité, pour être aimable à la gauche, « aimable » comme la République doit l'être selon l'évangile de M. Jules Simon que répète M. de Marcère. En vain M. Dufaure offre-t-il à la gauche des satisfactions qu'en d'autre temps il lui eût refusées. Il ordonne aux procureurs généraux de cesser les poursuites contre ceux des délinquants de la gauche qu'on avait traduits devant les tribunaux, sous le ministère précédent, pour des délits de presse ou de parole; mais il leur enjoint de poursuivre avec la plus prompte activité ceux des délinquants de la droite qui auraient manqué de respect au suffrage universel, pendant les élections. Eh bien! c'est trop peu. M. Dufaure écrit, au sujet des devoirs que les fonctionnaires auront à observer dans leurs rapports avec les commissaires de l'enquête électorale, une circulaire incertaine et peu intelligible, où, tout en rappelant quelques-uns de ces mêmes principes de gouvernement naguère invoqués par M. le duc de Broglie dans le Sénat, il invite les magistrats à seconder l'enquête de toute leur assistance. Eh bien! la gauche murmure : ce n'est pas assez. M. Dufaure destitue des juges de paix. Mais quel petit nombre! s'écrie la gauche. Et, comme M. Dufaure a le bon sens et le courage de vouloir garder la magistrature intacte, comme il tarde à « l'épurer » au gré de la gauche, entendez-vous quelles clameurs les radicaux poussent tous les matins contre lui pour l'y contraindre?

Le ministère tout entier, d'ailleurs, a autant de peine que M. Dufaure en personne à contenter les « revendications » de la gauche. M. de Marcère, le ministre favori des républicains et des radicaux, a expulsé, après quatre-vingt deux préfets, plus de trois cents sous-préfets et secrétaires généraux. Combien cette proscription est incomplète! On députe à M. de Marcère d'austères citoyens qui viennent lui demander si la tête de M. le préfet de la Seine est sacrée, si la personne de M. le préfet de l'Oise est inviolable, si le pouvoir de M. le directeur de l'Assistance publique sera éternel, si, etc..... Et de pareils cris de vengeance ou de convoitise viennent assaillir les autres ministres. Quoi! celui de la guerre maintiendrait dans leurs commandements le général Ducrot, le général Bourbaki, le général Douay, etc.? Celui des finances ne saurait pas sacrifier aux légitimes reproches de la gauche un seul de ses receveurs-généraux? Celui

de l'instruction publique n'aurait pas un recteur ou un inspecteur d'Académie à congédier ? Celui des affaires étrangères aurait du scrupule à remplacer tant de monarchistes par des républicains, dans les ambassades ?... Tel est le concert de plaintes qui frappent quotidiennement à la porte des ministres. Ils finiront, en gémissant ou non, par exaucer la plupart de ces vœux irrités ou cupides. Nous nous trompons : ils ne finiront jamais d'assouvir la gauche. Car la République aura toujours des suspects à exclure ; elle aura toujours à faire des promotions nouvelles de républicains : après une secte, ce sera une autre. On se succédait jadis sur les échafauds ; on se succédera désormais dans les places ; c'est plus humain et plus commode. Les ministres auront beau résister, en alléguant que l'administration ne peut perdre tant de serviteurs expérimentés, que l'autorité diminue par tant de changements, que les intérêts du pays souffrent de tant de vicissitudes. Raisons superflues ! La République voudra et devra peu à peu opérer dans toutes ses fonctions, dans tous ses honneurs, ces substitutions de personnes et de partis. Les ministres seront forcés d'y consentir, ou bien forcés de se retirer eux-mêmes. C'est la loi républicaine. Encore, si humiliante et si pénible que puisse être une telle obligation, est-il plus aisé au ministère de la subir que d'accepter la tyrannie législative de la gauche et de s'asservir à ses doctrines. La gauche semble décidée à ne se désarmer d'aucun de ses moyens d'oppression : elle veut, en dépit du ministère, garder en face de lui le comité des Dix-Huit, cette sorte de conseil des Dix où M. Gambetta règne et décrète plus sûrement encore qu'il ne l'aurait pu dans les assemblées plénières qu'il essaya de former en 1877 et en 1876 ; elle se réserve, en outre, la faculté de mesurer le budget à la libéralité plus ou moins républicaine du gouvernement, en ne lui dispensant que des douzièmes selon ses mérites. Avec ces instruments de coërcition, la gauche imposera au ministère toutes ses volontés. Veut-elle amnistier la Commune ? Veut-elle rétablir la garde nationale ? Veut-elle amoindrir le service militaire ? Abolir le budget des cultes ? Rendre la magistrature élective ? Donner à la liberté de la presse l'impunité ? Elle a des projets dans ces divers sens. Qu'elle veuille : il suffit.....

Au milieu de ces questions, un incident est survenu, qui a mis à une singulière épreuve la fermeté du gouvernement. C'est l'incident de Limoges. Dès le 16 juin, le général Berthaut avait ordonné qu'en prévision de troubles, on désignât dans toutes les grandes villes les emplacements que les troupes auraient à occuper pour empêcher une émeute ou pour la réprimer. Cet acte de prévoyance était déjà légitime, à cette date. Mais il était plus naturel encore, dans la première quinzaine de décembre. Les passions étaient vio-

lemment excitées ; les radicaux disaient hardiment qu'ils descendraient dans la rue et s'opposeraient par la force à une seconde dissolution de la Chambre. D'ailleurs on sait combien, en France, les soulèvements sont faciles et même les révolutions, soudaines pendant une crise politique. Ces précautions, surtout, étaient bien rationelles à Limoges où la populace, en 1871, avait commencé l'établissement d'une Commune par le massacre d'un colonel de cuirassiers, survivant glorieux de Reichshoffen. Le 13 décembre, le général Colin, qui commande à Limoges la 23e division d'infanterie, adresse au général Bressolles, commandant de la 45e brigade, l'ordre que voici : « Je vous prie de prendre les dispositions que vous jugerez convenables pour prévenir sommairement les corps des postes qu'ils doivent occuper, dans le cas où il y aurait prise d'armes cette nuit. » Le général Bressolles transmet par écrit cet ordre aux colonels du 14e régiment de ligne et du 138e ; il prie chacun d'eux de tenir son régiment prêt à marcher la nuit ; il leur indique les emplacements des troupes. « Le colonel du 14e de ligne, raconte le *Journal officiel*, avait réuni immédiatement ses officiers pour leur transmettre les instructions qu'il avait reçues ; c'est dans cette réunion que se produisit, en présence de tout le corps d'officiers, un acte d'indiscipline des plus graves. » Le major Labordère, en effet, refusa d'obéir. D'après la narration des journaux républicains, il s'écria : « Mais c'est d'un coup d'Etat qu'il s'agit ; un coup d'Etat est un crime ! Je ne m'associerai pas à un crime, j'aime mieux rendre mon épée ! » Tels sont les faits. Telle est l'exacte vérité pour qui compare et complète l'un par l'autre les documents publiés par le *Courrier de Lyon*, la note du *Journal officiel* et le récit que le *Temps* a accrédité parmi les feuilles de la gauche. On connaît le reste. Dès que le public, par des informations vagues ou des renseignements erronés, apprit ces événements, la gauche s'indigna et cria. Son imagination lui montra dans les précautions qu'on avait prises à Limoges la préparation d'un coup d'Etat. Le général Bressolles avait voulu faire marcher ses troupes sur Paris, contre la Chambre, contre la République, et le major Labordère, qui avait protesté en refusant sa complicité, était un héros ! Le ministère est donc invité à punir sévèrement le général Bressolles. Les radicaux le dénoncent à la justice du gouvernement avec une fureur d'autant plus véhémente qu'ils se rappellent avec rancune quel témoignage le général Bressolles porta contre M. Challemel-Lacour, dans un des grands débats de l'Assemblée nationale, en 1873. Quant au major Labordère, les radicaux ne se contentent pas de louer son indiscipline comme une vertu patriotique et républicaine. Ils voient en lui un Brutus de caserne. Les uns demandent qu'on le nomme député ;

les autres qu'on lui décerne « une couronne civique. » Puis ils s'accordent pour lui offrir une épée d'honneur, et le général Wimpffen le complimente !

La sentence du ministre de la guerre est étrange. Il frappe de ce jugement, dans le *Journal officiel*, le général Bressolles qui n'a fait qu'obéir au général Colin avec la simplicité d'un soldat fidèle : « *Un officier général, interprétant mal les instructions qui lui étaient données et qui se rapportaient uniquement à des mesures de prévoyance, eut le tort de les transformer en mesures d'exécution que rien ne justifiait;* » et le général Bressolles est mis en disponibilité. Le *Journal officiel* annonce en même temps que le ministre a « provoqué la mise en non-activité par retrait d'emploi de l'officier supérieur qui s'était rendu coupable de l'acte d'indiscipline. » Sans doute, on n'a pas osé châtier le major Labordère seul, et pour se faire pardonner de la gauche le châtiment dont on se croyait pourtant obligé de frapper ce soldat indocile qui devenait si cher aux radicaux, on a frappé également, bien que sans aucune raison militaire, le général Bressolles dont l'unique crime était d'avoir exécuté les ordres de ses supérieurs ! C'est à ce système de compensation que le ministre de la guerre, forcé d'être faible, a réduit son équité ! Nous avons hélas ! la tristesse de le dire : le gouvernement a manqué à son devoir. D'une part, la règle était qu'il déférât l'acte du major Labordère au jugement d'un conseil de guerre. De l'autre, le ministère a lui-même méconnu le respect qu'il doit à la discipline et à l'armée, en tolérant que, publiquement et à la face de l'Europe, sous le regard de l'Allemagne, on organisât une souscription pour doter d'une épée d'honneur un officier reconnu « coupable d'un acte d'indiscipline des plus graves. »

Ce qu'un tel exemple a d'encourageant pour les officiers ambitieux d'une certaine fortune politique, ce qu'il a de douloureux pour les officiers jaloux de maintenir le drapeau au-dessus de nos partis, ce qu'il a de corrupteur ou de honteux, on le sent, et l'étranger nous l'apprend par ses journaux, par les satires des uns, par les regrets des autres. Il ne faudrait pas beaucoup de fautes commes celle-là pour ruiner la discipline dans l'armée tout entière. L'heure en est certes mal choisie. Au surplus, si, en ayant si peu de souci pour la discipline, le gouvernement n'a aucune inquiétude pour l'armée ni pour la France, il peut voir du moins combien sa débonnaireté le sert peu dans l'estime de la gauche. Les radicaux, reprenant les déclamations des Jacobins de 1793 et des Montagnards de 1848 sur l'obéissance passive, projettent une réforme du Code militaire et demandent, par la voix de M. Louis Blanc, que l'armée ne soit « jamais employée à la compression des troubles civils ; » car, selon

M. Louis Blanc, « c'est aux citoyens, organisés en garde nationale, qu'appartient le droit et revient le soin de sauvegarder le repos de la Cité et les libertés de la nation. » Nous ignorons si, selon leur premier dessein, les radicaux interpelleront le ministère sur l'incident de Limoges, sur le prétendu coup d'Etat auquel ils affectent de croire, et sur la punition infligée au major Labordère. Le débat serait plus que scandaleux : la gauche y porterait à la discipline une atteinte irrémédiable. On assure que M. Gambetta lui-même en est effrayé ; il revient de Rome pour s'interposer et pour écarter l'interpellation. Mais de quel prix le ministère paiera-t-il à M. Gambetta ce service bénévole ? Quelles concessions, quels sacrifices le général Borel devra-t-il faire à la politique de la gauche dans les grands commandements de l'armée ? Comment le gouvernement sortira-t-il de cette alternative ? Nous verrons, et, en attendant, nous ne pouvons avoir que des doutes et des craintes.

Les élections municipales du 6 janvier sont une nouvelle victoire pour la gauche, on ne saurait le nier. Dans beaucoup de villes les conservateurs, désespérés par les événements du 14 octobre et du 14 décembre, n'ont pas même tenté la lutte. Dans d'autres, c'est sans espoir qu'ils ont livré leurs noms au conteste de la journée. Si ce n'est dans quelques régions, où leurs forces étaient vaillamment et intelligemment organisées, ils ont succombé presque partout : ici, pas un seul d'entre eux ne demeure ; là, c'est à peine si leur minorité peut compter. Des hommes qui, depuis de nombreuses années, avaient prodigué aux affaires de la commune leur temps, leur esprit, leurs peines, leur argent même, ont été chassés par l'ingratitude populaire : ils cèdent la place à des gens sans expérience, sans savoir, ou même sans autorité d'aucune sorte. Les fureurs de la politique ou les convoitises de l'envie sociale ont soufflé sur tous les souvenirs, sur tous les titres. Dans les campagnes seulement, le bon sens des populations a résisté : les « ruraux » ont compris qu'il ne suffisait pas de pouvoir étaler son républicanisme ou chanter la *Marseillaise*, pour être apte à bien administrer les choses de la commune ; encore la gauche a-t-elle réussi à pervertir les suffrages des « ruraux » dans beaucoup d'endroits. L'essai de la République ou plutôt du parti républicain se fera donc dans la commune comme dans l'Etat : la France éprouvera jusque dans ses conseils municipaux ce délire de la démocratie ; elle a remis à la gauche la gestion de ses intérêts locaux, comme des autres, confiante dans la certitude que l'amour de la République suffisait à tout. Puisse cette épreuve ne pas lui coûter trop ! Mais si, par malheur, elle a çà et là des municipalités immorales ou folles comme celles dont les Etats-Unis ont vu naguère les abus et les excès,

comme celles aussi dont parle chez nous l'histoire de 1848, que la France ne soit pas trop stupéfaite de sa désillusion : elle l'aura voulu. Nous avons bien peur que l'avantage politique d'avoir ainsi préparé pour 1879 un appoint aux candidatures sénatoriales de la gauche, ne soit un jour fort onéreux à l'administration communale du pays; nous ne sommes pas même sûrs que, dans l'ensemble, la composition du corps électoral qui nommera les sénateurs en soit si profondément ou si généralement modifiée. Quoi qu'il en soit, l'enseignement le plus manifeste de ces élections, c'est que politiquement elles sont surtout un progrès du radicalisme. Qu'à Paris les radicaux intimident les républicains et qu'ils interdisent ou dépossèdent MM. Beudant, Dietz-Monin, Léveillé, Degouve-Denuncques, le fait n'est pas miraculeux : nous sommes à Paris, et le centre gauche, depuis deux ans, s'y est habitué de plus en plus à cet ostracisme. Mais il en a été de même dans presque toute la France : l'extrême gauche est devenue la majorité dans des milliers de villes, petites ou grandes, et, en maint endroit, le centre gauche n'aurait pas eu sa part de l'élection, sans le secours et la protection de l'extrême gauche. La domination passe des mains des modérés à celles des violents; la fatalité de la République s'accentue. Le ministère est-il content? M. de Marcère applaudit-il? Et comment, parmi cette fièvre et ce tumulte, parmi ces mouvements de plus en plus larges du radicalisme, parmi ces changements de plus en plus graves, la République va-t-elle assurer à la France cette tranquille prospérité que la gauche lui a promise si solennellement, le 14 décembre?

Pendant que la France est travaillée par ces discordes et n'inspire guère à l'Europe que la pitié, à M. de Bismarck que la joie d'une liberté méprisante et souveraine, l'heure approche rapidement où le problème de l'Orient peut devenir celui de l'Occident. Dans quelques semaines, l'Europe retentira peut-être du poids de toutes ces armes qu'elle amasse depuis deux ans pour on ne sait quelle lutte. Sera-ce une guerre générale qui commencera par l'initiative de l'Angleterre accourant au secours de la Turquie? Ou ne sera-ce qu'un duel de la Russie et de l'Angleterre au pied des Balkans, sous les murs d'Andrinople ou de Constantinople, pendant que l'Allemagne ou l'Autriche regarderont, en attendant le jugement de la fortune? Ou bien l'Angleterre, énervée par les doctrines de l'école de Manchester, apeurée dans son égoïsme, résignée à tous les genres de paix et renonçant au soin de sa grandeur et de sa force dans le monde, laissera-t-elle les trois Empereurs régler à leur gré le sort de la Turquie? Et alors que restera-t-il du traité de Paris? Comment l'empire ottoman sera-t-il mutilé? Quels seront les lots de l'Autriche et

de l'Italie? Qu'obtiendra l'Angleterre, si elle demande le prix de son silence et de son inaction? Quelles seront les compensations de l'Allemagne? Est-ce la Hollande que M. de Bismarck lui annexera? Est-ce la Suisse allemande qu'il prendra? Ou bien, profitera-t-il de la faveur de ces événements que sa politique surveille avec une sollicitude si mystérieuse, pour porter de nouveaux coups à la France et pour opérer un second partage de notre patrie, nous allions dire de notre Pologne? Ce sont là des questions posées à Londres, à Berlin et à Rome. On ne peut l'ignorer ni le taire à Paris. Et, en vérité, quand, en face d'un inconnu si terrible, on sent toute la faiblesse de notre gouvernement, quand on le voit compromettre jusqu'à la discipline de l'armée et choisir, pour représenter la France à Berlin et à Constantinople, M. de Saint-Vallier, un diplomate dupé jadis avec M. Benedetti par l'habileté de M. de Bismarck, et M. Fournier, un diplomate *impotens sui*, on ne peut pas n'être pas saisi d'une grande douleur patriotique et d'une grande crainte nationale.

La Russie poursuit activement en Europe sa victoire ou plutôt sa conquête. Si son armée d'Asie reste stagnante dans la neige, devant Erzeroum, celle du Danube marche à travers toutes les difficultés de la saison et du terrain. Tandis que les Serbes se jettent sur Pirot et cernent Nisch, tandis que les Monténégrins bombardent Antivari, tandis que les Roumains gardent les rives du Danube, où les glaçons rompent tous les ponts, et qu'une autre partie de leurs troupes se prépare à bloquer Widdin, les armées russes du Lom et de la Dobroudja se rejoignent librement dans le quadrilatère bulgare que Suleyman-Pacha a évacué, et Todleben va entreprendre les siéges de Routschouk et de Silistrie. De son côté, le grand-duc Nicolas descend dans la Roumélie, avec les corps d'armée de Radetski et de Gourko : l'un franchit cette passe sanglante de Chipka où se livrèrent les combats homériques qu'on se rappelle; l'autre pousse ses canons par des chemins impraticables et entraîne sa cavalerie avec la même fougue que cet été. Les Balkans sont donc traversés partout, si ce n'est à leur extrémité méridionale. Déjà Sophia est en la possession des Russes. Les Turcs se retirent dans la direction d'Andrinople où Réouf-Pacha vient prendre le commandement des derniers soldats qui puissent encore barrer aux Moscovites la route de Stamboul. Il est difficile de prévoir combien la résistance peut durer dans la vallée de la Maritza. Le courage des Turcs peut faire assurément d'Andrinople un autre Plewna. Mais cette défense même, si tenace qu'elle pût être, ne suffirait plus. Car si les Russes, rassemblant assez de troupes autour de Silistrie et de Routschouk pour masquer ces deux places, peuvent immobiliser en même temps les garnisons de Schumla et de Varna,

ils suivront de ce côté une voie déjà familière à leurs invasions : ils s'avanceront le long du littoral, inclineront un peu, tourneront Andrinople et se précipiteront au printemps vers Constantinople. S'il est donc vrai que les armées russes, en s'éloignant si vite et en hiver de leur base d'opérations, vont augmentant les difficultés de leur ravitaillement et s'exposent à plus d'un péril redoutable, si elles sont destinées à laisser dans les campagnes de la Roumélie comme dans celles de la Bulgarie bien des milliers de cadavres, il est également certain que la Turquie, isolée, appauvrie, vaincue, ne peut plus guère qu'illustrer sa fin en continuant cette lutte. Seule, une armée de 60,000 Anglais, survenant au milieu des batailles qui vont s'engager autour d'Andrinople, pourrait changer la face des choses.

Une armée de 60,000 Anglais! on a le droit de demander si l'Angleterre est aujourd'hui capable de jeter une telle force dans la balance ; et, le voulût-elle immédiatement, on ne saurait dire si ses troupes arriveraient à temps pour un autre service que celui de recueillir devant Constantinople les restes des armées brisées du Sultan. Mais cette question militaire n'est que secondaire en ce moment. Il ne s'agit pas de décider si l'Angleterre pourra, mais si elle voudra tenter quelque chose pour le salut de la Turquie. Or, le ministère anglais est divisé : lord Carnarvon ne parle pas le même langage qu'a naguère parlé le belliqueux lord Beaconsfield ; lord Salisbury veut la neutralité presque avec la même ferveur que M. Gladstone ; lord Derby paraît avoir horreur de la guerre. La nation souhaite la paix, comme si l'Angleterre était devenue absolument indifférente aux destinées de l'Orient et que le souvenir de la Crimée fût complètement effacé de sa mémoire. Dans ces sentiments du ministère et du pays, la politique de l'Angleterre paraît d'avance condamnée à ne rien faire que des démonstrations platoniques et oratoires, les unes de sa flotte, les autres de son Parlement : démonstrations dont la Russie, instruite à cette ironie par M. de Bismark lui-même, se rit déjà et se joue en toute sécurité. Le prince Gortschakoff a montré ce dédain de la Russie dans la réponse polie et cependant superbe où il a décliné la médiation de la diplomatie anglaise. L'Angleterre, il est vrai, s'était contentée de transmettre courtoisement la demande du sultan, désireux de connaître par cet intermédiaire la bonne volonté que le tzar apporterait à des négociations. Le prince Gortschakoff a fermement déclaré, paraît-il, que, pour la conclusion d'un armistice, il suffirait que le commandant des armées turques s'abouchât avec le généralisme russe ; quant à la paix, elle serait facile, si la Turquie s'adressait directement à la Russie et traitait séparément. La Russie victorieuse se sert, on le voit, du procédé même

dont M. de Bismark usa pour la France en 1871 ; et sans doute elle doit avoir à Berlin, pour la couvrir dans cette attitude, la même garantie que l'Allemagne avait alors à Saint-Petersbourg. Cette réplique, qu'assurément l'Angleterre n'eût pas supportée du vivant de lord Palmerston, est bien significative. La Russie imposera à la Turquie les conditions qu'elle a décrétées avec le seul agrément de l'Allemagne et de l'Autriche. L'Angleterre sera libre de les approuver, et l'Europe de les ratifier. Voilà le fond de la pensée qui a dicté la réponse de la Russie ; et le Parlement anglais délibèrera sur des chimères, s'il donne à sa discussion un autre objet que ce hardi dessein de la politique russe.

L'Angleterre proteste, jusque dans le discours de lord Carnarvon, qu'on ne la séparera point de la grande famille européenne ; elle jure de ne pas laisser l'Europe, c'est-à-dire les trois Empereurs, régler sans sa participation le sort de la Turquie et de l'Orient. Que deviendra ce serment, si la Russie passe outre à cette protestation ? Est-ce que l'orgueil de l'Angleterre aura un tressaillement à la dernière heure, ou s'endormira-t-elle pour toujours dans la molle et lâche quiétude de son commerce ? Nous l'ignorons. L'Angleterre, on aurait tort de le nier, est capable encore d'un effort suprême. Si elle ne le fait pas, si elle assiste, indifférente et impuissante, au démembrement de la Turquie, on pourra rayer son nom de la liste des nations qui ont un peu d'autorité dans le monde. Ses patriotes pourront s'écrier : *Finis Britanniæ !* Et ce ne sera pas sur un champ de bataille que ce cri aura été proféré, ce sera derrière un comptoir, sans gloire aujourd'hui et sans profit demain. Pour nous, que l'Angleterre agisse ou se résigne, peu importe. Nos infortunes de 1870 et la faiblesse qui stérilise en ce moment jusqu'à nos moindres vœux ne nous permettent qu'un espoir, celui d'être épargnés et respectés dans l'asile de notre humble neutralité. Nous n'avons à lier notre destinée avec celle de personne ; nous ne pouvons et ne devons entrer dans aucune alliance. La France, depuis 1870, a fermé devant son regard les lointains horizons : l'espace en Europe s'arrête pour elle à la limite des Vosges. Que les traités affranchissent ou non le passage des Dardanelles, que le Danube roule ses eaux sur des bords roumains ou russes, que Batoum et Kars soient ou tzar ou au sultan, la France n'en a nul souci : ce qu'elle sent, elle le sait, et, ne pouvant rien, elle ne dit rien. La vie n'a plus d'intérêt pour elle que là où son corps a saigné et où sa blessure est vive encore. L'Angleterre serait donc dans l'illusion si elle croyait pouvoir nous associer à ses luttes. La France est à la place où l'Angleterre l'a laissé tomber en 1870 : quand notre patrie se relèvera, ce sera pour elle-même, pour elle seule. M. Waddington, comme naguère

M. le duc Decazes, ne peut pas vouloir que la France pratique une autre politique que celle de l'abstention absolue. Il faudrait que la République fût aussi follement téméraire en 1878 que l'Empire en 1870, si son ministre des affaires étrangères engageait la France d'un côté ou d'un autre, par une promesse, par un désir, fût-ce même par un soupir. Et voilà pourquoi nous refusons de croire que M. Waddington ait écrit aucune circulaire semblable à celle dont le correspondant du *Times* a prétendu indiquer le sens. L'Europe peut, s'il lui plaît, tourner et changer autour de la France; la France n'a qu'un souhait, parce qu'elle n'a provisoirement qu'une nécessité : c'est de rester immobile et tranquille.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 3.

LE ROI VICTOR-EMMANUEL

Ce n'est pas sans une émotion profonde que nous prenons la plume en présence de cette fin soudaine d'un prince dont le nom a été associé à tant d'événements. Il y a quelques jours à peine l'attention publique avait été éveillée par quelques paroles de guerre, que le roi d'Italie avait prononcées, en répondant aux vœux qui lui étaient exprimés par les représentants de l'armée et du pays, à l'occasion du nouvel an. On apprit immédiatement après, que l'auteur de la formule : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi, » était allé déposer, aux pieds de ce souverain, l'hommage inutile de son admiration et de ses espérances. Une semaine ne s'était pas écoulée, et le télégraphe annonçait au monde, que le roi Victor-Emmanuel était mort.

Un grand poëte italien, qui fut aussi un grand catholique, l'auteur des *Fiancés*, affirmait dans son ode immortelle sur Napoléon Ier, qu'il ne prononcerait sur la tombe du vainqueur de l'Europe, que des paroles « pures de toute flatterie servile, et de toute lâche injure [1] ». C'est avec la même indépendance respectueuse, que nous nous approchons de ce cercueil royal, que l'Eglise a honoré de ses prières, et sur lequel Pie IX a étendu son pardon.

L'heure n'est pas encore venue de prononcer un jugement complet sur cette vie qui vient de s'éteindre. Durant ce règne de vingt-neuf ans, l'Europe s'est transformée, et la première impulsion de tous les changements, est partie du petit royaume de Sardaigne, qui devait être plus tard le royaume d'Italie. Jusqu'à présent ni l'Eglise ni la France n'ont à se louer de ces changements. Mais nous ne sommes qu'au début d'un ordre de choses tout nouveau et qui est destiné sans aucun doute aux plus profondes modifications. C'est pourquoi nous n'empiéterons point sur les droits de l'historien

[1] Vergin di servo encemio
E di codardo oltraggio,
. . . . . .

futur; nous nous efforcerons seulement de faciliter sa tâche, en étudiant impartialement une partie des faits qui devront être les éléments de son œuvre, et en apportant dans cette étude autant de loyauté que de liberté.

I

En 1815 l'influence autrichienne était devenue maîtresse absolue de toute l'Italie. Les traités, qui eurent alors pour but la restauration de tous les droits, consacrèrent quelques grandes injustices, au nombre desquelles il faut compter l'anéantissement de cette république de Venise, qui, dans son existence séculaire entremêlée de quelques crimes, offre cependant à l'histoire de longues époques de grandeur et d'incomparable majesté. Ugo Foscolo a été le poëte fidèle de cette reine déchue, tandis qu'un autre poëte, Vincent Monti, après avoir successivement célébré Louis XVI et Pie VII, la révolution française et Napoléon, n'hésitait pas à s'associer au triomphe de l'Autriche, dont le pouvoir fortement établi dans l'Italie septentrionale, s'étendait de là sur la Péninsule. Cette influence étrangère imprimait à la politique de presque tous les princes italiens un cachet particulier. D'autre part, les idées de nationalité avaient pris un certain essor depuis la formation d'un royaume d'Italie, par Napoléon. On se trouvait donc en présence de deux courants opposés : le courant autrichien et le courant national. Ce dernier a été toujours en grossissant, et l'unité italienne n'a été que la dernière évolution d'une idée qui a parcouru plusieurs étapes. En 1821 et en 1831, les mouvements révolutionnaires n'avaient pas encore un but bien distinct : ils avaient un caractère de protestation indignée. En 1848, l'idée de l'indépendance nationale s'était dégagée de tous les nuages ; elle était représentée par deux hommes, qui représentaient eux-mêmes deux grands principes : Pie IX et Charles-Albert. Mais déjà la Révolution affirmait hautement l'idée unitaire ; c'est cette idée qui, dans son application, devait jeter la discorde entre la papauté et l'Italie : elle avait eu pour défenseur dans le passé Machiavel, qui rejetait sur la papauté tous les maux de sa patrie. Elle eut de nos jours pour soutien une légion d'hommes étrangement assemblés, et dont les chefs eux-mêmes étaient étonnés de se voir ensemble. Ces chefs s'appelaient Victor-Emmanuel et Garibaldi, Mazzini et Cavour.

Au lendemain de 1815, le Piémont se trouva entraîné dans la réaction générale. Les idées révolutionnaires inspiraient même en Piémont une aversion plus profonde qu'ailleurs, et on n'a pas oublié dans ces provinces la surveillance étroite et rigoureuse exercée

contre tous ceux qui se montraient disposés à accepter quelques idées nouvelles. Seul dans sa famille, le jeune prince de Carignan montrait des tendances libérales et réunissait autour de lui tous ceux qui désiraient des réformes à l'intérieur, et à l'extérieur une politique ouvertement nationale. Le prince se trouva mêlé aux événements de 1821, et depuis ce jour, l'Autriche vit en lui un révolutionnaire dangereux dont elle ne cessa jamais de se méfier. Lorsque le prince de Carignan devint roi sous le nom de Charles-Albert, l'Autriche s'efforça cependant de l'attirer à elle. Le roi avait épousé une archiduchesse autrichienne ; on voulut resserrer encore les liens qui unissaient Charles-Albert à la maison d'Autriche, et l'héritier du trône, le duc de Savoie, fut aussi marié à une archiduchesse de la maison de Habsbourg. L'Autriche comprenait quel pouvait être le prestige exercé par les souverains du Piémont sur les provinces voisines, qui supportaient en frémissant le joug étranger. On se souvenait à Vienne de la parole de Frédéric II : « La maison de Savoie.... les politiques la regardent comme le cancer de la Lombardie [1]. » On espérait que la voix du sang suffirait pour éloigner la maison de Savoie de toute idée de guerre contre l'Autriche.

Cette espérance aura été sans doute confirmée par cette curieuse lettre [2] inédite jusqu'à ces derniers temps, que le roi Charles-Albert adressait au maréchal Radeztky, pour l'inviter au mariage du duc de Savoie.

Très-cher Maréchal. L'époque du mariage de mon fils approchant, des jours de joie pour ma famille devant avoir lieu, je ne puis à moins de me rappeler votre précieuse amitié et avoir désir de vous embrasser dans cette circonstance. Je viens donc vous prier si ça ne vous fait point de dérangement de me faire le plaisir de venir aussi à Turin dans ces jours de fête pour nous.

Je vous embrasse et suis à jamais votre ami,

CHARLES-ALBERT.

Turin, 19 mars 1842.

Etrange coïncidence ! Sept ans plus tard, presque à la même date, le maréchal Radetzky après avoir outragé dans une proclamation aux troupes le roi Charles-Albert, dispersait à Novare la dernière armée du Piémont, et le duc de Savoie, celui sur lequel l'Autriche semblait compter, recueillait avec courage au milieu de ces san-

[1] *Histoire de mon temps.*

[2] Elle a été publiée l'année dernière par M. Cantù, v. II, 712. *De la Cronistoria dell' Indipendenza Italiana* qui est un des ouvrages les plus remarquables du célèbre historien.

glantes défaites le sceptre de son père, qui, après avoir cherché la mort sur le champ de bataille, était parti volontairement pour un exil lointain dont il ne devait pas revenir.

La révolution qui avait dejà chassé le Pape de Rome, en l'accusant d'avoir trahi la cause nationale, ne manqua pas de lancer contre Charles-Albert la même calomnie. L'œuvre révolutionnaire n'avait été acceptée alors ni par Charles-Albert ni par Pie IX, et M. Rossi avait payé de sa vie à Rome l'audacieuse habileté avec laquelle il avait su séparer la cause révolutionnaire de la cause nationale.

Mazzini avait espéré pouvoir séduire le roi de Sardaigne d'abord, le Souverain-Pontife ensuite, en les engageant à réaliser l'unité à leur profit. Après avoir échoué auprès de Charles-Albert, le grand conspirateur écrivait à Pie IX cette lettre émue : « Il n'y a personne en Europe qui soit plus puissant que vous. Je vous appelle au nom de la puissance que Dieu vous a donnée à accomplir une grande œuvre. Unifiez l'Italie, votre terre natale. Vous n'avez pas besoin d'agir pour cela; vous n'avez qu'à bénir ceux qui agiront en votre nom. Si j'étais auprès de vous je m'efforcerais de vaincre vos hésitations par mes paroles suppliantes, par mes larmes. Mais je ne puis que vous envoyer cette lettre dans laquelle vous ne trouverez, pour ainsi dire, que le cadavre de ma pensée. Croyez, ô Saint-Père, à ma profonde vénération. » On reconnaît là cette volonté tenace du sectaire convaincu qui espérait pouvoir soumettre à sa direction les pontifes et les rois, de même qu'il tenait en main la multitude de ses adeptes entraînés par sa devise : Dieu et le peuple.

Mais Pie IX et Charles-Albert avaient repoussé le conspirateur, et celui-ci, après avoir médité l'assassinat de Charles-Albert, avait miné le trône de Pie IX. Chose singulière ! Le roi de Sardaigne semblait alors, à certains moments, plus conservateur que le Pape. Il écrivait, en 1847, à un de ses amis intimes : « J'ai fait assurer le Pape que sa cause sera toujours la mienne, que jamais je ne m'en séparerai. » Et Charles-Albert ajoutait dans la même lettre : « Quant aux journaux qui s'impriment dans les Etats du Pape, il y en a de détestables, dont la lecture est un poison pour le peuple. Mais j'ai fait dire que j'aurais laissé introduire dans mes Etats, tous ceux que le Pape aurait désirés [1] ».

On ne saurait comprendre les événements qui eurent lieu, plus tard, en Italie, sans avoir étudié cette étrange époque qui précéda l'avénement au trône du roi Victor-Emmanuel.

Ce qui dominait tout à cette époque, c'était l'idée d'indépendance

[1] Lettre du roi Charles-Albert à M. Promis.

nationale. Dans l'agitation générale de tout le peuple italien, on pouvait distinguer quatre éléments bien marqués : l'élément religieux, l'élément purement national, l'élément révolutionnaire, et en dernier lieu, l'élément littéraire qui résumait les trois autres. En effet les réformes entreprises par Pie IX annonçaient pour la papauté une nouvelle ère de puissance et de grandeur. Il y avait là de quoi séduire les esprits catholiques, et tandis que le P. Ventura et Gioberti célébraient avec enthousiasme les premiers actes du nouveau Pontife, Montalembert, en France, saluait la grande œuvre de transformation commencée par Pie IX, et M. Thiers adressait au Pape de chaleureux encouragements : « Courage, Saint-Père ! » disait-il, du haut de la tribune française.

Ceux-là mêmes qui n'avaient aucune sympathie religieuse pour la papauté, comprenaient quelle force le Pape pouvait apporter à la cause nationale. Les princes italiens avaient fini par reconnaître que les réclamations de leurs peuples étaient légitimes. A ce moment-là l'opinion publique ne demandait le renversement d'aucun trône. Tous les esprits sages, tous les cœurs généreux n'avaient d'autre aspiration que l'indépendance nationale. On voulait que la nation italienne affirmât son existence pour répondre à l'affirmation de Lamartine, qui ne voyait dans l'Italie que « la terre des morts, » et aux dédaigneuses protestations de Metternich, qui ne reconnaissait dans ce mot d'Italie qu'une « expression géographique, » et qui s'efforçait d'empêcher les puissances de s'intéresser au sort de la péninsule.

Mais le parti révolutionnaire était là, toujours prêt à profiter de la générosité des uns et de l'ambition des autres. Il comptait dans ses rangs tous ceux que la persécution avait aigris, et qui ne voyaient dans le mouvement national qu'un moyen d'assouvir leurs haines longtemps comprimées. Les révolutionnaires comprenaient que le Pape devrait nécessairement s'arrêter un jour dans la voie des concessions, et ils excitaient l'enthousiasme du peuple pour amener plus vite ce moment décisif, où Pie IX serait obligé de rompre avec ceux dont les exigences grandissaient chaque jour. C'est l'histoire éternelle de la révolution !

Tous ces différents mouvements politiques n'étaient que la conséquence d'un grand mouvement littéraire. L'esprit public était préparé de longue date aux événements qui éclatèrent à cette époque. Tous les peuples de la péninsule avaient compris la nécessité de s'unir dans une seule pensée, dans un seul sentiment ; de renoncer aux divisions intérieures qui avaient toujours été pour l'Italie une cause de profonde impuissance en face de l'étranger. On se répétait les vers de Manzoni : « Du haut des Alpes, l'étranger plonge ses

regards sur notre pays; il voit les vaillants qui tombent dans la poussière, et il les compte avec une cruelle joie [1]. »

Le livre de Gioberti : *Il Primato civile e morale degli Italiani*, avait soulevé un enthousiasme incroyable : Gioberti voulait prouver que l'Italie pouvait redevenir la première nation du monde et que la papauté serait le principal instrument de sa grandeur. Silvio Pellico, en racontant avec une douceur et une simplicité charmantes les cruelles souffrances qu'il avait endurées dans les prisons de l'Autriche, avait fait, sans le savoir, à la domination autrichienne en Italie, plus de mal que tous les révolutionnaires pris ensemble. Une légion d'écrivains s'était levée ; qu'ils s'appelassent César Balbo, Rosmini, Tommaseo, Gino Capponi, tous n'avaient qu'un but : la régénération de l'Italie par l'accord fécond des princes italiens avec le Pape.

Mais les sectes révolutionnaires qui n'avaient pas perdu l'habitude de conspirer, qui voyaient avec rage la possibilité d'une alliance durable entre le trône et l'autel. Les rêves creux des utopistes révolutionnaires furent la cause principale de toutes les ruines. La révolution fut assez puissante pour empêcher l'œuvre nationale en tournant cette œuvre contre le grand Pontife qui l'avait bénie à ses débuts. Les germes de discorde étaient jetés désormais, et la révolution devait en profiter. Elle voulait désormais obliger à agir avec elle ceux qui avaient essayé d'agir sans elle ou contre elle. C'est au milieu de difficultés semblables que le duc de Savoie monta sur le trône sous le nom de Victor-Emmanuel II.

II

Le jour même de son élévation au trône, le roi Victor-Emmanuel annonçait à ses sujets sa ferme intention de réparer les désastres causés par la guerre et de maintenir intactes les libertés constitutionnelles. La fidélité au Statut a été toujours la pensée dominante du prince. Mais la gauche de la Chambre entravait par son opposition continuelle les négociations pour la paix. En Piémont, comme partout, les partisans de la guerre à outrance étaient ceux qui n'avaient jamais été au feu. Le parti démocratique encourageait les députés de la gauche à ne pas voter le budget, et il exhortait le pays à ne point payer les impôts qui ne seraient pas votés par le

[1] Dalla cerchia dell' alpi frattanto
Lo straniero gli sguaroti rivolve;
Vede i forti che mordon la polve
E li conta con gioia crudel

parlement. Le roi Victor-Emmanuel dut faire appel au pays, contre une Chambre qui voulait être toute-puissante, et qui ne comprenait pas les nécessités de la situation. En renvoyant la Chambre, le roi adressa au pays une proclamation, dont il est fort utile de rappeler les termes :

Mes ministres, disait le roi, ont demandé à la Chambre d'approuver le traité de paix ; la Chambre ne voulait y consentir qu'à certaines conditions tout à fait inacceptables, et qui auraient détruit l'*indépendance réciproque des trois pouvoirs*, en violant de cette façon la Constitution du royaume.

J'ai promis de sauver la nation de la tyrannie des partis, quel que soit leur nom, quel que soit leur but, quel que soit le rang des hommes dont ils se composent.

J'accomplis ma promesse en me séparant d'une Chambre devenue impossible, et en convoquant immédiatement une Chambre nouvelle.

Mais si le pays et les électeurs me refusaient leur concours, ce n'est point sur moi que retomberont les responsabilités de l'avenir, et quant aux désordres qui pourraient être la conséquence d'un pareil événement, ils ne devraient s'en prendre qu'à eux-mêmes.

Ce langage résolu fit sur les électeurs une impression profonde ; et un mois après, une nouvelle Chambre était nommée ; parmi les députés de l'ancienne opposition, trente seulement furent réélus. Le pays avait donné raison au roi.

Alors commença l'œuvre patiente et continue qui devait aboutir à la reconstitution militaire et politique du Piémont. Trois hommes se trouvèrent réunis dans cette tâche : Victor-Emmanuel, Cavour, La Marmora. Il y a quelques jours à peine, deux de ces hommes étaient encore vivants. Soudain ils sont descendus dans la tombe, et leurs noms appartiennent désormais à l'histoire ! Mais ces noms, il est impossible de les séparer.

Victor-Emmanuel apportait à cette œuvre le prestige royal avec un esprit clair, ferme et prudent ; Cavour avait l'habileté et l'audace sur le terrain diplomatique ; La Marmora relevait et préparait l'armée. Ces trois hommes n'étaient pas toujours d'accord sur les moyens à employer. Mais Cavour était l'âme de cette entreprise, et le roi comprenait que ce ministre était nécessaire pour arriver au but.

Il ne s'agissait plus, d'ailleurs, de reprendre l'œuvre telle qu'elle avait été comprise et commencée en 1848. Le roi Victor-Emmanuel et le comte de Cavour eurent recours à des éléments de succès qui avaient manqué au roi Charles-Albert. Dans sa première tentative,

le Piémont avait agi indépendamment des autres puissances de l'Europe; le roi Charles-Albert n'avait pas accepté non plus l'appui de la révolution; et la révolution avait été assez puissante pour rendre vaine une entreprise dont elle voulait tirer tout le profit. Cavour s'appliqua à s'assurer cette force dont il ne croyait pas pouvoir se passer, et en même temps, il consacra toute son habileté à la formation des alliances qui devaient permettre au Piémont d'entrer dans le concert des grandes puissances européennes. La première partie de cette tâche offrait bien des dangers; le caractère immoral du fameux *connubio* n'était pas de nature à soulever bien des scrupules dans la conscience de cet homme d'Etat; mais le roi Victor-Emmanuel n'était pas aussi rassuré que son ministre sur les conséquences d'une alliance pareille, et Cavour avait à vaincre ces royales hésitations. En effet il est une condition que la révolution impose toujours à ceux qui sollicitent son appui : cette condition est la lutte plus ou moins ouverte contre l'Eglise catholique. C'est l'Eglise en effet, qui devait payer les frais de l'alliance entre la révolution et la maison de Savoie. Peut-être aussi faut-il reconnaître, pour être juste, que Cavour avait l'intention de modérer les révolutionnaires en les prenant sous sa direction.

Il n'en est pas moins vrai que bientôt toute relation fut rompue entre le gouvernement piémontais et le Saint-Siége. Le roi Victor-Emmanuel en éprouvait une grande tristesse : la façon dont il envisageait ses devoirs de souverain constitutionnel ne lui permettait pas de refuser sa signature aux lois votées par les Chambres, et chaque fois qu'il accordait la sanction royale à des lois hostiles aux droits les plus sacrés de l'Eglise, il savait qu'il plongeait dans la plus cruelle angoisse le cœur de deux pieuses princesses, qui ont laissé à leurs peuples le souvenir toujours vénéré de leurs vertus. Dans ces moments si douloureux, où le prince luttait contre la voix de sa conscience et contre les sentiments religieux qui étaient en lui la conséquence d'une éducation profondément chrétienne, Dieu rappela à lui presqu'en même temps la mère et la femme du roi. Le duc de Gênes, son frère et son compagnon de gloire sur les champs de bataille de la Lombardie, suivit de près les deux reines au tombeau. Le roi pleura amèrement leur mort; mais la politique révolutionnaire avait désormais à compter sur un obstacle de moins.

Pendant qu'il parvenait à se concilier les révolutionnaires au-dedans, Cavour avait réussi à se concilier au-dehors les grandes puissances. Le Piémont, ce petit État que l'Autriche croyait avoir écrasé, six ans seulement après le désastre de Novare, prenait part avec la France et l'Angleterre à la guerre de Crimée, et le général La Marmora ce réorganisateur infatigable de l'armée piémontaise,

commandait l'expédition. C'est à la suite de cette guerre que Cavour osa se présenter au Congrès de Paris, non plus seulement au nom du Piémont, mais au nom de l'Italie tout entière. Ce fut là un grand événement. Cavour dressa devant le congrès l'acte d'accusation des différents princes italiens ; ceux-ci ne pouvaient pas tous répondre ; on protesta contre cette façon immorale d'accuser les absents. Mais Cavour souriait de ces protestations ; il avait forcé les portes du concert européen. Il n'en demandait pas davantage pour le moment.

Ce serait une erreur de croire que l'idée unitaire fut déjà clairement présente à cette époque à l'esprit de Cavour. Cette idée était encore à ce moment une idée révolutionnaire ; Cavour n'avait pas refusé de l'adopter pour attirer à lui les sectaires dont il avait besoin. Mais il écrivait à M. Ratazzi précisément à l'époque du congrès de Paris ces paroles caractéristiques : « J'ai vu Daniel Manin, *qui m'a parlé de l'unité et d'autres sottises semblables.* » C'est que Cavour était avant tout homme pratique ; il profitait des événements au fur et à mesure que l'occasion se présentait ; il disait un jour à M. Peruzzi : « Si vous voulez être un homme politique, n'allez pas vous préoccuper de ce qui se passera dans huit jours. » Il n'avait aucun parti pris ; il était tout à son œuvre ; et il était prêt à changer son plan de bataille suivant les circonstances, avec l'infinie fécondité de son génie.

Ce grand séducteur subjugua Napoléon III. Il n'eut aucune peine à réveiller chez l'ancien conspirateur les souvenirs de sa jeunesse. La révolution vint en aide à Cavour, et les bombes Orsini triomphèrent de toutes les hésitations de l'empereur. La guerre d'Italie fut décidée.

C'est alors que le roi Victor-Emmanuel prononça ce discours resté célèbre, dans lequel il disait que « le cri de douleur » des populations italiennes était parvenu jusqu'à lui.

Le roi attendait avec une impatience fébrile le moment d'entrer en campagne. Enfin l'armée française traversa les Alpes, et Victor-Emmanuel se mit à la tête de ses troupes pour envahir la Lombardie. Cavour avait réussi à prouver au monde que le Piémont était menacé par l'Autriche, et que c'était une guerre défensive qu'on allait entreprendre. Moyen habile d'intervertir les rôles, qui a été souvent employé depuis. En France, les esprits étaient partagés. Les uns comprenaient déjà que l'Autriche une fois écrasée, rien n'arrêterait plus le Piémont sur la voie des conquêtes dans la péninsule ; les autres étaient favorables à l'affranchissement de l'Italie. Lacordaire était de ce nombre, et lorsque le gouvernement de l'empereur demanda aux évêques de prier pour le succès des armes françaises, plusieurs membres de l'épiscopat témoignèrent leur sympathie à la cause de l'in-

dépendance italienne. Il était difficile de prévoir alors les conséquences ultérieures de la guerre d'Italie.

L'armée française rapporta d'Italie beaucoup de gloire et deux provinces. Le roi Victor-Emmanuel avait fait des prodiges de valeur à Palestro et à San-Martino, et son nom jouissait désormais d'un grand prestige que Cavour allait mettre à profit. Garibaldi, ce grand enfant rageur, n'était plus qu'un instrument entre les mains de Cavour et du roi. Il proclamait bien haut qu'il voulait combattre avec ses volontaires pour offrir à Victor-Emmanuel la couronne d'Italie. Elu député au Parlement il protesta par des paroles indignées contre la cession de Nice et de la Savoie ; il alla même jusqu'à apostropher en pleine Chambre le comte de Cavour dans les termes les plus grossiers. Mais le roi appela devant lui l'impétueux chef de bandes et il le réconcilia avec Cavour. Cavour était incapable de garder rancune pour une affaire personnelle.

Il avait profondément regretté la paix de Villafranca. Mais immédiatement il s'était mis à l'œuvre pour en réparer les conséquences. La révolution était en ce moment à ses ordres ; ce n'était plus seulement Garibaldi qui obéissait à son inspiration ; Mazzini lui-même collaborait activement à sa politique.

Garibaldi voulait envahir les provinces appartenant au Saint-Siége. Cavour, qui savait que la France empêcherait l'invasion révolutionnaire de ce côté, indiqua aux volontaires Naples et la Sicile. C'est ici que commence cette politique de duplicité que Massimo d'Azeglio désapprouvait avec sa conscience d'honnête homme, tout en avouant que « Cavour seul pouvait sauver la barque. »

Pendant que les troupes piémontaises se préparaient à envahir l'Italie centrale, sous prétexte de prendre les devants sur la révolution et d'empêcher tous les troubles, Cavour n'hésitait pas à désavouer en public l'entreprise de Garibaldi dans l'Italie méridionale, tout en l'encourageant secrètement par l'envoi d'armes et de munitions, et par le moyen d'agents secrets qui révolutionnaient les populations.

Victor-Emmanuel laissait faire son ministre tout en l'aidant de ses conseils. Cavour appréciait beaucoup l'esprit politique du roi. « Il nous laisse aller » disait-il un jour en parlant de Victor-Emmanuel « et quand nous pataugeons bien, d'un seul mot il indique le *joint* et c'est toujours çà. »

On n'a pas besoin de rappeler ici les protestations indignées que souleva, dans tout le monde catholique, l'invasion des Etats de l'Eglise par l'armée piémontaise. Ce fut un véritable cri de la conscience humaine qui s'éleva contre ces agressions qu'aucune provocation ne justifiait, et qui étaient complétement étrangères à la cause de l'indépendance nationale.

Cavour qui ne croyait pas alors à la possibilité pour Rome de devenir capitale de l'Italie, n'hésitait pas cependant à accepter cet article du programme mazzinien, de même qu'il aurait voulu s'approprier la formule de Montalembert : « L'Eglise libre dans l'Etat libre, » pour apaiser les consciences catholiques. Montalembert protesta avec indignation contre ce procédé de l'homme d'Etat, dont la politique ne pouvait aboutir qu'à la servitude de l'Eglise et à l'oppression des consciences, parce que c'était une politique intimement liée à celle de la révolution.

Le roi Victor-Emmanuel eut bientôt la douleur de perdre son ministre. Cavour mourut après avoir reçu les sacrements de l'Eglise. Plusieurs fois dans sa vie il avait déclaré vouloir mourir dans la religion où il était né.

Dans notre époque de scepticisme, la politique du comte de Cavour a rencontré des écrivains qui en ont fait le panégyrique avec un enthousiasme sans bornes. Quant à nous, nous répéterons pour Cavour les paroles qu'un grand italien, le comte Sclopis, prononçait au sujet de Machiavel : « Admirons le génie, mais chérissons la vertu. »

III

Après la mort de Cavour, le roi Victor-Emmanuel fut le continuateur de sa politique. Il resta avant tout un roi constitutionnel.

La pacification des provinces méridionales, où le brigandage sévissait, n'était pas une entreprise facile. On n'avait trouvé rien de mieux que la terreur militaire pour dompter les rebelles, et Massimo d'Azeglio trouvait que le système des fusillades n'était pas précisément libéral, tandis que Manzoni déclarait que le roi d'Italie « semblait parfois vouloir mettre l'anneau nuptial non pas au doigt de la main, mais au pied de l'Italie. »

Nous ne pouvons suivre pas à pas, dans cette revue rapide, les événements qui eurent lieu après la mort de Cavour. Garibaldi et avec lui tous les révolutionnaires ne rêvaient qu'une chose : la destruction totale du pouvoir temporel : *Roma, o morte*, criaient les exaltés, et Garibaldi voulut tenter sur Rome une entreprise semblable à celle qui avait réuni la Sicile au royaume d'Italie. Mais ce « héros d'Homère, » ce « grand nigaud, » comme l'appelait Proudhon, commençait à gêner le roi et ses ministres. Son entreprise fut arrêtée à Aspromonte. Un régiment de troupes royales dispersa les volontaires garibaldiens, et le chef des chemises rouges fut lui-même blessé dans la mêlée. On laissa faire de la poésie autour de sa blessure, et le gouvernement français exigea bientôt

du roi Victor-Emmanuel, que la capitale du royaume fût installée à Florence, pour faire croire que le projet de Rome capitale était abandonné.

Ce fut là un moment douloureux dans la vie de ce prince. Il se vit forcé de quitter la ville où il était né, le peuple au milieu duquel il avait toujours vécu et qui lui avait toujours témoigné un inaltérable dévouement. Ce départ fut rendu encore plus triste par les troubles qui éclatèrent à Turin, et qui amenèrent une répression sanglante.

Il faut le dire : à cette époque, le parti toscan, qui avait pour chefs MM. Ricasoli et Peruzzi, avait renoncé à Rome, et les dépenses énormes qui furent faites à Florence pour l'installation de la nouvelle capitale étaient une preuve éclatante que cette installation n'était point considérée comme provisoire. Il était impossible de prévoir alors quels terribles événements devaient enlever à la France toute possibilité de faire respecter cette convention de septembre que le comte Pasolini saluait comme une bonne fortune pour l'Italie, disant : « Enfin, nous voilà débarrassés de Rome capitale. »

Mais déjà l'Italie entrait dans une voie nouvelle que Cavour avait pu entrevoir. L'alliance de l'Italie avec la Prusse, contre l'Autriche, était habilement préparée à Berlin par le général Govone en vue de l'annexion de la Vénétie. Le résultat de cette alliance fut l'exclusion de l'influence autrichienne, de l'Italie et de l'Allemagne. Garibaldi oubliant toute rancune se battait pour le compte du roi Victor-Emmanuel dans le Tyrol. Le général La Marmora, auteur principal de cette alliance, plus tard adversaire résolu de la politique de M. de Bismarck et de l'influence allemande en Italie, devait un jour éprouver les effets de l'ingratitude prussienne.

Une fois Venise arrachée au joug autrichien, cette fatale question romaine ne tarda pas à causer de nouvelles inquiétudes au monde catholique, et aux hommes vraiment politiques d'Italie de nouveaux embarras. Garibaldi espérait toujours qu'on lui laisserait faire à Rome ce qu'il avait fait impunément dans l'Italie méridionale. M. Ratazzi lui témoignait en effet une bienveillance qui était de la complicité. L'empereur Napoléon, sous la pression de l'opinion publique, insistait auprès du roi Victor-Emmanuel pour qu'on arrêtât les volontaires garibaldiens et leur chef : et il déclarait qu'en cas contraire, les troupes françaises, qui avaient quitté Rome à la suite de la Convention de septembre reprendraient leur place dans la ville éternelle pour défendre le Saint-Père. Il est utile de reproduire ici une des dépêches du roi Victor-Emmanuel à l'empereur Napoléon. Cette dépêche est comme un résumé de la politique pour la formation de l'unité italienne.

« Nous ferons tout notre possible, » télégraphiait à la date du 13 octobre 1867, le roi Victor-Emmanuel à Napoléon III, « pour paralyser l'action des volontaires ; mais si les choses arrivaient au point prévu par Votre Majesté, l'unique moyen de tout arranger serait de faire entrer nos troupes à Rome. Quant à la question politique, nous pourrions nous entendre plus tard. »

L'intervention française arrêta l'entreprise révolutionnaire dont le ministère Ratazzi aurait voulu profiter, comme Cavour avait profité de l'invasion garibaldienne dans le royaume de Naples.

En 1870, lorsque la guerre éclata entre la France et l'Allemagne, le ministre des affaires étrangères d'Italie, M. Visconti-Venosta, déclara au Sénat qu'on ne profiterait d'aucune circonstance pour violer la Convention de septembre, et que la frontière pontificale serait scrupuleusement respectée. Quelques sénateurs ayant encore exprimé leurs inquiétudes, le ministre se chargea de faire parvenir à chacun d'eux de nouvelles assurances pour les tranquilliser. Quelques semaines après, à la faveur des désastres de la France, que Victor-Emmanuel aurait voulu secourir, le ministère italien, toujours sous le prétexte de réprimer la révolution, enfonçait à coups de canon les portes de la ville éternelle.

Nous ne saurions insister sur ces faits dans un pareil moment. Le souvenir en est trop douloureux pour les cœurs catholiques. D'ailleurs, parmi les plus illustres patriotes italiens, il s'en trouva plusieurs qui condamnèrent sévèrement cette grande faute politique qui était en même temps, un crime contre la conscience du monde chrétien [1].

Je vis à cette époque à Florence le vénérable Gino Capponi. Il était indigné et de sa bouche s'échappaient de sévères paroles, dont la vivacité extrême faisait un grand contraste avec la sérénité habituelle de l'illustre vieillard. Il était toujours fidèle à cette pensée qu'il avait autrefois exprimée par ces mots : « L'Italie a plus besoin du Pape que le Pape de l'Italie, et si on peut dire que l'Italie est dans le Pape comme le Pape dans l'Italie, il est encore plus vrai de dire que Rome est dans le Pape comme le Pape est dans Rome. »

Quelques jours après, je rencontrai le comte Pasolini, celui qui était si heureux quelques années auparavant de voir son pays délivré du cauchemar de Rome capitale. Il était révolté de la manière dont les ministres avaient manqué à toutes leurs promesses. Il avait

[1] Tommaseo dans son livre *Rome et le monde*, tout en se montrant injuste envers la papauté, faisait autrefois cet important aveu : « Il faut que les impatients se persuadent que la question romaine, moins que tout autre, peut être résolue par la force, et qu'y mêler le doute et les haines religieuses, c'est se déshonorer et se ruiner.

entendu M. Visconti-Venosta prendre l'engagement formel qu'aucune aggression n'aurait lieu contre le territoire pontifical : « Je n'aurais plus le courage de parler à ce ministre, disait-il, je craindrais de le faire rougir. »

Pour être justes, et pour attribuer à chacun sa part de responsabilité, il faut reconnaître que le roi était toujours personnellement contraire à ces aggressions contre l'Eglise. Je ne crois manquer ici à aucune convenance, en enregistrant deux faits très-peu connus qui prouvent que sa conscience se révoltait souvent contre la politique que ses ministres l'obligeaient à suivre et contre laquelle il espérait trouver dans sa qualité de souverain constitutionnel une garantie d'irresponsabilité.

Lorsque le Souverain-Pontife lança les foudres de l'excommunication contre les aggresseurs des Etats de l'Eglise, le roi Victor-Emmanuel eut recours à un théologien célèbre, pour s'informer auprès de lui des conséquences canoniques de l'excommunication, et pour savoir dans quelle mesure il pouvait en être atteint. Le théologien appelé dans cette circonstance par le roi, m'a raconté lui-même cette entrevue. « J'ai été, me disait-il, profondément ému en voyant les inquiétudes de cette conscience, qui était au fond restée profondément chrétienne; j'ai vu là l'homme honnête et loyal qui repoussait énergiquement les erreurs commises par le roi. »

Plus tard, lorsque l'œuvre fut achevée, le roi Victor-Emmanuel éprouvait une répugnance invincible à fixer sa demeure dans la ville éternelle. Il hésita longtemps avant de sanctionner par sa présence ce dernier attentat contre la souveraineté du Pape. Rome, la ville sainte, faisait peur à ce soldat qu'aucun danger n'avait jamais fait trembler. Il appela alors à lui un ancien conseiller du roi Charles-Albert, un des plus fidèles serviteurs de la maison de Savoie; il lui déclara qu'il voulait abdiquer; il le chargea même de rédiger l'acte d'abdication. Le lendemain l'acte d'abdication fut apporté au palais Pitti, à Florence; mais celui qui avait été chargé de le rédiger ne put parvenir jusqu'au roi; il revint à la charge; peine inutile. De nouvelles influences avaient triomphé des hésitations du prince. Peut-être aussi son esprit si profondément politique lui avait-il fait comprendre qu'en quittant le trône dans un moment aussi difficile, il aurait compromis l'œuvre entière à laquelle il avait consacré sa vie.

Et maintenant ce roi est mort; mort en face de ce vieux Pape qui voit descendre successivement dans la tombe tous ses adversaires, et qui, par un trait de bonté toute paternelle, a voulu que le roi pénitent fut consolé sur son lit de mort par la bénédiction der-

nière et par le pardon suprême du Vicaire de Jésus-Christ.

Quelques heures plus tard, par une singulière ironie du sort, M. Crispi, celui dont Mazzini avait dit qu'il serait le dernier ministre de la monarchie italienne, celui qui a voué à l'Eglise catholique une haine implacable, était chargé d'annoncer au peuple italien que le roi d'Italie était mort, muni des sacrements de l'Eglise, au palais du Quirinal, le 9 janvier 1878.

IV

Ceux qui connaissent mal l'Italie, en apprenant la mort du roi Victor-Emmanuel, se sont écriés aussitôt : « C'en est fait de l'unité italienne » ou bien : « C'est le moment d'une explosion républicaine au-delà des Alpes. » Nous croyons que ce sont là des jugements non-seulement précipités mais erronés. Rien n'annonce pour le moment, que le trône du roi Humbert soit moins ferme que celui de son père.

Il existe toutefois en Italie une question vitale, une question dont la solution pourra être retardée mais non évitée, car c'est de cette solution que dépend à la fois l'avenir de l'Eglise et de la nation italienne. Aujourd'hui les hommes légers écartent cette question : nous croyons qu'elle les effraye et qu'ils préfèrent ne pas la voir. Mais Cavour lui-même sentait son génie faiblir en face de ce problème redoutable, et s'il est une pensée qui ait troublé les derniers instants du roi Victor-Emmanuel, c'est bien à coup sûr la pensée de l'incertitude qui règnera sur les destinées de l'Italie, tant que ce problème n'aura pas été résolu. M. de Montalembert avait trouvé le mot juste pour bien définir cette difficulté. Dans sa deuxième lettre au comte de Cavour, en parlant du projet de Rome, capitale de l'Italie, M. de Montalembert s'écriait : « Si vous opprimez le Pape « sans qu'on le défende, c'est lui qui ne sera plus libre ; mais si on le « défend, c'est alors vous qui ne le serez pas. Sortez de ce dilemme « je vous en défie. » Peut-être Cavour espérait-il en sortir par une solution qu'il semblait caresser en rêve, et qui tout en réalisant plus ou moins promptement l'unité, devait exclure à la fois l'oppression du Pape et des consciences catholiques ainsi que l'intervention étrangère en Italie. Ce qui est certain, c'est que malgré ses entraînements révolutionnaires, le comte de Cavour était trop intelligent pour ne pas tenir compte des droits des consciences catholiques. Il reconnaissait donc que Rome ne pouvait être unie à l'Italie, que le jour où les catholiques du monde entier n'auraient plus de raison pour exprimer leurs inquiétudes et pour faire entendre leurs récla-

mations : *Quand l'Europe sera convaincue*, disait-il, *que nous ne faisons rien contre la religion catholique*, elle trouvera naturel et convenable que le drapeau italien flotte sur les murs de Rome [1]. » C'était aussi à un autre point de vue que le comte de Cavour comprenait la nécessité d'un accord entre la papauté et l'Italie. « Il est d'un autre côté essentiel, disait-il ailleurs, *à la fusion complète des populations*, que la paix soit rétablie entre l'Eglise et l'Etat [2]. » C'était bien là non-seulement la pensée de Cavour, mais aussi de Victor-Emmanuel. On peut dire que les ministres qui ont succédé au comte de Cavour ne se sont guère appliqués à la réaliser. Surtout depuis l'occupation de Rome, cette pensée a été abandonnée, et Cavour lui-même, s'il était encore en vie, ne trouverait pas que la présence de M. Crispi dans le ministère italien soit de nature à rassurer les consciences chrétiennes sur le sort de l'Eglise et de son chef. Une nouvelle école a succédé à l'école de Cavour, qui était déjà bien faite pour soulever les défiances des catholiques du monde entier. La nouvelle école est d'origine allemande ; elle ne parle plus de liberté de l'Eglise ; elle affirme ouvertement la suprématie de l'Etat, et la nécessité pour l'Etat d'être toujours armé contre l'Eglise. Il y a quelques jours à peine, un écrivain célèbre, naguère ministre, soutenait, dans la principale revue de la Péninsule, à propos d'un livre qui a eu un grand retentissement, cette thèse étrange, que la situation actuelle en Italie est une situation normale, que la discorde entre la papauté et l'Italie est tout ce qu'il y a de plus naturel, et il prétendait, suivant je ne sais quelle fantasmagorie hégélienne, que l'Italie et la papauté pouvaient se perfectionner mutuellement par une perpétuelle contradiction. Lorsque de pareilles théories pénètrent chez une nation dans les sphères politiques et gouvernementales, on peut dire sans témérité que l'avenir de cette nation est fort incertain.

Mais Dieu tient en main les destinées des peuples aussi bien que celles des individus. Dans toutes ces grandes transformations auxquelles nous assistons il faut distinguer ce qui est l'œuvre de l'homme de ce qui est l'œuvre de Dieu. Ceux qui voudraient s'opposer à ces transformations incessantes qui sont la vie de l'humanité entreprendraient une tâche impossible. Tout ce qu'on peut dire, tout ce qu'on doit faire, c'est de coopérer à l'œuvre de Dieu pour corriger l'œuvre des hommes. En Italie, les hommes ont fait tous leurs efforts pour obscurcir le dessein de Dieu, et au lieu de faire le bien que Dieu voulait, ils ont fait le mal que Dieu a permis. Le retour au dessein

[1] *Œuvre parlementaire du comte de Cavour*, par Artom et Blanc, p. 24.
[2] *Ibid.*, p. 633.

de Dieu ne sera point l'œuvre d'un jour. Les troubles causés par les grandes transformations durent d'ordinaire au moins autant que les hommes qui en ont été les auteurs ou les victimes; puis une nouvelle génération vient; ne se sentant pas responsable des maux produits par la génération précédente, elle s'efforce d'y apporter remède et de rétablir l'équilibre entre tous les droits. Il nous est doux de conclure en face d'un cercueil par cette pensée d'espérance et de paix.

Le roi Victor-Emmanuel, a été un roi de transition dans une époque de transition; il devait plaire aux hommes de notre siècle, dont la vie est pleine de contrastes. Marié à une princesse autrichienne, il a dû combattre l'Autriche durant la plus grande partie de sa vie; roi catholique et animé de sentiments religieux, il s'est engagé dans des luttes incessantes avec l'Eglise et avec la papauté; loyal et courageux, il a été entraîné dans une politique empreinte de duplicité; sincèrement ami de la France il aurait voulu marcher à son secours au milieu de ses désastres, et il vit son armée marcher contre Rome. Aimant le Piémont, où il était né, il a dû émigrer avec son trône vers une ville où la majesté royale devait pâlir devant les grandeurs de la papauté. Et enfin, voici que ces douloureux contrastes continuent jusque sur sa tombe : deux villes se disputent ses cendres, et c'est la vieille capitale du Piémont qui doit renoncer à posséder la dépouille mortelle du prince qui l'aimait tant et qu'elle a tant aimé.

Victor-Emmanuel a été le fondateur de l'unité italienne. Pour le moment son œuvre ne semble pas compromise. Mais tant que la question papale ne sera pas résolue, tant que le chef de l'Eglise ne jouira pas d'une indépendance incontestable et incontestée, tant que les inquiétudes des consciences catholiques n'auront pas été calmées, on peut dire, suivant l'expression d'un héritier bien connu des idées de Mazzini, que « l'Italie est encore un problème [1]. »

Comte Conestabile.

[1] Lettre de M. Albert Mario à M. Cairoli, un des chefs de la gauche parlementaire. Voir le journal la *Ragione*, de Milan, 9 janvier 1878.

LES RUSSES A KHIVA[1]

L'antiquité n'a point pénétré dans les profondeurs de l'Asie centrale. Le moyen âge a été épouvanté par cette patrie des Gengiskan et des Timour. Au seizième et dix-septième siècles, même après les observations de plusieurs intelligents voyageurs : Jenkinson, Burrough, Oléarius, les géographes retraçaient encore les bords de la mer Caspienne selon la carte de Ptolémée.

Maintenant ces anciennes erreurs géographiques ont été corrigées, les points obscurs éclaircis, les *terra incognita* découvertes, les principales questions d'ethnographie, de physique et de philologie, sinon complétement résolues, au moins fort élucidées.

C'est là réellement le progrès, non point le mensonger et fatal progrès des utopies révolutionnaires, mais l'incontestable, le pacifique, le salutaire progrès des lettres et des sciences.

Au sein des vastes régions de l'Asie centrale, savamment étudiées par les orientalistes de diverses écoles, patiemment explorées par de sagaces et courageux voyageurs, surtout par les Anglais et les Russes, il est une ville étrange que les Européens désiraient connaître, et dont nul d'entre eux, pendant de longues années, n'a pu franchir les murs.

[1] *Une visite à Khiva*, par M. Burnaby. (1 vol. in-18. Librairie E. Plon. Paris, 1877.) — *Les Russes dans l'Asie centrale*, par M. P. Du Quesnoy, *Correspondant*, janvier, 1877. — *Russia's advance eastward*, par M. Hugo Stumm. Londres, 1874. — *L'expédition de Khiva*, par M. Weil. Paris, 1874. — J. Abbott. *A narrative of a journey from Herat to Khiva*, 2 vol., Londres, 1843. — H. Rawlinson. *England and Russia in the east*, 1875. Vambery. — *Voyages d'un faux derviche*. Paris, Hachette, 1865. — Mouravieff. *Voyage en Turcomanie et à Khiva*, 1823. — *The Russians in central Asia*, by F. van Hallwald, 1 vol., 1873.

C'est Khiva, la capitale de l'antique Chorasmia, qu'on appelle aujourd'hui le khanat de Khivie.

Cette petite principauté solitaire a, du nord au sud, soixante-dix lieues d'étendue, et quarante de l'est à l'ouest.

L'Amou-Daria lui donne la vie, comme le Nil à l'Egypte. Il descend de la chaîne du Belour-Tagh, d'une de ces montagnes sur lesquelles pèsent, dit Klaproth, des couches de glaces de cinq cents pieds de profondeur. Il parcourt, en s'élargissant peu à peu, un espace de quatre cent cinquante lieues et va se jeter dans la mer d'Aral, avec le Sir-Daria, l'ancien Iaxarte franchi par Alexandre.

L'eau de l'Amou-Daria se répand par une multitude de canaux à travers la Khivie, et fertilise tout le sol, qu'elle arrose. De là, le phénomène qui surprend et charme les regards du voyageur, les jardins fleuris, les champs dorés ou verdoyants, au sein d'une zone aride, l'oasis dans le désert, l'île féconde dans un océan de sable.

Grâces à ces ingénieux travaux d'irrigation, et à son soleil d'Orient, la Khivie fait de bonnes récoltes de froment, d'orge, de riz, de dioghan, une espèce de sorgho qui sert à la nourriture des chevaux. Elle récolte aussi des plantes textiles et des plantes oléagineuses, des raisins excellents, des melons d'une grosseur et d'une saveur sans pareille.

Les pâturages de la Khivie sont peu étendus et peu nutritifs. Les belles vaches de Franche-Comté, qui font si joyeusement résonner le carillon de leurs cloches, dans les prés-bois, dans les hautes herbes des collines et des montagnes, seraient bien douloureusement surprises si elles étaient transportées dans ces régions d'Asie, où elles ne trouveraient à grapiller que des touffes de gazon et des feuilles d'arbustes. Mais les animaux ont leur destinée. Ceux de l'oasis orientale doivent s'habituer à un rude régime, et malgré l'exiguité des herbages, il y a là des troupeaux de bœufs et de moutons, des chevaux d'une étonnante agilité, des chameaux, des ânes sauvages, et une espèce d'antilope, vive et gracieuse, qu'on appelle la daïga.

Sur ce sol sablonneux, fécondé par les eaux de l'Amou-Daria, la pierre à bâtir est rare, et rare aussi le bois de charpente. De là, des constructions d'une nature toute primitive, des maisons en terre glaise sans vitres et sans cheminée comme les cabanes des fellahs de l'Egypte. Nulle fabrication d'adobes, comme dans l'Amérique du Sud, ou de briques comme dans les plaines humides de la Hollande, pour élever de plus solides habitations, nulle industrie pour les embellir; nulle œuvre de luxe indigène comme on en voit dans la froide et aride Islande, nulle autre fabrication que celle de quelques

tissus grossiers, principalement de feutre, qui sert à recouvrir le treillage de la khibitka.

Tel est l'état matériel du khanat de Khivie. On y compte environ quatre cent mille habitants divisés en quatre peuplades de race différente, les Sartis, les Kara-Kalpacks, les Usbecks, les Turcomans : toutes quatre mahométanes et représentant, comme les castes de l'Inde, quatre professions différentes : le commerce par les Sartis, l'agriculture par les Kara-Kalpacks, l'administration par les Usbecks, la guerre par les Turcomans. Le tout est gouverné par un absolu despote, portant ainsi que le terrible Gengis, le titre de khan.

Comment donc cette petite principauté est-elle devenue assez importante pour occuper sérieusement plusieurs fois la diplomatie anglaise, assez audacieuse pour exciter et braver les colères de la Russie.

C'est sa position géographique qui fait désirer son alliance ; c'est sa zone de sable qui lui donne sa témérité.

Au milieu des steppes, au nord de la mer Caspienne, c'est la seule terre qui, dans un immense espace, offre un point de relâche et de ravitaillement aux voyageurs. Là se rejoignent les routes commerciales de la Tartarie ; là passent les caravanes d'Astrakan, d'Orenbourg, de Bokhara. Un grand nombre de Sartis prennent part à ces expéditions ; la ville d'Ourguenje est un entrepôt considérable de marchandises, et tout le khanat gagne beaucoup d'argent à ce commerce de transit. Il en aurait gagné bien davantage s'il avait été mieux gouverné, s'il avait aidé au développement de ces relations mercantiles entre l'Occident et l'Orient, entre la Russie et la Perse et les régions de l'Inde, s'il avait protégé les caravanes au lieu de les épouvanter par ses exactions et ses cruautés, comme il l'a fait jusqu'au jour où le tzar a étendu sa griffe de lion sur son repaire de chacals.

Dans le long conflit de l'empire moscovite avec le khanat de Khivie, les Cosaques ont été cependant, il faut le dire, les premiers aggresseurs.

Au commencement du dix-septième siècle, des Cosaques de l'Oural, qui vivaient surtout de pillage, rencontrent dans une de leurs vagabondes excursions une troupe de marchands khiviens et les dévalisent. Puis ils veulent voir le pays d'où provient ce butin inespéré. Ils y arrivent en été, lorsque les troupes khiviennes, avides aussi de rapines, étaient en campagne. Ils saccagent Ourguenje, plusieurs autres villes, et ils s'en retournaient gaillardement vers leur pays avec les denrées qu'ils avaient enlevées, et les femmes qu'ils emmenaient captives, quand tout à coup ils sont rejoints par la

cavalerie khivienne, qui les attaque avec fureur. La plupart d'entre eux furent tués sur le champ de bataille; d'autre fuyant au hasard et ne pouvant regagner le chemin des puits, périrent dans les tortures de la soif.

L'année suivante, des mêmes montagnes de l'Oural, des Cosaques descendent encore dans les plaines de Khiva, se livrent aux joies du pillage de même que leurs devanciers, puis sont de même arrêtés, égorgés ou enchaînés.

Plus malheureuse encore fut la fin d'une autre tentative d'invasion. Cette fois les audacieux aventuriers, surpris par l'hiver, égarés dans les neiges, sans vivres, sans abri, sans secours, moururent de froid et de faim. Plusieurs en vinrent à dévorer les corps de leurs compagnons.

Pierre le Grand, avec sa merveilleuse compréhension, voyait à travers le Turkestan et la Khivie la route qui devait joindre la Russie à l'Inde. Pour frayer cette route, pour vaincre la résistance des peuplades sauvages, il organisa un corps de troupes qui, au moyen de plusieurs détachements établis sur la côte orientale de la mer Caspienne, devait rester en communication avec Astrakan.

Au mois de juin 1717, le prince Bekevitch, commandant de l'expédition, s'avance vers Khiva avec trois mille cinq cents hommes, six canons, deux cents chameaux, trois cents chevaux. L'armée khivienne l'attendait à une trentaine de lieues de sa capitale. Le combat s'engage. Les Khiviens après une vigoureuse résistance sont mis en déroute.

Alors le maître de la principauté, l'Inakh, comme on l'appelait en ce temps là, s'humilie, s'incline, demande grâce selon la maxime proverbiale des Turcs : « Baise la main que tu ne peux couper. » Par ses rusés émissaires, par ses belles promesses, il séduit, fascine, aveugle Bekevitch. D'abord il le décide à disséminer dans le pays ses soldats, afin qu'on puisse, disait-il, pourvoir plus aisément à leur entretien. Ensuite il l'attire à Khiva. Bientôt les soldats dispersés de côté et d'autre sont massacrés, ou condamnés à l'esclavage et leur général, qui se réjouissait d'accomplir sa mission en signant un noble traité de paix, fut livré aux plus affreux supplices, écorché vif et empaillé.

Cette horrible trahison, cette effroyable barbarie ne furent point châtiées.

De longues années s'écoulent pendant lesquelles la Russie semble avoir abandonné la lumineuse idée de son grand empereur.

Pendant ce temps, l'état de Khiva se fortifie par une révolution.

Il était divisé entre plusieurs tribus qui se disputaient le privilége de nommer le régent du pays, l'Inakh. Affaiblies par leurs rivalités,

par leurs collisions souvent sanglantes, elles étaient soumises au souverain de la Bokharie, elles invoquaient parfois l'appui de leurs voisins les Turcomans, et de leurs autres voisins, les Kirghiz.

Un homme vient, qui tout à coup entreprend de fonder un autre gouvernement, un homme de la race tartare, audacieux, résolu et féroce, Mohammed Rahim de sanglante mémoire. Nulle considération humaine, nul lien de famille ou d'affection ne pouvaient l'arrêter dans l'ardeur de son ambition.

Généreux envers ses partisans, il était sans pitié pour quiconque lui inspirait le moindre sentiment de défiance. Il fit égorger ses frères et leurs femmes et leurs enfants. Il réussit enfin à maîtriser son pays par la terreur. Il se proclama khan de Khiva, souverain absolu.

Avec son pouvoir autocratique, il eut l'honneur, on doit le dire, d'affranchir les Khiviens de leur état de subordination envers la Bokharie, et de subjuguer plusieurs légions nomades des Kirghiz et des Turcomans.

De son règne date la compression des désordres et des guerres intestines dans son oasis, mais de son règne aussi l'accroissement d'un régime de rapacités et de cruautés.

Aux impôts qu'il avait augmentés, et dont il gardait pour lui-même la plus grande part, Mohammed Rahim ajoutait le produit des confiscations arbitraires et les bénéfices du crime quotidien, qu'on appelait tranquillement le commerce des esclaves.

Les Schelcher et les Beecher-Stowe ne l'ont-ils pas connu, ou ne veulent-ils pas s'en occuper. Ils ont si bien propagé le roman de l'*Oncle Tom*; ils ont versé tant de pieuses larmes sur le sort des nègres dans les colonies; ils ont trouvé tant de philanthropiques raisons pour abolir par tous les moyens possibles la traite des noirs! Leur fontaine de commisération est-elle épuisée, et sont-ils insensibles à la traite des blancs, qui se fait non point à la dérobée, avec crainte, mais en pleine lumière, avec le concours de plusieurs populations, avec l'appui ostensible de leur souverain? Cet affreux trafic subsiste encore dans des contrées régies ou protégées par la pieuse Angleterre.

Dans la Turcomanie, au sud de l'Oxus, entre la mer d'Aral, la mer Caspienne et les ruines de l'ancienne ville de Balkh, voici, disait naguère un écrivain sérieux, ce qui se passe journellement.

Les Turcomans n'ont point, comme leurs frères les Turcs, conquis de beaux royaumes. Ils se consolent de leur pauvreté par leurs brigandages.

Quand un Turcoman est fatigué de conduire ses troupeaux dans les steppes arides, il organise une chasse à l'homme, et d'abord, il

y prépare son cheval. Il l'habitue par une longue abstinence à supporter la faim et la soif. Il ne lui donne pour l'endurcir que du fourrage sec. Enfin il le fait transpirer abondamment pour le faire maigrir. Quand il l'a ainsi façonné, il prend son vieux fusil à mèche, sa longue lance, et se met en route, non point pour tuer, mais pour capturer hommes, femmes et enfants, tout ce qu'il pourra. Rarement il s'en revient sans avoir rien pris. Parfois, avec quelques compagnons, il fait des razzias superbes. M. Burnes a vu arriver à Sharreck une troupe de Turcomans qui traînaient à leur suite cent quinze prisonniers [1].

« Un autre jour, dit le même voyageur, nous rencontrâmes sept Persans qui avaient été pris dans les champs où ils travaillaient, à quelque distance de leur village. Ils étaient enchaînés deux à deux et marchaient péniblement fatigués par la chaleur, torturés par la soif, ils tournaient vers nous des regards suppliants. Je m'arrêtai près d'eux et leur donnai tout ce que je pouvais leur donner, un melon. Ils le reçurent avec une vive gratitude [2]. »

Le cinquième des razzias appartient de droit au khan, le reste est divisé entre ceux qui ont pris part à l'expédition. Les prisonniers sont mis en vente dans une grande salle, où chacun peut aller les voir, les palper et les interroger. Leur prix naturellement varie selon leur âge et leur force. Le Russe, jeune et vigoureux, vaut un millier de francs; le Persan beaucoup moins; le Kurde encore moins. Celui-là se vend cher qui a des parents riches, et l'on a pour lui des ménagements particuliers, car on espère en tirer une forte rançon [3].

Les autres, les ilotes que personne ne réclame, sont réduits au plus complet esclavage, assujettis aux plus rudes travaux, traités constamment comme des bêtes de somme. Leur maître a sur eux droit de vie et de mort. Il ne les tuera point, ce meurtre lui enlèverait un capital, mais il les fustigera furieusement et parfois les mutilera.

Si l'un d'eux fait mine de vouloir s'évader, on le cloue à une potence par une oreille, et on le laisse là trois jours sans la moindre nourriture. S'il manifeste encore quelque fâcheuse disposition, son maître lui coupe le nez ou lui déchire les joues.

Les esclaves persans sont les plus malheureux, ils appartiennent à la secte des Schiites. Le Turcoman qui est Sunnite [4] se fait un reli-

[1] *Travels into Bokhara*, t. III, p. 54.
[2] *Travels into Bokhara*, t. III, p. 10.
[3] Mouravieff. *Voyage en Turcomanie et à Khiva*, p. 342.
[4] La différence entre les deux sectes, c'est que les Sunnites reconnaissaient pour légitimes successeurs de Mahomet les trois premiers califes Aboubekr, Omar et Osman, tandis que les Schiites regardent ces califes comme des usurpateurs, et maintiennent qu'Ali, gendre de Mahomet, devait hériter de la puissance temporelle et spirituelle de son beau-père.

gieux devoir de torturer ces chiens d'hérétiques, plus méprisables à ses yeux que les chiens de chrétiens.

Le khan donne lui-même l'exemple de ces cruautés. De plus, comme il est riche, il ne se borne pas à prescrire la bastonnade ou les mutilations, il prononce aisément contre les captifs qui lui déplaisent une sentence mortelle. Un mot, un signe lui suffit pour ordonner le supplice du pal ou de la pendaison par les pieds, et ses gentils enfants, ses futurs héritiers se récréent, dès leur bas âge, à voir l'agonie des condamnés.

« Quelques temps après mon arrivée à Khiva, dit M. Mouravief, le khan faisait pendre ainsi quatre esclaves russes, accusés d'avoir laissé échapper un mouton qui leur était confié. »

M. Vambéry raconte dans son curieux livre une autre scène dont il fut témoin.

« Dans la dernière cour du palais du khan, je vis, dit-il, trois cents prisonniers de guerre absolument déguenillés. Ces malheureux, dominés par la crainte de leur supplice, et livrés de plus à toutes les angoisses de la faim, semblaient littéralement sortir du tombeau. On en avait formé deux sections. Dans la première étaient ceux qui, n'ayant pas atteint leur quarantième année, devaient être vendus comme esclaves, ou gratuitement distribués par le khan à ses créatures. La seconde comprenait ceux qui, en raison de leur rang ou de leur âge, étaient soumis au châtiment infligé par le prince.

« Les premiers, réunis l'un à l'autre au moyen de colliers de fer par files de dix à quinze, furent successivement emmenés ; les autres attendaient avec une résignation parfaite qu'on exécutât l'arrêt porté contre eux, on eût dit autant de moutons sous le couteau du boucher. Pendant que plusieurs d'entre eux marchaient soit à la potence, soit au bloc sanglant sur lequel plusieurs têtes étaient tombées, je vis à un signe du bourreau, huit des plus âgés s'étendre à la renverse sur le sol. On vint ensuite leur garotter les pieds et les mains, puis l'exécuteur s'agenouillant sur leur poitrine, plongeait son pouce sous l'orbite de leurs yeux, dont il détachait avec un couteau les prunelles ainsi mises en saillie. Après chaque opération, il essuyait sa lame ruisselante sur la barbe blanche du supplicié [1]. »

Autrefois, sous le gouvernement des Inakhs, les délits étaient punis par des amendes pécuniaires, Mohammed Rahim, en s'emparant du pouvoir suprême, établit un tout autre code. Le bourreau devint, dans le pays de Khiva comme dans le royaume africain de Dahomey, l'un des premiers fonctionnaires du souverain.

En vertu des lois du fanatique et frénétique despote, les bénignes

[1] *Voyage d'un faux derviche*, p. 130.

amendes furent remplacées par la torture et la peine de mort.

Pour une simple infraction à la loi musulmane, la peine de mort; pour une femme qui, par hasard, peut-être aura seulement soulevé son voile en passant devant un homme, la peine de mort.

Et quelle mort!

Le Christ n'est pas là pour arrêter par un geste divin une foule effrénée en disant : « Qui de vous osera lui jeter la première pierre! »

La malheureuse est enterrée vivante jusqu'à la ceinture, et comme il n'y a pas de pierres sur le sol, elle est lapidée avec des boules de terre durcie. « A la troisième décharge, dit M. Vambéry, une enveloppe de poussière a rendu méconnaissable cette victime, dont le corps mutilé n'a déjà plus de forme humaine, et on l'abandonne alors aux lentes angoisses de l'agonie. »

Avec leur furibond fanatisme, les Khiviens ont quelquefois enterré vivants, dans les steppes, des diplomates et des négociants étrangers, disant que le sang des infidèles ne doit pas souiller la terre des vrais croyants.

« Durant mon séjour dans le khanat, je fus, dit M. Mouravieff, condamné à ce supplice. »

M. le capitaine Mouravieff n'allait là pourtant que dans le but d'accomplir une pacifique mission.

Il était délégué par le gouverneur général de la Georgie pour essayer d'établir des relations amicales entre les Russes et les Khiviens.

Au commencement de septembre 1879, une corvette russe le conduisait sur la côte orientale de la mer Caspienne. De là, il partait avec des guides, un interprète, vingt chameaux, pour s'en aller avec ses honnêtes intentions, vers l'antre du lion, vers la demeure du terrible despote Mohammed Rahim.

Sa relation de voyage, très-simplement écrite, avec un évident accent de sincérité, nous donne d'intéressantes notions sur la géographie, l'histoire et les mœurs du pays qu'il a traversé.

Il est entré dans les kibitkis des Turcomans, et il signale en termes précis les traits caractéristiques de ces tribus aventureuses; leur éloignement pour le travail agricole, leurs habitudes de brigandage, leur ardente cupidité, et leur ferveur mahométane avec la plus complète ignorance, ou le plus profond oubli des lois de charité inscrites dans le Coran.

En cheminant de l'ouest à l'est, il a reconnu le lit desséché de l'ancien Oxus qui, dit-on, s'épanchait dans la mer Caspienne, et ces investigations donnent lieu de croire que, jadis la mer Caspienne était jointe au lac Aral, peut-être même au Pont-Euxin et aux Palus-Méotides.

M. Mouravieff a traversé le vaste espace qui s'étend entre les rives de la mer Caspienne et les canaux de la Khivie, et il raconte d'une façon touchante ses privations et ses souffrances. Seize jours de marche à dos de chameau, avec de méchants compagnons, sur un sol aride où rien ne verdoie, où nulle source rafraîchissante ne s'épanche, où l'on n'entend pas le chant d'un oiseau, pas même le léger bruissement d'un insecte, où de quelque côté que l'on se tourne, on ne voit que le sable soulevé par le vent, embrasé par le soleil, çà et là seulement quelques chétifs arbustes, et çà et là auprès du puits d'eau saumâtre, quelques tentes habitées par des esclaves et des bandits.

Après ce pénible trajet, M. Mouravieff arrive enfin près de la ville où il est envoyé. Il hâte sa marche, heureux de penser que bientôt sa tâche sera finie, mais Mohammed Rahim n'est pas si pressé de le recevoir. A quelques lieues de Khiva, le jeune capitaine est arrêté par des agents officiels qui l'invitent poliment à se rendre dans la maison d'un fonctionnaire, nommé At-Tchapar, pour y attendre les ordres du souverain.

Cette maison était fortifiée. Bientôt, malgré les égards qu'on lui témoignait encore, M. Mouravieff reconnaît qu'il est captif. Des soldats qu'il avait d'abord pris pour une garde d'honneur veillaient à sa porte, le suivaient dans ses promenades au jardin, ne le perdaient pas de vue, et il apprit que son hôte, un esclave affranchi, était, selon les instructions qu'il recevrait, tout aussi disposé à l'étrangler qu'à le traiter avec respect.

Mohammed avait, dès le commencement de son règne, institué un conseil d'administration qui lui rendait de grands services. Il n'y faisait entrer que ses favoris. Nul d'entre eux n'osait le contredire, et toutes les sentences arbitraires, les arrêts cruels de son absolutisme leur étaient attribués.

Le voyage de M. Mouravieff inquiétait le khan. Les fidèles conseillers furent appelés à délibérer sur ce grave événement. Il s'agissait de savoir pourquoi ce Russe était envoyé de si loin dans le khanat. Que voulait-il? Qui était-il?

Ses compagnons de voyage furent interrogés, et leurs rapports lui donnaient un caractère sinistre.

Un soir, la lune disparut subitement. Toute la caravane était fort alarmée de cette éclipse, lui seul la regardait sans émotion et prétendait l'expliquer.

Signe évident de sorcellerie.

Il savait lire, et souvent dans sa tente lisait un livre d'un aspect étrange.

Autre signe de sorcellerie.

Il mesurait la profondeur des puits, et notait sur un cahier la longueur des marches, la distance des stations.

OEuvre certaine d'espionnage.

Il se lavait parfois les mains et le visage, mais il ne faisait point les ablutions régulières prescrites par le Coran.

Que fallait-il de plus pour résoudre une si importante question.

A l'unanimité des voix, la sage musulmane assemblée décida que l'envoyé russe, le sorcier, l'espion, l'infidèle, devait être, comme tous les infidèles, enseveli vivant dans les steppes.

Si résolu qu'il fut, le despotique souverain n'osait pourtant cette fois aller si vite en besogne. Sans confirmer ni rejeter l'arrêt des conseillers, il partit pour une chasse lointaine.

Pendant ce temps M. Mouravieff, impatient d'accomplir sa mission, comptait avec angoisse les mois et les jours. L'hiver approchait. La corvette qui l'attendait dans la baie de Balkhan pouvait être aux premières glaces obligée de partir sans lui. Que deviendrait-il, s'il devait rester dans un pays où il n'avait pas un soutien, pas un ami, où déjà il était enfermé, surveillé comme un criminel, où il pouvait être, sans que personne prit sa défense, soumis aux plus cruels traitements.

En vain il demandait à être conduit à Khiva, en vain il voulait écrire au khan pour solliciter une audience. Aucun de ceux à qui il adressait ses sollicitations ne daignait seulement l'écouter. Bientôt les rigueurs de sa prison s'aggravent; ses gardiens le rudoyent; son hôte lui parle insolemment et lui donne à peine ce qu'il faut pour vivre. On dit qu'il est proscrit par le khan. Dès lors personne ne doit plus avoir pour lui le moindre ménagement.

Le malheureux, accablé d'injures, effrayé de l'avenir, se rappelant la fin terrible de Bekevitch, ne voit plus qu'un moyen de salut : la fuite.

Dans la haute muraille qui entoure son habitation solitaire, entre les quatre tours qui la dominent, au milieu d'une cohorte de farouches geôliers, la fuite était difficile, sinon impossible. A tout hasard pourtant, à tout prix, il fallait l'essayer.

Par ses présents et ses promesses, M. Mouravieff parvint à séduire un Turcoman qui lui avait servi de guide dans son voyage. Cet homme, qui était habile et courageux, se procura secrètement une échelle pour franchir les remparts de la maison, des chevaux de selle pour fuir au plus vite, des armes, des vivres, enfin arrangea si bien toute chose, que le jeune diplomate allait partir, quand soudain il apprend que Mohammed se décide à le recevoir.

Aussitôt le voilà salué, courtisé par les mêmes gens qui, la veille, se faisaient une joie de l'outrager. At-Tchapar, son rapace geôlier,

qui naguère lui refusait un morceau de pain, est tout prêt à lui sacrifier ses plus beaux moutons et à lui servir d'amples tasses de thé. Le capitaine va être reçu par le khan ; lui qu'on disait proscrit, il devient un personnage. On doit se hâter de le servir, redouter son courroux, et s'estimer heureux si l'on réussit à lui plaire.

Un des fonctionnaires du palais s'honore de le conduire à Khiva. Toute la population de la ville l'attend et se presse sur son passage, désireuse de voir cette apparition toute nouvelle, cet étranger qui n'est point un marchand ni un interprète de caravane, ni un prisonnier de guerre, mais l'envoyé d'un puissant souverain près du puissant Mohammed.

Si ardente dans sa curiosité, si nombreuse, si serrée est cette foule qu'il faut employer la force des armes pour la traverser, pour introduire le jeune ambassadeur dans la maison du visir, où une belle chambre lui a été réservée.

De là, M. Mouravieff envoya au khan ses cadeaux diplomatiques ; du plomb, de la poudre, des pierres à fusil, quelques objets de luxe, puis une boîte de savons et une douzaine de verres.

Le savon embarrasse fort le sultan khivien, jamais il n'avait vu cette pâte onctueuse et ne pouvait s'imaginer l'usage qu'on en faisait.

L'éclat, la transparence, la légèreté des verres l'émerveillent, et il disait en les regardant : « Quel dommage que je ne les ai pas eus quand je buvais de l'eau-de-vie ! » Car il avait pris plaisir à boire de l'eau-de-vie, ce zélé musulman, et il y avait renoncé. Il avait eu aussi le goût de la pipe, et il y avait également renoncé. Ses sujets, par un juste sentiment de soumission, étaient obligés de suivre son exemple. Dès qu'il cessa de fumer, chacun d'eux dut s'imposer la même abstinence, sous peine d'avoir, par le bourreau du bon prince, la bouche fendue jusqu'aux oreilles.

Dans sa nouvelle habitation, M. Mouravieff était fort bien traité, mais à peu près aussi captif que dans la forteresse rustique d'At-Tchapar. Il ne pouvait sortir et demandait à voir le Khan.

Un matin, un esclave russe lui dit à l'oreille : « Près de vous, derrière cette cloison, il y a un de nos compatriotes qui est l'espion du prince, prenez garde. — Très-bien, répliqua l'intelligent capitaine. » Aussitôt, se retournant vers son interprète, il se mit à faire un éloge pompeux de Mohammed, de ses vertus, de son courage et de sa puissance.

Le lendemain et le surlendemain, il recommençait avec la même ardeur, le même dithyrambe. Le quatrième jour, son innocente manœuvre avait réussi. Il fut invité à se rendre au palais.

Un misérable palais : des murs en terre glaise, des corridors obs-

curs avec des toitures en roseaux, des cours boueuses ; au milieu d'une de ces cours à peu près aussi sale que les autres, une kibitka, c'est-à-dire une tente en feutre dans laquelle le Khan était assis, vêtu d'une robe en drap rouge, la tête couverte d'un turban. Il adressa à M. Mouravieff quelques questions insignifiantes, lui exprima en quelques phrases banales ses pacifiques dispositions à l'égard de la Russie, puis le congédia en lui faisant remettre comme un témoignage de sa suprême générosité un vêtement d'honneur.

M. Mouravieff pouvait partir, il partit en toute hâte, et il eut la joie d'arriver assez tôt sur les rives de la mer Caspienne pour rejoindre le bâtiment où il était d'heure en heure impatiemment attendu.

Il ne rapportait de son voyage aucun acte positif, aucune stipulation.

Mais il avait vu ce pays si peu connu alors en Russie. Il avait appris que sur cette terre de barbares, des milliers de Russes enlevés par force ou par surprise sur la route d'Astrakan ou d'Orenbourg gémissaient dans leur captivité et vainement imploraient le secours de leur patrie.

Ces renseignements devaient avoir leur utilité.

Ignorant, illettré, à peu près autant que ses barbares sujets, Mohammed n'était pas en état de concevoir l'immensité de l'empire russe. Cependant il avait une considération particulière pour cette puissance dont les bateaux flottaient sur la mer Caspienne, dont les caravanes s'aventuraient dans le désert, dont on voyait sur les frontières du Nord et de l'Ouest reluire les canons et les bayonnettes, et très-sincèrement il désirait rester en bons rapports avec elle. Mais pour maintenir ces bons rapports, il ne pouvait réformer les habitudes de ses Turcomans et de ses Kirgiz, condamner leurs rapines. Il ne pouvait songer à abolir le trafic des esclaves, si lucratif pour lui, si nécessaire à sa principauté. Au temps où M. Mouravieff visitait la Khivie, on comptait dans ce pays trois mille esclaves russes, trente mille Persans et un grand nombre de Kurdes. Sans eux, dit-il, la population indigène n'aurait pu labourer ses champs, cultiver ses jardins, et elle vantait la mansuétude de ses institutions, les esclaves ayant le droit de se racheter. Oui. Mais comment.

Chaque mois l'esclave recevait de son maître, pour sa nourriture, 70 livres de farine. S'il parvenait à épargner et à vendre quelques parcelles de cette chétive provision, s'il y joignait quelques larcins, dans l'espace de dix-huit à vingt ans, il pouvait en effet payer la somme exigible pour son rachat. Mais par son affranchissement, il n'obtenait pas la fin de son exil. A aucun prix il ne pouvait acquérir la faculté de retourner dans son pays. Enlevé à son foyer par des barbares, il devait vieillir et mourir au milieu de ces barbares.

Les successeurs de Mohammed furent comme lui rapaces et cruels, protégeant, encourageant les fructueuses razzias de leurs flibustiers, surtout celles qui accroissaient le nombre des esclaves.

La Russie se plaignait et menaçait.

Le petit despote de la petite Khivie ne s'alarmait point des menaces du tzar colossal.

Il se sentait défendu, comme nous l'avons dit, par sa situation géographique ; au nord, le lac d'Aral qui, du côté du khanat n'est pas navigable; à l'est, au sud, à l'ouest, le désert. Et quel désert! Des monticules et des plaines de sable de 60 à 200 lieues de largeur. Là, de loin en loin, les bestiaux peuvent à peine grapiller quelques plantes chétives. Là, de loin en loin, on atteint à grand'peine des puits qui ne ressemblent guère aux puits bibliques et évangéliques.

Nulle innocente Rebecca n'est là pour offrir un vase d'eau fraîche aux voyageurs inconnus et abreuver aussi leurs chameaux.

Nul Moïse n'est là pour adoucir par son religieux pouvoir l'âcreté de ces *Mara*.

Nulle humble Samaritaine n'est là écoutant la divine parole de Jésus.

Les puits du désert qui entoure le khanat de Khivie ont une profondeur de 100 à 150 pieds, et l'on n'en tire le plus souvent qu'une eau épaisse, salée ou fétide.

Si mauvaise qu'elle soit, on y court avec ardeur, on la savoure, on s'en délecte. Que si l'on s'écarte du chemin qui y conduit, ou si le puits est desséché, c'est une désolation, c'est un désastre.

« En vain, dit M. Vambéry, je chercherais à donner une idée du martyre causé par la soif. La mort elle-même, je le crois, n'est pas accompagnée de souffrances plus cruelles. »

« Une goutte d'eau, dit le Turcoman, c'est une goutte de vie.

« Une goutte d'eau donnée au voyageur par charité, dit le Kirghiz, suffit pour effacer tous les péchés d'une longue existence. »

Cette goutte d'eau, on est parfois bien exposé à ne pas la trouver dans le désert et à l'implorer vainement à tout prix.

On est là encore exposé à d'autres calamités : à des ouragans terribles, à des températures mortelles.

En hiver, le froid de Sibérie.

En été, le soleil incandescent des tropiques.

En hiver, les amas de neige et de verglas auxquels les chameaux ne peuvent résister, le vent du nord qui pénètre à travers les fourrures les plus épaisses, glace le sang, paralyse le corps.

En été, le vent du sud qui augmente l'intensité de la chaleur, le vent d'ouest, le tebbad qui, d'un souffle efface dans la vaste plaine tous les sentiers, tous les vestiges des voyageurs qui, dans ce sol

mobile creuse des abîmes, pareils à ceux de l'océan, soulève des flots, des tourbillons, des trombes de sable, et engloutit dans des profondeurs de vagues silencieuses les navires du désert, les chameaux avec leur chargement.

Le gouvernement de Saint-Pétersbourg ne se dissimulait pas les précautions qu'il fallait prendre pour faire entrer une armée dans un tel pays ; les obstacles qu'elle aurait à surmonter et les périls qu'elle devait braver. Mais il ne pouvait laisser impuni l'état barbaresque qui, sur le chemin de l'Asie, arrêtait les Russes, dilapidait les uns, enchaînait les autres.

En 1839, le comte de Peroffsky commandant en chef le district d'Orenbourg, reçut l'ordre de se mettre en marche pour subjuguer par la force des armes, Alla Kouli, le khan de Khiva, qui se jouait de toutes les pacifiques remontrances.

M. de Peroffsky réunit trois bataillons d'infanterie, deux régiments de Cosaques de l'Oural, cinq cents Cosaques d'Orenbourg, en tout cinq mille hommes, des chevaux de trait, des chevaux de selle, dix mille chameaux pour porter les provisions, et deux mille Kirghiz pour mener ses convois.

Avec ses notions sur les terrains où il allait s'engager, il avait très-judicieusement pensé qu'il échapperait à l'un de leurs plus redoutables dangers, à la disette d'eau, en faisant son expédition dans la saison des neiges.

Un hiver extraordinaire bouleversa ses prévisions. Cet hiver de 1839 écrasait le courage, paralysait les forces des hommes les plus habitués aux plus cruelles rigueurs du Nord. Puis bientôt éclata une autre infortune.

Alla Kouli, en apprenant par ses espions les préparatifs du commandant d'Orenbourg, n'avait pas un instant songé à s'en aller à la rencontre de l'ennemi. Non. Il restait à Khiva, mais pas inactif. De là, il faisait partir des bandes d'hommes armés pour piller les tribus des Kirghiz soumises à la Russie, et d'habiles émissaires pour exciter la méfiance et l'animosité religieuse des Kirghiz, qui se mettaient à la solde des Russes.

Ces manœuvres eurent un funeste effet. Les Kirghiz ne livrèrent à l'armée d'Orenbourg que des bêtes de somme affaiblies, décrépites, incapables de supporter une longue fatigue, et ils entreprirent leur tâche de conducteurs avec un mauvais vouloir manifeste, dans un état d'insubordination voisin de la révolte.

En face des divers dangers qui le menaçaient, M. de Peroffsky se mit résolument en route, comptant sur la fermeté et la force physique de ses soldats.

Au bout de quelques jours de marche, des chameaux tombèrent

pour ne plus se relever. Quelques jours après on en perdit encore un plus grand nombre, et il fallait laisser sur le sol les vivres ou les combustibles dont ils étaient chargés.

La rigueur du froid s'accroissait sans cesse. Elle gelait tous les vêtements, toutes les provisions, jusqu'au vin qui se changeait en une matière aqueuse, jusqu'à l'eau-de-vie, qui résiste aux plus boréales températures, et dans cette calamité pas une ville, pas un village, pas une forêt, nul autre abri que la tente sur la terre glacée. Les hommes les plus robustes, les Cosaques sibériens, qui avaient bravé tant de rudes hivers, ne pouvaient endurer celui-ci. En s'efforçant encore de marcher, ils tombaient raidis par le froid; en se couchant au bivouac, ils s'endormaient du dernier sommeil. A chaque instant le linceuil de neige enveloppait une nouvelle victime, et l'on n'était encore qu'à moitié chemin de Khiva, et l'on avait tout un long espace à traverser sur le même sol, dans la même implacable atmosphère, une partie des approvisionnements perdus, une quantité de chevaux anéantis, la plupart des hommes malades ou démoralisés.

Il n'était pas possible de continuer cette lamentable expédition. M. de Peroffsky, qui dès le premier jour avait donné à ses soldats l'exemple du courage et de la patience, ordonna la retraite avec une douloureuse résignation et la dirigea avec une admirable fermeté.

Malgré sa vigilance et ses soins assidus, il ne ramenait à Orenbourg qu'un tiers de son armée. Le reste avait péri dans les neiges du désert.

Et Alla-Kouli triomphait de ce désastre dans son repaire de Khiva.

Pendant de longues années, les Russss n'entreprirent plus aucune expédition. Cependant ils n'oubliaient point leur grave devoir.

Pour protéger leur commerce avec l'Asie, pour donner un moyen de défense et un refuge aux caravanes, ils construisirent des forts sur la côte orientale de la mer Caspienne et sur les rives du Syr-Daria. Ils lançaient des bateaux à vapeur sur le lac Aral. Au nord, à l'est, à l'orient, ils braquaient ainsi leurs canons sur la Khivie, et pendant quelque temps la Khivie sembla s'adoucir.

Mais un nouveau khan, un autre Mohammed, la ramena à sa passion de vol et de brigandage, à ses anciennes entreprises contre les Russes. Des bandes de Khiviens et de Turcomans s'en allaient de nouveau avec leurs fusils à mèches et leurs grandes lances, sur la route d'Astrakan et de Bokhara, épier les voyageurs et les marchands pour les soumettre à de rudes exactions, les dévaliser et parfois les emmener en esclavage.

Le khan appelait à lui les chefs des diverses peuplades kirghiz, leur prêchait la guerre contre les infidèles et faisait avec eux un traité d'alliance.

Contre ces actes d'hostilité, la Russie proteste vivement. Le khan n'en continue pas moins ses rapines et ses tentatives d'embauchage.

M. Kauffmann, aide-de-camp de l'empereur, gouverneur général du Turkestan, le somme par écrit de relâcher immédiatement tous les prisonniers russes, et de cesser tous ses complots avec les Kirghiz.

Mohammed ne daigne pas même répondre.

Il fallait en finir. Les Russes se trouvaient, à l'égard du khan tartare, dans une situation à peu près semblable à celle de la France en 1830, à l'égard de Hussein-Pacha.

En 1830, malgré les hostiles démonstrations de l'Angleterre, notre auguste roi Charles X ordonna l'expédition d'Alger. En 1873, malgré les agissements de la diplomatie britannique, le czar ordonna l'expédition de Khiva.

Des colonnes d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie partent de divers points pour converger en même temps vers la capitale du khanat et se réunir sous le commandement du général Kauffmann. L'armée entière se compose de 14,000 hommes; 20,000 chameaux sont chargés de ses bagages.

Cette campagne des Russes à travers les périls des steppes dans le repaire des Khiviens, a été racontée dans un grand nombre de livres et de journaux.

Entre ces narrations, il en est une qui nous a semblé particulièrement intéressante. C'est celle d'un officier allemand, M. Stumm, qui accompagnait en qualité d'attaché militaire le détachement de Mangyschlack, commandé par le colonel Lamakin. Nous voulons la suivre. Elle nous conduira jusqu'au terme de la mémorable expédition.

A la fin d'avril, M. Stumm est parti des rives de la mer Caspienne, avec quatre chameaux pour porter ses provisions, deux chevaux pour lui et son interprête, un cheval de bagage et deux Cosaques pour l'escorter.

Le 5 mai, il écrit de sa première station : « Nous subissons ici chaque jour la rigueur des éléments, tantôt le vent du sud-est, qui produit une chaleur accablante, tantôt la bise orageuse enlevant des flots de sable, des tourbillons d'une poussière impalpable qui pénètre à travers les vêtements, entre dans les yeux et dans la gorge, aveugle et suffoque, puis l'épreuve de l'eau. Ce qu'on appelle ici une bonne eau, c'est celle qui n'est pas tout à fait noire, ni entièrement fétide, et qu'on peut avaler en y faisant infuser du thé, comme un enfant avale une médecine nauséabonde. »

Cette eau noire, cette eau infecte, un jour vient où l'on se désole de ne plus la trouver. Un jour le détachement de Mangyschlack

arrive altéré, abattu, à un puits auquel de loin chacun songeait, et de ce puits, malgré tous les efforts, impossible de rien tirer. Pas la moindre goutte d'eau, ni là, ni près de là. En avant, en arrière, de tout côté, le sable aride, le sable brûlant. Pas une plante. Pas un insecte. Hommes et chevaux s'affaissent sur le sol. Parmi ceux qui se tiennent encore debout, plusieurs songent que sans un prompt secours, ils doivent dire adieu à la vie.

Ce secours providentiel, tout à coup il est annoncé par des cris joyeux, par deux vigoureux Cosaques qui ont été envoyés à la découverte et qui ont trouvé à quelques lieues de distance l'indice d'un autre puits.

A cette heureuse nouvelle, on fait un suprême effort, on se relève et l'on a le bonheur d'atteindre la source saumâtre qui apaise enfin les mortelles tortures de la soif.

Plus loin autre péril. Les puits ne sont pas desséchés, ni encombrés par les sables. Mais les Turcomans les ont empoisonnés en y jetant des cadavres d'animaux putréfiés.

A travers tous ces dangers, la valeureuse colonne continue sa marche par des étapes de cinq à six lieues. L'excessive chaleur l'oblige à de longues haltes. Ses chevaux sont faibles, n'étant que très-chétivement nourris et abreuvés une fois par jour. Les chameaux n'ont pas les mêmes besoins. S'il faut en croire M. Mouravief, les chameaux de cette contrée peuvent rester, en été, vingt jours sans boire.

Sur la route des Russes, l'ennemi n'apparaît pas encore. Il espère que le désert anéantira ces chiens d'infidèles.

Cependant peu à peu les chiens d'infidèles franchissent les dernières lignes de la redoutable région. Les voilà dans l'oasis de Khivie. Ils ont la joie de contempler la verte terre et de savourer l'eau limpide. Les détachements partis de différents côtés se rapprochent. La division du colonel Lamakin se rejoint à celle du général Verefkin. Toutes deux entrent dans l'enceinte de Koungrad une importante cité khivienne. Ses habitants, épouvantés par une si incroyable invasion se sont enfuis.

Quelques jours après, le général et le colonel entrent dans une autre ville arrosée par les eaux de l'Amou-Daria, entourée de champs féconds et de jardins superbes.

Pour conquérir ces deux cités, il n'avaient eu à soutenir aucun sérieux combat, seulement quelques fusillades de guérillas et quelques escarmouches.

Plus loin, les Turcomans sont réunis en grand nombre. Ils ont des fusils et des canons, et ils s'élancent au combat avec fureur. Mais ils ne connaissent point la tactique des troupes disciplinées.

Leurs armes sont en mauvais état et leurs tirailleurs fort inhabiles. La légion russe malgré sa faiblesse numérique oppose à leur impétueuse attaque une inébranlable résistance. Sa fusillade jette le désordre dans leurs rangs. Son artillerie les foudroie. Bientôt ils fuient de tous côtés, puis se rejoignent à quelque distance, reforment avec des renforts un nouveau corps d'armée et engagent une nouvelle bataille où ils sont encore complétement vaincus.

Les Russes sont sur la route de Khiva. Nul escadron ne s'oppose à leur passage.

Le khan pourrait encore les arrêter en rompant quelques digues autour de sa capitale, et en faisant sauter quelques ponts des canaux larges et profonds. Il n'eut pas cette pensée décisive. La ruse lui était plus naturelle et plus aisée.

Il écrivit au général une lettre enthousiaste dans laquelle il demandait instamment qu'on ne le confondit point avec les Turcomans ces voleurs, disait-il, qui étaient ses ennemis et qui avaient osé attaquer les Russes. Ils aimait et honorait profondément les Russes. Il se réjouissait de les recevoir dans sa résidence et pour leur préparer une réception digne d'eux, il demandait un armistice de quelques jours.

L'honnête Mohammed espérait gagner, par ces belles paroles, le temps nécessaire pour rallier ses troupes et fortifier ses remparts.

Le général Verefkin continua sa marche et alla camper en face de la capitale. Le 8 juin, il disposait ses batteries pour la bombarder ; le 9, il la réduisait à toute extrémité. Le khan s'était enfui. Un de ses oncles, à qui il avait remis ses pouvoirs, demanda à capituler. Ce jour-là arrivait par le désert de l'est, le général Kauffmann. Il entra solennellement dans les murs de Khiva, prit possession du palais, de la citadelle, des édifices publics, délivra immédiatement de leur servitude les captifs [1], et conclut le traité de paix.

En vertu de ce traité, tout le territoire khivien situé sur la rive droite de l'Amou-Daria, et le territoire situé entre l'embouchure de cette rivière et l'ancien lit de l'Oxus sont cédés à la Russie, avec la faculté de construire des ponts et des jetées sur la rive gauche de l'Amou-Daria et de prendre les terrains nécessaires pour ces constructions.

Le commerce des Russes avec le khanat est exempt de tout impôt et leurs navires ont seuls le droit de naviguer sur l'Amou.

Le khanat s'engage à payer à la Russie pour les frais de la guerre, en plusieurs annuités, la somme de cinq millions de francs.

[1] Il y avait là 15,000 esclaves persans qui n'aspiraient qu'à retourner dans leur pays. Ils furent attaqués, chemin faisant, par les Turcomans, et un grand nombre d'entre eux massacrés.

Enfin le khan de Khiva renonce à toute alliance avec d'autres khans ou d'autres souverains et se place entièrement sous le protectorat de la Russie, et nul voyageur, nul marchand, quelque soit sa nationalité, nulle personne venant de la Russie ne pourra entrer dans le khanat, sans une permission spéciale du gouvernement russe.

« Le long de l'Amou-Daria, jusqu'à cinq lieues de distance de Khiva, dit un journal officiel de Moscou, nous aurons des forteresses et des garnisons pour maintenir l'effet de ce traité. Sans cette précaution, tout contrat avec les Asiatiques n'est qu'une vaine formalité. »

Nous devons à M. Fred. Burnaby la plus récente description de Khiva. M. Burnaby est un de ces Anglais hardis et tenaces que rien n'arrête dans leurs projets de voyage, dans leurs idées d'exploration ou de curiosité.

Un jour, au bord du Nil, en lisant par hasard un article sur l'Asie centrale, il dit : « J'irai à Khiva. »

On lui réplique :

— C'est bien loin.

— J'ai déjà été plus loin.

— Le chemin qui y conduit est très-périlleux.

— J'aurais honte de m'en effrayer.

— Nul étranger ne peut entrer à Khiva sans l'autorisation du gouvernement russe.

— J'aurai cette autorisation ou je m'en passerai.

Capitaine aux guides à cheval, M. Burnaby obtient un congé de trois mois en plein hiver. Il emploiera ces trois mois à faire son voyage. Il traversera le nord de la Russie dans la saison où le thermomètre descend parfois à 40 degrés au-dessous de zéro, où les gens mêmes du pays se calfeutrent dans leurs demeures et n'osent sortir.

Au mois de décembre il part pour Pétersbourg, de là pour la Sibérie et il raconte tantôt avec un joyeux *humour*, tantôt très-simplement, ses petites mésaventures et ses réelles souffrances, les mauvais chemins, les sombres gîtes, les friponneries des aubergistes et des valets, les rigueurs du climat, la neige et le froid.

Pour se préserver du froid, il s'était fait faire à Londres des vêtements extraordinaires. A Pétersbourg, il a dû en prendre d'autres plus efficaces, et en Sibérie d'autres encore.

En quittant Orenbourg il portait quatre paires de bas de feutres, une autre paire de bas en peau de mouton, le poil en dedans, deux pantalons et une pelisse façonnés avec ces mêmes toisons. « C'est, dit-il, ce qu'il y a de plus chaud. »

Avec tout cela, sans le secours de ses compagnons, une nuit il aurait été complétement gelé dans son traîneau.

Une autre fois, il avait oublié, en partant, de mettre ses gants fourrés. Il s'endormit. Ses deux mains glissèrent hors de sa pelisse. Tout à coup il se réveilla avec une douleur aiguë : ses ongles étaient bleus, ainsi que le creux de ses mains ; le poignet et l'avant-bras ressemblaient à de la cire. Son domestique aussitôt le frotta vigoureusement. Inutiles efforts. Le mal, au lieu de diminuer, s'accroissait.

« Je me suis demandé en ce moment, dit-il, si la souffrance que j'éprouvais était moindre que l'agonie morale sur le gibet.

« Il me tardait d'atteindre la station voisine, chaque kilomètre me semblait une lieue, et chaque lieue un voyage de vingt-quatre heures. Enfin nous arrivâmes. Je me rendis aussitôt dans la salle d'attente. Trois Cosaques étaient là qui me conduisirent dans une pièce voisine, dégagèrent mes bras de tout vêtement, et les plongèrent à nu jusqu'à l'épaule dans un bassin d'eau glacée. Je n'en éprouvai aucune sensation. Mes bras restaient bleus et violacés, inertes dans cette eau.

« Le plus âgé des Cosaques me dit en secouant la tête : Mauvaise « affaire, frère, vous perdrez les mains.

— Oui, dit un autre, elles tomberont si nous ne parvenons pas à « rétablir la circulation. N'auriez-vous pas de l'alcool. »

« Le domestique alla chercher un flacon d'étain rempli d'esprit de vin. Les Cosaques, avec leurs mains calleuses, se mirent à me frictionner le bras de telle sorte qu'ils m'enlevèrent l'épiderme. L'esprit de vin me causa une vive douleur en pénétrant sous la peau, puis un élancement aigu à la jointure du coude. Je tressaillais.

— Cela vous fait mal, dit un des Cosaques.

— Oui.

— Tant mieux, et se retournant vers ses camarades, continuons, cria-t-il, continuons, frottons, frottons toujours.

« Ils continuèrent cette friction jusqu'à m'écorcher, puis de nouveau plongèrent mes bras dans de l'eau glacée ce qui me fit une douloureuse impression.

— Très-bien, dirent-ils, plus vous souffrirez et plus vous aurez de « chances de guérison.

« Enfin le plus âgé s'écria : « Vous avez du bonheur. Sans l'esprit de « vin, vos mains se seraient détachées de vos poignets, et vous auriez « peut-être même perdu les bras. »

« Ces pauvres soldats avaient sous leur rude écorce, le cœur bon. Lorsque je voulus offrir à leur chef pour lui et pour ses compagnons un témoignage de ma reconnaissance, il me répondit avec une noble simplicité : « Ne sommes-nous pas frères dans l'infortune? Ne nous « auriez-vous pas également secourus si vous nous aviez vus affligés « d'une même peine? »

« Je lui serrai cordialement la main et revins dans la salle d'attente, où j'avais hâte de m'étendre sur un sopha. Les secousses que je venais de subir m'avaient jeté dans un état complet de prostration. Je souffrais cruellement de l'action de l'esprit de vin, qui avait pénétré dans mes bras, et pendant plusieurs semaines encore je ressentis les suites de ma négligence et de mon étourderie. »

Dans cette région d'Asie, si cruelle pour l'homme, la saison d'hiver est plus cruelle encore pour les animaux, ces patients serviteurs de l'homme. Dans les jours de froid les plus rigoureux, le Kirghiz, ne donne pas une couverture à son cheval. Il ne lui donne même ni graines, ni fourrages. Les bonnes bêtes abandonnées à elles-mêmes doivent, comme les valeureux poneys que nous avons vus en Islande, chercher sous la neige la petite broussaille, l'herbe menue, leur unique nourriture. Mais quelquefois le maître est puni de sa barbare insouciance. Quelquefois par un soudain changement de température, la neige molle se transforme en un dur verglas, que les petits chevaux ne peuvent briser. Alors ils meurent de faim, et le Kirghiz perd une partie de son bien le plus précieux. Car ils sont comme ceux d'Islande, d'une race excellente, ces petits chevaux si maltraités. Dès que le printemps leur a rendu l'herbe nutritive, si amaigris et décharnés qu'ils soient par l'hiver, on les voit reprendre rapidement leurs forces, et il en est qui peuvent faire jusqu'à cent vingt et cent quarante kilomètres en un jour.

Ni les périls et les souffrances de la congélation et d'autres n'ont pu décourager M. Burnaby. Il a traversé intrépidement les steppes d'Orenbourg. Le voilà sur le territoire khivien nouvellement annexé à la Russie, à Karsalinsk, une ville de 5,000 âmes où il se fait un commerce de transit assez important. Les Russes y ont bâti un fort et y entretiennent une garnison qui, au besoin, serait soutenue par les canons et les équipages des steamers flottant près de là sur l'Aral.

Au dehors de la ville sont les kibitkis, les tentes des Kirghiz nomades. Il en est qui sont ornées de riches tapis et de magnifiques coussins. Toutes, avec leur couverture en feutre, sont très-chaudes en hiver, et avec leur léger treillage très-faciles à emporter. Mais le foyer est au milieu de l'habitation et il n'est alimenté que par les ronces des steppes, quelquefois par les excréments desséchés des chameaux. De là une fumée âcre, épaisse, qui ne s'échappe que peu à peu par une ouverture pratiquée dans le toit, et de ses noirs tourbillons remplit toute la tente. Pour celui qui n'y est pas habitué, c'est un vrai supplice.

Après un long trajet à travers les neiges molles ou durcies, ondulantes et raboteuses, on éprouve les secousses du tangage et

du roulis comme sur un navire à travers les flots d'une mer houleuse ; le vaillant capitaine des horse-guards a résolu de continuer son voyage à cheval.

De Kasalinsk à Khiva, ce n'est pas une petite affaire.

Entre ces villes, séparées l'une de l'autre par un vaste espace, pas une maison, pas un de ces doux refuges que la charité chrétienne a fondés dans les solitudes de l'Arlberg, sur les cîmes glacées du Saint-Bernard, pas même un simple caravansérail.

Il faut que le voyageur emporte sa tente comme le pasteur nomade, du combustible pour se réchauffer à ses haltes du soir, des vivres pour lui, du fourrage pour ses chevaux. Mais dans ces pays primitifs tout se réduit au plus strict nécessaire. M. Burnaby aura pour sa nourriture une espèce de choucroute, mélangée de morceaux de viande qui, étant gelée, mise dans des seaux, se garde indéfiniment ; pour ses quadrupèdes des sacs d'orge. Trois chameaux lui suffisent pour emporter ses provisions et ses bagages. Il achète, pour son guide et pour lui, deux petits chevaux réduits par l'hiver à l'état de squelettes, et conservant encore une étonnante vigueur.

Le meilleur, avec son harnais et sa selle en bois doré, lui coûte 125 francs.

Avec cet attirail et un amas de vêtements sur le corps, un matin, au mois de janvier, il se met en route. Le thermomètre Réaumur est à 30° au-dessous de zéro.

A quelque distance de Kasalinsk, nous ne voyons plus, dit-il, qu'une nappe blanche sans bornes. Le vent soulève devant nous des vagues de neiges. L'éclat de cette neige et la bise aiguë nous aveuglent. Nos chevaux ont aussi les yeux obstrués par des larmes glacées. J'avais apporté d'Angleterre des lunettes bleues pour protéger ma vue contre cette blancheur intense qui, par le froid de l'hiver produit des ophtalmies, comme en été la poussière par le soleil. Mais je ne pus m'en servir, leur monture en acier me brûlait les tempes comme un fer rouge.

Le soir, on s'arrête. On dresse la tente. Une marmite pleine de neige est posée sur le feu allumé lentement avec des broussailles humides. Le guide qui fait l'office de chef de cuisine et qui a des secrets de gourmandise raffinée, tire d'un de ses vêtements un bloc de viande gelé dont il détache plusieurs tranches, puis, d'un autre vêtement, de la graisse de mouton, quelques poignées de riz et jette le tout dans la marmite. Quand cette appétissante mixture lui paraît suffisamment cuite, il y plonge une grande cuillère en fer et en tire une forte dose qu'il avale d'un trait avec bonheur, puis tend la cuillère à son maître qui, ayant faim, boit et mange les yeux fermés.

Un jour il rencontre un marchand khivien qui lui offre une autre sensualité, une infusion de thé-brique. Ce thé dont on fait grand usage dans les diverses régions de la Tartarie, et notamment dans la Khivie, provient de la Chine septentrionale. Il est façonné avec les feuilles d'un arbuste sauvage assez semblables à celles du mérisier. Elles sont humectées avec la sérosité qui se dégage du sang de mouton, puis fortement serrées en masses compactes et taillées en formes de briques. Aux festins de la kibitka, des fragments de ces briques sont jetés dans une eau bouillante où l'on a d'abord fait fondre quelques morceaux d'une espèce de sel qui se produit par efflorescence dans les steppes. On y ajoute du beurre, de la graisse et un peu de farine. Ce rustique mélange fait une boisson qui a la couleur du café au lait.

Rien de nouveau sous le soleil.

Le fameux thé de Mme Gibou n'était point une invention, mais un perfectionnement.

A Ourguenje, M. Burnaby retrouve un peu de confort. Il y a dans cette ville plusieurs riches marchands. L'un d'eux qui a été à Taschkent, à Bokhara, à Caboul, sans rencontrer aucun Anglais, regarde avec une avide curiosité celui qui arrive dans le khanat si inopinément et se réjouit de lui offrir l'hospitalité.

Plus loin, un autre Khivien lui fait avec empressement la même politesse, et l'emmène dans une belle maison. Il était riche, curieux et désireux de s'instruire, mais très-satisfait de ses idées tartares, à en juger par le dialogue qu'il engageait pendant le dîner avec son hôte européen.

— Aimez-vous, dit-il, mieux votre femme que votre cheval.

— Je n'ai pas de femme, répond M. Burnaby.

— Pas de femme ! Est-ce possible ?

— Si j'en avais une, comment pourrais-je voyager ?

— Vous l'enfermeriez dans votre maison comme font nos marchands quand ils se mettent en route.

— Dans mon pays on ne tient pas ainsi les femmes captives.

— En vérité ! Quelle imprudence d'exposer aux tentations ces pauvres faibles créatures qui se laissent si aisément séduire. Dans votre pays, si le mari est trompé, que fait-il ?

— Il va trouver notre mollah, qu'on appelle juge, obtient l'autorisation de divorcer et peut alors se remarier.

— Et il ne tue pas l'infidèle ?

— Non, car par là il s'exposerait à être tué lui-même.

— Eh bien, en Khivie, nous entendons mieux les règles de la justice.

M. Burnaby avait écrit au khan pour lui demander la permission

de visiter Khiva. Sans attendre la réponse, à tout hazard, il continue son chemin et voit arriver à lui deux hommes à cheval, deux fonctionnaires envoyés par le prince pour lui souhaiter la bienvenue et l'installer dans la demeure qui lui était réservée.

Bientôt apparaissent, au-delà d'une ligne de vergers, derrière un rideau d'arbres, les principaux édifices de la capitale du khanat, et l'aspect de cette capitale si longtemps redoutée n'est pas très-imposant. Un carré long, entouré de deux murs dont la base est construite en briques, le reste en terre sèche. Le premier a 50 pieds de hauteur; le second est moins élevé; entre ces deux enceintes, le marché aux chevaux et le cimetière; aux quatre points cardinaux, une large porte soutenue par des crampons en fer, mais très-délabrée, et de côté et d'autre, seize petits canons.

Tout cela ne résisterait pas à une batterie russe.

La ville, à en juger par l'étendue de ses quartiers, peut contenir trente-cinq mille habitants.

Le palais, orné de piliers et recouvert de tuiles de couleur éclatante, a meilleure apparence qu'au temps de M. Mourawieff.

Le capitaine y est conduit par deux officiers, escortés de six hommes à cheval et de quatre hommes à pied, à travers de longues rues où le passage est difficile.

La nouvelle que le khan va donner audience à un étranger a mis en émoi toute la population. A toutes les portes, à toutes les fenêtres, jusque sur les toits, sont les curieux avides de contempler ce phénomène extraordinaire. Les cavaliers de l'escorte écartent à grands coups de fouet ceux qui encombrent le chemin.

La garde du palais se compose d'une quarantaine d'hommes portant de longues robes de soie, d'éclatantes ceintures, et sur leur tête de hauts chapeaux cylindriques.

M. Burnaby entre d'abord dans une cour où se promènent de jeunes garçons, habillés comme des femmes, les cheveux tombant sur leurs épaules.

Au milieu d'une autre cour, au-delà d'un long et sombre corridor, s'élève une tente surmontée d'un dôme.

Dans cette tente est le khan assis sur des tapis de Perse, le dos appuyé contre des coussins, les pieds étendus vers une grille circulaire, remplie de charbons ardents.

Il invite poliment M. Burnaby à s'asseoir à ses côtés, lui fait servir du thé, et, à l'aide de son interprète, lui demande des renseignements sur plusieurs pays qui occupent sa pensée. Il n'est pas fort en géographie, le sultan de l'oasis solitaire. Il ne peut se figurer la distance qui sépare Londres de Pétersbourg. Il croit que les Anglais et les Allemands forment un seul et même empire. Il

croit aussi que l'Afghanistan appartient à la Russie et la Chine à l'Angleterre.

En mesurant sur une carte avec la main les dimensions de diverses contrées, il dit que nulle n'est si puissante que la Russie, nulle n'étant si vaste.

M. Burnaby s'efforce de lui faire entendre que la superficie du sol n'est point l'indice absolu de la puissance d'une nation, et naturellement il lui parle du pouvoir de l'Angleterre, de ses richesses et de sa glorieuse reine.

— Une reine! s'écrie le despote khivien, pas un khan?

— Non.

— Et cette reine, est-elle maîtresse absolue?

— Non. Les affaires sont régies par des ministres qui représentent l'opinion du pays.

— Peut-elle au moins, quand bon lui semble, faire couper la tête d'un de ses sujets?

— Non, assurément.

L'asiatique despote réfléchit et ne comprend pas.

Si le sagace capitaine avait eu plus de temps à passer avec lui, il serait peut-être parvenu à lui faire concevoir les vertus et les bienfaits du parlementarisme. Mais un message inattendu l'obligeait à partir précipitamment. Il se remet en route pour Orenbourg, et il était de retour en Angleterre avant l'expiration de son congé.

Sa relation de voyage est à la fois instructive et attrayante. Il y a là une quantité d'incidents curieux, de scènes originales, de graves remarques et de vastes prévisions.

Ce n'est point par un caprice de touriste que M. Burnaby s'est décidé à entreprendre son long voyage, mais par un sentiment sérieux.

Passionné pour la gloire et les intérêts de son pays, il s'inquiète de tout ce qui peut y porter atteinte. Il s'inquiète de l'ambition des Russes, de l'habileté de leur diplomatie, de leurs progrès dans les régions de l'Orient, depuis les montagnes du Caucase jusqu'à l'embouchure du fleuve Amour, surtout de leur action continue dans l'Asie centrale.

N'ont-ils pas l'intention d'aller par là, disputer à l'Angleterre la conquête de l'Inde, et la dernière expédition de Khiva n'est-elle pas un sûr indice de leurs audacieux projets?

Le capitaine a voulu voir cette contrée où les Russes construisent de nouveaux forts et se frayent de nouvelles routes. Il est parti pour Khiva, et à tout instant dans son livre reparaît son noble souci de citoyen et de soldat britannique.

Un jour, il énumère les troupes disséminées dans les provinces

de l'empire russe, et il compte huit cent quarante mille hommes en activité de service.

Dans cette armée, il note particulièrement les Cosaques : « A présent, dit-il, leur instruction militaire est faite avec un très-grand soin. On surveille attentivement la justesse de leur tir, et on les exerce au service à pied comme à cheval. La guerre de Crimée a été pour la Russie la vraie école de l'expérience. Très-mal organisée alors, elle a maintenant des chefs habiles. Dans la prochaine guerre, on verra quels progrès elle a fait. »

Et M. Burnaby pense à l'Inde anglaise, et il dit :

« On ne peut causer une demi-heure avec les officiers de l'Asie centrale sans être frappé de leurs aspirations belliqueuses. Quant à moi, ce qui me surprend, c'est que la Russie ne s'étende pas plus loin encore dans cette contrée. Sans l'Empereur, qui n'est pas très-partisan de cette rapide extension de territoire, les Russes seraient déjà à notre frontière indienne. Rien ne serait plus populaire parmi leurs troupes de l'Asie centrale et même de la Russie d'Europe, qu'une guerre avec l'Angleterre, ayant l'Inde pour objectif. L'opinion publique n'étant représentée, comme on sait, que par l'élément militaire, lequel absorbera dans quelques années, toute la population mâle du pays, nous devons nous tenir prêts à toute éventualité. Si la Russie venait à annexer Kachgar, Balkh et Merve, l'invasion de l'Inde ne serait pas un fait si invraisemblable qu'il le paraît encore à beaucoup de gens. La Russie appelant ses réserves pourrait, en cas de guerre, disposer de treize cent mille hommes, et les huit cent quarante-sept mille de l'armée active seraient alors prêts à prendre l'offensive.

« La province du Turkestan confine presque à notre empire indien. Selon les calculs russes, il y a dans cette province trente-trois mille huit cents hommes. La plus grande partie des troupes de la Sibérie occidentale, d'Orenbourg, de Kasan, pourraient être concentrées dans le voisinage de Tachkent, de Samarcande, sans que les Anglais en fussent informés. Nous n'avons pas d'agents consulaires dans les villes que les Russes traverseraient en s'avançant dans le Turkestan. Il n'est permis à aucun Anglais de voyager dans ces régions, les journaux russes étant complétement soumis à l'autorité, les renseignements qu'ils donnent au public sont plus ou moins dénaturés. Le gouverneur du Turkestan peut organiser, à notre insu, d'importantes étapes et des dépôts considérables de munitions et de matériel de guerre à Samarcande, à Khiva, à Krasnovodok, puis un beau matin, nous apprendrons tout à coup qu'au lieu d'avoir à combattre un ennemi éloigné de 650 lieues de sa base d'opérations, il a porté cette base à 115 lieues de nos domaines indiens, et qu'elle

lui fournit pour la guerre les mêmes ressources que Saint-Pétersbourg ou Moscou. »

Telles sont les prévisions de M. Burnaby. Un jour peut venir où les événements en démontreront la justesse.

Oui, il est bien possible que les Russes entrent à leur tour dans l'Inde, après les dieux et les héros : Osiris et Dionysios, Alexandre et Tamerlan, après les Arabes de la mer Rouge et les grands *Descubradores* d'Espagne et de Portugal, après les industrieux navigateurs de la Hollande, et les vaillants soldats de notre pays de France. Il est bien possible qu'un général russe s'en aille reprendre dans les régions de l'Inde ce que l'humble scribe britannique, qui devint le glorieux lord Clive, a pris dans nos conquêtes au noble et malheureux Labourdonnais, à l'intrépide Bussy, à Dupleix, qui le premier, dit Macaulay, conçut la possibilité de fonder un empire européen sur les ruines de la monarchie mongole [1].

La nouvelle aspiration de la Russie est dans l'ordre naturel des choses. Maintenant la loi souveraine n'est-elle pas la loi du plus habile ou du plus fort?

Les plus vénérables institutions sont peu à peu minées, dissoutes, par le labeur d'une fourmillère de sophistes et de rhéteurs. Les plus augustes monarchies tombent sous les coups des plèbes effrénées.

Les peuples dans leur orgueil attribuent à leur œuvre éphémère une éternelle durée. Eternelle sera leur constitution d'hier; éternel leur traité diplomatique de ce matin.

Puis en quelques instants, par les manœuvres souterraines des meneurs d'émeutes, ou par l'*ultima ratio* des canons, tout est changé : le gouvernement des nations, la limite des empires, la condition des provinces séparées violemment du pays auquel elles étaient attachés, comme les rameaux à l'arbre dont ils partagent la sève et dont ils complètent la couronne.

Tant de changements si rapides, avec tant d'assurances d'immuabilité n'est-ce pas la légende orientale racontée par Rückert?

Chidher toujours jeune a dit : Un jour je passais devant une ville; un homme cueillait des fruits dans un jardin. Je lui demande : « Depuis quand y a-t-il ici une ville? » Il me répond en continuant à cueillir ses fruits : « Cette ville a éternellement existé, et elle existera éternellement. »

Cinq cents ans après, je reviens au même lieu et ne vois plus

[1] *Essays*. Janvier 1840. Dans ce même ouvrage, le célèbre historien dit encore de Dupleix : « Cet ingénieux et ardent Français a le premier compris et pratiqué le système de guerre et de politique, qui plus tard, fut employé avec tant de succès par les Anglais. »

aucune trace de la cité. Un pâtre solitaire souffle dans son chalumeau, tandis que ses moutons paissent dans la prairie. Je lui demande : « Y a-t-il longtemps que la ville est détruite ? » Il me répond après avoir encore soufflé dans son chalumeau : « Une chose périt ; une autre prospère. Ici il n'y a jamais eu qu'un paturage. »

Cinq cents ans après, je reviens au même lieu. Une vaste mer se déroule devant moi. Un pêcheur y jette ses filets. Dans le moment où il se repose, je lui demande : « Y a-t-il longtemps que cette mer existe ? » Il me répond en souriant : « Toujours la mer a été là et toujours elle y sera. »

Cinq cents ans après, je reviens au même lieu. Là s'élève une grande forêt. Un homme coupe un arbre avec sa hache. Je lui demande : « Depuis quand subsiste cette forêt ? » Il me répond : « Elle subsiste de tout temps et à jamais elle subsistera. »

Cinq cents ans après, je reviens au même lieu, et j'y retrouve une ville, une place publique où retentissent les cris du peuple. Je demande : « Quand donc cette ville a été construite ? Qu'est devenue la prairie, la mer et la forêt ? » On me répond : « Eternellement on a vécu dans cette ville comme nous y vivons, éternellement ainsi on vivra. »

Je reviendrai dans cinq cents ans.

Xavier Marmier,
de l'Académie française.

LE COMTE DE FERSEN

ET MARIE-ANTOINETTE

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX [1]

Dès le commencement de 1790, le comte de Fersen était donc rallié à l'idée d'une évasion des Tuileries pour la famille royale, qui y était de plus en plus prisonnière ; et chaque jour s'exaltait davantage, en faveur de ce plan de salut, une confiance qu'il puisait à la fois dans son dévouement et dans sa pitié mêlée d'admiration pour celle qui en était le principal objet.

Le 2 février 1790 le comte écrivait à son père:

...Il n'y a, parmi les ministres, que MM. Luzerne et de Saint-Priest qui soient bien intentionnés pour le roi. M. de Saint-Priest joint à l'esprit du caractère et de la fermeté, et si l'occasion s'en présentait, c'est le seul sur lequel le roi puisse s'appuyer. Je suis fort bien avec lui, sa maison est la mienne, il me comble de bontés, de politesses et de confiance. Je sais par lui tout ce qui se passe; et souvent même il me consulte. Malgré tout cela, je ne lui dis que ce que je veux, et je suis prudent; la réserve est plus que jamais nécessaire.

... Le roi est toujours prisonnier à Paris. Sa position — mais surtout celle de la reine, qui sent beaucoup plus vivement que lui, — est affreuse; elle a montré, et elle a encore un courage, un caractère et une conduite qui lui ont gagné beaucoup de partisans.

Il était impossible que le roi et surtout la reine ne rendissent pas justice à un homme animé de tels sentiments. Les rangs s'étaient éclaircis autour d'eux; ils n'avaient plus que les courtisans du malheur et même parmi leurs amis, dont quelques-uns, malgré leurs bonnes intentions, leur étaient, par de compromettantes maladresses,

[1] Voir le *Correspondant* du 10 janvier 1878.

plus nuisibles que des ennemis, ils étaient obligés de faire un choix. Fersen avait beau effacer ses mérites, ses services parlaient pour lui, malgré lui; sa patience le distinguait parmi tant d'impatients; et parmi tant de bavards, son silence était éloquent. D'ailleurs Gustave III avait manifesté tant de zèle pour la cause royale, avait usé de procédés si généreux et si délicats que, comptant beaucoup sur le maître, on devait beaucoup compter sur le serviteur. Le roi, mais surtout la reine, — qui savait mieux reconnaître et encourager le dévouement que ce malheureux monarque, au cœur si bon, à la langue si embarrassée, que la timidité faisait paraître indifférent, et qu'on avait vu faire d'inutiles efforts pour remercier dignement M. de Miomandre et M. de Sainte-Marie, les gardes du corps blessés le 6 octobre en défendant la porte de l'appartement royal envahi, — le roi, la reine surtout, disons-nous, avaient bien vite mis M. de Fersen à son rang, c'est-à-dire à la place d'honneur, au poste de suprême confiance et de suprême danger parmi leurs fidèles.

Pour se consacrer tout entier à leur service et être plus libre de ses mouvements, il avait quitté le service de la France, comme colonel-propriétaire du régiment Royal-Suédois. Il passait son temps à expédier les ordres du roi et les lettres de la reine au baron de Breteuil, au comte de Mercy, au baron de Bouillé : il déchiffrait toutes les dépêches qui arrivaient à Leurs Majestés; il donnait son avis sur la situation politique et la conduite à tenir; il composait à lui seul le conseil, la chancellerie et la banque de cette diplomatie secrète, car il ne mettait pas seulement son travail, son activité, son honneur, sa vie à l'enjeu de cette partie de la résistance, de plus en plus hasardeuse; il y engageait jusqu'à sa fortune. Il trouvait les ressources nécessaires à l'évasion de la famille royale, il négociait les emprunts, il cautionnait le prêt que MM^mes^ de Stegelmann et de Korf faisaient au roi, sous son nom, de la somme de 296,000 livres et il y ajoutait, de son avoir, 100,000 livres qui ne lui furent jamais remboursées.

La lettre suivante de Fersen à son père établit avec une simplicité éloquente le caractère spontané et désintéressé, en même temps qu'exceptionnel, de la mission à laquelle il s'est voué corps et âme :

Février 1791. — Ma position est différente de celle de tout le monde. J'ai toujours été traité avec bonté et distinction dans ce pays-ci, par les ministres, et par le roi et la reine; votre réputation et vos services ont été mon passeport et ma recommandation; peut-être une conduite sage, mesurée et discrète m'a-t-elle valu l'approbation et l'estime de quelques-uns et quelques succès. Je suis attaché au roi et à la reine, et je le dois, par la manière pleine de bonté dont ils m'ont toujours

traité, lorsqu'ils le pouvaient, et je serais vil et ingrat si je les abandonnais quand ils ne peuvent plus rien faire pour moi, et que j'ai l'espoir de leur être utile. A toutes les bontés dont ils m'ont toujours comblé, ils viennent d'ajouter encore une distinction : *celle de la confiance;* elle l'est d'autant plus, qu'elle s'est extrêmement bornée et concentrée entre trois ou quatre personnes dont je suis le plus jeune. Si nous pouvons les servir, quel plaisir n'aurai-je pas à m'acquitter envers eux d'une partie des obligations que je leur ai; quelle douce jouissance pour mon cœur d'avoir pu contribuer à leur bonheur! Le vôtre le sent, mon cher père, et ne peut que m'approuver. Cette conduite est la seule qui soit digne de votre fils, et quoi qu'il puisse vous en coûter, vous seriez le premier à me l'ordonner, si j'étais capable d'en avoir une autre. Dans le courant de cet été, tous les événements doivent se développer et se décider; s'ils étaient malheureux et que tout espoir soit perdu, rien ne m'empêcherait de vous aller voir.

Les lettres de Fersen à son père, du 10 avril 1791, et après l'échec de la tentative d'évasion, du 20 août 1791, sont conçues dans les mêmes termes, et permettent d'apprécier exactement les sentiments qui l'inspiraient. Son dévouement découlait d'une source dont aucun mélange profane ne troubla la pureté. C'est, d'un côté, et en général, le devoir de la reconnaissance pour les bontés dont il a été l'objet; de l'autre, et en particulier, son admiration et sa pitié pour la reine, qui animent un zèle placé dès le premier jour par lui en dehors et au-dessus de toute considération personnelle.

Nous arrivons à un événement qui éclaire ces nobles mobiles d'une lueur décisive.

Dès le mois de février 1791, ainsi qu'il résulte de la lettre de Fersen au baron de Taube, en date du 7 de ce mois, le plan d'évasion du roi et de la famille royale était non-seulement arrêté, mais entré dans sa période d'exécution.

M. de Fersen présida à tous les préparatifs avec une prévoyance, une activité, un dévouement reconnus par tout le monde, avec une prudence à laquelle le duc de Levis, dont nous avons expliqué les griefs, et M. Geoffroy lui-même, malgré son impartialité, n'ont pas, selon nous, assez rendu justice [1].

Dans une pareille entreprise, il était des indiscrétions inévitables: beaucoup de celles qui eurent sur la marche des événements une influence incontestable doivent être attribuées au hasard des circonstances, à l'imperfection des instruments employés; il faut aussi tenir compte de l'état de l'opinion à ce moment. Il était tel que tout

[1] *Gustave III*, etc..., t. II, p. 138-139.

le monde s'accordant, surtout après les scènes de février et d'avril, dont la cour des Tuileries avait été le théâtre, à considérer la fuite comme l'unique remède d'une situation devenue intolérable, chacun s'accordait aussi à prédire et à prévoir, presque à échéance fixe, ce dénouement d'un conflit qu'il n'était plus possible de trancher. Là-dessus, amis et ennemis s'entendaient parfaitement : les uns pour souhaiter et favoriser cette issue de la crise, les autres pour la redouter et la contrarier. Il y avait autour du palais, dans le palais même, comme un double complot, comme une émulation jalouse de méfiance et de surveillance d'un côté ; de l'autre de complaisance sinon de connivence ; ici la trahison veillait ; là le dévouement ; les uns multipliaient les obstacles, les autres épiaient les occasions favorables et les secondaient silencieusement de leur mieux. Malheureusement trop de personnes, et de trop différentes, étaient intéressées, celles-ci au succès et celles-là à l'échec. Et ce plan même de l'entreprise exigeait trop de coopérateurs et de confidents, à divers degrés, pour que le secret pût être complétement gardé.

Mais outre que l'histoire n'apprécie point les événements selon qu'ils ont réussi ou qu'ils ont échoué, elle ne fait que constater la vérité en déclarant que si Fersen a tout fait pour l'un, il n'a rien fait pour l'autre ; sa mission consistait exclusivement à préparer le départ, à mettre la famille royale en voiture ; il ne dépendait pas de lui d'aller plus loin : sa qualité d'étranger eût suffi pour le lui interdire, sous peine de tout compromettre au premier encombre. Cette mission, Fersen la remplit avec un tact et une habileté tels qu'il lui demeura assez de liberté et de sécurité pour s'échapper lui-même, lorsque déjà la voiture royale était arrêtée à Varennes, et que le bénéfice de ses précautions suffit à lui assurer le salut.

Nous apprécierons le caractère et le mérite de sa prudence et de sa discrétion, quand nous saurons qu'elles ne furent pas sans sacrifice. Tout entier à sa tâche, Fersen lui immola tout autre devoir. Le dossier du procès instruit plus tard sur l'affaire de Varennes [1] nous le montre résistant à toute susceptibilité, à toute accusation, à tout reproche, supprimant depuis des mois toute relation, toute correspondance étrangères à son but, privant de ses nouvelles les sollicitudes les plus justifiées, et avec l'implacable égoïsme d'un dévouement qui n'admettait ni distraction, ni partage, refusant une réponse même aux lettres les plus intimes, les plus chères à son cœur.

[1] Voir l'ouvrage plein de faits et de documents curieux intitulé : *Fuite de Louis XVI à Varennes, d'après les documents judiciaires et administratifs déposés au greffe de la Haute-Cour nationale établie à Orléans*, par Eugène Bimbenet, etc. 2e édition. Didier et Ce., lib., éditeurs, 1858, in-8o.

Il n'est pas très-facile, il est à peine nécessaire ici de pénétrer dans les arcanes de la vie privée de Fersen. Nous connaissons la noblesse de ses sentiments; nous savons aussi qu'il considérait comme un devoir d'honneur, et trouvait un plaisir de caractère à s'envelopper de mystère dans celles de ses actions qui l'exigeaient le moins comme dans celles qui le méritaient le plus. Très-différent de la plupart des héros de son temps, il eût regardé comme une infamie de se vanter d'une bonne fortune. Avec son nom, son rang, son esprit, sa figure, et cette réputation de discrétion qui le recommandait d'un trait à part parmi ses contemporains, il était impossible qu'il n'en eût pas. Il passait, en effet, pour avoir inspiré de grandes passions. Une lettre de la baronne de Korff lui donne ce signalement moral qui en dit beaucoup sous une plume de femme : *âme brûlante, sous une écorce de glace* [1]. Or, au moment même de la fuite de Varennes, nous le voyons lié avec une dame de la haute société, attachée à la maison d'une des princesses de la famille royale, émigrée avec elle, et qui lui écrit de Londres des lettres qui ne furent saisies au domicile de Fersen que parce qu'elles suivirent son départ ignoré de sa correspondante. Ces lettres, où respire et soupire un amour peu encouragé, et qui se réduit, non sans regret, à une tendre amitié, nous ouvrent un jour précieux sur les sentiments de Fersen en juin 1791, et sur les opinions qui avaient cours, au même moment, dans les salons de la haute émigration. A ce double point de vue, elles offrent un vif intérêt.

Nous les avons lues en historien, c'est-à-dire en juge; car toute histoire est un procès. Mais si l'historien doit tout savoir, et pour cela tout lire, il ne doit dire que ce qui convient : c'est dans ces termes qu'il nous paraîtrait aussi puéril de négliger ces lettres que d'en trop grossir l'importance. Nous nous attacherons surtout aux passages qui ont trait aux rapports de Fersen avec la reine, et à l'idée qu'on s'en faisait dans la haute société de l'émigration. Nous remarquerons que cette idée n'est que trop conforme aux calomnies révolutionnaires. Mais nous nous souviendrons en même temps que la haute société émigrée dans l'entourage des princes, est la même qui avait tant contribué à la Révolution sans le vouloir, sans le savoir, en détruisant, par ses commérages envenimées, ce respect des personnes dont la perte entraîne celui des choses, ce respect dont la perte commence et finit toutes les révolutions.

Le 18 juin, la femme dont Fersen semble avoir, par scrupule d'honneur, réduit les sentiments à l'amitié, car elle était mariée, lui écrivait de Londres :

[1] Bimbenet, *Pièce justific.*, VII, p. 139.

Je vous prie, mon cher comte, de ménager votre santé, votre vie, de ne pas l'exposer inutilement. Mme de Korff m'écrit du 9 que vous partez dans une dizaine de jours; je le désire vivement pour vous et pour moi. Tout ce qu'on m'assure ici m'effraie pour vous à l'excès.

Et à la pensée attendrissante de cet événement mystérieux qu'elle pressentait, et dans lequel elle devinait, avec l'intuition du cœur, que Fersen devait jouer un rôle décisif et dangereux, sa correspondante ajoutait :

Je vous souhaite, mon cher comte, tout le bonheur que vous méritez; je vous le souhaite du fond de mon âme. Je compte bientôt vous revoir à Stockholm, comme un frère que je chéris; je n'ai plus d'autre sentiment pour vous, j'ai fait ce pénible effort pour vous obéir; je vous le devais même; vous devez être content de moi; et si le hasard veut que nous ne nous voyons plus, je vous prie de vous souvenir de la femme qui vous a bien tendrement aimé. Adieu, mon cher comte, je vous embrasse mille fois en vous faisant mes adieux...

Dans ces lettres à Fersen, la reine n'est jamais désignée autrement que par ces mots : « la personne à laquelle vous êtes attaché. » Cet attachement de Fersen, il est inutile de le dissimuler, ne paraissait pas, à une société frivole et sceptique, aussi pur, aussi désintéressé qu'il l'était réellement. Les hommes surtout affectaient à cet égard des blâmes directs ou des réticences plus sévères encore. Un tel dévouement n'était compris et apprécié que des femmes, qui jugent moins avec leur esprit qu'avec leur cœur. La correspondante de Fersen ne s'y trompait pas; et quoique ce sentiment lui coûtât cher, puisqu'il avait absorbé Fersen au point de le rendre incapable de tout autre, elle n'hésitait pas à encourager et à admirer ce qui, autour d'elle, était désapprouvé et dénigré parfois très-vivement.

Mon mari m'a dit qu'on vous blâmait beaucoup de la conduite que vous tenez, et que vous avez fait et faites le plus grand tort à certaine personne, que vous sacrifiez au mépris général; que tous ceux qui lui en ont parlé ont témoigné l'étonnement qu'ils éprouvaient du peu de ménagement que vous mettiez à sa réputation, et que vous la perdiez entièrement dans l'esprit de ceux qui pouvaient prendre quelque intérêt à elle, sans compter que vous exposez sa vie même. Je me suis disputée sur cela avec mon mari, car j'envisage la chose tout différemment, et trouve que, dans ce moment, vous ne sauriez trop lui prouver votre attachement en ne la quittant pas, et en lui donnant toutes les preuves qui dépendent de vous... et ce qu'on blâme et trouve malhonnête de votre part je le trouve sublime, et je ne puis que vous

en estimer davantage ; je vous suis trop attachée, ainsi qu'à elle, pour penser différemment.

Pendant que sa correspondante adressait de loin à Fersen qui, tout entier à son œuvre, un scel sur la bouche et un scel sur le cœur, ne répondait que par le silence à celles qu'il put recevoir, ces lettres pleines de tendres vœux et de curieux bavardages, l'entreprise projetée, devinée, trahie peut-être, à laquelle il travaillait depuis des mois, s'exécutait, et la famille royale, en route vers Montmédy, était arrêtée à Varennes.

Nous n'avons pas à nous étendre sur les causes et les circonstances de cet avortement, et à tenter d'y faire la part de la responsabilité des hommes et de la faute des choses. Nous nous bornerons à dire que, tandis que la trop belle, trop luxueuse, trop chère berline [1] (le mémoire du carrossier s'élève à 5,944 livres, somme considérable pour le temps et le moment), de la fausse baronne de Korff, ramenait le roi, le reine, Mme Elisabeth et les jeunes prince et princesse, leurs enfants, nièce et neveu, à leur prison des Tuileries, le comte et la comtesse de Provence, le comte de Fersen lui-même, accomplissaient impunément leur fuite à l'étranger à la faveur d'un isolement prudent et d'équipages plus modestes que cette fatale voiture, dont le provoquant éclat contrastait si malencontreusement avec un voyage furtif, et plus encore avec le retour d'augustes captifs insultés, et déjà victimes !

V

Cette voiture avait été commandée, *pour la Russie*, par la baronne de Korff, c'est-à-dire par Fersen, sous le nom et par l'entremise de cette dame, au carrossier Louis, le 22 décembre 1790. Elle était prête à rouler le 12 mars ; elle ne fut emmenée que le 19 juin, des remises du carrossier, à l'hôtel habité par M. de Fersen rue de Matignon. Le soir, le cocher de M. de Fersen le mena rue de Clichy, chez M. Crawford. C'est par l'entremise de M. de Fersen que fut obtenu, de M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères à la

[1] La voiture, dont on peut lire la description minutieuse dans l'ouvrage de M. Bimbenet, p. 19-20, était attelée de six chevaux montés par deux postillons et précédée d'une autre voiture pour les domestiques, dont deux assis à côté du cocher, portaient une livrée singulière et voyante ; enfin en avant galopait un courrier faisant préparer bruyamment les relais ; c'était là trop de luxe, trop de monde, trop de bruit de grelots et de claquements de fouet, pour une évasion en juin, pendant la nuit la plus courte et la plus claire de l'année.

demande de M. de Simolin, ambassadeur de Russie, le passe-port de la reine et de sa famille, déguisée sous le nom de baronne de Korff, allant à Francfort avec deux enfants, une femme et un valet de chambre, et trois domestiques.

M. Bimbenet a reconstruit minutieusement, heure par heure, d'après les pièces de l'information, l'emploi fait par M. Fersen de la journée du 20 juin. On comprend en le lisant, à quelle énorme dépense d'activité et de prévoyance il dut se livrer, pour faire converger vers le but commun ces multiples soins des préparatifs. Il ne s'agissait pas seulement d'organiser le départ si compliqué de la famille royale, il fallait encore concerter, avec M. de Bouillé, la marche des escortes, calculée avec une précision mathématique, que si malheureusement devaient décevoir et déconcerter des contre-temps impossibles à prévoir.

La nuit fut bien plus occupée encore que la journée. C'est M. de Fersen qui a embauché les trois gardes du corps compagnons du voyage, sous couleur de courriers, MM. de Maldent, de Moustier et de Valory; c'est lui qui les dirige vers leur poste; c'est lui qui préside au départ de Mme de Tourzel, de Mme Royale et du Dauphin: c'est lui qui leur sert de cocher et les conduit au Carrousel; c'est lui qui conduit la voiture du voyage à la nouvelle barrière du faubourg Saint-Martin; c'est lui qui s'assied sur le siége à côté de son cocher, chargé de fouetter la première étape jusqu'à Bondy. Ce n'est que là qu'il quitte ceux qu'il vient de délivrer, et de mettre sur une route qui semble désormais ne plus offrir aucun danger. Il ne lui reste plus qu'à se mettre lui-même en sûreté, et à aller continuer sa mission de dévouement à la frontière étrangère.

Le 23 juin, en effet, il était à Arlon, attendant avec une impatience tempérée par l'espérance, des nouvelles de l'exode royal. C'est là qu'il apprit à onze heures du soir, de la bouche de M. de Bouillé, l'événement de Varennes. Il écrit, dans les feuillets au crayon qui composent à ce moment, son journal hâtif et saccadé comme sa vie :

Trouvé Bouillé; su que le roi était pris. On ne savait pas trop bien les détails; les détachements pas fait leur devoir; le roi manqué de fermeté et de tête. Reposé là.

Nous remontons rétrospectivement, dans ce journal sans phrases, en style laconien et tironien, où chaque mot est une chose, et dont l'allure de procès-verbal garde le frémissement de l'action, parce qu'il nous peindra, plus éloquemment qu'un discours, la conduite de Fersen pendant les jours critiques, et nous permettra de contrôler l'exactitude et la relation d'un écrivain couronné, qui ne paraît pas

s'être fait faute, comme un simple auteur, de mettre parfois de la malice et du roman dans ses souvenirs.

Voici donc les notes de Fersen sur ses journées de juin, du dimanche 12 jusqu'au 22 :

Dimanche 12. — Le voyage est remis au 20; la cause en est une femme de chambre. Procès de la Fayette renvoyé à une cour martiale.

Lundi 13. — Serment pour les officiers. On dit qu'on va doubler la garde et visiter toutes les voitures.

Jeudi 16. — Chez la reine à neuf heures et demie ; transporté moi-même des effets; ils ne soupçonnent rien, ni en ville. Serment pour les officiers; cela en fera quitter beaucoup.

Vendredi 17. — A Bondy et Bourget. Dîné chez moi.

Samedi 18. — Chez la reine à deux heures et demie, jusqu'à six heures. Bonne lettre de l'empereur; on dit la flotte anglaise partie.

Dimanche 19. — Chez le roi. Emporté 800 livres et les sceaux. Resté au château de onze heures jusqu'à minuit.

La feuille contenant le détail de la première moitié de la journée du 20 juin a été égarée. Nous prenons le récit au point d'interruption :

...Les deux (*le roi et la reine*) me dirent qu'il n'y avait pas à hésiter, et qu'il fallait toujours aller. Nous convînmes de l'heure, etc., que s'ils étaient arrêtés, il fallait aller à Bruxelles, et faire agir pour eux, etc., etc. En me quittant, le roi me dit : « *Monsieur de Fersen, quoi qu'il puisse m'arriver*, je n'oublierai pas tout ce que vous faites pour nous. » La reine pleura beaucoup. A 6 heures, je la quittai : elle alla avec les enfants à la promenade. Point de précautions extraordinaires. Je rentrai chez moi finir mes affaires. A 7 heures, chez Sullivan, voir si on y avait mené la voiture. Rentré chez moi, à 8 heures, j'écrivis à la reine pour changer le rendez-vous des femmes de chambre, pour les bien instruire, pour me faire dire l'heure exacte par les gardes du corps; porté la lettre; point de mouvement. A 8 heures et trois quarts, les gardes me joignirent; ils me donnèrent la lettre pour Mercy. Les instruire; rentré; faire partir ma chaise; leur donner mon cocher et mes chevaux pour partir. Allé prendre la voiture. Cru avoir perdu la lettre pour Mercy. A 10 heures et un quart, dans la cour des Princes; à 11 heures et un quart, les enfants sortis, amenés sans difficultés. La Fayette passé deux fois. A 11 heures et trois quarts, Madame Elisabeth, puis le roi, puis la reine. A minuit, partis, joint la voiture barrière Saint-Martin. A 1 heure et demie, à Bondy, pris la poste, moi la traverse. A 3 heures, au Bourget et parti.

Nous suivrons encore Fersen dans sa route rapide jusqu'à sa rencontre avec *Monsieur*.

Le 21. — Beau. Tout allait bien; retard dans la traverse entre Moret et Cateau. Le commandant de milice demanda mon nom; j'eus peur. Au Cateau, installation d'Ev... passé le Quesnoy, sorti par Saint-Vast.

Le 22. — Beau. Fait très-froid la nuit. Arrivé à Mons à 6 heures. Sullivan, Balby, Monsieur, beaucoup de Français fort contents. Un moine, dans la rue, me demande si le roi est sauvé. Parti à 11 heures; plaine jusqu'à Namur, puis montagnes. Tout le monde est content que le roi fut sauvé.

Fersen n'avait fait qu'entrevoir *Monsieur*, frère du roi, à Mons. Il le vit à Namur plus à l'aise et put le juger à fond. Avec la clairvoyance implacable des dévouements désintéressés, il reconnut qu'il n'y avait pas à compter sur ce prince égoïste, d'une ambition supérieure à son énergie, à qui le jeu de l'intrigue ne répugnait point trop, et qui, en présence d'événements qui eussent dû provoquer de sa part les déclarations et les manifestations les plus précises, demeurait équivoque, ambigu. Fersen dit « très-réservé et très-embarrassé. » Cela tenait-il à ce qu'il y a toujours, dans le malheur des rois, quelque chose d'heureux pour le prince appelé à leur succéder? Peut-être. Toujours est-il que l'attitude de *Monsieur* ne plût point à Fersen, et que celui-ci, de son côté, malgré les démonstrations officielles, dût trouver quelque peu importun un homme dont le dévouement contrastait trop avec son indifférence pour ne pas lui porter ombrage. Il n'est pas possible de ne pas trouver une légère saveur de malice et d'ironie au passage suivant de la relation du voyage à Coblentz, que ne désavouait pas Louis XVIII, et qui, en effet, porte la marque de l'auteur à certains de ces imperceptibles coups de griffe dans lesquels excellait le roi de la Charte, railleur à froid des plus redoutables, des plus incisifs sous les apparences de la bonhomie. Voici le passage relatif à Fersen :

En entrant dans la ville (à *Mons*), on nous demanda nos noms et nos *caractères*. D'Avaray, auquel on adressait ces paroles, hésitait encore; je tranchai la difficulté en déclarant que nous étions *Monsieur*, *frère du roi de France*, et le comte d'Avaray, et que nous voulions aller à la *Couronne impériale*. Le sergent de garde nous dit que nous étions attendus à la *Femme sauvage* et que *Madame* y était. Nous ne concevions pas trop comment, ayant passé par Tournay, elle pouvait être déjà à Mons. Cependant, nous réjouissant de ce surcroît de bonheur, nous demandâmes qu'on nous menât à la *Femme sauvage*. En y arrivant, nous trouvâmes l'hôte à la porte, qui nous confirma qu'on nous atten-

dait; mais après avoir monté un assez vilain escalier, nous trouvâmes un domestique, avec une chandelle à la main, qui m'ayant examiné depuis la tête jusqu'aux pieds, me dit avec assez d'embarras, que ce n'était pas moi qu'on attendait. La porte de la chambre était ouverte, et une femme, qui était dans son lit, se mit à crier : « Ce n'est pas lui ! n'entrez pas ! » Alors l'hôte m'ayant examiné à son tour, me dit : « *Est-ce que vous n'êtes pas le comte de Fersen ?* » Non, vraiment, répondis-je; mais puisque madame ne veut pas de nous, ne pourriez-vous pas nous donner une autre chambre? » Un *non* tout sec fut la seule réponse.

De ce récit, il résulte tout simplement que Fersen avait eu la précaution de retenir son logis, ce que n'avait pas fait *Monsieur*, dont la mauvaise humeur semble avoir survécu à l'incident. Il n'y parut pas toutefois, quand six heures après, ayant pu se reposer dans un hôtel plus hospitalier que la *Femme sauvage*, il se trouva en présence du libérateur (l'on croyait encore au succès de l'évasion) de la famille royale.

Un moment après que je fus levé, je vis arriver le comte de Fersen, qui avait conduit le roi jusqu'à Bondy. Alors rien ne manqua plus à mon bonheur, persuadé comme je l'étais (car enfin il faut dire que je ne connaissais aucun détail du plan d'évasion), qu'une fois sorti de Paris, le roi ne courait plus de risques. Je me livrai tout entier à ma joie, et j'embrassai M. de Fersen de tout mon cœur[1].

A ce moment, nous l'avons dit, Fersen partageait l'illusion de Monsieur.

Il écrivait de Mons à son père et au baron de Taube, son intermédiaire avec le roi de Suède, les deux billets suivants :

Mons, ce 22 juin, 6 heures du matin. — J'arrive ici dans l'instant, mon cher père. Le roi et toute la famille sont sortis de Paris, le 20, à minuit. Je les ai conduits jusqu'à la première poste. Dieu veuille que le reste de leur voyage soit aussi heureux! J'attends ici Monsieur à tout moment. Je continuerai ensuite ma route le long de la frontière pour joindre le roi à Montmédy, s'il est assez heureux pour y arriver.

Mons, 22 juin, à 11 heures du matin. — Mon cher ami, le roi, la reine, Madame Elisabeth, le Dauphin et *Madame* sont sortis de Paris, à

[1] La relation de son évasion du Luxembourg à Coblentz, par le comte de Provence, plus tard Louis XVIII, accompagné du fidèle d'Avaray, fait partie du tome V de nos *Mémoires sur le XVIIIe siècle et la Révolution*, volume entièrement consacré aux récits et documents sur l'émigration. Sous presse, chez Firmin-Didot.

minuit; je les ai accompagnés jusqu'à Bondy sans aucun accident. Je pars dans ce moment pour aller les rejoindre.

C'est à Arlon, nous l'avons dit aussi, que Fersen apprit de M. de Bouillé la nouvelle de l'arrestation du roi et de la famille royale à Varennes. Nous continuons à citer ses courts billets, parce qu'ils donnent l'idée de l'homme dont le courage, le sang-froid et la ténacité respirent dans ces quelques lignes écrites sous le premier coup de la déception et de la douleur. D'Arlon, à minuit, le 23, il écrit tour à tour à son roi et à son père, plaçant, comme toujours, le devoir avant l'affection.

Sire, tout est manqué. Le roi a été arrêté à seize lieues de la frontière, et ramené à Paris. Je vais voir M. de Mercy et lui porter une lettre du roi pour demander à l'Empereur de faire des démarches pour lui. De Bruxelles, je viendrai voir V. M.

— Tout est perdu, mon cher père, et je suis au désespoir. Le roi a été arrêté à Varennes, à seize lieues de la frontière. Jugez de ma douleur et plaignez-moi; c'est M. de Bouillé, qui est ici, qui m'a appris cette nouvelle. Je pars dans ce moment pour porter à Bruxelles, au comte de Mercy, la lettre et les ordres dont le roi m'avait chargé. Je n'ai que le temps de vous assurer de mon respect et de mon amour.

Ce n'est qu'à la fin du mois que se renoue cette correspondance de la reine et de Fersen, qui ne cessera plus qu'avec la vie de Marie-Antoinette. Dans ces lettres, il n'est plus question que de lutte et de salut. Le cœur s'y tait pour mieux entendre l'esprit et n'y bat plus que par rares intervalles, au passage de quelque fugitive espérance de succès, de revanche, de repos. Le repos! que ni la reine ni son défenseur ne goûteront plus que dans la tombe!

On s'explique très-bien, en lisant ces lettres, la double sympathie qui lia à jamais Marie-Antoinette et son chevalier. Tous deux s'étaient mesurés et appréciés à l'épreuve de la bonne et de la mauvaise fortune. Tous deux s'étaient sentis de la bonne race, de celle qui est douce aux humbles et inflexible aux superbes. La reine avait séduit Fersen par cette bonté et cette gaieté qui, dans la douceur de l'âme, attestent sa force. De son côté elle lui avait trouvé le grave sourire et l'énergie modeste des hommes qui ne se prêtent pas, qui se donnent tout entiers et ne se donnent qu'une fois. Hommes rares, qu'on peut comparer, pour leur attrait discret et leur grâce solide, à ces épées d'une forme encore plus correcte qu'élégante, d'un éclat tempéré, d'une souplesse, d'une patience égales à leur sûreté, qui se plient à tous les caprices de la main quand on joue avec elles,

mais qui ne rompent jamais quand on s'en sert. Aussi, pas de vains compliments de condoléance, pas de récriminations, de reproches, de regrets, dans ces lettres vaillantes, toutes consacrées à l'action, de Marie-Antoinette à Fersen, ambassadeur du malheur et du dévouement auprès de princes plus politiques que « sentimentaires, » comme dit le prince de Ligne. On comprend, en pensant aux conditions terribles dans lesquelles l'un et l'autre poursuivaient ce travail si contrarié, qu'il en était souvent désespéré, de résistance contre tant d'ennemis (parmi lesquels les pires étaient souvent leurs amis), que la reine et Fersen, la reine déjà prisonnière, Fersen diplomate nomade d'une cause perdue, eussent, malgré leur âge, les cheveux blanchissants.

Fersen écrit de Bruxelles, le 27 juin 1791, à la reine :

Le malheur affreux qui vient d'arriver doit changer entièrement la marche des affaires, et si l'on persiste dans la résolution où on était de faire agir pour soi, ne le pouvant plus par soi-même, il est nécessaire de recommencer les négociations et de donner à cet effet un plein pouvoir. Il faut que la masse de puissances qui agira soit assez forte pour en imposer et préserver ainsi des jours précieux... Je suis fort bien traité ici ; votre sœur est bien pour vous et pour moi...

Fersen n'avait pas terminé sa lettre qu'il recevait un billet de la reine [1], daté du 28 juin, et ainsi conçu :

Rassurez-vous sur nous ; nous vivons. Les chefs de l'assemblée ont l'air de vouloir mettre de la douceur dans leur conduite. Parlez à mes parents des démarches du dehors possibles ; s'ils ont peur, il faut composer avec eux.

Fersen alors, d'Aix-la-Chapelle, ou il renoue ses trames laborieuses, ajoute à sa lettre un P. S.

Le roi (*Gustave*) est fort bien pour vous ; voici un mot de lui. Je pars demain pour Bruxelles et de là à Vienne, pour négocier et tâcher de réunir toutes les puissances : de là je reviens à Bruxelles. L'évêque d'Arras ne serait-il pas bon, au lieu de Breteuil ou Calonne ? Je me porte bien et ne vis que pour vous servir. Dites-moi si vous voulez qu'on agisse pour vous.

On le voit, dans ce commerce secret entre la reine et son serviteur, son chevalier, il n'entre de secret que la politique. A peine, de ci,

[1] Toutes ces lettres et leurs réponses sont en chiffres et minutées ou déchiffrées de la main de M. de Fersen. On les trouve dans l'ouvrage : *Le comte de Fersen et la cour de France*, t. I, p. 138-142.

de là, à travers le développement de ce jeu si complexe, si difficile, si traversé de la diplomatie de délivrance et de salut, partie combinée épistolairement entre deux partenaires séparés par tant d'obstacles, il s'échappe un cri du cœur comprimé par le devoir et par le respect. « Rassurez-vous sur nous, nous vivons, » dit la reine avec un laconisme spartiate. Que de douleur, de colère, de mépris dans cette constatation du sort subi, non accepté ! Et Fersen répond : « Je me porte bien et ne vis que pour vous servir, » phrase bien simple qui, rapprochée des circonstances, prend un air cornélien ! Et tous deux, après cet échange d'un regard, d'un soupir, d'un aveu de confiance, d'un serment de dévouement, se remettent à leur tâche ingrate et stérile. La reine, une femme, une mère, seule cherche à enrayer une révolution ; et Fersen, un homme qui est, il est vrai, un homme dans le sens le plus noble de ce mot, cherche à nouer une Coalition. Tous deux échoueront ; mais que de courage dans tant d'efforts ! que de mérite dans tant de sacrifices ! Et quelle éloquence dans ces lettres intrépides, tenaces, bravant la surveillance des ennemis, l'espionnage des traîtres, et attestant que dans cet avilissement général, ce prosternement universel devant la victoire de la force et le triomphe de la fortune, une reine et son serviteur ont cru en Dieu, cru en eux-mêmes, lutté jusqu'au bout de leur cause, espérant le salut du droit, du dévouement, de l'honneur et de leurs miracles !

C'est là le charme triste et l'attrait douloureux de cette correspondance ; on l'admire parce qu'en ne traitant que des sujets tragiques, elle est sans déclamation, sans gestes, *sans phrases* ; on en plaint d'autant plus les auteurs qu'ils ne se plaignent pas ; et l'un tourne sa meule, l'autre tisse sa toile avec dignité, avec résignation, presque avec alacrité ; cette ardeur des nobles luttes, cette vanité des illusions généreuses parent d'une sorte de poésie mélancolique les inutiles chefs-d'œuvre d'une politique qui se croit de raison et qui n'est que de sentiment.

Le cœur seul pouvait persuader à Marie-Antoinette et à Fersen qu'il était possible d'arrêter la révolution, enivrée de sa force, aveuglée de sa violence ; d'entraîner à une intervention loyale, opportune, désintéressée, l'égoïsme des Puissances ; de décider à rentrer en France ou à réduire à l'inaction et au silence l'impatiente, remuante et compromettante émigration ; l'espoir de tels miracles ne pouvait leur venir de leur raison. Mais c'est précisément pour cela qu'ils luttèrent jusqu'au bout ; dans les combats de la vie, l'esprit peut fournir des lumières ; c'est le cœur seul qui donne des forces.

C'est pour cela que, par un choix ratifié d'avance par nos lecteurs, nous ne nous arrêterons pas, dans la correspondance entre la Reine

et Fersen, aux combinaisons de leur politique. Cette critique d'une partie dont l'échiquier a glissé dans le sang, il y a plus de trois quarts de siècle, a perdu son intérêt et semblerait puérile. Ce que nous recherchons, ce que nous poursuivons, dans ces lettres qui n'ont pas d'autre mérite, d'autre attrait à nos yeux, c'est la trace des âmes c'est la trace des larmes, c'est le noble et touchant mystère des mots trop intimes, des phrases, de pure d'irréprochable tendresse que Fersen a, par excès de scrupule et de pudeur, barrées de sa main et que son éditeur a dû remplacer par des points. Le 29 juin 1791, Marie-Antoinette écrit à Fersen une lettre qu'il ne reçoit que le 14 juillet 1791, jour où il en fait le déchiffrement de sa main et où il commence à raturer, par crainte de la curiosité profane qui, un jour peut-être, tentera de violer une intimité sacrée :

J'existe..... que j'ai été inquiète de vous, et que je vous plains de tout ce que vous souffrez de n'avoir point de nos nouvelles [1] ! Le ciel permettra que celle-ci vous arrive. Ne m'écrivez pas, ce serait nous exposer et surtout ne revenez pas ici sous aucun prétexte. On sait que c'est vous qui nous avez sortis d'ici ; tout serait perdu si vous paraissiez. Nous sommes gardés à vue jour et nuit, cela m'est égal... Soyez tranquille, il ne m'arrivera rien. L'Assemblée veut nous traiter avec douceur. Adieu... je ne pourrai plus vous écrire.....

Dans cette lettre attendrie par tant de secousses nerveuses, tant d'émotions cruelles, et qui a la douceur navrante des adieux, Marie-Antoinette se trompait quand elle croyait être réduite ou pouvoir se réduire au silence. La lettre que nous citons n'est pas la dernière. Elle se trompait aussi quand elle supposait Fersen capable de se résigner à ne plus la revoir. Fersen devait, le 12 *février* 1793, après avoir obtenu la permission de son roi et de *sa reine*, braver les périls d'un audacieux voyage et d'un plus audacieux séjour à Paris (du 13 au 22 février 1792) et les braver impunément. Ce très-curieux et très-important épisode de sa vie, *jusqu'à ce jour ignoré*, mérite quelques détails; et nous en réservons le récit pour la dernière partie de cette étude.

M. de Lescure.

La fin prochainement.

[1] *Le comte de Fersen et la cour de France,* t. I, p. 152.

A TRAVERS L'AUTRICHE[1]

VIENNE

XV

La prison de la rue de l'Etoile. — Les enfants. — Un meurtrier. — Une famille de misérables. — La charité à Vienne. — Une femme en cage. — L'album de la prison. — La maison d'arrêt communale. — L'arrivage. — Les Heimatlos. — Un fils des Carpathes.

Jusqu'ici nous avons vu Vienne sous son aspect élégant et lumineux; nous allons maintenant regarder ses côtés sombres et tragiques.

Si nous traversons le Hof et si nous rentrons dans la rue des Juifs que nous connaissons, nous trouvons à main gauche une étroite et sale petite rue, entrecoupée çà et là de flaques fétides, et nous ne tardons pas à arriver devant une vieille construction sinistre, qui est comme embusquée au fond de son cul-de-sac. D'étroites fenêtres, garnies à la base d'une espèce de cheminée en planche, regardent, à travers leurs barreaux de fer noirs et épais, par-dessus les toits des maisons voisines. Une énorme et massive porte cochère, zébrée de bandes noires et blanches, s'enfonce lugubrement dans des murailles d'une épaisseur de trois pieds. La nudité lugubre de la façade, le mouvement involontaire de répulsion qu'on éprouve à sa vue, vous indiquent d'avance un réceptacle de crimes et de misères, un déversoir des eaux troubles de la grande ville trop pleine. C'est en effet une prison.

Dès que la grosse porte bardée de fer a roulé sur ses gonds usés, on se trouve au milieu d'un poste de sergents de ville qui, le sabre

[1] Voir le *Correspondant* des 25 août, 25 septembre, 10, 25 novembre, 10, 25 décembre 1877, et 10 janvier 1878.

au côté, enveloppés dans leur long manteau, causent et fument debout, ou assis sur un banc.

— Le directeur de la prison? demandai-je à l'un d'eux.

— A gauche, au premier, vous sonnerez.

Au moment où je recevais cette réponse, la porte cochère s'ouvrit de nouveau, poussée timidement par une femme à la figure hâve, aux traits tirés, portant sous son bras un petit paquet de linge; elle était vêtue d'une robe de toile et n'avait pas de bas malgré la rigueur du mois de février et la neige qui couvrait le sol.

— Que voulez-vous? lui demanda le chef du poste.

— Mes enfants sont morts de misère, répondit-elle tristement en essuyant une larme au coin de ses yeux rougis. Mon mari m'a plantée là, mon propriétaire m'a mise à la porte et je n'ai pas de travail. Voilà deux jours que j'erre sans asile, hier j'ai couché près d'un tas de fumier dans une cour. J'ai faim et je ne veux pas voler; accueillez-moi!

— C'est bien, entrez, fit le sergent de ville.

La prison de la Sterngasse, de la rue de l'Etoile, est la Maison de détention de la police et quelque chose aussi comme le Dépôt; non-seulement on y amène les vagabonds trouvés dans les rues, les voleurs, les escrocs, les meurtriers qu'on vient d'arrêter, et qui, vingt-quatre heures après leur entrée au Sternoff, c'est-à-dire à l'hôtel de l'Etoile, sont conduits à la prison criminelle, mais on y donne l'hospitalité aux pauvres diables momentanément sans ressources. Ceux qui sont condamnés de six heures à quinze jours de prison expient également leur peine à l'hôtel de l'Etoile. Aussi y a-t-il dans cette petite cour où nous nous sommes arrêtés un mouvement perpétuel, un va-et-vient qui ne s'arrête pas: deux fois par jour, à dix heures et demie et à trois heures et demie, les voitures de service conduisent et emmènent des prisonniers.

Le directeur de la prison, M. Wachler, me fit le plus aimable accueil; sur ma demande de voir la maison qu'il dirige, il se coiffa immédiatement de sa casquette réglementaire, prit son trousseau de clefs et me conduisit d'abord dans la section des hommes, au rez-de-chaussée. Les longs corridors voûtés, à demi noyés dans l'ombre, muets et humides, où les pas résonnent comme sur des dalles mortuaires, et qui s'allongent sans fin et vont se perdre dans la nuit, rappellent la destination première de cette construction triste et morose : ce n'est qu'en 1783 que la prison de Dieu devint la prison des hommes.

Un jour blafard suinte par des soupiraux grillés, le long des murs verdâtres, marbrés de moisissures. On se croirait dans des catacombes.

Il n'y a pas ici de détenus isolés. La place manque. On en met deux, trois, quatre, dans les cellules des anciens moines; et dans les salles, ils sont vingt, trente, quarante ensemble, entassés comme des moutons dans une étable.

Lorsque la porte s'ouvre, — une porte de cave toute noire, munie de serrures extravagantes, d'un verrou gros comme le bras, — et qu'un jet de lumière pâle se projette sur cette masse grise et grouillante de haillons, il y a dans ces épaves échouées en tas sur les rives de la misère et du crime, comme un remuement de fourmillière qui se réveille en voyant blanchir un peu de jour et en sentant passer un peu d'air, et l'on distingue vaguement des figures sombres et dures comme celles qui se rangent sur le banc des accusés, aux cours d'assises, des yeux louches, des fronts bas et têtus, des lèvres inférieures pendantes, des airs féroces ou abrutis : ce sont des récidivistes pour la plupart, des voleurs, des filous, des rôdeurs de toutes les catégories, et parmi ces loups, quelques brebis égarées, un ouvrier, en tablier de travail, qu'on a recueilli ronflant sur le trottoir, devant une brasserie; un Slovaque, qui ne sait pas un mot d'allemand, et qu'un interprète interrogera dans quelques heures; un cocher qui a injurié les sergents de ville au milieu d'une discussion trop vive; un pochard qui est en chemise, s'étant déshabillé sur un tas d'ordures qu'il a pris pour son lit, et auquel on a volé ses vêtements pendant qu'il ronflait.

Des salles entières sont pleines de gamins de douze à dix-sept ans, en guenilles, l'attitude impertinente, l'air canaille, la voix éraillée, le visage flasque et blême, marqué des flétrissures du vice et de la débauche. Ce sont les conscrits de la grande armée des criminels, qui peuple les maisons de force et de correction. Les légistes sont effrayés du nombre croissant de recrues que font chaque année, parmi l'adolescence des grandes villes, le vagabondage et le vol. Ainsi à Paris, au Dépôt, les petits vagabonds recueillis en vingt-quatre heures forment un véritable pensionnat; et c'est une chose navrante de voir ces enfants de huit à dix ans, la plupart sans père ni mère, jouer et s'amuser avec l'entrain et l'insouciance de leur âge, dans une salle noire, mal éclairée par un bec de gaz, et qui ressemble à une fosse du jardin des plantes, avec son plancher d'asphalte couleur d'encre et sa galerie en plate-forme, où se promènent les gardiens.

— Avez-vous remarqué, me dit le directeur en fermant une troisième salle dont il venait d'ouvrir la porte, avez-vous remarqué l'homme qui se tient au fond, appuyé contre le mur, les deux mains sur son visage?

— Oui; apparemment il dort?

— Au contraire, il est dans un état de surexcitation excessive; il a tué sa femme cette nuit, et si nous l'avons mis avec d'autres prisonniers, c'est parce qu'ils sont chargés de le surveiller afin qu'il ne s'ôte pas la vie.

— Et comment l'a-t-on arrêté?

— Il est venu lui-même se remettre entre nos mains: « J'ai tué ma femme d'un coup de revolver, a-t-il dit au chef du poste; ma femme est une misérable, elle m'a quitté il y a trois mois; je l'ai rencontrée ce soir et elle a eu son affaire. »

Nous visitâmes l'atelier de menuiserie dans une cave; une dizaine d'hommes y étaient occupés, puis nous montâmes au second étage.

— Voici, me dit M. Wachler en m'introduisant dans une petite salle, une famille entière de pauvres gens que la triste situation des affaires a réduite à l'état que vous voyez et que nous gardons pour ne pas les laisser mourir de faim, en pleine rue.

Ils étaient huit: le père, la mère, squelettes vivants, aux yeux caves, et six enfants dont le plus âgé avait sept ans et qui, deminus, grouillaient par terre, sur une botte de paille; et c'était pitié de les regarder, dans ce dénuement extrême d'animaux venus au monde.

La charité est cependant admirablement organisée à Vienne, où les institutions de bienfaisance sont presque aussi nombreuses qu'à Paris. Il y a des asiles comme à Berlin, où l'on héberge et où l'on nourrit un jour entier tous ceux qui se présentent; il y a, dans chaque faubourg, une « maison des pauvres » et des fourneaux économiques, où l'ouvrier peut se procurer du bouillon et du bœuf à un prix inférieur au prix de revient; il y a des orphelinats, il y a des hôpitaux qui sont, sans contredit, les premiers du monde. Dans le faubourg Léopold les Frères de la Miséricorde dirigent encore un hospice dont la fondation remonte aux temps des croisades. Les Frères, en longue lévite noire, sont médecins, chirurgiens, pharmaciens; et les pauvres de toutes les nationalités qu'ils accueillent sont soignés gratuitement. Une quantité d'établissements privés, disséminés dans la vaste capitale, témoignent enfin que la charité et la générosité de cœur ne sont pas des vertus inconnues aux Viennois. Le clergé, qui est fort riche, prête aussi à ces enfants du bon Dieu, qui s'appellent les pauvres; il a fondé des hospices et des asiles. L'asile des vieillards, dirigé par M. le chanoine Guttenhof, est une œuvre d'humanité des plus méritoires.

Mais revenons à notre prison et à nos prisonniers. De la section des hommes, nous passâmes à celle des femmes. Réunies au nombre d'une vingtaine dans des ateliers, celles qui purgent une condamnation de quelques jours travaillent à des ouvrages de couture; les

autres, enfermées dans des salles aux quatre murs nus et noircis, anxieuses, impatientes, attendent qu'on les soumette à un premier interrogatoire.

En traversant un couloir sombre et bas, je m'arrêtai devant une espèce de cage en bois, avec un plancher à claire-voie, exhaussé de deux ou trois pieds; je ne distinguai d'abord qu'un entassement de haillons informes, mais en regardant mieux, je vis la silhouette étrange d'une vieille femme qui se tenait là-dedans, dans une attitude de guenon malade, accroupie sur ses jambes et la tête dans ses épaules.

— Qu'est-ce que c'est que ça? demandai-je au directeur de la prison.

— C'est la chambre d'épuration : nous mettons-là des femmes malpropres ou couvertes de vermine ; il faut bien les séparer, nous avons si peu de place.

— Mais cette cage est horrible. C'est un instrument de supplice plutôt qu'une prison.

— Que voulez-vous? Quand nous aurons un bâtiment neuf, ce sera mieux. Nous aurons alors une salle de bains!

Nous étions arrivés à la porte du préau. C'est une petite cour enfoncée, dominée par de hautes murailles grises, mais où il y a cependant sur la terre boueuse et piétinée, des blancheurs de ciel ; et dans ce trou, les jours de soleil, on voit des rayons qui descendent gaîment et qui mettent comme une animation lumineuse au milieu de la grande maison morte. Mais en hiver, les arbres dépouillés ont un sinistre profil de potence. Dans un angle du préau se dresse, comme une tente, un atelier de photographie, où viennent poser les sujets célèbres ou qui cachent leur identité! Quel curieux album que celui qui est là, sur la table ! On dirait le Livre du jugement dernier, partie des damnés. Quels types choisis de détrousseurs de grands chemins, de coupe-bourses et de coupe-jarrets; quelle ménagerie d'hommes sauvages, aux instincts de tigre et de hyène, qui considèrent l'humanité comme une forêt où règne la loi du plus féroce et du plus fort! Voici des assassins, des parricides, voilà des faussaires, des filous, des jeunes gens déguisés en femmes : ils sont trois, et on les prendrait vraiment pour des filles, avec leur visage glabre, leurs joues fardées, leurs cheveux se recroquevillant en frisons sur le front, leurs mains maigres et transparentes. Ce sont des Berlinois qui, pendant deux ans, sous ce faux costume, ont commis à Vienne des délits qui ne se jugent qu'à huis clos. — Dans ces pages d'une réalité poignante défile ce long et triste cortége qui commence à la prison préventive et finit au bagne et sur l'échafaud. Quelle source d'instruction pour le moraliste, pour l'observateur, pour le physionomiste, qui peut mettre dans cette flore criminelle, l'acte en regard

du visage de celui qui l'a commis ! C'est la vie d'un siècle tout entier qui est photographiée dans cette galerie. La prison d'arrêt communale se trouve en face de la prison que nous venons de parcourir.

Je m'y suis rendu ce matin, à l'heure où les voitures cellulaires viennent y verser leurs captures de la nuit. Les individus arrêtés sont conduits, tous ensemble, dans une pièce étroite et sale, qui donne sur la rue, comme un magasin ; les femmes sont rangées d'un côté, les hommes de l'autre. On commence par inscrire leur nom et par les fouiller. A Paris, au Dépôt, il y a une salle spéciale pour cette opération, où les personnes amenées sont mises complétement nues. Ici, à Vienne, on se contente de fouiller les poches. L'argent, les couteaux, les bijoux, les pièces de conviction, tout ce qu'on trouve est enveloppé dans un petit papier, avec un numéro et le nom de l'individu. Il n'y a pas à Vienne, que je sache, de postes ni de commissariats de police de quartier, comme à Paris.

Lorsque je fus introduit dans la chambre des arrivages, il y avait une trentaine d'hommes rangés en demi-cercle, les uns en guenilles, les autres assez proprement vêtus; quelques-uns, les paupières rouges, tuméfiées, dormaient debout, brisés de fatigues et de privations; d'autres, coiffés de chapeaux de paille déchirés, chaussés de savates percées par lesquelles sortait le gros orteil, promenaient autour d'eux le regard tentateur et anxieux de la bête fauve en cage; il y en avait dont les dents claquaient de faim, et chez qui la redingote fermée jusqu'au cou, dissimulait la chemise absente. Un petit vieux, entortillé dans une couverture en loques, avec une longue barbe blanche, marmottait des paroles incohérentes, tandis que de pâles voyous, la casquette aplatie sur le crâne, riaient d'un air effronté, en se poussant du coude. Une jeune fille se reculait le plus qu'elle pouvait contre le mur, comme si elle était honteuse de cette infâme compagnie et redoutait le contact de ces êtres dépravés, de ces femmes, coiffées à la chien, le museau fardé, l'œil émerillonné et provoquant, les dentelles de leurs manchettes déchirées et leur robe couverte de taches de vin. Une idiote, assise sur un tabouret, le goître flasque et mouvant, la chevelure en broussailles, se livrant à une mimique de singe, qui laissait voir ses gencives dégarnies de dents mais armées de deux crocs, comme les rongeurs. Les sergents de ville se chauffaient autour du poële de fer, rougi par le coke, et battaient la semelle sur le plancher; et le fonctionnaire, qui se tenait dans un petit bureau à côté, derrière une vitrine, écrivait au milieu des pièces de conviction, couteaux, bagues, gourdins maculés de sang, des cuillers d'argent, portefeuilles, fausses clefs, etc.

Nous remontâmes le petit escalier puant et ténébreux par lequel nous étions descendus et nous visitâmes les prisons. Il serait difficile

de décrire la malpropreté de ces cellules et de ces salles pleines d'air méphitique, où les détenus sont entassés comme des veaux dans un wagon de bétail. Les latrines sont des lieux d'infection. Il n'y a de l'eau nulle part; il n'y a pas même de préau avec une pompe, de sorte que les condamnés ne peuvent ni se laver ni laver leur linge; leur unique chemise finit souvent par pourrir sur le corps. C'est bien là comme on l'a appelé, la « maison des misérables. » Il n'y a qu'en Espagne qu'on voit des choses pareilles.

Le deuxième étage est réservé à ceux qui se sont rendus coupables de délits envers la police. Au troisième étage, on loge les vagabonds, les *heimatlos*, les gens sans ressources, sans aveu, ou sans patrie; chaque jour, c'est par escouade de 150 à 200 qu'on les renvoie dans leur commune ou qu'on les conduit jusqu'à la frontière. Quant aux Viennois amenés au petit « Magistrat » pour délit de vagabondage, on leur rend ordinairement la liberté, en leur donnant quelquefois un florin; mais ne serait-il pas plus humain de les vêtir, car dans l'état de délabrement où ils sont, qui pourrait consentir à leur donner de l'ouvrage? J'en ai vu sortir de la maison d'arrêt communale dans une telle livrée de misère, qu'on aurait pu les arrêter pour outrage aux mœurs.

Vienne n'a pas d'établissement comme Saint-Lazare; aussi les filles publiques sont-elles enfermées ici avec les marchandes qui ont fait faux poids, les laitières qui ont mis de l'eau dans leur lait.

Mais montons plus haut ; nous voilà dans la véritable région de la misère et de l'indigence; une odeur suffocante vous racle la gorge et on entend, derrière les portes verrouillées, des plaintes et des gémissements. Cette salle-là est la prison des tziganes; en hiver, on les y enferme avec leurs femmes et leurs enfants; en été, on les fait camper dans la cour, avec leurs voitures et leurs ours. La prison à côté est la prison réservée aux Slovaques. Comme le porte-clés venait de m'ouvrir la porte d'une salle où il y avait une cinquantaine de détenus, tous condamnés à être rapatriés dans leur commune d'origine, un jeune homme se précipita vers moi, et d'une voix suppliante, les larmes aux yeux :

— Excellence, me dit-il, oh! je vous en prie, ne me faites pas conduire dans mon village par les gendarmes; j'ai un vieux père qui mourrait de déshonneur, un vieux père qui a préféré la ruine plutôt que de manquer à la parole donnée; et j'ai, ajouta-t-il avec sanglot, j'ai une fiancée!

— D'où es-tu? fit le geolier.

— De Alt-Sambor, pour vous servir, Excellence.

— C'est un village des Carpathes, n'est-ce pas? demandai-je au porte-clés.

— Oui, Excellence, répondit vivement le détenu; c'est un petit hameau où il n'y a que des gens pauvres mais honnêtes. Oh! je me sentirais le cœur tout joyeux d'y retourner, de revoir le clocher natal, et la maison de la mère d'Iwaschta; c'est ainsi que s'appelle ma fiancée. Elle est grande, élancée, avec de beaux yeux noirs et une bouche rose; et quand je passais le matin, au lever du jour, je la voyais, la chère alouette, déjà debout devant le morceau de miroir cloué près de la fenêtre; elle peignait ses longs cheveux et répondait à mon salut par un baiser. C'est pour elle que je suis venu à Vienne; on m'a dit qu'on n'avait qu'à se baisser pour y ramasser de l'or, et j'aurais tant voulu en avoir un peu, la veille de la noce, pour lui acheter de beaux vêtements et préparer un nid digne de ma colombe! Mais ici les pierres sont plus dures encore que dans nos Carpathes, et quand on a faim, on n'a pas la ressource de prendre un fusil et d'aller chercher son dîner dans les buissons. O mon cher pays, je vais enfin le revoir! mais je vous en supplie, messeigneurs, qu'on ne m'envoie pas avec les gendarmes jusqu'à Alt-Sambor. Je vous promets bien de ne pas revenir, car j'ai fait un bien mauvais rêve; et cependant ce n'est pas le courage et la bonne volonté qui m'ont manqué. Je me suis présenté d'abord dans une fabrique; on m'a demandé d'où j'étais. « Je suis Galicien, » ai-je dit. On m'a répondu durement qu'on n'acceptait que des Allemands. J'ai voulu porter du mortier pour les constructions nouvelles. On m'a chassé en me disant qu'on avait des femmes pour cela, qui coûtaient moins cher que les hommes. Enfin j'ai essayé de charger sur mes épaules les sacs de blé qu'on décharge chaque jour sur les quais du Danube. Ceux qui font ce métier ont menacé de me jeter à l'eau si je ne m'en allais pas. Pendant quinze jours, partout j'ai offert le service de mes deux bras, et voyez s'il sont vaillants et robustes! Partout on m'a renvoyé ou l'on m'a ri au nez. J'ai bien été obligé de mendier; c'est alors qu'on m'a arrêté.

Il raconta tout cela avec cette volubilité slave qui ressemble à la volubilité italienne; et ses grands yeux noirs brillaient tout en nous suppliant d'avoir pitié de lui.

Le geôlier lui promit de parler au directeur, et quand la porte fut refermée, je priai à mon tour le geôlier d'intercéder pour le pauvre fils du Carpathe, égaré dans notre civilisation souvent plus barbare que la vie sauvage dans les montagnes et les libres forêts.

Je remontai dans le fiacre qui m'attendait à la porte en criant au cocher :

— A la prison du faubourg de l'Alser!

XVI

Le faubourg de l'Alser. — Le prince du tribunal suprême. — Le télégraphe des prisonniers. — Weiniger. — La fausse comtesse Kinsky. — L'amour dans les prisons. — La cuisine. — La section des condamnés à mort.

Le faubourg de l'Alser (*Alservorstadt*) s'étend au nord-ouest de la ville intérieure, bien au-delà de Hernals. Ces faubourgs de Vienne forment comme autant de capitales à part, groupées autour de la cité. C'est dans l'Alservorstadt que se trouve l'hôpital général, fondé en 1783 par Joseph II. Il serait difficile de trouver en Europe un établissement plus vaste, mieux aménagé, avec ses cours nombreuses, ses beaux jardins, où, l'été, on transporte les lits des malades sous les bosquets odorants, doucement illuminés de soleil, égayés de fleurs et de chants d'oiseau. Les diverses cliniques de l'université y sont réunies ; à côté de chaque section, se trouve une salle d'amphithéâtre, où l'on roule le malade sur son propre lit, chaque fois qu'une opération a été reconnue nécessaire.

C'est aussi dans le faubourg de l'Alser qu'on a construit ce magnifique asile d'aliénés, qui occupe à lui seul une superficie de cent mille mètres carrés et qui renferme cinq cents malades. Il y a des salles à manger splendides, des salons de conversation avec pianos et billards, où l'on donne des bals aux pensionnaires de l'établissement. Chaque aliéné se livre aux occupations qu'il préfère ; j'ai vu des peintres qui peignaient des madones, des poëtes qui écrivaient des drames, des « reines » assises sur leur haut fauteuil, comme sur un trône, dont on n'approchait qu'avec respect et qu'on ne servait qu'en s'inclinant.

L'asile des aliénés, ainsi que l'hôpital d'accouchement et l'hospice des Enfants-Trouvés, dépendent de l'hôpital général. L'hôpital d'accouchement ouvre son vieux portail sur la rue de l'Alser. Les femmes qui y sont admises sont assurées de dix années de discrétion. On évalue le nombre des naissances dans cet établissement à huit cents par an.

La femme qui est accouchée au *Gebaerauss* (hôpital d'accouchement) peut nourrir elle-même son enfant et le garder ; si elle l'abandonne, on l'envoie aux Enfants-Trouvés après l'avoir enregistré sur un grand livre, avec un numéro qui est remis à la mère, afin qu'elle puisse le réclamer quand ses ressources le lui permettront.

Le palais-de-justice et les prisons du « tribunal suprême, (*Lan-*

desgericht), sont à peu près en face de l'hôpital général, et se prolongent du côté du faubourg Wieden, sur les anciens glacis.

Cette prison est à la fois une prison préventive comme Mazas, et une maison d'arrêt comme la Santé, pour les crimes et délits qualifiés crimes. Je pourrais ajouter la Roquette à ma comparaison, car on y exécute aussi les condamnés à mort.

A la porte se tiennent des soldats de la ligne, la bayonnette au fusil. Un corps de garde remplace la loge du portier.

Il me faut quelques pourparlers avant d'obtenir l'autorisation que je sollicite. Enfin on m'apporte une feuille de papier avec laquelle je me rends dans la salle des geôliers; une demi-heure après arrive le maître guichetier, et nous commençons un voyage qui ne dure pas moins de trois heures.

Ici les corridors sont clairs, tout est d'une propreté irréprochable, et on se croirait dans un monastère de Chartreux, tant est profond le silence qui nous entoure ; de temps en temps seulement un porte-clés réintègre un prévenu dans sa cellule, et la porte roule sourdement sur les gonds et la serrure grince d'un air de révolte et de rage, comme si c'était la machoire du condamné.

Le service intérieur de la prison se fait par le gardien-chef, — c'est lui qui m'accompagnait, — et par un essaim d'autres employés en uniforme militaire. De six heures du matin à sept heures du soir, une grosse cloche, qu'on entend dans toute la maison, donne le signal des différentes occupations des détenus.

Dès qu'un « nouveau » est introduit dans la maison, il est soumis à une visite sommaire et revêtu de la livrée de l'établissement, qui consiste en une veste et un pantalon de drap en hiver, de toile en été. Les pauvres reçoivent du linge et des souliers. Quant aux femmes, elles portent une robe sombre et un corsage à basques.

Après la prise d'habit, le prisonnier reçoit une grande couverture de laine pour sa couchette, la moitié d'un pain, et on le remet entre les mains du surveillant, qui le conduit dans la cellule qu'on lui a préparée.

Une des plus vives préoccupations du prévenu, c'est de conserver son argent, car avec de l'argent, dans les prisons autrichiennes, on peut se procurer tout ce qu'on veut. Ceux qui n'ont pas d'expérience cachent leur pécule dans leurs bas, dans leurs souliers, sous la doublure de leur chapeau. Mais le directeur, qui connaît ces « trucs, » ne manque jamais de mettre immédiatement la main dessus. L'argent confisqué est déposé au greffe, car il n'est pas permis au prisonnier de dépenser plus de quarante kreutzers par semaine; c'est le budget réglementaire. Or cela suffit à peine pour acheter, de temps en temps, un peu de vin et un peu de tabac.

— Aussi, me dit le gardien-chef, il faut voir à quelles ruses ils ont recours pour cacher leur argent. Un garçon qui a eu souvent maille à partir avec nous, et qui d'avance était résigné à subir bien patiemment sa détention, arrivait toujours avec un petit capital spécialement destiné à se procurer de bonnes heures à l'*Erbsin* (au pays des pois). On laisse aux détenus leur casquette, leur chemise et leurs souliers. Or, il s'était fait fabriquer une visière de casquette, en cuir double, entre lequel il glissait une assez jolie somme en papier-monnaie. Les gros boutons recouverts de toile de ses chemises renfermaient également des florins-papier; dans les talons de ses bottes se trouvaient deux limes et des billets de dix florins en prévision d'une fuite imprévue. Mais ce qu'il y avait de plus curieux, c'était la manière dont il mettait son argent dans ses chemises : elles étaient en toile grise, à raies; sa maîtresse en détachait les poignets, pour coudre des florins entre la toile et la doublure, puis elle les amidonnait fortement. La plupart, avant la visite, fourrent leur argent dans la bouche, mais c'est un « truc » aussi usé que celui qui consiste à se coller des florins sous la plante des pieds, avec du sparadrap.

— Les personnes qui viennent visiter les prisonniers ne cherchent-elles pas à leur passer de l'argent? Vous n'avez pas ici de parloir séparé avec des grilles, et la surveillance me semble difficile.

— Oui, Monsieur, aussi fait-on souvent passer un billet de dix florins, roulé dans un Virginia. J'ai connu un détenu qui avait recours à un moyen fort original pour alimenter ses fonds secrets : toutes les semaines, il recevait la visite de sa femme et de ses enfants; le geôlier assistait à l'entrevue afin qu'il n'y eût pas de fraude possible. Dès que les époux se voyaient, ils tombaient dans les bras l'un de l'autre, et le geôlier et les autres surveillants admiraient ce couple si tendrement uni. Les innocents! Chaque fois que la fidèle épouse donnait un baiser à son mari, elle lui introduisait adroitement dans la bouche un des billets de cinq florins qu'elle avait roulé sous sa langue.

Les cellules sont ici de grandeurs différentes; les plus étroites contiennent trois ou quatre individus. Une petite fenêtre, ouverte comme une paupière clignotante, laisse pénétrer une clarté pâle et mélancolique à travers ses grilles de fer. Un poële de fonte massif chauffe la prison, au milieu de laquelle on voyait autrefois, scellé au plancher, un anneau de fer auquel on enchaînait les criminels dangereux. Chaque prisonnier a son lit de paille, sa cruche à eau, sa cuillère en bois. On ne trouve de table et de chaise que dans quelques cellules privilégiées. La porte est une vraie porte de prison, lourde, sinistre, munie de verroux rébarbatifs et d'une serrure dont

les gros ressorts crient ; un judas, qui ressemble au verre d'une lunette d'approche, permet aux surveillants d'avoir continuellement l'œil sur les détenus.

En dépit des murs, malgré les énormes portes verrouillées, les prisonniers parviennent à établir des communications entre eux. Ils ont leurs signaux, leur télégraphe, comme ils ont leur langue verte. Trois coups rapides frappés contre la paroi veulent dire : « Soyez sur vos gardes ! » Le prévenu attend toujours avec anxiété la réponse au coup ferme et sec qu'il vient de donner. Si tout reste calme, c'est bon signe, mais si on répond par un coup double, le détenu souvent pâlit : un de ses complices a été arrêté. Le premier coup qu'il a frappé veut dire : « A-t-on amené cette nuit un nouveau prévenu ? » Les voisins transmettent à la cellule voisine la question, qui fait ainsi le tour de la maison. Si le nombre des prisonniers est le même que la veille, on se dispense de renvoyer le télégramme. Quand il s'agit de cas grave, auquel chacun s'intéresse, on se transmet les signaux au milieu de la nuit.

Le gardien arrive alors pour rétablir l'ordre, mais il est trop tard. Ces gardiens sont de pauvres diables qui, pour un minime salaire, font un service très-pénible, sont chargés d'une grande responsabilité ; souvent maltraités par leurs supérieurs, ils ne peuvent pas même se venger sur les détenus, qu'on leur recommande de traiter avec douceur. Cependant, lorsqu'un gardien a été insulté ou maltraité par un prisonnier, celui-ci est mis au cachot ou aux fers. Cette dernière peine disciplinaire, quoique sévèrement défendue aujourd'hui en Autriche, n'en a pas moins été secrètement maintenue dans toutes les prisons.

Les évasions sont très-rares. Le gardien-chef ne se souvenait pas d'en avoir vu. Nous étions arrivés presque à l'extrémité du quartier des hommes, tout en causant, et en nous arrêtant devant les cellules qui renfermaient quelques prévenus importants, car nous pouvions les examiner sans qu'ils nous aperçussent. Tous ces inculpés non encore condamnés offrent un champ d'études des plus vastes. Comme ils sont encore vêtus de l'habit qu'ils portaient au moment de leur arrestation, il est facile de reconnaître à quelle classe sociale ils appartiennent et de quelle catégorie ils sont. En général ils sont inquiets, préoccupés ; cependant nous en avons surpris qui riaient, les mains dans les poches, écoutant les récits d'un camarade autour duquel ils formaient le cercle. D'autres jouaient aux cartes d'un air fort insouciant. La variété des types est bien curieuse à observer ; c'est un véritable panorama physique et social. A côté du Hongrois au teint basané, aux yeux perçants, à la longue moustaches, dont les pointes retombent comme chez les Chinois, aux

cheveux noirs, bouclés et soyeux, se montre un Slovaque au teint pâle, au corps élancé, aux longs bras et aux hautes jambes, l'air doux et résigné; un Juif est assis sur son lit, ses mains crochues qui tourmentent sa barbe semblent indiquer le faux monnayeur.

Dans une cellule, qui ne contenait que trois détenus, il y avait une grande animation.

— Le gros qui est au milieu et qui pérore, me dit le gardien, est le fameux Weiniger.

— L'antiquaire?

— Oui; il va passer en jugement un de ces jours. Oh! quelle drôle d'histoire! Vous savez que Weiniger a vendu de fausses antiquités à tous les musées d'Allemagne; il a rempli la galerie du duc de Modène d'armures et de pistolets de quatre sous, qu'il faisait passer pour des objets anciens et qui avaient été fabriqués à Vienne. Il a vendu deux prétendus autels du seizième siècle à un antiquaire de Londres, M. Emmanuel Marks, pour le prix de trente mille livres sterling. L'Anglais s'est laissé conter que ces autels avaient été achetés à Rome, en 1872, dans un couvent de Jésuites, pour 200,000 francs. Weiniger avait attaché à son commerce un comte hongrois, dont il avait promis de payer les dettes, en échange des lettres de noblesse qu'il donnait à ses antiquités de contrebande.

Dans la cellule suivante, des jeunes gens accroupis jouaient aux dés et fumaient.

Les détenus, qu'on reconnaît à leur costume uniforme, travaillent dans de vastes ateliers de pipes d'écume de mer, de jouets d'enfants, de cartons de chapeau, de cordonnerie, de menuiserie, de reliure, etc. — A certaines heures, l'atelier se transforme en salle d'école, de sorte que tous ceux qui ne savaient ni lire, ni écrire, sortent de prison avec quelques connaissances sommaires. — Les condamnés ne peuvent employer, pendant le temps de leur détention, que la moitié de ce qu'ils gagnent par leur travail. On leur remet le reste à leur sortie sans aucune retenue.

De l'église, où tous les prisonniers sont conduits en commun le dimanche, nous passâmes dans le quartier des femmes. Elles occupent une autre aile du vaste bâtiment, et sont logées dans de grandes chambres lumineuses dont les hautes parois, crépies à la chaux, rappellent les blancheurs douces du cloître. De jeunes détenues, en groupes compacts, tiennent des conciliabules; dans d'autres salles, j'en vois d'accroupies à l'orientale. Quelques-unes tricotent.

— Cette jeune fille à la tenue décente, à l'air étrange, qui brode près de la fenêtre, me dit le gardien-chef, veut à tout prix se faire passer pour Américaine; nous savons qu'elle est Viennoise, mais elle refuse de parler un mot d'allemand.

Dans une autre chambre, je vis à travers le verre de lorgnette de la porte, un véritable tableau de genre : un essaim de jeunes détenues, fraîches et jolies, de vingt à trente ans, entouraient une vieille bohémienne ridée, parcheminée, la tête coiffée d'un mouchoir jaune, qui tenait entre ses griffes leurs mains blanches et leur disait la bonne aventure.

Dans les ateliers, les condamnées confectionnent les habillements des détenus. Le gardien me poussa légèrement du coude et me fit signe pour m'indiquer une femme qui travaillait, penchée sur un métier à tisser des bas.

— Eh bien? lui demandai-je en sortant.

— C'est la fausse comtesse Kinsky, mais si elle est condamnée, ce sera comme Weiniger, elle aura les rieurs de son côté.

— Je ne sais pas son histoire.

— Elle a fait tourner la tête à une foule d'artistes, d'industriels, de commerçants qui ne l'avaient jamais vue, et auprès desquels elle se donnait pour la jeune comtesse Kinsky. Ils s'imaginaient tous qu'ils pourraient l'épouser! Un jour, elle a donné rendez-vous à tous ses adorateurs à la fois, à l'Opéra, et ils sont tous venus, en cravate blanche et en habit noir, un camélia à la boutonnière. La vraie comtesse Kinsky assistait à la représentation et était dans sa loge avec ses parents, sans se douter que le parterre était peuplé de ses soupirants. C'était un habile stratagème pour exciter un amour qu'elle leur avait la première déclaré à l'insu les uns des autres. La correspondance qu'elle a entretenue avec eux est un long roman; enfin, elle leur annonça que ses parents, fidèles à leurs vieux préjugés de race, s'opposaient à ce mariage qui était pour elle un mariage d'inclination, et qu'ils voulaient l'éloigner de Vienne; mais elle voulait profiter de l'occasion pour s'enfuir : il lui manquait malheureusement l'argent nécessaire pour acheter ses gardiens, les filles de chambre, les domestiques, le portier. Les amoureux lui envoyèrent immédiatement des paquets de banknotes, mais la police finit par mettre le nez dans le pot aux roses, et cette prétendue comtesse Kinsky nous a été amenée sous le nom fort peu aristocratique de Marie Lichtner.

On remarque une très-curieuse différence entre la tenue des hommes et des femmes. Le premier jour de sa réclusion, la femme est hors d'elle-même; honteuse, craintive, nerveuse, elle ne fait que sangloter, elle refuse de boire et de manger elle répond à toutes les paroles de consolation par des cris et des gémissements; elle est comme folle; mais le second jour, elle se préoccupe déjà un peu de sa toilette, elle boit et mange avec appétit. Le troisième jour, elle rit et plaisante. Chez les hommes, au contraire, la fureur va souvent

croissant; les geôliers et les gardiens sont pour eux des ennemis naturels auxquels ils vouent une haine profonde. Aussi jamais un geôlier ne sort-il d'une cellule autrement qu'à reculons.

Il n'y a nulle part autant de bonne humeur et de gaieté que dans les prisons de femmes. En Autriche, comme ailleurs du reste, le nombre des condamnées est bien plus restreint que celui des condamnés. Cela ne prouve nullement qu'il y a plus de vertu chez la femme que chez l'homme. La femme trouve plus facilement, et d'une autre manière, le moyen de satisfaire ses besoins matériels; voilà tout.

Tous les brigands, tous les voleurs ont une maîtresse qui, sans faire du vol un métier, ne respecte guère la propriété étrangère. « Nous avons eu dernièrement une de ces femmes, me dit le gardien; c'était la maîtresse d'un individu qui avait deux ou trois meurtres sur la conscience; elle était si fière de la réputation de son amant, qu'elle se mettait avec une coquetterie affectée et ne voulait parler avec aucune de ses compagnes. »

Lorsque des cœurs d'hommes et de femmes battent sous le même toit, l'amour n'est pas loin.

On aime aussi en prison.

On y noue de tendres liens, les obstacles grandissent l'affection; et l'on se dispute, on se pardonne, on devient jaloux et même infidèle comme en pleine liberté. Quelquefois, dans ce milieu malsain, on conclut de fatales unions, qui ne se dénouent qu'avec la mort. Un prisonnier autrichien raconte dans ses *Mémoires* que, dans la prison de district où il se trouvait, il y avait un chef de brigands condamné à six ans de réclusion, et une femme d'une certaine beauté, pleine d'audace et d'énergie, également condamnée à six ans de prison. L'homme et la femme se sont fiancés sans s'être jamais vus. Lui était enthousiasmé de la renommée de hardiesse et de courage de la jeune fille; elle, elle ne se sentait pas d'orgueil d'être l'épouse d'un « célèbre brigand. » Ils correspondaient ensemble dans les termes les plus tendres; le brigand commençait toujours ses lettres par ces mots : « Très-honorée Mademoiselle », et il lui prodiguait les « cher ange, » les « petite colombe; » elle, dans ses lettres, l'appelait « très-estimé Monsieur, » et elle exaltait « son noble caractère, son cœur magnanime. » Quand on leur donna la clef des champs, ils firent souche de coquins.

Il est assez facile d'établir des correspondances secrètes dans ces prisons, où les détenus et les détenues sont pour ainsi dire côte à côte et ont un préau commun. Les prisonniers cachent leurs lettres sous des pierres.

Ils écrivent aussi leurs correspondances avec un morceau de craie, sur les murs de la cour ou du préau.

Le gardien qui m'accompagnait me pria de descendre au rez-de-chaussée, occupé par les cuisines et les cellules des condamnés à mort.

— Commençons par la cuisine, me dit-il, car on va servir le dîner.

Je pensais que j'allais entrer dans un lieu triste et noir comme le hangar qui sert de cuisine à Mazas, et où, dans une vieille chaudière, cuit un brouet verdâtre de haricots et de pommes de terre. Aussi quelle fut ma surprise en me voyant sur le seuil d'une spacieuse et belle cuisine, comme plus d'un hôtel serait fier d'en avoir. Un immense fourneau-potager, tout reluisant de propreté, était entouré de joyeuses cuisinières qui préparaient un potage appétissant ou tranchaient des quartiers de veau ou de bœuf dorés et succulents. Le cuisinier en chef avec son tablier blanc, ses bottes molles, était superbe; il nous accueillit avec la dignité qui convenait à ses fonctions et à sa taille de colosse.

— Quel est votre menu aujourd'hui? lui demanda le gardien.

— Voici la carte.

Le gardien me la présenta, et sous la rubrique *déjeuner*, je trouvai du café à la crême, du lait chaud, de la soupe au pain grillé; vingt-et-une sortes de plats composaient le menu du dîner! Sous la rubrique de *goûter* (nachmitags), il y avait du café, du lait, du fromage et des viandes froides, et les détenus pouvaient encore se procurer pour leur souper (abends) de la soupe, de la viande et des légumes.

— Mais ce ne sont pas des prisonniers que vous avez ici, ce sont des pensionnaires, m'écriai-je en parcourant la carte des vins de première et seconde qualité, et en voyant les prix de quatre ou cinq sortes de bière.

— La carte que monsieur vient de lire, me répondit le chef de cuisine, n'est pas pour tout le monde. C'est la carte des prévenus et non celle des condamnés; cependant les personnes qui ne sont qu'aux arrêts et qui ont quelques moyens, ont les mêmes droits que les prévenus. Les détenus ne peuvent se procurer avec leur propre argent ou avec celui qu'ils gagnent, que du beurre, du lard, du fromage, du lait, du café, du rôti froid ou du jambon, de la bière ou du vin.

— Quel est le régime ordinaire des condamnés?

— Ils ont chaque jour 560 grammes de pain; 3 décilitres et demi de soupe le matin; 5 décilitres à midi, avec des légumes; et le soir de nouveau 3 décilitres et demi de soupe. Deux fois la semaine, ils ont du bœuf bouilli ou rôti; les jours de fête on leur double les portions.

— Et combien travaillent-ils d'heures par jour?

— Onze heures. De midi à une heure, ils dînent; et de une heure à deux heures, ils se promènent dans la cour.

Le chef de cuisine ne voulut pas me laisser partir sans que j'eusse goûté à la soupe et à la viande; puis il me montra un registre où le ministre de la justice constatait qu'il avait trouvé, lors de sa dernière inspection hebdomadaire, la nourriture des condamnés convenablement préparée.

Nous sommes loin, on le voit, de l'époque où le nom seul de prison autrichienne faisait frissonner le lecteur. L'excès du mal a produit l'excès du bien; et la détention, ainsi adoucie par mille jouissances matérielles, n'est presque plus une peine. On en sent les inconvénients, car il s'est formé tout une clientèle d'habitués qui, aussitôt dehors, n'aspirent qu'à rentrer dans cette Capoue du Code pénal.

En sortant de la cuisine nous nous trouvâmes, en nous dirigeant à droite, dans la section des condamnés à mort.

Mais ici encore, rien de lugubre, rien de funèbre; le corridor est spacieux et blanc, et des larges soupiraux le jour coule et descend comme une cascade de lumière, qui tombe d'une crevasse du ciel.

Ces antichambres de la potence ne sont pas même des cabanons : ce sont des prisons à l'aspect pâle et claustral comme les autres cellules.

— Vous m'avez promis, dis-je au gardien, de me faire voir Hackler.

— Le voici, me répondit-il en s'arrêtant devant une porte dont il ouvrit le judas. Il jeta un rapide regard dans la prison, et me cédant sa place, il ajouta : il est assis sur son lit.

Je distinguai un petit homme trapu, au cou ramassé, à la face bestiale et idiote, au front étroit et stupide. Il regardait d'un œil terne et vide ses compagnons, qui avaient tracé un jeu de dames à la craie sur le plancher, et qui, couchés à plat ventre, jouaient avec des haricots.

— A quand l'exécution ? demandai-je au gardien.

— Je pense que ce sera pour demain.

— Au revoir alors, lui dis-je en me retirant.

Il m'ouvrit la porte gardée par une sentinelle, et j'entendis grincer derrière moi une de ses clés dans la serrure, avec un ricanement infernal.

XVII

L'assassin Hackler. — Souvenirs de Francesconi. — Vienne à six heures du matin. — La « cour des cadavres. » — Préparatifs de mort. — Hackler au pied du gibet.

Hackler dont tout le monde s'occupait à Vienne, Hackler dont les nouvelles primaient toutes les nouvelles politiques, venait de voir sa grâce rejetée par l'empereur; et chaque matin il y avait un rassemblement devant la prison, qui espérait assister à la lecture de la condamnation suprême. Dans le public, il n'y avait aucune trace de ce sentiment de pitié profonde et de douce commisération qui s'était produit, quelques mois auparavant, à la veille de l'exécution de Francesconi. Les jolies viennoises s'étaient toutes mises à pleurer la perte d'un si beau garçon. Francesconi, comme tant d'autres, avait été pris de ce vertige de l'or qui faisait tourner toutes les cervelles à Vienne; mais n'ayant pas le moyen de spéculer à la Bourse, il attira chez lui un malheureux facteur, en s'adressant lui-même une lettre chargée; il l'assassina à coup de couteau et le dépouilla comme sur un grand chemin. Deux jours après, Francesconi était arrêté à Klaggenfurt, chez sa fiancée, une honnête jeune fille, qui lui resta fidèle jusqu'à la mort.

Francesconi était presque un héros de roman. Hackler n'était qu'un monstre odieux.

Il avait tué sa mère et, pendant trois nuits, il avait couché dans le lit de sa pauvre victime, dont il avait caché le cadavre sous lui.

Il l'avait tuée pour lui voler quelques florins, avec lesquels, le soir même du meurtre, il était allé au théâtre et souper dans une brasserie.

L'assassinat s'est produit dans des circonstances horribles. Comme sa mère lui disait d'aller travailler, Hackler se baissa, prit une corde qui traînait à terre, la jeta autour du cou de la malheureuse femme et l'ayant terrassée, il lui enfonça un paquet de ficelles dans la bouche pour l'empêcher de crier, et l'assomma avec un morceau de bois.

Il avait tout avoué.

— Comment avez-vous dormi au-dessus du cadavre de votre mère? lui demanda le président de la cour d'assises.

— Mais pas plus mal que d'habitude, avait répondu Hackler.

Le soir de ma visite à la prison du faubourg de l'Alser, on m'en-

voya une carte d'entrée spéciale pour assister le lendemain matin à l'exécution du condamné.

J'avais mis les aiguilles de mon réveil sur cinq heures, mais je fus réveillé avant lui. Cette pensée que je devais aller voir tuer un homme roulait dans ma tête avec un bruissement funèbre. J'entendis le fiacre commandé la veille s'arrêter devant ma porte, et je descendis le cœur serré. Quand la mort passe si près de vous, sa froide haleine vous fait frissonner.

— A la prison de l'Alservorstadt, dis-je au cocher en me jetant dans un coin de la voiture.

Nous passâmes devant la cathédrale, qui ressemblait à un immense rocher noir dominant la ville. Le cadran transparent d'une des horloges marquait six heures. Quelques becs de gaz brûlaient encore, trouant çà et là de lueurs d'or l'épais et lourd manteau des nuits d'hiver. La ville avait un aspect morne et sombre, dans son silence mortuaire, au milieu des ténèbres entassées dans les coins et dans les creux, comme une fumée ou une brume compacte. Cependant des ombres couraient le long des maisons, sans bruit, comme une procession de fantômes, qui par intervalle disparaissait dans la nuit, puis revenait à la lumière. Cette longue file d'hommes et de femmes, tour à tour complétement effacée et vivement éclairée, enveloppés dans des manteaux, se dirigeait du même côté que moi.

Devant la prison la foule grossissait de minute en minute, comme une rivière qui déborde et qui a rompu ses digues. Les fusils luisants des soldats, qui faisaient la haie, striaient l'ombre de minces raies d'argent, et les longues bayonnettes, frappées par les reflets jaunes du gaz, mettaient comme des éclairs dans les vagues profondeurs de la nuit.

Un mouvement étrange et tout à fait inusité remplaçait la tranquilité morne qui règne d'ordinaire dans les corridors de la prison. Les piétinements des soldats, les pas hâtifs et fiévreux des geôliers, les chuchotements de ceux qui venaient du dehors, éveillaient d'une façon à la fois mystérieuse et lugubre les échos endormis de ces grands murs tout nus. En passant, je vis la cellule dans laquelle Hackler avait été transféré pour y passer sa dernière nuit. Un Christ sanglant, cloué sur son gibet de bois, était accroché à la muraille, et le condamné, assis devant une table, entouré de geôliers, inerte et stupide, attendait qu'on complétât sa toilette. Le prêtre lui parlait, mais il ne l'écoutait pas. Il ne montra pas même l'instinct de conservation de la brute qui regimbe quand on la conduit à l'abattoir. Vivre, mourir, cela lui était bien indifférent. « J'ai voulu, a-t-il dit à ses juges, m'ôter la vie quand j'ai été découvert, mais j'ai pensé que vous vous en tireriez mieux que moi. » Il avait copieusement

soupé, paisiblement dormi, et en se levant il avait bu et fumé.

La cour dans laquelle ont lieu les exécutions s'appelle la « cour des cadavres » ; séparée de la cellule du patient par un petit couloir, elle a la forme d'un étroit triangle. A la pointe, s'élève la potence ; les spectateurs se massent dans le fond, à la base. Rien de plus triste, de plus misérable à l'œil que cette cour étranglée entre de hautes murailles percées de petites ouvertures grillées auxquelles se cramponnent des mains curieuses et des faces noires de prisonniers.

Le jour se leva enfin, après des lenteurs mortelles, comme s'il avait honte d'éclairer la scène atroce qui allait s'accomplir entre ces quatre murs. Ses clartés louches donnaient des teintes funèbres aux objets qui nous entouraient, et la potence, au bout de cette perspective de murs gris et sales, profilait sa maigre charpente d'un air de menace, comme la silhouette sinistre de l'arbre du crime. Un cordon de soldats l'entourait.

Sept heures moins le quart sonnèrent, et un léger murmure de paroles chuchotées parcourut la foule.

Au même moment apparurent le bourreau et ses trois aides. Le bourreau, coiffé d'un chapeau cylindre, avec un pardessus bleu, ressemblait à un bourgeois endimanché. Deux de ses aides étaient de tout jeunes gens, encore imberbes. Le troisième, avec une grosse barbe rouge, avait seul le physique de l'emploi.

Le gibet fut examiné avec soin et le bourreau indiqua du doigt jusqu'à quelle hauteur on devrait soulever le condamné ; puis, tirant d'un petit sac noir que portait un des aides une collection de cordes, il en déposa une sur le gradin dressé au pied de la potence et en mit une autre, plus petite, dans sa poche.

Ces préparatifs achevés, il tira sa montre, et voyant que le moment suprême approchait, il donna le signal, en même temps que huit heures sonnaient.

La porte intérieure de la cour s'ouvrit, et Hackler, accompagné de la commission du tribunal, de l'aumônier et du gardien en chef, se montra sur le haut de l'escalier, le cou tendu, l'œil fixe, tenant un crucifix dans ses mains crispées, il descendit les trois marches d'un pied ferme et assuré, et se trouva sous le gibet. Il était d'une pâleur de cire, et des gouttes de sueur roulaient de ses tempes le long de ses joues. Ses regards stupides et méchants se promenaient avec une apathie toute bestiale sur le bourreau, sur ses aides, sur les soldats et sur les juges.

Le chef de la commission d'exécution s'avança de trois pas et présentant le condamné au bourreau, il lui dit : « Je remets entre vos mains le nommé Raimond Hackler, condamné à être pendu ; faites votre devoir. »

Le bourreau s'inclina, les membres de la commission du tribunal se retirèrent un peu en arrière, et le bourreau, étendant le bras, s'empara alors du condamné, que l'aumônier soutenait de ses paroles consolatrices.

Hackler ne montra pas la moindre frayeur. Les aides voulurent le débarrasser de ses habits : « Laissez, leur dit-il, je ferai cela moi-même. » Et avec le calme et la désinvolture d'un homme qui se déshabille pour dormir du sommeil du juste, il ôta sa redingote, son gilet et sa cravate qu'il posa sur le gradin ; et, sans ajouter un mot, il alla se placer au-dessous de la potence, la tête un peu reculée cependant. On lui lia les mains derrière le dos. Puis le bourreau fit glisser une de ses cordes jusqu'aux genoux du condamné, il lui lia les jambes et, au même instant, les aides enlevèrent rapidement le patient en l'air. Le bourreau qui était monté sur le gradin, passa sa seconde corde au cou de Hackler, qui fit alors un mouvement brusque pour se dégager. Mais déjà il flottait dans le vide! Ses yeux grossirent et roulèrent comme des billes blanches au fond de ses orbites ; un râle affreux tordait sa bouche, et les spectateurs haletants, muets, secoués de frissons froids, regardaient, en se détournant à demi, ce corps qui dansait au bout de sa corde.

Le bourreau, se penchant vers le pendu, lui inclina violemment la tête en avant, sur la poitrine, comme pour lui rompre la colonne vertébrale, il ferma ensuite ses paupières d'un coup de pouce, et tout fut dit.

Hackler avait vécu, et, dans les airs, au-dessus des toits que le soleil levant illuminait d'un sourire de vie, une cloche sonna le glas, d'un rhythme régulier et lourd, tandis que la foule assemblée devant la prison se disputait avec des cris la sentence de mort du condamné.

Victor Tissot.

Traduction interdite.

G. COURBET

ET LE RÉALISME

Il y a quelques semaines, mourait dans un coin de la Suisse, un homme, un artiste, dont le nom, quoiqu'on en pense et quoiqu'on en écrive aujourd'hui, n'est pas destiné à tenir dans l'histoire de l'art contemporain une place digne du bruit dont on l'a entouré depuis plus de trente ans. Cet homme est intéressant cependant à regarder de près, et d'autres plus tard feront bien d'écrire en détail l'histoire de sa vie, parce qu'il sera certainement un des témoins que l'avenir appellera à comparaître dans les débats, si nos descendants, ce qui est bien possible, s'avisent de rougir de nous, et s'ils intentent contre notre mémoire un de ces procès comme il s'en élève régulièrement tous les cent ans entre les vivants et les morts.

Nous sommes de ceux qui croient notre société bien malade. Le paradoxe la mine et l'affaiblit sans répit. Il est l'ennemi qui, en politique, en art, en littérature, a tout attaqué, tout ébranlé. Si la raison humaine n'était pas née immortelle, peut-être pourrait-on conclure qu'il finira par la tuer.

Comme le médecin reconnaît la nature du mal aux efflorescences qui s'élèvent parfois sur la face du malade, on reconnaîtra celle dont nous nous plaignons à certains signes qui ont fait éruption au front de notre société. G. Courbet aura été un de ces bubons significatifs. Combien aujourd'hui souffrent de la contagion sans avoir aidé à la répandre ; tous ne peuvent pas témoigner de leur innocence; au nom de ces victimes tacites et non résignées, il est bon de protester et d'essayer de les dégager et soi-même avec elles.

Le paradoxe, en tout temps, a suscité des apôtres. Des Titans l'ont mené au combat; la race en est peut-être éteinte, mais les Pygmées qui les ont remplacés continuent leur œuvre, et le mal, pour ne suivre plus que des généraux infimes et le plus souvent ridicules,

ne continue pas moins d'avancer. Quant à la foule, elle fait son office ordinaire, elle écoute et elle emboîte le pas.

Parmi les plus bruyants de ces fantoches, G. Courbet a tenu une place tout à fait en vue ; il a formulé des doctrines ; il a presque fait école. Ces doctrines semblent sensées, elles ont acquis par le baptême de la presse un nom propre : dans la philosophie de l'art, on les appelle le Réalisme. Des écrivains de haute volée l'ont pris au sérieux, sinon toujours le mot lui-même, du moins l'homme qui le prononçait. L. Veuillot l'a mesuré de cette même plume qui venait de toiser le grand Hugo et Béranger le sacro-saint, Th. Gauthier a dessiné son portrait avec autant d'amour que si c'eût été le jeune et divin Sanzio, qui posât devant lui, et le bizarre et puissant sophiste Proudhon, s'est servi de Courbet comme d'un argument contre ce qu'il appelait nos préjugés esthétiques. Il est vrai que le premier l'a conspué, que le second l'a promptement lâché, et que Proudhon, son entraîneur et son compatriote, l'a jugé en dernière analyse et achevé d'un mot : « Courbet, tu n'es qu'un sot. »

Pour un sot, c'est possible qu'il le fût. Proudhon n'a pas seul porté l'arrêt, tous les amis de Courbet l'ont confirmé et aujourd'hui encore, au bord de sa tombe à peine fermée, c'est l'*amen* qui termine presque tous ses panégyriques. Nous qui ne vîmes pas de près le discoureur, nous n'aurons pas la présomption de démentir son signalement ; mais pour bête, nous nions qu'il le fût. Nous croyons même que c'était un fin matois que ce Franc-Comtois, et né plus malin que beaucoup de Français de sa connaissance. Arrivé à Paris, il en juge assez vite le public, et en définitive, le dupe sans trop y employer d'efforts. De fine intuition, il savait que le nombre des esprits faux est immense, que la cohorte des bavards est innombrable, et que c'est tout le monde, amis et ennemis, qui leur sert d'écho.

Il se fit donc son plan et il le suivit avec adresse. Il a pu parfois y introduire des variantes, mais quand on regarde de loin sa vie, on voit bien que c'est ce plan qui lui sert de règle. Qu'on lise d'abord ses anathèmes et ses revendications, soit écrits, soit lancés à pleine volée de gosier dans les conversations de cabaret ou d'atelier, on les prendrait pour des plaidoyers de justicier, et n'étaient les preuves dont l'artiste en évidence les a par la suite accompagnés, on pourrait même les accepter comme les cris d'un révolté qui a ses bonnes raisons. A ces essais d'éloquence du genre sérieux, il joignait d'autres engins de polémique. La plaisanterie était son arme de choix. Que n'a-t-on pas raconté de sa faconde joviale ? Plus d'un auditeur trouvait souvent sa gaieté affectée et son esprit un peu bien lourd. Quant à ceux qui en cherchaient le dessous, ils n'étaient pas long

à comprendre le calcul. Avec la discussion, on ne réussit pas longtemps à amuser la galerie; elle se tient plus en éveil quand on se moque. Ce rustre, qui fait le naïf, sait l'effet du ridicule, et l'œil aux aguets, avec cette blague — pardon du mot vrai — qui imite la verve, il pointe ses mots et s'essaie à tuer les gens. De ces projectiles, qu'il jette ici et là, plus d'un lui reviendra en plein visage, mais qu'importe, quelques-uns arriveront peut-être à destination, ils feront tache ou blessure et c'est toujours cela de gagné pour lui.

Examinons un peu l'aspect du champ de bataille, lorsque, pour y jouer son rôle et vaincre, Courbet se présenta parmi les combattants. Une sorte d'accalmie y régnait : entre les romantiques apaisés et les classiques revêtus d'une cuirasse neuve, un armistice avait été dès longtemps conclu. Delacroix n'exaspérait plus les uns, et Ingres avait été salué par les autres comme un allié; de plus, à côté de ces anciens ennemis, dans la paix d'une gloire plus bourgeoise, un tiers parti s'était formé dont Horace Vernet et Paul Delaroche tenaient la tête, parcourant, leurs œuvres à la main, l'Europe attentive et charmée. Derrière eux, un bataillon d'élèves, dont plusieurs déjà célèbres, marchait nombreux, fidèle à ses chefs, le drapeau levé et les coudes serrés. Le public était content. Dans l'air nul vent de tempête. Pour un débutant, même taillé en audacieux comme Courbet, c'était là un repos dangereux à vouloir troubler. Il y a des silences qui, s'ils n'intimident par les hardis, laissent à l'oreille des auditeurs trop de finesse.

Comment faire sa trouée dans la masse, comment étourdir la salle?

Est-il trop tôt pour avancer que Courbet avait mesuré la force des maîtres et leur science, qu'il entrevoyait le côté difficile à escalader de la situation et qu'il avait deviné par quelle route nouvelle on pouvait la tourner?

Sans nul doute il se sentait vide d'imagination. D'études littéraires, ne s'en étant jamais soucié, il n'avait pas fait bagage. Mauvais signe. Le beau a plus d'une face. Celui qui l'aime les aime toutes. On citerait peu d'exemples d'esprits de haute allure qui aient jamais méprisé ces premières leçons où l'enfant et le jeune homme apprennent à comprendre la langue d'Homère et de Virgile. S'il en est que leur mauvaise fortune a tenu éloignés des sources, lorsque le succès est venu, quand le travail victorieux a conquis les heures de récréations, ils se rapprochent, comme ils le peuvent, des livres sacrés. Quelquefois, partis de la grammaire, ils ne s'arrêtent qu'après avoir parcouru le cycle en son entier. Ceux-là, il est vrai, ce sont les idéalistes. Toute hauteur les attire, toute auréole les tente. Courbet aurait peut-être essayé de réparer le temps perdu et d'attacher des ailes à ses pieds, mais il était trop tard et leur lourdeur inguérissable l'enchaînait au plus bas

du sol. Il eut son premier élan, lui aussi, vers le Parnasse; il y gagna une telle entorse, qu'il ne recommença pas deux fois, et l'allégorie manquée, ces rêves de poésie ayant fait rire, il tomba si à plat qu'un autre en serait resté à jamais déconfit.

Lui, il se releva Réaliste.

L'éducation première en littérature lui manquait; en peinture, il n'était pas mieux armé. Il s'agissait donc d'inventer un art nouveau où toute grammaire serait superflue, d'où la tradition, l'histoire, la sensibilité et la grâce fussent tenues à distance, qu'on pût s'apprendre à soi-même sans maître, et exercer au long de sa vie sans reconnaissance.

Lutter avec les forts en thème des écoles, lui le fruit sec du séminaire de Besançon, le *retoqué du bachot*, pas plus avec le pinceau qu'avec la plume, il n'y fallait songer. Mais ne pouvait-on entreprendre une croisade nouvelle, aller plus loin dans la mêlée que Delacroix, ce girondin du romantisme, et en face du passé tout entier, hommes, enseignements, œuvres, se poser en adversaire et faire tapage?

Qui sait ce qu'on pourrait attraper de bénéfice? En France tout arrive, et le Franc-Comtois voulait arriver, *per fas aut nefas.*

Lorsque, ignorant, pas même dégrossi par les leçons banales d'un professeur, élève de David, échoué dans une petite ville de province, il arrive à Paris, ses yeux n'avaient pas à s'ouvrir bien grands pour lui prouver qu'il ne savait rien, tout présomptueux qu'il fût déjà; cependant on l'entend qui s'écrie en face du *Massacre de Chio :* « J'en ferais bien autant, si je voulais. » Il ne faut pas s'y tromper, et ne voir là qu'une de ces saillies de jeunesse et d'inexpérience, qui s'échappent quelquefois de bouches plus prudentes que celle de Courbet; non, c'est le premier pion que le joueur pose.

A l'atelier de Suisse, où il s'essayait à peindre d'après le modèle, si le rapin n'avait montré que quelques-uns de ces morceaux de facture, comme il s'en produit dans toutes les officines de peinture, comme tant de commençants en ont exécuté, aux grands applaudissements des camarades, sans jamais aller plus tard au-delà, cela n'eût produit que l'effet habituel; les faibles applaudissent l'apprenti praticien et puis, rangé parmi les forts de l'endroit, il est tenu longtemps à la même ration qu'eux. Mais lui, pour se contenter de si peu, n'était pas si modeste. Déjà il voulait plus : en proférant cette énormité de s'égaler au maître des maîtres, il devenait sur-le-champ pour tous un excentrique, il tirait l'œil, et dès le premier pas engageait la partie.

Peu de temps s'écoule, il se sent bientôt assez frotté de l'huile du cirque et il y entre. Tout d'abord cela commence mal.

Th. Sylvestre, le chroniqueur le mieux informé de la période des débuts, celui qui a le plus pieusement catalogué les œuvres de Courbet, énumère plusieurs tableaux, éclos à cette époque, dont personne, excepté sans doute les compagnons de l'Académie suisse, n'a pu garder le souvenir. Ils n'étaient à remarquer, paraît-il, que par leur nullité d'exécution, chose faite pour étonner chez un garçon qui montrait déjà la prétention de mettre au-dessus de tout en art l'habileté et le métier, puis par certaines prétentions de pensée et d'invention, qui ne sont pas moins à signaler de la part du contempteur futur de la poésie et des poëtes, et aussi, mais le choix est plus logique et digne de sa politique, par l'obscénité de certains sujets. Ceux-ci montrent à n'en pas douter le calcul initial.

Ces sujets c'étaient *les Filles de Loth*, voilà pour les regards érotiques, *la Captive*, pour ceux qui se délectent devant des chairs réputées doctement épidermées, et enfin *l'Homme délivré de l'Amour par la Mort*. Ceci devra séduire les pensifs. Hugo, Shakespeare et le marquis de Sade sont égaux devant Courbet.

Cependant, à partir de cette dernière élucubration philosophique, par suite de déductions personnelles et pas trop tardives qu'il a tirées du sourire des amis, l'idée commence à percer dans les brouillards qui l'enveloppent encore. Il s'arrête, il se pose le doigt sur le front, et n'y rencontre pas l'attouchement de la muse; dès lors son parti est pris. Raca sur les vers, et raca sur la Bible, plus de livres et plus de lyrisme. Ce sont les autres qui l'égarent et le perdraient. Vive l'*Ego* qu'il sent s'agiter sous les ruines dont il n'est pas responsable, et voilà comment le Réalisme naquit d'un avortement poétique.

En 1854, Courbet, déjà célèbre, crut nécessaire de formuler un corps de doctrine auquel il donna le nom que nous venons d'écrire et qui devait, en exposant ses nouvelles convictions, faire comprendre leur valeur au public. A travers un premier fatras de phrases vagues et emphatiques, où il parlait de lui avec précision et de ses études avec plus d'obscurité, il arrivait à décrire ses *desiderata :* « Un siècle, disait-il, n'a ni le droit, — remarquons le mot — ni le moyen d'étudier un siècle qu'il n'a pu voir, ni étudier à vif. — La seule histoire à peindre, c'est l'histoire contemporaine. — Les pédagogues comme Phidias et Raphaël ont fait leur temps. Que nous enseignent-ils? rien. Il n'y a de précieux que l'originalité et la leçon d'actualité qu'on peut tirer de l'œuvre d'un artiste. Il faut traverser la tradition comme un bon nageur passe une rivière : les académiciens s'y noient. » Courbet, on le voit, n'était pas si bête qu'on l'a dit pour lui refaire une innocence relative, et, tout cela, si c'est bien lui qui l'a écrit, n'est pas tout à fait la langue d'un illettré qui ignore la pose et la valeur des mots.

Quelques années après, fondateur d'un atelier et professeur sans en vouloir avouer le titre, il redisait à ses élèves les mêmes axiomes solennels et il ajoutait : « Je tiens la peinture pour un art essentiellement concret, qui ne peut consister que dans les représentations des choses réelles et existantes ; c'est une langue toute physique, qui se compose pour mots de tous les objets visibles ; — un objet abstrait non visible, non existant, n'est pas du domaine de la peinture. L'imagination dans l'art consiste à savoir trouver la plus complète expression d'une chose existante, mais jamais à créer cette chose même.

« L'artiste n'a pas le droit d'amplifier le beau. Il est par sa nature supérieur à toutes les conventions de l'artiste. Le beau est une chose relative au temps où l'on vit et à l'individu qui le conçoit.

« Les écoles ne doivent pas exister, il n'y a que des peintres. »

Voilà le code qui fut inspiré à Courbet par l'insuccès de ses tentatives de style, et voilà, paraît-il, le Réalisme.

L'entrevit-il avec cette limpidité de concept au lendemain du décès de ses illusions ? Cela est peu problable ; un seul jour ne fait pas d'un aspirant à la lyre un musicien de carrefour, et, l'orgueilleux dut traîner quelque temps ses pas sur le rude chemin de la résignation. Mais enfin, puisque nous tenons en main le formulaire, voyons-en l'*intus* et le neuf.

En somme il n'inventait rien, ce nouveau Solon, et bien d'autres avant lui avaient témoigné par leurs œuvres, sinon de doctrines raisonnées, du moins de tendances absolument semblables. Ils les avaient manifestées, il est vrai, simplement, sans les rédiger en articles, sans batailler contre personne et sans vouloir faire la leçon à leur siècle. Les Espagnols, les Hollandais, les Français du dix-septième siècle et du dix-huitième, eux aussi et presque tous, s'en étaient tenus à la simple reproduction de la réalité. Ils ne songeaient pas pour cela à jeter la pierre à aucun de leurs devanciers ils ne maudissaient pas leurs enseignements. Jamais, au nom d'un quartier de bœuf saignant, d'un pouilleux chassant à la vermine, ou d'un morceau de fromage onctueux, fut-on Rembrandt, Murillo ou Chardin, on n'eût traité de haut en bas le bon Dieu, la Vierge et les saints. Jamais on n'eût cru manquer à la probité en peignant César ou Charlemagne tant de siècles après leur enterrement. Ces gens-là vénéraient Raphaël et Michel-Ange, Hemling et Holbein, Le Poussin et Lesueur, et ils le laissaient voir. Ils peignaient avec un égal amour et autant de convictions les habitants de la terre et ceux du ciel, le buisson du chemin dans sa forme déchiquetée et sous la poussière, et les profils héroïques des montagnes. A qui donc en voulait ce Zoïle que des noms si respectés n'intimidaient pas, et qui ne s'a-

percevait pas qu'il radotait dans sa langue pédante et sous sa chevelure encore toute noire de jeunesse?

Nous l'avons dit : en toute sincérité il n'en voulait à personne. Il essayait de démolir un escalier trop raide, croyant simplement qu'à niveau rabaissé il rencontrerait la fortune et la gloire. Peut-être s'ennuyait-il cependant d'entendre appeler justes les arrivés du succès, dont la réputation lui semblait barrer passage à son ambition. — Tout révolutionnaire est doublé d'un envieux ; — mais en somme, il leur eût peut-être volontiers tendu la main, si dès son début, ceux-ci lui avaient tendu la leur comme à un émule.

Nous avons extrait à peu près textuellement le suc et la moelle de son *Credo*, examinons maintenant de quels arguments, ceux-ci tout à fait personnels et originaux, il les vient appuyer devant son juge, le public.

Et c'est ici qu'il faudrait mener de front notre triple réquisitoire contre la complaisance de la badauderie parisienne, car ce fut elle seule qui soutint Courbet; partout ailleurs, en Allemagne, même en Belgique, on se gaussa de lui tout d'abord sans mélange de concessions, puis contre les littérateurs en quête de thèmes à phrases, partant grands souteneurs de paradoxes, et enfin contre ce que nous ne craindrons pas d'appeler la native impuissance du novateur.

Arrivons d'une seule traite jusqu'en 1849, Courbet a déjà exposé plusieurs fois; il a été repoussé du salon, il a été admis; son nom enfin a paru dans plusieurs livrets. Tantôt il s'est montré en compagnie de son chien, tantôt dans la pose d'un rêveur qui cherche son idée. Il aime son visage, il n'a pas tort, mais il en abuse. Le public n'y a pas pris garde, non plus qu'à diverses autres toiles, lesquelles bien que tirées de leur ombre en ces derniers temps par les commentateurs de la dernière heure, ne soulevèrent aucune tempête et sont parfaitement oubliées, même de ceux qui, venus sur le stage en même temps que Courbet, gardent la mémoire des premières escarmouches et celle des noms de leurs rivaux d'alors. On sait avec quelle acuité de regard les débutants fouillent les rangs des débutants et interrogent leurs œuvres. Lequel, d'entre eux, se rappelle le *Guittarrero*, la *Baigneuse endormie* ou le *Violoncelliste ?*

En 1848, il est vrai, la politique qui, plus tard, devait si bien servir Courbet, nuisit à la dilatation de sa renommée. Le voisinage de tant d'œuvres médiocres entrées à l'exposition, sans passeport et sans garantie, gâta le mérite du peintre aux yeux des promeneurs, lassés du nombre et mis en gaîté par la qualité, et la République, cette mère imprudente, faillit par sa bonté trop large, étouffer dans son œuf l'aiglon qui devait lui prêter plus tard son aide respecté et l'appui de ses sympathies.

Mais en 1849, il prend enfin son véritable essor.

Jamais las de se contempler lui-même, et pour se reposer sans doute des laideurs qu'il se croyait obligé de peindre en manière d'appeaux, c'est encore avec son portrait qu'il se présente au salon ; il y joint une scène qu'il appelle : *Une après-dîner à Ornans.* Le portrait n'était pas sans mérite. Le tableau dépassait le médiocre. Du reste, rien encore d'aggressif. Dans l'ensemble et d'après les goûts plus ou moins démocratiques des passants, on pouvait bien entendre une certaine dominante plébéienne suivant les uns ou canaille suivant les autres, mais, en somme, il n'y avait pas de quoi se fâcher, et ceux-là qui aiment la peinture pour la peinture seule, ceux qui ne cherchent pas et n'aiment guère les inspirés, disaient : c'est bien. Quant aux journalistes, ils louèrent si adroitement le peintre et ses modèles, que le jury, sans prévoir à qui il allait avoir bientôt affaire, décerna à Courbet une seconde médaille.

Du portrait, que nous nous rappelons encore, il n'y avait pas grand chose à contredire. Si l'on veut, c'était de la bonne peinture. Mais que d'élèves dans les ateliers, avec plus de sincérité dans le regard et dans le procédé, ont exécuté et exécutent chaque jour des morceaux d'après nature qui valent et surpassent le chef-d'œuvre de Courbet, sans que jamais personne se soit avisé de leur prédire l'Institut sur ces seules preuves, et sans qu'ils l'aient en effet jamais mérité depuis. Que d'artistes exposent chaque année des têtes plus méritantes, et avec plus de toile autour, sans que leur nom mal servi par la chance, cette divinité capricieuse, soit parvenu à percer une injuste obscurité Il y avait autrefois dans l'atelier de M. Ingres, un jeune artiste, point de mire de tous ses camarades. Quand Al. Lafond s'en voulait donner la peine, le maître lui-même, et il n'était pas toujours facile à contenter, s'enthousiasmait de la figure ou du torse peint par un élève qu'il venait corriger. Aujourd'hui, de loin en loin, le disciple vieilli envoie aux Champs-Elysées un portrait, une scène historique. Il n'a pas baissé sous le poids des ans, mais le portrait et la scène avec le couvert du nom trop peu connu qui les signe, passent presque inaperçus. L'avenir, nous le croyons fermement, lui ouvrira la porte de son musée. A l'exception de quelques anciens camarades découragés comme lui, ou de quelques maniaques qui se font à eux tout seuls leur opinion, qui apprécie Lafond ? Courbet ne l'a jamais égalé, et tout le monde cite le nom de Courbet.

Ce qui distinguait alors le talent de Courbet, puisqu'il faut céder à la clameur et lui reconnaître tout d'abord du talent, c'est peut-être l'étrangeté, mais ce n'était pas la sincérité. A ce moment, quand il aborde la figure humaine, de quelque rayon qu'elle s'éclaire, c'est avec le même ton opaque et fané, qu'il la copie ; du

fond noir à la lumière jaunie des points saillants, il passe sans autre transition que la demi-teinte rougeâtre ; le tout joue le vieux tableau et manque de naïveté, mais cela est fait de pâte, et il y a vingt ans, qui se servait de pâte était sacré génie. Aujourd'hui on en revient un peu, chaque époque a sa manie. Quant au dessin, il n'en était pas question, et le portrait de l'artiste, pipe en bouche, et de l'œil toisant le passant, suffisait — grâce à la pâte — et à la parcimonie des accessoires, pour légitimer l'attention.

Nous l'avons revu dernièrement, ce portrait, au musée de Montpellier, il a gardé ses quelques qualités. On peut en dire autant de l'*Après-dîner à Ornans*, qui figure aussi dans un autre musée de province ; mais celui-ci est devenu noir, sans éclat, et n'a d'autre originalité que celle du costume moderne, habillant des acteurs de grandeur naturelle, sortis de petites tabagies de Téniers ou d'Adrien Brauwer.

Gardez-vous de comparer ces chasseurs avec leur dessin mou et estompé de demi-teintes surabondantes, aux échevins de Vander Helst, ou même aux gais vivants de Frank Hals ; honnêtes gens qui se montrent à la pleine lumière sans se permettre de tricher, ni avec le trait, ni avec la teinte. Tête, mains, jambes, et costumes sombres et écharpes aux gais ramages, tout chez eux défie l'enquête et sort du cadre. Les acteurs de Courbet s'y enterrent. Cependant, dans le brouillard se décèle une main assez habile à manœuvrer la brosse, et si l'harmonie qui s'acquiert à ne rien illuminer, à ne rien diversifier, est une harmonie savante et saisissante, convenons que le tableau est harmonieux. Mais qu'un conscrit ou qu'un vieux soldat de l'art, qui n'auront ni l'un ni l'autre gagné leurs galons, s'avisent d'en faire autant, et vous verrez sur le public et la critique l'influence d'un nom propre.

Toutefois jusqu'à présent, et Courbet compte déjà ses trente printemps, rien d'arrogant, ni de provocateur. Le peintre a passé même sous le joug de la médaille et il n'a pas regimbé, évidemment son caractère n'est pas affermi, et son esprit n'est pas guéri de son respect pour le bon sens. Attendons un an et nous contemplerons l'éruption. Voici venir l'*Enterrement à Ornans* et les *Casseurs de pierre*. Toutes les timidités sont submergées, toutes les voiles jetées par-dessus les moulins ; le tonnerre, dit un fanatique, éclate, et Courbet, le vrai Courbet, enfin, entre en scène.

La première de ces deux compositions était immense, elle emplissait à elle seule presque la moitié de la frise du Salon, ou, reçue à contre-cœur par le jury, elle a dû se résigner à monter. Cependant à peine l'Exposition est-elle ouverte que le tableau fait événement. Ah ! le fin paysan sait son public par cœur et comme si depuis vingt

ans il pratiquait le turf de la capitale. L'*Enterrement à Ornans* efface tout, tue tout, fait taire tout autre sujet de discussion.

Au dedans, au dehors, on n'entend plus que le nom de cet Alcibiade en vareuse qui, si vite et d'une main si madrée, a coupé la queue de son chien. On le hue, on rit à gorge déployée, on se montre la trogne des bedeaux, les sans-culottes de village aux jambes disloquées, les pleureuses qui étalent sur leurs visages leurs grosses mains chaussées de gants bien noirs, on nomme la mère et la sœur de Courbet, et l'on rit, et on s'amuse, bien plus que si le tableau était un vrai chef-d'œuvre, à tirer des larmes des yeux; ce que voyant, ce qu'entendant, aussitôt se constitue un parti d'opposition, et l'habile faiseur, que les uns veulent traîner aux gémonies, soutenu par de vigoureux champions, dont la voix fait écho dans les journaux, se voit pousser au Capitole. On l'y asseoit déjà à côté de Vélasquez. Ah! le bon Paris! Et que bien venu est Pasquin devant ce parterre qui ne demande qu'à s'amuser. Il est si content, si reconnaissant d'avoir trouvé son bouffon, que du même pied il court aux *Casseurs de Pierres*, et là devant, sans plus réfléchir, sans songer à la contradiction, il s'arrête, et avec les claqueurs, il crie au chef-d'œuvre. Le tableau est bête comme sujet, et comme œuvre d'art il est nul, mais que peut-on refuser à un homme qui vient de vous faire passer un si gai quart d'heure.

Apercevez-vous maintenant le bubon dont nous parlions en commençant cette trop rapide esquisse. Voyez-vous l'épanouissement du paradoxe et la complaisante approbation d'un public qui n'a plus de foi, qui n'a plus le respect de lui-même? lequel, du peintre ou de ses courtisans, est le plus à siffler? Nous n'aimons guère Courbet; mais franchement, en sage équitable, on lui doit l'absolution de la moitié au moins de ses péchés. Il était le coupable, mais les complices assumaient une bonne part de responsabilité.

Donc le char du combattant était lancé. Qu'importaient désormais les ornières et les pierres des chemins, il avançait. Malgré *les Demoiselles de village*, cette laide et inepte idylle, malgré la maladresse de l'artiste qui dans ce tableau révélait, et sans y prendre garde, l'ignorance des règles les plus élémentaires, celles de la perspective autant que celles de la grâce, malgré les rires croissant et le dégoût qui montait, il avançait; de sorte que, loin de sentir diminuer son outrecuidante confiance en lui par la réprobation qu'inspirèrent *les Baigneuses* de 1853, cette grossière, pénible et laborieuse tentative de reproduction du nu féminin, loin de comprendre qu'à braver trop longtemps le ridicule, on finit par s'en couvrir, et, que fût-on doué comme Rubens ou Van-Dyck, on ne montre pas impuné-

ment des scènes comme le fameux : *Bonjour, monsieur Courbet, comment vous portez-vous ?* Il osait fièrement, en 1855, se dresser un temple dont il se nommait le Dieu unique. Là, il rassembla son œuvre tout entière, et sans craindre le *fiasco*, mit sur la porte son nom pour invitation. Toutefois il fallait payer pour entrer; moyennant vingt sous on était admis à venir brûler de l'encens devant son génie.

Rendons justice au public quand il le mérite : la farce durait depuis trop longtemps, il ne vint pas. Deux fois nous laissâmes tomber notre obole dans le tronc du quêteur, et deux fois, nous nous trouvâmes seul à donner cette preuve d'impartial courage. Et cependant il avançait si bien, l'intrépide, qu'à travers horions et caresses, sifflets et couronnes de fleurs, l'auteur de tant d'inepties et de saletés osait, en 1861, ouvrir non plus un musée, mais un cours d'enseignement, tant il se croyait sûr de ses admirateurs. et le fondateur de l'art national érigeait, comme jadis l'abbé Châtel, une église nouvelle à côté de l'école qu'il croyait avoir ébranlée.

Nous avons donné quelques extraits du manifeste programme adressé, sous forme de lettre, aux futurs élèves. Un ami du dehors, un lettré, dressa dans le temps la liste curieuse des quarante-deux croyants qui entrèrent au cénacle. Hélas ! l'Esprit-Saint négligea d'y descendre, et après avoir prêché pendant quelques mois son nouvel évangile, le prophète vit les quarante-deux disciples se disperser, chassés aux quatre coins de Paris par le vent du ridicule, bien peu, hélas ! tirèrent profit de ces fameuses leçons, desquels deux ou trois à peine sont connus aujourd'hui, et de tout ce bruit qui ramena quelques jours encore le nom de Courbet dans les gazettes du moment, de cette tentative grotesque, il ne resta qu'un souvenir grotesque : celui d'une vache. Elle fut une semaine le modèle et comme le point de départ du grand art français, qu'il s'agissait enfin de fonder, et dont on s'amusait partout depuis que Courbet s'en était fait le patron.

Et cependant nous le répétons encore : il avançait toujours.

Aussi nous ne prétendons pas nier que Courbet ne possédât quelques qualités de peintre. Sous l'écorce malsaine de l'arbre se cachait une sève qui aurait pu peut-être porter ses fruits, mais, tout en reconnaissant ces dons, nous les pesons, et nous estimons qu'ils ne sont pas de ceux qui poussent un artiste hors des rangs. On a tenté de hisser Courbet à la hauteur d'un maître, nous le rangeons, nous, dans le *vulgum pecus* qui marche devant les dieux de l'art ou derrière, mais dont la postérité ne lit qu'accidentellement la liste trop nombreuse. Là est toute la différence. Qu'il sût par-ci, par-là, peindre un morceau de facture, attrapper l'aspect, et dans une monotone répétition des mêmes accidents de la nature, enlever

du bout de son couteau à palette l'accent où frémit la vérité, je le veux bien. On l'a payé, et bien au delà de ses mérites pour ces trouvailles. Si Courbet, débutant sans fracas par les études que nous mettent obstinément sous les yeux les avocats de sa gloire, se fût annoncé comme le peintre de *la Curée*, du *Repos des Chasseurs*, du *Lièvre sur la neige* ou de *la Remise des Chevreuils*, s'il se fût contenté de poursuivre sous la feuillée du printemps, la buée humide qui monte en arc-en-ciel à travers le couvert des rameaux, ou qui se colle en lichen et en mousse sur la roche des bois, croit-on qu'il eût atteint le but qu'il poursuivait : le bruit et la vente! Est-ce qu'il a surpassé Vollon pour le relief, Bergerat pour l'éclat du ton? Est-ce que Roybet ne le domine pas de toute la hauteur d'une exécution précise, maîtresse d'elle-même et probe, bien qu'il peigne contrairement aux injonctions du législateur franc-comtois les types et les jaquettes du passé; est-ce qu'il a mieux que Daubigny rendu l'aube ou le déclin du soleil, mieux que Mesdag la vague qui déferle sur le rivage, et mieux que Troyon ou Stevens la vache paisible ou les chiens haletants, et sonné dans les forêts d'un cornet plus sonore que celui de Oudry, le hallali des grandes chasses? Qui parmi ses plus obstinés admirateurs oserait le soutenir sans hésitation? Très-inférieur à tous ces artistes-là, dont plusieurs sont ou deviendront les maîtres de l'avenir, il n'est arrivé à décider les acheteurs que par le scandale de ses compositions à personnages, que par le bruit des controverses qu'il savait provoquer par tous les stratagèmes dont, nous le répétons sans nous lasser, il avait soupesé la valeur additionnelle, et c'est ce bruit seul qui a pu changer depuis des études de paysage incomplètes et des ébauches maçonnées sur le panneau, en œuvres vraiment sérieuses et vraiment durables.

Et tenez, vous lecteur amoureux du vrai, qui me lisez avec indulgence, je l'espère, parce que j'ose dire ces mots qui peut-être vous brûlent la lèvre, est-ce que vous avez jamais rencontré dans l'œuvre de cet homme qui, nous lui reconnaissons au moins cette qualité, aima le travail et fut fécond, une de ces églogues comme celles que Lambinet, — lui aussi vient de mourir, mais sans oraison funèbre et sans regrets affectés, — excellait à nous faire entendre presque chaque année au renouveau des expositions? Revoyez-vous ces champs décrits par lui où la moisson étalait ses gerbes d'or le long des arbres du chemin? Vous rappelez-vous comme il s'entendait à varier le thème de cet hymne, que la nature chante, chaque printemps, à son vieil ami le soleil? Comme la vérité et la poésie, pour le plaisir de nos yeux, marchaient d'un pas fraternel dans les sentiers où il nous menait à leur rencontre! Eh bien, quel écho réveille le nom aimé de cet aimable copiste des merveilles toutes simples du bon Dieu, à côté de celui

du paysagiste de la *Loue* ou des *Falaises d'Etretat*? Un murmure léger, un regret affectueux et discret, et puis c'est tout. L'autre, c'est le branle-bas d'un combat qui dure encore. Et cependant, on en pourrait jurer, ce murmure qui entoure la tombe de Lambinet vaut mieux pour perpétuer sa renommée que tout le fracas de la passion. Celle-ci n'est qu'une fièvre : elle entraîne, en tombant, celui qui a pris ses paroles affolées pour la voix de l'immuable justice.

Courbet connaissait certainement le défaut de sa cuirasse et il y portait la main. Deux fois il essaya de prouver que lui aussi savait dessiner. Les louanges que certains amis du moment donnaient en passant aux contours bavocheux de ses figures, ne le trompaient pas. En revenant de rendre ses visites sournoises au Titien, à cet homme qu'il appellait un vieux filou, il rentrait en lui-même, et l'apprenti coloriste comprenait par éclair qu'en définitive cet autre qui avait proclamé l'axiome : « Le dessin est la probité de l'art, » pouvait bien avoir raison. Ce n'était pas tout en effet que d'inventer l'art national, il fallait encore prouver qu'on pouvait dessiner au moins aussi bien qu'un médailliste de la rue Bonaparte et... il s'appliqua.

De cet effort sortirent deux toiles. Elles attrapèrent, malgré la déchéance et le déclin, leur minute de succès. Mais quel succès ! l'une fut le *Portrait de Proudhon*, l'autre *la Femme au perroquet*.

On a revu la première, il y a quelques jours. Elle étonna, par sa nullité, ceux-là mêmes qui en ce genre attendaient tout de Courbet.

On en avait un peu perdu la trace. Restée pour compte à l'artiste, après que le fameux panégyriste eut renié avec tant de mépris son favori, elle était venue s'échouer à l'hôtel Drouot, dans cette vente où le chef-d'œuvre du maître, soutenu par toute la pitié de la presse socialiste, n'a pu atteindre le prix d'un simple bonheur du jour, vendu, dit-on, 1,500 francs au dernier enchérisseur. O vanité de la louange ! Mais aussi quel tableau ! et ce fut le portrait d'un ami peint par son ami, dans toute la ferveur que la reconnaissance ajoute à l'affection, et bien avant le prononcé du jugement fatal : « Courbet, tu n'es qu'un sot. » Non, jamais, enseigne suspendue sur le quai de la Mégisserie et le long du Pont-Neuf, au bon temps du pêcheur à la ligne et du tondeur de chiens, n'a surpassé en grotesque l'effigie de ce penseur. Il ne craignait cependant pas les quolibets, mais sa haine contre Courbet doit dater de l'exposition de ce fantastique portrait, et le mot cruel qu'il lui a lancé n'est que le paiement ou la vengeance d'un débiteur furieux de sa confiance.

Nous ne nous arrêterons pas davantage devant *l'Odalisque*. Un pacha, qui aimait trop la France, la commanda dans un jour d'incrédulité musulmane, au peintre de la *Baigneuse*. Mais la descrip-

tion de cette déesse du paradis réaliste nous fermerait la porte du *Correspondant* et nous n'avons d'ailleurs pas de goût pour les polissonneries, fussent-elles dessinées par Jules Romain ou modelées par Clodion. Celle-là de plus n'avait pour elle ni le charme d'une belle carnation, ni celui des belles formes. Mais quelle ardeur nouvelle a mieux faire, et enfin, sous cette ardeur quel doute de soi! Quoi, l'ignorant laissait tomber son masque de praticien sûr de son pinceau, et qui dans la négligence même ne craint pas l'examen; quoi, comme un débutant, frais emoulu des concours scolaires, le voilà qui entreprend son académie, qui en serre les lignes, la blairante, et malgré l'effort, de l'aveu de tous, il ne reste de cette tentative, au sujet honorable, que le souvenir d'un devoir très-travaillé, mais rempli de fautes, fait par un élève éveillé trop tard à la connaissance de ses faiblesses, et qui n'avait su ni les dissimuler ni les racheter.

Nous laissons dans l'ombre de sa tombe, en terre étrangère, l'homme politique. Que le respect dû à la mort s'étende, nous y consentons, sur les erreurs et sur les crimes du patriote. Sous les plis du linceul ne regardons plus que la sillouette de l'artiste, celle-là du moins nous appartient tout entière, et nulle considération n'aurait pu nous empêcher de la dessiner comme elle nous est apparue aux jours d'autrefois, comme elle nous apparaît encore à ce moment sous quelque point de vue que nous la regardions. Nous l'avons, dira-t-on, dessiné d'un crayon partial, c'est vrai peut-être. Du moins nous n'avons pas dissimulé notre intime pensée et nos rancunes. Plus d'un, nous l'espérons, nous le pardonnera, plus d'un trouvera exact le tracé de notre portrait.

Et maintenant, en finissant cette appréciation du peintre, nous osons formuler un vœu qui semblera peut-être en contradiction avec nos appréciations, mais qui n'en a pas moins sa logique. Nous souhaitons, nous demandons qu'on organise à l'école des Beaux-Arts, une exposition la plus complète possible de l'œuvre de Courbet. Mais que, sans choix de mauvaise foi, sans précautions peureuses, on y fasse entrer tout ce que l'artiste a produit depuis le *Guitarrero* jusqu'à la *Femme au perroquet*. Nous demandons une seconde représentation de l'*Enterrement à Ornans* et des *Demoiselles du village*. Surtout, nous réclamons l'exposition de ce tableau où il résumait toutes les chimères qui avaient traversé son cerveau malsain, de cet *Intérieur d'atelier* enfin « qui déterminait une phase de sept années de sa vie artistique, » et qui mieux qu'aucun autre dirait à tous ceux qui pourraient le revoir ce que valurent à la fois l'homme comme moralité, l'artiste comme génie. Nous convoquons Berlioz et Jean Journet, Proudhon et Courbet sous tous

ses aspects, qu'arrivent la *Remise des chevreuils*, et les lièvres et les cerfs, et la neige et le vent soulevant la marée, et même cette fameuse *curée*, dont il n'est pas permis de parler sans agenouillements, et si le public proclame son admiration, si la presse cette fois ne baisse pas le ton de ses dithyrambes devant cet amoncellement, nous nous déclarons tout prêts à faire amende honorable de ces quelques pages et de leur sévérité.

Oh! me dit-on à côté de moi, qu'on fasse cette exposition partout, mais non pas à l'École des Beaux-Arts. Pourquoi non? Le bâtiment du quai Malaquais n'est-il pas devenu une sorte de terrain neutre, et ses murs n'ont-ils pas vu d'autres scandales se produire, non pas moins significatifs ni moins dangereux pour les élèves que celui d'une exposition réaliste dans le sanctuaire des études classiques? Qui sait d'ailleurs, la logique est sans oreilles quand elle entre au service de certains illuminés, qui sait si demain l'administration — elle a son va et vient de convictions et aussi ses obligations — n'autorisera pas l'ouverture, dans ces mêmes lieux, d'un nouveau cours, ou quelque satellite du peintre d'Ornans, professera, sous l'égide officielle, le culte démocratique du Laid, la libre pensée en esthétique et le catéchisme de l'art national. Ce quoi faisant, aux applaudissements des nouvelles couches, on extirpera enfin des jeunes cœurs le fétichisme de l'idéal, et le ver rongeur du passé, si bien qu'en frémiront dans leur empyrée démodé les ombres désormais impuissantes de Raphaël et du Poussin, voire même celle de cet aristocrate réactionnaire qui s'appelait Louis David.

Mais du réalisme, dira-t-on, vous ne nous avez guère parlé : n'en avez-vous plus de souci? Nous répondrons que nous avons dit, tout ce que, à notre sens, il méritait qu'on dise de lui. Le Réalisme, c'était Courbet : un mot servant de réclame à un charlatan. Il est mort probablement avec celui qui avait essayé de l'introduire dans la langue des arts.

Ch. Timbal.

PRIMAVERA

I

Il était environ six heures du soir.

Dans l'un des bureaux d'un grand journal parisien, quatre ou cinq rédacteurs, quittant leur besogne, échangeaient de joyeux propos, lorsque le bouton de la porte ayant été tourné sans bruit, une femme en deuil apparut dans l'ombre du vestibule et s'arrêta tout à coup, semblant indécise et intimidée.

L'un des rédacteurs l'aperçut et fit deux pas vers elle.

— Si vous avez besoin de renseignements, Madame, dit-il d'un ton léger, en boutonnant son pardessus, veuillez être assez bonne pour revenir demain,... dans la matinée, par exemple. L'heure est passée pour aujourd'hui.

La dame demeura à la place où elle se trouvait, et après trois ou quatre secondes de silence, elle murmura :

— J'espérais arriver assez tôt... J'étais très-anxieuse...

Son visage était couvert d'un épais voile de crêpe qui en laissait seulement deviner la blancheur, et sa taille enveloppée d'un châle noir. Cependant le timbre harmonieux et frais de sa voix trahissait la jeunesse.

Celui qui avait parlé l'examina d'un coup d'œil rapide.

— Eh! bien, dit-il, nous ferons pour cette fois exception à la règle. Veuillez entrer et vous asseoir.

L'inconnue s'avança avec quelque hésitation, tandis que les autres jeunes gens retardaient leur départ sous différents prétextes et la regardaient avec curiosité.

Mais il y avait en elle une dignité native qui imposait le respect et écartait de sa démarche, peut-être étrange pour une personne de son âge, toute interprétation blessante.

Quand, relevant son voile, elle montra un visage pâle et fin, éclairé par des yeux d'un brun lumineux et exprimant un mélange de crainte et d'innocence, la physionomie de son interlocuteur

changea, et ce fut d'un ton tout différent qu'il s'informa du sujet qui l'amenait.

Elle lui tendit silencieusement un fragment de journal, en posant le doigt sur le passage qu'elle voulait signaler à son attention. C'était une annonce ainsi conçue.

« Une dame anglaise désire trouver, dans le plus bref délai, une dame de compagnie consentant à la suivre à l'étranger. S'adresser aux bureaux du journal. »

Le rédacteur interrogea la jeune fille du regard.

— Je cherchais un emploi, dit-elle, lorsque ce fragment est tombé sous mes yeux. Pourriez-vous me dire s'il est de date récente et si j'aurais l'espoir de trouver encore cette position libre?

— Je vais m'en informer immédiatement, répondit-il, se dirigeant vers une porte intérieure.

Elle resta immobile et les yeux baissés pendant le temps assez long que dura l'absence du jeune homme. On eût dit une statue, sans la respiration précipitée et irrégulière qui soulevait son châle.

Enfin la porte se rouvrit.

— J'ai pris le renseignement que vous désiriez obtenir, dit le journaliste, s'inclinant respectueusement. Miss Beaufort part dans trois jours pour Venise, et elle n'a pas encore engagé de dame de compagnie, bien qu'il s'en soit présenté plusieurs.

Un soupir de soulagement s'échappa de la poitrine de la jeune fille.

— Et où puis-je voir cette dame? demanda-t-elle vivement.

— Miss Beaufort demeure à l'hôtel Meurice, rue de Rivoli. Mais d'après ce que l'on vient de me dire, elle a demandé qu'on lui envoie seulement des personnes : 1° ayant des références; 2° disposées à s'engager pour au moins une année, elle-même se réservant toutefois le droit de résilier l'engagement, moyennant un dédommagement pécuniaire. Cela vous convient-il?

Une vive rougeur était montée aux joues de la jeune fille.

— N'ayant jamais vécu hors de ma famille, dit-elle, je n'ai à montrer aucune référence. Une lettre d'un ecclésiastique pourrait-elle suffire?

— Peut-être, répondit le jeune homme, après un moment de réflexion. Miss Beaufort doit se montrer moins rigoureuse sur les détails, son départ étant si prochain. En tout cas, si l'autre condition vous agrée, voulez-vous essayer?

— Oui, j'essayerai, dit-elle d'une voix douce et ferme.

Et le remerciant en termes réservés, mais choisis, elle baissa son voile et s'éloigna rapidement.

On était au mois de février; la nuit était déjà venue, le froid était

rigoureux; une pluie glacée tombait sans relâche, et le reflet rougeâtre des reverbères tremblait dans les larges flaques d'eau.

Cependant, à cette heure, les rues étaient sillonnées de voitures, et les trottoirs encombrés de piétons qui s'avançaient précipitamment, sans se laisser retarder par les séductions des brillants étalages. Il devait être si bon, par ce temps épouvantable, de se sentir près de son logis, — qu'il fût somptueux ou modeste, — un logis où vous attendaient le repos, le délassement, la joie!

La jeune fille se dirigea péniblement vers le Palais-Royal, luttant contre les rafales, heurtée par les passants, éclaboussée par les voitures. Enfin elle se trouva à l'abri sous les galeries, et tirant de sa poche un petit pain et un morceau de chocolat, elle commença furtivement ce repas frugal.

Les restaurants étaient brillamment éclairés. Des faisans au plumage chatoyant, des chevreuils à la tête fine, des poulardes à la chair gonflée et bleuie par d'énormes truffes étaient placés dans une pittoresque confusion derrière les grandes glaces des devantures. Des fruits savoureux, semblant défier l'hiver, ananas aux gracieux panaches, poires monstres, raisins transparents, étaient symétriquement rangés dans des coupes élégantes chez Véfour et chez Véry. Tout près de là, les restaurants à bon marché étalaient pour les petites bourses les séductions modestes de leurs dîners à deux francs vingt-cinq centimes.

Mais la jeune fille, dont le pâle visage semblait dire que depuis de longs jours elle ne s'était pas assise à une table quelconque pour prendre son repas, ne leva les yeux ni sur les comestibles appétissants, ni, un peu plus loin, sur les riches objets et les bijoux qui ruisselaient sous la lumière du gaz.

Que de merveilles derrière ces vitres transparentes! Ici, des porcelaines sans prix, Sèvres rose ou bleu, émaillé de précieuses peintures, vieux Saxe aux formes originales, aux couleurs éclatantes; là, des diamants à éblouir le regard, turquoises, saphirs, émeraudes, représentant plusieurs fortunes, tandis qu'à côté de ces richesses, une pauvre fille dînait d'un peu de pain, trop absorbée et trop chagrine pour sentir même l'amertume d'un tel contraste.

Quand elle eut fini sa dernière bouchée, elle secoua les miettes restées sur sa robe mouillée, et regarda sa montre.

Il était sept heures et demie.

Elle acheva lentement le tour des galeries, puis, traversant la place du Palais-Royal, prit les arcades de la rue de Rivoli. Ses traits révélaient une excessive fatigue, et elle frissonnait dans ses vêtements saturés de pluie. Enfin, elle arriva à l'hôtel Meurice, et demanda Miss Beaufort.

Quelques instants après, elle sonnait à la porte d'un appartement du premier étage. Un domestique sans livrée, mais correctement vêtu de noir, se présenta presque aussitôt. Il était âgé ; ses cheveux gris, ses traits paisibles, ses manières quasi solennelles, donnaient à toute sa personne l'air de haute respectabilité qui doit caractériser les vieux serviteurs d'une famille distinguée.

— Puis-je parler à miss Beaufort?... Je viens pour l'emploi de dame de compagnie.

— Miss Beaufort est souffrante, répondit le domestique, qui s'exprimait difficilement en français.

La figure de la jeune fille laissa voir une si profonde déception que le vieillard sentit s'éveiller en lui une vague sympathie.

— Si vous aimez mieux parler à M. Réginald,... je veux dire à M. Beaufort, plutôt que de revenir demain?... dit-il aussitôt.

— Oh! oui. Je voudrais tant que l'affaire s'arrangeât promptement!...

Quelle ombre douloureuse il y avait sur ce jeune et beau visage! Comme sa voix était désolée!...

Le vieux domestique la précéda en silence dans l'antichambre, puis se tourna vers elle :

— Qui dois-je annoncer?

— Mademoiselle Arny, dit-elle faiblement.

Il ouvrit une porte et explora du regard une petite pièce confortablement meublée, éclairée par deux lampes de bronze.

— Entrez, dit-il, je vais prévenir M. Beaufort.

Dans le silence de la chambre, la jeune fille, restée seule, entendait les pulsations agitées de son cœur. Elle s'approcha de la cheminée et essaya, en se réchauffant un peu, de calmer le tremblement convulsif de ses membres.

Quel était ce Réginald qui allait peut-être devenir l'arbitre de son sort? Le père de miss Beaufort, sans doute, quelque riche Anglais au ton correct, à la parole compassée, qui, avant de l'introduire sous son toit, voudrait peut-être disséquer sa jeune vie.

L'angoisse de l'attente devenait intolérable. Tout à coup elle aperçut sur la cheminée un petit cadre en or, richement ciselé, renfermant une tête de Christ peinte sur ivoire.

— Dieu soit loué! murmura-t-elle, je suis chez des catholiques!

Ses mains se joignirent, et, contemplant avec une piété ardente l'image douce et souffrante qui lui apparaissait comme un encouragement, elle fit une de ces prières qui, pour ne point passer par nos lèvres, n'en vont pas moins remuer les entrailles de la miséricorde divine.

— Mademoiselle Arny? dit soudain une voix masculine, harmo-

nieuse, et à peu près dépourvue d'accent britannique. Elle tressaillit violemment et se retourna aussitôt.

Le tapis moëlleux et peut-être aussi la ferveur de sa prière l'avaient empêchée de remarquer l'entrée de M. Beaufort, qui se tenait maintenant tout près d'elle.

C'était un homme d'environ trente ans, à la taille élevée, au visage intelligent et aristocratique. La fierté de la race se révélait dans ce profil aquilin, dans ces yeux d'un bleu clair et froid, dans cette attitude hautaine, mais non dépourvue de grâce.

Il salua légèrement la jeune fille tremblante, et sembla chercher à distinguer son visage sous l'abri presque impénétrable de son voile de crêpe.

— Mademoiselle Arny, n'est-ce pas? répéta-t-il en indiquant un siége près du feu, et s'appuyant nonchalamment contre le marbre de la cheminée.

Elle s'inclina en silence, essayant de dompter l'émotion qui étouffait les paroles dans son gosier.

— Vous désirez remplir auprès de miss Beaufort les fonctions de dame de compagnie? Et vous êtes envoyée par?...

— J'ai lu l'annonce que vous avez fait insérer, répondit-elle enfin, et je me suis présentée aux bureaux du journal.

— Alors vous savez qu'il s'agit d'un engagement d'un an; que ma sœur cependant se réserve le droit de rompre le jour où elle offrirait un dédit?... Vous partiriez sans répugnance pour l'étranger?

— Oui.

— Vous n'avez pas de famille?

La respiration de la jeune fille se précipita, mais elle répondit avec un calme forcé.

— Je n'ai du moins personne qui tienne à ma présence ou qui s'occupe de moi.

— Ma sœur est infirme...

Il s'arrêta brusquement comme si ce mot lui eût causé à prononcer une douleur vive et subite.

— Elle a besoin de soins assidus, et aussi dévoués qu'on peut les demander à une personne qu'on rétribue. Vous sentez-vous la force physique nécessaire pour l'assister dans ses souffrances, la sympathie qu'appellent toute douleur et tout cœur brisé, enfin la culture d'esprit suffisante pour la distraire et l'occuper?

— J'ai une santé vigoureuse, capable de supporter la fatigue; mon éducation a été soignée... Quant à la sympathie, je sais ce que c'est que de souffrir...

La simplicité avec laquelle elle prononça ces paroles les fit paraître encore plus frappantes au jeune anglais. Il subit sans doute

le charme irrésistible de cette voix pure et harmonieuse, car lorsqu'il parla de nouveau, ce fut d'un accent moins bref.

— Des travaux commencés m'empêchent pour le moment de suivre ma sœur en Italie... Je dois choisir avec d'autant plus de soin la personne qui l'accompagnera. Il est de toute nécessité que je vous soumette à un interrogatoire, Mademoiselle.

Elle fit un faible geste, et appuya la main contre son cœur, qui battait d'effroi.

— Quel âge avez-vous?

— Vingt-deux ans.

— Levez votre voile, s'il vous plaît.

Une sorte de spasme agita tout son être à ces paroles impératives; mais elle obéit passivement, et son beau visage apparut à l'étranger paré d'un éclat inaccoutumé, car le sang était subitement monté à ses joues.

Elle essaya de rencontrer son regard; il était attentif, légèrement hautain, — le regard d'un maître à son inférieur.

— D'où êtes-vous?

— Je suis née en Algérie, mais j'ai été élevée dans un couvent de Paris.

— Depuis combien de temps l'avez-vous quitté?

— Depuis cinq ans.

— Vous aviez alors vos parents?...

Cela fut dit plus doucement, et comme avec la crainte d'éveiller quelque douleur mal assoupie.

Une larme mouilla les yeux de la jeune fille.

— Ma mère est morte dans mon enfance, répondit-elle plus bas; il n'y a qu'un an que j'ai perdu mon père.

— Et depuis, vous avez vécu?...

— Chez des parents auprès desquels je ne puis plus rester, dit-elle d'une voix presque brisée.

M. Beaufort la regarda avec étonnement.

— Vous habitiez Paris?

— J'y suis arrivée il y a cinq jours, répondit-elle évasivement.

— Seule?

— Oui.

— Je dois vous sembler impitoyable, et je vois que vous ne vous attendiez pas à toutes ces questions; vous les comprendrez, cependant, si vous êtes équitable et impartiale. Maintenant où dois-je m'adresser pour avoir sur votre compte les renseignements nécessaires? Quelle ville habitent ces parents dont vous avez parlé?

Une pâleur de mort envahit le visage de la jeune fille, et ses mains se joignirent involontairement.

— Jamais !... balbutia-t-elle. Ils ne doivent pas savoir où je suis !

Réginald fit un mouvement de surprise.

— Vous devez sentir, dit-il, qu'il m'est impossible de placer auprès de miss Beaufort une personne dont je ne connaisse pas parfaitement le passé. Quelques dissentiments qui aient pu s'élever entre vous et votre famille, il est mal, vous l'avouerez, de prolonger un pareil état de choses ; et, d'autre part, vous avez dû penser qu'aucune personne prudente ne vous agréerait sans dissiper cette espèce de mystère.

— J'avais espéré que ceci me tiendrait lieu de référence, dit-elle, tandis que ses dents s'entrechoquaient convulsivement.

Elle tirait, tout en parlant, un carnet de maroquin noir, et elle prit entre plusieurs lettres une enveloppe qu'elle lui présenta.

Réginald la retourna entre ses mains.

— Elle porte votre nom, mais non votre adresse, fit-il observer avec une défiance visible.

— Elle m'a été envoyée par l'intermédiaire d'un prêtre de Nice, où je me trouvais alors, répondit-elle, en levant sur lui un regard douloureux. Vous pouvez vous en assurer en la lisant, et vous êtes libre d'en faire contrôler la signature.

Il déplia le papier et lut silencieusement. La lettre était datée du mois de janvier précédent, et signée d'un ancien vicaire de Saint-Philippe-du-Roule. Elle contenait des conseils exclusivement religieux, faisant allusion à des difficultés de famille, à des peines cuisantes éprouvées par la jeune fille, en un mot, à une situation pleine de tiraillements. D'ailleurs elle donnait une haute idée du cœur et de l'esprit de celle à qui elle s'adressait.

Réginald la remit dans l'enveloppe, et la rendit à Mlle Arny.

— Oui, dit-il, cela suffit, et je vous demande pardon de vous avoir affligée inutilement. Etes-vous libre dès demain ?

— Tout à fait libre.

— 1,500 francs d'appointements vous semblent-ils suffisants ?

— Oh ! oui.

— Alors il ne reste plus qu'une question de sympathie. Je vais voir si ma sœur peut vous recevoir.

Il sortait déjà de la chambre quand il se ravisa.

— J'allais oublier une condition importante. Etes-vous musicienne ?

— Oui.

— Habituée à lire de la musique ?

Tout en parlant, il se dirigeait vers un petit piano droit placé dans un coin de la pièce, et il lui fit signe d'approcher.

— Connaissez-vous ce morceau ? demanda-t-il, désignant une gavotte d'Hændel, posée sur le pupitre.

— Non.

— Jouez-le, je vous prie.

Elle s'assit au piano, et posa ses doigts tremblants sur le clavier. Son visage contracté témoignait d'une violente émotion intérieure; mais, ainsi qu'il arrive souvent pour les natures nerveuses, son agitation rendit son jeu à la fois plus incisif et plus expressif.

Réginald l'interrompit à la seconde page.

— C'est assez, dit-il laconiquement, je vois que vous êtes musicienne...

A ce moment, un coup de sonnette retentit dans une chambre voisine, et un instant après, une femme de chambre ouvrit la porte du salon.

— Miss Beaufort demande quelle est la personne qui vient de jouer.

Réginald, sans répondre, se rendit aussitôt près de sa sœur, et revint au bout de quelques minutes.

— Veuillez me suivre, Mademoiselle, dit-il; miss Beaufort désire vous voir.

La chambre où ils pénétrèrent n'était éclairée que par une lampe dont un abat-jour circonscrivait la lumière dans un espace restreint.

Réginald désigna d'un geste une chaise longue placée près de la cheminée.

— Maud, mademoiselle Arny; — miss Beaufort, dit-il brièvement, accomplissant ainsi le cérémonial obligé de la présentation.

— Asseyez-vous, s'il vous plaît, murmura une voix douce et musicale à laquelle son accent étranger prêtait quelque chose d'hésitant qui n'était qu'un charme de plus.

Sous le rayon de la lampe, et sa tête fine se détachant sur le fond de velours de la chaise longue, apparaissait une femme évidemment très-jeune, quoique la maladie eût amaigri ses formes délicates et privé son teint de fraîcheur. Son visage, pâle comme les lis, rappelait les traits de son frère, mais féminisés et adoucis. La hauteur qui se révélait chez l'homme se transformait chez la jeune fille en une chaste dignité; le fier type aquilin imprimait seulement à sa physionomie une distinction native. Comme lui, elle avait des yeux d'un bleu de turquoise, bordés de cils foncés; mais s'ils avaient la même expression d'intelligence, le regard, clair et aigu chez le frère, se trouvait, chez la sœur, comme imprégné de lumineuse tendresse. Ses cheveux blonds et soyeux, aux reflets moins vifs, étaient divisés en deux longues et lourdes nattes dont l'une tombait jusqu'à terre, tandis que l'autre se repliait sur l'épaisse fourrure qui recouvrait en partie la chaise longue.

Près d'elle, sur une petite table, une main attentive avait placé à

sa portée des livres, des albums de prix, un bouquet de merveilleuses bruyères.

Les yeux des deux jeunes filles se rencontrèrent, profonds, éloquents, portant la trace d'amères souffrances, deux douleurs semblant se sonder l'une l'autre.

Un léger silence régna d'abord entre elles; ce fut miss Beaufort qui le rompit.

— Comme vous paraissez glacée! Otez ce châle humide, et approchez-vous du feu... Voulez-vous prendre un peu de vin et un biscuit, ou bien une tasse de thé?

— Non, merci..., vous êtes bonne..., dit avec effort Mlle Arny.

— Non?... Ce sera pour tout à l'heure, vous ne me refuserez pas... Quel admirable talent vous avez! Je suis sûre que nous nous conviendrons. Jusqu'ici, mon cher Réginald m'a tenu lieu de tout au monde...

Et son regard chercha celui de son frère avec une expression de vive tendresse.

— Mais ma santé exige des soins trop assidus. Lui-même, avec tout son dévouement, n'y peut plus suffire; il y a deux ans que je n'ai marché...

Mlle Arny fit un geste de compassion.

— Quel est votre nom de baptême? reprit Maud d'un ton de sympathie, celui qu'on vous donnait *chez vous?*

Ces deux mots avaient été prononcés avec une douceur si délicate, qu'ils ne devaient point raviver de cruels souvenirs, mais relever l'âme abattue et consoler le cœur humilié par la pensée du temps joyeux où l'infortunée jeune fille avait un foyer et ne connaissait pas encore le pain de l'étranger.

Ses yeux bruns se mouillèrent, mais cette larme était sans amertume.

— Je me nomme Marcelle.

— C'est un doux nom; j'espère que nous serons bientôt assez amies pour que je puisse vous le donner. Vous m'avez plu avant que je vous aie vue; vous sentez si bien la musique!

Réginald qui, debout, dans l'ombre, avait écouté sans rien dire l'échange de ces quelques mots, s'avança à ce moment et parla bas à sa sœur. Sans doute il lui adressait quelque réprimande, ou tout au moins lui faisait une observation, car elle baissa la tête en souriant, tandis que ses joues se teignaient d'une légère rougeur.

Cependant Marcelle fut surprise du changement qui s'était soudain opéré en lui. Sa voix altière avait pris des accents plus doux, et le murmure indistinct qui parvenait jusqu'à elle était plein de tendresse; ses traits s'étaient détendus, sa main fine se posait affectueu-

sement sur la chevelure dorée de Maud, et en ce moment, la ressemblance était vraiment frappante entre le frère et la sœur.

Miss Beaufort reprit :

— Vous ne regretterez pas trop votre belle France, pendant une longue année ?

— Non, je n'ai pas d'affections ici...

Un frisson involontaire l'agita à ce mot, si cruel à prononcer pour des lèvres de vingt ans.

Maud eut pitié d'elle et abrégea l'entretien.

— Réginald me dit avec raison que je dois me hâter de vous rendre votre liberté ; vous paraissez fatiguée. Tout est désormais convenu, n'est-ce pas ? Et vous consentez d'avance à vous prêter aux caprices d'une malade, à me faire de la musique, des lectures ?... John va aller vous chercher une voiture pendant que vous prendrez un peu de thé, et Guillemette vous accompagnera.

Marcelle protesta en vain. Une femme de chambre d'un certain âge, qui, ainsi que le domestique, semblait avoir vieilli dans la maison, monta avec elle dans un fiacre, et ne la quitta qu'après qu'elle fut rentrée dans un modeste hôtel de la rue du Bac.

II

Le lendemain matin, les fidèles qui se pressaient devant l'image de Notre Dame des Victoires pouvaient remarquer une jeune fille en deuil, si absorbée dans son oraison, que deux messes se succédèrent à l'autel sans qu'elle quittât sa pose immobile et suppliante.

On eût pu suivre sur son visage expressif l'œuvre mystérieuse qu'accomplit infailliblement dans l'âme une prière fervente et résignée.

Sa pâleur mate, le léger cercle de bistre qui entourait ses yeux, révélaient une nuit d'insomnie ; les grosses larmes qui s'amassaient lentement sous ses paupières et débordaient sur ses joues, témoignaient d'un lourd fardeau, d'une peine cuisante.

Mais il y a, dans la peine acceptée et bénie, une mystérieuse douceur que Marcelle ne tarda pas à sentir. Ce n'était pas la première fois qu'elle recourait à ce remède souverain de la prière, et qu'elle épanchait devant Dieu son cœur près de déborder sous un flot d'amertume. Peu à peu les lignes austères de sa bouche se détendirent, le calme reparut sur son front, et au milieu de ses larmes, un rayon d'espoir brilla dans ses yeux bruns. La foi et la confiance avaient relevé ce jeune cœur brisé. Quelque épouvantable que fût son isolement, quelque morne et déserte que lui parût la vie, quelque acérée,

enfin, que fût l'épine qui la déchirait secrètement, elle avait senti qu'une main paternelle la soutenait avec un amour immuable, et qu'il importe peu, après tout, que le chemin soit rude, alors que l'éternelle fin viendra effacer les douleurs, transformer en palmes de triomphe les branches d'épines, en perles inaltérables les larmes versées.

Quand elle se releva, une nouvelle force lui avait été donnée, cette force de résistance, ce bouclier d'or pur qu'on nomme la *résignation*.

Une heure après, Marcelle était de nouveau introduite dans la chambre de miss Beaufort.

Son cœur battait d'une émotion de crainte qui se dissipa quelque peu lorsqu'elle s'aperçut que Réginald n'était pas là.

La jeune malade avait passé une mauvaise nuit et reposait, pâle et silencieuse, sur ses oreillers. Elle tendit à Marcelle sa main amaigrie, et murmura :

— Voulez-vous me jouer quelque chose? Il me semble que la musique me fera du bien.

La jeune fille obéit; ôtant son chapeau, elle entra dans le salon et fit retomber la portière de velours pour adoucir les sons du piano.

Elle se laissa aller à ses souvenirs, choisissant les compositeurs les plus suaves, jouant tour à tour des thèmes délicats et mélodieux de Mozart, et de douces ariettes d'Haydn.

Cette musique opéra sur ses propres nerfs et la calma. Il y a chez ces maîtres inimitables quelque chose de pur et de sain qui, lorsqu'on en a la pratique et l'intelligence, transporte véritablement l'esprit dans une sphère de paix.

Au bout d'une demi-heure, la portière fut doucement écartée, et la femme de chambre parut.

— Miss Beaufort s'est endormie, dit-elle à voix basse, et l'état de souffrance où elle est depuis hier semble s'apaiser... Ah! mademoiselle, quel ange! et comme j'ai de la peine à me résigner à ce malheur!

— Elle souffre depuis longtemps?

— Elle est restée paralysée à la suite d'une fièvre cérébrale. Quand je dis paralysée..., elle l'est par la privation du mouvement, mais non par l'insensibilité. Ses douleurs sont parfois intolérables. Les médecins disent que sa maladie est purement nerveuse, mais aucun d'eux n'a pu la guérir, et ils craignent, si les crises ne s'éloignent.., qu'elle ne puisse parvenir à la vieillesse, dit la servante dévouée, fondant en larmes.

Elle vit la sympathie peinte sur le visage de la jeune fille, et reprit :

— Dieu veuille qu'ils se trompent, et que je m'en aille avant elle! Quand je suis venue de France en Angleterre avec sa mère, elle n'était pas encore née... Je ne voudrais pas lui survivre...

— Elle semble si douce et si résignée! murmura Marcelle.

— Résignée! Il faut bien l'être; à quoi sert de nous débattre contre ce qui est plus fort que nous? Mais le matin, quand j'entre dans sa chambre, je vois ses pauvres yeux rougis, et je me dis qu'elle nous cache ses larmes. Comment voulez-vous qu'une jeune fille comme elle se console d'une si horrible affliction ?

Un bruit léger se fit entendre, et Guillemette se hâta de courir près de sa jeune maîtresse.

— Miss Beaufort vous demande, mademoiselle.

Marcelle rentra dans la chambre, et Maud l'accueillit avec un sourire mélancolique.

— Merci, dit-elle, votre musique m'a fait du bien... Moi, je ne peux plus en faire... Je suis morte à tout ce qu'il y a de beau, d'utile et d'heureux ici-bas !

— Oh! non, ceux qui souffrent ne sont pas inutiles, dit Marcelle de sa voix harmonieuse. Quelle leçon sublime ressort de leur courage!

Un nuage couvrit la figure désolée de Maud.

— Mais je ne suis pas courageuse, dit-elle avec amertume. Je dérobe à mon frère la vue de mon désespoir ; mais si vous lisiez dans mon cœur!...

Elle joignit ses petites mains frêles, et reprit :

— Je souffre, mais cela je l'accepterais, si je pouvais agir. Non, tout est fini! Je n'ai que vingt ans; peut-être de longues années, doublement pesantes pour moi, s'écouleront avant que je voie la fin de mes maux. Les autres feront de grandes, de bonnes choses; compagnes dévouées, mères tendres, elles seront l'objet de l'amour et du respect de leur heureuse famille, et se verront renaître en des enfants chéris; ou bien, vierges pieuses et charitables, elles adopteront les pauvres et les souffrants. Moi, je ne sers à rien ici-bas! J'absorbe la vie d'autrui, voilà tout! J'ai un frère bien-aimé dont je désole l'existence, je ne peux rien pour lui. Ah! ceux qui m'aiment devraient demander que je meure !

Elle cacha sa belle tête dans les oreillers et ne parla plus.

Marcelle éprouvait une pitié qui allait jusqu'à l'angoisse. Que dire? que faire? Jusqu'où devait-elle intervenir dans ces souffrances? On lui avait demandé de soigner une malade, de la distraire; pouvait-elle en essayant de la consoler, sortir de ce rôle effacé de demoiselle de compagnie, dont les paroles et les manières de M. Beaufort lui avaient, la veille, si bien fait sentir l'infériorité?

Cependant son cœur l'emporta. Elle prit la petite main qui pendait languissamment sur la riche fourrure dont la jeune fille était enveloppée, et murmura :

— Ne savez-vous pas où trouver un consolateur? Jésus a dit : *Heureux ceux qui pleurent!* Sommes-nous jamais inutiles quand

nous nous soumettons à sa volonté? Son cœur tressaille plus tendrement aux prières des âmes souffrantes, parce qu'il trouve en elles une plus fidèle image de sa vie mortelle...

Les sanglots étouffés de Maud s'arrêtèrent. Elle releva la tête, et Marcelle comprit qu'elle essayait de faire pénétrer dans son âme ces paroles réconfortantes. Elle se pencha tendrement vers elle, et, faisant appel à une poésie, sublime parce que l'inspiration en est chrétienne, elle dit lentement et harmonieusement ces vers :

Soyez comme l'oiseau posé pour un instant
Sur des rameaux trop frêles,
Qui sent plier la branche et qui chante, pourtant,
Sachant qu'il a des ailes[1] !

— Des ailes ! répéta Maud avec émotion. Ah ! si je savais quelles elles sont !...

— L'espérance et l'amour, répondit Marcelle, portant presque involontairement à ses lèvres la main blanche qu'elle n'avait pas quittée.

A ce moment, la porte, qui avait glissé sans bruit sur le tapis épais, fut refermée avec une violence qui fit tressaillir les deux jeunes filles.

Réginald était là, les joues pâles de colère, les lèvres serrées, le regard étincelant d'orgueil blessé.

— Vous avez donc oublié mes paroles d'hier soir, Maud? dit-il en anglais, d'une voix tremblante d'impatience. Vous vous abaissez avec une inconnue, renversant à l'aventure une barrière sociale qui *doit* être maintenue ! Comment pouvez-vous vous fier ainsi à la première venue, et jeter à tous les vents votre sympathie si précieuse et vos pensées intimes !

— Oh ! Réginald !... murmura Maud d'un profond accent de reproche.

Et elle regarda vivement Marcelle.

Celle-ci avait-elle entendu? Comprenait-elle l'anglais? On n'eût pu le deviner d'après son visage ; ses joues d'un blanc mat n'avaient pas rougi ; seulement elle avait baissé les yeux et laissé retomber la main de la jeune malade.

M. Beaufort s'assit près de sa sœur. Sa colère semblait évanouie, et son regard était fixé sur elle avec une expression de tendresse repentante.

— Je vous demande pardon, murmura-t-il toujours en anglais, avec une douceur subite. J'ai été brutal envers ma pauvre fleur brisée... Combien de fois ma violence n'a-t-elle pas fait tressaillir

[1] Victor Hugo.

vos nerfs !... Mais voir votre main dans celle de cette jeune fille !... Souvenez-vous qu'elle n'est qu'un peu plus qu'une servante, et que vous la payez ; ne compromettez donc jamais votre dignité avec elle, et de grâce, ne prodiguez pas votre affection à des personnes incapables d'en comprendre le prix !... Vous me pardonnez, n'est-ce pas ?

Cette fois, il parlait trop bas pour que Marcelle pût l'entendre. Elle s'était levée sans affectation, et avait marché vers la fenêtre.

Quand elle vit que l'harmonie était rétablie entre le frère et la sœur, et que Réginald, jouant avec les longues tresses blondes de Maud, continuait à causer avec elle d'un ton affectueux, elle se disposa à quitter la chambre ; seulement, au moment de fermer la porte, elle dit doucement :

— Vous aurez la bonté de sonner, miss Beaufort, si vous désirez mes soins.

— Pauvre fille ! dit Maud, quand elle fut partie. Vous qui vous vantez d'être physionomiste, Réginald, comment n'augurez-vous pas mieux de cette belle et expressive figure ? Je vous affirme que la sympathie qu'elle m'a témoignée est sincère.

— Je me méfie de tout ce qui est payé, répliqua froidement Réginald. Je crois que la pauvreté ou la nécessité de gagner de l'argent déflore la délicatesse des sentiments, engendre la bassesse ; bien plus encore, ajouta-t-il, comme se parlant à lui même, elle rabaisse le talent et, trop souvent, entache jusqu'au génie lui-même.

Maud resta un instant silencieuse.

— Un instinct qui ne me trompe pas me dit que cette théorie est trop désolante pour être vraie, dit-elle enfin, secouant lentement la tête. Je ne sais pas raisonner comme vous, je *sens* plutôt que je ne puis exprimer ou définir. Mais, selon vous, la droiture, la sincérité, le désintéressement se seraient réfugiés dans les sphères sociales que vous considérez comme supérieures. En est-il réellement ainsi ? Si le milieu où l'on est élevé influe puissamment sur les hommes, peut-il changer la nature même de leurs tendances, annihiler leurs sentiments bons ou mauvais ? Et faut-il prétendre que le niveau de la vertu ne peut être atteint que par une certaine classe ? Vous oubliez que notre société chrétienne glorifie la pauvreté, et que les richesses sont souvent un fardeau pour notre âme.

Réginald haussa les épaules.

— L'humanité, prise en masse, dit-il, est honteusement corrompue. Sous les apparences même de la vertu, mon œil distingue impitoyablement l'épouvantable égoïsme qui nous gouverne presque tous. L'intérêt personnel est le squelette, — uniformément le même, — que recouvrent tant de visages divers. Je ne crois pas plus à la vertu chez les riches que chez les pauvres ; seulement chaque classe entre-

tient les vices qui lui sont naturels ou qui lui semblent avantageux, et c'est ainsi que j'attribue plus particulièrement aux misérables la bassesse, la flatterie, l'hypocrisie...

Maud joignit les mains avec épouvante, tandis qu'une expression de douleur se répandait sur son visage.

— Oh ! combien vous me faites de mal ! dit-elle d'une voix altérée. Ainsi vous ne croyez pas au bien ? Pourquoi, alors, en dépit de votre mépris pour vos semblables, faites-vous de si généreuses aumônes ? Vous êtes meilleur que vous ne le croyez vous-même ?

— Parce que *je n'aime pas* à voir souffrir ! Je vous assure qu'en cela je suis seulement un penchant naturel, et qu'il faut en faire honneur non à mon cœur, mais à ma sensibilité nerveuse. Allez, Maud, tous nous pensons à nous et nous n'agissons que pour nous ; même quand nous paraissons nous contraindre, nous poursuivons un but plus raffiné. C'est parce que le désintéressement n'existe pas que j'ai pris l'humanité en dégoût, et que j'ai renoncé à guérir autre chose que ses plaies physiques... C'est parce que je ne crois qu'à l'égoïsme que je vivrai et mourrai seul...

Il s'arrêta, et l'inflexibilité de son regard disparut comme par enchantement lorsque ses yeux tombèrent sur la figure désolée de sa sœur.

— Mais vous êtes pour moi une chère et glorieuse exception, dit-il avec une douceur infinie, — mon oasis dans le désert aride où je ne vois que du sable, — l'ange qui me fait penser quelquefois que Dieu n'a pas maudit ses créatures. Peut-être un jour, quand des flots sans cesse renouvelés auront passé sur l'amertume de ma vie, votre influence bénie amollira-t-elle quelque peu ce cœur que la trahison et la perfidie ont pétrifié pour tout ce qui n'est pas vous.

— Ah ! puissent mes tourments devenir l'holocauste victorieux qui vous obtienne ce bienfait ! s'écria-t-elle avec ferveur. J'ai compris aujourd'hui que si ma tendresse est impuissante à embellir votre vie, ma souffrance peut devenir une prière, plus efficace, peut-être, que celle de mes lèvres... Réginald, une sphère nouvelle s'est révélée à moi !

Il y avait dans l'éclat de son regard quelque chose de mystique que son frère ne comprit pas. Il se pencha vers elle et déposa un baiser sur son front.

— Je souhaite que votre pauvre cœur y trouve un peu de joie, Maud ! dit-il d'une voix tremblante d'émotion.

Et il se détourna vivement, car il y avait des moments où la vue de cette douce victime déchirait son âme.

III

La famille Beaufort, une des plus anciennes du Royaume-Uni, se faisait gloire de son origine normande. Ses alliances étaient des plus brillantes, et son chef, lord Witchester, était pair d'Irlande.

Réginald et Maud appartenaient à la branche aînée de leur maison, et le jeune homme, propre neveu du lord Witchester actuel, était, depuis son enfance, considéré comme l'héritier du titre et de la grande fortune de son oncle, car celui-ci, bien que s'étant marié fort jeune, n'avait jamais eu d'enfants.

Il fut élevé avec un soin extrême en vue de ces hautes destinées ; et, son intelligence supérieure aidant, il devint, malgré sa grande jeunesse, un des hommes les plus fêtés et les plus considérés du monde de Londres, où sa mère, veuve depuis de longues années, s'était établie à la mort de son mari.

Ce fut peu de temps après sa sortie de l'Université qu'il eut la douleur de perdre cette mère, tendrement chérie. Il se réunit alors à sa sœur, qui, beaucoup plus jeune que lui, reçut par ses soins, et sous la direction d'une parente, une instruction aussi étendue que brillante.

Cependant l'inaction pesait au fougueux esprit de Réginald. Les voyages sur le continent, les études les plus variées, la passion intelligente et heureuse de la peinture ne suffisaient point à sa dévorante activité. Sur le conseil de son oncle, il s'attacha à la politique, et projetant de prendre un jour place au Parlement, il voulut se rendre à l'avance digne du mandat qu'il ambitionnait. En conséquence, ne se bornant pas seulement à étudier les grandes questions économiques et sociales qui passionnaient son pays, il chercha à acquérir une science pratique en se rendant compte par lui-même de la situation des classes ouvrières et industrielles dont les misères éveillaient sa sympathie. C'était le moyen d'être utile à ceux dont il solliciterait la confiance, aussi bien que de devenir une des lumières de ce noble Parlement où il ambitionnait de briller un jour.

Réginald était alors imbu des seuls défauts inhérents à son âge : l'impétuosité, l'imprudence, l'obstination, un enthousiasme irréfléchi. Mais ces défauts eux-mêmes pouvaient devenir des qualités précieuses, parce qu'ils n'étaient que l'excès du courage politique, d'une noble fermeté et d'une vaillante ardeur pour le bien.

En dépit d'études qui sont d'ordinaire si desséchantes, et, il faut le dire, si décevantes, il conservait une inébranlable confiance en l'avenir de ses concitoyens, un généreux amour pour l'humanité tout entière. Il se peignait les autres d'après lui-même, et leur prêtait

ses nobles sentiments : il est dans la nature des âmes élevées de penser ainsi; une défiance prématurée, une prudence exagérée, le penchant aux interprétations sévères sont le caractère des esprits médiocres.

Maud, si jeune qu'elle fût, était la confidente de son ardeur juvénile. Elle n'avait peut-être pas la haute intelligence de son frère, ou plutôt l'intelligence avait pris, chez elle, une autre forme, se concentrant plus particulièrement dans les facultés compréhensives et la justesse des sensations. Mais il n'était pas une des idées du jeune homme qui ne rendît dans son âme un son harmonieux et sympathique. Réginald était son idole, l'objet de son admiration la plus vive. Elle partageait ses goûts artistiques, s'intéressait aux grandes questions sociales qu'il développait devant elle; et quand l'éloquence nerveuse de son frère amenait une larme dans ses doux yeux ou une teinte de pourpre sur ses joues de neige, il se sentait aussi fier que si le futur théâtre de ses triomphes oratoires eût retenti de bruyants applaudissements.

A une nature aussi expansive, cependant, l'amitié d'une sœur, si enthousiaste qu'elle fût, ne pouvait complétement suffire. Mais Réginald avait l'instinct de tout ce qui est honnête et élevé, et à l'âge où les jeunes gens ne songent trop souvent qu'à leurs plaisirs, il entrevoyait dans une lumière radieuse la pure et austère poésie du foyer domestique.

Loin de s'attrister en voyant son frère songer à une nouvelle affection, Maud encouragea ce rêve, et le choix de Réginald se porta bientôt sur la fille du comte de Pelham, lady Grace Thornby.

Il ne la distingua ni pour sa fortune personnelle, qui était cependant considérable, ni même pour sa beauté, célèbre dans le monde fashionnable. Si son œil d'artiste admirait sincèrement cette taille souple et élégante, ce teint de lis et de roses, ces yeux d'un bleu violet et les anneaux d'or qui retombaient sur son cou avec une grâce enfantine, ce qui l'avait surtout séduit, c'était le charme poétique de cet esprit de jeune fille, l'instinct qui l'entraînait vers le beau. Elle possédait le don, rare et précieux, de s'exprimer avec une élévation de parole qui surprenait parfois, venant d'une si jeune bouche. Les questions ouvrières dont Reginald s'occupait avec ardeur et pour lesquelles il cherchait à éveiller sa sympathie lui semblaient, à la vérité, un peu abstraites, un peu vulgaires surtout; la sphère où elle se mouvait était si éloignée de celle de ces rudes travailleurs!... Mais comme, en revanche, son front s'éclairait lorsque le jeune homme passait en revue avec elle les souvenirs de la vieille Rome, les paysages de la Suisse, ou les riches galeries de tableaux du continent! Comme ses yeux se mouillaient de larmes

délicieuses en entendant les célestes mélodies de Mozart ou la musique pathétique et émue de Beethoven!... Elle était poëte, aussi, et écrivait des stances qui, pour le jeune homme épris, dépassaient tout ce que le génie de la poésie avait produit jusque-là.

Lorsque, ayant demandé sa main et ayant été agréé avec l'empressement le plus flatteur, il reçut de sa jolie bouche l'aveu timide de sa tendresse, il se crut le plus heureux des hommes.

Cependant on convint d'ajourner leur union. Lady Grace était très-jeune; sa mère désirait qu'elle accomplît avant son mariage sa dix-huitième année, et l'on décida qu'elle passerait ce laps de temps en Allemagne. Réginald dut se soumettre, et il prit congé de sa fiancée avec un chagrin qu'allégeait à peine la promesse d'une correspondance active.

Beaucoup de choses advinrent pendant cette année d'épreuve.

A peine le jeune homme avait-il eu le temps de recevoir quelques-unes des longues lettres spirituelles de lady Grace, que sa tante lady Witchester mourut.

Huit mois plus tard, son mari, qui était allé distraire son veuvage à l'étranger, écrivit à Réginald un billet plein d'embarras et de réticences, lui annonçant, à la suite de phrases presque inintelligibles, qu'il venait d'épouser une jeune et séduisante Parisienne de vingt ans.

Cette lettre fut un coup de foudre pour le jeune homme, non parce qu'elle ruinait ses espérances de fortune, mais parce qu'elle impliquait une défiance injurieuse pour son désintéressement.

Ce n'était point qu'il fût indifférent à une haute situation, ni même à la richesse. Il avait été trop accoutumé à la pensée de posséder un jour l'une et l'autre pour qu'une chute si complète le laissât insensible. Mais il était équitable; il ne se considérait point comme lésé par cette seconde union qui pouvait détruire son avenir; après tout, son oncle avait bien le droit de songer à son propre bonheur. Seulement, il lui avait caché ses projets, il avait redouté ses objections, il lui avait supposé une honteuse cupidité. C'était là ce que Réginald ne pouvait pardonner.

Si lord Witchester fût venu à lui, et lui eût dit en lui secouant cordialement la main : « Mon cher neveu, je vais, je le sens, vous faire de la peine, mais j'éprouve le besoin de peupler mon foyer désert, d'entourer ma vieillesse des soins d'une femme, des rires d'un enfant... » — Oh! le cœur généreux de Reginald eût sympathisé avec lui, et étouffé les regrets de son orgueil déçu... Il n'en avait pas été ainsi, et cette défiance le blessait douloureusement.

Il se réfugia dans une double pensée d'avenir : l'amour de Grace et une noble ambition. Son *home* joyeux lui tiendrait lieu de tout le

reste, et il se ferait lui-même un nom; à défaut de la pairie héréditaire, il entourerait un jour le front de celle qu'il aimait de l'auréole plus noble encore du travail, du talent, de la gloire peut-être.

Tout à coup les lettres de lady Grace cessèrent de lui parvenir. Sa mère écrivit à sa place quelques courts billets : la jeune fille était souffrante, on lui défendait toute application...

Réginald songea aussitôt à la rejoindre.

« Non, lui fut-il répondu; nous errons de ville en ville, et Grace a besoin du calme le plus profond. »

Un autre eût été frappé de la coïncidence de cette indisposition subite avec la nouvelle du mariage de lord Witchester. Mais comment, dans sa noble confiance, Réginald eût-il flétri d'une pensée de soupçon ou de doute celle qu'il adorait comme l'incarnation même de la perfection sur la terre?

L'année expira. Le voyage des Pelham se prolongeait... Il n'y avait pas de rupture... Oh! non! De temps en temps Grace écrivait encore. Après tout, qui disait que Réginald eût à jamais perdu ses espérances?

Mais lorsqu'ils revinrent enfin, lord Witchester, ivre de joie, fêtait la naissance d'un héritier.

Le jeune homme, sans souci de cet événement, qui fixait définitivement son sort, courut à la maison qu'habitaient les Pelham dans Grosvenor-Street. On lui répondit que leurs seigneuries étaient sorties avec lady Grace. Et cependant il voyait leur voiture attelée dans la cour, et semblant les attendre!

Il rentra presque fou. Mais le doute qu'il essayait encore de conserver ne fut pas de longue durée : un billet de lord Pelham, enveloppant dans des flots de miel l'amère vérité, l'avertissait de regarder désormais comme irréalisables les *vagues* projets formés quelques mois auparavant.

Il sembla un instant foudroyé, croyant être l'objet d'un affreux cauchemar, lisant et relisant cette lettre fatale, se refusant à comprendre qu'on avait jadis accueilli en lui le futur lord Witchester, héritier d'un demi-million de livres, et qu'on le repoussait maintenant parce qu'il n'était et ne serait jamais que M. Réginald Beaufort, possesseur de quatre mille livres sterling de revenu.

Cependant il n'accusa pas sa fiancée. Sans doute elle souffrait comme lui, et n'avait cédé qu'à l'autorité paternelle. Il devait la revoir, ne fût-ce que pour découvrir sur son front sa douleur innocente, et pour ne pas envelopper désormais toutes les femmes dans une amère malédiction.

Il la revit en effet. Ce fut à un bal fashionnable où toute la haute société de Londres se trouvait réunie. Plus rose que jamais sous des

flots de tulle vaporeux, des pervenches moins bleues que sa prunelle parsemant sa chevelure de fée, des perles s'enroulant en longs cordons autour de son cou et de ses bras d'ivoire, elle valsait avec un officier des *Guards*, et le bruit argentin de ses éclats de rire résonnait de temps à autre à l'oreille de celui qu'elle avait promis d'aimer.

Son regard tomba une fois sur le visage de spectre qui apparaissait près d'une porte, pâle d'une colère si intense qu'elle eût frémi s'il lui eût été donné de lire dans ce cœur ravagé. Elle ne s'évanouit point; ni remords ni douleur ne contractèrent ses traits harmonieux; — elle ne se troubla même pas. Une teinte plus vive fit seulement resplendir ses belles joues d'un éclat nouveau, et elle détourna les yeux comme pour fuir un spectacle désagréable..... Puis, ayant dit quelques mots à son danseur, elle passa à son bras, gracieuse et légère, dans un autre salon.

Quand Réginald revint dans sa demeure, il était un autre homme.

Hélas! à cette intelligence radieuse il manquait la boussole dont on croit pouvoir se passer, quand le soleil brille sur les eaux, mais sans laquelle, quand vient la nuit sombre et sans étoiles, la barque affolée est précipitée sur les écueils. Elevé dans de pieuses croyances il avait, comme beaucoup d'autres, secoué le joug facile et le frein léger qui fussent devenus des instruments de salut... Il avait tout donné au monde, et son cœur était déçu; il s'était appuyé sur les créatures : les créatures, lui manquant soudain, le laissaient retomber dans un vide affreux.

Il lui semblait que le feu de l'enfer brûlât son âme. Toute sa confiance, tous ses nobles instincts, toute sa jeunesse s'écroulèrent en un instant pour faire place à l'abîme sans fond du doute, de la haine, du mépris le plus sanglant.

Il monta dans sa chambre lentement, pesamment, froid et rigide en apparence comme une statue de marbre, et, s'approchant de la fenêtre, il l'ouvrit toute grande.

Le ciel était pur, un air embaumé montait du jardin, la lune baignait dans une clarté argentée les arbres immobiles, les étoiles brillaient, radieuses, tout, dans cette nuit de mai, respirait une paix profonde.

Ce spectacle ne le calma point. Il garda quelque temps une attitude impassible, mordant sa lèvre pâle et sentant monter de son cœur des flots amers. Tout à coup, il laissa lourdement tomber sa main sur la table, en murmurant d'une voix rauque :

— Malédiction!!!

La main qui s'était abattue sur la petite table en marqueterie était fine, aristocratique, et eût semblé frêle, presque féminine. Cependant la table se brisa avec un sinistre craquement qui retentit dans

le silence de la maison endormie, et avec le tiroir tomba à terre un revolver richement damasquiné. Un sourire infernal contracta la figure du jeune homme, tandis que, relevant l'arme terrible, il s'assurait qu'elle était chargée, bien que le coup ne fût point parti dans la chute.

Oui, ce hasard déciderait de son sort. Il était las de cette vie où les fantômes de beauté, de poésie, de confiance et d'honneur qu'il avait adorés n'avaient soudain laissé entre ses bras que d'horribles squelettes... Où allait-il? Dans le néant, sans doute, car si Dieu existait, il ne s'occupait guère d'un monde si corrompu...

Ses tempes battaient violemment. Son regard tomba encore une fois sur la fenêtre, et à ce moment un oiseau, éveillé peut-être par la vive lumière de la lune, commença un appel solitaire et joyeux...

Un cri de rage échappa au malheureux. Il était arrivé au paroxysme de la folie; oui, il fallait en finir!

Avec un horrible sang-froid, il s'approcha de la glace et découvrit sa poitrine... Des cercles rouges passaient devant ses yeux, et le sang qui bourdonnait à ses oreilles l'empêcha d'entendre un pas rapide dans le corridor... Il arma le revolver et le leva...

O Dieu miséricordieux !... un ange veillait sur lui?

Un cri perçant, terrible, retentit à son côté. Maud, qu'avait réveillée la chute du pistolet, était près de lui, se suspendant à son bras, essayant, de ses petits doigts meurtris, de lui arracher l'arme de mort, l'inondant de ses larmes, murmurant :

— Et moi?... Tu m'oubliais !...

Sa fureur sauvage tomba soudain ; le nuage de sang s'effaça ; il s'éveilla de son rêve affreux, et, passant son bras autour de la taille frêle de la jeune fille, il lui promit de vivre pour elle.

Pauvre Maud ! Elle domina l'ébranlement de ses nerfs, passa la nuit près de son frère, recevant ses confidences, et appliquant sur son cœur ulcéré le baume de sa tendresse. Ses douces paroles réussirent enfin à mouiller cet œil sec et fiévreux, et Dieu seul sait quel soulagement peut apporter une larme !

Mais la constitution délicate de la jeune fille ne devait pas subir impunément ce choc terrible. Une fièvre ardente se déclara le lendemain ; deux jours après elle était en proie à un affreux délire, et l'on désespérait de la sauver.

Réginald ne quitta pas son lit de douleur, et ce ne fut qu'après de longues angoisses, auxquelles venait se joindre toute l'amertume du remords, qu'il put enfin recevoir l'assurance que sa sœur lui serait conservée.

Quand elle revint à elle et commença une convalescence longue et pénible, on reconnut qu'une paralysie nerveuse lui ôtait l'usage de

ses jambes, tout en la laissant en proie à des crises fréquentes et douloureuses.

Dès qu'elle fut en état de voyager, son frère l'emmena à Paris ; il avait hâte de quitter son pays où il avait tant souffert, et pour lequel il ne sentait plus qu'une amère indifférence.

Les médecins les plus célèbres furent appelés à guérir la jeune fille ; on l'envoya à diverses eaux thermales, on lui fit subir des traitements sans nombre : ce fut en vain, et Réginald dut renoncer à tout autre espoir que celui d'adoucir ses souffrances et d'embellir autant qu'il était en lui la triste vie qu'il avait involontairement brisée. Il jugea que les voyages réaliseraient ce but, et, retenu à Paris pour plusieurs semaines encore, il lui offrit de le précéder à Venise, où elle désirait séjourner quelque temps.

IV

Six heures viennent de sonner à la tour de l'Horloge, et les églises de Venise, se répondant des divers points de la ville, jettent dans l'air leurs notes sonores ou mélodieuses, graves ou argentines.

Le ciel se teint de nuances harmonieuses, se graduant du rose pâle au violet, et à l'est, une masse orangée, à travers laquelle filtre la lumière, monte lentement, annonçant le lever du soleil. Une brume légère, s'élevant des lagunes et des canaux se répand dans l'atmosphère, et étend une gaze transparente sur la ville endormie, tandis qu'une brise encore glaciale ride l'eau verdâtre, qu'éclaire le jour terne et pâle.

Une fenêtre s'ouvre sans bruit à l'un des hôtels situés sur le grand canal, et une jeune fille qu'un léger *bachelick* garantit de l'air du matin s'accoude au balcon, et promène un œil avide sur la scène étrange qui s'offre à elle.

A droite et à gauche, c'est une double rangée d'édifices dont le marbre a pu subir les injures du temps, mais dont les lignes restent immuablement belles, qui baignent leur pied dans le canal *Grande* et semblent s'y mirer.

Çà et là s'élèvent des coupoles majestueuses, qui dominent cet amas de palais et produisent un ensemble merveilleusement riche et grandiose.

En dépit de ces beautés architecturales, le premier aspect est triste. Est-ce le silence étrange du canal, ou la teinte sombre des murailles de marbre ?... Cependant, il y a là une poésie qui insinue promptement dans le cœur son charme irrésistible et, comme une sirène, retient le regard par un attrait mystérieux.

La jeune fille reste immobile, ne sentant pas le froid qui monte

jusqu'à elle, — tantôt épiant les lueurs roses de l'orient, tantôt regardant les palais du canal. Mais l'heure s'avance, la brume se dissipe lentement, et tout à coup, perçant les nuages, une flèche d'or se repose sur l'eau sombre et immobile. La ville s'éveille, silencieuse mais active; des gondoles commencent à glisser sur le canal, des voix résonnent au loin.....

— Mademoiselle, miss Beaufort est éveillée.

Marcelle, arrachée à sa contemplation, referma la fenêtre. Elle avait été trop absorbée par la nouveauté de cette scène pour s'apercevoir de l'humidité glacée qui l'enveloppait; maintenant, elle se sentait toute frissonnante, et serrait plus étroitement autour d'elle le fin tissu de laine blanche.

— Comment miss Beaufort a-t-elle dormi, Guillemette?

— Mieux que de coutume, Mademoiselle; il y a un peu de couleur sur ses joues, ce matin.

Marcelle franchit le seuil de la chambre voisine, où Maud était couchée. Son visage, en effet, gardait encore la fugitive teinte rose du sommeil; ses yeux étaient fermés, mais ses lèvres s'agitaient doucement, et à l'expression recueillie répandue sur ses traits, on voyait qu'elle priait.

En entendant le pas de sa jeune compagne, elle regarda vivement et sourit.

— Je *savais* que vous deviez être levée, dit-elle, lui tendant sa petite main blanche, et j'avais hâte de vous voir. Dites-moi vite qu'elle est votre impression, car il faisait trop sombre pour rien distinguer lors de notre arrivée.

Marcelle sourit à son tour.

Depuis qu'elle avait quitté la France, son cœur semblait débarrassé d'un poids immense. Elle avait trompé la longueur du voyage par des remarques fines et délicates qui avaient charmé et intéressé la jeune anglaise, et sa beauté recevait en ce moment un nouvel éclat de l'animation rendue à son visage.

— J'ai pu à peine dormir, répondit-elle. La pensée que j'étais à Venise chassait le sommeil bien loin... Chère miss Beaufort, vous ne sauriez imaginer quel aspect étrange a cette ville!

— La vue qu'on découvre de nos fenêtres est donc belle?

— Admirable!

— Tant mieux, car ce n'est guère que de ma chambre qu'il me sera permis de jouir de Venise. Cependant, j'espère pouvoir faire bientôt quelques promenades en gondole, et notre excellent John, qui m'a tenue enfant entre ses bras, se sent encore la force, dit-il, de me porter quelquefois dans les églises, lorsque mes douleurs me laisseront du répit. Quant au reste,... vous verrez pour moi; vous

me décrirez les palais, les musées; votre enthousiasme me charme tant! Savez-vous que je suis heureuse de vous voir sourire? Je vous aime déjà...

— Chère miss Beaufort!...

Maud fit un geste d'impatience.

— Encore! dit-elle. Vous ne voulez donc pas que je vous appelle Marcelle?

— Si, oh! si! Vous savez quelle douceur j'éprouverai à entendre mon nom prononcé par vous...

— Mais je ne vous le donnerai pas sans réciprocité; appelez-moi donc Maud.

— Non, je ne le puis faire, c'est impossible, répondit la jeune fille avec douceur.

Maud lui prit la main.

— Regardez-moi, dit-elle d'un ton affectueux.

Marcelle obéit en souriant, et leva ses yeux bruns sur le visage de miss Beaufort.

— Vous comprenez l'anglais? reprit celle-ci d'un ton moitié interrogateur, moitié affirmatif.

Marcelle garda le silence.

— Oui, continua Maud, dont la voix s'altéra légèrement, vous avez entendu ce qu'a dit l'autre jour mon frère, et vous m'en rendez responsable en refusant de me traiter en amie.

— Votre frère avait raison, dit doucement Marcelle, non quand il se défiait de ma sincérité, mais quand il vous rappelait une distance sociale, que la Providence a permise, et devant laquelle je dois m'incliner.

— Une distance sociale! Votre éducation, j'ai déjà pu le constater, a été aussi soignée que la mienne, et votre intelligence est plus haute; vos manières, votre langage, tout me dit que vous êtes une lady. Vous n'étiez pas destinée à vivre chez les autres...

Marcelle sourit d'un air mélancolique.

— Non, c'est vrai, dit-elle. Mais mon père était un vieux soldat qui n'avait, selon notre vieille expression française, que la cape et l'épée...

— Qu'importe la fortune? Je savais bien que vous étiez née *lady;* mais fussiez-vous née servante, je m'honorerais encore d'être votre amie.

— Je le suis dans mon cœur; seulement, je ne dois pas choquer les autres par une familiarité qu'ils jugeraient sévèrement.

— Marcelle, ma chère Marcelle, vous en voulez à Réginald! Si vous saviez ce qu'il a souffert! Je vous dirai quelque jour son histoire; vous le plaindrez et vous vous étonnerez moins peut-être

qu'il soit devenu inflexible... *Avant*, c'était un être si généreux, si confiant!... *Maintenant*, je me demande avec terreur si seulement il croit à Dieu, et je *sais* qu'il n'a plus foi dans les autres.

— Cependant, on voit qu'il vous vénère; il est vrai qu'il faudrait qu'un cœur fût de pierre pour ne pas se fondre devant vous!

— Oh! il m'aime plus que je ne le mérite, mais je ne réussis pas à le rendre heureux; toute la tendresse que je lui porte est stérile, je ne puis rien pour son bonheur.

Marcelle se pencha vers elle, et, pressant affectueusement ses mains:

— O chère miss Beaufort, dit-elle d'un ton ému qui impressionna étrangement la jeune anglaise, une tendresse vraie et pure comme la vôtre n'est jamais stérile, jamais impuissante; si la goutte d'eau solitaire qui tombe incessamment finit par creuser le marbre, combien plus les flots abondants de l'amour n'amolliront-ils pas un cœur de chair! Vous avez deux forces: l'amour et la douleur. L'amour, comme une grande voix qui ne se tait jamais, parle à celui que vous chérissez; la douleur, cette autre voix, cette autre prière, s'adresse à Dieu, qui peut tout. Dans la souffrance est la rédemption; le Christ nous a rachetés en souffrant, et après lui, nous pouvons souffrir pour les autres.

— C'est vrai, vous me l'avez dit, et cette pensée a adouci pour moi bien des nuits d'insomnie, allégé bien des regrets. Il est réconfortant de songer qu'une créature, en apparence inutile, comme moi, peut encore poursuivre une tâche vis-à-vis des autres.

— Oui, murmura Marcelle, dont la voix révéla soudain une secrète angoisse, vous n'êtes pas seule ici-bas, et vos efforts, vos souffrances peuvent avoir un but visible, palpable, en outre du but éternel que nous poursuivons tous. La suprême épreuve, c'est d'être seul, et de ne pouvoir incarner sous aucune forme terrestre le devoir de sa vie!

Maud serra doucement la main qui tenait les siennes.

— Et moi? dit-elle de son ton le plus sympathique, ne pouvez-vous pas me regarder comme ce devoir auquel vous avez soif de vous dévouer? N'avez-vous pas déjà illuminé ma vie d'une lumière douce et brillante? Ah! laissez-moi vous répéter ce que vous me disiez tout à l'heure: Dieu permet souvent que nos souffrances, subies pour lui, retombent en bénédictions sur les autres.

Marcelle essuya rapidement ses yeux mouillés de pleurs.

— Merci, dit-elle; mais je me suis habituée à considérer ma tâche auprès de vous comme un bonheur plutôt que comme un devoir...

Il y eut quelques instants de silence, puis Maud reprit en hésitant, et avec une sorte d'inquiétude enfantine:

— Mais vous ne le *détestez* pas, lui, Réginald?

— Je n'en ai pas le droit, miss Beaufort.

— Miss Beaufort ! Etes-vous donc si opiniâtre ? Ne comprenez-vous pas que, si vous maintenez cette différence entre nous, vos rapports avec moi prendront une apparence servile ? J'appelle ma femme de chambre Guillemette, et elle me dit : Miss Beaufort. Vous aurez l'air d'être ma servante !

Marcelle s'agenouilla près du lit et appuya ses lèvres sur la petite main diaphane posée sur les couvertures.

— Cela ne m'humilie point, dit-elle avec tendresse ; je suis heureuse de devoir obéir à une créature telle que vous. Mais jamais, — et un nuage passa sur son front, — *jamais* il n'y aura entre nous l'égalité que vous cherchez généreusement à établir.

— Méchante !

— Vous ferai-je une lecture ?

— Non, pas maintenant. Prenez une gondole, et allez voir pour moi la place Saint-Marc. Restez bien longtemps, amusez-vous, puis revenez me faire quelque description animée comme je les aime tant.

Marcelle fut bientôt prête.

Une multitude de gondoles se croisaient déjà en tous sens sur le canal ; plusieurs bateliers qui stationnaient près des degrés de l'hôtel lui firent leurs offres de service. Elle fut surprise de ne les comprendre qu'avec peine, car elle entendait l'italien et le parlait purement ; mais le dialecte vénitien, un des plus doux qu'on puisse rencontrer, diffère sensiblement du dialecte toscan, ou italien classique.

Cependant elle s'assit dans une gondole, et quelques minutes après, elle se trouvait sur la place Saint-Marc, éblouie des merveilles qui l'entouraient, ne sachant qu'admirer le plus, des richesses de la basilique, de la grâce et de la légèreté du campanile, et ravie de la scène pleine de vie et d'originalité qui se déployait autour d'elle, et à laquelle ne l'avait nullement préparée le calme et le silence mélancolique du canal *Grande*.

La matinée s'avançait. Sous les arcades qui bordent la place, il y avait déjà une foule nombreuse et bigarrée. On y voyait affluer des gens de tous pays ; des marchandes au costume pittoresque, la tête couverte d'un châle, offraient aux passants des fleurs, des oranges, des coquillages, de menus objets de verroterie, dans leur langage harmonieux, avec des gestes pleins de grâce et de vivacité ; des mendiants, à demi couverts de haillons bizarres, demandaient nonchalamment l'aumône, étendus sur les dalles ; des porteuses d'eau passaient rapidement, balançant légèrement leurs seaux, leurs bras bruns ressortant vigoureusement sous leur chemise blanche, et leur petit chapeau d'homme hardiment posé sur leur chevelure.

Tout ce mélange de couleurs, de fruits dorés et de fleurs écla-

tantes chatoyait au regard, et causait à la jeune fille une espèce d'enivrement.

Si cruelles et si profondes que puissent être les souffrances de la jeunesse, — et elles sont plus cruelles et plus profondes, sinon plus durables qu'à toute autre période de l'existence, — Dieu a accordé à cet âge, le plus heureux, après tout, le don de réagir. A vingt ans, le cœur possède une sève si puissante que, même après avoir été ravagé par le vent de l'infortune, privé de ses fleurs brillantes et et de ses tendres boutons, il reprend aisément à la vie et est tout prêt à refleurir au premier rayon de soleil. Son élasticité est telle, qu'alors que ses fibres les plus sensibles ont été tendues jusqu'à se briser, il voit se guérir ses blessures et s'effacer jusqu'à ses cicatrices. Il faut peu de chose pour le rendre au bonheur, ou tout au moins à l'oubli : quelques gouttes de ce baume souverain qu'on appelle l'affection, quelques rayons de poésie, un changement de scène, un nouvel aliment donné à ses pensées, à son activité.

Marcelle éprouvait tout cela. Son cœur généreux et enthousiaste s'était pris de tendresse pour la douce créature qui ne connaissait plus de la vie que ces deux grands devoirs qui s'identifient l'un dans l'autre : aimer et souffrir. La sympathie de Maud excitait en elle une vive reconnaissance ; plus elle était isolée, pauvre, dépendante, plus cette affection devait, en effet, lui paraître précieuse. En outre, elle se trouvait éloignée du théâtre de ses luttes et de ses chagrins, dans cette poétique Italie à laquelle elle avait souvent rêvé sans oser espérer la voir jamais. Autour d'elle étaient réunis, sous la forme éloquente du bronze, du marbre, de la peinture, mille nobles souvenirs d'histoire, d'art, de gloires éclatantes. Son esprit alangui recevait une nouvelle impulsion ; sa nature revivait dans ce milieu sympathique, et l'espérance vague, mais délicieuse de jours meilleurs, s'infiltrait presque à son insu dans son âme.

Elle entra d'abord dans la cathédrale, et avant d'admirer le luxe des sculptures, des bas-reliefs, des mosaïques, des ciselures, elle pria, remerciant Dieu du calme dont il entourait sa vie, et l'implorant pour la touchante jeune fille qu'elle chérissait déjà si sincèrement. Puis, elle fit le tour de l'église, éblouie de la richesse inouïe de ce temple que les générations de dix siècles s'appliquèrent à orner de beautés merveilleuses, admirant les colonnes de porphyre, de marbre serpentin et de vert antique qui se comptent par centaines, le pavé splendide dont près de quarante mille pieds carrés sont recouverts en mosaïque, les voûtes et les parois revêtues de mosaïque et de marbre, les portes aux battants de bronze, dont l'une est incrustée d'argent. Elle s'agenouilla devant le maître-autel, sous la table duquel repose le corps de saint Marc. Le temps passait pour

elle comme un songe; jamais elle ne s'était trouvée transportée au milieu d'un tel assemblage de chefs-d'œuvre, de richesses, de merveilles!

Comme l'*Angelus* de midi sonnait, elle s'arracha enfin à sa contemplation, et sortit de la basilique. Elle suivit les arcades pour jeter un coup d'œil sur les brillants magasins de bijouterie et d'objets d'art, et ayant repris une gondole, elle se fit reconduire à l'hôtel.

Le soleil répandait déjà une certaine chaleur; elle trouva Maud levée, enveloppée d'un épais cachemire, et son canapé roulé près d'une fenêtre ouverte.

— Quel spectacle! dit-elle, désignant le canal sillonné par des barques élégantes et les palais aux riches colonnades.

Et, s'arrachant à sa contemplation, elle fit longuement causer Marcelle sur sa promenade, et écouta avec intérêt ses descriptions enthousiastes.

Ensuite elle désigna une lettre posée près d'elle.

— C'est de mon frère, chère amie... Heureusement la poste ne voyage pas comme moi, à petites journées, et j'ai des nouvelles toutes récentes... J'espère que dans deux mois il pourra me rejoindre; il charge John de lui choisir, près de notre hôtel, un atelier avec deux ou trois chambres où il puisse habiter; il compte mettre à profit son séjour à Venise, et copier une ou deux toiles célèbres.

— Votre frère peint?

— Ne le saviez-vous pas? Il est resté à Paris pour achever un tableau destiné au Salon.

— Quel en est le sujet?

A vrai dire, cela importait fort peu à Marcelle, mais elle voyait combien toute conversation ayant rapport à son frère plaisait à Maud Beaufort, et elle s'y prêtait complaisamment.

A sa grande surprise, le front de la jeune fille s'assombrit.

— C'est une *Romaine à sa toilette*... Hélas! le grand bouleversement qui s'est opéré dans l'âme de mon cher Réginald n'a pas épargné son sens artistique. Il estime trop peu les créatures de Dieu pour réaliser en elles aucun type idéal... La *forme* humaine, ou la reproduction de scènes vulgaires, voilà maintenant à quoi il s'attache... Il dit qu'il n'a plus à peindre que du *plaisir*, lui qui, jadis, y trouvait du *bonheur!*

Elle resta quelques instants absorbée dans une pensée mélancolique, puis fit un effort sur elle-même.

— Chère Marcelle, lisez-moi quelque chose, celui de vos poëtes que vous préférez. Ensuite, puisque vous parlez anglais, vous me chercherez une ballade de Moore, et une ou deux pages de Tennyson. Je veux vous donner une leçon, si toutefois vous en avez besoin.

V

Deux mois se passèrent ainsi.

Sans l'espèce de terreur que causait à Marcelle la perspective de l'arrivée de Réginald, ces semaines eussent pu compter parmi les plus heureuses de sa vie.

Maud éprouvait un mieux réel. Le mouvement ne lui était pas rendu, mais ses crises douloureuses ne reparaissaient point, et presque chaque jour il lui était permis de faire une promenade en gondole.

Rien de plus charmant que la manière dont Marcelle passait son temps. Elle disposait généralement de ses matinées, qu'elle consacrait à visiter la ville, les églises, les musées. Puis, de retour auprès de Maud, elle lisait et faisait de la musique.

La nature douce et exquise de la jeune anglaise s'harmonisait avec sa propre vivacité et son enthousiasme ; leurs goûts étaient les mêmes, et la manière différente dont elles exprimaient des impressions identiques prêtait à leurs conversations un intérêt extrême, un charme infini. Aussi l'intimité qui régnait entre elles en avait-elle fait promptement deux amies, dans la plus complète acception de ce mot.

Malheureusement tout cela devait bientôt finir. Réginald était attendu de jour en jour, et certes Marcelle n'était pas disposée à s'attirer ses remarques hautaines et sévères ; elle se tiendrait sur la réserve la plus grande. D'ailleurs Maud aurait moins souvent besoin d'elle ; son frère était jaloux de ses moments, et il se chargerait fréquemment du soin de la distraire.

Enfin le printemps arriva. La ville se parait d'un charme nouveau. Les terrasses et les balcons se garnissaient de fleurs ; les treilles, se couvrant de feuilles épaisses, prêtaient aux rives du canal l'attrait de leur verdure, et égayaient la ligne parfois sévère des vieux palais. Les étrangers étaient toujours nombreux, les galeries de la place Saint-Marc et le quai des Esclavons étaient encombrés d'une foule brillante, et les soirées devenaient si belles, l'air si clément, que souvent, à la nuit tombante, on voyait passer des gondoles que précédait une barque illuminée et remplie de musiciens. Le bruit des instruments mourait au loin, le chant d'un gondolier troublait soudain les échos endormis, et les deux jeunes filles, s'oubliant à leur fenêtre, s'enivraient de cet air pur, de cette poésie, de ce spectacle tout imprégné d'un charme étrange.

Par une de ces belles soirées, Maud, les yeux fixés sur le canal, écoutait comme dans un rêve un air mélancolique et suave que jouait Marcelle dans la pièce voisine.

Un bruit de voix et des exclamations confuses interrompirent la musicienne. Elle rentra dans la chambre de Maud, et tressaillit en la voyant appuyée sur l'épaule de son frère, assis près de son canapé. Elle voulut se retirer, croyant n'avoir pas été aperçue ; mais miss Beaufort l'appela.

Réginald se leva, lui fit un salut froid, mais poli, et se rassit près de sa sœur.

Sur le châle qui recouvrait les pieds de la jeune malade était posé un énorme bouquet de bruyères, de teintes variées, et des plus riches espèces. Maud le désigna d'un geste.

— Regardez, dit-elle, le don de bienvenue de mon cher Réginald, il sait que les bruyères sont mes fleurs favorites... Elles me rappellent un paysage d'Irlande, notre résidence d'automne de là-bas... Seulement celles-ci ne sont point des fleurs des champs ; nos plaines n'en produisent pas de semblables, et à cette époque de l'année, ce sont des prodiges de végétation...

Elle tourna la tête vers la fenêtre, et, posant la main sur le bras de son frère, dit, sans le regarder :

— Il est étrange de voir s'associer ainsi dans la pensée le présent et le passé, l'Italie et l'Irlande. Tandis que mes yeux contemplent les corniches de marbre, le canal où glissent de nombreuses gondoles, je revois un lac solitaire qui reflète des hauteurs abruptes, et dont le silence, à cette heure, n'est troublé que par le vol des oiseaux de nuit. Vous rappelez-vous m'avoir conduite en ce lieu par une soirée de mai ?

Elle sentit tressaillir la main qui tenait la sienne, tandis qu'il répondait d'une voix brève :

— Oui, je m'en souviens... Je me souviens des paroles que je vous dis alors comme si je venais de les prononcer à l'instant. Mais le passé doit être enseveli dans l'ombre ; ne l'évoquez plus devant moi.

Elle leva vers lui son visage, auquel la clarté argentée de la lune prêtait une beauté encore plus idéale, et, rejetant en arrière ses longues nattes par un de ces mouvements pleins de grâce qui la distinguaient :

— Réginald, dit-elle, nous serons les esclaves du passé tant que nous en aurons peur. Ayons le courage de palper ses ombres ; elles s'évanouiront comme des fantômes, et, pleins d'une force nouvelle, nous lutterons dans le présent et nous préparerons l'avenir.

— L'avenir ? Peut-il nous réserver autre chose qu'amertume et déboires ? Une fleur de poésie s'épanouit sur les ruines de votre vie ; cette consolation vous était due, et je ne voudrais pas détruire votre confiance. Mais, pour moi, vous savez que rien ne peut plus germer dans mon âme, hors l'amour que je vous porte.

Il avait parlé bas, dans l'intention évidente de dérober à une oreille étrangère tout ce que ces mots pouvaient avoir d'intime. Marcelle se rapprocha de nouveau de la porte; miss Beaufort la retint d'un geste.

— Vous m'avez assuré que vous me trouvez mieux, dit-elle, s'adressant à son frère; s'il en est vraiment ainsi, vous le devez à Mlle Arny. Vous ne sauriez imaginer quelles délicieuses journées nous avons passées ensemble. Vous m'avez donné une compagne incomparable; elle me soigne comme une sœur de charité, et me distrait comme une fée...

— Vous n'avez plus besoin de moi ce soir, miss Beaufort? demanda doucement Marcelle.

— Non, merci, chère, à demain...

La jeune fille s'inclina légèrement en réponse au salut silencieux de Réginald, et, rentrée dans sa chambre, elle s'accouda à sa fenêtre, regardant vaguement le ciel étoilé et le spectacle à la fois familier et splendide qu'elle avait devant elle.

— Il ne m'a pas même remerciée, pensa-t-elle; Maud lui a dit que mes soins lui sont chers, et il n'a pas laissé tomber une parole polie, un mot banal!

Puis une seconde réflexion survint aussitôt :

— Pourquoi l'aurait-il fait? Ne suis-je pas payée pour prendre soin de sa sœur et la distraire?

Elle prit un livre et essaya de lire.

Une demi-heure après, comme la beauté de la soirée l'avait de nouveau attirée à sa fenêtre, elle vit la silhouette d'un homme de haute taille se dessiner dans l'ombre sur les marches de l'hôtel, et elle reconnut Réginald.

Il entra dans la gondole qui l'attendait, et fit un geste hautain. Aussitôt la rame, frappant l'eau en cadence, troubla de son bruit régulier et monotone le silence de la nuit.

— Avons-nous le droit de faire rejaillir sur les autres nos propres douleurs, et de rendre l'humanité entière responsable de la perfidie ou de la cupidité d'une créature? se dit-elle, suivant des yeux la barque qui s'éloignait.

Mais le sentiment d'amertume et de léger ressentiment que lui avait inspiré la présence de Réginald fit aussitôt place à la pitié, et elle déplora comme Maud, qu'un homme intelligent et généreux eût brisé sa vie pour une jeune fille frivole.

Le lendemain, elle assista à la messe, selon sa coutume, avant le lever de miss Beaufort.

Ce jour-là, elle se fit conduire à l'église *Dei Frari*. La matinée était tiède, et c'était avec un mélange de bien-être et de mélancolie

qu'elle parcourait en gondole ces chemins liquides, d'où s'exhalait une humide fraîcheur, jetant un regard étonné sur de vieux palais qui, jadis demeure de nobles Vénitiens, sont habités aujourd'hui par de pauvres gens, incapables de les entretenir... Le long des corniches, brisées par endroits, du linge, des vêtements séchaient au soleil matinal, haillons sordides jetés sur ces façades merveilleuses; des pots de fleur ébréchés s'adossaient à quelque fine sculpture; et ces contrastes, si fréquents à Venise, causent à l'étranger une impression de tristesse et d'étonnement sans cesse renouvelée.

Après la messe, Marcelle fit le tour de l'église, s'arrêtant devant les tombeaux du Titien et de Canova, le premier, si richement ciselé et orné de statues, le second, élevé d'abord pour le Titien par Canova lui-même, sobre et austère avec sa pyramide de marbre et ses allégories sévères.

Comme elle s'agenouillait devant le magnifique tableau de sainte Catherine, de Palma, admirant l'expression surnaturelle du visage de la jeune sainte, et se disant que les siècles chrétiens et les peintres croyants pouvaient seuls produire de ces œuvres puissantes et idéales, ses yeux s'arrêtèrent sur une femme prosternée sur les dalles, et près de laquelle se tenait une petite fille de cinq à six ans, secouant impatiemment ses boucles blondes.

Marcelle avait rarement vu une plus ravissante petite créature. Son teint était rosé, ses yeux noirs et mutins, et elle portait avec une grâce infinie sa simple robe blanche.

L'enfant aussi examina curieusement la jeune fille; et sans doute elle comprit l'attention sympathique dont elle était l'objet, car elle fit deux pas en avant, et dit tout haut, en français, avec la gracieuse familiarité de l'enfance :

— Bonjour, Madame!

La mère se retourna vivement, et resta frappée de surprise à la vue de Marcelle.

C'était une femme de petite taille, frêle et blonde, dont les traits amaigris gardaient encore une grâce mignonne. Ses cheveux frisant naturellement s'échappaient en petites boucles qui foisonnaient autour de son front. Sa toilette, bien qu'offrant un certain aspect d'élégance, révélait à un œil exercé la pénurie de celle qui la portait : seuls, les gants et les chaussures, irréprochables, témoignaient d'habitudes soignées, conservées au sein même de la pauvreté.

Marcelle aussi restait immobile, et un étonnement mêlé d'incrédulité se lisait sur son visage.

La jeune femme joignit les mains avec un frisson d'anxiété.

— Est-ce que... ma mère est ici avec toi?

Marcelle devint d'une pâleur de marbre.

— Non, dit-elle avec effort, il y a près de trois mois que j'ai quitté sa maison...

— Grand Dieu!.. Tu n'es pas mariée?...

— Non.

Un soupir douloureux s'échappa de la poitrine de la jeune femme.

Elle prit le bras de Marcelle, et fit signe à l'enfant, qui avait assisté à cette scène d'un air étonné, de les suivre hors de l'église.

Une fois sous le porche, elle s'arrêta et serra la jeune fille dans ses bras.

— Je suis aussi heureuse que surprise de te voir!

— Et moi aussi, Alice, quoique ta présence me rappelle de douloureux souvenirs!

Un flot de larmes silencieuses inonda le visage d'Alice, et elle appela sa fille.

— Jeanne, viens embrasser Marcelle. Tu ne te la rappelles pas? Hélas! deux ans, c'est long, à ton âge!.. Pourquoi as-tu quitté la maison? ajouta-t-elle, s'adressant à la jeune fille d'un accent navré.

Mais elle fut effrayée de l'expression d'angoisse qui couvrit tout à coup le visage de Marcelle. Ses traits étaient devenus rigides, et sa main cherchait convulsivement un appui.

— Ne me le demande pas, répondit-elle d'une voix étouffée. Jamais je ne le dirai à personne, même à toi... Ma vie a été traversée d'une de ces afflictions si terribles que la mort semblerait douce à quiconque y est exposé... Dieu a lu dans mon cœur, ajouta-t-elle avec un regard égaré, et il sait que si j'ai dû à mon oncle de la reconnaissance, j'ai payé ma dette,... oh! du prix de ma vie entière.

Alice, saisie de surprise, la regarda attentivement, puis lui pressa tendrement la main.

— Je ne raviverai tes chagrins par aucune question indiscrète ou pénible. Hélas! je sais qu'avec un grand cœur, un cœur généreux, ma mère a fait souffrir trop souvent ceux qui l'entouraient! Et es-tu bien ici?

— Mieux que je n'aurais pu le rêver... Je suis la dame de compagnie d'une jeune fille malade; miss Beaufort est un ange.

— Tu ne... leur écris pas?

Marcelle frissonna de nouveau.

— Non, oh! non. Après ce qui m'a forcée à partir, mon seul désir est de vivre ignorée, oubliée d'eux tous.

Alice se pencha vers elle et lui dit d'une voix basse et douce :

— D'eux tous?...

— Oui... Parle-moi d'autre chose, je t'en prie, Alice. Que faites-vous à Venise?

— Nous y sommes venus chercher du travail, et la santé pour

mon mari. Pauvre Henri! il est si changé!... Te le rappelles-tu, Marcelle, à ce bal du ministère, avec son uniforme et toutes ses décorations? Comme j'en étais fière! Ah! mon amour a été faible; j'ai brisé sa carrière, je ne suis qu'une pauvre créature, et ma mère, avec sa force d'âme, doit me mépriser!... Nous avons tant de peine à vivre! Henri a trouvé quelques leçons, moi je couds et je brode; mais quelles privations, quelles misères!

Elle cacha sa tête dans ses mains, tandis que Marcelle l'embrassait avec une sorte de tendresse protectrice.

La petite Jeanne s'approcha.

— Ne pleure pas, mère; tes yeux seront encore tout rouges, et papa sera triste!

La jeune mère essuya ses yeux, et attacha sur Marcelle un regard désespéré.

— Vois-tu, dit-elle, je ne suis pas la femme qu'il fallait à Henri. Il m'en veut toujours du parti que je l'ai forcé à prendre; le regret me déchire, je ne sais ni le consoler, ni l'encourager!

— Mais je vois que tu sais où se trouve la source de toute force, répondit doucement la jeune fille, désignant la porte de l'église. Confie-toi à Dieu; avec lui on porte des fardeaux bien lourds.

— Tu le prieras pour moi, n'est-ce pas? Dans mon bonheur j'ai bien peu songé à lui; maintenant que le chagrin m'y ramène, acceptera-t-il ma prière tardive et égoïste?

Marcelle sourit mélancoliquement.

— Ton enfant, elle aussi, t'oublie aisément dans ses jeux et ses plaisirs, dit-elle. Cependant la repousses-tu quand une souffrance enfantine la fait courir à toi? Va, Dieu est plus tendre que la plus tendre mère!

Alice embrassa de nouveau la jeune fille.

— Ta vue me fait du bien; elle en ferait à mon pauvre Henri... Veux-tu venir chez nous?

— Pas aujourd'hui, chère Alice, mon heure de liberté est écoulée; mais ce sera pour demain. Où demeurez-vous?

— Ici, tout près, dans cette *calle* dont tu vois l'entrée; c'est la troisième maison, à gauche. Hélas! tu verras comme c'est triste! Si ma mère savait comment sa pauvre Alice est logée maintenant, son cœur se fondrait, j'en suis sûre!

Marcelle se baissa pour embrasser la petite Jeanne.

— A demain, dit-elle. Tu m'appelleras tante Marcelle, et tu m'aimeras un peu, n'est-ce pas?

— Oui, tu es très-jolie, et je vois que tu es très-bonne pour ma petite mère...

Quelques instants après, Marcelle, toute songeuse, regagnait

l'hôtel, se demandant ce qui l'emportait, parmi les souvenirs à la fois doux et amers que cette rencontre avait remués en elle. Devait-elle regretter de voir connue sa présence à Venise, ou bien fallait-il s'applaudir d'y retrouver une famille amie?

Quoi qu'il en pût être, la vue d'Alice l'avait singulièrement émue en lui rappelant son passé, sa jeunesse, son bonheur perdu....

VI

Marcelle était la fille du général Arny, dont le nom avait laissé en Afrique, où s'était écoulée presque toute sa vie, une trace glorieuse et sympathique.

Elle avait perdu sa mère au berceau, et son père, profondément atteint par ce malheur, s'attacha avec une sorte de passion à la carrière qu'il aimait. Il n'était pas, d'ailleurs, de ceux qui recherchent le repos, les places avantageuses. Soldat dans l'âme, esclave de la discipline la plus stricte, il ne savait pas discuter un ordre, refuser une destination. Les péripéties de sa vie active et nomade ne lui permettant pas de s'occuper de sa petite Marcelle, il la plaça dans une maison religieuse, à Paris. Elle n'y était point complétement isolée; le général avait un frère qui, resté également veuf avec un fils unique, s'était remarié avec la comtesse de Blérans, veuve elle-même et mère d'une petite fille.

Ç'avait été un mariage d'amour, car M. Paul Arny ne possédait guère qu'une belle figure, des manières agréables et des relations de famille distinguées. Mme de Blérans, au contraire, était fort riche, et le choix qu'elle fit de M. Arny désappointa les nombreux prétendants qu'attiraient à la fois sa fortune et sa beauté.

D'abord, cette union fut heureuse, parce que le jeune mari, d'un caractère souple et facile, se plia sans effort à l'humeur impérieuse de sa femme. Celle-ci, lorsque rien ne lui opposait de résistance, était vraiment charmante. Elle montrait au fils de son mari une vive affection; de son côté, M. Arny s'était attaché par une tendre préférence à la petite Alice, et chaque fois que les vacances ramenaient Marcelle dans cette famille, elle y était reçue et choyée comme une troisième enfant.

Cependant, avec les années, des nuages se formèrent dans cet intérieur, jadis aussi joyeux que brillant.

Maurice Arny ne répondit pas aux espérances qu'on avait pu concevoir à son sujet. Son père tenait à lui faire embrasser une profession, et il avait commencé son droit; mais il ne tarda pas à laisser voir la répulsion que lui inspirait tout travail régulier. Il se lança

dans un milieu dangereux, et fit des dettes considérables, que paya d'abord le père faible et indulgent.

Mme Arny essaya de ramener le jeune homme à des habitudes saines et raisonnables, et de le rattacher au foyer dont il s'éloignait chaque jour davantage. Ce fut en vain; et peu à peu, l'affection qu'elle ressentait pour lui se changea en une irritation d'abord sourde et contenue, puis violente et amère.

Elle lui inspirait cependant une certaine crainte ; que ce sentiment naquît de l'influence qu'exerce forcément un caractère impérieux sur une nature faible, ou qu'il provînt d'un motif intéressé (M. Arny ayant tenu à laisser à sa femme l'entière disposition de sa fortune), Maurice le subissait malgré lui, et il s'imposait devant sa belle-mère une contrainte qui la trompait quelquefois.

Mais il n'existait pas moins dans la maison une agitation pénible, un mécontentement latent, et M. Arny souffrait à la fois des folies de son fils et de la sévérité de sa femme.

Sur ces entrefaites, Alice, dont la beauté mignonne et la dot considérable attiraient de nombreux adorateurs, fut demandée en mariage par un jeune officier de marine qui, à la vérité, n'avait point de fortune, mais dont l'avenir était brillant et plein de promesses.

Mme Arny eût rêvé pour sa fille une position mieux dessinée; mais Alice trouva dans l'amour qu'elle ressentait le courage de résister à sa mère, et après bien des luttes, celle-ci consentit enfin au mariage.

Les jeunes époux inaugurèrent la vie en commun par un voyage de noces dans lequel, aussi fous, aussi inconsidérés l'un que l'autre, ils se laissèrent entraîner à faire les dépenses les plus exagérées. De retour à Toulon, ils continuèrent à mener une existence pleine de luxe, et dévorèrent en deux ans une partie de la dot d'Alice.

Lorsqu'il fut question d'un embarquement pour M. de Ternes, le désespoir de sa femme éclata de la manière la plus violente; elle pleura, sanglota, tomba malade de chagrin, et fit tant, en un mot, qu'il envoya sa démission au ministre.

En commettant cet acte de faiblesse, qu'il devait regretter à tous les points de vue, il eut le tort ne ne point consulter les parents de sa femme. Aux yeux de Mme Arny, c'était plus qu'un manque de déférence, plus qu'une faute : c'était un crime. Non-seulement elle avait été tenue à l'écart lors d'une décision importante, mais encore elle voyait s'anéantir les espérances de son ambition, et apprenait du même coup que sa fille et son gendre avaient dissipé des sommes considérables.

Elle ne dissimula point sa colère. M. de Ternes était vif, il lui répondit de façon à irriter encore son mécontentement, et enfin,

après des scènes pénibles, malgré les larmes d'Alice et l'intercession de M. Arny, une rupture complète eut lieu.

Les jeunes gens eurent bientôt achevé d'épuiser leurs dernières ressources. M. de Ternes qui, en dehors de sa profession, n'avait point d'aptitudes spéciales, essaya en vain de trouver un travail bien rétribué. Découragé, accablé de dégoûts, las de l'inaction où il vivait, désireux, enfin, de quitter un milieu où il était connu, il emmena sa femme et sa fille à l'étranger, espérant y obtenir plus facilement un emploi. Les hasards d'une existence livrée au caprice les conduisirent à Vienne, où il réussit à trouver quelques leçons de français et de mathématiques.

Alice avait écrit plusieurs fois à sa mère. Celle-ci lui répondit une seule fois, lui offrant de choisir entre elle et son mari, et de la recevoir avec la petite Jeanne si elle consentait à se séparer d'un homme à qui, disait-elle, elle ne pardonnerait jamais d'avoir été pour sa chère Alice un instrument de ruine et de discorde.

La pauvre Alice, révoltée, écrivit de nouveau, à l'insu de M. de Ternes, s'accusant elle-même, révélant la part qu'elle avait eue dans tant de folies ruineuses, et déclarant qu'elle ne quitterait jamais son mari. Elle suppliait sa mère d'étendre son pardon à tous deux, et promettait pour l'avenir une soumission entière.

Cette lettre resta sans réponse ; Mme Arny ne se laissa point toucher. Il n'en fut pas de même de M. Arny, qui envoya à sa belle-fille une somme importante. Mais, en recevant ce don, M. de Ternes éprouva une violente colère, défendit formellemeut à sa femme de correspondre avec sa famille, et, pour échapper à ce qui répugnait à son orgueil comme une aumône, ils partirent pour Venise, où Marcelle venait de les retrouver.

Celle-ci avait été témoin d'une partie de ces tristes événements. Elle chérissait Alice comme une amie d'enfance, et éprouvait une grande pitié pour ces deux imprudents enfants, qu'un peu plus d'indulgence et de tendresse eût pu sauvegarder. Tout en reconnaissant que sa tante avait été offensée, elle ne comprenait pas qu'une mère pût tenir si longtemps rigueur à son unique enfant, et vivre dans le luxe, la sachant exposée à la gêne et aux privations.

Lorsque, après la mort du général, elle resta isolée et sans fortune, M. et Mme Arny la reçurent chez eux, et le premier se montra plein de tendresse à son égard ; mais le caractère orgueilleux et inflexible de sa tante la glaçait ; elle se sentait le cœur serré quand, dans le luxueux petit hôtel de la rue de Morny, ou dans le joli château des environs de Saint-Germain, elle songeait à la jeune femme errant par le monde et si peu préparée à la pauvreté par sa nature et son éducation. De son côté, Mme Arny, jusque-là bonne et affec-

tueuse pour sa nièce, changea tout-à-coup vis-à-vis d'elle. On eût dit qu'elle souffrait de voir une étrangère tenir dans sa maison la place de sa propre enfant, et elle faisait trop souvent retomber sur Marcelle l'amertume de son cœur ulcéré. Enfin, la position de la jeune fille était rendue plus pénible encore par les orages continuels qu'élevaient les folies et les dettes de son cousin, et Mme Arny semblait irritée de la préférence et des attentions qu'il avait pour elle, bien qu'elle ne fît rien pour les encourager.

Maintenant qu'elle se trouvait à son tour bannie de cette maison, il était naturel qu'elle ressentît un mélange de douceur et de souffrance à revoir celle qu'elle s'était accoutumée à nommer sa cousine.

Lorsqu'elle rentra près de Maud, celle-ci la regarda attentivement.

— Il vous est arrivé quelque chose, Marcelle, dit-elle doucement. Vos yeux sont plus animés que d'ordinaire, et cependant, vous paraissez soucieuse.

— J'ai fait une rencontre inattendue, chère miss Beaufort; j'ai retrouvé une ancienne amie, presque une parente, que j'ai promis d'aller voir demain.

Maud fit quelques questions; mais, à la réserve de Marcelle, elle comprit que cette rencontre touchait aux chagrins secrets que la jeune fille redoutait de voir évoquer, et elle mit d'elle-même l'entretien sur un autre sujet.

Comme leur conversation était arrivée à un point de douce animation, effleurant tour à tour les merveilles artistiques de Venise et les beautés agrestes des paysages d'Angleterre et d'Irlande, que Maud ne se lassait pas de décrire, la jeune anglaise qui, tout en parlant, regardait fréquemment le canal, s'interrompit soudain.

— Oh! voyez donc, s'écria-t-elle, quel est ce cortége?

Marcelle se pencha par-dessus son épaule.

Une longue suite, ou plutôt un assemblage considérable de gondoles arrêtaient en ce moment la circulation d'une rive à l'autre. Au centre, sur un large bateau plat, recouvert de tentures blanches relevées d'argent, un cercueil, également voilé de blanc, disparaissait à demi sous les fleurs. Des prêtres le précédaient, et les vêtements rouges des employés des pompes funèbres (un souvenir des traditions anciennes, le rouge étant jadis à Venise la couleur du deuil) offraient un contraste frappant avec les draperies qui les entouraient.

— C'est sans doute une jeune fille, murmura Maud, joignant les mains pour prier.

Le bateau funèbre passa lentement, inondé de soleil, sur les eaux tranquilles, et au bout de quelques instants, les dernières gondoles disparurent aux yeux de Marcelle et de Maud.

Celle-ci tourna vers sa compagne un regard pensif.

— Ne vous semble-t-il pas que, sous ce ciel privilégié, la mort elle-même dépouille ses horreurs et revêt un aspect poétique?

Marcelle tressaillit.

— Oh! chère miss Beaufort, elle est toujours la plus cruelle, la plus longue des séparations pour ceux qui restent.

— Notre pauvre corps usé doit reposer paisiblement dans ces pittoresques cimetières, reprit Maud, poursuivant sa pensée mélancolique. Si je mourais ici, je voudrais que mon cercueil glissât sous ce ciel bleu, sur ces eaux silencieuses, pour être enseveli à l'abri des myrtes, des cyprès et des lauriers-roses... Oh! Marcelle, l'idée chrétienne que nous nous faisons de la mort n'est pas terrible. Notre cher vieux William l'a dit : *To die, to sleep*. Oui, « mourir, c'est dormir » pour le corps, ce compagnon fatigué qui a eu, en outre de ses misères, à supporter le contre-coup des luttes morales; mais, pour l'âme en paix avec Dieu, ah! mourir, c'est le réveil, c'est le jour éternel, la suprême liberté!

Une ferveur étrange animait ses yeux bleus; Marcelle lui prit les deux mains.

— Ne parlez pas de mourir, dit-elle d'une voix tremblante. On ne s'endort qu'à la fin de la journée, quand la tâche est finie...

— Ce n'est pas à nous qu'il appartient de juger si nous avons ou non assez travaillé... Mais je crois, comme vous, que je vivrai encore quelque temps.

— Oui, oui, vous êtes mieux, et vous serez conservée à ceux qui vous aiment!

Et Marcelle, les larmes aux yeux, l'embrassa tendrement. Presque aussitôt la porte se referma, et, en se retournant vivement, elle aperçut Réginald.

Une profonde rougeur couvrit aussitôt son visage. Elle redoutait de voir attribuer à une basse flatterie, ou à une hypocrisie plus honteuse encore les témoignages d'affection dont, le plus souvent, elle s'abstenait pour cette raison envers son amie. Et voilà que, pour la seconde fois, Réginald la surprenait dans ces termes d'intimité qui, selon ses idées hautaines, ne devaient pas exister en dehors d'une complète égalité sociale!

Elle se leva silencieusement et se disposa à sortir.

— Non, dit Maud, restez, j'ai besoin de votre avis. On m'a apporté des collections de photographies; comme vous connaissez beaucoup mieux que moi les monuments de Venise, vous allez mettre de côté celles qui vous sembleront les meilleures. Réginald me dira ensuite son sentiment.

Marcelle prit les photographies et alla s'asseoir à l'autre fenêtre.

Maud fit signe à son frère de venir près d'elle.

— Qu'avez-vous fait de votre matinée? demanda-t-elle d'un ton enjoué. Etes-vous resté à votre atelier?

— Non, je suis allé à l'Académie des beaux-arts.

— Et qu'y avez-vous remarqué?

— Oh! trop de choses pour vous citer rien de particulier, répondit-il avec nonchalance.

— Marcelle a été enthousiasmée de l'*Assomption* du Titien.

Un pli léger contracta les lèvres du jeune homme.

— Naturellement, dit-il à voix basse, et non sans ironie; il faut de toute nécessité être *enthousiasmé* par les tableaux que signalent tous les *Guides*.

— Mais celui-ci n'a certainement pas usurpé sa réputation. Vous l'avez admiré?

— Sans doute.

— Et le *Crucifiement*, du Tintoret? Et le *Pêcheur rapportant l'anneau au doge*, de Bordone?

Réginald sourit.

— Vous aurez plus tard mon appréciation détaillée. Je ne m'attendais pas à vous voir témoigner un si vif intérêt pour des tableaux que vous n'avez pas vus.

— Mais Marcelle voit pour moi, répliqua-t-elle gaiement.

Le nom de Marcelle avait le don d'irriter particulièrement Réginald, et cette fois encore, en l'entendant prononcer ainsi familièrement par sa sœur, il fronça le sourcil avec impatience. Etait-ce un sentiment de jalousie qui l'animait? Lui déplaisait-il de voir détournée de lui une parcelle de l'affection précieuse de Maud, ou bien éprouvait-il pour la jeune française le même sentiment d'antipathie qu'elle se reprochait parfois de ressentir à son égard?

Il se renferma dans un silence mécontent, feuilletant d'un air distrait quelques brochures placées sur la table, tandis que sa sœur le regardait avec surprise, mais sans chercher à renouer la conversation interrompue.

Peu d'instants après, Marcelle s'approcha pour montrer à Maud les photographies choisies par elle, mais la jeune fille fit un geste de refus.

— Pas maintenant, dit-elle; depuis quelques minutes je me sens fatiguée et nerveuse.

L'air était lourd, le ciel se plombait et des symptômes précurseurs de l'orage se faisaient pressentir. Un énorme nuage noir, grandissant rapidement, obscurcit tout à coup le soleil, et les eaux du canal, le réfléchissant aussitôt, prirent une teinte d'encre, tandis qu'un vent subit, à la fois chaud et violent, agitait leur sombre surface.

Maud luttait contre un malaise évident.

— Ne voulez-vous pas vous reposer, miss Beaufort? dit doucement Marcelle.

— J'étouffe..., il me semble que je ne pourrais dormir.

— Essayez toujours de fermer les yeux, je vais rester près de vous.

Elle prit un éventail qu'elle commença à agiter au-dessus du canapé. Maud sourit, et, s'appuyant contre les oreillers, abaissa ses paupières alourdies.

Au bout de quelques instants, la respiration douce et égale qui souleva sa poitrine témoigna d'un paisible sommeil.

Réginald qui était resté debout près de la table, semblant absorbé par la contemplation des photographies, fit un pas vers Marcelle, dont les yeux étaient vaguement fixés sur le canal.

— Je crois, mademoiselle Arny, dit-il d'une voix où une inflexion hautaine se mêlait à une certaine bienveillance, je crois que je ne vous ai pas témoigné ma satisfaction de la manière dont vous remplissez vos fonctions auprès de ma sœur. J'avais fait appel à votre dévouement, mais je n'avais pas le droit de l'exiger, et je vous suis reconnaissant du zèle que vous manifestez.

Aux premiers mots de M. Beaufort, Marcelle avait tressailli. Elle garda les yeux baissés et écouta sans émotion apparente ce speech, correct sans doute, mais qui, comme toutes les paroles du jeune anglais, tendait à établir sa situation comme inférieure et mercenaire. Son éducation ne l'avait pas endurcie contre ces froissements d'amour-propre, et il lui fallut tout son empire sur elle-même pour ne pas s'y montrer sensible.

Il semblait attendre une réponse, et elle essaya d'affermir sa voix.

— J'espère que miss Beaufort n'aura jamais à se plaindre de mes soins, dit-elle brièvement.

Mais l'éventail s'agitait plus nerveusement.

Réginald la regarda avec quelque surprise, puis ouvrit la porte du salon.

— Si ma sœur me demande, dit-il, vous aurez la bonté de m'avertir... Vous m'avez entendu? reprit-il d'un ton hautain, voyant que Marcelle ne répondait pas.

Elle pâlit, et s'inclina légèrement.

— Oui, Monsieur.

Il sembla à la pauvre fille que ces deux mots brûlaient ses lèvres au passage. Quand Réginald fut sorti, elle cacha sa tête dans ses mains.

« N'apprendrai-je donc jamais à être humiliée? murmura-t-elle. Qu'est ceci, cependant, auprès de ce que l'avenir peut me tenir en réserve?... »

M. Maryan.

La suite prochainement.

UNE MÈRE

POËME VENDÉEN

A M. Louis de la Trémoille.

I

C'est, au pays du Maine, une humble closerie;
La femme qui l'habite a la tempe flétrie,
Et son front qui s'argente accuse cinquante ans.
Robuste, elle a nourri de robustes enfants,
Deux filles, quatre fils, ses soutiens dans l'épreuve:
— Elle était jeune encor quand le ciel la fit veuve. —
L'aîné vit dans les bois, car il est sabotier;
Les trois autres ont pris un bien plus dur métier:
Ils s'en vont tantôt seuls, tantôt groupés en bande,
Et du sel de Bretagne ils font la contrebande;
Au péril de leurs jours ils rôdent en vrais loups,
Et se battent sans cesse avec les gabelous.
Le fusil à la main, sur l'épaule la *ferte*[1],
Ils n'évitent jamais la moindre lutte offerte;
Comme l'air à l'oiseau, c'est là leur élément,
Et sous le toit natal ils dorment rarement.

Le butin ces temps-ci n'a pas garni la table:
Au charnier plus de lard, plus de vache à l'étable,

[1] Grand bâton pour sauter les fossés et les haies.

Plus de blé qu'au moulin transporte le meunier;
La huche enferme un pain qui moisit, — le dernier !
En pensant au destin devenu si contraire,
A son deuil, à ses fils, Jeanne se met à traire
Une chèvre, seul reste, hélas! de leur splendeur.
Sous ses doigts le lait pur, à la suave odeur,
Coule des pis gonflés dans le vase de terre.

Aucun bruit ne s'élève en ce coin solitaire,
Hors le bruit de l'abeille au rucher du jardin.

Des pas précipités retentissent soudain;
Ils s'approchent du seuil et de la paysanne.

— « Jeanne! crie une voix. Etes-vous ici, Jeanne? »

Sur les traits de la veuve une grande pâleur
S'étend; elle répond: — « Me voilà! »
— « Quel malheur!
« Ah! quel affreux malheur vous frappe!... »
— Eh! quoi? dit-elle,
« Que venez-vous m'apprendre? »
— « Un homme de gabelle,
« Que de Jean provoquaient les courageux défis,
« Hier est tombé mort des coups de votre fils! »

A terre laissant choir la tasse aux trois quarts pleine,
La pauvre mère est là, tremblante, sans haleine,
Puis, murmurant tout bas, mains jointes, à genoux:
— « Sainte Mère de Dieu, prenez pitié de nous! »

De ce choc si subit lorsque la violence
S'apaise un peu, la veuve enfin rompt le silence:
— « Et Jean? »
— « Ils l'ont saisi, lié sur un cheval,
« Et mené, cette nuit, en prison à Laval. »

II

Avec ses vieilles tours, comme il a fière mine,
Ce donjon crénelé qui de si haut domine
La Mayenne aux flots gris, chantant au pied du mont.

Là réside l'été le prince de Talmont [1],
Généreuse nature, âme loyale et bonne,
Et dont la charité ne rebute personne.
Les petits sont toujours bien venus au château.

Celle qui prestement gravit l'âpre côteau,
Vers le prince est déjà plusieurs fois accourue.

Elle vole à travers la tortueuse rue
Qui débouche au placis où de la cour d'honneur
S'ouvre la porte.
Elle entre.
— « Ami, chez Monseigneur, »
Dit-elle d'un ton bref au valet en livrée,
« Il faut que sans retard vous me donniez entrée. »

— « Monseigneur, pauvre femme? ah! vous arivez mal :
« Depuis tantôt dix jours il a quitté Laval...
« Il retourne habiter son hôtel de Versailles. »

Comme un glaive ce mot pénètre en ses entrailles.
Sous ce coup foudroyant comment ne pas plier!...
Jeanne plie et s'asseoit sur l'antique escalier.

Ah! c'est du Désespoir la vivante statue,
Cette femme muette, immobile, abattue,

[1] Les princes de Talmont étaient des La Trémoïlle.

L'œil fixe et vers la pierre obstinément baissé,
Et le front aussi blanc qu'un front de trépassé.

Dans cet accablement profond elle demeure,
Sans parler, sans pleurer, au moins une grande heure.

Tout à coup son regard vers le ciel s'est porté,
Et dans ses yeux éteints s'allume une clarté :
Tel, la nuit, un éclair illumine la nue.
Son cœur se sent rempli d'une force inconnue.
Comme s'il se mouvait sous un secret ressort,
Son corps subitement se dresse, et Jeanne sort :
— Par une grande idée elle semble attendrie.

Le soir, sa clef rouvrait l'huis de la closerie.

III

Ce qui la ramenait l'y retient peu d'instants :
De l'armoire en noyer, ouverte à deux battants,
Elle tire une cape, une coiffe plus blanche,
Chausse d'épais souliers, au pain coupe une tranche,
La glisse dans un sac qu'au mur fixait un clou ;
De la tête d'un lit, pour le pendre à son cou,
Détache un crucifix où s'imprime sa lèvre ;
Et puis, ayant porté des faix d'herbe à la chèvre,
— Car nul ne doit pourvoir au soin de l'animal —
En hâte elle reprend le chemin de Laval.

Ses murs atteints, Laval est traversé par elle,
Comme l'est un étang par un vol d'hirondelle.
On est surpris de voir le pas si diligent
D'une femme aux cheveux où domine l'argent.

Ne regardant point ceux dont le regard s'étonne,
Sur la route, ruban que septembre festonne,

Elle marche, elle marche, et ne veut pas s'asseoir,
Tant que le jour résiste aux ténèbres du soir;
Puis là-bas, dans la plaine, où brille une lumière,
El va... son instinct devine une chaumière...
Et, d'un ton humble et doux, Jeanne de supplier
Qu'au nom du ciel ce seuil lui soit hospitalier.
Les maîtres ont bon cœur, sa prière les touche :
Dans un coin du fenil bientôt elle se couche;
Mais à peine luisait l'aube du lendemain,
Ses pieds sonnaient encor sur le même chemin.

IV

Autant suivre un navire en son errant sillage,
Que la veuve passant de la ville au village,
Descendant la colline ou montant le coteau.
Parfois un vent glacé s'engouffre en son manteau,
Ou la pluie un long temps sur ses plis se déchaîne.
Une autre chercherait l'épais abri d'un chêne;
Mais qu'importe la pluie et qu'importe le froid!
Cette mère ne sait qu'une chose : aller droit,
Frapper, frapper le sol de sa lourde semelle,
Jusqu'à ce que le but monte enfin devant elle!

Bien que Jeanne n'ait pas en sa poche un denier,
— Le pauvre pour le pauvre est toujours aumônier —
Elle trouve du pain quand la faim la tourmente,
Et voilà quatre nuits qu'elle dort sur sa mante,
Sous des toits de fermiers, auprès des animaux.

Pendant qu'elle franchit et cités et hameaux,
Comme il faut que sa foi résiste et se contienne!
Comme elle trouve dur, la fervente chrétienne,
De passer, sans entrer, près des murs du saint lieu,
Et de ne pas prier aux autels du bon Dieu!

Non! non! que Jeanne marche, et coure et se dépêche!

Elle cède une fois. — Par une double flèche
La cathédrale au ciel jaillit si fièrement!
Jeanne semble obéir à l'attrait d'un aimant.

Dans les fleurs, la lumière, une Madone noire
Y brille[1]... Jeanne va vers son trône de gloire.
Sur la dalle inclinée et les yeux tout en pleurs,
Lorsqu'elle a répandu le flot de ses douleurs :
— « Que ne puis-je aussi moi vous honorer, ô Vierge!
« Mais, hélas! je n'ai pas de quoi payer un cierge...
« Ecoutez néanmoins mon maternel émoi;
« Vers la ville où je tends, Mère, accompagnez-moi!
« Votre puissant secours, il m'est si nécessaire!
« Pour l'obtenir, j'égrène en marchant mon rosaire!
« Votre Fils peut tirer mon fils de son péril :
« Priez-le bien pour nous, Marie! Ainsi soit-il! »

Puis Jeanne la salue, et soudain recommence
Sur le même chemin la même course immense.

Or, le cinquième soir, — lançant d'ardents reflets,
Au milieu d'un grand parc surgit un grand palais.

— « Quel est donc ce château? »
Tout son être tressaille,
Quand son oreille entend sonner le mot Versaille! »

V

C'est bien lui, sous l'azur étalant sa splendeur.

Jeanne, dont la fatigue alanguissait l'ardeur,
Se redresse, court, vole, et ne se sent plus lasse.
Tout est nouveau pour elle et féerique!... elle passe.

[1] Cette Madone était Notre-Dame de Chartres.

Dans chaque rue on l'a dirigée, et bientôt
D'un noble hôtel sa main lève le lourd marteau.
— « Conduisez-moi, dit-elle, à monseigneur le prince. »
On répond : « — Monseigneur est encore en province. »
— « Oh ! ne me trompez pas ! Oh ! ce serait bien mal ! »
— « Je le jure, il n'est pas revenu de Laval. »
— « Il en était parti depuis dix jours !... »
— « Sans doute ;
« Peut-être quelque ami le retient, sur la route. »

C'était trop de malheur ! Son courage est à bout !
Pauvre mère ! Elle lutte et veut rester debout...
Elle s'évanouit, tant son angoisse est forte !
Mais on a pitié d'elle : on l'enlève, on l'emporte
Dans un salon voisin, puis on l'y fait asseoir.

Lorsque Jeanne reprit ses sens, il faisait noir ;
La ville du grand roi dormait, paisible et sombre.

Aux pieds de son fauteuil, s'agenouillant dans l'ombre,
L'infortunée, hélas ! baise son crucifix,
Et, comme sur un mort, pleure sur son cher fils.

Au beffroi du château vibre l'heure après l'heure,
Et pas un seul instant le sommeil ne l'effleure :
Elle pleure toujours... elle pleurait encor,
Lorsqu'au ciel éclatait le premier rayon d'or.

VI

Un homme doucement dans le salon pénètre.
C'est le cocher du prince. Il pense la connaître,
La femme qui sanglote et qui prie à genoux.
— « Ces habits-là, ce sont les habits de chez nous ! »
Il observe ses traits, sa chevelure grise,
Et s'écrie : — « Est-ce vous ? Vous, Jeanne, ma *payse ?* »

Elle lève le front : — « C'est Jérôme, je crois? »
— « Oui, Jérôme, un Manceau de Saint-Ouën-des-Toits,
Un ami de vos fils, que votre closerie
A vu... Confiez-moi vos peines, je vous prie. »

La veuve a bientôt fait de lui dire pourquoi
Il la trouve en ces lieux : elle comptait qu'au roi
Le prince de Talmont aurait demandé grâce;
Mais le ciel courroucé lui dérobe sa trace!... »
Et ses pleurs redoublant : « Ah! mon fils est perdu! »

Par un tel désespoir Jérôme est confondu;
Debout près de la veuve, il entend en silence
Les soupirs si navrants que sa poitrine lance...
Mais tout à coup : — « Voyons, dit-il, écoutez-moi :
Vous sentez-vous de force à parler seule au roi? »

— « Je parlerais, dit-elle, interrompant sa plainte,
« Pour sauver mon enfant, à la Trinité sainte! »

— « Cela me fend le cœur de vous voir sangloter,
Et pour vous je suis prêt, Jeanne, à tout affronter! »
Puis, ayant dit son plan : « Du sang-froid! de l'audace!
« Et tant pis si ce coup me fait perdre ma place! »

VII

Midi sonne. Jérôme accomplit son dessein :
Il conduit son carrosse, et le riche coussin
Plie au contact nouveau d'une robe de bure.
Jeanne se fait petite au fond de la voiture.

Or la grille est franchie, et dans la cour d'honneur
Les gardes, s'inclinant, se disent : « Monseigneur
« Au roi fait sa visite en rentrant de sa terre. »

Le carrosse était loin d'arriver solitaire :
En arrière, en avant, ils roulaient plus de vingt.
Leurs maîtres attendaient que Louis seize vînt,
Et du grand vestibule ils assiégeaient la porte.

Le roi paraît, suivi d'une brillante escorte.

Jérôme, qui d'en haut veillait, se penche et dit :
— « Jeanne, c'est le moment! »
Et la veuve bondit;
Vers l'imposant cortége elle s'est élancée.

— « Que vient donc parmi nous faire cette insensée? »
C'est l'exclamation qui court de toute part.

Entre elle et le monarque ils forment un rempart,
Aux gardiens de la grille imputant tout le blâme.

Jeanne, qui veut passer, se débat et réclame :
— « Votre roi, Messeigneurs, n'est-il donc pas le mien?
« Rien ne m'empêchera de lui parler! non, rien ! »

Elle a percé les rangs... Bras tendus, haletante:
— « Grâce! a-t-elle crié d'une voix éclatante.
« O bon roi, faites grâce à mon fils en prison!...
« Les gabeleurs avaient tout pris à la maison...
« Si vous saviez combien notre misère est grande!...
« Et c'est pourquoi mon fils a fait la contrebande.
« L'un d'eux, dans une lutte, est tombé sous ses coups!....
« Sire, pardonnez-lui! sire, rendez-le-nous!
« Nous prierons sept pour vous, et la reine, et vos anges!...
« J'ai mendié mon pain, j'ai couché dans les granges;
« Du Maine jusqu'à vous, oh! que j'ai fait de pas,
« Afin qu'à la potence on ne l'attache pas!...
« Tenez, sire, ordonner qu'on lui creuse sa tombe,
« C'est vouloir qu'à vos pieds moi-même je succombe!... »

Le bon roi, souriant d'un sourire très-doux :
— « Je cède à tant d'amour... Votre fils est absous! »

Et, rentrant au palais, d'un doigt rapide il trace
Ces mots, bénis de l'homme et du ciel : « Je fais grâce ! »

VIII

Allez, l'œil plein de flamme et le cœur triomphant,
Mère deux fois sa mère, embrasser votre enfant!
Que de fleurs au retour on sème votre voie!...
Qu'il s'ouvre, le cachot, et qu'il vous le renvoie,
O romaine, celui que votre âme a nourri,
Et qui, sans vos efforts sublimes, eût péri!...

Bientôt il montrera, l'intrépide rebelle.
Que Louis arracha des mains de la gabelle,
Comment envers un roi s'acquitte un paysan,
Lorsqu'il est un héros, — lorsqu'il est Jean Chouan!

Emile Grimaud.

LE VICOMTE ARMAND DE MELUN

Il y a quelques mois, la mort enlevait un des hommes qui ont le mieux personnifié la charité de notre temps, M. le vicomte Armand de Melun. Durant un demi-siècle, il s'est consacré sans relâche aux œuvres de toute sorte qu'a imaginées le génie chrétien, et ceux qui l'ont connu n'oublieront jamais la douceur aimable et souriante avec laquelle il donnait aux pauvres une vie qui eût pu trouver dans le monde et les salons tant de succès et tant de charme.

Un des auxiliaires les plus intimes de sa charité, M. Michel Cornudet, si digne d'associer le nom qu'il porte au bien accompli par l'ancien ami de son regrettable père, s'est fait la voix éloquente de la reconnaissance des catholiques en retraçant en quelques pages émues la vie du chrétien admirable qui vient de remonter à Dieu.

Nous tenons à honneur de reproduire les principaux passages de cet écrit, qui offre à nos tristesses une consolation et une espérance par le tableau sympathique et touchant des plus belles et des plus fécondes vertus :

Le 26 juin 1838, le vicomte Armand de Melun écrivait à Mme Swetchine : « J'ai résolu de consacrer toute ma vie à faire à mes frères tout le bien qui sera en mon pouvoir, mettant à leur disposition tout ce que j'ai de forces et de temps. » Le 31 mai dernier, quelques semaines seulement avant de mourir, alors qu'il se sentait déjà gravement atteint, il écrivait à un ami : « Il faut bien accepter sans murmure ce que le bon Dieu nous envoie, et s'il me condamne à l'immobilité, j'espère qu'il me laissera assez de langue et de plume pour me permettre de faire un peu de bien jusqu'à la fin. »

Entre ces deux dates, 1838 et 1877, la vie de M. de Melun se confond, pour ainsi dire, avec le mouvement charitable qui a prouvé, à ce siècle positif et qui se croit sceptique, l'inépuisable fécondité de l'Eglise. Son nom évoque tout un faisceau de bonnes œuvres, et quand la nouvelle de sa mort a été connue, la consternation a été générale chez les riches qu'il avait guidés dans la voie du bien, comme chez les

pauvres qu'il secourait et assistait. On l'a bien vu à la foule qui se pressait à ses funérailles.

Armand de Melun naquit à Brumetz, dans le département de l'Aisne, le 24 septembre 1807. Sa famille était d'ancienne noblesse et avait déjà donné à l'Église et à la France plus d'un serviteur utile et fidèle. Elle avait mêlé son nom à la plupart des événements mémorables de notre histoire et arrosé de son sang tous les champs de bataille.

Elevé dans le culte de ces grandes traditions, Armand de Melun reçut d'un père et d'une mère qu'il a eu le bonheur de conserver et d'entourer de soins affectueux presque jusqu'à l'âge mûr, une éducation forte et chrétienne. Il fut placé par ses parents au collége Sainte-Barbe, aujourd'hui collége Rollin, et il y connut le jeune Charles de Montalembert, de trois ans seulement plus jeune que lui. S'il n'y eut pas entre eux cette profonde et inébranlable tendresse qui unit Montalembert à celui qui fut par-dessus tous l'ami de son enfance, du moins Armand de Melun contracta dès lors avec le grand orateur catholique une amitié que développèrent plus tard les services rendus en commun à la cause de l'Eglise et de la charité.

Il était, du reste, entré à Sainte-Barbe avec son frère jumeau. L'étroite intimité qui régnait entre les deux frères, dont la ressemblance était si grande que pendant leurs premières années leur mère seule pouvait les distinguer, fut pour eux, en même temps que le plus doux charme de leur vie, la plus précieuse sauvegarde de leur foi et de leurs mœurs.

Au sortir du collége, Armand de Melun fit son droit, et, de son côté, son frère se préparait à l'Ecole polytechnique. Armand avait conservé par écrit le souvenir de ces années de sa jeunesse : « Nous avions, dit-il, pour mentor une vieille bonne qui avait soigné l'enfance de ma mère et celle de toute la famille. Echappés du collége sans avoir été présentés à personne, nous n'avions, pour nous protéger contre la mauvaise influence de Paris, que nos cours de droit, de littérature, de physique et de mathématiques, faible rempart contre les entraînements de la jeunesse et les nombreux piéges semés sous nos pas. Mais nous étions possédés d'un grand amour du travail, qui détourne des folles idées et des distractions malsaines. En dépit de l'éducation antireligieuse du collége, nous allions à la messe ensemble, nous ne nous quittions jamais en dehors de nos cours de natures différentes, et nous n'avions d'intimité qu'avec très-peu de jeunes gens de notre âge ; notre profonde affection de jumeaux nous suffisait. Sans trop en avoir la conscience, nous nous servions mutuellement d'ange gardien. Il y avait, dans ce lien plus que fraternel, quelque chose de pur et en quelque sorte sacré. L'un de nous deux n'aurait jamais osé proposer à

l'autre une mauvaise action, et l'irrégularité de la vie n'aurait pas été possible sous le toit qui nous abritait tous les deux comme le sanctuaire de la famille. »

Son droit terminé, Armand de Melun se disposait à entrer dans la magistrature pour complaire à ses parents, lorsqu'éclata la révolution de juillet, qui le détourna tout à fait des carrières officielles pour lesquelles il ne ressentait qu'un goût médiocre. Mais la retraite n'était pas pour lui l'oisiveté. Durant les longs mois qu'il passait alors à la campagne, le travail absorbait la plus grande partie de son temps. Instruit et distingué de sa personne, doué d'une plume facile et du talent de la parole, Armand de Melun eût pu se créer dans le monde politique ou dans celui des lettres une place remarquée. Il choisit ou plutôt Dieu lui donna un autre rôle.

Il y avait alors à Paris une femme éminente par l'esprit et par le cœur. Convertie à la foi catholique, elle avait toute l'ardeur des néophytes, et l'élévation de son intelligence faisait d'elle un guide sûr, en même temps que sa grande bonté attirait les cœurs vers elle; nous avons nommé Mme Swetchine. Armand de Melun lui fut présenté, et tout d'abord elle s'éprit d'une tendre affection pour ce jeune homme distingué et dévoré de la sainte ambition du bien. Chaque jour, pendant qu'il était à Paris, Armand de Melun allait rendre visite à sa pieuse amie qu'une santé délicate retenait presque constamment au logis. Là, dans de longues conversations, le jeune homme venait s'instruire et se fortifier dans le goût du vrai et du bien. Et quand l'éloignement interrompait ces causeries, elles changeaient de forme et se continuaient par lettres. M. de Falloux a publié celles de Mme Swetchine. Il nous a été permis de parcourir les réponses de M. de Melun. Dans les unes comme dans les autres, il y a tout à la fois le charme d'une correspondance entre un fils et une mère, et celui d'un entretien entre deux amis au cœur le plus tendre et à l'esprit le plus vaste et le plus élevé.

Ce que l'âme de M. de Melun gagna à ce commerce, il est facile de le comprendre. Mme Swetchine lui rendit cependant un service encore plus grand. Elle le mit en relations avec la sœur Rosalie, et ce fut ce qui décida sa vocation. M. de Melun a raconté lui-même sa première entrevue avec la pieuse fille de saint Vincent de Paul. Ce récit, qui nous a été communiqué, mérite d'être conservé :

« Un jour que nous nous étions longtemps entretenus (avec Mme Swetchine) des créations merveilleuses qui sont nées de la foi et de la charité, elle vint à me parler de la sœur Rosalie qui, dans le quartier Saint-Médard, le plus pauvre et le plus abandonné de Paris, était devenue la providence de tous les malheureux et y exerçait avec une puissance incomparable et un incroyable succès l'empire de la charité. Chose singulière, je puis dire que jusque-là je n'avais jamais visité un

pauvre, je ne connaissais que ceux qui m'avaient tendu la main dans la rue; les autres, à la campagne, étaient secourus par ma famille et venaient chercher leur pain et les médicaments à la maison. Quand ils étaient malades, ma mère et mes sœurs allaient les voir, je n'avais pas à m'occuper d'eux. Quant à ceux de Paris, je m'en étais remis jusque-là à l'Assistance publique et aux Bureaux de bienfaisance du soin de les connaître et de les soulager; je donnais quelques pièces de monnaie à la quête de ma paroisse, quelques sols, pas beaucoup, aux mendiants que j'avais en grande suspicion, et ma plus grosse aumône avait été, s'il m'en souvient bien, les 20 francs que m'avait coûté un billet pour le bal de l'Opéra que le roi Charles X avait fait donné pour rendre un peu moins dur aux malheureux le terrible hiver de 1829... Dans la disposition d'esprit où j'étais, cette vie de la sœur Rosalie au milieu de ces pauvres me frappa comme la révélation d'un monde inconnu qui m'attirait, et je demandai à Mme Swetchine le moyen d'arriver jusqu'à elle. Rien n'était plus simple, et il n'est pas besoin de lettres d'audience pour être reçu par une sœur de charité. Cependant, comme celle-ci était, plus qu'une autre, assaillie de visites et accablée de toute espèce d'importuns et de solliciteurs, il fut convenu que, le jour suivant, Mme Swetchine me donnerait une lettre d'introduction auprès de la supérieure de la rue de l'Épée-de-Bois, lui annonçant ma bonne volonté et mon grand désir de devenir un de ses auxiliaires et de ses serviteurs. Le lendemain, muni de ma lettre, je m'acheminai vers le triste quartier de Saint-Médard, non sans un certain battement de cœur, excité par la curiosité et aussi par la nouveauté du monde que j'allais voir et la tristesse des spectacles qui m'attendaient. Il me semblait que j'allais entrer comme dans une grande salle d'hôpital, assister à toute espèce d'opérations et rester stupéfait et tremblant devant l'exposition de si grands maux et de telles misères. A dater du Panthéon, la route qui y conduit n'était pas brillante et j'eus quelque peine à découvrir, dans un angle de la rue Mouffetard, la toute petite rue de l'Épée-de-Bois. Je dus, en y entrant, traverser le marché des Patriarches, où je ne vis pour marchands que des chiffonniers et pour marchandises que des guenilles, et j'arrivai, en société de deux ou trois pauvres, à la maison de secours que, depuis plus de vingt ans, desservait et habitait comme supérieure la sœur Rosalie. Tout était nouveau pour moi, le quartier, le bureau de bienfaisance et aussi la vie et les fonctions des sœurs de la charité. On n'apprenait pas tout cela au collége; je ne m'en occupais guère en faisant mon droit, et, depuis que je connaissais Mme Swetchine, je m'étais surtout attaché à la grandeur théorique de la religion, j'avais plus parlé qu'agi. Au nom de Mme Swetchine, la sœur Rosalie me reçut presque aussi bien que si j'avais été un pauvre; mais elle était habituée à voir venir ces vocations d'apôtres et de diacres que la cu-

riosité inspirait plutôt que la foi et qui se retiraient à la vue peu attrayante de la misère. Elle eut la mauvaise pensée, comme elle me l'avoua en riant plus tard, que je pourrais bien être de ces amateurs. Elle résolut donc de me soumettre, dès le premier jour, à une sérieuse épreuve, et me mettant quelques bons de bouillon, de viande et de cotrets dans la main, elle me donna une sœur pour me conduire, m'indiqua trois ou quatre ménages des environs et me chargea de les voir, de les servir et surtout de les consoler. Je devais au retour lui rendre compte de mes observations et de mes courses. »

Voici donc Armand de Melun parti pour sa première excursion charitable, sous l'égide d'une bonne sœur « à la voix énergique, mais au cœur d'or. » La première maison dans laquelle il monta ne différait guère de ses voisines que par plus de misère encore. « Sur un lit sans matelas, et sous une mince et sale couverture, était couché un pauvre homme encore jeune, à la face blême, aux pommettes rouges, respirant à grand'peine et que dévorait une fièvre ardente, conséquence d'une fluxion de poitrine arrivée à sa dernière période; autour de son lit, trois petits enfants jouant et pleurant, tandis que sa femme, à l'air maussade, à la figure renfrognée, se lamentait sur son abandon et semblait disposée à accuser la maladie du pauvre mourant de sa misère. » Lorsque le charitable envoyé de la sœur Rosalie arriva dans ce pauvre logis, le médecin venait de déclarer à la femme qu'il n'y avait pas grand'chose à faire et le malade lui-même, en tendant la main au visiteur inconnu, semblait, de son regard triste et doux, vouloir lui dire un dernier adieu. Le premier effet de la visite d'Armand de Melun fut de faire consentir le malade à prendre une potion qu'il avait refusée depuis le matin. Le second fut de calmer la mauvaise humeur de la femme qui pleura au nom et au souvenir de la sœur Rosalie, et aussi, bien que M. de Melun ne l'ait pas dit, à la parole douce et encourageante du visiteur. Dieu, sans doute pour récompenser la bonne volonté du coadjuteur volontaire de la sœur Rosalie, permit que le malade guérît et devînt par la suite l'humble et fidèle auxiliaire de l'*œuvre de la miséricorde.*

D'autres visites chez d'autres misères formèrent vite le nouvel ouvrier de la charité, et la sœur Rosalie comprit qu'elle n'avait point eu affaire à un « amateur ».

Nous nous sommes étendu à dessein sur ce début charitable d'Armand de Melun. C'est que le moment où Dieu donne à un homme l'intelligence du pauvre est un moment solennel et qui fixe une vie. Du jour, en effet, où, par l'intermédiaire de Mme Swetchine, Armand de Melun eut connu la sœur Rosalie, il se fit le serviteur volontaire des bonnes œuvres et des pauvres. Il s'y dévoua avec une activité que ne parvenait pas à arrêter une santé délicate, obligée souvent à bien des ménagements.

« Les salons, nous dit un de ses amis qui a bien voulu nous donner quelques notes sur la vie M. de Melun à cette époque, les salons étaient devenus, pour ses œuvres cheritables, une sorte de succursale de son cabinet ; et aucun moment n'était perdu, même dans le monde, pour le but de sa vie.

Au moment même où Mme Swetchine introduisait M. de Melun auprès de la sœur Rosalie, un ami d'Armand, M. Wilson, qui avait dévoué sa vie à la littérature et aux œuvres catholiques, le fit entrer dans la Société des *Amis de l'enfance*. L'œuvre avait pour but d'élever de jeunes orphelins en les plaçant à ses frais dans différents établissements. Fondée par un pauvre petit libraire du quai des Augustins et par sa pieuse mère, elle était alors à son début. L'arrivée de M. de Melun, les amis qu'il y attira, les sympathies qu'il sut lui procurer, donnèrent de suite à l'œuvre plus d'importance et de développements.

Cependant, tout en consacrant de grands efforts et un grand dévouement aux progrès de cette œuvre, M. de Melun, avec son esprit pratique et son grand bon sens, fut frappé de ce que, par son but un peu restreint, par des résultats peu en rapport avec son budget considérable, elle offrait d'insuffisant. Tout en approuvant, dans certaines circonstances exceptionnelles, l'éducation de l'internat pour les enfants du peuple, il pensait que le patronage qui les laisse dans le milieu où Dieu les a fait naître et où ils doivent passer leur vie, est préférable pour la masse.

Il y voyait en outre l'avantage de pouvoir étendre l'influence bienfaisante de la charité sur un plus grand nombre. Les faits lui ont donné raison ; mais on voit par sa correspondance et par ses notes qu'il eut à lutter et contre des habitudes prises et contre des idées préconçues.

Dieu lui donna, pour l'accomplissement de cette pensée féconde d'où est sortie l'*Œuvre des apprentis et des jeunes ouvrières*, d'amirables auxiliaires dans les frères des écoles chrétiennes et les filles de la charité. M. de Melun a raconté, dans un rapport qui porte la date du 14 janvier 1875, les origines de l'œuvre et les résultats accomplis par trente années de charitables travaux.

« Aujourd'hui, dit-il dans ce rapport, 2,527 jeunes gens composent vingt associations ; une nouvelle vient d'être créée et plusieurs sont en voie de rétablissement ou de fondation. »

Mais l'œuvre des apprentis aurait été incomplète si elle avait borné son action à la protection des jeunes garçons qui peuplent les ateliers. Les jeunes filles, sorties des écoles des sœurs, placées en apprentissage après leur première communion, n'avaient personne pour les protéger et les défendre, et cependant le besoin de protection n'était-il pas plus grand encore pour elles que pour les jeunes gens ? M. de

Melun le pensa. Mgr de la Bouillerie, alors grand-vicaire de Paris, réunit chez lui un certain nombre de dames : M. de Melun leur proposa l'œuvre nouvelle et celles-ci l'acceptèrent. « Commencé, dit le rapport, avec une vingtaine d'enfants dans cette maison du faubourg Saint-Marceau, que la sœur Rosalie animait du génie de sa charité, le patronage ne tarda pas à faire son chemin, et il étendit bientôt son action sur presque toutes les paroisses de Paris et sur un grand nombre de la banlieue. »

En 1875, l'œuvre comptait 90 patronages, protégeait près de 10,000 jeunes filles et recevait le concours de près de 12,000 dames patronnesses.

L'éducation chrétienne de la jeunesse ouvrière n'absorbait pas seule le temps et les préoccupations d'Armand de Melun. La sœur Rosalie lui avait appris à visiter le pauvre. Il retrouvait les mêmes leçons au sein du conseil général de la Société de Saint-Vincent de Paul, dont il était membre depuis 1840, et il les a mises en pratique toute sa vie dans une œuvre particulièrement touchante, l'*Œuvre de la Miséricorde*. Lorsque la duchesse de la Rochefoucauld, vieille amie et « pénitente » de Mme Swetchine, ainsi que l'appelait M. de Melun, fit entrer celui-ci dans l'œuvre dont nous parlons, cette œuvre existait déjà depuis quelques années. Elle avait été fondée par une sainte fille, Mlle du Martray, pour venir en aide aux familles que les révolutions ou les accidents divers de la vie avaient fait déchoir d'une position fortunée, et dont la misère était d'autant plus lourde à supporter que leur naissance et leurs habitudes ne les y avaient pas accoutumées. Secourir de pareilles misères est chose des plus délicates, et le discernement n'y est pas moins nécessaire que la charité. M. de Melun, qui fut durant de longues années le secrétaire de l'œuvre, avouait humblement qu' « il paya assez cher plus d'une leçon. » Mais ses rapports prouvent avec quel tact et quel dévouement il s'acquittait de ses charitables fonctions.

La charité active ne suffisait pas à Armand de Melun. La réconciliation de l'Eglise et du peuple, but sublime qu'il avait entrevu dès sa jeunesse et que son âge mûr poursuivait, lui paraissait exiger davantage. Il voulait que les catholiques fissent dans leur vie une part sérieuse à l'étude des questions charitables, des questions ouvrières.

« Après la révolution de juillet, a-t-il écrit lui-même dans les notes confidentes de ses dernières pensées, commencèrent à s'agiter dans certains esprits audacieux ou chimériques des systèmes sur l'amélioration du sort du peuple, basés non sur le christianisme, mais sur certaine doctrine de perfectibilité sociale, de renversement de l'ordre tout aussi bien dans la propriété que dans le gouvernement, et qui tendaient à produire des révolutions au nom de progrès impossibles.

Le développement de l'industrie par l'introduction des machines et aussi par les révolutions politiques avait introduit de grands changements dans les conditions du travail, la fixation et la quotité des salaires, les rapports entre le maître et l'ouvrier; s'emparant des difficultés qui naissaient de ces modifications profondes, improvisées par les événements, des publicistes en avaient fait des armes de combat contre la société actuelle ; des théories nouvelles, sous le nom de socialisme, prétendaient, par l'action de l'Etat, écarter les injustices, effacer les inégalités et faire disparaître toute souffrance en même temps que tout privilége ; leurs plus solides arguments, leurs plus forts auxiliaires étaient la misère de leurs clients et l'impuissance de la société actuelle à rendre leur vie plus facile et meilleure. Il appartenait au catholicisme, aux hommes de bonne volonté qu'il inspire, d'appliquer leur intelligence à l'étude de ces questions, à la solution de ces problèmes, à la recherche de tous les moyens propres à diminuer la souffrance, à faciliter le travail et à effacer les défiances et les malentendus qui séparent les hommes et les arment les uns contre les autres. »

Ce fut sous cette inspiration que M. de Melun fonda, en 1845, la *Société d'économie charitable*. Celle-ci fut, dès son apparition, favorablement accueillie. Toutes les questions qui se rattachent au sort des ouvriers, des pauvres, des petits de ce monde, ont été, depuis trente ans, étudiées et discutées dans le sein de cette Société, dont le vicomte de Melun a été l'âme jusqu'à l'année dernière. Beaucoup des projets adoptés par elle ont été plus tard convertis en lois par les Chambres, et l'élite de la jeunesse catholique a fait à sa modeste tribune ses débuts oratoires. M. de Melun dirigeait ces pacifiques débats avec une aménité, une mesure, un tact, que n'oublieront jamais ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister à ces réunions.

Quand, en 1867, commença le grand mouvement qui a abouti à la liberté de l'enseignement supérieur, quelques catholiques dévoués fondèrent la *Société générale d'éducation et d'enseignement* qui se proposait à la fois de travailler à obtenir cette importante conquête, et de défendre l'enseignement chrétien à tous ses degrés contre les attaques des doctrines radicales; le vicomte de Melun fut un des premiers membres du conseil de cette Société.

Enfin il était encore vice-président, et très-actif là comme partout, de la *Société de secours aux blessés*. Quand, après la conclusion de la paix, il fallut faire face à toutes les misères causées par la guerre et la révolution, M. de Melun devint l'auxiliaire le plus devoué de Mgr Guibert et de Mme la maréchale de Mac-Mahon, notamment dans l'œuvre des orphelins de la guerre et de la Commune et dans celle des fourneaux économiques.

Malgré tant de bonnes œuvres dont il semble que sa vie dût être

remplie, M. de Melun trouvait encore le temps d'écrire. Il avait eu toujours le goût du travail, et dans sa correspondance avec Mme Swetchine, on voit qu'il méditait des œuvres considérables.

Le premier écrit qu'il livra à la publicité fut un *Manuel des Œuvres*.

Lorsque la sœur Rosalie mourut, nul mieux qu'Armand de Melun n'était en position de raconter cette vie dont il avait été le témoin ; il l'écrivit avec la tendresse d'un fils qui retrace les vertus de sa mère. Nous citerons encore parmi ses ouvrages *la Vie de Mlle de Melun*, fondatrice des hospices de Beaugé et de Beaufort, celle de *la Marquise de Barol*, l'amie et la protectrice de Silvio Pellico, *une Maison du faubourg Saint-Marceau*, où se trouve l'histoire d'une jeune aveugle qui fit assez de sensation pour que Buloz demandât où il pourrait trouver l'auteur « pour avoir des histoires d'aveugles dans *la Revue des Deux-Mondes* ».

A ces grandes qualités de son cœur et de son esprit, le vicomte de Melun en ajoutait une dernière, celle à laquelle il tenait le plus sans doute, la modestie. Mme Swetchine lui citait, dans une de ses lettres, la devise du théosophe Saint-Martin : « Le bruit ne fait pas de bien, et le bien ne fait pas de bruit. » Ce fut bien la devise d'Armand de Melun : il ne faisait pas de bruit, aussi a-t-il fait beaucoup de bien. Et on ne tardera pas à voir quel vide laisse derrière lui, dans tant de bonnes œuvres, cet homme si doux, si calme, si ennemi de toute parade.

Une fois seulement sa vie sortit, sans cesser d'être utile, du cadre modeste qu'il s'était tracé. En 1849, il fut élu à l'Assemblée législative par le département d'Ille-et-Vilaine. On agitait alors ce qu'on a appelé les questions sociales. Le vicomte de Melun s'efforça de les résoudre chrétiennement, et son influence fut bien vite établie. En effet, dès que, dans une des commissions de l'Assemblée, quelque réforme réclamée par les amis des pauvres était examinée, on pouvait être certain que le vicomte de Melun avait étudié le projet et ses collègues comptaient sur lui pour le leur expliquer et le rendre pratique. Mais l'acte le plus important de sa vie parlementaire fut la nomination par l'Assemblée, sur la demande qu'il porta et soutint à la tribune, d'une grande commission d'assistance.

Il en exprimait ainsi sa joie à Mme Swetchine : « Voilà donc un des grands rêves de ma vie qui se réalise : j'aurai forcé toutes ces hautes et politiques intelligences à s'occuper de ces questions qu'elles dédaignaient, et les pauvres ont maintenant leur immense place dans les travaux de l'Assemblée. Le ciel en soit béni ! Je ne sais ce qui sortira de cette initiative, et si la société se sauvera, mais au moins elle aura fait tout ce qu'elle pouvait et par conséquent tout ce qu'elle devait faire. »

Cette initiative ne fut pas perdue, et quelques-unes des bonnes lois qui suivirent, les lois sur les logements insalubres, sur les contrats

d'apprentissage, sur les monts-de-piété, furent préparées par la grande commission due à l'influence de M. de Melun. On ne saurait oublier non plus la part importante qu'il prit à la préparation de la loi de 1850 sur la liberté d'enseignement, loi bienfaisante dont la génération actuelle ne saurait trop bénir les auteurs et les préparateurs.

Ce fut pendant qu'il était député qu'à l'occasion du second anniversaire séculaire de la fondation de l'hôpital de Beaugé par son illustre parente Mlle de Melun, Armand de Melun fut invité par les autorités religieuses et civiles de Beaugé à venir présider aux témoignages de reconnaissance que la population avait voulu rendre à la mémoire de la pieuse bienfaitrice de la ville. L'accueil que M. de Melun reçut à Beaugé fut une véritable ovation; on saluait en lui non seulement l'héritier du nom de Mlle de Melun, mais le digne continuateur de ses vertus et de ses bienfaits. Aussi M. de Melun ne crut-il pas pouvoir refuser l'honneur qui lui fut proposé de représenter le canton de Beaugé au conseil général de Maine-et-Loire. Il resta quelques années membre de ce conseil et ne donna sa démission que pour se consacrer plus entièrement encore aux œuvres qui réclamaient sa présence à Paris.

Rendu à la vie privée par le coup d'Etat du 2 décembre, le vicomte de Melun, qui n'aimait pas l'Empire et ne voulut jamais aucune fonction publique, ne refusa pas son concours au gouvernement quand on le lui demanda dans l'intérêt des pauvres. C'est ainsi que, lors de la réorganisation des sociétés de secours mutuels, au commencement de l'Empire, le vicomte de Melun fut nommé membre et rapporteur de la commission supérieure de ces sociétés et fut un de ceux qui leur donnèrent le plus d'impulsion.

Armand de Melun s'était marié tard. Le 2 septembre 1857, il avait épousé Mlle de Rochemore. Cette union, toute selon son cœur, fut bénie de Dieu qui donna à notre vénéré ami deux enfants, une fille et un fils. Mais il semble que Dieu ne les lui eût envoyés que pour purifier encore son âme par le plus dur des sacrifices, et qu'il ne voulût pas lui permettre de répandre sur ses propres enfants les trésors de tendre affection qu'il avait prodigués aux enfants du pauvre. Sa fille d'abord lui fut enlevée au bout de deux ans seulement d'existence. Lorsque peu après un fils lui naquit, il fonda sur lui l'espoir de ses vieux jours; l'enfant, d'ailleurs, par de précoces qualités d'esprit et de cœur, promettait d'être un jour digne du nom qu'il portait. Voyant son père constamment entouré de pauvres, il avait puisé dans cette atmosphère de charité un incomparable amour pour la pauvreté; tout petit, il se découvrait avec respect en remettant sa modeste aumône dans la main d'un mendiant. Ce fils aussi, Dieu le reprit à M. de Melun en 1872, après une cruelle maladie dans laquelle le pauvre enfant fut admirable

de piété et de naïve résignation; il avait à peine dix ans. Quelle fut la douleur de M. de Melun, les pères le comprendront. Sa foi vive le soutint seule dans cette douloureuse circonstance. Jamais il n'eut un instant d'hésitation dans sa soumission à la volonté de Dieu, mais son cœur était brisé et sa santé atteinte. Son zèle pourtant n'en fut pas diminué; il reprit ses œuvres, et l'activité qu'il y déployait pouvait faire espérer que ses amis et les pauvres le conserveraient longtemps encore.

Dieu lui réservait d'ailleurs une dernière occasion de faire le bien et de montrer tout ce que son cœur contenait de courage et de dévouement. M. de Melun était maire d'une petite commune du département du Pas-de-Calais, le village de Bouvelinghem. Il exerçait ces modestes fonctions, moins comme un magistrat que comme un père au milieu de sa famille. Quelle ne fut pas sa douleur lorsque dans les derniers jours du mois de mai 1876, un épouvantable incendie dévora la plus grande partie des maisons du village! « Je ne veux pas, écrivait-il dès le lendemain à un ami, que vous appreniez par les journaux l'effroyable malheur qui vient de frapper ma commune. Le village de Bouvelinghem n'existe plus; sous l'influence de la sécheresse et du vent le plus violent, le feu, en trois heures, s'attaquant à des maisons couvertes en chaume, les a réduites en cendres. Sept seulement restent debout avec l'église, l'école et la maison de ma belle-mère placée un peu en dehors du village.

« La population est sans asile, sans linge et presque sans pain. Devant une telle catastrophe, j'accepte l'œuvre que m'impose la Providence de réparer ces désastres et de ranimer ces esprits abattus... Je voudrais que tous ceux que j'implore puissent voir ces ruines, un village tout entier dont il ne reste que des murs écroulés et des poutres fumantes, personne ne nous refuserait sa pitié et ses secours. Plaignez mes pauvres incendiés, mais ne me plaignez pas d'avoir été appelé par Dieu à un redoublement d'efforts et de sacrifices pour ceux qui pleurent et qui souffrent. »

Cette admirable lettre fut suivie d'efforts non moins admirables. Bien que préoccupé de la santé de Mme de Melun, sur laquelle une si forte secousse avait eu une fâcheuse influence, M. de Melun se mit immédiatement à l'œuvre. Voici comment, dans une lettre du 3 juin, il raconte les premières dispositions prises par lui pour la restauration de son village. « Mon temps s'écoule à travers de tels travaux et de telles préoccupations que vous me pardonnerez mon silence. Après avoir, à force de promesses et de secours, relevé un peu le moral d'une population frappée de stupeur, il a fallu déblayer ce sol enseveli sous des cendres et des ruines, et le préparer à recevoir des constructions nouvelles; je l'ai fait à l'aide d'une compagnie d'infanterie que la maré-

chale a obtenue du général Clinchamp, commandant le 1er corps d'armée. L'exemple et l'entrain des soldats ont ranimé les esprits abattus et ont rendu ceux qu'ils venaient secourir à la confiance et au travail. Il s'agit maintenant de commencer la reconstruction du village. Les trois ou quatre fermiers s'en tireront, mais le reste, pauvres paysans, n'a que ses bras à m'offrir. Il me faut leur donner sable, chaux, briques, charpente, maçons, couvreurs, et me faire leur entrepreneur général. Grâces à Dieu, les secours arrivent; les plus petites communes, les plus pauvres ouvriers ont tenu à m'apporter leur obole, et quoique encore bien loin de la somme nécessaire, je puis commencer l'œuvre de réparation. Je vais encore obtenir des maçons et des charpentiers soldats, les ouvriers civils ne pouvant suffire pour construire avant l'hiver trente-six maisons... Plus que jamais j'ai l'espérance de réussir. Il me semble que me voilà sorti du fond de l'abîme, debarrassé de la fumée et du chaos des premiers jours, et lorsque, ces jours derniers, j'ai vu poser la première brique, j'ai entendu le premier bruit de la truelle, j'ai ressenti au fond de mon cœur comme le premier cri de l'enfant qu'on a cru mort et qui annonce son retour à la vie... »

Quatre mois après la date de cette lettre, l'œuvre entreprise si courageusement était terminée, et le village était reconstruit.

Il semble qu'à ce moment Dieu ait jugé sa vie suffisamment remplie et mûre pour la récompense. Au commencement de l'hiver, la santé de sa femme avait contraint M. de Melun à s'éloigner pour chercher sous le ciel du Midi un climat plus doux. Quand il revint au printemps, Mme de Melun était mieux, mais, lui, était mortellement atteint. On l'emmena à Passy, espérant que le repos et le bon air le remettraient. Dieu ne l'a pas permis, Dieu n'a pas voulu nous le laisser. Les rapides progrès du mal ne laissèrent au pieux malade aucune illusion, et il se prépara avec calme à la mort. Il s'éteignit doucement le 24 juin, muni des sacrements de la sainte Eglise, consolé au dernier moment par la bénédiction du Souverain Pontife que le cardinal Guibert lui envoya de Rome.

Ses obsèques à Paris, suivies par une foule innombrable où se mêlaient toutes les classes de la société, ont été un hommage solennel rendu à l'homme de bien dont toute la vie s'était dépensée au service de ses frères. Et quand sa dépouille mortelle fut transférée à Bouvelinghen, dans ce village qui lui devait sa résurrection, on eût dit une grande famille pleurant la mort de son père.

Michel Cornudet.

REVUE CRITIQUE

I. *Méditations de Madame Louise de France*, édition de M. E. Bernard, 1 vol. — *Vie de Mme de La Rochefoucauld Doudeauville*, 1 vol. — II. *Les ducs de Guise*, par M. H. Forneron, 2 vol. — *François de Lorraine, duc de Guise*, par M. Cauvain. — *La Ligue à Pontoise*, par M. Le Charpentier, 1 vol. — III. *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, par M. le chanoine Martigny, 1 vol. — *Dictionnaire de la Bible*, par M. Spol, 1 vol. — *Dictionnaire général de biographie contemporaine*, par M. Bitard, 1 vol.

I

Un jeune homme qui sort d'une famille où l'on s'est de tout temps illustré par l'épée ou la plume, et qui entend ne pas dégénérer, M. Emm. de Broglie, a pris, il y a quelques mois, pour sujet de son début dans les lettres, la biographie du troisième dauphin de la maison de Bourbon, de ce vertueux fils de Louis XV, dont la vie fut, comme on l'a dit, un reproche vivant pour celle de son père.

La figure de ce prince, esquissée d'un crayon déjà taillé pour l'histoire, en appelait une autre non moins sympathique et qu'en rapprochaient, outre les liens de la nature, ceux de la plus tendre et plus particulière affection : celle de Madame Louise de France, la dernière des filles de Louis XV, morte religieuse au couvent de la Visitation, à Saint-Denis. C'était, en effet, de ses nombreuses sœurs, celle dont le Dauphin était le mieux compris et le plus goûté. Il y avait dans ces deux enfants de l'égoïste roi Louis XV, plus de noblesse de cœur et de générosité que chez les autres.

Les Mémoires du temps ne nous ont laissé sur cette princesse que des informations incomplètes et suspectes. La cour la vit peu; élevée, par raison d'économie, au couvent de Fontevrault jusqu'à l'âge de quinze ans, elle ne revint à Versailles que pour y trouver, dans le cercle étroit de la reine Marie Leczinska, une autre sorte de cloître. Mais nous avons d'elle un portrait meilleur que celui qu'auraient pu en faire ses contemporains, celui où elle s'est peinte elle-même, à son insu et sans le vouloir, avec une touche fine et profonde. Il y a d'elle, en effet, un

petit volume de *Méditations*, qu'on ne regarde guère que comme une œuvre de piété, et qui en est une, en effet, et des plus excellentes, mais où l'on trouve aussi, en y regardant d'un peu près, une très-piquante et très-délicate autopsie personnelle. Une édition nouvelle que M. l'abbé E. Bernard, vice-doyen de Sainte-Geneviève, vient de donner de ces *Méditations* avec une notice intéressante et des lettres inédites de la princesse [1] offre, envisagée sous ce rapport, une lecture extrêmement curieuse. Ce sont là des confessions plus encore que des méditations. La plupart ont été écrites par Louise-Marie de France avant qu'elle se retirât chez les Carmélites de Saint-Denis, où elle mourut vénérée déjà comme une sainte, la veille de la révolution. Ces études morales d'elle-même, faites sous les yeux de Dieu, témoignent d'un travail religieux qui datait de loin chez elle, et seraient, au besoin, une réponse aux bruits qui coururent un instant sur la subitanéité mystérieuse de la décision qu'elle prit d'achever ses jours au couvent. Que la princesse fût née avec des dispositions particulièrement ascétiques, ce n'est pas ce que nous prétendons; les vertus monastiques qu'elle déploya et qui lui ont mérité déjà le titre de « Vénérable » en attendant celui de sainte que l'Eglise lui décernera sans doute à la suite du procès de canonisation qui s'instruit, elle les acquit par la puissance d'une volonté raisonnée qu'éclairait une très-pénétrante et très-fine intelligence jointe à un très-grand amour de Dieu. Il y avait un peu de sainte Thérèse dans Madame Louise de France; la raison et le cœur ont une égale part dans ses confessions où court une légère fleur de poésie. Un sage de l'antiquité avait donné au recueil de ses *pensées* ce titre orgueilleux : *De moi-même à moi-même*; Madame Louise de France aurait pu intituler les siennes : « De moi-même à Dieu. » Elle s'y dépouille avec la sagacité la plus rare et le désintéressement le plus touchant, s'avouant avec des défauts qu'elle déplore des inclinations honnêtes que sa condition ne lui permet pas de satisfaire et dont elle fait généreusement le sacrifice. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, la chère princesse, dont le cerveau travaillait activement, se sentait éloquente et aurait aimé à parler; mais il lui fallait garder le silence, et cela lui coûtait. C'est elle-même qui nous le dit. « Eloignée par mon sexe et mon incapacité, du ministère de la parole, heureuse de l'entendre, si je ne puis la porter de vive voix, au moins puis-je l'annoncer par mon exemple. Je l'éprouve par ma propre expérience : on ne résiste guère à l'exemple; c'est là une sorte d'éloquence qui ne rebute personne, c'est celle que Dieu nous permet et nous commande. » Cette résignation avait un mérite extrême dans une personne de sa position et de son rang, chez qui, c'est elle-même qui le

[1] *Méditations de Madame Louise de France*, avec une préface et une notice, par M. E. Bernard, docteur ès lettres et en théologie. Paris. Imprimerie de MM. de Soye et fils.

dit, la réflexion arrivait « tumultueuse ». Dans l'Introduction qu'il a placée en tête des *Méditations*, et qui en est une excellente appréciation, M. l'abbé Bernard a signalé plusieurs de ces traits caractéristiques. Nous pourrions en emprunter bien d'autres aux mêmes pages; mais nous craindrions le reproche de vouloir transformer en une œuvre d'analyse psychologique une œuvre de piété pure, et de changer la physionomie d'un livre tout religieux que l'éditeur remet en lumière aujourd'hui comme un des plus beaux titres de Louise-Marie de France, à la gloire dont les fidèles espèrent que son nom sera bientôt couronné.

Dans le même temps à peu près où Madame Louise se disposait à quitter la cour, une jeune femme y était présentée qui devait s'y distinguer aussi par une grande sainteté de vie. C'était Bénigne-Augustine-Françoise Le Tellier de Louvois de Montmirail, tout récemment mariée au vicomte de La Rochefoucauld, et que les pauvres devaient connaître plus tard sous le nom de la duchesse de Doudeauville. Ce nom est, pour tout le monde, synonyme de bienfaisance, et évoque l'idée d'une vie consacrée tout entière aux bonnes œuvres. Malheureusement ce souvenir est pour la génération présente un peu vague, et, sauf quelques fondations qui parlent aux yeux dans des édifices publics, on ne sait pas assez, même chez les catholiques, tout ce qu'a fait de bien Mme de Doudeauville, ni ce qu'elle y a mis d'intelligence et de cœur. Aussi lira-t-on, nous en sommes convaincu, avec un grand et vif intérêt, la vie qu'une main inconnue vient d'écrire de cette émule de saint Vincent de Paul et de Mme de Maintenon [1]. Par elle-même et indépendamment de l'attrait qu'elle offre comme peinture d'une grande et belle âme, cette notice biographique, d'une simplicité distinguée, a du charme par les traits de mœurs et de caractère qu'elle contient sur la cour de Versailles, à la veille de la révolution et sur l'époque de la révolution elle-même, que Mme de La Rochefoucauld traversa en femme prudente et forte, sans y laisser sa tête. On y trouvera plusieurs anecdotes aussi originales qu'authentiques. Toutefois ce qui fait le véritable prix du livre, c'est l'histoire des créations et des établissements de la duchesse, l'appréciation des motifs qui l'ont inspirée, le tableau des déceptions courageusement supportées qu'elle a éprouvées quelquefois et aussi celui des succès que Dieu lui accorda de voir. Il y a là beaucoup à apprendre et à imiter.

II

Trois ouvrages viennent de paraître presque en même temps, sur nos discordes civiles et religieuses du seizième siècle : *François de*

[1] 1 vol. in-12, librairie Lecoffre.

Lorraine, duc de Guise, par M. Cauvain [1]; *Les ducs de Guise et leur époque*, par M. H. Forneron [2]; *La Ligue à Pontoise et dans le Vexin français*, par M. Le Charpentier [3]. Il n'y a rien que de naturel, à voir en ce temps-ci, les esprits sérieux se tourner vers l'étude de ce temps-là. Les rapports sont nombreux, en effet, entre la situation où se trouvait alors la France et celle où elle est en ce moment; il est même vrai de dire que l'une n'est que la suite de l'autre, et que nos dissensions d'aujourd'hui ne sont que le prolongement de celles d'alors. La question est restée religieuse au fond, et l'esprit révolutionnaire, contre lequel lutte la France en ce moment, n'est que la transformation de l'esprit protestant, qu'elle combattit et refoula il y a trois siècles. Les analogies extérieures entre les deux époques ne sont pas d'une moins frappante et moins triste évidence. N'a-t-on pas refait contre la République française cet inquiétant empire d'Allemagne, que la monarchie française avait égrené et détruit? Et si nous n'avons pas contre nous, dans la main d'un nouveau Charles-Quint, l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre et les Pays-Bas, les avons-nous pour nous? Nous voilà donc revenus, à bien peu de choses près, au même alarmant état qu'il y a trois cents ans, et nous n'avons pas les ressources que la Providence nous avait réservées alors : un grand homme. Où est, pour ne parler que de la première période de la lutte, le héros contre l'épée duquel vient se briser, à Metz, le chef jusque-là invincible du saint empire allemand et qui rejeta l'Anglais dans son île? Où est François de Lorraine et où sont les Guises, ses frères? Ils étaient ambitieux assurément, et leur dévoûment à la France n'était pas désintéressé; mais qu'il était grand et de quels talents il était accompagné chez tous! Oui, chez tous; et, à cet égard, on ne leur a pas rendu, à tous, une suffisante justice. M. Cauvain est le premier, croyons-nous, qui ait fait ressortir le mérite des cadets de Lorraine, trop absorbés jusqu'ici dans la gloire de leur aîné, celui du cardinal de Lorraine en particulier, esprit puissant en combinaisons, qui, malgré des défauts réels mais moins énormes qu'on ne les a faits, fut, pour la fortune des siens, une aide incomparable et, dans plusieurs occasions, une suprême ressource pour la France elle-même, notamment après le désastre de Saint-Quentin, où il soutint la défaillance du roi Henri II, et lui refit, secondé par Catherine de Médicis, une France nouvelle. La vie de cet homme vaudrait une histoire à part, qu'on détacherait de celle de son frère, comme M. Cauvain a détaché celle-ci de l'histoire générale du temps.

Cette *Vie de François de Lorraine* est conçue sur un plan entièrement opposé au genre de biographie que les Allemands ont mis à la mode,

[1] Un vol. in-8°, Mame, éditeur.
[2] Deux vol, in-8°, Eug. Plon et Ce, édit.
[3] Un vol. in-8°, avec figures, portraits et plans.

il y a quelque trente ans, et où, de gré ou de force, on fait entrer la vie d'un siècle dans le cadre de celle d'un homme. L'auteur n'a pas eu, d'autre part, l'ambition de faire une œuvre originale et nouvelle, et n'a point affecté d'aller puiser à des sources inexplorées ou inconnues; il s'en est tenu aux histoires, chroniques, mémoires et autres documents édités et mis à la disposition de tous — le champ à explorer était déjà de belle dimension! — et leur a demandé les éléments d'un portrait en pied fortement et largement peint. Ce portrait, tel qu'il s'offre ici, est dans des proportions assez étendues pour que le personnage puisse s'y déployer dans toute sa grandeur et s'y montrer sous tous ses aspects. Les événements du temps, présentés dans une narration continue et rapide, remplissent le fond du cadre dans lequel le duc de Guise se meut, tout en gardant le premier plan.

Trois grands faits dominent la vie du duc de Guise : la défense de Metz contre Charles-Quint, la reprise de Calais sur les Anglais, la défaite des conjurés d'Amboise, dont la bataille de Dreux n'est que le complément. Le plus considérable, sous tous les rapports, est le dernier, selon M. Cauvain. « Le maréchal Strozzi aurait pu défendre Metz peut-être, dit-il; Sénarpont aurait pu s'emparer de Calais; mais nul autre (que le duc de Guise) à cette époque n'avait assez de prestige et de génie pour défendre la France contre les ennemis de l'intérieur. Qui pourrait prévoir ce qui serait advenu si la conjuration d'Amboise avait réussi, et si, plus tard, Condé et Coligny avaient gagné la bataille de Dreux et opéré leur jonction avec les Anglais, à qui ils avaient rouvert les portes de la France? L'Angleterre rentrait en possession de Calais et même de Boulogne : c'était le prix de son alliance avec Condé et les princes, et les seigneurs protestants imposaient à Charles, encore enfant, leur implacable et ambitieuse volonté. Devant eux, l'astucieuse Catherine de Médicis et l'intègre Michel de l'Hôpital étaient obligés de s'incliner. Dès lors c'en était fait de notre unité nationale; la France, en un seul jour, perdait le fruit de ses conquêtes et retournait à la féodalité. Elle s'était constituée par le catholicisme, elle s'effondrait par le protestantisme naissant. »

Autre est le jugement de l'auteur des *Ducs de Guise*. A ses yeux, François de Lorraine et son frère le cardinal de Lorraine ne montrèrent, dans la conduite de cette affaire d'Amboise, qu'une maladroite et incapable ambition. « Après quinze mois d'une puissance absolue, dit M. Forneron, en ôtant tout ce qu'elle a d'héroïque et d'habile à la belle scène où, devant le conseil du roi, le duc de Guise vint au secours du prince de Condé, les deux chefs de la maison de Guise se voyaient forcés de s'incliner publiquement devant le cadet de Bourbon. Après tant de massacres, ils n'avaient réussi qu'à prouver leur incapacité politique. A la

tête de la France, ils restaient inhabiles, inactifs et perdaient leur titre national de « Messieurs de Guise » pour ne plus être appelés désormais que « les princes Lorrains. »

Rien qu'à ce ton, qui n'est pas celui de l'histoire, on sent que le livre de M. Forneron est une œuvre de parti. Rabaisser les princes lorrains est évidemment le but que s'est proposé l'auteur; diminuer le plus possible les qualités supérieures qu'au milieu de leurs défauts, et les vertus qu'au milieu de leurs vices, leurs ennemis eux-mêmes leur ont toujours reconnues ; amoindrir, en un mot, ces chefs de la résistance catholique au seizième siècle : telle paraît avoir été la pensée de l'ouvrage, ou telle est du moins l'impression que laisse sa lecture. C'est une attaque, un procès plus ou moins bien dissimulé sous le tableau rapide et coloré des événements. Rien au surplus de nouveau dans les arguments et les faits, et l'auteur, à cet égard, il faut le reconnaître, ne cherche pas à en imposer par l'étalage aujourd'hui vulgaire des « documents inédits. » Un point seul marquerait ce livre d'un trait original s'il était plus accusé : c'est le contrôle annoncé des jugements et des opinions d'origine française, sur les hommes du temps, par les jugements de source étrangère. « Les appréciations portées à l'étranger sur notre histoire sont utiles, dit M. Forneron, lorsqu'on retrace la vie de personnages, qui, comme les Guise, ont été mêlés à tous les événements de leur siècle. » Cela n'est pas douteux; malheureusement l'auteur, qui avait là une excellente idée, n'en a fait qu'une assez restreinte application; ces témoignages du dehors sont rares, après tout, dans son récit. Ce qu'il y a de plus remarquable c'est dans le récit, l'intercalation souvent heureuse, mais contrainte aussi parfois, du témoignage des contemporains et la fusion de notre vieux langage français avec notre parler moderne. Nous ne refusons pas non plus à l'auteur le mérite d'une certaine justice relative envers les hommes auxquels il est visiblement hostile. Ainsi la figure du premier des Guise est éclairée chez lui de plusieurs nouveaux traits de lumière. Personne mieux que M. Forneron, en effet, n'a caractérisé sa supériorité militaire, dont la source était, comme chez tous les grands hommes, dans la prodigieuse puissance de travail qu'il savait déployer et dans la sympathique confiance qu'il savait inspirer. Ce que nul historien non plus n'avait signalé chez cet homme d'une si ardente ambition, c'est la mesure pleine de tact qu'il sut toujours garder et le calme lucide où il parvint toujours à maintenir sa raison au milieu de l'enivrement du triomphe et de la popularité. Il en donna un remarqueble exemple après la délivrance de Metz, quand le roi commença à le prendre en défiance et le laissa sans commandement. « C'est sans doute, à cette époque, dit M. Forneron, qu'il (Guise) comprit les avantages d'une retraite après les actions d'éclat. Sa vie est formée désormais d'une

série d'intermittences à travers lesquelles on le voit alternativement investi de tous les pouvoirs ou isolé dans un commandement obscur. Il sait s'arrêter à temps pour ne pas porter obstacle à l'autorité du roi et ne pas forcer la chance. Dès qu'il éveille l'envie, il disparaît, sûr d'être appelé à la première crise. »

Cette habileté ne diminue pas, aux yeux de l'historien, son mérite militaire, que M. Forneron se plaît à proclamer, nonobstant les dénigrements des protestants, lesquels avaient osé, de son vivant et par l'organe de leurs écrivains les plus célèbres, lui contester la gloire d'avoir fait reculer Charles-Quint devant Metz et d'avoir enlevé Calais à l'Angleterre — exactement comme, il y a quelques semaines, des écrivains qui se disent Français cherchaient à découronner d'une gloire qui rayonne sur la France entière le front du vieux et brave soldat dont la présence au pouvoir gêne leurs convoitises.

Cette équité de M. Forneron envers François de Guise ne va pas pourtant, nous l'avons vu, jusqu'à reconnaître qu'en écrasant dans l'œuf la fameuse conjuration d'Amboise, il ait sauvé l'unité de la France dont le succès des conjurées allait rompre le lien et dépecer le sol. L'auteur, en cette occasion comme dans toutes les autres, est aussi attentif à atténuer les torts des protestants, voire à les dissimuler, que vigilant à mettre en lumière ceux des Guises; c'est ainsi par exemple que, ne pouvant éviter de mentionner la tentative faite par Coligny et Condé pour enlever le jeune Charles IX, le faire prisonnier et gouverner sous son nom, M. Forneron se borne à l'appeler « une idée malheureuse » et en raconte l'échec en dix lignes. Il n'en accorde guère que le double à la mort si héroïque et si sainte du grand chef des catholiques, traitant même de légende le pardon à son assassin, ainsi que les sublimes paroles que chacun sait et que Voltaire trouva si belles, qu'il ne crut pouvoir mieux faire que de les mettre au théâtre dans la bouche d'un de ses héros.

Comme en face de cette noble scène, l'attitude des protestants et de Coligny, leur chef, est honteuse ! M. Forneron en est embarrassé lui-même; il ne peut cacher que si l'histoire ne saurait prouver que l'amiral a conseillé et provoqué l'assassinat du duc de Guise, du moins lui est-il impossible de nier que les sentiments qu'il montra en apprenant ce crime et la satisfaction qu'il laissa éclater, étaient bien de nature à confirmer la dénonciation que Poltrot avait portée contre lui. « Cette mort, avait dit en effet Coligny, est le plus grand bien qui pouvait arriver à ce royaume, à l'Eglise calme de Dieu et particulièrement à moy et à toute ma maison. » « Ce calme hautain devant cette déshonorante accusation devait faire croire, avoue M. Forneron, à une complicité secrète. » La façon dont l'historien explique, pour en tirer une justification, et ces paroles compromettantes et le silence plus

accusateur encore dont elles furent suivies, est singulièrement embarrassée et obscure, et a en outre le tort de vouloir assimiler la conduite du duc qui fut toujours franche à celle de l'amiral, qui était passé maître en dissimulation.

A partir de la mort de François de Lorraine, que, par une distraction assez étrange, l'auteur appelle, en certain endroit, le *Balafré* (t. II, p. 21), les Guises ne sont plus, dans le récit de M. Forneron, aussi en évidence et aussi détachés qu'auparavant; c'est, dès le second volume, le flot tout entier des événements qui remplit la scène, et il n'y a réellement plus d'acteurs distincts au premier plan. L'action se charge de détails, curieux et pittoresques parfois, nous le reconnaissons, mais qui lui ôtent sa netteté et en obscurcissent le but particulier. Les masses groupées derrière les chefs, le gros des deux partis n'y apparaissent pas d'ailleurs ou ne s'y font que faiblement sentir. Le mouvement ne s'accuse pas dans ses profondeurs; les deux peuples, entre lesquels s'était tristement partagée la France, ne se montrent que dans un certain nombre de chefs et de comparses, et tout se passe à l'avant-scène. *Les ducs de Guise* sont donc, sauf des pages qui jettent sur l'œuvre un peu de la couleur de l'époque, une histoire de nos guerres religieuses comme il y en a mille, et qui témoigne une fois de plus que, malgré trois siècles écoulés, le feu de ces dissensions fratricides ne s'est pas éteint, et que, la question religieuse est encore aujourd'hui la première des questions qui passionnent le monde européen.

Une bonne histoire des Guises serait en même temps une histoire de la Ligue : les Guises en furent le bras. Mais cette histoire n'est pas moins difficile à faire que l'autre, parce que les opinions ne sont pas calmées non plus à l'endroit de cette grande association patriotique et religieuse; que son nom seul excite des préventions et qu'elle a eu divers théâtres sur lesquels il faudrait l'observer pour la bien connaître. Paris, où l'on veut toujours la voir, n'en saurait donner une suffisante et juste idée : la Ligue s'y gâta trop tôt et trop à fond, comme il arrive souvent des meilleures choses en cette ville. La Ligue ne sera bien connue que quand on l'aura étudiée en province, dans les centres où elle ne s'altéra point et resta l'expression de la vieille foi religieuse et nationale, — une affaire toute catholique et toute française.

C'est ce dont on est généralement convaincu aujourd'hui. Aussi plusieurs histoires locales de la Ligue ont-elles été déjà publiées, qui seront des matériaux précieux pour l'écrivain à qui il sera donné, un jour, de retracer le tableau complet de cette lutte cruelle mais salutaire d'un peuple pour sa religion et sa nationalité. A ces travaux modestes et consciencieux, il faut en ajouter un tout récent, qui, par l'abondance des documents qu'il fournit, ne sera pas des moins importants pour

l'œuvre d'ensemble qui se prépare lentement sur tous les points de la France : c'est l'histoire de la Ligue à Pontoise et dans le Vexin français, par M. Le Charpentier, membre de la Société de l'histoire de Paris [1].

Le peu de distance où se trouvait de Paris la scène des événements que M. Le Charpentier rapporte, leur donne un prix tout particulier. La Ligue, dans le Vexin, paraît être restée pure des mauvais éléments qui s'y mêlèrent de bonne heure à Paris, sous l'influence de l'Espagne et des Seize; elle semble avoir conservé là son caractère originel d'association populaire et démocratique pour la défense du catholicisme contre les entreprises et les attentats de l'hérésie. « Il faudrait bien se garder, dit M. Le Charpentier, d'assimiler les opinions du tiers-état de l'assemblée de 1561 aux sentiments de la population pontoisienne : celle-ci, au contraire, et particulièrement la classe laborieuse, était éminemment dévouée aux intérêts catholiques et ennemie de la religion réformée. Ce furent ces sentiments qui la conduisirent vers la parti de la Ligue, qu'elle soutint de tous ses efforts. » On ne voit pas, en effet, dans les documents recueillis par l'auteur, que cette fervente population de Pontoise ait, dans sa longue résistance, mêlé des idées étrangères aux motifs religieux dont elle s'était inspirée dès le principe et qui conservèrent toujours chez elle la même énergie. Sa répugnance pour les huguenots était insurmontable. M. Le Charpentier en apporte les preuves les plus significatives : la seule idée que les dissidents manifestèrent, à deux ou trois reprises, de se donner un « temple » dans la ville, y souleva toutes les classes de la population. Ce n'est pas cependant que cette population de bourgeois et d'ouvriers fût « abrutie dans le fanatisme et l'ignorance », comme les réformés l'en accusaient, ainsi qu'ils le faisaient de quiconque n'embrassait pas leurs doctrines, ni qu'elle restât étrangère au mouvement intellectuel qui se produisait alors partout; car ce fut au milieu des angoisses et des incertitudes de ces jours de trouble que la municipalité se donna un collége pour les belles-lettres, et des écoles populaires, où François Valferin fut nommé « précepteur, à l'effet d'enseigner aux jeunes gens de Pontoise à lire, écrire, calculer », et même « l'étude de la géométrie ». Le rude siége que soutinrent contre les forces combinées de Henri III et de Henri de Navarre ces artisans, ces citadins, ces hommes d'église aidés de quelques seigneurs du voisinage, témoigne de la profondeur et de la sincérité de leurs convictions. L'histoire de ce siége a été racontée par

[1] *La Ligue à Pontoise et dans le Vexin français*, recherches historiques et archéologiques sur la fin du seizième siècle, par M. Henri Le Charpentier; ouvrage suivi de documents historiques inédits, et enrichi de douze planches gravées et de nombreux sujets dans le texte. 1 vol. in-8°. Pontoise, librairie Seyès.

M. Le Charpentier avec des détails très-circonstanciés, dont plusieurs ont un intérêt général et peuvent fournir des traits à la peinture générale des mœurs et de la vie du temps. De nombreux dessins empruntés à des originaux authentiques accompagnent le texte de l'ouvrage, que suivent et appuient une grande quantité de pièces justificatives, parmi lesquelles on remarquera plusieurs lettres inédites des rois de France Henri II, Charles IX, Henri III et Henri IV. *La Ligue à Pontoise* est un de ces solides travaux d'érudition par lesquels la province se venge de temps en temps du monopole littéraire de Paris.

III

Tous ceux qui s'occupent d'histoire et d'archéologie connaissent le *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes* de M. l'abbé Martigny, chanoine du diocèse de Belley [1]. Ce savant livre a pris place, dès son apparition, en 1864, parmi les meilleurs répertoires historiques de notre époque, qui en compte, comme on sait, d'excellents. Rédigé, pour ainsi dire, en collaboration avec l'illustre auteur de *Rome souterraine*, M. Rossi, le *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes,* qui offrait ainsi toutes les garanties de savoir et d'exactitude, acquit promptement une haute autorité, implanta chez nous une étude à laquelle on ne s'était livré jusque-là qu'avec hésitation. Mais tandis que l'archéologie chrétienne s'étendait, grâce aux habiles méthodes et aux heureuses découvertes de son fondateur, l'ouvrage de M. Martigny cessait d'en être un résumé exact. L'auteur le comprenait et travaillait sans relâche à le mettre au niveau des progrès accomplis. C'est à quoi il est arrivé aujourd'hui. Mais il lui a fallu, pour cela, le transformer sur beaucoup de points et le développer sur presque tous. L'auteur y est arrivé par deux voies : en étendant et en fortifiant par des faits ou des explications les articles qui n'avaient besoin que d'éclaircissements ou de modifications ; en ajoutant, à l'aide de renvois alphabétiques, des paragraphes nouveaux aux articles anciens devenus et reconnus insuffisants. Nous avons un exemple de ces annexes au chapitre du *Baptême*, qui a plus que doublé d'étendue par l'addition de plusieurs notices particulières, appelées à l'appui de certaines articulations trop sommaires, ou dont l'importance ne ressortait pas assez. Il en est de même pour l'article des *Catacombes*. Un plus grand nombre de ces cimetières souterrains est aujourd'hui connu et l'on y a fait des découvertes tellement importantes qu'il fallait reprendre tout ce qui avait été dit sur ce sujet.

[1] *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, contenant le résumé de tout ce qu'il est nécessaire de connaître sur les origines du christianisme jusqu'au moyen âge exclusivement. 1 vol. grand in-8° à deux colonnes, avec 677 gravures dans le texte. Librairie Hachette.

Cet article est entièrement refondu. Ce que présentent souvent de curieux et de piquant ces graves recherches mérite aussi une mention; les détails les plus intéressants au point de vue de la doctrine et de l'histoire s'y rencontrent. Nous en citerons, comme exemple, l'origine chrétienne de l'usage, encore aujourd'hui en vigueur dans la vie populaire et bourgeoise, de boire à la santé les uns des autres.

Il ne nous appartient pas d'apprécier sous le rapport religieux le *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes :* Mgr l'évêque de Belley l'a fait dans une éloquente lettre à l'auteur; mais, à tout autre égard, nous n'hésitons pas à le recommander comme un des meilleurs auxiliaires des études historiques, si fort en honneur aujourd'hui chez nous.

Le Dictionnaire de la Bible, par M. Spol [1], a droit, malgré son exiguïté comparative, de prendre rang à côté de celui de M. l'abbé Martigny. Si ce n'est pas un travail neuf, à proprement parler, c'est au moins, sous tous les rapports, un travail supérieur à ceux du même genre qui l'ont précédé. Leur premier défaut, à tous, était d'être incomplets, d'avoir laissé sans mention une foule de noms d'hommes et de lieux inscrits dans les livres saints ou de n'en avoir donné que des notions imparfaites : le premier mérite du livre de M. Spol est d'avoir évité ces omissions et corrigé ces inexactitudes. Pour atteindre ce but, sans dépasser les limites d'un manuel, qu'il tenait à conserver à son travail, l'auteur a passé rapidement sur les noms qui sont universellement connus, et a profité de la place qu'il se faisait ainsi pour en faire jouir ceux qui le sont moins, ou ne le sont pas du tout. Dans la manière d'orthographier les uns et les autres, il est resté, malgré l'exemple des étrangers et les tentations qu'ont dû lui donner ses connaissances en philologie, fidèle à notre vieil usage français, et il a eu raison, selon nous; toutefois, pour accorder quelque chose à la linguistique, M. Spol a fait suivre chaque nom de la prononciation hébraïque, aussi fidèlement rendue qu'elle peut l'être avec nos lettres latines, et de la transcription grecque des Septante. Des indications multipliées renvoient, d'ailleurs, à tous les endroits du texte sacré où sont mentionnés les personnes et les lieux, et où le lecteur trouvera les détails que le dictionnaire n'a pu se proposer que de rappeler. Le *Dictionnaire de la Bible*, de feu Chompré, dont se servaient nos pères, ne serait pas enterré comme il l'est depuis longtemps, que sa succession reviendrait, de droit, à celui de M. E. Spol.

Il y a loin, de toute façon, des hommes de la Bible aux hommes de notre temps; aussi sautons-nous à pieds joints de ceux-là, à ceux-ci, et arrivons-nous, sans préparation autre, au *Dictionnaire général de*

[1] 1 vol. in-12, Gaume et Cᵉ, éditeur, rue de l'Abbaye.

biographie contemporaine, *française et étrangère*, par M. Bitard [1]. Les ouvrages de ce genre ont toujours de l'intérêt, mais sont toujours aussi, plus ou moins, une œuvre de parti. Celui-ci a, plus que pas un autre, cet avantage et ce défaut. Le nombre et l'étendue de ses notices sur les personnages étrangers sont de nature à le faire rechercher, mais le caractère et l'accentuation de ses opinions ne sont guère propres à rassurer sur l'indépendance de ses jugements. Le *Dictionnaire de biographie contemporaine* est pour la République de demain plus encore que pour celle d'aujourd'hui. Aussi les hommes qui préparaient la première et ceux qui représentent le seconde aux différents degrés de l'échelle du pouvoir, y ont-ils la part du lion. Etroite, en revanche, est celle des malheureux conservateurs; non que, lorsqu'on les admet à prendre rang, on leur fasse la mesure particulièrement courte, témoin les articles de Mgr Dupanloup, de MM. de Broglie, Buffet, de Mac-Mahon, etc.; mais beaucoup restent à la porte, tandis que tous les républicains sont au nombre des élus, depuis M. Gambetta jusqu'à M. Barodet, dont, par une légère erreur, on place le berceau dans le département de la Côte-d'Or, tandis que c'est à celui de Saône-et-Loire que revient l'honneur de lui avoir donné le jour. Nous avons cherché en vain dans ces notices, parmi les hommes politiques, les noms aimés de Charles de Montalembert, d'Augustin Cochin et, parmi les littérateurs, celui de Mme Swetchine. L'auteur donnera sans doute pour raison de son silence à leur égard, la date de leur mort déjà ancienne de quelques aunées. Mais alors, pourquoi tant d'autres également défunts, Chaix-d'Est-Ange entre autres, y ont-ils place? Nous ne parlons pas de la quantité de noms vivants qui y manquent, de Mme Craven, par exemple, qui a bien pourtant quelque notoriété et qu'appelait naturellement, ce semble, celui de lady Fullerton que nous avons été heureux d'y rencontrer.

Ces omissions que nous croyons n'être pas toutes le résultat de la négligence ou du parti pris, et dont plusieurs, nous le reconnaissons, sont difficiles à éviter dans de pareils ouvrages, n'empêchent pas que le *Dictionnaire de biographie contemporaine* ne soit un livre utile et qu'on pourra consulter avantageusement, du moins, quant aux faits où il nous a généralement paru voir de l'exactitude.

[1] 1 vol. grand in-8° à 2 colonnes. Maurice Dreyfous, édit.

P. Douhaire.

BULLETIN DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'INDUSTRIE

NOTES D'UN INGÉNIEUR

Chemins de fer : sécurité des transports, ce qu'elle est aujourd'hui ; comment elle a été réalisée; ce qu'on entend par block-system; chauffage des voitures de toutes classes; système adopté par les grandes Compagnies françaises. — *Métallurgie* : utilisation des laitiers des hauts-fourneaux; progrès accomplis, mortiers, ciments, briques de laitiers, laine minérale. — *Industries diverses* : nouveaux perfectionnements dans la fabrication du verre trempé, avantages et inconvénients de ce produit. — *Hygiène publique* : de l'eau dans les incendies.

Quoiqu'on ait démontré des centaines de fois, aussi bien en France qu'à l'étranger, que les voyages en chemin de fer sont infiniment moins dangereux que les anciens moyens de transport, il se trouve encore des personnes qui s'obstinent à nier l'évidence, et c'est, sans doute, pour ces endurcis que M. Sartiaux, ingénieur des ponts et chaussées, a publié récemment une note très-remarquable, qui mérite d'être signalée à l'attention.

La vérité est que la sécurité est infiniment plus grande sur les voies ferrées que du temps des messageries. Ainsi, en France, par exemple, les documents statistiques officiels établissent que, avant l'invention des railways, il y avait 1 voyageur tué sur environ 355,000 et 1 blessé sur environ 30,000, tandis que, après cette même invention, sur les 1,781,403,687 personnes transportées par nos lignes, du 7 septembre 1835 au 31 décembre 1875, le chiffre des morts n'a pas dépassé 1 pour 5,178,490 et celui des blessés 1 pour 580,450. Il y a plus : c'est que le nombre et la gravité des accidents vont tous les jours en diminuant, grâce aux progrès ininterrompus de la science des chemins de fer et aux précautions sans cesse croissantes que prennent les Compagnies. Enfin, ce qu'on ignore généralement, ou qu'on feint d'ignorer, c'est que nous sommes, sous ce rapport, relativement plus avancés que certains pays que l'on a l'habitude de regarder comme des modèles de perfec-

tion. Comparons, en effet, ce qui s'est passé sur les lignes françaises, anglaises et belges, pendant les années 1872, 1873, 1874 et 1875, les dernières pour lesquelles on possède des renseignements complets. Pendant ces quatre années, notre réseau a eu 1 tué sur 45,000,000 de voyageurs transportés, et 1 blessé sur 1,000,000. En Belgique, la proportion des tués a été de 1 sur 20,000,000 et celui des blessés de 1 sur 3,500,000. Quant à l'Angleterre, elle a compté 1 voyageur tué sur 12,000,000 et 1 blessé sur 336,000 transportés.

Les accidents qu'on redoute le plus sont ceux qui résultent de la rencontre des trains, et l'on sait qu'ils peuvent être occasionnés soit par l'inobservation ou l'imperfection des signaux, soit par l'impuissance des freins, soit encore par les défauts de la voie ou du matériel. Comme nous venons de le dire, des améliorations très-importantes ont déjà permis d'en réduire beaucoup la fréquence; d'autres sont en expérimentation. Pour aujourd'hui, parlons seulement de ce qu'on appelle *Block-System*.

Pour prévenir la rencontre de deux trains se suivant, on a imaginé de maintenir entre eux un intervalle de temps, fixé généralement, du moins en France, de cinq à dix minutes, sauf certaines exceptions soigneusement déterminées. Dans ce système, qui existe encore sur beaucoup de lignes, aucun train ne doit quitter une gare avant que le temps prescrit par le règlement ne se soit écoulé depuis le départ du train précédent. On conçoit que cette appréciation du temps qui sépare le passage de deux trains, surtout quand la circulation est très-active, exige de la part des agents de la gare et de ceux de la voie chargés de faire le signe d'arrêt ou de ralentissement, à un train qui en suit un autre de trop près, une présence continuelle et une attention vigilante, qu'il est très-difficile d'obtenir d'eux. D'ailleurs, les agents de la voie ne peuvent rétablir l'espacement réglementaire des trains qu'à certains moments et en certains points, en dehors desquels les mécaniciens n'ont plus que leurs oreilles ou leurs yeux pour s'assurer qu'ils n'ont pas devant eux un train qui marche plus lentement, ou qui, pour une cause quelconque, est en ralentissement ou même entièrement arrêté. Dans les courbes ou dans les tranchées profondes, la nuit, par la neige ou le brouillard, les conditions de la marche des trains sont encore plus difficiles. C'est pourquoi, dès les premiers développements des chemins de fer, il sembla possible de maintenir avec plus de certitude l'intervalle qui doit séparer deux trains marchant dans le même sens, si l'on substituait la distance au temps. Cette idée fut émise, pour la première fois, en 1843, par l'ingénieur anglais W.-E. Cooke; mais elle ne reçut une forme réellement pratique que longtemps après. C'est à sa réalisation que nous devons le *Block-System*. On nomme ainsi un mode d'exploitation qui consiste à diviser la voie en sections, et à ne laisser pénétrer un train nouveau dans aucune d'elles que lorsqu'elle a été débarrassée du train qui précède. Il est évident que, sur une section ainsi bloquée, il ne peut y avoir ni rencontre ni collision, puisqu'elle ne renferme qu'un seul train. On a bien trouvé

quelques inconvénients à cette manière de procéder, comme, par exemple, de coûter fort cher de premier établissement, et de réduire la capacité du trafic. Néanmoins, ses avantages sont tellement incontestables qu'elle a été adoptée par la plupart des principales Compagnies d'Angleterre, de Belgique, de Hollande, d'Autriche-Hongrie, d'Allemagne, etc., et, en France, elle est appliquée sur bon nombre des parties les plus fréquentées de nos grandes lignes.

Le block-system constitue donc un excellent moyen d'augmenter la sécurité des transports sur les chemins de fer, mais cette sécurité est plus ou moins complète suivant le plus ou moins de perfection des appareils servant à bloquer les sections. Dans le principe, on pensa que les télégraphes établis aux stations suffiraient à tous les besoins. On prit donc pour sections les parties de la voie comprises entre les stations et, par suite, on ne laissait engager entre deux stations consécutives qu'un seul train à la fois : on reconnut bientôt que ce système ne pourrait convenir qu'à des chemins peu fréquentés, en sorte qu'on dût se mettre à la recherche de solutions répondant mieux aux besoins d'une circulation plus active. Alors furent peu à peu inventés les appareils actuellement en usage. Ils fonctionnent tous électriquement; mais, dans les uns, les signaux électriques ne sont pas solidaires des signaux à vue, c'est-à-dire que les indications du poste télégraphique sont uniquement données aux agents des sections, ce qui oblige ces agents à les répéter pour qu'elles puissent parvenir à la connaissance des mécaniciens et des conducteurs du train, tandis que, dans les autres, il y a solidarité entre les signaux électriques et les signaux à vue, c'est-à-dire que le poste avertisseur traduit lui-même, sur la voie, en signaux optiques, les indications que l'exploitation doit observer. Des appareils des deux sortes fonctionnent sur toutes les lignes, aussi bien en France qu'à l'étranger. Toutefois, ce n'est que moyennant une augmentation assez grande de personnel, par conséquent au prix de grands sacrifices d'argent, qu'on peut être à peu près assuré de la sécurité du block-system, quand les signaux électriques sont distincts des signaux à vue. Aussi, depuis plusieurs années, les ingénieurs de tous les pays s'attachent-ils presque exclusivement à solidariser, aussi parfaitement que possible, ces deux sortes de signaux. Il a été fait, sous ce rapport, des progrès très-remarquables sur nos chemins de fer, et c'est à ces progrès que nous devons la supériorité qu'ils présentent, comme nous l'avons dit, relativement à la diminution du nombre et de la gravité des accidents, sur les chemins de plusieurs pays étrangers, particulièrement de l'Angleterre et de la Belgique.

Après la sécurité, les administrations des chemins de fer ont voulu procurer le confortable à leur clientèle. Ici se présente la question du chauffage, non plus réduit aux voitures de première classe, mais étendu à celles de toutes catégories. Une multitude d'inventions ont été essayées à ce sujet, surtout dans les pays du Nord; mais,

des centaines de systèmes, en partie appliqués, en partie restés à l'état d'essai, aucun n'a encore acquis une priorité décisive. En attendant mieux, les Compagnies françaises, à l'exemple de la plupart des compagnies anglaises, ont décidé de s'en tenir à l'emploi des bouillottes ou chaufferettes mobiles à eau chaude, c'est-à-dire des appareils qui, dans l'origine, servaient à chauffer les voitures de première classe. On a d'abord craint que l'extension de ce mode de chauffage aux voitures de toutes classes fût impraticable, à cause de la perte de temps que causerait la vidange et le remplissage des bouillottes refroidies; mais on est parvenu à triompher de cet obstacle : d'une part, en se servant d'eau très-chaude; d'autre part, en supprimant la vidange et le remplissage. Il a suffi pour cela, soit d'injecter de la vapeur à haute pression dans les chaufferettes, soit de plonger les chaufferettes, pendant un certain temps, dans un bassin ou puits contenant de l'eau à une température voisine de 100 degrés. Dans les deux systèmes, cinq minutes environ suffisent pour élever la température des bouillottes de zéro à 90 degrés.

Le réchauffage par injection de vapeur est le plus ancien. Il a été imaginé par M. Forquenot, ingénieur en chef du matériel et de la traction au chemin de fer d'Orléans. Les autres Compagnies, sauf celle de l'Est, l'ont adopté. Quelques mots en donneront une idée. Un chariot à trois roues reçoit dans un casier vingt bouillottes. Ce casier, supporté par deux tourillons, pivote de manière à faire prendre à volonté aux bouillottes la position horizontale pour le chargement ou le déchargement, et la position verticale, pour le chauffage. Des crochets servent à le fixer dans ces positions. Quand les bouillottes froides retirées des voitures sont chargées dans ce casier, on le redresse et l'on amène le chariot dans le local où se trouvent la chaudière destinée à produire la vapeur. On débouche alors les bouillottes et l'on pousse le chariot sous un bâti auquel est fixé un système de tuyaux communiquant avec la chaudière, disposés de façon à correspondre aux goulots des bouillottes, et munis de robinets qu'on peut ouvrir à volonté. Au moyen d'un levier, on abaisse ces tuyaux pour les faire pénétrer dans les goulots, on ouvre le robinet de prise de vapeur, et, quand l'eau est échauffée à la température voulue, on referme ce robinet, on relève les tubes, on retire le chariot de dessous le bâti, et l'on rebouche les bouillottes.

Le réchauffage par immersion se fait sans bouchage ni débouchage. L'appareil qui sert à l'appliquer consiste en une espèce de noria, composée de deux chaînes sans fin, dont les maillons peuvent recevoir chacun une bouillotte, et qui plongent dans un puits d'eau chaude, profond de 4^{m}. 50. Deux tambours, animés d'un mouvement suffisamment lent, amènent successivement les maillons à la hauteur convenable, pour que chaque bouillotte soit rendue du côté opposé à l'introduction après une immersion de cinq minutes, temps reconnu nécessaire pour qu'une boîte métallique de la capacité des bouillottes puisse atteindre la température de 90 degrés, dans un bain chauffé à près de 100 degrés. L'eau du puits est maintenue à cette dernière tem-

pérature par la condensation d'un jet de vapeur provenant d'une chaudière spéciale qui, en outre, alimente une petite machine motrice chargée de mettre en mouvement les tambours de la noria. Enfin, le trop plein du puits, conséquence de la vapeur qui s'y condense, s'écoule dans un réservoir, d'où une pompe le ramène à la chaudière, en sorte qu'on perd fort peu de la chaleur développée. Ce système de réchauffage a été imaginé par M. Regray, ingénieur en chef du matériel et de la traction au chemin de fer de l'Est. Il est organisé sur ce chemin depuis le mois de novembre 1876.

L'hiver dernier et celui au milieu duquel nous sommes n'ont pas amené de ces froids rigoureux qui font apprécier, à leur juste valeur, le bienfait du chauffage des voitures de toutes classes. Quand ces froids viendront, le public trouvera, comme aujourd'hui, un personnel parfaitement préparé à ce service et l'accomplissant avec un ordre et une rapidité qu'on ne croyait pas possibles quand on étudiait la question d'un chauffage général au moyen de bouillottes mobiles. Une amélioration aussi considérable n'a pu être réalisée sans imposer aux Compagnies et à l'Etat une charge d'autant plus lourde que le prix des places est resté le même, ce que ne devrait pas oublier le public nombreux en vue duquel elle a été accomplie.

Les laitiers ou résidus des hauts-fourneaux ont été pendant longtemps un grand embarras pour les usines. Sauf une très-petite partie servant à empierrer les routes ou élever des murs légers, tout le reste est déposé autour des ateliers où il forme des tas qui, s'agrandissant sans cesse, enlèvent à l'agriculture des espaces de terrain souvent très-fertile et qui, à Seraing par exemple, n'occupent pas moins de 250 ares sur une hauteur de plus de 25 mètres. Une centaine de brevets ont bien été pris pour les utiliser, mais les applications faites, avec des dépenses souvent énormes, n'ont le plus souvent abouti qu'à des insuccès. Un travail lu récemment par M. Charles Wood à la réunion de l'*Iron and Steele Institute*, à Newcastle, vient d'apprendre qu'on est enfin parvenu à triompher des difficultés qui avaient jusqu'alors arrêté les inventeurs. D'après cet ingénieur, on peut aujourd'hui obtenir avec les laitiers une vingtaine de produits différents, dont la fabrication, organisée en Angleterre depuis trois ou quatre ans, tend à se maintenir ou à s'accroître. Indiquons les plus importants, du moins ceux qui sont déjà entrés dans la pratique.

A Middlesborough, dans le Cleveland, une usine, fondée spécialement pour l'utilisation des laitiers, fabrique sur une grande échelle trois sortes de produits : du mortier, du ciment hydraulique et des briques.

Le mortier consiste en un mélange de 90 pour 100 de laitier pulvérisé et de 10 pour 100 de chaux éteinte ordinaire. La solidité qu'il donne aux maçonneries, et son bas prix qui ne dépasse pas cinq francs la tonne, ont si bien triomphé des préventions des architectes que la Compagnie ne peut suffire aux demandes.

Le ciment se compose de laitier en poudre, de chaux ordinaire et d'oxyde de fer. Il est un peu moins résistant que celui de Portland, mais son prix est quatre fois moindre. Il durcit beaucoup à mesure qu'il vieillit. Uni à des laitiers simplement concassés, il fournit des bétons excellents pour les travaux hydrauliques. On s'est servi de ces bétons avec le succès le plus complet, pour rétablir les fondations d'une puissante machine soufflante qui, faites primitivement en briques et ciments usuels, n'avaient pu résister. C'est avec eux qu'ont été exclusivement élevés les murs de l'usine de Middlesborough. Ces murs, hauts de 25 mètres et épais de 0^m 66, n'ont coûté que 9 francs le mètre cube. Peu de temps après leur construction, ils avaient acquis une telle dureté qu'on eut beaucoup de peine à les percer pour y pratiquer des portes.

Les briques sont formées de laitier broyé, d'oxyde de fer et d'une chaux particulière dite *sélénitique*, dont la préparation est brevetée au nom du général Scott. Elles se font au moyen de machines spéciales qu'il a fallu établir exprès, parce que celles qu'on emploie dans les briqueteries ordinaires auraient donné lieu à de trop fortes dépenses et rendu les produits trop chers pour la vente. Avec une seule de ces machines, on obtient jusqu'à 10,000 briques par jour, et le déchet ne dépasse pas 3 pour 100. Depuis environ deux ans que la fabrication a commencé, la Compagnie a livré au commerce près de 4 millions de briques. A volume égal, elles sont plus légères et moins coûteuses que les briques usuelles. En outre, comme leur épaisseur est très-régulière, les maçons font avec elles plus de besogne dans le même temps. Elles exigent également moins de mortier ou de plâtre. Enfin, à cause de leur légèreté, on les recherche beaucoup pour les cloisons intérieures, et l'on peut enfoncer des clous dans celles-ci sans les faire éclater, ce qui procure une grande facilité pour y fixer les cadres des portes et des fenêtres.

Dans sa communication à l'*Iron and Steele Institute*, M. Ch. Wood a particulièrement insisté sur les difficultés qu'il a éprouvées pour broyer les laitiers. Ces matières sont, en effet, tellement dures que, lors de ses premiers essais, les encoches d'une paire de meules françaises, destinées à moudre du ciment de Portland, étaient nivelées en dix heures de travail, et qu'il ne fallait que six ou huit jours pour user les barres d'acier des broyeurs Carr. Comment est-on parvenu à triompher de cet obstacle? Il ne l'a point dit. Toutefois, il ne semble pas impossible de le deviner, si l'on remarque que la pâte des briques diminue beaucoup par la pression dans les moules, que ces briques sont légères et qu'on peut y enfoncer des clous sans qu'elles éclatent. Or, pour obtenir ces résultats, il suffit de faire couler le laitier liquide dans l'eau. Par le refroidissement, il se transforme en une masse poreuse facile à pulvériser, et la poudre qui en provient communique aux briques toutes les qualités signalées par M. Wood.

Ce n'est pas seulement à Middlesborough qu'on utilise les laitiers; on le fait aussi dans les autres usines, mais, les résultats sont satisfai-

sants, ni aussi certains, à cause sans doute de la différence de composition que présentent les résidus. Parmi les produits qu'on en retire, l'un des plus singuliers est celui qu'on appelle *laine minérale*, *laine de laitier* ou *laitier coton*. On le fabrique sur une assez grande échelle aux forges de Tees, et d'une manière excessivement simple. Pour l'obtenir, disent les *Annales industrielles*, il suffit de lancer un jet de vapeur contre le laitier qui s'écoule du haut-fourneau. Cette vapeur, en frappant le courant liquide, le divise en gouttelettes qui sont entraînées et violemment projetées en avant. En abandonnant la masse, chaque gouttelette tire après elle un long fil qui forme comme une queue à sa suite. Un peu plus loin, le tout se fige, et la vitesse du courant de vapeur diminuant, les gouttelettes, étant plus lourdes, tombent, tandis que les fils se cassent et, continuant leur marche, traversent un gros tube qui les dirige dans une chambre où ils se déposent. Les parois de cette chambre sont disposées en lignes brisées, afin d'augmenter les surfaces, et formées de chassis en fine toile métallique. L'air entraîné traverse les mailles de cette toile et y applique les fils les plus déliés, pendant que les autres tombent, par ordre de densité, sur le plancher. Il n'y a plus alors qu'à les ramasser avec des fourches pour les emballer. La laine minérale est employée, soit à l'état brut, soit préalablement façonnée en cordes, en tresses, en matelas, pour garantir du refroidissement les chaudières, les tubes et, en général, tous les récipients qui contiennent de l'eau chaude ou de la vapeur, et ce qui la rend précieuse pour cet usage, c'est qu'elle est très-légère, très-mauvaise conductrice de la chaleur, inaltérable aux agents atmosphériques et tout à fait incombustible. De plus, en raison de l'excessive simplicité de sa fabrication, elle peut être produite à très-bas prix.

Parmi les modifications introduites dans l'art du verrier depuis l'Exposition de 1867, la plus importante est celle qui a donné naissance au produit désigné sous le nom de *verre trempé* ou *durci*. Pour obtenir ce produit, il suffit de porter le verre à une température voisine du rouge, et de le plonger aussitôt après dans de la graisse ou de l'huile chauffée. Le principe de la fabrication est donc fort simple, mais l'application présente des difficultés qu'on ne parvient à surmonter qu'au moyen de précautions assez minutieuses. Dans tous les cas, les objets qui ont été ainsi traités sont beaucoup plus résistants que ceux de verre ordinaire; le choc ne les brise pas aussi facilement, et l'on peut les exposer impunément, soit à l'action du feu, soit à de brusques changements de température.

Quoique la trempe du verre ne soit connue que depuis environ trois ans, elle constitue déjà une branche d'industrie très-intéressante, qui pourra se développer sur une assez grande échelle si les exploitants n'élèvent pas trop les prix de vente. Elle s'applique au cristal aussi bien qu'au verre ordinaire et, comme l'ont montré les nombreux spécimens exposés dernièrement dans les salles de la Société d'encouragement, aux articles de gobeleterie et de laboratoire de toutes formes

aussi bien qu'aux pièces plates, telles que les vitres et les glaces. Mais, ce qui est plus important, ainsi que l'a fait remarquer M. de Luynes, c'est que les procédés de fabrication se sont simplifiés et, en outre, combinés avec les opérations ordinaires de la verrerie, de manière à diminuer notablement les frais de revient, tout en donnant des formes plus régulières et une exécution plus parfaite. Dans le principe, les objets, pris plus ou moins longtemps après que l'ouvrier les avait terminés, étaient chauffés jusqu'au ramollissement, ce qui occasionnait souvent une altération de leur forme, puis jetés dans le bain de trempage. Aujourd'hui, on les plonge dans ce bain aussitôt qu'ils viennent de recevoir la dernière façon, et alors qu'ils sont encore rouges. Ceux qui, étant creux, comme les bouteilles, les tubes, les verres à boire, etc., contiennent de l'air qui s'opposerait à l'entrée du corps gras pendant la trempe, sont reçus sur une espèce de siphon, lequel, au moment de leur immersion, laisse échapper l'air, et rend ainsi facile la pénétration du liquide.

Nous venons d'indiquer les qualités que possède le verre trempé. Mais, à côté des avantages, il y a aussi des inconvénients, et nous ne sachions pas qu'on soit, jusqu'à présent, parvenu à y remédier. Ces inconvénients sont au nombre de deux, dont l'un se rapporte particulièrement au cristal, tandis que l'autre est commun à toutes les sortes de verre sans exception.

« Dans une industrie comme celle du cristal, dit M. Henry de Fontenay, ancien ingénieur à la cristallerie de Baccarat, il faut, de toute nécessité, varier constamment les formes et les décors, et multiplier les modèles à l'infini, au gré d'une clientèle qui recherche avant tout la nouveauté. Or, l'opération de la trempe n'a pu se prêter qu'à certaines formes, et la nombreuse catégorie des pièces à soudure est restée rebelle au procédé. Quant aux décors, leur application exige beaucoup de prudence; car toute pièce en verre durci, ornementée autrement que par une gravure légère, ne présente jamais la solidité qui distingue la pièce unie. Les tailles, dites *riches*, et plusieurs de celles qu'en termes du métier on appelle *courantes*, sont même impossibles à exécuter, parce que, si l'on entame le cristal sur une trop grande surface ou une trop grande profondeur, il éclate à la façon des larmes bataviques. »

L'autre inconvénient consiste en ceci : que les objets en verre ou en cristal trempé se brisent souvent d'eux-mêmes, plus ou moins de temps après leur fabrication. La cause de ce phénomène n'est pas positivement connue. Il est dû probablement à l'instabilité que l'opération de la trempe communique à l'équilibre moléculaire du verre, instabilité que les ébranlements successifs finissent par détruire. Les choses se passeraient alors comme lorsqu'on coupe l'extrémité de la queue d'une larme batavique, ou qu'on laisse tomber une bille à jouer dans une fiole philosophique.

On sait combien il importe, pour l'extinction facile des incendies, d'avoir à sa disposition une grande masse d'eau. Nous trouvons, sur

cette question, dans une publication anglaise, quelques données très-intéresantes qui, bien que relatives à Londres, pourraient fournir d'utiles éléments d'étude pour les autres grandes villes.

Londres compte actuellement 3,976,000 habitants, logeant dans 533,000 maisons. L'eau lui est fournie par huit compagnies. La consommation journalière a été, en 1877, de 600,225 mètres cubes donnant, pour les mois d'été, 158 litres 55 par habitant. Elle paraît satisfaire aux besoins des manufactures, à l'arrosage de la voie publique et même aux soins de propreté des particuliers; mais il n'en est pas de même sous le rapport des usages culinaires et de l'extinction des incendies. A ce dernier point de vue, le capitaine Shaw, commandant des sapeurs pompiers, estime qu'il serait nécessaire de pouvoir disposer d'un débit de 9 mètres cubes par minute, quantité que les compagnies chargées du service des eaux ne semblent pas en état de livrer, du moins d'une manière courante. En réalité, l'eau employée annuellement à l'extinction des incendies représente environ la quatre centième partie de la consommation totale. Ce chiffre aurait peu d'importance si le débit était réparti sur l'année entière, mais il est à remarquer que le besoin d'eau pour ces cas spéciaux est réparti d'une façon tellement irrégulière, qu'un feu un peu violent exige la concentration immédiate, sur un point donné, d'une masse liquide égale à près du quarantième de la consommation totale, masse qui suffirait, pendant le même temps, à l'alimentation d'une ville de 100,000 âmes.

Ce n'est pas tout. Outre la quantité d'eau jugée nécessaire par le capitaine Shaw, cet officier voudrait que cette eau arrivât dans les conduites sous une pression suffisante pour qu'elle pût être projetée à une hauteur de 24 mètres, sans l'intervention de pompes, ce qui exigerait, en tenant compte des diverses causes de perte de charge dans les tuyaux mobiles et à l'orifice de sortie, que la pression dans la conduite où se fait la prise dépassât 50 mètres. Il faudrait, en outre, que le jet eût un assez grand diamètre afin de pouvoir vaincre la résistance de l'air ; mais si le diamètre de l'orifice était seulement de 2 centimètres et demi, ce dernier débiterait 690 litres à la minute. Cette idée du capitaine Shaw ne semble pas facile à réaliser. De fait, presque toutes les compagnies sont seulement tenues à fournir l'eau à une pression de 15 mètres au niveau de la chaussée.

P. Maigne.

QUINZAINE POLITIQUE

25 Janvier 1878.

Ceux qui, dans le flot de discours et d'évènements au milieu desquels nous vivons, cherchent à distinguer le cours des choses et s'efforcent de voir où le mouvement de cette politique variable et bruyante nous emporte, n'ont guère qu'à s'attrister du spectacle qu'ils auront eu sous leurs yeux pendant ces dernières semaines. Au-delà de nos frontières, l'Europe s'émeut plus que jamais des victoires qui poussent l'armée russe sur la route de Constantinople; l'heure redoutable où la guerre peut passer d'Orient en Occident et où peuvent éclater les secrets de Berlin et de Saint-Pétersbourg, semble sur le point de sonner; et, comme l'Europe entière s'inquiète, la France n'a aucune raison de se croire à l'abri des hasards dont la menace se sent partout sur le continent. A l'intérieur, il y a deux maux qui se manifestent de plus en plus : ici, la gauche devient plus impérieuse, la passion des radicaux est plus violente, les conservateurs sont provoqués à la lutte; là, le ministère devient plus faible, le gouvernement abandonne ses droits et fuit ses devoirs l'un après l'autre, la désorganisation s'opère et plus vite qu'on n'aurait pu le craindre. Au milieu de tous ces troubles et en face de tous ces périls, la tranquillité ne se fait pas, et la République ne semble nullement près d'entrer dans cette terre promise que M. Dufaure signalait à la France, du haut d'on se rappelle quel Message.

Les promesses de la gauche ne manquent pas assurément, et les sages qui morigènent la République prodiguent à l'envi les conseils salutaires, les maximes agréables. Qu'on écoute M. Léon Renault, inaugurant sa présidence du centre gauche avec la ferveur d'un républicanisme si pur et si brûlant; qu'on entende M. Gambetta haranguant, à l'Athénée de Marseille, les républicains que, tout

brillant des rayons qui viennent de luire sur lui à Rome, il attire sur son passage : l'un et l'autre ne parlent que de modération, de patience, de douceur; le parti républicain, s'il leur prêtait foi, serait bientôt un parti d'anges. Soyez aimables au gouvernement! Soyez « ministériels! » Accordez aux ministres le crédit d'un peu de longanimité. Attendez pour le moins un an, jusqu'au jour où le ministère aura, sous son souffle électoral, renouvelé la majorité du Sénat en la rendant républicaine; et alors, l'avenir étant à vous avec le pouvoir, alors vous serez libres de constituer cette république éternelle et bienheureuse dont vous portez en vos cœurs le plan idéal. Mais, pendant toute cette période d'attente, laissez-là vos grandes réformes, remettez vos grands projets! Ainsi a prêché la prudence de M. Léon Renault et de M. Gambetta. Et certes, l'exhortation est fort habile. Ils savent pertinemment qu'avec la diversité de leurs vues, le désaccord naturel de leurs doctrines et de leurs traditions, les républicains et les radicaux ne peuvent demeurer ainsi qu'à la condition d'ajourner la réalisation de leurs principes. Quoi donc de plus nécessaire que de ne rien faire? Jouir des honneurs, se distribuer les bénéfices et se partager les dignités, affermir ses titres, semer autour de soi l'amour de la République, favoriser les intérêts de la gauche, se venger : voilà la politique qu'avec plus ou moins de pompe, l'éloquence artificieuse de M. Léon Renault et de M. Gambetta enseigne à la gauche. Quelle impuissance derrière tous ces programmes! La République règne et gouverne avec une souveraineté telle que ses orateurs et ses publicistes célèbrent sans cesse l'humilité à laquelle ils ont réduit les conservateurs; et on la prie d'attendre encore un an avant de donner ses lois bienfaisantes, ses lois suprêmes, à la France! En vérité, est-ce que la gauche ne gouverne que pour régner? Et quand donc la République se jugera-t-elle assez maîtresse d'elle-même et du pays, assez sûre d'une domination absolue, pour essayer enfin son gouvernement?

Ce que valent d'ailleurs ces déclamatoires serments de sagesse, les faits l'attestent. M. Raspail meurt, et cent mille républicains se pressent derrière son cercueil, décorés d'immortelles et promenant des bannières, pour glorifier un homme dont le nom fut de ceux dont la France s'effraya, sous la République de 1848. Cet utopiste incorrigible, ce fiévreux agitateur, on le convertit en apôtre et en héros, sur sa tombe; on le donne en modèle aux républicains de ce temps! De sa maison à la fosse où on le jette sans qu'une prière s'élève au ciel sur ses restes, un cri retentit du sein de la foule : « Vive l'amnistie! » Autant dire à ces rues de Paris où la Commune versa le sang de la France blessée presque à mort par l'Allemagne : « Vive la Commune! » Dans le cimetière, les panégyriques qui nous

vantent ses vertus louent tout ce qui rendrait la République impossible : M. Louis Blanc légitime l'invasion d'une Assemblée nationale par la populace; M. Bouchet réclame le pardon de la Commune; M. Gautier exhorte « la jeunesse socialiste » à brandir « le drapeau de la Révolution sociale; » M. Godfrin revendique les droits du « prolétariat. » Il est vrai que la multitude se contente de ces démonstrations : elle veut bien ne rien violer, ne rien briser, ne rien tuer; elle n'a point pris ce cercueil, comme au temps où florissait M. Raspail, pour marchepied d'une barricade; elle s'est abstenue d'émeute; et les apologistes de la République admirent ce miracle : « l'ordre matériel » a été respecté! Nous nous garderons de leur demander si « l'ordre moral » l'a été : on sait quelle est leur fière et sereine indifférence pour les principes; ils méprisent si fort les naïfs qui osent encore penser qu'en politique comme ailleurs les idées ont leur pouvoir et les sentiments leur empire, qu'un peuple ne devient pas révolutionnaire dans ses discours sans le devenir dans ses actes, et même qu'aucune nation ne descend de la théorie au fait plus rapidement que la France, entraînée par la force instinctive de son tempérament et de sa logique! Mais, quelque faible souci qu'on ait de « l'ordre moral, » comment reconnaître qu'un peuple qui se complaît à ces manifestations d'athéisme et de matérialisme, qui rend ces enthousiastes hommages à la mémoire d'un socialiste et qui pousse ces clameurs en faveur de la Commune, ait vraiment des tendances, des goûts et des desseins comme il conviendrait pour la paix et pour la durée d'une république conservatrice?

La Chambre, assurément, ne témoigne pas mieux qu'elle soit prête, selon les peintures de M. Léon Renault et de M. Gambetta, à fonder cette République de tolérance et de fraternité qu'on nous décrit toujours si amoureusement. La gauche décime la droite par des coups d'ostracisme, comme jadis, en fructidor, par des coups de force : on retire à des députés leur mandat dans la Chambre, comme dans un club à des orateurs, en les expulsant. Et pourquoi? Simplement parce qu'ils sont conservateurs et parce qu'ils ont commis le crime de vaincre, le 14 octobre, tel candidat du parti radical ou du parti républicain. Ni l'odieux ni le ridicule n'épouvantent l'iniquité de la gauche. Elle assouvit sa vindicte et sert la cupidité de ses amis, sans s'inquiéter de la frivolité des griefs ni du scandale de ses sentences. Elle a sa liste de proscription, comme M. Blin de Bourdon l'a dit à la tribune même. Les trente ou quarante noms qu'elle a marqués en rouge sont ceux de condamnés à qui les plaidoyers sont inutiles. « Malheureux! s'écriait un jour nous ne savons plus quel Romain qui avertissait son voisin de se dérober aux licteurs, malheureux! votre nom est ce matin sur les tablettes de

Sylla. .. — Eh! qu'ai-je fait? — Quoi! vous l'ignorez? N'avez-vous pas une villa?... » Il n'y a guère de mots à changer dans ce dialogue, qu'on peut entendre à la Chambre. Les raisons des proscripteurs ne sont guère plus nobles ou plus sérieuses. On invalide l'élection de M. Combes. Eh bien! n'avez-vous pas aperçu quelque part, aux portes de la Chambre, la paternité mélancolique de M. Jules Simon qui soupirait après les votes de la majorité et qui les quêtait au profit de son fils, battu par M. Combes? On invalide l'élection de M. de La Rochefoucauld-Bisaccia. Auriez-vous oublié qu'il a défait ensemble trois concurrents républicains ou radicaux, et que l'un d'eux, sur lequel il n'a eu qu'une supériorité de quatre à cinq mille suffrages, a là, sur les bancs de la gauche, un beau-père haletant et gémissant qui supplie tout bas la République de rouvrir à son gendre la lice électorale? On invalide l'élection de M. Estignard. Eh bien! ne faut-il pas justifier celui des chefs omnipotents de la majorité, M. Albert Grévy, qui courait, la veille du 14 octobre, apprendre aux bonnes gens des campagnes « que ce n'était pas la peine de voter pour M. Estignard, dont l'élection serait sûrement invalidée? » En faut-il davantage à l'équité de la Chambre?

Prétendre échapper aux arrêts d'un parti qui, tout en se targuant de vouloir une République d'ordre et de liberté, prononce avec cet arbitraire systématique l'exclusion de ses adversaires, ce serait un espoir chimérique. Lasse pourtant et indignée de subir des injustices qui finissaient par étonner les consciences du centre gauche lui-même, la minorité a demandé, par la bouche du courageux amiral Touchard, que la Chambre daignât modifier son règlement et décider qu'à l'avenir aucune invalidation ne serait valable que décrétée par la majorité de plus des deux tiers des votants. La protestation que l'amiral Touchard a portée à la tribune avec cette demande méritera d'être recueillie par l'histoire : « Nous sommes aujourd'hui, a-t-il dit, en présence d'invalidations qui réveillent le souvenir des assemblées de la Révolution. Les ajournements dont nous sommes les témoins ne portent pas une moindre atteinte aux droits des électeurs, car ils mettent en interdit pour un certain temps les circonscriptions dont ils paralysent les représentants. Tantôt ils se produisent avec l'appui des bureaux, tantôt contrairement à leurs conclusions, et surgissent de propositions improvisées et inattendues. On frappe ici d'anciens députés, en possession depuis longues années de la confiance de leurs compatriotes, quand aucune protestation sérieuse ne s'élevait et quand leur élection ne semblait pouvoir être contestée, et qui semblaient devoir être protégés par un nombre imposant de suffrages; là, de nouveaux venus que leur influence et leur caractère recommandaient aux électeurs, à

l'encontre des candidats abandonnés par le suffrage universel et qui, ne pouvant se résoudre à accepter une défaite, viennent jusque dans les couloirs de l'Assemblée poursuivre leurs sollicitations. La majorité de la Chambre a trouvé bon de valider tous les siens en trois séances, alors même qu'ils n'avaient sur leurs concurrents qu'un avantage de peu de voix, et que le temps matériel avait manqué pour contester utilement leur élection. Elle n'a invalidé que des adversaires politiques; elle a décimé et plus que décimé. » Ces vérités auront tôt ou tard leur écho en France. En vain M. Jules Grévy, dont la police présidentielle a parfois des lois un peu étranges, a-t-il voulu les interdire; et vainement la majorité a-t-elle couvert la voix de l'amiral Touchard avec les abois d'une colère furieuse. On n'a pas répondu. Car si l'excuse qu'est venue alléguer M. Gambetta était réellement juste, si la candidature officielle était un vice capital pour toutes les élections où le nom du maréchal de Mac-Mahon a été invoqué par les conservateurs, la gauche aurait manqué à son principe, elle se serait contredite elle-même, en validant les élections des cent conservateurs que la Chambre a déjà dû admettre comme députés. Au surplus, la majorité n'a pas même voulu discuter. La Chambre a obéi à M. Gambetta, qui, ce jour-là, retrempait sa popularité dans cette démagogique violence de langage où il a l'art de la renouveler chaque fois que, pour préparer une ruse de sa politique, il a besoin de tempérer sa « sagesse » par un peu de radicalisme. La gauche en masse (même M. Léon Renault, même M. Bethmont) a opposé à la demande de l'amiral Touchard la question préalable.

Mais, quoi que dise la rhétorique tribunitienne de M. Gambetta et quoi que fasse son libéralisme, celui d'un homme qui se glorifie encore du décret dictatorial d'inéligibilité par lequel, à Bordeaux, il décimait d'avance les candidatures elles-mêmes, le public ne se trompe pas dans son jugement : il devine, il sent, il aperçoit les indignes raisons qui président à ces invalidations; tout ce qu'il y a encore de sensé, de délicat et de généreux dans l'esprit de notre nation est révolté de ces sentences partiales, intéressées, complaisantes, haineuses. Et certes la gauche est bien imprévoyante ! Elle accroît de peu sa majorité, sa domination, sa force; elle diminue, chose douloureusement grave pour l'avenir, elle diminue en France le respect dû au gouvernement parlementaire, et, par là, le droit même de la liberté. Car un temps viendra peut-être où, par sa faute, nos Assemblées paraissant incapables de vérifier avec équité leurs propres pouvoirs, on leur retirera cette fonction, comme naguère, après des abus réitérés, on l'ôta aux conseils-généraux. Sans doute, un pays peut avoir un gouvernement parlementaire,

alors même que son Parlement ne vérifie pas ses propres pouvoirs. La liberté a ses défiances légitimes; on l'ignore trop en France, mais on le sait en Angleterre, où, par peur des passions et des partis, on a confié à la Cour du banc de la Reine le soin de juger les élections contestées, afin qu'entre la minorité qui ne peut se protéger elle-même et la majorité qui pourrait sévir contre elle, il y eût un arbitre. Heureux, si les excès de la gauche ne rendent jamais nécessaire qu'une réforme de ce genre! Il faut toujours craindre en France de discréditer les parlements : à leur tour on les opprime; et nous souhaitons sincèrement, sinon à la République, du moins à notre pays, que la gauche ne lui donne pas un jour, par ses sévices, la fatigue ou le dégoût de la liberté. Quant à l'honneur et à l'autorité de la gauche, qu'elle les diminue comme il lui plaira par ses excès! Elle seule, hélas! peut désabuser d'elle-même les électeurs qui ont eu l'ingénuité de croire qu'elle travaillerait au bien du pays et qu'elle ferait de la République une île d'Utopie, une Salente, une grande cité tranquille et féconde, un royaume de gloire et de félicité. Il y aura bientôt trois mois que la Chambre a ses pouvoirs. Quelle loi a-t-elle créée? Quelle réforme a-t-elle entreprise? A quelle occupation utile s'est-elle appliquée? A-t-elle seulement songé que le budget de 1878 n'était pas encore voté?

A la vérité, la gauche n'a d'autre besogne, ce semble, que celle d'intimider le ministère, de l'accabler de ses menaces, de le ployer à ses exigences, de l'abaisser et de l'annihiler : tyrannie à laquelle la faiblesse du ministère l'encourage volontiers. Oserait-il résister? Vite on annonce qu'on l'interpellera sur « l'incident de Limoges » et que, s'il le faut, on ne lui dispensera le budget que par dixièmes provisoires. Effrayé, le ministère traite, marchande et cède. Le Comité des Dix-Huit, qui le commandait, consent, sinon à se dissoudre, du moins à s'effacer : s'il disparaît, c'est en demeurant dans l'ombre; et ce faux semblant de retraite, cette victoire d'apparence, le ministre en paie le fictif avantage par des compensations réelles. Ce n'est pas à M. Waddington qu'il faut que l'on en veuille, si M. de Choiseul n'est pas reçu à Saint-Pétersbourg comme ambassadeur, c'est au tzar; peut-être la Suisse verra-t-elle la France représentée à Berne par M. Challemel-Lacour, le plus docte et le plus froid de nos jacobins; déjà M. de Laboulaye, fils du sénateur qui s'est fait le métaphysicien émérite de la République, s'en va occuper à Lisbonne le poste si dignement rempli par M. le comte Armand. A la Banque, M. Léon Say destitue M. de Plœuc et voudrait bien destituer M. Rouland. M. de Marcère, dans son ministère de l'Intérieur, continue à contenter les ambitions du parti; il leur fournit places après places : il abat jusqu'à des fonctionnaires qu'on avait

l'habitude de laisser debout, les conseillers de préfecture, dont le rôle est plus judiciaire qu'administratif et politique. M. Dufaure lui-même, dont la vieille rigueur s'amollit sensiblement et qui s'évertue à plaire à la gauche, « fauche » des juges de paix et des magistrats, non pas encore avec le bras vigoureux et la main expéditive de M. Crémieux, mais avec une promptitude et un bon vouloir que M. Dufaure ne connaissait pas jadis. Le général Borel enfin donne des gages : il met la gendarmerie au service des commissaires enquêteurs de la Chambre, de MM. Brisson et autres ceints de l'écharpe tricolore, et il sacrifie des généraux!

Ce n'était pas tout que d'avoir puni le général Bressolles pour une faute qu'il n'a pas commise, comme l'a prouvé la publication des ordres qu'il a transmis. Ce n'était pas tout que d'avoir frappé ce coup injuste, pour se faire pardonner de la gauche la peine qu'on était forcé d'imposer au major Labordère, cet officier indiscipliné mais républicain. Ce n'était pas tout que d'avoir toléré la honte de cette souscription publique organisée par les radicaux, en face et au mépris de l'armée, pour offrir une épée d'honneur au major Labordère, qui d'avance destine au soulagement des communards la moitié de la somme. Il a fallu plus encore. Le ministère a immolé à la gauche le général Ducrot, un de nos hommes de guerre les plus intelligents et les plus valeureux. Quel était son crime? Le général Ducrot se mêlait de politique, à entendre ses dénonciateurs. Soit. Si le général Ducrot a été coupable d'un tel tort, nous l'en blâmons : nous sommes de ceux qui ne veulent pas que notre patrie ait le sort d'une république espagnole. Le tort pourtant a ses degrés. Qu'un général, dans sa conversation, exprime tel ou tel jugement politique avec une liberté quelque peu vive et même soldatesque, on n'égalera pas sa faute, évidemment, à celle d'un général qui écrit une diatribe pour le public, qui invective un gouvernement devant ses troupes, ou qui trame un complot et prend les armes. Le général Ducrot, eût-il donc osé, dans ses entretiens privés, parler avec hardiesse de certains chefs du parti républicain ou radical, n'aurait pas mérité qu'on le chassât de son commandement : un avertissement du ministre eût plus que suffi à lui imposer un peu de prudence. Les délateurs l'ont compris, et, dans des accusations équivoques et vagues, ils lui ont reproché d'avoir conspiré contre la République, d'avoir prêté son nom à la machination d'un coup d'Etat. Quelle conspiration? Quel coup d'Etat? Il est inouï que les républicains aient connaissance d'un mystère si dangereux sans vouloir s'éclairer et mettre en lumière la perfidie criminelle des conspirateurs : on ne peut supposer que la gauche renonçât avec une abnégation bénévole au bénéfice d'une dénonciation si foudroyante pour ses adversaires. Qu'on pro-

duise donc des preuves, qu'on cite des faits, qu'on publie des documents! M. le général Ducrot, devant le maréchal de Mac-Mahon et devant le ministre de la guerre, a nié avec indignation qu'il eût jamais engagé son épée, sa loyale et fidèle épée, dans aucune conspiration et pour aucun coup d'Etat. Il a réclamé une enquête; il a demandé qu'on le traduisît devant un conseil de guerre; on lui a refusé l'un et l'autre; et bien qu'impuissants (ils l'ont confessé et nous le savons), à trouver contre lui aucun témoignage écrit ni oral, le ministre de la guerre et le garde des sceaux se sont inclinés devant l'ordre de la gauche : le général Ducrot, que la gauche détestait depuis 1870, a été révoqué. La gauche est satisfaite, et le ministère aura gagné ainsi un peu de repos : M. Laisant ne l'interpellera pas « sur l'incident de Limoges! »

Tandis que chez nous le gouvernement capitule ainsi dans ses devoirs les plus essentiels, ceux de l'autorité même et de la discipline, tandis que la Chambre oublie tant d'intérêts supérieurs de l'Etat ou de la patrie, tandis que notre armée est ébranlée par les atteintes de la politique, et que, pour nous consoler, M. de Freycinet, prodigue de l'argent en 1878 comme du sang français en 1870, projette pour des travaux chimériques une dépense de quatre milliards, qui serait d'abord une sorte de rançon payée par la République pour les sottises coûteuses de certaines petites compagnies, tous les peuples de l'Europe regardent ou librement ou avec anxiété les événements suprêmes qui s'accomplissent en Orient. L'armée russe, marchant à travers des obstacles qu'on réputait infranchissables, a balayé devant elle les forces brisées de la Turquie : dimanche, elle occupait Andrinople; hier, elle s'avançait sur Gallipoli; dans huit jours, si la Turquie ne se rend pas comme à merci et si la paix n'arrête pas les généraux russes, les coureurs du grand-duc Nicolas chevaucheront sous les murs mêmes de Constantinople. Que pourra l'armée avec tant de peine échappée de Suleyman-Pacha? Peut-on croire que, devant Constantinople, une victoire inespérée saluerait l'étendard vert du Prophète déployé sur ce dernier champ de bataille que le Sultan, prêt à fuir en Asie, n'ose pas même contempler du haut de son sérail? La Turquie nous paraît avoir perdu toute chance et de résistance et de secours. L'Europe l'a abandonnée par impuissance, l'Angleterre l'a trahie par égoïsme. Il ne lui reste qu'à vîte accepter les conditions de la Russie, si dures qu'elles soient. En ce moment, une armée anglaise, même rapidement lancée de Malte et de Gibraltar, arriverait trop tard pour protéger Constantinople; peut-être même qu'avec les délais diplomatiques, la flotte anglaise n'arriverait pas à temps devant Gallipoli pour empêcher les Russes de commander le détroit avec leurs canons ou de l'obstruer

avec leurs torpilles. Au quartier général du grand-duc Nicolas, les plénipotentiaires turcs négocient avec toute la promptitude d'une volonté passive et d'un effroi empressé, on peut le supposer; mais la Russie a beaucoup appris, paraît-il, à l'école de l'Allemagne : ses injonctions, ses détours et ses lenteurs, sont calculés pour faire durer les négociations, pendant que ses troupes poursuivent, d'un pas alerte et sans relâche, les succès qui les conduisent d'heure en heure vers Constantinople. Ah! quelle vengeance de 1855! Quelle expiation nouvelle de 1866 et de 1870!

Le Parlement anglais est à son banc. Il regarde sans émotion ces tragiques événements; il s'occupe à discourir; mais le cœur d'un Pitt ou d'un Palmerston ne l'anime plus. La reine, il est vrai, a déclaré que, « dans une circonstance imprévue, » ses ministres demanderaient des subsides pour « certaines mesures de précaution. » Lord Beaconsfield a dit ensuite, avec une éloquence où vibrait quelque chose de l'antique orgueil de l'Angleterre : « Au commencement de ce siècle, le pays était isolé. Mais pourquoi et comment l'était-il? Il l'était parce que seul, au milieu des nationalités de l'Europe qui se soumettaient, il affirmait et revendiquait son indépendance nationale. C'était une grande cause que vos pères soutenaient alors, et quelles que soient les souffrances du commerce, quelles que soient les raisons que l'on pourrait invoquer pour énerver l'esprit national et le patriotisme, quelles que puissent être les considérations qu'on invoque pour vous empêcher de faire ce que firent vos devanciers, votre devoir pourrait être de marcher sur leurs traces. Si cette noble cause était de nouveau en jeu, s'il existait une puissance qui menaçât la paix du monde par une prépondérance fatale à l'indépendance et à la liberté nationales, j'aime à croire que vos seigneuries n'auraient pas peur de rester isolées si elles avaient à lutter seules pour défendre les intérêts britanniques... Si nous étions appelés à revendiquer nos droits et à défendre nos intérêts: si nos espérances étaient déçues, et si les circonstances exigeaient que nous fissions appel encore et toujours au Parlement pour nous fournir les moyens de soutenir l'honneur du royaume, et de sauvegarder et défendre les intérêts de l'empire, je suis certain que le gouvernement de Sa Majesté n'hésiterait pas. » Le Parlement a applaudi et l'Adresse a été votée.

Seraient-ce seulement les applaudissements d'un cirque oratoire? Le peuple anglais n'a-t-il plus que des marchands, encore amoureux de meetings et de harangues, encore capables d'être chatouillés par les étincelles d'un beau discours, mais indifférents désormais à la gloire, plongés dans le lucre et insouciants de l'avenir? Ou bien l'Angleterre va-t-elle se réveiller, d'indignation et de frayeur à la

fois? Va-t-elle s'épouvanter, pour l'Occident, des projets qui semblent s'y étendre dans l'ombre dont M. de Bismarck couvre l'Allemagne? Allons-nous apprendre, ce soir, que, les conditions de la Russie lui étant enfin connues, elle proteste, envoie sa flotte dans la rade de Constantinople et refuse de laisser toucher au traité de Paris, sans sa participation et celle des puissances garantes? Les événements ont tant d'inconnu, la politique européenne est dans un tel désordre et la vitalité de l'Angleterre est si grande encore, que cette résolution inopinée ne nous étonnerait pas. Mais si, d'aventure, l'Angleterre se résigne à tout avec un fatalisme que la Turquie elle-même n'a pas eu, si elle abdique jusqu'au soin de défendre ces trois « intérêts anglais » que, le 30 mai 1877, lord Derby définissait dans sa dépêche fameuse au prince Gortschakoff, alors ce sera fini de la Turquie matériellement et de l'Angleterre moralement. Les jeunes lords instruits à Oxford et les négociants lettrés à qui M. Gladstone aura inculqué l'amour de l'antiquité, pourront venir déclamer sur les rivages de leur pays le *Suave mari magno* de Lucrèce. Mais sur le continent on se demandera s'il existe encore une Angleterre, ou plutôt si un coup de mer ne l'a pas éloignée de l'Europe, poussée vers quelque latitude extrême, et à jamais perdue dans des brumes où quelque navigateur un jour la retrouvera comme une autre *ultima Thule*. Si ce destin importe peu à l'Angleterre, encore moins nous importe-t-il à nous, qui sommes à bon droit plus jaloux de repos que l'Angleterre, et qui n'avons plus d'intérêt en ce monde qu'au pied des Vosges.

Au milieu des sourds préparatifs qui vont peut-être changer la face d'une partie de l'Europe, et où l'Italie a on ne sait quel jeu, Victor-Emmanuel est mort plein de vie et d'espérance. Lui qui réglait d'avance, le 31 décembre, les funérailles du Pape qu'il croyait prochaines, son cercueil a passé au pied du Vatican, sous la main pleine de pardon et de bénédiction que le Pape tendait vers ses restes; et ce Quirinal qu'il n'habitait qu'avec une peur justement superstitieuse, il y aura vu s'ouvrir l'éternité. La soudaineté et l'éclat du coup foudroyant qui l'a précipité ainsi dans la tombe ont fait passer dans bien des âmes comme un frisson de la Providence : Dieu abat si vite les sommets de notre humanité! et, pour bouleverser les destinées des empires, il faut si peu, parmi ces accidents dont ses desseins ont le secret! Voilà ce qu'il a bien fallu penser à cette nouvelle, et si la pensée en a été si forte dans tant de cœurs, c'est qu'on s'est dit, en songeant aux vicissitudes étranges de ce siècle et aux convulsions dont l'Europe se sent tressaillir, que, comme ce roi qu'un souffle d'air, sorti d'une cour du Quirinal, a couché presque subitement contre terre, il y avait plus d'un peuple en

Europe qu'un rien, une volonté d'en haut servie par une puissance et un hasard d'en bas, pouvait réduire à ce même sort. L'histoire, parmi les flatteries et les rigueurs des jugements contemporains, décernera plus tard à Victor-Emmanuel la vraie louange à côté du vrai blâme. L'Italie, dans sa douleur patriotique, a pleuré à ses funérailles, et les plus sévères auraient mauvaise grâce à ne s'incliner ni devant ce deuil d'un peuple dont il a formé la nationalité, ni devant la clémence d'un Pape qu'il avait dépossédé. Homme vulgaire, Victor-Emmanuel a été un soldat brave, un politique avisé, un prince entreprenant; et, à travers tant de moyens astucieux et audacieux, la fortune de ce petit roi de Piémont, devenu roi d'Italie, a pris une telle immensité que sa mort a pu être une sorte d'événement européen. Il aimait personnellement la France, a-t-on raconté; il lui devait tant! Mais sa gratitude personnelle n'a point servi à la France, pendant nos calamités ; son ambition, au contraire, en a tiré bénéfice; le sang que la France a répandu pour lui et celui qu'elle a versé par les blessures dont l'Allemagne l'a couverte, ont également profité à la royauté de Victor-Emmanuel! Quelle eût été sa conduite demain, parmi les intrigues et les périls de l'Europe? Son successeur Humbert Ier, près de qui le maréchal Canrobert représentait, aux funérailles de Victor-Emmanuel, les armes jadis brillantes et heureuses de la France, est-il ou n'est-il pas enclin à l'alliance redoutable de l'Allemagne? Quelle sorte d'intérêt l'Italie poursuivra-t-elle dans les bouleversements de l'Orient ou plutôt dans les complications de l'Occident? Nous l'ignorons et nous avons, devant ces questions, le devoir d'attendre avec la réserve même qui est si familière au génie diplomatique de l'Italie.

Quoi qu'il en soit, sur cette tombe de Victor-Emmanuel il y a pour la France, pour sa République, la lumière de plus d'un enseignement. Ce que peut le principe de l'hérédité pour le passage rapide et tranquille d'un règne à l'autre, dans ces Etats où, comme la vieille France, on crie « le Roi est mort! Vive le roi! » et comme la vieille Angleterre : « Le Roi ne meurt jamais; » ce que peut la tradition lointaine et perpétuelle d'une dynastie pour la continuité d'une politique, et comment cette politique, en se personnifiant dans les princes qui en forment la chaîne vivante, les élève, les domine et les grandit, jusque par dessus eux-mêmes, par dessus leurs défauts ou leurs vices; ce que peut la force de la royauté, avec le prestige de sa cause et l'ancienneté de ses services, pour rallier autour de soi un peuple et même plusieurs peuples ; ce que peut la monarchie pour créer patiemment une nation, pour en établir l'unité d'accroissement en accroissement, pour en constituer la grandeur dans une succession ininterrompue, cette pauvre maison de Savoie,

qui, évidemment, n'a eu ni la gloire si royale ni la puissance si française de la maison de Bourbon, l'a montré dans son histoire, et, dans la maison de Savoie, Victor-Emmanuel en a été un exemple dont un philosophe et un homme d'Etat, de quelque parti qu'ils soient, ne sauraient nier l'évidence extraordinaire. La France, que depuis un siècle la République et l'Empire nous ont faite à l'envi si instable et si misérable, peut ainsi regarder au-delà des Alpes et se considérer elle-même! La leçon que la monarchie italienne donne en ce moment à notre patrie est haute et grave, assurément. Plût à Dieu que, fidèle à ses propres souvenirs, la France n'en eût pas besoin!

Auguste BOUCHER.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 3.

LA MORT DE PIE IX

Une grande, une noble, une sainte vie vient de se terminer; ou, pour mieux dire, un long et douloureux martyre vient d'obtenir sa récompense. Pie IX n'est plus sur la terre, et l'Europe tout entière, chrétienne ou non chrétienne, amie ou persécutrice du Pontife que nous venons de perdre, s'incline devant la grandeur de cet événement qui est un deuil pour toutes les âmes droites et qui n'est un triomphe pour personne. Toute l'Europe se demande, rendant ainsi, volontairement ou non, un hommage à celui qui lui est enlevé, toute l'Europe se demande quelles seront les conséquences de cette mort, et ce que deviendra le monde n'ayant plus celui qui était un objet de vénération pour les uns, de haine et de dépit pour les autres, celui qui, par la seule force de sa volonté et de sa prière, seul, désarmé, captif, tenait en échec la politique révolutionnaire et maintenait, en face de l'Europe dévoyée, l'éternelle protestation de la vérité, de la justice et de la foi.

Après tout, ce que va devenir le monde et ce que vont devenir Rome, la catholicité, le christianisme, il n'est pas difficile de le dire. Rome, la catholicité, le christianisme resteront ce qu'ils sont. Les Papes meurent, mais le Pape ne meurt pas. Que la Révolution le veuille ou non, Pie IX aura un successeur, un continuateur de son inflexible protestation, de son invincible captivité, de l'anathème qu'il prononce et surtout aussi de la bénédiction qu'il répand. Dans les royautés terrestres, un changement de règne est souvent un changement de voie; le successeur tient à honneur ou à profit de faire autrement que son devancier, disons mieux, le fils autrement que le père; mais, dans la royauté spirituelle du Vatican, le successeur, quoiqu'il ne soit pas fils selon la nature, est fils bien plus fidèle et bien plus respectueux héritier. Le Pape sait qu'il n'est qu'un vicaire, et celui dont il est le vicaire, celui-là règne toujours et ne change jamais. Le Pape de demain sera ce qu'a été Pie IX, ce qu'a été Grégoire XVI, ce qu'a été Pie VII, ce qu'a été Pie VI, tous placés

en face de la Révolution triomphante et dont aucun n'a cédé devant elle; tous vainqueurs, on peut le dire, car tous ont maintenu jusqu'au bout la sainteté et l'immutabilité de l'Eglise.

Est-il à propos de rappeler ici les événements du règne de Pie IX? Sa vie, c'est notre vie; ses douleurs ont été nos douleurs; sa constance a été le modèle et l'appui de la nôtre. Et, on peut le dire, jamais peut-être le monde catholique ne s'est plus ardemment, plus unanimement uni à son chef, soit dans les douleurs de sa vie, soit dans les grands actes de son pouvoir, car le règne de Pie IX restera doublement marqué par le sceau de la douleur et par le sceau de la puissance; nul ne fut plus que lui et victime et Pontife. C'est, d'un côté, la révolution italienne tournant contre le Pape la popularité que ses premiers actes de bonté lui avaient acquise; lui demandant des libertés dont elle se servait, comme elle le fait toujours, pour crier d'autant plus à l'oppression; assassinant son ministre presque sous ses yeux, et par des acclamations infâmes glorifiant le poignard et l'assassin. C'est, pour le Pape, la fuite, l'exil; plus tard, de nouvelles perfidies à subir, de nouvelles ingratitudes, de nouvelles attaques; cette improbité de la révolution, promettant toujours pour toujours manquer à sa parole, jusqu'à l'heure où le malheur de la France fut aussi le malheur de la Papauté, et où Attila força les portes de Rome comme il allait forcer celles de Lutèce. Et, d'un autre côté, des actes qui auraient suffi à remplir le Pontificat le plus pacifique : la proclamation de l'Immaculée-Conception, l'assemblée des évêques de 1862, et enfin un Concile, ce qui ne s'était pas vu depuis trois siècles, un Concile proclamant l'infaillibilité de ce Pape que la révolution, le lendemain, allait détrôner, je ne dis pas vaincre. Et, pour couronner à la fois tous ces deuils et toutes ces grandeurs, il semble que Dieu ait ajouté quelques jours de plus à la vie terrestre de Pie IX, afin qu'il pût, avant de mourir, pardonner à son ennemi et envoyer, de sa prison du Vatican, une miséricordieuse bénédiction au palais usurpé du Quirinal; ne justifiant pas le crime, sachons-le bien, mais faisant grâce au repentir.

Disons-le en passant, l'Italie (s'il faut dire l'Italie et donner à un parti le nom d'une nation), l'Italie s'est bien trompée lorsque, sous prétexte de nationalité et d'indépendance, elle a abdiqué sa plus grande gloire. La gloire suprême de Rome, et, par suite, la gloire suprême de l'Italie, c'était cette royauté spirituelle sur le monde entier qui avait succédé à la royauté temporelle de Rome païenne, sur ce qu'elle appelait le monde. Et cette royauté-là, on l'abaisse, on l'outrage, on prétend l'anéantir. L'Italie célébrait, il y a peu de temps, l'anniversaire de la bataille de Legnano, où, au douzième siècle, elle a conquis son indépendance; mais elle la célébrait

tristement, pauvrement, avec embarras, parce qu'en effet, lorsqu'elle combattait à Legnano, elle était l'alliée et le soldat du Saint-Siége, combattant contre le despotisme germanique, et qu'aujourd'hui, infidèle à ses traditions, mentant à sa propre histoire, elle s'est faite l'ennemie du Saint-Siége et l'humble vassale de l'empire germanique. Si quelque chose est fait pour décrier la révolution et le langage révolutionnaire, c'est l'abus qu'il fait de certains mots. Avec le mot de *nationalité*, on a poussé l'Italie à sa ruine, mutilé le Danemarck, mutilé la France, et reste à savoir ce qu'on va faire en Orient. Il n'y a, ce semble, de nationalité qu'au profit de la Prusse et de la Russie ; mais, contre elles, il n'y en a pas.

Courage cependant! Il se peut bien que la mort de Pie IX et l'élection de son successeur soient pour la Révolution un prétexte à de nouvelles usurpations et à de nouvelles violences. La Révolution n'est pas difficile sur le choix des prétextes ; la déclaration d'infaillibilité en a bien été un, contre toute raison et tout bon sens, pour le *Kulturkampf* de MM. de Bismark et Carteret. Mais ne craignons pas ; les portes de l'enfer ne sauraient prévaloir, et Dieu qui a su, quand il était temps, donner à son Eglise le long et glorieux, quoique douloureux, pontificat de Pie IX, Dieu saura bien cette fois encore donner à son Eglise ce qu'il lui faut. Et je ne puis m'empêcher de remarquer (tant il est vrai que c'est par la souffrance que l'on gagne la plus belle couronne), que Dieu a voulu que ce pontificat, plus douloureux que bien d'autres, durât aussi plus qu'aucun autre ; il a voulu que la couronne d'épines fut complète, afin que la couronne de gloire le fut également. Du reste, quelle douleur, quelle épreuve, quel coup en apparence mortel, a été épargné à la Papauté, qui n'en est pas moins sortie vivante et glorieuse ! Que de Papes ont été martyrs, captifs, exilés ! Que de fois les empereurs romains, Néron, Dèce, Dioclétien, les empereurs allemands, Henri IV, Henri V, Frédéric Ier, Frédéric II, se sont proclamés vainqueurs ! Que reste-il maintenant de leur empire, de leur dynastie, de leur gloire?

Il y a soixante et quelques années, celui qui écrit ces lignes, agenouillé à côté de son frère aîné, recevait la bénédiction du captif de Fontainebleau ; et peu après, ce captif, vainqueur, non par la force des armes, mais par la volonté de la Providence, vainqueur de la plus grande puissance de notre siècle, retournait libre et triomphant dans ce Vatican où Pie IX vient de mourir. Rome ne reverra pas Pie IX, Dieu réservait à ce pontife un autre trône et un autre palais. Mais nous en avons la confiance, Rome reverra un jour son Pape libre et souverain ; et ces trois pontifes, martyrs de notre siècle, Pie VI, Pie VII, Pie IX, auront, comme tant de martyrs, contribué par leurs douleurs à la victoire de l'Eglise et à la défaite du paganisme révo-

lutionnaire. Les épreuves pourront être bien dures pour nous; mais nous serons aidés à les supporter par les prières de celui qui en a si admirablement supporté de plus amères. La puissance de l'ennemi, il faut en convenir, est plus grande qu'elle n'a jamais été; les peuples et les rois se sont élevés contre le Seigneur et contre son Christ. « Brisons leurs liens, ont-ils dit, et rejetons leur joug loin de nous. » Mais « Celui qui est dans le ciel se rira d'eux, et le Seigneur se raillera d'eux... Et les rois finiront par comprendre, et ils s'instruiront, eux qui jugent la terre [1]. »

Un jour, peut-être, il nous sera permis de revenir sur la vie de Pie IX et sur son pontificat, qui sera certes un des plus grands dans l'histoire de l'Eglise. Aujourd'hui nous avons voulu qu'exprimer la douleur et en même temps l'admiration de toutes les âmes chrétiennes. Nous avons voulu ajouter notre faible parole à ce concert de regrets et de louanges qui va s'élever dans toute l'Europe catholique, disons mieux, dans tout l'univers catholique. Et il doit surtout se faire entendre dans notre France, par cela même qu'elle aussi est une disgraciée et une captive, par cela même qu'elle a souffert en même temps que Pie IX et par les mêmes mains que Pie IX; parce qu'elle a aimé son Pontife, et que son Pontife l'a aimée, et que dernièrement encore il lui témoignait de son affection et de sa sympathie. La France a été frappée avec l'Eglise et ne pourra se relever qu'avec l'Eglise.

[1] Quare fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania. Adstiterunt reges terræ et principes convenerunt in unum, adversus Dominum et adversus Christum ejus.

Dirumpamus vincula eorum et projiciamus a nobis jugum ipsorum.

Qui habitat in cœlis irridebit eos; Dominus subsannabit eos.... Et nunc reges intelligite; erudimini qui judicatis terram. — Psalm. II.

LE COMTE DE SERRE [1]

III. — LA RESTAURATION. — LES CENT JOURS. — LA SECONDE RESTAURATION. — LES ÉLECTIONS DE 1815.

I

Il n'y a point de détail indifférent dans la vie des hommes illustres. L'éclat qu'ils ont jeté, à une époque de leur carrière, se répand sur le reste de leur existence, et donne à toutes les phases qu'elle a parcourues un intérêt singulier. Ce n'est pas seulement leur propre histoire qu'il faut chercher dans leurs correspondances ou dans leurs notes intimes; c'est aussi l'histoire de leur temps. Leurs confidences sont d'autant plus instructives pour la postérité, qu'ils ont moins songé à elle, en les écrivant. Ils les ont tracées, au jour le jour, sous l'inspiration variable des événements, sans aucun plan prémédité pour relier entre elles leurs impressions successives, et par là, ils n'en interprètent que mieux le sentiment des contemporains.

La mobilité de leurs pensées reflète les transformations de leur époque.

Cela est particulièrement vrai pour de Serre et pour les années, si chargées d'épreuves et de luttes, qu'il a traversées.

Lorsque, plus tard, député, ministre, ambassadeur, il aura atteint les sommets de la vie politique, l'intérêt de sa correspondance sera d'un ordre tout à la fois plus élevé et plus restreint. On cherchera dans ses lettres les conceptions d'un homme d'Etat, les doctrines d'un groupe important, les idées et les prévisions d'esprits éminents qui ont exercé sur le gouvernement de leur pays une puissante influence. Mais ce sera l'histoire d'une élite plus que celle de la foule.

A l'époque où nous sommes, de Serre n'appartient pas encore à cette élite; sa rare intelligence le destine à y occuper le premier

[1] Voir le *Correspondant* des 10 août et 25 septembre 1877.

rang; mais enfin il n'y est pas entré; il est dans la foule. Il n'en sait pas plus que le public sur les événements; il observe, il attend, il subit; il ne se rattache à aucun parti, il n'a dans le gouvernement aucune action. Les émotions par lesquelles il passe sont celles du pays lui-même.

L'Empire est à peine tombé que de Serre commence à s'occuper de politique; jusque-là il n'en parlait point. « Je vous dirai, écrit-il à sa mère, le 19 avril 1814, qu'au moment où il a été question d'une nouvelle Constitution, ma tête, qui semblait devenue stérile, a étrangement fermenté. J'étais tourmenté de mes idées, et, pour m'en débarrasser, je les ai couchées sur le papier [1]. » Quelques jours après : « Le roi convoque le Sénat et le Corps législatif au 10 juin pour leur présenter un nouveau projet de Constitution; on ne va penser qu'à cela. »

Il y a là un symptôme du temps. Jamais rien de pareil ne s'était lu dans les lettres de de Serre. Magistrat irréprochable, portant au degré le plus haut les qualités qu'exigeait son emploi, honorant ses fonctions par son caractère, mais n'en dépassant pas le cercle, de Serre n'avait point songé qu'il pût aller au-delà. Il s'était accoutumé par une pente insensible à regarder la chose publique, non pas comme indifférente à son patriotisme, mais comme étrangère à son action, et il ne demandait qu'à vivre en paix sous un régime moins aventureux.

Ce que nous disons de de Serre, nous pouvons le dire du pays. La politique de la France se résumait alors dans la volonté d'un homme de génie; recevoir les décisions de cette volonté, essayer de les pressentir, souhaiter qu'elles inclinassent vers tel parti plutôt que vers tel autre, vers la paix plutôt que vers la guerre, vers l'ordre constitutionnel plutôt que vers la dictature, mais les accepter en silence, une fois formulées, s'efforcer d'en étendre les bienfaits, d'en atténuer les rigueurs, c'était là, pour la plupart des esprits, même des meilleurs, tout ce qui semblait permis.

Ni de Serre ni la France ne se doutaient de leurs forces. L'empereur avait développé dans ses généraux, dans ses administrateurs, dans ses magistrats, des aptitudes puissantes; il avait offert, dans l'étendue de ses conquêtes, d'immenses espaces à leur activité, ayant ce mérite de bien choisir ses agents, et de discerner souvent dans de jeunes hommes la capacité nécessaire pour ses vastes desseins. Mais son génie dominateur pesait sur ceux-là mêmes qu'il avait élevés; il excluait chez autrui l'initiative; il étouffait sous le joug, dans les individus comme dans la nation, les dons supérieurs de l'esprit, les grands ins-

[1] *Corresp.* du comte de Serre, t. I, p. 477 — 19 avril 1814.

tincts de l'âme, tout cet ordre de facultés maîtresses, sans lesquelles la poésie, l'éloquence, la politique, les arts, la science, languissent et tombent.

La Restauration les releva. Elle ramenait avec elle la liberté et la paix. Ravagé par la guerre, fauché, avant l'heure, par ces levées anticipées qui jetaient sur les champs de bataille la fleur toute vive de notre jeunesse, ce sol de France, qui ne demande qu'à déployer ses richesses sous le regard d'institutions bienfaisantes, portait en lui une moisson prête à paraître. Qui dira ce qu'elle serait devenue si la guerre se fût prolongée? Qui dira ce qu'avait déjà ravi à l'avenir et à la gloire de la patrie la mort de ces jeunes conscrits de dix-huit ans, immolés à Lutzen, à Bautzen, à Leipsig?

La Restauration a sauvé les générations suivantes. Elle a préservé, elle a affranchi, elle a rendu à la vie cette jeunesse qui devait, avec tant d'ardeur et d'éclat, renouveler toutes les sources de l'intelligence et dont les œuvres sont encore, après soixante années, le plus beau titre de l'époque présente.

Les signes du changement qui venait de s'accomplir ne furent nulle part plus saisissants qu'au sein du Corps législatif. On y vit ce qui, sous l'Empire, y était inconnu, un public. En peu de temps, l'assistance fut si nombreuse que les tribunes ne suffisaient pas à la contenir, et qu'on fut obligé de faire évacuer les étrangers, affluant jusque sur les bancs des députés. Une transformation analogue s'était produite dans les débats de la Chambre. C'étaient les mêmes députés; c'étaient de tout autres hommes. La liberté était invoquée, la responsabilité ministérielle reconnue, les lois vivement discutées, et des propositions, qui naguère n'eussent soulevé aucune objection, devaient être modifiées par le gouvernement, sous les exigences, chaque jour plus éveillées, de l'esprit public. De Serre n'eût jamais songé, sous le régime précédent, à faire partie du Corps législatif. Il aurait cru descendre. Aujourd'hui cette ambition commençait à l'attirer : « Nous avons causé avec Wendel, écrit-il, du plan de nous faire nommer au Corps législatif. »

II

Ce n'était pourtant à cette époque qu'une idée vague. De Serre pensait toujours à reprendre la carrière judiciaire; bien des incertitudes devaient éloigner la réalisation de son désir.

On aurait pu croire que les fonctions dont il avait été investi à Metz et à Hambourg, sous le règne de celui qu'on appelait alors « l'usurpateur », préviendraient contre l'ancien soldat de l'armée de Condé, le parti triomphant. Il n'en fut rien. Ni de Serre ne fut tenté

de s'excuser de ces emplois, ni le pouvoir nouveau de les lui reprocher. Loin de là, le chancelier Dambray lui adressa des éloges pour sa belle conduite à Hambourg, et le comte d'Artois, qui l'avait accueilli avec sa grâce accoutumée, lui fit donner la croix de Saint-Louis. Il venait déjà de recevoir, du ministère de la justice, la décoration de la Légion d'honneur.

Il attendit plus longtemps sa rentrée dans la magistrature. Ancien membre du parlement, fort épris des vieux usages, et conservant dans son langage les formes du temps passé, bien qu'il n'en eût pas dans l'âme les préjugés, le chancelier Dambray songeait à rendre à ses collègues des cours d'autrefois quelques hautes positions judiciaires. Il trouvait de Serre, très-jeune encore, en état de prendre patience.

Il y avait d'ailleurs, pour toutes les places créées ou à créer, une véritable affluence. On se ruait, pour en obtenir, autour du nouveau régime, et, à voir les origines diverses de cette foule de solliciteurs, on aurait cru faite la conciliation des partis. Le roi n'était pas encore aux Tuileries que le torrent s'était déchaîné : « Tout est ici en mouvement, écrit de Serre le 19 avril 1814 ; tout le monde accourt ; toutes les prétentions se montrent, anciennes, nouvelles ; ceux mêmes, qui ont voté la mort de Louis XVI, pensent pouvoir s'asseoir sur les degrés du trône de son frère ; au moins n'ont-ils pas eu jusqu'ici la pudeur de se retirer. Jugez ce que prétendent, ceux qui n'ont pas quitté les Bourbons, et, avec cela, une pauvre France épuisée, qui réclame surtout la plus grande économie ! »

Il ne convenait pas au caractère de de Serre de se jeter dans ce tourbillon, ni d'élever aucune prétention impatiente ou avide. La publication de ses lettres les plus intimes ne permet pas d'ignorer ou de taire les préoccupations que portèrent dans sa vie les embarras d'une fortune modeste et le légitime souci d'assurer aux divers membres de sa famille une aisance souvent menacée par les événements. On peut d'autant moins les dissimuler que, dans le cours de sa carrière politique, d'indignes pamphlets allèrent jusqu'à l'accuser, lui fils si dévoué, de *laisser mourir de faim ses parents*.

Il est certain que cette sollicitude pesa en plus d'une rencontre sur ses résolutions. Mais elle ne se sépara jamais chez lui d'un autre sentiment, l'amour du pays. Cette double inspiration se révèle dans ses lettres les plus confidentielles ; si attaché qu'il soit à ses devoirs de famille, il ne les sacrifie jamais au devoir public, et plus d'une fois on le vit, devant d'affectueuses dissidences, maintenir avec fermeté la ligne que sa conscience lui avait indiquée.

Cependant de Serre mettait une sérieuse persévérance à faire valoir ses titres au ministère de la justice. Il demeurait à Paris pour suivre, comme il disait, son affaire dans les bureaux. Besogne ingrate

et pénible que les natures médiocres recommencent avec une infatigable agilité, sous tous les régimes, mais que, même dans la mesure la plus discrète, les âmes fières ont en horreur ! « Malgré ton goût décidé pour les champs, écrit de Serre à sa femme qui prenait alors les eaux de Spa, les bruyères ne trouvent pas grâce devant tes yeux... Qu'y veux-tu, ma chère petite? il y a toujours quelques bruyères à traverser dans la vie. Celles des sollicitations sont, je t'assure, pires que celles d'Ardennes. Ah! si je les pouvais éviter, je consentirais à parcourir à pied toutes celles de France et d'Allemagne ».

Citons encore, puisque nous cherchons, sous l'homme politique, à faire connaître l'homme, ce passage de la même lettre: « Ne plains pas trop l'argent à Spa, mais suis un peu le mouvement de tout le monde. Quand il t'en coûterait un louis par jour pour trois semaines, c'est vingt-un louis, puis le voyage. Nous n'en serons pas beaucoup plus gueux pour cela, et, si ça te fait du bien, jamais je n'aurai trouvé cet argent mieux employé. Ne te tourmente pas le moins du monde sur cet article-là. »

Il passa quelques mois à Paris, vivant au jour le jour, visitant les musées, lisant dans les bibliothèques, toujours avide de connaître et de s'instruire, mais n'ayant ni dans son existence ni dans ses projets, ni dans ses espérances, cette fixité qui permet également à l'esprit le travail et le repos. Au milieu de cette longue attente, il songeait au barreau. « Je vois qu'il faut s'accoutumer à l'idée de revenir à son sac; et peut-être quand j'y serai, je remercierai ceux qui n'auront rien fait pour moi. Le premier moment sera dur; mais, Dieu merci, j'ai encore de la force et du courage, et ce n'est pas la première fois que je me mesurerai contre la mauvaise fortune. »

Peut-être se rappelait-il alors le sage conseil de M. de Collenel, l'engageant à rester avocat pour « se trouver au-dessus de toutes les demandes. » Avec l'indépendance de la vie, le barreau, en effet, eût assuré à son admirable talent une éclatante et fructueuse carrière. Aux sources de la fortune et de la renommée, l'homme politique se fût trouvé plus fort pour dominer les disgrâces du sort et ces injustices des partis, qui devaient sitôt consumer son existence.

Il se lassa d'un séjour inutile à Paris, et revint en Lorraine à la fin de l'année. Le jour de Noël, le premier président de la Cour de Colmar, le baron Schirmer, mourut subitement. De Serre fut immédiatement nommé à sa place.

La Cour de Colmar, sans avoir un ressort très-étendu, embrassait l'ancienne province d'Alsace; elle succédait à un conseil souverain, et, par suite des changements accomplis dans l'état territorial de la France, elle réclamait une réorganisation complète, travail qui attirait de Serre loin de l'effrayer. Cette Cour était précisément de

celles qu'il avait ambitionnées « Colmar, écrivait-il quelques mois auparavant, est dans un superbe pays, bon marché, moitié allemand, moitié français ; c'est une Cour à remonter ; mais j'y arriverais avec une grande supériorité. » En même temps que lui parvenait la nouvelle de sa nomination, une grande joie, longtemps attendue, illuminait son foyer ; un enfant, un fils, lui était né. Ses vœux étaient remplis. Il envisageait l'avenir avec confiance et jouissait pleinement de cette pure et complète satisfaction.

Aussi ses premières impressions à Colmar étaient-elles heureuses ; le jour même de sa venue, il mandait à sa mère : « Ces gens m'ont l'air simple et bon en général ; nous pourrons, je pense, vivre ici d'une manière conforme à notre fortune et à nos goûts. C'est après demain que je m'installe ; je ne ferai pas grands frais de discours, et *compte improviser ce que m'inspirera la situation.* »

Il était loin de prévoir, en écrivant ces mots si simples, la signification tragique qu'ils allaient emprunter des événements.

Sa lettre venait de partir, quand il reçut la visite du préfet, lui portant en confidence cette nouvelle : « Bonaparte a quitté l'île d'Elbe ! Bonaparte est en France ! »

Le lendemain, le *Moniteur* divulguait le secret à la ville et lui donnait les premiers détails. Le surlendemain, 11 mars, la Cour tenait l'audience solennelle pour l'installation du premier président.

La cérémonie avait attiré une grande affluence. On ne parlait que de l'entreprise de Bonaparte. Tout était plein de l'étonnante nouvelle. De Serre, qui se demandait la veille quel sujet lui fournirait la situation, le lisait sur tous les visages.

Il essaya pourtant de s'y soustraire, et de renfermer son discours dans la solennité même qui rassemblait la magistrature. Il en rappela l'objet, et, faisant un retour sur sa propre carrière, il évoqua les illustres modèles qu'il s'était efforcé de suivre, en rendant hommage aux collègues avec lesquels il avait travaillé à l'œuvre de la justice. Puis, tournant ses regards sur la Cour qu'il devait présider, il célébra ses mérites ; il fit l'éloge de cette province d'Alsace au milieu de laquelle il allait vivre ; il exposa en quelques grandes paroles les leçons que la magistrature devait donner aux peuples, les injustices que son autorité, pleinement rétablie, devait réparer, à l'ombre de la liberté et de la paix enfin rendues à la France.

Mais à ces mots, que le trouble des esprits et la menace de nouveaux périls paraissaient démentir, sentant l'anxiété de l'auditoire conspirer avec l'émotion de son âme, et comme si, par une sorte de divination oratoire, l'image de la France envahie se fut dressée devant lui, il éclate tout-à-coup :

« ... D'un bout de la France à l'autre, un cri d'indignation a

retenti. Il est revenu cet homme de malheur; il a reparu sur nos rivages. Que veut-il? Qu'espère-t-il? Qu'apporte-t-il? Vous le savez Messieurs, lorsque sa gloire nous semblait pure, lorsque nous vîmes en lui le terme de nos discordes civiles, le sauveur de la patrie, avec quel abandon, quelle confiance sans bornes nous nous sommes jetés entre ses bras! Nous l'avons cru lorsqu'il a promis de rendre la patrie chère à ses enfants, redoutable à ses ennemis. Comment a-t-il tenu ses promesses? Quel prix nous a-t-il rendu de tant d'efforts, de tant de sacrifices, de tant de sang et de trésors prodigués par lui avec une constance sans exemple? Il a porté dans toute l'Europe la terreur, le ravage et l'oppression; il a humilié ou trahi nos alliés les plus naturels; il a soulevé contre la France tous les peuples désespérés. C'est vainement que des millions de Français ont péri par le fer, par la maladie, par la rigueur des climats; nous avons vu cet homme fugitif ramener à sa suite dans la France épuisée la peste, l'invasion et les barbares. Au dedans comme au dehors, il a tout envahi, tout usurpé; il s'est joué de tout. Il a relevé les autels pour les profaner, créé des constitutions pour les renverser, édicté des lois pour les enfreindre. Enfin il est tombé par l'excès même de ses attentats. Il s'est reconnu un obstacle au bonheur de la France et au repos du monde. Il nous a rendu nos serments. Et c'est lorsque notre roi légitime travaille jour et nuit, avec un succès visible, à cicatriser les plaies de la patrie, c'est alors que cet homme vient troubler la paix, nous ravir les libertés que la loi nous a rendues. Déchu du rôle de César, il veut essayer de celui de Catilina.

« Mais il ne trouvera point en France les ressources qu'offrait à ce dernier la corruption romaine. A qui s'adresserait-il parmi nous? Aux armées! Elles se rappellent les généraux qui les conduisaient avant lui à la victoire, et qu'il a immolés ou bannis; elles se rappellent ces vastes tombeaux de leurs frères d'armes, Saint-Domingue, les Espagnes et l'Egypte, la Russie où il les a lâchement abandonnées. N'est-ce pas lui qui a perdu ces conquêtes qu'elles avaient faites sans lui, qui a livré ce territoire qu'elles avaient longtemps si vaillamment défendu? S'adresserait-il aux ministres des autels, aux magistrats? Il a foulé aux pieds la religion comme les lois humaines. Il a tenu leurs ministres dans l'abaissement et l'humiliation. Il a multiplié et rempli les prisons d'Etat; créé ces commissions, ces juges extraordinaires, cette haute police, ces chefs-d'œuvre de tyrannie. Appellera-t-il à lui les commerçants, les cultivateurs? Ses mesures ont anéanti le commerce, perdu nos colonies, notre marine; il a tenté sur leurs ruines d'établir pour lui seul un monopole universel. Les cultivateurs lui redemandent leurs enfants qu'il leur a ravis; ils

lui reprochent ces impôts arbitraires, exagérés et vexatoires, ces réquisitions, ces désolations de tout genre. Enfin la nation en masse a été par lui opprimée, insultée dans ses représentants, et l'appeler aujourd'hui à se courber sous son joug honteux est de sa part un nouvel et plus grand outrage. Le crime et la folie, des Français parjures et parricides, pourraient seuls trahir l'honneur, la loi, la patrie, qu'il faut désormais sauver ou voir périr ensemble.

« C'est aux magistrats de cette Cour souveraine et royale à proclamer les premiers ces sentiments de tous les bons français, et c'est en m'unissant de cœur avec vous, Messieurs, c'est en votre nom que je m'en suis rendu l'interprète..... »

« Hier, à ma réception qui avait attiré grand monde, écrivait de Serre à sa mère, j'ai improvisé une espèce de philippique; il m'est revenu de tous côtés que cette sortie inattendue, cette bouffée d'indignation, avait fait bon effet. »

C'était bien une philippique que cette éloquente imprécation. Peu de morceaux en égalent la beauté oratoire. Qui eût dit cependant, l'année précédente, au premier président de la Cour impériale de Hambourg, qu'il tiendrait à si peu d'intervalle un pareil langage? L'effervescence de cette époque où se précipitaient avec tant de violence des impressions si mobiles, emportait les esprits les plus modérés. On s'étonnerait davantage du discours de de Serre, si l'on ne savait quelles colères l'entreprise de Napoléon excita jusque dans les rangs de ses anciens frères d'armes, et par quelles outrageantes proclamations, suivies, pour quelques-uns, de tristes revirements, les maréchaux la dénoncèrent à la réprobation de la France.

Chez de Serre ce langage était absolument sincère, et les actes ne le démentirent point. Les sentiments qu'il exprimait avec tant de véhémence ne dataient pas sans doute de ces derniers jours : ils s'étaient formés peu à peu sous l'Empire. L'histoire du premier président était celle de beaucoup de fonctionnaires qui, d'abord confiants dans le génie de l'empereur, s'étaient détachés de lui à mesure que se multipliaient ses fautes et ses exigences. Il avait gardé, comme il le disait dans ce discours, sa fidélité au prince, et, sans rien accorder à la flatterie, il avait religieusement tenu ses serments. Mais, délié de sa foi par l'empereur lui-même, il était revenu à la vieille dynastie que sa jeunesse avait servie; il retrouvait sous son règne, et la France avec lui, la paix, la liberté, la sécurité; à peine en possession de ses biens, depuis si longtemps perdus, il les voyait de nouveau menacés; son âme alors ne se possédait plus, et dans le transport que lui causait cette coupable tentative, il laissait déborder tous les reproches qu'il avait, comme tant d'autres, accumulés en silence contre l'Empire.

Ses lettres intimes n'étaient pas moins vives que ses harangues publiques. « Le voilà donc à Lyon, cet homme de malheur! C'est du plus fatal augure! Voir compromis tout ce qu'on avait cru sauvé, tout ce qu'on a de plus cher! » Pour lui, pour sa position, pour son avenir, le coup était cruel. « Nous eussions pu être si heureux! » Mais le souci de la France étouffait aussitôt cette plainte personnelle : « Peut-on penser à soi, quand la patrie tombe tout d'un coup, et sans qu'on pût le prévoir, de l'espoir le mieux fondé de liberté, de prospérité, dans un abîme sans fond? Dieu veuille prendre pitié de la France, ne fût-ce que pour ce digne roi qui lutte noblement avec toute la loyauté des sentiments généreux contre la fourbe, l'audace et la perfidie. »

Il avait rapidement perdu toute espérance. Autour de lui, dans ces rangs si animés d'abord contre l'envahisseur, se manifestait déjà cette disposition que nos révolutions ont rendue fréquente : l'effroi des changements et la facilité à les supporter tous. « Tout le monde est désolé, et tout le monde laisse faire..... Personne ici ne montre de mauvaises intentions, au contraire; mais tous seront disposés à tendre le col au joug. »

Aussitôt après la séance solennelle de la Cour, de Serre avait fait voter par les Chambres assemblées une adresse au roi. La Cour avait chargé le premier président d'envoyer des instructions à tous les juges du ressort, et de faire imprimer son discours en français et en allemand pour le répandre dans toute la province. Ce discours, de Serre eut d'abord à l'écrire, car il était né, sans préparation, de la circonstance même.

Cependant, la journée du 20 mars était accomplie. L'empereur était aux Tuileries. Il était rentré de nuit à Paris, au milieu du silence morne de la ville, attendu au seuil du palais, que venait encore une fois de quitter la royauté, par les acclamations enthousiastes de ses anciens serviteurs.

De Serre dut songer au parti qu'il allait prendre. L'éclat même qu'il venait de faire dictait sa conduite. Il n'eut pas un instant d'hésitation : « Je suis préparé à tout, avait-il dit dès le premier jour ; je sais d'avance comme je me conduirai dans toutes les circonstances que je puis imaginer; mais, Dieu aidant, ce sera avec honneur. » Quelques jours plus tard, il écrivait à sa mère qui, chose singulière, paraît n'avoir point partagé son sentiment : « Depuis longtemps j'y ai bien réfléchi, et je ne puis pas faire autrement. Je m'explique : ce que je ne puis pas faire, je le vois clairement; ce que je ferai, je ne le vois pas encore... Réfléchissez-y vous-même, et vous serez convaincue que je ne fais que marcher dans la route où, dès ma première jeunesse, vous m'avez placé. » Il quitta Colmar et se ren-

dit à Metz ; il y vit sa conduite diversement appréciée ; le plus grand nombre de ses amis l'approuvaient, et ceux-là mêmes, qui lui conseillaient un autre parti, probablement celui de se rallier à l'Empire, n'avaient pas de réponse à ses objections. Son ami, alors le plus intime, M. de Wendel, sans l'avoir entendu, avait été de son avis. De Serre se hâtait de l'annoncer à sa mère : « Je serais bien fâché, à faire ajoutait-il, de ne pas être enfin d'accord avec vous. »

Il aurait pu aller à Gand, et on l'engageait à s'y montrer dans l'intérêt de son avenir : « Mais, écrivait-il plus tard, comme l'ambition avait été étrangère à ma conduite, je n'ai pas souffert qu'elle en dirigeât la suite. » Il se retira aux forges de la Quint, près de Trèves, établissement que dirigeait M. de Wendel, et où il avait lui-même des intérêts. Il s'y trouvait avec sa famille, donnant son temps à quelques travaux d'administration, et saisissant de là les occasions de servir la cause royale.

Il avait pu protéger la fuite de l'ancien préfet de la Moselle, M. de Vaublanc, proscrit par un décret de l'empereur. M. de Vaublanc se rendait à Gand ; il y portait, dans son zèle nouveau pour une politique extrême, des conseils bien différents de ceux que de Serre y aurait fait entendre. Mais, plein de reconnaissance pour le service que ce dernier lui avait rendu, il s'était offert à transmettre au roi et aux ministres les intentions du premier président : « Qu'on sache bien, lui écrivait de Serre, qu'on peut compter sur moi, et que j'accepterai avec empressement et remplirai avec zèle toute destination à laquelle on me jugera propre. » Il adressait par le même intermédiaire un compte de sa conduite au chancelier Dambray qui lui rendit plein hommage : « Je savais, lui répondit le chancelier, que vous aviez courageusement rempli les devoirs de fidélité et de dévouement que la confiance de Sa Majesté vous imposait, et que ne pouvant plus rendre la justice en son nom, vous aviez quitté, sans balancer, des fonctions que vous ne pouviez continuer avec honneur. »

On voit quelle fut la conduite de de Serre pendant les Cent-Jours. Les partis, à qui ne coûte aucune invention, ne l'en accusèrent pas moins l'année suivante, parce qu'il défendait la cause de la modération, de s'être rallié pendant les Cent-Jours à l'empereur [1].

III

Le jour même où Napoléon rentrait à Paris, les esprits clairvoyants avaient pu démêler les raisons qui l'empêcheraient d'y rester.

[1] *Hist. de la Restauration*, par M. Alfred Nettement, t. I. — On regrette que le consciencieux historien, en rapportant cette accusation, paraisse lui-même, sans plus ample vérification, y ajouter foi.

Mais sa courte victoire devait laisser des conséquences trop durables pour le gouvernement comme pour le pays.

Ces conséquences se résumaient en deux mots : au dehors la coalition reformée, au dedans les divisions aggravées.

La Restauration avait obtenu en peu de temps ce résultat de rompre la coalition qui, formée contre Napoléon, s'était flattée de se maintenir contre la France. Lorsque l'envoyé du roi se présenta au Congrès de Vienne, les puissances unies se promirent de le laisser à l'écart, et de ne lui signifier leurs décisions qu'après les avoir concertées sans lui. Quelques mois s'étaient écoulés, et par son habileté personnelle, par le prestige de la royauté rétablie, par les rivalités bientôt suscitées entre les alliés et le besoin que chacun d'eux éprouvait d'avoir pour soi la France, M. de Talleyrand en était venu à voir son concours sollicité par ceux qui avaient d'abord résolu de décliner ses avis.

Contre les prétentions de la Russie et de la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre signaient, avec la France, un traité d'alliance.

C'en était fait de la coalition.

Napoléon reparaît; aussitôt les rivalités tombent et la coalition se redresse.

Surexcitées par cette nouvelle lutte, les puissances envahissent encore une fois la France, mais cette fois, pour lui imposer des charges accablantes, et mêler au rétablissement des libertés publiques, le fatal souvenir de leurs armes détestées.

Ces dissentiments, qu'elle avait éteints entre nos ennemis, l'expédition des Cent-Jours les rallumait, hélas! entre les Français.

Les premières paroles des Bourbons avaient été des paroles de conciliation. Bien des fautes sans doute avaient été commises au-dessous d'eux; bien des mots fâcheux prononcés, et dans une nation comme la France, où ces légèretés ont de si graves conséquences, on ne saurait être trop sévère pour ceux qui s'y abandonnent. Mais, envisagée dans les grandes lignes de sa politique, la Restauration voulait l'union. Le roi la recommandait dans tous ses discours : « Heureux de nous retrouver au sein de la grande famille, disait Louis XVIII dans le préambule de la Charte, nous n'avons su répondre à l'amour, dont nous recevons tant de témoignages, qu'en prononçant des paroles de paix et de consolation. Le vœu le plus cher à notre cœur, c'est que tous les Français vivent en frères, et que jamais aucun souvenir amer ne trouble la sécurité qui doit suivre l'acte solennel que nous leur accordons aujourd'hui. »

Tel n'était pas, tel ne pouvait être, à ce moment du moins, le langage de Napoléon. Il était condamné pour le succès de son entreprise à réveiller les divisions et les haines. A peine a-t-il reparu,

que l'on voit la nation déchirée en deux partis, les cris des plus mauvais jours de la révolution encouragés, la royauté accusée dans des fables odieuses de vouloir ramener le servage et les dîmes; la confiscation, qu'elle venait d'effacer des lois, rétablie; les opinions dont elle avait commandé l'oubli, recherchées; la proscription frappant ceux qui ont émis des votes contraires au régime impérial; Oudinot, Victor, Gouvion-Saint-Cyr rayés de la liste des maréchaux de France. Le temps n'est plus où le glorieux soldat, tournant contre un pouvoir avili son épée victorieuse, se faisait pardonner l'illégalité de ses actes par la sécurité offerte aux intérêts et le calme rendu au pays. Cette fois, il inquiétait le pays, troublait les intérêts, et dans leur irrémédiable défiance, il pouvait lire sa ruine prochaine.

En même temps, l'esprit de l'armée est bouleversé. Elle avait assisté avec une tristesse résignée à la première Restauration : « La garde nationale, très-nombreuse, écrivait de Serre au mois de juin 1814, est dans les meilleures dispositions. Au vrai, que voudrait-on? On a la paix, une paix honorable, et pour roi, un excellent homme. L'esprit de l'armée est le seul mauvais, au moins celui des jeunes gens..... Ils finiront par prendre l'esprit de la nation; généralement elle est contente. »

L'armée entrait peu à peu dans ce sentiment; les Cent-Jours viennent rompre cet accord entre elle et la nation. En révolte contre le pouvoir légal, en lutte contre l'invasion, repoussant un ennemi qui menaçe l'indépendance de la patrie, et soutenant un régime qui compromet son repos et ses libertés, contrainte ainsi, par l'entraînement des circonstances, de mêler dans une confusion déplorable deux causes absolument distinctes, l'armée se trouve portée à envelopper dans la même aversion le gouvernement qu'elle a abandonné et l'étranger qu'elle a combattu; et le malheur de cette situation s'accroît des accusations dont la poursuivront bientôt, oubliant sa gloire et ne voyant que sa faute, d'imprudents amis de la royauté.

Enfin le parti libéral lui-même s'était divisé. Avant le 20 mars, il avait été unanime pour se rallier autour du trône. Dès le lendemain, l'un des hommes, qui avaient le plus énergiquement protesté contre Napoléon, Benjamin Constant, sur l'appel de l'empereur, s'était rendu aux Tuileries et en était sorti conseiller d'Etat. Le départ du roi, les mécontentements soulevés par les fautes des royalistes, et habilement exploités par Napoléon, l'imminence de la chute de l'Empire, à peine rétabli, et le soin de le remplacer, mettent en mouvement les combinaisons et les espérances. Des projets nouveaux se font jour parmi ceux qui avaient d'abord soutenu la dynastie des Bourbons, comme l'unique barrière contre le retour de l'empereur. Les uns, en bien petit nombre, rêvent la république;

d'autres une monarchie à qui l'on imposerait la Constitution de 1791, et quelques-uns de ces libéraux, qui doivent le plus amèrement reprocher aux Bourbons de revenir par les armes étrangères, vont se montrer dans les camps de l'ennemi, demandant aux puissances un roi qui ne soit pas Louis XVIII, ce roi fut-il le prince d'Orange.

Germes funestes pour l'avenir ! Enchaînement lamentable de griefs et de représailles, de torts et de ressentiments, de perfidies et de défiances qui furent l'œuvre de quelques jours et qui demeurent le fléau d'un siècle !

Le gouvernement royal, rétabli pour la seconde fois, ne chercha point à envenimer ces dispositions qu'il n'avait pas créées. Loin de là, ses premiers soins furent pour les adoucir, et pour donner aux passions excitées l'exemple de la modération. Louis XVIII, dans la Déclaration de Cambrai, commençait par reconnaître les fautes de son gouvernement : aveu que ne font d'ordinaire, ni les pouvoirs, ni les partis, également enclins à expier leurs erreurs sur la poitrine d'autrui. Il composa son ministère d'hommes qui avaient appartenu pour la plupart au régime précédent, allant même jusqu'à s'imposer l'inutile honte d'y faire entrer Fouché. La Chambre des Pairs et le Conseil d'Etat, l'un et l'autre réorganisés, présentaieut dans la diversité de leurs membres des garanties pour toutes les opinions.

Le même esprit dirigea les opérations électorales. Nommés à vie, en l'an X, par les assemblées primaires cantonnales, les électeurs avaient été divisés, sous l'Empire, en colléges d'arrondissement et en colléges de département. Les uns et les autres dressaient une liste de candidats, sur laquelle le Sénat choisissait les membres du Corps législatif. Après le 20 mars, l'intervention du Sénat fut écartée, et l'élection directe des députés confiée aux colléges de département et aux colléges d'arrondissement. La Restauration maintint les électeurs de l'an X, et les colléges entre lesquels ils étaient répartis; seulement les colléges d'arrondissement furent ramenés, comme avant les Cent-Jours, au système de la présentation des candidats, et les colléges de départements, héritant des attributions du Sénat, élurent définitivement les députés, sous la condition de prendre au moins la moitié de leurs choix sur la liste proposée par les colléges d'arrondissement. Les préfets pouvaient ajouter dans chaque collége un certain nombre d'électeurs nommés aux électeurs légaux. L'âge de l'éligibilité était abaissé de quarante à vingt-cinq ans, et le nombre des députés fixé à 402.

Rien ne fut négligé pour soustraire les électeurs aux entraînements des passions triomphantes. Nul, plus que Fouché, n'avait sujet de les redouter. Les présidents des colléges des départements,

alors nommés par le gouvernement, avaient été choisis parmi les hommes les plus modérés, quelques-uns même compromis par leur conduite pendant les Cent-Jours. On voyait parmi eux M. Lanjuinais, l'ancien Président de la Chambre de 1815, M. Flaugergues, l'un des commissaires de la célèbre Adresse de 1813, MM. Gallois et Savoye-Rollin, le général Foy, et deux avocats déjà renommés dans les rangs du parti libéral, MM. Dupin et Tripier.

Ce fut, malgré ces précautions, une Chambre ardemment royaliste qui sortit des élections. Les salles de scrutin avaient été délaissées, lors de la nomination de la Chambre des Cent-Jours; cette fois, les électeurs s'y présentèrent en foule, et votèrent sous l'impression violemment éprouvée du ressentiment contre le régime déchu.

Le premier résultat de ces élections fut le changement du ministère. Foucher, introduit au pouvoir par des obsessions étrangères et des intrigues de cour, ne pouvait pas paraître, ministre du roi, devant une Chambre royaliste. Il appartint à M. Lainé de faire sentir au gouvernement cette impossibilité morale. M. de Talleyrand la saisit immédiatement; il prépara la chute de Fouché, sans prévoir qu'elle entraînerait la sienne. Tandis que Fouché s'en allait à Dresde comme ministre plénipotentiaire, dernière distinction dont la loi, qui excluait de l'amnistie les régicides, devait bientôt le dépouiller, M. de Talleyrand fut nommé grand chambellan, et parmi les autres membres du Cabinet dissous, MM. Louis Pasquier de Jaucourt, l'illustre maréchal de Gouvion-Saint-Cyr, reçurent des marques signalées de la faveur royale.

Un nouveau ministère fut formé sous la présidence du duc de Richelieu, ministre des affaires étrangères. M. de Vaublanc, ministre de l'intérieur, M. Dubouchage, à la marine, le duc de Feltre, à la guerre, représentaient dans le cabinet, bien que deux d'entre eux eussent servi l'Empire avant 1814, le parti dominant. M. de Barbé-Marbois, à la justice, M. Corvetto, aux finances, M. Decazes, à la police, y soutenaient plus particulièrement la pensée du pacte constitutionnel. Le duc de Richelieu, grand seigneur sans préjugés, alliant avec une intelligence généreuse des intérêts nouveaux un dévouement chevaleresque à la royauté, supérieur par l'élévation de son âme et son délicat instinct de l'honneur aux jalousies étroites et aux cruels emportements des partis, conciliait dans sa personne les deux ordres d'idées, comme aussi, par son patriotisme et l'estime qu'avaient pour lui les souverains, il réunissait dans un même sentiment de confiance, la France et l'Europe.

La pensée qui avait formé ce ministère était encore une pensée de conciliation; elle n'avait donné quelques gages aux exigences du

parti dominant, que pour être plus en mesure d'obtenir de lui des concessions.

C'était bien en effet une pensée de conciliation qu'il s'agissait avant tout de faire prévaloir. Lorsqu'on examine de sang-froid les événements qui venaient de s'accomplir, les circonstances qui les avaient rendus possibles, les impressions qu'ils avaient provoquées, les résultats qu'ils avaient produits, on a peine à comprendre que la leçon qui s'en dégageait n'ait pas frappé tous les esprits.

Qu'avait-on vu en 1815, à la veille du 20 mars? Chaque parti, oubliant devant le péril ses exigences passagères, avait couru d'instinct au principe qui devait le sauver. Les amis de la Charte, dont plusieurs avaient méconnu la royauté, s'étaient tous rangés autour du trône, sentant bien qu'à sa cause était attaché le sort des libertés publiques. Les défenseurs de la royauté, dont plusieurs avaient méconnu la Charte, étaient les premiers à invoquer le pacte constitutionnel; le comte d'Artois, à leur tête, lui avait renouvelé serment devant les Chambres réunies; tous protestaient de leur résolution de l'observer, sentant bien que la force de la monarchie était dans son accord avec les libertés du pays. Un homme, qui cette fois encore devait interpréter la pensée nationale, M. Lainé, royaliste fidèle et libéral sincère, réunissait les deux causes dans un discours où, en protestant de son dévouement à la royauté et à la Charte, il rappelait gravement les fautes commises, la nécessité pour la royauté de fournir aux intérêts nouveaux les garanties qu'ils ne devaient eux-mêmes attendre que d'elle.

Si le péril était le même pour la monarchie et pour la liberté, si pour elles la défaite avait été commune, la victoire ne devait-elle pas l'être également! Si de leurs défiances mutuelles, de leurs divisions, apparentes ou réelles, était née leur faiblesse, n'était-il pas manifeste pour l'une et pour l'autre, que de leur union dépendait leur durée? La Charte et, avec elle les intérêts nouveaux, n'avaient pas de plus ferme rempart que la royauté. La royauté, à son tour, ne devait chercher sa force que dans la pratique intelligente et fidèle des obligations et des droits consacrés par la Charte.

Ces vérités étaient saisissantes. Elles le sont du moins pour nous qui, venus après tant d'épreuves, dominons d'un regard impartial ces luttes orageuses. Mais, dans le feu du combat, tous ne les voyaient pas.

IV

Ce fut dans ces circonstances difficiles que de Serre aborda la vie publique.

Il avait été nommé, sans s'y attendre, président du collége élec-

toral de Colmar. Avant de se rendre à son poste, il dut prêter par écrit le serment exigé des présidents des colléges électoraux. La formule en était ainsi conçue :

« Je jure et promets d'être fidèle au roi, de me conformer en tout à la Charte, aux lois du royaume et aux ordonnances de Sa Majesté des 13 et 21 juillet 1815, relatives à la convocation des colléges électoraux, de maintenir l'ordre dans le collége que je présiderai, de ne pas souffrir qu'il s'occupe d'autres objets que de ceux qui sont prescrits par l'ordonnance de convocation de Sa Majesté; de ne tolérer aucune coalition tendant à gêner ou capter les suffrages; de ne rien faire par haine ou faveur; de clore la session du collége le vingtième jour du mois d'août, époque fixée à cet effet par l'ordonnance du roi; enfin, d'exercer mes fonctions avec zèle, exactitude, fermeté et impartialité. »

De Serre arriva le 16 août à Colmar. Le collége d'arrondissement l'avait déjà présenté à une forte majorité, comme premier candidat. Il ouvrit le 22 août la session du collége de département. Dès le lendemain, il était élu député avec deux membres de l'ancien Corps-Législatif, l'un fort obscur, M. Moll, qui devait siéger au centre gauche, l'autre, de vieille naissance et d'opinions révolutionnaires, M. d'Argenson, qui avait fait partie de la délégation chargée de demander aux alliés un roi qui ne fut pas Louis XVIII. Restait trois deputés à élire : ils furent nommés les jours suivants. C'étaient le lieutenant général baron de Berkeim, M. de Marandet, ancien secrétaire d'ambassade, dont le marquis Barthélemy, vice-président de la Chambre des Pairs, avait recommandé la candidature à de Serre, et M. Willig, juge de paix. A part M. d'Argenson, ennemi déclaré des Bourbons, et de Serre, royaliste dans l'âme, cette députation représentait assez bien, par ses opinions moyennes, la masse du pays.

Elu député, de Serre fut également chargé de présider la députation du collége électoral qui devait présenter une Adresse au Roi.

Il portait dans la nouvelle Chambre des dispositions conciliantes qui tenaient tout ensemble à la nature de son esprit et aux vicissitudes de sa carrière. La pratique des affaires et le commerce des hommes lui avaient donné cette expérience qui manquait à un grand nombre de ses collègues. Ancien émigré, il avait vu dans l'exil, en même temps que de nobles exemples de fidélité et de désintéressement, ces mêmes passions dont il allait rencontrer à la Chambre les violences funestes et vaines. Avocat à Metz, premier président à Hambourg, il avait étudié de près, dans ses relations quotidiennes avec la société issue de la révolution, les idées, les lois, les intérêts que cette révolution avait créés. Il en avait démêlé les bons et

les mauvais côtés, les avantages et les périls, les conséquences passagères et les effets durables. Les entraînements et la chute de l'Empire l'avaient éclairé sur la nécessité des libertés publiques, en même temps que sur les garanties que ces libertés devaient trouver dans le principe héréditaire de la monarchie, à laquelle le rattachaient ses affections et ses souvenirs. Il était plein de respect et d'une sorte de gratitude pour les institutions et les usages de l'ancien temps, persuadé que, sans les relever dans leur forme primitive, il y avait, pour la sécurité des intérêts nouveaux, beaucoup à leur emprunter ; mais il demeurait, en même temps, partisan décidé de la société au milieu de laquelle il était appelé à vivre et dont la Charte avait consacré les droits. Il offrait ainsi, dans sa personne, dans son intelligence, dans les phases diverses de sa carrière, ce mélange de sentiments, de vues, de pratiques, qui aide à faire comprendre, sans les partager, les préjugés mutuels des partis, à tenir compte de leurs exigences sans s'y asservir, à démêler dans leurs revendications confuses la part du vrai et la part du faux : esprit de discernement qui constitue la sagesse politique et qui est si nécessaire pour dominer une époque de révolution.

V

Peu d'assemblées ont réuni à un plus haut degré que la Chambre élue au mois d'août 1815, les vertus qui font les peuples libres.

La sincérité, la dignité du caractère, l'initiative dans les vues, le vif sentiment de l'honneur, le désintéressement, étaient des traits communs à la plupart de ses membres. D'un dévouement passionné pour la royauté, ils puisaient dans ce dévouement même le principe de leur indépendance. Désireux d'obtenir la faveur du roi, ils s'exposaient à sa disgrâce plutôt que de se ranger, contre leur conviction intime, aux avis de son gouvernement. Loin de les arrêter, la conscience qu'ils avaient de leur inébranlable fidélité les aveuglait sur les périls de leur opposition et justifiait parfois à leurs yeux des manifestations qui, produites dans un camp ennemi, les eussent révoltés et effrayés.

Mais à ces sentiments de haute marque se joignaient des tendances, des préventions, des habitudes qui devaient en égarer les inspirations ou les rendre suspectes.

Ecartés des affaires ou exilés de France, les députés de 1815 ne se rendaient pas compte des conditions du gouvernement et de l'esprit de la société, dont ils étaient appelés à diriger la marche. Ils n'avaient vu, pour la plupart, cette société que dans le cercle res-

treint de leurs amitiés ; les crimes de la révolution, l'attentat des Cent-Jours, les souffrances des royalistes, l'opulence respectée de leurs persécuteurs, excitaient dans leur âme des soulèvements bien naturels, mais que le repos de la France, la sécurité de l'avenir, la durée même de la monarchie leur commandaient de dominer. Ils avaient peine à se soumettre aux nécessités créées par des événements qu'ils maudissaient, à reconnaître les exigences des intérêts nouveaux, à entrer dans cette grande œuvre de conciliation dont la royauté avait à la fois la charge et le privilége, qu'elle devait entreprendre et que seule elle pouvait accomplir.

Ce n'est pas que leur pensée fût de pousser très-loin les plans de reconstruction sociale que plusieurs mettaient en avant. Ils eussent été les premiers embarrassés de la tâche si l'on en eût réclamé d'eux l'entière application. Ils admettaient, ils invoquaient les garanties introduites dans le droit public par les lois nouvelles ; mais, par l'effet d'une tentation à laquelle les partis cèdent trop souvent en France, ils voulaient, tout en maintenant ces garanties, se donner le plaisir de les attaquer. En annonçant à grand bruit des changements, ils en recherchaient, au fond, bien moins la réalisation que l'apparence, et croyaient faire acte de conquête sur la révolution, en dissimulant sous de vieilles formules, des innovations qu'ils entendaient conserver. Jeu puéril et dangereux! Car il arrivait à menacer des intérêts qu'il n'atteignait pas, à irriter des hommes qu'il laissait debout, à provoquer contre ceux qui s'abandonnaient à cette politique, des soupçons et des représailles dont souffrirent leurs idées les plus justes, leurs desseins les plus légitimes, et cette royauté même pour laquelle ils auraient donné leur vie.

Les impressions de de Serre, à son arrivée à Paris, avaient été pénibles. « On ne voit ici que des visages consternés, écrivait-il le 2 octobre 1815 ; on n'entend que plaintes et que reproches ! »

La session s'ouvrit le 7 octobre. La veille une messe solennelle avait été célébrée à Notre-Dame en présence du roi et des Chambres : « Nous avons bien besoin, écrivait encore de Serre, d'invoquer les inspirations divines pour travailler à réparer tous les maux. »

Il fut nommé membre de la Commission de l'Adresse. Il s'y trouva presque seul de son opinion ; il vit promptement quelles luttes il aurait à soutenir, quels emportements à combattre, et sans savoir encore sur qui il pourrait s'appuyer, quels amis, quels auxiliaires il pourrait réunir, il définissait la situation qu'il allait prendre avec une conscience de sa force dont l'expression s'alliait, dans cette nature simple et vraie, à la plus réelle modestie : « Notre Chambre, écrivait-il le 26 octobre, commence seulement ses travaux. Elle n'a que trop d'ardeur dans le bon sens, et j'y jouerai probablement le rôle de

modérateur... Ce n'est pas tout de vouloir le bien, il faut de la sagesse et de la mesure pour le faire. » Et dès lors, cherchant dans l'idée même qu'il se formait de son devoir une arme virile contre la séduction des plus tendres influences : « Il faut pour nous mieux aimer, écrivait-il à sa femme, t'unir à moi de sentiments. Dis-toi bien que l'homme qui ne sait pas fortement aimer son pays, n'aimera pas davantage femme, enfants, amis, parents ; car c'est avec le même cœur qu'on aime tout cela. »

Nobles paroles qu'il convient de citer comme elles furent écrites au début de sa carrière publique. La politique ne fut jamais pour de Serre un amusement de l'esprit, une ressource de l'ambition, une parure mondaine s'ajoutant au luxe d'une brillante existence ; elle fut pour lui le principe de grands devoirs, rigoureusement accomplis dans l'intérêt du trône et du pays. « Tout ce à quoi je pense, écrit-il quelques jours plus tard à sa mère, c'est à bien servir le rol et mon pays. »

On ne trouvera pas dans la suite de ses lettres, intimes ou officielles, une autre inspiration. Animé de pareils sentiments, de Serre n'exprimait pas une opinion dont il n'eût médité les motifs ; il ne donnait pas un vote, il ne faisait pas un acte dont il n'eût déterminé le caractère et mesuré les suites. C'est cette préoccupation constante, ce vigilant souci des causes qu'il voulait servir, cette sollicitude patriotique et désintéressée qui enflamma son éloquence, créa son ascendant, suscita ses triomphes et aussi ses douleurs. Comme il n'eut jamais en vue que la défense de ses convictions, il livra sa personne à toutes les attaques, encourant tour à tour les violences des partis dont il combattait successivement les excès, et l'ingratitude, plus cruelle que les outrages, des amis dont il n'avait pas consenti à servir les passions, tout en se dévouant, cœur et âme, à leur cause.

C'est là aussi ce qui fait la gloire de son nom, et ce qui nous porte à proposer ses exemples aux réflexions de nos contemporains.

CHARLES DE LAGOMBE.

La suite prochainement.

LE COMTE DE FERSEN

ET MARIE-ANTOINETTE

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX [1]

Le 26 septembre 1791, Marie-Antoinette écrit à Fersen une lettre qui a été déchiffrée par le destinataire, et dans laquelle sa main *ou celle de ses héritiers* [2] a raturé profondément un certain nombre de passages remplacés dans l'impression par des points.

Nous avons déjà dit notre avis sur ces mutilations qui laissent à la curiosité déçue le moyen de se venger par de malignes conjectures de sa déception. Notre curiosité à nous n'a pas de ces finesses ni de ces malices : c'est une curiosité tranquille et pieuse, qui ne cherche point à aller au-delà des confidences d'un galant homme. En ce qui touche les ratures de la main de Fersen (nous n'avons pas à nous occuper des autres), quelque soit le scrupule auquel Fersen a obéi, nous le tenons pour respectable. Un tel homme n'était pas de ceux qui coquettent avec l'histoire. Ce qui reste nous suffit amplement pour que nous ne courions pas les fausses bonnes fortunes de la divination. Ce qui manque ne nous manque pas du tout. En voici le motif :

Rivarol avait dit, après les terribles journées du 5 et du 6 octobre, où Marie-Antoinette avait fait preuve du courage et de la générosité d'une digne fille de Marie-Thérèse : *Le roi n'a qu'un homme auprès de lui, c'est la reine.*

Oui, la reine, à partir de ce jour, en effet, exaltée par le double dévouement de l'épouse et de la mère, se conduisit virilement. Ses

[1] Voir le *Correspondant* des 10 et 25 janvier 1878.

[2] La *Préface* de la publication que nous analysons ne s'explique point nettement sur les causes ni les auteurs de ces suppressions ; et c'est un tort, car elles sont peu nombreuses, et n'ont peut-être d'autre importance que celle que des ombrages excessifs ont pu y attacher.

lettres politiques témoignent, à travers des erreurs et des inexpériences inévitables chez une femme qui se mettait sans apprentissage, sans préparation, dans des circonstances faites pour déconcerter même un souverain de génie, au métier de roi, témoignent, disons-nous, d'une rare aptitude à ce difficile métier. Mais, nous le confessons sans ambages, ce ne sont pas ces lettres politiques et diplomatiques, où son intelligence s'atteste, où sa main s'affermit, où sa figure impose, qui nous intéressent le plus; celles qui nous touchent, ce sont celles où la nature l'emporte, où le sexe se trahit aux faiblesses, parfois enfantines, de la colère ou de la pitié, celles où le sein gonflé de larmes se soulève sous un coup trop fort et rompt sa fragile et factice armure d'impassibilité; celles où le masque tombe, où l'héroïne disparaît, et où reparaît la femme.

Fersen voyait autrement les choses. Il voulait que la reine parût à la postérité telle qu'il l'avait vue, transformée par les circonstances au point d'exalter le dévouement de son défenseur, plus encore par l'admiration que par la pitié. Il considérait comme des fautes dans son rôle ces échappées de nature, ces par-delà de sincérité, ces personnalités parfois un peu vives, sinon injustes. Et il effaçait soigneusement dans les lettres qu'il recevait de Marie-Antoinette tout ce qui pouvait troubler l'idéal qu'il s'en était fait et qu'il voulait que l'histoire s'en fît après lui.

Par la nature même des passages mutilés, et les mots qui restent, comme des fils pendants, de ces brusques interruptions de trame, on comprend très-bien qu'il a cédé à des scrupules qui n'ont rien de personnel, à des pudeurs qui n'ont rien d'intéressé. Il n'a pas effacé des passages de nature à compromettre l'honneur de la femme, mais la majesté de la reine, à la montrer trop sensible, trop inquiète, trop irritée, trop énervée par moments d'une tâche au-dessus de ses forces, trop femme en un mot.

Et en cela, comme à bien d'autres signes que nous préciserons en les rencontrant, on voit bien que ce n'est pas comme femme que Fersen a aimé la reine, qu'il lui a seulement voué le culte respectueux dans la prospérité, passionné plus tard par la lutte et l'infortune, qu'un homme généreux accorde à la personnification charmante longtemps, touchante ensuite, de la cause qu'il défend.

Pour Fersen, la reine c'est l'image vivante, souffrante de la royauté de son goût, de sa patrie d'adoption, de la gloire, du devoir, de l'honneur. Mais aucun sentiment profane ne saurait pour lui animer la statue. Pour lui elle n'est jamais descendue de son piédestal. Il n'a jamais senti, devant elle, battre son cœur d'une passion humaine. Le mot du prince de Ligne est vrai surtout de lui : *il adore sans songer à aimer.*

Et voilà pourquoi il laisse dans les lettres de la reine tout ce qui trahit la familiarité d'un long et affectueux commerce, mais en marquant précisément la limite où il s'est toujours renfermé; voilà pourquoi il en efface ces appels à un avenir vengeur, ces expressions violentes de blâme ou de mépris, ces récriminations et ces reproches de la reine malheureuse, espionnée, trahie, persécutée, qui s'en indigne parfois avec l'exaltation et les larmes de son sexe.

Qu'on lise, en se plaçant à ce point de vue, la correspondance entre la reine et Fersen, et nous croyons qu'on nous donnera raison.

Votre lettre du 28 m'est parvenue. Depuis deux mois je n'avais pas eu de vos nouvelles; personne ne pouvait me dire où vous étiez. J'ai été au moment, si j'avais su l'adresse, d'écrire à Sophie [1]; elle m'aurait dit où vous étiez. . . . . Nous voici dans une nouvelle position depuis l'acceptation du roi [2]; la refuser aurait été plus noble, mais cela aurait été impossible dans les circonstances où nous sommes. J'aurais voulu que l'acceptation fut simple et plus courte, mais c'est le malheur de n'être entouré que de scélérats. Encore je vous assure que c'est le moins mauvais projet qui a passé. Vous le jugerez un jour, car je vous garde tout ce qu'a. . . . . j'ai du bonheur à retrouver, puisqu'il y a des papiers à vous. Les folies des princes et des émigrants nous ont aussi forcés dans nos démarches; il était essentiel, en acceptant, d'ôter tout doute que ce n'était pas de bonne foi. . . . . Je crains que les mauvaises têtes n'entraînent votre roi à faire quelque chose qui le compromette, et nous par conséquent. Il faut beaucoup de sagesse, je vais écrire à M. de Mercy.

D'abord que vous serez à Bruxelles, mandez-le moi; je vous écrirai tout simplement, car j'ai une voie toujours sûre à mes ordres. Vous ne sauriez croire combien tout ce que je fais dans ce moment me coûte, et encore cette vilaine race d'hommes qui se disent attachés et qui ne nous ont jamais fait que du mal, sont-ils enragés dans ce moment; il semble qu'on a l'âme assez basse pour faire avec plaisir tout ce qu'on est obligé; encore est-ce leur..... et leur conduite qui nous a entraînés dans la position où nous sommes. Je n'ai eu qu'un bonheur, c'est de revoir tous ces messieurs qui étaient enfermés pour nous, surtout M. Goguelat; il est parfaitement raisonnable, et sa tête s'est posée pendant sa prison. Adieu.

[1] Sœur cadette du comte de Fersen, née en 1757, mariée en 1777 avec le comte A. L. de Piper. Elle était grande-maîtresse de la cour auprès de la reine de Suède Hedwige-Elisabeth-Charlotte. Elle est morte en 1816.

[2] De la Constitution de 1791.

Fersen répond à cette lettre, de Bruxelles, les 10, 12 et 13 octobre 1791.

Me voilà enfin de retour..... Je vous plains d'avoir été forcés de sanctionner; mais je sens votre position, elle est affreuse, et il n'y avait pas d'autre parti. J'ai du moins la consolation que quelques gens raisonnables sont du même avis; mais qu'allez-vous faire? tout espoir est-il perdu?.....

Voici quelques questions auxquelles il serait nécessaire de répondre: pour que cela soit moins long, j'en garde les noms..., et vous pourrez les indiquer par un, deux, trois :

1° Comptez-vous vous mettre sincèrement dans la révolution, et croyez-vous qu'il n'y a aucun autre moyen?

2° Voulez-vous être aidés ou voulez-vous qu'on cesse toute négociation avec les cours?

3° Avez-vous un plan, et quel est-il?

Pardonnez toutes ces questions; je me flatte que vous n'y verrez que le désir de vous servir et une preuve d'attachement et de dévouement sans bornes.

..... M. Crawford a été cet été en Angleterre pour s'assurer des dispositions de cette cour, et quoiqu'en dise M. de Mercy, elle est pour une neutralité exacte. Comme M. Crawford s'est chargé avec beaucoup de grâce de cette commission, ne voudriez-vous pas me dire pour lui de ces choses obligeantes que vous savez dire mieux que personne? Il le mérite par son attachement pour vous. . . . . C'est la crainte de nous compromettre qui m'a empêché de vous écrire. Je suis à présent abîmé d'écritures, je ne puis retourner en Suède, car je suis chargé de la correspondance du roi. Le reste du chiffre ne signifie rien; ce n'est que pour remplir le papier[1].

Continuons à poursuivre, à travers l'*imbroglio* de plus en plus compliqué de cette double politique, sans autre excuse que la nécessité, dans laquelle s'épuisent et s'égarent Fersen et la reine, — passant de l'idée d'une intervention étrangère, à celle d'un congrès, de celle d'un congrès pacifique et de médiation à celle d'un congrès comminatoire et armé, oscillant, en ce qui touche l'émigration, entre

[1] *Le comte de Fersen et la cour de France*, t. Ier, p. 193 à 196. La dernière observation de Fersen est à retenir; elle peut expliquer, d'une façon vulgaire, bien de ces suppressions qui prêtent à l'équivoque pour les raffinés. Peut-être, en effet, comme la reine, comme Mme Elisabeth (*Recueil Feuillet de Conches*, t. VI, p. 237), pour mieux dérouter l'espionnage et la fraude, mêlait-il intentionnellement à ses lettres des passages chiffrés qui ne signifiaient rien, comme il dit, et qui n'avaient d'autre but que de tendre un piége aux curiosités hostiles. Ce sont ces passages qu'il a le plus souvent biffés au déchiffrement.

une attitude de tolérance et une attitude de désaveu, enfin, à l'intérieur, pratiquant le dangereux système de l'équivoque, de la bascule entre les partis, — continuons à poursuivre exclusivement tout ce qui peut servir à caractériser leurs sentiments et leurs rapports.

Une lettre de Fersen, du 25 octobre 1791, peut nous y aider. Il s'y plaint de certaines calomnies intéressées d'un rival politique, qui ne lui pardonne pas de l'avoir supplanté dans la confiance de Gustave III, et il écrit à la reine :

Pressez toujours l'Empereur pour ce congrès ; sans cette démarche bien prononcée et prompte, je crains tout de la folie des princes et des émigrants : ils sont fort échauffés, et s'ils se croient abandonnés, je ne crains plus rien de leur part..... Ne craignez aucune démarche folle du roi (*Gustave*) ; je saurai l'arrêter. Sa conduite dans toutes vos affaires mérite votre reconnaissance ; si tous s'étaient conduits comme lui, vous ne seriez pas dans l'état où vous êtes.

Staël dit des horreurs de moi ; il a même débauché mon cocher et l'a pris à son service, ce qui m'a fait de la peine. Il a séduit beaucoup de monde contre moi, qui blâment ma conduite, et disent que je ne me suis conduit que par ambition, et que je vous ai perdue et le roi. L'ambassadeur d'Espagne et d'autres sont de cet avis : il est à Louvain et n'a vu personne ici. Ils ont raison : j'avais l'ambition de vous servir, et j'aurai toute ma vie le regret de n'avoir pas réussi ; je voulais m'acquitter envers vous d'une partie des obligations qu'il m'est si doux de vous avoir, et je voulais leur montrer qu'on peut être attaché à des gens comme vous sans aucun autre intérêt. Le reste de ma conduite leur aurait prouvé que c'était là ma seule ambition, et que la gloire de vous avoir servis était ma plus chère récompense.

Mes chevaux seront arrivés. Je sais que vous avez vu la femme de mon valet de chambre. Quelle bonté ! mais je devrais y être accoutumé..... Mon père voulait absolument que je revienne, mais j'espère le ramener à mes idées ; c'est surtout l'article de l'argent qui l'effraie. Dites-moi ce que vous voulez que je fasse de celui que j'ai fait passer pour vous en Hollande ; s'il faut le placer ou le laisser en dépôt comme il est. M. de Bouillé, quoique je lui aie mandé de me remettre ce qui restait du million, a eu la faiblesse de le donner aux princes ; c'était sept cent mille livres qu'il vous aurait été utile d'avoir.

Nous passons sur d'autres lettres dans lesquelles nous pourrions relever plus d'un trait intéressant ou piquant : celle par exemple, où Marie-Antoinette fait allusion à un nouveau projet d'évasion, qui s'accomplirait du 15 au 20 novembre ; celle où, excédée par la lutte et la contradiction, elle se plaint « de l'enfer de son intérieur » et de ses brouilleries avec la pieuse et bonne Mme Elisabeth, mais pas-

sionnée en politique, « indiscrète, entourée d'intrigants et surtout dominée par ses frères au dehors », où elle juge sévèrement *Monsieur* « que » l'ambition des gens qui l'entourent perdra entièrement... et qui a cru, dans le premier moment, qu'il était tout, » celle enfin où, « fatiguée à force d'écritures, et n'ayant jamais fait tel métier », elle avoue plaisamment : « qu'elle craint toujours, d'oublier ou de mettre quelques bêtises. »

Nous arrivons au moment, où désespérant de voir clair dans un jeu si compliqué, sans nouvelles instructions et nouvelles observations personnelles, et cédant à l'irrésistible attrait d'une sorte de pressentiment, Fersen sollicite de la reine, déjà alarmée sur son compte, et pleine de sollicitude sur les dangers qu'il court, la permission d'une visite dont l'idée seule suffit à peindre l'ardeur et le courage de son dévouement.

26 *novembre* 1791. Répondez-moi sur la possibilité de vous aller voir tout à fait seul et sans domestique, au cas que j'en reçoive l'ordre du roi ; il m'en a déjà lâché quelque chose sur le désir qu'il en avait.

Ce désir était inspiré par la double crainte que la reine, n'étant pas assez habituée aux calculs politiques pour demeurer toujours maîtresse d'elle-même, ne perdit la mesure exacte de ce que comportait sa situation à l'extérieur, de ce qu'elle exigeait à l'intérieur, et ne s'abandonnât, d'un côté, à une confiance aveugle dans les promesses décevantes de l'empereur, de l'autre, à des illusions funestes sur la possibilité d'un accommodement avec les chefs des partis modérés. Fersen, qui voyait clair dans les arrière-pensées égoïstes et intéressées de l'Autriche, de la Prusse et de l'Angleterre, inclinait de préférence vers la coalition plus généreuse et plus sûre où devaient entrer la Russie, l'Espagne et la Suède, et dont Gustave devait être le chef militaire. Ses appréhensions à l'égard de l'influence selon lui fatale de M. de Mercy, et des intrigues des girondins lui dictaient des avis et même des reproches dont la prévoyance et l'énergique franchise, qui trouvaient Marie-Antoinette attentive et soumise, donnent une haute idée de la probité de son esprit et de son ascendant sur celui de la reine.

Bruxelles, 4 *décembre* 1791. Je sens parfaitement toute l'horreur de votre position, mais jamais elle ne changera sans un secours étranger et par l'excès du mal seul. Le mal actuel fera place à un autre, mais vous serez toujours malheureux, et le royaume tombera en dissolution. Jamais vous ne gagnerez les factieux ; ils ont trop à craindre de vous et de votre caractère. Ils sentent trop tous leurs torts pour ne pas craindre la vengeance et pour ne pas vous tenir toujours dans l'état

de captivité où vous êtes, en vous empêchant même de faire usage de l'autorité qui vous est conférée par la Constitution. Ils accoutument le peuple à ne plus vous respecter et à ne plus vous aimer. La noblesse, se croyant abandonnée par vous, ne croira vous rien devoir ; elle agira pour elle-même, par elle-même avec les princes ; elle vous reprochera sa ruine, et vous perdrez encore son attachement ainsi que celui de tous les partis, dont les uns vous accuseront de les avoir trahis, les autres de les avoir abandonnés...

... D'après tout cela, vous voyez que par intérêt et par honneur il est nécessaire, il est indispensable que vous preniez un parti. Pardonnez au zèle et à l'attachement que je vous ai voués et qui ne cessera de m'animer pour vous si j'ai exposé des vérités dures ; mais je sais que vous êtes capable de les entendre, et rien ne pourra m'arrêter quand il sera nécessaire de vous servir. D'ailleurs j'ai cru de mon devoir de ne vous rien taire...

A cette lettre, Marie-Antoinette répond dans des termes de soumission, de gratitude et même de belle humeur tout à fait remarquables.

Voici nos deux dernières lettres, je ne sais si vous en serez content. J'ai tâché d'y mettre tout ce que vous nous avez indiqué, mais cela est bien difficile pour quelqu'un qui n'a pas l'habitude des affaires...

... Vous ne sauriez croire le plaisir que j'ai eu à voir l'évêque ; je ne pouvais pas le quitter ; j'aurais bien désiré vous écrire par lui, ne fut-ce qu'un mot..., mais je n'ai pas pu en trouver le moment. Il vous dira bien des choses de ma part, et surtout sur mes nouvelles connaissances et liaisons. Je l'ai trouvé bien sévère ; j'avais cru avoir déjà fait beaucoup et qu'il m'admirerait : point du tout... Mais, plaisanterie à part, je vous garde pour le temps heureux où nous nous reverrons, un volume de correspondance très-curieuse, et d'autant plus curieuse qu'il faut rendre justice à ceux qui y ont pris part ; personne au monde ne s'en doute, et si on en a parlé, c'est si vaguement que cela est rentré dans les mille et une bêtises que l'on dit chaque jour.

... Il est absolument impossible que vous veniez ici dans ce moment, ce serait risquer notre bonheur, et quand je le dis on peut m'en croire, car j'ai un extrême désir de vous voir.

... Comprenez-vous ma position et le rôle que je suis obligée de jouer toute la journée ? quelquefois je ne m'entends pas moi-même, et je suis obligée de réfléchir pour voir si c'est bien moi qui parle ; mais que voulez-vous ? Tout cela est nécessaire, et croyez que nous serions bien plus bas encore que nous sommes, si je n'avais pas pris ce parti tout de suite ; au moins gagnerons-nous du temps par là, et c'est tout ce qu'il faut.

..... J'attends M. Crawford avec impatience, mais je suis fâchée pour vous qu'il vous quitte; j'espère qu'il ne passera pas l'hiver ici et qu'il retournera à Brux..., car vous avez besoin de distraction. Il me tarde de savoir votre secrétaire arrivé; comment va votre santé? Je parie que vous ne vous soignez pas, et vous avez tort..... Pour moi, je me soutiens mieux que je ne devrais par la prodigieuse fatigue d'esprit que j'ai sans cesse en sortant peu de chez moi; je n'ai pas un moment à moi, entre les personnes qu'il faut voir, les écritures, et le temps que je suis avec mes enfants. Cette dernière occupation, qui n'est pas la moindre, fait mon seul bonheur..... et quand je suis bien triste, je prends mon petit garçon dans mes bras, je l'embrasse de tout mon cœur, et cela me console dans ce moment.

Le 22 décembre Gustave III envoyait de Stockholm, à Fersen, des instructions qui nous édifient sur l'objet de la mission hasardeuse qu'il allait remplir à Paris. Il devait remettre à Leurs Majestés un Mémoire et des lettres du roi de Suède. Ce dernier conseillait de toutes ses forces une nouvelle tentative d'évasion, mais dans des conditions et avec des précautions qui tenaient compte de la leçon de Varennes : départ du roi séparément; la reine, Mme Elisabeth et le Dauphin prenant une route différente de la sienne et ne reculant devant aucun moyen d'assurer leur inviolabilité, même le subterfuge du déguisement. La première station de ce voyage, selon Gustave, devait être l'Angleterre. C'est toujours aussi au moyen d'un congrès qu'il comptait résoudre les questions que poserait l'appel du roi à l'intervention des puissances, avec une autorité et une liberté que pouvait seule lui donner son assistance réelle à des délibérations où il y aurait bien des luttes contre les ambiguïtés de la politique autrichienne. « Je vous fais expédier avec le même courrier, concluait Gustave, les passe-ports que vous avez demandés et une lettre de créance pour vous à la reine de Portugal, afin de vous mettre plus sûrement à l'abri de toute insulte en France. C'est aussi pour cette raison que j'ai mis l'adresse à la reine de Portugal sur les paquets que j'envoie au roi et à la reine de France ».

Pour comprendre l'importance de cette mission, dont le succès pouvait être décisif, mais aussi le terrible danger qu'elle suspendait sur la tête de l'homme assez hardi pour s'en charger, il faut lire les annexes du Mémoire de Gustave et ses lettres à la reine, où il ne cache point son but et en parle sans ambages. Son but était de mettre le roi à même de parler et d'agir librement, d'imposer à l'émigration le frein de sa volonté, de provoquer de la part des puissances un concours aussi énergique que désintéressé, s'abste-

nant de toute ingérence, de tout salaire, de toute conquête ; son but aussi était de contrebalancer l'influence autrichienne, de faire éclater la duplicité de la politique de l'empereur aux yeux les plus prévenus, de dessiller notamment ceux de Marie-Antoinette et de l'arracher aux suggestions de M. de Mercy, à l'illusion encore plus décevante d'un accommodement avec la Révolution. L'auteur du coup d'Etat de 1771 ne se leurrait pas à cet endroit. Il sentait bien qu'il y aurait lutte, que la guerre seule aurait raison des résistances de la France. Mais il n'est pas douteux que cette guerre, faite par un roi soutenu par une partie de l'Europe, à des sujets rebelles, eût pu facilement triompher de ces résistances et rétablir son autorité. Si le plan suggéré par Gustave eût réussi, la Révolution pouvait être vaincue ou tout au moins enrayée.

Nos conjectures à cet égard sont confirmées par un double fait : les chefs du parti révolutionnaire ne redoutèrent jamais du roi que sa fuite à l'étranger ; de là, la colère mêlée de terreur que provoqua la nouvelle de la tentative d'évasion du 20 juin. Ce que la Révolution redoutait aussi particulièrement, c'était une intervention de l'Europe. C'est à la paralyser que tendirent et aboutirent tous les efforts de ses politiques. Leur chef-d'œuvre, à cet égard fut de faire déclarer la guerre par Louis XVI lui-même, à l'Autriche et à la Prusse, de façon à soulever au profit de leur cause les susceptibilités nationales et les exaltations patriotiques. L'assassinat de Gustave III, champion intrépide et désintéressé de la future coalition, qu'il épuisa ses dernières années à nouer, est demeuré enveloppé de mystères qui pourraient bien cacher les sinistres représailles de ces politiques sans scrupules, pour qui le but absolvait les moyens, et qui, voyant dans l'échafaud à l'intérieur le seul moyen qui permit d'en finir avec leurs adversaires, pouvaient bien considérer, à l'extérieur, le poignard et le pistolet comme des instruments diplomatiques. Quoi qu'il en soit, parmi les lettres de Gustave III que Fersen était chargé de remettre à Marie-Antoinette, il y en avait une ou figurait le caractéristique passage suivant :

Je prie Votre Majesté de bien considérer que ce n'est que par des remèdes violents qu'on guérit des maux violents, et que si la modération dans le courant de la vie commune est une vertu, elle devient souvent vice quand on l'applique à la chose publique. Le roi de France ne peut rétablir son royaume qu'en rentrant dans ses anciens droits ; tout autre remède est illusoire ; tout autre terme ne ferait qu'ouvrir la porte à des discussions sans fin qui ne feraient qu'augmenter la confusion au lieu de la terminer. C'est avec l'épée qu'on a ravi au roi ses droits ; c'est avec l'épée qu'il faut les lui reconquérir. Mais je m'ar-

rête : je dois me souvenir que je parle à une princesse qui, dans les plus terribles instants de sa vie a montré le courage le plus intrépide.....

Si la lettre de Gustave était digne de lui et digne de celle à qui elle était envoyée, Fersen, par son courage, son sang-froid, ses services, ce désintéressement absolu qui lui permettait la liberté de conseil et même celle des reproches, au besoin, quand une démarche imprudente ou non annoncée d'avance offusquait sa légitime susceptibilité, était bien le messager le plus digne de la porter.

VI

Nous lisons dans son *Journal*, à la date des 10, 11 et 12 février 1792 :

Le 10 *vendredi*. — J'ai fait tous mes arrangements pour partir. *Samedi*. — Je suis parti à neuf heures et demie en chaise de courrier avec Reutersvaerd, sans domestique. Nous avions un passe-port de courrier pour le Portugal, sous des noms supposés. Les lettres et le mémoire du roi (*de Suède*) au roi de France, adressés à la reine de Portugal, que j'avais mis sous l'enveloppe de l'ambassadeur de Suède à Paris, avec un faux chiffre, en contrefaisant la signature du roi, et une de même contrefaite, à Bergshedt, le chargé d'affaires, signée Franc ; le tout cacheté des armes de Suède faites ici. J'avais aussi, pour ma sûreté, une lettre de créance comme ministre de la reine de Portugal.

A huit heures nous étions à Tournay, où nous couchions. — *Le* 12 *dimanche*. — Partis à trois heures du matin, Reutersvaerd put voir le soir M. d'Aponcourt, commandant, pour ouvrir les portes. Il le prit pour un courrier suédois, et lui dit qu'il n'arriverait de quinze jours à Paris et serait arrêté partout. A Orchies, on ne nous dit rien ; nous déjeunâmes à Bouchain, dînâmes à Bonavis, et couchâmes à Gournay ; notre chariot cassa à Péronne, nous y fûmes quatre heures. Arrivés à Gournay à une heure et demie du matin ; je me tenais très-caché ; j'avais une perruque. Partout on fut très-poli et surtout à Péronne, même les gardes nationaux.

Le lundi 13 février 1792, Fersen arrivait sans encombre à Paris. Il avait reçu, le lundi 21 janvier précédent, la permission sollicitée de la reine à cet effet. Le 29 et le 3 février, elle avait contremandé cette autorisation par sollicitude pour Fersen, et par crainte d'un redoublement de méfiance et de vigilance, annoncé par un décret

spécial sur les passe-ports. Mais ce décret n'ayant pas été présenté à la sanction royale en prévision d'un refus, et plusieurs voyageurs de sa connaissance, ayant annoncé à Bruxelles qu'on passait encore librement, il avait cru devoir profiter de l'occasion. On voit, qu'il n'avait pas, en effet, été inquiété en route, et son séjour à Paris jouit, grâce à sa prudence et peut-être à la faveur du hasard, de la même incroyable impunité. Le soir même de son arrivée il écrivait :

Allé chez la reine ; passé par mon chemin ordinaire ; peu de gardes nationaux ; pas vu le roi.

Le récit de l'entrevue de Fersen avec le roi et la reine, le lendemain, mériterait d'être reproduit intégralement, tant il est curieux. Nous ne pouvons, à notre grand regret, n'en citer, à cause de sa longueur, que quelques passages.

Le 14 mardi. — Vu le roi à six heures du soir ; il ne veut pas partir, et il ne peut pas, à cause de l'extrême surveillance ; dans le vrai, il s'en fait un scrupule, ayant si souvent promis de rester, car c'est un honnête homme. Il a cependant consenti, lorsque les armées seraient arrivées, à aller avec des contrebandiers, toujours par les bois, et se faire rencontrer par un détachement de troupes légères. Il veut que le congrès ne s'occupe d'abord que de ses réclamations, et si on les accordait, insister alors pour qu'il sorte de Paris dans un lieu fixé pour la ratification. Si on refuse, il consent que les puissances agissent, et se soumet à tous les dangers. Il croit ne rien risquer, car les rebelles en ont besoin pour obtenir une capitulation. Il (le roi) portait le cordon rouge. Il voit qu'il n'y a de ressource que la force, mais par suite de sa faiblesse, il croit impossible de reprendre toute son autorité. Je lui prouvai le contraire, dis que c'était par la force, et que les puissances le désirent ainsi. Il en convint. Cependant, à moins d'être toujours encouragé, je ne suis pas sûr qu'il ne soit tenté de négocier avec les rebelles. Ensuite il me dit : *Ah ça, nous sommes entre nous et nous pouvons parler, mais personne ne s'est jamais trouvé dans ma position. Je sais que j'ai manqué le moment, c'était le 14 juillet ; il fallait alors s'en aller, et je le voulais ; mais comment faire quand Monsieur lui-même me priait de ne pas partir, et que le maréchal de Broglie, qui commandait me répondait : Oui, nous pouvons aller à Metz, mais que ferons-nous quand nous y serons? J'ai manqué le moment, et depuis je ne l'ai pas retrouvé ; j'ai été abandonné de tout le monde.* Il me pria de prévenir les puissances qu'elles ne devaient pas être étonnées de tout ce qu'il serait obligé de faire ; qu'il y était obligé, et que c'était l'effet de la contrainte. *Il faut,* dit-il, *qu'on me mette tout à fait de côté et qu'on me laisse faire.* Il désira aussi qu'on expliquât aux puissances qu'il n'avait sanctionné le décret

sur le sequestre des biens des émigrés que pour les conserver; sans cela, ils auraient été pillés et brûlés, mais qu'il ne consentirait pas à ce qu'on les vendît comme biens nationaux. Il a aussi par là voulu faire passer son *veto* sur les passeports.

La reine entra dans de longs détails sur le présent et surtout sur le passé. Elle expliqua à Fersen les causes de l'avortement de l'entreprise à laquelle il avait pris une si grande part, et qui avait été heureuse tant qu'il s'en était mêlé. Elle lui raconta les horreurs de ce retour de Varennes à Paris, en parlant avec une sorte d'enjouement mélancolique, et trouvant une douceur secrète à l'amertume même de ces épanchements, avec le serviteur fidèle qui la comprenait si bien, et dans l'âme duquel toutes ses douleurs, même celles qui n'osent s'avouer, et qu'il faut deviner, pour ainsi dire, trouvaient un sympathique écho. Elle ne pouvait s'empêcher de sourire de la façon, à la fois altière et malicieuse, dont elle avait écarté une question impertinente de Pétion.

La Tour-Maubourg et Barnave fort bien; Pétion indécent. Le premier ne voulut jamais monter dans la voiture du roi; il dit qu'il devait être assuré de lui, mais qu'il serait intéressant de gagner les deux autres. Pétion dit qu'il savait tout, qu'ils avaient pris une voiture de remise près du château, menée par un Suédois nommé..... (il feignit de ne pas savoir mon nom) et s'adressa à la reine pour le savoir. Elle répondit : *Je ne suis pas dans l'usage de savoir le nom des cochers de remise.*

En ce qui touchait la situation présente, la reine ne voyait plus d'autre dénouement possible que celui d'une intervention étrangère. Le nœud était trop compliqué pour être dénoué pacifiquement. Il ne pouvait être tranché que par l'épée, sans doute. Mais ce sont là de simples conjectures, car Fersen n'en dit rien. Elle objecta au projet d'une nouvelle tentative d'évasion, la surveillance implacable dont elle était l'objet, qui rendait le succès douteux, et l'effervescence des passions populaires qui ne permettait pas d'espérer de merci, en cas de découverte et d'arrestation. Or, il valait mieux souffrir ensemble, en attendant la délivrance d'un secours extérieur, que s'exposer à mourir séparés; en tout cas tomber en princes, qui n'abdiquent qu'avec la vie la majesté, qu'en vagabonds, sous un déguisement vulgaire. Ces susceptibilités de reine, ces répugnances de mère, ces délicatesses de femme ne pouvaient trouver Fersen opiniâtre. Il était de ceux aux yeux desquels les raisons tirées du sentiment sont les meilleures de toutes. Il partit donc sans doute partageant la confiance désespérée de Marie-An-

toinette dans un secours extérieur, qui en effet, moins tardif et moins indécis, eut pu être efficace, de l'avis même d'anciens adversaires ramenés par le dépit ou le repentir, à la cause un moment désertée.

La reine me dit qu'elle voyait Alex. Lameth et Duport, qu'ils lui disaient sans cesse qu'il n'y avait de remède que des troupes étrangères ; sans cela tout était perdu ; que ceci ne pouvait durer ; qu'eux avaient été plus loin qu'ils ne voulaient, et que c'étaient les sottises des aristocrates qui avaient fait leur succès et la conduite de la cour qui les aurait arrêtés, si elle s'était jointe à eux. Ils parlent des aristocrates, mais elle croit que c'est l'effet de la *haine* contre l'assemblée actuelle, où ils ne sont rien et n'ont aucune influence, et la *peur*, voyant que tout ceci doit changer, et veulent se faire d'avance un mérite. Malgré cela elle les croit mauvais, ne s'y fie pas, mais s'en sert ; cela est utile. Tous les ministres sont des traîtres qui trahissent le roi... etc...

Le *Journal de Fersen* est muet sur les huit jours qui s'écoulent du 14 au 21 février 1792, c'est-à-dire sur les détails de son séjour à Paris, depuis sa première entrevue avec le roi et la reine, jusqu'à la dernière. La scène des adieux est très-brièvement racontée. Est-ce une lacune volontaire, ou ne provient-elle pas de lui ? Nous n'avons pas qualité pour suppléer à ce silence, ni pour en rechercher les causes, qui ne tiennent certainement pas à l'absence de faits assez importants pour valoir la peine d'être signalés, mais plutôt sans doute, à une abondance d'impressions inconciliables avec toute confidence, dont il garde pour lui le secret jaloux, et incompatible en tout cas avec le laconisme d'un *memento* intime. Voici le récit, où ne perce pas la moindre trace d'une émotion évidemment contenue, de la dernière entrevue :

Le 21, *mardi*. — A six heures je sortis, je trouvai Reutersvaerd, avec qui je fis tous les arrangements pour le départ à minuit. J'accompagnai Goguelat pour aller prendre congé du roi et de la reine. La reine me mandait que la réponse au mauvais mémoire qu'elle avait envoyé à l'empereur, fait par Barnave, Duport et Lameth, venait d'arriver et était détestable. Je pris le thé et soupai avec eux. A minuit, je les quittai. Frantz me fit sortir par la grande porte. Nous ne trouvâmes pas Reutersvaerd, ce qui m'inquiéta. Au bout d'un quart d'heure, il vint : nous nous rendîmes à son auberge où son hôte, quoique démocrate et protestant, l'avait comblé d'amitiés comme tout le monde. A une heure, nous montâmes en voiture. La voiture était légère, à trois chevaux.

Le 24 février, à trois heures du matin, Fersen rentrait à Bruxelles, heureux d'avoir échappé au danger, un moment imminent aux environs de Marchiennes, d'être reconnu et arrêté, heureux aussi d'avoir réussi dans sa mission, dont le double objet était de décider le roi et la reine à une nouvelle tentative d'évasion, et à défaut, de les arracher à l'influence exclusive, à la tutelle jalouse de l'Autriche, pour les rendre au concert des puissances, dans lequel Gustave III se flattait d'avoir voix prépondérante et de jouer le rôle décisif.

Le comte de Mercy, un de ces diplomates de la vieille école, peu dociles aux suggestions du sentiment, dont l'habileté était plutôt faite du sacrifice des scrupules que du choix des moyens, ne s'y trompait pas et détestait cordialement Fersen, dont l'ascendant personnel, fondé sur le goût de la reine, triomphait souvent de son autorité, fondée sur une estime dans ses talents, qui restait sans confiance dans son caractère.

A Bruxelles, Fersen devait rencontrer cet ennemi intime.

Le 27, *lundi.* — Le baron de Breteuil me prévint que M. de Mercy s'est plaint du mécontentement que la reine témoigne de l'empereur; qu'il m'en croit la cause ; a donné à entendre qu'il l'avait découvert. Ce ne pourrait être que par mes lettres, et je ne crois pas qu'ils aient pu les déchiffrer, le chiffre de Suède est trop difficile, et mes lettres pour Paris, écrites en blanc, ne seraient pas parvenues, si elles avaient été lues. Mais c'est un soupçon à cause du parti pris par le roi de France de s'adresser lui-même aux puissances. M. de Mercy a fait sentir que j'étais très-suspect et très-incommode ; il l'a souvent prié de ne pas me redire ce qu'il lui confiait. Cela ne me fait pas de peine, et me prouve qu'ils ne m'ont pas cru aussi clairvoyant. Je fus chez le comte de Mercy, il me parla des affaires, de l'incommodité dont étaient les princes, qu'il fallait les écarter, qu'ils seraient mieux dans le Midi. Je fus de son avis, excepté pour les écarter tout à fait, mais qu'ils pourraient être utiles en seconde ligne, et en dirigeant leur conduite.

VII

Dès le mois de mars 1792 les événements se précipitent. L'action de la Providence, qui ne semble parfois s'effacer que pour reparaître avec plus de force et plus d'éclat dans les affaires de ce monde, s'affirme, comme d'ordinaire, par ces chefs et par ces morts qui simplifient le drame d'abord confus, et le poussent au dénouement. Le 8 mars, l'empereur Léopold, dont la politique incertaine et équivoque tenait tout suspendu, meurt subitement. Il est remplacé par François, dont la conduite plus active, plus franche se

ressent davantage de la générosité, mais aussi de l'inexpérience de la jeunesse. Sous des impulsions nouvelles, l'attitude de l'Autriche s'accentue, l'intervention étrangère dans nos affaires se prononce. La Révolution menacée prend le devant et se fortifie, dans un de ces moments extrêmes où la violence est plus habile que la modération et où l'avantage du premier coup est incontestable, par une déclaration de guerre dont l'initiative a pour objet et pour résultat de déconcerter les puissances et de compromettre irréparablement Louis XVI. Des deux parts, les passions s'enflamment d'un feu qui ne s'éteindra plus que dans le sang. Les susceptibilités nationales, les griefs patriotiques, l'enthousiasme de la défense, la colère contre l'étranger, l'unité de mouvement que donne à un peuple la communauté du danger et du salut, tout ces ferments excitent l'exaltation révolutionnaire, donnent à ses fureurs à l'intérieur, le prétexte de la vengeance, l'excuse des représailles, fournissent à ses forces désordonnées les cadres de l'armée, l'exutoire de la levée en masse. Les tentatives contre-révolutionnaires avortent. La Fayette et Dumouriez tour à tour ont laissé passer en expectatives stériles, en négociations dissolvantes l'instant propice, l'heure de l'occasion. Le seul souverain vraiment militant de la coalition, le seul vraiment dévoué à Louis XVI et à Marie-Antoinette, celui dont Fersen est le diplomate, en attendant qu'il soit son général, le chevaleresque Gustave III est assassiné.

A partir de ce moment, le rôle de Fersen s'efface; son histoire, de publique, redevient intime; nous n'avons plus à enregistrer que les marques du contre-coup, sur son esprit et sur son cœur, des événements dont il n'est plus que le témoin impuissant, observant, non sans mordre son frein, l'agonie de la monarchie, et bientôt l'agonie du monarque et de sa famille, livrés à la haine d'ennemis implacables, sans autre secours que celui d'armées assez fortes pour irriter la résistance de la Révolution, trop faibles pour la dompter, que le canon victorieux de Jemmapes et de Valmy rejettera hors de notre sol imprudemment envahi. Le journal de Fersen est intéressant, poignant à lire à ces endroits où les malheurs inévitables, irréparables, du roi et de la reine lui arrachent des soupirs de douleur et de pitié, où les maladresses d'un Brunswick, d'un duc Albert de Saxe-Teschen, lui font hausser les épaules de mépris. Faute de pouvoir être l'aide de camp du second, il avait espéré être l'inspirateur du premier, et le fut un moment. Le fameux manifeste fut rédigé par M. de Limon, d'après ses idées. A ce moment il ne voyait plus qu'une chose : sauver au moins la vie du roi et de la reine par la menace, en attendant de leur rendre leur autorité par la victoire. Là le dévouement, comme il arrive parfois,

nuisit un peu à l'habileté ; on commit la faute de couper le pont à toute négociation ultérieure, de parler comme si on était les plus forts avant d'avoir agi de façon à l'être, de rendre un accommodement difficile, sinon impossible, par une sommation en masse dont la nation tout entière sentit l'injure, et qui en refusant d'avance tout pardon, et presque tout examen à la capitale rendue responsable, y exaspéra les coupables, et y indisposa jusque aux innocents. Nous devons justifier par quelques citations l'impression qui résultera pour le lecteur des considérations qui précèdent, et montrer aux prises avec les événements, mais du poste lointain de l'observateur politique, la sollicitude de Fersen, bientôt concentrée sur la reine avec une prédilection douloureuse, car c'est elle qui est la plus menacée, la plus attaquée, et des deux côtés, car puisqu'elle a des ennemis dans les deux camps, le plus en danger. Le 2 mars, il écrit dans son journal :

Lettre de Mme de Lamballe au baron de Breteuil, qui mande que l'on veut dénoncer la reine dans l'affaire de M. de Lessart, et la séparer ainsi du roi pour la mettre dans un couvent. Je crois au projet, mais je doute de l'exécution. L'abbé de Saint-Albin dit qu'on croyait que la reine s'en irait ; je ne crois pas qu'elle se sépare jamais du roi, et où irait-elle ? Cela serait difficile à cause de Coblentz.

L'intervention étrangère, la guerre déclarée devaient accroître, redoubler l'impopularité de la malheureuse Marie-Antoinette, et aigrir jusqu'à l'anxiété les inquiétudes de Fersen à son égard. A cette tristesse de ses angoisses, de ses pressentiments, se joignait, dès le mois d'avril, le deuil de la perte la plus cruellement imprévue.

Le 12, *jeudi*. — Reçu des lettres de Suède du 23 et du 27. Le bulletin mauvais. Dans l'enveloppe de Brégart était un papier où il est dit que le roi (*de Suède*) est mort le 29 vers midi ; j'en fus atterré... Je voulais espérer que non, mais je ne pouvais ; les détails sur son état étaient trop mauvais ; je fus très-tourmenté.

Fersen regretta profondément son roi, qui depuis quelques années le traitait en ami, et lui accordait ce privilége, le seul auquel il fut sensible, de la confiance. Mais il n'eut pas le temps de s'attarder à cette douleur. Tant d'autres le réclamaient ! A mesure qu'il devenait plus impuissant, n'ayant plus à mettre que des conseils au service des augustes infortunes au soulagement desquelles il s'était consacré, ces infortunes augmentaient, justifiant les appels d'alarme pressants, adressés par Marie-Antoinette à ses derniers amis, au lendemain de la terrible alerte du 20 juin.

Le 8 *juillet, dimanche.* — Lasserez arrivé avec une lettre de la reine pour moi et Mercy. Elle veut qu'on agisse et parle au plus tôt. Cela ne se peut, avant l'arrivée des forces, car il ne faut parler qu'en agissant.

C'est à ce moment que paraît, jetant à la France un imprudent défi, le manifeste du duc de Brunswick, et que Fersen, consulté sur sa rédaction, l'approuve, surtout dans le passage, conforme aux vœux de la reine, où Paris était rendu responsable de la sûreté du roi et de sa famille. Ces craintes et ces menaces n'étaient pas sans fondement. La journée du 10 août le démontra douloureusement à Fersen. Le soir même du vendredi 10 août, encore dans l'ignorance des événements qui se passaient à l'heure même à Paris, il écrivait dans son journal :

Les nouvelles de Paris sont fort rassurantes ; mais sur quoi peut-on compter avec des scélérats et des lâches? Le château est toujours menacé, le roi et la reine ne dorment plus qu'alternativement, il y en a toujours un des deux levé.

Le lundi 13, Fersen apprit, avec les exagérations et les erreurs des nouvelles lointaines, les événements de Paris, l'assaut triomphant donné aux Tuileries, le roi et la famille royale à l'Assemblée, etc. Le coup qu'il reçut se trahit par cette exclamation indignée : *Mon Dieu, quelle horreur!*

Le même cri devait lui échapper plus d'une fois encore. Les massacres de Septembre, répondant à la prise de Verdun, annonçaient que la Révolution entrait, pour n'en plus sortir, dans la voie sanglante de la terreur ; et la mort de la princesse de Lamballe ne révélait que trop qu'aucune pitié, aucun respect n'arrêteraient désormais sa fureur. L'indécision des chefs de l'armée d'invasion, les dissensions des conseillers des princes, le contraste effrayant d'une campagne de temporisation, avec le danger de plus en plus urgent de ceux qu'on achevait de perdre en ne les sauvant pas immédiatement, l'absence d'un général sur lequel put compter la réaction, La Fayette fugitif, Dumouriez douteux jusqu'au jour d'un de ces coups de tête tardifs et désespérés qui ne réussissent jamais : telles étaient les préoccupations qui affligeaient Fersen, aiguillonnaient son zèle à solliciter de l'Angleterre une intervention décisive en faveur de cet infortuné monarque, dont on prétendait rétablir l'autorité quand il n'eût fallu s'inquiéter que de son salut.

Le salut ne vint pas. Le 7 janvier 1793, Fersen écrit dans son journal :

Reçu le soir, à dix heures et demie, de l'archevêque de Tours, les tristes détails de la mort du roi. Quoique j'y fusse préparé, la certitude

d'un si affreux attentat renouvela toutes mes douleurs. Les souvenirs les plus déchirants se présentaient à mon imagination...

Le 30, Fersen a connaissance du testament, qu'il trouve et déclare avec raison « superbe. » Mais si superbe que fut ce langage du roi, mourant comme un saint, si touchant que fut ce monument de douleur et de pitié, il n'empêchait pas l'envie, l'ambition, la vanité, toutes les passions des avénements, de se donner carrière auprès du nouveau régent. On s'y distribuait des places, des emplois, des pensions. On y faisait des châteaux en France. On s'y disputait la faveur d'un maître exilé, sans armée, et sans finances. On y dénigrait comme à l'Œil-de-Bœuf. Peu de gens osaient afficher un deuil importun. On n'y pensait plus au roi mort, au soliveau emporté par le torrent. On n'y pensait guère à la reine, tantôt menacée d'une cage de fer, tantôt de l'infamie de la livrée de la Salpétrière; on n'y pensait guère au jeune roi Louis XVII, à ce Joas dont le savetier Simon devait faire si meurtrière l'ironique couronne, et la vie si courte! Un seul homme veillait, négociait, écrivait, disputant à l'égoïsme des uns, à l'indifférence des autres, les démarches préservatives des droits de la reine, de la mère, dans Marie-Antoinette, protectrices du moins de sa vie. Cet homme, acharné à ce travail de libérateur, à ce supplice volontaire de Sisyphe du dévouement, d'Ixion de la diplomatie du sentiment et du salut, c'était Fersen, qui, révolté de l'accueil fait à la nouvelle de la mort de Louis XVI, dans le camp même de trop légers amis, plus courtisans que soldats, et de ce deuil frivole de la soie, là où on n'eût dû rencontrer que le sombre et sévère deuil du fer vengeur, écrivait tristement :

Le 6 *février* 1793, *mercredi.* — La mort du roi n'a pas fait grand effet sur les émigrés; ils se consolent avec la régence de Monsieur. Quelques-uns ont même été au spectacle et au concert.

Un jour, Fersen eut une lueur d'espérance, et une bonne nouvelle trancha, enfin, parmi tant d'autres, uniformément mauvaises. On annonçait au baron de Breteuil, qu'en vertu d'un arrangement conclu entre le prince de Cobourg et lui, Dumouriez marchait sur Paris à la tête de cinquante mille hommes, cocarde blanche au chapeau. Le maréchal de Broglie reçut le soir confirmation de la nouvelle, et si invraisemblable qu'elle fut, s'en leurra volontiers. Comment Fersen eût-il résisté à de tels appeaux, n'eût-il point partagé la contagion de tels exemples? On croit volontiers ce que l'on désire être vrai, et on était à un de ces moments où tout déconcerte la prévoyance humaine, et où il n'y a rien d'impossible. Fersen donna donc dans le panneau, au point d'expédier une estafette en Suède porter cette nouvelle.

« La joie fut très-vive, dit-il. J'en eus d'autant plus que je ne craignais plus rien pour la reine. » Et croyant sauvée cette vie si chère, il ne s'occupa plus que des moyens d'assurer à Marie-Antoinette sa légitime autorité de veuve régente et de mère tutrice, de lui ménager l'hommage des princes, les acclamations des émigrés, et de la préserver de l'influence funeste de M. de Mercy.

Hélas! quel lendemain eut cette veille, quel réveil eut ce rêve! Il n'y a pas de pires déceptions que celles qui surgissent ainsi à l'improviste et vous saisissent brutalement à la gorge. Il est des degrés en tout, dans le mal comme dans le bien, et en général l'âme humaine est préparée peu à peu, par une maternelle précaution de la Providence, à ces secousses des joies ou des douleurs suprêmes qui tendent, à les briser, les cordes de notre sensibilité. Parfois aussi la volonté de Dieu épargne aux forts ces ménagements, et se plaît à les voir résister aux contrariétés les plus imprévues de la fortune, et se roidir contre le sort le plus subit. Fersen avait droit par son courage à ce mâle privilége; c'est donc sans transition, sans ménagement, qu'il passa de l'extrémité de l'espérance à celle du désespoir, et de la nouvelle de la médiation libératrice de Dumouriez à celle de la révolte de son armée et de sa fuite à l'ennemi. Dès ce jour, après avoir tout attendu des circonstances en faveur de la reine, il se prit à tout craindre des hommes, avec la triste et trop facile certitude de ne point se tromper cette fois. Il continua à lutter pour cette cause qu'autour de lui tout le monde considérait comme perdue. Mais on ne tombe pas de si haut sans blessure, et c'est désormais en blessé qu'il combat. Son cœur n'a pas rompu, mais son esprit a plié. S'il a perdu peut-être de son énergie, il n'a rien perdu toutefois de sa finesse d'observation. On le verrait, si nous pouvions citer, au récit de son entrevue avec Dumouriez, et à la façon dont il juge son caractère et apprécie les causes de l'échec de son entreprise.

En tout, je trouvai en lui un vrai Français : vain, confiant et étourdi, ayant de l'esprit et peu de jugement. Tout son plan a manqué par un excès de confiance dans ses forces et son influence sur l'armée; il n'avait pas assez préparé la chose.

Désormais le journal de Fersen, à travers le récit de ses négociations, de ses démarches, de sa recherche acharnée d'un homme animé de son souffle, qui tente ce qu'il ne peut tenter, d'un complice de son dévouement prêt à tout comme lui; à travers les erreurs et les contradictions inévitables de son appréciation d'une situation qui change sans cesse, et sur laquelle il n'a plus que des données incomplètes, confuses, filtrant péniblement de l'étouffoir de la

guerre, ce journal n'est plus que l'écho de l'agonie de ses espérances, représentant l'agonie même de la reine. Il est plein de soupirs.

Le 12 *juillet* 1793. — Mauvaises nouvelles de France : Gaston repoussé devant Nantes, son armée battue ; Saumur repris sans résistance. Le Dauphin séparé de la reine... et mis dans une autre chambre du Temple ; cela me paraît fort mauvais ; quelle peine affreuse pour la reine ! Malheureuse princesse !

Le 25 *août, dimanche.* — Les gazettes de France, du 20, disent que l'accusateur du tribunal révolutionnaire a demandé les pièces contre la reine, et qu'on a décrété de les lui remettre ; cela me fait frémir ; je suis bien sûr qu'il n'y en a pas, mais on en aura fait.

Le 29, Fersen, voyant échouer le dernier expédient auquel on s'était arrêté : celui de l'envoi à Danton d'un nommé Ribbes, et d'une négociation aventureuse pour obtenir à prix d'argent l'évasion de la reine, la sent à jamais perdue, car il la voit abandonnée par l'Autriche elle-même. La raison d'Etat n'a pas d'entrailles. M. de Mercy, refusant de donner à cette démarche auprès de Danton les garanties politiques qui pouvaient la faire réussir, et de permettre qu'on y mêlât le nom de l'empereur, avait prononcé ces paroles terribles : « *Il faut que je le dise à regret, mais la reine serait sur l'échafaud, que cette dernière atrocité ne pourrait plus arrêter les puissances, ni changer leur marche.* » Quelques jours après, Fersen écrit :

Le 13 *septembre, vendredi.* — Les nouvelles de Paris arrivées la veille, et qui sont dans le petit journal de la guerre, sont très-mauvaises pour la reine. On y voit l'intention de commencer son procès. Ribbes est revenu ; il a pris le parti d'écrire à Danton d'une manière inintelligible pour tout autre que pour lui, et il lui a envoyé la lettre. Je crains qu'elle n'arrive trop tard. Quels reproches M. de Mercy n'aura-t-il pas alors à se faire, lui qui a fait perdre huit jours par son séjour à la campagne, et quatre autres depuis son retour, par toutes les difficultés qu'il a faites ! Cela fait horreur à penser. Que Dieu la conserve et me donne la satisfaction de la revoir un jour !

Le dimanche 6 octobre, Fersen eut la triste consolation d'une première vengeance. Drouet, l'homme fatal de Varennes, commissaire de la Convention à Maubeuge, avait été fait prisonnier par les Autrichiens. Il alla le voir dans sa prison, à Sainte-Elisabeth.

La vue de cet infâme scélérat me mit en colère, et l'effort que je fis pour ne lui rien dire, à cause de l'abbé de Limon et du comte de Fitz-James, qui étaient avec nous, me fit mal...

Le 14, Fersen travaillait encore, avec le baron de Breteuil, a renouer le fil d'une millième trame pour tenter d'arracher la reine à son sort. Le 20, il apprenait que la victime avait été sacrifiée, et qu'il n'y avait plus pour lui désormais d'espérance qu'au ciel.

Quoique j'y fusse préparé, et que depuis la translation de la Conciergerie, je m'y attendisse, cette certitude m'accabla ; je n'eus pas la force de rien sentir. Je sortis pour parler de ce malheur avec mes amis et Mme de Fitz-James, et le baron de Breteuil que je ne trouvai pas ; *je pleurai avec eux, surtout Mme Fitz-James. La gazette du 17 en parle; c'est le 16 à onze heures et demie, que ce crime exécrable a été commis, et la vengeance divine n'a point éclaté sur ces monstres !...*

Le 21, lundi. — Je ne pouvais penser qu'à ma perte; il était affreux de n'avoir aucun détail positif; qu'elle ait été seule dans ses derniers moments, sans consolation, sans personne à qui parler, à qui donner ses dernières volontés. Cela fait horreur. Les monstres d'enfer ! Non, sans la vengeance, jamais mon cœur ne sera content !

Nous n'irons pas plus loin ; nous demeurerons sur ces larmes, car il est des choses que les larmes seules et l'appel au Dieu juste et bon, rémunérateur et vengeur, peuvent exprimer.

VIII

Avec Gustave III était morte la politique chevaleresque dont il était le représentant couronné. La Suède, changeant avec la fortune, ne venait plus au secours du plus faible, mais au secours du plus fort. Ce revirement rendait importun un homme comme Fersen, toujours fidèle à deux mémoires et à jamais triste d'un double deuil. On lui avait conféré, à la date du 15 mai 1792, le grade de général major ; mais sa disgrâce ne tarda guère et fut le premier gage d'un rapprochement entre la Suède et la République française. Impliqué, avec plus d'animosité que de justice, dans la conspiration ourdie par le baron d'Armsfeld qui, avec l'assistance de la Russie, voulait dépouiller de sa tutelle le frère de Gustave III, le duc Charles de Sudermanie, et déclarer majeur le jeune roi Gustave-Adolphe IV, Fersen se vit retirer son poste diplomatique de Bruxelles (mars (1794) et vécut deux ans à l'écart, dévorant dans la solitude ou promenant dans de fréquents voyages à l'étranger la mélancolie de ses souvenirs et de ses regrets. Leur amertume ne fut pas adoucie par la nouvelle que l'ambassadeur de Suède, le baron de Staël, avait conclu l'accommodement définitif et reconnu solennellement, au nom de la Suède, la République française (avril 1795).

Le 6 novembre 1796, le roi Gustave-Adolphe IV était déclaré majeur, et Fersen reprenait faveur à la cour; il fut envoyé comme ambassadeur au congrès de Radstadt, où les plénipotentiaires de la République française refusèrent de l'admettre en cette qualité. Fersen fut alors chargé de hâter la conclusion du mariage de son souverain avec la petite-fille du margrave de Bade. Cette négociation matrimoniale n'empêchait pas Fersen de suivre, à titre officieux, les conférences de Rastadt, où il séjournait jusqu'au mois d'avril 1799.

De retour en Suède, Fersen reçut de la bienveillance de Gustave IV, les honneurs et les fonctions qui le touchaient le plus, comme constituant des marques de confiance. C'est ainsi qu'il fut nommé en 1799, chancelier de l'Académie d'Upsal et sénateur du royaume; l'année suivante, il reçut le collier de l'ordre des Séraphins; en 1801, le brevet de grand maréchal du royaume de Suède; en 1802, le brevet de lieutenant général. En 1803, 1808 et 1809, il fut membre du conseil de régence, chargé du gouvernement pendant les absences royales.

Tous ces honneurs, dans lesquels il ne voyait que des devoirs, avaient atteint un homme qui ne les cherchait pas. Il n'était pas de ceux que le plaisir de l'ambition satisfaite console de tout le reste. Il gardait au cœur une blessure inguérissable, de celles où le fer demeure enfoncé, et que tout choc renouvelle. Eût-il été tenté d'oublier, que la mort frappant sans relâche autour de lui, ne le lui eût pas permis. Il avait perdu, dès l'année 1792, sa sœur aînée, la baronne de Klinckostrom, grand'mère de l'auteur de la très-intéressante notice à laquelle nous empruntons ces détails, de l'éditeur de la pieuse publication que nous avons analysée. Son père était mort en 1791, sa mère en 1800; dès 1799, son meilleur ami, son intime confident, le baron de Taube, lui avait été ravi. Tous ces coups successifs avaient achevé de l'assombrir, et l'aimable souplesse d'autrefois avait fait place, dans son caractère, à l'inflexible raideur de ceux envers lesquels la vie n'a gardé aucun ménagement et qui n'en croient plus devoir à la vérité. Mais cette rudesse et cette fierté des âmes blessées, qu'il portait dans le commerce des hommes, ne lui avaient rien enlevé de sa clairvoyance. Réduit à une seule affection, l'amour de son pays, il lui paya un nouveau tribut et lui fit de douloureux sacrifices, lorsque le roi de Suède ayant pris, en 1805, la résolution inopinée de participer activement à la guerre contre la France, Fersen encourut la disgrâce de son souverain en essayant en vain de l'arrêter dans la voie fatale de la continuation d'une lutte inutile et par trop inégale, dont la Prusse et la Russie, ses alliées, s'étaient déjà retirées. La franchise des conseils de Fersen déplut au monarque aveuglé qui s'affranchit de cette tutelle importune et le relégua

en Scanie. Cette disgrâce du souverain consomma l'impopularité d'un homme qui n'avait jamais rien voulu sacrifier de son devoir ni de sa dignité à la vaine faveur des princes, à la faveur plus vaine encore de la multitude. Il devenait la victime expiatoire, le bouc émissaire des iniquités et des malheurs de tous, que les nations malheureuses, incapables de reconnaître qu'elles le sont toujours par leur faute, recherchent parmi les grands, et qu'elles choisissent avec une prédilection qui satisfait en même temps leur haine et leur superstition, qui est à la fois une vengeance et un hommage, du sang le plus pur et du sang le plus innocent. On s'explique, sans apercevoir tous les ressorts de ce dénouement tragique d'un drame mystérieux, les principales causes « de ce meurtre politique qui a fait rejaillir jusque sur la pourpre royale les marques ineffaçables du sang innocent, » pour parler comme le petit neveu de Fersen, lorsqu'on lit l'exposé des faits déterminants, rédigé de sa main.

Après la déchéance du roi Gustave-Adolphe IV, et l'exclusion de ses descendants du trône de Suède (13 mars 1809), les hommes d'Etat et d'épée qui, arrachant la couronne à ce malheureux roi, l'envoyèrent en exil avec tous les siens, réussirent à faire élire comme héritier au trône, après le roi Charles XIII, le prince Chrétien-Auguste, de la maison de Sleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg. Moins de six mois après son arrivée dans sa nouvelle patrie, ce prince mourut inopinément, le 28 mai 1810, frappé d'un coup d'apoplexie, pendant une revue des troupes, à Qvidingé, en Scanie. Il fallut, par suite de ce malheur, procéder à une élection nouvelle pour trouver un successeur au vieux roi Charles XIII. Ce furent les partisans du nouvel ordre de choses, ceux qui avaient tramé dans la conspiration contre Gustave-Adolphe, qui redoutèrent des représailles, si le choix tombait sur le prince Gustave, fils du roi détrôné. Ils voulurent frapper un grand coup pour jeter la terreur dans le parti que l'on voyait pencher vers ce dernier prince.

Il n'est pas sans intérêt, après avoir indiqué le motif principal de la haine dont Fersen se trouva tout d'un coup le principal objet, de faire remarquer que le parti qui recrutait contre lui, avec la complicité assurée de la multitude quand on lui donne à frapper de ces hommes qui ne l'ont jamais flattée, se composait des « parvenus de la révolution », de ceux qui, par ambition et par crainte, souhaitaient la chute définitive de la dynastie des Wasa, et attendaient une de ces catastrophes dont le sang efface tout. Il n'est que juste de faire, dans ces mobiles, la part de ceux qui haïssaient dans Fersen l'ami et le confident du champion de la contre-révolution, le défenseur jusqu'à la mort de Louis XVI et de Marie-Antoinette, l'homme de

négociation et au besoin l'homme d'action de ce système dont une sorte de mot d'ordre mystérieux faisait disparaître, à quinze jours de distance, du 1er au 15 mars 1792, les deux représentants couronnés, Léopold, mort, non sans soupçon de poison, et Gustave assassiné.

Ajoutons enfin que cet attentat calculé, prémédité, préparé par la double excitation, la double ivresse des provocations du pamphlet et des libations gratuites dans les cabarets, semblait pouvoir compter d'avance sur l'impunité.

On savait à l'avance qu'une émeute devait éclater le 20 juin, le jour où les restes mortels du prince royal, transportés à Stockholm en procession solennelle, devaient être déposés au château. Les autorités en avertirent le roi Charles XIII, ainsi que du danger que courait, à cette occasion, le grand-maréchal comte de Fersen, d'être insulté par la populace. « *Il ne serait pas mal que ce seigneur orgueilleux reçut une leçon.* » Telle fut la royale et laconique réponse. On demandait des cartouches à balles pour les troupes qui devaient former la haie et garder l'ordre à cette occasion : cette mesure de sûreté fut déclarée inutile. Le jour même, le 20 juin, le roi, absent de Stockholm, tenait conseil à Haga, résidence royale, voisine de la capitale, dans laquelle il ne rentrait qu'à quatre heures de l'après-midi. Les ordres écrits que reçut l'aide-de-camp général commandant les troupes, portaient *qu'il n'avait pas pouvoir d'ordonner aux troupes de repousser la force par la force ; mais la situation paraissant l'exiger, il était autorisé à céder le commandement au général Adlercreutz.*

Le 20 juin 1810, le comte de Fersen montait, vers dix heures du matin, dans le carrosse doré, attelé de six chevaux blancs, qui devait le mener à la rencontre du cortége funèbre jusqu'aux portes de la ville.

Il était en grand habit de cérémonie, tel que nous le montre le portrait peint par Bréda, en 1807, et conservé chez le comte Piper, à Lofsdadt, dressant sa tête mâle et fine, couronnée d'une abondante chevelure blanche, dans ce brillant uniforme, recouvert du manteau d'hermine, sur lequel s'épanouissaient, au milieu des flots de dentelles de son rabat, le collier de l'ordre de l'Epée et le collier de l'ordre des Séraphins. Le convoi s'avançait vers onze heures du matin, dirigé par le grand-maréchal, suivi d'une partie de la cour, en carrosses, sous la protection d'un peloton de chevaux-légers de la garde, qui ouvrait la marche, fermée par une escorte de cavalerie.

Dès l'entrée dans la capitale, le cortége fut accueilli par des vociférations injurieuses ; et la foule mutinée, sans respect pour le cer-

cueil que conduisait le grand-maréchal, se rua sur son carrosse, le couvrant de boue et de crachats [1].

Dans la *Hornsgatan* (rue de Horn) la multitude passa des menaces et des outrages aux violences; une grêle de monnaie de cuivre brisa les glaces du carrosse et blessa le comte de Fersen au visage. Au *Kornhamm* (marché aux blés) les pavés succédèrent aux gros sous. Le cocher, sous cette pluie de pierres, tomba un moment sur ses genoux. Dans la *Stora Nygatan* (grande rue Neuve) les cris et la lapidation redoublèrent d'intensité. Enfin, à la hauteur de la place où s'élève la maison de la Noblesse, au moment où l'escorte tournait à droite vers le château, une foule énorme, vociférante, oppose ses flots mouvants au passage du carrosse. On dételle les chevaux, la grêle de pierres redouble, et au milieu de cette tempête brutale, un homme s'élance, ouvre la portière, et tire le comte hors de la voiture. Quelques personnes moins acharnées arrachent sa proie à l'énergumène, et le comte se réfugie avec eux, par la première porte ouverte, dans une maison de la rue, où il parvient au premier étage, dans un cabinet dépendant d'une salle d'estaminet.

L'aide de camp général de Silversparre, averti du danger qui menace le grand maréchal, accourt avec un piquet de seize hommes, commandé par un officier. Cette garde dérisoire est bientôt débordée. La maison est envahie, l'escalier inondé de populace. Les meneurs se jettent sur le malheureux Fersen, l'apostrophant dans les termes les plus outrageants, le saisissent, le frappent, le dépouillent de ses décorations, de son manteau, brisent son épée et jettent par la fenêtre ces débris et ces lambeaux à la populace qui s'en fait des trophées. M. de Silversparre, essayant de sauver cet infortuné, auquel il ne reste plus que la vie, parlemente maladroitement avec le peuple, lui demande laissez-passer pour sa victime qui va être conduite en prison jusqu'à son jugement, et pour profiter d'une permission tacite, donne l'ordre aux seize hommes détachés du bataillon de la garde, qui paradait à quelques pas de là sur le *Riddarhustorget* (la place de la maison de la Noblesse) d'évacuer les abords de la porte. C'est le bataillon tout entier qu'il eut fallu y appeler ! Le seuil n'était pas dégagé que la foule se rue dans l'escalier, et que le comte, à chaque marche, est assailli de coups de canne et de parapluie, et que des touffes de ses cheveux blancs sont arrachés de sa tête ensanglantée.

Parvenu à franchir le seuil, il est violemment poussé hors du groupe qui le protégeait et trané sur la place où stationnait, rangé

[1] On l'accusait, par la plus abominable des calomnies, d'avoir abrégé par le poison les jours du prince royal.

en haie, un bataillon de la garde, devant lequel se tenaient à cheval les généraux d'Adlercreutz et de Vegesach. Ceux-ci, au lieu de protéger la victime de la fureur populaire, s'éloignent au trot! « *croyant par là*, dit avec une odieuse naïveté le rapport officiel, *faciliter la délivrance du comte de Fersen des mains de ses bourreaux.* »

Les troupes, impassibles, imitant l'indifférence de leurs chefs, ouvrent leurs rangs, et le comte est traîné ou plutôt porté à l'Hôtel-de-Ville.

Là, assis sur un banc, il demanda d'une voix sifflante un verre d'eau, qu'un soldat de la garde urbaine lui apporta. Il en avait à peine bu une gorgée, que la fureur de la foule, amassée sur la place et réclamant la fin du supplice, se communiquait de nouveau à ses bourreaux, un moment incertains. Meurtri de coups de poings, de coups de canne, les cheveux arrachés, les oreilles déchirées par l'avide brutalité de ceux qui convoitaient les anneaux qu'il portait, les habits en lambeaux, Fersen, demi-nu, sanglant, fut entraîné du corps-de-garde dans la cour, où il fut foulé aux pieds et achevé par la foule, en proie à un féroce délire.

On raconte qu'avant de rendre le dernier soupir, il parvint à se relever sur ses genoux, et, que joignant les mains, il prononça ces mots de la lapidation de saint Etienne : « *O mon Dieu, qui m'appelles bientôt à toi, je t'implore pour mes bourreaux, auxquels je pardonne!* »

Ainsi mourut le comte de Fersen.

M. DE LESCURE.

A TRAVERS L'AUTRICHE[1]

VIENNE

XVIII

L'aristocratie ; son luxe au siècle dernier. — Les nobles viennoises et leurs sigisbés. — Les salons. — L'esprit viennois. — Les titres nobiliaires. — Les domestiques. — La bourgeoisie. — Les intérieurs. — Budgets de ménages. — Le carnaval de Vienne. — Le Prater.

J'ai essayé de montrer Vienne au lecteur, dans une suite de petits croquis à la plume, qui se déroulent comme un panorama imprimé. Quelques personnages ont déjà animé les rues, les places, mais pour que le tableau soit complet, il me reste à peindre la société. L'homme est plus intéressant que les monuments. Les mœurs et les dehors expliquent les instincts, les tendances, les habitudes et les caractères.

En France, la noblesse a été emportée de la scène par le flot de la Révolution ; M. de Bismarck a détruit l'aristocratie en Prusse ; on sait le rôle effacé qu'elle joue en Italie et en Espagne. Aussi n'y a-t-il plus guère que la noblesse autrichienne qui ait conservé quelques-uns de ses priviléges et qui forme encore une caste attachée à ses traditions d'honneur, de dignité, de respect de soi-même, de fidélité et de loyauté envers le souverain. — La haute noblesse se compose de trois cents familles, dont dix sont ducales. Les chefs de ces dernières, — les Liechtenstein, les Schwarzenberg, les Lobkowitz, les Esterhazy, — ont le titre de régent et le droit de s'entourer de gardes du corps. Au commencement de ce siècle, le prince de Liechtenstein ne sortait qu'à cheval, accompagné d'une douzaine de gardes habillés en hussards ; on dit qu'il cherchait même à ressembler à l'empereur par son costume et ses manières. Les revenus de

[1] Voir le *Correspondant* des 25 août, 25 septembre, 10, 25 novembre, 10, 25 décembre 1877, 10 et 25 janvier 1878.

ces familles sont encore aujourd'hui supérieurs aux revenus des rois de Saxe, de Bavière et de Wurtemberg; le prince de Liechtenstein possède vingt terres seigneuriales en Moravie, comprenant une trentaine de villages. Les possessions territoriales des Esterhazy se composaient jadis de plus de cent villages et bourgs, de quarante villes et de trente châteaux ou forteresses. Ils exerçaient dans leurs domaines le droit de vie et de mort, et avaient des soldats à leur solde. Un décret impérial de l'an 1687 accordait aux Esterhazy le privilége de battre monnaie et de conférer la noblesse.

On ne peut s'imaginer le luxe qui régnait jadis parmi ces nobles ; ils avaient une cinquantaine de domestiques à leur service, et, dans leurs écuries, vingt à trente chevaux. Le comte Palm se montra un jour en public avec un habit qui avait coûté quarante mille francs. Le costume de hussard hongrois tout brodé de perles, aux boutons de saphir et de rubis, à l'aigrette de diamants, qui se transmettait dans la famille Esterhazy, de père en fils, avait une valeur, dit-on, de quatre millions de florins. Chaque fois qu'il avait été porté, il coûtait douze mille francs de réparation. — On donnait quatre-vingt à cent mille francs par an à une dame pour sa toilette. La double influence de la France et de l'Espagne se faisait sentir partout. Dans les riches familles de Vienne, on recevait très-régulièrement de Paris des poupées tout habillées, sur lesquelles les femmes modelaient leurs costumes et leurs coiffures. Un voyageur français écrivait en 1787 :

« Nos modes se sont propagées jusqu'aux frontières de la Moldavie et de la Valachie; de Presbourg à Cronstadt, tout ce qui s'appelle beau monde parle notre jargon français. Autrefois les Autrichiens se servaient au moins des mots de leur langue pour exprimer des choses d'un usage journalier; mais, aujourd'hui, chacun donne ici des « dîners, » des « soupers » et des « déjeuners. » Il y a bal « paré » et bal « masqué. » Chaque ville, ne fût-elle composée que de quatre ou cinq maisons, a ses assemblées et ses « redoutes. » Les hommes jouent le whist; les femmes portent de la « poudre à la maréchale » et ont des vapeurs. Ils ont des cuisiniers et des maîtres d'hôtel français, des ballets, des comédies, des opéras, — et des dettes par-dessus les yeux. »

Ajoutons que toute noble viennoise avait alors son sigisbé.

La galanterie aristocratique fut aussi extravagante et folle qu'à Versailles. Il faut lire les mémoires du bon vieux temps : à la cour, c'est un chassé-croisé de rendez-vous, un dédale inextricable d'intrigues et d'aventures. Les « poulets » se glissent dans les poches de tous les jeunes gentilshommes. Le comte de Lanspenberg, qui avait été en France étudier les belles manières, rentrait chaque soir

avec une cargaison de lettres d'amour. Lanspenberg était revenu à Vienne avec des « royales » que le duc de Candale avait mises à la mode. L'empereur en conçut un tel dépit qu'il les appela des « chausses de femmes » et en fit porter à ses fous. Grande fut la confusion du jeune cavalier, mais comme toute médaille a son revers, cette aventure fâcheuse servit à lui faire connaître le nombre de ses bonnes amies.

Les mœurs de l'aristocratie autrichienne ne sont aujourd'hui ni pires, ni meilleures que celles des autres aristocraties que nous connaissons ; la haute noblesse est, du reste, un monde hermétiquement fermé, où ne circule que l'or sans alliage. Comme un ambassadeur étranger s'étonnait un jour de ne rencontrer dans les salons du faubourg Saint-Germain de Vienne, ni artistes, ni musiciens, ni poëtes, on lui répondit : « Chez nous, les murailles sont trop hautes. »

Cette noblesse-là vit retirée au fond de ses palais, comme dans des châteaux-forts ; le pont-levis ne s'abaisse que devant les parents et les personnes de même sang et de même rang. Il est vrai que toutes ces grandes familles ont des parentés si nombreuses, un si long cortége d'arrière-cousins et d'arrière-neveux, qu'il y en a plus qu'il n'en faut pour remplir un salon. Cela s'explique : la noblesse autrichienne remonte fort haut, et s'est toujours donné le luxe d'avoir beaucoup d'enfants. Dans une salle du palais Esterhazy, on voit un arbre généalogique dont les racines plongent dans les entrailles d'Adam.

Les salons du *high life* viennois ne ressemblent guère à ceux des salons parisiens. L'Allemand n'est pas assez expansif pour être un brillant causeur ; il s'isole, il se concerte, il aime à se donner un régal de ses pensées. Dans ses *Mémoires*, M. de Varnhagen dit en parlant du salon de Mme de Metternich : « La conversation y était *autrichienne* dans toute l'acception du terme ; elle avait grand air, mais était pleine d'indolence, de laisser-aller, et souvent très-libre ; c'était une conversation de coterie ; jamais un mot de politique. Un jour pourtant que le comte Zichy s'impatientait de ne pas recevoir les *Paroles d'un Croyant*, qu'il avait demandé à son libraire, je me hasardai à dire timidement s'il était vraiment possible que ce livre fût défendu. — « Défendu ? reprit le prince de Metternich ; oui, certes, cela va sans dire ; il est défendu de l'annoncer et défendu de le vendre publiquement, mais il est permis pour cette classe de lecteurs sur laquelle sa mauvaise influence n'est pas à craindre. La censure autrichienne n'oublie pas qu'elle doit des égards à certaines personnes. »

Pendant le Congrès de Vienne, les salons des Esterhazy, des Colloredo, des Liechtenstein, des Zichy, jetèrent, il est vrai, un vif

éclat, mais grâce aux hôtes princiers qui étaient accourus pour ces fêtes. Les soirées commençaient par un concert, puis on dansait et l'on soupait. Une fois, chez le baron Arnstein, la salle à manger offrit la réunion des productions de tous les pays et de tous les climats. On se serait cru transporté dans quelque jardin napolitain. On était en plein hiver, et on n'avait qu'à étendre la main pour cueillir aux arbres qui vous entouraient des cerises, des pêches, des abricots, des raisins, des oranges, des figues, des grenades.

— De quoi parle-t-on aujourd'hui dans les salons? demandai-je à une dame qui les a beaucoup fréquentés. — Mais on parle de la pluie et du beau temps, me répondit-elle. — Comment, on ne parle jamais d'autre chose? D'art, de voyage, par exemple? — Non, la noblesse ne voyage pas ; elle va passer la belle saison dans ses terres, et la vie monotone qu'elle y mène n'est égayée que par les chasses. — On ne cause pas musique, littérature! — On a des connaissances musicales très-approfondies, mais on n'a pas le talent de les faire briller par la parole. — Quels livres lit-on dans l'aristocratie? — Il y a vingt ans, on ne lisait que Paul de Kock et Alexandre Dumas. En ce moment, la littérature anglaise a plus de faveur auprès des dames que la littérature française. Autrefois aussi on ne parlait que français dans la bonne compagnie, maintenant il n'est plus rare d'entendre le dialecte viennois dans les salons. Une anecdote commencée en français est terminée souvent en allemand.

On se tromperait cependant si l'on croyait que cette société aristocratique, si aimable et si polie, n'est pas intelligente: c'est une pépinière d'hommes d'Etat, et les meilleurs écrivains, les meilleurs poëtes de l'Autriche, sont sortis de ses rangs. Le Viennois a d'ailleurs une tournure d'esprit à lui, et le niveau de l'éducation des femmes est plus élevé en Autriche qu'en France. Il est rare de rencontrer une Viennoise qui ne parle pas couramment trois ou quatre langues. Je voudrais donner une définition de l'esprit viennois, mais je suis assez embarrassé; c'est un mélange d'à-propos, d'observation, de vivacité et de raillerie. — Napoléon recevant le corps diplomatique à l'occasion du 15 août, se dirige précipitamment, la lèvre pincée, l'œil en feu, vers M. de Metternich, et, le saisissant par le collet, l'apostrophe en ces termes : « Mais enfin, que veut votre empereur? » — « Sire, répond M. de Metternich sans s'émouvoir, ce qu'il veut, c'est que vous respectiez son ambassadeur. »

Cette répartie est toute viennoise; je ne sais ce qu'aurait répondu l'ambassadeur d'Espagne, l'ambassadeur d'Italie ou celui d'Angleterre; mais il n'y avait qu'un Viennois pour trouver cette calme riposte.

Les enfants des familles aristocratiques sont encore élevés à la

maison par des gouverneurs et des institutrices. On a renoncé à l'ancien système des précepteurs français, qui étaient presque toujours des ecclésiastiques. Depuis que le programme des études a été réformé et que les fils de famille sont soumis à des examens fort sévères, comme de simples roturiers, on a recours à des docteurs en droit ou en philosophie, auxquels on adjoint des professeurs spéciaux pour le français, l'anglais, le dessin, la musique. Ce système a ses bons côtés : l'enfant n'est pas arraché à la vie de famille dès que commencent ses études, et ses parents l'ont sous leur surveillance continuelle. En été, on emmène les professeurs à la campagne.

En Autriche, la séparation des classes est encore absolue et complète. La « haute société » se compose uniquement des familles qui ont le droit d'aller à la cour, privilége exclusif de la naissance pour les femmes et qui se perd par une mésalliance. Quand il y a bal ou concert au Château impérial, on n'envoie ni carte, ni invitation : il n'y a que les nobles *hoffaehig*, c'est-à-dire admis à la cour, qui peuvent y assister, et un simple avis, inséré dans le *Journal officiel*, indique le jour, l'heure et la tenue.

La noblesse se subdivise elle-même en trois classes : après la haute noblesse, composée des princes et des comtes de l'empire, vient la noblesse moyenne, qui comprend les ducs, les chevaliers, et la noblesse ecclésiastique, formée par les archevêques, les évêques, les abbés mitrés et les chanoines. On compte en Autriche plus de 400,000 individus qui portent des titres nobiliaires. Il est vrai que les rangs de la noblesse moyenne sont émaillés de gentilshommes de fabrique récente, qui pourraient mettre dans leur blason un champ d'écus. Une foule d'industriels enrichis, de banquiers hébreux qui mènent la polka autour du veau d'or, ont acheté une particule en souscrivant à des entreprises d'utilité publique. On dit qu'il suffit aujourd'hui de donner quelques milliers de florins à un hospice ou à un musée pour être décrassé, anobli et écussonné. L'empereur a le droit d'anoblir tout individu qui se distingue ; et, comme pendant longtemps on ne pouvait se résoudre à mettre dans des emplois supérieurs des gens de mérite sans titre, la cour a créé des ordres auxquels sont attachés des lettres de noblesse. Ainsi est née cette espèce de prolétariat de la noblesse, sans fortune, dévorée d'ambition et qui est la pire des usuriers.

Dans ce pays de l'amabilité qui s'appelle Vienne, tout le monde du reste s'anoblit. Deux chaudronniers causent-ils ensemble à l'auberge, ou s'injurient-ils dans la rue, ils ne manquent jamais de s'orner de la particule. Le public crée aussi comtes ou barons tous les étrangers un peu bien mis, dès leur arrivée. « On soupa et on me fit *baron*, dit Casanova. J'eus beau dire que je ne l'étais pas,

que je n'avais aucun titre. — Il faut bien que vous soyez quelque chose, me dit-on, et vous ne sauriez être moins que *baron*. Il faut convenir de l'être si vous voulez, à Vienne, être admis quelque part. — Eh bien! soyons baron, dit-il, puisque cela ne tire pas à conséquence. »

Pendant mes deux séjours en Autriche, et la première fois je n'étais qu'un pauvre étudiant, je n'ai jamais reçu de lettre sans que mon nom de vilain fut très-courtoisement fleuri de la particule, et partout où je me présentais, j'étais sûr d'avance d'être traité comme un hidalgo. Cela devient même insipide; on vous donne des *Excellence* et des *Monsieur le comte* longs comme le bras. — Quant aux dames, on les appelle toujours par le titre de leur mari : Madame la professeur, Madame la rédactrice, Madame la doctoresse, etc. Une dame dont le mari n'a pas de profession vous prendrait pour un malotru si vous ne la gratifiiez pas des qualificatifs habituels de *gracieuse* ou de *très-haute dame*. C'est aussi une grave impolitesse à Vienne d'entrer dans un salon sans baiser la main des dames. Le baisement des mains est tellement entré dans les mœurs que, même dans les hôtels, les filles de chambre vous abordent en vous disant : *Kuss'die Hand*. « Je vous baise main. » Au marché, les paysannes baisent la main de leurs pratiques en jupons, quand elles ont à faire à la dame de maison. — Dans les familles aristocratiques, on ne parle aux serviteurs qu'à la troisième personne, ou bien on les tutoie. Les gens de condition inférieure désignent encore leurs maîtres sous le nom de « *Nos Seigneurs*, » (*Unsere Herrschaft*).

L'étiquette et le cérémonial ont toujours régné en maîtres à Vienne. Au siècle dernier, pour ne pas remonter trop loin, deux carrosses se rencontrèrent dans une rue étroite; les dames qui s'y trouvaient ne pouvant convenir à qui le cérémonial accordait le pas, restèrent là toutes deux jusqu'au matin : elles étaient déterminées à mourir sur place plutôt que de céder, si l'empereur ne leur eût envoyé quelques gardes. Elles refusèrent d'abord de remuer, mais on trouva un expédient; on les mit en même temps dans des chaises et on les fit partir au même moment. Quand ces dames furent déplacées, il y eut la même difficulté pour décider le pas entre les deux cochers, non moins tenaces pour leur rang que leurs maîtresses.

Beaucoup de familles de l'aristocratie ne rentrent à Vienne que vers Noël. Alors ce sont des bals, ce sont des fêtes et des dîners, qui se succèdent sans s'interrompre jusqu'à la fin du carnaval. On danse de préférence la vieille danse nationale « la chaîne, » espèce de farandole qu'on exécute en se donnant la main. Les danseurs forment une longue chaîne qui se déroule à travers les pièces de l'appartement. Tout d'un coup, ces anneaux vivants se détachent

deux par deux, reviennent dans la salle de bal, où la danse se termine par la gracieuse valse viennoise. Les fêtes sont splendides. Quand on invite l'empereur, il y a sur chaque marche de l'escalier des laquais en livrée magnifique, qui tiennent des flambeaux d'argent; chez le prince X... on compta un jour cent cinquante laquais ainsi rangés, comme des statues, dans leur brillante livrée, sur le large escalier de marbre, parmi les fleurs et les arbustes odorants. Tous les palais ont leur salle de spectacle. Il y a deux ans, les cercles aristocratiques dont fait partie la princesse de Metternich, ont loué un théâtre pour y représenter des tableaux vivants et s'exhiber devant des yeux amis dans des poses aussi plastiques que variées. L'année dernière, quelques familles de la noblesse se sont aussi réunies dans l'atelier du peintre Makart, pour prendre part à une fête costumée. L'aristocratie ne dédaigne pas non plus les bals masqués où plus d'une grande dame se plaît à nouer des intrigues romanesques.

Dans ses domaines héréditaires, où elle vit à la manière des grands seigneurs du temps passé, l'aristocratie se livre aux fortifiants plaisirs de la chasse. La danse est le complément ordinaire de toute partie de chasse.

Il y a beaucoup de familles de la noblesse foncière qui passent toute l'année dans leurs terres; on trouve encore chez elles une véritable vie patriarcale, une hospitalité généreuse, une aménité charmante, et des femmes aussi charitables que distinguées. Mais dans ces vastes domaines, l'économie politique pourrait être un peu mieux comprise. Ces immenses fortunes territoriales sont gérées comme au siècle dernier.

Le luxe des domestiques a conservé quelque chose d'oriental. Avant le *Krach*, il n'était pas rare de voir vingt serviteurs dans une maison. A la mort du prince de Windischgrætz, son palais, à Vienne, renfermait quatre-vingt-seize domestiques des deux sexes. Chaque domestique a son emploi distinct; il y a des domestiques pour monsieur, il y en a pour madame; il y en a pour dresser la table, pour le service, pour allumer le feu, pour descendre à la cave, pour aller en ville; et pour rien au monde un domestique ne sortirait de ses attributions spéciales. « C'est une calamité, me disait une dame; quand je sonne mon valet de chambre pour attiser mon feu, il me répond : « Bien, madame, » et il s'en va à la recherche du domestique attaché à ma cheminée. »

La bourgeoisie, surtout la bourgeoisie marchande, se ressent encore de la longue dépendance de la noblesse, dans laquelle elle vivait; elle a conservé un certain air de domesticité, car elle devait se faire bien venir des grands et se rendre agréable à la cour. L'éman-

cipation du citoyen ne date pas de longtemps; à une époque où tous les Etats, sauf la Russie, avaient une Constitution, l'absolutisme le plus complet régnait en Autriche. Aussi nulle part ne voyait-on une police plus tracassière et mieux faite qu'à Vienne. Enfin la Révolution de 1848 éclata, et du jour au lendemain, le Viennois fut un homme libre. Depuis lors un autre esprit a pénétré dans la bourgeoisie, mais l'ancienne soif des jouissances est restée en prenant une forme et des allures plus dangeureuses. Le vertige des spéculations financières n'a été produit que par ce désir immodéré des plaisirs matériels, qui a distingué de tout temps le peuple viennois.

En général, la classe moyenne est instruite, elle a des dons naturels, mais elle n'a pas d'habitudes laborieuses. Elle pense avant tout à ses amusements, tandis que la bourgeoisie française pense avant tout à ses intérêts. Le bourgeois de Vienne travaille en jouissant; le bourgeois de Paris travaille pour jouir plus tard. Appelons les choses par leur nom : le Viennois est viveur. A mesure qu'il augmente son revenu, il augmente ses dépenses; dans la plupart des ménages on se croit très-rangé quand, au bout de l'année, on est parvenu à équilibrer à peu près les dépenses avec les recettes. C'est à cette imprévoyance, à ce manque d'esprit d'économie, qu'il faut attribuer en partie la persistance de la crise financière qui sévit depuis des années en Autriche. Ces cigales, qui avaient chanté tout l'été, se trouvèrent fort dépourvues

Quand la bise fut venue.

On dit que ce sont les Juifs qui ruinent le pays. N'est-ce pas plutôt le tempérament national, qui demande la jouissance à tout prix. Si cette soif inextinguible de plaisirs, de danses et de fêtes, ne dévorait pas tout le monde, on se passerait peut-être des marchands d'argent, et les Juifs ne ruineraient pas plus l'Autriche qu'ils ne ruinent la France. Dans les rues de Vienne, sur huit enseignes, il y en a au moins cinq qui portent en lettres flambantes ce mot qui est l'alpha et l'oméga de la vie viennoise : *Geld*, de l'argent! Dans ces boutiques d'usure, on escompte la maladie, la vieillesse et la mort : on prête « fin papa » ou « fin maman; » on accepte tout en gage, depuis votre anneau de fiançailles jusqu'au portrait du dernier de vos aïeux. Mais le taux de l'intérêt n'est jamais au-dessous de cinquante pour cent.

Il y a trop de mollesse, trop de laisser-aller, trop de luxe. « Après nous le déluge! » s'écrie le Viennois. « Après moi les écus, » dit le Juif; et il travaille avec intelligence et activité; il vit dans sa famille et non dans les brasseries, il multiplie selon le précepte biblique et donne une excellente éducation à ses enfants.

La bourgeoisie viennoise se livre aussi à des extravagances de

toilette, et le confort intérieur en souffre. « On voit ce que nous avons sur le dos, me disait une Viennoise, on ne voit pas ce que nous avons chez nous et ce que nous avons dans le ventre. »

Dans les faubourgs, les familles sont logées à l'étroit, mal meublées et mal couchées. Les appartements moyens se louent un tiers plus cher qu'à Paris; le prix ordinaire du loyer de deux chambres avec une cuisine est de 200 à 250 florins [1]. Malgré cela, le revenu d'une maison ne dépasse guère 4 pour 100, attendu que l'impôt qui pèse sur les immeubles est, à Vienne, de 45 pour 100. Voilà pourquoi tant de familles sont obligées de sous-louer une partie de leur appartement ou de leur logement à des étrangers. Il y a peu de maisons, dans les quartiers populaires, qui ne ressemblent à un hôtel garni. Dans plusieurs ménages, on vous prend en pension et on vous admet dans l'intimité de la famille. Souvent c'est la maîtresse de la maison elle-même qui vient le matin vous apporter le café dans votre chambre. S'il y a des demoiselles, on trouve naturel que vous les accompagniez au théâtre et que vous les conduisiez au bal. On ne considère pas comme une chose humiliante de manger plus mal que vous; à chaque repas, on vous sert des petits plats extraordinaires, qui vous donnent la satisfaction de voir que puisque vous payez, vous êtes considéré. — Les étudiants sont la plupart logés dans des familles; ceux qui n'ont pas les moyens de louer une chambre indépendante, louent un cabinet. J'ai moi-même occupé un cabinet, lorsque je fréquentais l'Université de Vienne; chaque soir, pour rentrer chez moi, j'étais obligé de traverser la chambre à coucher de la famille, — l'unique chambre du logement.

Malgré les constructions nouvelles si nombreuses qui se sont élevées ces dernières années, la disette des logements continue; d'après le dernier rapport des docteurs Innhauser et Husser, il y a encore des milliers de personnes qui habitent des caves, des trous noirs et humides, sans air et sans lumière. Dans une cour de la rue Elisabeth, au numéro 8, se trouve une grotte en rocaille dans laquelle loge toute une famille; dans la rue de Saxe, on a improvisé un logement dans une étable. Une ancienne écurie abandonnée sert également de demeure à vingt-quatre marchands de marrons; et dans le sixième arrondissement, on a découvert une maison dans laquelle se trouve une petite chambre occupée par onze marchands d'oranges.

Dans la Wollzeil, qui est une des rues centrales de la cité, beaucoup de jeunes commis de magasin louent le fond d'un couloir pour y dormir, derrière un rideau; la chambre de madame et la chambre d'un autre locataire plus fortuné, s'ouvraient en face de ce singu-

[1] Le florin autrichien vaut 5 fr. 50.

lier campement. — Dans chaque rue, des pancartes indiquant « des lits à louer » se balancent au vent.

Si, en général, dans la bourgeoisie aisée, le confort est presque mieux entendu qu'à Paris, il y a cependant beaucoup de familles qui sacrifient aux faux-dieux de l'extérieur, se serrent, s'entassent, pour paraître plus grosses qu'elles ne sont, et avoir une pièce où elles reçoivent les visites. Dans la famille D..., la mère, les trois filles, les deux fils couchent dans la même chambre; les lits sont pressés les uns contre les autres.

Dans le salon, pas de tapis, rien qui révèle les goûts du maître ou de la maîtresse de la maison. Le guéridon, ou plutôt la table, est recouverte d'une étoffe à fleurs imprimées et voyantes; au milieu, gît un album de photographies. Dans une encoignure on voit une petite étagère avec les bustes de Schiller et de Gœthe, et, dessous, les poésies de ces deux écrivains, reliées en toile gaufrée. Pas une œuvre d'art, pas une toile accrochée au mur, mais des gravures données en prime par les journaux illustrés : — l'*Amour médecin*, représentant une jeune fillle conduite au lit d'un jeune malade, ou des chats qui font la grimace devant une bouillie trop chaude. Les glaces, quand il y en a, sont petites, maigrement encadrées d'une baguette dorée. Mais il y a toujours quelques fleurs dans l'embrasure des fenêtres. Quelquefois on voit des capucines qui grimpent le long d'un petit treillage, et encore les semences de ces plantes tiennent-elles lieu de cornichons et servent à garnir le bœuf. Comme on fume dans les salons, d'ignobles crachoirs ornent parfois les angles de la pièce; il y en a à ressort et qui s'ouvrent comme des trappes : ce sont les plus propres.

Quant au sanctuaire féminin, il n'existe pas dans la classe moyenne. Le mot « boudoir » est intraduisible en allemand. La maîtresse de la maison couche dans un cabinet ou au milieu de sa nichée; les lavabos et les armoires à glace sont encore des objets presque inconnus; dans la chambre à coucher, il y a habituellement une commode en bois peint, et, dessus, une cuvette en terre.

Mais il ne faut pas perdre de vue qu'à Vienne il y a beaucoup plus d'échelons et de degrés entre la simplicité et le grand luxe, qu'à Paris, où l'on passe sans transition d'un extrême à l'autre.

Le budget des familles bourgeoises varie naturellement suivant les ressources. Un ménage composé de cinq à six personnes peut vivre honorablement avec un revenu de 4 à 5,000 florins. M. X., qui a sa femme et deux fils à nourrir, étudiants à l'Université, un domestique, un cocher, une cuisinière, une fille de cuisine et une femme de chambre, se procure une vie agréable avec 2,500 francs par mois (1,000 florins.) Il est vrai que cette famille s'en va passer

l'été à la campagne, aux environs de Vienne, où tout est moins cher.— Celui qui dispose d'un budget de 12 à 13,000 florins peut avoir équipage. Jadis Vienne était une des villes de l'Europe où l'on vivait le meilleur marché. On y était riche avec un revenu de 1,500 francs.

Le chef de famille dépense en général beaucoup pour sa personne : il est si rare qu'il passe la soirée chez lui ! « On parle trop de la vie de famille dans les pays de race germanique, me disait un Viennois ; je puis vous assurer que les Français, avec leur légèreté apparente, vivent beaucoup plus en famille que les Allemands, surtout l'Autrichien. De là un fréquent dérangement dans l'équilibre du budget du ménage, et pour les époux des principes de morale excessivement larges. Vous pouvez hardiment avancer qu'il n'y a pas de pays où la classe moyenne prenne moins au sérieux qu'en Autriche la fidélité et les devoirs conjugaux. »

Le mari va seul souper à la brasserie, à l'auberge, au café-chantant. A Vienne, les cafés-concerts sont en même temps des restaurants, dans lesquels les spectateurs ont l'habitude de manger en assistant au spectacle. Partout c'est le ventre qui l'emporte ! Ainsi à Noël, au nouvel an, on ne rencontre que des gens chargés de jambons, d'oies, de dindes, de bouteilles de champagne. J'ai conservé des programmes de l'*Orpheum*, de l'*Herculanum*, du *Colosseum;* sur le verso, se trouve le « tarif des plats et des boissons. » Le mercredi des Cendres, il y a dans tous ces établissements des agapes monstrueuses, connues sous le nom de *Riesen-Hæringschmaus*, en comparaison desquelles les fameux festins de Gargantua ne sont que des dînettes. La musique joue, les salles sont brillamment illuminées et décorées, et au milieu se dresse une table sur laquelle sont entassées dix mille assiettes de harengs (chiffre officiel), des gigots de chevreuils, des pâtés, des monceaux de saucisses, des montagnes de jambons ; les maîtres d'hôtel en grand costume, le tablier sur le ventre, le béret sur la tête, tranchent, découpent, font les portions.

Et ces salles étincelantes, avec toutes ces femmes et ces convives qui rient et chantent, vous rappellent le festin de Balthasar...

Cette absence du mari dans la famille amène entre les bonnes et leurs maîtresses une intimité qui efface bientôt toutes les limites entre celle qui doit commander, et celle qui doit obéir. La bonne rapporte du dehors une ample moisson de cancans, et c'est alors des commérages sans fin. Je me trouvais un jour dans un salon où l'on nous avait servi le café ; tout à coup la cuisinière entra sans frapper, les manches retroussées jusqu'aux coudes, et engagea avec madame et un de ses invités, une conversation fort animée, entrecoupée de joyeux éclats de rire.

Dans certaines familles riches, on prend des intendantes qui portent le nom de *mamselle* ; elles sont chargées de tenir à l'office la place de la maîtresse de la maison, car laisser les domestiques sans surveillance, c'est s'exposer à être volé comme à la Bourse. La plupart des cuisinières sont de la Bohême ; leur gage varie de six à quinze florins par mois. La Viennoise n'aime pas servir, elle préfère travailler dans les fabriques ou les ateliers de confection. — Dans beaucoup de ménages, au lieu de nourrir la bonne le soir, on lui donne douze ou quinze kreutzers; elle se serre le ventre, parce que le pain même est sous clé; mais elle se rattrape le dimanche : elle est libre et court les bastringues avec un jeune guerrier de sa province ou le garçon boucher du quartier. Cette fille qui, toute la semaine, a été dans un costume dégoûtant, dans des bas sales et troués, a subi une merveilleuse transformation : elle a arboré une robe de soie, un chapeau à fleurs, des chaînes de similor, et elle porte une ombrelle.

A Vienne, il n'y a presque pas de bonnes ou de servantes qui n'aient eu ou qui n'aient des enfants.

Il va sans dire — et je tiens à le rappeler, de crainte d'être mal compris — qu'il y a quantité de familles bourgeoises chez lesquelles on ne rencontrera pas un seul trait de ce rapide tableau ; mais ce sont des exceptions, et je ne parle ici que des généralités. Dans cette classe éclairée de la bourgeoisie, composée des professeurs, des artistes, des hommes de lettres, des journalistes, des banquiers, on trouve à peu près le même confort, les mêmes habitudes qu'en France. La causerie, dans ces salons, est intime et charmante ; devant les bûches qui flamblent et remplissent la cheminée de petits diablotins bleus et jaunes, les réunions prennent un air familial. On dévide sans pose l'écheveau des bruits, des nouvelles, des cancans du jour ; la causerie est pleine de bonhomie, elle est facile, franche, sans fadeur, cordiale, affectueuse. Au bout de dix minutes, vous diriez qu'il y a dix ans que vous vivez avec tous ces gens, tant est grande ici l'amabilité sociale, qui se trouve chez tous les individus et dans toutes les classes. L'hospitalité est bien plus large et plus fastueuse à Vienne qu'à Paris, où l'on est quitte dans ses soirées, envers ses invités, avec une tasse de thé et quelques bonbons. A Vienne, on nourrit son monde, on lui offre à souper, et quels soupers ! Des soupers de la *Maison d'or !*

L'hiver dernier, dans une de ces réunions, une mésaventure que nous ne garantissons pas, est arrivée, dit-on, à une Viennoise qui se faisait remarquer par l'opulence de ses formes et l'élégance de sa toilette. Avant qu'on se mît à table, un de ses adorateurs lui offrit une rose. La dame accepta la fleur avec le plus aimable sourire,

mais comme sa robe était lassée, il fallut recourir à une épingle pour fixer la rose au corsage.

A peine les convives furent-ils assis, qu'ils entendirent un petit bruit pareil aux soupirs du zéphir dans les feuilles ; tout le monde se tourna du côté d'où venait ce sussurement étrange, et l'on s'aperçut avec effroi, que la dame à la rose diminuait de volume à vue d'œil, comme une femme en baudruche qui s'évaporerai. Les formes arrondies et gracieuses de la taille s'évanouirent bientôt complétement, et la robe, flasque et flétrie, laissa pendre ses plis de soie le long d'une charpente d'une maigreur de squelette. — La coquette Viennoise, en épinglant sa rose, avait oublié que sa robe était pourvue d'une de ces doublures en caoutchouc, qu'on gonfle à volonté pour remplacer des charmes absents.

Celui qui veut voir Vienne dans toute sa splendeur, fera bien d'y arriver à l'époque du carnaval : Vienne est alors le paradis du diable. Le vertige de la danse et du plaisir fait tourner toutes les têtes ; il y a comme un long frémissement dans cette énorme ville, — le frémissement qui parcourt les bois, à l'heure où les feuilles s'entr'ouvrent sous les caresses des brises printanières, et où tous les animaux de la forêt sortent de leur cachette. C'est une ivresse de sang et de sève qui déborde. Et c'est, pendant trois mois, une ronde insensée, une danse de Saint-Guy sans trêve ni repos. Il y a des bals de familles, des bals de médecins, des bals de coiffeurs, des bals d'ingénieurs, des bals d'artistes, des bals de cochers de fiacre, des bals de paysans, des bals de journalistes, des bals de garçons bouchers, des bals de portiers, des bals de sergents de ville.

Le bal des bourgeois, qui avait lieu dans l'ancienne salle des Redoutes, était autrefois un des plus beaux de la saison. L'empereur et l'impératrice venaient y passer une heure, faisant le tour des salles, au milieu des masques, et de tous ces mondes confondus et réunis sur un terrain neutre. Lors du Congrès de Vienne, les souverains assistèrent à cette redoute : « La salle principale, dit le comte de La Garde, était magnifiqnement éclairée et entourée d'une galerie circulaire donnant entrée dans de vastes salons disposés pour le souper. Sur des banquettes élevées en amphithéâtre étaient assises une foule de dames, quelques-unes en domino, le plus grand nombre en costumes de caractère. Rien de plus éblouissant que cette réunion de femmes, toutes jeunes et belles, et chacune dans une parure en harmonie avec son genre de beauté. Tous les siècles semblaient s'être donné rendez-vous dans ce cercle gracieux. »

Et après avoir tracé les portraits du czar, du roi de Prusse « dont une belle Napolitaine enlaçait la taille de ses bras arrondis », du roi de Bavière, du roi de Danemark, du roi de Wurtemberg, M. de

La Garde s'écrie : « Quelle variété de costumes et de langages ! Il me semblait voir un bazar de toutes les nations du monde. J'éprouvai, je l'avoue, tout l'enivrement du bal masqué. Cette musique continue, ce mystère du déguisement, ces intrigues dont j'étais entouré, cet incognito général, cette gaîté sans frein et sans mesure, cet assemblage de circonstances et de séductions, la magie, en un mot, de ce vaste tableau, me tournaient la tête : de plus vieilles et de plus fortes que la mienne n'y résisteraient pas non plus. »

Le bal des étudiants se donne encore sous le patronage des dames de la cour, qui ont leur fils à l'Université. Tous les bals qui ont un but de bienfaisance — il y en a une douzaine par hiver, — sont organisés par des comités qui toujours envoyent une députation à la Cour pour y inviter les archiducs et les archiduchesses, qui ne refusent jamais.

Tous les métiers, toutes les professions ont leur soirée dansante. Quel déluge d'annonces ! Et les plus pauvres s'en vont porter leur matelas au Mont-de-Piété, afin de pouvoir se payer une valse.

Il n'y a rien nulle part qui puisse donner une idée de l'aspect du Colosseum, de l'Universum, pendant ces deux mois de folie générale.

Au Colosseum, cet établissement qui est, comme l'indique son nom, vraiment colossal, il y a chaque soir bal dans deux salles immenses ; il y a, en outre, cinq concerts répartis dans différents salons : dans la salle de l'Amour (*Amorsaale*), c'est la musique militaire, dirigée par M. le baron Kellner von Kollenstein, qui joue ; dans la salle de Flore, c'est l'orchestre de M. Fahrbach, qui invite à la danse ; dans la salle de l'Harmonie, il y a l'orchestre des dames viennoises, qu'on a vues à Paris il y a deux ans ; dans la salle Rodolphe ; autre orchestre de dames, sous la direction de madame Anna Frankl ; dans la salle d'auberge (*Bauernstube*), vous avez un concert national ; et dans la salle des Touristes, décorée de paysages alpestres, vous rencontrez des Tyroliens qui pincent de la guitare au pied de montagnes en détrempe. Huit belles jeunes filles, — ainsi s'exprime le programme, — en costume national, servent les consommateurs. A deux pas de la salle des Touristes, s'ouvre le jardin d'hiver japonais, avec « le berceau du Mikado. » On paye trois kreutzers pour s'asseoir dans cette conque dorée et se faire bercer. A côté, on voit le « Paradis des Masques, » avec la grotte de Vénus. La statue de la déesse se détache toute blanche sous les rayons d'une lumière adoucie, qu'on prendrait pour un lever d'étoiles au-dessus des branches entrelacées d'un bosquet.

Dans une autre partie de l'établissement, se trouvent des jeux de quilles, des tirs à la carabine, des loteries, des magasins de costumes et de masques, un théâtre, où l'on donne des « *Possen* »

et des opérettes. Mais le « Cercle oriental » est bien l'endroit le plus curieux de ce vaste pandémonium : vous soulevez une portière et vous êtes du coup transporté en plein harem : partout des divans en velours rouge, et pour tous meubles, de petites tables incrustées d'écailles ; dans un enfoncement découpé en ogive se trouve le comptoir, environné d'une légion d'odalisques qui accourent aussitôt auprès de vous ; l'une vous apporte un fez, l'autre un chibouck allumé, la troisième une tasse de café, la quatrième une cuillier : on se sent peu à peu devenir pacha. Je n'ai pas besoin de dire que ces pensionnaires du sérail ne savent pas davantage le turc que les Turcs des magasins du boulevard des Italiens.

Les Viennois se rendent en famille au Colosseum, à l'Orpheum, où tout est habilement combiné pour tenir les sens en éveil. Il y a des loges comme à l'Opéra. Mais la débauche conserve ici toujours un certain décorum. Tout le monde s'amuse, tout le monde danse. Des milliers de couples tourbillonnent dans une valse entraînante avec la « même conscience que s'ils accomplissaient un devoir. » Du reste pas un sergent de ville, ni à l'entrée de l'établissement, ni dans la salle, pour représenter la Pudeur municipale. C'est un fouillis, un chassé-croisé de dominos, d'Espagnoles, de bergères des Alpes, d'odalisques, de débardeurs, une confusion d'uniformes, de redingotes, d'habits noirs, de cravates blanches, de chapeaux et de casquettes, de jupes de gaz pailletées et de jupes de coton, un mélange de toutes les livrées de la richesse et de la misère, de la gaîté, du rire, de la folie. Les plumes des chapeaux ondulent avec de grands airs de panache, les arlequins piquent de notes vives la douce et harmonieuse uniformité des robes blanches. Il y a des regards de toutes couleurs sous les masques noirs, et à travers leur barbe de dentelles on voit de jolies dents qui rient dans une bouche rose et mutine. Dès que l'orchestre souffle dans l'immense salle l'haleine de ses deux cents instruments, c'est un tourbillon dans lequel on n'aperçoit plus que du bleu, du violet, du jaune, du rose, et ça et là un ruban qui flotte, une lueur de soie, l'éclair fauve d'un bracelet, les reflets bleus d'une torsade noire, l'éclat d'une bottine rouge ou violette, à boutons d'or, qui s'envole tout étincelante au milieu du nuage blanc d'un jupon, comme un oiseau des tropiques, au plumage radieux.

Et quelle chose étourdissante que cette valse viennoise ! Ce qu'on voit ailleurs sous ce nom usurpé n'en peut donner l'idée. Ici, dans son pays natal, dans cette atmosphère toute chaude et toute vibrante des mélodies de Strauss, la valse est une sorte de danse magique qui ressemble à un sabbat de vierges folles, sous un arc-en-ciel, ou dans des lueurs de feux de bengale. Tantôt les couples

qui passent vous font l'effet de tourbillonner dans un rêve léger; tantôt, avec leurs allures plus décidées et plus fiévreuses de rondes, on dirait des feux follets qui se poursuivent dans les bruyères, ou des sylphes qui tournent sur les gazons aux aigrettes de diamants liquides, et qui règlent leur danse flottante et aérienne sur les harmonies de la brise matinale chantant dans les roseaux.

Les Viennoises à la taille svelte, les Slaves au corps souple et aux pieds d'enfant, les Hongroises aux yeux noirs, au fond desquels on lit comme la nostalgie de l'Orient, savent trouver dans la valse des ondulations de couleuvre, des grâces de Loreleis pirouettant sur la pointe des vagues, dans le brouillard argenté qui tombe des nuits étoilées.

C'est étonnant comme Vienne moral ressemble à Paris. Dans les théâtres, il y a la même désinvolture de toilettes et le même étalage de robes trop courtes des deux côtés. La peinture autrichienne, personnifiée par Makart, éveille également par ses images des jouissances toutes matérielles. On ne voit que les chaînes de fer du devoir. Et partout l'on marche sur les débris de la cruche cassée de la vertu!

Même en carême, tout le monde conserve ici une figure de carnaval.

Alleweil fidel fidel! tel est le cri de ce peuple qui se rapproche du peuple romain. « C'est le sang viennois, c'est l'air viennois! » s'écrient les naturalistes. Il y a un mot allemand qui rend admirablement cela : *Ioux*. Ne dirait-on pas le bruit d'une perpétuelle glissade sur le parquet ciré du vice?

Mais le moraliste le plus sévère se sent désarmé en voyant la bonhomie, je devrais dire l'honnêteté avec laquelle le Viennois folâtre. Ce peuple sans haine, sans envie, sans souci, a des mœurs si douces, il est si charmant dans ses relations, si ouvert et si hospitalier, qu'il lui sera certainement beaucoup pardonné pour avoir trop aimé la musique, la danse et la gaîté.

L'été, le carnaval se transporte et se continue au Prater, qui est aussi une de ces choses uniques au monde et qu'on ne trouve qu'à Vienne. Figurez-vous les Champs-Elysées et la foire de Saint-Cloud, au milieu du bois de Boulogne : à chaque pas on rencontre des théâtres, des cirques, des hippodromes, des panoramas, des ménageries, des somnambules, des carrousels, des brasseries, des auberges hongroises, de grands restaurants à la mode : et partout il y a de la musique, partout l'on danse! Dans l'avenue principale, roulent les équipages princiers, attelés quelquefois de quatre et cinq chevaux, avec des cochers galonnés, des chasseurs au chapeau à plumes; dans les sentiers ombragés qui courent vers le Danube, des familles entières s'en vont, en se donnant la main, en bras de chemise, la redingote accrochée au bout d'un bâton, se livrer aux grasses voluptés d'un dîner champêtre sur la mousse, à l'ombre d'un chêne. Les

marchands de salami et de fromage, avec leur immense cabas de cuir, surgissent de derrière chaque buisson en poussant leur cri de *Salami! Salamuzzi!* On mange, on dort, on boit, on danse, puis on mange de nouveau, et l'on s'en revient en faisant des stations dans toutes les brasseries qui sont sur le chemin. Devant les débits de bière, on forme souvent la chaîne, comme s'il s'agissait d'éteindre un incendie. Et chaque dimanche, on tire des feux d'artifice qui éclairent la vaste forêt comme les rayons d'un soleil de nuit.

C'est toujours la Bête qui conduit la Belle. — Que faisait l'Autriche après Solférino? Elle chantait. Que fait-elle après Sadowa? Elle danse!

Le Viennois est un véritable docteur Pangloss. Pour lui, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles; il se console de tout, il oublie tout. Sa frivolité est plus grande encore que celle du Parisien.

Entre la Viennoise et la Parisienne, il y aussi des similitudes de mœurs, d'esprit et de conduite. La Viennoise est mondaine, elle adore le luxe : c'est une coquette inamovible; et, comme la Parisienne, elle est toujours prête à prendre son plaisir où elle le trouve. La vie d'une Viennoise est bornée au nord et au sud par l'amour, à l'est par la musique, et à l'ouest par la danse.

Mais si la Parisienne pense ordinairement avec sa raison, la Viennoise pense toujours avec son cœur. Son amour vit plus longtemps que les roses dont il n'a pas les épines. On se pique rarement les doigts à vouloir cueillir la fleur, qui semble se pencher au devant de la main, toute heureuse d'être remarquée. Les relations sont pleines de bonhomie et d'une simplicité n'ayant d'égale que leur facilité.

Aussi les mariages de Vienne ne ressemblent-ils guère aux mariages de Paris. Les coffres-forts se jurent plus rarement un éternel amour. La Viennoise estime qu'en se mariant, elle est la première intéressée, et elle prend la peine de consulter son cœur. Je dirai même que les mariages d'inclination sont à la mode. Chaque année, on voit des princes, des comtes, des barons, épouser des comédiennes, des chanteuses ou des danseuses. — Dans les unions régulières, la déclaration se fait devant les parents de la jeune fille; puis on laisse aux fiancés la plus entière liberté. Ils se rendent seuls à la promenade, quelquefois même ils vont seuls au bal. A partir de seize ans, la jeune fille est du reste habituée à une liberté complète : on lui met la bride sur le col; à elle le soin de se chercher un mari.

Autrefois, les choses se faisaient avec beaucoup plus de cérémonie, surtout dans le monde aristocratique. Quand un homme de condition voulait se marier, il demandait aux parents d'être présenté à la jeune fille, après s'être assuré du consentement de celle-ci. Cette

présentation officielle équivalait presque à des fiançailles. Le jeune homme redoublait d'élégance dans ses vêtements, et écrivait chaque jour à la jeune fille pour s'informer de ce qu'elle faisait, à quoi elle rêvait, où elle dînerait ; un bouquet accompagnait toujours la missive. La jeune fille répondait aussitôt, et le fiancé ne manquait pas de se trouver à l'heure indiquée, pour l'aider à monter en voiture. Quand on était arrivé, il redescendait de cheval, ouvrait la portière et tendait la main à la jeune fille. Avant le dîner, il lui offrait de l'eau pour se laver les mains, puis il avançait sa chaise, causait avec elle, la servait, changeait son assiette, buvait à sa santé. Après le dîner, il lui présentait de nouveau de l'eau pour se laver, reculait sa chaise, lui tendait ses gants, son chapeau et son voile. On se rendait ensuite à vêpres, puis on allait, en été, au Prater, et, en hiver, se promener en traîneau ; on ne rentrait qu'à la nuit, à la lueur des lanternes de couleur ou des torches.

Ce genre de vie durait au moins trois mois.

Et ce temps des fiançailles fini, on envoyait les lettres de faire part, et le fiancé faisait trois cadeaux : une cassette d'argent renfermant plusieurs paires de bas de soie, des gants, des fichus, douze éventails, des rubans, des dentelles ; une autre cassette contenant des chemises, des mouchoirs ; et une troisième cassette dans laquelle était enfermée une parure de perles ou de pierres précieuses. Puis le jeune homme renouvelait sa livrée, augmentait le personnel de sa maison, et engageait pour sa future épouse un page et deux laquais.

Le jour du mariage, le fiancé arrivait dans son équipage, doublé de satin blanc ; il portait une espèce de couronne formée de diamants empruntés à ses amis, à qui ils étaient scrupuleusement rendus. Les hommes conviés à la noce suivaient la voiture du fiancé. Celui-ci attendait sur le seuil de l'église l'arrivée de sa future, qui était vêtue d'une robe blanche dont la longue traîne était portée par un page. Après la cérémonie, on se rendait à l'hôtel où avait lieu le repas. A la fin du dessert, les deux garçons d'honneur, armés chacun d'un flambeau allumé, s'avançaient vers les époux, et les invitaient à la danse. Ils dansaient d'abord seuls, aux sons de la trompette et des cymbales ; puis, après le bal, les parents accompagnaient le couple jusque dans la chambre nuptiale.

Ces longs préliminaires étaient vraiment charmants, et je comprends qu'on les regrette : c'était comme une préface en vers du livre en prose du mariage.

Victor Tissot.

Traduction interdite.

PRIMAVERA[1]

VII

Les rayons du soleil pénétraient à grand'peine entre les hautes rangées de maisons d'une *calle* étroite et sombre.

Assis près d'une fenêtre ouverte, un homme de vingt-huit à trente ans contemplait mélancoliquement quelques fleurs posées sur la corniche de la muraille noirâtre qui lui faisait face; c'étaient des roses purpurines dont le parfum pénétrant arrivait jusqu'à lui, et qui, en dépit des vases de terre dépareillés et ébréchés qui les contenaient, prêtaient je ne sais quel aspect de poésie à la maison vulgaire et délabrée contre laquelle elles s'abritaient.

L'appartement dans lequel il se trouvait offrait un singulier mélange de grandeur et de banalité.

Sur le sol, recouvert d'une mosaïque brisée par endroits, étaient étendues quelques nattes grossières. Des vestiges de fresques se devinaient encore sur les murs dégradés et salis, les portes étaient richement sculptées, et les poutres du plafond avaient dû jadis être dorées et peintes de couleurs vives. Des meubles trop rares et de dimensions trop exiguës pour cette immense pièce y avaient été réunis sans goût, sans ordre; et ce mobilier de maison garnie semblait deux fois plus misérable et plus vulgaire dans ce palais, demeure ancienne de nobles patriciens, devenue l'abri des passants et des étrangers.

Une enfant de cinq ans, assise aux pieds de son père, habillait une poupée laide et décolorée, tandis qu'une femme petite, blonde et frêle, la taille ceinte d'un large tablier, dressait une table à l'autre bout de la chambre.

Le regard du jeune homme, se détournant de la fenêtre, se reporta sur elle avec tristesse.

[1] Voir le *Correspondant* du 25 janvier 1878.

— Je t'épargnerais une part de ta fatigue si je n'étais pas si faible, Alice.

Elle le regarda, les larmes aux yeux.

— Ne songe qu'à te rétablir, à guérir cette triste maladie d'estomac, cher Henri. Je sais que je t'ai souvent découragé par mes plaintes; mais il me semble que la vue de Marcelle m'a donné du courage. Elle est si énergique! Et puis, c'est bon de voir quelqu'un avec qui l'on puisse parler de la maison!...

— Et elle ne t'a pas dit pourquoi elle a quitté ta mère?

— Non, elle m'a suppliée de ne pas aborder ce sujet.

— Oh! c'est facile à deviner! Mme Arny n'a-t-elle pas le secret de la domination impérieuse, exigeante, tracassière, des colères folles et des allusions blessantes? Elle aura fait sentir sa dépendance à Marcelle, et si douce que soit celle-ci, elle est trop fière pour supporter certaines humiliations...

— Henri! s'écria Mme de Ternes d'une voix tremblante, n'oublie pas que nous avons eu les premiers torts, et qu'il ne nous sied pas d'accuser! Ma mère a été d'une bonté inaltérable pendant les premières années de notre mariage. Cela me fait mal de t'entendre parler d'elle ainsi!

M. de Ternes eut un mouvement d'impatience.

— A-t-elle donc un cœur maternel, celle qui se montre si sévère pour son unique enfant?

La jeune femme se mit à sangloter, et son mari demeura sombre et silencieux, tandis que Jeanne les regardait alternativement d'un petit air sagace.

— Quoi! on pleure ici? dit une voix douce et harmonieuse.

La porte venait de s'ouvrir, et Marcelle était arrêtée sur le seuil.

Jeanne courut à elle, Alice essuya vivement ses yeux, et Henri s'avança avec un peu d'embarras.

Elle embrassa l'enfant et la garda dans ses bras.

— Bonjour, Alice, bonjour, Henri. Dites-moi vite ce qui cause vos peines, afin que je vous console et que nous passions une joyeuse matinée.

Alice pleura de nouveau.

— Henri est si dur pour ma mère! dit-elle entre deux sanglots.

— Et Alice si partiale à son égard! répliqua-t-il vivement. Je ne comprends pas qu'elle garde tant de vénération à cette femme impitoyable!

— Mais si elle est impitoyable, c'est notre faute, Henri! Je l'ai connue si tendre, si passionnément aimante! Elle ne vivait que pour moi; et quand elle m'a crue ingrate, ce n'est pas seulement son orgueil, c'est son cœur qui a été blessé.

Marcelle passa affectueusement son bras autour de la taille d'Alice, et adressa au jeune mari un regard suppliant.

— Ah! dit-elle avec émotion, bannissez tous les sujets irritants. En ce moment, n'êtes-vous pas tout l'un pour l'autre? Vous souffrez tous deux : n'oubliez pas qu'on ne manie un cœur souffrant qu'avec une délicatesse infinie.

— C'est vrai; je suis souvent injuste et exigeant pour Alice,... pauvre femme, si peu faite à ces durs travaux!

Il l'attira à lui et l'embrassa. Les larmes de la jeune femme se séchèrent instantanément, et ses traits mobiles s'animèrent d'un sourire.

— Allons, dit Marcelle, j'ôte mon chapeau, et j'aide Alice. Je vois que vous alliez déjeuner. A-t-on compté sur moi?

— Oui, oui! s'écria Jeanne. Petite mère est sortie de grand matin pour acheter du poisson bien frais.

— Et moi, j'apporte le dessert, dit la jeune fille en souriant.

Elle s'approcha de la table, et fit un signe à Jeanne.

— Tu vois ces petits paquets que j'ai laissés près de la porte? Je suis sûre que tu es assez adroite pour en disposer le contenu sur des assiettes.

L'enfant, ravie, se mit aussitôt à cette importante besogne, tandis que Marcelle jetait autour d'elle un regard investigateur.

Sur une console, il y avait deux vases dorés d'un goût douteux. Elle prit une gerbe de fleurs qu'elle avait apportée, l'arrangea dans les vases, et disposa d'autres bouquets sur la table.

Alice sourit.

— La chambre est déjà moins triste depuis que tu es ici, dit-elle.

— Je me suis souvenue que tu aimais les fleurs...

— Oui, j'en avais toujours; mais ces murs sont si mélancoliques et ces meubles si vulgaires, que je ne songeais pas même à les embellir. C'est tellement banal, un hôtel!

— On peut toujours et partout se faire l'illusion d'un chez soi, répondit gaîment Marcelle, surtout quand on est trois à s'aimer; n'est-ce pas là l'âme d'un foyer?...

Grâce aux efforts de la jeune fille pour exciter la gaîté de sa cousine et calmer l'irritation qu'Henri montrait si souvent, le déjeûner fut vraiment agréable.

Comme l'heure, s'avançant, rappelait Marcelle à ses occupations, elle entraîna Alice dans la chambre voisine.

— Je vois que l'inaction momentanée de ton mari vous cause des embarras pénibles, dit-elle doucement. En attendant qu'il reprenne ses leçons, tu me rendras heureuse en usant de mes petites économies...

— Oh! Marcelle!...

— Chère Alice, ne sommes-nous pas presque cousines, presque sœurs, et tout à fait amies? N'ai-je pas contracté une dette que je serais trop contente d'acquitter en te rendant un léger service?

Mme de Ternes secoua la tête.

— Je ne sais ce qui s'est passé, murmura-t-elle, mais je crois que ma pauvre mère t'a déchargée de toute reconnaissance envers elle.....

Le visage de la jeune fille se contracta légèrement.

— Jamais un mot là-dessus, Alice, et ne me fais pas le chagrin de refuser ces pauvres 200 francs; tu en trouveras l'emploi, ne fût-ce que pour Henri; il a besoin de soins minutieux et d'un régime fortifiant... Adieu, à bientôt.

— A bientôt... Ta visite m'a fait passer une bonne matinée; maintenant, je vais expier cette heure de repos par un travail assidu; je dois rendre demain un ouvrage pressé.

— Donne-m'en une partie.

— Oh! c'en est trop, Marcelle, je ne souffrirai pas!...

Marcelle promena un regard rapide autour d'elle, et désigna une lourde pile de linge, placée sur une table.

— Est-ce là ton travail? Des draps à broder?

— Oui, j'ai encore à terminer deux chiffres compliqués.

La jeune fille déplia un des draps, l'examina un instant, puis en refit vivement un paquet.

— A demain, Alice, je te rendrai cela à l'église *dei Frari*. Du courage, et sois joyeuse pour l'amour d'Henri...

Quand elle fut partie, Alice prit son ouvrage et revint s'asseoir près de son mari, à qui elle fit part du prêt généreux de la jeune fille.

— J'aime beaucoup tante Marcelle, dit Jeanne, qui avait recommencé la toilette de sa poupée.

— C'est une nature d'élite, dit M. de Ternes, et je suis heureux de l'avoir revue... Ne peux-tu deviner ce qui s'est passé à son sujet chez ta mère?

La jeune femme secoua la tête.

— Qui sait si Maurice n'est pas mêlé à tout cela? dit-elle. Peut-être a-t-il voulu l'épouser; il l'admirait beaucoup, autrefois.

— Et l'on aura trouvé Marcelle un trop pauvre parti, et il y aura eu quelque scène blessante.

— C'est possible; mais quoi qu'il en soit, Henri, il ne faut pas en parler; pour rien au monde je ne voudrais l'affliger, elle est si bonne, si dévouée!...

Quand Marcelle rentra à l'hôtel, Maud ne s'y trouvait point; son frère l'avait emmenée faire une promenade en gondole.

Libre de son temps, elle résolut d'en profiter en travaillant pour Alice, et elle s'installa dans le petit salon avec son volumineux ouvrage.

Au bout d'une heure, en entendant Maud rentrer, elle le quitta précipitamment et courut au-devant de la jeune fille. Celle-ci semblait satisfaite de sa promenade, et ses joues étaient teintes de couleurs délicates.

Marcelle aida Guillemette à la placer sur son canapé, puis, voyant rentrer Réginald, qui avait un instant quitté la chambre, elle sortit, selon l'habitude qu'elle avait prise de les laisser seuls.

— Maud, dit le jeune homme, j'ai une petite observation à vous faire. Je crois remarquer que Mademoiselle Arny est très-active et vraiment zélée; mais n'est-ce pas s'écarter des conditions établies ou abuser de sa bonne volonté que de lui imposer un travail manuel?

Maud regarda son frère avec surprise.

— Un travail manuel! Elle s'amuse quelquefois à prendre mes tapisseries; est-ce là ce que vous voulez dire?

— Non... Je viens de voir dans le salon un drap qu'elle brode d'un chiffre, et cela m'a étonné de votre part.

Maud secoua la tête.

— Je n'ai jamais demandé rien de ce genre à Marcelle.

— Alors, elle brode à son profit? Cela ne saurait me convenir. Une personne payée par nous ne *doit* pas travailler pour d'autres; il faut éclaircir ce fait, ma chère.

Maud resta rêveuse. Au même instant, Marcelle entra dans la chambre, apportant des revues anglaises qui venaient d'arriver, et Réginald lui adressa aussitôt la parole.

— Vos appointements vous semblent-ils insuffisants, mademoiselle Arny?

Marcelle leva sur lui un regard étonné.

— Si cela est, dites-le, reprit-il. Il est possible que vous ayez des parents à aider, et nous sommes disposés à vous donner ce qui vous semblera nécessaire; mais je ne puis admettre que vous employiez à gagner de l'argent un temps qui appartient à ma sœur.

Maud adressa à son frère un signe de reproche, tandis qu'une profonde rougeur envahissait les traits de Marcelle.

— Je ne vous comprends pas, monsieur, dit-elle.

— L'ouvrage auquel vous travailliez tout-à-l'heure n'est-il pas rétribué?

Elle devina enfin la méprise qu'il commettait, et répondit avec un calme forcé :

— Je ne cherche en aucune façon à améliorer une situation qui me suffit parfaitement. J'ai, en effet, retrouvé ici des parents qui sont

obligés à un travail assidu; j'ai cru pouvoir aider ma cousine à terminer un ouvrage pressé, mais je refuserais toute augmentation de salaire qui semblerait une aumône à leur adresse.

Maud lui serra silencieusement la main, et Réginald s'inclina.

— Je vous demande pardon, dit-il avec une froideur polie.

Et, prenant congé de sa sœur, il sortit aussitôt.

VIII

— Maud, voulez-vous recevoir une visite? demandait Réginald à quelques jours de là. J'ai retrouvé ici une ancienne connaissance de Rome, une jeune femme spirituelle et brillante, cantatrice consommée, improvisatrice... Elle m'a demandé à vous être présentée. Ne trouvez-vous pas que votre vie est bien solitaire?... Ce serait une charmante compagne pour vos jours ternes.

— Comment s'appelle cette merveille? demanda Maud en souriant.

— C'est la comtesse Vittoria Presciani. Elle est veuve depuis un an, et passe le printemps à Venise.

— Est-ce que vous comptez la voir souvent?

— Peut-être. Elle reçoit une société d'élite, et m'a exprimé le désir de me voir à ses soirées, qui doivent réellement être attrayantes. Cependant, vous savez que je suis fantasque, et que je ne me laisse guider que par l'impulsion du moment.

— Si vous devez aller fréquemment chez elle, je la verrai volontiers; j'aime à être, au moins de loin, mêlée à votre vie... Amenez-la moi, si elle ne redoute pas la tristesse et l'ennui d'une chambre de malade.

— Voulez-vous la recevoir ce soir?

— Oui. Dînez-vous avec moi?

— J'ai une invitation, mais je serai de retour à neuf heures pour vous présenter donna Vittoria.

Le soir venu, Maud s'oublia avec Marcelle dans une de ces causeries qui leur semblaient si douces. La jeune anglaise avait réussi à arracher à son amie quelques détails sur la situation de M. et de Mme de Ternes; elle se promettait d'en faire son profit, et de rechercher soigneusement le moyen de leur être utile sans blesser leur fierté ni celle de leur parente.

La nuit tombait; quelques lueurs crépusculaires luttaient encore au-dehors avec la clarté des étoiles, mais dans la chambre les ténèbres s'épaississaient de minute en minute.

— Demanderai-je les lampes? dit tout à coup Marcelle.

— Attendez encore. N'est-on pas bien ainsi? J'aime beaucoup

cette heure; on dirait que l'âme se recueille et s'épanche à la fois avec je ne sais quelle douceur mystérieuse... Une journée s'est écoulée; nous gardons de ses joies un souvenir plein de charme, et quant aux douleurs,... elles sont passées, ce sont des échelons de franchis sur notre route escarpée, et le but nous apparaît plus distinct.

— Oh! chère miss Beaufort, dit Marcelle émue, combien je vous admire! Maintenant, c'est vous qui me donnez du courage, qui m'animez à souffrir et à livrer sans défaillance ce qu'un de vos auteurs a appelé la « bataille de la vie. » Je perds quelquefois de vue les grands sujets de consolation qui sont à notre portée; mais vous, vous ne sentez jamais de faiblesse ni de découragement!

— Ne vous ai-je pas dit un jour que vous m'avez ouvert une voie nouvelle? Si je la parcours sans me laisser distraire, c'est que la nature même de mes maux crée la solitude autour de moi, et m'interdit les espérances terrestres. Mais ne me croyez pas meilleure que je ne le suis. Si je me résigne à demeurer ainsi écartée de tout ce qui fait la jeunesse, la vie, le bonheur d'ici-bas, j'ai pourtant des moments d'abattement cruel... Vous savez que Réginald est ma grande douleur en même temps que ma plus chère affection. Je ne voudrais pas le laisser seul, désespéré, le cœur rempli d'amertume; si Dieu me rappelle, ah! que mes yeux se ferment du moins tranquilles! Le rendre à ces devoirs sacrés qui incombent à toute créature humaine, le voir utile, paisible, et s'il se peut, heureux, voilà mon rêve, mon espoir, ma plus vive anxiété, voilà la joie suprême pour laquelle j'ai offert de mourir ou de vivre non guérie... Et que je vive ou que je meure, j'ai besoin de croire que Dieu a accepté mon sacrifice.

Elle parlait encore lorsque la porte s'ouvrit.

— Quoi! dans l'obscurité! s'écria la voix de Réginald.

Tandis que Marcelle se hâtait de tirer le cordon d'une sonnette, la grande taille du jeune homme se dessina entre le faible reflet de la fenêtre et la pénombre lumineuse de la porte de l'antichambre.

— Veuillez attendre un instant, donna Vittoria, dit-il, on va nous donner des lumières.

— Non, je n'attendrai pas, je veux *deviner* votre sœur, répondit en français une voix mélodieuse, à peine empreinte d'un accent étranger.

Presque immédiatement John apporta des lampes, et cette lueur soudaine réunit dans un même rayon la jeune fille à demi couchée et sa brillante visiteuse.

On n'eût pu imaginer de contraste plus frappant. La forme frêle et blanche de Maud semblait prêter plus de vie et de force à la

taille élevée et imposante de l'Italienne. Celle-ci s'était avancée au milieu de la chambre, et se tenait debout, élégante et noble dans une robe d'étoffe de soie noire à longue traîne. La blancheur de son cou se révélait sous un fichu de dentelle; une mantille encadrait sa chevelure brune sur laquelle, lui formant un diadème, brillaient trois étoiles de jais. Son teint avait été doré par les rayons d'un soleil vivifiant, un reflet lumineux jaillissait de ses longs yeux, et ses traits étaient empreints de grâce, de finesse, d'une fleur de jeunesse et de santé qui ressortait davantage dans le voisinage de la pauvre malade.

Maud se souleva avec un mélange d'intérêt et de curiosité, puis regarda vivement Marcelle.

Par une étrange anomalie, il existait entre elle et la comtesse Presciani une ressemblance qui frappa également Réginald, car ses yeux, à lui aussi, se reportèrent de l'une à l'autre avec étonnement.

Toutes deux étaient grandes, les joues de la jeune française étaient plus blanches, les contours de son visage moins pleins, mais le dessein de leurs traits offrait une similitude réelle.

Marcelle leva les yeux sur l'étrangère, et l'illusion parut soudain s'évanouir. Ces yeux, également bruns, lumineux, intelligents, possédaient néanmoins un regard assez complétement différent pour changer l'expression de la physionomie et atténuer sensiblement la ressemblance.

— Que vous êtes bonne de consacrer à une malade quelques instants de votre vie brillante et fêtée! dit Maud en souriant, lorsque son frère les eut présentées l'une à l'autre.

— Les instants que je passerai près de vous me sembleront trop courts, miss Beaufort; j'ai si souvent entendu parler de vous, que je crois retrouver une ancienne amie. C'est bien ainsi que je vous voyais dans ma pensée.

Elle s'interrompit, et jeta un coup d'œil sur Marcelle. Remarqua-t-elle les traits de ressemblance que la jeune fille avait avec elle, ou fut-elle simplement frappée de sa beauté? Toujours est-il qu'elle reporta sur Maud un regard interrogateur.

— Mon amie, donna Vittoria, une amie bien chère...

— Mademoiselle Arny, la dame de compagnie de ma sœur, interrompit Réginald de son ton le plus sec, et fronçant le sourcil avec impatience.

La comtesse fit un geste de surprise presque imperceptible, puis, après un très-léger salut, reprit sa conversation avec Maud.

Celle-ci avait rougi, et l'on pouvait voir avec quelle peine elle répondait à l'étrangère.

Quant à Marcelle, elle avait profondément et douloureusement senti le froid dédain de Réginald; sa poitrine se souleva sous une

respiration précipitée, et, se levant, elle dit en essayant de calmer le tremblement de sa voix :

— Vous n'avez plus besoin de moi, miss Beaufort ? Voulez-vous me permettre de me retirer ?

— Non, chère, répondit Maud d'un ton à la fois affectueux et résolu ; vous savez que j'ai toujours besoin de vous, et je suis une malade trop capricieuse et trop exigeante pour vous laisser aller.

Marcelle prit sans rien dire une tapisserie, et s'asseyant à quelque distance, commença à travailler fiévreusement.

La conversation devint animée. La comtesse Presciani, expansive et séduisante, possédait une verve communicative. Elle avait beaucoup voyagé, et discutait avec Réginald les beautés des diverses contrées de l'Europe. Maud prenait d'autant plus de plaisir à cet entretien, que son frère y apportait une certaine gaîté. Bientôt, on parla d'art et de littérature, et elle put reconnaître les rares qualités d'esprit de la comtesse, qui joignait à une instruction réelle un sens très-vif de la poésie sous toutes ses formes.

Marcelle écoutait à peine. Ses propres pensées l'absorbaient péniblement, et le bruit des voix qui résonnaient près d'elle n'avait pour son oreille qu'un sens confus et interrompu.

— Ah ! se disait-elle avec amertume, retenant avec effort les larmes qui obscurcissaient ses yeux, si ce n'était pour Maud, pourrais-je supporter ce parti pris de m'humilier à tout propos ? Ce n'est pas seulement l'orgueil de caste, c'est une antipathie toute personnelle ; et pourtant, que lui ai-je fait ?

Tout à coup, après un léger silence, la voix de la jeune anglaise se fit entendre, et Marcelle sembla sortir d'un rêve douloureux.

— Puisque vous voulez bien me demander un sujet, disait Maud, laissez-moi faire une comparaison entre vous et un de nos poëtes ; j'ai lu ce matin des stances à la première primevère ; cette humble messagère du printemps pourrait-elle vous inspirer ?

Un autre silence suivit, et Marcelle regarda l'Italienne avec une curiosité involontaire. Elle avait entendu parler du don d'improvisation, qu'on rencontre fréquemment chez ce peuple, si bien fait pour l'art et la poésie, mais elle se trouvait pour la première fois en face d'une personne, — d'une femme du monde, qui pût instantanément improviser des vers sur le premier sujet venu.

Donna Vittoria se leva lentement, et s'avança sous la lumière des lampes. Son regard se fixa un instant sur le ciel étoilé et les lignes sombres des palais auxquels la fenêtre ouverte servait de cadre, et il était vraiment impossible de ne pas éprouver un sentiment d'admiration pour cette taille souple et élégante, ce visage

expressif et animé, ces yeux où se confondaient la rêverie et l'enthousiasme.

Bientôt sa voix s'éleva, pure, mélodieuse, légèrement enflammée, assemblant comme une musique les syllabes italiennes, tour à tour douces, suaves, sonores.

A peine le premier rayon du soleil écarte le revêtement glacé de la vallée... Une flèche d'or transperce la terre froide et noire, et soudain, une pâle fleur s'entr'ouvre.

Elle développe un à un ses pétales de neige ;... elle étale sa parure modeste, brave le rude aquilon, et s'épanouit, radieuse.

O jeunes filles, accourez ! je porte dans ma robe blanche les promesses du printemps ; fille des premiers soleils, ne suis-je pas belle et pure comme vous ?

Venez, cueillez-moi ! Emportez-moi de ce lieu où je fleuris loin des regards... Attachez-moi à votre corsage ; que je me flétrisse sur votre cœur... Je suis la première fleur, ne puis-je devenir le gage de votre premier amour ?

Elle resplendit au soleil... Mais la bise souffle ; les jeunes filles au pas léger ne viennent point dans la vallée où l'herbe est rare et humide.

Nul parfum ne décèle sa présence, nulle couleur ne la signale aux regards... Aux roses éclatantes, aux muguets embaumés, aux myrtes symboliques de fleurir sur les corsages élégants et d'enivrer ceux qui sont jeunes et heureux !

La première primevère s'épanouit, fane et meurt loin des regards...

Réginald s'inclina avec courtoisie.

— Il est impossible, dit-il, d'exprimer en une *musique* plus ravissante de plus poétiques pensées.

La comtesse sourit et regarda Maud, qui semblait rêveuse.

— Vous ne dites rien, reprit M. Beaufort, s'adressant à sa sœur ; cependant, je ne doute pas que vous n'ayez été charmée.

La jeune fille respira profondément.

— Ces vers sont délicieux, dit-elle ; mais l'idée n'en est-elle pas décevante ?

— Ma chère Maud, dit Réginald d'un ton de plaisanterie, contentons-nous du parfum d'une fleur ; ne l'effeuillons point pour y chercher le point noir qui ronge son calice.

— Vous me répétez là une petite leçon que j'ai trop souvent occasion de vous adresser, répondit la jeune fille en souriant. Mais les habitudes des malades sont méditatives, et je suis habituée à tout creuser, à tout analyser. La morale de ces jolis vers, c'est...

— C'est que pour être aimé, il est indispensable de briller, acheva Réginald.

Donna Vittoria ne put s'empêcher de sourire.

— Eh ! sans doute ! dit-elle. Que voulez-vous? C'est une loi presque indiscutable. Le ver luisant qui étincelle dans l'herbe attirera l'œil, la nuit, tandis qu'on passera sans le voir à côté du papillon diapré qui dort dans le calice d'une fleur. Quand luit le soleil, c'est autre chose,... le ver rentre dans l'ombre, et le papillon brillant nous charme. L'éclat est le phare qui guide nos affections elles-mêmes; comprenez-vous une tendresse vraie sans l'admiration ? L'orgueil n'est-il pas de moitié dans chacun de nos sentiments ?

— Non, oh ! non ! s'écria Maud. Qu'une vive affection naisse de l'admiration ou qu'elle l'engendre, au contraire, c'est là une question complexe que je ne veux pas chercher à résoudre ; mais cette admiration elle-même peut s'exercer en dehors de ce qui brille, et se nourrir des trésors cachés d'un cœur dévoué et fidèle... Il y a des gens qui préfèrent la violette à la rose, et qui bravent les bises perfides de mars pour cueillir des primevères... Quant à l'orgueil, je ne crois pas qu'il trouve place dans un sentiment empreint d'abnégation. Je ne comprends le bonheur que paisible, à l'abri des regards et de l'éclat.

— Le bonheur paisible ! répéta donna Vittoria. Oui, il existe pour certaines natures féminines et tendres; mais un homme, un homme dans toute la force de la vie, ou même une femme vive et active, peuvent-ils jouir sans luttes, sans émotions, — j'allais dire sans orages ?

Maud secoua la tête.

— Je crois, donna Vittoria, dit-elle avec un faible sourire, que nous différons sur beaucoup de points. N'avez-vous donc jamais goûté le sens profond de ce mot d'un auteur latin : « Rien n'est grand que ce qui est calme ? »

— Je hais le calme ! s'écria la jeune femme avec une espèce de violence. Moi je dirai : rien n'est grand sans l'enthousiasme. Comprenez-vous la vraie signification de ce mot, miss Beaufort ? Ce qui exalte, c'est ce qui élève !

— Mais l'exaltation suppose l'effort, et dans tout effort il y a quelque chose de factice, répondit Maud. Ah ! il y a plus de profondeur dans vos lacs tranquilles que dans les torrents écumeux de vos montagnes ! Les uns fécondent leur rive, les autres la dévaste... Réginald, cher, quelle est votre pensée sur tout ceci ?

Le regard du jeune anglais semblait perdu dans une vague rêverie.

— Si le bonheur existait, il devrait être calme. Mais ce qui en est le simulacre est nécessairement agité.

— Quoi, vous ne croyez point au bonheur ! s'écria vivement la

comtesse, attachant sur lui des yeux pleins d'étonnement et de compassion.

— Non, répondit-il froidement.

— Cependant, il existe, reprit-elle d'une voix presque caressante; pourquoi en seriez-vous privé? Tant que dure la jeunesse nous avons la gaîté, l'ivresse, la puissance impétueuse de jouir;... plus tard, l'art nous reste avec ses ravissements; en tout temps, nous pouvons entourer notre vie d'affections...

Maud jeta sur la belle jeune femme un regard singulièrement scrutateur, puis, posant la main sur le bras de son frère :

— Réginald, dit-elle avec douceur, si le bonheur parfait n'est pas de ce monde, Dieu a consolé notre exil par des tendresses vraies, des dévouements purs et saints, des devoirs féconds et réconfortants. C'est là, et là seulement que la vie peut sourire, là que se trouve, sinon la joie complète et sans nuages, du moins le calme, qui est presque le bonheur.

— Vous envisagez l'existence d'une manière austère, miss Beaufort, répondit la comtesse. Vos idées ne sont-elles pas assombries par vos souffrances? Tous n'ont pas votre part attristée; toutes les jouissances ne sont pas doublées d'un sévère devoir, ni toutes les affections de dévouement ou de sacrifice. Pourquoi jeter de pareilles ombres sur les chemins fleuris? Profiter du présent et attendre les adversités en essayant de les oublier, voilà la vraie sagesse.

— Ne croyez-vous pas, répliqua vivement la jeune fille, que la vraie sagesse conseille de ne jamais perdre de vue le but suprême, et même, ajouta-t-elle avec un sourire, de se résigner à l'oubli, à la souffrance, à l'obscurité, qui vous semblent un partage digne de compassion?...

Elle se tourna vers Marcelle, qui avait écouté, silencieuse et impassible, sans cesser un instant de travailler.

— Chère amie, prenez, je vous prie, ce volume que nous avons lu tantôt... Je veux, comme constraste, faire lire à donna Vittoria des stances anglaises sur la fleur dont elle a fait l'emblême de la beauté ignorée et de la tendresse méconnue.

La comtesse Presciani prit le livre, le regarda un instant, puis secoua la tête.

— Je comprends trop difficilement l'anglais pour goûter complétement cette poésie, dit-elle.

— N'est-ce que cela? Ma chère Marcelle, voulez-vous nous la traduire en français?

Marcelle parcourut des yeux la page indiquée, puis commença à traduire les stances sans hésitation, dans un langage élégant, et d'une voix musicale qui, moins chaude et moins animée que celle de

la comtesse Presciani, ne s'en harmonisait peut-être que mieux avec la pensée du poëte anglais.

A LA PREMIÈRE PRIMEVÈRE.

Douce fille d'un père sombre et chagrin, tes modestes formes, si pleines de beauté délicate, furent nourries dans le tourbillon des tempêtes et bercées par le souffle des vents.

Lorsque le printemps jeune et radieux porta le premier coup au règne de l'hiver et le défia au combat, il te déposa sur ce rivage, pour marquer sa victoire.

Dans cette profonde vallée, tu apportes les promesses de l'année; sereine, ta délicate élégance s'épanouit au vent frais et piquant, ignorée et solitaire.

Ainsi la vertu pousse ses fleurs au milieu des tempêtes de la froide adversité, dans quelque vallée isolée de la vie ; elle élève sa tête, obscure, sans qu'on la remarque.

Tandis que chaque brise qui souffle sur elle, purifie encore la blancheur immaculée de son sein, et la fortifie pour supporter, tranquille, les maux de la vie [1].

— Merci, ma chère Marcelle, dit Maud, pressant la main de la jeune fille ; et, l'attirant à elle, elle murmura à son oreille :

— Merci, ma douce *Primavera*. Vous m'avez apporté les promesses du printemps éternel, et appris, à votre exemple, à puiser dans les épreuves une force nouvelle. Pourtant, il est des « souffles incléments » que je voudrais vous éviter...

Marcelle, tout en souriant, se dégagea doucement, et reprit sa place en silence.

— Votre poëte est austère comme vous, dit la comtesse d'un ton enjoué ; cependant, cette page est d'une pureté et d'une élégance incontestables.

Réginald s'empara du livre et relut les stances.

— Combien elles sont rares, les âmes que fortifie l'adversité ! dit-il ensuite, jetant le volume sur la table.

— Non, vous vous trompez, cher Réginald. La souffrance est la leçon suprême par laquelle Dieu dépouille l'âme de ce qu'elle a de terrestre pour l'élever jusqu'à lui.

Réginald regarda sa sœur avec tendresse.

— Je vous l'accorde pour les souffrances d'un certain ordre ; vous me prouvez chaque jour que les épreuves peuvent idéaliser une créature humaine et la rendre presque angélique. Mais dans de pareils cas, et je persiste à les croire très-rares, il s'agit de ces maux qui ne passent point par l'intermédiaire des hommes. Nous pouvons supporter la perte de notre santé, de notre fortune, de nos amis

[1] Henry Kirke White.

eux-mêmes : la mort de nos bien-aimés, en déchirant notre cœur, porte les croyants vers cet autre monde où ils espèrent les retrouver. L'adversité produit alors en nous l'effet de la chaleur intense sur les eaux de la mer : elle les vaporise et les élève pour les transformer en pluie douce et bienfaisante. Mais la lâcheté, la perfidie, l'injustice humaine, voilà ce qui nous rend plus mauvais. La douleur, quand elle vient de l'homme, nous inonde d'un flot amer, et jette dans notre cœur un germe de corruption.

— Souvenez-vous que « l'homme s'agite, et que Dieu le mène, » dit Maud. Rien n'arrive sans une permission supérieure ; en tout nous pouvons reconnaître une volonté invisible ; de tout, nous pouvons tirer la force et les éléments de notre perfection. Dieu n'a pas semé les événements terrestres sur nos pas comme des obstacles, mais comme des échelons, et l'âme humaine, quand elle est plantée dans une terre chrétienne, porte des fleurs et des fruits en abondance sous les flots amers dont vous parlez...

Elle s'interrompit en regardant Marcelle. Les mains de la jeune fille tremblaient, et son visage avait pâli.

— Il n'est pas possible que vous soyez sur ce point de l'avis de mon frère, murmura Maud. N'est-ce pas que vous êtes sûre, comme moi, qu'on peut profiter de *n'importe* quel genre d'épreuves ?

— Oui, répondit Marcelle avec un profond soupir.

Sa voix était si altérée que donna Vittoria, restée jusque-là étrangère à cette conversation, repoussa l'album qu'elle feuilletait, et leva sur elle un regard d'abord étonné, puis persistant et investigateur.

Elle reporta enfin ses beaux yeux bruns sur les photographies, et dit négligemment :

— Je crois vous avoir déjà vue, Mademoiselle... N'est-ce pas Arny qu'on vous nomme ?

Marcelle s'inclina ; une pâleur extrême couvrait son visage.

— Il n'est cependant pas probable que... La personne dont je parle était la nièce de madame Arny, que j'ai beaucoup connue à Paris, il y a environ deux ans, et qui m'avait même promis de me rendre mes visites en Italie... Je ne désespère pas encore de la voir cette année à Venise. Elle donnait des bals délicieux, et je me rappelle cette jeune fille et son père, un général...

Marcelle avait repris sa tapisserie, mais l'aiguille tremblait entre ses doigts, et elle ne répondit rien.

— Ce n'était pas vous ? reprit la comtesse avec insistance.

— C'était moi, dit la jeune fille d'une voix presque inintelligible.

— Ah !... Pardonnez-moi, mais c'est si étrange !...

Il y eut un instant de silence ; Maud souffrait pour son amie, dont l'émotion frappa Réginald lui-même. Donna Vittoria sentit le malaise

qui régnait dans le salon, et, se levant, elle ouvrit le piano.

Après quelques accords, ses lèvres de pourpre laissèrent échapper un flot d'harmonie. Elle avait le tempérament d'une cantatrice ; elle chanta une mélodie ardente, tourmentée ; tantôt sa voix, faible comme un souffle, suspendait la respiration de ses auditeurs, tantôt ses accents magnétiques les faisaient frissonner.

Quand elle cessa de chanter, Réginald regarda Maud. Elle était pâle, oppressée, douloureusement agitée.

— Vous m'avez presque fait mal, dit-elle, s'efforçant de sourire.

La comtesse reçut cette parole comme une louange, et prit sa mantille, qu'elle avait jetée sur un fauteuil.

— L'heure s'avance, miss Beaufort, et je ne voudrais pas vous fatiguer ; mais si vous le permettez, je reviendrai souvent ; vous m'inspirez une vive sympathie, et cette soirée me laissera un précieux souvenir.

— Revenez, si vraiment ma tristesse et ma gravité ne répugnent pas trop à une nature brillante et enjouée comme la vôtre, dit Maud avec le même sourire contraint.

Réginald s'approcha d'elle.

— A demain, Maud ; vous n'aurez ma visite qu'un peu tard dans la journée ; je compte passer plusieurs heures au musée Correr.

IX

Ce soir-là, la chaleur était très-forte, et l'air chargé d'électricité.

Maud se laissa tomber sur ses oreillers, et ferma les yeux.

— Etes-vous malade, chère miss Beaufort ? demanda Marcelle avec inquiétude.

Les paupières de la jeune fille se soulevèrent languissamment.

— C'est trop d'émotions pour moi, dit-elle enfin d'une voix brisée. D'abord, j'ai souffert pour vous ; on dirait que Réginald, si équitable d'ordinaire, devient injuste chaque fois qu'il s'agit de vous. Puis, cette femme me fait peur ; je crains que mon frère ne se laisse éblouir par sa beauté et sa grâce, et ce n'est pas elle, oh ! non, ce n'est pas elle qui peut régénérer et rendre heureux mon cher Réginald !

Marcelle la calma à force de douceur et de caresses, l'aida à se mettre au lit, et la vit enfin s'endormir. Mais ce sommeil était si agité qu'elle n'osa point la quitter ; elle passa une robe de chambre, s'assit dans un fauteuil, et se livra, au milieu du silence de la nuit, à toute l'amertume de ses pensées.

Par un effort surhumain, elle avait pu, devant les autres, cacher les agitations de cette soirée. Maintenant elle ne s'arrêtait plus au froissement que lui avait fait subir Réginald ; elle songeait à la rencontre inattendue de cette comtesse Presciani, au sujet de laquelle elle cherchait à rassembler ses propres souvenirs.

Non, elle ne se la rappelait point. Mais dans la foule des invités de sa tante, il n'était pas étonnant que, malgré sa beauté, donna Vittoria n'eût point frappé ses regards, tandis qu'elle-même était naturellement signalée à l'attention de tous par le lien de parenté qui l'unissait aux maîtres de la maison. On pouvait également expliquer comment elle n'avait pas rencontré la jeune Italienne dans l'intimité de sa tante : cet hiver-là, le général Arny souffrait déjà de la maladie qui devait l'enlever, et sa fille, qui le soignait avec un dévouement exclusif, vivait fort retirée et ne paraissait chez madame Arny qu'en de très-rares occasions.

Sa pensée se fixa un instant sur l'époque qui venait de lui être ainsi rappelée. Alors elle n'était pas seule au monde ; elle avait un père, un foyer, une situation modeste, mais indépendante. Comme tout cela était changé, et qu'il était à la fois doux et poignant de raviver de tels souvenirs !

Mais le passé n'était plus ; il fallait envisager le présent avec courage, et en subir toutes les difficultés. Une crise nouvelle se préparait peut-être dans sa vie ; elle avait été reconnue ; une personne pouvant d'un moment à l'autre revoir sa tante et lui parler d'elle, savait qui elle était et où elle se trouvait ; enfin, madame Arny viendrait peut-être à Venise...

Cette pensée la fit frissonner.

Revoir ceux qu'elle avait quittés dans l'angoisse la plus douloureuse de son existence ! Braver leur froideur, — qui sait ? recevoir leurs aumônes, après ce qui s'était passé !... C'en était trop ; la seule idée en était insupportable, et une terreur folle s'empara d'elle.

Elle partirait ; elle errerait de nouveau dans le monde immense et hostile, cherchant à gagner sa vie ; elle quitterait l'amie à laquelle son cœur s'était attaché... Ses larmes coulèrent, amères, pressées, tandis qu'elle contemplait le pâle et doux visage qui se détachait comme un fin ivoire dans la demi-obscurité de la chambre. Mais il était dit qu'elle devait être séparée de tous ceux qu'elle aimait, et lutter contre ce qui l'épouvantait le plus au monde : l'isolement...

Tout à coup, un cri perçant, parti du lit de Maud et résonnant à son oreille, glaça tout son sang dans ses veines.

C'était le prélude d'une de ces crises nerveuses dont la jeune fille n'avait point senti les atteintes depuis son arrivée en Italie, et elle se tordait sur son lit, en proie à d'indicibles souffrances.

Guillemette entra presque aussitôt, pâle, émue, et elle et Marcelle s'empressèrent en soins énergiques et assidus.

La chambre se remplit soudain de ce désordre sinistre qui glace le cœur même des indifférents. Une odeur d'éther flotta dans l'air, la table se couvrit de fioles, et les fenêtres grandes ouvertes laissèrent entrer la fraîche brise de la nuit.

Quelques minutes s'écoulèrent; la crise ne cédait point. John, debout près de la porte ouverte, suivait avec angoisse les mouvements des deux femmes.

— Hâtez-vous, lui dit Marcelle d'une voix tremblante, courez chez M. Beaufort, et ramenez un médecin.

Le vieux domestique sortit en hâte; mais combien, en de semblables moments, le temps paraît long et douloureux! Les traits de la pauvre Maud s'étaient encore amincis sous l'effort de la souffrance, ses yeux fermés s'étaient entourés d'un large cercle bleuâtre, et des gémissements entrecoupés s'échappaient de ses lèvres blêmes.

Une demi-heure s'écoula, presque interminable. Quand le bruit des portes qui se refermaient annonça l'arrivée de M. Beaufort et du docteur, Maud était tombée inanimée entre les bras de Marcelle, agenouillée près d'elle.

Les traits de Réginald étaient presque défigurés par la douleur et l'inquiétude. Le médecin lui adressa, ainsi qu'à Marcelle, des questions nombreuses et détaillées, puis, s'approcha de la malade et l'examina longuement.

— Posez doucement sa tête sur l'oreiller, murmura-t-il.

Marcelle voulut obéir, mais une douleur si intense se peignit sur le visage de Maud qu'elle n'osa changer de position, et, quoique brisée de fatigue, elle demeura à genoux, gardant sur son bras engourdi cette tête pâle et souffrante.

— La crise est dans sa période décroissante, dit enfin le docteur, et je craindrais de lui voir reprendre son intensité en arrachant la malade à cette prostration, qui, sans tarder, je l'espère, se changera en un repos réparateur.

Il s'approcha de la table, examina les médicaments, prescrivit des calmants pour prévenir le retour du mal, et sortit, suivi de Réginald.

Un quart d'heure après, celui-ci rentra dans la chambre, sombre et pâle.

— Vous devez être brisée, dit-il brièvement à Marcelle; cédez-moi votre place.

— Je n'ose, répondit-elle à voix basse; voyez, elle est calme en ce moment.

Le silence se rétablit, et Réginald resta debout au pied du lit, en apparence impassible, et les yeux fixés sur le visage de sa sœur.

Enfin, la respiration de la jeune fille redevint égale, ses traits se détendirent. C'était bien le sommeil; pour cette fois encore, la souffrance s'était éloignée.

Avec des précautions infinies, Marcelle fit glisser sa tête sur l'oreille, puis se releva avec effort.

L'énergie et la tendresse l'avaient soutenue pendant ces heures douloureuses; maintenant, ses jambes pouvaient à peine la porter, et elle était en proie à un pénible vertige.

Elle recueillit tout ce qui lui restait de forces pour ne pas s'évanouir devant Réginald, et se dirigea en chancelant vers la porte. A peine en avait-elle franchi le seuil qu'elle tombait, inerte, sur le parquet.

Quand elle revint à elle, elle était étendue dans un fauteuil, et Guillemette, un flacon à la main, se tenait à ses côtés.

— Pauvre demoiselle! vous vous êtes trop fatiguée! Mais elle va mieux, et vous devez vous reposer maintenant.

Marcelle fit un signe négatif; serrant autour d'elle sa robe de chambre et se levant, encore chancelante, elle rentra dans la chambre de Maud.

Celle-ci dormait toujours.

Elle la contempla quelques instants, puis se voyant inutile pour le moment, elle retourna dans le salon, et s'assit près de la fenêtre ouverte. Ses idées étaient presque confuses, et elle regardait comme dans un rêve les pâles reflets du crépuscule matinal sur l'eau silencieuse.

Elle tressaillit en entendant un pas auprès d'elle, et elle aperçut, se détachant dans le demi-jour de la chambre, l'ombre de Réginald Beaufort.

— Etes-vous mieux? demanda-t-il avec une douceur inusitée.

— Oh! tout à fait bien.

Il resta un instant silencieux, et reprit :

— Vous avez fait cette nuit pour ma sœur ce qu'une amie seule peut faire... Je suis un homme orgueilleux, Mademoiselle, mais je sais du moins reconnaître mes torts... Je vous ai blessée hier soir; pouvez-vous me le pardonner?

Un flot de sang monta aux joues de la jeune fille. Peut-être ne comprit-elle pas ce que de telles paroles coûtaient à celui qui les prononçait.

— Je n'ai jamais, je me plais à le croire, oublié ma situation dans cette maison, dit-elle avec quelque froideur. Je ne dois donc pas être blessée de la voir établir et rappeler par les autres.

Un éclair passa dans les yeux du jeune homme, cependant, il se contint, et reprit avec la même douceur :

— Vous m'en voulez, mademoiselle ; mais désormais, du moins, je ne méconnaîtrai plus votre dévouement.

Elle détourna la tête.

— Nul ne peut savoir combien j'aime votre sœur, dit-elle d'une voix tremblante ; pourtant, je suis forcée de la quitter...

— Quitter Maud !... Encore une fois, si je vous ai froissée, je le regrette, et cela n'arrivera plus. Je suppose que vous ne sauriez avoir d'autre grief ; ma sœur, pour sa part, est incapable d'en faire naître.

Marcelle le regarda en face et dit avec effort :

— Pourquoi le nierais-je ? Oui, j'ai été blessée du dédain et surtout de la défiance qui ont accueilli mon dévouement ; mais j'aurais supporté bien plus encore pour l'amour d'elle.

— Vous l'aimez, vos soins lui sont précieux, et vous songez à vous séparer d'elle ? Quel motif peut vous porter à une telle inconséquence ?

Elle hésita un instant, puis se décida à parler franchement ; les réticences n'étaient point dans sa nature.

— La cause qui m'a forcée à quitter ma famille me fait désirer de ne point la revoir... J'ai lieu de craindre qu'on n'apprenne où je suis.

Réginald la regarda avec surprise.

— Si vous redoutez des scènes pénibles, votre appréhension ne semble point fondée dans la retraite où vous vivez. D'ailleurs, je vous ai déjà dit qu'une jeune fille a toujours tort de ne point se rapprocher de ses protecteurs naturels ; il me semble que votre conduite a quelque chose d'enfantin et de puéril.

Marcelle resta muette et immobile.

— Quant à vous séparer de ma sœur, reprit-il froidement, cela n'est point en votre pouvoir. J'ai en ma possession un engagement, signé de vous, qui lui assure vos soins au moins pour une année.

La jeune fille poussa un cri bas et étouffé, et cacha sa tête dans ses mains. Quand elle releva les yeux, son visage était inondé de larmes.

— Ne serez-vous pas assez miséricordieux pour rompre une telle clause et me rendre ma liberté ? dit-elle d'un accent désespéré, et joignant convulsivement les mains.

— Vous avez eu le loisir de réfléchir avant de l'accepter. Je ne saurais résilier une condition qui semble donner à Maud un peu de bonheur. A-t-elle donc tant de joies en ce monde, que vous soyez jalouse de lui ôter celle-là ?

Marcelle ne répondit pas. Lutter était inutile ; elle se résigna, et, dans une silencieuse prière, remit à Dieu le soin de sa vie, redevenue incertaine, livrée de nouveau à toutes les anxiétés.

Réginald sembla pendant quelques instants attendre qu'elle parlât. Voyant qu'elle restait silencieuse, il ajouta :

— J'espère que vous ne direz rien de cette velléité de départ à ma sœur?

— Non, répondit-elle brièvement, tournant vers la fenêtre son pâle visage.

Réginald rentra dans la chambre de sa sœur. Elle était éveillée, et lui sourit avec tendresse.

— Maud, ma très-chère, dans quelle angoisse vous nous avez jetés! dit-il de cet accent ineffable qu'elle seule connaissait.

— Ne pensez plus à ce qui est passé, répondit-elle faiblement, et demandez que je me résigne à vivre toujours ainsi ou à mourir.

Un nuage couvrit aussitôt le visage du jeune homme; elle s'en aperçut, et changea la conversation.

— Que disiez-vous à Marcelle?

— Je tenais à la remercier de ses soins, répondit-il évasivement.

— Ah! Réginald, il est temps que vous lui rendiez justice!

— Je lui rends justice, et je voudrais pouvoir m'acquitter envers elle pour ce qu'elle a fait cette nuit.

Les yeux de Maud brillèrent d'un éclat fugitif.

— Il y aurait un moyen, dit-elle.

— Et lequel?

— Ce serait de venir en aide à ces amis qu'elle a rencontrés ici.

— Cela me semble difficile, s'ils sont aussi orgueilleux qu'elle l'est elle-même.

— Marcelle orgueilleuse! Ah! vous ne la connaissez pas encore!

— Maud, restez en repos, mon amie, ne parlez pas tant!

— Laissez-moi parler, au contraire, cela me fait du bien... Son cousin cherche à donner des leçons de français ou de mathématiques; c'est un ancien officier de marine. N'y aurait-il pas moyen de lui procurer du travail?

Réginald réfléchit un instant.

— Eh bien oui, dit-il, je lui en trouverai.

— Sans le froisser? Sans humilier Marcelle? Songez qu'une bonne œuvre perd la plus grande partie de son efficacité si elle n'est faite avec une exquise délicatesse!

— Soyez tranquille. Connaissez-vous son adresse?

— Oui, à peu près.

— Eh bien, reposez-vous maintenant; aujourd'hui même je m'occuperai de votre protégé.

X

— Entre vite, vite, tante Marcelle! Maman est bien contente, papa aussi, et le monsieur a dit que j'étais très-gentille; il m'a gardée sur ses genoux très-longtemps!

Marcelle sourit, et s'avança vers Alice qui l'appelait joyeusement.

— Qu'est-il donc arrivé d'heureux ? Où est Henri ?

— Henri est dans sa chambre, entouré de ses livres et de ses instruments... Ah ! il nous est arrivé un grand bonheur, Marcelle ! Figure-toi qu'hier, deux des élèves d'Henri venaient de lui faire savoir qu'ils cessaient leurs leçons, et nous étions très-tristes, très-découragés, lorsque nous voyons entrer un homme jeune, grand, distingué, froid, mais gentleman jusqu'au bout des ongles. On lui avait parlé de mon mari, et il le priait de revoir des notes d'astronomie et un traité de je ne sais quelle autre science, qu'il avait, dit-il, ébauché dans ses heures de loisirs, et qu'il songe à publier... Un travail qui plaît par-dessus tout à Henri, et qui sera parfaitement rétribué... Ils ont causé longtemps ; naturellement, je n'y comprenais rien ; mais ensuite ce monsieur a demandé à Henri s'il connaissait deux ou trois officiers de marine avec lesquels il est lié. Il s'est trouvé que c'étaient aussi des amis intimes de mon mari ; alors la conversation est devenue très-intéressante, presque cordiale. Henri dit que c'est un homme d'une valeur exceptionnelle, et ce qu'il appelle des *notes* est, à ce qu'il paraît, un travail digne d'un savant, auquel il n'y a presque rien à retoucher... Enfin, ce monsieur lui procurera des leçons, et depuis hier, nous voyons tout en rose... As-tu du temps à toi ce matin ?

— Une heure au plus ; miss Beaufort a été très-souffrante, ces jours derniers, et elle est encore faible et fatiguée.

— Beaufort !... C'est vrai, cela me fait penser qu'Henri est un peu inquiet... Notre nouvel ami, qui est Anglais, s'appelle aussi Beaufort, et mon mari a craint...

— Quoi donc ? dit vivement Marcelle.

— Que ce ne fût le frère de *ta* miss Beaufort, et que tu n'eusses parlé de nous.

— Moi ! oh ! non ! répondit la jeune fille avec un peu d'amertume ; nous sommes dans des termes trop réservés, trop glacials, — trop *répulsifs*, pour me servir de leur expression anglaise, pour que j'aie eu seulement la pensée de lui adresser une requête !

Alice battit joyeusement des mains, et courut appeler son mari.

— Vois-tu, Henri, j'avais raison ! Marcelle n'a jamais dit un mot de toi à M. Beaufort, et ta fierté est trop ombrageuse. D'ailleurs, je suis sûre qu'il ne s'agit nullement du même individu. Elle nous a dépeint le *sien* comme un homme hautain, dédaigneux, presque impertinent, et le *nôtre* joint à la distinction d'un Anglais toute la gracieuse urbanité d'un Français... Il m'a parlé des dernières modes parisiennes, et a regardé patiemment toutes les poupées de Jeanne.

— Ceci, en effet, dit Marcelle, regardant M. de Ternes en sou-

riant, ne ressemble guère au Beaufort que je vous ai fidèlement photographié. D'ailleurs il ignore votre existence.

— Mais n'avez-vous point parlé de nous à sa sœur? demanda Henri avec un reste de doute.

— J'ai parlé de mes amis à miss Beaufort, sans jamais prononcer leur nom; ainsi, si *notre* Beaufort n'est qu'un seul et même personnage, soyez rassuré, il a bien véritablement entendu louer votre science par d'autres.

M. de Ternes respira comme un homme satisfait, et s'installa près de la fenêtre, un livre à la main.

Jeanne s'approcha de Marcelle.

— Veux-tu faire un chapeau à ma poupée? Tiens, voici du tulle et une fleur. Dépêche-toi, tante Marcelle, il me le faut pour aujourd'hui.

Marcelle sourit et se mit en devoir de satisfaire l'enfant. Comme elle était engagée avec Alice dans une conversation animée, on frappa à la porte, et elle se leva pour épargner à la jeune femme la peine d'ouvrir. Mais elle faillit pousser un cri de surprise en se trouvant en face de Réginald Beaufort.

Il s'inclina devant elle.

— Je ne m'attendais pas à vous rencontrer ce matin, Mademoiselle, dit-il avec politesse.

— Mme de Ternes est ma cousine, répondit-elle.

Il s'inclina de nouveau, salua Alice, et s'avança vers Henri qui, concluant de cette petite scène qu'il ignorait leur parenté, sentit son amour-propre grandement soulagé, et pressa cordialement la main que lui présentait le jeune anglais.

— J'ai retrouvé quelque chose qui vous sera utile dans la tâche que vous avez bien voulu entreprendre; seulement, je dois m'excuser de me présenter chez vous à une heure aussi matinale.

— Nullement; veuillez passer dans ma chambre, nous causerons plus librement.

— Auparavant, je vous demanderai la permission d'offrir quelques bonbons à mon amie Jeanne...

Il posa sur la table un sac de chocolat, et s'adressa à l'enfant avec une douceur que Marcelle ne lui aurait point soupçonnée.

— Je croyais que vous vouliez me montrer votre poupée vêtue d'une nouvelle toilette, dit-il gaîment.

— Elle n'est pas finie; quand tante Marcelle vient ici, elle commence toujours par aider maman, et ce matin qu'elle travaille pour moi, elle ne fait que causer et emploie beaucoup de temps à faire le chapeau.

Il sourit en regardant la jeune fille, surprise et presque interdite, uis se retourna vers Alice, qui le remerciait avec effusion.

— De grâce, Madame, ne me remerciez pas d'une aussi insignifiante attention... Mlle Marcelle, si elle vous a jamais parlé de moi, m'a peut-être dépeint à Jeanne sous les traits de Croquemitaine; j'en serais désolé,... j'aime passionnément les enfants.

— Venez-vous? demanda Henri, sur le seuil de la porte.

— Tout de suite... J'ai quelque chose à proposer à Mme de Ternes; elle m'a dit hier qu'elle n'est jamais allée au Lido; je puis, je le crois, être considéré comme un guide passable, ayant fait plusieurs séjours à Venise. S'il vous convenait de me fixer un jour, je serais heureux d'être autorisé à vous accompagner.

Alice s'inclina en rougissant. Il prit sans doute ce geste pour une acceptation, car il suivit aussitôt Henri dans la pièce voisine.

La jeune femme regarda Marcelle avec des yeux humides de larmes.

— Moi qui aurais été si heureuse de faire cette promenade! murmura-t-elle. Et Jeanne qui a besoin de grand air!...

— Eh! bien, dit Marcelle, étonnée, pourquoi n'accepterais-tu pas?

— Mes toilettes sont à peine présentables. Si seulement j'avais eu un chapeau!... Mais il m'est impossible d'en acheter un en ce moment, et je ne paraîtrai point en public avec un homme riche et élégant pour le faire rougir de nous... Henri ne le permettrait pas.

Marcelle réfléchit un instant.

— Tu auras ton chapeau, Alice.

— Ah! je ne dirai plus rien devant toi si tu es si généreuse! Non, je ne veux pas d'un nouveau sacrifice de ta part. J'ai cédé à tes instances quand il s'agissait de la santé de mon mari, que j'ai pu soigner, grâce à toi; mais pour un caprice, je n'accepterai certes rien.

La jeune fille sourit, tout en se levant pour partir.

— A demain, dit-elle; que tu le veuilles ou non, tu iras au Lido, et Henri sera fier de son Alice.

Pendant ce temps, M. de Ternes faisait au jeune anglais des démonstrations aussi savantes qu'animées; mais celui-ci l'écoutait distraitement.

— Mlle Arny est une parente de votre femme? demanda-t-il tout à coup.

Henri fit un signe affirmatif.

— Etiez-vous en relations suivies avec elle, avant de la trouver à Venise?

— Non, elle habitait chez ma belle-mère, avec qui nous sommes brouillés.

— Savez-vous ce qui a décidé Mlle Marcelle à chercher un emploi?

— Nous l'ignorons complètement. Elle nous a priés de ne pas la questionner à cet égard, et nous l'aimons trop pour l'affliger.

— N'avez-vous pu attribuer un motif à cette rupture? Pardonnez-

moi ces questions; peut-être les trouverez-vous moins indiscrètes quand vous saurez que votre cousine est depuis trois mois auprès de ma sœur, qui éprouve pour elle le plus vif intérêt.

— Nous avons attribué la rupture dont vous parlez à quelque scène violente; le caractère de ma belle-mère ne prête que trop à cette supposition. Ou bien...

Il s'arrêta brusquement.

— Que disiez-vous? Permettez-moi de vous affirmer que tout ceci restera entre vous.

— Peut-être mon jeune beau-frère a-t-il songé à l'épouser; comme elle n'a aucune fortune, les parents n'auront pas approuvé ce projet.

— Mme de Ternes paraît l'aimer tendrement.

— Tous ceux qui connaissent Marcelle ne peuvent manquer de s'attacher à elle. C'est le dévouement personnifié; elle semble prendre à tâche de consoler et de soutenir les autres alors que ses propres soucis pourraient l'absorber complétement; quand elle entre ici, elle nous fait l'effet d'un rayon de soleil. Et non-seulement elle est bonne, tendre et serviable, mais elle nous a rendu un important service pécuniaire, dont j'espère d'ailleurs pouvoir bientôt m'acquitter, ajouta-t-il avec énergie.

Réginald resta un instant songeur, puis sembla faire un effort sur lui-même.

— Je vous ai interrompu dans une dissertation intéressante, dit-il. Vous plaît-il de reprendre notre entretien scientifique?

. . . . . .

Le lendemain matin, Marcelle se leva de bonne heure; et, ouvrant un tiroir, elle y prit un petit coffret.

Il ne renfermait point de bijoux précieux : une liasse de lettres jaunies, souvenir des absences de son père, une boucle de cheveux blancs, coupés d'une main tremblante sur cette tête chérie, le jour où la mort l'avait faite orpheline, et une tresse blonde, relique pieuse de la mère qu'elle n'avait point connue.

Elle souleva les lettres et prit un petit écrin de forme antique qui contenait, posée sur un lit de velours blanc légèrement fané, une bague assez singulière pour qu'on la remarquât à première vue.

C'était un cercle épais, trop large pour le doigt mince de la jeune fille; sur l'or mat, quatre lettres en brillant formaient le mot *Spes*.

Cet anneau était depuis longtemps en possession de Marcelle, qui le tenait de son aïeule, et elle le portait jadis habituellement, retenu par une bague plus étroite.

Elle le regarda pendant quelque temps; ses yeux se remplirent de larmes, et elle l'ôta enfin de son écrin.

Mais on eût dit que ce bijou brûlait sa main, car aussitôt elle le replaça sur le velours blanc, et ferma résolûment la petite boîte, qu'elle mit dans sa poche.

Puis, ayant noué son chapeau, elle se fit conduire sur la place Saint-Marc, et commença lentement le tour des arcades, regardant les boutiques des joailliers, et semblant indécise.

Cependant elle prit son parti et entra dans un magasin. Il faisait un peu sombre, et, dans l'embarras que lui causait sa démarche, elle n'aperçut pas une dame, assise à quelque distance, et occupée avec le marchand.

Un commis vint au-devant d'elle, et lui demanda ce qu'elle désirait.

— Je voudrais me défaire de cette bague.

Le jeune homme prit l'écrin, l'ouvrit, et s'approcha de son maître.

Celui-ci dit quelques mots d'excuse à sa cliente, et s'avança vers Marcelle.

— Je désirerais me défaire de cette bague, répéta timidement la jeune fille.

— Etes-vous mariée, signora?

— Non, je ne dépends de personne, et cette bague est bien à moi, répondit-elle en rougissant.

— Voulez-vous me donner votre nom et votre adresse?... Pardonnez-moi, mais nous sommes astreints à ces formalités...

— Je demeure chez miss Beaufort... Je suis déjà venue, de sa part, vous apporter un bracelet à remonter...

— Ah! je m'en souviens, et je vous renouvelle mes excuses... Ce n'est pas que cette bague ait un grand prix... Permettez-moi de l'examiner.

Il s'approcha des vitres, la regarda attentivement, et la jeta dans une petite balance.

— Je ne puis vous en offrir que 150 *lire*, reprit-il au bout d'un instant; les brillants ont peu de valeur, et il faudra démonter la bague, qui est complétement démodée. Acceptez-vous?

— Oui, j'accepte; je ne tiens pas à ce bijou...

Comme il achevait de lui compter les pièces d'or, la personne qui, jusque-là était restée dans l'ombre, se leva et fit quelques pas vers Marcelle.

— Pouvez-vous me donner de bonnes nouvelles de miss Beaufort?

La jeune fille tressaillit en reconnaissant la comtesse Presciani.

— Miss Beaufort a eu une meilleure nuit, dit-elle en s'inclinant.

— Veuillez lui transmettre mon plus affectueux souvenir; je compte, d'ailleurs, la voir prochainement.

Marcelle s'éloigna, et la comtesse prit la bague, restée sur le comptoir.

— Un curieux bijou! dit-elle.

— Peuh! fit le joaillier; ces diamants sont petits et ont une teinte jaune.

— Quelles ont pu être l'origine et l'histoire de cette bague? reprit-elle, levant en souriant ses beaux yeux bruns. Sans doute, un gage d'amour...

Elle se déganta et mit la bague à son doigt.

— On dirait qu'elle a été faite pour un homme...

— Oh! peu de femmes porteraient les bagues de la comtesse Presciani! dit le marchand d'un ton obséquieux.

— Mais voyez, elle tient, serrée par les autres... Pour combien me la céderiez-vous?

Un sourire presque imperceptible se dessina sur les lèvres du joaillier.

— Je l'ai payée 150 *lire*. Je la céderai moyennant un bénéfice de 15 *lire* si votre excellence la paie comptant; autrement, ce sera 180 *lire*.

La comtesse haussa les épaules, et jeta sur le comptoir la somme demandée.

— Elle est à moi, dit-elle. Quant à ce que je vous dois, vous vous paierez sur mes diamants... Mais je puis me fier à votre habileté, et surtout à votre discrétion?

— Nous sommes discrets par état; et en ce qui regarde l'art, je vous défierais de distinguer la parure fausse de la vraie.

— Et vous garderez les diamants pendant six mois?

— Oui, et puisse votre très-gracieuse excellence trouver promptement un mari riche et généreux qui les replace dans votre corbeille!

A cette phrase audacieuse, la comtesse leva sur le marchand un regard où la colère le disputait à l'orgueil humilié.

Elle ne dit rien, cependant, et, remettant son gant avec une tranquillité apparente, elle sortit aussitôt du magasin.

Le jour même, Marcelle apportait à Alice un frais chapeau d'été, et à Jeanne une poupée neuve.

M. Maryan.

La suite prochainement.

LES PUBLICISTES AMÉRICAINS

ET LA CONSTITUTION DES ÉTATS-UNIS [1]

La division et l'exacte balance des pouvoirs amène des conflits inévitables dont les dangers sont manifestes. Les Américains surent s'y résigner. Car, à ce prix seulement, sont acquis et conservés de précieux avantages dont le principal, dans une démocratie, est de donner des garanties efficaces à la puissance permanente du peuple. Représentée par un organe unique ou prépondérant, la souveraineté populaire serait détruite ou confisquée du coup. Pour qu'elle subsiste entière, et que les trois grands pouvoirs constitutionnels restent ses simples delégués, il faut que ceux-ci se limitent réciproquement : chacun d'eux doit être indépendant des autres et suprême dans sa sphère d'action. Tel est l'esprit des institutions aux Etats-Unis.

Mais les différents dépositaires de la puissance publique, poursuivant une œuvre commune, se trouvent mis en contact par de fréquents rapports. Ce n'était donc rien, suivant la judicieuse remarque du *Fédéraliste*, d'avoir fixé des limites plus ou moins précises aux principaux organes du gouvernement, si l'on ne donnait pas à chacun d'eux des armes constitutionnelles pour sa défense. Car nulle autorité humaine ne sait se limiter spontanément. Aussi les Américains s'appliquèrent-ils surtout à égaliser les forces et les chances respectives des adversaires, dans ces combats acceptés à l'avance et réglés comme en champ clos. Le pouvoir judiciaire, moins mêlé aux débats irritants de la politique quotidienne, se renferme plus volontiers dans son domaine propre et risque moins d'y être inquiété. Entre le législatif et l'exécutif, au contraire, s'établit une rivalité naturelle et de chaque jour. C'est donc principalement entre ces deux pouvoirs rivaux que les forces doivent être équi-

[1] Voir le *Correspondant* du 25 mai 1876, des 10 février, 25 mars, 10 juin et 10 août 1877.

librées avec soin, pour que ni l'un ni l'autre, ne périsse. Au pouvoir exécutif, la Constitution américaine a donné l'arme du *veto* présidentiel ; au Congrès, elle a donné l'*impeachment* [1].

I

Tandis que l'effort de l'Europe libérale tendait presque uniquement à limiter l'autorité monarchique par des assemblées puissantes, les Américains s'appliquaient, au contraire, à restreindre, dans l'intérêt même des libertés de tous, la puissance exagérée des Chambres législatives.

Dès l'origine, en effet, les auteurs de la Constitution des Etats-Unis se gardèrent bien d'attribuer l'autorité absolue ou seulement la prépondérance à aucun des trois grands pouvoirs publics. Leur préoccupation constante fut de ménager partout des freins et des contre-poids destinés à maintenir l'équilibre entre les différents organes du gouvernement, et à garantir ainsi l'intégrité des droits populaires. C'est en ce sens qu'il faut comprendre ce que, de l'autre côté de l'Atlantique, on appelle fièrement la liberté américaine. Car les Américains, qui ont toutes les prétentions et en justifient un certain nombre, prétendent avoir une liberté à eux qui n'est pas celle de tout le monde. « Notre liberté, disait M. Webster, est fille des lois, et n'existe qu'en proportion de ses justes limites. Plus il se rencontre de barrières pour nous préserver des empiétements d'autrui et réciproquement, plus nous sommes libres. C'est une grave erreur de croire que la liberté gagne au petit nombre des lois. Quiconque ne veut accepter que des lois simples et peu nombreuses, n'a qu'à se rendre en Turquie ; il y trouvera cet avantage de la simplicité primitive des institutions. Au contraire par son jeu compliqué, notre système politique est favorable à la liberté comme à la justice, et les restrictions qu'il impose aux pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, constituent autant de sauvegardes pour les intérêts et les droits des individus [2]. »

Il est aisé, en rédigeant une constitution, d'élever des barrières et de fixer des limites, mais il est moins facile dans la pratique d'assurer le respect mutuel des limites établies. Chacun des pouvoirs, dans ses relations nécessaires avec les autres, peut-il compter sur une modération réciproque, ou du moins a-t-il en soi une force égale pour la défense de ses propres prérogatives? Loin de

[1] *Impeachment*, mise en accusation par la Chambre et jugement par le Sénat, du président et des fonctionnaires de l'exécutif.

[2] Cooley, *Limites constitutionnelles*.

le penser, les Américains signalent la tendance permanente du législatif à tout envahir, à tout absorber, tendance d'autant plus dangereuse dans les démocraties, qu'elle y devient presque irrésistible. Il est si naturel aux assemblées républicaines de se prendre pour le peuple lui-même et de se substituer à lui. Aussi quelle susceptibilité jalouse et ombrageuse à l'égard des autres pouvoirs! Que ceux-ci se refusent à une soumission entière, qu'ils prétendent seulement à rester libres, aussitôt les représentants du peuple se sentent et se déclarent provoqués. La moindre velléité d'opposition, le moindre signe d'indépendance les irrite et les blesse; l'usage, même le plus correct, qu'un autre organe du gouvernement ose faire de son droit le moins contestable, est dénoncé par eux comme une atteinte à leur puissance, une violation de leurs priviléges, un outrage à leur dignité.

Si rien ne s'oppose aux empiétements du législatif, que devient la doctrine classique de la séparation et de la balance des pouvoirs? Si l'assemblée représentative réussit à concentrer toute l'autorité dans sa main, et pèse lourdement sur les autres pouvoirs de l'Etat, au point d'en annihiler l'action et l'influence légitimes, cette séparation n'est-elle pas purement nominale? Le domaine assigné par la loi fondamentale à chacun des trois pouvoirs se change, pour deux d'entre eux, en une étroite prison constitutionnelle dont le troisième, le parlement, tient les clefs. Dans des conditions aussi abusives, le régime parlementaire n'est plus qu'un despotisme collectif, le pire de tous, puisqu'on n'y trouve aucune garantie de responsabilité personnelle.

Des trois grands pouvoirs, le législatif paraissant le plus fort et par son énergie propre, inhérente à l'institution, et par la faiblesse des autres, c'est contre lui surtout que les Américains épuisèrent toutes les précautions constitutionnelles. Non pas qu'ils en contestent la nécessité, ni qu'ils veuillent en paralyser l'action efficace et salutaire. Pas plus en Amérique qu'en Angleterre, nul ne comprendrait un gouvernement sans l'existence et la haute influence des assemblées. Ce qu'on prétend seulement empêcher aux Etats-Unis, c'est que l'autorité législative puisse abuser de sa force jusqu'à se transformer en une Convention omnipotente, ou en une opposition irréconciliable et systématique, qui rendrait impossible la marche régulière de tout bon gouvernement libéral.

Telles sont les idées dont s'inspirèrent les constituants Américains. Partout on en retrouve l'expression nette et formelle dans les ouvrages qui font autorité aux Etats-Unis. Depuis le *Fédéraliste*, où elles furent proclamées pour la première fois par Jay, Madison et Hamilton, tous les ont répétées à l'envi. Story et Kent y insis-

tent dans leurs savants commentaires, et les manuels de droit politique les enseignent couramment à la jeunesse des écoles. Ces idées sont si universellement admises comme des principes usuels de gouvernement, qu'aujourd'hui encore les Américains revendiquent hautement l'honneur « d'avoir, les premiers, tenté l'expérience de poser des limites au pouvoir représentatif par des constitutions écrites [1]. »

D'aussi saines doctrines devaient trouver un écho en France, où de rudes leçons nous ont appris ce que devient une asssemblée livrée à elle-même, sans contrôle et sans frein. « Quand l'autorité législative s'étend à tout, disait Benjamin Constant, elle ne peut faire que du mal, de quelque manière qu'elle soit exercée..... Sous une Constitution dont la représentation nationale fait partie, la nation n'est libre que lorsque ses députés ont un frein. Une assemblée qui ne peut être ni réprimée, ni contenue, est de toutes les puissances la plus aveugle dans ses mouvements, la plus incalculable dans ses résultats pour les membres mêmes qui la composent [2]. »

Sans doute M. Laboulaye s'inspirait de ses études sur la Constitution américaine lorsque, dans ses *Lettres constitutionnelles*, il protestait si excellemment contre ce préjugé de l'omnipotence législative « cher aux républicains de la vieille école, ce vieux mensonge, dit-il, qui nous a tous perdus. » Avec quelle éloquence il condamne « ces assemblées soi-disant souveraines, qui ont la démangeaison de défaire ce qu'on a fait avant elles, et qui s'occupent beaucoup plus d'étendre leurs prérogatives et d'envahir le pouvoir que de donner au pays de bonnes lois... Si en France le nom de république effraie beaucoup d'honnêtes gens,... si la république ne nous a jamais donné la tranquillité dont nous avons joui sous la monarchie constitutionnelle et sous l'empire, la faute en est à cette funeste doctrine de l'omnipotence des assemblées. Placez dans une assemblée le pouvoir absolu, tous les partis, toutes les factions se jetteront sur cette proie qui les tente, et c'est en proclamant que le peuple est souverain que ses représentants l'asserviront... Nous avons tout intérêt à avoir un gouvernement fort, c'est-à-dire un gouvernement dont rien n'entrave l'énergie sur le terrain que la loi lui assigne. Il faut qu'il soit à la fois responsable, limité dans ses attributions et tout-puissant dans son domaine. On oublie trop, en France, que le gouvernement représente le peuple tout autant que les assemblées. Il a une autorité différente, mais non pas inférieure; à lui l'action, aux Chambres, le contrôle. Malheur au pays

[1] Walker, *American Law*.
[2] Benjamin Constant, *Réflexions constitutionnelles*.

où le pouvoir législatif s'empare du gouvernement! C'est l'anarchie avec son terrible cortége. »

Récemment encore, au Sénat, le 18 décembre dernier, lorsque M. Lucien Brun, s'élevant avec autant d'à-propos que de courage contre la légitimité du refus de notre budget national, affirmait que « les majorités n'ont pas le droit de tout faire, et qu'elles ne créent pas le droit, » il fallut bien s'incliner devant cette vérité incontestable. Dans sa réplique, M. Laboulaye, déclarait aussi que la souveraineté nationale elle-même n'est pas absolue, et qu' « il y a des droits... contre lesquels aucune souveraineté du nombre ne peut prévaloir! » C'était un solennel et public hommage aux vrais principes de l'Amérique libérale.

Seulement les Américains ne se contentèrent pas de proclamer bien haut ces doctrines, quitte à en faire bon marché dans l'application. Ils voulurent les faire passer sur le terrain pratique. Chose digne de remarque, dans ce gouvernement populaire, ce n'est pas contre un César, c'est contre la tyrannie des majorités, émanation directe du peuple, qu'ils essaient de défendre le passage du Rubicon.

II

Les idées contraires à la limitation du pouvoir législatif eurent pourtant leurs défenseurs, même au sein de la Convention de Philadelphie. Un des membres éminents de cette assemblée, Roger Sherman, soutint que la magistrature exécutive devait être constituée uniquement pour faire la volonté du législatif, qu'elle devait être élue par lui, et rester responsable envers lui seul. L'unique dépositaire de la souveraineté nationale était le Congrès auquel appartenait le droit d'organiser l'exécutif de la façon qu'il jugerait la plus avantageuse [1]. Ces doctrines ne prévalurent pas, et la question fut tranchée dans un sens tout contraire. Il fut décidé qu'un pouvoir exécutif indépendant et fort serait institué dans la personne d'un président nommé par la nation et responsable devant elle, chargé d'une haute mission, et investi des prérogatives nécessaires pour la remplir.

Une fois ce principe admis, on ne songea pas à l'éluder, en réglant avec parcimonie les attributions présidentielles. Les constituants, ou du moins bon nombre d'entre eux, craignaient plutôt de ne pas faire au président la part assez large, et doutaient même qu'il fût possible de donner à un chef d'Etat républicain cette vigueur d'action qui paraissait pourtant aux meilleurs esprits la pierre de

[1] *Madison's Papers.*

touche des gouvernements. « Si l'on peut affirmer, disait Hamilton, que la république est inconciliable avec un pouvoir exécutif énergique, alors c'est un mauvais gouvernement, car la qualité d'un gouvernement se mesure à la vigueur de son exécutif[1]. »

Pour fortifier l'autorité exécutive, les Américains se refusèrent à interposer un cabinet responsable entre les Chambres et le président. Celui-ci a donc sa politique personnelle, et possède les moyens de la faire prévaloir dans le pays, en vertu de son droit de nomination à toutes les fonctions fédérales, sauf toutefois l'approbation du Sénat pour les hauts emplois et les ministères. Sans doute, dans la marche générale des affaires, le président conforme ses actes à l'opinion de la majorité du Congrès, mais tout l'ensemble de l'administration reste entre ses mains. D'ailleurs, il conserve toujours la faculté de suivre une ligne qui s'écarte plus ou moins des vues de l'une ou de l'autre Chambre, ou même des deux.

« Quelque partisan que l'on soit de la complaisance du pouvoir exécutif envers le peuple, disait Hamilton, nul ne saurait admettre qu'elle doive s'étendre jusqu'à céder à toutes les fantaisies arbitraires d'une législature qui peut se trouver tantôt en accord, tantôt en désaccord avec la nation. *Dans l'un et l'autre cas*, il est évidemment désirable que l'exécutif soit à même d'agir suivant son propre avis, avec vigueur et décision[2]. » Alors, il est vrai, surgissent des conflits dans lesquels le président peut être battu. Malgré tout, sa situation reste si forte, qu'à moins de circonstances exceptionnelles, il sort presque toujours vainqueur de la lutte. A l'expiration de son mandat, il remet ses pouvoirs au peuple qui le réélit ou le congédie. Mais pendant quatre années, il fait les affaires de la nation, sous sa propre responsabilité, sauf certaines restrictions prévues qui lui laissent encore une liberté d'action plus grande que celle d'un roi constitutionnel.

Quant aux secrétaires d'Etat ou ministres, ils ne sont en réalité que des chefs de division, des agents directs de la volonté présidentielle qui les couvre. En supprimant la responsabilité ministérielle, les Américains voulaient soustraire la direction du pays aux calculs des ambitions privées qui s'agitent au sein des Chambres. Ils se flattaient de pouvoir ainsi débarrasser le terrain politique de ces considérations de personnes qui dénaturent tout, et entretiennent des compétitions perpétuelles, non-seulement entre les partis opposés, mais encore entre les groupes et les fractions d'un même

[1] Van Buren. *Origine et conduite des partis politiques aux Etats-Unis.*
[2] *The Federalist.*

parti. Le ministère étant une proie offerte en permanence à toutes les ambitions rivales, n'importe quel vote hostile sur la plus infime question pouvant à chaque instant faire tomber le cabinet, tous les esprits sont tendus vers ce but unique. Chacun songe moins aux intérêts du pays, qu'aux moyens de profiter du moindre incident pour défendre les ministres et surtout pour les renverser. La vie politique tout entière, pour les conservateurs comme pour l'opposition, se trouve ainsi viciée à sa source et troublée dans sa marche quotidienne.

En Amérique, députés et sénateurs ont donc été prudemment affranchis des préoccupations incessantes de portefeuilles qui hantent le sommeil et les veilles des membres de toute assemblée strictement parlementaire. Rien ne les empêcherait donc de s'élever sur un haut piédestal de désintéressement, d'où ils pourraient diriger leurs coups et régler leur tactique uniquement en vue du bien général. Ce résultat est-il atteint? On a le droit d'en douter. Les roueries du *Lobbysme*, qui s'est presque élevé à la hauteur d'une institution, ont de quoi nous faire envisager moins sévèrement les petits côtés et les inconvénients du jeu ministériel et parlementaire.

Mais, aux Etats-Unis, la suppression de la responsabilité ministérielle a ce résultat vraiment capital, de garantir l'indépendance de l'exécutif, et d'empêcher que son existence même soit sans cesse mise en péril par des combinaisons factices de partis, par des coalitions d'intérêts ou par une aventure de scrutin. Sous la monarchie constitutionnelle on peut, sans trop de risques, s'accorder le luxe des compétitions ministérielles. En république, c'est trop dangereux; car, en dehors même des grandes échéances électorales, le sort du pays entier dépend de chaque changement de cabinet. Les Américains l'ont compris et n'ont pas voulu jusqu'ici entendre parler de ce surcroît d'instabilité dans leur exécutif, qu'ils constituent pour quatre années et qu'ils veulent voir pendant ce temps fort et nattaquable dans sa composition, son initiative et sa liberté.

Sauf le cas de mise en accusation régulière, par voie d'*impeachment*, les Chambres ne peuvent donc, en réalité, attaquer l'indépendance présidentielle qu'en violant la Constitution. Hors de là, elles sont impuissantes. « Les Américains sont d'accord sur ce point qu'un cabinet parlementaire détruirait la balance des pouvoirs, annulerait le président au profit des assemblées et paralyserait l'administration [1]. » Ainsi le président des Etats-Unis garde sa responsabilité, mais ne perd pas son droit d'initiative personnelle, qui en est la contre-partie nécessaire, puisqu'il n'a pas auprès de

[1] Laboulaye.

lui de cabinet responsable, imposé par les Chambres, et imposant lui-même sa volonté au pouvoir exécutif.

« La Constitution elle-même, disait M. Holman, dans les débats relatifs à la mise en accusation de Johnson, définit les rapports réguliers des agents exécutifs, spécialement des ministres, avec le président des Etats-Unis et déclare celui-ci directement responsable de la conduite des affaires. Tel est le sens précis du pacte fondamental. Qui donc, après une épreuve presque séculaire, admettrait que le président fût capable de remplir utilement les devoirs de ses éminentes fonctions et de veiller efficacement à la fidèle exécution des lois, s'il ne conservait pas l'autorité dirigeante sur les grandes administrations et sur les chefs des différents départements ministériels qui exercent sous ses ordres le pouvoir exécutif? Est-il juste que la nation rende le président responsable et le laisse impuissant du même coup, en confiant les premiers emplois à des titulaires ennemis de sa politique et hostiles à sa personne? Pendant les quatre-vingts années de notre histoire, sous toutes les administrations qui se sont succédé régulièrement, nul n'a jamais rêvé qu'un président pût remplir son mandat, et diriger la marche des affaires publiques, s'il n'avait pas un cabinet en conformité parfaite avec ses vues personnelles. Quel que fût le parti dominant, fédéraliste ou républicain, whig ou démocrate, que l'exécutif et le Congrès fussent d'accord ou non, toujours l'intérêt commun du pays a fait attribuer et garantir au président un groupe de conseillers intimes et dévoués qui, à la tête des divers départements, ont toujours donné l'unité et l'efficacité aux administrations présidentielles successives. Le bien général exigeait cette combinaison et jamais parmi nous, jusqu'à ce jour, l'esprit de parti n'a été assez violent ni assez pervers pour chercher des avantages particuliers, sur un pareil terrain au détriment des intérêts manifestes du pays [1]. »

Dès l'origine de l'institution présidentielle, Washington avait pris l'habitude de convoquer ses ministres et de leur demander avis sur les questions importantes. Mais il entendait bien rester libre, en toute occasion, de suivre ses vues personnelles et, par le fait, ses résolutions furent plus d'une fois en désaccord avec l'opinion de son conseil. Tous les présidents ses successeurs conservèrent intacte cette prérogative et, ils se décidèrent en maintes circonstances, sans l'assentiment de leurs ministres, ou même malgré eux.

On peut citer, comme preuve de cette initiative présidentielle, un exemple d'autant plus curieux qu'il s'agissait d'une résolution arrêtée de concert par le président et son cabinet. Quelque temps avant

[1] *Appleton's Cyclopædia.*

l'ouverture de la session 1846-47, au milieu des embarras suscités par la guerre avec le Mexique, le président Polk pria le sénateur Benton de jeter les yeux sur le message par lequel il recommandait au Congrès de mettre fin aux opérations militaires actives et de s'en tenir, jusqu'à la conclusion de la paix, à une simple occupation du pays conquis. Cette recommandation pacifique remplissait quatre pages entières du manuscrit. Benton les désapprouva et, séance tenante, sur la prière de Polk, en rédigea quatre autres dans un sens précisément opposé. Cette rédaction nouvelle fut agréée par le président, qui la communiqua sur-le-champ à ses ministres. Mais le projet d'occupation, adopté d'accord avec le cabinet, était déjà en plein cours d'exécution; car le secrétaire de la guerre avait officiellement refusé comme inutiles les corps de volontaires proposés par différents gouverneurs d'Etats. Pour rentrer dans la voie des opérations actives, il fallait convoquer aussitôt dix régiments. Le cabinet ne consentit pas à se déjuger. Il avait d'ailleurs pour lui le fait accompli. Plusieurs conférences eurent lieu, mais sans résultat; la crainte d'être accusés d'inconsistance empêchait les ministres de céder. Enfin, après une dernière réunion et un nouvel examen de l'affaire, le président résolut de passer outre. Le lendemain, malgré l'opposition persistante de son cabinet, il donnait au secrétaire de la guerre l'ordre péremptoire de convoquer aussitôt les régiments.

A ce précédent typique on pourrait ajouter bien d'autres exemples tout aussi significatifs. En attribuant au président d'aussi graves responsabilités, la Constitution n'avait garde de lui imposer le risque d'être déjoué et trahi par ses propres agents. La théorie américaine peut donc se résumer en deux mots : le cabinet reste toujours sous la dépendance unique et directe du président; celui-ci, au contraire, est toujours indépendant de ses ministres et toujours maître de leur dicter ses volontés.

III

Il ne suffisait pas d'avoir investi l'exécutif du droit d'agir suivant sa propre initiative : il fallait encore empêcher que le pouvoir législatif pût, à coup de lois, battre en brèche l'autorité présidentielle. Telle est l'origine et l'explication du droit de *veto*.

En Amérique, toute loi régulièrement votée par le Congrès est soumise à l'approbation du président qui a un délai de dix jours pour se prononcer. S'il consent à signer, en ce cas la loi est définitive. S'il refuse, il renvoie le bill devant le Congrès avec ses objections motivées dans un message de veto. Tout bill, adopté de nouveau par chacune des deux Chambres et aux deux tiers des voix, devient également

définitif, malgré le veto présidentiel. Cette combinaison assure à chaque organe du gouvernement sa juste part d'autorité : le président, au moyen du veto, peut résister aux lois qui empiètent sur ses attributions ou qui lui paraissent contraires à l'intérêt public ; les Chambres peuvent, en dernier ressort, imposer leur volonté au président, à condition qu'elles réunissent l'importante majorité des deux tiers. C'est là une garantie suffisante pour les droits de l'exécutif. D'autre part, si la majorité parlementaire est très-forte, il est naturel qu'elle soit obéie.

Le veto présidentiel est donc simplement suspensif. C'est là sa force, si paradoxale que cette assertion puisse paraître au premier abord. Les constituants américains ne prétendaient nullement diminuer la prérogative attribuée à l'exécutif. Le veto absolu, tel qu'il appartenait par exemple à la couronne d'Angleterre, leur paraissait un privilége trop redoutable dont les présidents auraient pu hésiter à faire usage. C'eût été de la sorte une arme de parade plus qu'un moyen effectif de défense. « Si le roi s'oppose à l'adoption d'un bill, dit Curtis, il est irrévocablement impossible que ce bill devienne une loi. Aussi est-ce à cause de l'effet irrémédiable d'un refus aussi absolu que cette prérogative royale est tombée en désuétude depuis le règne de Guillaume III [1]. » Les Américains préfèrent donc leur veto suspensif, qui, sous des dehors plus modestes que le veto britannique, remplit mieux son véritable objet, et possède par le fait une force presque égale. En effet, pour que le veto présidentiel soit battu, il faut la majorité des deux tiers des voix et dans chacune des deux Chambres. Pour que le veto l'emporte, un tiers des suffrages dans une seule Chambre suffit. Par suite, il est très-rare que les Chambres puissent passer outre au veto présidentiel, tandis que le président n'a pas besoin, pour diriger les affaires, d'avoir la majorité dans le Congrès.

Le droit de dissolution qui, dans la pratique, a fini par remplacer en Angleterre le veto royal, n'est aussi au fond qu'un faible équivalent du veto américain. Car le pouvoir de s'opposer à chaque loi isolée et à tout bill précis est d'un usage plus fréquent et moins scabreux que la faculté de renvoyer une Chambre tout entière et d'en appeler à la masse des électeurs sur des motifs parfois confus et des raisons générales. Il est évidemment beaucoup plus facile à l'exécutif de conserver un tiers des voix dans une seule chambre, que de conquérir d'un seul coup la majorité du pays entier.

La dissolution d'une assemblée remue et alarme l'ensemble de la nation. En outre, elle met tout l'enjeu du gouvernement sur une

[1] Curtis, *Histoire de la Constitution des Etats-Unis.*

seule carte. Mais encore et surtout elle a le double inconvénient de passionner le débat, en le plaçant sur le terrain des principes abstraits, et de faire surgir d'irritantes questions de personnes. Or les discussions abstraites et les questions de personnes sont les deux pires choses en politique. Les intérêts individuels de tous les représentants et de leurs amis sont touchés au vif et se montrent implacables. Puis, dans ces discussions vagues sur des théories transcendantes, relatives à la balance et à la primauté des pouvoirs, à l'étendue des libertés et des droits publics, tout l'avantage est acquis d'avance à l'opposition, tandis que le gouvernement et ses adeptes sont désarmés d'arguments retentissants et populaires qui frappent ou séduisent les esprits.

Le veto a cet incontestable avantage de ne pas attaquer les situations individuelles et d'atteindre moins directement les intérêts des corps électifs. Il pose une question unique, concrète et précise, sur laquelle chacun vote comme il l'entend. Battu, le gouvernement n'est pas détruit du coup. Vainqueur, sa victoire ne coûte rien à personne.

Ainsi le chef de l'exécutif possède aux Etats-Unis une notable part de puissance législative, puisqu'il exerce une action efficace sur les décisions finales des assemblées. Armé de cet important privilége, il peut rester à la hauteur de sa mission toute spéciale de premier et fidèle gardien des institutions américaines. Comme le remarque M. Van Buren, le président est, en effet, expressément chargé de défendre la Constitution, car c'est pour lui seul qu'on a ajouté au serment ordinaire cette formule caractéristique : « Je jure de conserver, de protéger et de défendre la Constitution des Etats-Unis, au mieux de mes capacités. »

Cent ans d'épreuve n'ont rien changé au pouvoir présidentiel qui est encore aujourd'hui tel que l'avaient établi ses fondateurs. Il a même plutôt grandi. En vertu de son autorité propre, sans consulter le Congrès, Lincoln put d'un seul trait de plume affranchir tous les esclaves de l'Union. Au point de vue philanthropique et chrétien, personne ne lui reprochera d'avoir pris cette initiative, mais au point de vue constitutionnel, Lincoln lui-même conserva, dit-on, jusqu'à son dernier jour quelques scrupules honorables. Un moment amoindrie sous la présidence de Johnson, la première magistrature exécutive se releva plus forte que jamais avec le général Grant, à ce point que les allures du nouveau président furent bientôt qualifiées de tyranniques et de césariennes par les journaux de son propre parti. En dépit des efforts des Chambres pour la restreindre ou l'entamer, elle a si bien conservé toute son énergie primitive, qu'un certain nombre de mécontents voudraient la supprimer, comme un

pouvoir trop dominateur et menaçant pour la liberté. « Un des plus grands vices du système américain, dit M. Moncure Conway, c'est que pendant toute la durée de son mandat, le président est irresponsable en fait. Pendant plusieurs années, la majorité des deux Chambres peut condamner sa ligne politique, sans qu'il cesse pour cela de garder la direction des affaires [1]. »

Ce serait une grave erreur pourtant de croire que l'on est parvenu en Amérique à établir un pouvoir exécutif aussi solide, uniquement par des combinaisons constitutionnelles plus ou moins savantes et compliquées. Le président doit surtout sa force à ce fait très-simple qu'il est nommé par le peuple, et reste à ce titre l'égal du Congrès. Nominalement choisi par la nation tout entière, il réunit à lui seul autant de suffrages que tous les députés et les sénateurs à la fois. Entouré du prestige d'une personnalité éminente et universellement populaire, il exerce sur les masses un ascendant très-supérieur à l'influence d'une collectivité représentative.

Ce pouvoir plébiscitaire d'un président élu par le peuple en masse, ainsi opposé au pouvoir parlementaire d'assemblées élues par des groupes séparés peut être un écueil dangereux en d'autres pays. Mais c'est assurément à ce fait que le président doit sa puissance et que peut-être la constitution des Etats-Unis doit son énergie et sa stabilité. Au début, les Américains avaient cru échapper au plébiscite en instituant le vote à deux degrés; mais cette combinaison est restée vaine, et l'élection du président n'est bien réellement qu'un plébiscite organisé sous la pression de certains ressorts que font jouer les politiciens.

IV

Les prérogatives importantes accordées à l'exécutif national ou local, par les différentes constitutions d'Etats comme par la constitution fédérale elle-même, semblent encore insuffisantes aux Américains qui s'ingénient à trouver des procédés nouveaux pour resserrer plus étroitement la puissance des assemblées, et contrôler plus sévèrement leurs actes. Loin de diminuer, la méfiance à l'égard des Chambres gagne chaque jour du terrain dans l'opinion.

Actuellement aux Etats-Unis, on semble regarder les législatures comme l'organe politique dont il convient le mieux de restreindre l'autorité, et nul ne paraît craindre que de semblables restrictions atteignent la liberté populaire à sa racine. S'il faut en croire les témoignages nombreux et très-explicites de la presse américaine,

[1] Moncure Conway, *Superstitions républicaines*.

le monde a fini de traverser la période d'engouement représentatif. L'ère des brillants systèmes électoraux, des gigantesques extensions de suffrage ou des grands coups d'éloquence parlementaire est désormais passée, et l'on ne saurait dire que les Américains en témoignent un regret bien vif. Suivant eux, les assemblées de l'avenir ne seront sans doute que de monotones et languissantes réunions qui devront borner leur rôle modeste à l'exacte expédition des affaires courantes, sans esprit de retour à des prérogatives plus hautes, héritage périlleux d'une époque où les Chambres formaient de vrais parlements.

Sans doute il peut y avoir dans ce langage quelque exagération de forme ; mais c'est là, pourtant, l'expression d'un sentiment général. Le public, éclairé soudain par un ensemble de preuves accablantes et par de scandaleux débats judiciaires, sait à quoi s'en tenir sur la valeur et la moralité de certaines assemblées qui ont trop fait parler d'elles en ces derniers temps. Il s'est instruit à ses dépens, et sa méfiance, trop souvent justifiée, semble poussée aujourd'hui à l'extrême. Les législatures ne sont plus à ses yeux que la représentation d'intérêts privés et personnels dont nul ne saurait suivre les ramifications, ni mesurer la profondeur. Qu'une question importante soit traitée à la tribune, on refuse de croire à la sincérité des discussions. Chacun écarte les motifs allégués de part et d'autre, et va scruter les raisons secrètes qui ont pu inspirer les orateurs et dicter leurs paroles. Les travaux des comités parlementaires sont tenus en suspicion ; l'honnêteté de leurs rapports et de leurs votes est publiquement contestée. Tout le monde, enfin, paraît d'accord sur ce point, que dans un conflit entre les intérêts publics et les intérêts privés, le mieux est de s'en remettre à l'exécutif ou à une commission spéciale, comme on le fit naguère à New-York, dans l'affaire du *Tammany-Ring*.

« Lorsque la législature, écrivait-on alors, semble approcher d'un sujet quelconque, qui touche à de nombreux et importants intérêts, tout le monde s'alarme aussitôt. L'espoir général est que le gouverneur ou une commission extra-parlementaire seront saisis de la question. Ce que le public désire et réclame avant tout, c'est que nos législateurs ne se fatiguent pas à soutenir des discussions stériles, ni à réunir des comités, mais qu'ils adoptent purement et simplement les vues du gouverneur Tilden, remettent l'affaire entre ses mains et retournent dans leurs familles. »

Plus d'un publiciste parut même regretter que le pouvoir exécutif, outre le veto ne possédât pas, le droit de dissolution. « La plupart des citoyens, assurait-on, auraient éprouvé un grand sentiment de soulagement en voyant la législature mise à la porte par quelque

gouverneur populaire et considéré. » Ce qui est certain, c'est que l'énergie du gouverneur permit seule de mener à bonne fin cet interminable procès, qui tenait en suspens les intérêts de la ville et de l'Etat tout entier.

Même en ce qui regarde le gouvernement fédéral de l'Union entière, aujourd'hui que la réforme administrative paraît être le vœu unanime des Américains, ils ne l'attendent que de l'action directe et personnelle du pouvoir exécutif. Ils n'hésitent pas à déclarer qu'elle ne sera possible que le jour « où le président réformateur aura subjugué (*averthrown*) le Congrès[1]. »

Ce courant d'idées ouvertement hostiles au pouvoir législatif, n'est-il que superficiel et destiné à disparaître bientôt dans un de ces grands reflux soudains de l'opinion populaire? Pourtant le sentiment public s'est déjà traduit par des actes significatifs. Ainsi, les diverses Conventions d'Etats, réunies pour amender les Constitutions locales, se sont attaquées résolûment aux prérogatives des législatures, et s'accordent toutes à reconnaître la nécessité urgente d'enfermer l'autorité législative dans des bornes étroites par tous les moyens imaginables.

Les nouvelles constitutions d'Etats adoptées depuis quelques années ont donc limité tout spécialement les pouvoirs des Chambres. Et les mesures prises à cet effet sont moins dignes de remarque que les considérants qui les précèdent et les motifs qui les firent adopter. Le point de départ du débat n'était pas en effet cette allégation, que telle ou telle combinaison législative présente des défauts et des lacunes. On partait de ce principe beaucoup plus large, que « toute législature est un corps politique à l'honnêteté duquel on ne peut plus se fier. »

Non-seulement les gouverneurs des Etats particuliers possèdent le veto, « ce droit si important dans notre pays, » dit M. Cooley, mais encore quelques Constitutions récentes ont adopté un supplément de précautions pour fortifier cette prérogative de l'exécutif et restreindre d'autant la puissance des assemblées. On sait qu'en 1787, à la Convention de Philadelphie, une proposition fut émise tendant à faire participer le pouvoir judiciaire au veto présidentiel. Cette proposition, rejetée alors par huit voix de majorité contre trois, semble avoir inspiré aux organisateurs de la récente Constitution du Missouri une clause minutieuse contre les abus de la législature en matière de lois, de règlements et de vérifications des pouvoirs. Partant de cette hypothèse dépourvue de tout optimisme exagéré, que toute assemblée doit compter dans son sein une minorité d'autant

[1] *La Nation*, de New-York.

plus opposée aux procédés frauduleux, qu'elle en est le plus souvent la première victime, c'est à cette minorité même qu'on attribua le droit d'obtenir des tribunaux une procédure sommaire qui équivaut à un veto judiciaire contre un bill.

Si, dans l'une ou l'autre Chambre à l'occasion d'un bill, quelque protestation s'élève contre la violation du règlement ou des statuts, l'assemblée doit se prononcer par un vote. Si la protestation est soutenue par un nombre suffisant de voix, le gouverneur est tenue de refuser sa signature. Lors même que la protestation primitive n'est pas appuyée, cinq membres de l'assemblée ont la faculté de formuler sous serment une protestation par écrit qui doit être annexée au bill et soumise à l'examen du gouverneur de l'Etat. Enfin, si le bill est néanmoins signé par le gouverneur, ou maintenu par les Chambres malgré le veto de l'exécutif, trois des signataires de la protestation conservent encore pendant trente jours le droit de porter l'affaire devant la Cour suprême de l'Etat, et de provoquer une enquête judiciaire sur la violation alléguée. Dans le cas où la Cour trouve justes et fondés les faits visés par les signataires, le bill législatif demeure nul et non avenu. Ainsi, au veto suspensif du gouverneur, c'est-à-dire du pouvoir exécutif, s'ajoute le veto définitif des tribunaux, provoqué par une simple minorité de trois voix. Cet expédient atteint la limite extrême des restrictions qu'il paraît possible d'imposer à des assemblées législatives, à moins de les supprimer tout à fait.

Mais ici apparaît un autre péril. Le pouvoir judiciaire, constitué l'arbitre des querelles intérieures des Chambres, des validations de pouvoirs et indirectement ainsi des élections mêmes, ne se trouvera-t-il pas entraîné sur le terrain politique, dont il s'était jusqu'ici tenu prudemment éloigné? L'exemple de l'Angleterre montre que ce danger peut être évité, chez elle du moins. En effet, la seconde Chambre du parlement britannique a renoncé au droit de vérifier les pouvoirs de ses membres. C'est la *Cour du Banc de la Reine* qui statue sur les élections contestées, sans qu'aucun inconvénient grave soit signalé de ce chef. Les Américains allèguent d'ailleurs que la seule faculté de protestation attribuée à la minorité et la simple menace d'une intervention judiciaire suffiront le plus souvent à maintenir la législature dans le respect des constitutions comme du droit légitime des minorités, et à protéger la majorité elle-même contre ses propres entraînements. En tout cas, l'expérience tentée leur paraît conforme aux principes les plus corrects, et ils n'en attendent que des résultats favorables.

Nous ne sommes pas arrivés à un tel excès de méfiance contre le pouvoir parlementaire. Moins découragés que les Américains, nous

tenons encore pour le gouvernement avec ou par les Chambres. Mais il est évident que les écarts fréquents et malheureux d'un grand nombre d'assemblées dans le monde, ont suscité un certain mouvement de réaction dont l'expression, chose singulière, se manifeste surtout dans la république des Etats-Unis. Sans une extrême prudence et de sages précautions, les pouvoirs législatifs, composés d'éléments nouveaux, pourraient tomber, comme en Amérique, dans le discrédit et l'impuissance, ce qui amènerait forcément la suppression ou la transformation radicale d'institutions honorables et précieuses qu'on avait mis des siècles à conquérir.

V

Les constituants de 1787 ne s'étaient pas trompés en prévoyant les empiètements inévitables du pouvoir législatif; la preuve de leur sagacité ne se fit pas longtemps attendre. A peine la Constitution fédérale était-elle en vigueur depuis quelques années, que déjà la Chambre élevait des prétentions exagérées. Ce fut à l'occasion du traité négocié par Jay avec l'Angleterre, en 1796, sous la seconde présidence de Washington.

Toutes les formes prescrites avaient été fidèlement observées. Le président avait donné sa signature et obtenu l'approbation du Sénat. Mais la Chambre témoignait un mécontentement très-vif, quoiqu'elle n'eût d'ailleurs aucun moyen régulier d'intervenir. En effet, le président et le Sénat possèdent seuls le droit de conclure des conventions diplomatiques avec les puissances étrangères. La clause de la Constitution est formelle; il s'agissait de la tourner. Certains articles du traité nécessitaient des ouvertures de crédit, et se rattachaient par là aux questions budgétaires qui sont de la compétence de la Chambre. Les représentants prirent ce biais et prétendirent avoir le droit de refuser les crédits demandés. C'était rejeter le traité lui-même et porter un coup aux prérogatives du gouvernement.

Avant d'entrer directement en scène, les députés hostiles commencèrent par exciter au sujet du traité une vive agitation dans le pays à grands renforts de meetings et d'articles de journaux. Des manifestations publiques s'organisèrent, des députations de citoyens notables furent envoyées au président pour se faire les interprètes du blâme public ainsi provoqué. Washington défendit ses droits avec fermeté. Sa réponse aux délégués de Boston, empreinte d'une certaine hauteur, remettait sévèrement à leur place ces délégués sans mandat qui prétendaient s'immiscer dans des questions réservées au Sénat et au président.

« Sans trop présumer de mon propre jugement, disait-il, je crois avoir suffisamment pesé tous les arguments sur lesquels a été appelée mon attention. La Constitution, d'ailleurs, est mon guide, et je ne me résoudrai jamais à l'abandonner. C'est elle qui a conféré à l'exécutif le droit de conclure les traités avec l'avis et le consentement du Sénat. Sans nul doute, on pensait que ces deux pouvoirs règleraient ensemble, sans aucune passion, et après des informations scrupuleuses, les principes et les actes qui devaient assurer le succès de nos relations extérieures. On ne pouvait donc pas supposer qu'ils substitueraient à leur avis raisonné l'opinion des autres. Dans cette conviction, je sais déjà comment je dois remplir mon devoir sur le point en question, et j'accepte la responsabilité que ce devoir m'impose [1]. »

Dans ses lettres particulières, Washington critiquait amèrement « cette ridicule prétention de la Chambre qui attaquait tous les principes fondamentaux de la Constitution, non-seulement en frappant de nullité l'article relatif au droit de faire des traités, mais en le rendant même si absurde par de fausses interprétations, que la sottise en rejaillirait à la fois sur la Constitution, sur ceux qui l'avaient écrite et sur ceux qui l'avaient acceptée. Car il faudrait admettre qu'en établissant une disposition constitutionnelle qui confère à tout jamais au président et au Sénat plein pouvoir en cette matière, on aurait eu en même temps l'intention de rendre ce droit illusoire. C'est ce qui arriverait pourtant, s'il était permis qu'un traité une fois ratifié d'après la loi suprême du pays fût placé sous les yeux de la Chambre pour qu'elle pût à sa volonté en empêcher l'exécution, sous quelque spécieux prétexte, et plonger le pays dans des guerres interminables. »

La Chambre persista néanmoins dans ses prétentions. Sous couleur d'éclairer sa conscience relativement aux dépenses qu'entraînait la conclusion du traité, elle réclama, le 24 mars 1796, la communication des pièces diplomatiques échangées avec l'Angleterre. Washington répondit, dès le 30 mars, par un message négatif adressé aux représentants. Tout en protestant de son sincère désir de rester en bonne intelligence avec chacune des branches du gouvernement, il maintenait plus résolument que jamais l'intégrité de ses droits et refusait de céder au vœu de la Chambre, afin de ne pas créer « un dangereux précédent. »

Fort de la double autorité que lui donnaient son titre de président et sa qualité d'ancien membre de la Convention constitutionnelle de Philadelphie, il établissait que la Constitution, en conférant au pré-

[1] Jared Spark's, *Vie et correspondance de Washington.*

sident et au Sénat, conjointement, le droit de conclure des traités, n'avait pas entendu qu'un autre pouvoir empiétât sur cette prérogative. Il terminait par un résumé très-net des motifs de sa décision. « Comme il est parfaitement clair pour moi que l'assentiment de la Chambre représentative n'est nullement nécessaire pour rendre un traité valable, comme la convention passée avec la Grande-Bretagne est revêtue de toutes les formalités requises, et que les pièces qui s'y rapportent doivent rester secrètes; comme aussi je trouve utile pour la bonne administration du gouvernement que les limites fixées par la Constitution entre les différents départements du pouvoir soient fidèlement maintenues, je ne puis consentir à faire droit à votre requête, par respect pour la Constitution et pour les devoirs de ma charge. »

Le 7 avril, la Chambre riposta par un ordre du jour énergique et affirma plus que jamais son droit de discuter et de refuser un traité, fût-il revêtu de toutes les ratifications constitutionnelles. Ce « vote douloureux, » suivant l'expression du chancelier Kent, était une véritable déclaration de guerre à l'exécutif. Mais finalement le bon sens l'emporta, et l'affaire n'eut pas d'autres suites. La Chambre recula, par patriotisme, devant les dangers que la rupture d'un traité conclu avec une puissance étrangère aurait fait courir à la nation. Peu de temps après elle passa une loi pour mettre à exécution le traité, qui avait été la cause du conflit [1].

Des discussions analogues se renouvelèrent à l'occasion du traité de 1815 et se prolongèrent pendant plusieurs années. Mais alors comme sous Washington, l'autorité présidentielle sut maintenir l'intégrité de ses droits, malgré les efforts des représentants pour passionner les masses dans un conflit où la Chambre s'arrogeait le rôle toujours facile d'avocat populaire des libertés publiques et de défenseur chatouilleux de l'honneur national.

VI

Sous l'administration d'André Jackson, un nouveau et plus grave conflit éclata entre le président et le Sénat. Il s'agissait de la Banque nationale des Etats-Unis dont la charte allait prendre fin. Le président, adversaire déterminé de la Banque, trouvait, sur cette question, presque tout le monde ligué contre lui. Les capitalistes et les gros banquiers, associés pour défendre l'institution qui était pour eux une source féconde de profits, faisaient agir tous les ressorts de

[1] Commentaires de Kent.

leurs combinaisons financières et de leurs intrigues sur le public, comme sur les membres des assemblées. Un grand nombre d'Etats qui tiraient leurs principales ressources des prêts de la Banque, se voyaient menacés de la banqueroute et de la ruine si elle était supprimée. Dans les hautes sphères de la politique, elle comptait aussi de puissants alliés. Le Sénat s'était constitué son défenseur émérite, et reconnaissait pour chefs ses plus chauds partisans. La Cour suprême s'était prononcée en faveur de la constitutionnalité de la première Banque nationale. Enfin c'étaient les démocrates, c'est-à-dire le parti même de Jackson, qui avaient voté, en 1816, la création de la seconde Banque attaquée maintenant par le président.

Un politicien plus avisé n'aurait eu garde d'affronter les périls de cette situation compliquée au début même d'une présidence. Jackson, en vrai soldat, marcha droit sur ses adversaires et leur porta les premiers coups. Dans la session de 1829-1830, il adressa aux deux Chambres du Congrès un message qui condamnait l'institution de la Banque nationale au double point de vue de la constitutionnalité et de l'opportunité de son établissement. Aux yeux des publicistes américains d'alors, ce fut là un véritable trait d'audace. Aussitôt, en effet, éclata un déchaînement général. Les comités du Sénat, la presse, la multitude des gens intéressés dans les affaires de banque, se soulevèrent violemment contre le message présidentiel. Les partis politiques s'emparèrent de l'incident et le grossirent à leur profit. Une alliance étroite fut conclue entre les banquiers et les partisans des hauts tarifs protecteurs. Cette coalition des ennemis du président se savait si puissante que le directeur de la Banque en vint à réclamer comme un droit le renouvellement de son privilége. La guerre de la Banque était commencée.

Au mois de décembre 1831, le parti républicain hostile à Jackson, se réunit en convention à Baltimore, afin de désigner les candidats à la présidence et à la vice-présidence pour l'élection de l'automne suivant. MM. Clay et John Sargeant furent désignés. Suivant l'usage, la Convention publia une adresse au pays qui était une longue apologie de la Banque, en même temps qu'une attaque à fond contre le président Jackson, son ennemi résolu. Naturellement l'adresse exaltait en termes pompeux les services rendus par « cette grande et bienfaisante institution qui, en maintenant une saine, large et vigoureuse circulation, fournissait à tout le corps social américain un courant permanent de sang vital, faute duquel la nation languirait et tomberait bientôt d'épuisement. »

Comme de raison, le chapitre des flatteries obligatoires n'avait pas été oublié. Chaque groupe important d'électeurs en avait sa part, et « les grands commerçants de l'Union, si généreux, si éclairés, si

entreprenants, doués de tant d'élévation d'esprit, » et « ces hardis agriculteurs de l'Ouest qui verraient tarir la source même de leur bien-être par la suppression de la Banque, toujours prête à leur fournir le capital indispensable à la prospérité de leurs vastes entreprises. » En revanche, le président Jackson n'était pas ménagé. On le représentait comme un esprit peu éclairé, ignorant des questions financières, à la fois passionné et incapable, tout disposé enfin à trahir les intérêts publics pour satisfaire un simple caprice, au mépris des principes les plus sacrés du gouvernement républicain. Toutes les ruines, tous les désastres devaient fondre sur le peuple américain à bref délai, si Jackson était réélu.

Mais le plus grand danger n'était pas dans ces déclamations et ces menaces perfides. La Banque était en mesure de provoquer à son gré des sinistres financiers et des crises au profit de ses intérêts et de ceux du parti qui la soutenait. Avant de commencer ouvertement l'attaque, les tacticiens du Congrès guettaient une occasion favorable et préparaient de longue main le piége où ils se flattaient de faire tomber le président. Au moment où la session de 1832 allait finir, à la veille même des élections présidentielles, le directeur de la Banque et ses associés présentèrent inopinément au Sénat leur demande de renouvellement avec mémoire à l'appui. C'était bien là une manœuvre de la dernière heure. Mais l'intérêt de parti était en jeu ; il fallait à tout prix se débarrasser de Jackson. On voulait l'acculer à une impasse, et le réduire à l'alternative, ou de tomber dans une impopularité irrémédiable, s'il maintenait son refus, ou de se discréditer aux yeux de la nation s'il faisait aveu d'impuissance en signant un bill contraire à ses opinions personnelles bien connues.

Le résultat des premières escarmouches fut favorable aux adversaires de Jackson. Tous les amendements présentés par les amis de celui-ci sont impitoyablement rejetés. Le bill sur la Banque est voté au Sénat à la majorité de vingt-huit voix contre vingt, et passe facilement à la Chambre des représentants. Enfin, le 4 juillet 1832, il est soumis à la ratification du président, qui, de son côté, n'hésite pas, et, le 10 juillet, renvoie au Sénat le bill, avec un message de veto. Le vif du litige était la question de droit; car les précédents donnaient tort à Jackson. La Cour suprême, s'appuyant sur la clause de la *nécessité*, avait décidé antérieurement que l'établissement de la première Banque était conforme à la Constitution. Le président affirmait, au contraire, que la création d'une Banque fédérale était un acte inconstitutionnel. Laquelle de ces deux autorités devait prévaloir ?

Sans trop s'arrêter à la discussion des arguments techniques,

Jackson exposait sa doctrine personnelle sur les rapports des différents pouvoirs entre eux. « L'opinion de la Cour suprême, disait-il, couvre tout le terrain de l'affaire en litige, mais ne saurait s'imposer aux autres organes du gouvernement. L'exécutif, le Congrès et le pouvoir judiciaire doivent se guider chacun selon son propre avis sur la Constitution, et l'opinion de la Cour suprême n'a pas plus d'autorité sur le Congrès que celle du Congrès sur la Cour. Quant à l'exécutif, il reste indépendant de tous les deux. Tout agent ou délégué qui jure de défendre la Constitution, jure de la défendre telle qu'il la comprend, et non telle que la comprennent les autres [1]. »

Le message de veto souleva des protestations ardentes. Cette dernière phrase surtout fut perfidement exploitée par les adversaires de Jackson qui ne manquèrent pas d'en exagérer le sens et la véritable portée. Au Congrès, les partisans de la Banque n'avaient aucun résultat pratique à espérer de leur éloquence ; car ils ne possédaient pas la majorité des deux tiers des voix, et ne pouvaient en conséquence faire maintenir le bill repoussé par le veto de l'exécutif. Mais il fallait préparer le terrain pour les élections présidentielles qui approchaient. Les orateurs s'adressaient moins à leurs collègues des Chambres qu'au peuple même qui allait bientôt trancher le débat en votant pour Jackson ou pour M. Clay.

Aux périodes retentissantes, aux virulentes apostrophes, s'entremêlaient parfois ces intermèdes humoristiques qui plaisent aux foules. Pour prédire la défaite de Jackson dans son duel avec la Banque, M. Clay rappelait cette fable de Franklin : l'aigle un jour, enlève dans les airs un chat qui, en se cramponnant, lui enfonce ses griffes dans les flancs. — Lâche-moi, et je te lâcherai, dit l'oiseau de Jupiter. — Je n'en ai garde, répond l'autre. — Mais les chats, comme les politiciens, ne retombent-ils pas toujours sur leurs pattes? — Sans doute, à la condition toutefois qu'on ne les mène pas trop haut. Ou je griffe plus fort, ou vous allez, seigneur, me déposer doucement sur le toit voisin. Ainsi dût faire le roi des airs. — Nous acceptons l'allusion, ripostèrent les amis du président ; le chat, c'est la Banque, Jackson est l'aigle, mais il ne lâchera pas sa proie.

Les têtes étaient trop montées, pour que le débat pût continuer longtemps sur ce ton. M. Clay reprit ses attaques avec la plus acerbe violence. Il blâma l'usage du veto, en condamna l'origine monarchique, et rappela l'aversion du peuple en France pour cette prérogative attribuée à Louis XVI. Il ne craignit même pas de faire allusion au surnom connu qui, dans cette occasion, fut donné à la

[1] Van Buren, *Histoire des partis politiques aux Etats-Unis.*

famille royale. L'âpreté et l'accent de sa parole étaient une véritable menace contre la personne même de Jackson. Un ami du président rectifia les souvenirs historiques de M. Clay, et lui fit observer que loin d'être un droit régalien, le veto avait une origine purement plébéienne et républicaine, puisque c'était le privilége conféré aux tribuns de Rome pour la défense spéciale des intérêts et des libertés populaires. N'était-ce pas de même aux Etats-Unis un pouvoir attribué à l'exécutif dans l'intérêt du peuple, et judicieusement placé aux mains du premier magistrat élu par les suffrages de la nation?

« Pour ce qui est de l'allusion à l'usage que fit de son droit de veto l'infortuné Louis XVI, répondit à son tour le sénateur Benton, M. Clay ignore-t-il que le veto royal s'appliquait au décret condamnant à la peine capitale et à la confiscation des biens tout homme, femme ou enfant, qui émigrait pour sauver sa vie, pour échapper à la guillotine, à la lanterne, ou à la pique des massacreurs. Je me trompe; le veto s'appliquait encore à un autre décret punissant de mort les ministres de la religion qui refusaient de prêter un serment répudié par leur conscience. Sauver du massacre la vieillesse chancelante, les mères et les enfants épouvantés, empêcher les temples et les autels d'être couverts du sang de leurs prêtres, tel était le but sacré du veto royal. Pourquoi rappeler ces terribles souvenirs d'une révolution désordonnée dans ce Congrès, héritier légitime d'autres Congrès américains qui appelaient le roi de France, notre magnanime allié, et s'empressaient de le complimenter sur la naissance de cet enfant destiné, hélas! à périr sous le coup des cruautés inhumaines de la Convention, pires encore que la mort sur l'échafaud? Pourquoi donc cette allusion qui voudrait être perfide, et quelle en est la moralité? Grâce à Dieu, nous n'avons pas en ce pays de guillotines sanglantes. Comme exécution politique, on voudrait bien infliger aussi à notre président André Jackson le surnom de général André Veto, mais lui du moins n'en mourra pas. »

On ne s'en tint pas à ces tournois d'éloquence parlementaire; la lutte fut encore plus acharnée en dehors des Chambres. Les Etats du Sud et de l'Ouest surtout étaient profondément agités. Là se trouvaient, en effet, les plus gros créanciers de la Banque, et celle-ci ne cachait pas l'intention de les poursuivre à outrance, si Jackson était réélu. En ce cas, procès, expropriations, jugements et saisies pleuvraient comme grêle sur tout l'Ouest. Au contraire, si Jackson succombait dans la lutte, tout devait changer de face. L'horizon s'éclaicirait aussitôt : plus de jugements, plus de procès, plus de poursuites et presque plus de dettes. Les créances de la Banque, qui s'élevaient à trente millions de dollars, seraient-elles donc supprimées? On n'osait pas le promettre ouvertement. Mais, à tout le

moins, il était bien entendu qu'on n'en reparlerait plus qu'à de longs intervalles ; à peine de temps à autre, demanderait-on quelque léger remboursement pour la forme. C'était un pot-de-vin de trente millions de dollars effrontément offert aux électeurs de l'Ouest et du Sud.

Cette mise aux enchères de la présidence révolta le sentiment public. Jackson fut réélu au mois de novembre à une immense majorité. Malgré cette victoire décisive, la lutte se raviva aussitôt. En effet le président avait la majorité à la Chambre, mais la majorité des sénateurs était acquise à ses adversaires. Profitant d'une circonstance favorable, M. Clay, le chef de la coalition hostile au président proposa au Sénat de voter contre lui une résolution de censure, qui, après de longs débats, fut adoptée par 26 voix contre 20. Le général Jackson répondit aussitôt par un message de protestation, dans lequel il accusa la haute assemblée d'avoir outrepassé son droit.

Personne ne conteste, disait-il, que le Sénat possède une autorité judiciaire suprême, et que, dans certains cas, le président y soit soumis. Mais chacun reconnaît également qu'aux termes de la Constitution, le président, comme tout autre fonctionnaire, ne peut être légalement déféré à la juridiction du Sénat que dans les cas prévus, et suivant les formes prescrites. La Constitution déclare bien que le président, le vice-président et tous les fonctionnaires civils des Etats-Unis, peuvent être révoqués de leurs fonctions quand ils ont été mis en accusation par *impeachment*, et convaincus de trahison, de corruption, ou d'autres crimes et délits. Mais elle déclare aussi que la Chambre des représentants aura seule le pouvoir de prononcer cette mise en accusation, et que le Sénat sera seul compétent pour juger. Puis après avoir énuméré les principales garanties constitutionnelles, Jackson concluait en ces termes. « La résolution de censure, m'accuse d'avoir usurpé des pouvoirs qui ne m'étaient pas conférés par la Constitution, et d'avoir violé les lois. Un acte pareil est un crime, un des plus grands que le président puisse commettre, et qui l'expose justement à être mis en accusation par la Chambre des représentants, jugé régulièrement par le Sénat, et destitué enfin, s'il est dûment reconnu coupable. » C'était mettre ses adversaires en demeure de lui intenter un procès régulier, avec ses garanties légales, ou de rétracter une censure que le président tenait d'ailleurs pour inique et non avenue. Le Sénat avait d'excellentes raisons pour ne pas relever ce défi : le concours de la Chambre lui manquait. Il dut donc s'en tenir à ce vote inoffensif et sans aucune valeur constitutionnelle.

Du reste, le courant populaire continuait d'être favorable à

Jackson. Dès le renouvellement partiel suivant, le plus grand nombre des nouveaux sénateurs élus étaient ses partisans, et bientôt après, il était maître de la majorité du Sénat. On proposa alors non-seulement de revenir sur le vote de censure, mais même de le rayer des procès-verbaux. La motion mise aux voix fut adoptée. Ce fut un véritable triomphe pour le président, car le Sénat, son ennemi acharné trois ans auparavant, fit amende honorable dans les formes les plus solennelles. Un sénateur se leva, et réclama l'exécution immédiate de la décision votée. Le secrétaire produisit devant l'Assemblée l'original manuscrit des procès-verbaux; il les ouvrit à la page qui contenait la résolution de censure adoptée le 28 mars 1834; puis, ayant entouré d'une épaisse ligne d'encre noire ce texte annulé, il écrivit dessus en grosses lettres : « Effacé par ordre du Sénat, ce 16 mars 1837 [1]. »

VII

Ce n'est pas seulement par les Chambres que le président peut se voir attaquer dans ses prérogatives. Pour le mettre en échec, ses adversaires ne craignent pas de susciter de redoutables agitations extra-parlementaires, et de troubler le pays entier.

Le conflit qui s'était élevé entre Jackson et les assemblées sur la question financière, se ranima plus violent encore pendant l'administration de M. Van Buren. Mais le débat fut porté sur un terrain différent. Les ennemis du président, au sein du Congrès, s'unirent à ses adversaires du dehors afin de provoquer un grand courant d'opposition contre le pouvoir exécutif, et d'exercer sur lui une pression plus énergique.

Un désastre financier, en rendant le gouvernement insolvable, devait, pensaient-ils, avoir pour effet certain de le perdre à jamais dans l'opinion, et peut-être d'amener sa chute immédiate. Ils n'hésitèrent donc pas à préparer ce désastre, sans se soucier des maux incalculables qui en rejailliraient sur la nation. Les fonds publics avaient été précédemment retirés de la Banque des Etats-Unis et confiés aux banques locales. La tactique du parti whig, ennemi de M. Van Buren, consista donc à faire fermer les banques locales, afin de provoquer une suspension universelle des paiements. Au plus fort de la crise financière qui ne pouvait manquer d'éclater alors, on se réservait de proposer le rétablissement de la Banque nationale, comme l'unique moyen de salut.

[1] *Le pouvoir exécutif aux Etats-Unis*, par M. de Chambrun. New-York, 1873.

La grève universelle des banques, telle était donc la première partie du programme. Daniel Webster, un des chefs les plus influents du parti whig, vint à New-York en préparer l'exécution. Mais l'entreprise entraînait de si graves conséquences que les politiciens les plus emportés n'avaient pas le courage de dévoiler ouvertement leurs desseins. Ils se contentaient de les proposer à mots couverts et se réfugiaient dans le vague de ces formules emphatiques qui servent d'ordinaire aux hommes de parti à déguiser le fond réel et trop compromettant de leurs projets. « Whigs de New-York, s'écriait M. Webster dans la péroraison de son discours, citoyens patriotes de la grande métropole, vous, les amants de la liberté constitutionnelle, attachés par affection et par intérêt aux institutions de notre pays, Américains de cœur et de principes, vous êtes prêts, j'en suis certain, à remplir jusqu'au bout les grands devoirs que votre situation éminente vous impose et que la nation attend de vous. Votre cité n'est-elle pas un centre d'où rayonne l'intelligence qui éclaire au loin l'Union tout entière? Pouvez-vous échapper à la responsabilité qui vous incombe en d'aussi terribles conjonctures? Non, vous ne reculerez pas devant vos devoirs publics; vous ne laisserez pas obscurcir l'éclat de vos brillantes facultés. Sur ce vaste théâtre, où chacun vous contemple, ce sera votre gloire de soutenir la Constitution et les vrais principes du Gouvernement. Les générations à venir vous devront les conditions florissantes de leur prospérité future. » Et toute cette déclamation n'était qu'à seule fin de conseiller la banqueroute. Chacun comprenait à demi-mot et l'on applaudissait à tout rompre.

Toujours passionnés pour les spectacles publics, comme on a pu en juger récemment par les processions bigarrées, chargées d'entraîner au scrutin les électeurs de M. Hayes ou de M. Tilden, les Américains n'eurent garde de négliger les détails de la mise en scène. De longues files de voitures et de cavaliers envoyés pour recevoir M. Webster, lui firent à son entrée dans la ville un cortége triomphal. Le programme annonçait un meeting monstre, qui se réunit aussitôt, suivant le cérémonial accoutumé. Un président, dix vice-présidents, sept orateurs furent installés en grande pompe. Des milliers de citoyens formaient un auditoire mobile et confus, toujours prêt à adopter les mesures extrêmes qu'il plaisait aux organisateurs de lui suggérer. Et, en effet, les motions les plus violentes furent votées par acclamation. Chacun paraissait avoir à cœur de constater la détresse générale, mais nullement de proposer des moyens pratiques pour la combattre ou la soulager. Ne fallait-il pas à tout prix que la crise fût terrible, et que la responsabilité en retombât tout entière sur le président?

C'était, disait-on, la prétention de Van Buren à réglementer la circulation fiduciaire qui avait déjà causé la misère publique. C'était le président qui avait consommé la destruction de la Banque, et projeté de remplacer le papier par la monnaie métallique, combinaison funeste d'où résulteraient infailliblement d'épouvantables malheurs : la banqueroute universelle, la mort par la famine des classes laborieuses, sacrifiées à la volonté d'un seul homme, enfin les plus terribles convulsions politiques, et la ruine même des institutions américaines. Le gouvernement se trouvait ainsi chargé de tous les méfaits ; le président, oppresseur du peuple, était désigné et flétri comme l'auteur unique de tous les maux présents et futurs.

Un comité de cinquante membres fut nommé pour aller exposer les griefs publics au président Van Buren et arracher son adhésion aux résolutions votées par le meeting. Mais les honorables commissaires furent éconduits sans avoir rien obtenu. Aussitôt un autre meeting est convoqué avec plus de solennité encore que le précédent. Un pressant appel est adressé à toutes les grandes villes de l'Union ; on les adjure de prêter leur concours et leur aide aux chefs du parti pour obtenir du président qu'il daigne enfin écouter la voix du peuple et renoncer à des mesures pernicieuses pour la nation.

Le second meeting vota deux résolutions principales. La première invitait tous les bons citoyens à s'unir pour retirer le pouvoir des mains de ceux qui s'obstinaient à suivre un système funeste. La seconde blâmait directement et nominalement chacune des mesures financières prises par Van Buren, et réclamait impérieusement le rétablissement de la Banque nationale, ainsi que de la circulation du papier. Par là se trahissait l'alliance intime des banquiers et des politiciens.

Pour s'expliquer cette coalition, ainsi que l'acharnement de la lutte, on ne doit pas perdre de vue que la Banque nationale des Etats-Unis avait tiré d'immenses bénéfices du dépôt exclusif dans ses caisses de tous les fonds publics et des recettes du gouvernement fédéral. Elle ne pouvait se décider à subir, sans une résistance désespérée, la suppression de ce fructueux monopole. D'autre part, elle avait su exploiter à son profit les rancunes et rallier à sa cause les intérêts de l'opposition, en lui prêtant largement son puissant crédit pour l'aider à diriger les élections et à renverser le pouvoir. C'est par ce marché qu'elle pouvait compter sur le concours militant de tout un parti.

Quoique aucun des meetings ni des orateurs n'eût osé proposer expressément la suspension des paiements en espèces, c'était bien là le véritable mot d'ordre dans cette campagne perfide et antipatrio-

tique. Car la Banque, menacée de ruine par suite du mauvais état de ses affaires, espérait dissimuler sa situation désastreuse dans le trouble et la confusion de la catastrophe générale. On s'entendit entre soi. Après une réunion des grands banquiers, les paiements en espèces métalliques furent suspendus le même jour, dans toutes les maisons de banque de New-York. Comme la police et la force armée étaient sur pied, tout se passa paisiblement. Mais le but coupable était atteint. La suspension simultanée des opérations de toutes les banques de dépôts arrêta le fonctionnement du Trésor et, par contre-coup, amena une suspension analogue dans toutes les autres banques du pays. La banqueroute générale en fut donc la conséquence pour le gouvernement comme pour tous les établissements de crédit. C'était prévu, préparé et voulu.

En effet il ne resta plus en circulation que le papier ordinaire des banques locales, lequel perdait énormément d'un Etat à l'autre [1], et le gouvernement, aux abois, se vit forcé de payer tous ses créanciers, ses agents et ses troupes, avec ce papier déprécié. De là, un redoublement d'hostilité contre Van Buren, qui fut bientôt abandonné par ses plus chauds partisans démocrates. Quant à ses adversaires, ils triomphaient. Le moment leur parut venu de proposer le rétablissement de la Banque fédérale, qui seule, affirmaient-ils, était assez puissante pour conjurer la crise et rendre au pays la sécurité d'une bonne situation financière.

Van Buren demeura inflexible. Le Congrès, qui venait d'être réélu, fut convoqué en session extraordinaire. Le président lui adressa aussitôt un message dans lequel il maintenait énergiquement les mesures prises par lui pour rétablir les paiements en espèces sonnantes, ainsi que sa volonté catégorique de s'opposer au rétablissement de la Banque fédérale. Toutes les intrigues, toutes les menaces, toutes les violences, venaient échouer contre l'autorité d'un président résolu à faire ce qu'il croyait le bien du pays, et à défendre les droits que lui donnait la Constitution.

Les contemporains déclarent que ce message fit grand honneur à Van Buren, et le félicitent surtout d'avoir su maintenir les saines doctrines économiques et financières. Sans juger la question à ce point de vue tout spécial, on doit reconnaître aujourd'hui qu'en effet ce fut l'honneur du président, de ne s'être laissé ni ébranler par des agitations factices, ni troubler par la menace de catastrophes

[1] On comptait alors aux Etats-Unis environ mille banques locales qui, au lieu d'être astreintes, selon la coutume, à posséder comme gage un stock métallique égal au tiers de leur émission de billets, n'avaient en capital argent qu'un vingtième, un trentième ou même un cinquantième de leur circulation fiduciaire.

suscitées ou exagérées par ses ennemis. Laissant à chacun sa responsabilité dans ces malheurs, provoqués malgré lui par d'autres, il eut raison de maintenir avec fermeté, sur le terrain constitutionnel, cette position inexpugnable d'où ses adversaires s'efforçaient de le déloger par des manœuvres déloyales à ce point, qu'ils faisaient entrer dans leurs calculs la banqueroute et la ruine même du pays.

Van Buren sacrifia sa popularité à cette œuvre honnête. Il ne fut pas réélu pour un second terme; mais il garda du moins sa position intacte jusqu'au terme naturel de son mandat, et l'autorité présidentielle, dans ses mains, ne fut en rien compromise ou humiliée. Peu de temps après le président Tyler put fournir lui aussi une rude campagne contre le Congrès. Pourtant il ne jouissait pas du prestige que donne le choix populaire, puisque c'était comme vice-président seulement qu'il était arrivé de droit à la présidence, par le seul fait de la mort du président élu Harrisson. Ainsi qu'on l'a déjà vu précédemment, Tyler repoussa, par quatre vetos successifs, les lois financières votées par la Chambre des représentants, dont il resta victorieux, et pendant près de quatre années, cet antagonisme se prolongea, sans que cette fois encore le pouvoir exécutif fût diminué.

De nos jours, M. Hayes eut encore une meilleure fortune. Les contestations violentes soulevées lors de son avénement à la présidence, l'opposition déclarée qu'il rencontrait à la Chambre purent faire craindre un moment les plus graves confiits. Le président les évita à force de prudence et d'esprit conciliateur. Car tandis que M. Grant, aimait trop ses amis, dit-on, M. Hayes est accusé d'aimer si peu les siens qu'un démocrate put justement répondre à un républicain qui s'en plaignait. « Vous nous avez volé la présidence, nous vous volons le président. »

VIII

Jusqu'ici on a vu la victoire rester au chef de l'exécutif. C'est ainsi, en effet, que se terminent presque constamment les querelles nombreuses qui surgissent entre le président des Etats-Unis et le Congrès. En revanche, l'exécutif fut battu à outrance dans la personne d'André Johnson, dont les vetos successifs furent systématiquement annulés. Mais il se rencontre dans cet épisode un concours de circonstances vraiment anormales qui suffisent à expliquer l'intensité exceptionnelle de la crise.

Tout d'abord il faut se garder d'oublier que Johnson, élu seulement en qualité de vice-président, n'arriva à la magistrature suprême que par suite de l'assassinat de Lincoln. Infailliblement le vice-président, appelé comme par le hasard au fauteuil présidentiel, court

le plus grand risque de se trouver en opposition immédiate avec le Congrès tout entier. En effet, au sein même de chacun des deux grands partis américains, existent certaines dissidences d'opinions et surtout certaines divergences d'intérêts auxquelles il faut donner satisfaction pour conserver l'homogénéité du parti. D'après l'usage général, établi également des deux côtés, le choix du vice-président est la concession accordée à la minorité, afin d'en conserver le concours contre les adversaires communs. Que le président en exercice vienne à mourir, ce n'est pas la majorité du parti prépondérant, mais sa minorité qui se trouve appelée au pouvoir dans la personne du vice-président. De là, un changement notable dans la direction politique et des conflits inévitables, qui ne tardent pas à éclater.

Des difficultés bien autrement graves compliquaient la situation. La longue guerre de la Sécession venait de finir par l'écrasement du parti le plus faible; les passions et les haines étaient encore surexcitées jusqu'au paroxysme. Le pays frémissait sous l'impression d'un odieux attentat. La foi dans l'inviolabilité qu'on croyait attachée à la haute fonction du premier magistrat républicain, de l'élu d'un peuple entier, venait de s'effondrer sous les coups d'un assassin. Le parti vainqueur était encore dans le premier enivrement de la victoire, et vouloir en modérer l'usage paraissait une trahison. Aussi ne doit-on pas s'étonner que Johnson et le Congrès soient entrés en lutte; il y a lieu d'être surpris bien plutôt de voir que ces luttes et ces inimitiés profondes n'aient pas été mortelles pour les institutions des Etats-Unis.

Une situation aussi tendue eût exigé une prudence, une souplesse d'esprit et une habileté peu communes. Dès son avénement, le nouveau président parut choisir une ligue différente de celle de Lincoln, et l'on trouva que dans son premier message, il se montrait trop favorable aux doctrines et aux intérêts des Etats du Sud. Cela suffit à lui aliéner immédiatement la majorité des Chambres et du pays.

Dans ce débat sur la reconstruction des Etats du Sud, les Chambres américaines déployèrent une violence et une acrimonie bien plus vives qu'elles ne l'eussent fait plus tard. Elles combattirent de parti pris toutes les mesures d'indulgence. Johnson, dans ses désirs de pacification et de réconciliation, était de beaucoup en avance sur l'opinion de son temps.

Il est à croire que Lincoln lui-même, dont la sagesse eût sans nul doute penché vers quelque modération dans le traitement des vaincus, aurait rencontré, s'il eût vécu, de grosses difficultés sur ce terrain brûlant de la réorganisation des Etats sécessionnistes. Les

mesures conciliatrices auxquelles M. Hayes doit en partie jusqu'ici le succès de sa présidence et l'approbation presque générale, lui eussent été imputées à crime il y a quelque dix ans.

En outre, jamais le Congrès n'avait compté des majorités républicaines plus disciplinées, et conduites par des chefs plus habiles et plus résolus. La lutte était donc inévitable et toutes les conditions se trouvaient réunies pour en rendre l'issue défavorable à Johnson. Aussi, dès la première heure de la réunion du Congrès, le premier lundi de décembre 1865, le conflit éclata et ne prit fin que le 4 mars 1869, lorsque le nouveau président, M. Grant, fut installé au fauteuil. Et pourtant, malgré ce concours de circonstances exceptionnelles, le pouvoir législatif montra encore quelque hésitation. Le premier veto du président fut appuyé par le Sénat. Peu de temps après, un nouveau veto présidentiel souleva dans le Sénat une lutte violente qui se prolongea pendant un grand nombre de séances. Jusqu'au dernier moment le président put espérer la victoire et le résultat du vote resta incertain. Ce fut à grand peine que le parti républicain parvint à réunir les deux tiers des voix indispensables pour donner force de loi aux bills repoussés par le veto de l'exécutif. Dès lors seulement, le pas décisif était franchi. Une fois constituée, cette majorité hostile resta compacte et ne se désagrégea plus.

Les questions les plus importantes et les plus délicates furent débattues et votées au milieu de violences et d'agitations sans égales. Le droit d'amendement est limité par la Constitution, disaient les uns ; le droit illimité d'amendement est un élément de la démocratie, soutenaient les autres. Les Etats rebelles ont-ils pu conserver le droit de se faire représenter au Congrès ? Où s'arrête la souveraineté des Etats ? Les droits de la guerre et leurs conséquences s'appliquent-ils aussi bien à la guerre civile qu'à la guerre étrangère ? Votera-t-on immédiatement l'égalité des droits civils et politiques des noirs ? Le règlement du suffrage est-il un droit local ou fédéral ?

Ces débats brûlants étaient la liquidation de toute l'ancienne et interminable querelle entre le Nord et le Sud ; ces questions étaient discutées avec le dernier emportement, que surexcitaient encore les refus du président. Aux bills votés par les Chambres, Johnson opposa invariablement son veto, et le Congrès, non moins invariablement, les rendit définitifs par un second vote à la majorité des deux tiers des voix. Nouvelle loi passée par les Chambres, nouveau veto présidentiel et nouveau vote du Congrès qui annule le veto, et ainsi de suite pour tous les votes du Congrès jusqu'à l'extinction légale des pouvoirs respectifs des deux combattants.

L'histoire de ces années troublées pourrait se résumer dans ce

fait que pendant les deux sessions de 1865 et de 1867, on compte neuf ou dix vetos amenant des incidents d'une attristante monotonie. Mais sur toute la ligne de combat, la victoire définitive reste au pouvoir législatif qui ne craignit pas d'en abuser contre les vaincus, justifiant ainsi les préoccupations des Constituants de 1787, sur les rigueurs et les exagérations inhérentes à l'omnipotence des assemblées. Enhardi par son triomphe incontesté, le Congrès restreignit peu à peu par des lois nouvelles les prérogatives de l'exécutif. Le conflit arriva ainsi à l'état aigu et à son dénouement forcé; les Chambres américaines, se croyant enfin assez fortes, voulurent, se débarrasser de leur adversaire et, pour la première fois, firent usage de leur droit de mettre le président en accusation.

NOAILLES, duc D'AYEN.

LA FIN DES MONTMORENCY

Le soir de Bouvines, le soleil se couchait sur les plaines de la Flandre jonchées de morts ; Allemands, Anglais et Flamands qui, avant la bataille, s'étaient partagé la France, fuyaient de toutes parts, suivant de loin leur chef, l'empereur Othon. Le roi vainqueur regagnait son camp, lorsqu'un chevalier, teint de sang, vint déposer à ses pieds une brassée de drapeaux allemands : on les compta, il y en avait douze. Philippe-Auguste, montrant au blessé les aigles impériales, brodées sur les bannières, lui dit « Garde-les, elles sont tiennes : » puis de son doigt trempé dans le sang du vassal, il teignit de rouge la croix d'argent qui coupait son écusson. Depuis ce jour-là, une croix de gueule et seize aiglons ou alérions (l'écusson en portait déjà quatre), ont formé les armes des Montmorency.

Ce rude moissonneur de drapeaux était Mathieu II, petit-fils de ce Mathieu connétable à qui les états généraux, pour la sécurité du roi mineur, avaient fait épouser Alix de Savoie, veuve du roi Louis le Gros.

Quel écusson que celui formé avec le sang et les trophées de Bouvines, de cette journée unique dans nos annales où, pour la première fois, noblesse, milice, et gens d'église coururent ensemble vers leur souverain pour résister à l'étranger envahisseur! La France, depuis Hugues Capet, n'avait eu qu'un suzerain : à partir de Bouvines, elle eut un vrai roi ; elle n'était qu'un amas de fiefs, elle devint nation.

Quatre ans après, Mathieu reçut comme son aïeul l'épée de connétable : elle ne connut guère son fourreau et chevaucha nue, en la main de son maître, de Saintonge en Languedoc, de Champagne en Bretagne, de la Marche en Auvergne.

Philippe-Auguste était mort et son fils allait trop vite le suivre

à Saint-Denis. La chronique de Mouske nous peint Louis VIII sur son lit de mort à Montpensier. Le cœur du pauvre roi se serrait, car son fils aîné n'avait que onze ans : l'enfant était bien petit et les vassaux étaient bien grands ; les temps étaient durs pour les orphelins.

Et Mahius de Montmorency
Proia-t-il que par sa mercy
Préfist en garde son enfant
Et Mahius l'otroya en plorant.

Si jamais serment fait à un mourant fut gardé, c'est celui-là. Dans l'orageuse minorité qui commençait, Blanche de Castille n'eut pas d'auxiliaire plus fidèle, le petit roi Louis n'eut pas de sujet plus soumis que ce redoutable homme de guerre qu'on a surnommé le Grand-Connétable, notre Cid à nous. Quand il mourut il se trouvait, par ses alliances et par celles de sa famille, grand-oncle, beau-frère, neveu et petit-fils de deux empereurs et de six rois.

Dans ce frère d'armes de Philippe-Auguste et de Louis VIII, dans ce protecteur de l'enfant orphelin qui fut saint Louis, n'y a-t-il pas de quoi illustrer toute une race? Et cependant, ce n'est qu'un des anneaux de la prodigieuse chaîne qui vient de finir avec le prince de Montmorency-Luxembourg, mort il y a quelques jours ; étonnante succession de quarante générations qui, dans le cours de neuf siècles, ont tenu six épées de connétables et seize bâtons de maréchaux, manié les insignes de presque toutes les grandes charges de la couronne, traîné vingt manteaux de pairs, porté les colliers de tous les ordres de l'Europe et joué avec les duchés.

Quelle destinée ! Vers l'an mille de notre ère, au nord de Paris, une vallée presque sauvage s'ouvrait vers la rivière de l'Oise. Du haut d'un promontoire formé par la dernière ondulation de la chaîne de collines qui domine cette vallée du coté de l'est, l'œil embrassait un large horizon. Ici fuyait, vers l'Oise, le val, que sillonnait encore une des vieilles voies romaines de Lutèce, là s'ouvrait la vaste plaine où le long du fleuve enroulé se dressaient les deux grandes clochers de l'abbaye de Saint-Denis, et plus loin le groupe des tours et des flèches de Paris ; de toutes parts des forêts. Sur ce sommet désert, qui commandait deux vallées et menaçait la plaine, un château se bâtit vers la fin du onzième siècle. C'est de là qu'il y a neuf cents ans, les Montmorency se sont élancés dans l'histoire. Depuis lors et pendant plusieurs siècles, ils ne quittent guère le casque et le haubert, et ne meurent dans leur lit que par accident. Sous les yeux de leur sire, le roi, ne faut-il pas aider à faire la France !

Ont-ils fait assez grand ces Capétiens ! Qu'il est chétif et menacé le domaine de Robert, de Henri, de Philippe : il s'étend à grand peine de Dreux à Sens, d'Orléans à Compiègne, avec dix ennemis dans son sein. Il ne possède ni rempart de montagnes, comme la Savoie et l'Aragon, ni mer pour fossé comme l'Angleterre ; il faut combattre de plein pied et à découvert. Pour percer de là jusqu'au Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées et à l'Océan et, pour fondre en un seul peuple, les vingt peuples si divers de langue, de race et de mœurs renfermés dans ce vaste territoire, quel génie ! Et par quels sentiments notre cœur est-il dominé en face du délire d'orgueil et d'enthousiasme qu'une tentative analogue excite chez des nations voisines ! Sont-elles si pressées qu'elles ne puissent attendre, au moins, que leur unité ait subi, comme la nôtre, l'épreuve du temps et celle du malheur.

A l'œuvre des rois Capétiens, les Montmorency ont concouru, par l'épée, plus qu'aucune autre famille française, et l'on peut dire qu'ils ont cimenté de leur sang les assises de notre nationalité. A d'autres races les grands politiques, les écrivains de génie, les princes souverains, les saints évêques, les grands magistrats : eux les Montmorency, ne sont que des soldats, les premiers soldats de la France. C'est à ce titre-là qu'ils marchent à la tête de ces rares familles privilégiés dont le nom a, pour ainsi dire, cessé d'être patricien pour devenir national. Le peuple disait jadis, *nos Montmorency*.

Sans doute, pour humilier notre orgueil, il faut que dans toutes les gloires de ce monde il y ait une part de hasard. Ici, la chance intervint, en plaçant le fief des Montmorency aux portes de Paris. Vassaux du duc de France, ils purent, les premiers, saluer l'aurore de la dynastie capétienne. Le soleil levant qui allait luire sur trente-trois provinces, dora de ses premiers rayons les tours des Montmorency. Moins heureux que ceux-ci, d'autres barons, nés sur des fiefs reculés, consumèrent leurs talents et leur courage à combattre dans l'ombre ; d'autres familles enfin, appartenant des provinces longtemps étrangères, ne s'épuisèrent-elles pas durant des siècles à lutter contre la France, que, depuis, elles devaient si bien servir ?

Le site du fief eut donc sa part à la prospérité de la famille, mais dans cet avantage même quel danger ou plutôt quelle tentation !

Si, vassaux ambitieux et félons, comme les comtes de Corbeil, ceux de Dammartin et d'autres, les barons de Montmorency, au lieu de défendre la monarchie naissante, se fussent joints à ses ennemis, que fut-il advenu d'elle ? Campés aux portes de la capitale, seigneurs de six cents fiefs, ils pouvaient, en prenant bien leur moment, frapper au cœur la troisième dynastie. Peut-être, les

Capétiens eussent-ils fini comme les Carlovingiens. La dépouille eût été riche, l'occasion était fréquente, et chacun sait qu'en ces temps à demi-barbares, « la force primait le droit »

Les Montmorency ne succombèrent pas, et pendant 600 ans les chefs de cette maison, exemple presque unique, restèrent inébranlablement fidèle à la royauté qui avait reçu leur serment. Un mot grec απλανως — qui va droit — était leur devise : elle fut bien choisie. Anglais, Bourguignons, huguenots, Espagnols et ligueurs, ont tour à tour passé au pied du vieux château bâti par Bouchard 1er, sans qu'un seul jour la bannière aux alérions d'azur et à la croix de gueule ait flotté dans leurs rangs. — L'heureuse fortune, la fidélité et l'héroïsme ont fait la grandeur des Montmorency.

Pendant plusieurs siècles leur histoire est l'histoire même du pays : ils ne connaissent d'autre fortune que celle de l'Etat, la fortune de la France.

Notre nationalité enfin triomphante porta haut ses défenseurs, rois ou sujets. Les Montmorency grandirent avec leurs princes : ils avaient espéré, souffert, et combattu ensemble. Dans la tour de Londres, se tenant aux pieds de leur maître prisonnier; au Louvre ils restaient debout. Dévoués et fiers, ils saluaient de l'épée, en soldats qu'ils étaient, la royauté sauvée. Le maître ne fut pas ingrat et leurs grands services furent par lui dignement honorés; les Montmorency avaient le droit de dire :

Et comme il voit en nous des âmes peu communes
Hors de l'ordre commun, il nous fait des fortunes.

La prospérité de cette maison atteignit son apogée au milieu du seizième siècle, dans le célèbre connétable Anne, grand-maître de France, gouverneur du Languedoc, premier duc et pair du royaume. Etonnante figure, dont Brantôme nous a laissé un saisissant portrait — sans grande portée dans l'esprit, et avec des talents militaires médiocres, il suppléait à tout par sa force morale et par une incroyable fixité de vue. Lui seul était capable de dévaster la Provence entière, pour arrêter l'invasion de Charles-Quint. Vinrent les guerres civiles et religieuses. Au milieu de la tourmente qui emportait tout, il demeura inébranlable; — catholique et royaliste, il incarnait en lui ce qui restait du principe d'autorité dans le malheureux royaume. Haï également des Guises, des Condés, des huguenots, de Catherine; redouté, à cause de sa rigueur, par ses troupes, par ses fils mêmes, dont, nouveau Manlius, il n'eût pas hésité à abattre

la tête, il dominait tout par son inflexible volonté. Ainsi il apparut longtemps sous le ceintre de l'attique du château d'Ecouen, en statue de pierre, à cheval, l'épée nue, les sourcils froncés; homme de marbre tel qu'il était vivant.

Tomber à soixante-quinze ans, criblé de blessures, sur un champ de bataille, après avoir assisté à deux cents combats, voilà une belle mort; ce fut la sienne. « Je n'eusse sceu mourir ny m'enterrer en un plus beau cymetière que celuy-cy », dit-il suivant Brantôme, lorsqu'on le releva expirant devant Saint-Denis.

Dur comme il le fut, c'était, à une telle époque, un homme nécessaire. L'anarchie était partout, dans les esprits, dans les institutions, dans le gouvernement : la France se désagrégeait. Avec sa main puissante, Anne en retint quelques années les fragments; et pendant ce temps-là le petit Henri de Bourbon grandissait en âge.

J'essaye ici de suivre à grands pas la trace des Montmorency dans notre histoire, et ne prétends à rien de plus, laissant d'autres que moi aborder l'étude des étonnantes annales de cette famille. L'œuvre a été tentée à diverses reprises au siècle dernier, mais elle reste à faire. Les récentes publications historiques et les collections d'archives formées depuis cinquante ans fournissent, pour cette histoire nationale en raccourci, d'immenses matériaux. On pourra y rechercher quelle fut l'action des Montmorency dans la politique et leur part dans les traités. Le connétable Anne seul en a signé plus de cent. On y découvrira de quels progrès la tactique et l'art militaire leur sont redevables et quel rôle ils ont joué dans les états généraux et dans nos assemblées politiques depuis 1789. Pour moi, après avoir dit comment cette grande race a commencé, il faut me borner à raconter comment elle a fini.

Si Mathieu, le grand connétable, fut le modèle de l'homme d'Etat et de l'homme de guerre au treizième siècle; si son descendant, Anne, fut la volonté et l'inflexibilité mêmes, tout l'éclat, la vaillance énivrante et la générosité de la race, en un mot tout ce qu'il y eut *du héros* en elle, éblouirent les contemporains dans l'infortuné Henri II, le dernier rejeton de sa branche.

Toutes les fées de la France et de la Navarre semblaient s'être donné rendez-vous autour du berceau de ce filleul d'Henri IV. Ce dernier savait ce qu'il devait aux Montmorency et le roi très-chrétien avait payé les dettes du Béarnais en choisissant un connétable et trois maréchaux parmi eux. Il aimait tendrement son filleul et le montrant un jour à Villeroy et à Jeannin : « Voyez mon fils Mont-« morency, comme il est bien fait : si jamais la maison de Bourbon « venait à manquer il n'y a pas de famille dans l'Europe qui méritât « si bien la couronne de France que la sienne, dont les grands

« hommes l'ont toujours soutenue et même augmentée au prix de « leur sang. » Tout Montmorency qu'il était, Henri avait, par des prodiges inouïs de courage, étonné la France, qu'il subjuguait, en même temps, par sa grâce, sa bonté et sa fastueuse munificence. Il était amiral, gouverneur du Languedoc, vice-roi de la nouvelle France, et il attendait l'épée du connétable que son père Henri Ier et son aïeul Anne avaient portée, mais ce n'était pas cette épée-là que l'avenir lui réservait.

On sait que dans une heure d'égarement il osa soutenir contre l'autorité royale le honteux Gaston d'Orléans, le pourvoyeur des échafauds : on sait comment, à Castelnaudary, il s'en vint charger seul toute une armée. Il poussa jusqu'au septième rang et s'abattit là, percé de dix-sept coups dont aucun, hélas ! n'était mortel.

Mars commença l'outrage et n'osa l'achever,

dit un sonnet du temps.

Tout le Languedoc, dont Henri fut l'idole, toute la France étaient aux pieds du roi pour implorer la grâce du héros coupable. Richelieu voulait qu'il mourut, et le 30 octobre 1632 sa tête tomba à Toulouse, par ordre de ce Louis XIII qu'on a pu surnommer le Juste, mais non le Clément. L'inconsolable Marie des Ursins n'avait pas donné d'enfant à son mari et en lui finit la race du connétable Anne et de ses cinq fils, vraie famille de lions. Le duché-pairie du condamné fut réuni à la couronne : ses biens immenses, ses châteaux d'Ecouen et de Chantilly, avec leurs merveilles artistiques, furent confisqués. On les transmit plus tard, ainsi que le duché-pairie [1], à Henri de Bourbon, prince de Condé, le cupide époux de Charlotte de Montmorency ; celle-ci était la sœur de l'infortuné Henri et la mère du Grand Condé, du prince de Conti et de la duchesse de Longueville, aussi belle que sa mère, mais peut-être moins sage.

Dans le naufrage de son chef, la famille de Montmorency, toute entière, fut d'abord comme submergée, mais l'heure de disparaître n'était pas encore venue, car l'œuvre à laquelle cette race priviégiée semblait associée, la formation du territoire national, n'était pas

[1] En 1689, Louis XIV permit que le nom du duché de Montmorency fut transféré sur la terre de Beaufort en Champagne que les Vendôme avaient cédée aux Montmorency.

La terre de Montmorency demeura néanmoins duché-pairie, mais reçut le nom d'Enghien, ville du Hainaut Belge, dont les fils aînés des Condés portaient le nom. Malgré les lettres patentes du roi, l'usage maintint le nom de Montmorency à l'ancien bourg. Ce n'est qu'à une époque récente que la ville actuelle d'Enghien s'est élevée autour du lac.

achevée ; la France avait encore besoin de ses Montmorency.

A peine le traité de Nimègue signé, l'Europe s'aperçut que décidément la France était trop grande ; peu après, une nouvelle annexion s'accomplit : c'était le dernier mot de l'œuvre poursuivie sans relâche depuis six cents ans. L'Europe se jura à elle-même que l'édifice ne serait pas couronné et elle reprit les armes. La nouvelle coalition n'était pas tant redoutable par l'union de l'Angleterre, de l'Empire, de la Savoie, de l'Espagne, de la Hollande, que parce qu'elle avait une tête, Guillaume d'Orange, le plus implacable ennemi que la France ait compté dans son histoire jusqu'à ces dernières années.

Avec son œil d'aigle, le grand Condé, quarante ans auparavant, avait aperçu à demi caché dans l'ombre d'un échafaud, un de ses jeunes cousins Montmorency : c'était le fils de Bouteville, le duelliste décapité, — il appartenait à la branche de Fosseux, et descendait en ligne directe du connétable de Philippe-Auguste, — Condé devina en lui une grande destinée, le prit par la main et se chargea de lui apprendre l'art de la guerre. En mourant il lui laissa son bâton de commandement, son bâton de Fribourg.

Entre deux campagnes, Condé avait marié son cousin à l'héritière d'une illustre maison, et le fit par là duc et pair de Piney-Luxembourg. Bouteville brisa son écusson du lion des Luxembourg, mais le vrai lion n'était pas celui-là.

C'est à ce Montmorency qu'appartient l'éternel honneur d'avoir arrêté Guillaume d'Orange : les terribles journées de Fleurus, de Steinkerque et de Nerwinde brisèrent le grand effort de la coalition européenne. Plus de cent cinquante drapeaux conquis dans ces batailles et décorant les murs de la cathédrale de Paris, les jours de *Te Deum*, valurent à l'élève de Condé le surnom populaire que l'histoire lui a conservé : de « Tapissier de Notre-Dame. »

Le vainqueur mourut avant la signature de la paix de Ryswick que ses victoires avaient préparée. Par cette paix notre frontière fut assurée. L'Europe, en rugissant, nous abandonna, il y a cent quatre-vingts ans, notre dernière conquête, cause de cette terrible guerre, ce n'était qu'une ville, la dernière venue dans notre France, mais qui à force d'amour, allait regagner le temps perdu, c'était..... mais à quoi bon l'écrire ici, ce nom trop cher, c'est dans nos cœurs qu'il se lit.

La France était faite. En même temps l'essor des Montmorency s'arrête, — de cette grande maison il sort encore des maréchaux de France, mais plus de grands capitaines. — La sève héroïque est épuisée ; le chêne lentement se découronnera : les uns après les autres, les rameaux vont se dessécher et mourir.

Malgré tout, ce n'était pas un soldat sans valeur ce second maréchal de Luxembourg, digne fils du grand Luxembourg, au moins par l'audace et par le courage, et qui partagea avec Boufflers, la gloire de la défense de Lille en 1708. Certes, ce n'était pas non plus un homme médiocre ce duc de Luxembourg, troisième maréchal du nom, si généreux, si résigné dans des deuils mortels et dont les vertus arrachaient au farouche Rousseau une apostrophe à la Jean-Jacques, qu'il rappelle dans ses *Confessions* : « C'est dans un de ces « transports d'attendrissement, que je dis une fois à M. de Luxem- « bourg en l'embrassant : « Ah! M. le Maréchal, je haïssais les « grands avant de vous connaître et je les hais davantage encore « depuis que vous me faites si bien sentir combien il leur serait « aisé de se faire adorer. »

Dans la branche de Laval, la postérité doit aussi saluer, avec respect, le chevaleresque duc Mathieu de Montmorency, l'ancien député aux états généraux, le ministre de Louis XVIII, qui, après avoir ardemment cherché toute sa vie, non parfois sans illusions, le vrai, le bien et le beau, mourut comme un saint. Il était le cousin de ce duc de Laval qui, pendant toute la Restauration, représenta si noblement la France près de toutes les grandes cours de l'Europe.

C'était aussi une nature d'élite que ce dernier prince de Montmorency-Luxembourg, né en 1802, et en qui la race de Bouchard Ier et du grand Luxembourg vient de s'éteindre. Tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher savent combien il avait été heureusement doué. Peut-être les circonstances seules lui ont-elles manqué pour ajouter, comme homme politique, quelque chose à l'illustration de sa maison. Cependant l'avenir lui était ouvert : pair de France héréditaire au titre de duc de Beaumont, il siégait, quoique légitimiste, dans ce palais qui a conservé le nom de ses aïeux, les Luxembourg. Il avait trente ans, l'âge où l'ambition commence, mais en apprenant, en 1832, l'arrestation de Mme la duchesse de Berry, le prince, sans hésiter, donna sa démission. Ce jour-là il cessa d'être pair, mais jamais il ne fut davantage Montmorency.

Dans la vie privée, où il rentrait pour n'en plus sortir, il porta la noblesse de sentiments et de manières propres à sa maison : il y porta aussi, est-il besoin de le dire, la fermeté des principes dont un Montmorency, l'eût-il voulu, n'aurait pu se départir ; l'honnenr était dans le sang de cette race, encore plus que dans l'éducation. Cependant le pair démissionnaire n'abdiqua pas son indépendance, même à l'égard de son parti. Sans jamais perdre pied, il laissait volontiers sa pensée se jouer sur les flots mouvants des événements et s'enfoncer dans l'horizon. Pour l'homme qui s'était voué volontairement à l'immobilité, il y avait, dans ce mouvement de l'esprit,

un besoin et un droit. Ce droit pour le prince de Montmorency s'arrêta toujours où commençait le devoir.

Depuis 1832, que d'événements il vit se dérouler : il les appréciait, non sans émotion, mais avec un entier désintéressement, par conséquent, de haut. La clairvoyance, l'étendue des vues, la rapide conception des affaires que révélaient ses jugements sur les hommes et sur les choses, montraient assez quelle place de si brillantes facultés, jointes à l'autorité du caractère, lui eussent assurée dans une assemblée publique. Ne détournant pas les yeux de la société moderne, il jugeait sans illusion, mais sans amertume, cette France nouvelle où il n'était qu'un simple électeur avec neuf millions de pairs.

Pendant ce temps, les Montmorency mouraient. Vers 1820, ils étaient encore dix-sept. Depuis, on se comptait souvent, et chaque fois moins nombreux. Que de tombes ! Des berceaux, des berceaux... Il en parut enfin, mais l'ange de la mort remuait ces berceaux et, à leur tour, ils devenaient des tombes. Alors ce qui restait de vivants parmi les Montmorency comprit, se tut et s'inclina. Le fini s'humiliait devant l'infini. Peu à peu tous disparurent, sauf le prince et son frère cadet, le comte de Luxembourg, prince de Tingry. Les deux frères s'aimaient,

Et ces deux grands débris se consolaient entre eux.

Un jour l'aîné resta seul. Le vieux harnais de guerre des Montmorency eut été plus léger que leur nom porté pour la dernière fois. Le prince soutint sans fléchir le poids de ce nom, et si quelqu'un eut osé lui demander comment il l'avait honoré, lui, le dernier des Montmorency, il aurait pu répondre « Je suis resté debout. » Debout pendant un demi-siècle où la cupidité, l'ambition, la vanité, le vice et la lâcheté ont courbé tant de fronts.

J'ai dit qu'il passa sa vie dans la retraite. Une fois, cependant, il en sortit l'éclair dans les yeux. En face de tant de tombes creusées depuis lors, Dieu me garde de vouloir réveiller les colères et de manquer à aucune mémoire, mais comment ne pas parler du décret du 14 mars 1864 ?

Le dernier duc de Montmorency, chef de la branche aînée, venait de mourir sans postérité. L'empereur Napoléon III, après avoir pris l'avis du conseil du sceau des titres, crut pouvoir conférer le titre éteint de duc de Montmorency à M. le comte Adalbert de Talleyrand Périgord, fils cadet de la sœur puinée du feu duc. A cette nouvelle, le prince et son frère, alors les derniers rejetons mâles de la race, s'émurent, et, avec eux, tout ce qui avait dans les veines de ce généreux

sang. Des épées se croisèrent... en même temps, une éloquente protestation, signée par tous les membres de la famille, se répandit ; on y prenait la France et l'Europe à témoins de la violence faite au nom de Montmorency ; on disait : L'Empereur est tout-puissant ; il peut créer cent ducs ; mais, nous vivants, il ne lui est pas permis de faire un duc de Montmorency. Montmorency est un nom patronymique, le nôtre, aucun pouvoir n'a le droit de disposer d'une propriété inviolable.

L'adversaire de la famille répondait : Le titre de duc de Montmorency, en s'éteignant, a fait retour à la Couronne, a pu être relevé par le souverain et conféré à quelqu'un qui ne portait pas le nom patronymique.

La justice fut saisie de la question d'usurpation de nom et d'armoiries. Le tribunal de première instance se déclara incompétent, « le décret étant un acte de puissance souveraine, et rentrant « dans les prérogatives essentielles de la Couronne. » On courut en appel.

Berryer et Dufaure, l'éloquence et le droit, parurent à la barre. Quelle scène, vous en souvient-il, que celle où le grand orateur, par un geste magnifique, semblait agiter dans la salle les douze bannières de Bouvines en conjurant les magistrats de ne pas laisser passer en des mains étrangères ces trophées teints du sang des Montmorency.

La cour, par arrêt du 8 août 1865, confirma le jugement de première instance quant à la question du titre, mais réserva la question des armoiries, le décret impérial ayant été muet sur ce point.

Vaincu dans la lutte judiciaire, mais vaincu sans avoir rien cédé de ses droits et de sa dignité, le prince de Montmorency-Luxembourg, le cœur gonflé, se réfugia dans son foyer domestique ; il y trouva, chez tous les êtres chéris qui s'y abritaient, les ineffables consolations qui avaient déjà adouci d'autres regrets.....

Je n'ajoute rien, mais dois-je me taire aussi sur sa bienfaisance, je veux dire sur leur bienfaisance, car, ici, le comte de Luxembourg a tout partagé avec son aîné? Si je me taisais, n'entendrais-je pas crier contre moi les pierres de tous les hôpitaux, de toutes les églises qu'ils ont aidé à élever ou à soutenir, les pierres de toutes les pauvres maisons où leur cœur a répandu, avec humilité, ses royales largesses? Entre ces deux frères si tendrement unis, il n'y eut de secret que pour la charité; il se taisaient leurs aumônes, comme d'autres leurs fautes. La main droite ne savait pas ce que donnait la main gauche.

Ainsi, il s'acheminait vers le terme de sa noble vie. — Ceux qui ont eu l'honneur de le connaître, il y a peu de temps encore, se rappe-

leront toujours le dernier des Montmorency, avec sa haute taille, son grand air sans dédain et sa puissante chevelure blanche. Au premier abord, son fin sourire vous tenait en éveil, on interrogeait, avec quelque souci, ses yeux d'un bleu pâle qui, malgré lui, laissaient parfois deviner l'épigramme que les lèvres retenaient. Ces lèvres discrètes n'étaient, heureusement pas muettes, et combien de récits en sont sortis, contés avec des tours imprévus et colorés, qui n'appartinrent qu'à elles.

Il venait d'atteindre soixante-quinze ans. Sa santé s'altéra profondément : il vit de loin le mystérieux signal et n'en fut pas troublé. Enfin, la mort vint à pas lents, il la reçut avec la noble simplicité qu'il avait dans le cœur. Au milieu de la galerie d'Ecouen étaient gravés ces mots : *Dieu est mon grand service*. Comme ceux de sa race, avant et par-dessus tout, le Prince fut croyant, et ce n'est pas à l'heure suprême qu'il eut commencé à l'oublier : puis comme le juste de l'Ecriture, « il s'endormit avec ses pères. »

Et maintenant les Montmorency ont vécu. D'eux, il ne reste vivant que leur nom : ils l'avaient semé partout. Les murs écroulés de Constantinople, de Saint-Jean d'Acre, de Tunis, de Jérusalem, ont dû en garder l'écho. L'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'ont entendu retentir, pendant des siècles, sur tous les champs de bataille ; l'Europe entière le connaît et l'honore. Il existe encore, ce grand souvenir, dans cette France d'au-delà l'Atlantique, qui garde pieusement le culte des gloires de la vieille mère patrie : il vit là-bas dans le nom de cette grande université de Montmorency-Laval, véritable foyer de la nationalité franco-canadienne : il y vivra aussi longtemps que le fougueux Montmorency lancera dans l'abîme ses flots écumants.

En France, pour effacer l'empreinte des « premiers barons chrétiens, » il y aurait trop de pierres à briser dans les fondations de notre édifice national. Pour arracher ce nom de notre histoire, il faudrait en déchirer cent pages et les jeter au vent; mais si loin que le vent les emportât le nom qui y est écrit serait d'avance connu et respecté.

Pauvres Montmorency ! Leur gloire est partout et leur postérité nulle part ! Hélas, que d'autres races ainsi frappées de mort ! Dans la maison de France elle-même, où sont toutes ces branches encore vivaces il y a un siècle et demi ? les Condé, les Conti, les Vendôme, les Longueville, les Maine, les Penthièvre ? Tant d'aïeux et pas un descendant ! Que de siècles sans un lendemain !

Ce que dit la vieille Rome, quand elle apprit la mort du dernier des Scipions, l'histoire ne l'a pas rapporté, mais je devine ce que ferait l'Angleterre, si l'Angleterre avait des Montmorency et que la

race de ces grands serviteurs du pays vint à s'éteindre. Il y aurait, n'en doutez pas, quelque part, dans l'abbaye de Westminster, une pierre devant laquelle pas un anglais ne passerait sans s'incliner.

Paris, il est vrai, a ouï dire ces jours passés que le dernier des Montmorency venait de quitter ce monde, mais, pourvu qu'au printemps, les vergers de la vallée n'en souffrent pas, c'est assez. A vrai dire, l'heure n'est pas aux Montmorency : la France a passé en d'autres mains, et parmi les nouveaux maîtres du logis, combien ne veulent rien connaître des anciens pour n'être pas forcés de les honorer?

Y aura-t-il donc toujours deux France? La France qui respecte son passé et celle qui se croit née d'hier et prétend démontrer par son existence le problème des générations spontanées. Cependant, les uns et les autres nous avons un passé, le même pour tous, et le renier ne suffit pas pour l'anéantir. Notre nation n'a eu qu'un berceau, comme elle n'aura qu'une tombe. Nos pères, quels qu'ils fussent, ont marché ensemble et maintenant dorment côte à côte dans les grands sillons. Qu'importe que le fer qu'ils tenaient fut épée ou charrue? Dans le murmure confus d'hymnes, de gémissements, de vivats, de cri de guerre et de noëls joyeux qui nous vient du passé, distingue-t-on des voix? Notre cœur s'en émeut-il moins, sachant que la voix des nôtres se mêle à cette grande harmonie? Mais pour cette France d'hier, le passé est muet, ou il n'en sort, comme de l'Enfer du Dante, que le bruit des grincements de dents, des sanglots et des malédictions.

Il est vrai, dans ce long passé, trop de jours furent remplis de violences et de douleurs, mais ces maux étaient ceux de ces temps-là. Le sort de la France différa-t-il de celui des autres nations? et pourtant il n'y a qu'une Espagne, qu'une Angleterre, qu'une Allemagne et il y a deux France et il y en aura deux tant qu'une moitié du pays ne voudra rien savoir de tout ce qui a uni, consolé, relevé nos pères. Si le lot entre eux n'était pas toujours égal, leurs cœurs n'en battaient pas moins à l'unisson. Que de joies, que de douleurs partagées! Quel patrimoine commun de souvenirs. Quel héritage de gloire dans ce grand édifice où chaque famille française a apporté sa pierre de sacrifices, d'espérances et de prières. Ne voyez-vous pas Jeanne d'Arc, la fille du peuple, guidant Jean de Montmorency à l'assaut de Paris, capitale anglaise. Elle était jadis bien à tous la renommée de ces Montmorency, de cette race héroïque qui eut la folie de l'épée au service de la patrie : elle faisait partie du trésor national, cette gloire si pure qui, dans la grande nuit du passé, traverse d'un bout à l'autre notre histoire en éclairant l'horizon.

Près de la tombe du dernier d'entre eux se tient la vieille France,

regardant ses fils qui la renient. C'est moi, dit-elle, l'aïeule, l'antique nourrice. Que vous ai-je fait? Pourquoi me chassez-vous de vos cœurs? Venez, je vous parlerai de vos pères ; ils m'aimaient bien, eux, et me respectaient fort. Je me révèlerai à vous qui ne savez rien de moi, et puis quand vous me connaîtrez, haïssez-moi si vous le pouvez.

Charles DE BONNECHOSE.

A la branche dite de Fosseux qui a subsisté la dernière parmi toutes les branches de la maison de Montmorency appartenaient comme aînés : 1° les ducs de Montmorency dont le dernier est mort en 1864 sans laisser aucune postérité ; 2° les princes de Montmorency-Tancarville et de Robeck, aujourd'hui représentés par Mme la marquise de Biencourt, née Montmorency. A cette même branche de Fosseux se rattachait comme cadet, Montmorency-Bouteville, qui devint duc de Piney-Luxembourg et de Beaufort-Montmorency. Il eut trois fils : l'aîné porta les titres du père, le puiné prit le titre de duc de Châtillon-Loing et le cadet reçut les titres de duc de Beaumont et de prince de Tingry. C'est la postérité de ce troisième fils du grand Luxembourg qui vient de finir en la personne du prince Anne-Edouard-Louis-Joseph de Montmorency-Luxembourg. Celui-ci laisse deux filles mariées, l'une à M. le baron d'Hunolstein, l'autre à M. le vicomte de Durfort de Lorge. Une branche cadette, dite de Laval, s'est éteinte en 1851, dans la ligne masculine, en la personne du duc de Laval. Mme la duchesse de Fernando Luis de Lévis-Mirepoix, née Montmorency, représente aujourd'hui cette dernière branche.

XAVIER DE MAISTRE

ŒUVRES INÉDITES ET CORRESPONDANCE

Œuvres de Xavier de Maistre. — *Id., premiers Essais.* — *Fragments et Correspondance,* avec une Etude et des notes, par M. Eug. Réaume, Paris Lemerre.

L'intéressante publication de M. Réaume prouve que, même après Sainte-Beuve, il restait encore beaucoup à apprendre, beaucoup à dire sur le sympathique auteur du *Voyage* et de l'*Expédition nocturne*, du *Lépreux* et de *Prascovie*. D'où vient la fortune exceptionnelle de ces opuscules et de quelques autres, désormais rangés parmi les classiques de notre langue, et qui dureront autant qu'elle? C'est, dit avec le raison le nouvel éditeur de Xavier, qu'on s'y garde des controverses, des polémiques passionnées. Quoi de plus simple, de plus primitif que l'invention, dans ces quelques pages qui « toujours flottent sur cet abîme des temps » où sombrent tant d'œuvres prétendues immortelles? « Ici de petits portraits, médaillons merveilleusement frappés, galerie de *caractères* toujours vrais, toujours vivants; ailleurs deux enfants qui s'aiment, sans le savoir, au milieu des splendeurs d'un paysage nouveau; cœurs vierges sous des forêts vierges! » Soit que le conteur mette en scène un pauvre soldat fusillé pour un mouchoir dérobé à l'intention de sa fiancée (le *Mouchoir bleu*); une sœur armée pour la vengeance d'un frère (*Colomba*); un prisonnier amoureux d'une fleur (*Picciola*); un officier aux arrêts (*O felix culpa!*), trompant la consigne par un *Voyage autour de ma chambre;* ou bien encore un pauvre paria dévoré de lèpre, héroïquement et pieusement résigné à ses souffrances, et même à la plus grande de toutes, l'isolement : « Ces tableaux, ces

petits récits ont survécu par le mérite de la brièveté, du naturel, de la candeur, de la simplicité. »

Mieux encore que les œuvres déjà connues de Xavier, ses œuvres inédites prouvent à quel point il était des nôtres, comme chrétien et comme Français ! Sur le premier point, Sainte-Beuve n'a pas assez appuyé ; naturellement ! « Rien n'est plus français que la famille des de Maistre. » L'illustre frère de Xavier, Joseph, plus grand écrivain que lui, mais moins aimable, s'indignait d'être né à Chambéry. C'était, disait-il, une erreur de la nature qui l'avait fait Savoisien. Il écrivait à M. de Bonald : « La nature a naturalisé ma famille chez vous, en faisant entrer la langue française jusque dans la moëlle de nos os... Il ne me vient pas seulement en tête qu'on puisse être éloquent dans une autre langue qu'en français... » Le même sentiment vibre dans les lettres de Xavier, non plus avec la mâle énergie du clairon, mais pareil à la douce sonorité d'une harpe éolienne. Au milieu de ces glaces de la Russie, qui, suivant l'expression spirituelle de Lamartine, « semblaient l'avoir conservé ; » si sa pensée s'envole parfois à Rome, « cette seconde patrie de tout homme qui a une âme ; il regrette plus souvent peut-être, et plus vivement, « son pays, ses parents et *la France, qui est bien aussi son pays !* » Petite patrie savoisienne et grande patrie française ! Et ailleurs : « Ah ! quelle différence avec ma vie d'Italie, de Nice, de Savoie *et de Paris !* » Ce Paris si souvent entrevu, salué dans ses rêves, qu'il ne visita qu'à soixante-seize ans, et qui pourtant lui inspira une de ses plus charmantes pages, petit chef-d'œuvre de grâce et d'ironie malicieuse ; nous voulons parler de la lettre bien connue à l'éditeur Charpentier. Elle nous a valu la publication des *Nouvelles génevoises*, de Tœpffer, opuscules que Xavier recommandait à cet éditeur, « comme pouvant faire suite aux siens. » Le suffrage du public a confirmé celui du spirituel vieillard ; il savait bien que les écrits de Tœpffer, comme les siens, n'avaient rien de commun avec « ces chefs-d'œuvre de la semaine, dont il voyait partout les annonces en énormes caractères, recouvrant celles des chefs-d'œuvre du mois précédent ! » Et pourtant, ce Paris, il l'aimait tout en le raillant. « A Paris, écrivait-il, *on est quelque chose par soi-même*, sans avoir besoin de faveurs et de décorations. » C'est là, comme le remarque judicieusement l'éditeur, un curieux et involontaire hommage rendu à l'esprit d'égalité et de liberté, dont, en toute autre circonstance, Xavier faisait assez bon marché. A quatre-vingt-trois ans, il écrivait encore : « Ne reverrai-je donc jamais ces rues chéries, ce cher Paris ! »

Malgré leur aversion pour la Révolution française, aversion que bien des circonstances expliquent et justifient, la France ne cessa

jamais d'exercer une irrésistible attraction sur l'esprit de Xavier comme sur celui de son frère, son aîné par l'âge comme par le génie. « En somme, ce n'est ni pour Chambéry, ni pour Turin, ni pour Saint-Pétersbourg qu'ils ont écrit, mais pour Paris. »

Comme Joseph aussi, Xavier fut chrétien, catholique « jusqu'à la moelle des os ; » ses lettres en témoignent presque à chaque page. La religion seule a pu lui donner la force de supporter sans révolte une douleur plus cuisante que toutes celles de son Lépreux ; la plus cruelle que puisse atteindre un vieillard, celle de survivre à tous ses enfants !

I

Nous avons peu de chose à dire du premier volume de cette édition, qui contient les œuvres déjà publiées. On y rencontre pourtant quelques notes nouvelles qui ne manquent pas d'intérêt, notamment celles du *Lépreux*. Elles sont empruntées en grande partie à une brochure peu connue, publiée en 1850, par un compatriote très-bien renseigné de Xavier de Maistre. Ces notes prouvent surabondamment, et jusque dans ses moindres circonstances, l'authenticité de cette douloureuse histoire, mal à propos révoquée en doute par quelques écrivains. On y voit que le nom réel du lépreux, qu'il cachait si soigneusement, était *Pierre-Bernard Guasco ;* qu'il mourut en 1803, six ans après son entretien avec de Maistre. On y trouve aussi quelques détails assez réalistes sur cette poétique Elisa, dont il est question dans l'*Expédition nocturne*. C'était une veuve dont le vrai nom était Marie Petey ; elle demeurait dans la ruelle *Trotte-Chien*, non loin de la tour du Lépreux, qu'elle alla visiter plusieurs fois avec Xavier, qui lui faisait ostensiblement la cour, désirant s'unir à elle en légitime mariage. Ce sont là ces visites que Sainte-Beuve, pour le plaisir de faire une jolie phrase, avait transformées, au mépris de la vérité et des convenances, en un rendez-vous secret où Xavier « jouit de la suprême félicité, séparée par une feuille tremblante du suprême désespoir. » Xavier fut d'autant plus froissé, qu'il avait donné lui-même à son biographe ce renseignement si étrangement travesti, et que la veuve en question, qui avait fini par se remarier, mais avec un autre, existait encore à cette époque (1840).

Les « Premiers Essais » de Xavier de Maistre se composent de deux brochures, publiées en 1784 à Chambéry. L'une est le prospectus, et l'autre le compte-rendu d'une ascension en *Montgolfière*, exécutée par de Maistre et un de ses amis, ardents promoteurs de cette invention. Xavier n'avait alors que vingt-quatre ans ; mais plusieurs passages de ces brochures promettaient déjà un écrivain

distingué. On en jugera par celui-ci, dans lequel le jeune officier sarde énonçait, l'un des premiers, une vérité que l'histoire des grandes découvertes modernes a démontré par plus d'un exemple :

Chose étrange! Si l'on passe en revue ces grandes inventions, ces procédés admirables des arts qui nous ont soumis l'univers, on trouve que nous ne devons rien ou presque rien aux savants en titre. Réunis le plus souvent dans les grandes villes, environnés de tous les secours que l'instruction, les arts, l'ambition et surtout les richesses peuvent prêter au génie, on les voit expliquer, corriger, analyser, perfectionner! Mais ils ne savent rien ajouter à la puissance humaine; et tandis que l'orgueilleuse théorie calcule ou rêve doctement dans les Académies, l'expérience, loin des capitales et de leurs lycées, enfante ses miracles chez l'amateur modeste, parfaitement inconnu un instant avant de devenir immortel.

C'est ainsi que, « quand le génie de la physique voulut enfin apprendre à l'homme qu'il pouvait devenir le rival des oiseaux, il n'alla point chez vous, Messieurs de Londres et de Paris; mais pour opérer son prodige, il alla chercher ses prédestinés, où? dans Annonay!

Ce que le jeune enthousiaste ne dit pas, et à quoi il ne songeait guère, c'est que trop souvent la vie des grands inventeurs n'est qu'un long martyre; que les déceptions, les misères de la vie présente semblent la rançon fatale de la gloire future et du génie.

Xavier de Maistre avait dès lors, et conserva, pendant une grande partie de sa longue vie, un goût marqué pour les recherches scientifiques. On voit par le prospectus de 1784 qu'il se préoccupait dès lors du problème de la direction des ballons, dont tant de songe-creux et même d'esprits éminents recherchent encore aujourd'hui la solution. Le résultat des méditations de Xaxier fut la fabrication de cette colombe artificielle dont il a plaisamment raconté l'échec complet dans le *Voyage autour de ma chambre*. Ce *fiasco* le dégoûta de l'aviation, mais plus tard il revint aux études de physique expérimentale, et fournit, vers la fin de sa vie, plusieurs Mémoires à l'Académie royale des sciences de Turin. Deux de ces Mémoires, publiés en 1818, avaient pour objet la composition, au moyen de l'oxyde d'or, d'une couleur nouvelle propre à être employée dans la peinture à l'huile. Il s'était, en effet, beaucoup occupé de peinture, et pas seulement pour son plaisir, pendant les premières et fort rudes années de son séjour en Russie, avant son entrée au service du Czar. Plus tard, quand un riche mariage eut amélioré sa position, cet art resta son délassement favori, et il fit longtemps plus de cas de ses tableaux que de ses écrits. Ces aberrations ne sont pas

rares dans la vie des hommes supérieurs. On sait qu'Ingres était surtout fier de son talent fort problématique sur le violon, et M. Thiers de son aptitude non moins douteuse pour les hautes mathématiques.

Les tableaux et dessins de Xavier de Maistre appartiennent à cette école pseudo-académique qui, par la sécheresse de dessin et le manque d'effet, fut comme une réaction extrême contre les excès en sens inverse des derniers maîtres français du dix-huitième siècle. Quelques passages de ses lettres semblent prouver que lui-même, au moins dans ses dernières années, ne prenait plus sa peinture si fort au sérieux. Au mois d'octobre 1833, par exemple, il écrivait que ce n'était plus qu'en automne qu'il se sentait inspiré. « Cette belle saison me ranime, et je suis comme un vieillard ivre qui se croit jeune. S'il prenait fantaisie au mois d'octobre de durer toute l'année, on parlerait de moi dans le monde ! » Quelques mois avant sa mort, il fit un auto-da-fé de tout ce qu'il avait conservé de tableaux et de dessins de sa façon.

Parmi les fragments inédits, communiqués au nouvel éditeur de Xavier par sa famille, le plus considérable et le plus intéressant est l'*Histoire d'un prisonnier français* en 1812. Les premiers chapitres de cette nouvelle inachevée sont un tableau navrant et trop véridique des misères de la retraite, que de Maistre n'avait pu voir sans une douleur profonde, bien qu'il occupât alors un grade supérieur dans l'armée russe. Il y a dans ces quelques pages des épisodes évidemment authentiques, et qui ne se trouvent dans aucune des relations publiées jusqu'ici sur ce lugubre sujet, comme celles de Bourgoing, de Montesquieu-Fezensac, et de l'officier polonais de Brandt. Le prisonnier dont il s'agit dans la nouvelle de Xavier de Maistre, est sauvé par une grande dame russe compatissante, au moment où des paysans le traînaient dans la neige, à demi-nu, pour le jeter dans un puits.

Lorsque le prisonnier entendit des paroles consolantes prononcées en bon français par une douce voix, il ouvrit les yeux et fit un effort pour se lever.

« Madame, dit-il d'une voix éteinte, je n'ai plus besoin de nourriture ni d'habits ; — il montra une de ses mains dont les doigts gelés étaient de la couleur de l'ivoire. — Si j'ai pu vous inspirer de la pitié, défendez seulement qu'on me maltraite, et laissez-moi mourir en paix. » Ses yeux se refermèrent et sa tête retomba pesamment sur la neige. Mme Ardenieff poussa un cri d'effroi, croyant qu'il était mort. Il était, en effet, tellement pâle et défiguré par la souffrance, qu'il ressemblait plutôt à un cadavre qu'à un homme vivant. Ses lèvres noires et livides,

exprimaient cet affreux sourire des morts, qui ont l'air de se moquer amèrement des chimères de la vie.

Pendant qu'on lui donne les premiers soins, Mme Ardenieff demande à une paysanne comment ce malheureux a pu arriver jusqu'au village sans habits, par un froid aussi vif.

Il était fort bien habillé, répondit-elle, lorsque nos frères l'ont rencontré à une demi-werste d'ici. Il avait un beau manteau ouaté de satin rose garni en édredon, et par-dessus il était couvert d'une grande nappe fine, damassée, à plusieurs doubles, dont il s'était emmailloté. Il avait, en outre, un mouchoir de soie autour du cou; ses jambes étaient enveloppées avec une quantité de serviettes dont il s'était fait des bottes. Enfin, il avait sur la tête un chapeau de paille attaché sous le menton avec des rubans.

C'est un spécimen complet de ces déguisements, d'un comique lugubre, sous lesquels ces malheureux, vaincus non par les Russes, mais par l'hiver leur terrible auxiliaire, se traînaient vers un but que la plupart n'atteignirent pas.

Celui-là, toutefois, a été secouru à temps; bientôt il se trouve en état de raconter sa lamentable odyssée, dont de Maistre n'a écrit que le commencement. Nous y avons trouvé la confirmation de deux faits qui nous avaient été attestés par quelques survivants de cette catastrophe; c'est que la faim a fait plus de victimes que le froid lui-même, et que les Russes n'en souffraient guère moins que nos soldats. Voici quelques-uns des traits les plus saillants de ce récit, qui produit une impression comparable à celle des cauchemars d'Edgard Poë, sur lesquels il a l'affreux avantage de la réalité.

J'ai été fait prisonnier aux environs de Krasnoë. Je faisais partie d'une troupe de deux mille hommes environ, composée (des débris) de différents corps, et nous marchions sans ordre, en suivant la grande route et prévoyant le sort qui nous attendait. L'on nous fit distribuer une demi-ration de pain. C'était le premier que je mangeais depuis la bataille de *Maloierastof* (probablement Maloieroslawetz), ce fut aussi le dernier... Nous passâmes la nuit au bivac, à quelques verstes de là, au milieu de l'armée russe, et tout près d'un petit village brûlé....

Le lendemain, on rassembla les prisonniers. Comme personne ne veillait à leur garde, une grande partie s'était dispersée pendant la nuit. Nous fûmes placés sous l'escorte d'un détachement conduit par un jeune officier. Nous fîmes cinq ou six lieues pendant la journée, par le même chemin que nous venions de parcourir. Nous marchâmes lentement, accablés de fatigue, sans être gourmandés ni pressés; mais les

traîneurs n'étaient point attendus. Les plus faibles s'asseyaient et s'endormaient sur la route, pour ne plus se réveiller.

Nous bivouaquâmes de nouveau auprès d'un village incendié. Les maisons qui fumaient encore, ou qui étaient encore debout, étaient toutes désertes. On nous avait promis une distribution de pain qui n'eut pas lieu. Quelque temps avant le jour, je m'endormis profondément près d'un grand feu, dont le voisinage me préserva du sort de plusieurs autres prisonniers qui s'étaient retirés dans un hangar, sans feu, pour être à l'abri de la neige, et qui, s'étant laissé gagner par le sommeil, périrent tous.

Notre premier soin, lorsque le jour parut, fut de chercher l'officier de notre escorte pour lui demander quelques secours. Il avait passé la nuit chez un juif dont la maison était encore debout, et qui, seul des habitants du village, s'y trouvait encore. En entrant chez lui, je le vis cherchant à faire comprendre quelque chose à mes camarades. Comme seul je comprenais le russe, il m'annonça que l'officier, ne trouvant rien à manger pour nous et pour ses soldats, avait pris le parti de rejoindre l'armée et nous avait abandonnés à notre sort... Nous vîmes de loin quelque chose de noir dans la neige, mais c'était un cheval mort et déjà corrompu. Quand nous en approchâmes, une nuée de corbeaux l'abandonna et vola en cercle sur nos têtes, pour nous disputer cette horrible proie....

Nous étions auprès du feu de notre bivac de la nuit précédente. Une vingtaine d'hommes, reste des deux mille prisonniers ; les autres étaient morts ou dispersés..., l'un de nous proposa de faire des recherches chez le juif. « Il a sûrement, disait-il, des provisions cachées, puisqu'il ne s'éloigne pas. Il faut le forcer à nous les découvrir. N'eût-il qu'un peu de pain, nous le partagerions... » A peine cette proposition était-elle achevée, que tout le groupe affamé courut à la maison du juif. J'y courus avec les autres, en les exhortant à ne lui faire aucun mal. J'obtins même d'eux de m'y laisser entrer seul ; promettant, par caresse ou par force, de faire livrer les provisions si elles existaient.

Ils entourèrent la maison et j'entrai tout seul, mais je ne trouvai ni les provisions, ni le juif. Il s'était évadé, prévoyant sans doute cette algarade. Toutes nos recherches furent inutiles ; nous ne trouvâmes autre chose qu'un pot de terre dans le poêle. Il avait encore l'odeur des choux qu'on y avait fait cuire. *Mes camarades se le passèrent tour à tour en riant pour le sentir...*

Ce dernier trait est profondément caractéristique. Mais, comme bien on pense, ce retour de gaieté française ne dure guère, et fait place à un violent désespoir, puis à un état pire encore de prostration, d'atonie ou de délire.

Nous vîmes passer plusieurs équipages, des chevaux de selle avec leurs palefreniers, des traîneaux, etc., sans obtenir aucun secours. Déjà même nous ne demandions plus rien à personne. Chacun de nous, absorbé dans sa propre infortune, voyait, sans y prendre part, les souffrances de ses camarades; quelques-uns avaient perdu l'usage de la raison. Je vis passer près de moi, chancelant comme un homme ivre, un de mes camarades qui avait jusque-là paru l'un des plus robustes et des plus courageux d'entre nous. Il fixa les yeux sur moi sans me reconnaître, en disant d'une voix enrouée : « Qui va là! » Comme je tâchais de l'encourager, et que je lui montrais un reste de fermeté que j'étais prêt à perdre moi-même : « Ce n'est pas la mort que je crains, me dit-il, je supporterais tout sans me plaindre. Mais comment voir de sang-froid ma pauvre mère mourir de faim sans pouvoir la secourir? » Et il s'éloigna, fondant en larmes... Je le cherchai dans la partie du village déserte vers laquelle je l'avais vu s'acheminer, et je ne tardai pas à le trouver. Le malheureux était tombé sur des poutres et des décombres qui brûlaient encore, ses habits étaient à moitié consumés; il était mort, j'eus de la peine à le reconnaître.

Cependant quelques officiers russes, émus de pitié à l'aspect de ces malheureux, les ont gratifiés d'un cheval écloppé qui est dépecé en quelques minutes; chacun en fait griller sur la braise un petit morceau pour apaiser la première faim. Mais comme si ce n'était pas assez de misère, pendant ce repas, une rixe s'élève, et pour un motif des plus puérils.

Un soldat italien qui se trouvait parmi nous s'était emparé du foie du cheval, et s'approchait du feu pour le faire rôtir. Mais la pièce sanglante s'échappa de ses mains, tomba sur un homme étendu près du feu, et couvrit de sang son uniforme. Nous étions si mal équipés, que cet accident aurait dû lui être indifférent. Mais il se leva furieux, et se répandit en injures grossières contre le maladroit. Les officiers russes, au moment de leur départ, s'approchèrent à cheval, attirés par le bruit qu'ils entendaient. Les autres prisonniers se moquaient de leur camarade furieux. « C'est dommage, disaient-ils, qu'on ait gâté ta parure, tu es si joli garçon! » Cette dispute mit tous les convives en belle humeur. Mais l'Italien, auquel on avait enlevé son rôti pendant la dispute, s'approcha des Russes et leur dit en mauvais français : « Mon officier, ne vous étonnez pas de ce que vous voyez, ce sont des gens sans éducation. » Ce propos fut entendu et répété; le bruit recommença de plus belle. « Ah! chien d'Italien, disaient tous à la fois nos Français, attends, attends, nous allons faire ton éducation, à toi! » Le pauvre homme aurait mal passé son temps, si les Russes n'eussent mis le holà.

La nuit fut très-froide, et nous commencions à manquer de bois. Je pensai qu'il était temps de chercher fortune ailleurs. Je partis avant le jour, seul et sans prévenir nos gens, emportant avec moi une bonne part de cheval. Après avoir suivi quelque temps la grande route de Moscou, je pris un chemin de traverse sur ma droite. Le jour qui commençait à poindre me fit apercevoir un homme qui marchait dans la même direction que moi. C'était l'Italien qui, craignant le ressentiment des camarades, m'avait devancé dans la même direction...

Mais cette direction était bien mal choisie. Un peu plus loin, dans un bois de sapin, ils rencontrent une dizaine de soldats russes qui courent sur eux.

L'un de ces soldats nous coucha en joue, mais ses camarades l'empêchèrent de tirer, *de peur de gâter mon habit*. Ils nous dépouillèrent en effet l'un et l'autre et nous laissèrent en chemise... Cependant, en examinant l'uniforme de mon camarade, ils le trouvèrent trop mauvais, et le jetèrent dans un fossé en s'en allant. L'Italien le reprit, et nous continuâmes notre malheureux voyage.

Le froid me gagnait insensiblement, et me faisait ressentir un besoin invincible de dormir. Je connaissais le danger du sommeil dans de semblables circonstances. Mon compagnon me frappait de temps en temps du plat de la main dans le dos, exercice qui nous était utile à tous deux. Cependant, après une heure de marche, je crus ma dernière heure venue. L'Italien ne m'encourageait plus de la main, je m'assis sur le bord du chemin et je lui dis adieu. Il continua sa route sans me répondre et sans me regarder.

Lorsque je réfléchis maintenant à la situation où je me trouvais dans ce terrible moment, je ne peux qu'admirer la bonté de la Providence, qui sait répandre quelque douceur sur la dernière heure du mourant. J'éprouvais un sentiment de pitié pour moi-même qui n'était pas sans charme. Une espèce de rêve, un léger délire me représentait les campagnes riantes de ma patrie. Je n'avais ni crainte de la mort, ni regret de la vie, je pensais sans trouble à l'éternité qui allait commencer pour moi ; les sentiments religieux qui ne m'ont jamais abandonné venaient aussi à mon secours. Je ne priais pas, car je n'avais plus ni désir, ni volonté ; l'idée de paraître devant Dieu, cette idée qui, dans l'état de santé, m'a souvent fait réfléchir sur ma conduite, au lieu de me causer aucun effroi excita dans mon cœur un mouvement de confiance et d'espoir dont le souvenir ne me quittera jamais. Oh ! madame ! ajouta le prisonnier d'une voix altérée par l'attendrissement, Dieu est bon, n'en êtes-vous pas la preuve ? C'est à des âmes comme la vôtre qu'il donne le soin de faire éclater toute sa bonté !

Ses regards exprimaient mieux encore que ses paroles sa profonde

reconnaissance. Mme Ardenieff, vivement émue, lui tendit la main qu'il baisa respectueusement, en la mouillant de ses larmes.

Cette belle effusion religieuse fait un contraste des plus heureux avec les scènes déchirantes qui précèdent, et avec celles qui devaient suivre, car l'odyssée du prisonnier était loin d'être finie. Toutefois sa bienfaitrice a une fille, une jeune et charmante Olga qui déjà prend un intérêt des plus vifs aux malheurs de l'officier français, et tout semble annoncer que sa convalescence s'achèvera dans les meilleures conditions auprès d'une aimable fiancée.

Ce fragment offre, comme on voit, un véritable intérêt. C'est l'une des meilleurs études *psychologiques* qui aient été écrites sur ce lugubre épisode de l'histoire. On y trouve l'expression de tout ce qu'ont dû éprouver, de plus consolant comme de plus effroyable, les victimes de cette catastrophe.

Après l'*Histoire du prisonnier*, le morceau inédit le plus important est une autre nouvelle également inachevée, ou plutôt à peine commencée, *Catherine Fréminski*, à laquelle X. de Maistre attachait une certaine importance, car il s'en préoccupait encore dans ses derniers jours. Catherine Fréminski est une jeune fille noble, mais ruinée, qui travaille courageusement pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa mère infirme. Elle doit, ou devait épouser un sien cousin, bon cœur, mais tête faible, qu'elle avait accepté quand elle était plus riche que lui, et qui maintenant hésite à tenir sa parole, grâce aux méchants conseils d'un de ses amis, homme pratique et sceptique, qui prétend que « se marier sans fortune, quand on n'est pas portier ou porteur d'eau, c'est entreprendre le voyage autour du monde à la nage. » Il est fort à craindre, au moment où le récit s'interrompt, que les choses ne tournent mal pour cette pauvre Catherine, personnalité très-sympathique et digne d'un meilleur sort. Sans doute l'auteur lui réservait quelque brillante compensation, dont il a gardé le secret.

II

La Correspondance de Xavier, qui fait partie de cette nouvelle édition, comprend cent seize lettres, toutes inédites, à l'exception de quatre. La plupart de ces lettres sont adressées au comte de Marcellus, diplomate et écrivain distingué, et à la comtesse sa femme, avec lesquels Xavier de Maistre a entretenu une correspondance suivie depuis 1828 jusqu'en 1852, époque de sa mort. C'est à Mme la comtesse de Marcellus qu'il écrivait le plus souvent. Il avait pour celle qu'il appelait sa chère Valentine une affection paternelle

payée de retour, qui fut pour lui un bien grand allégement dans de cruelles épreuves de famille, quand il perdit successivement ses quatre enfants, les deux premiers en Russie, les deux autres en Italie. Quand cette correspondance commença, Xavier était déjà un vieillard : on ne s'en douterait guère en lisant un grand nombre de ces lettres, étincelantes d'esprit, de verve juvénile, surtout avant ses derniers malheurs. Ainsi, au mois d'août 1837, il écrivait de Castellamare à sa « chère bonne Valentine, » pour s'excuser d'un silence prolongé pendant quelques semaines : « Cela ne m'empêche pas de vous chérir comme dans ma jeunesse, *quand je n'avais que soixante ans*. « Puis vient la description de la vue admirable dont il jouissait de sa terrasse, un de ces paysages comme il savait si bien les peindre... avec sa plume.

Depuis treize jours, nous ne voyons pas un nuage; rien n'égale la beauté, la fraîcheur de ces premiers moments de la matinée. La vapeur variable qui couvre à cette heure le Vésuve et les lointains, les présente chaque jour sous un nouvel aspect. La montagne célèbre semble tantôt plus près, tantôt plus éloignée, suivant que le voile opalin qui la couvre est plus ou moins transparent. Quelquefois l'air est si vaporeux qu'on ne distingue plus le ciel de la mer. Les toits et les tours de la ville semblent borner l'horizon et se dessiner dans le ciel, jusqu'à ce qu'une voile blanche, frappée par le soleil levant, et qu'on avait prise pour un nuage, vienne déceler la présence de la mer, presque aussi lumineuse que le ciel.

Quelques mois plus tard, il s'accuse encore de sa paresse, mais pour des raisons graves et tristes. Dans cet intervalle toutes les espérances que fondait encore son cœur paternel sur le doux climat de l'Italie ont été effroyablement déçues. La mort, aussi implacable sous ce ciel radieux que parmi les brumes glacées de la Néva, a moissonné son fils, son dernier enfant! L'avant-dernier, une petite fille, était morte à Livourne quelques années auparavant. « Ne m'en veuillez pas, chère Valentine, si je vous écris si rarement ; je ne suis plus le même homme que vous avez connu, et qui aimait tant à vous dire ce que son cœur et son esprit lui dictaient. Alors la vie me souriait, mon heureuse vieillesse s'avançait doucement sans crainte pour l'avenir ; c'est qu'alors je ne savais pas que je devais mourir deux fois ! » Ce fut cette catastrophe qui détermina son voyage à Paris. Il venait chercher des consolations près de sa « chère Valentine. »

Les opinions politiques de Xavier étaient identiques à celle de son frère, mais formulées avec moins de véhémence. Plus que sévère pour Napoléon au temps de sa puissance, il s'abstint de l'insulter

après sa chute, et finit presque par l'admirer, témoin ce passage de sa lettre à Charpentier (1839) : « J'ai fait le tour de la grande colonne, que sa masse a défendu contre l'orage qui renversé la statue. La voilà cependant à sa place, la formidable figure : elle y est remontée d'elle-même avec les ailes de la gloire ! » Presqu'à la même époque, un autre écrivain dont la renommée est aussi grande, mais moins pure que celle de Xavier, pronostiquait qu'il pourrait bien venir un autre orage plus violent encore qui renverserait, avec la statue, la colonne elle-même. La Commune de 1871 devait vérifier cette prophétie de l'auteur de *Lutèce*.

Xavier avait la plupart de ses relations, et surtout ses affections les plus vives, dans le camp des légitimistes français. Aussi il déplore la révolution de Juillet, et s'exprime parfois en termes peu bienveillants sur la royauté de 1830. Toutefois, il fait la part des circonstances, et il ne faut pas le ranger parmi ces *ultra* dont M. Thureau-Dangin a si bien raconté les fautes. Nous en trouvons la preuve dans une lettre écrite de Rome en 1831, à l'occasion de la mort du pape Grégoire XVI, sur laquelle il donne des détails curieux. Il paraît que l'émotion causée par la nouvelle du sac de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et de l'Archevêché de Paris avait contribué à abréger les jours du pontife. « Dans ses derniers moments, il nommait la France chaque fois qu'il reprenait ses esprits : « Oh ! la France ! la France ! elle a insulté la croix ! » Ce sont ses dernières paroles..... M. de Blacas lui a fait des reproches de ce qu'il avait reconnu votre nouveau roi. Il (le pape) avait sans doute de bonnes raisons pour cela. Ce ne sont pas mes affaires. »

Dans sa correspondance avec la famille de Marcellus, X. de Maistre se montre, en général, très-sobre d'appréciations politiques. Il est plus explicite dans des lettres adressées de 1831 à 1833, à M. Huber-Saladin, publiciste distingué, Suisse d'origine, mais naturalisé Français, qui lui avait adressé quelques écrits d'un libéralisme avancé pour ce temps-là.

Ces grands mots d'émancipation de l'espèce humaine, répond de Maistre, n'ont à mon avis aucun sens. Existe-t-il de nation plus émancipée que la française depuis plus de quarante ans? *Qu'a-t-elle gagné jusqu'ici?* S'émanciper, c'est donc trahir vingt serments, mentir pendant quinze ans et s'en vanter, ruiner tout commerce, abattre les signes de la religion, etc.? Il faut avoir une grande philanthropie pour les générations futures, et une foi bien vive dans leur bonheur à venir, pour prendre intérêt à un semblable ordre de choses. Je n'accuse point la liberté de tous ces maux, mais j'aime la liberté toute faite, parce

qu'elle vient de Dieu, et je déteste cordialement la liberté que les hommes veulent faire, parce qu'ils n'en ont ni le droit ni les moyens. Le malheur peut donner le droit, mais la vertu seule peut donner les moyens; ces deux conditions manquent dans les révolutions modernes.

Qu'est-ce que la vérité? demandait Pilate; et moi, je vous demanderai : qu'est-ce que la liberté? Je crois qu'elle n'est autre chose qu'un bon gouvernement, quel que soit le nom qu'on lui donne. Vous me demanderez : qu'est-ce qu'un bon gouvernement? Et je vous répondrai qu'il consiste dans une réunion d'honnêtes gens, soit qu'ils aient un roi à leur tête ou qu'ils se gouvernent eux-mêmes. Si vos bons ancêtres (les Suisses) avaient été corrompus autant que nous le sommes maintenant, vous ne jouiriez pas du bonheur dont vous vous vantez aujourd'hui. Quant à ce que vous me dites du mouvement des esprits, qui ne peut être rétrograde, je suis parfaitement de votre avis. Je crois seulement que ces mots : mouvement des esprits, force des choses, impulsion générale, sont des sobriquets que les philosophes modernes ont donnés à la Providence... Aussi je ne porte aucune haine aux hommes égoïstes et sans foi, qui, par orgueil et pour un intérêt personnel, bouleversent le monde. Ce sont des outils de la Providence; mais je les plains, et pour rien au monde, je ne voudrais être un de ces instruments. Cette Providence ne peut pas vouloir le désordre final; elle y mettra ordre sans doute, et d'une manière que personne ne peut prévoir. Lorsqu'il me vient en tête quelque système d'amélioration ou de réforme politique, je crois entendre le bon La Fontaine qui me dit à l'oreille :

C'est dommage, Garo, que tu n'es pas entré
Au conseil de Celui que prêche ton curé.

Et je n'attends pas qu'un gland me tombe sur le nez pour louer Dieu de toutes choses. Ces idées vous paraîtront quelque peu surannées, mais vous y reviendrez peut-être un jour. (Déc. 1831.)

Nous citerons encore un passage de la lettre au même, du 8 mars 1832, qui contient une prophétie non moins remarquable que celle d'Heine.

Comment tout cela finira-t-il? Dans tous les événements qui se sont passés sous mes yeux depuis quarante ans, j'ai souvent cherché dans l'avenir ce qui me semblait le plus probable. Ensuite j'imaginais le contraire, croyant deviner l'un ou l'autre. Mais il est toujours arrivé un troisième résultat auquel je n'avais jamais songé. Il vaut donc mieux ne pas s'embarrasser de l'avenir, et l'attendre patiemment... Malheureusement je ne verrai jamais le dénoûment du drame, ou

plutôt de la force qu'on joue actuellement en France, et qu'on s'apprête à traduire et à répéter dans le reste de l'Europe. Si l'on peut prévoir quelque chose en général, c'est qu'il ne peut résulter rien de bon de l'immoralité et de l'irréligion; c'est que le gouvernement représentatif est impossible sans liberté de la presse, et qu'aucun gouvernement ne peut exister avec cette liberté dans une nation corrompue; enfin qu'une catastrophe sanglante est inévitable, *à la suite de laquelle une main de fer, comme celle de Napoléon, peut seule rétablir un ordre quelconque momentané*, pour recommencer ensuite de plus belle...

Il y aussi bien de la sagacité dans le jugement sévère qu'il portait dès 1837 sur Lamartine, à propos du poëme de *Jocelyn*

Je ne l'ai pas lu..., mais, parce que j'en ai vu dans les journaux, je ne vois que trop que cet ouvrage est contre toutes mes idées arrêtées depuis longtemps. La chose est toute simple; *je n'ai pas changé*, et j'en suis encore aux belles pages des premières poésies du célèbre auteur. Déjà, dans son livre de la *Politique rationelle*..., j'avais entrevu la nouvelle route dans laquelle il s'acheminait en fait d'opinions religieuses... Il a touché l'écueil sur lequel ont échoué beaucoup d'hommes supérieurs, précisément à cause de leur supériorité. Comme, par la force de l'intelligence que Dieu leur a donnée, ils comprenaient une infinité de choses qui échappent au commun des hommes, leur génie orgueilleux s'irrite contre tout ce qu'ils ne peuvent concevoir; et la foi, la sainte foi, leur échappe. Par ce même travers d'esprit, de grands astronomes sont devenus athées, et des hommes éminemment religieux ont apostasié comme M. Lamennais. Déjà *Jocelyn* a été mis à l'index... Je ne puis vous exprimer le chagrin que j'éprouve, en voyant le nom d'un ami qui m'a fait l'honneur de se déclarer mon allié dans l'épître qu'il m'a adressée (celle qui contient la description fort embellie du petit manoir de Bissy, berceau des de Maistre) de le voir, dis-je, décoré de cette triste couronne! que fera-t-il maintenant? Poursuivra-t-il sa carrière politique..., *dans l'espérance de parvenir à ce que les Français appellent le pouvoir?*... Ne lui dites rien de tout ce que je vous écris à ce sujet. Mon opinion aurait peu de poids, et je ne veux pas me brouiller avec un homme que j'aimerai toujours *quand même*.

Les pressentiments de Xavier ne le trompaient pas. Lamartine se livra plus que jamais à la politique, et devint pour un temps le coryphée des démagogues. Son rôle dans la révolution de 1848 affligea Xavier de Maistre plus qu'il ne le surprit. Il écrivait à ce sujet de Russie à Mme de Marcellus :

Vous savez l'invasion du choléra à Pétersbourg... Nous avons perdu

quatre domestiques enlevés en quelques heures. Malgré les angoisses que le fléau nous a causées, je le préfère à la maladie morale qui vous désole, et dont il est impossible de prévoir la fin... Que n'avez-vous non-seulement un roi, mais un tyran! Cela vaut mieux qu'un fou comme Lamartine... Voilà où conduit un orgueil démesuré... Je ne puis m'empêcher de l'aimer; c'est un si bon homme hors de ses chimères! Mais je pleure ses illusions, qui ont fait tant de mal au monde entier.

Une dernière citation permettra de juger de la sincérité persistante des sentiments religieux de Xavier. En 1834, au sortir d'une maladie dont on lui avait laissé ignorer toute la gravité, il apprit que si la fièvre avait persisté seulement quelques heures de plus, on aurait « appelé le prêtre. »

J'ai seulement su en revenant au monde, combien j'ai été près de passer dans l'autre... Cela m'a fait faire de sérieuses réflexions. Je me suis toujours moqué de ces gens qui attendent le dernier moment pour remplir leurs devoirs religieux, et j'ai été huit jours en danger sans y penser! Il faut croire que la fièvre est du département du diable, et qu'elle détruit les bonnes pensées. C'est une leçon pour l'avenir.

Des scrupules qu'il est permis de regretter, ont fait échouer les démarches de M. Réaume pour se procurer d'autres lettres de Xavier de Maistre, conservées avec un soin jaloux dans sa famille, ainsi que sa correspondance avec Tœpffer, qui ne peut manquer d'être importante pour l'histoire littéraire. Mais la présente publication, bien qu'incomplète, n'en est pas moins une des plus intéressantes qui ait paru depuis longtemps. Elle met en relief, et tout à fait à son avantage, cet aimable écrivain, auquel on ne peut guère adresser qu'un reproche, celui d'avoir été trop avare des dons du génie le plus heureux.

Baron Ernouf.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE & DES ARTS

Encore la politique. Léger crayon de Sa Majesté Victor-Emmanuel, à profil perdu. Rareté croissante des souverains qui meurent en fonctions. Un monarque tombé au rang de commis-voyageur en vins de Bordeaux. Un mot sur Courbet. Le comte de Palikao et le Palais-d'Été. Raspail : le personnage politique, le savant et le médecin populaire. Les questions du jour. Mésaventures radicales. — L'exposition des inventeurs. *La poésie de la science au dix-neuvième siècle.* Ouverture du Musée d'ethnographie. Stanley à Paris. — Triste fin du Théâtre-Lyrique. Opéra-Comique : une cantatrice nouvelle. *Le Char. Le Petit duc. La belle Mme Donis. Le nid des autres. Charlemagne.*

La politique s'est encore fait la part du lion depuis notre dernière causerie. Nous serions sans excuse d'aller la chercher de nous-mêmes à Versailles ou sur les rives du Bosphore; mais, tout en restant dans les limites de notre domaine, nous ne pourrons éviter entièrement le contact de cet envahissante et désagréable personne. Impossible de l'esquiver avec Raspail, ou même avec le général Cousin-Montauban, voire en parlant de Courbet. Si nous nous tournons vers le cercueil de Victor-Emmanuel, nous nous trouvons tout à coup face à face avec elle, etsi nous nous retournons vers le mariage du roi d'Espagne, elle se présente à nous de profil.

Victor-Emmanuel est mort huit jours après le général La Marmora, qui avait été son principal instrument militaire, et deux jours avant son épouse morganatique, la comtesse de Millefiori. Il est tombé malade au sortir de la visite solennelle que venait de lui faire le chef de la démocratie française, et où ils avaient échangé des félicitations et des congratulations réciproques : « Monsieur, avait dit le roi, du moins à en croire les bruits qui ont couru, si j'avais l'honneur d'être votre souverain, vous seriez mon premier ministre.

— Sire, avait répondu M. Gambetta, avec l'organe de Garibaldi et le geste de La Fayette : « Vous êtes la meilleure des républiques! » Sur quoi, M. Gambetta quitta Rome et Sa Majesté se mit au lit, d'où elle ne se releva plus. Depuis lors les gens superstitieux vont se disant l'un à l'autre : « Décidément, il a le mauvais œil. » Victor-Emmanuel après M. Thiers, en faut-il davantage pour qu'une réputation de *jettatore* soit établie sur des bases inébranlables? On s'attendait à voir M. Gambetta suivre ou précéder le maréchal Canrobert pour assister aux funérailles du roi d'Italie comme le représentant de la démocratie française, et l'on était généralement d'avis qu'il lui devait bien cela. A-t-il eu peur que les Romains ne manifestassent leur deuil en lui jetant des pierres, ou tout au moins en faisant les cornes sur son passage, ce qui est, comme on sait, le geste consacré et d'une efficacité souveraine contre la *jettatore?*

Assurément, Victor-Emmanuel, encore dans la vigueur de l'âge et dans toute la fleur d'une santé robuste, s'attendait plus à enterrer Pie IX, ce vieillard valétudinaire, dont la mort a été si souvent escomptée depuis dix ans, qu'à être enterré par lui. On assure que le roi d'Italie venait de signer un décret relatif aux mesures à prendre en cas de mort du Souverain-Pontife, qu'il devait précéder dans la tombe : il y a là un de ces rapprochements qui eussent inspiré au génie de Bossuet quelque grande page, comme l'exorde de l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre. Mais il est mort chrétiennement, ainsi qu'il convenait à un souverain de l'illustre maison de Savoie :

« Je suis sûr que vous aussi vous me prenez pour un impie, pour un mécréant, disait Victor-Emmanuel le 31 décembre 1859 au prince de la Tour-d'Auvergne, ministre de France à Turin, qu'il recevait en audience de congé. C'est à tort : je ne suis pas un mauvais chrétien. Si j'ai des rois parmi mes ancêtres, je compte aussi des saints dans ma famille. Tenez, regardez autour de vous. » Et il montrait avec animation les portraits qui tapissaient les murs du salon : « Eh bien, pensez-vous que là-haut tous ces saints qui m'appartiennent aient d'autre occupation que de prier pour moi?... Je respecte le pape Pie IX, et je sais qu'au fond du cœur il m'aime beaucoup, n'en doutez pas. » Le Saint-Père lui-même, quelques années plus tard, disait au jeune diplomate qui nous a conservé ces paroles : « Ce n'est pas au roi que j'en veux le plus. Il n'est pas méchant, lui ; il est faible, vaniteux : je le plains et ne peux oublier que tous les siens ont aimé l'Eglise ; aussi j'espère qu'il s'en souviendra un jour [1]. »

A la mort de Victor-Emmanuel, un grand journal français a cru

[1] H. d'Ideville, *Journal d'un diplomate en Italie.*

pouvoir le rapprocher de notre Henri IV. C'est probablement le surnom de *galantuomo* qui lui avait suggéré cette comparaison aventureuse. Il est certain que le roi d'Italie avait pour le moins l'un des trois talents qui, suivant la vieille chanson, caractérisaient ce diable à quatre de Béarnais. On pourrait même les lui concéder tous les trois sans que cela tirât à conséquence ; mais la vérité est que, malgré sa constitution d'apparence athlétique, il était sobre, et aussi qu'il n'eut pas toujours le talent de battre l'ennemi, quoiqu'il eût au moins celui de se bien battre. On dit qu'il poussait le courage jusqu'à la témérité, non sans quelque pointe de fanfaronnade. Mais Crillon et Villars étaient fanfarons, ce qui ne les empêchait pas d'être des braves, et ce qui n'a jamais nui à la popularité. Les vices du roi d'Italie, ses amours faciles, sa rudesse apparente, sa franchise soldatesque, qui n'excluait nullement la finesse et la ruse italiennes, son horreur de l'étiquette, des cérémonies, des réceptions, de la représentation officielle, son amour pour l'équitation, pour la chasse, pour tous les exercices violents, les côtés vulgaires de son caractère et de ses habitudes, sa laideur même, cette laideur pittoresque et accentuée d'une large figure aux énormes moustaches, au nez retroussé, aux yeux bleus à fleur de tête, qui faisaient songer à quelque chef de Huns, n'ont pas beaucoup moins contribué peut-être que les victoires de San-Martino et de Palestro et que l'unification de l'Italie à le rendre populaire au-delà des Alpes. Le souvenir de Charles-Albert, du désastre de Novare, celui de la reine Adélaïde, dont les vertus avaient fini par vaincre la défiance des Piémontais, et qui mourut à trente-et-un ans, résignée, après avoir donné cinq enfants à son volage époux ; enfin, la rapidité de cette mort foudroyante et imprévue ne furent pas étrangers non plus aux sentiments qui ont éclaté autour du cercueil de Victor-Emmanuel.

C'est le premier roi que l'Europe ait vu mourir sur le trône depuis plus de douze ans. Les chefs d'Etat qui meurent dans l'exercice de leur pouvoir, autrement qu'en exil, chassés par une révolution ou par les armes, comme Charles X, Louis-Philippe et Napoléon III, Christine et sa fille Isabelle II, Othon Ier et les souverains dépossédés d'Italie et d'Allemagne ; assassinés comme les princes Danilo et Michel Obrenowitch, le président Lincoln et l'empereur Maximilien, ou tout au moins après une abdication, comme l'empereur Ferdinand et le second fils de Victor-Emmanuel lui-même, Amédée, duc d'Aoste, qui fut roi d'Espagne, commencent à devenir rares.

J'oubliais, dans cette énumération très-incompléte, l'ex-roi d'Araucanie et de Patagonie, Orélie-Antoine Ier, réduit par l'injurieuse ironie du sort à errer d'hôpital en maison de santé et à chercher dans le placement des vins de Bordeaux les ressources qu'il trouvait

autrefois dans sa liste civile. Nous avons vu la dernière circulaire de ce souverain qui régna un moment sur un vaste empire, sinon par droit de naissance, du moins par droit de conquête pacifique et d'acclamation populaire, et dont le nom, qui faillit devenir illustre comme celui de ces héroïques aventuriers, les Pizarre, les Cortez, les Raousset-Boulbon, aujourd'hui triste jouet des chroniqueurs et des vaudevillistes, demeure suspendu entre le sublime et le ridicule, — beaucoup plus près, hélas! du ridicule que du sublime. Cette circulaire invite les amateurs à porter leurs commandes à l'ancien monarque, échoué à la maison Dubois, et que son état de souffrance empêche de se présenter au domicile des clients. Quelle chûte et quelle antithèse! Voltaire n'avait rien imaginé de pareil en faisant souper ses six rois à Venise. S'il eût écrit *Candide* cent vingt ans plus tard, il n'aurait pas manqué de faire fournir les vins par un septième roi, que les six autres auraient admis à trinquer avec eux au dessert, en s'inscrivant sur sa liste de souscription. Il était réservé à notre siècle démocratique de voir un roi devenu commis-voyageur en vins, après avoir vu des aubergistes, des palefreniers, des bûcherons et des habitués du *Rat mort* gouverner des empires.

En parlant des habitués du *Rat mort*, ce n'est pas à M. Courbet que je songe : le *Rat mort* a eu des hôtes plus illustres et devenus plus puissants. M. Courbet a rendu le dernier soupir le même jour que l'année 1877 ; aussitôt la chronique s'est jetée sur lui de toutes parts comme la meute de chiens dévorants sur le cadavre de Jézabel. En un clin d'œil il n'est plus resté un os à ronger. On remplirait facilement un in-quarto avec les anecdotes authentiques ou apocryphes, les historiettes d'atelier, les souvenirs, les traits de mœurs et de caractères qui ont envahi pendant huit jours les colonnes de tous les journaux, sous prétexte de raconter la vie artistique et *politique* de Gustave Courbet, de décrire ses habitudes de bohême et sa vanité colossale.

Le sujet est donc usé jusqu'à la corde, et je rends grâces à Dieu et à M. Timbal de n'avoir plus à l'aborder à mon tour. Qu'on me permette seulement de citer un joli mot que je n'ai pas souvenir d'avoir vu rappeler dans cette furieuse avalanche d'anecdotes. Il s'agit des *Baigneuses*, exposées en 1853, la même année que le *Marché aux chevaux*, de Rosa Bonheur. C'était quelques mois après le mariage de l'impératrice. La jeune souveraine, guidée par le directeur général des musées nationaux, visitait l'Exposition. Elle s'arrêta d'abord devant la grande toile de Mlle Bonheur, et comme elle semblait s'étonner des formes épaisses et de la massive encolure que l'artiste avait données à ses chevaux, M. le directeur lui fit observer que ceux-ci appartenaient à la race percheronne. On la conduisit ensuite

devant les *Baigneuses* de Courbet. Jetant un coup-d'œil sur la maritorne qui présente de face au spectateur un dos exorbitant : « Est-ce aussi une Percheronne ? » demanda-t-elle de l'air le plus innocent du monde.

Quelques jours après Courbet, mouraient en même temps le comte de Palikao et François-Vincent Raspail. Le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, a dans sa vie deux grands événements qui en font un personnage historique : l'expédition de Chine et son passage de vingt quatre-jours au ministère de la guerre et à la présidence du conseil, après nos premiers revers de 1870, — passage qui excita un moment tant d'espérances, si vite déçues, et dont il a raconté l'histoire dans un livre qui n'offre pas tout l'intérêt auquel on aurait pu s'attendre.

Le général Cousin-Montauban n'avait jamais joué que des rôles secondaires, quand on l'appela, à l'âge de soixante-quatre ans, au commandement en chef de cette expédition hardie qui allait conduire les armes de la France, associées à celle d'Angleterre, jusqu'à la capitale de l'empire du Milieu. L'expédition de Chine offrit comme un reflet lointain de l'invasion de la Perse par Alexandre. Elle jeta un éblouissement dans les imaginations. Au milieu des récits prestigieux qui se succédaient coup sur coup, la vision du Palais-d'Eté passait comme un rêve :

« Il y avait, dans un coin du monde, une merveille du monde ; cette merveille s'appelait le Palais-d'Eté. Tout ce que peut enfanter l'imagination d'un peuple extra-humain était là. Ce n'était pas, comme le Parthénon, une œuvre rare et unique ; c'était une sorte d'énorme modèle de la chimère, si la chimère peut avoir un modèle. Imaginez on ne sait quelle construction inexprimable, quelque chose comme un édifice lunaire, et vous aurez le Palais-d'Eté. Bâtissez un songe avec du marbre, du jade, du bronze, de la porcelaine ; charpentez-le en bois de cèdre, couvrez-le de pierreries, drapez-le de soie ; faites-le ici sanctuaire, là harem, là citadelle ; mettez-y des dieux, mettez-y des monstres ; vernissez-le, émaillez-le, dorez-le, fardez-le ; ajoutez des jardins, des bassins, des jaillissements d'eau et d'écume, des cygnes, des ibis, des paons ; supposez en un mot une sorte d'éblouissante caverne de la fantaisie humaine ayant une figure de temple et de palais : c'était là ce monument. »

Ainsi Victor Hugo a décrit le Palais-d'Eté dans son livre : *Pendant l'exil*. C'est cette merveille de plusieurs lieues de tour qui fut livrée au pillage et à l'incendie dans les premiers jours d'octobre 1861. Quand le général Cousin-Montauban, récompensé de cette brillante campagne par la grand'croix de la Légion d'honneur, par son entrée au Sénat et le titre de comte de Palikao, vit repousser par

une Chambre habituellement plus docile le projet de dotation proposé en sa faveur, cet affront vint certainement des bruits qu'on se chuchotait à l'oreille sur les amas de lingots d'or et d'argent, de pierreries, d'objets précieux de toute nature entassés dans cette immense grotte d'Aladin, et sur les trésors rapportés de Chine par le général en chef de l'expédition. Ce dernier bruit ne reposait sur aucun fondement sérieux, mais l'empereur trouva moyen de dédommager le général de la mauvaise volonté de la Chambre, et le vainqueur de Palikao n'est pas mort dans la pauvreté.

Le patriarche de la démagogie, François-Vincent Raspail, est décédé plein de jours en son château d'Arcueil-Cachan. Il y avait en Raspail plusieurs hommes, qu'il faudrait étudier séparément, et toute l'habileté de ce savant chimiste ne serait pas de trop pour décomposer, pour analyser les éléments divers dont s'était formée, par le plus rare des amalgames, cette personnalité singulière. Il y avait le savant et l'homme politique, le médecin populaire qui peut-être a sauvé la vie à des milliers de ses semblables, et le révolutionnaire qui en a perverti et perdu des myriades en les poussant à la révolte, en les jetant à l'exil ou à la mort. Qui comparera jamais le nombre de ceux que Raspail a guéris par le camphre, par ses préceptes hygiéniques et ses consultations gratuites, à ceux qu'il a fait tuer sur les barricades ou mourir dans les miasmes empoisonnés de Cayenne? Lequel de ces deux plateaux doit l'emporter dans la balance? C'est le secret de Dieu.

Raspail n'est pas sans doute le premier savant qui ait été possédé par le démon politique, ni même, à beaucoup près, le seul qui ait professé des opinions radicales et se soit rallié à la démocratie la plus avancée. Mais c'est la première fois, à coup sûr, qu'on a vu un savant posté à l'avant-garde du parti, ne se bornant pas à la théorie, allant jusqu'à l'action, toujours prêt à faire le coup de feu, mêlant le culte de la barricade à l'étude de la chimie organique, de la physiologie végétale, de la météorologie, ayant embrassé enfin, pour ainsi dire, la profession d'insurgé à l'état permanent. Ce dernier côté de Raspail n'a rien d'intéressant, ni d'original. L'homme politique est simplement la troisième personne de cette trinité démagogique qui fit tant de bruit sous le règne de Louis-Philippe ou en 1848, et dont les deux autres personnes s'appellent Barbès et Blanqui. L'énergumène qu'il y eut toujours en Raspail ne fit que s'accuser de plus en plus à mesure qu'il avançait dans la vie; sous la neige des cheveux blancs il gardait, aussi brûlante que jamais, la flamme du volcan prêt à faire éruption. Loin de le calmer, l'âge mûr et la vieillesse accrurent même sa dangereuse folie. A l'inverse de ce qui se passe chez les hommes ordi-

naires, c'est sa jeunesse qui a été sage, et l'on a justement remarqué que, en rapprochant par exemple, le discours de 1814, où l'adolescent de dix-huit à vingt ans exhortait ses concitoyens en si bons termes à oublier leurs dissensions et à s'unir étroitement pour résister à l'ennemi, des *Ephémérides* qui lui valurent sa dernière condamnation, juste soixante années plus tard, où les jésuites, les soldats et les gendarmes sont traités d'assassins, tandis que les insurgés qui ont brûlé Paris et fusillé les otages sont hissés sur le pavois, on prendrait la dernière élucubration pour l'œuvre d'un jeune insensé qui commence mal, et la précédente pour celle d'un sage vieillard, mûri par la vie et par l'expérience.

Ce qui est vraiment intéressant dans la longue vie de Raspail, c'est le début, la lutte du jeune homme, après son arrivée à Paris, pour vaincre la misère et conquérir la science. Il court le cachet, travaille dans une mansarde sans feu, dîne souvent de pain sec et d'eau claire, se prive de tout afin de renvoyer à sa mère la petite somme qu'elle lui a donnée comme viatique au moment du départ. Ouvrons ici une parenthèse pour rendre cette justice à Raspail qu'il eut toujours au plus haut point le sentiment de la famille. Quelques intimes ont raconté qu'ils le surprirent plus d'une fois au lit avec une coiffe de femme en guise de bonnet de nuit. Voyant leur surprise, devinant une interrogation dans leurs yeux, il leur racontait que c'était le bonnet de sa mère et qu'il le portait comme un souvenir sacré. Un grain de folie, même dans le sentiment le plus sincère et le plus pur, c'est bien là Raspail. Il aimait sa femme et ses enfants comme il avait aimé sa mère. Lorsqu'il perdit la première, pendant son exil, il lui fit élever par Etex, au Père-Lachaise, ce tombeau théâtral où il est allé la rejoindre. Sa fille Marie avait été son Antigone ; elle avait sollicité la permission de soigner le vieillard dans sa dernière prison, et ses portraits tapissaient la maison d'Arcueil. Ses quatre fils ont toujours vécu dans la plus étroite union d'idées, d'intérêts et de sentiments avec lui, et n'ont jamais eu d'autre ambition que de le continuer de leur mieux.

Raspail a raconté comment il fabriqua lui-même, faute de pouvoir l'acheter, le miscroscope dont il avait besoin pour ses études. Lorsqu'il eut achevé son premier mémoire sur les graminées, il le prit sous son bras et, le cœur palpitant, s'achemina vers l'Académie des sciences :

« Pour moi, qui ne connaissais personne, a-t-il écrit plus tard dans la *Physiologie végétale*, je comparais, dans ma vénération, chaque membre de ce corps savant à ces Bénédictins de Saint-Maur qui ne dérogeaient point à la science, et qui accueillaient avec une paternelle sollicitude tous ceux qui venaient à eux. Je ne leur suppo-

sais d'autre ambition que celle d'étudier et d'être utile, d'autre rivalité que celle qui existait entre Ducange et Mabillon, la rivalité de la modestie. Je me rappelle encore que je tremblais la première fois que, dans la cour de l'Institut, je me sentis la force d'aborder l'un d'eux. C'était feu Desfontaines, professeur de botanique au Muséum. J'avais à le prier de me faciliter la lecture de mon travail dans une séance hebdomadaire de l'Académie.

— « Quel est le sujet? me demanda-t-il.

— « De la botanique. (Je n'osais pas prononcer le mot de physiologie, tant je croyais être peu en état d'en avoir fait.)

— « De la botanique? Sont-ce des espèces nouvelles et exotiques?

— « Non, monsieur ; ce sont des organes nouveaux et des analogies nouvelles. »

— « A ces mots, Desfontaines me tourna le dos, comme si j'avais proféré une insulte à laquelle il dédaignait de répondre. »

L'amertume et l'orgueil percent dans ce récit : on y voit l'homme dont le caractère s'était aigri dans ces luttes inévitables, et avait puisé de bonne heure le mépris des savants brevetés et de la science officielle. Il poursuivra celle-ci de rudes sarcasmes dans tous ses ouvrages et ne reculera pas devant l'absolution de Mme Lafarge, pour avoir le plaisir de décerner à Orfila un brevet d'ignorance devant le jury de la cour d'assises de Tulle.

Il serait difficile de dire ce que Raspail avait le plus en horreur, de l'Académie des sciences, de la Faculté de médecine, ou de la police, de la gendarmerie et du gouvernement. Il a été l'ennemi de tous les pouvoirs qui se sont succédé en France depuis sa vingtième année, et sa vie ne fut guère qu'une longue suite de luttes, de procès, d'emprisonnements ou de bannissements. « Vous êtes constitué pour devenir très-vieux, lui disait-on un jour. Vous vivrez plus de quatre-vingts ans. — Comptez-vous les mois de prison? » répondit-il. La liste de ces brillants états de service commence en 1815, par sa destitution comme professeur à Carpentras, et finit en 1874, par sa condamnation à deux ans de prison, réduits ensuite à une année, pour s'être livré, dans un almanach, à l'apologie de faits qualifiés crimes. La journée du 15 mai 1848 fut son dernier grand exploit démagogique : il l'expia au fort de Vincennes, puis à la citadelle de Doullens ; après quoi, il se retira en Belgique et rentra en France à l'amnistie de 1859, où il vécut dans la retraite jusque vers la fin de l'empire. On vit alors ce revenant des anciens jours reparaître à la Chambre, où il affectait de siéger à l'écart de la gauche et de former un groupe exclusivement composé de lui et de son jeune lieutenant Rochefort.

Chose étrange, que la passion politique poussée à ce paroxysme

n'eût point étouffé la science, qui vit de réflexion, qui a besoin du calme de la pensée et du sang-froid de l'esprit ! Il est probable du moins que les rares facultés scientifiques de Raspail eussent porté plus de fruits si elles n'eussent été si souvent contrariées par des préoccupations qui n'avaient rien de commun avec elles, et dominées par l'esprit de système et de parti. Depuis longtemps, la fâcheuse renommée du démagogue avait effacé pour ainsi dire la réputation du savant, sauf dans le domaine médical, où, malgré la décadence de sa méthode, il gardait encore beaucoup de prestige et de crédit. Il y a trente-cinq ans environ que Raspail avait entrepris de réformer complétement la médecine par la création d'une hygiène et d'une thérapeutique réduites à leur plus simple expression. D'après son système, toutes les causes de nos maladies se partageaient en neuf groupes, dont le principal était l'invasion des insectes parasites, internes ou externes. Le camphre fut la base de la médication qu'il inventa pour les détruire. Pris en poudre ou en grumeaux, fumé en cigarettes, mêlé à l'axonge pour faire une pommade, à l'alcool pour servir aux frictions, à l'ammoniaque et à quelques autres éléments pour fabriquer l'eau sédative, complété par l'aloès pour les purgations, il constitua une véritable panacée, qui, en un clin d'œil, fit son tour de France et passa même la frontière. Succès inouï, presque fantastique, dont se souviennent, à coup sûr, tous les gens qui ont dépassé la quarantaine. Le camphre s'écoulait par quintaux ; de Dunkerque à Marseille et de Brest à Strasbourg, le pays exhalait une odeur d'alcool camphré ; l'eau sédative avait pénétré jusqu'au fond du dernier village. Le *Manuel de la santé* se vendait chaque année à plus de cent mille exemplaires. Ni l'antimoine, ni le quinquina, ni la poudre sympathique, ni l'orviétan, ni le baquet de Mesmer, ni la médecine Leroy n'avaient excité pareil engouement. Le peuple surtout et la petite bourgeoisie ne juraient plus que par Raspail, dont on faisait une sorte de thaumaturge. La rue Culture Sainte-Catherine, assiégée par des flots de consultants, rappela le spectacle qu'avait donné au dix-huitième siècle le guérisseur de la rue des Ciseaux, dont Mercier a parlé. Par l'invention et l'application de sa panacée, Raspail se rattache au groupe curieux de ces irréguliers de la médecine, — le chevalier Talbot, le chevalier Digby, le prieur de Cabrières, le frère Ange, Barbereau, Caretti, Mochine, Michel Schuppart, et à notre époque, le docteur noir et le zouave Jacob, — soit dit d'ailleurs sans aucune comparaison.

Le traitement ne coûtait pas cher et il permettait de se soigner soi-même. Le plaisir de narguer les médecins ne fut pas étranger à ce succès prodigieux, non plus que, pour beaucoup de personnes, celui de « donner une leçon au pouvoir, » en se guérissant d'après

la recette d'un condamné politique. La cigarette camphrée fut arborée comme un drapeau et prit la valeur d'un acte d'opposition. Il se fonda dans Paris des pharmacies Raspail où l'on associait l'aloès au socialisme. Cette grande vogue est bien déchue depuis longtemps; néanmoins, la méthode Raspail conserve des partisans nombreux, surtout dans la classe ouvrière, et peut-être même en est-il resté quelque chose parmi ceux qui la suivent le moins.

Somme toute, en science comme en politique, Raspail était un esprit aventureux, inquiet, agité, paradoxal, ennemi de la tradition et de l'orthodoxie, révolutionnaire en un mot. Sans avoir attaché son nom à aucune découverte importante, on lui rend généralement cette justice qu'il en a préparé et pressenti quelques-unes, qu'il a contribué à sa manière au progrès scientifique, par la hardiesse de son initiative et en provoquant la discussion. Même réduite à ces termes, dont il ne se fût pas contenté, car il ne se gênait pas pour donner à entendre que la science tout entière résidait en lui, sa part demeure assez belle. Sans admettre des théories absolues, dont le caractère tranchant et exclusif suffirait à démontrer la fausseté, on peut aussi lui reconnaître le mérite non-seulement d'avoir vulgarisé certains médicaments simples, mais encore et surtout d'avoir répandu des notions d'hygiène et de tempérance parmi les classes populaires, de leur avoir appris à se soigner en l'absence du médecin.

Le convoi civil de Raspail a été suivi par cent mille hommes, grâce à sa double popularité de burgrave radical et de médecin des pauvres. On a fait de ces funérailles une grande manifestation démocratique et libre-penseuse. Des cris de *vive la République!* et *vive l'amnistie!* retentissaient au passage du cortége. Sur la tombe, M. Louis Blanc a fait l'apologie de l'insurrection; M. Bouchet a appelé de tous ses vœux, au nom de l'ordre et de la paix, le retour des proscrits, et M. Gautier a foudroyé l'opportunisme. Les marchands de petits bouquets d'immortelles ont encaissé de magnifiques recettes, le bouquet d'*immortelles* à la boutonnière étant, dans les obsèques civiles, le signe de ralliement de tous ceux qui ne croient pas à l'immortalité de l'âme. Un industriel ingénieux avait imaginé pour la circonstance un de ces rébus qui ont été le jouet à la mode dans Paris depuis le jour de l'an, et où il s'agit de découvrir, dans une estampe grande comme la main, une figure d'abord invisible, mais qui, une fois qu'on l'a trouvée, crève pour ainsi dire les yeux. La figure est généralement dessinée en blanc par le contour des objets qui remplissent l'estampe. D'innombrables variantes de ce jeu, renouvelé du Directoire, de l'Empire et de la Restauration, où l'on vendait sous le manteau des vignettes séditieuses représentant pour

les initiés les profils de Louis XVI, de Marie-Antoinette et du Dauphin; de Napoléon Ier, de Marie-Louise et du roi de Rome, ont couru les rues de Paris, et l'on rencontrait quelquefois, sur une étendue de vingt pas, cinq ou six groupes plongés dans la recherche laborieuse du *chat*, de la *bergère* ou du *bulgare* qu'il s'agissait de découvrir. Des familles entières s'arrêtaient sur le trottoir à deux pas du marchand; le père, la mère, les enfants associaient leurs efforts; on voyait les visages pâlir sous l'intensité de la méditation, et tout à coup une exclamation de triomphe jetait l'*Euréka* d'Archimède aux passants! A l'enterrement de Raspail, des nuées de crieurs, qui exhalaient une odeur d'alcool non camphré, harcelaient les flancs du cortége, brâillant d'une voix éraillée : « Voilà la question Raspail. Achetez le tombeau de Raspail. Où est Raspail? Il s'agit de trouver Raspail. » L'estampe représentait le génie de la République ou de la liberté tendant une couronne, et, malgré les indications du marchand, il fallait des efforts prolongés pour découvrir, ou plutôt pour deviner, au bas du dessin, la forme approximative de cette figure bien connue, ornée de sa longue barbe blanche.

Raspail, on le sait, a offert un des plus beaux cas de jésuitophobie qu'on ait jamais connus. Et Dieu sait pourtant s'il en manque! Le rôle qu'il attribue aux insectes dans les maladies du corps humain, il le donnait aux Jésuites dans les maladies du corps social. Il était fermement convaincu que la Société de Jésus le faisait espionner, ourdissait des complots ténébreux contre lui et creusait des mines sous sa maison d'Arcueil, comme jadis Guy Fawkes et le Père Garnet sous le Parlement d'Angleterre. Ce sont les Jésuites qui ont assassiné Marat, trahi à Waterloo, brûlé Paris et arrêté sous la Commune l'archevêque Darboy, comme « excommunié par le Pape. » Ces infâmes Jésuites ont poussé la ruse jusqu'à se faire fusiller avec l'archevêque pour mieux cacher leur jeu; mais ce honteux stratagème n'a pu tromper le regard perçant de Raspail. Dès 1815, pour se débarrasser de cet observateur perspicace et impitoyable, ils avaient tenté de le faire assassiner : il a raconté en plein tribunal, pendant son dernier procès, l'histoire de leur émissaire, le sieur Pointu, dont on retrouva le cadavre dans un bois, à demi dévoré par les bêtes fauves, mais tenant encore en main la bourse pleine d'or qui dénonçait leurs infâmes machinations; et cette histoire, d'une bouffonnerie d'autant plus irrésistible qu'elle était extrêmement sérieuse, mérite de rester comme l'une des fantaisies les plus désopilantes qu'ait jamais inspirées un genre de folie très-répandu et vraiment digne d'attirer l'attention des aliénistes. A la préoccupation des Jésuites s'alliait, dans l'esprit de Raspail, celle des *mouchards*, qui était la même au fond : l'obsession d'un vieux conspi-

rateur émérite, d'un maniaque de sociétés secrètes et de barricades. Mais s'il avait seulement vécu dix ou douze jours de plus, comme il eût triomphé de voir ses soupçons justifiés avec éclat par l'affaire Chartier!

On connaît cet épisode tout récent, qui vient de faire si grand bruit dans la presse, et je me borne à le rappeler. Il a été amplement établi, par les aveux même des accusés, qu'un jeune et ardent collaborateur de la plus avancée de nos feuilles radicales, était allé offrir ses services à la police secrète, qui les avait accueillis et payés avec un empressement naturel, et que le rédacteur en chef du *Réveil*, M. Armand Duportal, avait tout d'abord écouté favorablement l'offre que lui faisait un collaborateur sans scrupules, de transférer à la cause le bénéfice de sa trahison. Le cas Chartier a rappelé à tous ceux qui connaissent par le menu l'histoire de la démagogie contemporaine, beaucoup d'autres aventures analogues, notamment le cas Lucien Delahodde et le cas Blanqui, car personne n'ignore que le dernier survivant du triumvirat de l'émeute n'a pas été exempt lui-même de tout soupçon semblable et que, après la publication en 1848, dans la *Revue rétrospective*, d'un rapport anonyme sur l'insurrection de 1839 et sur le personnel du parti républicain, il fut accusé par Barbès, avec véhémence, de trahison et d'infamie.

Ce n'est pas tout : l'immaculé Duportal, qui avait eu l'imprudence de prendre à partie la *République française*, à propos de cette affaire, s'est vu tout à coup accablé par la publication d'une lettre écrite au tyran après le crime du 2 décembre, pour lui demander sa grâce en lui offrant ses services, soit dans l'ordre contemplatif comme bibliothécaire, soit dans l'ordre actif et militant comme sous-préfet. Désarçonné par ce coup imprévu, le foudre de guerre du *Réveil* a mordu aussitôt la poussière, et il a été exécuté par son parti avec une écrasante unanimité. Encore une étoile qui file! Encore une carrière brisée! Encore un fantôme qui rejoint dans les oubliettes du radicalisme les ombres éplorées des citoyens Mottu, Ordinaire et tant d'autres, suivis depuis par le grand Bonnet-Duverdier en personne. C'est ainsi que Gambetta épure d'une main austère le personnel de la République et procède, avec une continuité lente, mais soutenue, au nettoyage des étables de Marianne. Que ceci vous serve de leçon, imprudents qui osez toucher au maître! Courbez-vous sous le joug, rongez votre frein, et apprenez, bon gré malgré, à respecter un chef prévoyant, qui a eu les archives secrètes des Tuileries à sa disposition, et qui sait si bien s'en servir au moment opportun contre les ennemis de l'opportunisme!

II

Je quitte avec un soulagement véritable ce terrain brûlant, où j'ai dû me hasarder parce qu'il confinait par beaucoup de points au domaine de cette chronique, et j'ai hâte de rentrer dans mes modestes attributions. Mais la science ne me regarde pas plus que la politique. C'est pourquoi je n'ose rien dire de l'Exposition des inventeurs, ouverte, pendant les mois de décembre et de janvier, dans l'un des pavillons du Palais de l'Industrie. Cette Exposition, d'ailleurs, s'est maintenue dans un modeste incognito. Qui l'a visitée? Qui s'est même douté de son existence? Je n'ai pas souvenir d'en avoir lu dans les journaux un seul compte rendu. Pourtant, à un organisateur habile la matière n'eût pas manqué. Si l'on eût vu, à l'exposition des inventeurs, M. Pictet et M. Cailletet liquéfier l'oxygène, l'azote, l'hydrogène; MM. Frémy et Feil, réalisant en quelque sorte l'utopie des alchimistes, fabriquer le rubis; si l'on eût vu fonctionner le téléphone et surtout le phonographe, qui emmagasine la parole humaine et permet de la transmettre en conserves, en inaugurant dans le domaine des faits la burlesque invention de Rabelais, qui fait entendre à Pantagruel, en pleine mer, des paroles dégelées, croyez-vous que tout Paris ne se fût pas levé en masse pour envahir le Palais des Champs-Elysées?

L'Académie française, sur la proposition de M. Legouvé, a choisi pour sujet de concours en 1878, la *Poésie de la science au dix-neuvième siècle*, malgré l'opposition d'un certain nombre d'immortels, qui craignaient, dit-on, d'introduire le monstre du réalisme dans le sanctuaire. Cette crainte est honorable, mais paraît excessive. Est-ce donc la première fois que la science apparaît sur le programme du concours? En 1811, l'Académie avait choisi pour thème la *Découverte de la vaccine;* en 1829, la *Découverte de l'imprimerie;* en 1847, la *Découverte de la vapeur*. En 1835, elle couronnait, dans un concours libre, l'*Epître à Cuvier*, de Bignan. Voilà assez de précédents, comme on dit en style du palais, pour rassurer la conscience des académiciens timorés, et pour répondre aux chroniqueurs qui ont enfourché un peu trop vite, à ce propos, le lieu commun de la routine académique.

Pourquoi ne chanterait-on pas l'électricité comme la vapeur, et le téléphone comme l'imprimerie? Quelle admirable matière les découvertes de la physique et de la chimie modernes ne fourniraient-elles point aux développements les plus riches! Et l'astronomie, dont chaque pas nouveau franchit des millions de lieues et recule les bornes de l'univers; qui lance l'esprit éperdu dans l'espace incom-

mensurable peuplé d'une poussière de mondes, et frappe le plus superficiel d'une religieuse terreur en le mettant face à face avec l'infini! Oserait-on dire que la science, qui s'empare de la création, qui met la main sur tous les éléments, qui dompte l'une après l'autre toutes les forces de la nature après les avoir forcées de comparaître et de s'humilier devant l'homme, pareilles aux génies des contes arabes, n'a pas sa poésie comme elle a ses prodiges? Si l'on se borne aux formules, on ne fera que de la poésie didactique et matérialiste, un tour de force de versification; on ne sera qu'un Aratus plus ou moins perfectionné. Le vrai poëte de la science saura percer l'enveloppe pour arriver jusqu'à l'âme, s'élever au-dessus des procédés et des résultats, en les prenant pour points d'appui, et sans négliger de revêtir la partie technique de toutes les richesses du vocabulaire et de toutes les splendeurs de l'image, nous montrer Dieu toujours présent dans ces conquêtes de l'homme sur la nature.

A peine l'Exposition des inventeurs se fermait-elle au Palais de l'Industrie qu'elle était remplacée par le Muséum d'ethnographie des missions scientifiques. Si les Français persistaient encore à ne pas savoir la géographie, ils seraient désormais sans excuse, car on s'ingénie de toutes parts à leur en aplanir les voies. Le Musée ethnographique, organisé par les soins de M. de Watteville, directeur de la section des sciences et des lettres au ministère de l'Instruction publique, est à la fois destiné à encourager les explorateurs par la pensée que les résultats de leurs voyages seront mis sous les yeux du public, et à répandre dans le public des notions plus précises et plus vivantes, en remplaçant les arides nomenclatures et l'enseignement abstrait par des spécimens authentiques rapportés de chaque pays. Des conférences quotidiennes, généralement faites par les voyageurs eux-mêmes, complétent pour le moment cette exposition, qui ne remplit encore que quatre salles du pavillon nord-est, mais qui prendra sans doute des développements plus considérables par la suite.

Les objets sous vitrines proviennent en général des monuments dont les photographies sont placées en regard, et sont l'œuvre des populations dont un crâne spécimen est exposé près de chaque série. Nous avons remarqué sur l'escalier et sur la plate-forme les armes recueillies sur les rives de l'Ogowé, par M. Marche, des échantillons et des photographies de l'art Khmer, qui ne peuvent qu'inspirer au visiteur le désir d'aller voir, au musée de Compiègne, trop peu connu du public, les débris de cette civilisation disparue, dont les ruines gigantesques d'Angkor, découvertes par Mouhot, en 1861, ont transmis jusqu'à nous l'étonnant témoignage; enfin, la collection de bijoux anciens ou modernes, d'aiguières, de plats, d'ustensiles de

ménage, d'instruments de musique, de harnachements, de terres émaillées, rapportés de Tachkend, du Kirghiz, du Ferghanah et du Zarafchan, bref, de toutes les contrées du Turkestan russe ou chinois, des points les plus divers de l'Asie centrale, par M. de Ujfalvy. Des mannequins à pied et à cheval montrent, sous une forme vivante, les costumes, les armes et les types.

Dans les salles suivantes, M. Ch. Wiener a réuni, pour donner une idée de son investigation et de ses découvertes dans le Pérou et la Bolivie, des peintures de monuments ou de paysages, des moulages ou des copies de tombeaux, d'idoles monstrueuses, de monuments caractéristiques; des représentations de ferme ou de chaumière avec leurs habitants. Le Cambodge et l'Annam, le Mexique, le Guatemala, l'Equateur, la Colombie, la Guyane viennent ensuite, avec les collections rapportées par MM. Ed. André, Pinart, de Cessac, les docteurs Harmand et Crevaux. Des statues symboliques de l'aspect le plus extraordinaire, les curieux et bizarres produits de la céramique péruvienne, des momies accroupies et repliées sur elles-mêmes, et une foule d'objets mis au jour par les fouilles dans les tombeaux, attirent principalement l'attention du public, qui toutefois, faute d'un livret explicatif, erre un peu désorienté dans cette Exposition d'un genre nouveau pour lui.

Trois jours après l'ouverture du Musée ethnographique, les voyageurs français se trouvaient réunis à deux cent-cinquante savants ou curieux dans la grande salle à manger de l'Hôtel du Louvre, pour fêter Henry Stanley, auquel la société de géographie, sous la présidence de l'amiral La Roncière, offrait un banquet à son passage à Paris. Le hardi explorateur revenait de sa seconde expédition en Afrique, accomplie cette fois aux frais de deux journaux, *le Daily Télégraph*, et le *New-York-Hérald*. Il a refait de l'Est à l'Ouest cette traversée de l'Afrique, dont le lieutenant Cameron, il ne faut pas l'oublier, garde le premier honneur. On ne connaît encore les péripéties dramatiques et les résultats de son entreprise que d'une façon sommaire : en reporter fidèle, Stanley en réserve sans doute le récit détaillé pour ses journaux. Mais ce qu'on en sait suffit a prouver que tant d'énergie, de résolution et d'audace n'aura pas été stérile. Il a plus complétement exploré le lac Tanganyika qu'on ne l'avait fait jusqu'alors et il a définitivement constaté sa communication avec l'Océan; il est parvenu à déterminer nettement le cours très-irrégulier de ce grand fleuve, désigné sous le triple nom de Loualaba et de Congo ou de Zaïre, et auquel il propose de donner, dans son ensemble, le nom de Livingstone. Le Congo n'était bien connu que dans sa partie inférieure. Les rapides et les cataractes qui en obstruent le cours avaient toujours opposé un obstacle infran-

chissable à ceux qui avaient voulu le remonter. Stanley est parvenu à le descendre en entier, depuis le lac jusqu'à la mer, au prix de fatigues, d'efforts et de luttes dont le récit promet de dépasser l'intérêt du drame le plus émouvant. Ce qui semble résulter aussi de son voyage, c'est que le centre de l'Afrique, la région des lacs, est soumis à la domination de souverains puissants dont les empires comprennent parfois plusieurs millions d'habitants, comme ce M'tsé, roi de l'Uganda, qui accueillit le colonel Chaillé-Long par un sacrifice de trente victimes humaines, pour lui faire honneur ; tandis que, plus on se rapproche de l'Océan, plus on rencontre de petites tribus extrêmement turbulentes et féroces. C'est à travers ces peuplades que Stanley, joignant les exploits des guerriers à ceux de l'explorateur, a dû se frayer un chemin à coups de fusil.

La découverte de l'Amérique a été la gloire de la fin du quinzième siècle ; on peut espérer maintenant que la *découverte* de l'Afrique sera l'honneur de la fin du dix-neuvième. Elle diminue chaque jour, la grande tache blanche qui représente encore sur les cartes le centre du continent africain ; elle tombe morceau par morceau sous les efforts acharnés des pionniers de la civilisation et de la science, cette vielle forteresse de la barbarie, retranchée en une position inexpugnable, dans un climat pestilentiel, défendu par toutes les hordes de la sauvagerie et par toutes les forces meurtrières de la nature ! Mais peut-être pour qu'elle achève de s'écrouler, le meilleur moyen n'est-il pas de fusiller les populations avec des armes à tir rapide et à longue portée, et d'employer les procédés expéditifs et radicaux auxquels le tempérament américain, joint à l'habitude du *reportage*, semble entraîner un peu trop facilement Stanley.

III

Nous ne terminerons pas cette chronique, un peu maigre, sans dire un mot des théâtres, qui n'ont pourtant guère fait parler d'eux depuis six semaines. L'événement principal qui s'y est produit, c'est le naufrage définitif du Théâtre Lyrique. Il y avait longtemps que le directeur jetait des cris de détresse et tirait le canon d'alarme. On voyait le bâtiment faire eau de toutes parts et s'enfoncer lentement, malgré les efforts méritoires de M. Vizentini pour acclimater sur sa scène l'art le plus élevé et pour se composer une troupe hors ligne. Il y était parvenu, et il avait monté, avec des artistes comme Bochy, Capoul, Melchissédech, Mlle Ritter, Mlle Helbronn, Mme Engalli, un grand nombre d'ouvrages qui n'avaient pas tous été heureux, mais qui presque tous méritaient l'attention, et dont quelques-uns,

comme *Dimitri*, *le Bravo*, *Paul et Virginie*, suffiraient à honorer sa direction. Grâce surtout à l'éclatant succès de ce dernier opéra, le public croyait la situation du théâtre très-prospère, et quand les premiers bruits du désastre imminent commencèrent à se répandre, il eut peine à y croire. Pourtant cette brillante campagne se solde par un déficit de 700,000 francs. Le 31 décembre, à minuit, tout était fini, et avec l'année 1878 la Gaîté, renaissant de la mort du Théâtre-Lyrique, remplaçait l'opéra par l'opérette, Victor Massé par Offenbach et revènait à l'*Evohé* bouffon d'*Orphée aux enfers*.

Hélas! c'est la troisième fois qu'on essaie la fondation d'un théâtre lyrique, la troisième fois que cette tentative échoue! Faut-il croire qu'elle soit définitivement impossible? Les cafés-concerts et les scènes d'opérettes auraient-ils définitivement tué tous les théâtres de chant en dehors de l'Opéra, que son grand escalier et ses dorures suffiraient à faire vivre? Tout le monde ne le pense pas, puisque l'échec de M. Vizentini, au lieu de décourager les candidats, n'a fait qu'en susciter de nouveaux et que le Théâtre-Italien lui-même, dit-on, désertant ses voies, songe à adopter pour son propre compte le répertoire abandonné.

L'Opéra-Comique a donné une reprise des *Mousquetaires de la reine*, dont tout l'intérêt a consisté dans la continuation des débuts d'une jeune cantatrice destinée à une belle carrière. Mlle Bilbaut-Vauchelet n'avait obtenu que le second prix d'opéra comique au Conservatoire, mais on peut dire qu'elle a pris dès maintenant possession du premier. Elle se sert avec intelligence d'un organe magnifique : un soprano large, l'impide et chaud, surtout dans les notes hautes, comme le chant du merle ou du rossignol. Mais de quel royaume des ombres sortent ces invraisemblables dames d'honneur, dont la plupart ont dû chanter à la première représentation des *Mousquetaires* en 1846? Certes, il faut toute la galanterie française et la courtoisie chevaleresque pour qu'Olivier d'Entragues, Hector de Biron et leurs camarades ne soient pas saisis d'un fou rire dans l'admirable sextuor où ils prêtent le serment d'amour à ces beautés âgées d'un demi-siècle. Le théâtre de Molinchart eût reculé, saisi d'un respectueux effroi, devant ce bataillon immortel. La vieillesse est une chose sacrée, mais non lorsqu'elle vient roucouler sur le théâtre, avec de fausses dents, des paroles d'amour.

Le sujet du *Char*, opéra comique en un acte, paroles de MM. Paul Arène et Daudet, musique de M. Em. Pessard, a été emprunté à une légende bien connue, traitée dans un tableau du moyen-âge et qui a inspiré plus d'une fois les peintres et les poëtes. Une belle Indienne, abandonnée d'Alexandre, sur les remontrances de son précepteur Aristote, veut se venger du philosophe, le séduit

et lui persuade de se prêter au caprice de celle qu'il aime en lui servant de monture; surpris par Alexandre dans cet exercice, le philosophe se redresse et répond à ses railleries : « Jugez, seigneur, des excès auxquels pourrait vous emporter l'amour, puisqu'il a pu faire commettre une telle folie à un vieillard si renommé pour sa sagesse. » MM. Paul Arène et A. Daudet ont fait subir plusieurs variantes à cette donnée première.

Qu'Aristote, au lieu de servir de cheval de selle, serve de cheval de trait et qu'il s'attelle au char de Briséïs, en se laissant mettre le mors et diriger à coups de fouet, peu importe. Ce qui a plus de signification, c'est que l'esprit du conte primitif est dénaturé complétement : au lieu de rester un apologue moral, il devient une farce bouffonne, satirique et grivoise. Aristote n'est plus, dans l'opéra comique, un sage qui a succombé et qui se relève en tirant de sa chûte une haute leçon philosophique; c'est un vieil hypocrite qui fait ses coups à la sourdine, en prêchant l'austérité aux autres, et dans la personne duquel on humilie avec volupté le pédagogue et l'auteur de l'*Éthique*. L'influence de la *Belle Hélène* et d'*Orphée aux enfers* a passé par là : seulement au lieu des héros et des dieux, c'est le plus grave philosophe de l'antiquité qui est livré à la parodie. Sur ce canevas très-léger, dans tous les sens du mot, M. Pessard a brodé une musique généralement fine, délicate et piquante, curieusement orchestrée, qui, dans son ensemble, s'élève par le style fort au-dessus de cette bagatelle, mais, en deux ou trois morceaux, m'a semblé un peu ambitieuse et bruyante.

En fait d'opérette, le grand succès, le succès éclatant n'est pas là : il est à la Renaissance, avec le *Petit Duc*, dont MM. Meilhac et Ludovic Halévy, faisant une infidélité à Offenbach, ont fourni le livret à M. Lecoq, l'heureux compositeur de la *Fille de Mme Angot*, MM. Meilhac et Halévy avaient déjà fait la *Grande Duchesse* et la *Petite Marquise*; ils nous donneront sans doute prochainement le *Gros Vicomte*, la *Vieille Princesse* et la *Grande Baronne*. Sans nous arrêter à cet ouvrage d'un genre que notre chronique se dispense habituellement d'aborder, disons simplement que M. Lecoq y a semé à pleines mains les jolis morceaux, les chansons, les romances, les duos, les chœurs d'une mélodie toujours claire, aimable et facile sans être banale.

Au Gymnase, *la Belle Mme Donis*, par M. Hector Malot et M. Edmond Gondinet, a été tirée par le second d'un roman du premier. M. Gondinet y a ajouté la finesse ingénieuse qui manquait à l'ouvrage primitif; il en a adouci les brutalités en l'allégeant de la politique; mais l'influence fâcheuse du roman et du romancier n'en demeure pas moins visible dans le caractère général de l'ouvrage que la dexté-

rité de l'arrangement, la grâce et l'esprit de beaucoup de détails, la gaieté de quelques rôles épisodiques ne peuvent empêcher d'être triste et sans attrait dans son ensemble.

L'action s'engage lentement. Peut-être pour échapper au défaut de la plupart des pièces faites avec un livre, qui ont généralement le tort d'offrir des lacunes et d'être peu intelligibles, M. Gondinet a pris les deux premiers actes pour son exposition, et j'ai vu le moment où maint critique allait se lever au milieu du deuxième acte, en disant, comme ce spectateur de l'*Eponine*, de Chabanon : « Je m'en vais, puisque décidément ils ne veulent pas commencer. » Il est impossible d'éprouver la moindre sympathie pour la plupart des personnages : — Mme Donis, qui, sous le masque de la vertu, trompe indignement son mari ; M. Donis, niais vaniteux, qu'on peut conduire jusqu'à sacrifier sa fille en flattant les rêves de son sot orgueil ; les Saint-Austreberthe père et fils, deux Robert-Macaire du grand monde, le fils surtout, viveur éreinté, fourbu, chauve et usé à trente ans, qui, pour conquérir une dot d'un million, commet allègrement une multitude de vilenies, et dont le cynisme goguenard n'eût pas été supportable sans la finesse du jeu de Saint-Germain, qui parvient presque à en sauver les côtés odieux. Restent la préfète évaporée, Mme de Cheylus, un rôle assez amusant, mais purement épisodique, souligné à outrance par la verve criarde de Mlle Massin ; puis l'ingénieur Philippe Heyrem et Mlle Donis. Philippe est honnête, oh ! gardez-vous d'en douter, car il vous souffleterait séance tenante. Il a une manière d'affirmer sa probité farouche et de la crier par dessus les toits qui rendrait la vertu haïssable, et il est tellement hérissé et cassant, qu'on lui passerait volontiers d'être un peu moins vertueux à la condition d'être beaucoup plus aimable. Seule, Marthe Donis est franchement sympathique, et ce n'est pas assez.

La pièce commence sur le ton de la comédie ; elle en garde généralement l'allure pendant les trois premiers actes, et tout à coup, au quatrième, elle tourne court et s'abat dans le mélodrame, d'une façon très-inattendue pour le spectateur. Mme Donis s'empoisonne, pour échapper à la honte de la dénonciation dont elle est menacée par l'horrible petit vicomte de Saint-Austreberthe, et pour lui enlever cette arme avec laquelle il veut conquérir la main de sa belle-fille. Cela paraît tout simple aux auteurs, et ce triste moyen scénique n'est pas seulement à leurs yeux un dénouement, mais une réhabilitation. Dans le roman, Mme Donis se tuait d'un coup de revolver ; sachons gré à M. Gondinet de cet adoucissement, qui indique bien la nuance entre le livre et la pièce, mais engageons-le à réserver son habileté, son esprit et sa verve pour des sujets plus heureux.

Dans le *Nid des autres*, de MM. Aurélien Scholl et d'Artois, il

s'agit d'une fausse belle-mère qui s'est implantée avec ses trois enfants et un frère besogneux dans le ménage de la jeune femme qu'elle a élevée. Un père invraisemblable, veuf, millionnaire et toujours par monts et par vaux, a rencontré dans je ne sais quelle ville d'eaux cette aventurière, qui se fait appeler la comtesse de Villetaneuse, et se prenant pour elle d'une confiance sans borne, aussi subite que mal justifiée, lui a confié l'éducation de sa fille. Non-seulement elle l'élève, Dieu sait comme, mais elle la marie, et après le mariage elle continue à l'exploiter, à la diriger comme une petite fille, à vivre à ses dépens, sous prétexte que la pauvre enfant ne peut se passer d'elle. Cette dernière prend, elle-même, l'égoïsme effronté de la coquine pour du dévouement maternel, si bien que, lorsque le mari, exaspéré, veut transplanter la fausse belle-mère en dehors du domicile conjugal, en lui assurant d'ailleurs une pension convenable, il se heurte à la résistance obstinée, aux larmes, à l'indignation de sa femme, qui suit même la pseudo-comtesse dans sa retraite et, poussé par elle, entame un procès en séparation. Au milieu de tous ces incidents, le père intervient par dépêches télégraphiques datées de tous les pays du monde. Heureusement un ami du mari, — un jeune sculpteur, dont le rôle spirituel et brillant, finement joué par M. Porel, est la bonne humeur de cette pièce d'un fonds amer, — parvient à découvrir le passé scabreux de l'aventurière ; il la démasque, et tout finit pour le mieux dans un drame qui n'est pas le meilleur possible.

Le *Nid des autres* est rempli de mots heureux, de traits piquants, de réparties à l'emporte-pièce qui rappellent plus d'une fois la manière de Beaumarchais. Si l'esprit suffisait pour faire une comédie, celle-là serait excellente, mais il ne suffit que pour l'assaisonner. L'ouvrage a un grand défaut. On dit qu'il repose sur une donnée réelle, et que l'un des auteurs a joué ce drame dans la vie intime avant de le transporter sur la scène : c'est possible, et cela ne nous regarde pas. Un drame peut être vrai et n'être pas vraisemblable. Il ne faut pas confondre la vérité matérielle avec la vérité artistique : il n'y a rien de plus brutal que la première, et elle ne se discute pas plus qu'un chiffre; mais la seconde a besoin d'être logique et bien amenée. Or, c'est justement ce qui manque le plus dans le *Nid des autres*.

De tous les éléments qui le composent, il n'en est pour ainsi dire pas un seul, depuis la confiance aveugle, colossale, exorbitante, de ce père vagabond qui plante sa fille entre les bras de la première venue jusqu'à l'empire persistant et inébranlable exercé sur la jeune femme par une personne aussi vulgaire, aussi bruyante, dont la tendresse affectée tombe dans la grimace, le parasitisme dans l'impudence la plus criarde et le pillage le plus éhonté, qui ne paraisse impossible à admettre. La mesure a paru dépassée aux plus indulgents, quand la

cynique comtesse revient faire entendre fort clairement à son demi-gendre qu'elle est toute prête à lui pardonner, pourvu qu'il consente à arranger un ménage à trois, et que ce qu'il a pris pour de la haine n'était que le dépit d'un amour méconnu, — en ayant soin, pour mieux accuser encore l'invraisemblance de cette répugnante confidence, de se faire accompagner de son frère, qui lui sert de témoin. La verve du dialogue et deux rôles épisodiques fort plaisants ont sauvé cette pièce, qui toutefois, on peut le prédire à coup sûr, ne retardera pas trop longtemps la représentation, impatiemment attendue, de *Joseph Balsamo*.

Faut-il passer du deuxième Théâtre-Français au troisième, car M. Ballande, expulsé de ses Matinées littéraires par une concurrence effrénée, a créé un sous-Odéon dans les parages de l'ancien boulevard, pour y signaler une tragédie en cinq actes et en vers: *Charlemagne*, œuvre courageuse d'un auteur inconnu, qui signe René Fabert. Une tragédie nationale toute débordante de beaux sentiments, et une tragédie d'un notaire, car telle est, paraît-il, la profession de l'auteur, la chose est doublement digne d'attention : il est bon, pour la rareté du fait, d'encourager les notaires qui courtisent la Muse. Mais M. Fabert a, dit-on, dépassé la cinquantaine, comme le *Métromane*, et c'est un peu tard pour qu'il soit bien utile de lui décerner un prix d'encouragement. Hélas! cette tentative tragique, d'où l'on pourrait extraire nombre d'alexandrins bien tournés et même un quatrième acte d'un certain souffle, est pavé d'excellentes intentions; mais ce n'est pas dans la pratique assidue du Code civil qu'on apprend le difficile secret de bâtir une œuvre dramatique suivant toutes les règles de l'art, et il faut bien reconnaître que Charlemagne avait rarement éprouvé une défaite pareille depuis le désastre de Roncevaux.

Victor Fournel.

REVUE DES SCIENCES

Combustion humaine spontanée. — Inflammation subite des ivrognes. — Superstition et préjugés. — Examen de la question. — Organes imbibés d'esprit de vin résistant à la combustion. — Injections dans l'estomac de punch enflammé. — Pourquoi la combustion du corps humain est un mythe. — Pour allumer un feu, il faut du combustible. — Le charbon du corps humain. — Notre corps est un combustible trop vert. — 40 pour 100 d'eau dans le corps. — Combustion. — Singularités astronomiques. — Les jours ne croissent pas également soir et matin. — Différence de durée, le 10 février, entre la matinée et l'après-midi. — Explication de ces anomalies apparentes. — Le soleil vrai et le soleil fictif. — Inégalités des jours. — Thérapeutique. — Une découverte. — Guérison de l'asthme.

Je demande la permission de faire justice aujourd'hui d'un préjugé très-répandu, qui reçoit souvent l'hospitalité des colonnes des grands journaux politiques. On trouve même des médecins pour le soutenir, et des esprits très-sérieux le croient réellement fondé. C'est une raison de plus pour que nous l'attaquions résolument et que nous essayions de montrer qu'il ne souffre pas un examen un peu attentif.

Nous voulons parler de la « combustion humaine spontanée. » De temps en temps les journaux insèrent dans les faits divers des cas curieux de combustion spontanée. Ici c'est un ivrogne qui prend feu au coin d'une borne ; là, c'est un malheureux alcoolisé que l'on a trouvé carbonisé, absolument noir, sur sa paillasse pourrie. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on affirme que le corps de l'homme peut prendre spontanément feu à la suite de maladies inflammatoires, et surtout après des abus alcooliques répétés. L'histoire a fait du chemin, et ce n'est pas trop s'avancer que de dire que sur vingt personnes, il en est au moins quinze qui croient à la combustion humaine spontanée.

La houille, le bois, le charbon, le papier, le linge, prennent bien feu tout à coup, sans cause apparente ; pourquoi l'organisme, saturé de spiritueux ou déjà en état de fermentation, ne s'enflammerait-il pas

et ne se consumerait-il pas entièrement? Et l'analyse paraît si convaincante, que, sans en demander davantage, on fait sentir à propos aux ivrognes cette odeur de roussi. Nous n'y verrions pas, à vrai dire, un grand inconvénient, si les alcooliques s'arrêtaient devant cette menace; mais elle est pour eux absolument non avenue, et le fait en lui-même a pour nous le grave tort d'être contraire à la vérité. La vérité doit régner en maîtresse souveraine.

Or, jamais aucun médecin ou aucune personne réellement digne de foi, habituée à l'obervation scientifique, n'a assisté à une combustion spontanée, jamais on n'a pu citer aucun cas authentique. On parle par ouï dire, et l'on sait où peut conduire cette méthode d'investigation. Si l'observation est en défaut, que penser de la théorie? Comment le corps humain pourrait-il s'enflammer et brûler tranquillement de la tête aux pieds.

Les ivrognes invétérés, dit-on, sont tellement saturés d'alcool, qu'il n'y a rien d'extraordinaire à ce qu'ils prennent feu!

Il est bien vrai que tout l'alcool ingéré par ces malheureux ne saurait être décomposé par l'organisme. D'après les expériences de Lallemand, Perrin, Duroy, au-delà d'une certaine dose, tout l'alcool ingéré se retrouve en nature dans le sang, le cerveau, le foie. Mais après?

Le corps humain fut-il assimilé à une éponge ou à une mèche imbibée d'esprit de vin, qu'il ne s'en consumerait pas davantage. Nos tissus, gorgés de liquides et de capacité calorifique considérable, ne sont pas combustibles. Toutes les tentatives récentes qui ont été faites pour produire la crémation des corps, montrent assez ce qu'il faut de houille pour nous anéantir. Ce n'est pas le peu d'alcool contenu dans l'organisme qui pourrait assez élever la température pour déterminer l'inflammation des tissus. Sa combustion ne saurait même faire face à la dépense de calorique employé à la vaporisation des liquides superficiels du corps. L'alcool brûle, dans ce cas, un peu comme il brûle à la surface du café; si j'osais employer une expression peignant bien ma pensée, j'ajouterais : absolument comme il brûle dans une omelette au rhum ou au kirsch. Aucun physicien ne se serait mépris sur ce point. Et il aurait repoussé du premier coup une hypothèse impossible. Aussi bien l'expérience a été tentée. On a essayé de mettre le feu aux alcoolisés.

Casper, Bischoff, Liebig ont tout fait pour enflammer des cadavres ou des morceaux de cadavres, préalablement plongés, pendant un temps plus ou moins long, dans de l'esprit de vin. Les tissus n'ont pu brûler. Plus tard, Bischoff, après avoir injecté de l'éther dans la veine crurale d'un chien, mit le feu à l'air expiré par l'animal, chargé d'éther; mais la flamme s'éteignit sans se communiquer à l'intérieur.

Des expériences directement faites sur l'homme ont conduit à des

résultats tout aussi négatifs. En 1823, un expérimentateur plus que hardi réunit plusieurs femmes adonnées aux boissons alcooliques, et leur fit boire, pendant un certain temps, un demi-litre d'alcool par jour; puis ayant engagé ces femmes à conserver une certaine quantité d'alcool dans la bouche, il y mit le feu. L'alcool s'enflamma; des eructations spiritueuses se produisirent; mais la propagation du calorique s'arrêta et cependant l'haleine, l'air expiré renfermaient des vapeurs alcooliques.

Une de ces buveuses de profession, convaincue de l'impuissance de ces tentatives, fit le pari d'avaler de l'eau-de-vie enflammée dans sa bouche, ce qu'elle exécuta sans éprouver d'autre accident qu'une sensation de chaleur dans l'estomac et une petite douleur qui se dissipa au bout de trois jours.

Soit, dira-t-on, mais si la combustion humaine n'a pas lieu sous l'influence de l'alcool, ne pourrait-elle pas survenir par suite d'une décomposition des tissus et une sorte de fermentation? Le bois, le charbon, la paille, le foin, les substances combustibles, poreuses, prennent bien feu spontanément, sous l'influence d'une absorption rapide d'oxygène! Eh bien, non; il faut encore répondre nettement par la négative.

Les partisans de la combustion spontanée pensent qu'il se produit dans l'organisme des gaz combustibles dont l'inflammation se communique au corps entier. Par exemple, un boucher de Neuchâtel a vu, dit-on, sortir d'une incision faite au ventre d'un bœuf, un gaz qui s'enflamme à l'approche d'une lumière, et brûle avec une flamme haute de 5 pieds. D'autres observateurs disent avoir constaté le même fait sur des cadavres humains. Pour les uns, ce gaz était de l'hydrogène; pour les autres, de l'hydrogène phosphoré. La vérité est, qu'aucune analyse chimique n'ayant été tentée sur le cadavre, il est inutile de chercher à préciser la nature du gaz inflammable. Tout ce qu'on sait, c'est que dans certains cas de météorismes, chez les animaux, il se dégage de l'hydrogène. Ce gaz proviendrait d'une décomposition des intestins, d'une dégénérescence des muscles, des aponévroses, ou d'une dégénérescence stéatosique des tissus sous l'influence du mal. Admettons la production accidentelle de gaz combustible dans l'économie. La combustion spontanée n'en sera pas pour cela plus facile à expliquer. Pour soutenir une pareille thèse, il faut se faire une singulière idée des phénomènes de la combustion.

Quoi! l'économie peut dégager un gaz combustible, et en voilà assez pour déterminer l'inflammation des tissus! Le gaz brûlera à son aise et les tissus résisteront; c'est de la physique élémentaire. Les tissus résisteront absolument, comme dans le cas où ils sont imprégnés d'alcool ou d'éther, absolument comme résisterait une bûche de bois

humide imprégnée d'essence volatile enflammée. Pour que le bois brûlât, il faudrait le faire s'échauffer au delà de 250 degrés; pour que le corps humain brûlât, il faudrait élever sa température au delà de 250 degrés, et la petite quantité de gaz qui pourrait s'échapper de l'organisme serait absolument insuffisante pour dégager la somme de chaleur nécessaire. C'est une question de chaleur; tout simplement. L'effet est hors de proportion avec la cause.

On ne met pas le feu commodément à un corps du poids de 70 kilogrammes, qui renferme plus de 40 kilogrammes de liquide. Un litre d'eau, comme on sait, exige pour se vaporiser 650 calories, c'est-à-dire, 650 fois la quantité de chaleur nécessaire pour élever de 1 degré un litre d'eau. Tout l'organisme humain se plierait-il à dégager du gaz avec intelligence, à point convenable, et en aussi grande quantité qu'il le pourrait, qu'il n'engendrerait même pas assez de chaleur pour vaporiser les liquides qui entrent dans sa constitution. Le calcul est bien simple à exécuter. Notre corps renferme environ 5 0/0 de charbon, et l'on sait que 1 kilogramme de charbon vaporise tout au plus 5 à 6 kilogrammes d'eau. Nous ne possédons pas en nous de quoi alimenter le feu; ce n'est pas d'ailleurs le peu d'alcool que notre corps peut retenir qui apporterait un aliment à la combustion.

Nous ne ferons jamais un bon combustible; nous sommes d'un bois trop vert! Il ne sera donc permis de croire à la combustion humaine que lorsque les partisans de cette croyance d'un autre âge auront commencé par dessécher l'humanité!

Bien assez de préjugés règnent encore en médecine; ne laissons donc pas subsister des opinions qui ne s'appuient sur aucune observation sérieuse, et que répudient le raisonnement et l'expérience.

Les jours croissent très-sensiblement depuis le mois de janvier. « Les jours croissent », en hiver je ne connais pas de nouvelle plus agréable. C'est déjà le printemps qui s'annonce avec ses perspectives et son atmosphère parfumée. Encore quelques semaines, et les petites feuilles satinées, brillantes comme l'émeraude, sortiront de leurs conques de velours pour saluer le soleil! Le printemps, c'est l'espérance; la jolie saison!

A propos de saison, voici qui paraîtra singulier, et qui, cependant, n'est que la vérité. Combien de personnes s'imaginent encore que les jours diminuent ou croissent de la même quantité le soir et le matin.

En décembre, les jours diminuent le matin et ils commencent à allonger le soir. La matinée est un peu plus courte que l'après-midi; le jour est partagé en deux parties inégales. Il n'est pas superflu de prévenir les personnes intéressées que la part est un peu plus grande le soir que le matin. Dans le premier calendrier venu, on trouve

par exemple : saint Eloi, 1er décembre. Lever du soleil, 7 h. 35 m. Coucher, 4 h. 4 m. De même on lit : 5 décembre, saint Dalmas, lever 7 h. 40 m. Coucher 4 h. 2 m. Le soleil se lève plus tard et se couche plus tôt. Le jour diminue matin et soir ; c'est conforme à ce que tout le monde sait. Passons maintenant à la saint Sylvestre, 31 décembre : lever du soleil 7 h. 56 m. Coucher 4 h. 11 m. Le soleil continue à se lever de plus en plus tard, mais il se couchait à 4 h. 2 m. au commencement du mois, il se couche seulement maintenant à 4 h. 11 m. Donc, le jour diminue le matin et il augmente le soir. Il y a indubitablement une moitié de la journée plus courte que l'autre.

Ces remarques sont générales ; à quelques exceptions près, jamais les matinées ne sont égales aux après-midi. L'écart peut même atteindre 32 minutes. Une demi-heure en plus ou en moins, cela compte sur une journée.

Le 10 février, c'est-à-dire au moment où paraîtront ces lignes, lever du soleil 7 h. 20 m. Coucher 5 h. 9 m. Ce jour-là, la matinée aura 4 h. 40 m. Et l'après-midi 5 h. 9 m. Différence 31 minutes, en faveur de l'après-midi. Les gens qui se lèvent tard n'auront pas à se plaindre, mais les autres !... Du 10 février au 15 avril, le désaccord va sans cesse en diminuant. L'après-midi perd et la matinée gagne. Le 15 avril, les deux moitiés du jour sont strictement égales. On compte rigoureusement 6 h. 48 m. du lever du soleil à midi et encore 6 h. 48 m. du midi au coucher. Au-delà d'avril, le désaccord recommence en sens inverse. C'est la matinée qui s'allonge et l'après-midi qui diminue, et ainsi jusqu'au 15 juin. L'inégalité en février était de 36 minutes. Son minimum tombe le 11 mai, et n'est que de 8 minutes en faveur de la matinée. Le 26 juillet la différence atteint 13 minutes. Le 31 août accord parfait. Du 31 août au 24 décembre, successivement de la matinée sur l'après-midi la différence est considérable, elle atteint le 3 novembre 39 minutes. C'est le jour de l'année où la matinée a la part la plus belle. Enfin le 24 décembre, égalité absolue, et de nouveau jusqu'en en avril la matinée diminue de longueur et l'après-midi augmente.

En résumé, mêmes durées avant et après-midi, les 15 avril, 14 juin, 31 avril, 24 décembre. Plus grandes différences le 10 février 31 minutes, le 14 mai 8 minutes, le 26 juillet 13 minutes, le 3 novembre 32 minutes. Ces nombres et ces dates se rapportent exclusivement à l'époque actuelle. Ils changent à la longue et il faut les calculer pour chaque année.

Les matinées sont plus longues en mai, les après-midi plus courtes. Mai est le mois de l'aubépine et des lilas, le mois des promenades matinales. Le soleil a eu raison de nous faire la matinée plus grande. Les après-midi sont plus grandes en juin et en août. Ce sont les mois des foins, des bluets et des coquelicots ; les jardins sont en fleurs, les

bois et les prés embaument. Le soleil a eu raison d'allonger les après-midi. En décembre, c'est l'hiver, la saison des fêtes, des plaisirs et des labeurs réunis; les matinées se raccourcissent, et les après-midi grandissent. Il a encore eu bien raison le soleil; les après-midi passent déjà si vite en hiver!

A vrai dire, il ne faudrait pas savoir un très-grand gré au soleil d'avoir l'air de comprendre si bien nos intérêts. Sa complaisance n'est qu'apparente. Le soleil ne revient pas deux jours de suite au méridien à la même heure; tantôt il avance, tantôt il retarde. Or, le jour solaire est l'intervalle de temps qui s'écoule entre deux passages consécutifs au méridien. Il résulte de là que le jour solaire n'a pas une durée invariable, et n'est pas constamment de 24 heures. Longtemps on s'est plié aux caprices solaires, et l'on a dû se contenter de journées sans cesse plus longues ou plus courtes. Les horloges, en ce temps-là, n'avaient pas une extrême précision. On les avançait quand le soleil avançait lui-même sur la ville, ou on les retardait à la bonne volonté de l'astre. Les chemins de fer n'existaient pas, et l'on ne savait pas encore ce que c'était que de « vivre à la seconde. » Tous les pays, toutes les villes, tous les quartiers avaient une heure plus ou moins fantaisiste. Les astronomes ont fini par porter remède à ce désordre général. Le soleil étant trop indiscipliné, on le destitua de ses fonctions sans autre cérémonie, et on imagina de créer un autre soleil plus souple, plus uniforme dans son allure et dont les mouvements fussent d'une régularité irréprochable. On confia à ce nouveau fonctionnaire la mission de nous donner l'heure et de régler le temps.

L'intervalle de temps qui sépare deux passages consécutifs de ce soleil au méridien, est toujours le même. On l'appelle *jour moyen*, parce que sa durée *invariable* se rapproche en moyenne de la durée sans cesse *variable* du jour solaire. Depuis que le décret astronomique a été rendu, l'heure donnée par ce soleil idéal a partout force de loi, et tous ceux qui vont la prendre ailleurs, n'ont pas l'heure officielle. Il ne faut pas que les amateurs du canon du Palais-Royal s'en formalisent, mais on peut leur affirmer que leur montre ne marque pas du tout l'heure exacte. Depuis 1816, en effet, la ville de Paris a adopté le temps moyen, et aujourd'hui toutes les horloges marquent partout l'heure indiquée par le soleil juste-milieu des astronomes.

On fixe par le calcul la position de cet astre artificiel. L'écart entre le soleil vrai et le soleil moyen forme ce que l'on appelle l'*équation du temps*. Il est inscrit jour par jour dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes*. Par conséquent si l'on veut avoir l'heure exacte, il suffit de voir dans l'*Annuaire* quel est le retard ou l'avance à midi vrai. L'écart peut atteindre 16 minutes et quelques secondes.

Nous n'avons plus maintenant que quelques lignes à ajouter pour

faire comprendre pourquoi les matinées ne sont pas égales aux après-midi, et pourquoi les jours croissent inégalement le matin et le soir. La différence n'est que virtuelle. Il est bien évident que le méridien coupant le cercle décrit par le soleil en deux parties égales, l'intervalle de temps compris entre le lever et midi, est parfaitement égal à l'intervalle compris entre midi et le coucher [1]. S'il paraît en être autrement, c'est uniquement parce que les heures de lever et de coucher de l'astre sont indiquées en temps moyen. Le midi nouveau ne se trouve plus au milieu de la journée. Que le temps moyen avance par exemple, une montre bien réglée marquera par cela même quelques minutes de trop au lever du soleil; l'avance subsistant toujours, il sera plus de midi au milieu réel de la journée. On aura donc escamoté quelques moments à la matinée vraie. De même quand le soleil se couchera, la montre marquera plus qu'il n'est réellement, on aura allongé l'après-midi de tout le temps dont la matinée aura été raccourcie. Suppression le matin d'un nombre de minutes égal à l'avance du soleil fictif sur le soleil vrai (équation du temps), augmentation le soir du même nombre. Différence entre la longueur de la matinée et de l'après-midi, deux fois ce nombre. Si l'équation du temps est de 10 minutes, la matinée sera plus courte que l'après-midi de 20 minutes. Même raisonnement renversé si le temps moyen retardait sur le temps vrai au lieu d'avancer.

En définitive, un malentendu est impossible. Le soleil reste bien le même nombre d'heures et de minutes de part et d'autre au méridien. La matinée vraie égale l'après-midi vraie. Mais depuis que l'on règle les horloges sur le temps moyen, il y a inégalité apparente d'autant plus marquée entre les deux parties de la journée, qu'il y a plus d'écart entre le temps moyen et le temps vrai.

Bonne nouvelle, excellente nouvelle pour les asthmatiques. M. Germain Sée, professeur de chimique médicale de la Faculté de Paris, vient d'annoncer à l'Académie des médecins, qu'il guérissait l'asthme!

M. Sée a la spécialité des surprises thérapeutiques depuis quelque temps. On se rappelle qu'au commencement de cette année, il est venu apporter à l'Académie de médecine un si grand nombre d'observations, en faveur de l'efficacité du salicylate de soude dans le traitement de la goutte et du rhumatisme aigu qu'il a bien fallu se rendre à l'évidence et proclamer avec lui qu'en effet, le salicylate est le meilleur des remèdes contre les affections rhumatismales. Aujourd'hui M. Sée affirme avec la même conviction qu'il existe un remède énergique et souverain contre l'asthme. Nous n'avons pas le droit de faire des réserves après les

[1] Nous faisons abstraction ici du changement de vitesse résultant du mouvement du soleil en ascension droite.

communications du savant professeur. Nous devons dans tous les cas faire immédiatement bénéficier les malades du traitement réputé efficace que vient d'indiquer M. Germain Sée.

Le remède est en partie double; il est à la fois ancien et nouveau : le premier, l'ancien, est l'iodure de potassium. Il jouirait de la propriété précieuse de prévenir, d'atténuer considérablement et même de guérir les accès d'asthme, quelle que soit leur nature, asthme catarrhal, asthme nerveux, etc. Il aurait même de l'action sur tous les genres de dyspnée, quelle que soit leur gravité. Le second médicament, le nouveau, n'aurait de vertu que contre les phénomènes de début des accès asthmatiques. C'est l'iodure d'éthyle découvert en 1825 par Gay-Lussac, expérimenté pour la première fois, en 1850, par M. le docteur Huette, alors collaborateur de M. Claude Bernard, et depuis resté dans l'obscurité la plus complète. M. Sée l'a tiré de l'oubli; il l'a expérimenté et il le considère comme un médicament énergique contre les accès d'asthme, dont il fait disparaître immédiatemeut et comme par enchantement les plus douloureux symptômes.

Les essais remontent à 1859. M. Sée a recueilli vingt-quatre observations ainsi réparties : quatre enfants, six adolescents, dix adultes et quatre vieillards. Dans tous les cas, sauf un, il a obtenu les résultats les plus remarquables. Quelques heures après l'administration du médicament, il a pu constater une diminution notable des symptômes de dyspnée et d'oppression. Les grands accès ont été généralement arrêtés au bout de vingt-quatre à quarante-huit heures et en continuant l'emploi du médicament, la maladie elle-même a été définitivement enrayée.

M. Sée commence par administrer l'iodure de potassium à la dose de 1 gramme 50, tantôt seul, tantôt additionné de 5 à 10 centigrammes d'extrait gommeux d'opium. Quand l'oppression est considérable il administre 1 à 2 grammes de chloral, le soir, pour faciliter le sommeil. Les doses d'iodure de potassium sont portées graduellement de 1 gramme 50 à 2 grammes et même 3 grammes par jour, pris au moment des repas, afin de ne pas fatiguer l'estomac. Les doses massives sont beaucoup mieux supportées que les petites doses.

Pour arrêter les accès si pénibles d'oppression de l'asthme, il administre 5, 6 ou 10 gouttes d'iodure d'éthyle à cinq ou six reprises différentes; l'oppression s'apaise aussitôt et l'accès disparaît.

Souhaitons que les guérisons obtenues par M. Sée se renouvellent dans la pratique journalière, et la thérapeutique se sera enrichie d'un nouveau remède qui ramenera à l'espérance les nombreuses personnes affectées d'asthme.

Henri de Parville.

MÉLANGES

DES RÈGLES DE LA CRITIQUE HISTORIQUE ET DE QUELQUES APPLICATIONS DE CES RÈGLES [1]

On l'a souvent redit de nos jours, la doctrine révélée, l'enseignement catholique en particulier, ne s'accommode pas plus avec les sévères exigences, avec les règles inflexibles de la critique historique, qu'avec les découvertes des sciences naturelles. La fidélité à la tradition qui a constitué la grandeur et la force de cet enseignement, le frappe aujourd'hui d'un irrémédiable discrédit : il est tenu à défendre toutes les positions qu'il a occupées jadis, même celles d'où l'on est en train de le chasser ; tous les faits qu'il a affirmés autrefois, il faut, bon gré, malgré, qu'il les affirme encore, dût-il donner à l'évidence elle-même les plus audacieux et les plus pitoyables démentis. Qu'il cède sur un seul de ces points qu'admettait, sans conteste, la foi naïve du passé, et c'en est fait de cette immutabilité dont il se vante. En un mot, qu'il se répète ou qu'il se corrige, toute autorité lui échappe, et il est condamné à périr.

A ces assertions, les immortels érudits des derniers siècles avaient répondu d'avance, et l'un des bollandistes contemporains, le digne héritier du Père Victor de Buck, le Père Charles de Smedt, apporte à son tour une réponse victorieuse. Quiconque aura lu, avec une attention à laquelle s'unit bientôt un sérieux plaisir, les deux volumes que l'éminent jésuite a publiés, s'assurera que la foi la plus soumise et la critique la plus exacte, la plus scrupuleuse même, peuvent marcher de compagnie sans se gêner l'une l'autre. Il apprendra à ne point confondre avec la tradition dogmatique, toujours indéfectible au sein d'une Eglise toujours vivante, ces traditions purement historiques qui n'appartiennent pas au dépôt de la révélation, et valent seulement ce que vaut le témoignage qui nous les a transmises. Pour justifier ses croyances, il ne se croira pas obligé d'alléguer des arguments douteux, ou d'attribuer à quelques-unes de ses preuves plus de valeur démonstrative qu'elles n'en comportent. Le luthérien qui ne croit qu'à la Bible, l'anglican qui aime à s'enfermer dans l'étude de l'antiquité chrétienne, pourront forcer parfois le sens d'une expression scripturaire ou d'un texte patristique; le catholique ne sera jamais réduit à ces extrémités. Sans doute, s'il veut défendre la vérité de nos doc-

[1] *Introductio generalis ad historiam ecclesiasticam critice tractandam; — Dissertationes selectæ in primam ætatem Historiæ ecclesiasticæ*, auctore P. Carolo De Smedt, S. J. — Parisiis, Palmé. 2 vol.

trines, il n'invoquera pas seulement à leur appui le consentement présent de l'Eglise; il scrutera les monuments du passé; et, dans les œuvres des Pères, même les plus anciens, il découvrira, outre le dogme d'une Eglise infaillible, lequel implique tous les autres, l'éclatante manifestation d'un grand nombre d'autres dogmes, par exemple, du dogme de l'Eucharistie. Il se convaincra aussi que, qu'elles qu'aient pu être, sur certaines questions, les divergences de certaines Eglises, jamais l'universalité morale n'a été le caractère des sentiments opposés à ceux qui devaient être définis plus tard. Mais comme la principale règle de sa croyance est l'autorité d'une Eglise toujours vivante, et comme, en vertu des promesses de Jésus-Christ, la foi d'aujourd'hui lui répond de celle d'hier, il ne s'astreindra pas à justifier *chacun* de nos dogmes par les rares écrits de l'âge apostolique, ou par ceux de l'âge qui a immédiatement suivi celui-là. Certain que le dépôt de la révélation a contenu, dès l'origine, du moins à l'état de germes, des vérités destinées à s'épanouir un jour, il confessera, s'il le faut, que sur tel point en particulier, dans l'état actuel de nos connaissances, les preuves scientifiques manquent ou n'offrent pas toute la clarté désirable; et la courageuse sincérité de sa foi nous garantira ainsi la loyauté de ses recherches et de ses aveux.

A l'exposition des règles de la critique, le Père de Smedt a ajouté une riche et sûre indication des sources de l'histoire ecclésiastique; et, dans son second volume, il a appliqué à des faits de l'Eglise primitive les principes généraux qu'il avait si excellemment formulés. Ces faits sont de ceux qui ont le plus exercé les érudits, et, par leurs rapports avec certains dogmes, provoqué les controverses théologiques. La venue de saint Pierre à Rome et son épiscopat dans cette ville; la controverse entre saint Victor et les Eglises d'Asie, et celle entre saint Etienne et saint Cyprien; le décret du concile d'Antioche en 269, où fut condamné, dans un sens matérialiste ou sabellien, l'ὁμούσιος qui, un demi-siècle après, rendu à son sens traditionnel, allait devenir l'expression de la vraie foi; l'ordre chronologique dans lequel se sont succédé les papes des trois premiers siècles, sont tour à tour étudiés avec une méthode impartiale et sévère qui n'affaiblit ou ne dissimule aucune objection, et qui sait tirer non-seulement des preuves vraiment démonstratives, mais même des moindres indices, une lumière révélatrice.

Je n'ai cependant pas nommé encore celle des dissertations du P. de Smedt qui me paraît son chef-d'œuvre. On n'a pas oublié l'intérêt, je dirai même l'émotion qu'excitèrent les *Philosophoumena* lorsqu'ils sortirent pour la première fois, il y a vingt-sept ans, de l'obscurité où ils avaient dormi durant des siècles. A quel écrivain chrétien des premiers âges appartenait cette œuvre étrange où l'on rencontre, avec une connaissance exacte des hérésies primitives et une doctrine généralement orthodoxe, l'âpreté du sectaire et l'audace du révolté? Et que devait-on penser des accusations que l'auteur des *Philosophoumena* lance contre le pape saint Zéphyrin, et surtout contre son successeur saint Calliste,

dont il s'est plu à noircir la mémoire si longtemps révérée? M. Miller avait publié le *Philosophoumena* sous le nom d'Origène, et ici même M. Charles Lenormant avait attribué cet ouvrage à l'illustre mais téméraire Alexandrin. D'autres crurent y reconnaître l'empreinte de Tertullien, sous les voiles d'une langue qui n'avait rien gardé des rudesses et des ardeurs de son génie; d'autres le revendiquèrent pour le prêtre Caïus ou pour l'hérétique Novatien. De bonne heure, des savants allemands l'avaient inscrit sous un nom légitimement cher à l'antiquité ecclésiastique, celui de saint Hippolyte. Une telle opinion, si alarmante qu'elle paraisse d'abord à la piété catholique, n'avait pas effrayé M. l'abbé Le Hir, et le P. de Smedt y a été conduit par ses recherches. Oui, l'auteur des *Philosophoumena* est bien ce contemporain de Zéphyrin et de Calliste, dont d'unanimes témoignages ont vanté la haute intelligence, la science scripturaire, et même les connaissances astronomiques attestées par un cycle pascal qui fut découvert au seizième siècle. C'est bien ce docteur, auquel une tradition imposante accorde le titre d'évêque, sans pouvoir déterminer avec certitude sa ville épiscopale, et qu'elle nous représente couronnant sa vie par le martyre. Cette vie n'avait pourtant pas été toujours irréprochable. Une sévérité doctrinale et pratique dont le jansénisme ne nous donne qu'une idée adoucie, avait entraîné Hippolyte dans l'erreur et dans le schisme; il avait accablé de reproches injustes, parfois cruels, les Souverains Pontifes coupables, alors comme aujourd'hui, d'octroyer aux pécheurs repentants le pardon divin. Dans Rome même, il avait dressé sa chaire contre la leur. L'Hippolyte du *Philosophoumena*, c'est donc, si l'on veut, Arnauld ou Pascal; mais cet Arnauld du troisième siècle ne devait pas persévérer dans la révolte; et ces premières *Provinciales* devaient tomber bien vite dans un long oubli. Le souvenir même du schisme d'Hippolyte a disparu dans la gloire de sa rétractation [1] et de son martyre; il n'a fallu rien moins que la sagacité critique du P. de Smedt pour combiner ces nombreux témoignages de l'Orient abusé, qui s'est obstiné à voir dans Hippolyte un évêque romain, avec les titres pompeux que l'auteur des *Philosophoumena* se décerne à lui-même, et pour conclure de ces faits qu'Hippolyte a bien eu à Rome son siége épiscopal, mais un siége usurpé.

Cette courte et incomplète analyse n'offre, si je l'ose dire, qu'un mince filet d'eau; puisse le filet d'eau inspirer à ceux qui m'ont suivi jusqu'ici le désir de remonter à la source! Ils la trouveront limpide et abondante. Le livre du P. de Smedt unit la précision à l'ampleur, et, comme on l'a remarqué déjà, se suffit à lui-même; des appendices considérables fournissent au lecteur studieux toutes les pièces des divers procès que le docte bollandiste a jugés avec une si rare compétence.

Augustin LARGENT,
Prêtre de l'Oratoire.

[1] Cette rétractation, nous la lisons dans des vers de Prudence qui ne peuvent s'appliquer qu'à l'Hippolyte romain, et non à d'autres martyrs du même nom.

QUINZAINE POLITIQUE

10 Février 1878.

Certes, ce sont des nouvelles suprêmes, celles qui ont traversé l'Europe dans l'après-midi du 7 février ! Quelle suite d'événements extraordinaires et de présages mystérieux ! Le Pape est mort; l'armée russe entre à Constantinople ! Un Conclave se prépare; un Congrès est convoqué. Là, sous le regard de Dieu, les intérêts éternels du monde chrétien seront dans une sainte attente; ici, sous la main du prince Gortschakoff ou plutôt de M. de Bismark, les intérêts matériels et changeants de l'Europe vont s'agiter, se mêler, se heurter. Le même jour, on apprend que le vicaire du Christ expire captif au Vatican et que le successeur du Prophète voit ou verra passer captif, au pied de Sainte-Sophie, les troupes du Tzar, accompagnées de la croix grecque. Trois religions émues à la fois; la ville de Saint-Pierre et la ville de Constantin frappées ensemble d'un coup d'en haut; et, d'autre part, le continent tout entier en proie à l'inconnu, l'Orient ébranlant l'Occident, les peuples partout inquiets, et des dominations surhumaines s'étendant sur l'Europe : c'est assurément le plus dramatique des spectacles que nos contemporains pussent avoir au commencement de cette année, et c'est aussi le plus capable d'exciter en eux la tristesse et la crainte.

Le Pape est mort ! Le Pape, le seul homme dont la mort puisse mettre en deuil des autels sur toute la terre ! Demain, d'un coin du globe à l'autre, des centaines de millions d'âmes auront pour l'âme, non de Jean Mastaï, mais du Pape, des prières et des soupirs. Il faut donc bien que devant une mort qui a cette grandeur, et que Dieu, pour ainsi dire, fait toucher à toutes les limites de notre humanité, les fronts s'inclinent, ceux des sceptiques et des politiques comme

ceux des chrétiens : il faut que, bon gré mal gré, on reconnaisse, aujourd'hui du moins, la place immense et immortelle que la Papauté occupe, non-seulement sur cette colline immobile et sacrée de la vieille Rome, d'où elle a entendu tant de siècles s'écrouler avec des titres de princes et des noms de nations maintenant ignorés ; non-seulement dans cette Italie qu'elle a éclairée de sa gloire et ennoblie de sa puissance ; non-seulement dans cette Europe qu'elle a instruite de Dieu, mais dans le monde entier. Le Pape présidait hier à une société universelle, qui est la plus libre d'ici-bas, parce qu'elle n'a d'autre loi que celle de la foi, et qui est aussi la plus régulière et la plus fixe, parce que cette foi a la durée du ciel et la constance de Dieu lui-même. Cette société, l'Eglise, ne périt pas. Si donc on a crié naguère sur la colline adverse, au Quirinal : « Le roi est mort! Vive le roi! » à plus forte raison peut-on crier au Vatican : « Le Pape est mort! La Papauté ne meurt pas! » Quels que soient les gouvernements qui enveloppent à Rome la Papauté ou plutôt qu'elle enveloppe dans tout l'univers, la Papauté sera demain la même qu'hier ; quel que soit le choix du Conclave, le Pape sera le Pape. La conscience des catholiques attend donc en paix le successeur de Pie IX.

Pie IX a eu, du 1er juin 1846 au 7 février 1876, un long et laborieux pontificat dont un de nos plus éminents collaborateurs parle plus haut. Mais son règne n'est pas seulement grand dans l'histoire de l'Eglise ; il a une part, grande aussi, dans l'histoire de l'Italie et de l'Europe, dans celle du dix-neuvième siècle. Quelle destinée tragique et illustre! Le prêtre vertueux et bon qu'à peine Pape, Rome appela du doux nom « d'Angelico, » le réformateur libéral que Rome louait en 1847, le patriote italien que Rome applaudissait en 1848, la Rome de Mazzini l'a forcé à fuir à Gaëte et celle de Victor-Emmanuel à s'enfermer dans le Vatican. Ramené de l'exil par la France, sacrifié par l'Empire, dépouillé par Cavour, assailli par Garibaldi, abandonné par Napoléon III, violenté par Cialdini, il a perdu sa royauté et son indépendance en même temps que la France perdait sa puissance et son honneur. Le pouvoir temporel qui avait garanti plus de mille ans la liberté du Pape lui a été ravi le lendemain d'un jour où, dans un concile, toute la chrétienté l'entourait d'hommages. Par une infortune qui aura été sans égale parmi celles des papes, il est resté dans Rome sans y régner, libre à la seule condition de s'emprisonner dans le dernier palais qu'on lui eût laissé ; et de ce palais il pouvait apercevoir, au balcon même où le peuple l'avait salué Pape et acclamé prince, le vainqueur qui l'avait dépossédé. Il y est resté confiant en Dieu ; il n'en sera sorti qu'inanimé. Son cercueil va librement descendre du

Vatican par ces voies, parcourues par tant de héros et de saints, que, vivant, il ne suivait plus, depuis que Victor-Emmanuel avait usurpé Rome ; et, en passant, il y trouvera pour cortége les louanges dues à ses vertus par le peuple italien lui-même comme par le monde catholique tout entier.

Un nouveau pape en face d'un nouveau roi : Dieu a voulu qu'en quelques semaines, selon la prophétie populaire, il en fût ainsi au Vatican et au Quirinal. Qu'arrivera-t-il, dès que cette double souveraineté aura achevé de se renouveler dans Rome? Avant de le demander, il faudrait nécessairement savoir si, dans son dernier refuge, la Papauté aura pu faire respecter ses derniers droits, c'est-à-dire si l'Italie respectera le Conclave. Il est malheureusement incontestable que, sinon Humbert Ier, du moins MM. Depretis et Crispi ne sont pas des hommes dont on puisse attendre ce respect. Il est également certain que l'heure à laquelle Pie IX succombe est défavorable. Des deux plus grandes puissances catholiques de l'Europe, l'une, l'Autriche, n'est aujourd'hui préoccupée que de l'Orient, tandis que l'autre, la France, est impuissante en Occident : on peut présumer que l'Autriche, avec sa diplomatie pusillanime, et la France, avec son gouvernement républicain qui renie si volontiers les traditions françaises, laisseront la politique de l'Italie agir comme il lui plaira, soit qu'elle pousse ses intrigues jusque dans le Conclave, soit qu'elle essaie d'y porter l'intimidation. Le Conclave jugera ; et, s'il est besoin, il s'affranchira. Pour être audacieuse, l'Italie, sans doute, a reçu de la fortune bien des encouragements. La réunion simultanée du Conclave et du Congrès peut même procurer à ses diplomates des avantages qu'ils ne manqueront pas d'exploiter : l'Italie sera sûre d'avoir l'assistance de M. de Bismarck et du prince Gortschakoff pour protéger la hardiesse de toutes ses entreprises, quelques moyens d'influence ou d'autorité qu'elle emploie à l'égard du Conclave ; en récompense, elle servira plus intimement et plus obligeamment, dans le Congrès, les desseins de la Russie et de l'Allemagne. Mais, quoi qu'elle essaie, l'Italie pourra-t-elle jamais contraindre la volonté du Conclave? Et, à défaut de ses devoirs, ses intérêts ne l'avertiront-ils pas de la faute extrême qu'elle commettrait, si, après avoir réduit à la captivité du Vatican la Papauté temporelle, elle forçait la Papauté spirituelle à s'éloigner de Rome?

Tandis que le monde tourne ainsi ses plus hautes pensées vers Rome, l'Europe suit d'un œil anxieux la conquête de Constantinople, la marche triomphale des Russes et les conséquences qu'elle a déjà. Sauf un peuple, celui qui a subi la capitulation de Sedan et qui subit aujourd'hui le régime de la république, toutes les nations de l'Europe ont en ce moment leur attention occupée à l'extérieur ;

toutes, plus libres ou plus unies que la France à l'intérieur, regardent ou attendent avec avidité les événements qui quittent le théâtre de l'Orient pour passer, ce semble, sur celui de l'Occident; toutes se préparent, avec une activité plus ou moins secrète, à porter ou à soutenir les coups, qui, après ceux dont la Turquie est accablée, peuvent modifier leurs propres destinées. L'Europe, évidemment, n'a jamais été depuis un siècle, pas même en 1815, dans un plus grand danger de voir remanier ses Etats et déplacer ses puissances : en 1815, les ambitions des vainqueurs se faisaient un certain équilibre ; en 1878, l'Europe a deux maîtres dont les convoitises sont gigantesques et dont les forces dominent et menacent tout ce qu'elles trouvent à leur portée. Quels projets vont éclater, non pas seulement sous les murs de Constantinople ou aux bords du Danube, mais sur les rives de l'Escaut ou autour du Zuyderzée, au pied des Vosges ou des Alpes, du côté du Sund ou en deçà des Carpathes ? Voilà pour le printemps de 1878 la question, le doute, l'angoisse. Il n'y a plus de Turquie ; il s'agit de savoir s'il restera une Europe.

La guerre a cessé en Turquie, on ne sait ni par quel armistice ni par quelle paix. Les armes des deux belligérants s'y reposent toutefois ; les Russes ne font plus que courir des étapes autour de Constantinople. La lutte a duré dix mois; elle a coûté à la Russie le sang de plus de 89,000 hommes ; elle a fini, comme il était fatal qu'elle finît : car entre des forces si disproportionnées le combat n'a pu être égal qu'un moment, aux bords du Danube, puis dans les défilés des Balkans. Ces défenses tombées, ces obstacles franchis, la Russie écrasait de son nombre l'empire ottoman. Comme en 1854, la Turquie a soutenu seule et courageusement le premier choc, et, comme alors aussi, elle a un instant arrêté l'ennemi au siége d'une petite ville, à Plewna; elle aurait donné à l'Europe le temps de venir à son secours. L'admirable bravoure de ses troupes l'a honorée, mais les fautes de son gouvernement l'ont perdue plus vîte et plus complètement que la faiblesse de ses ressources : les caprices de son sultan lâche et idiot, le changement perpétuel de ses généraux, l'impéritie ou la trahison des favoris qui dirigeaient de Constantinople les mouvements militaires ont plus nui à sa fortune que l'inactivité d'Abdul-Kerim sur les rives du Danube, l'indocile et opiniâtre fureur de Suleyman dans la passe de Chipka, l'abandon de l'héroïque Osman-Pacha à Plewna, les défaites de deux ou trois pachas incapables sur la route de Sophia et la retraite précipitée hors du quadrilatère. Quant à la Russie, elle a du bonheur en ne rencontrant que cet adversaire. Aux prises avec un autre, elle eût payé plus cher les erreurs stratégiques du grand duc Nicolas et du

général Loris-Mélikoff : ses drapeaux auraient été ramenés de désastre en désastre, sur le Danube et sur les frontières d'Arménie. La Turquie a refoulé une fois l'invasion; si la Russie a pu revenir sur ses traces, si son honneur et sa force n'ont pas péri dans le Danube ou entre Kars et Erzeroum, elle le doit à la magnifique intrépidité et au dévouement de ses soldats, au cœur chevaleresque de ses Gourko et de ses Skobeleff, à l'énergie et à la fermeté avec laquelle le Tzar et elle ont supporté les premiers échecs. Sa campagne d'hiver à travers les Balkans et la Roumélie est un exploit; les efforts en ont été prodigieux. Mais, malgré ces succès, il reste un doute singulièrement grave dans l'estime de l'Europe : d'une part, on peut affirmer qu'au mois d'août une armée de cinquante mille Anglais eût suffi à la Turquie pour rejeter en Roumanie l'armée russe, un instant suspendue à ses ponts de Sistowa et de Nicopolis; de l'autre, on peut conjecturer qu'une puissance qui a eu cette peine à vaincre l'inerte et pauvre Turquie, eût été vaincue dans un duel avec l'Autriche ou avec l'Allemagne.

Le 21 janvier, les deux plénipotentiaires turcs sont à Kasanlik; ils viennent négocier la paix, à quelque prix que ce soit. La Turquie, délaissée par l'Europe, est lasse, épuisée, désespérée, résignée; elle n'a plus à opposer aux Russes triomphants que des débris d'armée, dont Suleyman-Pacha ramène les uns à Gallipoli, tandis que Mouktar rassemble les autres sous les murs tremblants de Constantinople; le Sultan, petit-fils dégénéré de Mahmoud, a peur dans le sérail et s'apprête à se réfugier sur la rive asiatique. Les plénipotentiaires se présentent donc en suppliants devant le grand-duc Nicolas. Qui sait, au reste, si implorer merci avec cette violente humilité, acheter au Tzar la grâce de l'empire ottoman par un traité particulier, et livrer sans discrétion à la volonté de la Russie l'avenir de la Turquie et le destin de l'Orient, ce ne serait pas le plus sûr moyen, quelque extrême qu'il puisse être, de réveiller le tranquille égoïsme de l'Angleterre, de secouer l'indifférence naïve de l'Autriche, d'alarmer et d'irriter les intérêts de l'Europe? Les plénipotentiaires n'épargneront rien pour désarmer le vainqueur. L'Europe attend avec anxiété la nouvelle des sacrifices qu'ils auront acceptés. Sans doute, bien qu'ils aient à régler en même temps, selon l'impérieux désir du grand-duc Nicolas et l'habile exigence du prince Gortschakoff, les conditions de l'armistice et les préliminaires de la paix, sans doute la négociation sera prompte : la Turquie haletante est si pressée! Mais un long silence règne sur la route de Kasanlik à Constantinople : on n'entend que marcher vers Constantinople les bataillons russes, sans trêve, sans suspens. Les pachas sont muets. Trois fois, le grand-vizir leur télégraphie, et ils ne

répondent pas. On n'apprend rien. Dix jours s'écoulent, et cet armistice, qu'ils voulaient conclure en quelques heures, dans une journée, n'est pas conclu encore le 31 janvier! Les cavaliers de Gourko ne sont plus qu'à cinquante kilomètres de Constantinople.

Quelle était la cause de ce retard mystérieux? Une ruse, ce semble; un stratagème qui n'est pas plus celui d'une paix honnête que d'une guerre loyale. La Russie, imitant et perfectionnant certains procédés prussiens, avait des militaires qui résistaient aux diplomates, ceux-ci calculant leurs concessions sur les traverses de ceux-là : le grand-duc Nicolas feignait de ne pas connaître ou reconnaître la volonté du prince Gorstchakoff; le Tzar était neutre. Tandis que le grand chancelier simulait le désir de voir les hostilités immédiatement arrêtées, le généralissime russe prolongeait les hostilités à l'ombre des négociations qu'il promettait et qu'il ajournait : l'armistice servait à la manière d'une seconde campagne; les Turcs se retiraient pour se ménager la paix; les Russes avançaient comme s'ils faisaient la guerre. Le grand-duc laissait dix jours de suite les deux plénipotentiaires dans un isolement contraint, dans une oisiveté forcée; par tel ou tel adroit accident du télégraphe, manié par les agents russes, les plénipotentiaires ne communiquaient plus avec leur gouvernement; et c'est le dixième jour seulement, le 31 janvier, que le grand-duc traînait Server-Pacha et son collègue à Andrinople, pour y signer l'armistice dans la soirée et y souscrire aux préliminaires de paix. En vain on se demandait à Constantinople et à Londres ce qu'avaient pu devenir les plénipotentiaires et pourquoi les délais se multipliaient. A Saint-Pétersbourg, lord Loftus interroge le prince Gortschakoff : le prince jure qu'il ne sait rien! Il faut que le Sultan intercède en personne; il envoie au Tzar une supplique par un télégramme qui, miraculeusement, arrive; il annonce humblement qu'il a ordonné à ses plénipotentiaires d'accepter « tous les termes « des propositions russes. » Le Tzar répond que le grand-duc va conclure, et il daigne excuser le retard dont la Turquie vient de souffrir le dommage : les communications étaient dans un si mauvais état! Voilà l'histoire, nous dit-on, de ces lentes et malheureuses négociations. Le grand-duc Nicolas aura l'orgueil d'avoir vaincu deux fois ces orientaux, par la violence des armes et par la dextérité de sa diplomatie : pour sa gloire et pour l'honneur de la Russie, la première de ces victoires eût pu suffire, croyons-nous.

Le voile que la main du vainqueur a étendu sur l'Orient et dont il y couvre sa marche, n'est pas levé encore. Six jours après la signature de l'armistice la Turquie attend encore le protocole, et, soit qu'elle ne connaisse pas toutes les conditions de la paix, soit qu'un pacte secret lui défende de parler, elle ne dit rien à l'Europe,

elle est muette comme un complice ou comme un esclave au sérail. L'armistice, d'ailleurs, n'empêche pas les Russes d'avancer. Leurs canons sont aux bords de la mer de Marmara; leurs troupes se sont présentées et ont occupé les forts qui défendent le littoral de cette mer; le commandant turc a protesté; mais le général russe a montré un ordre ! on s'est incliné. Les Serbes eux-mêmes continuent de faire des conquêtes, le long du chemin de fer de Salonique. Quelles sont au juste les clauses de l'armistice? on l'ignore. Silistrie est évacuée; Widdin doit l'être; Routschouk le sera. La Turquie gardera-t-elle Varna et Schumla? Est-ce en vertu de l'armistice que l'armée russe envahit tout jusqu'à Gallipoli? Est-ce l'armistice qui lui permet d'entrer à Constantinople? Y est-elle déjà, et déjà ses soldats attendent-ils, superbes et railleurs, à la pointe du Bosphore, l'inutile arrivée et la vaine démonstration de la flotte anglaise? On ne sait. Les dépêches les plus contradictoires et les plus confuses se répandent d'heure en heure avec un art savant. Le prince Gortschakoff forge lui-même des télégrammes pleins de dissimulation et dont lord Derby est obligé de montrer le vide. Les ambassadeurs ne peuvent plus informer l'Europe que de loin en loin et imparfaitement; M. Layard ne communique plus avec lord Derby que par la voie de Bombay et d'Alexandrie ! Une obscurité étrange couvre donc cet Orient hier éclairé des feux sanglants de tant de batailles. Après la tuerie, la duperie; le mystère à la fin comme au commencement de cette guerre. C'est tout à la fois l'Europe méprisée et menacée, troublée et jouée !

Ce que la Turquie déchirée donnera de son empire et de son territoire, et jusqu'où elle poussera elle-même l'abaissement de sa puissance affaiblie, personne ne le peut dire encore. On la soupçonne d'une complaisance qui ne serait pas nouvelle dans l'histoire de sa diplomatie : elle accepterait le protectorat de la Russie, comme après le traité d'Andrinople en 1829 et celui d'Unkiar-Skelessi en 1833; le Sultan deviendrait, temporairement, le vassal du Tzar; il lui livrerait sa flotte, il lui prêterait les moyens d'embarquer son armée sur la mer Noire; il aurait même fait avec lui une alliance offensive et défensive, à en croire une nouvelle qui a circulé dans le Parlement anglais. Ce seraient les conditions secrètes de la paix que le général Ignatieff achève de négocier à Andrinople. Quant aux conditions publiques et européennes, la Russie voudrait, paraît-il, qu'elles fussent déterminées par les sept points suivants : « 1° Formation de la Bulgarie en province autonome, tributaire de la Porte et libre de troupes turques, sauf sur quelques points à déterminer ultérieurement; 2° Extension de cette autonomie à tout le pays où la population bulgare est en majorité, mais avec cette condition que, dans

aucun cas, les limites de la Bulgarie ne seront moindres que celles qui furent indiquées par la conférence de Constantinople ; 3° Indépendance du Monténégro formellement reconnue par la Porte et rectification de frontières en faveur de cette principauté, dans le sens d'une augmentation de territoire équivalent à l'état actuel de l'*uti possidetis* militaire ; 4° Indépendance complète de la Roumanie et de la Serbie, avec compensation territoriale pour la première de ces principautés et rectification de frontières pour la seconde, l'une et l'autre à déterminer ultérieurement ; 5° Organisation spéciale et réformes pour la Bosnie et Herzégovine, avec extension des réformes aux autres provinces chrétiennes ; 6° Indemnité pour la Russie, en compensation des sacrifices qu'elle s'est imposés pendant la guerre ; cette indemnité payable, soit en argent, soit en territoire, soit de toute autre manière ; 7° Engagement de la part de la Turquie à tenir compte des intérêts de la Russie, en ce qui concerne la navigation dans les détroits. » Ce qu'un tel programme annonce est excessif ; ce qu'il n'énonce pas et qu'il sous-entend et prépare, ne l'est-il pas davantage encore ? Transformer la Turquie en une sorte de féodalité d'Etats dont le Tzar serait le suzerain ; faire payer ses victoires par la conquête, non-seulement du reste de l'Arménie, mais de la Bessarabie, ou plutôt du Danube, malgré la foi jurée à Livadia ; s'assurer la clef des détroits ; régner à Constantinople sous le nom du Sultan : c'est trop. L'Europe pourrait le tolérer pour un jour ; elle vengerait le lendemain ses intérêts méconnus et ses droits outragés. Car, de nouveau, il y aura tôt ou tard une Europe : ces spectacles là, après ceux de 1866 et de 1870, auront la vertu d'en reconstituer une : le passé l'enseigne, la logique le dit, la nécessité le veut.

Depuis longtemps, on racontait que la Russie, selon l'ardent et patient désir du prince Gortschakoff, voulait mettre en pièces le traité de Paris. Son ambition a maintenant des visées plus vastes. Elle croit l'heure propice à un plus grand dessein. D'un côté, en effet, trouvant la France impuissante à agir, elle a jugé, de l'autre, l'Autriche incapable de se risquer et l'Angleterre de se décider. Elle a flatté certaines espérances de l'Italie. Elle s'est acquis la connivence de l'Allemagne, paraît-il. Elle a ameuté les convoitises de la Roumanie, de la Serbie, du Monténégro. Puis, armée de faux prétextes, elle s'est ruée sur la Turquie. Des discours du Parlement anglais, des propos craintifs et soupçonneux de l'Autriche elle n'a pas eu plus de souci qu'une bande de soldats, dans une invasion, n'en a d'une troupe d'oiseaux effarés qui volent et qui crient sur leur tête. Et maintenant elle est victorieuse. Plus confiante que jamais dans sa force, et sûre, à l'entendre, de l'amitié

omnipotente de M. de Bismarck, elle court au Bosphore, elle s'établit sur la rive gauche du Danube, sans égards pour l'Angleterre ni pour l'Autriche. Modérée et prudente, elle se fut contentée d'exécuter le programme de la conférence de Constantinople ; elle se serait retirée, glorieuse et puissante, de cet empire ottoman où elle a engagé presque son dernier homme et son dernier écu ; elle se serait épargné le péril d'être demain à la merci de M. de Bismarck, pour le cas où M. de Bismarck se souviendrait de certain exemple de Frédéric-le-Grand dans la guerre de Sept-Ans ; elle ne serait pas au milieu d'une Europe irritée autant qu'affaiblie, qui la laisserait à son tour se débattre sur la Vistule, au temps où il pourrait plaire à l'Allemagne qu'elle rétrogradât des bords du Danube, ce fleuve allemand que « la grande Allemagne » de M. de Bismarck voudra libre de sa source à son embouchure. Gouverner à Constantinople, faire de la mer Noire un golfe russe qui aurait Sébastopol au fond et la Corne d'Or à l'entrée, ouvrir et fermer à son gré les détroits, avoir une flotte maîtresse de fondre dans la Méditerranée et de se réfugier dans les Dardanelles, supprimer l'obstacle du Danube et la barrière des Balkans, cheminer à volonté sur la route de Constantinople, commander en Asie la vallée de l'Euphrate et clore celle du Danube : beau rêve! Eh bien! la Russie peut en expier la courte jouissance : nous nous trompons, elle l'expiera. La permission dont l'Allemagne la favorise aujourd'hui est fugitive ou précaire. Si la fortune de l'empire allemand succombe à l'excès de sa grandeur, la Russie aura devant elle tout le reste de l'Europe pour lui imposer un autre traité de Paris. Si la fortune de l'empire allemand dure et s'accroît, l'Allemagne, ne fût-ce que pour la cause de l'Autriche, ramènera la Russie à sa limite du Pruth ; et qui sait si un successeur de M. de Bismarck ne revendiquera pas victorieusement sur la Russie les provinces baltiques et la Pologne?

Certes, on ne peut prévoir exactement ce que deviendrait dans le lointain de l'avenir la soumission des vassaux que la Russie prétend s'attacher à Belgrade, à Bucharest, à Cettigne. Après le passage du général Ignatieff qui avait demandé au prince Charles la rétrocession de la Bessarabie, le Parlement roumain s'est hâté de faire cette protestation : « L'Assemblée et le Sénat déclarent qu'ils sont décidés à maintenir l'intégrité du territoire roumain et qu'ils n'admettront aucune aliénation d'une portion quelconque du territoire roumain, contre une compensation territoriale ou un dédommagement. » La Serbie, pour sa part, veut bien s'agrandir sur la Turquie, mais non s'asservir à la Russie. Quant à la Grèce, qui préfère le Turc au Russe dans Constantinople, elle s'était précipitée, il est vrai, à la curée, la veille de l'armistice ; ses troupes marchaient à la con-

quête de la Thessalie, de l'Epire, de la Macédoine; mais s'apercevant que le tzar l'abandonnait à la vengeance du sultan, elle a rappelé aussitôt son armée. Jalouse de la Russie, elle n'a pas voulu l'aider dans la bataille. Déçue à l'heure où elle entreprenait son expédition particulière, elle se souviendra, sans doute, du coup qui la déconcerte et la trompe. Il faut donc supposer que tôt ou tard, la Russie n'aurait dans l'empire ottoman que des alliés prêts à être ses rivaux ou des sujets enclins à se révolter. Sans doute, bien du temps se passera auparavant. Mais on a le droit de mettre en ligne de compte ces prévisions, pour affirmer que la Russie s'illusionnerait, si elle croyait qu'elle peut aujourd'hui régler d'une façon souveraine et définitive le sort si complexe et si difficile de l'Orient.

Non, la question d'Orient ne finit pas; elle commence. L'armistice, quel qu'il soit, n'est pas la paix; c'est l'hostilité qui passe d'un champ de bataille turc dans l'enceinte d'un Congrès, pour aboutir à on ne sait quel champ de bataille européen. Voilà la vérité : M. de Bismarck, qui va revenir à Berlin, la devine, nous allions dire la façonne, depuis longtemps. Nous n'ignorons pas qu'à Saint-Pétersbourg, on ne croit plus qu'il y ait une Europe, hors la Russie et l'Allemagne, et nous avouons que la politique molle, indécise, peureuse, de l'Autriche et de l'Angleterre a autorisé le prince Gortschakoff à le croire. Mais les intérêts des peuples ont une fatalité implacable : plus tôt ou plus tard, ils se dressent, ils se rebellent, ils combattent; les hommes d'Etat peuvent les diriger mal, en les contenant trop ou en leur lâchant trop la bride; ces intérêts pourtant se soulèvent toujours et avec eux les peuples, à une heure ou à une autre. Or, il y a des intérêts autrichiens et des intérêts anglais. L'Autriche ne peut permettre que le Danube soit russe, ni que les principautés qui l'avoisinent s'érigent en royaumes sous la tutelle de la Russie. L'Angleterre ne peut permettre que la Russie règne à Constantinople, ni qu'elle ait la possession militaire des détroits. Telle est la force inéluctable de ces intérêts que l'Autriche, bien que manquant d'un ministère à Vienne, bien que tiraillée par les divisions de ses deux Parlements, bien que placée sous le regard incertain et toujours menaçant de M. de Bismarck, rompt le silence, secoue son apathie, ferme l'oreille aux discours rassurants et fallacieux de M. de Novikoff, questionne la Russie, déclare inviolable le traité de Paris, en appelle à l'Europe, provoque un Congrès, mobilise un corps d'armée ostensiblement et se montre disposée à s'allier avec l'Angleterre. De son côté, l'Angleterre parle et va se décider. Une colère généreuse la saisit enfin. Le misérable égoïsme, les doctrines dégradantes, les discours bas, les conseils imprévoyants, le cœur russe de ses libéraux, des Lowe et des Bright, indignent sa

raison comme son honneur. Le peuple anglais gronde, et jusque dans la rue. M. Gladstone lui-même change de langage; le *Times* aussi. La Chambre des Communes, après bien des harangues, s'émeut; les libéraux n'osent plus s'opposer à la demande des subsides; une majorité de 295 voix contre 96 les vote tout à coup avec un entraînement enthousiaste, comme par acclamation, et la flotte anglaise, tant de fois promenée par parade entre la baie de Besika et les Dardanelles, fait voile pour Constantinople. L'Autriche et l'Angleterre mettent donc la main à la garde de l'épée.

Evidemment, cette attitude est bien tardive. Peut-être la Russie l'affrontera-t-elle. Déjà le prince Gortschakoff élude toute explication nette. Le comte Andrassy lui envoie cette note : « L'Autriche ne conteste nullement le droit que la Turquie a de conclure des traités dans son propre intérêt, mais elle est forcée de considérer les arrangements pris à Kasanlik comme nuls, en tant qu'ils modifient les traités actuellement en vigueur et atteignent les intérêts autrichiens, jusqu'à ce que de nouveaux arrangements aient été conclus avec les puissances signataires. » L'Angleterre adresse à la Russie des paroles qui sont presque les mêmes. Que répond le prince Gortschakoff? Que rien de ce qui touche aux intérêts généraux de l'Europe ne sera réglé sans elle. C'est ne pas répondre. Les intérêts spéciaux de l'Angleterre et de l'Autriche sont les uns et les autres des intérêts européens, à leur sens et même aux yeux de l'Europe. Pourquoi la Russie s'abstient-elle de rien préciser? A quoi bon ces garanties vagues? Pourquoi tant de soin à tout obscurcir ou à tout dérober à la connaissance de l'Europe? Sans doute la Russie atermoie : elle attend que toutes ses conquêtes, toutes ses usurpations, toutes ses violations du traité de Paris soient des faits accomplis; et alors, rangeant son armée sur le littoral de la mer de Marmara, bravant à cette distance les menaces que l'Autriche faisait planer de la Transylvanie sur les derrières de cette armée, et braquant les canons de Constantinople sur la flotte anglaise, la Russie dit à l'Europe : « Changez, si vous le pouvez, ces événements et mes décrets. » On est fondé à le craindre, après tant de coups surprenants, et ne serait-ce qu'après ces mots belliqueux, prononcés, dimanche, par le tzar, devant le régiment de Viborg : « L'armistice est loin d'être la fin. *Nous devons nous tenir prêts jusqu'à ce que nous obtenions une paix durable et digne de la Russie.* » La Turquie est tombée aux pieds du tzar. Contre qui veut-il « tenir prêts » les soldats et les armes de la Russie? Contre qui, si ce n'est contre l'Autriche et l'Angleterre?

C'est dans cet inconnu, parmi ces sombres doutes ou ces présages alarmants, que se réunirait le Congrès auquel l'Autriche a

convié les signataires du traité de Paris. Se réunira-t-il, ce Congrès? Où? Quand? Avec ou sans programme? Si la majorité s'y prononce contre les prétentions de la Russie, celle-ci se rangera-t-elle pacifiquement à l'avis des puissances? Si les délibérations du Congrès ne finissent que par une protestation platonique ou s'il se sépare sans rien résoudre, à quoi bon? Ces questions sont dans tous les esprits; mais, en face de tant de hasards et de surprises, il serait téméraire de vouloir préjuger et prédire quoi que ce soit : au milieu des mystères qui règnent de Berlin à Saint-Pétersbourg et à Constantinople, les données de la vraisemblance manquent elles-mêmes. Les leçons du moins ne manquent pas. L'heure où l'Europe, faible et désunie, se demande si, alternativement et de période en période, l'Allemagne et la Russie vont se faire un partage graduel de l'Orient et de l'Occident, c'est l'heure où la France doit se demander si elle eut raison de ruiner et de laisser ruiner l'Autriche, et où l'Angleterre se demandera si elle fut clairvoyante et sage quand elle laissa ruiner la France. C'est l'heure où la France devra se demander si l'Empire, si notre démocratie césarienne ou républicaine, vit juste dans les destinées de l'Europe et de notre patrie, quand Napoléon III et nos démocrates se riaient de cet équilibre européen, qui fut une des grandes œuvres de la monarchie française, et que M. Thiers définissait un jour par ces mots si vrais : « Savez-vous que c'est l'indépendance des nations »? C'est l'heure enfin où la France, considérant son impuissance et ses discordes, pourra se demander si un peuple est capable de figurer dans le monde, de prendre fièrement sa place dans un Congrès et de ressaisir son vieil honneur, son ancienne prospérité, quand il n'est qu'une république agitée autant qu'agitatrice et dominée par une majorité oppressive et partiale, qui n'est occupée qu'à disputer au ministère le budget, au président de la République ses droits, aux conservateurs leur représentation, à l'armée sa discipline, à la magistrature sa dignité, et qui, pour consoler la France, ne lui offre que des emprunts à contracter par prodigalité et les diatribes réciproques de MM. Gambetta et Rouher à entendre. Oui, c'est l'heure de ces graves leçons; car, si ces leçons étaient bien dans nos cœurs, si notre patrie avait à l'intérieur son antique principe de stabilité, l'heure serait opportune à son courage : elle pourrait regarder ce trouble horizon de l'Europe avec une virile tranquillité.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

N. S. P. le Pape Léon XIII.

PIE IX

Il nous est impossible de ne pas revenir sur cette sainte mémoire et de ne pas renouveler, en face d'une perte si récente encore, l'expression de notre douleur, de notre admiration, de notre amour. Lorsque ces lignes paraîtront, le successeur de Pie IX aura peut-être été élu ; mais, en acclamant le nouveau Pontife, comment ne pas rappeler celui qui l'a précédé ! Comment ne pas nommer Pie IX devant celui qui sera, nous n'en doutons pas, l'héritier de ses vertus et de son courage, comme de sa dignité et de son pouvoir ?

Et cependant que dire qui n'ait déjà été dit ? Pendant ces quinze jours qui se sont écoulés depuis que Jésus-Christ a rappelé auprès de lui son vicaire, quel n'a pas été chez tous les catholiques le concert de regrets et d'éloges ! Quelle magnifique oraison funèbre n'est pas sortie, on peut le dire, de la bouche du genre humain, au sujet de celui qui, par la volonté de Dieu et malgré toutes les dissidences, était le chef spirituel du genre humain ! Et ce n'est pas seulement chez les catholiques qu'a éclaté cette expression de l'admiration, du respect et, je puis ajouter de la reconnaissance. Sauf quelques exceptions tellement cyniques et de si basse origine, que je rougirais de me les rappeler, toutes les âmes, si incroyantes qu'elles prétendissent être, se sont senti imposer le respect envers une dignité si grande, une constance si noble, une souffrance si longue et si héroïquement supportée, tant de fermeté et tant de charité. Le monde vainqueur (puisqu'il prétend l'être) s'est vu imposer le respect envers le vaincu, le geôlier envers son captif. Ceux qui attaquaient Pie IX vivant ont salué de leur respect Pie IX mort. On ne s'est pas seulement incliné devant sa dignité, on n'a pas seulement compati à ses souffrances, on a loué, et avec raison, sa douceur et son courage. L'Angleterre protestante, l'Allemagne persécutrice, et, ce qui est plus encore, la France incroyante, ont trouvé devant ce cercueil des paroles non-seulement de bienséance, mais de respect. L'usurpateur à Rome, s'est incliné devant la tombe du roi légitime ; et, même à Versailles, une assemblée élue en grande partie dans un sentiment hostile à l'Eglise, n'a pu s'empêcher de tenir pour saint le jour des funérailles du chef de l'Eglise.

Mais il y a des choses qu'on ne saurait trop redire. N'y eût-il

qu'à admirer la conduite de Dieu sur notre siècle et sur Pie IX, ou pour mieux dire, par Pie IX sur notre siècle, par ce grand instrument de sa Providence sur ce monde si rebelle à la Providence, nous trouverons toujours dans la contemplation des desseins de Dieu, telle qu'elle est possible à notre faible regard, quelque secret à découvrir, quelque chose à deviner, à vénérer et à bénir.

Pourquoi Dieu a-t-il voulu que Jean Mastaï, un des plus jeunes cardinaux, inconnu au peuple de Rome qu'il avait quittée depuis vingt ans, lui que personne ne nommait parmi les cardinaux susceptibles d'être appelés à la tiare, y fut cependant appelé, et cela sur la proposition, mêlée de larmes et de sanglots, de celui-là même qu'on voulait nommer pape et qui suppliait le Sacré-Collége de lui épargner ce fardeau (le cardinal Falconieri)? Pourquoi ce Pape si peu avancé en âge, et par suite, ce règne si long, inouï dans les annales de la Papauté, ce règne qui seul a dépassé les années de Pierre et les a dépassées de près de sept ans? Déjà, comme si Dieu eût voulu, par la longévité de ses Pontifes, mettre au défi ce siècle impie qui voulait donner la mort à la Papauté, les deux Papes martyrs de notre temps, Pie VI et Pie VII, régnant l'un vingt-quatre, l'autre vingt-trois ans, ont dépassé de beaucoup la moyenne des règnes pontificaux. Mais Pie IX, destiné à souffrir des persécutions plus cruelles encore et de plus cruelles vicissitudes, Pie IX l'a dépassée plus encore. Plus vous chercherez à assassiner la Papauté et plus elle durera, sachez-le bien !

Mais en outre, puisque nous osons pénétrer ainsi dans les desseins du Seigneur, nous pouvons ajouter que ce pontificat de si longue durée a eu encore un autre but. Il y avait certains caractères de la Papauté que les mensonges de l'impiété, les orages politiques, la brièveté même des règnes pontificaux avaient pu quelque peu laisser en oubli. Il fallait que dans une seule vie, dans un seul règne, ces caractères fussent plus que jamais mis en lumière. Il fallait que Pie IX eût le temps de contredire, d'une manière expresse et solennelle, tous les mensonges et toutes les erreurs de notre temps; et incontestablement la tâche était longue à accomplir.

Ainsi, d'abord, l'indépendance de l'Eglise vis-à-vis des pouvoirs temporels devait, en notre siècle, s'écrire plus authentiquement et plus solennellement que jamais. Certes elle est de tout temps, et je trouve dans Etienne Pasquier ces remarquables paroles : « Jamais dignité ne monta à telle grandeur que la Papauté, et jamais ne fut tant combattue en ce monde [1]. » Ce bon combat, Pie IX l'a soutenu et a enseigné à l'Eglise à le soutenir aussi énergiquement et plus longtemps que jamais. On parle des martyrs des premiers

[1] *Recherches sur la France*, 1621.

siècles : on parlera un jour des martyrs de celui-ci. En notre siècle, il est vrai, Dèce et Dioclétien emploient le bourreau moins qu'ils ne le faisaient autrefois, mais ils emploient plus largement la perfidie et le mensonge, les promesses trompeuses, les concordats que l'on signe aujourd'hui et que l'on déchire demain, les libertés qui se tournent en tyrannie, l'intolérance qui prétend s'appeler tolérance. En Russie, en Pologne, en Allemagne, en Suisse, au Brésil, en Chine, au Japon, partout la liberté des catholiques avait été proclamée, et partout aussi les catholiques souffrent ou ont souffert persécution. Et cette persécution sous le masque de la tolérance (masque bien transparent il est vrai), il a été donné à Pie IX de la combattre et de la combattre partout, jusqu'à son dernier jour. Nul pontife, plus souvent que lui, n'a rappelé au monde qu'il « faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. »

Mais ce courage du persécuté et du martyre que Pie IX savait inspirer aux chrétiens, il fallait que lui-même en donnât l'exemple. Ici, nous le trouvons en face de l'erreur capitale de notre siècle, de l'erreur qui nous a perdus, et qui va nous perdre encore. C'est le *Non serviam*, c'est la pensée, non-seulement de l'indépendance, mais de la souveraineté et de l'infaillibilité humaine, en d'autres termes, c'est la révolution. Quoi qu'on fasse, il faut à l'homme un Dieu, quand ce Dieu devrait être lui-même ; après qu'il a supprimé Dieu, il se fait Dieu. Il a beau être petit, misérable, caduc, mortel, sujet à mille infirmités et à mille accidents inéluctables : il se fait Dieu. Dans sa folie de 1789 (époque qui, lorsque la postérité comprendra quelque chose, sera jugée un accès de fièvre cérébrale), dans sa folie de 1789, il proclame les droits de l'homme : sont-ce les droits de l'homme contre Dieu, c'est-à-dire l'athéisme ? ou les droits de l'homme contre l'homme, c'est-à-dire l'anarchie et la guerre ? C'est toujours la donnée absurde de Rousseau : « L'homme est né bon ; c'est la société qui le gâte. » (Est-ce que la société est composée d'autres choses que d'hommes) ? En d'autres termes, nous sommes parfaits, donc nous devons être les maîtres ; et, comme chacun dit cela, chacun fera éternellement la guerre à chacun.

Toute la Révolution est là : souveraineté du peuple, infaillibilité du peuple, omnipotence des majorités, liberté absolue de la presse, liberté absolue de la parole et du club, droit absolu de suffrage ; et à côté de ces libertés absolues dans la vie politique, servitude absolue dans la vie privée, négation du droit de propriété, du droit de famille, et par-dessus tout du droit de la prière. La *collectivité*, comme ils l'appellent, est la maîtresse omnipotente et nous ne sommes que ses esclaves. C'est contre cette liberté, disons mieux contre ce despotisme, contre cette négation de toute obéissance, qui aboutirait par le fait à l'asservissement le plus complet, contre cette émancipation

du genre humain qui le met aux pieds d'un Robespierre, c'est contre elle que la papauté du dix-neuvième siècle devait faire entendre une protestation, disons mieux une condamnation plus solennelle que jamais. Et cette condamnation, plus fortement accentuée à mesure que la révolution résistait davantage, a valu à Pie IX ce long martyre, qui sera dans le ciel son éternelle gloire, et sur la terre l'éternelle condamnation de ses ennemis.

Comment ne pas en rappeler les péripéties, si présentes qu'elles soient déjà à l'esprit de tous ceux qui nous liront? Ce début du règne au milieu d'une acclamation populaire, mais, nous devons le dire, d'une acclamation perfide. La révolution était là, non pas seule sans doute, mais sachant se servir même de ceux qui ne lui appartenaient pas, et fêtant Pie IX comme elle avait fêté Louis XVI. Oh! quelle est dangereuse, cette popularité d'un règne qui commence! Ceux qui le haïssent se confondent avec ceux qui l'aiment, ils traduisent ses moindres paroles en promesses qu'il sera impossible ou qu'il serait fatal de tenir; ils l'exaltent pour le perdre. Ainsi en a-t-il été pour Louis XVI, pour Charles X, et pour Pie IX. Pie IX le sentait; effrayé par l'enthousiasme même qu'il excitait et devinant ce qui se cachait sous cet enthousiasme, sachant bien que cet enthousiasme, italien plus que chrétien, n'avait que trop d'affinité avec le sentiment révolutionnaire[1], Pie IX résolut d'être un mois entier sans prendre une mesure décisive, sans une innovation, sans un acte qui fût en réaction contre la politique de son prédécesseur. Un mois, ce n'était pas encore assez. Pie IX avait été élu le 16 juin; le 17 juillet paraissait un décret d'amnistie: une amnistie, chose dangereuse! Par des grâces individuelles, on réhabilite le criminel repentant, corrigé et qui par sa bonne conduite a lavé sa faute; mais par une amnistie, quoique l'on puisse dire, c'est le crime même que l'on réhabilite, et Cicéron n'a pas tort lorsqu'il compte le retour en masse des exilés parmi les symptômes de chute prochaine pour une république. Le criminel gracié peut être reconnaissant, l'homme amnistié en masse est dispensé de l'être; on ne lui accorde que ce qu'on lui devait. Et nous avons assez vu en France, depuis soixante ans, de ces hommes dont la vie s'est passée à conspirer, à être condamnés, à être amnistiés, à conspirer encore, sous le même régime ou sous un autre: ennemis de la Restauration, ennemis de Louis-Philippe, ennemis de Napoléon III, ennemis de quiconque les avait amnistiés.

Et puis, indépendamment de cette popularité perfide qui circonvenait le Pape, veillait l'ambition piémontaise dans la personne

[1] Voyez dans le livre de M. l'abbé Gillet (*Pie IX, sa vie*, Paris, 1877), une curieuse circulaire de Mazzini, encourageant ces démonstrations et en trahissant le but secret.

de l'homme peut-être le plus funeste qui ait été en notre siècle, Cavour. Et à côté de lui, sous lui, dirais-je volontiers, la maison de Savoie, dont Richelieu disait : « Si ces princes étaient justes et loyaux autant qu'ils sont courageux, ils seraient accomplis [1]. » Et dans tout l'atmosphère d'alors, ces idées vagues, mal conçues, non définies, comme en général les idées qui font les révolutions, d'indépendance italienne, d'unité italienne, de nationalité italienne. Ces idées qui ont mené Rome et l'Italie, au lieu d'être la métropole du monde et comme le centre du christianisme, à n'être plus sous un suzerain savoyard, qu'un fief de l'empire germanique ; ce qu'au moyen âge les Césars allemands voulaient faire d'elle, ce dont à cette époque son patriotisme, aidé par la Papauté, l'a préservée.

De là cette suite de vicissitudes, de cruelles souffrances, de retours momentanés, pour se terminer par la spoliation et la captivité, qui vont être imposées au nouveau successeur de Pierre : la popularité de Pie IX, corrompue et faussée par l'esprit révolutionnaire, finissant par le détrôner, comme la popularité de Louis XVI a détrôné Louis XVI, lui imposant comme à Louis XVI une garde nationale, lui imposant une Chambre, lui imposant des ministres qui ne tenaient nul compte de sa volonté : et, le jour où la dignité du Pontife s'est révoltée, et a substitué à ces ministres de la Révolution un ministre digne de lui par sa fermeté et son amour du bien, Rossi, ce ministre indignement assassiné, aux portes de la Chambre et presque aux applaudissements de la Chambre, aux applaudissements de la Rome révolutionnaire, qui a été jusqu'à chanter et jusqu'à bénir le poignard (chose étrange, on sait les détails du complot, on ne sait pas, ou on n'a pas voulu savoir le nom du coupable) : puis la fuite du Pape à Gaëte et ses cheveux blanchis dans l'exil : puis la République française, celle d'alors, au nom de la foi catholique et de la justice européenne, rendant Rome au Pape, et à Rome son Pape. Cette fois les acclamations furent toutes filiales, toutes sincères, la Révolution ne s'y mêlait plus. Hélas ! elle n'avait plus besoin de s'y mêler, elle avait ses appuis ailleurs.

Aussi, on peut le remarquer, à partir de ce jour, ce n'est plus de Rome même que sont venues les attaques contre la Papauté. Rome ne se souciait plus de cette autonomie dont elle avait goûté les fruits sous un Mamiani ou un Mazzini. Aussi, ne s'agissait-il plus de Rome à émanciper ; il s'agissait de l'Italie à conquérir au profit de la maison de Savoie, ou, pour mieux dire, au profit de la révolution. Ce qu'a été l'incroyable aberration du gouvernement français, entreprenant en 1859 la guerre la plus anti-française qui se pût imaginer, et bourrant de poudre, à la façon d'Orsini, la double bombe prus-

[1] *Mémoires de Richelieu*. Petitot. t. XXIV.

sienne et révolutionnaire qui devait éclater sur lui en 1870, nous le savons. Ce qu'a été l'ambition de la maison de Savoie, et surtout ce qu'a été, ce qu'est toujours le machiavélisme révolutionnaire, flattant les rois tant qu'il peut se servir d'eux et les brisant quand ils ne lui servent plus, nous le savons aussi. Mais la grandeur de Pie IX, est qu'au milieu de tant de vicissitudes, en face de tant d'attaques, n'ayant plus, on peut le dire, un seul pouvoir européen qui le soutienne, en un mot, désarmé et dépouillé, il ait maintenu tous ses droits, n'ait pas fléchi un instant, et ait continué, pendant les huit années de vie que Dieu lui a données, cette protestation que l'Europe voudrait ne pas entendre, et qu'il faudra bien un jour, si elle veut vivre d'une autre vie que la vie révolutionnaire, qu'elle finisse par entendre et par satisfaire. Il sera grand dans l'histoire, ce roi détrôné dont un palais est tout le royaume et qui de ce palais s'est fait une prison : captif volontaire, si vous voulez, mais captif parce que, vivre libre, ce serait abdiquer. Il abdiquerait peut-être un trône qui lui viendrait de ses ancêtres, il abdiquerait peut-être un trône qui lui viendrait de l'élection populaire ; il ne peut abdiquer un trône qui lui vient de Dieu. « Oui, je suis fatigué, disait-il, il y a quelques années (le 24 juillet 1871), fatigué du spectacle de tant de perversités, de tant d'impostures et de tant de désordres. Je suis fatigué de voir tous les jours la religion bafouée et méprisée dans une ville qui a donné au monde l'exemple du respect dû à la foi et à la morale. Je suis fatigué de voir l'innocent persécuté, de voir les serviteurs du sanctuaire poursuivis injustement, de voir profané tout ce qui doit être l'objet de notre vénération. Je suis fatigué de tout cela. Et cependant je ne suis pas disposé à déposer les armes ni à m'abaisser à conclure un pacte quelconque avec l'iniquité ; jusqu'au bout je saurai remplir mon devoir [1]. » Il a tenu parole et voilà l'exemple qu'il a légué à son successeur et que son successeur ne peut pas ne pas imiter.

Ainsi Pie IX a défendu cette royauté temporelle qui lui était léguée par son prédécesseur. Et de quel droit estimera-ton cette royauté inférieure à telle autre que ce soit ? — Est-ce d'après sa durée ? Elle est plus ancienne qu'aucune dynastie européenne. — Est-ce d'après son origine, qui ne devrait pourtant pas déplaire aux modernes apôtres de la souveraineté populaire ? car c'est au nom et d'après les vœux du peuple romain, reprenant la tradition constitutionnelle de ses ancêtres toujours reconnue en droit par les Césars, que Grégoire II, au huitième siècle, a cessé de subir la souveraineté lointaine, précaire, capricieuse, hétérodoxe, des empereurs byzantins. — Est-ce d'après le bien ou le mal qu'elle a fait ? Cette

[1] Réponse à une adresse de 27,000 catholiques, citoyens de Rome, 24 juillet 1871.

population romaine sous les papes était-elle donc bien malheureuse, bien triste, bien indigente? Elle ne connaissait pourtant ni le knout des Russes, ni la schlague des Prussiens; elle ne connaissait pas le chemin de la caserne; elle connaissait peu, pas assez peut-être, le chemin de la prison. Les œuvres de la bienfaisance chrétienne abondaient au milieu d'elle; car nulle révolution n'était encore venue, comme chez nous, les balayer : témoin cette institution de Tatagiovanni (le père Jean) asile d'orphelins où Pie IX, appelé dans sa jeunesse à le diriger, fit l'apprentissage de la charité. Oui, c'est avec toute justice que Voltaire a dit : « Le temps a donné au Saint-Siége des droits aussi réels sur ses états que les autres souverains de l'Europe en ont sur les leurs [1]. » En fait de justice, les fils de Voltaire ne valent même pas leur père.

Et cependant, ce ne sont pas là encore toutes les grandeurs de ce pontificat. Nous avons dit que Dieu a voulu faire éclater pendant le règne de Pie IX certains caractères de la Papauté que notre siècle dans son étourderie aurait pu oublier. Certes, la fermeté du Pape en face des puissances est de tous les temps, depuis le jour où Pierre a dit : *Non possumus ;* mais avait-elle jamais éclaté avec autant d'énergie qu'en notre siècle, sous Pie VI, sous Pie VII, sous Grégoire XVI, sous Pie IX, d'autant plus énergique que l'ennemi était plus redoutable, que cet ennemi fût la révolution française victorieuse en 1796, ou bien Napoléon maître de l'Europe en 1809, ou enfin la révolution italienne, au besoin même européenne, de ces trente dernières années? De plus, parce qu'en face d'ennemis si puissants, armés de toutes les armes de la chair, l'Eglise avait besoin de toutes les armes de l'Esprit, Dieu a voulu que le long pontificat de Pie IX fût encore marqué d'un autre sceau. Il a voulu, ce qui ne s'était pas fait depuis bien des siècles, que l'Eglise chrétienne vint à Rome en la personne de ses évêques, et que Pierre se trouvât de nouveau et plus d'une fois entouré de ses frères les apôtres, venus non plus seulement de l'Afrique et de la Cappadoce, mais de l'Inde, de l'Amérique et de la Chine.

Ces assemblées d'évêques, inusitées depuis longtemps, se sont renouvelées plusieurs fois sous le règne de Pie IX. En 1854, au milieu d'une assemblée de ce genre, a été proclamé le dogme de l'Immaculée-Conception, écrit par avance dans la pensée de tous les fidèles, écrit en particulier dans la tradition de l'église de France (puisque la Sorbonne imposait à ses disciples le serment de défendre ce dogme), mais auquel la sanction apostolique manquait encore. En notre siècle où le culte de la Mère de Dieu s'est particulièrement développé, où, menacés par plus d'hostilités, éprouvés par plus d'in-

[1] *Essai sur les mœurs*, XIII.

quiétudes, nous avons besoin plus que jamais de l'intercession de celle dont la prière ne sera jamais rejetée, il était juste que ce culte reçût comme une consécration nouvelle par la main du Pontife suprême et en présence d'un grand nombre d'évêques.

En 1862, après le brigandage de Castelfidardo et pour protester contre cette violence, trois cents évêques se sont encore réunis à Rome, et la canonisation des 26 martyrs du Japon s'est accomplie avec une solennité inaccoutumée! C'était une occasion de resserrer les liens entre Rome et la chrétienté, entre le Pontife suprême et les Pontifes ses frères, entre Pierre et les autres apôtres. « Vous êtes pour nous, lui dirent ceux-ci, le maître de la sainte doctrine, vous êtes le centre de l'unité, vous êtes pour les peuples la lumière indéfectible préparée par la divine Sagesse. »

Mais ce n'était pas assez; Dieu a voulu que l'assemblée solennelle de toute l'Eglise, l'assemblée, non plus invitée, mais expressément convoquée par le successeur de Pierre, le Concile œcuménique en un mot, qui depuis trois cents ans n'avait pas semblé nécessaire à la vie de l'Eglise si parfaitement réglée par le Concile de Trente, devint et parût nécessaire en face d'attaques et en face d'erreurs que les Pères du Concile de Trente n'eussent jamais soupçonnées. En effet l'erreur aujourd'hui a de tout autres proportions qu'au temps de Luther. Non-seulement elle est anti-chrétienne, mais on peut dire qu'elle est anti-humaine, effaçant tout, jusqu'à ces vérités universelles, demeurées, même aux siècles les plus barbares et les plus pervertis, le trésor commun de l'humanité, le dernier reste, on peut le dire, de son patrimoine. Au milieu d'une affluence immense de pèlerins (70,000 hommes, dit-on, se trouvaient réunis dans Saint-Pierre, et la bénédiction papale fut donnée à 180,000 hommes rassemblés sur la place), au milieu de cette affluence, sept cents évêques sur mille quarante-quatre que compte l'Eglise, sept cents évêques venus de tous les coins du monde, évêques anglais, puisque, grâce à Pie IX, l'Angleterre catholique venait de recouvrer sa hiérarchie, évêques coptes, tyriens, arméniens, évêques des Indes et de l'Amérique, eurent pour mission de veiller sur ce trésor et de le défendre contre les violences de la pensée révolutionnaire; et, pour mieux le garder, ils n'eurent qu'une chose à faire, le confier à celui de qui il a été dit : « Affermis tes frères dans la foi », à celui que le sentiment général des catholiques appelait déjà infaillible, mais dont l'infaillibilité devait être proclamée d'une manière plus solennelle, plus irréfragable encore. L'infaillibilité de l'Eglise, reconnue de tout temps par tous les fidèles, s'est personnifiée pour ainsi dire dans la personne du successeur de Pierre. Tandis que la révolution, elle (j'allais dire la raison humaine, mais y a-t-il dans tout cela rien qui ressemble à de la raison?), tandis que la révolution se proclame

infaillible, souveraine, arbitre suprême du bien et du mal, faite pour glorifier tous les crimes et condamner toutes les vertus, tandis qu'elle se fait dieu d'autant qu'elle ne croit pas en Dieu, n'était-il pas juste que l'infaillibilité enseignée de Dieu au chef de son Eglise s'affirmât plus hautement que jamais? Le 18 juillet 1870, au milieu d'un orage qui grondait sur Rome, afin que, comme la loi du Sinaï, cette loi suprême du christianisme apparût à travers la foudre et les éclairs, à la veille hélas! d'un orage d'une autre nature et bien autrement redoutable qui se formait sur la France et sur l'Europe, apparut ce décret que les siècles n'effaçeront pas, que tout le passé justifie et que tout l'avenir ne fera que confirmer.

Voilà donc, bien en abrégé, les grandeurs et les gloires du règne de Pie IX. Et la première de toutes, c'est la souffrance : de même que le Calvaire a été, si je puis ainsi parler, le point culminant de la vie de l'Homme-Dieu, Pie IX n'a jamais été aussi grand que sur son calvaire. Mais, en tout, que de grands souvenirs! Luttes contre les princes pour l'indépendance de l'Eglise, luttes contre la révolution pour le maintien de la vérité chrétienne, condamnations de l'erreur révolutionnaire, affermissement de la piété chrétienne par un nouvel hommage envers la Mère de Dieu (nouveau, j'ai tort de l'appeler ainsi, ce n'était que la tradition de tous les âges chrétiens, scellée enfin du sceau de saint Pierre), rétablissement de la hiérarchie épiscopale en Angleterre, en Hollande, en Ecosse, développement des missions sur tous les points du monde; convocations répétées des évêques à Rome, pour attester par ce seul fait et affermir l'unité de l'Eglise ; et enfin cette dernière convocation des évêques de toute la terre habitée (puisque c'est là ce que signifie le mot écuménique), afin de démentir une dernière fois les impiétés de notre siècle, et leur opposer cette pierre immuable du Vatican, contre laquelle se brisera quiconque voudra l'ébranler!

Et j'oubliais un souvenir du plus beau temps de l'Eglise, qui a revécu en notre temps et, on peut le dire, particulièrement à la gloire de notre pays. Depuis six cents ans, il n'y avait plus de croisades. Même en ces belles journées de Lépante et du siége de Vienne, sous Don Juan d'Autriche ou Sobieski; c'étaient des princes, c'étaient des puissances, qui s'étaient armées pour la cause chrétienne; ce n'étaient pas des volontaires acceptant librement le drapeau de la croix et marchant parce que *Dieu le veut*. Mais nous, hommes du dix-neuvième siècle, nous avons vu une croisade. Nous avons vu des hommes que le prince n'appelait point sous les armes, se faire volontairement les soldats du Christ, et défendre au prix de leur sang celui que nulle puissance ne défendait, des hommes de toutes nations, français surtout, mais aussi belges, hollandais, polonais, canadiens : noble fraternité des na-

tions! Et en effet, comme les hommes, quoiqu'on en dise, ne peuvent être frères que dans le Christ, les nations ne peuvent être sœurs que dans le Christ. Et ces mêmes Français, *soldats du Pape* (on disait autrefois ce mot en raillant, on le dit aujourd'hui avec honneur), ces mêmes français, vaincus par le nombre de leurs ennemis et par la complicité des puissances européennes, revenus ensuite dans leur pays, ont été contre l'invasion étrangère les meilleurs soldats de leur pays, malheureux encore, glorieux encore, soldats de Dieu et de la patrie, insultés (il en devait être ainsi) par les ennemis de la patrie et par les ennemis de Dieu.

Voilà les trophées du règne de Pie IX, tandis que Mentana, Castelfidardo, l'assassinat de Rossi, la bombe d'Orsini, le poignard de Milano, la brèche de la Porta-Pia au 20 septembre, et chez nous cette autre brèche faite le 4 septembre et le 18 mars à notre honneur et à notre vie nationale : ce sont là les trophées, c'est-à-dire les hontes de la révolution. On dira un jour qu'en notre siècle, siècle de sédition et d'impiété, la Papauté, loin de s'affaiblir, a grandi; qu'elle a perdu sans doute des trésors et des soldats, mais qu'elle a gagné une force morale plus grande, la force que donnent à un pouvoir l'inébranlable constance dans ses résolutions et un courage inébranlable contre les puissances du monde; on proclamera que sa mission divine s'est, si on peut le dire, accentuée plus que jamais; que Pie IX désarmé a vaincu le monde au dix-neuvième siècle, comme Grégoire VII, désarmé, l'avait vaincu au onzième, comme le christianisme désarmé l'avait vaincu sous Constantin; on dira que le Pape, en ce siècle incrédule a, comme les Papes martyrs aux siècles païens, été plus Pape que jamais. C'est ce que dira l'histoire; et surtout (car les jugements de l'histoire sont loin d'être unanimes et d'être infaillibles), c'est ce que prononcera le jugement de Dieu.

Pie IX a été grand par sa constance, mais il l'a été aussi par sa charité. Inflexible en face des idées, il a été plein de douceur envers les hommes. Parmi tant de protestations, tant de réprobations, tant de sentences justement sévères que la multiplicité des attaques l'a obligé de prononcer, trouvez donc une parole amère contre un homme! Crucifié comme Jésus, il a comme lui prié pour ses bourreaux. Il n'a jamais cédé et il n'a jamais haï.

Et vis-à-vis du chef, ou plutôt du chef apparent de ses ennemis qui ne sait quelle a été sa mansuétude, je dirais volontiers son affection? Ce roi dont on a voulu quelquefois faire un profond politique, chrétien infidèle et révolutionnaire timide, partagé entre sa faiblesse et ses remords, comptait sans doute pour sa dernière heure sur la clémence de Pie IX. Il l'a obtenue, on se le rappelle, il l'a obtenue même deux fois. Deux fois, d'un lit de douleur, il a imploré la miséricorde du Pontife, une première fois pour rendre possible un

mariage qui devait tranquilliser sa conscience, une seconde fois au moment de son passage dans l'éternité. De la prison du Vatican, le pardon est allé au palais usurpé du Quirinal; la victime a consolé son persécuteur, et l'on peut espérer, que, semblable encore à son divin Maître, le crucifié a opéré le salut du larron repentant. N'est-ce pas du reste encore un trait providentiel de la vie de Pie IX, que la prolongation de ses jours lui ait permis de survivre pour les bénir et à Victor-Emmanuel et à celle qui, grâce à Pie IX, était devenue la légitime compagne de ce prince? En quelques jours, et le roi, et la femme du roi, et le Pontife se seront rencontrés au pied du tribunal de Dieu, apportant ceux-là le pardon qu'ils avaient reçu, celui-là le pardon qu'il avait donné.

Ajoutons ici, à l'honneur de la nation romaine, que cette bénignité de l'âme de Pie IX lui a été rendue par son peuple, par le vrai peuple romain, veux-je dire. Nul pontife n'a été aussi persécuté, nnl n'a été aussi aimé. C'est le peuple romain qui, lorsque dans ces derniers temps les pèlerins étrangers, venus auprès de Pie IX, étaient insultés dans les rues par les agents du carbonarisme italien, disait aux insulteurs : « Ces braves chrétiens sont ici beaucoup plus chez eux que vous tous. » Ce sont les neuf mille Romains, fonctionnaires sous le gouvernement du Pape, qui tous ont refusé de servir le gouvernement nouveau, la plupart se condamnant à la misère, eux et leur famille. Et c'est enfin cette belle scène qu'il faut lire dans le livre de l'abbé Gillet des adieux qu'après l'attaque du 20 septembre, les soldats pontificaux firent à celui qu'ils étaient venus défendre : tous demandant la bénédiction dernière de Pie IX, demandant à le voir une dernière fois, couvrant la voix de leur général qui ordonnait le départ. Et quand le Pontife paraît à sa fenêtre, tous les genoux fléchissent, tous les yeux se remplissent de larmes; les képis volent en l'air, les fusils sont déchargés une dernière fois. Et cette armée Européenne ou plutôt chrétienne, aux cris de *Viva Pio nono* ! défile devant le Pape, brise ses armes plutôt que de les rendre à l'ennemi, et, ayant ordre de saluer les généraux de l'armée spoliatrice, les salue du cri de *Viva Pio nono* ! prononcé une dernière fois.

Et maintenant que sera l'avenir ?

Dieu qui a prolongé la vie de Pie IX pour qu'il fût le témoin et, si je puis employer le mot, le *proclamateur* de si grandes choses, pour qu'il fut, en un mot, Pape autant que personne l'a jamais été, en face de la guerre la plus acharnée qui jamais a été faite à la Papauté, pour qu'il fût le provocateur du premier Concile des temps modernes, et le premier aussi, en la personne duquel un Concile a reconnu canoniquement l'infaillibilité inhérente au Saint-Siége; Dieu a-t-il voulu qu'il en fût pour Pie IX comme pour

Moïse, lequel a vu le mont Sinaï et n'a pas vu la Terre-Promise, et qu'après avoir souffert plus que personne avec l'Eglise et pour l'Eglise, il mourut au moment de voir la délivrance de l'Eglise?

Ou bien au contraire, en couronnant aujourd'hui ce martyre déjà si long, Dieu a-t-il voulu épargner à son apôtre des douleurs plus cruelles, lui éviter d'être témoin sur la terre d'un dernier triomphe et des derniers ravages de l'impiété?

Qui peut le dire! Et il semblerait cependant que cette dernière réponse soit en harmonie avec les pressentiments de tous les cœurs qui prient, je peux même dire de toutes les intelligences qui pensent,

Le moment est suprême. En Italie, Victor-Emmanuel laisse à sa place un prince devenu, comme lui, le serf de la révolution, mais, si ce que l'on dit est vrai, avec moins d'hésitation et moins de remords, laissant moins à espérer ces retours de conscience qui ont plus d'une fois troublé la vie de Victor-Emmanuel et ont préparé le repentir de ses derniers moments. La vieille tradition monarchique avait fait l'éducation du père, la pure doctrine révolutionnaire aurait fait celle du fils.

En France, faut-il parler du triste spectacle que nous donnons au monde? La révolution, à ce qu'il semble, sûre de son fait, marchant à son but sans s'arrêter, mais aussi sans précipiter imprudemment sa marche. Et au contraire, le parti catholique, conservateur, honnête homme (car tout cela devrait se confondre), divisé, incertain, découragé; l'Assemblée de 1871, si riche de bonnes intentions et de lumières, mais, par suite de cet esprit d'hésitation et de discorde qui semble le vice originel des assemblées françaises, n'ayant su aboutir à quoi que ce soit, si ce n'est à laisser maîtresse après elle la révolution qu'elle avait tenue un instant sous ses pieds. Et l'ordre public, la sécurité, le droit de propriété, la liberté de l'Eglise, tout cela vivant par grâce et jouissant d'un instant de répit que l'opportunisme veut bien leur concéder.

Et en Europe! quel que soit le jugement que l'on porte sur la guerre qui vient de se poursuivre en Orient, quelque opinion que l'on puisse se faire au sujet des chances de collision ou d'accord, il y a une chose triste pour les catholiques. Les puissances ennemies de l'Eglise, la Russie, la Prusse, l'Italie révolutionnaire semblent devenir de plus en plus prépondérantes; les puissances catholiques et même celles qui respectent la liberté du catholicisme, la France, l'Autriche, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, je peux même ajouter la Turquie, sont de plus en plus ou écrasées ou menacées.

Nous ne sommes encore qu'en 1792; 1793 est différé jusque après l'exposition. Mais déjà quels tristes symptômes se produisent, je ne dirai pas de la prépondérance de tel ou tel système purement politique, mais de décomposition universelle! Comme la faveur de

la masse populaire et parfois du pouvoir, tend à se prononcer pour le révolutionnaire à tout prix contre l'homme d'ordre, pour le condamné contre le juge, pour le malfaiteur contre le gendarme, pour l'école sans Dieu et par suite sans moralité, contre l'école qui parle de Dieu et par suite de devoir, pour l'instruction qui multiplie les crimes (voyez à cet égard les statistiques) contre l'instruction qui cherche à les diminuer, pour l'homme qui refuse de faire l'aumône contre celui qui la donne, pour le pauvre qui maudit son bienfaiteur contre le pauvre qui bénit le sien, pour le fils ingrat contre le père délaissé !

Que sortira-t-il de là? Il semble qu'humainement parlant, on ne puisse rien espérer, et que le mal doive arriver à son extrême limite. Qui dit anti-catholicisme, dit anti-christianisme, anti-théisme ; on ne fera pas une Europe protestante, on ne fera pas une Europe déiste, on ne pourra faire qu'une Europe athée, c'est-à-dire barbare et pire que barbare. Quoique l'on puisse dire, l'idée de Dieu est la règle de tout; sans Dieu, il y a pas de morale, sans morale; pas d'ordre social; sans ordre dans les sociétés, pas de civilisation. Nous marchons vers le chaos.

Nous allons donc à l'état sauvage? dira-t-on. Non, car le sauvage a au moins l'idée du Grand-Esprit, et par suite, il croit à quelques devoirs. Implicitement ou non, il admet le libre arbitre ; il ne croit pas au déterminisme. Mais une société sans Dieu, sans idée du devoir, sans idée de la responsabilité humaine, autrement dit sans conscience, jusqu'où irait-elle? Ce serait une barbarie dépourvue de tout frein, et ayant de plus toutes les armes de la civilisation ; ce seraient des Esquimaux armés du pétrole, du canon Krupp et du *Nadel-Gewehr*. Dans cette république là, le revolver serait roi.

Cela est impossible, me dira-t-on : oui, je veux croire que c'est impossible; mais il faut dire alors qu'un jour la Révolution sera forcée de s'arrêter, que le bon sens, que l'honnêteté humaine réagira contre elle, qu'il s'élèvera quelque part une force aujourd'hui latente, un rayon de lumière dans les intelligences, un peu de générosité dans les cœurs, un peu de bon sens, je ne demanderais que cela ; car c'est le bon sens qui nous manque par-dessus tout. Le bon sens nous donnerait l'honnêteté, et l'honnêteté nous donnerait la foi. Pour un esprit droit, la vérité de la foi, démontrée comme elle l'est par l'expérience que nous faisons de la doctrine contraire, est plus évidente que jamais, et elle sera demain, nous devons le craindre, plus évidente encore qu'aujourd'hui. Oui, un peu de bon sens, et le monde rebroussera chemin vers la raison d'abord, vers la morale ensuite, vers Dieu, vers l'Eglise, vers le Pape.

Quand se fera ce retour? Quand nous aurons assez souffert et

quand nous aurons assez prié. En tout cas, nous le savons, « l'Eglise de Dieu a été élevée sur la pierre et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle [1]. » « Celui qui tombera sur cette pierre sera brisé, celui sur qui cette pierre tombera, elle l'écrasera [2]. » Il ne s'agit pas d'un temps plus ou moins long; mais il s'agit d'un temps qui peut être abrégé à cause des élus, et par les prières des élus; et par la prière, nous aimons à le dire, de celui que Dieu avait fait le chef de l'Eglise militante, et pour lequel, sans doute, l'Eglise triomphante vient d'ouvrir ses rangs.

« Tout finira bien », ç'a été le mot de Pie IX, au moment où, en juillet 1870, il était informé que les troupes françaises allaient quitter Rome. Oui sans doute, tout finira bien pour le chrétien, parce que tout finira au ciel. Mais, même en ce monde : « Je ne suis, disait-il en même temps à un envoyé piémontais, je ne suis ni prophète ni fils de prophète, mais je puis vous affirmer que vous ne resterez pas à Rome. J'avais espéré pouvoir mourir tranquillement à Rome; si la Providence a décidé autrement, que sa sainte volonté soit faite. Mais à vous autres, je le répète, vous ne jouirez pas longtemps du fruit de vos violences. » (19 septembre 1870.) Et plus tard, répondant aux félicitations du Sacré-Collége pour l'anniversaire de son exaltation au trône pontifical : « Tenez pour certain, disait-il, que l'Eglise doit triompher et que la Révolution périra... Ceux qui sont nés de la Révolution se dévoreront entre eux. Les anges combattront contre les ennemis et l'Eglise triomphera. »

Consolons-nous par ces paroles (*Consolamini invicem in verbis istis*, dit saint Paul), et gardons la paix. « La paix exclut la crainte, la paix ferme l'oreille aux propos des méchants. Puisse cette paix vous accompagner tous les jours de votre vie! Que cette paix soit votre consolation, qu'elle soit votre force à l'heure de la mort, qu'elle soit éternellement votre récompense dans le ciel! » J'aime à finir sur ces paroles que Pie IX adressait aux Pères du Concile, quand ils soumirent à son approbation la première Constitution votée par eux. On sera toujours, en parlant de lui, au-dessous de la vérité; il vaut mieux se borner à l'écouter.

P. S. — Ces lignes étaient écrites au moment où nous est arrivée la décision du Conclave, décision heureuse et bénie, par cela même quelle a été prompte, heureuse aussi par ce que nous savions déjà du digne successeur de Pie IX. En ce temps de lutte, la milice du Christ avait besoin de ne pas rester longtemps sans avoir un chef à sa tête. Le *Veni Creator* a été promptement et miséricordieusement

[1] Matth., XVI, 18.
[2] Is., XXII, 44.

entendu. Et, à cette époque de guerre, comment ne pas aimer à voir, après le nom de saint Pie V, qui vainquit le mahométisme à Lépante, le nom de saint Léon Ier, qui préserva Rome d'Attila, et de saint Léon IV, qui la défendit contre les Sarrasins. Les prières de Pie IX nous ont donné Léon XIII ; qui sait si Léon XIII ne verra pas la fin de cette crise révolutionnaire qui a fait le martyre de Pie IX?

On l'espérerait volontiers lorsqu'on écoute le concert d'acclamations et d'éloges qui s'élève autour du nouveau Pape. Catholique ou non catholique, ennemi même du Saint-Siége, nul ne sait refuser son assentiment et presque son hommage à cette élection qui rencontre l'unanimité hors du Conclave comme dans le Conclave. Nous catholiques, nous sommes bien sûrs que Léon XIII, pas plus que Pie IX, ne faillira au double devoir de la fermeté et de la charité, qu'il ne refusera pas une paix honorablement offerte, pas plus qu'il n'imposera à l'Eglise une transaction funeste. Les adversaires de la Papauté se seraient-ils forgé un rêve de conciliation impossible et que Léon XIII certes n'acceptera pas? Ou plutôt, n'ont-ils pas senti malgré eux le caractère providentiel de cette élection, de ces scrutins où l'on a commencé par se séparer comme pour témoigner de la mutuelle indépendance, mais où bientôt, le Saint-Esprit, ayant parlé, minorité et majorité se sont réunies pour *adorer* le nouveau Pontife?

L'Italie sait ce qu'est le nouveau Pontife ; Bénévent, qu'il a délivré du brigandage ; Pérouse où il a su faire que les prisons restassent vides faute de criminels ; la Belgique où il a exercé la nonciature ; le gouvernemant italien dont il n'admettait pas les fonctionnaires dans sa demeure, mais qui avait pourtant appris à l'honorer, tous peuvent nous dire que Léon XIII, digne héritier de Pie IX, saura, si la paix est acceptable, donner la paix à l'Eglise ; si le combat est nécessaire, soutenir courageusement le combat pour l'Eglise.

F. DE CHAMPIGNY,
de l'Académie française.

20 février 1878.

LA RESTAURATION

SECONDE PARTIE[1]

RÈGNE DE CHARLES X[2]

1824 - 1830

I

Le règne de Charles X s'ouvrit sous les plus heureux auspices. Cette transmission de la couronne, qu'on avait pu redouter naguère comme périlleuse, s'accomplissait au milieu du plus grand calme, et le nouveau roi fut accueilli avec tous les honneurs de la popularité.

Ses premières paroles, sages et prudentes, rassuraient tous les intérêts, dissipaient les préventions, et fermaient la bouche à la malveillance. « J'ai promis comme sujet, dit-il aux pairs et aux députés, de maintenir la Charte et les institutions que nous devons au souverain dont le ciel vient de nous priver ; aujourd'hui que le droit de ma naissance fait tomber le pouvoir entre mes mains, je l'emploierai tout entier à consolider, pour le bonheur de mon peuple, le grand acte que j'ai juré de maintenir. » — « Soyez sûr de ma protection, avait-il dit au président du consistoire de Paris, comme

[1] Toute cette seconde partie était écrite avant le malheur qui m'a récemment frappé ; c'est à la demande de ce petit-fils, si amèrement regretté, que j'avais achevé ce travail : je le dédie à sa mémoire.

[2] Voyez les articles insérés dans le *Correspondant* des 25 mars, 25 avril et 10 mai 1877 : *La Restauration ; première partie : Règne de Louis XVIII.*

vous l'étiez de celle de mon frère; tous les Français sont égaux à mes yeux, et ont les mêmes droits à mon amour et à ma bienveillance. »

Ainsi s'évanouissaient les sinistres prédictions propagées autrefois par l'esprit de parti. Quoique sur le seuil de la vieillesse, Charles X avait conservé toutes les grâces de son jeune âge; son regard franc et ouvert, ses paroles toujours gracieuses, exerçaient un charme auquel personne n'échappait, et lorsque dans la journée du 27 septembre, il fit à cheval son entrée dans Paris, il entendit sur son passage les plus vives, les plus unanimes acclamations. « Point de hallebardes », ce mot heureux qu'il adressa aux gardes formant la haie autour de lui, lors de la grande revue de la garde nationale et de l'armée, qui eut lieu quelques jours après au Champ-de-Mars, fut célébré comme un cri du cœur de Henri IV.

Entre ces deux belles journées, — le 29 septembre, jour anniversaire de la naissance du duc de Bordeaux, — avait paru une ordonnance portant retrait de la censure, mise sur les journaux un mois avant la mort de Louis XVIII. Cet acte de confiante générosité porta au comble la popularité du nouveau monarque, et on devait d'autant plus lui en faire honneur, qu'il avait blâmé, au moment même, la mesure de rigueur dont la presse était l'objet [1].

Enfin, comme pour effacer les tristes souvenirs du passé, le comte d'Artois, sur le trône, tendait la main au duc d'Orléans, au fils de son ancien adversaire de 89, et lui conférait, ainsi qu'à tous les siens, le titre d'Altesse royale, faveur qui avait été obstinément refusée par Louis XVIII. A ce premier bienfait, il ne tarda pas d'en ajouter un autre; il imposa à ses amis de la chambre des députés la régularisation légale de l'apanage d'Orléans, qui ne reposait encore que sur une ordonnance du feu roi, et fit, tout exprès, annexer dans ce but une disposition spéciale au projet de loi de la liste civile.

Une amnistie des plus étendues était accordée pour tous les crimes et délits politiques. Les généraux, les officiers de l'empire, plus ou moins compromis dans les Cent-Jours et dans les conspirations postérieures, ceux-là mêmes qui avaient été pris les armes à la main dans les rangs des rebelles espagnols, étaient tous admis à rentrer sans condition sur le sol de la patrie.

Et il n'y avait dans toutes ces manifestations, dans tous ces actes, aucune arrière-pensée, aucun calcul; c'était le loyal entraînement d'une âme heureuse de plaire, et se laissant aller avec délices au charme de cette royale lune de miel, sans en prévoir le terme. Cette attrayante disposition avait ses avantages, mais aussi ses dangers;

[1] « Oh! Villèle, quelle faute! » s'était-il écrié, lorsqu'on était venu la lui annoncer.

plus spontanée que réfléchie, elle devait bientôt rencontrer des obstacles et des écueils.

II

M. de Villèle le pressentait : il songeait que ces illusions, malgré leur sincérité, ne pourraient de part et d'autre durer bien longtemps. Le fond des choses ne tarderait pas à apparaître, et il se demandait s'il trouverait dans l'esprit facile et bienveillant de Charles X cette fermeté de résolution que comportait le caractère moins sensible et plus froid de Louis XVIII. Il s'en ouvrit avec son collègue et son intime ami M. Corbière, et ils en vinrent à délibérer sur le point de savoir s'il ne leur conviendrait pas de quitter le ministère.

Bien des motifs pouvaient leur conseiller cette détermination. Comme il arrive presque toujours, le parti royaliste, en se rapprochant du pouvoir et en y parvenant, avait perdu cette unité compacte qui faisait sa force dans l'opposition. Déjà au moment de la coalition contre le ministère Richelieu, des différences de conduite, des dissentiments s'étaient révélés. M. Delalot, M. de la Bourdonnaye, apparaissaient comme les chefs futurs d'une contre-opposition de droite. La retraite de M. de Montmorency, la disgrâce du duc de Bellune à la veille et au début de la guerre d'Espagne, enfin le renvoi de M. de Chateaubriand, qui devint aussitôt le signal d'une lutte ouverte, ces incidents successifs avaient singulièrement affaibli le cabinet.

On se souvient que lors de sa formation. M. de Villèle, d'accord en cela avec le comte d'Artois, aurait désiré lui donner une base plus large en y adjoignant les principaux représentants du centre droit, qui siégeaient dans l'ancien ministère [1], et voilà que maintenant cette base, plus rétrécie, ne s'étendait même plus à toute la droite. La position du cabinet devenait d'autant plus critique, que la sécurité causée par le succès des élections de 1824 était aussi plus grande. Depuis que, dans la Chambre, l'opposition de la gauche et du centre gauche se trouvait réduite à une vingtaine de membres à peine, tout danger pour la monarchie, pour l'ordre social, semblait avoir disparu. Les ambitions, les rancunes, les jalousies croyaient pouvoir se donner librement carrière, et ne s'apercevaient pas que l'ennemi commun devait fatalement profiter de ce désordre des imaginations, dégénérant en une véritable guerre civile dans le sein du parti royaliste.

Sans doute M. de Villèle en gardait autour de lui la portion la

[1] Le duc de Richelieu, M. de Serre, M. Roy, qui refusèrent.

plus considérable et la plus sensée; mais en butte à des attaques si multipliées et si diverses, et quoique résolu à ne pas dévier du solide terrain où il s'était placé d'abord, entre les hostilités de la gauche et les exigeances déraisonnables de l'extrême droite, le chef d'un corps d'armée, ainsi harcelé de toute part, devait avoir de la peine à conserver son sang-froid, à ne pas se laisser aller à des mouvements d'irritation ou de découragement; il était exposé, en un mot, à commettre des fautes, et surtout à répondre de celles que ses propres amis ne manqueraient pas de lui imposer.

Au milieu de tant de difficultés, M. de Villèle pouvait-il compter pour la politique, qui lui était propre, sur le ferme, l'invariable appui du roi, tel que Louis XVIII avait su le prêter à ses divers ministères? Cette condition absolue de force, presque d'existence, était-elle absolument assurée au cabinet? M. de Villèle, M. Corbière en doutaient malgré la bienveillance que leur témoignait Charles X; ils voyaient tous les embarras, toutes les lacunes de cette situation; ils furent tentés d'agir en conséquence et de se retirer.

Ils auraient probablement bien fait, surtout dans leur intérêt personnel; leurs successeurs, quels qu'ils fussent, naturellement pris dans les rangs des droites divergentes, auraient été bientôt à bout de voie, et des combinaisons nouvelles n'auraient pas tardé à ramener au pouvoir, rajeunis et retrempés par leur retraite, les ministres démissionnaires, les véritables chefs de la droite.

La principale considération qui les retint, qui les empêcha de prendre ce parti, ce fut, ils l'ont déclaré, la crainte de fournir un prétexte à la malveillance des ennemis du roi; on aurait probablement vu dans cette démission, dans le choix des successeurs, la preuve de ces idées rétrogrades, de ces tendances réactionnaires qu'on avait imputées au comte d'Artois, accusation que Charles X, aurait-on dit, s'empressait de justifier. Le roi, conséquent d'ailleurs avec les dispositions qu'il avait manifestées à l'avénement de M. de Villèle et de ses collègues, leur demandait de rester; ils obéirent.

III

M. de Villèle cédait aussi, sans doute, à une autre pensée également honorable; il n'était pas fâché, au fond de l'âme, d'avoir une occasion de prendre sa revanche de son dernier échec à la Chambre des pairs. La conversion des rentes était son idée propre, favorite, et se liait, dans sa pensée, à la loi réparatrice qui, en accordant une indemnité aux propriétaires des biens confisqués pendant la révolution, devait pacifier le sol et effacer dans les mains des possesseurs de ces biens la trace de leur origine.

Pour ces deux grandes mesures, il faut le dire, l'expérience et l'histoire ont donné raison à M. de Villèle.

Le principe de la conversion des rentes, plusieurs fois appliqué depuis, est entré dans les règles du droit commun, et n'est plus contesté aujourd'hui. Cette fois, d'ailleurs, la conversion n'était pas imposée aux rentiers, elle n'était que facultative, et, dans ces limites restreintes, la loi fut adoptée et mise à exécution sans trop de difficultés.

L'indemnité des biens confisqués (c'est le mot propre), car elle n'était pas exclusivement réservée aux biens des émigrés, cette indemnité souleva, il est vrai, de violents orages. Sur ce terrain brûlant, les passions les plus opposées se livrèrent d'ardentes batailles; on semblait revenir à ces temps de guerre civile que la loi avait précisément pour objet de faire oublier.

Mais M. de Villèle, il faut lui rendre cette justice, se tint résolûment sur le terrain de la Charte, et ne permit pas qu'aucune atteinte fût portée au droit des possesseurs des biens nationaux.

« L'indemnité, dit-il, dans la discussion générale, n'est ni une punition infligée aux uns, ni une récompense accordée aux autres; c'est une mesure indispensable au complément de la Restauration, à la réunion de tous les Français, à la sécurité et à la force du pays; c'est une garantie donnée à tous, contre le retour de la confiscation et des désordres civils dont elle est souvent le but et l'aliment le plus actif. »

Et lorsqu'un député de l'extrême droite, remettant en question la légalité des ventes, vint demander « que les possesseurs actuels tinssent compte à l'Etat des quatre cinquièmes de la plus-value des biens dont ils étaient les détenteurs », M. de Villèle, persistant dans sa précédente déclaration, monta à la tribune, donna lecture de l'article 9 de la Charte, affirma que la proposition qui venait d'être faite y était directement contraire, invita son auteur à la retirer et annonça qu'au surplus, l'introduction dans le projet de dispositions contraires au pacte fondamental ne permettrait pas au gouvernement de porter plus loin le projet qu'il avait soumis à la délibération de la Chambre.

M. de La Bourdonnaye se récria tout aussitôt, prétendit que le président du conseil voulait faire violence à la Chambre et méconnaissait ses droits. — Chose singulière! et qui démontre jusqu'à quel point peuvent se porter les égarements de l'esprit de parti : le général Foy et M. Casimir Périer, qui auraient dû appuyer et applaudir M. de Villèle, ne craignirent pas, au contraire, de soutenir M. de La Bourdonnaye et accusèrent le gouvernement de vouloir étouffer la discussion. Où étaient donc ici la raison, le respect de la Charte et le véritable patriotisme?

M. de Villèle garda jusqu'au bout cette attitude impartiale et sensée au milieu des explosions sans cesse renaissantes des opinions les plus violentes, et le dernier jour de la discussion à la Chambre des députés, lorsque le projet revint de la Chambre des Pairs avec quelques modifications, comme M. Duplessis de Grenedan et M. de Lézardière s'opposaient à l'un de ces amendements, qui avait pour objet de placer en dehors de tout recours les actes, jugements et décisions rendus en matière de biens nationaux avant la publication de la Charte, le président du conseil insista énergiquement pour l'adoption de l'article, « devenu nécessaire, dit-il, pour la tranquillité publique et la saine interprétation de la loi. »

Dans tout le cours de cette discussion, M. de Villèle avait montré les qualités d'un véritable homme d'Etat. Il avait maintenu au projet qu'il présentait le véritable caractère qu'il lui avait assigné. Ce n'était point, dans sa pensée, une dérogation à l'article de la Charte qui validait les ventes des biens nationaux; après trente ans écoulées, ces biens avaient acquis la prescription civile; tenter de les reprendre, c'eût été une nouvelle confiscation, et c'était précisément l'abolition de cet odieux principe que l'indemnité avait pour but de consacrer.

L'Etat s'était emparé de ces biens; il en avait disposé et devait un dédommagement à ceux auxquels ils avaient été enlevés. C'était la réhabilitation du passé; c'était une garantie pour l'avenir, et dans la mesure du possible, une nouvelle sanction du principe de l'inviolabilité des propriétés. La loi était donc tout à la fois un acte de morale sociale et d'équité; elle ne nuisait à personne, et était un bienfait pour tous. M. de Villèle ne permit pas que ces règles de justice fussent enfreintes, ni dans un sens, ni dans l'autre; il força la majorité à les respecter; il sut la diriger par l'ascendant de sa ferme parole, et les esprits impartiaux durent apprécier cette sage et noble conduite.

« Il y avait dans la pensée de la loi, dit M. Duvergier de Hauranne, quelque chose de si juste et de si politique, que le temps a donné raison à M. de Villèle contre l'opposition. Bien peu d'années s'étaient écoulées que, toute inimitié ayant cessé entre les anciens et les nouveaux propriétaires, les biens dits nationaux avaient recouvré leur valeur et perdu la dénomination particulière qui les dépréciait. En définitive, la loi a été bonne pour les nouveaux propriétaires aussi bien que pour les anciens, et la France n'a point à regretter d'avoir payé par trente millions de rentes un si heureux résultat [1]. »

Malheureusement la discussion réveillant des passions qui n'étaient qu'à demi assoupies, vint leur donner un nouvel aliment, contraire-

[1] *L'Histoire du gouvernement parlementaire*, t. VIII, p. 229.

ment au but de la loi, qui devait à la longue les calmer et les éteindre. Ce fut un mal réel, quoique passager; mais la responsabilité n'en doit pas peser sur le ministre, qui fit tout ce qui dépendait de lui pour écarter ces fâcheuses conséquences d'un acte nécessaire et bienfaisant. Ce n'était point une œuvre de parti, puisque l'indemnité fut répartie avec une loyale impartialité et profita aux hommes de toutes les opinions, à ceux mêmes qui l'avaient combattue. La postérité, plus juste que les contemporains, a fait de cette loi réparatrice un titre d'honneur pour la Restauration.

IV

Il est malheureusement d'autres projets de loi présentés à la même époque et dans les années suivantes, qui, sans se justifier par le même caractère de nécessité, sans procurer aucun avantage pratique, n'en furent pas moins l'occasion de discussions également passionnées, et dont le retentissement fut encore plus fâcheux.

Telle fut cette loi du sacrilége, qui n'a pas été appliquée une seule fois, qui mettait en cause les principes les plus sacrés, les livrait à de profanes et violents débats, et les compromettait aux yeux de la foule en les associant à des images de sang et d'échafaud.

Ce qu'il faut noter ici, ce qui paraît incroyable et ce qui est cependant une vérité historique, c'est que ce projet de loi avait été provoqué par des orateurs de l'opposition, qui ne se firent pas faute ensuite de le critiquer.

M. Pasquier, M. Decazes avaient, l'année précédente, attaqué à la Chambre des pairs, comme insuffisant, un projet qui assimilait les vols commis dans les églises aux vols commis dans les maisons habitées. « Il est impossible, avait dit M. Pasquier, dans une loi dont le but est la répression des crimes commis dans les églises, de passer sous silence le plus odieux de tous les crimes, la violation des tabernacles et la profanation des hosties consacrées! »

Au nom de la commission, M. Portalis, rapporteur, soutenait la même thèse, et déclarait que la loi avait pour but la répression du *sacrilége*, sous toutes les formes où il pourrait se présenter; il ajoutait seulement que la commission avait cru inutile d'écrire le mot dans la loi; en conséquence, il proposait de punir de la peine des travaux forcés à perpétuité tout enlèvement des vases sacrés dans une église catholique, avec ou sans effraction du tabernacle. Le garde des sceaux, M. de Peyronnet, combattit cet amendement comme contraire aux principes de l'égale protection accordée à tous les cultes. La pairie l'adopta.

La commission de la Chambre des députés, dont le rapporteur, M. Clausel de Coussergues, appartenait à l'extrême droite, s'était prononcée dans un sens encore plus absolu.

Le gouvernement se crut obligé de déférer à ce vœu, qui était celui de beaucoup d'hommes religieux dans les deux Chambres, mais on voit combien il y avait résisté, et quelle contrainte il subissait.

« Ceux qui ont étudié le caractère et l'esprit de M. de Villèle, dit M. Nettement, n'hésiteront pas à croire qu'il n'avait pas désiré une pareille mesure, mais qu'il la subissait comme une nécessité politique, en présence des exigences d'une nuance importante de la majorité, dont l'appui lui était indispensable. »

C'est ici que l'on aperçoit ce premier pas du président du conseil dans une voie qui n'était pas la sienne. Au lieu de diriger la majorité, comme il avait fait jusqu'alors, il se résignait à la suivre, en essayant, il est vrai, de la modérer, et pensant que c'était encore un service qu'il rendait à la bonne cause; mais dans ce travail de concessions mutuelles, mal discerné du public, il ne prenait pas garde que la véritable physionomie de son caractère allait s'altérant, et qu'il s'exposait à le voir bientôt complétement méconnaître.

La situation, il est vrai, était particulièrement difficile sur ce terrain des questions religieuses, où tant de combats allaient être livrés dans tous les sens, avec un acharnement inouï. Par ses deux articles 5 et 6, dont l'un proclamait la liberté des cultes, et dont l'autre reconnaissait la religion catholique comme religion de l'Etat, la Charte ne faisait que consacrer des faits préexistants, tellement puissants et inattaquables, qu'il eût été impossible de les nier ou de les supprimer sans porter la plus grande atteinte à la tranquillité publique, à la paix et à la dignité des consciences. Dans quelque sens qu'on ait voulu depuis interpréter ou modifier ces articles, l'application en a toujours été à peu près la même : toujours il a fallu respecter la liberté des cultes, et en même temps laisser au catholicisme une prééminence plus ou moins étendue, suivant les circonstances, mais conforme aux traditions historiques et à l'état vrai et persistant des mœurs publiques. Ces deux principes, si on voulait en pousser les conséquences, à la rigueur, seraient à la vérité contradictoires; les concilier, en les tempérant l'un par l'autre, telle était certainement la pensée de M. de Villèle aussi bien que de ses deux principaux collègues, MM. Corbière et de Peyronnet. Qu'on relise aujourd'hui de sang-froid les discours de ces trois ministres, on n'y trouvera pas une parole en opposition avec les idées que nous venons d'exposer; on y verra la preuve des efforts qu'ils firent pour se maintenir dans un milieu raisonnable, en présence des thèses exces-

sives, des manœuvres perfides et violentes dont ils étaient assaillis de toute part.

Ils ne réussirent pas, il est vrai, à se faire écouter et comprendre. Dans cette arène tumultueuse, où chacun se donnait librement carrière, où l'abbé de Lamennais poussait à l'extrême ses doctrines théocratiques, où, sans aller aussi loin, beaucoup d'hommes sincères et honnêtes pensaient que la puissance gouvernementale ne saurait jamais être trop mise au service de la religion; pendant que d'un autre côté les récriminations les plus violentes se faisaient entendre, qu'on criait à l'envahissement de l'ultramontanisme et au retour des rigueurs de l'inquisition, les ministres, on l'a vu, sans fanatisme d'aucune espèce, auraient voulu éviter le débat que suscita cette loi du sacrilége.

Ils avaient présenté un premier projet fort simple, ne prêtant à aucune des objections qui surgirent ensuite de toute part; on n'en voulut pas. Ils en présentèrent un autre qui n'échappa pas aux inconvénients qu'eux-mêmes avaient prévus. Des débats ardents s'allumèrent, et comme, en pareil cas, une transaction se fait toujours bon gré mal gré, elle se réduisit cette fois à ceci : c'est que la loi se borna à une déclaration de principes, sanctionnée par une pénalité terrible, mais dépourvue dans l'application d'efficacité pratique. On avait pendant trois mois discouru sur le sacrilége, sur la peine du parricide, écartée cependant et remplacée par une amende honorable à la porte d'une église; on se serait cru revenu au moyen âge, et tout cela aboutissait à une loi qui ne pouvait être appliquée et ne l'a jamais été une seule fois. Un thème déclamatoire au profit de l'opposition : voilà tout ce qui restait de cette longue et pénible discussion, et le ministère en portait malgré lui la responsabilité.

M. de Villèle sortait de ces séances douloureusement affecté, et consignait son chagrin dans son journal. « La discussion générale, écrivait-il, a été close après avoir produit un bien mauvais effet dans le public et dans la Chambre. »

Il aperçevait le mal, se sentait impuissant à le conjurer et s'y résignait. Nous le verrons entraîné de plus en plus, comme fatalement, dans cette fausse situation, jusqu'à la fin de son ministère; et le public qui n'était pas dans la confidence de ses pensées intimes, qui ne se rendait pas compte que, si le pouvoir avait été livré à l'opposition de droite, seule en état alors d'en hériter à la Chambre des députés, les griefs et les motifs d'opposition eussent été encore plus nombreux, le public allait se troublant et s'irritant de plus en plus.

V

Que voulait en effet cette contre-opposition de droite dont M. de La Bourdonnaye était le plus fougueux champion? Elle avait accusé d'abord le ministère de n'être pas assez royaliste; elle lui avait reproché de ne pas avoir fait assez tôt la guerre d'Espagne, de ne pas avoir donné dans la loi d'indemnité une satisfaction suffisante aux principes et aux intérêts de l'émigration ; c'est elle enfin qui avait demandé la loi du sacrilége. Il est vrai que bientôt, par une tendance commune à tous les mécontents, les députés de l'extrême droite se présentaient de plus en plus comme les organes des revendications libérales, méconnues, disaient-ils, par le ministère.

Leur opposition avait pris surtout ce caractère depuis que M. de Chateaubriand, précipité du pouvoir, et dans une attitude de Titan foudroyé, était devenu le chef naturel de tous les adversaires du cabinet. Par la magie de sa parole, par son habileté merveilleuse à parler à l'imagination, à s'adresser aux côtés généreux de toutes les opinions, ce bouillant athlète constituait, à lui seul, une véritable puissance. Il séduisait la jeunesse et tous ceux qui avaient un peu de poésie dans l'âme; le nombre en était grand dans ces temps heureux où le nécessaire abondait, où l'on n'avait peur de rien, où tout ce superflu qu'on appelle la liberté, la gloire, paraissait un impérieux besoin. En regard de ce brillant mirage, la politique du cabinet semblait bien terne, bien terre à terre, bien prosaïque; on appelait M. de Villèle un homme d'affaires, et on invoquait le génie digne de présider aux destinées de la nouvelle France. Le *Journal des Débats* qui s'écriait, il y avait moins d'un an, en mai 1824 : « Pauvre opposition, elle est bien malade! » s'était chargé de lui rendre la santé, et les forces, en effet, ne lui étaient que trop revenues.

Vers la fin de cette année 1824, une ordonnance dictée par un esprit d'économie mal entendu, et qui était bien peu dans le caractère de Charles X, avait inconsidérément mis à la retraite un grand nombre d'officiers généraux de l'Empire. Cette mesure légale, mais inopportune, fut vivement exploitée par l'opposition et représentée comme un acte de rancune de l'ancien régime. A peine averti, le roi voulut rémédier à la faute commise par le ministre de la guerre; il accorda de très-nombreuses exceptions, mais le mauvais effet était produit.

VI

La cérémonie du sacre de Charles X, au mois de mai 1825, malgré ses pompes, malgré les grâces et les actes de clémence dont

elle fut l'occasion, se ressentit de ces dispositions de l'opinion publique. On avait tout fait pour rajeunir le vieux cérémonial et le mettre en harmonie avec les exigences des temps nouveaux. Quatre maréchaux de l'Empire, Moncey, Soult, Jourdan et Mortier portèrent l'épée de connétable, la main de justice, la couronne et le sceptre, comme représentants des anciens pairs de France. Le serment à la Charte fut solennellement prêté, et malgré ces précautions, malgré ces témoignages éclatants de l'adhésion du roi aux conditions de la société moderne, l'enthousiasme de l'avénement ne put renaître, et lorsque Charles X rentra dans Paris, il ne retrouva pas sur son passage les acclamations du mois de septembre précédent.

Lamartine et Victor Hugo chantèrent les pompes de Reims, mais ce fut leur dernier hommage à la vieille royauté, et leurs muses allèrent bientôt chercher ailleurs les regains de cette popularité dont elles étaient avides.

Au moment même de la mort de Louis XVIII, Chateaubriand, dans une éloquente brochure : « *Le Roi est mort; Vive le Roi!* » avait supplié Charles X d'imiter ses aïeux et de se faire sacrer à Reims. Il y vint lui-même et parut devant le roi pour sa réception dans l'ordre du Saint-Esprit. Mgr de Quélen, archevêque de Paris, son ami, avait négligé de le prévenir que Charles X était disposé à lui rendre ses bonnes grâces. Il y eut là un malentendu fâcheux qui mit obstacle à une réconciliation encore possible, et que l'on aurait dû tenter à tout prix. La fatalité s'en mêlait, et l'illustre disgracié sentit sa rancune augmenter au fond de son cœur.

A la fin de cette année 1825, deux incidents vinrent révéler les progrès de l'opposition.

Le *Constitutionnel* et le *Courrier*, accusés d'avoir, dans une série d'articles, porté atteinte au respect dû à la religion de l'Etat, furent acquittés par la Cour royale de Paris, laquelle déclara, dans son arrêt, que ce n'était pas porter atteinte à la religion que de protester en faveur du maintien de la déclaration de 1682, reconnue loi de l'Etat, et de s'élever contre l'introduction de congrégations religieuses proscrites en France.

Peu de jours après, les funérailles du général Foy donnèrent lieu à une manifestation éclatante. Une grande foule suivit son convoi, et sur le cercueil, au cimetière, M. Casimir Périer proposa l'ouverture d'une souscription pour les enfants du guerrier citoyen, mort sur la brèche au service de la patrie; cette souscription produisit plus d'un million.

C'est sous ces auspices peu encourageants qu'allait s'ouvrir la session de 1826.

Il semblait que ce fût comme un parti pris de la part du ministère

d'apporter tous les ans aux Chambres au moins un projet de loi politique qui suscitait les questions les plus délicates, et semblait un nouveau thème fait tout exprès pour les attaques de l'opposition.

Ce fut cette fois un projet modificatif du Code civil, portant que, dans les successions *ab intestat*, la quotité disponible serait de droit attribuée à l'aîné des fils du défunt; il suffisait cependant d'une disposition du père de famille pour que l'égalité des partages fut maintenue.

Ce projet, on le voit, n'avait rien de coercitif; il respectait absolument la liberté testamentaire et devenait sous ce rapport tellement inoffensif, qu'en fait, il pouvait se réduire à un résultat tout à fait nul.

La thèse économique et politique qu'il soulevait n'était pas sans importance; des peuples libres, les Anglais et les Américains n'admettent pas l'égalité forcée des partages entre les enfants, et loin d'en souffrir, les mœurs politiques de ces nations trouvent dans cette libre constitution de la famille des garanties d'indépendance et de force sociale.

Mais en France, où d'autres habitudes avaient prévalu et dans l'état d'inquiétude et de surexcitation où se trouvait l'opinion, un pareil projet ne pouvait être examiné avec calme. Ce ne fut bientôt qu'un cri d'alarme: le droit d'aînesse est rétabli, s'exclamait-on de toute part; nous voilà revenus à l'ancien régime et à tous ses abus; le règne du privilége est ressuscité; les filles iront au couvent, et les cadets mendieront leur pain!....

Au milieu de toutes ces émotions réelles ou factices, il n'y avait plus de raisonnement possible, et le ministère dut bientôt comprendre que ce serait pour lui une bataille désastreuse, dans laquelle la victoire ne lui profiterait guère plus que la défaite. Il aurait fallu des années pour que la loi pût produire quelque effet, et même pouvait-elle n'en produire aucun, tandis que, dans le présent, c'était à coup sûr un aiguillon de plus pour ce peuple affolé, une arme perfide et redoutable dans les mains des meneurs de l'opposition.

Cette fois encore, il paraît bien que M. de Villèle s'était décidé à contre-cœur à la présentation de ce projet; il croyait avoir fait acte de modération en ne demandant pas, quoiqu'il y fut sollicité, de nouvelles mesures contre la presse; mais de cette abstention, on ne lui savait aucun gré, et on n'en criait pas moins fort contre ce droit d'aînesse facultatif, devenu un épouvantail dans la bouche des meneurs de l'opposition.

Il existe un témoignage très-curieux de la pensée intime de M. de Villèle sur ce sujet: on voit qu'il ne se faisait pas d'illusion sur l'efficacité de la mesure proposée, ni sur les résistances et les mécontentements qu'elle devait exciter dans le public.

Dès 1824, deux ans auparavant, M. de Polignac, ambassadeur en Angleterre, lui écrivait de Londres pour lui recommander la reconstitution de la propriété sur de plus fortes bases, afin de la mettre à même de servir d'appui aux institutions représentatives, et à une double organisation administrative et judiciaire, semblable à celle que l'on admire en Angleterre.

M. de Villèle répondait avec beaucoup de sens, et il est impossible de n'être pas frappé de la justesse de ses aperçus. C'est tout un résumé de sa politique : pourquoi donc ce programme n'a-t-il pas été suivi?

« Quant au morcellement des propriétés, aux substitutions et à l'extension des dispositions testamentaires, disait-il, le mal est encore plus dans nos mœurs que dans nos lois... Sur vingt familles aisées, il y en a à peine une où l'on use de la faculté d'avantager l'aîné... On aime mieux bien vivre avec ses enfants, et, en les établissant, on s'engage à n'en avantager aucun... Vous entendez dire chaque jour : « Que le gouvernement le propose, sans cela rien ne se fera... que « le gouvernement rétablisse le droit d'aînesse ! » et quand le gouvernement le proposerait, il n'y aurait jamais une majorité pour le voter, parce que le mal est plus haut ; il est dans nos mœurs, tout empreintes des suites de la Révolution. Je ne dis pas qu'il n'y a rien à faire. Mais avec une société si malade, il faut beaucoup de temps et de ménagement pour ne pas perdre en un jour le travail et le fruit de plusieurs années ; savoir où il convient d'aller, ne jamais s'en écarter, faire un pas vers le but toutes les fois qu'on le peut, ne se mettre en aucune occasion dans le cas de reculer : voilà, mon cher ami, ce que Dieu m'a donné, ce que je crois une des nécessités du temps où je suis venu aux affaires, et une des causes pour lesquelles j'ai été porté au poste que j'occupe. Quand ce temps sera passé, l'intérêt du service du roi et le bien du pays exigeront d'autres allures ; on trouvera sans doute des hommes de cette circonstance, et je serai trop heureux de leur passer le fardeau et de leur livrer le terrain déblayé des obstacles que la patience et la persévérance pouvaient seules écarter [1]. »

Ces derniers mots étaient sans doute destinés à faire prendre patience à M. de Polignac, mais les temps indiqués par M. de Villèle ne devaient pas venir de sitôt.

En 1826, débordé par les exigences de son parti, faiblement soutenu par le roi, il avait été obligé de se départir de ce programme. Il s'était avancé plus loin que sa raison politique ne lui disait d'aller, et il fut contraint de faire ce pas en arrière qui, suivant les propres

[1] Lettre du 31 octobre 1824.

expressions de sa lettre de 1824, faisait perdre en un jour le travail et le fruit de plusieurs annnées[1].

Après une longue et brillante discussion, la Chambre des pairs rejeta l'article premier de la loi des successions, qui constituait ce que l'on appelait le droit d'aînesse, et adopta seulement, comme par grâce, l'article relatif aux substitutions jusqu'au deuxième degré.

Affaibli par cet échec, le gouvernement se trouvait de moins en moins en état de lutter contre les difficultés dont il était entouré.

VII

Au premier rang de ces difficultés se rencontraient les questions religieuses, qui allaient toujours s'envenimant.

Lorsqu'on veut aujourd'hui, à distance des événements, rechercher de sang-froid ce qu'il y avait au fond des disputes religieuses de cette époque, on sent toutes ses accusations se dissiper, se fondre, pour ainsi dire, devant l'examen rigoureux des faits, et de toutes ces machines de guerre si habilement exploitées, qui sous le nom de *Congrégation*, *d'Ultramontanisme* et de *Jésuitisme*, jetaient alors un si grand trouble dans les imaginations, de tous ces monstres effrayants, quand on les scrute de près, il ne reste que des fantômes; et cependant, le succès de ces manœuvres a été si grand, l'inquiétude, la croyance à un péril réel ont été si générales, qu'à défaut de griefs positifs, d'un corps de délit saisissable, il faut bien admettre qu'il y avait à un tel ébranlement d'opinion au moins quelques apparences, quelques semblants de causes, des prétextes fournis par des imprudences, des maladresses, des excès de zèle, par une sorte d'ignorance du tempérament, ou, si l'on veut, de l'humeur de la nation. C'est à faire cette distinction, à démêler la vérité dans ses diverses nuances sur ce sujet délicat que nous voudrions nous attacher.

M. de Montlosier, l'ancien défenseur du clergé à l'Assemblée constituante, publiciste rétrograde et presque féodal, s'était tout d'un coup fait l'organe de toutes ces attaques. Il posait nettement les questions dans son réquisitoire :

« L'attention, disait-il, doit s'arrêter sur trois sortes de scandales qui prennent chaque jour de l'accroissement. C'est d'un côté, l'existence d'une société mystérieuse désignée sous le nom de Congrégation; c'est, d'un autre côté, la non exécution des anciennes lois du royaume relativement à la déclaration du clergé de France en 1682; c'est enfin le rétablissement tantôt avoué, tantôt dissimulé, d'une ancienne société monastique abolie par nos rois et par nos lois.

[1] *Histoire de la Restauration*, A. Nettement, t. VIII, p. 308.

« La France entière, ajoutait-il, est imbue de l'idée qu'elle est gouvernée, non par son roi et ses hommes d'Etat, mais comme l'Angleterre des Stuarts par des jésuites et des congrégations. »

Voilà de bien gros mots! Voyons les faits :

Qui ne reconnaît tout d'abord la fausseté de cette accusation que le gouvernement était sous le joug de ce qu'on appelait la *Congrégation*? Lorsqu'on a voulu savoir quelque chose de précis sur ce point, il s'est trouvé qu'il s'agissait de deux associations charitables, n'ayant pas par conséquent l'unité et la force que l'on supposait; l'origine de l'une et de l'autre remontait à l'Empire [1], et celle qui aurait eu plutôt, surtout au début, un certain caractère politique, avait eu pour fondateur M. Mathieu de Montmorency, homme de loyauté, vénéré de tous, lequel d'ailleurs, sorti malgré lui du ministère, était presque depuis dans l'opposition. Evidemment dans ces associations pieuses pouvaient se rencontrer des hommes du monde qui cherchaient à profiter des influences en sous ordre; mais de là, à un pouvoir politique, à une faction comme l'on disait, imposant ses volontés aux ministres et au roi lui-même, il y avait certes bien loin.

Qu'est devenue ensuite cette *Congrégation* si redoutable! On n'en a bientôt plus entendu parler, et la facilité avec laquelle elle a disparu ne donne pas une bien haute idée de sa puissance.

Quant à l'envahissement de l'ultramontanisme, ce chef d'accusation était à la fois des plus confus et des moins fondés, et ce qui est survenu depuis l'a éclairé d'un jour qui le réduit au néant. Que reprochait-on au gouvernement? De ne pas imposer au clergé une doctrine théologique qui était alors, dans l'Eglise même, un sujet de libre controverse. Peut-on aujourd'hui relire sans un sentiment d'amère tristesse les arrêts de la Cour royale de Paris, reprenant les ordonnances de Louis XIV, les arrêts du Parlement, prétendant imposer à tous les Français le régime de la déclaration de 1682, restée loi de l'Etat, et s'appliquant dès lors à tous les citoyens sans exception, comme si tout n'était pas changé depuis cette époque pour les catholiques eux-mêmes; comme si le régime de la Charte et le principe de la liberté des cultes n'étaient pas inconciliables avec un enseignement doctrinal de l'Etat; comme si le Concordat, en reconnaissant au Pape le droit de régler seul l'établissement ecclésias-

[1] La première, la plus ancienne de ces associations, exclusivement consacrée à des œuvres de piété, dans le genre de ce que nous avons vu depuis sous le nom de conférences de Saint-Vincent de Paul, avait été fondée, en 1802, par un saint prêtre, l'abbé Legris-Duval; la seconde s'était formée sous les auspices de M. de Montmorency, au moment de la captivité de Pie VII et dans le but de lui venir en aide.

tique de la France, n'avait pas apporté une transformation décisive dans ce qu'on appelait le corps de l'Eglise gallicane.

Mais indépendamment de ces considérations, devenues aujourd'hui indiscutables, l'accusation alors était d'autant plus injuste que le gouvernement et la majorité du clergé, du haut clergé surtout, professaient encore à ce moment les anciennes doctrines.

Dès 1824, avant la mort de Louis XVIII, M. Corbière, ministre de l'intérieur, dans une circulaire adressée aux évêques, les avait invités à lui faire parvenir l'adhésion des professeurs de séminaires à la déclaration de 1682. L'archevêque de Toulouse protesta seul; sa lettre, publiée par la *Quotidienne*, fut déférée aux tribunaux et punie d'une amende.

Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, chargé plus tard, comme ministre, de l'administration des affaires ecclésiastiques, était personnellement attaché aux principes de l'église gallicane, et admettait, pour son compte, tous les articles de la déclaration de 1682.

C'est ce qu'il affirma hautement à la tribune, dans un discours étendu, où il s'efforça de donner des explications franches et loyales sur ces sujets délicats; mais il s'adressait à des esprits trop prévenus, trop excités, pour pouvoir les convaincre.

Le ministère était en même temps sous le coup des attaques contradictoires, de M. de Montlosier, qui l'accusait d'être inféodé à l'ultramontanisme, et de M. de Lamennais, qui l'accusait au contraire d'imposer au clergé l'enseignement gallican et de faire ainsi du despotisme à la Henri VIII.

Evidemment l'un des deux se trompait, et on pourrait dire qu'ils se trompaient tous deux; car le gouvernement n'aurait pas mieux demandé que de rester en dehors de ces questions, qu'il sentait ne pas être de sa compétence. Ainsi harcelé de toute part, et pour se dégager, pour témoigner du moins qu'il n'était pas sous le joug de la prétendue faction, il fit ordonner des poursuites contre M. de Lamennais.

M. Berryer défendit le fougueux ultramontain, qui depuis...; démontra que cette poursuite était en contradiction avec le régime de la Charte et de la société politique issue des tempêtes de la révolution; M. de Lamennais fut condamné à une peine insignifiante; mais il fallait au moins conclure de ce procès que le gouvernement royal n'était pas asservi à la fameuse faction ultramontaine, dont on parlait tant. La preuve était faite sans réplique, mais on n'en tenait aucun compte, et les déclamations accoutumées n'en continuaient pas moins.

Venait enfin la question des jésuites, et ce n'était pas la moins brûlante et la moins complexe.

A en croire les rumeurs qui s'accréditaient de plus en plus, on en venait à se persuader, à répéter avec M. de Montlosier, que les jésuites régnaient dans les ministères, à la cour, que Charles X était affilié à l'Ordre ; les plus hardis et les plus crédules prétendaient qu'il disait la messe... Les ordonnances de juin 1828, signées par ce malheureux monarque, et fermant les colléges de jésuites existant avant son règne, ont du moins servi à démontrer que ce n'étaient là que des fables.

En vain Mgr Frayssinous crut-il mettre un terme à ces discussions passionnées en venant déclarer à la tribune que toute la puissance des jésuites, en France, se bornait à la direction de sept petits séminaires (sur cent), où ils avaient été appelés par des évêques, et où ils enseignaient sous leur surveillance, étant d'ailleurs entièrement soumis à la juridiction de l'ordonnance.

« Nul doute, ajoutait-il, que si les jésuites voulaient obtenir une existence légale et jouir comme corps des avantages civils des particuliers, une loi ne fût nécessaire ; mais ils sont en France comme simples individus, et quand les évêques, à qui une ordonnance de 1814 attribue la direction des petits séminaires, les placent à la tête de ces établissements, il n'existe aucune loi claire et positive qui défende de le permettre et de le tolérer. »

Une déclaration aussi simple et aussi précise aurait dû apaiser le débat et ne fit que l'envenimer.

Tout aussitôt, M. Casimir Périer, sans s'arrêter à la distinction si juste, faite par Mgr Frayssinous, prenant acte des faits avoués, les incrimina, comme si les anciens édits contre les jésuites étaient encore en vigueur, et les atteignaient même dans leurs personnes. La passion politique n'y regardait pas de si près.

La Cour royale de Paris qui déjà, l'année précédente, avait émis les mêmes doctrines dans les arrêts d'acquittement du *Constitutionnel* et du *Courrier*, délibérant après la session, en août 1826, sur la dénonciation de M. de Montlosier, remontant aussi à soixante ans en arrière et se mettant à la place des parlements, visaient leurs arrêts en même temps que les décrets de la Révolution et de l'Empire, et renvoyaient à la haute police du royaume le soin de dissoudre des corporations illégales et attentatoires à l'indépendance de tout gouvernement.

Le ministère, pressé de s'expliquer, répondait à cette sommation, dans la session suivante, par ces paroles de M. de Villèle qui, mieux comprises aujourd'hui qu'elles ne l'étaient alors, suffisent à le justifier devant l'histoire, bien plus qu'elles ne le garantissaient au moment même contre tant et de si furieuses attaques :

« Les jésuites ! dira-t-on : pour ceux-là, vous ne pouvez pas nier

le fait ; ils existent, et c'est une violation de nos lois. » — « Ils existent ni plus ni moins que lorsque vous étiez à la tête de l'instruction publique, dirai-je à l'un (M. Royer-Collard), et quand vous étiez procureur général, dirai-je à l'autre (M. Bourdeau).

« Nous ne voulons pas plus que vous le rétablissement de cette corporation religieuse (*vive sensation*) ; mais pas plus que vous, quand vous aurez du pouvoir, nous ne croyons devoir user de celui qui nous est confié pour persécuter des individus sous prétexte d'opinions religieuses. » (*Mouvement prononcé d'adhésion*[1].)

En dépit de ce langage, si sensé et si puissant dans sa concision, la Chambre des pairs n'en ordonnait pas moins, peu de mois après, le renvoi au gouvernement de la pétition de M. de Montlosier, qui obtenait ainsi un double succès, et la proscription des Jésuites était demandée à la fois par la magistrature et le premier corps politique du pays.

Quelques esprits, cependant, moins prévenus, plus ouverts, savaient s'élever au-dessus de ces débats surannés et entrevoyaient les solutions de l'avenir.

La jeune école philosophique du *Globe*, qui avait la prétention de se frayer en toute chose une voie nouvelle en dehors des ornières du passé, refusait de s'associer à ces réquisitoires d'un autre âge, et commençait à réclamer la liberté illimitée de discussion, la liberté pour tous, même pour les jésuites ; d'un autre côté, un publiciste catholique, d'origine allemande, d'une rare intelligence, M. d'Eckstein, soutenait, dans le *Drapeau blanc*, la nécessité pour les amis de la religion d'accepter la lutte avec leurs adversaires dans les conditions inévitables des sociétés nouvelles ; il conseillait au clergé de combattre résolûment avec les armes de la science et de la discussion ; mais c'étaient là encore des efforts isolés et prématurés.

Le gros des partis, à gauche comme à droite, gardait ses vieux cris de guerre ; on se serait cru revenu en 1764, au gallicanisme parlementaire et au ministère de M. de Choiseul.

Quel étonnement n'aurait pas causé celui qui serait alors venu prédire qu'après deux révolutions démocratiques, une assemblée républicaine donnerait gain de cause aux principes posés par M. de Villèle, replacerait, comme individus, les jésuites dans le droit commun, et allant même plus loin, les mettrait en possession du droit général d'enseigner dans toute la France ! Nous avons vu plus encore : le Concile du Vatican, statuant plus tard sur les matières qui lui étaient propres, a proclamé l'infaillibilité du Souverain-Pontife et mis à néant, sous ce rapport, les articles dogmatiques de la déclaration de 1682.

[1] Discours à la Chambre des députés, 16 février 1827.

C'est l'absolution complète de tous les griefs de 1826, et il n'y a plus aujourd'hui que l'extrême gauche, M. Guichard et M. Gambetta, pour reprendre les thèses surannées des opposants de la Restauration. La justification est donc absolue pour nous, postérité, éclairée et calmée par la leçon des événements.

Ce qui achève de démontrer que le ministère de droite n'était point, comme on le prétendait, sous la domination d'un parti exclusivement religieux, c'est qu'il est une de ces exigences qu'on chercha plus d'une fois à lui imposer, et à laquelle il se refusa toujours : la remise des actes de l'état civil au clergé.

Une proposition de cette nature avait été faite à la Chambre de 1815, sans qu'il y fut donné suite, mais les historiens hostiles à cette assemblée ne manquent jamais de rappeler cet incident et de lui en faire un grief.

De nombreuses pétitions dans le même sens furent plus d'une fois rapportées à la Chambre de 1825, qui les accueillait avec faveur; mais un jour où la question fut serrée de plus près, et le ministère mis en demeure de se prononcer, le garde des sceaux, M. de Peyronnet, déclara nettement « que les plans qu'on supposait, les projets qu'on invoquait, n'étaient point et ne seraient jamais ceux des ministres du roi. »

A la fin de la même session (1826), M. Royer-Collard, dans une vive apostrophe, ayant accusé le ministère « de demander ses inspirations au moyen âge, et de préparer une nouvelle législation du mariage, où la souveraineté du roi fléchirait, non moins que les droits naturels et civils de ses sujets, devant la souveraineté ecclésiastique », M. de Villèle répondit avec autant de sens que de fermeté : « Je suis heureux de trouver cette occasion de dire toute ma pensée sur le mariage civil, dont on parle sans cesse. Comment l'état civil était-il avant la révolution dans les mains du clergé? Il y était avec l'appel comme d'abus, devant les Parlements, qui sont aujourd'hui représentés par les Cours royales, et la haute surveillance de ces cours souveraines était absolument nécessaire pour garantir les droits civils des citoyens. Je n'en dirai pas davantage, et je pense que cela suffit pour prouver que ceux que l'on suppose désireux de reprendre l'état civil, n'en voudraient pas aux conditions sans lesquelles on ne pourrait jamais le leur attribuer. »

Par cette déclaration à la fois si nette et si habile, M. de Villèle n'affirmait-il pas hautement son indépendance et sa clairvoyance d'homme d'Etat? N'était-ce pas une réponse catégorique à toutes les accusations de congréganisme et de jésuitisme dont on l'accablait?

VIII

Mais de ce que le fond des griefs de cette époque a disparu, de ce que, dans la rigueur du droit, le gouvernement, dans ses actes officiels, paraisse maintenant à l'abri de la plupart des reproches amoncelés contre lui dans ses matières si délicates, s'en suit-il que sa conduite ait été suffisamment prudente et habile, et qu'il ait pourvu à tout ce qui eût été nécessaire pour fermer la bouche à cette foule malveillante ou abusée, qui se plaignait des influences du clergé : ceci est une autre question.

M. de Villèle le sentait; il y avait bien des choses qu'il voyait, qu'il subissait, de peur qu'une résistance trop formelle, de sa part, ne produisit un plus grand mal.

Dans l'intérêt même d'une politique raisonnable, telle qu'il la comprenait, il jugeait nécessaire de ne pas heurter le roi, qui sur ce point consultait plutôt son cœur que sa raison, et de ne pas s'aliéner des nuances importantes de la majorité dont le concours lui était indispensable, en présence du mouvement d'opposition qui se propageait de plus en plus dans les rangs même de l'opinion royaliste. De là cette marche qu'il croyait prudente, que ses ennemis taxaient de faiblesse, et qui n'en paraissait pas exempte aux yeux de ceux qui ne discernaient pas tous les obstacles contre lesquels il avait à lutter.

Quand il avait résisté sur des points importants, il ne croyait pas devoir se montrer intraitable sur des détails en apparence secondaires, et que la malveillance aux aguets s'empressait de relever et d'incriminer avec une habile perfidie.

Le roi, dans sa parfaite bonne foi, dans sa dévotion sincère, se livrait quelquefois à des pratiques de piété parfaitement respectables, mais qui prêtaient trop facilement à d'injustes interprétations. Mais M. de Villèle pourrait-il, devait il s'y opposer? Il en disait du moins son sentiment avec franchise, quand le prince le lui demandait avec une honorable candeur.

C'est ainsi qu'après la grande procession du Jubilé, le 3 mai 1826, Charles X, qui l'avait suivie à pied depuis Notre-Dame jusqu'à la place Louis XV, écrivit le soir même à son ministre pour savoir de lui quel avait été l'effet produit sur la population :

« Je rendis compte au roi, dit M. de Villèle, de l'impression produite par cette cérémonie. Le mal fut plus grand dans les cœurs et dans les esprits que dans la tenue et les démonstrations, qui furent convenables. Au fond l'effet fut nuisible, et l'aspect du peuple laissait pénétrer les pensées qui l'agitaieut. Nous suivions le roi à

peu de distance et pouvions bien en juger. On aurait lu dans tous les yeux que la population souffrait de voir son roi qui suivait humblement les prêtres. Il y avait moins d'irréligion que de jalousie et d'animosité contre le rôle que jouait le clergé. »

Quand on lit ces réflexions intimes d'un témoin aussi peu suspect, on peut se rendre compte du ravage fait dans les âmes par les plaintes, les accusations qui retentissaient de toute part contre les envahissements du clergé. Il semble, que M. de Villèle, en constatant les tristes impressions ressenties par la foule, y voyait un reflet de ces perfides insinuations de M. de Montlosier :

« S'il était vrai que notre bien aimé monarque eût, comme saint Louis, embrassé la vie dévote, ce serait un événement dont la France n'aurait pas à s'affliger, pourvu qu'il n'en parut rien dans les actes publics et que le pays ne fut pas livré aux prêtres.

« Un peuple, qu'il soit libre ou asservi, s'indigne toujours de l'asservissement de son chef, et les esclaves n'obéissent pas à un esclave. »

Toujours sous le coup de la même préoccupation, M. de Villèle blâmait, à part lui, une décision, que prenait au moment même (12 mai) le ministre de la guerre, « plus courtisan en cette occasion, disait-il, qu'homme politique », décision qui assimilait les aumôniers des régiments aux officiers supérieurs, et prescrivait de leur rendre des honneurs publics.

Il n'approuvait pas davantage, on peut le croire, une instruction pastorale publiée par M. le prince de Croy, archevêque de Rouen, qui reproduisait les anciens règlements établis par saint Charles Borromée dans l'église de Milan, lesquels enjoignaient au clergé de dénoncer à l'évêque ceux de ses paroissiens qui, sans cause légitime, manqueraient à la messe ou ne feraient pas leurs Pâques, afin de pouvoir faire afficher leurs noms aux portes des églises.

On conçoit quelle bonne fortune c'était, pour le *Constitutionnel*, qu'un pareil mandement, et combien il fut exploité par toute la presse révolutionnaire. L'archevêque revint bien vite sur sa première publication, et déclara que c'était simplement un souvenir historique qu'il avait voulu rappeler ; mais l'effet n'en était pas moins produit.

Les petits faits de ce genre étaient toujours soigneusement relevés, méchamment commentés, et il en résultait un mal énorme. *Le Constitutionnel* publiait périodiquement sa *Gazette des Curés*, et on se souvient des pamphlets de Paul-Louis Courier, et de la pétition des habitants de Saint-Avertin contre leur curé, qui voulait les empêcher de danser.

Il se répandait d'ailleurs une certaine opinion, reposant tout au plus sur des apparences, que les pratiques ostensibles de la religion

étaient nécessaires pour obtenir ou conserver les emplois. Rien ne fut plus funeste que cette croyance habilement entretenue par la malveillance. Toute marque de dévotion paraissait entachée de calculs ambitieux et devenait impopulaire [1]. Jamais il ne fut mieux démontré que les gouvernements ne sont pas aptes à s'immiscer dans les actes de la vie privée et à diriger les consciences.

La véritable politique gouvernementale était certainement étrangère à toutes ces misères. Nous l'avons démontré par des preuves irrécusables; mais le mal persistait, s'aggravait même, l'opinion s'égarait de plus en plus, et tout en tenant compte des injustices, des difficultés et des obstacles, comme nous l'avons fait, peut-on exempter de toute responsabilité ceux qui, dans de telles conditions, continuaient à garder le fardeau du pouvoir? N'auraient-ils pas mieux fait de s'en affranchir dans leur propre intérêt? Nous avons dit les motifs qui retenaient M. de Villèle; il ne voulait pas abandonner le roi et le livrer complétement à des influences qu'il croyait dangereuses; il considérait aussi comme un devoir de ne pas affaiblir, de ne pas dissoudre par sa retraite le faisceau de ses amis de la Chambre des députés, où après tout il possédait toujours la majorité. Il resta donc; mais en restant et en s'exposant ainsi aux chances d'une retraite forcée et plus ou moins prochaine, il diminuait d'autant celles de son retour aux affaires, retour auquel, dans un gouvernement représentatif, un homme d'Etat ne doit jamais renoncer.

IX

Il ne se présentait guère alors, dans la situation de l'Europe, d'occasion opportune de faire un grand acte de diversion, et d'empêcher les esprits de se porter avec tant d'ardeur sur les questions intérieures.

Il n'entrait d'ailleurs ni dans les goûts ni dans le tempérament de M. de Villèle de faire de la politique à effet et de rechercher des aventures plus éclatantes qu'utiles. C'est ce qu'il indiquait lui-même dans une lettre confidentielle à M. de Polignac, ambassadeur en Angleterre :

« Nous ne sommes assez forts, disait-il, ni pour résister seuls sur mer à l'Angleterre, ni pour lutter sur le continent avec l'alliance formidable qui y existe; que faire dans cette situation ? Défendre notre honneur et notre sûreté envers et contre tous, mais renoncer

[1] On riait du cierge porté à la procession par le maréchal Soult, qui demandait alors la pairie.

à la prétention d'imposer aux autres des lois que nous ne serions pas en état de faire exécuter..... Avec cette conduite peu brillante, mais sûre, maintenir le plus longtemps possible la paix générale dont nous avons besoin pour réparer nos pertes, soit comme puissance maritime, soit comme puissance continentale, soit comme pays restauré après une terrible révolution; attendre que les colosses maritimes et continentaux, qui se sont formés de nos débris et de nos folies, s'affaiblissent et se divisent; surveiller avec soin les nouvelles combinaisons que les événements doivent amener; être toujours prêts à en profiter pour reprendre une place, que ce qui reste à la France de force réelle ne peut manquer de lui rendre bientôt, voilà mon opinion sur l'ensemble de la conduite; ce qui n'exclut point l'examen à chaque circonstance des actes isolés qui pourraient nons amener plus vite à une plus forte position..... »

C'était sensé on le voit, mais seulement trop modeste; et il est incontestable que les affaires extérieures de cette période furent conduites avec une habileté prudente, servant utilement les intérêts nationaux et bien supérieure à tout ce que nous avons vu depuis.

Si M. de Chateaubriand étair resté au ministère, il est douteux qu'il eût mieux réussi dans son projet d'établir des monarchies bourboniennes dans l'Amérique espagnole; il n'aurait probablement pas traité la question grecque avec plus d'efficacité, mais il aurait cherché à donner à sa politique, comme il l'avait fait dans la guerre d'Espagne, ce vernis d'éclat et de grandeur qui plaît tant à la France, et que M. de Villèle dédaignait un peu trop.

X

De la guerre d'Espagne, on en avait recueilli la gloire militaire et les avantages politiques; il n'en restait plus que les charges et les embarras.

Au début de la campagne, le duc d'Angoulême, arrivé à Bayonne, avait trouvé absolument insuffisants les approvisionnements de l'armée. Son état-major, à la tête duquel était le général Guilleminot, peu sympathique par ses opinions et ses antécédents au duc de Bellune, alors ministre de la guerre, avait poussé le prince à conclure à la hâte des marchés de fournitures avec M. Ouvrard, plus célèbre par son génie spéculateur que par la rigidité de ses mœurs financières. Cet incident avait amené la retraite du duc de Bellune, et la guerre terminée, il fut reconnu que ces marchés s'étaient fâcheusement ressentis de la précipitation avec laquelle ils avaient été conclus.

L'opposition de droite et de gauche à la Chambre des députés ne manqua pas de rendre M. de Villèle responsable de ces irrégularités, auxquelles il avait été étranger, et le reproche était d'autant plus injuste qu'il avait précisément lui-même écrit au duc d'Angoulême, à Bayonne, pour le prévenir contre M. Ouvrard et ses propositions. Autorisé par ce prince et par le roi à se servir de cette correspondance pour se disculper, il ne profita pas de la permission, se tira d'affaire comme il put, et aima mieux encourir une part de blâme que la rejeter sur l'héritier du trône. Noble exemple de dévouement qui révélait le caractère de l'homme ayant pour maxime : « Etre plutôt que paraître! » La postérité ne peut qu'admirer ce trait de courageux silence ; mais au moment même il n'était pas sans inconvénient pour celui qui s'y résignait ; et pourquoi ne le dirions-nous pas, un homme d'Etat a quelquefois le devoir de n'être pas trop modeste et trop désintéressé ; le témoignage de sa conscience ne doit pas lui suffire, et sa réputation est une partie de sa force, dont il est comptable envers le pays. M. de Villèle, dans plus d'une occasion, ne le comprit peut-être pas assez, et il ne s'apercevait pas qu'en se sacrifiant ainsi aux autres, il sacrifiait aussi la grande cause dont il était le représentant.

XI

Cette conséquence fâcheuse de la guerre d'Espagne n'était pas la seule. Il fallait encore prolonger la présence de l'armée d'occupation dans ce pays, tant que Ferdinand VII ne se décidait pas à donner à son gouvernement des allures raisonnables, et ne prenait aucun parti pour les anciennes colonies d'Amérique, qu'il devenait de plus en plus impossible de remettre sous la domination de la mère-patrie.

Cette préoccupation, plus grave depuis que M. Canning avait donné un grand retentissement à la reconnaissance des colonies espagnoles par l'Angleterre, avait déterminé le gouvernement français à ouvrir avec Saint-Domingue, au mois d'avril 1825, une négociation qui devait aboutir à la reconnaissance de la république noire établie dans cette colonie, moyennant le payement d'une indemnité aux anciens colons français ; c'était un avertissement et un exemple donné au gouvernement espagnol.

A plus d'un point de vue, cet acte ne manquait pas d'une certaine hardiesse.

Sans se perdre dans les abstractions du droit nominal de souveraineté, l'ordonnance royale, tenant compte des faits accomplis dans ce qu'ils avaient de matériellement irrévocables, en faisait découler

des résultats heureux pour le commerce et les colons. La reconnaissance d'un état nègre était comme un complément de l'abolition de la traite; tout ici était à l'avantage des intérêts actuels et des idées nouvelles,

L'opposition de gauche se trouvait désarmée; mais ne pouvant attaquer le fond de la mesure, elle contesta la légalité de la forme, et fut soutenue par l'opposition de droite, peu sympathique d'ailleurs à l'avénement d'une république noire. En forçant la réalité des choses, ou voulait voir, dans cet abandon fictif d'une colonie, perdue depuis plus de trente ans, une cession de territoire.

Une loi eût été nécessaire, disait-on; mais cette loi, les Chambres en étaient vraiment saisies, puisque, appelées à régler la répartition de l'indemnité, leur sanction était nécessaire pour donner la vie au traité.

Tout cela était plus subtil que sérieux; le traité, reconnu bon en lui-même, triompha de toutes ces difficultés, et c'eût été un succès pour M. de Villèle, si déjà, à ce moment, il pouvait y en avoir pour lui qui fussent sans mélange.

XII

Dans cette même année 1826, un événement imprévu vint encore compliquer la situation de la Péninsule ibérique.

Jean VI, roi de Portugal, était mort dans les premiers jours de mars, laissant un décret testamentaire qui attribuait la régence à sa fille Isabelle, en attendant que l'héritier légitime de la couronne eût manifesté ses intentions.

Cet héritier était son fils aîné, don Pedro, qui gouvernait alors le Brésil, et qui dès qu'il eut connaissance du décret de son père, fit acte de roi en donnant au Portugal une Charte constitutionnelle avec deux Chambres, et puis renonça à cette couronne en faveur de sa fille dona Maria, âgée de sept ans, qu'il fiançait à son plus jeune frère, don Miguel, à la condition que celui-ci prêterait serment au nouvel ordre de choses. Cette Charte fut apportée à Lisbonne par un envoyé anglais, sir Charles Stuart, qui se trouvait alors au Brésil.

La situation était délicate; la main de l'Angleterre semblait se révéler dans ces événements. Les royalistes, les absolutistes, si l'on veut, du Portugal et de l'Espagne, ne dissimulaient pas leur mécontement et même leurs desseins de résistance. M. de Metternich, fidèle à sa vieille politique, et qui avait alors don Miguel sous sa main, se montrait hostile à la nouvelle royauté et à sa constitution.

Cependant le gouvernement français, donnant un éclatant dément

à ceux qui l'accusaient d'être asservi aux influences absolutistes, au-dedans comme au dehors, admettait la légitimité de don Pedro et son droit de donner une Charte à ses sujets; il reconnaissait en conséquence la royauté constitutionnelle de dona Maria, et recommandait la neutralité à l'Espagne.

Mais les réfugiés portugais qui se trouvaient dans ce pays, favorisés par le gouvernement espagnol, repassèrent la frontière les armes à la main, et se joignirent au mouvement insurrectionnel qui menaçait la régence.

Aussitôt « pour se laver de toute participation à cette infâme trahison » (c'est ainsi que s'exprime M. de Villèle dans son journal), le rappel de M. de Moustier, ambassadeur à Madrid, qui passait pour favorable aux réfugiés portugais, fut décidé.

Mais au même moment, M. Canning recevait (8 décembre) du Portugal une demande officielle d'un secours, stipulé dans les traités; il résolut d'accueillir cette demande et fit connaître sa détermination à M. de Villèle. La session française allait s'ouvrir; le discours du trône garda une prudente et digne réserve.

C'est alors que M. Canning, emporté par sa passion politique et son génie d'orateur, prononça ce discours fameux dans lequel, après avoir annoncé son envoi de secours au Portugal, il représentait « l'Angleterre comme pouvant compter sur le concours de tous les mécontents, de tous les esprits inquiets du siècle; la situation de notre pays, disait-il, au milieu de la lutte des opinions politiques qui agitent les nations de la terre, peut être comparée à celle du maître des vents, telle que le poëte l'a décrite :

... Celsa sedet Æolus arce,
Sceptra tenens...

« Telle est la raison bien différente de la peur, inverse de l'impuissance, qui me fait craindre le retour des hostilités en Europe...

« Je sais, ajoutait-il, que l'entrée de l'armée française en Espagne a été une offense à l'orgueil de l'Angleterre, une atteinte à ses intérêts; mais n'y avait-il aucun autre moyen de résistance que la guerre?... J'ai cherché des compensations dans un autre hémisphère et j'ai décidé que si les Français avaient l'Espagne, ce serait l'Espagne sans les Indes; j'ai appelé le Nouveau-Monde à l'existence et j'ai redressé la balance...

« L'occupation de la France est, j'en suis convaincu, un fardeau dont elle serait heureuse d'être débarrassée; mais ils connaissent peu l'esprit du gouvernement français et l'esprit de la nation, ceux-là qui ignorent que si pesante que soit cette occupation, le moyen

de la faire durer serait d'en faire un point d'honneur par des représentations inopportunes et malveillantes. »

Malgré les adoucissements de cette dernière phrase, c'était là, certes, un langage injurieux et menaçant qui appelait une réponse : elle fut faite dans des termes dignes et mesurés.

Le baron de Damas, ministre des affaires étrangères, vint lire à la tribune de la Chambre des pairs une déclaration où se trouvaient les passages suivants :

« La France ne peut contester à l'Angleterre le droit que lui donne une longue suite de traités de venir au secours du Portugal. De leur côté, les ministres du roi sont fermement décidés à conseiller à Sa Majesté de refuser son appui au gouvernement espagnol, si, par sa faute, il mettait le Portugal dans la nécessité de prendre des mesures hostiles à son égard...

« C'est en respectant ainsi la foi des traités et les droits des autres puissances, que la France conservera tous ses avantages pour soutenir ses propres droits et ceux mêmes de l'Espagne, s'ils venaient à être injustement attaqués.

« C'est en défendant les principes d'ordre et de légitimité, que l'Angleterre est sortie victorieuse de la longue lutte qu'elle a soutenue contre la Révolution française : les mêmes succès nous seraient assurés si nous étions appelés jamais à défendre les mêmes principes. »

Cette déclaration était digne, pleine de bon sens et d'esprit politique, mais pour le public, ce n'était pas une réplique suffisante aux provoquants sophismes du ministère britannique. M. de Villèle se souciait peu de remporter le prix de la joute dans un tournoi oratoire ; il songeait au fond des choses et, satisfait d'avoir marqué la ligne droite et correcte du cabinet, il s'en fiait au temps et à la vérité pour obtenir justice des témérités de M. Canning ; on verra que son attente ne fut pas longue.

M. de Chateaubriand, plus impatient, excité d'ailleurs par ce bruit d'éloquence et les pompeuses images étalées à la tribune anglaise, ne put se refuser une satisfaction immédiate, et parut le vrai vengeur de l'honneur national. On a là un exemple de la différence de nature des deux hommes d'Etat...

« C'est la première fois, s'écria M. de Chateaubriand, que des malédictions aussi franches ont été prononcées à une tribune publique... La France est peu accoutumée à se voir ainsi mandée par *l'huissier de la verge noire!*... Que l'Angleterre soit Eole, je le veux bien, mais Eole n'aurait-il pas des tempêtes dans son empire? Il ne faut pas parler de mécontents qui peuvent se trouver dans d'autres pays, quand on a chez soi cinq millions de catholiques opprimés,

qu'on est obligé de contenir par un camp permanent en Irlande, quand on est dans la dure nécessité de faire fusiller tous les ans des populations ouvrières qui manquent de pain... Dieu nous préserve que la nation anglaise, qui fait tant d'honneur à la nature humaine, périsse jamais par les troubles qu'on pourrait exciter dans son sein! Le monde ne croira jamais que le pavillon britannique puisse être l'étendard de ces désordres qui amènent l'anarchie, et le despotisme qui la suit et la punit! »

M. de Chateaubriand ajoutait une remarque essentielle, c'est que M. Canning se trompait de date quand il s'attribuait le mérite d'avoir reconnu le premier les colonies espagnoles; au congrès d'Aix-la-Chapelle, lord Castlereagh avait annoncé que telle était l'intention de son gouvernement. Ainsi doublement averti, le ministre anglais ne tarda pas à reconnaître qu'il était allé trop loin, et M. de Villèle, comme nous l'avons dit, n'attendit pas longtemps la réparation sur laquelle il comptait; elle fut complète.

Peu de jours après la séance où il avait été prononcé, l'ambassadeur d'Angleterre vint apporter au président du conseil une nouvelle édition du discours de M. Canning, corrigée et expurgée; c'était comme une amende honorable. « Ils verront bien, écrivait ce dernier à lord Granville, que mon argument n'est pas dirigé contre M. de Villèle, mais contre ses ennemis les plus dangereux. »

Ainsi, dans cette passe d'armes retentissante, le dernier mot et le beau rôle appartenaient au ministre français, qui avait personnellement gardé le silence. Par la seule fermeté de son attitude, il avait maintenu sa politique propre, politique vraiment française, sagement libérale, également éloignée des excentricités révolutionnaires de M. Canning, aussi bien que de l'absolutisme de M. de Metternich et de la camarilla espagnole.

M. Canning mourut peu après, et M. de Villèle attribuait cette fin prématurée au chagrin qu'avait ressenti le brillant orateur de l'échec réel de son discours.

« Il sent, écrivait M. de Villèle, qu'on ne le regarde que comme un grand orateur et non comme un homme d'Etat; il meurt parce que, pour les grands orateurs et les grands écrivains, les blessures de la vanité sont mortelles : c'est son discours d'Eole qui le tue. »

Mais, il faut le dire aussi, tout n'est pas vain dans le bruit et l'éloquence. Ces incidents, ces débats du Portugal sont aujourd'hui oubliés, et l'Eole de M. Canning est resté dans la mémoire des hommes : on le voit toujours armé de son trident, sur un trône de nuages, menaçant le monde, et l'orgueil de l'Angleterre se complaît dans cette image.

Les blessures que reçoit la vanité des grands artistes, orateurs

ou écrivains, sont mortelles sans doute, mais celles qu'ils font aux autres ne le sont pas moins.

L'imagination est la folle du logis, mais comme on ne peut l'en chasser, et qu'elle est aussi une puissance, il est bon de la mettre de son côté.

XIII

C'est surtout dans la question grecque que l'imagination était appelée à jouer un rôle dominant.

Il est bien avéré aujourd'hui que le gouvernement français, le cabinet de M. de Villèle n'était point hostile ni même indifférent au sort des Grecs, et qu'en définitive c'est sous ce ministère et par son entremise, que la Grèce a été sauvée; mais le gouvernement était tenu dans son action diplomatique à une réserve, à un silence dont s'affranchissait naturellement l'opposition. Quelle bonne fortune pour elle, pour M. de Chateaubriand en particulier, que cette question qui faisait vibrer dans les âmes les sentiments les plus généreux, qui se parait de la magie des plus beaux souvenirs! L'auteur du *Génie du christianisme*, des *Martyrs* et de *l'Itinéraire* était là sur son terrain. Aussi ne se faisait-il pas faute de prodiguer toute son éloquence à cette cause héroïque et sacrée, et les pauvres ministres, qui ne pouvaient le suivre dans son enthousiasme, étaient accusés de sécheresse de cœur et même d'inhumanité. Quelquefois aussi, il faut en convenir, leur langage était par trop insuffisant. C'est ainsi que le baron de Damas, ministre des affaires étrangères, s'oubliait un jour à désigner cette terre classique des arts et des lettres par cette dénomination vraiment trop prosaïque : *une localité*. On ne peut se faire une idée du retentissement qu'avait un pareil *lapsus*, à cette époque d'enivrement poétique, quand on venait de lire le *Childe-Harold*, de Byron et de Lamartine, les *Messéniennes*, de Casimir Delavigne, le *Lascaris*, de Villemain, enfin et surtout les discours de Chateaubriand à la Chambre des pairs, et sa *Note sur la Grèce*, dont voici un passage :

« La Grèce sort héroïquement de ses cendres; pour assurer son triomphe, et elle n'a besoin que d'un regard de bienveillance des princes chrétiens...

« La France, qui a laissé tant de souvenirs en Orient..., la France, fille aînée de la Grèce par le courage, le génie et les arts, contemplerait avec joie la liberté de ce noble et malheureux pays et se croiserait pieusement pour elle... Si le monde savant comme le monde politique aspirent à voir renaître la mère des sciences et des lois,

la religion demande aussi des autels dans la cité où saint Paul prêcha le Dieu inconnu.

« Quel honneur pour la Restauration d'attacher son époque à celle de l'affranchissement de la patrie de tant de grands hommes! Qu'il serait beau de voir les fils de saint Louis, à peine rétablis sur leur trône, devenir à la fois les libérateurs des rois et des peuples opprimés!

« En attendant des jours plus prospères, nous recevons et nous sollicitons à la fois de la munificence publique ce qu'elle nous adresse de tous côtés pour nos illustres suppliants; nous remercions cette généreuse et brillante jeunesse, qui lève un tribut sur ses plaisirs pour secourir le malheur; nous savons ce qu'elle vaut, cette jeunesse française! Que ne pourrait-on faire avec elle, en lui parlant son langage, en la dirigeant, sans l'arrêter, sur la pente de son génie, toujours prête à se sacrifier, toujours prête à faire dire à quelque nouveau Périclès : « L'année a perdu son printemps [1]! »

On ne comprendrait pas l'époque dont nous parlons, si nous ne citions ces magnifiques paroles et si nous ne rappelions l'effet qu'elles produisaient sur l'opinion ; c'est là ce qui frappait l'attention publique. Ces généreuses protestations semblaient presque un reproche pour le gouvernement qui se taisait encore, et ne restait cependant pas inactif. Le vœu qu'adresssait le grand écrivain aux fils de saint Louis allait être exaucé.

Le 4 avril 1826, un protocole était signé entre la Russie et l'Angleterre, convenant d'une médiation commune pour la pacification de la Grèce.

Le 10 août, ce protocole était communiqué au cabinet français. Le roi Charles X, dans une audience particulière qu'il accorda à Canning, alors à Paris, s'exprima avec beaucoup de chaleur et de zèle en faveur de ses coreligionnaires de Grèce, et annonça sa « résolution de ne pas les laisser exterminer par les Turcs et les Egyptiens [2]. »

M. de Villèle, tout en approuvant ce protocole, demanda seulement qu'il fut converti en un traité qui serait signé à trois : par la France, l'Angleterre et la Russie. « A partir de ce moment, dit M. Duvergier de Hauranne, la Grèce était sauvée. »

Il était grand temps de venir à son secours. L'insurrection hellénique allait déclinant; Missolonghi venait de succomber, et dans les premiers mois de 1827, Athènes avait dû capituler.

[1] *Note sur la Grèce*, par M. de Chateaubriand. Janvier 1826.

[2] Ce sont les propres paroles rapportées par M. Canning. Voyez *Georges Canning and his time.* — Stapleton — cité par M. Duvergier de Hauranne, t. IX, p. 52.

Le protocole du 4 avril, entre la Russie et l'Angleterre, avait été communiqué à la Porte, qui répondit fièrement, qu'à ses yeux, ce n'était là qu'une feuille blanche dont elle ne se mettait pas en peine, et qu'elle regardait cette communication comme un outrage.

Mais il lui fut répondu que, par suite de l'adhésion de la France, le protocole bilatéral s'était transformé en convention trilatérale, et qu'avec ou sans le consentement de la Porte, cette convention serait exécutée.

M. de Metternich, mécontent, refusa son adhésion, empêcha celle de la Prusse, et fit effort pour arrêter aussi le gouvernement français, qui déclara qu'il passerait outre.

En conséquence, fut signé le 10 juillet 1827, à Londres, par la France, l'Angleterre et la Russie, comme M. de Villèle l'avait demandé, un traité confirmatif du protocole de 1826. Ce protocole avait pour principe la médiation des puissances contractantes entre la Porte et la Grèce, sur la base de l'indépendance de la Grèce et de la suzeraineté nominale de la Porte, constatée par un tribut; on ajoutait en outre cette clause : que les puissances exigeaient une suspension d'armes immédiate, et déclaraient que s'il n'était pas fait droit à leur demande, les amiraux s'opposeraient par la force à ce que les Turcs reçussent des renforts au moyen de leurs flottes.

La flotte égyptienne n'en vint pas moins se réunir à la flotte turque dans le port de Navarin, mais il lui fut signifié qu'elle n'en sortirait plus.

La Porte s'obstinant dans ses refus, les trois amiraux français, anglais et russe, se présentèrent avec leurs escadres devant Navarin, pour signifier de nouveau à Ibrahim-Pacha la volonté des puissances d'entrer en négociation.

Quand des armées ennemies sont ainsi en présence, les canons, dit-on, partent tout seuls; c'est ce qui arriva.

Le feu jaillit d'un brûlot égyptien; aussitôt les trois flottes alliées foudroyèrent la marine turco-égyptienne qui ne comptait pas moins de cent cinquante voiles; elle fut anéantie. Telle fut la bataille de Navarin, qui tranchait toutes les questions pendantes et inaugurait par le fait l'indépendance de la Grèce.

L'Angleterre craignit d'avoir trop bien réussi, d'avoir fait trop beau jeu à la Russie en portant une telle atteinte à la puissance ottomane; ce fut pour elle un *événement malencontreux*[1].

La France, au contraire, pouvait se réjouir sans réserve de sa victoire, qui donnait une glorieuse satisfaction à tous les sentiments nationaux.

[1] Ce furent les expressions dont se servit le roi d'Angleterre en annonçant la bataille.

Le ministère pouvait à bon droit prendre sa part de tous ses succès. Il avait conduit cette affaire avec une ferme décision, et elle se terminait par un beau fait d'armes. Il est évident que si la France, au lieu de se réunir à l'Angleterre et à la Russie, s'était jointe à l'Autriche et à la Prusse, les choses pouvaient prendre un cours tout différent ; mais au moment même on ne jugeait pas ces événements avec une parfaite clairvoyance. L'action diplomatique avait été un peu lente et ne s'était pas produite au grand jour ; les manifestations de l'opinion l'avaient devancée, et par leur retentissement, l'absorbaient aux yeux du public. La nouvelle de la victoire de Navarin arriva au plus fort de la crise intérieure et au lendemain de la dissolution de la Chambre des députés ; on ne voulait pas admettre alors que le ministère put rien faire de bon, et il ne profita pas, comme cela aurait dû être, de l'honneur qui lui revenait dans ce grand événement.

En résumé, on le voit, dans toutes ces questions extérieures, en Espagne, en Portugal, en Grèce, l'attitude du gouvernement avait été sensée, ferme, indépendante, éloignée de tout excès, appropriée au rôle nouveau de la France en Europe; la France, monarchie tout à la fois traditionnelle et constitutionnelle, jouissant de la pleine liberté de ses alliances, possédant une grande puissance d'arbitrage, résistant tour à tour aux tendances absolutistes de l'Autriche et aux velléités révolutionnaires de l'Angleterre, ayant vaincu l'anarchie en Espagne et fondant la liberté en Grèce ! « Il était beau, comme le disait l'auteur de la *Note* que nous avons citée, il était beau de voir les fils de saint Louis, à peine rétablis sur leur trône, devenir à la fois les libérateurs des rois et des peuples opprimés. »

Mais tout cela s'accomplissait au milieu d'embarras intérieurs qui empêchaient de discerner la grandeur de ce spectacle. M. de Villèle, gêné par toutes les oppositions dont il était entouré, n'ayant pour appui qu'une majorité un peu timide, peu enclin d'ailleurs à la pompe du langage, n'affirmait pas assez hautement, ne faisait pas assez valoir tout le mérite de cette politique honorablement et sagement nationale, qui était bien la sienne. L'éclat manquait à son gouvernement ; ce prestige superflu, si nécessaire surtout en France, M. de Chateaubriand le lui avait donné pendant la guerre d'Espagne et l'avait emporté avec lui. L'éloquence et la poésie ont aussi leur utilité : Auguste et Louis XIV le savaient bien.

XIV

Pour donner maintenant une idée de l'animosité des attaques de l'opposition qui, dans son aveuglement passionné, méconnaissait,

et niait cette vraie grandeur de la France, telle que la Restauration l'avait faite, nous nous bornerons à citer quelques fragments d'un discours de M. Casimir Périer dans la discussion du budget, en 1826; il soutenait que la France n'était pas en état de défense et qu'il fallait y pourvoir avant d'opérer le dégrèvement de l'impôt, singulier sujet de querelle, on le voit.

« Rappelez-vous, dit-il, les larmes de désespoir que nous avons versées en voyant les Prussiens, le laurier du vainqueur à leur shako, garder nos barrières et parader sur nos places(*violents murmures*: *A l'ordre! Prenez-vous-en à l'Empire!*) Voulez-vous les voir de nouveau la mèche allumée, prêts à faire sauter vos ponts, vos édifices publics, *et cette immense colonne élevée à la gloire de vos armées!* »

Les murmures redoublèrent, et l'orateur fut forcé de quitter la tribune. Lui-même, sans nul doute, croyait exagérer, et n'admettait pas la possibilité de pareils malheurs. Qu'aurait-il dit si, l'avenir se découvrant tout à coup à ses yeux, il avait vu se réaliser sa prédiction, conséquence fatale du renversement de ce trône qu'il attaquait, qu'il ébranlait alors avec tant de violence et d'injustice?

R. de Larcy.

La suite prochainement.

L'ANGLETERRE ET LA RUSSIE

I

Le 14 juin 1877, le ministère de l'agriculture et du commerce a publié, dans le *Journal officiel*, un tableau du *Mouvement de la population des principaux Etats de l'Europe, et les résultats moyens de la période de* 1872 *à* 1875 *inclusivement.*

L'Annuaire du bureau des longitudes, pour l'an 1878, vient de donner pour la première fois, en 174 pages, des tableaux réunissant le plus grand nombre de *Renseignements numériques utiles à la géographie et à la statistique de la population et de la superficie des différents Etats* du globe.

Ces deux publications officielles présentent le plus haut intérêt. Elles confirment pleinement ce que j'ai dit plus d'une fois à mon pays : sur sa population qui reste presque stationnaire et s'accroit plus lentement que celle de tous les autres états de l'Europe ; sur la puissance relative de la France qui diminue chaque année par l'accroissement rapide et continu des grandes puissances de l'Europe.

Je me bornerai à citer à ce sujet quelques chiffres significatifs, mon intention étant surtout de chercher aujourd'hui dans ces publications officielles les bases d'un examen comparatif de l'Angleterre et de la Russie.

NAISSANCES DE GARÇONS PAR AN, EN MOYENNE (1872 à 1875).

Dans la Russie d'Europe seule, sans la Pologne et la Finlande.	1,587,358
L'empire allemand.	857,345
L'Autriche-Hongrie.	718,197
Les îles Britanniques	564,450
L'Italie	514,772
La France	489,033

Ainsi, pour les naissances de garçons, qui seront un jour la force et la sécurité de l'Etat, la France est bien au-dessous de toutes les

grandes puissances de l'Europe, au-dessous de l'Italie elle-même.

Quelle comparaison douloureuse pour notre patriotisme, pour l'avenir de la France!

II

La superficie de l'empire britannique est :

En Europe, de . . .	315,268	kilomètres carrés.
En Afrique, de. . . .	1,008,081	—
En Asie, pour les possessions directes, de . .	2,427,971	—
Pour les Etats tributaires, de	1,442,537	—
En Océanie, de. . . .	7,989,004	—
En Amérique, de. . . .	9,507,533	—
(p. 306 de l'Annuaire).		
Total . . .	22,690,394	kilomètres carrés.

C'est le plus vaste empire qui ait jamais existé.

La totalité des terres des cinq parties du monde ne s'élève qu'à 136,300,000 kilomètres carrés (p. 259 de l'Annuaire), à savoir :

En Europe	10,000,000	kilomètres carrés.
En Afrique. . . .	30,200,000	—
En Asie :	41,800,000	—
En Océanie . . .	10,900,000	—
En Amérique . . .	43,400,000	—
Total. . .	136,300,000	kilomètres carrés.

L'empire britannique s'étend donc sur le sixième des terres du globe.

Quant à la population, elle s'élève :

Pour les îles Britanniques et les possessions en Europe en 1878 (p. 302 de l'Annuaire), à.	34,176,000	âmes.
En Afrique, à	2,603,000	—
En Asie : pour les possessions directes, à. . . .	193,882,000	—
Pour les Etats tributaires, à	40,088,000	—
En Océanie, à	2,772,000	—
En Amérique, à.	5,379,000	—
Total	278,900,000	âmes.

On doit même porter ce chiffre à plus de 280,000,000, car les recensements de la *Dominion* du Canada remontent à 1870, et la population a certainement augmenté beaucoup depuis cette époque, comme elle avait augmenté dans les années antérieures.

La Chine seule a une population supérieure.

La population du globe entier est estimée (p. 259 de l'An.) à 1,439,400,000 âmes ; l'empire Britannique en aurait donc à lui seul près du cinquième, ou plutôt il en a plus du cinquième, car ce chiffre de 1,440,000,000 d'âmes nous semble singulièrement exagéré. Nous demandons au lecteur la permission de faire une digression pour élucider cette question assez importante [1].

[1] L'Annuaire porte dans ce total la population de l'Afrique à 207,400,000 âmes, c'est au moins 100,000,000 de trop, si ce n'est davantage.

Il y a d'abord une erreur de chiffre : à la page 270 on porte, en bloc, la population des possessions portugaises à 7,668,000 âmes, et, dans le détail de ces possessions, on n'estime leur population réunie qu'à 2,431,000; c'est donc une erreur en trop, dans le premier tableau, de plus de 5,000,000.

Mais voici des faits plus importants.

Les possessions de l'empire ottoman, directes ou indirectes, en Afrique (Egypte avec la Nubie, Tripoli, Tunis), le Maroc avec le Touat, les possessions françaises, portugaises, espagnoles et britanniques sont portées comme ayant une superficie de 7,419,753 kilomètres carrés; or l'Afrique entière, d'après le même Annuaire, n'a que 30,300,000 kilomètres carrés.

La population de ces contrées, qui forment à peu près le quart du tout en étendue, ne s'élève qu'à 35,800,000 âmes, à savoir :

	Superficie	Population
Possessions ottomanes. . . .	3,262,080 k.	20,921,000
— britanniques . . .	1,008,081	2,603,000
— portugaises . . .	1,913,000	2,431,000
— espagnoles . . .	2,224	48,000
— françaises. . . .	542,368	3,498,000
Le Maroc	692,000	6,300,000
Total. . . .	7,419,753	35,801,000

Ces contrées, qui sont situées le long de la Méditerranée et de l'Océan, auprès des grands fleuves, sont les plus favorisées de l'Afrique; en supposant cependant une population égale et proportionnelle à l'étendue, les 22,880,000 kilomètres carrés restant auraient une population de 110,000,000 d'âmes, et l'Afrique entière 146,000,000 seulement.

Mais je ne crois pas même à un chiffre aussi élevé : ces trois quarts de l'Afrique que l'on connaît si peu ont un climat d'une chaleur excessive, sont habités par des nègres adonnés aux passions les plus désordonnées, corrompus et décimés par des superstitions féroces et les horreurs de l'esclavage. Il est impossible que la population y ait un grand développement.

Comment! l'Afrique aurait plus de 200,000,000 d'habitants, lorsque l'Amérique entière, qui a cependant 13,200,000 kilomètres carrés de plus que l'Afrique, peuplée par des hommes en grande majorité civilisés, où la propriété, la famille, la liberté individuelle sont respectées infiniment

III

La Russie a une superficie presque égale à celle de l'empire Britannique :

En Europe, avec la Pologne et la Finlande.	5,667,865 kilomètres carrés.
En Asie.	16,279,443 —
Total	21,947,308 kilomètres carrés.

Et ce n'est pas même tout.

L'Annuaire (à la page 271) met en dehors de l'empire Russe le *Turkestan indépendant* (*Khiva*, *Boukhara*, etc.) et il lui donne une superficie de 576,000 kilomètres carrés et une population (*exagérée*) de 5,000,000 d'habitants; mais tout le Turkestan est soumis à la Russie et forme un gouvernement général créé par un ukase impérial du 23 juillet 1867. Le Boukhara a été conquis en 1868, Khiva en 1873, le Khokan en 1875. Ces pays sont à la Russie ou placés sous son protectorat et dans la même position que les Etats tributaires de l'Inde vis-à-vis des Anglais.

Ici même, dans le *Correspondant* du 25 janvier dernier, M. Xavier Marmier, dans *les Russes à Khiva*, a donné à ce sujet des détails du plus grand intérêt.

D'après le traité imposé au khan de Khiva en 1873, tout le territoire khivien, sur la rive droite de l'Amou-Daria, est cédé à la Russie, et le khan se place entièrement sous le protectorat de la Russie.

M. Marmier donne des détails fort curieux sur un voyage d'un

mieux que dans l'Afrique barbare, l'Amérique, qui a tant de contrées admirables et fertiles, n'a que 85,437,000 âmes d'après les derniers recensements : 58,609,000 pour l'Amérique du Nord avec les Antilles, et 26,828,000 pour l'Amérique du Sud. (p. 274 et 277 de l'An.)

L'Afrique ne peut pas avoir une population plus considérable que l'Amérique, je doute même qu'elle puisse l'égaler.

L'Annuaire avait eu soin, d'ailleurs, de mettre en tête des chiffres sur l'Afrique : *données très-peu précises*, et le savant auteur des tableaux si curieux de l'Annuaire, le savant M. Levasseur, ne m'en voudra pas de mes observations.

Je pourrais faire aussi des réserves sur ce chiffre prodigieux des 406,000,000 d'habitants de la Chine proprement dite, qui serait beaucoup plus peuplée, à égalité d'étendue, que l'Inde, ce qui me semble impossible, mais je m'arrête.

En résumé, l'empire Britannique a une population qui doit être à peu près le quart de la population totale du globe.

Anglais, le capitaine Burnarby, à Khiva; sa relation se termine ainsi : « La province du Turkestan confine presque à notre empire indien... Le gouverneur du Turkestan peut organiser, à notre insu, d'importantes étapes et des dépôts considérables de munitions et de matériel de guerre, à Samarcande, à Khiva, à Krasnovodok, puis un beau matin nous apprendrons tout à coup qu'au lieu d'avoir à combattre un ennemi éloigné de 650 lieues de sa base d'opération, il a porté cette base à 115 lieues de nos domaines indiens. »

Le sixième à peu près de toutes les terres du globe est donc sous la domination Russe.

L'empire Britannique et l'empire Russe s'étendent à eux seuls sur le tiers du globe terrestre.

Quant à la population de la Russie, elle était en Europe, en y comprenant la Pologne et la Finlande, de 75,488,000 âmes, en 1870; l'accroissement moyen annuel, par l'excédant des naissances sur les décès est d'un million environ, l'Annuaire estime (page 304) la population probable de la Russie d'Europe pour l'année 1878, à. 85,000,000

En Asie (lieutenance du Caucase, Sibérie et Asie centrale) 12,776,000

Total. 97,776,000

Il faut ajouter la population du Turkestan, prétendu indépendant.

La population de l'empire Russe, en résumé, s'élève à cent millions, chiffre formidable, quoiqu'il soit bien inférieur à celui de l'empire Britannique.

IV

Il semble, d'après ces chiffres sur la superficie et la population, que la puissance de l'empire Britannique soit plus grande que celle de la Russie, mais il n'en est rien.

Les territoires de l'empire Britannique ne sont nullement compactes, puisqu'ils s'étendent dans les cinq parties du monde et sont séparés par des espaces immenses.

En Europe, les Iles-Britanniques, centre et cœur de l'empire, n'ont que 314,951 kilomètres carrés, où se presse une population exubérante de trente-quatre millions d'hommes.

D'après le tableau du 14 juin 1877 l'excédant des naissances sur les décès a été de 1872 à 1875 de 415,000 âmes par an, (le nombre des naissances s'élève à 1,115,046 et celui des décès à 689,424).

Les vastes, immenses possessions de l'Angleterre en Amérique sont, pour la plus grande partie, si voisines du pôle nord, qu'elles ne

seront jamais que des déserts glacés, comme du reste, les trois quarts de la Sibérie; la partie habitable et la plus fertile de la *Dominion du Canada*, grande environ comme quatre fois la France, confine aux Etats-Unis, qui pourront bien un jour se l'annexer sans que l'Angleterre puisse l'empêcher.

L'empire Indien, dont la reine Victoria vient de prendre la couronne, cette magnifique et merveilleuse conquête, n'est maintenu sous la domination Anglaise que par une habile politique et par la force, mais il n'est point une colonie où les Anglais puissent exploiter eux-mêmes le sol et se développer; il y fait trop chaud pour des travailleurs Européens et la terre est occupée d'ailleurs par les indigènes en nombre immense.

En cas de lutte avec une grande puissance européenne, cette multitude de 240 millions de sujets conquis ne serait pas une force pour l'Angleterre, elle pourrait être un grand danger.

Les colonies de l'Afrique australe, qui s'étendent sur 958,537 kilomètres carrés et ont déjà une population de 1,612,000 âmes, pourront devenir un jour un grand Etat, mais elles ne sont maintenant occupées ou régies que par moins d'un million d'Européens, Anglais, ou d'origine Hollandaise.

L'Australie, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande, où se développe avec rapidité la race anglaise, sont appelées à de hautes destinées, mais elles n'ont encore que deux millions d'Anglais.

Sur les 280 millions d'âmes de l'empire britannique il n'y a que 42 millions d'Européens et, si on met à part les 1,200,000 hommes d'origine française au Canada, à peu près 40 millions d'Anglais, voilà la vraie force de l'empire britannique. Ils utilisent à leur profit les bras des 240 millions d'hommes de races inférieures et conquises, mais ils peuvent les voir se tourner contre eux.

La Russie est dans une position bien différente.

Tout son territoire est compact; il est peuplé, presque uniquement, d'hommes de la race blanche, la race supérieure, et parmi eux les Russes forment l'immense majorité.

Sur 100 millions d'hommes qui vivent dans l'empire russe, il n'y a que 9 à 10 millions de musulmans disséminés dans l'Asie centrale, autour de Kasan, dans le Caucase et en Crimée, et séparés par des espaces immenses; 3 millions de juifs, 7 millions de Polonais, 2 millions d'Allemands, 3 millions de Finois, Lettons et Suédois, 2 millions et demi de Géorgiens et d'Arméniens.

Dans la Russie d'Europe, le peuple russe, professant le culte grec, parlant la langue russe, s'élève déjà à 62 millions; il occupe en masse et bien loin autour de Moscou de vastes provinces plus peuplées que tout le reste de l'Empire. L'accroissement annuel de cette

population Russe est énorme. D'après le tableau du 14 juin 1877, l'accroissement moyen pour la Russie d'Europe, sans la Pologne et la Finlande, est annuellement de huit cent soixante deux mille (naissances 3,101,810, décès 2,239,62), c'est au moins une augmentation de huit cent mille pour les Russes orthodoxes (sans parler de ceux de la Sibérie). Et sur ce nombre énorme de naisssances il n'y a que 102 mille enfants naturels. Les peuples conquis sont disséminés autour de la circonférence et sans liaison entre eux; aucun n'est capable de secouer le joug. Vous ne trouverez pas autour de la grande masse du peuple russe un seul pays où puisse se relever une nationalité; toute révolte serait écrasée à l'instant.

Seule la Pologne était un pays assez vaste et peuplé d'hommes assez nombreux et assez énergiques pour reformer une nation indépendante. Mais cette nation, perdue par ses divisions, a été partagée entre trois grandes puissances qui se ligueront toujours pour empêcher la réunion de ses tronçons Lors de la guerre de Crimée, soutenue contre la Russie par la Turquie, l'Angleterre et la France, on n'a pas cherché à refaire la Pologne, on n'a pas même prononcé son nom, et dans la guerre actuelle de la Russie contre la Turquie, les Polonais ont marché sous le drapeau Russe, et la Pologne reste tranquille dans son impuissance.

Dans les immenses contrées de la Sibérie, le peuple Russe domine encore plus les autres races, qui sont en petit nombre disséminées sur son sol.

Fait bien remarquable, la Russie a sur son territoire, comme nous l'avons dit, 9 à 10 millions de musulmans; et sans doute, lorsque la Turquie n'a pas craint de repousser les propositions de l'Europe et de la Russie et de soutenir l'effroyable guerre actuelle, elle espérait bien que ces Musulmans se révolteraient et l'aideraient dans sa grande lutte; il n'en a rien été; sauf des révoltes partielles et peu redoutables dans quelques montagnes du Caucase, les musulmans sont restés tranquilles, tant ils redoutaient la puissance russe.

Il n'est pas possible d'espérer la division de cet empire gigantesque.

La Russie d'Europe est une immense plaine; les points les plus élevés, où naissent les grands fleuves, ne sont qu'à 350 mètres au-dessus du niveau de la mer (p. 287 de l'*Annuaire*); et tous ces fleuves, tous les canaux et chemins de fer, moyens naturels et artificiels de communications et d'échanges, unissent avec la plus grande facilité le nord et le midi, l'est et l'ouest.

Dans cet empire si vaste, nulle part des intérêts opposés, nulle part les éléments d'une frontière nouvelle, naturelle et défendable. Où trouver les limites de nouveaux Etats, fractions de l'empire Russe?

VI

MARINES ET ARMÉES DE L'ANGLETERRE ET DE LA RUSSIE.

La marine marchande et militaire de l'Angleterre est la première du monde et nul Etat n'a un aussi grand nombre de marins exercés, vigoureux et braves.

La construction et l'entretien des vaisseaux perfectionnés de la marine militaire actuelle sont extraordinairement coûteux; nul Etat n'est aussi riche que l'Angleterre et ne fait autant de sacrifices pour sa flotte; elle est sa gloire et son salut.

Son armée est excellente mais peu nombreuse. Recrutée par des enrolements volontaires, elle ne compte que 233 mille hommes. Les troupes de réserve se composent de 134 mille hommes de milices et de 174 mille volontaires, qui ne servent qu'en Angleterre, sans compter les corps de police, et dans les colonies les milices et corps de volontaires (p. 734 et 735 de *Almanach de Gotha*, de 1878).

L'Angleterre a, en outre, dans l'Inde, une armée indigène de 140 mille hommes environ cmmandée par des officiers anglais (p. 735), mais cette armée, très-bonne en temps ordinaire pour maintenir la tranquillité et aider les troupes Anglaises à briser les résistances des princes soumis à l'Angleterre ou voisins de son empire, pourrait-être dangereuse dans des moments troublés ou insuffisante en cas d'invasion par une armée Européenne.

L'armée Russe est bien autrement forte que l'armée Anglaise non point par la qualité mais par le nombre. Dans un empire où chaque année plus de 700 mille jeunes hommes atteignent leur vingt et unième année et où le service militaire est obligatoire, l'armée est aussi nombreuse que le gouvernement le veut, et son développement n'est arrêté que par les possibilités fiancières.

L'armée régulière a été organisée ainsi :

En temps de paix, sept cent soixante et dix-huit mille hommes.

En temps de guerre, dix-huit cent quarante milles hommes, non compris cent quarante mille hommes d'armée irrégulière et les milices et les Opoltchenie (armée territoriale). (P. 912 et 913 de l'*Annuaire de Gotha*, de 1878.)

Quant à la marine russe, voici ce qu'en dit un bon juge assurément, le vice-amiral Touchard, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er janvier 1877. (*De la défense des frontières maritimes.*)

... Placée entre deux mers, la Baltique et la mer Noire (nous ne parlons ni de la mer Blanche ni de la Caspienne, qui songe à y disputer la

suprématie?) la Russie peut être forte sur ces deux mers riveraines, assez forte pour y dominer. C'est le but constant de sa politique invariable, parce qu'elle est la condition du développement européen de l'Empire russe. Qu'on veuille bien, pour s'en rendre compte, jeter un coup d'œil en arrière, vers l'époque où s'ouvrait le dix-huitième siècle, alors que l'Empire des tzars moscovites, bien plus asiatique qu'européen, ne touchait qu'aux eaux glacés des mers polaires. C'est à ce moment qu'apparaît la grande figure du tzar Pierre Ier. Il fait de la Russie un Etat européen, en fondant Saint-Pétersbourg, où il transporte la capitale de son empire, et quelques années plus tard il fonde à Kronstadt, le berceau de la marine Russe. Le siècle n'était pas encore écoulé que la Russie prenait pied sur les rives de la mer Noire, par les conquêtes de la Crimée. Mais à quoi bon une flotte si cette marine reste enfermée dans les deux mers où elle a pris naissance, où elle a grandi, si cette flotte est immobilisée, si les détroits lui sont fermés? La Russie veut donc la clé des détroits, elle les veut aujourd'hui, elle les voudra toujours [1]. Dans la Baltique, la possession lui en est assurée depuis de longues années ; qui donc aurait pu les lui disputer il y a dix ans seulement? En serait-il de même aujourd'hui?

... Forte sur la Baltique, elle y maintiendra la liberté des détroits et sa frontière sera bien gardée. Forte sur la mer Noire, lorsque viendra le jour d'en affranchir les passages, elle n'aura qu'à étendre la main. Et ce jour-là, après les événements qui ont bouleversé l'assiette politique de l'Europe, quel intérêt pourrait avoir la France, nous ne dirons pas à s'y opposer, mais à le trouver mauvais.

... Dans la Baltique, voilà quinze ans que la Russie travaille à constituer sa force navale, à l'organiser, à l'aguerrir, donnant le spectacle d'une activité et d'un esprit d'initiative dont on n'a trouvé d'exemple qu'en France et en Angleterre ; en France, pendant cette période d'expansion féconde qui avait vu successivement l'éclosion du premier vaisseau à grande vitesse, LE NAPOLÉON, et celle de la première frégate cuirassée, *la Gloire*, — période trop courte et bientôt fermée; — lorsque l'Angleterre se sentant dépassée par son ancienne rivale, s'était mise résolument à l'œuvre pour édifier sa flotte cuirassée. Cette flotte, est aujourd'hui sans égale dans le monde ; une publication nous a dit ici même (*la Marine et son budget*, n° du 1er novembre) ce qu'ont fait de la nôtre ces réductions imposées dans la guerre au budget de la marine.

Non contente de suivre de près l'Angleterre, la Russie la dépasse par

[1] Dans mon étude intitulée : l'*Empire allemand, la Turquie et l'Europe*, insérée ici même dans le *Correspondant* du 25 octobre 1876, j'ai démontré que la liberté, notamment, des détroits du Bosphore et des Dardanelles, était une question vitale pour la Russie.

la construction du *Pierre le Grand*, monitor à tourelles, cuirassé à 40 centimètres, plus fort que *la Dévastation* et le *Thunderer* anglais. Elle inaugurait un type nouveau en construisant le navire cuirassé dont nous avons parlé plus haut, *Popofka*, du nom de celui qui en avait fourni, sinon l'idée, du moins les plans, l'amiral *Popof*. Cette activité, cet esprit d'initiative, ce n'est pas seulement dans les constructions navales qu'elles se manifestaient, on les retrouvait partout, sur l'escadre de la Baltique aussi bien qu'à terre, parmi une pléïade d'officiers instruits et travailleurs...

Pour créer sa flotte de la Baltique, la Russie n'a pas fait appel à l'industrie étrangère ; elle n'a pas acheté cette flotte, elle l'a fait sortir toute armée de son sein ; elle a construit navires et machines, fabriqué cuirasses et canons ; ses machines, c'est l'industrie nationale ou importée sur le territoire national qui les fabrique ; ces canons sortent des ateliers fondés par le gouvernement à Perm et à Obovchof. Les ouvrages défensifs de la mer Noire et de la Baltique, les forts de Kertch, de Sébastopol, d'Otchakof et d'Odessa, comme ceux de Kronstadt, comme ces importantes forteresses de la frontière de terre qui regardent l'Occident, sont armés de canons Russes en acier, canons de 23 et 28 centimètres, et mortiers rayés de 28 centimètres...

VII

C'est un spectacle curieux que celui de l'ambitieuse prévoyance des Anglais et de leur force d'expansion.

Je ne veux pas parler de ces points militaires si admirablement choisis pour dominer les mers comme : Aurigny, Gibraltar, Malte, Héligoland en Europe ; les Antilles anglaises, la Guyane, Terre-Neuve et le Canada en Amérique ; Sainte-Hélène, l'Ascension, le cap de Bonne-Espérance, l'île Maurice, les Seychelles, en Afrique ; Aden, Perim, Ceylan, Singapore, Hong-Kong, en Asie ; Vandiemen, Melbourne, Sidney, en Australie ; les îles Viti, Chatam, Auklan, dans la Polynésie, qui commandent ou surveillent, la Méditerranée, l'entrée de la Baltique, les routes de l'Inde, les passes de la Sonde, la Chine, l'Océanie, et forment partout des lieux de refuge ou d'attaque ; je ne veux pas même parler de son empire immense des Indes, ce que je veux examiner, ce n'est pas l'Angleterre marchant à la conquête du monde maritime comme les Romains marchaient à la conquête du monde terrestre ; c'est l'Angleterre essaimant pour ainsi dire et fondant de nouvelles nations anglaises.

Sur toute la terre, il n'y a que quelques contrées où les européens puissent grandement multiplier et former des nations nouvelles.

Presque toute l'Amérique est possédée par des Etats indépendants, et il n'y a pas possibilité d'y créer des nations nouvelles.

Fonder de grandes colonies est toujours difficile, car il faut lutter contre un climat, un sol nouveaux, et tout créer; mais s'il faut lutter en outre contre des nations de race européenne, qui ont la propriété du sol et l'habitent, c'est une œuvre impossible.

L'Europe ne peut donc former de nouveaux Etats en Amérique; quant au reste du monde, examinons :

Partout où il existe une population très-nombreuse, comme dans les Etats de l'Asie ou dans les îles de la Sonde, les Européens peuvent dominer en conquérants, mais non pas fonder des nations européennes, la place est prise.

En outre, parmi les terres inoccupées et parcourues par quelquelques tribus de chasseurs trop peu nombreuses pour empêcher la colonisation, il n'y en a qu'un petit nombre où une population de race européenne puisse se développer, car il lui faut de vastes pays, aux terres fertiles et dont le climat soit tempéré.

En Afrique, tout le littoral de la Méditerranée est déjà occupé, et depuis ce littoral jusqu'à la colonie du cap de Bonne-Espérance, dans ces immenses contrées désertes ou peuplées de nègres, il n'y a pas un seul pays où les européens puissent, en travaillant, résister aux ardeurs d'un soleil brûlant.

La nouvelle Guinée et les îles voisines sont aussi brûlées par le soleil ; il en est de même de la partie adjacente de l'Australie.

Dans toute la Polynésie on ne rencontre que de petites îles où l'espace manquerait pour faire vivre un grand peuple.

Il n'y a dans le monde que trois vastes contrées où les Européens puissent former de nouvelles et grandes nations : l'extrémité de l'Afrique australe, le nord de l'Amérique et la partie tempérée de l'Australie, avec la nouvelle Zélande.

L'Angleterre les possède toutes les trois, et les essaims de la mère-patrie les peuplent avec rapidité.

La race anglaise est la plus prolifique du monde, la plus accoutumée aux voyages lointains, aux aventures, la plus désireuse d'aller chercher au loin l'aisance, la fortune, l'indépendance, par le travail.

Ces vastes possessions non-seulement resteront anglaises, mais se peupleront rapidement d'Anglais qui conserveront, sous d'autres cieux, les idées, les mœurs, l'énergie, l'intelligence de leurs pères.

Mais ces vastes colonies de l'Angleterre ne sont pas des possessions qui augmentent sa force militaire et lui donneraient des hommes et de l'argent pour soutenir une grande guerre européenne. L'Angleterre a octroyé à ses colonies une liberté presque absolue de

s'administrer, de s'imposer, de se gouverner; en réalité elles s'appartiennent, et pour éviter les inconvénients et les malheurs de la guerre, elles pourraient bien, au contraire, se détacher de l'Angleterre, luttant contre une grande puissance.

IX

— L'Angleterre n'est-elle pas arrivée à son apogée et ne voit-on pas les signes de son déclin? —

Ses ennemis ne prennent-ils pas leurs désirs pour des réalités? Il y a encore en Angleterre une puissance de vie qui pourra bien étonner le monde. Cependant l'Angleterre, comme toutes choses de ce monde, ne sera pas éternelle; les nations comme les hommes sont mortelles.

Il est possible qu'un jour cette immense production industrielle de l'Angleterre diminue et s'arrête, par suite d'une guerre malheureuse qui la priverait des matières premières et des débouchés indispensables; il est possible que cette guerre empêche l'arrivée des aliments venant de l'étranger, nécessaires pour nourrir une partie de cette population exubérante; le mécontentement populaire peut monter, une révolution démocratique éclater et bouleverser la société; il n'est pas impossible qu'une invasion de l'Angleterre soit tentée par des nations irritées de sa fortune et de sa hauteur. Mais si l'Angleterre s'affaissait jamais et sombrait au milieu de ces flots qui avaient fait si longtemps sa sécurité, la race Anglaise, plus heureuse que les Romains dont elle rappelle souvent l'orgueil et les grandeurs, ne périrait pas; ses destinées changeraient mais ne seraient pas finies, et d'autres grands hommes pourraient dire après Sertorius et avec plus de raison. « L'Angleterre n'est plus dans l'Angleterre, elle est toute où nous sommes. »

Robert Peel, dans un de ses admirables discours, disait avec orgueil : « Le temps viendra où d'innombrables millions d'hommes nés de notre sang, mis par notre vaste colonisation en possession d'une grande partie du globe, vivant sous des institutions issues des nôtres, parlant notre langue, rappelleront avec orgueil les exemples de courage et de constance qu'ont donné nos pères. »

Oui, si l'Angleterre cessait d'exister en Europe, elle se retrouverait en Amérique, en Afrique, en Australie; les Etats-Unis nous apprennent ce que peut la race Anglo-Saxonne dans d'autres contrées; les filles de l'Angleterre pourront devenir aussi grandes que leur mère.

X

Le peuple Russe n'est point exposé aux dangers de l'Angleterre ; il trouve sur son vaste territoire tout ce qui est nécessaire à la vie ; il exporte même une grande quantité de grains à l'étranger et il se passera des siècles avant que la terre soit insuffisante pour sa population.

L'immensité de son Empire, la rigueur de son climat pendant ses longs hivers et la presque impossibilité d'y faire vivre une nombreuse armée envahissante pendant la moitié de l'année, enfin sa grande population, préserveront la Russie du danger de la conquête et de la fin de son existence indépendante et glorieuse.

Le peuple russe est doué, avec d'autres moyens, d'une aussi grande force d'expansion que le peuple Anglais et il est réuni, soutenu, exalté par deux grands sentiments qui sont deux grandes forces, l'orgueil de race et de grande nation, et la foi religieuse.

Il se croit appelé aux plus hautes destinées, il a cet orgueil national qui animait autrefois les Français, et leur a fait accomplir de si grandes choses sous la première république et le premier empire. Il s'énorgueillit d'être le premier des peuples de la noble race slave qui s'étend de la mer du Japon aux rives de l'Adriatique ; d'être le centre et le cœur du monde slave, qui apparaît grandiose en face des races germaines et latines.

La Russie d'Europe seule est plus grande que tout le reste de l'Europe (1), et sa population s'accroît avec une rapidité que l'abolition du servage, loin de ralentir, n'a fait qu'accroître encore.

Bien différents des Anglais, qui doivent porter au dehors une partie de leur population exubérante, les Russes n'émigrent pas et font la conquête incessante et pacifique de leur propre et immense territoire, qui peut nourrir et nourrira facilement un bien plus grand nombre d'hommes. Dans un siècle, il peut y avoir deux cent millions de Russes.

Le peuple Russe est réuni fortement et exalté aussi par la foi religieuse. Sans doute il y a en Russie des sectaires et des nihilistes, comme nous avons nos dissidents et nos matérialistes, mais la grande masse du peuple Russe est encore très-religieuse et professe la religion chrétienne du rit grec. Ensuite, vingt-deux millions au moins de Slaves, de Roumains, de Grecs, de Georgiens, d'Arméniens, habitant la Turquie d'Europe et d'Asie, la Grèce et l'Autriche-Hongrie,

[1] Russie, 5,667,865 kilomètres carrés ; tout le reste de l'Europe, 4,405,078. (Pages 302 à 304 de l'Ann.)

partagent la même foi, pratiquent le même culte et tournent leurs regards vers la puissante et sainte Russie.

Ce n'est pas seulement l'ambition qui a été cause de la guerre actuelle, c'est aussi et surtout la foi religieuse et la sympathie de soixante cinq millions de Russes pour leurs corréligionaires gémissant sous la souveraineté des musulmans. Comment expliquer autrement la popularité de cette guerre que l'empereur de Russie ne voulait pas faire?

La puissance des Turcs doit finir comme elle s'est faite, par les armes. Les Turcs ont envahi et abattu, avec leurs terribles armées, l'empire chrétien d'Orient ; ils ont pendant des siècles exploité, opprimé les vaincus, sans jamais se les assimiler ou se fondre avec eux. Aujourd'hui, les Russes, que les Musulmans Tartares avaient aussi vaincus et opprimés, sont devenus les plus puissants, et, prêtant secours aux chrétiens de la Turquie, refoulent et chassent les Turcs malgré leur résistance héroïque.

Beaucoup de personnes, d'hommes d'Etat, trouvent ce grand événement déplorable, gros de périls pour la sécurité et l'avenir de l'Europe, et maudissent les Russes. Leurs craintes peuvent être fondées, mais leurs malédictions contre les vainqueurs me semblent dépasser la mesure du juste.

Ce qui arrive aujourd'hui en Orient ressemble aux événements qui se sont autrefois passés en Occident et ont inspiré des sentiments bien différents.

Qu'on veuille bien se reporter en Espagne et en France lors des grandes invasions musulmanes ; si Charles Martel avait été vaincu par les Sarrazins, si la France avait subi le sort de l'empire d'Orient, aurait-on trouvé étranges les révoltes des Français vaincus contre leurs farouches vainqueurs, aurait-on maudit les peuples restés chrétiens qui les auraient aidés à secouer le joug des Musulmans ?

L'Europe chrétienne toute entière n'a pas eu assez d'éloges et d'admiration pour ses courageux chrétiens de l'Espagne qui, pendant plusieurs siècles, ont sans cesse lutté contre leurs conquérants Musulmans et ont fini par les chasser de leur pays.

Et quel a été son enthousiasme lorsque don Juan d'Autriche brisa, au golfe de Lépante, la puissante marine et la grande armée Turque qui allaient fondre sur l'Italie ; lorsque Sobieski préserva, par ses victoires, la Pologne et l'Allemagne de l'invasion des Turcs ; lorsqu'enfin la bataille navale de Navarin assura la délivrance de la Grèce du joug des Turcs !

Peut-on maudire aujourd'hui ceux qui font, en Turquie, ce qu'on trouvait et ce qu'on trouve encore admirable en Espagne, en Autriche et en Grèce ?

— Mais les Russes et ceux qu'ils veulent délivrer sont schismatiques et leurs succès augmenteraient la puissance du schisme. — Sans doute il est triste et douloureux que l'Eglise orientale soit séparée de la grande Eglise catholique, et que le gouvernement russe persécute les catholiques polonais; mais, reconnaissons-le cependant, les sentiments qui ont fait lutter les catholiques, et ceux qui font aujourd'hui lutter les schismatiques contre les mahométans, sont les mêmes; et pour juger sainement les événements qui se passent en Turquie, comprenons d'abord les idées et les passions des Russes et de leurs coreligionnaires; nous verrons alors les choses sans vaines illusions et telles quelles sont.

L'Eglise orientale prétend n'être pas schismatiqne, mais orthodoxe; plus de quatre-vingt-sept millions d'hommes, qui seront cent avant la fin du siècle, professent cette foi et ce culte; ils forment un monde qui se croit appelé à briser la puissance des Musulmans, à rendre au christianisme les contrées conquises par eux. Si les catholiques prenaient le parti des Turcs contre les chrétiens d'Orient, ces derniers seraient révoltés; ne faudrait-il pas alors renoncer à jamais à l'espérance, conçue par tant de grands esprits et de saints personnages, de la réunion des deux Eglises? Et pourquoi s'exposer à un tel malheur par une hostilité qui ne pourrait d'ailleurs rien empêcher?

XI

Les Arabes et les Turcs, devenus Musulmans, semblèrent d'abord les premiers peuples du monde, et irrésistibles, pour ainsi dire; on put croire qu'ils allaient détruire ou absorber toutes les nations chrétiennes, mais cet élan se ralentit, et on vit leur puissance rester stationnaire, puis diminuer; ils cédèrent peu à peu à l'ascendant des peuples chrétiens de l'Europe; aujourd'hui, malgré leur courage militaire, ils ressemblent à l'homme arrivé au déclin de la vie.

Un principe de mort mine en effet les peuples Musulmans. Rien ne leur sert d'être de la race blanche la plus pure, comme les Turcs qui, ayant longtemps recruté leurs armées à l'aide d'enfants enlevés aux populations chrétiennes de l'ancien empire grec, et perpétué leur race par les filles du Caucase et de la Grèce, n'ont plus pour ainsi dire, dans leurs veines, au moins pour toutes les sommités de l'Empire, une goutte de sang des hordes asiatiques. La religion de Mahomet, malgré ses admirables sentences sur l'unité de Dieu et la charité, c'est la polygamie qui énerve l'élite de la population et détruit la famille, c'est l'esclavage autorisé par la loi religieuse, c'est la servitude et la dégradation de la femme de la moitié du genre

humain, c'est le fatalisme et le despotisme érigé en dogme, c'est la paresse et l'immobilité.

Chez les peuples chrétiens, au contraire, même les moins bons, une lumière plus pure éclaire les esprits, épure les mœurs, conserve les familles, anime les sociétés; les intelligences, quoiqu'on fasse, sont sans cesse en mouvement; l'esprit d'indépendance, d'entreprise existe plus ou moins dans ces sociétés qui ne peuvent rester immobiles; elles ont toutes, même celles qui sont soumises à des gouvernements absolus, un souffle divin qui les pénètre et les ennoblit, une exubérance de vie qui a besoin de se répandre au dehors pour n'être pas fatale à elles-mêmes, et les sciences, les inventions, maîtrisant et utilisant les forces de la nature, décuplent leur puissance.

Des Etats européens, l'Angleterre et l'Autriche-Hongrie notamment, par une coalition nouvelle que j'ai prévue dans mon étude sur *l'empire Allemand*, *la Turquie et l'Europe*, pourront peut-être entraver la marche victorieuse de la Russie et retarder la chute complète de la Turquie, mais ils ne pourront redonner la vie puissante à ce peuple qui s'affaisse et tombe, ils ne pourront empêcher les chrétiens de la Turquie d'aspirer à l'indépendance et la Russie de grandir; ils ne pourront arracher du cœur de son peuple ses aspirations séculaires et la volonté d'accomplir une œuvre qu'il regarde comme son honneur, sa gloire et son devoir.

Après la guerre de Crimée, qui avait arrêté sa marche sur Constantinople, et épuisé ses ressources, la Russie s'est recueillie, a reconnu les causes de sa défaite, travaillé activement pour les détruire, et vingt-trois ans après la prise de Sébastopol et le traité de Paris, accrue de dix-huit millions d'hommes et munie de dix-huit mille kilomètres de chemins de fer nouveaux, qui lui ont permis de faire mouvoir et arriver rapidement ses armées en Turquie, la Russie prend une éclatante revanche.

Si une coalition nouvelle la frustrait du fruit de ses victoires, la refoulait sur son territoire, elle se recueillerait de nouveau, et avant la fin du siècle, lorsqu'elle aurait encore quinze à vingt millions d'hommes de plus, et des moyens d'attaque encore plus puissants, la Russie recommencerait la lutte et sa marche en avant, et ferait à la Turquie, pour la septième fois, une grande guerre qui serait probablement la dernière.

Quoi qu'on fasse, un peu plus tôt, un peu plus tard, les destinées de la Russie s'accompliront et celles aussi de la Turquie.

En France, la population, comme nous l'avons dit, s'accroît beaucoup plus lentement que dans tous les autres Etats de l'Europe, ce qui diminue de plus en plus sa puissance relative. En Turquie

c'est bien autre chose! La population turque diminue absolument et rapidement. Les publications officielles se gardent bien d'en parler, mais le fait n'en est pas moins certain.

Un ingénieur français des ponts et chaussées, M. Auguste Choisy, a publié la relation d'un voyage fait en Turquie, avant la guerre, sous ce titre: *L'Asie-Mineure et les Turcs en* 1875. Il allait dans ce beau pays pour étudier les anciens monuments, et il a étudié en même temps les Turcs. « Il s'agissait, disait-il, de recherches sur l'histoire de l'art de bâtir; mais chemin faisant je rencontrais les turcs, je conversais avec eux, je vivais sous leur toit, à leur foyer; il suffisait d'ouvrir les yeux. »

Partout M. Choisy trouve des ruines magnifiques, d'anciennes villes détruites par l'invasion turque, qui fut une dévastation, mais il constate aussi de toutes parts les ruines turques, matérielles et morales.

« Le Turc construit, dit-il; ce qui le distingue de nous, c'est qu'il n'entretient pas. » Entretenir, voilà l'idée qui manque le plus absolument à l'intelligence des Turcs; on n'entretient ni une route, ni une mosquée, ni sa maison, ni ses habits, rien en un mot. « Le Turc est un être indifférent à tout, végétant au jour le jour dans une quiétude inerte; il s'attire par sa négligence tous les maux imaginables, et quand arrive le malheur qu'il s'est préparé: « Dieu la voulu, c'était écrit. » Cette pensée est à la fois la cause et la consolation de toutes ses misères.....

« Il ne me reste pour étudier la population (*à Andrinople*) que la soirée, heureusement c'est le soir que les Musulmans peuvent s'observer le mieux en temps de Ramazan. Les cafés, les abords même des cafés regorgent de monde; on se hisse sur les bancs, sur les tables, on s'accroupit et on fume. D'autres vont entendre la comédie d'ombres chinoises dont la gaîté cynique passe toutes les hardiesses d'Aristophane. Les Turcs se pressent à ces représentations, et par une bizarrerie qui peut compter comme un trait de mœurs, y conduisent leurs enfants, les marmots qui bégaient, les filles trop jeunes encore pour porter le voile : ce petit monde rit de tout cœur, éducation vraiment turque, qui, plus tard, hélas! se retrouvera dans la morale publique.....

« Tout dans ces tristes contrées éveille l'idée d'une population sans ressort et sans avenir. Un sol fertile en friche, une belle et robuste race qui s'éteint chaque jour; l'apathie et l'insouciance au fond des caractères; par-dessus tout une entière indifférence à tout progrès; des hommes attachés aux doctrines de l'Islam avec l'acharnement du fanatisme, et pour qui notre activité semble l'indice d'une aberration maladive de l'esprit. Point de besoins, dès lors point de

travail ; une résistance illimitée à la fatigue, mais la complète absence de toute initiative.....

« Nous marchons au milieu d'une plaine cultivée, celle même où se livra la bataille d'Ipsus. En ce moment les paysans brisent les mottes à l'aide d'un soliveau couché et attelé de deux bœufs, mais les bras manquent ; la plaine ne rend pas la moitié de ce qu'on en devrait attendre. Nous passons la nuit dans un poste de soldats et le lendemain vint s'offrir un indice plus frappant encore du dépeuplement de la Turquie ; un cimetière récent, là où ne se montre aucune trace d'habitation actuelle. Un cimetière à trois lieues de tout lieu habité ; c'est un spectacle que je retrouverai plus d'une fois chez les Turcs. Là ou de grands villages prospéraient il y a vingt ans, on ne voit plus aujourd'hui qu'un grand cimetière et quelques huttes. Le Turc n'émigre pas au loin ; sa race s'éteint sur place.

« On allègue la trop longue durée du service militaire ; on allègue les épidémies, les famines surtout ; et ces famines, suites de l'incurie et du fanatisme, ne sont que des causes de dépeuplement trop réelles ; on allègue même d'autres raisons plus tristes au moral et moins avouables ; en somme le fait est là et saute aux yeux ; la race turque disparaît. »

RAUDOT,

Ancien Député de l'Yonne.

PRIMAVERA[1]

XI

— Avez-vous quelquefois visité un atelier, Marcelle?

— Oui, plusieurs fois.

— Cela vous intéresserait-il de voir celui de mon frère? Je suis assez bien aujourd'hui pour supporter cette petite fatigue, et l'on doit m'y transporter.

L'heure était encore matinale, mais on était à la fin de mai, et la chaleur devenait trop forte pour sortir au milieu du jour.

Guillemette revêtit sa jeune maîtresse d'une robe blanche, et jeta sur ses épaules un mantelet de dentelles. Ses tresses furent relevées en couronne, et par-dessus ce diadème doré, on posa un chapeau orné de bluets.

Quand Marcelle parut, elles se firent des compliments mutuels. Marcelle n'avait pas quitté son deuil, mais elle avait mis une toilette en étoffe légère qui lui seyait à merveille dans sa simplicité.

Maud fut portée dans la gondole qui les attendait, et au bout de quelques minutes, elles arrivèrent à la demeure de Réginald.

Lui aussi avait choisi cette vue pittoresque et mélancolique du canal *Grande*. On lui avait meublé deux ou trois chambres, et, en amateur passionné et intelligent, il avait déjà découvert chez les marchands de Venise une quantité d'objets d'art, anciens pour la plupart, qui composaient à son atelier une décoration à la fois bizarre et élégante.

Il n'y régnait point le désordre classique qui semble l'hôte obligé des endroits de ce genre. Un large et riche rideau en vieille tapisserie cachait aux regards les laideurs de certains mannequins, et les objets multiples qui servaient habituellement à l'artiste étaient soigneusement rangés le long des murailles. Des plantes exotiques,

[1] Voir le *Correspondant* des 25 janvier et 10 février 1878.

placées un peu partout, formaient avec les armures, les draperies et les vases antiques un ensemble qui eût pu lui-même servir de sujet de tableau.

Réginald installa sa sœur sur un divan, puis offrit un siége à Marcelle.

Depuis le jour où elle lui avait demandé de la laisser partir, ils n'avaient échangé que de rares paroles; quand il venait voir Maud, elle se retirait toujours. Cependant, bien que les manières du jeune homme fussent toujours froides et réservées, il se montrait d'une rigoureuse politesse, et semblait tacitement placer Marcelle sur un pied d'égalité, s'abstenant d'ailleurs scrupuleusement de toute allusion à ce qui s'était passé. Il se rendait fréquemment chez M. de Ternes, mais à des heures différentes de celles de Marcelle, à qui il parlait rarement de ses amis.

Il mit son chevalet dans un jour favorable, tira un rideau, en releva un autre, puis fit passer devant les yeux des deux jeunes filles quelques ébauches faites d'après des tableaux célèbres, des dessins et de petites toiles commencées, d'un genre exclusivement réaliste poussé, dans quelques-unes, presque jusqu'au grotesque.

— Je ne vous montre pas autre chose, ajouta-t-il. J'ai là des études qu'il ne vous sied point de regarder.

Maud soupira.

— Ah! dit-elle, pourquoi ne faites-vous pas de peinture plus sérieuse? Tout cela est bon, bien peint; mais l'*idée!*... Et cette toile, tournée contre le mur, ne puis-je la voir?

— Si fait.

Il prit la toile et la plaça devant elle.

C'était une peinture inachevée, une ravissante figure de femme, blonde, élégante, rêveuse, tenant à la main une fleur à demi effeuillée, et à laquelle servait de cadre un paysage à la fois frais et sobre.

— Vous connaissez ce portrait, dit-il froidement, il y a longtemps qu'il a été commencé, et l'original ne vous est pas étranger non plus... C'est lady Grace Thornby.

Il prononça ce nom avec un calme imperturbable.

— Je ne savais pas que vous l'eussiez gardé, murmura Maud très-bas. Pourquoi conserver sous vos yeux ce qui peut raviver une blessure?

— Au contraire, cela cuirasse le cœur, répondit-il du même ton, et de manière à n'être entendu que de sa sœur; l'image de lady Grace me rappelle qu'il ne faut se fier ni à un beau visage, ni à un esprit brillant...

Cependant, Marcelle s'était rapprochée du portrait et le regardait avec intérêt.

Réginald s'en aperçut.

— Une figure poétique, n'est-ce pas, Mademoiselle? dit-il d'un accent de sarcasme. On pourrait l'intituler la *Rêverie*. Ces doux yeux ne peuvent évidemment exprimer que des sentiments naïfs, purs et fidèles! Cette bouche d'un dessin exquis ne peut qu'être loyale!... Vous préférez cette toile aux autres?

Marcelle rougit légèrement.

— Les femmes, reprit-il avec la même teinte d'ironie, prisent naturellement le genre sentimental.

Elle se taisait, et il éprouva une certaine curiosité.

— Ne craignez pas de me donner votre opinion, Mademoiselle. Est-ce que vous avez quelques connaissances en peinture?

— J'ai vu beaucoup de tableaux, et j'ai entendu discuter un grand nombre d'artistes, répondit-elle.

— Et quel est votre jugement sur mes œuvres?

— Je n'ai ni le droit de me prononcer, ni l'autorité nécessaire pour le faire.

— Mais si je vous le demande?

— Alors, répliqua-t-elle, je vous dirai que, non-seulement j'aime mieux le genre que vous appelez *sentimental* et que moi je nomme *idéal*, mais que vos qualités y ressortent mieux que dans les scènes flamandes que vous venez de nous montrer. On dirait...

— Quoi donc? Parlez sans crainte, j'aime la sincérité.

— Eh! bien, reprit-elle, on dirait que vous cherchez volontairement à étouffer le sentiment de l'idéal, qui vous est évidemment naturel. Je ne comprends pas que l'artiste capable de fixer sur la toile le rayon sublime de la *pensée* se renferme dans la reproduction exacte de la matière, que le pinceau qui a tracé cette esquisse ravissante se complaise à *lécher* les traits enluminés d'un buveur de bière.

— Vous n'appréciez donc pas l'art réaliste?

— J'admire les perfections des maîtres flamands, mais ce genre, je l'avoue, n'a pas mes sympathies. *Art* et *réalisme* me semblent deux mots si complétement ennemis, que je ne puis les réconcilier dans ma pensée.

— Voyons, vous accordez cependant à certains peintres réalistes le nom et la qualité de grands artistes?

— Ils ont possédé au plus haut degré la *science* de peindre, répondit-elle; mais la science est le corps, et je recherche l'âme, l'inspiration, l'art, en un mot.

— Et quelle est, selon vous, la définition de l'art?

— L'art nepeut, à mon sens, être la glorification du laid, il n'est que l'exaltation du beau dans la nature physique et morale. Un

souffle de poésie doit le soutenir dans une sphère supérieure.

— C'est fort bien, dit Réginald en souriant; mais vous l'élèverez alors si haut qu'il ne sera plus à la portée que d'un petit nombre... Après tout, cela vaudrait mieux; nous serions moins de gens inutiles.

— Inutiles! Ah! l'art n'est pas inutile! s'écria Marcelle avec chaleur, tandis que Maud la regardait avec un vif intérêt.

— Bah! qu'est-ce autre chose que le superflu d'une nation?

— Et admettez-vous donc que *superflu* et *inutile* soient synonymes? N'y a-t-il pas des choses superflues que vous préférez à ce qui est nécessaire? Mon père avait pour domestique un ancien soldat qui se serait plus facilement passé de pain que de tabac; et pourtant le tabac n'est pas indispensable à la vie. Mais sa pipe lui avait tenu compagnie pendant de longues années d'exil, et elle lui rappelait d'enivrants souvenirs de bivouac... Dieu n'a pas seulement fait la nature utile, il l'a faite belle; s'il a créé les fruits qui nourrissent, il a aussi créé les fleurs qui parfument l'air et réjouissent les yeux. Qui osera dire cependant qu'aucune œuvre de Dieu soit inutile? L'art est la fleur exquise que le génie humain fait éclore; n'a-t-il pas sa mission, comme les fleurs de la terre? Combien d'esprits seraient lourdement entraînés vers la matière, si un peu d'idéal ne venait les ramener sur les sommets où l'air est pur et sain!.. Eviter que le peuple devienne matériel, l'empêcher de se concentrer dans les intérêts purement terrestres, voilà quelle doit être une des grandes préoccupations de notre siècle, et la religion elle-même, qui le tente sans relâche, s'aide, pour y parvenir, des moyens honnêtes que lui fournit l'art sous toutes ses formes.

— C'est là une belle théorie, dit Réginald. Mais, comprise ainsi qu'elle l'est généralement à notre époque, la peinture peut former le goût, non élever l'esprit. Elle n'est point, certes, moralisatrice!

— Au contraire, répliqua vivement la jeune fille, mais aussi n'est-ce pas de l'art. L'art ne gît pas dans le réalisme, dans l'imitation servile de la matière; ses ailes se paralysent s'il ne plane point. Le véritable artiste n'est point, par exemple, celui qui reproduit plus ou moins fidèlement notre enveloppe de boue; c'est celui qui, s'élevant au-dessus de la poussière qui nous forme, donne la vie à son œuvre, non la vie animale et grossière, mais la vie immatérielle, le reflet divin, l'expression des passions nobles et pures; celui, enfin, qui fait dire de son tableau : Cet homme ou cette femme pense, pleure, combat, soupire ou espère! Voilà l'art tel que je le comprends.

— Vous êtes sévère, dit Réginald en souriant. Mais, quoique mes buveurs de bière vous semblent ignobles, ils n'en sont pas moins des créatures de Dieu.

— Ah! copiez l'œuvre de Dieu, mais ne la rabaissez pas! Prenez la créature telle qu'elle sortit de ses mains dès l'origine, et non telle que l'ont faite ses propres passions. Puisque vous avez reçu en partage le don inestimable d'exprimer la pensée, ne la profanez point; c'est une mission, ce peut être un apostolat!

— Chère Marcelle, dit Maud, vous savez exprimer tout ce que je sens confusément. Allons, Réginald, avouez votre défaite.

— Volontiers, à la condition que Mademoiselle Arny détruise mon plus fort argument... Imaginez que vous êtes peintre de fruits, dit-il, se tournant vers Marcelle, et qu'on vous apporte une corbeille appétissante, veloutée, où sont harmonieusement groupés les produits merveilleux de jardins enchantés. Vous commencez avec ardeur à les retracer sur votre toile. Mais tout à coup quelqu'un vous dit : Erreur! Ces fruits vermeils, à l'apparence savoureuse, sont les fruits légendaires de la mer Morte : ils ne contiennent que de la cendre... Vous en ouvrez un, une poussière fétide s'en échappe. Le pinceau ne vous tombera-t-il pas des mains? Ne sentirez-vous pas s'insinuer dans votre esprit une défiance empoisonnée qui tuera votre inspiration dans son germe? Regardez ce portrait, Mademoiselle. Quand j'ai commencé à fixer ces traits charmants, ce regard suave et candide, j'ai cru que ce beau visage ne pouvait être trompeur... Mais j'ai découvert que la femme que j'admirais était sans cœur, sans sincérité, déloyale et avide... J'ai trouvé un fruit de la mer Morte : je me défie de la beauté aussi bien que de la pensée humaine.

Il y eut un silence, et le jeune homme reprit :

— Vous ai-je convaincue? Vous ai-je fait comprendre pourquoi je n'ai plus foi en l'idéal, pourquoi le sentiment de l'art lui-même s'est desséché en moi?

— Non, je ne suis pas convaincue, répondit Marcelle avec fermeté. Il y a ici-bas du bien et du mal. Mais si je me suis heurtée aux cailloux du chemin, je ne me priverai pas de la vue du ciel radieux pour épier incessamment la route et éviter une nouvelle blessure. Je me détournerai des laideurs qui m'entourent pour ne voir que les beautés; j'aurai foi dans les autres, dussé-je être déçue, parce que la défiance est plus amère que le désappointement : elle crée l'isolement, et le désappointement laisse au moins des consolations.

— Et si je vous demandais un sujet de tableau? dit-il d'un ton moitié sérieux, moitié enjoué, pourriez-vous m'en indiquer un qui fît ressortir ce que vous appelez mes qualités et qui pût tirer du tombeau l'inspiration morte?

Elle ne répondit rien.

— Vous croyez le cas désespéré? reprit-il en souriant.

Elle leva sur lui un regard où il crut voir briller une larme furtive.

— Faites le portrait de votre sœur, dit-elle.

Il se tourna vers Maud, et vit son visage frêle s'animer d'un sourire.

— Oh ! oui, cher Réginald, je vous en prie !

— Alors, dit-il, je ferai apporter chez vous ce qui est nécessaire, et nous commencerons demain.

Le lendemain, en effet, il traçait sur la toile une première esquisse, faisant causer sa sœur, et étudiant avec ardeur l'expression de sa douce figure. Mais son cœur se serra en constatant l'amaigrissement de ses traits, et ayant rencontré le visage grave et attentif de Marcelle, il retrouva dans son angoisse soudaine une prière muette, mais ardente, demandant au ciel que ce portrait ne devînt point un souvenir funèbre.

XII

Le mois de mai est presque écoulé, la chaleur devient intense, et l'état douloureux de Maud Beaufort se complique d'une langueur inquiétante ; ses journées se passent dans une somnolence presque continuelle, et Réginald la presse de songer au départ, et de choisir au plus tôt une nouvelle résidence.

Pour sa part, il s'attache avec une ardeur fiévreuse à l'œuvre qu'il a entreprise, et le salon de sa sœur est transformé en atelier. Elle ne *pose* pas ; il travaille près d'elle, attendant patiemment, mais anxieusement, chacun des éclairs de vie, chacun des sourires qui doivent l'aider à réaliser ce type idéal. Il désespère parfois d'en reproduire la suave beauté ; il retrouve les angoisses, les découragements, mais aussi les élans d'enthousiasme et les jouissances intimes qui sont inhérents à tout vrai tempérament d'artiste, et le portrait réalise chaque jour un progrès heureux.

Ses rapports avec Marcelle restent empreints de réserve ; mais il continue à la traiter en égale, et l'éloignement qu'inspiraient à la jeune fille les caprices de son humeur et le scepticisme de ses discours tend à se changer en compassion, et surtout en reconnaissance, lorsqu'elle voit l'influence heureuse exercée par sa générosité délicate dans la famille de Ternes. Avec le travail et la sécurité renaissent la santé d'Henri et la gaîté d'Alice ; mais Marcelle ne peut s'empêcher de croire que le prétendu livre confié à son cousin est destiné à ne jamais voir le jour.

— Maud, dit un matin Réginald, pouvez-vous vous passer de Mlle Arny une heure ou deux ?

— Oui certes, si cela lui est agréable.

— En ce cas, Mademoiselle, reprit-il se tournant vers Marcelle, vous voudrez bien me servir de messagère, et annoncer à M. de Ternes qu'il ne dépend plus que de lui d'accepter une place de professeur de mathématiques dans une grande institution de Londres. Les émoluments seront de nature à compenser les sacrifices matériels d'un déplacement, et votre parent pourra encore y ajouter des leçons particulières... Ne me remerciez pas, ajouta-t-il vivement, voyant que Marcelle, les yeux humides, s'apprêtait à parler. J'ai, en ceci, suivi l'impulsion naturelle et la sympathie qui m'entraînaient vers M. de Ternes ; c'est un homme intelligent, un esprit original, et j'espère que les hasards de la vie nous rapprocheront de nouveau un jour.

Marcelle sortit sans retard, et se fit conduire chez Alice. L'annonce qu'elle apportait était faite pour rendre les esprits joyeux ; cependant, après la première explosion de bonheur et de gratitude, Alice pleura et Henri devint grave.

— Tu me laisseras un si grand vide, Marcelle ! dit la jeune femme, l'embrassant tendrement ; nous nous étions fait une douce habitude de tes visites, et j'avais si souvent recours à tes conseils !

— Je ne vous plains pas, répondit Marcelle avec mélancolie. Vous êtes trois à vous aimer, vous emportez partout, avec le foyer domestique, ce quelque chose d'ineffable qui se compose surtout d'union et d'affection. Moi, je reste seule, et mes regrets sont mieux fondés que les vôtres...

— Mais, du moins, tu es tendrement aimée et hautement appréciée, ma chérie ! M. Beaufort nous disait encore avant-hier qu'il ne pourra jamais reconnaître ton dévouement envers sa sœur. Et, a-t-il ajouté, Maud n'a pas seulement en Mlle Marcelle une infirmière infatigable, une amie fidèle, mais encore une compagne incomparable. Elle est réservée, surtout avec moi, qui n'ai pas compris tout d'abord ce qu'elle valait ; mais son esprit est fin, son sens délicat et juste, et il y a en elle quelque chose de sincère auquel on ne peut se méprendre longtemps, fût-on le plus défiant des hommes.

Marcelle sourit.

— Je ne croyais pas avoir produit sur M. Beaufort une impression aussi favorable, dit-elle. Il ne semble guère s'occuper de moi, et lorsqu'il vient voir sa sœur, je les laisse ensemble, à moins que je ne sois nécessaire à miss Beaufort...

— Tu m'écriras, interrompit Alice, dont l'esprit mobile passait

aisément d'un sujet à l'autre. Et quand ma mère nous pardonnera, ajouta-t-elle d'une voix basse, je ferai ta paix avec elle. Tu nous as fait tant de bien, Marcelle!... Grâce à tes avances, que nous pourrons bientôt te rembourser, heureusement, Henri a pu suivre un régime, il te devra la santé, et moi le courage !

— Ce ne sont pas les seuls bienfaits de Marcelle, dit Henri d'un ton ému. Quand elle nous a rencontrés, nous étions, hélas! fatigués de souffrir, aigris l'un contre l'autre, et toujours prêts à échanger des reproches amers. Son affectueuse douceur a de nouveau fondu nos âmes; elle m'a fait honte de ma dureté; ses conseils, en transformant ma chère femme, ont ôté tout prétexte à mes récriminations, et nous bénissons tous deux l'influence qu'elle a exercée parmi nous.

— Si vous m'accablez d'éloges aussi peu mérités, dit gaîment la jeune fille, je vais m'en aller tout de suite. Qu'ai-je fait qui ne soit parfaitement naturel? Je vous ai aimés, voilà tout.

— Vous l'avez dit, voilà *tout*, répondit M. de Ternes, pressant sa main. Mais combien entendent l'affection à votre sens? Vous avez oublié vos chagrins pour consoler les nôtres, et vous avez prouvé, une fois de plus, qu'une tendresse dévouée est toute-puissante. Avec de pareils sentiments, vous serez un don béni pour ceux près de qui vous passerez. L'amour et l'abnégation sont deux grandes forces ici-bas, chère Marcelle...

. . . . . .

Ce soir-là, il y avait une réunion intime au palais Tracoli, qu'habitait donna Vittoria.

Tout ce qui restait encore à Venise d'étrangers de distinction s'était empressé de se rendre à l'invitation de la jeune femme. Elle avait mené une vie nomade avec un mari blasé et malade, et avait noué des relations dans toutes les grandes villes de l'Europe.

Elle circulait dans les vastes salons, vêtue de blanc, une rose-thé posée dans les ondes de son épaisse chevelure, prodiguant à chacun les compliments gracieux, les remarques aimables. Mais pour ceux qui la connaissaient bien, une vague inquiétude troublait son esprit, et elle regardait alternativement la pendule et le salon d'entrée avec une agitation croissante.

Un jeune écrivain français se pencha à l'oreille de son voisin, Allemand flegmatique et impassible.

— Notre belle hôtesse est distraite, ce soir, murmura-t-il; on dirait qu'elle a besoin d'un effort pour se montrer aussi aimable qu'à l'ordinaire. Devons-nous attribuer sa préoccupation évidente à l'absence de M. Beaufort?

L'Allemand se mit à rire silencieusement.

— Vous avez tous découvert que la comtesse s'est mis en tête de

l'épouser, dit-il; pour lui, il reste, ce me semble, aveugle à toutes les avances.

— Oui, il est très-hautain, très-dédaigneux, ce grand Anglais!

— Pourtant, donna Vittoria est aussi intelligente que belle, et si ce qu'on assure est vrai, c'est-à-dire si son mari a dissipé sa fortune, il faut avouer qu'elle montre des qualités de femme de ménage accomplie.

— Vous autres Allemands, vous vous piquez de priser très-haut ces vertus modestes, répliqua en riant le jeune Français. Il est vrai que la comtesse Presciani tient fort bien son rang; mais je me suis laissé dire qu'elle est aux abois, qu'elle a des dettes énormes, et en ce cas, les quatre mille livres sterling de rente de M. Beaufort peuvent être pour une grosse part dans le plan qu'elle a conçu.

— C'est possible.

— C'est sûr! Comment voulez-vous qu'une femme aussi vive, aussi expansive, aussi impressionnable, ressente de la sympathie pour cet être glacial?

— Eh! eh!... la loi des contrastes!...

— Non, fit le romancier en secouant la tête. Croyez-moi, même si un entraînement passager porte donna Vittoria vers M. Beaufort, elle est trop mobile, trop douée d'imagination, trop personnelle surtout pour aimer sincèrement et profondément. Sous cette beauté de déesse, on peut voir la griffe de deux gros péchés capitaux : l'amour de l'argent et l'amour des honneurs.

— Oh! je vous arrête! M. Beaufort laisse entendre qu'il se tient par goût et par principe à l'écart de la vie politique.

— Bah! il s'est voué à l'inaction à la suite d'une déception. Qu'un nouvel amour vienne à refleurir dans son cœur, et sa femme l'entraînera où elle voudra. La comtesse est perspicace, et ne s'est pas méprise sur son intelligence extraordinaire...

Il était près de minuit lorsque Réginald parut. Il traversa les salons d'une allure nonchalante, et alla saluer donna Vittoria, qui l'accueillit avec son sourire le plus séduisant.

— Et votre sœur? demanda-t-elle aussitôt d'un ton plein d'intérêt, en femme qui avait compris la place occupée par Maud dans la vie de son frère.

— Mille fois merci... Elle est mieux, ce soir, et songe naturellement à quitter cette fournaise.

Le visage de la jeune femme resta impassible et souriant.

— C'est fort sage, dit-elle négligemment, et toute notre petite société va achever de se disperser. Moi-même je demande à mes amis de m'indiquer un pays agréable, paisible, où l'on reprenne des forces pour le prochain hiver. Et vous? ajouta-t-elle avec une indif-

férence admirablement jouée, que devenez-vous? Vous restez sans doute à Venise pour achever vos travaux artistiques? Savez-vous qu'il n'est bruit que d'une ébauche magistrale, d'après le Tintoret, que vos amis ont admirée dans votre atelier?... Et ce portrait de votre sœur, est-il avancé?

— J'y travaille sans relâche, mais je n'en suis pas satisfait. Maud a une beauté vraiment éthérée, et il faudrait être non-seulement peintre, mais poëte, pour espérer la reproduire.

— C'est vrai, au physique comme au moral, votre sœur est une créature d'élite; je l'admire sincèrement, et je regrette que sa santé ne m'ait pas permis de la voir plus souvent. Savez-vous que je crains de ne pas lui paraître assez... assez austère! Cependant, j'ai été suffisamment mûrie par les chagrins, et si maintenant je rêve encore en songeant à l'avenir, ne suis-je pas excusable de voiler de songes enchantés la réalité dure et sévère?

Elle leva au ciel un regard mélancolique et soupira doucement; Réginald sourit.

— Je ne vois guère ce que la réalité a de si cruel pour vous, donna Vittoria. Vous êtes jeune, belle, riche, aimée et fêtée; ne sont-ce pas là des réalités, et très-douces, encore!

— Et l'isolement? N'en comprenez-vous donc pas la tristesse? N'est-il pas pénible à mon âge?

— Ce n'est point un mal sans remède. La comtesse Presciani ne peut-elle contracter une seconde union qui donne à sa vie l'appui qui lui manque?

Elle tressaillit en constatant la froideur de cette réponse.

— Une femme ne choisit pas, dit-elle avec un sourire amer; le droit de refus nous est seul laissé... Celui-là, j'en userai jusqu'à ce que je rencontre une affection partagée; mon premier mariage n'a pas été heureux, et si j'en contracte un autre, je n'écouterai que mon cœur...

Elle s'éventa avec grâce en faisant quelques pas pour s'éloigner, puis elle sembla tout à coup se raviser.

— J'oubliais de vous demander où va miss Beaufort, dit-elle avec nonchalance.

— Elle m'a exprimé ce soir le désir de retourner en Angleterre.

— Ah!... au bord de la mer?

— Non, l'air y serait trop vif; je tiens d'ailleurs à ce qu'elle reste à portée des lumières médicales. Elle va s'établir dans une petite villa qu'elle possède sur les bords de la Tamise.

— Près de Londres?

— Oui, à quelques milles.

— Je croyais que vous aviez renoncé tous deux à séjourner en Angleterre.

Le front de Réginald se couvrit d'une ombre, et il répondit froidement :

— Ma sœur m'avait de son plein gré accompagné à l'étranger. Aujourd'hui, il est de mon devoir de céder à son désir, fût-ce au détriment de mes préférences personnelles.

— C'est charmant!... peut-être verrai-je miss Beaufort dans le courant de l'été. Si je me décide à visiter le pays de Galles, comme on me le conseille, je lui ferai certainement une visite.

Il s'inclina sans prononcer un mot, et elle s'éloigna plus gracieuse que jamais, bien qu'un doute et une inquiétude mortels l'eussent saisie au cœur.

La chaleur était trop forte pour qu'on songeât à danser et des groupes se formèrent près des larges fenêtres ouvertes et sur les balcons sculptés. C'était presque une soirée d'adieu, et les invités, dont un grand nombre étaient voyageurs et nomades par essence, jouissaient avec un charme qui n'était pas sans une ombre de mélancolie des liaisons éphémères nouées au hasard de l'existence, et que le lendemain romprait peut-être pour toujours.

Comme l'heure s'avançait, quelqu'un pria la comtesse d'improviser des vers. Elle jeta un rapide coup d'œil autour d'elle, et fit un signe d'acquiescement. Elle n'était jamais plus belle, — et elle le savait, — que lorsque l'inspiration animait son regard et colorait son teint vermeil. En ce moment encore, elle excitait une admiration sans partage, debout, svelte et élégante, une portière d'un riche tissu indien servant de fond et de cadre à sa toilette blanche, et ses belles mains jointes négligemment. Selon sa coutume, elle demanda qu'on lui indiquât un sujet. Un vieillard de grandes allures et dont les manières offraient le type de la galanterie du dernier siècle, prit respectueusement sa main dégantée et la porta à ses lèvres, puis dit en souriant :

— Vous avez là, donna Vittoria, un curieux anneau. S'il porte votre devise, nous serions heureux de la connaître.

Un sourire étrange se joua sur le visage de la comtesse.

— Cette bague, dit-elle, est tombée par hasard en ma possession ; vous savez que je raffole de tout ce qui est ancien.

Elle l'ôta de son doigt et la remit au vieillard; celui-ci la fit passer ensuite entre plusieurs mains, et Réginald la retint au passage et l'examina longuement.

— C'est un bijou curieux, en effet, dit-il, et réellement ancien, voyez plutôt.

Et il montra, à l'intérieur de la bague, deux initiales, et la date du mois de janvier 1680.

La comtesse la reprit et la repassa de nouveau à son doigt. Un

silence recueilli régna aussitôt dans le salon, et elle jeta dans l'air, comme une note à la fois grave et pure, la syllabe latine : *Spes*.

« *Spes* !

« Parole de délices, es-tu l'écho d'une musique céleste?... Le parfum de l'Eden, transmis d'âge en âge? O baume de nos blessures ! O brise rafraîchissante qui souffles dans le désert brûlant !

« La nuit est sombre... La tempête nous jette sur une mer agitée, l'abîme s'ouvre sous nos yeux... *Spes!* Parle-nous du jour qui va luire, du soleil qui nous inondera de clarté, du flot apaisé qui nous bercera doucement !

« Le monde est vaste, et dans la solitude sans bornes, notre cœur jette en vain son cri d'appel... *Spes !* Un temps viendra peut-être où un écho béni apportera sur son aile la réponse du cœur ami.

« Le bonheur viendra. Lève la tête et regarde au loin. Quelles lueurs radieuses, quelles riantes images se dessinent à l'orient? Avance sans relâche, poursuis l'espoir qui brille.

« N'est-ce qu'un mirage? Oh ! le mirage est doux. L'âme et les yeux s'y laisseront toujours prendre. Espérons jusqu'à la tombe ; si le matin est désolé, si le midi est sans chaleur, peut-être un rayon lumineux éclairera-t-il notre soir... Ainsi les vieux arbres penchés sont noyés, avant le crépuscule, dans une lumière d'or...

« Inquiet et agité, tel est l'homme ici-bas jusqu'au jour où il a rencontré le pays enchanté où peu sont admis. Il s'avance dans la nuit vers ce but souvent insaisissable... Espérance, tu es son bâton, ou mieux encore, son aile. Tu le ravis dans les nuages roses, tu endors son cœur meurtri avec ton chant mélodieux, tu le berces d'un songe plein de douceur, et s'il arrive au sommeil suprême sans avoir été heureux, tu l'as du moins enivré, douce sirène, car sans toi, mieux vaudrait mourir... »

Quelques instants après, la comtesse, échappant aux compliments de ses invités, s'approcha d'un balcon, et tressaillit en apercevant Réginald, penché sur la balustrade de marbre.

— Vous seul ne m'avez rien dit, murmura-t-elle d'une voix insinuante. Etes-vous donc assez farouche pour repousser jusqu'à l'espérance, cette consolatrice qui se tient toujours à la portée même des déshérités?

— Il y a encore peu de temps, je me croyais insensible à toute chose, même à l'espérance, si j'excepte celle de voir Maud guérir.

— Quoi ! personnellement vous ne formiez aucun rêve ?

— Non.

— Que vous êtes étrange !... Et maintenant?...

— Maintenant, il est une chose que j'espère.

— Est-il indiscret de vous demander laquelle?

— Non, donna Vittoria, et vous me comprendrez sans doute avec votre nature d'artiste. J'ai découvert que je puis encore comprendre et goûter la peinture, et faire passer comme un songe des heures souvent cruellement longues.

Sans doute la jeune femme s'était attendue à une autre réponse, car elle resta un moment silencieuse.

— Je n'ai jamais douté que vous ne renaissiez à un sentiment que vous avez jadis éprouvé si vivement, dit-elle. Peut-on demander quel choc sympathique a frappé ce sens endormi, quelle influence mystérieuse vous a rendu à vous-même?

— Je pourrais répondre que cette transformation est due au portrait de Maud, qui me passionne véritablement; mais ce serait là indiquer l'effet plutôt que la cause, car ce portrait lui-même, que je ne me serais pas senti capable de faire, il y a deux mois, je l'ai entrepris à la suite d'une critique de mes œuvres et d'une définition de l'art qui, bien que me semblant exagérées, m'ont intéressé.

La comtesse se mordit la lèvre.

— J'aimerais à savoir qui a osé critiquer vos œuvres, et quelle peut être la définition qui a paru originale à un esprit comme le vôtre. Est-ce que je connais cette personne?

— Pas assez pour que son nom vous intéresse, répondit-il froidement.

— Et l'influence de cet ami privilégié, — peut-être devrais-je dire de cette Egérie? — ne s'étendra-t-elle pas au-delà du cercle de l'art? reprit-elle avec un mélange de dépit et de sarcasme.

— Je ne vous comprends pas, donna Vittoria, dit-il avec calme.

— Ne réussira-t-il pas là où vos amis ont échoué, c'est-à-dire à vous rendre à cette vie politique dans laquelle vos hautes études, votre intelligence hors ligne et votre délicatesse de jugement vous assureraient des succès brillants?

Il avait écouté froidement ces paroles flatteuses, et il n'y répondit par aucune affectation de modestie.

— Non, Maud elle-même a renoncé à traiter ce sujet avec moi.

— Ah! dit la jeune femme avec chaleur, vous prétendez quelquefois que je suis éloquente; — je voudrais l'être assez pour vous persuader de remonter sur la scène... Devez-vous rendre vos concitoyens victimes de vos chagrins particuliers en les privant de vos lumières? Prenez votre rôle; l'acteur pleure peut-être derrière son masque qui grimace un sourire; mais bientôt il s'oublie, sèche ses larmes et s'enivre des émotions du triomphe. Il y a une part de bonheur dans la lutte, dans l'écrasement des rivaux, dans les victoires de la parole... Les applaudissements sont une musique pour l'oreille,... l'admiration est une pâture pour le cœur. Monter, s'élever

toujours, s'élever parce qu'on *sait*, parce qu'on *peut*, c'est la vie des natures d'élite; elles gravitent vers le centre qui leur est assigné,... au-dessus des autres!

Réginald resta immobile, sans répondre, et les yeux fixés sur les étoiles. Peut-être trouvait-il que leur scintillement ressemblait à un sourire moqueur, et que devant cette immensité calme et brillante, œuvre d'une pensée divine, les desseins ambitieux des hommes n'étaient que l'œuvre d'une fourmillière agitée.

— Vous ai-je blessé? reprit la jeune femme, passant d'un ton chaleureux à une douceur discrète; ai-je eu tort de faire allusion à des peines dont vous ne m'avez jamais fait la confidence? Est-il possible qu'après tant de temps écoulé vous conserviez du passé un souvenir assez aigu pour paralyser votre force? Ah! félicitez-vous plutôt; que fussiez-vous devenu près d'une femme indigne de vous, en constatant lentement, mais sûrement, jour par jour, heure par heure, que cette brillante idole n'avait point de cœur?... Elle est liée aujourd'hui à un autre... Le saviez-vous? demanda-t-elle avec hésitation.

— Naturellement, répondit-il avec une tranquillité parfaite. On ne fait point partie de la *fashion* sans voir sa vie jetée en pâture à la curiosité d'autrui; et notre peuple anglais s'intéresse particulièrement aux faits et gestes de l'aristocratie dont il est fier, et à laquelle chaque ambitieux, chaque riche marchand caresse secrètement l'espoir de se rattacher par une alliance ou par un titre... Les journaux m'ont appris depuis longtemps le mariage de la personne à qui vous faites allusion; mais il y avait plus longtemps encore, donna Vittoria, que mon cœur était libre de sa pensée.

— Pardonnez-moi d'avoir touché à cette corde, dit-elle. Mais tous vos amis s'étonnent de vous voir vivre seul, et ils craignaient qu'une douleur trop enracinée...

— Mes amis sont trop bons de me témoigner tant d'intérêt, répliqua-t-il avec ironie. Mais vous pouvez leur affirmer que, bien qu'aucun souvenir ne m'enchaîne, je ne me marierai jamais.

— Prenez garde! Il ne faut jurer de rien! dit-elle avec un rire contraint.

— Je suis plus vieux que mon âge, et n'ai plus d'illusions. D'ailleurs, un devoir sacré me lie à une infortune : je ne quitterai jamais ma sœur.

— Deux tendresses et deux devoirs sont-ils inconciliables? Quelle femme ne consentirait à vivre près de cette douce créature?

— Mais moi je ne risquerai point de placer à ses côtés une personne par qui, à la longue, elle souffrirait peut-être... Excusez-moi, donna Vittoria, je vous retiens loin de vos invités, et comme l'heure s'avance, je suis obligé de prendre congé de vous...

XIII

La comtesse Presciani, orpheline dès son enfance, ne possédait pour tout patrimoine qu'un grand nom et une remarquable beauté. Si ce dernier don devait attirer les épouseurs, le premier en limitait le choix, car elle était trop orgueilleuse pour se résigner à une mésalliance. Vers sa vingt-deuxième année, lasse de vivre chez des parents auxquels sa nature altière et fantasque n'avait pas su inspirer d'affection, elle accueillit la recherche du comte Ludovico Presciani, possesseur d'une fortune ordinaire et d'une intelligence médiocre, mais aussi noble qu'elle-même, ce qui n'était pas peu dire.

Elle ne devait pas tarder à se repentir cruellement de ce mariage. Prématurément vieilli, blasé, aigri, le comte lui témoigna bientôt une indifférence complète, et en fit avec un parfait égoïsme le jouet de ses caprices de malade. Deux ans se passèrent, pendant lesquels souffrant, las de tout, il traîna sa femme après lui à travers toute l'Europe, perdant à chaque étape un lambeau de sa santé et aussi une part de sa fortune, car c'était un joueur invétéré.

Sa mort, qui arriva à Bade, laissa à sa veuve la liberté de recommencer la vie avec une expérience chèrement acquise, une beauté toujours éclatante, un esprit développé par les voyages, une réputation sans tache, et surtout une volonté arrêtée d'arriver à son but, fallut-il consacrer à cette fin les derniers débris de sa fortune.

Aimait-elle Réginald? Il serait difficile de dire pour quelle part entrait une tendresse véritable dans le sentiment complexe qu'elle éprouvait pour lui. Il était riche; son patrimoine, qui avait semblé mesquin à lord Pelham dans le milieu opulent où il vivait, constituait aux yeux de donna Vittoria un *desideratum* fort raisonnable. Elle n'ignorait pas non plus qu'il s'était jadis fait connaître par de remarquables brochures sur l'économie politique, et que les électeurs d'un important district irlandais, séduits par ses idées généreuses autant que par l'attachement bien connu de la famille Beaufort au catholicisme, lui avaient, tout récemment encore, offert de les représenter au Parlement. Enfin, n'importe quelle femme se fut enorgueillie d'un tel mari; l'ancienneté de sa race, ses hautes alliances, son esprit incisif et brillant, ses manières distinguées et sa beauté physique même, en faisaient le type accompli du gentilhomme anglais.

De plus, il possédait quelques-unes des qualités de donna Vittoria, et surtout quelques-uns de ses défauts.

On a dit que les qualités qui nous manquent sont celles qui nous attirent le plus chez les autres, et que par un renversement de la

même disposition, nous nous sentons particulièrement rebutés en trouvant chez eux nos laideurs, — comme ces enfants qui se détournent obstinément du miroir lorsqu'ils pleurent. Il est positif que les contrastes s'appellent; mais ne nous y trompons pas : il s'agit alors souvent de contrastes purement superficiels.

Réginald et la comtesse étaient l'un et l'autre intelligents et artistes, l'un et l'autre, orgueilleux, irascibles, sceptiques. Mais ils différaient assez pour que leurs dispositions revêtissent un aspect dissemblable, et il suffit de cette légère transformation pour que nous nous sentions disposés à admirer nos qualités et même à caresser nos défauts chez autrui.

Cependant ces analogies elles-mêmes n'étaient pas profondes. Il y avait dans le cœur du jeune homme des hauteurs que donna Vittoria n'était pas capable de mesurer. Malgré son adresse, son tact, son esprit, elle ne savait ni l'émouvoir, ni faire vibrer en lui aucune corde endormie, parce que ses peines, à lui, ses déboires et même ses erreurs étaient le dérivé de la générosité méconnue, de la droiture froissée, de la foi trahie, et que ses aspirations, à elle, n'avaient qu'une portée profondément mondaine et essentiellement personnelle.

— Pourquoi renoncerais-je à la lutte? se dit-elle tout à coup en essuyant les larmes qui inondaient son beau visage. Pourquoi ne parviendrais-je pas à me faire aimer de lui? Il le faut, le temps presse, ma vie n'est plus supportable; encore quelques mois, et le rôle que je soutiens sera le secret de tous... Si j'échoue, je devrai renoncer à vivre dans le seul milieu où je puisse espérer de contracter un mariage avantageux. Et quel enfer que la retraite, l'isolement, la pauvreté!...

Soudain elle tressaillit.

Si Réginald restait insensible à sa beauté, à ses charmes, n'était-ce pas parce que son cœur n'était pas libre? Peut-être, à son insu, s'était-il laissé prendre à une autre affection?

Ses yeux tombèrent sur sa bague, et elle revit dans sa pensée l'image de Marcelle, si semblable à la sienne, moins éclatante, mais parée d'un charme peut-être plus délicat, que son instinct féminin ne lui permettait pas de méconnaître. Une vive jalousie la mordit au cœur, puis elle sourit avec dédain en haussant les épaules.

— Je suis folle! murmura-t-elle. Je n'ai vu qu'une fois M. Beaufort près d'elle; mais comme il l'a traitée orgueilleusement! Ce n'est pas lui qui s'abaisserait jamais assez pour faire sa femme d'une demoiselle de compagnie!...

. . . . . .

Lorsque, le lendemain, Réginald entra chez sa sœur, celle-ci l'accueillit avec sa tendresse accoutumée, et lui demanda, avec l'intérêt

qu'elle éprouvait pour tout ce qui le touchait, des détails sur la soirée de donna Vittoria.

— La soirée s'est passée en partie sur les balcons, dit-il en riant. On étouffait, et il faut vraiment vous hâter de quitter Venise, ma chère Maud.

— C'est convenu pour lundi, et cousine Janet, j'en suis sûre, s'agite tant que le jour dure pour tout mettre en ordre aux Cèdres... Donna Vittoria a-t-elle chanté?

— Non, elle nous a dit une improvisation.

— Et sur quel sujet?

— Elle a pris pour épigraphe le mot *Spes*... J'aimerais à savoir comment vous le définissez, Maud.

— J'ai deux sortes d'espérances, dit-elle avec un sourire plein de douceur. J'espère voir heureux ceux que j'aime, même ici-bas, et je me figure, peut-être est-ce une superstition, que Dieu voudra bien leur accorder ma part de joies terrestres.

Il se pencha vers elle et la baisa au front.

— Comme toujours, vous prétendez composer votre bonheur de celui d'autrui... Et l'autre espérance? Ne vous regarde-t-elle pas personnellement?

Elle jeta sur le ciel bleu foncé un regard profond qu'elle reporta ensuite sur son frère, tout imprégné de ferveur et de tendresse.

— J'attends un bonheur qui n'aura point de fin, murmura-t-elle.

— Maud, oh! Maud!...

Elle s'interrompit à l'accent désolé de Réginald, et lui tendit la main.

— Cher Réginald, c'est, vous le saurez un jour, j'en ai la confiance, la seule espérance qui ne trompe point. Les autres sont des mirages, des lueurs perfides ou vaines qui nous égarent souvent dans les ténèbres. Levons les yeux : elle est bien haut au-dessus de la terre, la lumière qui nous indique le but...

— C'est étrange... Quelques-unes des paroles de la comtesse Presciani viennent sur vos lèvres ; mais combien le sens en est différent!...

— Nous ne voyons pas les choses sous le même jour.

Il se tourna vers Marcelle.

— Et vous, Mademoiselle, dit-il avec un faible sourire, ne me donnerez-vous pas votre avis? J'avais demandé une définition, Maud m'a exprimé un sentiment. Donna Vittoria chante l'espoir, souvent trompeur, mais infatigable, de goûter le bonheur avant d'arriver à la tombe. Comment entendez-vous ce mot harmonieux : *Spes?* Quel sens a-t-il pour votre esprit?

Elle le regarda avec un mélange de gravité et de douceur :

— C'est la confiance inébranlable que Celui qui voit nos efforts,

nos luttes, nos larmes et nos bonnes œuvres, daigne les compter pour nous en donner un prix infini.

Il fit quelques pas dans la chambre, puis attacha sur sa sœur attentive un regard pensif.

— Je comprends, dit-il enfin, qu'une semblable croyance triomphe des lassitudes et des répulsions et encourage à faire le bien sans se laisser rebuter... Mais ce sentiment, tout en élevant l'âme au-dessus des ingratitudes, des déboires et des déceptions, ne lui ôte-t-il pas quelque chose de sa sensibilité?... Pour traduire ma pensée par un exemple : Maud recevra évidemment vos soins avec plus de joie s'il y entre une sympathie naturelle, *humaine*, et non pas seulement une idée sublime mais exclusive du devoir.

Marcelle sourit.

— Le devoir, qui triomphe des répugnances et des antipathies, n'empêche ni ne proscrit la tendresse que Dieu lui-même a mise en notre cœur. L'Evangile n'offre-t-il pas à chaque page la preuve de cette tendresse, sentie et exprimée de la manière la plus touchante par le Sauveur? Ne se montre-t-il pas sensible à toutes les prières? N'avez-vous jamais été ému, profondément ému en lisant la résurrection de Lazare? Le Christ, en arrivant près de son tombeau, pleura celui qu'il appelait du nom d'ami, et les Juifs se dirent les uns aux autres : « *Voyez combien il l'aimait!* »

Réginald ne répondit rien et se mit à feuilleter des livres. Mais quelques instants après, il se trouva seul avec sa sœur, et lui dit :

— Savez-vous, Maud, que vous et votre amie me rapprochez parfois de la religion? Quand on me la dépeint de cette manière, non pas s'attaquant brutalement aux sentiments légitimes, mais les élevant et les épurant, portant à s'oublier sans cesse, endurcissant le cœur seulement contre lui-même, mais l'amollissant pour les autres, je suis tenté d'essayer de cet apaisement suprême. Priez pour moi, Maud.

— Oh! oui!... Tout en moi prie pour vous, non-seulement mes lèvres, mais mon âme, mais ma souffrance, et chaque battement même de mon cœur...

Ses yeux étaient brillants de larmes. Tout à coup, elle se souleva à demi, et joignit les mains avec ardeur.

— Réginald, voulez-vous me rendre heureuse?... Si je meurs, ce sera le calme de ma dernière heure; si je vis, le bonheur de mon existence.

— Dites ce que c'est, mon amie; je voudrais vous donner une joie, quelle qu'elle fût.

— Eh bien..., épousez Marcelle!...

A cette parole inattendue, il pâlit et se leva brusquement.

Maud le suivit d'un regard anxieux tandis qu'il parcourait la chambre, essayant de vaincre son émotion soudaine.

— Vous n'y songez pas! dit-il enfin d'une voix altérée. Je vous ai dit mille fois que je ne pourrais rendre une femme heureuse. Je n'ai plus d'illusions, et toute jeune fille en a; il y a en moi des doutes, des orages, des luttes dont le contre-coup ferait cruellement souffrir une autre... Ne vous fiez pas à mes paroles de tout à l'heure; demain, ce soir peut-être, je serai plus incrédule que jamais.

— Elle serait votre bon ange, et, si je vous quitte, elle vous mènerait là où j'espère aller...

— Maud, vous me faites mal!... Je vous dis que c'est impossible. Ne comprenez-vous pas qu'il m'en coûte de vous affliger?

— Dois-je attribuer votre résolution à l'orgueil de votre nom? demanda-t-elle faiblement.

— Non; quelle que soit la position actuelle de votre amie, je sais qu'elle est une lady... Et si je pouvais aimer, reprit-il d'une voix émue et profonde, croyez-vous que je m'arrêterais à une vaine distinction? Maud, plaignez-moi, mais je souffrirai seul!...

. . . . . .

Le soir de ce jour, la comtesse Presciani vint faire ses adieux à Maud. Réginald parut vers dix heures, et la conversation se poursuivit pendant quelque temps sur différents sujets.

Le regard de donna Vittoria s'était à plusieurs reprises porté sur Marcelle, qui, silencieuse et réservée selon sa coutume, travaillait un peu à l'écart. Le même sentiment de vague jalousie qu'elle avait éprouvé la veille s'empara d'elle tandis qu'elle admirait involontairement le visage harmonieux de la jeune fille. Une légère et simple toilette de barége noir faisait ressortir la blancheur du teint de Marcelle; ses épais cheveux bruns, divisés en deux nattes, formaient à sa tête fine une couronne à la fois lourde et seyante; son attitude, enfin, était pleine d'une grâce austère et pudique. La comtesse redouta une fois de plus l'influence de cette femme dont la beauté égalait presque la sienne, dont le regard lumineux, en se levant de temps à autre, révélait l'intelligence, et elle éprouva une folle envie de l'écarter de la lutte en la rabaissant aux yeux de Réginald.

— Mademoiselle Arny, dit-elle tout à coup, apportez-moi un verre d'eau, je vous prie.

Si ces paroles eussent été prononcées d'un ton gracieux, elles eussent pu passer pour la demande toute naturelle d'un léger service; mais l'accent bref et impérieux qui les accompagnait ne pouvait laisser aucun doute sur l'intention blessante de la jeune femme.

Le visage de Maud peignit un étonnement pénible. Marcelle rougit, et se leva immédiatement, mais Réginald s'interposa aussitôt.

— Je ne souffrirai pas que vous vous dérangiez, Mademoiselle, dit-il froidement et d'un ton sans réplique; ceci regarde John...

Il tira violemment le cordon de la sonnette; John se présenta en effet, et, sur l'ordre de son maître, apporta un plateau chargé de rafraîchissements.

Un silence glacial avait succédé à cette petite scène; des émotions de colère et de dépit se lisaient sur le visage mobile de la comtesse Presciani.

— Je vous demande pardon, Mademoiselle, dit-elle enfin, avec ironie; je ne pensais pas que ce service insignifiant fût tellement en dehors de vos attributions...

Des larmes involontaires montèrent aux yeux de Marcelle; comme elle allait ouvrir la bouche pour répondre, Réginald prit de nouveau la parole.

— Je suis en ceci le seul coupable, dit-il. Je me rappelle vous avoir présenté Mlle Arny d'une manière qui autorisait peut-être ce qui vient de se passer. Aujourd'hui, permettez-moi de vous la présenter de nouveau, comme l'amie de ma sœur.

La comtesse s'inclina, non sans un sourire moqueur, et se déganta pour boire. Maud, désireuse de changer un sujet de conversation qui l'agitait douloureusement, voulut essayer une diversion.

— Quelle bague curieuse vous avez là! dit-elle, se penchant légèrement vers la jeune femme.

Une expression indéfinissable passa aussitôt sur le visage de cette dernière. Elle ôta la bague et la remit à Maud, qui l'examina avec intérêt.

— Ne l'avez-vous donc jamais aperçue au doigt de Mlle Arny? dit la comtesse, jouant l'étonnement. C'est le bijoutier auquel elle l'a vendue qui me l'a cédée; j'aime tant les bijoux anciens!...

Maud regarda Marcelle avec surprise; la jeune fille était pâle et tremblante.

— Je ne la portais jamais, dit-elle d'une voix étouffée.

— C'est étrange! murmura donna Vittoria. N'est-ce pas un souvenir de famille?

— Oui.

— Il a fallu sans doute un motif vraiment impérieux pour vous décider à vous en séparer! On ne peut admettre que ce bijou ait été échangé contre un chiffon, ou pour la satisfaction d'un caprice.

Marcelle ne répondit rien, mais la sueur perlait sur son front et ses tempes.

— Quoi! dit Maud d'un ton de doux reproche, vous teniez à cette bague et vous vous en êtes défaite? Ne pouviez-vous éviter ce sacrifice en vous adressant à moi?

— Je ne tenais pas à cette bague... Elle ne me rappelait que de cruels souvenirs.

Réginald n'avait rien dit, mais son regard ne quittait pas la jeune fille dont l'attitude, en effet, semblait étrange.

La comtesse, triomphante, se leva sur cette petite victoire d'une méchanceté toute féminine.

— J'ai brûlé mes vaisseaux, pensa-t-elle, comme, entraînée dans sa gondole sur les eaux silencieuses, elle exposait à l'air de la nuit son front brûlant. Mais, du moins, et quoi qu'il arrive, j'empêcherai qu'il ne l'épouse!... Pourquoi a-t-elle quitté sa tante?... Je le saurai!

Elle s'arrêta, honteuse du sentiment qui l'animait.

— Mais mon but est légitime, se dit-elle, comme pour s'habituer à l'idée qui surgissait dans son esprit. Si cette jeune fille a été ingrate envers ses parents, si... oh! c'est peut-être cela!... Si elle a été assez peu délicate pour tenter d'épouser son cousin, serait-elle une épouse tendre et désintéressée pour Réginald, une sœur dévouée pour cette pauvre miss Beaufort?...

La veille du départ des deux jeunes filles arriva. Marcelle fit à la famille de Ternes des adieux pleins de tendresse et aussi d'espoir, car on formait le projet de se revoir à Noël.

Quelques jours après, Réginald alla, à son tour, prendre congé d'eux et leur serrer la main.

Jeanne se blottit sur ses genoux, et y resta immobile (ce qui n'était point dans ses habitudes), jusqu'au moment où, se levant pour partir, il la déposa doucement à terre. Alors elle tourna vers lui son petit visage, inondé de larmes silencieuses.

— Quoi! as-tu donc tant de chagrin de me quitter!

— Oui, j'ai du chagrin, répondit-elle naïvement, mais c'est pour tante Marcelle que je pleure. Elle était si contente quand elle venait chez nous!... Maintenant, elle n'aura plus sa petite Jeanne chérie... Si encore elle avait voulu emporter ma belle poupée!...

Elle essuya rapidement ses yeux, puis dit à Réginald, avec une tendresse inquiète :

— Tu seras bien bon pour elle, n'est-ce pas?

Le père et la mère ne purent s'empêcher de rire, mais le jeune anglais, embrassant l'enfant à plusieurs reprises, lui répondit d'un ton grave et ému :

— Je te le promets, chère petite...

XIV

Le soleil couchant éclaire de ses derniers rayons un paysage harmonieux et doux. Ce ne sont plus le ciel foncé, la végétation ardente, l'air embrasé de l'Italie. Au lieu d'un canal aux eaux sombres, bordé de merveilleux palais et sillonné de gondoles, la Tamise, à la fois calme et rapide, encadre ses flots bleus entre deux rives verdoyantes, baignant des prairies d'émeraude et des champs dorés, tantôt se rétrécissant entre deux collines, tantôt débordant largement en festons ondoyants jusqu'à la lisière des bois épais dont elle reflète le mouvant feuillage. Le ciel, d'un gris doux, se colore à l'ouest des feux orangés du soleil qui descend; le croissant d'or pâle de la lune nouvelle paraît lentement au-dessus des grands arbres d'où s'échappent mille chants d'oiseaux. Çà et là une villa, gracieuse et pimpante, est assise au bord du fleuve dans une masse fleurie, et le toit de chaume ou de tuiles éclatantes d'un cottage voilé de lierre se détache vivement sur un fond vert. Tout cela est enveloppé de ce quelque chose d'indéfinissable, de cette gaze impalpable et argentée que jette l'approche du crépuscule, et qui prête à chaque objet un charme plein de mystérieuse douceur.

Elle est profondément sensible à la beauté de ce soir d'été, celle qui, assise sur un banc de mousse, sous l'abri séculaire d'un majestueux groupe de vieux cèdres, attache un œil rêveur sur les flots qui glissent, toujours renouvelés, sans jamais revenir en arrière...

Elle n'est plus jeune. Elle a atteint cette période de la vie qui marque la dernière station avant la vieillesse, et pendant laquelle il est donné aux âmes méditatives de se recueillir, de regarder avec tranquillité les agitations passées, d'envisager avec résignation les épreuves à venir.

Peut-être n'existe-t-il rien de plus doux, rien de plus sympathique qu'une femme de cinquante ans, quand elle a su, en acquérant l'expérience, apprendre en même temps l'indulgence qui la fait accepter, quand son cœur a conservé assez de fraîcheur pour se souvenir qu'elle a été jeune, quand son esprit possède assez de raison pour comprendre qu'elle ne l'est plus. C'est l'ère du calme, du repos, c'est le soir de la vie avant que le soleil ait disparu à l'horizon; il éclaire encore le paysage, tandis qu'un autre astre plus doux se lève pour illuminer la nuit qui s'avance.

La dame assise en ce moment sous les cèdres a peut-être été jolie; il est peu de visages qui n'aient emprunté à l'extrême jeunesse un éclat passager, mais séduisant.

Aujourd'hui, ses traits sont flétris, son teint a pris une nuance d'ivoire, ses yeux d'un bleu clair se sont entourés d'un cercle de bistre, sa taille frêle s'est légèrement courbée. Cependant, en dépit des rides fines et multiples qui rayent son visage, et des boucles de cheveux gris qui encadrent ses joues sans couleur, elle a conservé quelque chose de réellement jeune. Cela est-il dû à la timidité, à l'incertitude de sa démarche et de ses mouvements, ou plutôt à l'expression douce, presque naïve de ses yeux pleins de bonté? Quoi qu'il en soit, on ne peut manquer d'en être frappé, et les étrangers disent en la voyant : Cette femme a vieilli avant l'âge, mais l'âme et le regard sont à coup sûr restés jeunes.

Elle porte une robe de soie noire, son costume invariable; non d'une soie épaisse, aux reflets brillants, au bruissement continuel; une étoffe terne, souple, dont les plis effleurent silencieusement le gazon. Sur sa tête est nouée une fanchon de dentelle, et ses doigts agitent par un geste nerveux et presque incessant une mince chaîne d'or, seul bijou qu'on lui ait jamais vu. Il est évident qu'elle ne se pique point de suivre les modes nouvelles; sa robe, l'arrangement de ses cheveux, son col et ses manchettes de dentelle dénotent les traditions d'un autre âge et lui donnent un certain air antique qui, d'ailleurs, ne lui messied point. A coup sûr, elle n'est point vulgaire; c'est un sang aristocratique qui colore les veines bleuâtres de ses petites mains fines et transparentes, et ses manières sont délicates et distinguées... Mais cette timidité, ce quelque chose d'inquiet qui les accompagne, révèle à l'observateur l'habitude d'une longue dépendance et d'une contrainte profonde.

Oui, miss Janet Lisle fait partie de cette nombreuse tribu des parentes pauvres, qui revêt un caractère spécial au milieu d'une aristocratie où n'est point établi le partage égal des biens.

Loin de moi l'idée de discuter cette grave question du droit d'aînesse dont on a tant célébré les avantages incontestables, et tant combattu les inconvénients non moins réels; il faut reconnaître, en tout cas, qu'en Angleterre, les cadets et les filles de la noblesse en acceptent philosophiquement les conséquences, se faisant gloire et honneur de la puissance de leur maison. Les uns se frayent une carrière, les autres, s'ils n'ont reçu une part de biens non substitués, voient leur existence assurée par le chef de la famille.

Néanmoins, il est une chose profondément intéressante parmi les déshérités de l'aristocratie : on rencontre fréquemment en Angleterre des filles qui, trop pauvres pour trouver un mari dans leur caste, trop nobles pour se mésallier ou pour recourir à un travail salarié que proscrirait leur entourage, sont contraintes de recevoir toute leur vie les dons ou l'hospitalité de leurs opulents parents. Les unes,

incapables de soutenir d'une manière constante les dépenses d'un train de maison, mènent une existence errante, allant de château en château, et réalisant de la sorte d'indispensables économies. Les autres s'établisssent au foyer où l'on veut bien leur faire une place, s'effaçant le plus souvent, ou parfois s'imposant une pénible contrainte pour amuser leurs hôtes et leur rendre service, *payant leur écot* en se chargeant des corvées de la maison, de la surveillance fastidieuse des domestiques, veillant au chevet des enfants malades, et, le plus souvent, sentant douloureusement qu'elles ne sont que *tolérées*, que le seul lien qui les rattache à ce *home* de hasard, ce n'est ni le respect des uns, ni l'affection des autres, mais tout simplement *l'habitude*.

Telle avait été pendant trente années la vie de Janet Lisle.

Jeune fille de vingt ans, le cœur saignant encore du deuil qui la vouait à la pauvreté, elle avait dû cacher ses larmes sous un sourire pour ne pas assombrir la demeure où elle trouvait un asile. Elle n'avait pour ainsi dire jamais eu de personnalité, et ceux qui riaient tout bas de sa timidité, de ses manières incertaines, n'avaient point songé à se demander ce qu'elle eût pu être si sa vie se fût développée dans des conditions normales de tendresse et d'indépendance.

Elle s'était vouée par instinct autant que par nécessité à ces dévouements silencieux qui, parce qu'ils s'exercent sur de petites choses, n'attirent ni la louange ni même l'attention, mais qui n'en exigent pas moins de l'âme un renoncement, une abnégation de tous les instants. A elle de veiller au bien-être des hôtes qui venaient passer chez son cousin de joyeux *Christmas;* à elle d'organiser pendant l'hiver les tableaux vivants, les comédies de société, et de prendre les rôles ennuyeux, effacés; à elle de tenir le piano pendant des heures entières, de voir les brillantes jeunes filles mêlées en de gais quadrilles tandis que ses pauvres petits pieds s'agitaient instinctivement sous sa robe. A elle, enfin, de garder les enfants pendant les voyages sur le continent ou les excursions aux bains de mer.

Les années s'écoulèrent. Les enfants partirent pour le collége, les jeunes filles se marièrent. La grande loi s'accomplissait, la famille s'augmentait, l'arbre poussait ses rejetons et refleurissait en des générations nouvelles. Janet restait isolée, à l'écart de tout ce qui fait la vie animée et joyeuse. Que ressentit-elle en se voyant ainsi entraînée, sans pouvoir s'y mêler, par le tourbillon de l'existence des autres? Rêvait-elle? Souffrait-elle? Interrogeait-elle l'avenir pour savoir s'il lui réservait un faible rayon de joie? Vraiment, nul n'en prenait souci.

— Janet est une créature extraordinairement passive et d'un naturel heureux, disait-on. Voyez comme elle accepte et recherche

même ce qui ennuie les autres! Réellement, sa sensibilité nerveuse est peu développée!

D'ailleurs, on était bon pour elle, on lui faisait un riche cadeau à son anniversaire et à Noël, ses cousines l'invitaient au baptême de leurs enfants, et la mère de Maud et de Réginald, jeune française au cœur chaleureux, lui offrit même de tenir sur les fonts sa fille aînée, un baby blanc et frêle, d'une beauté idéale.

Comment cela arriva-t-il? D'une manière fortuite, sans doute, car on ne peut penser que même cette jeune femme aimable et bonne eût tout d'abord songé à donner « cousine Janet » pour marraine à son enfant.

Quelle joie ce fut, cependant, pour la pauvre fille! Elle rêva pendant des semaines au nom qu'elle choisirait; elle tricota de chaudes couvertures, blanches et neigeuses, et des chaussons lilliputiens; elle usa ses yeux à broder une robe merveilleuse, digne d'une princesse... Hélas! l'enfant naquit, jolie à ravir, mais pâle et souffreteuse. L'amour ardent, les prières suppliantes de Janet ne la retinrent pas ici-bas; elle mourut au bout de peu de mois, laissant dans le cœur deshérité de sa marraine un regret qui ne devait jamais s'effacer.

— C'est le premier chagrin de Janet depuis qu'elle est avec nous, fit observer lady Lesley, la voyant, pâle et morne, recommencer vingt ébauches de la petite tête endormie qu'elle avait posée sur un lit de fleurs dans un blanc cercueil.

Le premier chagrin de Janet! Qu'en savait-on? Qui avait jamais sondé ce pauvre cœur silencieux? Qui pouvait dire que la mort de l'enfant n'eût pas rouvert quelque autre blessure invisible, plus douloureuse encore?...

Elle n'était plus jeune quand sir John Lesley, le dernier survivant du vieux couple, mourut sans testament. Une fois de plus, sa vie devenait incertaine; Réginald la recueillit.

— Cousine Janet, dit-il, Maud vous demande de vouloir bien vous établir aux Cèdres. Vous vous occuperez un peu de la maison, et quand elle y viendra, elle ne la trouvera pas abandonnée.

La pauvre Janet pleura de reconnaissance.

La solitude lui semblait si enviable, si douce, à elle qui avait toujours vécu chez les autres! Etre presque chez elle, à la campagne, au milieu de ce site riant et calme, libre de penser, de prier, d'agir à sa guise!... Ne plus être obligée de mettre sur son visage un sourire de commande, sur ses lèvres des paroles de convention, pouvoir se recueillir, revoir en paix les années écoulées, laisser tomber en liberté les larmes, cette pluie du cœur, et tout cela sans entendre dire autour : Qu'a donc Janet aujourd'hui? Elle n'a rien à raconter, elle est sombre et maussade!...

Ah! vivre aux Cèdres, c'était le paradis de la terre!

Depuis deux ans elle menait cette paisible existence, remerciant Dieu du repos qu'il avait réservé à son âge mûr, prodiguant aux pauvres, à défaut d'argent, le temps et les soins qu'elle avait jadis prodigués aux riches, et suivant d'une pensée pleine de tendresse ceux qui lui avaient donné ce doux et riant asile.

Un jour, elle reçut une lettre de Réginald. Elle déchira l'enveloppe d'une main tremblante, anxieuse d'apprendre des nouvelles de Maud, et lut les lignes suivantes :

Venise, 25 mai 18...

Chère cousine Janet, il nous prend l'envie de troubler votre solitude. La chaleur devient intolérable; Maud est plus faible ces jours-ci, et comprenez l'amertume avec laquelle j'ajoute que je doute plus que jamais de sa guérison!...

Mais quelque envie qu'ait ma sœur de revoir les Cèdres, elle voudrait savoir de vous-même si la présence d'une malade ne vous effraie pas.

Etes-vous disposée à nous recevoir? Si oui, ma sœur arrivera dans les premiers jours de juin avec une jeune fille qui est auprès d'elle depuis quatre mois, John et Guillemette. Je vous rejoindrais une ou deux semaines plus tard, ayant quelques arrangements à terminer ici.

Je serais heureux, chère cousine Janet, de voir ma pauvre malade entre vos mains; elle ne serait point, d'ailleurs, la première de notre famille que vous auriez tendrement soignée et veillée... Mais si nous nous revoyons, comme je l'espère, n'oubliez pas que je hais les remerciements que votre cœur affectueux croit bien à tort devoir nous adresser, et ne me répétez jamais que vous êtes chez nous. Les Cèdres sont bien votre *home*, c'est nous qui serons vos hôtes, chère cousine, des hôtes reconnaissants, et heureux de jouir de l'ordre et du bien-être que vous savez faire régner autour de vous.

Votre affectionné,

Réginald Beaufort.

Ceux qui ne connaissaient Réginald que superficiellement auraient refusé de croire que cette lettre était de lui. Marcelle elle-même, bien qu'elle eût eu le loisir de remarquer les contrastes et les anomalies de ce caractère, en eût été profondément étonnée.

Miss Janet Lisle plia méthodiquement la feuille de papier, la mit dans l'enveloppe et essuya une larme qui obscurcissait son regard.

— Qui dirait que c'est Réginald qui écrit ainsi! murmura-t-elle; lui, si hautain pour les riches et les heureux, lui qui prétend n'aimer personne, comme il sait remuer le cœur d'une pauvre vieille fille!

Elle s'assit devant sa table, ouvrit son buvard, puis écrivit ce qui suit, d'une grande écriture élégante, quoique un peu tremblée.

Cher Réginald,

Arrivez vite aux Cèdres; plût au ciel que vous y restiez toujours! Dieu vous bénisse pour les paroles que vous avez su trouver, et pour

les douces larmes que votre bonté amène à de vieux yeux qui n'en avaient jamais versé que d'amères!... Je soignerai la chère Maud comme j'ai soigné votre mère et l'innocente enfant qui l'a précédée là-haut; mais j'espère que mes efforts ne sont pas condamnés à être toujours stériles, et que cette belle fille si aimée ne restera pas languissante et infirme, tandis que la vieille cousine Janet donnerait de tout son cœur sa vie et sa santé pour elle!

Dites-moi le jour de votre arrivée. Et puisque vous n'aimez pas le mot de reconnaissance, laissez-moi le remplacer par celui de tendresse, et vous dire que vous avez tous deux les plus chères pensées de votre affectionnée,

Janet Lisle.

Cette lettre cachetée, miss Lisle ouvrit la porte d'un cabinet de toilette où travaillait sa petite servante, la fille du jardinier, et elle la chargea de la déposer à la poste. Puis, prenant ses clefs, elle commença l'inspection détaillée de toutes les chambres.

La maison n'était pas très-grande, et l'aspect en était plus riant que majestueux. C'était un de ces bâtiments en briques rouges, aux fenêtres cintrées, au toit d'ardoises moussues, qui remontent au siècle d'Elisabeth. La teinte crue de ses murailles était adoucie et voilée par un rideau de lierre, de clématite et de jasmin, qui s'accrochait aux corniches, jetait une guirlande verdoyante jusque sur le toit, et retombait en festons autour des fenêtres et du vieux porche, charmant le regard et dégageant un frais et suave parfum.

Une double rangée de peupliers d'Italie la protégeait au nord, agitant au-dessus des vieux pignons leur feuillage tremblant et argenté, et devant la façade, de vastes pelouses, coupées d'allées bien sablées, et semées de corbeilles fleuries et de bouquets d'arbres, s'étendaient en pente douce jusqu'aux bords de la Tamise. Le fleuve formait à cet endroit une sorte de baie aux rives ombreuses, où un batelet se balançait sous les massifs.

Cette villa de peu d'étendue, mais renommée pour la variété de ses fleurs et la beauté du site qui l'entourait, empruntait son nom à trois groupes de cèdres énormes, véritables merveilles, qui projetaient sur la pelouse d'émeraude l'ombre épaisse de leur masse noirâtre; les uns inclinaient leurs branches jusque sur l'eau, les autres se trouvaient à peu de distance de l'habitation.

La disposition intérieure des appartements était plutôt bizarre que commode; la maison abondait en escaliers, en corridors, en petits retraits dont miss Lisle avait du reste tiré le plus heureux parti. Par ses soins infatigables, le mobilier antique qui lui avait été laissé s'était rajeuni sous des housses et des tentures de fraîche étoffe de perse; partout où il se trouvait une table, une étagère, une cheminée, de gros bouquets de fleurs réjouissaient les yeux, et en ce

moment même, elle ne pouvait retenir un sourire de satisfaction en jetant un regard minutieux sur les parquets brillants, les meubles bien rangés, les vastes et massives armoires d'où s'échappait une bonne odeur de lavande et de feuilles de roses.

— Chère Maud!... murmura-t-elle avec tendresse, oui, elle peut venir! La maison est prête à la recevoir, et le cœur.... Oh! comme il la chérira!...

Quelques jours s'écoulèrent, et la date de l'arrivée de Maud fut fixée. Le voyage se faisait par étapes; la dernière journée devait se passer à Londres, et les voyageurs, choisissant de préférence l'heure la moins chaude, étaient attendus aux Cèdres entre dix et onze heures.

Et c'était ce soir-là même que miss Janet Lisle, anxieuse et émue, était assise sur le banc de mousse, évoquant dans sa pensée les ombres de tous ceux qu'elle avait vus disparaître à jamais sur le fleuve de la vie, enfants, jeunes gens, vieillards...

Lorsque le crépuscule eut enveloppé d'un voile toujours plus sombre les arbres immobiles, les vastes pelouses et le fleuve aux eaux bleues, et que la nuit s'approchant à son tour, les étoiles se montrèrent une à une et formèrent au ciel des myriades de points lumineux, miss Janet Lisle se leva enfin, et reprit lentement le chemin de la maison. Les fenêtres du salon étaient éclairées, et la lueur des lampes, filtrant à travers les stores de mousseline, projetait sur le gazon deux bandes de lumière pâle.

Elle franchit le porche cintré tout enguirlandé de merveilleux rosiers jaunes, et, pénétrant dans le salon, elle jeta autour d'elle un regard investigateur.

Rien n'était plus riant et en même temps plus recueilli que cette chambre, lieu de prédilection de miss Lisle.

Une étoffe fond chamois, semée de frais bouquets, revêtait les murs et recouvrait les vieux siéges jadis dorés, aujourd'hui ternis par l'âge. Les meubles, anciens, mais beaux et de lignes irréprochables, supportaient des livres, des albums, des gerbes de fleurs; enfin, sur un piano de forme antique, il y avait des partitions dont le choix témoignait d'un goût sûr et sévère. Tout cela indiquait à quelles occupations avait recours miss Lisle pour remplir ses loisirs prolongés et charmer sa solitude : la musique, le dessin, la lecture des historiens et des poëtes; enfin, dans une corbeille, sous une pile de petits objets de tissu grossier, mais chaud, et particulièrement soignés dans leur confection, il y avait un livre de prières, usé et jauni, qui avait dû être relu bien souvent.

M. Maryan.

La suite prochainement.

LE LIBAN

ET L'ADMINISTRATION TURQUE

Bien que dix-sept ans nous séparent à peine de l'époque où l'Europe frémissait d'étonnement et d'horreur à la nouvelle des massacres commis au Liban et à Damas sur les populations chrétiennes de la Syrie, les années s'écoulent si vite, les événements importants se succèdent avec une telle rapidité dans notre siècle, que ces faits, si récents, semblent déjà perdus dans un passé lointain. On pourrait donc s'étonner que nous venions encore entretenir les lecteurs du *Correspondant* d'une question presque oubliée ; mais à un moment où les Russes victorieux occupent Andrinople et veulent régler par on ne sait quelle paix impérieuse la question d'Orient, il n'est peut-être pas sans opportunité ni sans intérêt de rechercher si le passé ne contient pas des enseignements utiles pour le temps présent.

On sait combien le problème est difficile : maintenir l'empire Ottoman, tout en assurant aux sujets chrétiens de la Porte les garanties indispensables à leur existence. La tâche est délicate, pourtant elle n'est peut-être pas impossible à accomplir, si la Turquie veut bien s'y prêter. Malheureusement, à tort où à raison, les Turcs redoutent de donner aux populations chrétiennes ces garanties qu'on réclame pour elles ; car ils croient que le jour où les chrétiens seront unis et forts, les Ottomans seront refoulés en Asie. Dans cette conviction, la Porte a adopté une ligne de conduite invariable : elle sait opposer, à l'extérieur, les intérêts divers des puissanees garantes, et à l'intérieur elle déploie une habileté profonde à envenimer les rivalités de sectes, à aigrir les dissentiments ; en un mot, elle divise pour régner. Il en a toujours été ainsi ; et lorsqu'il est arrivé que le Divan a été contraint de céder aux justes exigences de ses alliés ou de prendre, comme dans le Hatti-Houmayoun de 1856, par exemple, quelques mesures favorables à ses sujets chrétiens, il n'a pas hésité à contracter les engagements les plus formels, mais il a presque toujours réussi à les éluder dans la mesure qui lui

a semblé convenable. On peut admirer l'adresse des fonctionnaires ottomans, on peut s'intéresser au spectacle de cette habileté turque qui réduit à néant les efforts les plus persévérants et les plus consciencieux; toujours en éveil, toujours active, attentive à ne rien négliger, pas même les choses les plus insignifiantes en apparence, elle mettra le même soin à leurrer les diplomates de la conférence de Constantinople par l'octroi d'une constitution parlementaire irréalisable, qu'à irriter l'un contre l'autre les évêques de deux religions rivales, afin de les dominer toutes les deux. Mais si l'on peut admirer la dextérité des agents turcs, il faut se mettre en garde contre elle; sinon les efforts tentés en faveur des chrétiens resteront infructueux comme l'ont été toutes les mesures prises pour eux dans le passé.

C'est ce sentiment qui nous a engagé à rappeler les événements dont le Liban a été le théâtre depuis vingt ans. L'histoire de la Montagne, à cette époque, présente encore aujourd'hui un intérêt qui ne manque pas d'actualité : elle apprend à connaître les procédés de l'administration turque vis-à-vis des *Giaours*.

La Turquie était parvenue à soulever l'une contre l'autre deux races, les Maronites et les Druses, qui professent il est vrai des religions différentes, mais qui autrefois étaient unies. On sait les horribles massacres qui furent la conséquence de cette conduite. L'Europe s'émut : la France prit en mains la cause de l'humanité et de la religion; unie aux grandes puissances, elle imposa à la Porte les garanties d'autonomie et de gouvernement qu'elle crut utiles pour assurer désormais la sécurité des populations libanaises. Les mesures les plus minutieuses avaient été prises; l'éveil était donné et rien ne paraissait plus aisé pour les consuls que de surveiller les agents turcs. On se défiait de leur duplicité, on croyait avoir accumulé toutes les précautions nécessaires pour les renfermer dans une sorte de filet dont ils ne pouvaient s'échapper, et pourtant ils brisèrent ou relâchèrent toutes les mailles au point de reprendre, en dépit de tout, leur liberté d'action.

Heureusement l'histoire ne se refait pas. Les procédés que la Turquie a employés en 1860 et qu'elle a depuis appliqués en Bosnie et en Herzégovine, elle voudrait sans doute en user encore : elle tâchera, comme Fuad-Pacha y parvenait il y a dix-sept ans, d'opposer les uns aux autres les intérêts, les ambitions de ses conseillers; elle cherchera à tirer parti de la divergence de leurs vues; enfin, lorsqu'elle croira y avoir réussi, elle confiera à ses pachas, à ses mudirs, le soin d'achever son œuvre et d'éluder dans la pratique les prescriptions les plus formelles. Il y a là pour l'avenir un danger contre lequel il importe de se prémunir dès à présent.

Toutefois, avant de reprendre cette histoire, avec les documents inédits et les renseignements nouveaux qu'une personne, retenue plusieurs années au Liban par ses fonctions, a mis avec la plus gracieuse obligeance à notre disposition, il n'est pas hors de propos de donner un aperçu du pays, des populations qui l'habitent, de leurs mœurs et de leurs religions, de leur organisation politique et de leur état social.

I

Le territoire appelé Liban, du nom de la principale chaîne qui le domine, *Lebman*, mot syriaque ou phénicien signifiant *grisâtre* ou *blanc*, n'a jamais eu de limites fixes et certaines. Tel qu'il a été délimité à la suite des événements de 1860, il se trouve réduit à une enclave découpée dans la partie occidentale de la Syrie, sur une superficie d'environ 3,000 kilomètres. Les seuls ports importants de la région de Beyrouth, Saïda, Tripoli, qui assureraient la prospérité de la Montagne en lui permettant de communiquer avec le dehors, lui ont été refusés ; il en a été de même de la plaine de la Bekaa, l'ancienne Cælesyrie, qui sépare le Liban de l'Anti-Liban, et dont les abondantes récoltes étaient indispensables à la consommation des habitants. Entre la mer et la Bekaa, la Montagne offre une série de mamelons étagés les uns au-dessus des autres et de plus en plus élevés jusqu'aux points culminants de la chaîne, le Djebel-Sunnin, haut de 6,800 pieds, et le Djebel-Makmel, haut de 8,800. Dans ces conditions, le gouvernement général du Liban n'a de communications avec le dehors que par la route de Damas à Beyrouth ; si l'on abandonne cette voie, à moins de suivre le rivage, on ne rencontre, en pénétrant dans l'intérieur, que des chemins à peines tracés par le pied des bêtes de somme, et où l'on s'étonne même qu'un mulet puisse passer. Pourtant les habitants, trouvant dans leur isolement et dans la difficulté des communications une garantie pour leur indépendance, se refusent à exécuter les travaux qui amélioreraient cet état de choses, mais qui, par contre, ouvriraient le pays à l'étranger.

On comprend que, dans l'étroit espace qui sépare le Liban de la Méditerrannée, il n'y ait pas une étendue suffisante pour permettre à des cours d'eau de se développer ; mais tous, ainsi que d'innombrables sources ou ruisseaux, répandent partout une eau bienfaisante que les habitants dirigent avec une grande habileté pour irriguer leurs champs.

Les Libanais appliquent toute leur industrie à tirer parti de la moindre parcelle de terrain cultivable ; chaque montagne, chaque

mamelon présente au regard, depuis sa base jusqu'à une hauteur variant entre 1,200 et 1,500 mètres, une série de terrasses superposées comme les gradins d'un gigantesque escalier, ayant chacune en moyenne de 2 à 4 mètres de large et dont la terre est maintenue par de petits murs en pierres sèches. C'est là, sur ces terrains conquis par un labeur incessant, arrachés pour ainsi dire à la montagne avec le pic, que s'étagent les moissons, les vergers, les vignobles qui produisent le fameux *vin d'or;* c'est là que se groupent les villages dominés par les clochers de leurs églises ou ceux d'innombrables couvents. Lorsqu'on dépasse une altitude de 1,500 mètres, la culture devient impossible; la montagne nue, déboisée, couverte d'une herbe rare, n'est plus parcourue, en été, que par de nombreux troupeaux de chèvres et de moutons; cette région aride porte le nom de Djurd (*nu*, *inculte*, *sauvage*). Plus haut encore on arrive aux neiges, et ainsi se succèdent dans un étroit espace une variété de cultures et d'aspects telle qu'on peut dire avec les poëtes Arabes : « Le Liban porte l'hiver sur sa tête, le printemps sur ses épaules, l'automne dans son sein, tandis que l'été sommeille à ses pieds. » Les Arabes, avec leur imagination ardente, ont dépeint par ces mots la profonde impression que produit la vue des montagnes du Liban. Mais à vrai dire, lorsque le voyageur promène son regard sur ces côteaux, sur ces pentes presques abrutes si soigneusement cultivées, il ne sait ce qu'il doit admirer le plus, de la beauté des cultures où de l'industrie des cultivateurs qui ont su tirer d'un sol ingrat des ressources si abondantes et si diverses; alors reviennent à la mémoire ces mots d'un psaume du roi-prophète : « Le blé se balancera jusques sur les sommets du Liban et les fruits y trembleront sur leurs tiges au souffle de la brise féconde. »

Le Liban produit, outre les fruits de l'Europe et de l'Asie, des céréales, mais en quantité insuffisante pour la consommation des habitants; du tabac qui fournit environ 1,500 quintaux de feuilles à 1,500 piastres le quintal [1]; l'olivier dont on retire environ 11,000 quintaux d'huile à 1,300 piastres le quintal et surtout le mûrier qui sert a nourrir les vers à soie.

La soie est, en effet, le produit principal du pays et l'objet d'un trafic important. Des filatures appartenant soit à des indigènes, soit à des européens et principalement à des Français, tissaient, en moyenne dans les années qui suivirent les évènements de 1860, environ 1,920,000 *okes*, cocons [2]. L'élevage des vers et le tissage de la soie étaient pour la population une source de revenus très-

[1] La piastre au Liban vaut 21 centimes.

[2] *L'Oke* ou *Oka* est une mesure de poids qui égale 1 kilog. 28.

rémunératrice, lorsque la maladie parut dans le pays ; il fallut alors demander la graine à l'Italie ou à l'Egypte. Les conditions sont donc devenues bien moins favorables pour l'éleveur.

Dans ses limites actuelles, le Liban, d'après les renseignements les plus exacts pris en 1864, ne compte pas moins de 266,487 habitants. Il faut donc qu'une industrie spéciale permette à une population aussi nombreuse de vivre dans l'étroite région qu'elle habite, alors surtout qu'elle se subdivise en agglomérations distinctes, en *nations* particulières, pour se servir d'un terme usité au Liban, souvent opposées les unes aux autres, séparées, sinon toujours par leurs coutumes et leurs intérêts, du moins par leur religion. Ces nations sont au nombre de six.

Les Maronites, comprenant . . .	171,800 âmes.
Les Druses	28,560
Les Grecs orthodoxes	29,326
Les Grecs catholiques	19,370
Les Métualis	7,611
Les Musulmans	9,820

Ce total de 266,487 habitants réunis sur un espace de 3,000 kilomètres carrés (dont il faudrait par exactitude défalquer l'étendue du *Djurd*), donne à la population une densité de 88,87 plus élevée que celle de la France ; aussi, dans tout le Liban, les villes ou les villages, au nombre de 695, sont-ils fort rapprochés : quelques-uns ont une véritable importance. Il faut citer particulièrement, en commençant par la côte et en remontant vers l'intérieur, d'abord le long du rivage, Batroum, Djébail, Djouni où, si l'on en croit la tradition, le prophète Jonas sortit du ventre de la baleine; puis, dans la zône intermédiaire, Ghazir où se trouvait un important collége des Jésuites transféré récemment à Beyrouth, et Déir-el-Kamar qui devint, après les événements de 1860, le chef-lieu officiel de la Montagne. Enfin, plus haut encore, Djezzin, Zaleh et Edhen, demeure patrimoniale de Joseph Karam, une des plus importantes personnalités du Liban. C'est non loin de là que se trouvent les cèdres si renommés.

La population des différents cultes n'est pas également répartie sur ce territoire : ainsi la plupart des habitants de Zaleh, qui compte 8,000 âmes, sont Grecs catholiques, et tandis que les Maronites occupent presque exclusivement la partie nord de la Montagne appelée Kesrouan, de Ghazir à Edhen, les Druses sont surtout groupés autour de Déir-el-Kamar. Grâce à cette répartition expliquée par l'histoire, si les différentes nations chrétiennes savaient s'unir et s'entendre au lieu de se jalouser et de se combattre, elles arriveraient à la prééminence.

II

Le Liban est souvent nommé dans l'Ancien Testament ; ses hautes cîmes couvertes de neiges, ses ombrages épais, son aspect grandiose avaient frappé les Hébreux d'une admiration plusieurs fois exprimée dans les Livres Saints.

Dans les premiers temps de notre ère, alors que de saints personnages, fuyant le commerce du monde, peuplaient les déserts de la Thébaïde, un nombre considérable d'anachorètes vinrent aussi chercher dans la partie nord du Liban des retraites écartées. Bientôt les innombrables grottes de la montagne furent peuplées de ces solitaires qui excitaient l'admiration de saint Basile par leur vie tempérante, par leur courage au travail, par l'ardente ferveur de leurs prières, par leurs luttes contre les nécessités physiques de la vie. Bientôt des couvents s'élevèrent de toutes parts, et c'est sur cette affluence des premiers chrétiens dans leur pays que les Maronites s'appuient pour affirmer qu'ils sont aujourd'hui les plus anciens, les véritables dépositaires de la tradition catholique. Quoiqu'il en soit, peu à peu la contrée reçut d'autres habitants que des cénobites ou des anachorètes, surtout à l'époque où des chrétiens y cherchèrent un refuge contre les hérésiarques orientaux.

Bien souvent ces hérésiarques avaient tenté d'entamer la foi des habitants de la Montagne ; ils y avaient peu réussi, mais on sentait qu'un lien manquait entre les fidèles, lorsqu'un moine du nom de Jean sortit vers 625 du monastère de Saint-Maroun, et ne tarda pas à se faire une telle réputation par son éloquence, ses vertus et ses succès contre les Jacobites (*disciples de l'hérésiarque Jacques Boradée*), qu'il fut élu évêque de Djebaïl. Jean était un homme habile, intelligent et patriote ; il comprit que c'était par la foi qu'il fallait resserrer le lien qui existait entre les Libanais ; il poursuivit son œuvre d'unification et d'union ; ses sermons, ses conseils et ses bienfaits lui valurent d'être élu patriarche d'Antioche, sous le nom de Jean Maroun.

L'œuvre de Jean Maroun eut pour résultat de fondre les Libaniotes en un corps de nation. Durant la vie même du patriarche, ils inaugurèrent leur union, ils combattirent contre l'émir Morawiah qui fut, à la suite de ses défaites, contraint de demander, moyennant tribut, la paix à l'empereur de Constantinople. Ces victoires auraient dû engager les souverains grecs à cultiver avec soin l'amitié et l'alliance des Libanais ; mais, au lieu de voir en eux de fidèles auxiliaires, Justinien II prit ombrage de leurs sentiments d'indépendance et de patriotisme. Les Libanais ayant refusé d'em-

brasser l'hérésie monothélite, Justinien II profita, en 694, d'une trève conclue avec les Arabes, pour envoyer contre les disciples de Jean Maroun une puissante armée.

La présence des Grecs fut malheureusement la cause de la première de ces divisions intestines qui devaient, dans le cours des siècles, être si fatales à la Montagne. Tandis que la majorité des habitants voulait défendre l'indépendance religieuse et politique de la patrie, se faisant gloire du nom de Mardaïtes (*rebelles*), qu'on leur donna, une minorité prenant le nom de Melkites, c'est-à-dire de *partisans du souverain légitime*, se déclara pour la domination de Byzance. Grâce au concours de ces derniers, les Mardaïtes furent surpris, tout le pays fut mis à feu et à sang, jusqu'au jour où leurs débris, puisant un nouveau courage dans le désespoir, défirent les Grecs à la bataille d'Amion.

Le Liban était délivré, mais il fut longtemps à se relever de la crise terrible qu'il venait de traverser, et il n'y serait peut-être pas parvenu s'il n'avait vu sa population s'accroître de tous les chrétiens fugitifs qui venaient chercher dans ses montagnes un abri contre les musulmans. Pourtant les divisions intestines entre les Melkites et les Mardaïtes n'avaient pas cessé. Les premiers, fidèles à leur nom, embrassèrent le schisme de Photius; les seconds restèrent, au contraire, attachés à l'antique foi catholique; mais à l'origine, la juridiction du pape sur le clergé libanais était plus nominale que réelle, et ce fut seulement en 1215 que les Mardaïtes effectuèrent leur réunion définitive avec Rome. Ce fut également vers la même époque qu'on les appela Maronites, du nom de leur premier patriarche.

C'est à peine si l'histoire, ou plutôt la légende locale, a conservé le souvenir de quelques chefs des Maronites et des luttes mêlées de succès et de revers qu'ils soutinrent contre les empereurs grecs ou les musulmans. Cependant les chroniqueurs s'accordent à rendre hommage au courage des Libanais, dont l'héroïsme arrêta longtemps les mahométans dans leur marche vers Constantinople. Il est plus intéressant de constater que, grâce à leur titre de chrétiens, grâce à leur voisinage de Jérusalem, depuis et même avant Charlemagne, les Maronites, par l'intermédiaire des nombreux pèlerins qui visitèrent les Saints-Lieux pendant la première période du moyen-âge, conservèrent quelques relations avec l'Europe; aussi accueillirent-ils avec bonheur les croisés [1]. Le royaume de Jérusalem n'eut pas d'alliés et de défenseurs plus fidèles que les Maronites, qui même adoptèrent en partie les *Assises* de Godefroy de Bouillon; et, lorsque vinrent les mauvais jours, ce fut dans le Liban que les derniers

[1] Les Druses encore aujourd'hui appellent les chrétiens Salébiés (*Croisés*).

soldats chrétiens trouvèrent un asile. Ces réfugiés s'unirent aux Maronites, se fondirent avec eux et leur inspirèrent dès cette époque, pour la France, un amour qui ne s'est pas démenti. Jamais les Maronites ne restèrent indifférents ou neutres dans les luttes entre chrétiens et musulmans ; entre autres faits, rappelons que dix mille auxiliaires Maronites combattirent en Afrique sous les ordres de saint Louis et partagèrent son destin.

Quoiqu'il en soit, jusqu'au douzième siècle, le Liban n'avait encore offert de refuge qu'à des chrétiens, lorsque, à cette époque, les partisans d'une autre religion, les Druses, vinrent chercher un asile dans la Montagne. La présence de ces nouveaux habitants a eu une si grande influence sur les destinées ultérieures du pays, qu'il est nécessaire de dire quelques mots de leur origine et de leurs croyances.

III

L'an 386 de l'hégire (296 de Jésus-Christ), l'héritage des califes de satisnites du Caire revint à un enfant de onze ans, du nom de El-Hakem-Bi-Amr-Allah (*gouvernant par l'ordre de Dieu*). Ce prince ne tarda pas à faire peser sur ses sujets un joug insupportable. Il persécuta juifs et chrétiens, n'épargna guère plus les musulmans, et avait, dit-on, fait périr plus de 18,000 victimes lorsque, mettant le comble à ses extravagances, il voulut se faire passer pour Dieu. Cette idée lui fut suggérée par un Persan du nom de Moulsamed-Ebn-Ismaël-El-Dourzi. Cet imposteur persuada au calife que les âmes transmigrent d'un corps dans un autre, et qu'ainsi celle d'Adam avait successivement animé, dans le cours des siècles, divers personnages, puis les ancêtres de El-Hahem et enfin le prince lui-même. Cette flatterie plut au calife, qui changea alors son nom en celui de El-Hakem-Bi Amrïou (*gouvernant par sa propre volonté*), et s'efforça de réunir des disciples. Toutefois la nouvelle doctrine ayant rencontré peu d'adhérents sur le sol même de l'Egypte, Moul-samed-Ebn-Ismaël-El-Dourzy se rendit en Syrie, dans l'Ouadi-el-Taïn (*Vallée de l'orphelin*), où il fit de nombreux prosélytes, et qui est encore un des centres religieux de la secte. Mais une double mort vint ralentir la propagation de la doctrine. El-Hakem périt assassiné en 1020; l'année précédente, Moulsamed-Ebn-Ismaël-El-Dourzy avait succombé dans une escarmouche contre les Tartares. Il est donc à présumer que le drusisme n'aurait pas longtemps survécu à ses deux principaux fondateurs, si un de leurs disciples, un Persan, Hamz-Ebn-Amed, n'avait continué à le répandre en le constituant en un corps de doctrines, où se mêlent des réminiscences chrétiennes, juives, bouddhistes, musulmanes.

Quoique les Druses, ou plutôt les Unitaires, pour se servir d'un terme qu'ils affectionnent, fassent mystère de leurs croyances, les renseignements que des chrétiens indigènes ont pu se procurer permettent d'affirmer que le dogme fondamental des Druses est la métempsycose. D'après leur croyance, le nombre des âmes n'augmente ni ne diminue jamais; celle du fondateur a habité successivement les corps de divers personnages. En Perse, leur Dieu s'appelait Selman-El-Faria, il était alors géomètre. En Egypte, il était calife sous le nom de El-Hakem. Il pratiqua la médecine en Espagne où il se fit nommer El-Hekmé ; il fut orfèvre en Afrique sous le nom de Rohey-Eddine ; enfin il se montra à Moïse sous le costume d'un chamelier. Aujourd'hui il est en Chine [1] attendant le moment opportun pour reparaître et créer une religion nouvelle.

Pour l'aider dans sa mission, El-Hakem a près de lui des anges et huit ministres, qui ont eu, comme leur maître, des incarnations diverses, et qui, sur son ordre, ont inspiré les fondateurs des religions nouvelles depuis Moïse jusqu'à Jésus. Dans ce livre, rédigé par demandes et par réponses, comme notre catéchisme, Mahomet est appelé « un singe et un diable » ; comme lui, les fondateurs de religions sont tous l'incarnation d'une même âme, celle d'Ebliss, chef des démons, qui n'obéirent pas immédiatement à la volonté divine et qui furent chassés du paradis de la vocation.

Quand les périodes seront révolues, que le loup marchera d'accord avec la brebis et le tigre avec l'âne, « lorsqu'enfin, remarquons ceci, les trônes seront bouleversés et que les chrétiens auront placé les musulmans sous le joug, El-Hakem reviendra dans toute sa gloire et sa majesté, maître inexorable, l'épée à la main. » Alors il jugera les hommes. Aux Unitaires « il donnera la puissance et la domination, il leur prodiguera l'or, l'argent et les biens ; ils resteront maîtres du monde en qualité de pachas et de sultans. » Les disciples des autres religions subiront des traitements divers. Le mahométan « aura la poitrine teinte en noir, il sera dans la misère, réduit à l'état d'un chien et devant payer vingt deniers de taxe annuelle. » Comme El-Hakem est apparu aux Juifs sur le mont Sinaï, sous la forme d'un conducteur de mille chameaux et que ceux-ci ont mérité de le voir, le Dieu les traitera avec moins de rigueur : montés, comme sur des ânes, sur les disciples de la secte d'Ali, il leur confiera les fonctions d'écrivains chargés de lui rendre des comptes exacts. Quant aux chrétiens, ils seront réduits à un état misérable. El-Hakem « teindra le bout de leur manche gauche en bleu ; ils auront

[1] L'expédition anglo-française en Chine a dû à cet enseignement religieux le retentissement considérable qu'elle a eu dans la Montagne parmi les Druses.

les pieds et le corps nu et transporteront sur leurs épaules découvertes du bois pour les fours et les bains. Chacun d'eux aura à l'oreille une boucle de verre noir qui le brûlera comme le feu, en été, et le gèlera comme la neige en hiver; il sera astreint à payer quarante deniers. »

Les Unitaires forment une caste dont les Druses de race font seuls partie, mais dans laquelle tous n'occupent pas le même rang. Ils se subdivisent en deux catégories principales, les okkals ou initiés, et les Djaals ou non initiés. Ceux-ci peuvent parvenir à l'initiation; mais, s'ils ne subissent pas les épreuves nécessaires pour obtenir le titre d'okkal, le sort qui leur est réservé ne sera pas meilleur que celui des infidèles.

On sait peu quelles sont les connaissances spéciales que possèdent les initiés et quelles épreuves particulières ils doivent subir pour obtenir ce titre; on sait seulement que tous, hommes et femmes, peuvent l'acquérir et qu'il y a dans la hiérarchie neuf degrés successifs d'initiation. Mais en 1863, soit parce qu'il était impossible d'arriver au point de sainteté nécessaire, soit pour toute autre cause, les Druses les plus élevés en grade n'avaient pas dépassé le troisième degré. On ne voit guère ces hauts dignitaires, ils vivent dans la retraite et ne se montrent que dans les grandes occasions; ils ont néanmoins une influence considérable : car ils règlent tout; leurs ordres, communiqués d'initié à initié, sont rapidement transmis dans toute la Montagne.

Les communications intéressantes pour les Druses s'échangent dans les villages à une réunion tenue tous les vendredis, dans un édifice qui porte le nom de Kraloi (*lieu désert*). Là tous les Unitaires se réunissent dans deux salles, l'une pour les initiés, l'autre pour les non initiés; les femmes sont séparées des hommes par un simple voile. Le Cheik-El-Iman, c'est-à-dire l'okkal le plus élevé en grade, préside l'assemblée des hommes; celle des femmes est dirigée par l'une d'elles, qui prend le titre de Moullema (*maîtresse*). Chacun fait part des nouvelles qu'il a pu apprendre, puis l'on invoque le nom de El-Hachem et l'on se partage une collation. Les djaals se retirent; alors la discussion continue, et successivement, d'après le degré qu'ils ont atteint dans l'initiation, les initiés quittent le temple : il en résulte que les principaux chefs connaissent les affaires les plus importantes et ont entre leurs mains la direction de toute la secte.

Il est donc permis de dire que les okkals forment plutôt une vaste franc-maçonnerie qu'un véritable corps sacerdotal, une association politique plutôt qu'une association religieuse. Du reste, l'initié vit de la vie commune et rien ne le distingue de ses concitoyens si ce n'est un turban blanc; il lui est seulement recommandé de ne

porter que des vêtements sombres, de pratiquer la frugalité, de s'abstenir de boissons spiritueuses ou de tabac et d'éviter le luxe. Dans ces conditions le dogme devient surtout un instrument de domination. C'est ce qui explique le soin avec lequel les Druses veillent à ce que rien de leurs pratiques ne soit révélé au dehors.

Les Druses se reconnaissent entre eux à certaines questions auxquelles il faut répondre d'une certaine manière. Ainsi, pour savoir si l'étranger qui lui demande l'hospitalité est un coréligionnaire, le Druse lui dira : « Où pousse la racine de myrobolam dans ton pays ? » et s'il en reçoit cette réplique satisfaisante : « Dans le cœur des fidèles », alors dit l'*Epître d'avertissement* « nous l'accueillerons à bras ouverts, attendu qu'il est notre frère, nous lui déclarerons ce que nous célons à d'autres, nous mettrons nos biens à sa disposition. » Une des prescriptions les plus curieuses des livres druses est celle qui invite les Unitaires à se conformer extérieurement à la religion du pays qu'ils habitent. Cette recommandation qui a pour but de tenir mieux cachés les dogmes de la secte paraît toute naturelle aux Druses : car, pour eux, la religion, chrétienne ou musulmane, n'est qu'un vêtement extérieur ; qu'il soit riche ou pauvre, propre ou souillé, il ne change en rien le corps qu'il couvre.

Plusieurs historiens attribuent aux Druses des croyances grossières ou des superstitions bizarres. Ces allégations ne sont pas fondées. Les Druses n'adorent ni veau d'or, ni fétiches, ainsi qu'on l'a prétendu. Ils pratiquent la circoncision. Chez eux le divorce est facile et fréquent, mais ils n'admettent pas la polygamie, et ils font même un crime aux musulmans de cette coutume ; ils respectent les liens du sang dans le mariage, et leur morale s'est épurée au contact du christianisme.

Quant au secret dont la religion druse s'entoure, il a son explication, à l'origine du moins, dans les persécutions dirigées contre les Druses par les Egyptiens, par les musulmans ou par les chrétiens.

Partout poursuivis, les Druses se fixèrent dans le Haoran, surtout dans l'Ouady-El-Tim et dans le Djebel-El-Ala, où ils sont toujours en grand nombre. Mais beaucoup, ne se trouvant pas encore là en sûreté, vinrent chercher, vers le douzième siècle, un refuge au Liban.

A cette époque tout le pays, où s'élèvent aujourd'hui Baakline et Deir-el-Kamar, était désert et couvert de forêts épaisses. Un cheïk arabe appelé Maan vint un jour planter ses tentes près de la fontaine de Ain-el-Mezarib ; le lieu lui plut, il en acheta la possession du cheik de Damas et s'y fixa. Bientôt la réputation de justice et de sainteté de l'émir Maan attira autour de lui un grand nombre

d'émigrants; les forêts furent abattues et la terre défrichée; les villages s'élevèrent, et, quelques années plus tard, l'émir Maan, jetant du haut de la terrasse de son palais ses regards vers l'horizon, put s'écrier avec un légitime orgueil, en s'adressant à un secrétaire : « Chouf (Vois). » Or, le nom de Chouf est resté à cette partie du pays.

IV

L'émir Maan devint l'ancêtre de toute une dynastie qui étendit sa domination sur le pays entier, et ses descendants régnèrent sur un certain nombre de grandes familles maronites ou druses, qui formèrent une féodalité fortement constituée. Cette organisation, qui fut peut-être une imitation du système féodal des croisés dans le royaume de Jérusalem, eut pour conséquence immédiate la formation au Liban de deux grands partis, où se rencontrèrent indistinctement Druses et chrétiens. Le premier, appelé parti Kaïssié, tenait pour les émirs Maan, il arborait un drapeau rouge et avait pris le nom d'un héros très-connu, Kaïs; le second, qui s'était fait le défenseur des droits de la famille Alam-Edden, arborait un drapeau blanc et empruntait son nom de parti Yamanié à la province de Yemen. Chacun au Liban se rangeait, sans distinction de religion, derrière un des deux drapeaux, et chaque parti avait des signes de ralliement particuliers.

Raconter ici les péripéties de la lutte séculaire des deux factions libanaises, serait sortir du cadre que nous nous sommes tracé. Il suffira de dire que, malgré leurs divisions intestines, les Libanais se réunirent plus d'une fois pour combattre ensemble leurs ennemis communs, les musulmans.

Sous le sultan Sélim Ier, les Ottomans conquirent l'Egypte et la Syrie. Lorsque Sélim II se fut emparé de l'île de Chypre, où il avait trouvé un grand nombre de Maronites, qui y avaient émigré jadis à la suite des chevaliers de Jérusalem, il résolut de se rendre maître de la Montagne. La guerre entre Turcs et Libanais commença, mais Sélim II mourut sans en voir la fin. Amurat III devait la terminer par un guet-apens. Sous prétexte de conclure une trève avec les Libanais, les chefs druses et chrétiens furent attirés à une conférence dans la plaine de la Bekaa et massacrés. Les Turcs pénétrèrent dans la Montagne où ils mirent tout à feu et à sang : au dire des historiens, plus de cinquante mille personnes périrent sous les coups des agresseurs. Les Libanais durent désormais (1596) reconnaître la suzeraineté de la Porte.

Peu à peu cependant la nation libanaise, faisant preuve d'une incroyable vitalité, se releva de cet affreux désastre. Un moment même, au dix-septième siècle, on put croire que, de nouveau, des jours de gloire et de bonheur allaient luire pour le Liban, lorsque Faker-Eddin fut porté au pouvoir. Avec une habileté remarquable, cet émir druse s'empara en quelques années de Beyrouth, de Saïda, de Balbeck, de Sour et de tout le pays depuis Adjaloun jusqu'à Saled. Longtemps il avait réussi par des protestations de fidélité à endormir la vigilance des Turcs; mais ceux-ci finirent par s'inquiéter des succès persistants de l'émir et marchèrent contre lui. Soit crainte, soit politique, Faker-Eddin n'attendit pas l'ennemi; dans le but d'implorer le secours de l'Europe, il se rendit à Florence qu'il habita neuf ans.

Lorsque l'émir revint au Liban, la situation de la Montagne était bien changée. Faker-Eddin avait, en partant, remis le pouvoir à son fils Ali. Celui-ci avait déployé le plus grand courage contre les Turcs et serait, peut-être, parvenu à les repousser; mais la Porte avait trouvé d'utiles auxiliaires dans les Grecs catholiques et dans les Métualis de la Montagne.

On appelle au Liban grecs-catholiques ou grecs-unis, par opposition aux grecs-orthodoxes ou russes [1], les chrétiens orientaux que les Jésuites firent rentrer au commencement du dix-septième siècle dans le sein de l'Eglise romaine, en leur faisant adopter la formule signée au concile de Florence (1430). Cette scission eut des conséquences fort graves pour le Liban. Détestés de leurs anciens coréligionnaires, sans s'être pour cela acquis les sympathies des Maronites, les grecs-unis, auxquels on attribua désormais exclusivement le nom de Melkites, se rapprochèrent des Turcs et servirent la politique de la Porte. Aujourd'hui encore, bien qu'ils se soient placés sous la protection de l'Autriche, les grecs-catholiques sont ceux des Libanais qui acceptent le plus facilement la domination ottomane, et qui fournissent le plus grand nombre de drogmans et d'employés aux fonctionnaires turcs : fidèles à leur nom de Melkites, *tenant pour le souverain*, ils se sont attachés à la fortune de Constantinople; cependant tout leur dévouement et les services réels qu'ils rendent à la Turquie ne suffisent pas pour les protéger contre le fanatisme musulman. Lors des grandes explosions comme celle de 1860, ils partagent le triste destin des autres communions chrétiennes. Mais si, dans de telles éventualités, les Turcs perdent momentanément la neutralité des melkites libanais, ils voient leurs rangs se grossir par l'adjonction des Métualis. Les Métualis ou

[1] On les appelle *Roums*, au Liban.

musulmans dissidents de la secte d'Ali, sont originaires de la Perse. Persécutés presque à l'égal des chrétiens par leurs adversaires orthodoxes les sumnites, ils sont d'abord venus s'établir dans la plaine de la Bekaa et de là ils se sont étendus jusque dans la Montagne. Attirés vers les chrétiens, unis à eux par l'identité des situations vis-à-vis de la Porte, les métualis sont plus Arabes et Syriens que turcs, et font volontiers cause commune avec les Maronites, dans les circonstances ordinaires; mais lorsque leur fanatisme religieux, plus ardent que celui des Turcs, est excité, ils massacrent sans remords leurs alliés de la veille qui seront peut-être leurs alliés du lendemain. Cette situation des melkites et métualis était déjà exploitée. il y a deux siècles, par le machiavélisme ottoman, et fut fort utile aux généraux turcs dans leur lutte contre Faker-Eddin.

Dès son retour de Florence, l'émir reprit le pouvoir et continua la lutte commencée par son fils Ali; mais tout ce qu'il put faire fut de tenir la campagne pendant sept ans autour de Djezzin, où la disposition particulière des lieux rend la défense facile. A la fin, livré aux troupes du sultan, Faker-Eddin fut emmené à Constantinople, où il fut étranglé en 1635. Toutefois, ses descendants continuèrent à gouverner le Liban jusqu'en 1698. A cette époque, la race des émirs Maan s'était éteinte, les Libanais remirent le pouvoir à une famille musulmane de Racheya, alliée aux Maan par les femmes, les Chéab [1]. Mais cette prise de possession du gouvernement de la Montagne n'eut pas lieu sans difficultés; les grands chefs féodaux combattirent les Chéab avec acharnement.

Les Turcs assistèrent, sans s'y mêler directement, aux luttes intestines causées par l'avénement des Chéab, et, lorsque ceux-ci furent maîtres du pouvoir, rien ne fut changé aux rapports établis entre la Montagne et la Porte. Le gouvernement général, élu par le peuple, mais nécessairement pris dans la famille Chéab, était reconnu et confirmé par le pacha de Saint-Jean-d'Acre, moyennant un tribut annuel de 1,500 bourses ou environ 150,000 francs.

Ces conditions étaient assez douces; elles eussent assuré la tranquillité et la sécurité du Liban si les Libanais n'avaient eu le droit de renverser, par un vote, le chef qu'ils avaient choisi à l'élection. De là des compétitions, des luttes continuelles qu'il serait inutile autant que fastidieux de raconter; nous ne parlerons donc pas des différents princes qui se succédèrent au Liban durant le dix-huittième siècle, et dont le plus fameux fut l'émir Béchir-Chéab.

[1] Depuis, les Chéab ont embrassé le christianisme; quelques membres seulement de la famille sont restés musulmans.

Despote cruel et puissant, l'émir Béchir était parvenu, en 1833, à établir sa domination dans le Liban. Cette domination, il l'avait due en partie aux secours de Méhémet-Ali, le maître intelligent et vaillant de l'Egypte; il lui était donc lié par la reconnaissance, et il s'empressa de lui en donner des preuves lors de la conquête de la Syrie par les Egyptiens. Au lieu de remplir ses devoirs de vassal envers la Porte, le prince du Liban se rapprocha des vainqueurs et, pour bien indiquer son intention de travailler à l'indépendance de la Montagne, lui qui, jusqu'alors, avait toujours maintenu la balance égale entre les différents partis religieux, il embrassa ouvertement la foi chrétienne.

Cette époque fut la période la plus brillante du règne de l'émir. Etabli dans son superbe palais de Beït-Eddine où il avait réuni tous les raffinements du luxe oriental, entouré d'une garde nombreuse de fidèles, l'émir Béchir régnait sans trouble sur une population de 334,000 âmes. Le Liban jouissait d'une grande prospérité; malheureusement, elle ne devait pas être de longue durée, car les événements dont la Syrie allait être bientôt le théâtre devaient avoir un terrible contre-coup dans la Montagne.

La trop courte possession de la Syrie par les Egyptiens fut pour elle un immense bienfait. Quoique Méhémet-Ali s'occupât surtout des affaires politiques et militaires, il ne négligeait pas les mesures favorables aux intérêts matériels de ses nouveaux sujets. Des routes furent tracées, des ponts construits, et l'on peut dire que les seuls travaux publics exécutés en Syrie l'ont été à cette époque. Le Liban reçut aussi sa part d'améliorations générales, car l'Égypte fournit les fonds nécessaires pour remplacer par des édifices de pierre sur plusieurs points du Chouf, les cabanes de bois qui servaient d'églises.

On connaît les événements de 1840 et des années suivantes; la France fut mise hors du concert européen; les Anglais protégeaient la Turquie afin d'attirer, autant que possible, à eux tout le commerce de la Méditerranée et d'empêcher la France de s'emparer de la route commerciale des Indes, à la faveur du protectorat qu'elle exerce depuis plusieurs siècles sur les populations chrétiennes de l'Orient. Ils contribuèrent donc de tout leur pouvoir à chasser Méhemet-Ali, en venant bombarder les ports de Syrie avec une flotte, tandis que, par leurs intrigues, ils soulevaient les Druses contre l'émir. Isolé au milieu des Druses en révolte, des Turcs menaçants et des Egyptiens vaincus, celui-ci crut pouvoir trouver un refuge à bord d'un vaisseau anglais; mais il fut conduit à Malte, où il languit dans l'exil jusqu'à sa mort, survenue en 1842; il avait soixante-dix-huit ans. Ce destin, que les Libanais aiment à comparer à celui de Napoléon Ier,

ne fit qu'augmenter la popularité du prince Béchir-Cheab ; et, il faut l'avouer, les événements dont la Montagne a été le théâtre, depuis 1840, n'ont pu contribuer à diminuer son prestige.

V

L'émir Béchir renversé, les grandes familles féodales voulurent reprendre leur ancien pouvoir ; mais elles ne réussirent qu'à agiter le pays, sans recouvrer leur influence d'autrefois, qui échut presque toute entière au clergé maronite.

L'Eglise maronite, nous l'avons vu, a été fondée par des prêtres patriotes, joignant à un vif attachement pour la foi catholique un amour profond de l'indépendance nationale. Aujourd'hui, comme jadis, ce double sentiment fait sa force. Avec une liturgie particulière, formée d'emprunts aux anciens catholiques syriens et aux latins, elle a la prétention d'être la gardienne des plus anciennes traditions du christianisme. Elle est placée sous la haute direction d'un prélat qui reçoit l'investiture de la cour de Rome, et qui porte le titre de *Patriarche d'Antioche et de tout l'Orient*[1], bien que sa résidence habituelle soit le monastère de Kanobin, près des Cèdres. Ce patriarche a sous sa juridiction un clergé fort nombreux que l'on pourrait diviser, comme en Russie, en clergé blanc et clergé noir. En effet, les membres du clergé séculier peuvent contracter mariage ; curés dans les villages, ils vivent de la vie commune, mais l'accès des hautes dignités leur est interdit. Celles-ci sont réservées au clergé régulier, dont les membres, astreints au célibat, vivent en communauté dans les quatre-vingt-deux monastères du Liban, où ils pratiquent presque tous la règle de saint Antoine. Ce partage du clergé en deux castes distinctes, a eu, au Liban, les mêmes conséquences qu'en Russie. Tandis que les prêtres réguliers, riches des biens de leurs couvents, délivrés des soucis de la vie journalière, excités d'ailleurs par l'ambition légitime d'être promus à un des siéges épiscopaux du pays, se livrent à l'étude et cultivent, pour la plupart, leur intelligence, les membres du clergé séculier, réduits à un état voisin de la pauvreté, obligés souvent, pour nourrir leurs familles, de s'adonner à un travail manuel, demeurent dans une ignorance relative dont on aurait droit de s'étonner, si l'on ne savait combien sont rares les institutions où il leur est possible de s'instruire, et combien est court le temps qu'ils peuvent consacrer à

[1] Pour se distinguer du chef religieux des grecs-unis, qui porte le titre de *Patriarche d'Antioche* seulement.

leurs études. Les séminaires au Liban sont peu nombreux ; ils manquent de professeurs et d'élèves ; seuls les colléges tenus avec un admirable dévouement par les Lazaristes et les Jésuites répandent une instruction convenable. Mais avec leur amour exagéré de l'indépendance locale, les Libanais aiment peu leurs maîtres étrangers ; et tout en venant en foule prendre leurs leçons, avec l'ardeur d'intelligences avides de savoir, ils jalousent ces corporations puissantes qui, par la force des choses, acquièrent une influence que, par malheur, quelquefois elles emploient au profit de leurs intérêts particuliers, plutôt que de ceux de la Montagne. Le clergé indigène sent son infériorité intellectuelle, il aurait l'ambition d'égaler par la science les ordres religieux qu'il voit à l'œuvre, et en ce moment, il implore de la charité catholique les ressources nécessaires pour créer ou développer des séminaires et instruire des professeurs tirés de ses rangs. Il n'est pas d'œuvre plus digne de notre sympathie. Le clergé maronite est aujourd'hui le défenseur le plus actif de l'indépendance locale ; il conserve avec un soin jaloux l'amour de la France et reste l'agent principal de notre influence au Liban ; mais il est indispensable qu'il se relève par le savoir, s'il veut garder le pouvoir politique et religieux dont il a toujours joui, et qui s'est surtout considérablement accru depuis la chute de l'émir Béchir-Cheab.

Il avait été, avons-nous dit, plus facile de renverser l'émir Béchir que de le remplacer. On l'essaya cependant, et on lui donna pour successeur l'émir Kassem-Cheab, redevable de sa nomination à l'appui qu'il avait été chercher près des Turcs. L'émir Kassem n'avait ni l'intelligence, ni la vigueur nécessaires pour remplir sa mission. Au bout de quelques jours, une insurrection druse le renversa. On nomma alors prince du Liban l'émir Bou-Tïm ; mais celui-ci ne réussit pas mieux que son prédécesseur, et sous prétexte qu'un membre de la famille nationale des Cheab était désormais impossible à la tête de la Montagne, on y envoya un personnage qui jouit plus tard d'une certaine célébrité, Omer-Pacha, avec le titre de commissaire extraordinaire de la Porte. Omer-Pacha montra au Liban cette habileté dont il devait donner tant de preuves sur un plus grand théâtre. Il pacifia le pays ; mais sa mission n'était que temporaire ; il fallait accorder à la Montagne une organisation définitive. On adopta celle qui fut proposée par le prince de Metternich.

En 1842, le Liban fut partagé en deux gouvernements ou caïmakanies, l'une formée des districts catholiques sous un gouverneur ou caïmakan chrétien, l'autre formée des districts mixtes sous un caïmakan druse. Ces deux gouvernements furent placés sous la haute direction d'un fonctionnaire turc, Essad-Pacha, gouverneur de Saïda. Deir-el-Kamar fut considérée comme ville neutre, et occu-

pée par les troupes ottomanes. L'émir Hayder-Bellama fut caïmakan chrétien, l'émir Emin-Rozlan caïmakan druse.

Si la logique et la théorie se trouvaient toujours d'accord avec la réalité des faits, la solution proposée par l'Autriche, et qui compte encore actuellement des partisans dans le haut clergé grec-catholique, c'est-à-dire la division du Liban en deux gouvernements, eût été parfaite ; mais il en est souvent tout autrement. D'une part, la nomination d'un caïmakan chrétien pour les districts nord ne donnait à ces districts aucune garantie, aucun avantage nouveau ; d'autre part, la création d'une caïmakanie druse, tout en paraissant accorder satisfaction à une des nations les plus importantes de la Montagne, allait soulever d'inextricables difficultés. Druses et chrétiens prétendaient, les uns et les autres, à la suprématie dans les districts mixtes. Les premiers alléguaient avec raison que, dans la partie appelée *Montagne*, des Druses seuls avaient toujours eu le pouvoir, et que dans cette région on ne comptait aucun noble chrétien. Les seconds se prévalaient de leur nombre, car, dans le partage des deux gouvernements, on comptait 9,151 chrétiens contre seulement 6,390 Druses en état de porter les armes.

On ne tarda pas à s'apercevoir des vices de la nouvelle organisation. Elle eut presque immédiatement pour conséquence — et le mal ne fit que s'aggraver plus tard — de séparer en deux camps toute la population libanaise. Jusqu'en 1842 deux partis avaient divisé la Montagne sous les noms de kaïssiés, puis de djemblatiés, de Yamaniés, puis de Yasbekiés, comprenant indistinctement chrétiens et Druses. A partir de cette époque, les chrétiens se mirent complétement à l'écart, et les deux partis ne subsistèrent plus que chez les Druses. Ceux qui ont adopté le nom de Yasbéhies restent, dans une certaine mesure, fidèles à l'antique politique de la Montagne : ils pencheraient vers l'alliance avec les Maronites, et rechercheraient la protection de la France que repoussent les djemblatiés ; ceux-ci s'appuyent sur l'Angleterre. Le gouvernement anglais, qui avait vainement cherché jusqu'alors à établir son influence dans la Montagne, profita, en effet, des divisions intestines qui la troublèrent pour s'ériger en défenseur des Druses du parti djemblati, et, depuis, il n'a jamais laissé échapper la moindre occasion d'accroître parmi eux son prestige. La France, de son côté, continuant sa politique traditionnelle, se fit la protectrice des Maronites, tandis que les grecs-catholiques recevaient l'appui de l'Autriche, et que la Russie trouvait dans sa communauté de croyances avec les grecs-orthodoxes un prétexte naturel de faire d'eux ses clients.

Les auteurs de l'organisation de 1842 pensaient avoir assuré la tranquillité du Liban, en donnant à la fois satisfaction aux deux

seules nations qui eussent alors un rôle politique dans le pays. S'ils réussirent à peu près pour la partie nord, habitée presque exclusivement par les membres d'une seule religion, ils échouèrent pour la partie mixte, où les Druses et les chrétiens vivaient dans un état d'antagonisme continuel, aggravé encore par le fanatisme religieux et les excitations des Turcs.

De tout temps, avant comme après 1860, le divan s'est effectivement efforcé d'établir en principe que le Liban est une province turque, et il se refuse, autant qu'il dépend de lui, à reconnaître aux Libanais le droit à une protection spéciale de l'Europe et à des priviléges particuliers; aussi, contraint d'accepter cette immixtion gênante des puissances occidentales, n'épargne-t-il jamais rien pour la restreindre ou l'annuler.

Fidèle en 1842, comme aujourd'hui, à cette politique invariable, la Porte s'appliqua à rendre aux Libanais leur situation tellement intolérable, qu'ils en vinssent à demander la suppression des caïmakanies. Dès 1843, elle atteignit son but. Druses et chrétiens des districts mixtes, espérant obtenir ainsi quelques avantages, réclamèrent pour leur pays l'administration directe du divan. Avec un autre gouvernement que la Porte, avec un gouverneur général sachant et surtout voulant dominer les compétitions, apaiser les différends, concilier les intérêts divers, c'eût été la meilleure des solutions, celle qu'indiquaient le bon sens et la logique. Mais la Turquie n'est pas un gouvernement ordinaire; ses fonctionnaires pratiquent habilement une politique de bascule qui leur permet de contenir les uns par les autres leurs sujets de différentes religions. Les puissances ne l'ignoraient pas : elles refusèrent de tenir compte des vœux des Libanais qui n'auraient, du reste, pas tardé à regretter l'ancien état de choses, si leurs désirs avaient été réalisés. Malheureusement les Turcs, voyant leur politique déjouée sur ce point, n'hésitèrent pas à fomenter de nouveaux troubles, qui aboutirent aux guerres de 1843 et 1845.

Nous ne raconterons pas ces hostilités. Dans la Montagne, toutes les guerres se ressemblent. Il n'y a pas d'actions générales, la disposition du terrain ne le permet pas; tout se borne donc à des coups de main, à des escarmouches.

Après les guerres de 1843 et 1845, le pays resta dans cet état d'insécurité qui lui était habituel depuis la chute de l'émir Béchir, et s'il jouit, pendant un certain temps, d'une paix relative, c'est qu'à ce moment la Turquie avait autre chose à faire qu'à troubler la Montagne. La Porte était alors occupée exclusivement de la guerre de Crimée. Livrées à leurs propres inspirations, les populations libanaises restèrent calmes, et même, à l'instigation de l'An-

gleterre, les Druses offrirent un petit contingent; mais on refusa leurs services.

Cependant la Porte ne tarda pas à s'inquiéter du calme qui régnait au Liban; la guerre n'était pas encore terminée en Crimée que des agents turcs fomentaient déjà de nouvelles discordes dans la Montagne.

Hayder-Bellama étant mort en 1855, la Porte saisit cette occasion de troubler les districts nord, comme elle avait depuis douze ans agité les districts mixtes. Elle nomma an poste de caïmakan chrétien un de ses partisans les plus dévoués, l'émir Béchir-Ahmed-Bellama; mais à peine l'eût-elle élevé qu'elle travailla à le renverser, en soulevant contre lui les membres de la famille Kassem, la seule qui, par son influence et ses richesses, pût lui disputer la succession de l'émir Hayder. Les Kassem tombèrent dans le piége; ils refusèrent de reconnaître l'autorité du caïmakan, et, lorsque celui-ci voulut les y contraindre, ils se mirent en révolte ouverte. L'émir Béchir-Ahmed-Bellama fut renversé; mais après avoir employé les Kassem à abattre les Bellama, il fallut se débarrasser de ces instruments devenus inutiles. Les Turcs suscitèrent donc contre les Kassem une insurrection qui, au lieu d'être, comme par le passé, une lutte engagée entre des émirs ou des partis religieux, fut une révolte populaire dirigée par un simple maréchal-ferrant, Tanous-Chain; une guerre entre la plèbe et la noblesse, une guerre qui eut ses socialistes prêchant la confiscation et le partage des biens de l'aristocratie. Les insurgés commirent un grand nombre d'excès, mais ils ne tardèrent pas à être dispersés, sans toutefois que le calme se rétablît dans la Montagne.

On était alors en 1858. Depuis deux ans les chrétiens libanais attendaient avec impatience la mise en pratique du hatti-houmayoun de 1856, qui avait proclamé l'égalité absolue de tous les sujets du Sultan, à quelque religion qu'ils appartinssent. Il ne semblait pas possible aux Libanais que des engagements pris à la face de l'Europe pussent être éludés; quoique l'expérience eût dû leur apprendre à connaître la valeur des promesses ottomanes, ils avaient mis dans le hatti-houmayoun une confiance qui devait leur être fatale, car elle ne fit que raviver le fanatisme des musulmans et des Druses. Dans cette situation, il suffisait de la moindre étincelle pour allumer l'incendie, alors surtout qu'au lieu de calmer les esprits, les fonctionnaires ottomans s'appliquaient à les exciter. Les choses en vinrent à ce point que les Druses, dans la crainte d'être attaqués, résolurent de commencer les massacres. Mais il serait plus juste de dire qu'ils ne furent que des instruments entre les mains des Turcs : le fait est avéré aujourd'hui.

Pendant le carême de 1860, sur un ordre d'une provenance inconnue, mais venu probablement de Constantinople, les principaux agents ottomans de Syrie se rassemblèrent à Damas; le gouverneur de Beyrouth, ne pouvant se rendre à cette convocation, y délégua son drogman et son secrétaire. Que se passa-t-il dans ces conciliabules? On n'a jamais pu que le présumer d'après les événements qui suivirent. C'est là, en effet, que les massacres furent préparés avec une habileté infernale.

Au retour des deux délégués, les chefs druses furent appelés à Beyrouth sous prétexte d'offrir à Kurchid-Pacha leurs vœux à l'occasion de la fête du Baïram; en réalité, ils venaient recevoir des ordres pour une prochaine levée de boucliers contre les Maronites. Peu après ceux-ci s'inquiétèrent : ils avaient appris qu'un de leurs ennemis les plus acharnés, le cheik Youssef Abdul-Melek, était chargé de *protéger* la route de Damas; ils voyaient les conciliabules des Druses se multiplier, les okkals les plus vénérés sortir de leurs retraites pour exciter le fanatisme des fidèles. Les meurtres étaient plus nombreux de jour en jour; l'anxiété était à son comble, l'agitation générale; ils réclamèrent l'appui des Turcs. On leur répondit de se tenir tranquilles, de ne rien redouter : on veillait. Cependant, comme les Druses se remuaient de plus en plus et que le gouvernement demeurait dans l'inertie, les Maronites du Kesrouan prirent les armes au mois de mai et, déployant leur drapeau — le drapeau tricolore — descendirent jusqu'au Nahr-el-Kelb pour porter secours à leurs coreligionnaires de la partie mixte, plus particulièrement menacés. Kurchid-Pacha les engagea à regagner leurs montagnes, faisant forces promesses et se portant garant du maintien de l'ordre. Cependant les Maronites du Kesrouan n'étaient pas encore de retour chez eux, que le même Kurchid-Pacha donnait aux Druses le signal de la prise d'armes. Ceux-ci arborèrent leur grand drapeau de guerre, le sand-jak vert et rouge, et vinrent attaquer Zaleh, massacrant et pillant tout sur leur passage. Zaleh fut courageusement défendue; à plusieurs reprises elle repoussa les assauts des Druses, qui auraient peut-être été obligés de se retirer s'ils n'avaient pas réussi à pénétrer dans la ville par stratagème, et surtout s'ils n'avaient pas trouvé dans les soldats turcs des auxiliaires plus fanatiques et plus féroces qu'eux-mêmes. Les soldats de la Porte, en effet, loin de protéger les chrétiens qui s'étaient confiés à leur garde, furent les plus cruels et les plus ardents parmi les massacreurs; ils se signalèrent par des excès tels qu'on n'en avait jamais vu de semblables durant les guerres les plus acharnées qui avaient déjà ensanglanté la Montagne; car si les Druses massacraient, du moins ne violaient-ils pas les femmes et les jeunes filles.

La prise de Zaleh ne fut que le premier épisode des massacres de 1860. Les mêmes scènes se répétèrent dans toute la Montagne, à Saïda, à Deir-el-Kamar, à Hasbeya, à Racheya, à Damas, et partout les Turcs furent les promoteurs et les complices des massacres. A Deir-el-Kamar, le gouverneur fumait son narghilé avec une impassibilité orientale pendant la boucherie ; à Beït-Eddine, le chef de la garnison offrait dans le palais un asile aux chrétiens, qu'il livrait ensuite aux baïonnettes de ses soldats ; à Damas, tandis qu'Abd-el-Kader déployait un admirable dévouement pour protéger les victimes, Ahmed-Pacha, séraskier de l'armée d'Arabistan, prétextait de son impuissance pour ne rien faire et disait au consul de Grèce : « J'ai sur moi un objet que je ne confierai à personne, pas même à mon secrétaire, et c'est sur ses inspirations que je me guiderai sans appréhension aucune. » Cet objet était une sauvegarde de la Porte.

VI

La Turquie avait pensé que ces événements ne seraient pas plus remarqués que ne l'avaient été, depuis 1840, les guerres civiles qui avaient ensanglanté la Montagne. Les fonctionnaires ottomans se flattaient de l'espoir qu'ils pourraient continuer sans trouble leur politique de division et de conflits. Ils avaient compté sans le sentiment d'indignation et d'horreur qui se manifesta partout.

Les massacres du Liban eurent lieu dans la première quinzaine de juin 1860, et ce fut seulement le 5 juillet que les rapports des consuls permirent d'en apprécier toute la gravité. Sans perdre de temps, notre ministre des affaires étrangères, communiquant à l'ambassadeur anglais, lord Cowley, les nouvelles qu'il avait reçues, invitait le gouvernement de la reine à prendre d'urgence et de concert avec la France les mesures nécessaires pour protéger les chrétiens de la Syrie. Au même moment, la Porte était informée des événements. Elle comprit sur le champ la situation difficile que le zèle inconsidéré de ses agents publics ou secrets lui avait créé en dépassant toute mesure, et elle envoya en Syrie le plus habile de ses diplomates, Fuad-Pacha, avec le titre de commissaire extraordinaire.

Ce n'était point trop, en effet, de toute la dextérité du *sultan en action*, comme on appela Fuad-Pacha, pour détourner l'orage et apaiser l'indignation de l'Europe. Il fallait, sans tarder, atténuer l'horreur de cette boucherie, frapper sans miséricorde les plus compromis, égarer l'opinion des diplomates, dégager surtout la responsabilité de la Porte. Le commissaire extraordinaire ne désespérait pas de réussir dans cette tâche déjà bien ardue, lorsque la

nouvelle que les massacres ne s'étaient pas localisés dans la Montagne vint augmenter beaucoup les difficultés de sa mission. On apprit, le 16 juillet, que Damas à son tour était envahi par des Bédouins, des Kurdes, accourus de toutes parts ; on apprit que, réunis à la populace fanatique de cette ville sainte, ils tuaient tous ceux qu'ils rencontraient et qu'ils ne laissaient pas pierre sur pierre du quartier chrétien, dont aucun habitant n'aurait échappé à la mort sans l'énergie et le courage d'Abd-el-Kader.

Les événements de Syrie offraient à l'empereur Napoléon III l'occasion de jouer un rôle dans lequel il se complaisait, celui de défenseur plus ou moins désintéressé des aspirations populaires, du droit et de l'humanité. Son imagination rêveuse, chimérique et indécise, son goût pour les démonstrations souvent plus bruyantes qu'efficaces, était ici d'accord avec l'intérêt de la France, protectrice séculaire des Maronites. Dès le 19 juillet, l'envoi d'un corps expéditionnaire français en Syrie était décidé par le conseil des ministres ; on désignait les troupes qui devaient le composer et le chef chargé de le commander, le général de Beaufort-d'Hautpoul. L'expédition serait même partie immédiatement s'il n'avait fallu s'entendre auparavant avec les puissances signataires du traité de 1856. C'est alors que les difficultés commencèrent.

D'accord sur la nécessité d'intervenir près de la Turquie par voie diplomatique, les puissances ne s'entendirent plus quand le gouvernement français prit l'initiative d'une intervention militaire. L'Angleterre craignait de voir l'influence française reprendre au Liban, où elle l'avait toujours combattue, son ancien ascendant, à la faveur d'une démonstration armée ; la Turquie refusait aux puissances garantes le droit de s'immiscer dans ses affaires intérieures, de se mêler d'une querelle entre le Sultan et ses sujets ; l'Italie se souvenait moins de Magenta et de Solférino que de la petite Savoie ; l'Autriche n'avait pas oublié ses défaites de l'année précédente ; la Prusse et la Russie redoutaient l'ambition de l'empereur ; toutes avaient peur de rouvrir la question d'Orient.

Pour calmer ces craintes et apaiser ce mauvais vouloir, l'empereur dut adresser une lettre autographe à M. de Persigny. Il y protestait de son désintéressement et affirmait que, depuis Villafranca, il n'avait rien fait, ni même rien pensé, qui pût alarmer personne ; que l'intérêt seul de l'humanité l'engageait à envoyer des troupes en Syrie, ne faisant en cela que suivre l'opinion publique. C'était, en effet, dans cette circonstance, sur l'opinion publique que s'appuyait Napoléon III, et ce fut cette opinion qui força la main des diplomates. Mais, en y cédant à contre-cœur, ceux-ci n'épargnèrent rien pour imposer au projet impérial des restrictions qui devaient

le rendre, en définitive, à peu près inefficace. Ainsi, en vertu du protocole du 3 août 1860, l'effectif du corps expéditionnaire ne devait pas dépasser 6,000 hommes, et son commandant avait à régler toutes les opérations avec le commissaire extraordinaire de la Porte.

Malgré ces restrictions, une occupation française en Syrie inspirait de si vives craintes à Fuad-Pacha, qu'il se hâta de sévir contre les assassins, moins certainement par amour de la justice que pour ôter tout prétexte aux réclamations de l'Europe; il voulait surtout se débarrasser de témoins compromettants qui eussent dévoilé la part active que les fonctionnaires turcs avaient prise aux massacres. Arrivé à Beyrouth le 17 juillet, Fuad-Pacha nomma aussitôt les membres d'un tribunal extraordinaire chargé de juger les coupables, tant ceux de la Montagne que ceux de Damas. Ce tribunal, auquel on adjoignit un conseil de guerre devant lequel comparurent les officiers poursuivis, prononça, dans l'espace de quelques mois, 229 condamnations à mort, 117 condamnations au bagne ou à la détention dans une forteresse, 225 condamnations à l'exil, soit perpétuel soit temporaire. Mais lorsqu'on étudie les dossiers on s'aperçoit que les condamnés atteints le plus sévèrement ne sont pas les plus coupables. Les inculpés frappés de mort, à l'exception de quelques fonctionnaires trop compromis, comme le séraskier d'Arabistan, le gouverneur de Hasboya et celui de Racheya, sont à Damas de misérables fanatiques, instruments inconscients aux mains d'influents personnages qui furent épargnés ou condamnés à des peines dérisoires. A Beyrouth, au contraire, le tribunal fit tomber les têtes des chefs druses, Saïd-Djemblat, Hussein-Talouk, Kassem-Neked et d'autres encore dont le témoignage eût été fatal à la politique ottomane, et qu'il fallait à tout prix faire disparaître avant qu'ils pussent communiquer avec le général de Beaufort-d'Hautpoul.

Le commandant de l'expédition française, parti de Marseille le 7 août, arriva à Beyrouth le 16 du même mois; il était accompagné ou suivi de transports qui portaient des troupes venues de Marseille, de Toulon et d'Alger.

A peine le général se fut-il mis en rapport avec Fuad-Pacha, qu'il comprit que la Turquie, contrainte de subir la présence des Français, allait s'efforcer d'amoindrir autant que possible le rôle de l'expédition. Les troupes avaient été établies aux portes de Beyrouth; les soldats espéraient ne faire dans le camp qu'un très-court séjour; malgré l'insistance de leur chef, on les y laissa plus d'un mois, inactifs et inutiles. Enfin, Fuad-Pacha proposa au général de Beaufort une expédition combinée dans la Montagne, afin de s'emparer des Druses insoumis; mais il prétendait borner le rôle des Français à

l'occupation de Kesrouan, c'est-à-dire à une action tout à fait illusoire, puisque ce district, tout catholique, avait été épargné par les massacres. Le général de Beaufort protesta vivement. Bien qu'envoyée en Syrie seulement pour aider les troupes du Sultan à venger l'humanité indignement outragée, une division française n'avait pas passé la mer pour assister, l'arme au pied, à l'entrée des troupes ottomanes dans les districts mixtes, les seuls où sa présence aurait pu être utile. Le général déchira, devant l'aide de camp qui la lui apportait, la lettre de Fuad-Pacha; puis il fit déclarer au commissaire extraordinaire que les Turcs pouvaient exécuter le plan projeté, mais que les rôles seraient intervertis et que le jour où les troupes ottomanes pénétreraient dans la Montagne par Saïda, les troupes françaises s'avanceraient dans le pays des Druses par Deir-el-Kamar, Beit-Eddin et Mouktara.

L'énergie du général déjoua, en partie, les desseins de Fuad-Pacha; néanmoins, celui-ci réussit à annuler presque complétement les résultats que l'on pouvait justement et légitimement attendre de cette démonstration militaire. Tandis que les Français, au prix d'énormes fatigues, accomplissaient la mission qui leur était dévolue dans l'opération commune, en remontant par Beit-Eddine et Deir-el-Kamar pour atteindre ensuite Kab-Elias, les Turcs prenaient leurs dispositions de telle façon que les Druses, à la poursuite desquels on était parti, s'enfuirent, sans être inquiétés, par le défilé de Djeb-Jenin, vers le Haoran.

Par suite de la mauvaise volonté systématique des Turcs, le corps expéditionnaire se borna à montrer son drapeau dans la Montagne et à occuper diverses positions stratégiques. Pour avoir été peu brillant, le rôle de notre armée n'en fut pas moins utile. Nos soldats maintinrent les Druses, rendirent confiance aux Maronites, distribuèrent des secours; puis, mettant eux-mêmes la main à l'œuvre, ils relevèrent les ruines et enterrèrent les morts que, sur certains points, les habitants par crainte, les Turcs par incurie et méprisante indifférence, avaient, depuis des semaines, laissés sans sépulture là où ils étaient tombés. Cependant, il faut le reconnaître, quoique l'expédition française au Liban eût été prolongée de trois mois, elle échoua devant la duplicité turque. Certainement la France n'avait pas envoyé ses troupes en Syrie dans le seul but de tenir garnison sur quelques points de la Montagne. En imposant au corps français ce rôle effacé, Fuad-Pacha remporta un véritable succès pour son gouvernement; il devait en obtenir un bien plus important encore dans ses débats avec les diplomates des cinq puissances.

Emile Bouchet.

La fin prochainement.

LES ORIGINES D'UN CHEF-D'ŒUVRE

PAUL ET VIRGINIE[1]

Ne serait-il pas intéressant de rechercher comment certains livres d'une perfection si simple qu'on les dirait nés spontanément et sans efforts, se sont pourtant développés avec lenteur; quelles transformations nombreuses ils ont subies, par quel travail opiniâtre ils se sont dégagés peu à peu des obscurités de la pensée, jusqu'au moment où ils ont paru éclore tout à coup pleins de jeunesse et de fraîcheur? Ils imitent en cela les ouvrages de la nature. Elle aussi, selon Buffon, dépose les germes des siens en silence et les élabore dans l'ombre jusqu'au jour où elle semble les produire d'un seul jet à la lumière et nous ravit d'étonnement par cette subite création, tandis que c'est plutôt la suite et la persévérance de ses desseins que nous devrions admirer.

Nous voudrions essayer aujourd'hui une étude de ce genre sur *Paul et Virginie*. Il ne nous paraît pas nécessaire pour cela d'attendre une occasion ou de chercher un prétexte. Il y a toujours opportunité à parler d'un livre dont les renouvellements sont perpétuels, qui est resté présent à la mémoire de tous ceux qui l'ont une fois goûté, et que l'on aime à relire de loin en loin pour se rendre les vives et pures émotions de son enfance.

On objectera peut-être qu'il y aurait profanation à décomposer ainsi une œuvre belle et vivante, au risque de lui enlever une partie de son charme. L'auteur lui-même, nous le savons, avait l'habitude de répondre à ceux qui lui demandaient ce qu'il pouvait y avoir de réel ou de fictif dans cette touchante histoire : « Que vous importe, pourvu qu'elle vous intéresse? Voulez-vous détruire votre illusion et votre plaisir? L'homme est une étrange créature : donnez une rose à un

[1] *Paul et Virginie*, préface de Jules Janin, avec des eaux-fortes de Flameng, texte encadré, chez Jouaust. — *Paul et Virginie*, préface de Jules Claretie, avec eaux-fortes de Régamey, texte encadré, chez Quantin.

enfant, il veut savoir comme elle est faite ; il l'arrache feuille à feuille, et quand il a satisfait son imprudente curiosité, il n'a plus de rose. » — Aussi nous garderions-nous bien d'analyser les causes de notre émotion, de peur d'en tarir la source. Ce que nous voulons, c'est bien plutôt, — afin de continuer la même image, — chercher comment la fleur est née, de quelle façon elle a végété et sous quelles influences favorables se sont développés sa couleur et son parfum.

Les éléments d'un semblable travail existent et l'on n'est pas obligé de les chercher bien loin : ils sont tous dans la vie même de l'auteur. S'il est vrai de dire que chaque écrivain se peint dans son œuvre, combien cela ne doit-il pas être plus évident encore pour celui qui n'a pris la plume que dans le but d'exprimer une pensée dont il était depuis longtemps poursuivi et dont il avait cherché vainement la réalisation en ce monde.

Tel fut Bernardin de Saint-Pierre. On pourrait presque avancer qu'il ne s'est pas fait écrivain de propos délibéré ni par choix, mais qu'il l'est plutôt devenu de guerre-lasse et par force. C'est parce que toutes ses illusions l'avaient trompé qu'il voulut leur donner, au moins, une existence fictive dans ses œuvres ; c'est parce que sa vie refoulée, malheureuse, n'avait trouvé d'issue ni d'application nulle part, qu'à la fin, découragé, déjà vieillissant, il chercha des compensations dans les effusions de son génie. Mais ce que l'on pourrait affirmer avec plus de certitude encore, c'est que sa destinée, en apparence si rigoureuse, lui fut en réalité plutôt favorable, car ce qui n'avait été d'abord en lui qu'à l'état d'utopies et de chimères irréalisables, ce qui n'aurait eu qu'une existence éphémère dans les premiers livres qu'il avait prémédités, lentement mûri par la vie, éprouvé par l'expérience et le malheur, atteignit enfin le vrai, s'éleva jusqu'à l'idéal, et trouva sa forme définitive dans une œuvre qui ne devait plus mourir.

I

Dans la préface de *Paul et Virginie*, l'auteur a écrit : « Je me suis proposé de grands desseins dans ce petit livre et en particulier de mettre en évidence cette vérité : que notre bonheur consiste à vivre suivant la nature et la vertu. » En réalité, cette pensée avait été la conviction, on pourrait presque dire la passion de toute sa vie. Il poursuivit sans cesse cet idéal un peu vague et flottant ; il en chercha pendant vingt ans la réalisation pour le genre humain comme pour lui-même ; et plus tard, lorsqu'à bout de voies et de force, il demanda des consolations à la littérature, ce fut encore, et toujours, cette douce chimère qui le tenta. Ce fut elle qu'il essaya sous beaucoup de formes imparfaites

jusqu'au jour où, mieux inspiré, il lui donna, non plus seulement la forme, mais la vie, en l'enfermant dans un drame touchant qui la fit accepter de tous par l'émotion.

Lorsqu'il eut une fois rendu la pensée qui le tourmentait, il se tut; ou il ne fit plus que répéter des variantes affaiblies du même thème; bien différent en cela des écrivains qui cherchent des motifs d'inspiration dans le monde extérieur et qui se renouvellent à son contact. Pour lui, toute sa fécondité était dans ses sentiments intimes, tout son génie dans son cœur. Cela peut donner sans doute une certaine monotonie à ses ouvrages, mais aussi cela leur imprime un caractère de sincérité et y fait circuler une émotion communicative dont tous ses lecteurs ont éprouvé le charme. Ajoutons que cette foi profonde pouvait seule soutenir son courage à travers tant d'épreuves, et, après une existence si tristement manquée, lui donner encore l'énergie de devenir écrivain à l'âge où souvent le talent s'épuise, où l'imagination s'éteint, et lui faire retrouver, à plus de cinquante ans, la grâce et l'ardeur de la jeunesse pour donner une vie nouvelle à ses premières illusions.

Il a dit lui-même, à propos de ces convictions persévérantes qui font les grandes vocations : « Notre vie entière n'en est pour chacun de nous que le développement. Ces affections qui, lorsque notre état leur est contraire, nous inspirent des constances inébranlables, nous livrent, au milieu de la foule, des luttes perpétuelles contre les autres et contre nous-mêmes. Mais lorsqu'elles viennent à se développer dans des circonstances heureuses, alors elles font éclore des arts inconnus, et des talents extraordinaires. » C'était sa vie même qu'il dépeignait dans cette double destinée; car il a connu tour à tour ces combats douloureux et ce tardif triomphe.

Ce sentiment dominant, — l'amour de la nature et le désir de vivre selon ses seules inspirations, — apparut en lui dès son enfance avec une étrange fixité, quoique sous des formes encore puériles. Il était d'un caractère doux et pacifique, mais en même temps indomptable dans ses goûts et rebelle à toute discipline extérieure. Son éducation ne fut guère non plus que celle de l'instinct et de l'indépendance. Déjà il ne pensait plus qu'à réaliser ses vœux secrets.

« Il rêvait, nous dit un de ses biographes, la vie des anachorètes dans le désert; et se faisait de petits ermitages au milieu des chèvrefeuilles et des abeilles. La lecture de Robinson fut pour lui un événement; lui aussi cherchait en imagination son île, mais bientôt ce ne fut plus une île solitaire. Il s'y donnait des compagnons; il la peuplait à son gré d'un monde choisi dont il se faisait le législateur pacifique... » C'était sa passion innée qui se déclarait et qui prenait pour toujours possession de lui. Bientôt elle éclata plus intense avec l'ardeur

et l'inquiétude de la jeunesse. Il partit presque au hasard, à la recherche de son monde idéal, à peine muni d'une demi-instruction et d'une carrière ébauchée, mais l'âme remplie d'espérance. Il parcourut à l'aventure, presque en aventurier, plusieurs contrées de l'Europe : la Russie, la Pologne, l'Allemagne, etc. Ne se fixant nulle part ; essayant de mille projets et ne s'arrêtant à aucun, parce qu'en définitive il ne songeait qu'à une chose : fonder une colonie dans laquelle il aurait réuni les malheureux, les déshérités de toutes les nations, et leur aurait offert le bonheur dans une association toute fraternelle.

Il promena partout sa chimère; tantôt espérant l'asseoir sur les bords du lac Aral, par la faveur de l'impératrice Catherine, tantôt la transportant en imagination dans l'île de Madagascar, en Corse, dans les déserts de l'Amérique septentrionale; ne trouvant pas une seule place hospitalière sur toute la surface du globe et s'imaginant que la terre seule manquait à son système, tandis que c'était la réalité et les hommes mêmes qui faisaient défaut à son utopie romanesque.

Cependant, chemin faisant, il contemplait la nature et apprenait à la connaître et à la peindre. Il voulait l'étudier en naturaliste, mais il la sentait surtout en poëte. « Ce n'étaient pas, a-t-il dit quelque part, mes pensées qui allaient péniblement à elle comme dans les systèmes des hommes, c'étaient ses pensées qui venaient paisiblement à moi sous mille formes agréables. » Il y découvrait sans cesse de nouvelles harmonies, il y devinait partout une providence qui se révélait à lui par ses bienfaits. Déjà il écrivait à ses amis : « La nature offre des rapports si ingénieux, des intentions si bienveillantes, des scènes muettes si expressives et si peu aperçues que, qui pourrait en présenter un faible tableau à l'homme le plus inattentif le ferait s'écrier : « *Il y a quelqu'un ici !* » Dans ce peu de mots était renfermée la pensée première et l'âme même de ses *Etudes*. Et c'est ainsi que le long de la route où il semait ses illusions, il recueillait par compensation les éléments de sa gloire future.

Son voyage à l'Ile-de-France, entrepris comme tous les autres avec des projets sérieux en apparence, et en réalité, toujours avec les mêmes espérances secrètes, fut sa dernière déception de ce genre. Il commençait à se fatiguer de cette vie errante et stérile. Par moments, sans doute, son ambition lui revenait au cœur. Il ne pouvait voir cette mer toute semée d'îles, dont les voyageurs nous ont donné des descriptions enchantées, sans en souhaiter au moins une pour y fonder sa république pacifique; mais il en parlait déjà d'un ton détrompé et à demi-railleur : « A vous dire vrai, j'en suis aussi dégoûté que Sancho après son gouvernement. Une petite terre et une maison aux environs de Paris suffiraient à mon ambition. Les hommes ne valent pas la peine d'être gouvernés. J'admire et je plains ceux que la Providence a

placés dans une si grande élévation. Aujourd'hui que l'expérience m'a rendu vieux, je n'aspire plus qu'au repos. » On eût dit qu'il lui fallait perdre ses dernières illusions de jeunesse sur ce sol qui devait les racheter toutes un jour et les lui rendre plus belles. Il n'en a nul pressentiment encore. Ce vallon lui-même, qu'il devait nous rendre si charmant en y faisant descendre un rayon de poésie, il le voit sans émotion ; il le représente tout hérissé de rochers, sans buissons et sans arbres, couvert pendant six mois de l'année d'une herbe noire et brûlée, fermé de tous côtés par des montagnes pelées et des mornes fracassés. La fée de l'imagination et des souvenirs n'a pas encore opéré sa magie. Il est vrai que les mœurs rudes des habitants et le malheur des esclaves lui gâtent le paysage. La France, au contraire, qu'il vient de fuir, lui sourit maintenant et l'appelle de loin : « Pour aimer sa patrie, avoue-t-il, il faut la quitter... Oh ! quand pourrai-je respirer le parfum des chèvrefeuilles, me reposer sur ces beaux tapis de lait, de safran et de pourpre que paissent nos heureux troupeaux et entendre la chanson du laboureur qui salue l'aurore avec un cœur content et des mains libres !... » Enfin, en touchant au rivage, il poussait ce cri attendri : « Heureux qui vous revoit, lieux où tout fut aimé, où tout parut aimable, et la prairie où il courut et le verger qu'il ravagea ! Plus heureux qui ne vous a jamais quitté, toit paternel, asile saint !... » N'était-ce pas revenir, bien mieux que par de vaines théories, à la nature vraie, celle des affections sincères et des sentiments éternels de l'humanité ?

Lorsqu'il rentra dans Paris, après une si longue absence, il se sentait découragé, vaincu. Le jeune homme avide d'aventures était mort en lui. Il n'avait pourtant encore que trente-six ans ; mais sa correspondance, à cette date, porte les traces d'une profonde lassitude. Il se fit solliciteur avec importunité, bientôt avec aigreur, au nom des services qu'il avait rendus, ou voulu rendre, à son pays. On sent en lui l'homme qui n'attend plus rien de lui-même. Il croit évidemment sa carrière finie au moment même où elle va seulement s'ouvrir, et le payer enfin de tant d'espérances ajournées. Mais par combien d'efforts, d'erreurs encore, et de souffrances, ne devait-il pas acheter la gloire tardive et la paix de ses derniers jours !

La publication de son voyage à l'Ile-de-France, qui faisait pressentir son talent d'écrivain par plus d'une page heureuse, n'avait eu cependant qu'un demi-succès. Elle le mit en rapport avec les littérateurs et les philosophes de son temps, mais il n'eut pas beaucoup à se louer de ces relations.

Il connut bientôt l'intolérance et l'esprit de parti de ces prétendus amis de la liberté. Comme la simplicité de son caractère et la droiture de ses principes l'empêchaient de se joindre à leurs ligues, il se crut

l'objet de leurs rancunes et il s'éloigna d'eux plus ulcéré que jamais. « Ce n'est pas, avoue-t-il toutefois, que je n'aie à reprendre en moi une sensibilité trop vive pour la douleur soit physique, soit morale. Une seule épine me fait plus de mal que l'odeur de cent roses ne me fait de plaisir. La meilleure compagnie me semble mauvaise, si j'y rencontre un important, un curieux, un médisant, un méchant, un perfide... » Et c'est lui qui rêvait tout à l'heure de réunir tous les hommes dans une société délicieuse et de recommencer avec eux un nouvel âge d'or!... Du reste, n'en est-il pas presque toujours ainsi? N'est-ce pas notre susceptibilité trop vive et notre impatience de tous les maux de la vie qui nous jettent dans les rêves d'une félicité extatique? N'est-ce pas notre misanthropie et notre irritation contre les défauts des hommes au milieu desquels nous vivons, qui nous font chercher des compensations dans un amour vague et platonique de l'humanité? Il est vrai que ceux avec lesquels il désirait fonder une république idéale étaient les infortunés de tous les pays, et qu'aux yeux de la charité le malheur est une seconde innocence et presque une vertu. Mais cette vertu, si s'en est une, serait-elle une assise assez solide pour une société, une garantie suffisante d'avenir? Le bonheur même qu'il espérait dispenser à ses compagnons n'aurait-il pas fait évanouir bientôt cette perfection éphémère et laissé reparaître le fond de misères et de malignité humaines, aussi bien que dans nos sociétés dégénérées?...

Quoiqu'il en soit, à la suite d'épreuves et de déceptions si nombreuses, il tomba dans une profonde mélancolie et dans un état douloureux qu'il a décrit dans le préambule de l'*Arcadie*. « L'ingratitude des hommes dont j'avais le mieux mérité, des chagrins de famille imprévus, l'épuisement total de mon faible patrimoine, mes espérances de fortune évanouies, tous ces maux combinés ébranlèrent ma santé et ma raison. Je fus frappé d'un mal étrange : des feux semblables à ceux des éclairs sillonnaient ma vue. Tous les objets se présentaient à moi doubles et mouvants. Comme Œdipe, je voyais deux soleils... » Ce mal qui se déclarait en lui, c'était, on l'a remarqué, la crise de quarante ans, bien connue surtout des âmes tendres et délicates, pour qui le contact du monde a été plus rude et plus blessant, qui ont vu tomber une à une toutes leurs illusions, et qui se trouvent dépouillées et nues, aux approches des années rigoureuses. Cependant, un apaisement devait bientôt sortir de l'extrémité même de ses maux. Il se retira complétement du commerce des hommes, et dès qu'il ne les vit plus, il cessa, dit-il, de les haïr. « La solitude est une grande montagne d'où ils paraissent bien petits. » Il résolut encore de ne plus s'inquiéter, s'intriguer; de ne plus attendre rien de personne et de s'abandonner sans résistance entre les mains de Dieu seul. Ses anxiétés se calmèrent

dès qu'il n'y résista plus, et la paix rentra peu à peu dans cette pauvre âme inquiète.

La solitude toutefois ne lui était pas bonne, il en convient lui-même, parce qu'elle le portait trop à la méditation et qu'elle le rendait tout entier et sans défense à ses anciennes rêveries. La contemplation même de la nature, ordinairement si bienfaisante pour lui, l'y incitait encore. « Je connus par elle, écrit-il dans le même fragment de ses mémoires, qu'il y avait, dans chaque partie de la terre, une portion de bonheur pour tous les hommes, dont presque partout ils sont privés, et qu'en état de guerre dans notre ordre politique qui les divise, ils étaient en paix dans l'ordre de la nature qui les invite à se rapprocher. » C'était revenir indirectement à ses anciens projets de félicité publique. Seulement il n'espérait plus les exécuter lui-même, et il lui aurait suffi maintenant d'en tracer des tableaux assez séduisants pour engager d'autres hommes, plus favorisés par le sort, à les réaliser un jour. « On est toujours trop vieux pour faire le bien, observe-t-il, on est toujours assez jeune pour le conseiller. » Il résolut donc, faute de mieux, de mettre en action, dans un roman philosophique, les institutions sociales qu'il avait conçues. A portée par ses voyages, et encore plus par ses lectures, de marquer sur le globe un lieu propre à tracer le plan d'une société heureuse, il fit choix des rivages de l'Amazone, au sein de l'Amérique méridionale, et y appela, en imagination, les malheureux et, comme nous dirions aujourd'hui, les déclassés de tous les pays, pour les y faire jouir d'un bonheur inconnu. Longtemps il travailla à ce grand ouvrage; mais lorsqu'il voulut rassembler ces fragments épars, pour en composer un tout qui eût de la vraisemblance et de l'harmonie, il fut arrêté par deux difficultés qu'il n'avait pas aperçues d'abord. La première, c'est qu'en racontant l'histoire d'un peuple moderne, qui n'avait jamais existé, il ne ferait illusion à personne; la seconde, qu'en voulant décrire une contrée qu'il ne connaissait que par les récits des voyageurs, il ne trouverait pour la peindre que des traits vagues et des couleurs incertaines. « J'abandonnai donc, nous dit-il, mon vaisseau politique, quoique j'y eusse travaillé plusieurs années avec constance, semblable au canot de Robinson, je le laissai dans la forêt où je l'avais dégrossi, faute de pouvoir le remuer et le faire voguer sur la mer des opinions humaines. »

Etait-ce du moins la dernière forme que devait emprunter son rêve, la dernière déception qu'il devait lui causer ? Pas encore ! Tant il est difficile de s'arracher du cœur une illusion de jeunesse, surtout quand elle est, au fond, noble et généreuse ; tant il est certain que le vrai, qui paraît être le premier mot de l'art et le plus facile, en est au contraire le fruit suprême et le couronnement.

« Mon âme mécontente des siècles présents, prit son vol vers les

siècles anciens et se reposa d'abord sur les peuples de l'Arcadie... » C'est en ces mots qu'il nous annonce son changement de dessein. Il voulait, cette fois, peindre les mœurs innocentes de ces heureux bergers, en leur donnant pour cadre la beauté de la nature dans cette contrée chantée par les poëtes de tous les temps. Ses bergers toutefois n'étaient pas simplement oisifs et amoureux comme ceux de nos idylles; ils étaient, en même temps, laboureurs, soldats, citoyens, doués en un mot de toutes les qualités qu'il aurait voulues pour les habitants de sa chère république. Cette fois, ce n'était plus, on le voit, une simple abstraction politique, c'était presque un poëme qu'il imaginait, et c'était déjà beaucoup mieux, car si l'on a le droit d'user de fiction dans le domaine de la poésie, il n'est pas permis de mettre l'histoire de l'humanité en romans. Il y avait dans ce projet de quoi séduire une imagination comme la sienne; il s'en nourrit longtemps; il le communiqua même à Jean-Jacques Rousseau, dans l'intimité duquel il s'insinuait avec peine et dont il essayait, en ce moment, d'apprivoiser l'humeur atrabilaire.

Ces deux hommes étaient faits cependant pour s'entendre, et leurs sentiments, comme leurs destinées, avaient établi entre eux trop de points de contact pour qu'ils ne trouvassent pas de la douceur dans les épanchements de l'amitié. L'un, célèbre depuis longtemps, mais à qui la célébrité n'avait apporté que des amertumes et qui, malgré son orgueil, semblait chercher l'obscurité avec autant de passion qu'il avait recherché la gloire; l'autre, encore inconnu, mais dont les luttes longues et stériles avaient aigri le caractère bienveillant; tous deux se croyant victimes de l'intolérance des philosophes de leur temps et se rencontrant dans une réprobation commune de leurs doctrines hautaines et desséchantes ; tous deux enfin devenus misanthropes malgré l'ardente sensibilité de leur imagination et cherchant des consolations à leur isolement dans des rêves de bonheur auxquels ils associent l'humanité tout entière. On aura déjà remarqué les analogies de leurs conceptions sur la nature. Jean-Jacques Rousseau, en haine du monde tel qu'il l'avait connu, s'était passionné pour l'idée d'un état de nature, antérieur à toutes les sociétés humaines, et dans lequel l'homme encore exempt, selon lui, des maux et des vices qu'elles engendrent, vivait heureux et pur, parce qu'il suivait fidèlement les instincts naturels dans lesquels le Créateur lui-même avait écrit la loi de son être. Bernardin de Saint-Pierre, nous l'avons vu, concevait et appelait de ses vœux une sorte de second état de nature, postérieur aux sociétés actuelles et destiné à en combattre les vices, à en réparer les malheurs.

Cette ressemblance d'idées était-elle due au hasard, à la seule parenté de leurs esprits; ou bien le disciple n'était-il en cela que l'imitateur et l'écho de son illustre devancier ? Nous l'ignorons. Mais nous

savons déjà que l'auteur de l'*Arcadie* avait été tourmenté, dès son enfance, par ces vagues désirs, aussi sommes-nous plutôt disposé à croire qu'un même souffle avait pu les incliner, en même temps, aux mêmes croyances. Il y avait d'ailleurs, à la fin de ce siècle, des aspirations confuses vers quelque chose d'inconnu. La civilisation excessive, la dissolution élégante des mœurs, les lumières même de l'esprit qui avaient engendré le scepticisme, et l'ennui des cœurs pour qui la vie était désormais sans émotion et sans mystère, tout faisait naître un immense besoin de renouvellement. Pourquoi donc des âmes plus inquiètes et plus avides d'idéal que les autres n'auraient-elles pas respiré dans l'air des courants encore inaperçus ? Tous deux ont eu certainement, — leurs écrits en font foi, — le pressentiment des profondes perturbations sociales qui approchaient et ils ont cherché pour tous un abri dans la nature, comme dans un milieu de réconciliation et de paix. S'ils se sont trompés en cela et n'ont embrassé qu'un fantôme, en quoi ils ne se sont certainement pas trompés c'est en revenant à la nature, comme à la source des plus hautes inspirations poétiques et religieuses.

Voilà ce qui peut nous rendre intéressantes ces promenades et ces confidences, que le disciple nous a racontées avec tant de simplicité et de candeur. L'*Arcadie* devint pendant quelque temps le texte ordinaire de ces causeries. Les deux amis imaginaient à l'envi de nouveaux incidents et des épisodes ingénieux pour animer et enrichir ce sujet de leurs prédilections. Un jour même Jean-Jacques, c'est Bernardin qui nous l'apprend, lui donna un conseil qui devait renouveler toute la composition. Cela consistait à placer le tableau des mœurs pastorales des Arcadiens entre la peinture d'une contrée encore barbare comme la Gaule druidique, et celle d'un pays à son déclin, par l'excès même de la civilisation, tel que pouvait l'être l'Egypte à la même époque. Peut-être cette idée, que l'auteur s'empressa d'adopter, aurait-elle dû lui faire apercevoir que l'état de perfection et de bonheur qu'il rêvait pour la société, n'est jamais qu'un moment insaisissable et fugitif entre la barbarie et la corruption; il n'y vit qu'un moyen de jeter de la variété dans son ouvrage et de faire valoir le riant de ses tableaux par le contraste de scènes plus sévères. Quoi qu'il en soit, il s'aperçut sans doute bientôt que, malgré cet artifice de composition, le sujet restait monotone, et que douze livres pour célébrer l'innocence et les vertus de ses bergers, c'était beaucoup. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne termina jamais que le premier livre, consacré à la description de la Gaule, c'est-à-dire à la partie la plus âpre de son poëme.

Il est vrai qu'il a donné un autre motif de cet abandon subit. Un nouveau malheur, dit-il, l'arracha à ces trop séduisantes rêveries, et en détruisant ses faibles moyens d'existence, le força de demander

à son talent des ressources moins précaires ou, comme il le dit dans son langage imagé, de chercher de l'eau dans son propre puits. Parmi les nombreux matériaux qu'il avait accumulés, ceux qui se rapportaient à l'étude de la nature occupaient la plus grande place et se trouvaient les plus avancés. Il résolut donc de les mettre en ordre et d'y chercher la matière d'un ouvrage qui pût lui mériter la faveur du public et l'appui de ses protecteurs. De tout temps il avait observé la nature et il avait appris à la connaître et à l'aimer. Il pensait même avoir deviné quelques-uns des secrets de la création et il désirait les mettre en lumière. Mais par l'effet de son esprit systématique, il fut sur le point de perdre tout le fruit de son travail et de passer auprès de sa véritable vocation sans la sentir. Son ambition n'allait d'abord à rien moins qu'à composer une histoire générale du monde physique, à l'imitation d'Aristote, de Pline et de quelques modernes, au risque de manquer la réputation d'écrivain et de moraliste pour n'obtenir que le renom de faible et faux savant. Par bonheur, il fut détourné de ce plan gigantesque et si disproportionné à ses forces, par un léger incident qui le ramena dans ses véritables voies.

Une touffe de fraisier avait poussé par hasard au bord de sa fenêtre. En étudiant cette plante chétive avec l'amour et la curiosité d'un solitaire, l'envie lui prit de la décrire dans toutes ses parties, elle et le petit monde de mouches et d'insectes dont elle était devenue le centre au milieu des fumées de Paris. Mais bientôt il s'aperçut que les bornes de cet infini en petitesse reculaient autant devant ses observations que celles de l'infini en grandeur se dérobent devant l'esprit qui veut en sonder les abîmes. Par ce seul exemple, il comprit que son projet d'enfermer la nature entière dans son ouvrage, était aussi insensé et aussi puéril que celui de l'enfant qui creusait un trou dans le sable pour y transporter toute l'eau de la mer. Être ainsi détrompé, c'était trouver la victoire dans sa défaite même. Les pages où il a raconté sa déconvenue sont peut-être les plus parfaites de son livre; elles lui servent d'élégant péristyle et elles invitent à y entrer. Il laissa donc ses observations et ses notes dans leur désordre naturel et les publia sous le titre d'*Etudes*, comme un peintre livre au public les études faites pour une grande composition qu'il n'a pu terminer. Mais dans cet ouvrage imparfait, ou même dans ces ruines, comme il les appelle, l'unité morale du livre, cent fois plus réelle et plus vivante que l'unité scientifique et morte qu'il voulait lui donner, subsiste encore. Cette unité, c'est la Providence, partout présente, partout visible, qui l'anime tout entier et qui fait d'un livre, destiné d'abord à la description de la nature, une sorte d'hymne de reconnaissance et d'adoration pour ses bienfaits.

Le succès fut grand, surtout le succès de charme et d'émotion. Tous

les cœurs simples et encore croyants avaient trouvé en lui l'écrivain de leur choix et devenaient ses amis rien qu'en le lisant. Tous lui écrivaient pour lui exprimer leur reconnaissance, et ce solitaire qui tout à l'heure vivait ignoré, sous les toits, dans un quartier perdu de Paris, recevait des témoignages universels d'affection et de sympathie. Il avait rendu une voix à toutes les âmes délicates depuis si longtemps oubliées. Ce n'était pas seulement pour elles que le livre de Bernardin de Saint-Pierre était une révélation, c'était aussi pour lui-même. Sans doute il n'avait exprimé dans son ouvrage que les pensées de toute sa vie, mais en les exprimant il avait découvert son véritable génie; il avait appris quel était le charme pénétrant de son style, lorsqu'au lieu de poursuivre de froides abstractions, il s'en prenait à des sentiments vrais, à des réalités vivantes. Ce succès inespéré en amena bientôt un autre. La nature, qui l'avait si bien inspiré une première fois, allait enfin lui découvrir la forme définitive de sa plus chère conception.

On trouvera sans doute que nous avons pris un chemin bien long pour en venir à l'objet principal de cette étude. Mais il nous a semblé qu'il ne serait pas inutile de montrer une fois combien l'œuvre d'art en apparence la plus facile et la plus simple, peut avoir demandé de constance et d'efforts; par quelle longue incubation du cœur elle devait être fécondée; par quelles épreuves elle fut ramenée des hauteurs stériles où elle se perdait, pour ne plus être qu'une humble histoire du cœur, pleine d'émotion et de larmes. Peut-être qu'à ce point de vue, la recherche de ces origines peu connues n'était pas tout à fait inutile, et que loin de diminuer le mérite du livre, elle en augmentera l'intérêt à nos yeux. Lorsqu'une âme, égarée par l'ardeur même et la générosité de ses aspirations, après avoir beaucoup erré, beaucoup souffert, découvre enfin la vérité et s'y fixe pour toujours, elle nous paraît d'autant meilleure et plus méritante. De même aussi, je le crois, cette œuvre, que nous allons relire ensemble, nous semblera plus touchante maintenant que nous savons ce qu'elle a coûté, et de quelles convictions persévérantes elles est sortie.

II

Du produit de ses *Etudes de la nature*, Bernardin de Saint-Pierre avait acheté une petite maison au fond du faubourg Saint-Marcel. Enfin il avait un chez soi. C'était presque la réalisation du vœu modeste que nous lui avons vu former à l'époque de son voyage à l'île-de-France. Son habitation n'était pas à la campagne, comme il l'avait toujours souhaité; elle était située dans le quartier le plus misérable de Paris, mais elle était près du Jardin des Plantes, c'est-à-dire des

objets constants de ses études; et d'ailleurs, en habitant parmi les pauvres, il se trouvait, disait-il, au milieu de sa famille naturelle.

Bientôt, dans le recueillement de sa nouvelle demeure, et peut-être, assis à l'extrémité de son jardin, sur le banc de gazon d'où il a daté ses *Vœux d'un solitaire*, il dut resonger au rêve de toute sa vie, et se demander si ce petit logis, où il vivait encore seul, serait l'unique résultat de si ardents désirs, la réalisation égoïste de ses projets humanitaires. Sans doute il avait renoncé depuis longtemps à les exécuter par lui-même; il avait même vu s'évanouir tous les plans d'ouvrages dans lesquels il voulait renfermer sa pensée. Mais maintenant, instruit par l'âge, éclairé par le succès même de son livre, il dut se demander s'il n'y aurait pas lieu de ramener ces conceptions ambitieuses à des proportions plus humbles et plus humaines, et de les faire redescendre, des abstractions nuageuses, dans l'intimité de la vie du cœur.

Celui qui avait écrit *le Fraisier*, et qui dans cette seule page avait trouvé plus que l'équivalent de son ambition déçue, devait aspirer à une rencontre aussi heureuse dans le domaine du sentiment. Le moraliste qui allait bientôt, au milieu de l'anarchie révolutionnaire, faire appel à la sagesse et à la modération de chacun, devait comprendre que les vertus publiques, si grandes qu'on les imagine, ont toujours leur siége nécessaire dans une âme personnelle. Enfin l'homme qui avait éprouvé les adversités de la vie, et qui ne s'en était sauvé que par la résignation, et dans la plus étroite retraite, devait sentir par expérience que, pour imaginer un bonheur sûr et durable, il faut lui faire occuper la plus petite place possible, afin d'offrir moins de prise à la fortune. Par toutes ces raisons, il se résigna à ne plus vouloir fonder un empire, à ne plus même en écrire les lois, mais à raconter simplement l'histoire de quelque famille cachée dans la solitude et qui a retrouvé le bonheur dans la paix et dans la simplicité de la nature.

Telle fut sans doute l'image qui se dégagea peu à peu de sa rêverie, et il dut sentir à sa propre émotion qu'il avait enfin touché le but. Son sujet se fécondait par l'absence même des stériles abstractions qu'il en avait bannies. Non certes, qu'il soit interdit aux lettres de méditer sur les plus hautes questions politiques et sociales, ni de se poser le problème des destinées humaines; mais ces matières ne sauraient être traitées utilement et sans danger, dans un roman ou dans un poëme. Elles demandent autant de calme et de sévérité que d'élévation dans la pensée. Que le romancier reste libre dans le domaine de la fiction; que le poëte s'abandonne à ses inspirations, mais qu'ils ne nous donnent pas leurs rêves pour des réalités, ni leurs aspirations pour des révélations de la science. La promiscuité des genres les fausse

et les abâtardit tous. Leur confusion ne saurait produire qu'une littérature aride ou une philosophie nuageuse. Il en est des facultés de l'esprit comme des organes du corps : leur vie est une, leurs fonctions sont diverses, et de la diversité même de leur concours nait l'harmonie. Bernardin de Saint-Pierre eut donc raison, dans l'intérêt de son talent comme de la vérité, de quitter ce terrain dangereux de la politique sentimentale, où tant d'esprits s'étaient égarés avant lui, où tant d'autres devaient se perdre depuis. Tous ceux qui ont lu son livre savent que ce qui reste de sa première manière en est le seul défaut et en compromet la pureté.

Il possédait le sujet, mais où placer cette scène? car la nature devait nécessairement faire partie de toutes ses compositions ; et d'ailleurs, comme il l'a si bien dit : « Un paysage est le fond du tableau de la vie humaine. » Il avait de quoi choisir parmi ses souvenirs, et sans doute son imagination erra quelques temps à travers les différentes contrées qu'il avait parcourues. Peut-être même hésita-t-il entre les régions du nord et celles du midi. C'est dans le Nord qu'il avait passé ses plus belles années et qu'il avait laissé ses meilleures affections. Il écrivait de l'Ile-de-France à ses amis de Russie : « Souvent mon cœur est pris de désirs extravagants.. Je désire vos climats glacés et vos forêts agitées par d'éternels aquilons... Il est des sites touchants jusque dans les rochers de la pauvre Finlande. J'y ai vu des été plus beaux que ceux des tropiques, des jours sans nuits, des lacs si couverts de cygnes, de canards, de bécasses, de pluviers, etc., qu'on eût dit que les oiseaux de toutes les rivières s'y étaient rendus pour y faire leurs nids... » La rigueur même des saisons qui rapproche les hommes autour du foyer, ne resserre-t-elle pas aussi les liens de l'affection? Les mœurs, c'est lui qui nous l'assure, y sont plus pures, l'amitié plus constante, l'amour conjugal plus fidèle. La désolation de la nature ajoute peut-être un charme plus pénétrant aux douceurs de la vie privée. Jugez-en par ce simple tableau qu'il a esquissé en quelques lignes : « Au fond d'un petit vallon, sur une lisière de pré, loin de l'envie, était l'héritage d'un bon gentilhomme dont rien ne troublait le repos, que le bruit d'un torrent que l'œil voyait avec plaisir bondir et écumer sur la croupe noircie d'une roche voisine. Il est vrai que l'hiver la verdure et les oiseaux disparaissent. Le vent, la neige, le grésil, les frimas entourent et secouent la petite maison, mais l'hospitalité est dedans. » Qui doute après cela qu'il n'aurait pu cacher une touchante histoire d'amour sous ce toit couvert de neige et jusque sous les glaces du pôle? Qu'importent après tout l'éclat ou la couleur des cieux? L'âme ne porte-t-elle pas partout son véritable ciel en elle-même?

Cependant, par cela même que sous le soleil des tropiques il aspirait aux glaces du Nord, du milieu des brumes de Paris il devait regret-

ter le climat brûlant qui ne lui avait d'abord inspiré que de la tristesse. Tel est le privilége de ces contrées lumineuses que si, de près, elles offusquent et accablent, de loin elles reprennent leur prestige et leur fascination. Sa pensée s'arrêta sur l'Ile-de-France. D'abord c'était une île, et ce seul nom eut toujours pour lui une magie; puis elle offrait à ses pinceaux des images neuves et des couleurs encore vierges. « Nos poëtes, disait-il dans sa préface, ont assez reposé leurs amants sur le bord des ruisseaux, dans les prairies et sous le feuillage des hêtres. J'en ai voulu asseoir sur le rivage de la mer, au pied des rochers, l'ombre des cocotiers, des bananiers et des citronniers en fleurs. » Le pays cependant, nous l'avons vu, ne lui était pas apparu sous un aspect bien séduisant; mais par bonheur il avait conservé aussi quelques meilleurs souvenirs. Pendant une course pédestre autour de l'île, il avait rencontré sur le bord de la mer un site appelé le Poste-Jacotet, qui lui avait causé une impression délicieuse, et dont il a tracé cette esquisse charmante : « Le murmure des sources, le beau vert des flots marins, le souffle toujours égal des vents, l'odeur parfumée des veloutiers, cette plaine si unie, ces hauteurs si bien ombragées semblaient répandre autour de moi la paix et le bonheur. J'étais fâché d'être seul; je formais des projets, mais, du reste de l'univers, je n'aurais voulu que quelques objets aimés pour passer là ma vie... » On devine qu'il avait dû rêver dès lors quelque roman comme celui qu'il voulait écrire en ce moment, et que cette belle retraite et les projets qu'il y avait formés durent lui revenir à la mémoire.

Ce qui lui avait gâté surtout ses meilleures impressions à l'époque de son voyage, c'étaient les mœurs rudes de ses habitants. Or, dans son amour de l'harmonie, il aurait voulu « réunir à la beauté de la nature entre les tropiques la beauté morale d'une petite société. » Mais là encore une scène riante dont il avait été témoin, lui fournissait les premiers linéaments de ce qu'il devait représenter. Racontant qu'il avait reçu un jour l'hospitalité chez des colons, dans la partie la plus solitaire de l'île, il disait : « Je ne vis dans toute la maison qu'une seule pièce : au milieu la cuisine: à une extrémité les magasins et les logements des domestiques; à l'autre bout le lit conjugal, couvert d'une toile sur laquelle une poule couvait des œufs; sous le lit, des canards; des pigeons sous la feuillée et trois gros chiens à la porte. Aux parois étaient accrochés tous les meubles qui servent au ménage ou au travail des champs. Je fus véritablement surpris de trouver dans ce mauvais logement une dame très-jolie. Elle était française, née d'une famille honnête, ainsi que son mari. Ils étaient venus, il y avait plusieurs années, chercher fortune; ils avaient quitté leurs parents, leurs amis, leur patrie, pour passer leurs jours dans ce lieu sauvage, où l'on ne voyait que la mer et les escarpements affreux du morne Bra-

bant : mais l'air de contentement et de bonté de cette jeune mère de famille semblait rendre heureux tout ce qui l'approchait. Elle allaitait un de ses enfants ; les quatre autres étaient rangés autour d'elle gais et contents. La nuit venue on servit avec propreté tout ce que l'habitation renfermait ; ce souper me parut fort agréable. Je ne pouvais me lasser de voir ces pigeons voler autour de la table, ces chèvres qui jouaient avec les enfants, et tant d'animaux réunis autour de cette famille charmante. Leurs jeux paisibles, la solitude du lieu, le bruit de la mer, me donnaient une image des premiers temps où les filles de Noé, descendues sur une terre nouvelle, firent encore part aux espèces douces et familières du toit, de la table et du lit. »

N'a-t-on pas, dans cette fraîche peinture, comme un premier croquis de ces deux cabanes que nous avons aimées et où nous avons vécu de si beaux jours pendant notre enfance. Il ne leur manquait plus que des habitants dignes d'elles, et en cela encore l'auteur fut aidé par ses souvenirs. Soit qu'une légende locale, comme le veut la tradition, ait servi de point de départ à son récit, soit qu'il ait composé la physionomie de ses personnages avec des traits empruntés aux personnes qu'il avait connues et aimées, il a pu dire sans trop de fiction : « Il ne m'a pas fallu imaginer de roman pour peindre des familles heureuses. Je puis assurer que celles dont je vais parler ont vraiment existé et que leur histoire est vraie dans leurs principaux événements. Ils m'ont été certifiés par plusieurs habitants que j'ai connus à l'Ile-de-France. Je n'y ai ajouté que quelques circonstances indifférentes, mais qui, m'étant personnelles, ont encore en cela même de la réalité. »

En effet, il a renfermé dans ce livre de ses prédilections les meilleurs souvenirs de sa vie, comme on dépose dans un précieux reliquaire les restes les plus chers du passé. Deux jeunes filles qu'il aurait pu épouser, et à l'alliance desquelles il avait renoncé par délicatesse, parce qu'il était sans position et sans fortune, Mlle de La Tour et Mlle Virginie Taubenheim, avaient entremêlé leurs noms et peut-être leurs traits sur la tête de la fille de ses pensées. Tous ses autres personnages avaient quelque ressemblance avec les amis qu'il avait rencontrés et dont il n'avait oublié aucun, car il avait la mémoire aussi fidèle que le cœur. Il ne put même résister à la tentation de se placer aussi dans sa composition. Il y est bien reconnaissable, au moins par ses sentiments et par ses goûts, sous la figure du vieillard qui habite non loin des deux familles, et qui raconte leur histoire sur les ruines de leurs cabanes.

Beaucoup de circonstances secondaires sont également vraies et tirées de ses souvenirs personnels. Les deux orages dont le premier marque, dans le roman, la fin des jours heureux et l'approche des tempêtes de la vie ; le second qui amène la catastrophe ; il les avait essuyés pendant son voyage et les avait déjà décrits à grands traits dans sa

relation. Pendant le premier, il s'est représenté comme Paul, soutenant contre les assauts de l'ouragan la case dans laquelle il avait reçu l'hospitalité. L'autre éclata, au retour, à l'île Bourbon, d'où les vaisseaux durent lever l'ancre en toute hâte, pour n'être pas brisés sur les récifs. C'est ainsi qu'il raconte encore qu'une négresse le supplia de demander sa grâce à son maître et qu'il fut assez heureux pour l'obtenir ; que son esclave lui fit passer la Rivière-Noire, en face de la montagne des Trois-Mamelles, à l'endroit même où Paul la traverse portant Virginie dans ses bras, etc., etc. Ainsi tout s'animait et se vivifiait pour lui par la mémoire, et son imagination, même en créant, aimait à se reposer, de loin en loin, sur des points fixes, pour y reprendre force et confiance. Il pouvait en un mot se comparer, comme il l'a fait quelque part (car il ne dédaignait aucune image de la nature), à l'araignée laissant flotter des fils qui s'attachent çà et là, et qui lui servent de trame en attendant qu'elle puisse ourdir sa toile.

Ce moment pour lui était enfin arrivé. Que manquait-il encore pour que tous ces traits épars devinssent un tout harmonieux et vivant? Il ne fallait que le souffle attiédi qui marie toutes les nuances et fond toutes les couleurs. Le jour où l'inspiration descendit, il n'avait plus qu'à écrire sous la dictée de son cœur. Et cependant, que l'on ne s'imagine pas qu'il n'eût encore qu'à improviser son livre pour le produire dans l'état de perfection où nous le voyons. Tout devait être achevé dans cette œuvre pour qu'elle pût rivaliser avec celles de la nature. Plus elle était naïve, plus il lui fallait de fermeté de touche pour ne pas tomber dans la fadeur des Gesner et des Florian de son temps; plus la ligne qui sépare le vrai du vulgaire était étroite, plus elle devait être tracée d'une main sûre. Par combien de travail ne fut pas achetée cette pureté du style, on le comprendra lorsque l'on saura qu'il recopia son manuscrit *onze fois* de sa main, en le corrigeant toujours. « L'ours, disait-il, ne lèche pas son petit avec plus d'amour. » Il est vrai qu'il était soutenu dans ce labeur par les ravissements de l'artiste, et qu'il pouvait ajouter : « J'ai vu par moments le ciel ouvert, tout en souffrant en ce monde des maux inénarrables. »

On sait quelle œuvre accomplie est née de cette longue et tendre incubation. Nous n'essayerons pas d'en faire, après tant d'autres, un nouvel éloge. Son meilleur éloge est dans l'intérêt qu'elle fait naître, dans les larmes irrésistibles qu'elle fait couler. Rien ne s'élève ni ne s'abaisse, dans ce simple récit, en dehors du diapason de la nature. Tout va d'un souffle égal et légèrement ému; tout y est naturel, et cependant tout y est noble, jusqu'aux plus humbles détails de la vie, parce que tout y est pur. On l'a dit, cette charmante pastorale est à la fois antique par ses peintures agrestes et pas ses sons de flûte champêtre, moderne par la chasteté des sentiments et par les accents de l'âme. L'auteur avait

enfin accompli le vœu de sa vie entière : il avait représenté l'innocence, la vertu, le bonheur, et il l'avait fait sans monotonie, sans ennui, sans chimère ; il avait remporté la victoire qui paraissait impossible.

Et cependant, s'il n'avait peint que ce bonheur continu, si rien n'était venu troubler la paix de ces heureuses familles, il n'aurait écrit qu'une idylle poétique, mais sans passion et sans prise sur les cœurs. Les jours de ces deux amants se seraient écoulés aussi uniformes que leur ciel sans nuages, aussi monotones que les vagues qui viennent mourir sur leurs rivages. Que fallait-il donc pour que cette poésie devint humaine et pathétique, pour que l'histoire de ces humbles créatures, perdues à l'autre bout du monde, traversât les mers, vint réveiller les échos de l'Europe et lui arracher des larmes? Il fallait que l'auteur sortit enfin de ses rêves affadis d'une félicité éternelle ; il fallait qu'il acceptât la vérité et qu'au sein de cette innocente société, sur laquelle il n'aurait voulu répandre que des bénédictions, il laissât pénétrer l'hôte fatal qui a sa place marquée dans toute existence terrestre, sans lequel toute fiction est sans vérité, toute réalité même sans intérêt et sans force ; il fallait, en un mot, qu'il y admît le malheur. Toute sa vie, il avait lutté contre cette dure nécessité ; il avait voulu l'exclure de ses conceptions sociales et non-seulement il les avait rendues impossibles à réaliser, mais impossibles à peindre et à rendre dignes de l'art, car le génie lui-même ne peut rien sans la vérité.

Mais depuis, il avait reçu les dures leçons de l'expérience. Il avait appris que le mal est inévitable et fatalement mêlé aux choses de ce monde. Son imagination châtiée s'était corrigée de ses chimères ; il avait fait plus, il avait reconnu le caractère sacré et providentiel de la douleur, il avait écrit :

« En comparant les biens et les maux dont nos jours si rapides sont mélangés, j'entrevis une grande vérité bien peu connue : c'est qu'il n'y a rien de haïssable dans la nature et que son auteur nous ayant mis dans une carrière où nous devons nécessairement mourir, il nous a donné autant de raisons d'aimer la mort que d'aimer la vie. » Il découvrit plus tard la raison morale, plus élevée encore, pour laquelle il faut accepter les maux de cette vie : c'est qu'ils sont le noble exercice de l'âme et l'aliment de toute vertu. Il dut reconnaître alors que les sociétés idéales qu'il voulait fonder auraient bientôt péri par l'excès même des biens dont il les comblait, car un bonheur continu serait le dissolvant de tous les sentiments et de toutes les vertus, tandis qu'il y a dans la douleur un sel amer qui les conserve.

Il ne s'arrêta plus dans cette voie féconde : il alla jusqu'à confesser la bonté de cette amie sévère qu'il avait si longtemps réprouvée, mais qui l'avait mieux servi en le frappant, parce qu'elle l'avait contraint de quitter les erreurs de sa jeunesse pour entrer dans des voies plus

hautes et plus fécondes. Il reconnut, à la fin, que les grandes épreuves de la vie nous apprennent seules la vérité, et il écrivit dans la *Chaumière Indienne* cette belle pensée, enveloppée comme la sagesse orientale dans une magnifique image : « Le malheur ressemble à la montagne noire de Bember, aux extrémités du royaume brulant de Lahor : tant que vous la montez, vous ne voyez devant vous que de stériles rochers, mais quand vous êtes au sommet, vous apercevez le ciel sur votre tête et à vos pieds le royaume de Cachemire. »

Bernardin de Saint-Pierre, lui aussi, avait gravi sa rude montée, et elle l'avait conduit au sommet de ses rêves. Sans doute il ne s'était pas emparé de ces hauteurs souveraines d'où l'écrivain domine son siècle ; son succès était plus modeste, mais il était aussi précieux et peut-être plus durable ; il avait conquis tous les cœurs. C'est l'empire pacifique qu'il avait ambitionné toute sa vie. S'il n'avait pu réunir tous ses amis inconnus sur un point quelconque de la terre, il leur avait donné rendez-vous dans l'émotion commune de son livre ; s'il ne leur avait pas imposé des lois arbitraires, il leur avait offert, ce qui valait mieux, la douce philosophie et la morale bienfaisante qui s'exhalent de ses pages. Ces consolations arrivaient à propos, à la fin d'une époque de fatigue et d'incrédulité. Bientôt elles allaient devenir plus nécessaires encore. Son roman paraissait en 1788, à la veille de la révolution ; l'œuvre eut à peine le temps de se répandre et de se concilier les sympathies, que déjà l'orage approchait et menaçait de tout engloutir. Cependant il passa sur la petite étoile sans l'éteindre. Elle continua de luire en secret pour bien des âmes, d'autant plus avides de paix que les temps étaient plus troublés. Sait-on sur combien de foyers elle continua de faire descendre un rayon de foi et d'espérance? Dès que le ciel devint plus serein, on la vit reparaître : Comme *Vesper*, elle avait été la dernière à briller au déclin du siècle, elle fut encore la première à scintiller à l'aurore du siècle nouveau. Lorsque Chateaubriand l'ouvrit magnifiquement par le *Génie du christianisme*, il proclama la charmante pastorale comme une œuvre déjà consacrée et supérieure à toutes les poésies champêtres de l'antiquité. Il rendait encore mieux hommage à l'auteur des *Etudes* par toute la partie descriptive de son livre et par sa théorie des harmonies providentielles de la nature.

A mesure que la jeune littérature se dégagea des traditions du dix-huitième siècle, elle se rattacha plus intimement à ce maître doux et vénéré. Le poëte des *Méditations* surtout lui devait certainement quelque chose de sa poésie chaste et tendre, et il laissa toujours éclater sa piété toute filiale pour l'auteur de *Paul et Virginie*. Bientôt, il est vrai, la nouvelle école, avide d'émotions plus fortes et de couleurs plus violentes, négligea ce modèle trop calme et trop serein. Nous nous en éloignons encore davantage par le matérialisme de nos sciences et le

réalisme brutal de nos romans. Mais l'aimable chef-d'œuvre garde son influence secrète et il agit, à notre insu, dans l'intervalle des passions, comme une voix juste et pure qui rappelle le ton naturel au milieu des voix discordantes. Il vit et il vivra, car il ne peut pas plus mourir que le moindre des ouvrages de la nature, parmi lesquels il semble avoir conquis sa place.

Ainsi s'était accomplie, quoique bien tardivement, la carrière de Bernardin de Saint-Pierre. Si ce que l'on a dit est vrai, que ce qui fait une grande existence, c'est un projet de la jeunesse exécuté par l'âge mûr, la sienne peut passer pour une des plus belles. Il ne fut pas seulement payé de sa constance en célébrité, mais en bonheur. Il avait déjà un foyer, il eut bientôt une famille. Il épousa successivement deux jeunes femmes ; il eut deux enfants et fut deux fois le père de Paul et de Virginie. Toutes ces affections devinrent, comme il le disait, la couronne de ses cheveux blancs et la riante décoration de ses ruines. Si sa vieillesse n'était pas « le soir d'un beau jour, » c'était du moins la fin paisible d'une journée orageuse, et le charme n'en fut que mieux et plus profondément senti.

Et maintenant, si j'avais à tirer une moralité de cette étude, à l'exemple du maître qui mêlait à tous ses écrits une morale fructueuse, — comme la nature, son modèle dont toutes les créations se résument en une graine féconde, en un fruit nourrissant, — je dirais : cette vie si longtemps stérile, mais à la fin victorieuse des obstacles du dehors ou de ceux du dedans, ne prouve-t-elle pas ce que peuvent la sincérité et la persévérance d'un sentiment? Ne doit-elle pas être pour tous ceux qui seraient engagés dans les mêmes luttes et que tenterait le désespoir, une consolation dans le présent, un encouragement pour l'avenir ?

S. Cambray.

BULLETIN DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'INDUSTRIE

NOTES D'UN INGÉNIEUR

Exposition universelle de 1878 : décret du 4 avril 1876 : exposé des motifs. — Etudes préparatoires : emplacement, système de construction, moyens d'exécution. — Appel aux industriels, programme. — Travaux du Champ-de-Mars, du Trocadéro. — Conclusion.

Vers la fin de février 1876, le bruit se répandit qu'une Exposition internationale serait installée prochainement à Paris. Cette nouvelle rencontra d'abord une incrédulité à peu près générale, mais il fallut bientôt se rendre à l'évidence. En effet, le 4 avril suivant, un décret rendu sur la proposition de M. Teisserenc de Bort, Ministre de l'Agriculture et du Commerce, annonça « qu'une Exposition universelle des produits agricoles et industriels » s'ouvrirait dans notre capitale depuis le 1er mai jusqu'au 31 octobre 1878. Dans l'exposé des motifs qui précédait ce décret, le Ministre commençait par établir l'opportunité de la nouvelle fête de l'industrie, et par réfuter l'opinion de ceux qui, éblouis par le prestige de l'Exposition de 1867, la considéraient comme devant clore, du moins en France, la série de ces grandes solennités. « Après l'Exposition de 1867, disait-il, et le retentissement de « son éclatant succès, il n'a pas manqué d'esprits chagrins pour « annoncer qu'un si grand effort ne pourrait être à l'avenir renouvelé ; « que les Expositions universelles avaient fait leur temps ; que la « curiosité publique, émoussée par tant de merveilles ne pourrait plus « être suffisamment excitée ; que les grands établissements industriels, « comblés de récompenses, refuseraient de se soumettre à de nouvelles « épreuves. Comme si l'ordre naturel des choses ne suscitait incessam- « ment des générations avides de voir et de connaître, des producteurs « impatients de conquérir la faveur publique et de la disputer à leurs « devanciers ! Comme si dans notre siècle de lutte et de concurrence

« il était permis à personne de s'endormir sur un succès et de se laisser « oublier en abandonnant le champ libre à ses compétiteurs ! D'ailleurs, « ajoutait-il, que de progrès ont été effectués depuis 1867 dans la pra- « tique de l'agriculture et de l'industrie, que de découvertes fécondes « sont venues transformer les méthodes, changer les outillages et « donner aux études comparatives des divers procédés un nouvel « intérêt ! Nul doute, qu'après un repos de douze années, le public et « l'industrie ne répondent avec ardeur au rendez-vous que nous leur « assignons aujourd'hui. Nul doute qu'une Exposition internationale « ne donne au travail des enseignements utiles et ne lui imprime un « redoublement d'émulation qui suffirait seul à justifier son opportu- « nité ! » Enfin, après avoir jeté un coup-d'œil sur le choix de l'emplacement, la construction des édifices et le côté financier de l'entreprise, toutes choses à régler ultérieurement, M. le Ministre terminait par les lignes suivantes qui ne pouvaient manquer d'avoir un grand retentissement à l'étranger. « En annonçant au monde la nouvelle « Exposition internationale, la France déclare sa volonté de per- « sévérer dans les idées de modération et de sagesse qui ont « inspiré sa politique depuis cinq ans. Elle proclame qu'elle veut « la paix, qui a seule le pouvoir de rendre l'activité humaine vraiment « féconde en lui donnant la sécurité. Nous avons la confiance que son « appel trouvera partout un accueil sympathique, et que l'année 1878 « enregistrera une page glorieuse pour la civilisation et pour notre « pays dans les annales des fêtes du travail. »

Le décret du 4 avril avait laissé entièrement à la Commission supérieure permanente des Expositions internationales, le soin d'établir le mode de réalisation de l'entreprise. Cette Commission existait depuis le 4 mars 1870, et nous lui devions la part que notre pays avait prise aux Expositions de Londres (1871, 1872, 1874) et de Vienne (1873) et à celle qu'elle allait prendre à l'Exposition de Philadelphie, alors à la veille de son inauguration. Outre les ministres et quelques personnages officiels naturellement désignés, elle comprenait plusieurs notabilités artistiques, commerciales et industrielles. Néanmoins, elle ne se trouvait pas encore assez nombreuse relativement à l'importance de la mission qu'elle avait à remplir. Il était donc urgent de la compléter, et c'est ce que firent plusieurs décrets successifs, dont l'un, rendu sur la proposition de M. le vicomte de Meaux, successeur de M. Teisserenc de Bort, eut pour objet de réparer un oubli, difficilement explicable, en y faisant entrer M. le duc d'Audiffret-Pasquier, président du Sénat, et M. Alphand, inspecteur général des ponts et chaussées, et directeur des travaux de la ville de Paris.

La Commission supérieure se mit aussitôt à l'œuvre, car il n'y avait pas de temps à perdre si l'on voulait que tout fût prêt à l'époque indi-

quée. Plusieurs questions d'une importance capitale étaient à résoudre. L'Exposition devait-elle être faite dans l'enceinte de Paris ou hors de cette enceinte? Si elle était installée dans l'enceinte, quel emplacement conviendrait-il de choisir? Cet emplacement étant désigné, quelle serait la surface à couvrir et à quelles dispositions d'ensemble devrait-on s'arrêter, au double point de vue de l'aménagement et de la structure? Les bâtiments seraient-ils permanents ou transitoires? Enfin, conviendrait-il de s'adresser immédiatement à une société soumissionnaire de l'entreprise, ou, au préalable, d'arrêter un projet que l'Administration se réserverait la faculté de mettre elle-même à exécution, si elle n'aimait mieux confier ce soin à une association particulière sous certaines conditions et garanties? Sur la promission d'une sous-commission qui avait été chargée d'en faire une étude préparatoire, toutes ces questions furent promptement résolues, ce qui coupa court aux discussions, quelquefois peu sérieuses, qui avaient pris naissance dans certains organes de la presse périodique.

Le décret du 4 avril avait, en effet, à peine paru, que les projets s'étaient mis à surgir de tous les côtés. Les plus nombreux voulaient que l'Exposition eût lieu extra-muros, et ils proposaient, les uns la plaine de Vincennes, les autres le plateau de Saint-Cloud, entre cette ville et le Mont-Valérien, ou celui dont le rond-point de Courbevoie est comme le centre; d'autres enfin la plaine de Longchamps ou la partie du bois de Boulogne comprise entre les lacs et les fortifications. Parmi les partisans de l'Exposition intra-muros, l'un, sous prétexte de procurer aux visiteurs de magnifiques points de vue, prétendait la reléguer sur les hauteurs incultes situées à côté du parc des buttes Chaumont, entre les rues ou avenues Laumier, de Meaux, de Puebla et de Mexico. Un autre couvrait la cour des Tuileries, une partie de la place de la Concorde au-dessus de l'obélisque, l'avenue des Champs-Elysées jusqu'au Rond-Point, et environ la moitié de l'Esplanade des Invalides, qui auraient été réunies par des ponts suspendus jetés entre les Tuileries et la place de la Concorde, d'une part, entre cette place et le Rond-Point des Champs-Elysées, d'autre part, et par un pont métallique couvert établi entre les Champs-Elysées et l'Esplanade des Invalides. Le bon sens de la Commission supérieure fit évanouir tous ces projets. Conformément à l'avis motivé de la sous-commission, elle décida que l'Exposition se tiendrait dans l'intérieur de Paris, et au Champ-de-Mars. « De toutes les capitales de l'Europe, disait le rapport « de la sous-commission, la ville de Paris est celle qui offre, dans son « enceinte même, les dispositions les plus favorables à un grand con- « cours de monde, à une distance rapprochée de son centre. Les pro- « menades, places et grandes voies qui, du Carrousel au Champ-de- « Mars, se succèdent sans interruption, présentent un ensemble qu'au-

« cune ville ne saurait montrer. Et, successivement, par un sentiment « très-juste des avantages qu'offre cet ensemble, les Expositions de « l'industrie, d'abord installées dans la cour du Louvre, se sont por- « tées, par suite des développements donnés à ces solennités, à la place « de la Concorde, puis aux Champs-Elysées, puis, en dernier lieu, au « Champ-de-Mars. Il en a été de même pour les fêtes publiques. C'est « qu'en effet Paris, en prenant avec les siècles, une extension prodi- « gieuse, a conservé, fait unique peut-être dans l'histoire des capitales « de l'Europe, les caractères de sa constitution première, et cet espace « libre qui du centre allait, s'élargissant toujours d'un même côté, vers « sa circonférence. Ainsi, Paris disposait pour l'avenir les emplace- « ments que sa population aurait à occuper lors des grandes réunions « publiques. Ne pas tenir compte de ces avantages inhérents à la « topographie intelligente de la capitale, ce serait négliger, sans motif « sérieux, un programme tout indiqué par la situation des lieux. » Des raisons d'un autre ordre militaient d'ailleurs en faveur du Champ-de-Mars. Les autres espaces dont on pourrait disposer dans l'enceinte de Paris étaient ou occupés en partie, ou mal situés, ou d'un accès peu facile. Pour les approprier à leur nouvelle destination, il faudrait recourir à des opérations très-longues et très-dispendieuses, ou détruire des promenades nécessaires, établies à grands frais ; encore même, dans ce dernier cas, l'espace manquerait ou les abords seraient insuffisants. Quant à organiser l'Exposition hors de Paris, il ne fallait pas y songer, car on en rendrait la visite longue et coûteuse, impossible même à une partie très-considérable de la population. « Nous ne « devons pas oublier, disait à ce propos la sous-commission, que si « les Expositions universelles attirent un grand nombre d'oisifs, de « curieux, d'étrangers riches et qui peuvent disposer de leur temps, « elles sont chez nous très-populaires, deviennent un sujet précieux « d'études, et que nos artisans, nos ouvriers doivent pouvoir les « visiter largement et fréquemment, sans perdre un temps utile en « longues courses et sans être obligés de dépenser beaucoup. »

Le Champ-de-Mars était donc le seul emplacement qu'il convînt de choisir. Toutefois, comme malgré son immensité il n'aurait certainement pas une surface suffisante, il était nécessaire d'y joindre les hauteurs et les rampes du Trocadéro. Construit dans la partie moyenne du Champ-de-Mars, le bâtiment principal se relierait à d'autres édifices établis sur la rive gauche, au moyen d'une large galerie couverte qui traverserait le quai et le pont d'Iéna, au-dessus du sol, de manière à laisser la circulation libre pour les piétons et les voitures au-dessous d'elle.

Mais les bâtiments seraient-ils permanents ou transitoires ? La Commission supérieure se prononça pour la non-permanence. En premier lieu, le Champ-de-Mars étant consacré aux exercices militaires, on ne

pouvait songer à l'enlever à toujours au département de la guerre. En second lieu, la chose serait-elle possible, que la nature même des Expositions universelles suffisait pour y faire renoncer. En effet, par l'étendue sans cesse croissante, et par les conditions essentiellement mobiles de l'industrie, ces grandes solennités exigent des conditions qui ne sauraient avoir rien de fixe ; chacune d'elles montre ce qu'on aurait dû faire, et jamais les constructions élevées ne satisfont pleinement à ce que réclament, non sans raison, les industriels. Les imprévus, en s'accumulant, donnent la mesure de ce qu'on devra faire dans l'avenir, et toujours l'expérience acquise se trouve déroutée par les nouvelles conditions dans lesquelles les objets fabriqués doivent être exposés. S'il en était autrement, l'Exposition d'aujourd'hui ne serait que la reproduction des Expositions précédentes.

Un palais d'exposition permanent est donc une chose irréalisable, car, en le supposant bien disposé pour le cas présent, il ne le serait certainement pas pour celui de demain. En outre, il exigerait d'être construit dans des conditions de solidité et de décoration qu'on ne pourrait obtenir que moyennant des dépenses dont le chiffre mériterait de longues réflexions. La Commission supérieure se décida donc pour la non-permanence. Plus tard cependant, elle s'écarta de cette règle pour l'édifice principal du Trocadéro, parce que, ainsi que nous le verrons bientôt, la Ville voulût assurer la conservation de cet édifice, ce qui en fit changer complétement le mode de construction.

Les questions de l'emplacement et de la non-permanence étant résolues, il fallait déterminer l'étendue des surfaces à couvrir. L'expérience du passé fournissait ici de précieux renseignements. Le bâtiment de 1867, beaucoup plus vaste que celui de 1855, occupait un espace de 153,000 mètres, y compris les 5,000 mètres du jardin central. Or, cet espace, que l'on avait d'abord cru exagéré, se trouva si insuffisant qu'il fallut établir de nombreuses annexes, sans compter les constructions de Billancourt qui, malgré l'intérêt qu'elles offraient, durent à leur éloignement de recevoir fort peu de visiteurs. Il y avait là un inconvénient qu'il fallait éviter, autant que possible, et avec d'autant plus de raison, qu'une foule de produits exigent, pour être bien exposés, un emplacement considérable. D'un autre côté, les Expositions font d'autant plus d'effet, sont d'autant plus fertiles en enseignements, que chacun de ceux qui y prennent part peut disposer d'un plus grand espace. La Commission supérieure fut ainsi amenée à porter la surface couverte à 270,000 mètres, dont 220,000 pour le Champs-de-Mars et 50,000 pour le Trocadéro, sans compter la galerie jetée au-dessus des quais et du pont d'Iéna.

Qu'elle forme conviendrait-il de donner aux édifices principaux. Parlons d'abord du plus important, celui du Champ-de-Mars. Le Palais de

1867 appartenait, on se le rappelle, au système circulaire, et il était divisé en galeries concentriques traversées par des galeries rectilignes rayonnant du centre à la circonférence, les premières consacrées aux produits de mêmes nature, les secondes aux produits d'une même nation. Ce système, très-ingénieux en théorie, avait de graves inconvénients. Outre la presque impossibilité de trouver plus tard un emploi utile aux matériaux, il laissait beaucoup d'angles morts, par conséquent perdus, et il rendait difficile et confus l'examen sérieux des objets. La Commission pensa qu'il valait mieux « adopter des dispo-« sitions rectilignes, par travées semblables comme plan et section, « formant un ensemble compacte, pouvant être divisé facilement par « natures de produits dans un sens, et par nationalités dans l'autre; « sorte de table de Pythagore dans laquelle, en suivant une direction, « les mêmes produits se représenteraient aux regards, et, en prenant « la direction opposée à la première, les nationalités montreraient « leurs divers envois. » Enfin, au centre du bâtiment, des salles seraient disposées pour recevoir les objets d'art des écoles modernes, et peut-être une Exposition rétrospective. Le bâtiment occuperait la partie médiane du Champ-de-Mars, et l'on planterait tout autour des jardins, dans lesquels seraient établis des cafés et des restaurants, lesquels ne devraient, sous aucun prétexte, trouver place dans l'enceinte même du Palais. C'était, comme on voit, la même distribution générale qu'en 1867, sauf la substitution du système rectiligne au système circulaire, substitution qui aurait l'avantage de n'exiger que des pièces d'une structure économique, de dimensions courantes, n'exigeant pour leur exécution aucun outillage spécial, et qui, faciles à monter pourraient, après leur démontage, être appropriées à une foule d'usages, tels que gares de chemins de fer, halles et marchés, vastes ateliers, etc., de telle sorte que la vente des matériaux, après la clôture de l'Exposition, pourrait être facile et faite dans de bonnes conditions. Voilà pour le Champ-de-Mars. Quant au Trocadéro, on élèverait sur ses rampes, en amphithéâtre, des bâtiments, avec jardins et cours intermédiaires, pour les produits et les engins de l'agriculture, de la navigation et de l'industrie minière, et on le couronnerait par une grande salle pouvant contenir 10,000 personnes, et destinée à des concerts, à des réunions, à des conférences et aux solennités d'ouverture et de distribution des récompenses. La galerie de jonction serait elle-même disposée pour recevoir les objets d'un caractère mixte, tels par exemple que ceux de l'enseignement. Le fer, avec remplissage en briques ou en maçonnerie, serait la matière principale du bâtiment du Champ-de-Mars. Pour le Trocadéro et la galerie du pont d'Iéna, on emploierait généralement le bois.

Restait à régler le mode d'exécution. La Commission laissa ce soin à l'Administration. Elle se contenta de proposer la mise au concours

du projet de l'Exposition, d'après un programme basé sur les données qui précèdent. Ce concours eut lieu du 25 avril au 15 mai. Il produisit des projets de mérites fort divers, parmi lesquels une Commission choisit ceux qui lui parurent remplir le mieux les conditions imposées, et dont la combinaison servit à arrêter le plan général qu'il s'agissait d'exécuter. Toutefois, une étude détaillée de la question fit reconnaître la nécessité d'apporter de très-grandes modifications au programme primitif. Ainsi, la galerie de jonction qu'on avait imaginée pour ne pas interrompre la circulation des quais fut supprimée à cause du mauvais effet qu'elle aurait produit au point de vue de l'aspect général du Palais, et l'on décida d'établir sur les deux quais un chemin en tranchée pour la circulation ordinaire des piétons et des voitures. De cette manière, le pont d'Iéna, devenu disponible, pouvait être exclusivement affecté aux communications entre les deux Expositions. De plus, il fut décidé que la chaussée de ce pont serait exhaussée d'environ 1 mètre et que sa largeur, qui n'est que de 14 à 15 mètres, serait portée à 34 mètres, à l'aide d'encorbellements métalliques. Relativemeut au Champ de Mars, il fut arrêté que le Palais serait rapproché le plus possible de l'Ecole-Militaire, afin de ménager devant la façade du bord de l'eau, qui est la principale, de vastes parterres, et de réunir sur ce point tous les motifs de décoration dont la Ville a fait de si heureuses applications dans les squares et les promenades. Quant au Trocadéro, il fut convenu que la salle projetée serait en forme de rotonde, ayant sur les deux côtés deux ailes demi-circulaires, et que de sa partie médiane inférieure, s'échapperait, dans l'axe du pont d'Iéna, une immense cascade, toujours en activité. Enfin, après de sérieuses réflexions, il fut décidé que l'Etat se chargerait de l'entreprise, sauf à mettre en adjudication les ouvrages pour lesquels ce mode d'opérer serait reconnu sans inconvénients, et à recourir aux soumissions directes pour tous les autres.

En ce qui concerne les dépenses, on les évalua à 35,313,000 francs, lesquels les constructions figuraient pour 27,663,000 francs; les frais d'administration, de récompenses et les fêtes, pour 6,650,000 francs, et les imprévus, pour 1,000,000. On espérait les couvrir au moyen de recettes diverses, produit des entrées, revente des bâtiments et des matériaux, etc., qui, espérait-on, atteindraient au moins le chiffre de 19,935,000 francs. Il y avait donc un déficit de 16 millions, mais la Ville serait invitée à fournir une subvention de 6 millions, qu'elle ne refuserait pas, l'Exposition devant être pour ses finances une source de profits de tout genre. Il n'y aurait ainsi à la charge de l'Etat qu'une insuffisance de 10 millions, laquelle serait probablement couverte, peut-être même dépassée, par l'accroissement des recettes de toute nature, contributions indirectes, impôt sur les transports, droits de poste et de télégraphe, etc. Au reste, pour apprécier le résultat d'une

Exposition, il n'était pas convenable de se placer à un point de vue fiscal. « S'il ne s'agissait que des convenances du budget, le parti le plus sage « à prendre serait certainement de s'abstenir. On n'aurait, il est vrai, « aucun produit à attendre, mais aussi aucune déception à craindre. « Seulement, l'Exposition offre un moyen de passer en revue les forces « productives du pays; d'éclairer et encourager ces grands arts de la « paix par lesquels vivent, s'enrichissent et s'honorent les nations. « Voilà sa véritable utilité. Pour un gouvernement ce n'est pas et ce « ne saurait être une spéculation. »

Un projet de loi rédigé d'après les données qui précèdent fut approuvé le 14 juillet par la Chambre des députés et le 26 par le Sénat. Peu de jours après (5 août), un décret constitua les différents services de l'Exposition, sous la direction de M. Krantz, inspecteur général des ponts et chaussées, et membre du Sénat, nommé Commissaire général. Ils étaient au nombre de quatre : 1° celui des travaux, directeur général, M. Duval, ingénieur en chef des ponts et chaussées; M. Hardy étant chargé des travaux d'architecture du Champ-de-Mars; MM. Davioud et Bourdais, de ceux du Trocadéro ; 2° celui de la section française, commissaire, M. Dietz-Monnin; 3° celui de la section étrangère, commissaire, M. Georges Berger ; 4° celui des beaux-arts, commissaire, M. le marquis de Chennevières.

A partir de ce moment, les décrets succèdent aux décrets : nomination des membres de la Commission générale, adoption du Règlement général, etc. En même temps, appel est fait aux industriels français et aux gouvernements étrangers. Enfin, les terrassements commencent (1er septembre), des marchés sont passés directement avec les usines du Creusot et de Fives-Lille pour une partie des charpentes métalliques et le reste est donné à l'adjudication. Un peu plus tard, de nombreuses additions furent faites au programme primitif. Elles eurent principalement pour objet la création d'une section de musique, d'une série de concours pour les machines et appareils agricoles, d'une Exposition de portraits historiques, d'une exposition d'anthropologie, etc., etc. Pendant que ces choses se passaient, nos nationaux répondaient avec empressement à l'appel du gouvernement. Les nations étrangères en faisaient autant, depuis l'Angleterre, l'Autriche, la Hongrie et la Russie, jusqu'à la principauté de Monaco et à la république de Saint-Marin, jusqu'à la république nègre de Liberia. L'Allemagne, pour des raisons que nous n'avons pas à apprécier, fit seule la sourde oreille et, malgré l'avis contraire de ses principaux producteurs, elle a persisté à se tenir en dehors du mouvement général. Les Etats-Unis, qui venaient d'avoir leur Exposition de Philadelphie, montrèrent d'abord des dispositions peu favorables; mais, grâce aux efforts de notre diplomatie, ils finirent par suivre l'exemple des autres nations

américaines qui toutes, sans exception, moins le Brésil, s'empressaient de réunir les produits qu'elles jugeaient propres à donner à l'Europe une idée de leurs richesses naturelles et de l'état de leur industrie. Par suite de ces diverses adhésions, les demandes d'emplacement devinrent si considérables que force fut au Commissariat général de modifier notablement les dispositions primitives, soit dans l'enceinte du palais du Champ-de-Mars, soit, et surtout, dans les parcs qui l'environnent, où un grand nombre d'exposants ou de gouvernements durent se décider à élever des bâtiments spéciaux. Les mêmes raisons firent joindre au Champ-de-Mars la partie du quai d'Orsay comprise entre l'avenue de la Concorde et le pont de l'Alma, ainsi qu'une partie de l'esplanade des Invalides. La Ville de Paris ayant décidé la conservation et l'acquisition du Palais du Trocadéro, il avait d'ailleurs fallu changer complétement le mode de construction de cet édifice et la destination projetée de ses abords, ce qui avait obligé de chercher un autre emplacement aux produits qui devaient d'abord y figurer. Tous ces changements ont dû, on le conçoit, augmenter notablement l'estimatif présenté au Parlement. La vérité est que les dépenses atteindront largement 45 millions.

En résumé, le terrain de l'Exposition comprend actuellement, outre le Champ-de-Mars et les hauteurs et les rampes du Trocadéro, une partie du quai d'Orsay et de l'esplanade des Invalides, plus les quais et la berge des deux rives de la Seine.

Comme nous l'avons dit, les travaux ont été commencés le 1er septembre 1876. Grâce à l'habile et énergique direction de M. l'ingénieur en chef Duval, ils ont suivi une marche tout à la fois si régulière, si méthodique et si rapide, qu'ils seront complétement terminés longtemps avant le 1er mai. Le Palais du Champ-de-Mars, qui, en raison de ses dimensions colossales, pouvait inspirer quelques craintes, est même livré aux exposants depuis au moins un mois, et plusieurs de ces derniers y ont déjà commencé leurs installations. Nous pouvons en dire autant de l'édifice du Trocadéro. Il ne manque guère à l'un et à l'autre que quelques raccords peu importants et l'achèvement de la décoration qui, très-sobre pour le premier, est, au contraire, d'une grande richesse pour le second. On peut donc, dès à présent, se faire une idée exacte de ce qu'ils seront l'un et l'autre, et c'est cette idée que nous allons essayer de donner dans les paragraphes qui suivent.

Le Palais du Champ-de-Mars a la forme d'un immense rectangle dont les petits côtés regardent, l'un, celui de la façade principale, le pont d'Iéna, l'autre l'Ecole-Militaire. Il n'a pas moins de 706m 20 sur 340m 60. Il recouvre donc une surface d'un peu plus de 24 hectares, soit 240,531 mètres carrés. Un jardin d'une disposition très-heureuse le sépare du quai. Sur les autres côtés se développent d'au-

tres jardins dans lesquels sont placées les chaudières destinées à fournir la force motrice nécessaire aux machines en mouvement, et se voient outre les pavillons du Commissariat, de la Poste, du Télégraphe, des ambulances, de la sûreté, etc., des édifices construits par différentes administrations publiques, par des nations étrangères ou des usines particulières, pour recevoir les produits que l'insuffisance de l'espace n'a pas permis de placer dans l'intérieur. Dans ces mêmes jardins se trouvent aussi le petit nombre de cafés et de restaurants autorisés par la Commission générale.

Aux deux extrémités du Palais se présentent deux grands vestibules terminés par des pavillons carrés de 35^{m} 60 de côté, qui font légèrement saillie sur la façade, et que couronnent autant de hardies coupoles. Une troisième coupole surmonte le milieu des deux façades. Chacun des piliers qui les constituent est revêtu, dans toute sa hauteur, de plaques de faïences décoratives d'un charmant effet. En outre, ceux de la façade principale, celle qui regarde le nord, auront à leur base un égal nombre de statues représentant les nationalités, dont les drapeaux flotteront à leur sommet. Une statue de la Paix devait être placée au sommet de la coupole centrale, mais on a jugé à propos de la remplacer par un immense drapeau français. Enfin, la porte d'honneur, établie dans cette même coupole, sera accompagnée, de chaque côté, d'une fontaine monumentale. Les pavillons et le vestibule qui les relie recevront des produits exceptionnels de l'industrie des deux mondes. Le vestibule de la façade du sud, celle qui regarde l'Ecole-Militaire, est destiné aux ateliers qui, fonctionnant devant le public, lui permettent de se rendre compte des procédés ingénieux à l'aide desquels se fabriquent certains objets d'un emploi usuel. En le consacrant à cette destination, le commissariat a obtenu le résultat avantageux de créer, sur un point que les exposants regardaient comme devant être peu fréquenté, un puissant aliment pour la curiosité du public.

La disposition intérieure du Palais est conforme au plan général dont nous avons parlé. Elle présente donc un certain nombre de galeries longitudinales coupées par des galeries transversales. La galerie du milieu, large de 39 mètres, partage l'édifice en deux sections égales, celle de droite, en tournant le dos au pont d'Iéna, pour les exposants étrangers, et celle de gauche pour les exposants français. Chacune de ces sections est séparée de la galerie par un passage découvert, qui ne sera pas abrité par un vélum, comme on l'a prétendu, mais qui, rempli de jardinets, de corbeilles de fleurs et de statues, servira de promenoir et permettra aux visiteurs de venir respirer, de temps en temps, un air moins impur que celui des salles. Cette galerie médiane est exclusivement destinée aux Beaux-Arts. C'est donc là que figureront les chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture et de la gra-

vure modernes, et, ce qui en augmentera particulièrement l'intérêt, c'est qu'on ne doit y placer que les objets d'un mérite éminent, ceux surtout qui peuvent donner une idée exacte du génie artistique de chaque peuple. Elle est divisée en un certain nombre de salles, afin de faciliter les classifications, et, à la différence du reste du Palais, construite en maçonnerie, afin sans doute de mieux assurer la conservation des produits, généralement très-altérables, qu'elle doit renfermer. Elle diffère encore des autres en ce qu'elle est interrompue vers le milieu par un emplacement rectangulaire de 165 mètres sur 75, soit de 12,375 mètres carrés. Dans le principe, cet emplacement devait être converti en un magnifique jardin, tout autour duquel auraient été élevés, du côté de la section étrangère, des spécimens de monuments choisis dans toutes les contrées du globe, depuis la hutte en branchages des sauvages des bords de l'Orénoque, jusqu'aux temples les plus somptueux de l'extrême Orient. Du côté de la section française, des spécimens semblables auraient permis d'embrasser d'un coup d'œil les modifications successives qu'a subies notre architecture depuis la période gauloise jusqu'à l'époque actuelle. Les difficultés pratiques qu'auraient rencontrées l'exécution d'un semblable projet et l'énormité de la dépense qu'elle aurait occasionnée, ont dû y faire renoncer. Le jardin lui-même a été supprimé, malgré son utilité pour les visiteurs qui y auraient trouvé un lieu de repos et de réunion parfaitement placé, et le terrain qu'il devait occuper a été livré à la Ville, qui y fait élever un vaste édifice métallique pour son Exposition particulière.

Nous avons dit que la section située à la droite de la galerie des Beaux-Arts, entre cette galerie et l'avenue de Suffren, était destinée aux nations étrangères. En partant du grand vestibule de la façade du pont d'Iéna, on trouve d'abord l'Angleterre, puis les Etats-Unis. Viennent ensuite, et successivement, la Suède et la Norwége, l'Italie, le Japon, la Chine, l'Espagne, l'Autriche-Hongrie, la Russie, la Suisse, la Belgique, la Grèce, le Danemark, l'Amérique centrale et l'Amérique méridionale, la Tunisie. Le royaume Annamite, la Perse, le royaume de Siam et le Maroc suivent la Tunisie, comme ils sont eux-mêmes suivis par le duché de Luxembourg, la principauté de Monaco et la république de Saint-Marin. Enfin, se présentent le Portugal et les Pays-Bas, qui se trouvent ainsi voisins de l'Ecole-Militaire. Plusieurs de ces nations, notamment la Suède, la Russie, la Belgique, la Suisse, la Chine, le Japon, la Perse, ont eu l'idée de signaler leurs compartiments respectifs par un tronçon de façade typique établi le long de l'avenue découverte des Beaux-Arts, afin de donner une idée de certains modes de construction appropriés à la nature des matériaux que les ressources ou les usages locaux imposent à leurs architectes. Trans-

versalement, la section étrangère est absolument divisée comme la section française, dont nous allons indiquer la disposition générale.

La section française comprend six galeries d'une largeur inégale, dans lesquelles les produits seront exposés dans l'ordre suivant : toujours en partant de l'entrée principale, et en allant de l'avenue découverte des Beaux-Arts à l'avenue de Labourdonnaie : — 1re galerie : ministère de l'instruction publique et enseignement; imprimerie et librairie; instruments de musique; médecine, hygiène, assistance publique; papeterie, reliure, matériel des arts de la peinture et du dessin; épreuves et appareils de photographie; applications usuelles des arts du dessin et de la plastique; cartes et appareils de géographie et de cosmographie; instruments de musique; — 2e galerie : fonte et bronzes d'art, métaux repoussés; meubles, ouvrages de tapissier et de décorateur; céramique, verres, cristaux, vitraux; horlogerie, orfévrerie; coutellerie; papiers peints; tapis, tapisseries et autres tissus d'ameublement; appareils de chauffage et d'éclairage par le gaz; parfumerie, maroquinerie, tabletterie, vannerie; — 3e galerie : armes à feu, art militaire; fils et tissus de chanvre, de lin, de soie, de laine peignée et de laine cardée; dentelles, tulles, passementeries; joaillerie, bijouterie; bonneterie et accessoires du vêtement; vêtements des deux sexes; châles; bimbeloterie; articles de voyage et de campement; — galerie : produits de l'exploitation des mines et de la métallurgie; produits des exploitations forestières; produits des exploitations agricoles; produits chimiques de teinture et d'impression, apprêts, blanchiment; produits et engins de la chasse et de la pêche; produits chimiques et pharmaceutiques; cuirs et peaux; — 5me galerie : machines; — 6me galerie : charronnage; bourrellerie, sellerie; carrosserie; boissons fermentées, substances alimentaires; céréales. — De toutes ces galeries, la plus considérable est celle des machines. D'une construction très-hardie, elle n'a pas moins de 340m 30 sur 35m 60. Malgré cette immensité, elle a été reconnue tellement insuffisante qu'il a fallu lui donner deux annexes, chacune de 320 mètres sur 24, l'une et l'autre en bordure sur l'avenue de Labourdonnaie. Cinq générateurs placés en dehors du Palais, dans les jardins, fourniront la force motrice aux machines. Quatre autres chaudières, établies du côté de l'avenue de Suffren, toujours dans les jardins extérieurs, rempliront le même office pour les machines de la section étrangère.

Nous venons de parler des deux grandes galeries établies hors du Palais pour les machines françaises; elles sont séparées par le bâtiment du Commissariat général et par celui de la Poste et du Télégraphe. La même cause, le défaut d'espace, a fait élever une foule d'autres constructions annexes, dans les parties découvertes qui bordent le quai et les avenues de Suffren et Dupleix. Nous indiquerons

seulement les plus importantes. Dans le jardin du quai, outre plusieurs serres, types d'élégance et de légèreté, nous trouvons à droite, d'abord le cottage du prince de Galles, entièrement décoré avec des produits anglais, puis l'Exposition de la Société de secours aux blessés, et deux charmants pavillons appartenant l'un à l'Espagne, l'autre à la principauté de Monaco. A gauche, des édifices analogues ont été élevés par la Compagnie du Creusot, les hauts fourneaux de Saint-Chamond, les forges et fonderies de Terre-Noire, la Compagnie parisienne de l'éclairage et du chauffage par le gaz, la Société protectrice des animaux, l'Observatoire de Montsouris, la Manufacture des tabacs, et le Ministère des Travaux publics. Le pavillon de ce dernier, entièrement revêtu de faïences émaillées, a déjà figuré à Philadelphie où il excita, on se le rappelle, l'admiration générale. Il renfermera un magnifique choix de plans en relief, cartes, photographies, modèles de tout genre tirés soit de l'Ecole des mines, soit, et surtout de l'Ecole des ponts-et-chaussées, dont les nouvelles galeries seront ouvertes au public pendant toute la durée de l'Exposition. Dans l'espace que borde l'avenue de Suffren, se succèdent presque sans interruption, à la suite d'une vaste halle anglaise, des pavillons établis par les Etats-Unis, la Suède et la Norwége, l'Italie, l'Autriche-Hongrie, la Russie, la Suisse, la Belgique, le Danemark, le Portugal et les Pays-Bas, chacun rappelant, dans son ensemble et les détails de sa décoration, le style architectonique de ces différentes nationalités. Enfin, entre le Palais et l'Ecole-Militaire, plusieurs édifices contiendront les produits de l'art du fondeur de cloches, la grosse céramique, les applications principales de l'électricité, les vitraux de plusieurs grandes usines, une boulangerie autrichienne, des serres remplies de végétaux provenant de nos colonies et l'Exposition du Ministère de l'Intérieur. Cette dernière exposition se composera des types les plus récents de nos établissements généraux de bienfaisance, des plans de nos maisons pénitentiaires, de nos édifices départementaux et communaux. Les œuvres d'utilité publique, les institutions ayant pour but l'amélioration morale et matérielle des classes laborieuses, les œuvres de l'assistance privée, le service de l'Algérie, la direction des lignes télégraphiques, y auront également une place importante. Dans d'autres pavillons, notre Administration monétaire exposera la série complète des monnaies d'or, d'argent et de bronze, un choix des chefs-d'œuvre de la gravure française en médailles, une collection des jetons de nos rois et des régimes politiques qui se sont succédé depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours, etc.

Parlons maintenant du quai d'Orsay et de la berge de la rive gauche de la Seine. La section du quai qui longe le Champ-de-Mars sera occupée par des serres et le matériel d'horticulture; deux fontaines monumentales, sorties des ateliers de M. Durenne, n'en seront pas le

moindre ornement. Quant à la partie comprise entre l'avenue de Labourdonnaie et le pont de l'Alma, elle recevra tout entière, moins la chaussée réservée, le long des maisons, pour la circulation, la partie principale de l'Exposition d'agriculture. Elle ne compte pas moins de 22,000 mètres carrés. Là seront exposés, dans deux rangées de pavillons en bois, les machines et les appareils des diverses branches de l'industrie agricole. On y accédera, du Champ-de-Mars, par une large passerelle jetée sur l'extrémité nord de l'avenue de Labourdonnaie, ce qui permettra de pénétrer dans les deux enceintes sans avoir à remplir aucune formalité. Enfin, la berge a été remaniée de manière à présenter une grande plate-forme, sur laquelle des bâtiments en bois d'une surface totale d'au moins 6,800 mètres carrés, contiendront l'Exposition de la marine militaire, celle de la navigation de plaisance et des ports de commerce, le matériel de sauvetage maritime et d'incendie, enfin les appareils hydrauliques. C'est également sur la berge que sera installé un magnifique aquarium marin, dont la surface couverte n'aura pas moins de 1,800 mètres carrés, et qui présentera un volume d'eau d'environ 1,000 mètres cubes, que l'on renouvellera facilement à l'aide de bateaux citernes expédiés du Havre.

Pour en finir avec la rive gauche, nous n'avons plus qu'à parler de l'esplanade des Invalides. Des six rectangles qui constituent cette promenade, quatre sont disposés pour recevoir les animaux vivants. On y a élevé des pavillons en bois dont l'ensemble n'a pas moins de 14,000 mètres carrés. Du 5 au 18 juin, on y placera de 1,200 à 1,500 sujets de la race bovine, avec un assortiment considérable d'individus appartenant aux races ovine, caprine et porcine, ainsi qu'au genre lièvre et aux oiseaux de basse-cour. Un peu plus tard, dans le courant de septembre, on y établira 750 boxes pour les races chevaline et asine, Enfin, dans l'intervalle aura lieu une Exposition de la race canine. Pendant chacune de ces trois Expositions successives, les mesures seront prises pour que les animaux se trouvent dans les meilleures conditions de bien-être. Cette circonstance, jointe à leur faible durée relative, encouragera les vrais éleveurs, à y envoyer leurs produits, et l'on n'aura pas l'inconvénient, reconnu dans plus d'une Exposition précédente, de n'y voir guère figurer que des marchands, les producteurs sérieux s'étant trop souvent abstenus, dans la crainte de voir leurs animaux dépérir par un séjour exagéré dans des bâtiments où, malgré toutes les précautions, il serait impossible de les maintenir longtemps dans un état convenable.

Arrivons maintenant aux travaux de la rive droite. Ils comprennent le Palais du Trocadéro et le parc qui s'étend sur les rampes de la butte jusqu'au quai.

Ainsi que nous l'avons dit, le Palais, dans le principe, devait être élevé en charpente et consister surtout en une immense rotonde occupée par une salle de fêtes. La Ville et l'Etat s'étant entendus pour le rendre permanent, il a fallu, tout à la fois, en changer complétement le plan et le mode de construction, afin de le rendre digne, par sa solidité et son élégance, des nombreux monuments au milieu desquels il devait prendre rang, et, malgré le peu de temps dont on pouvait disposer et les difficultés énormes qu'a présentées l'établissement des fondations, lesquelles ont exigé la consolidation de carrières situées à plus de vingt mètres en contre-bas au-dessous du sol de la place, les travaux ont été dirigés avec tant d'ordre et d'activité que tout sera prêt à point nommé, véritable tour de force dont l'art de bâtir ne fournirait peut-être pas un autre exemple.

L'emplacement n'aurait pu être mieux choisi. Le Palais lui-même est une merveille; il couronne admirablement la hauteur et, quoiqu'il ait sa façade, par conséquent son entrée principale, sur la place, c'est surtout de la rive gauche qu'il doit être vu : il produit alors un effet des plus grandioses. Entièrement bâti en pierre légèrement jaunâtre et en marbre rouge, dont les assises alternées rappellent l'aspect de plusieurs édifices des meilleurs temps de la Perse et de l'Egypte, avec une large frise en mosaïque vénitienne, il appartient à un style *sui generis*, pour la réalisation duquel l'art oriental, le néo-grec et la renaissance ont été mis à contribution, et qu'on a proposé de désigner sous le nom, qui nous semble bien justifié, de *style de* 1878. Grâce à la nature des matériaux employés, il est à l'abri de tout danger d'incendie et constitue une masse en quelque sorte indestructible. On sait qu'il repose sur un sol criblé anciennement de galeries pour l'extraction de la pierre, ce qui a obligé, pour lui donner une assiette solide, d'exécuter dans ces galeries, conservées pour la plupart, des travaux d'appropriation et de consolidation dont une visite nous a permis d'apprécier l'importance. Dans ces souterrains sont posées des conduites en fonte, larges de 60 centimètres, qui, partant des réservoirs de Passy, amèneront, les unes l'eau destinée à l'alimentation de la cascade, les autres celle que réclameront les services du Champ-de-Mars. Ces dernières franchiront la Seine en passant sous la chaussée élargie du pont d'Iéna.

Le Palais du Trocadéro a un développement de 500 mètres. Il se compose d'une vaste rotonde centrale et de deux ailes ou bras qui s'étendent, à droite et à gauche, en forme de fer à cheval très-ouvert. La rotonde est entièrement occupée par une salle demi-circulaire dont la coupole ne mesure pas moins de 50 mètres de diamètre, largeur supérieure à celle de la coupole de Saint-Pierre de Rome. De larges baies en plein cintre, au nombre de neuf, divisées dans la hauteur par des meneaux contournés avec goût, y font pénétrer une abon-

dante lumière, tandis qu'une lanterne culminante, combinant son action avec celle de machines installées dans les sous-sols, y entretient une excellente ventilation. C'est dans cette salle qu'auront lieu les fêtes et les concerts. Elle est assez grande pour contenir 1,500 musiciens ou chanteurs et 4,500 spectateurs. Les premiers se tiendront dans la partie située du côté de la place et correspondant à la scène de nos théâtres. Les seconds occuperont tout le reste de l'enceinte, dans laquelle, outre plusieurs rangs de loges découvertes, sera disposé un colossal amphithéâtre. Enfin, on pénétrera dans la salle par un vestibule qui se prolonge sur toute sa largeur, et d'où partent de spacieux couloirs aboutissant à des portes et à des escaliers assez nombreux pour rendre la circulation facile. De chaque côté de ce vestibule s'élèvent deux tours, véritables belvédères, hautes de 113 mètres au-dessus de la Seine et de 83 mètres au-dessus du sol de la place à la plate-forme auxquelles on accèdera au moyen de deux ascenseurs hydrauliques.

A droite et à gauche de la rotonde, à l'endroit même où commencent les ailes, dont on peut les considérer comme la tête, se trouvent deux salles de conférences. On y entre par des vestibules particuliers qui ont leur entrée sur la place et leurs plafonds soutenus par des colonnes monolithes en marbre.

Les ailes sont occupées par des galeries éclairées par le haut ; elles renfermeront les objets relatifs à l'histoire de l'art. Chacune d'elles se termine par un pavillon que des escaliers font communiquer avec le parc. Du côté du Champ-de-Mars, le long des deux ailes, aussi bien qu'autour de la rotonde, règnent deux péristyles superposés, larges de huit mètres et entièrement ouverts. Ces péristyles, que l'on a quelquefois, et fort improprement, baptisés d'*Atrium*, sont de simples promenoirs qui rempliront, pendant les concerts et les conférences, le rôle des foyers de nos salles de spectacle. Le plus élevé est surmonté d'une plate-forme dont la balustrade aura ses parties à jour garnies de métopes et ses parties pleines surmontées des statues symboliques des sciences, des arts et des principales industries.

Le parc occupe, nous le savons, les rampes qui se prolongent jusqu'au quai. Le plus bel ornement de cette section du Trocadéro consiste en une large cascade établie sur le front du Palais, dans l'axe du pont d'Iéna. Les eaux, se précipitant d'environ huit mètres de hauteur, tomberont dans un bassin décoré de six statues allégoriques, puis, après avoir successivement franchi plusieurs gradins, iront se réunir dans un bassin terminal orné comme le premier, mais avec cette différence que les figures humaines seront remplacées par des figures d'animaux. On a calculé qu'il ne faudra pas moins de 36,000 mètres cubes d'eau par jour pour alimenter cette cascade, et les visiteurs

pourront circuler derrière la nappe liquide, au point où elle sortira des souterrains du Palais.

Nous avons parlé de l'aquarium marin de la rive gauche. Un aquarium d'eau douce a été établi, à l'est de la cascade, dans une des anciennes carrières. Afin d'appeler l'attention du public sur la pisciculture, branche d'industrie trop négligée dans notre pays, on a donné des dimensions exceptionnelles. C'est un travail de rocaillage réellement remarquable, et dans lequel seront emmagasinés près de 3,000 mètres cubes d'eau qu'une machine spéciale permettra de renouveler et d'aérer à volonté. On espère pouvoir y rassembler des spécimens de toutes les espèces ou variétés de poissons qui vivent dans les rivières et les lacs d'Europe. Non loin de l'aquarium se trouvent, séparées par des massifs de fleurs, des tapis de gazon ou des serres, plusieurs constructions particulières, telles que le pavillon de l'Administration des eaux et forêts, le kiosque des insectes utiles et des insectes nuisibles, une mosquée algérienne, etc. Du côté opposé à l'aquarium, c'est-à-dire à l'ouest de la cascade, se pressent, toujours au milieu des fleurs et des gazonnages, des édifices étrangers appartenant à la Chine, au Japon, à la Perse, au Maroc, à la Tunisie, etc., et rappelant le style architectural de ces nationalités. Plusieurs sont élevés par des ouvriers venus tout exprès de l'extrême Orient ; il en est même qui ont été envoyés prêts à être montés. Enfin, sauf la route en tranchée pour la circulation des piétons et des voitures, le quai est rempli de pavillons en bois ou en fer pour abriter les engins et les produits du génie civil et le matériel des chemins de fer, et la berge est préparée pour recevoir de puissantes machines élévatoires et les objets fabriqués de quelques grandes usines.

Moins de quinze mois ont suffi pour exécuter les travaux dont nous venons d'essayer de rendre un compte succinct. Un résultat si colossal n'a pu être obtenu qu'au prix d'efforts inouis, d'un ordre et d'une fermeté que rien n'a pu troubler. L'œuvre du Commissariat et de ses collaborateurs est actuellement terminée ou à la veille de l'être. Nous n'avons plus qu'à souhaiter qu'aucune complication étrangère ne vienne entraver le succès de notre troisième Exposition universelle, qui promet d'être infiniment plus brillante que ses devancières.

P. Maigne.

REVUE CRITIQUE

I. *Une colonie féodale en Amérique*, par M. Rameau. 1 vol. — II. *L'instruction publique au Canada*, par M. Chauveau. 1 vol. — III. *Un été en Amérique*, par M. Leclercq. 1 vol. — IV. *Histoire de la marine française, sous Louis XVI*, par M. Chevalier. 1 vol. — V. *Marie-Antoinette*, par MM. de Goncourt, nouvelle édit., 1 vol. — VI. *Histoire de la monarchie de juillet*, par M. du Bled. 1 vol. — *Le Livre d'or français. La Mission de Jeanne d'Arc*, par M. Frédéric Godefroy. 1 vol.

I

Il faut espérer que nous finirons par revenir des préventions que nous avons contre nous-mêmes au sujet de notre aptitude à coloniser, et que nous cesserons, une bonne fois, de laisser dire et de dire que la France est une ruche qui ne donne pas d'essaims, ou dont les essaims ne prospèrent pas. L'histoire mieux étudiée de nos anciennes colonies prouve tout le contraire, et montre que si ces établissements n'ont pas vécu, ce n'est pas faute d'avoir eu toutes les conditions d'une vie longue et forte. Nous avons déployé dans ces entreprises autant de hardiesse, de courage, d'intelligence, de fermeté que pas un autre peuple; souvent même, de l'aveu de nos ennemis, nous y avons fait preuve de plus de sagacité et de ressources d'esprit.

Où cette réunion de qualités essentielles à la colonisation a particulièrement brillé, c'est dans la fondation de nos colonies de l'Amérique du nord, dans ces tentatives patriotiques faites, de concert entre les gentilshommes et les paysans de nos provinces du nord, pour créer au-delà de l'Atlantique une « France nouvelle » où l'ancienne pût trouver un plus large et plus libre théâtre à son activité. Les commencements de ces colonies sont peu connus, mais ce qui l'est moins encore, c'est l'esprit dans lequel elles furent conçues, la pensée qui les inspira, le but que se proposèrent ceux qui en eurent les premiers l'idée ainsi que ceux qui s'associèrent à leur généreux projet.

Un livre qui vient de paraître et qui est, à quelques égards, le complément d'un autre, publié il y a tantôt vingt ans par le même écrivain, donne sur tous ces points des renseignements nouveaux et du

plus haut intérêt pour l'intelligence du mouvement qui porta au-dehors une partie de la population agricole de la France, dans les dernières années du seizième et les premières du dix-septième siècle. Ce livre a pour titre : *Une colonie féodale en Amérique*[1]. L'auteur, M. E. Rameau, qui était allé visiter chez eux les descendants de ces premiers colons, demeurés si français sous la domination étrangère à laquelle les a livrés la France, et qui, dans le récit de son voyage, nous avait inspiré pour eux une sympathie si vive, a entrepris, à la suite de nouvelles études, de nous montrer sous son vrai jour l'histoire des établissements de leurs pères, et de nous faire comprendre ce qu'il y avait non-seulement de brillant et de poétique, mais de positif et de réel dans ce titre de *Nouvelle France* donné par eux à ces conquêtes pleines d'avenir.

On est trop généralement disposé à assimiler les premiers établissements français dans l'Amérique du nord à ceux des Espagnols et des Portugais dans l'Amérique du sud, et à y voir, comme dans ces derniers, l'œuvre de quelques bandes d'aventuriers sans organisation, sans liens entre eux, sans vue d'avenir. C'est une grande erreur qui rendrait inexplicable le fait si frappant du caractère d'honnêteté, de moralité, de patriotisme constaté de bonne heure chez nos colons et resté leur signe distinctif. Il n'y a pas, sous ce rapport la moindre ressemblance entre eux et les colons d'origine espagnole ou portugaise. Une autre différence frappe d'ailleurs dans la nature de leurs exploitations : les unes sont surtout métallurgiques et ont pour objet principal la recherche de l'or; les autres sont exclusivement agricoles. La population des unes se compose de marins, de soldats, d'aventuriers de toute classe et de tout métier; des paysans, des fermiers, des manœuvres, des gentilshommes campagnards forment en totalité celle des autres. Et dans celles-ci les individus ne sont pas isolés ; non-seulement plusieurs amenaient avec eux leurs femmes et leurs enfants, mais tous arrivaient organisés féodalement comme ils l'étaient dans leurs villages et avec l'intention de s'installer en Amérique sur le même pied. Une colonie, telle qu'on la concevait chez nous et qu'on s'efforçait de la réaliser, c'était comme un morceau de la patrie qui se détachait et allait s'échouer sur une autre plage, sans se rompre, sans subir d'altération sensible, sans s'y modifier autrement que par un redoublement d'énergie. « La colonisation, dit excellemment M. Rameau, fut entreprise au dix-septième siècle, à peu près comme la colonisation antique, qui emmenait avec elle la cité tout entière, avec sa hiérarchie, ses formes, son personnel organisé; il n'y avait point rupture de tradition, mais développement de société. »

Habituellement, le groupe émigrant se composait d'un seigneur qui

[1] Un vol. in-12. Didier, édit.

avait reçu du roi l'investiture sur une région déterminée, à charge par lui d'en opérer le peuplement. Selon les circonstances ou la qualité de la concession, le seigneur sous-concédait des fiefs à des gentilshommes, ou, après avoir circonscrit la partie qu'il se réservait pour son manoir et ses fermes, divisait le surplus en lots qu'il cédait à titre de cens ou de rente perpétuelle à des familles qu'il faisait venir de sa province. Ces familles acceptaient d'autant plus volontiers de telles offres, et partaient avec d'autant moins d'hésitation, qu'elles se sentaient rassurées contre l'imprévu par la confiance qu'elles avaient dans leurs seigneurs, et par l'appui matériel et moral que ceux-ci leur garantissaient. Et puis, dans de telles conditions, eet éloignement du sol natal n'était vraiment pas une expatriation ; on ne quittait pas la France, on la transportait avec soi, et l'on était fier de contribuer ainsi à faire à son pays une plus large place sous le soleil. « Il est fort remarquable, dit M. Rameau, combien, à cette époque, il se trouva d'hommes en France, mus par ce désir d'étendre, dans les pays nouveaux, leur race et leur patrie ; ce sentiment revêtait dans leur esprit la forme du patriotisme le plus élevé. » Et l'auteur cite en preuve une page touchante, quoique un peu bizarre dans la forme, du récit que nous a laissé d'une de ces entreprises de colonisation féodale à laquelle il avait pris part, un avocat parisien du nom de Lescarbot. « *A la France!* s'écrie au début de sa relation ce juriste lettré, devenu planteur avec délices. A la France! bel œil de l'univers, ancienne nourrice des lettres et des armes, secours des affligés, ferme appui de la religion chrétienne, très-chère mère : ce serait vous faire tort de publier ce mien travail (chose qui vous époinçonnera) sous votre nom, sans parler à vous et vous en déclarer le sujet... Il vous faut (chère mère), faire une alliance imitant le cours du soleil, lequel comme il porte chaque jour la lumière d'ici en la *Nouvelle France :* ainsi que continuellement votre civilité, votre justice, votre piété, bref votre lumière se transporte là même par vos enfants :... que s'ils n'y ont trouvé les trésors d'Atabalippa et d'autres qui ont affriandé les Espagnols, on n'y sera pourtant point pauvre. Ainsi cette province sera digne d'être votre fille : la transmigration des hommes de courage, l'Académie des arts et la retraite de ceux de nos enfants qui ne se contenteront de leur fortune, desquels plusieurs, faute d'être employés vont en pays étrangers, où déjà ils ont enseigné les métiers qui nous étaient anciennement particuliers. »

Ces paroles caractérisent admirablement le rôle supérieur de la France dans le grand mouvement colonial de l'Europe au seizième et au dix-septième siècles. Les Portugais et les Espagnols couraient au Nouveau-Monde pour en tirer de l'or qu'ils venaient dépenser dans l'ancien ; les Anglais allaient y chercher un refuge contre la persécu-

tion religieuse : seuls les Français y étaient conduits par l'idée chevaleresque d'agrandir leur patrie, et la pensée chrétienne d'étendre le règne de l'Evangile : du moins, ces motifs élevés se mêlaient-ils toujours, dans leurs entreprises, aux raisons d'ordre inférieur qui avaient pu les suggérer.

Ces raisons d'un autre ordre, nous voulons dire ces besoins d'élargir le cadre de l'existence matérielle, de se prémunir contre les difficultés de l'avenir, de dégager une situation étroite et d'assurer le sort d'une nombreuse famille, M. Rameau n'a garde de les oublier; il montre au contraire et avec soin la place considérable qu'elles eurent dans les déterminations des premiers colons; par une étude très-neuve sur l'état de la propriété foncière à la fin du quinzième siècle et sur la crise qu'elle subissait, il nous explique très-bien pourquoi seigneurs, tenanciers, métayers, toute la classe agricole, furent pris de l'idée, non précisément d'aller chercher fortune sur un continent étranger, mais d'échapper, en s'y transportant, à la gêne qui commençait à se faire sentir dans le leur.

C'est de là, nous voulons dire de cette appréhension de la vie mesquine, terre à terre, et sans horizon qui rapetisse les sociétés modernes, que sortirent ces colonies, d'initiative aristocratique, que M. Rameau appelle si bien des « colonies féodales. » L'histoire qu'il fait de quelques-unes d'entre elles et, en particulier, de celle de M. de Monts, sieur du Guast, reprise et continuée par la famille picarde des Poutrincourt, sont autant de petites épopées où se révèle à nos yeux un côté curieux et à peine soupçonné jusqu'ici des mœurs de la petite noblesse, au commencement de l'ère moderne. Cette caste que la cessation des guerres civiles condamnait à un repos difficilement porté, et dont la sève restait exubérante, était très-disposée à chercher aventure et fortune du côté du Nouveau-Monde. C'était là un excellent élément de colonisation ; dans le personnel de tenanciers, de fermiers censitaires, de métayers et de manœuvres, avec lequel ces gentilshommes débarquaient en Amérique, il y avait un corps d'exploitation tout organisé; la fortune personnelle des patrons et leurs relations en haut lieu étaient, d'autre part, une garantie pour leurs clients contre les malechances, les échecs, les difficultés inhérentes à toute œuvre qui commence. Aussi, tant que la noblesse mena ces entreprises, leurs succès, quoique mêlés de revers, furent constants et sensibles. Un fait incontestable en témoigne, ainsi que de notre aptitude à coloniser : « C'est, dit M. Rameau, que les petites colonies françaises qui ne comptaient encore que 16,000 âmes en 1700, et 19,000 en 1706, avaient su résister depuis leur origine aux colonies anglaises qui, en 1706, possédèrent 160,000 habitants. » Malheureusement, comme le dit l'auteur, la cour de France avait commencé, dès le règne de Louis XIII, à exercer une funeste

influence sur la noblesse française; attirés par le luxe, les divertissements et les intrigues du palais, les gentilshommes les plus entreprenants et les plus intelligents se concentrèrent de plus en plus autour du trône. La noblesse, c'est-à-dire la tête du monde féodal, s'énerva insensiblement, l'esprit chevaleresque disparut ainsi que le goût des créations lointaines et des hardiesses généreuses; de sorte que les promoteurs d'émigrations devinrent rares et que les colonies rencontrèrent peu d'appui et peu de ressources.

Il y eut cependant encore des entreprises roturières, intrépides et heureuses; M. Rameau raconte quelques fortunes de ce genre, celle du meunier Thibaudeau, par exemple, dont le récit a tout l'attrait et tout l'inattendu d'un roman.

La religion aurait pu être encore un élément de colonisation, et les belles créations des Sulpiciens dans le Canada peuvent donner une idée de ce qui aurait pu sortir d'une fondation de ce genre, conduite et soutenue par une grande congrégation religieuse; mais le gouvernement, avec ses préoccupations gallicanes et les craintes théologiques de ses parlements, s'y serait-il prêté?

Le gouvernement, oh! il a été, sans doute, la plupart du temps, bien mal inspiré et bien coupable dans la part qu'il a prise aux affaires de nos colonies et de celles de l'Amérique du Nord principalement; il les a d'abord faiblement aidées, il les a gênées ensuite, entravées même dans leur développement; il les a livrées enfin à l'étranger par un ignominieux traité. Mais la condamnation de l'histoire ne doit-elle frapper que lui? L'opinion publique voyait-elle plus loin et sentait-elle plus noblement que la royauté sur ce point? Non; l'importance des colonies en général et des colonies américaines en particulier, ne fut pas généralement bien comprise chez nous surtout vers la fin de la monarchie, et l'héroïsme de leurs défenseurs n'inspira pas assez d'admiration et de sympathie. Le cercle des préoccupations publiques s'était rétréci et limité aux frontières continentales. On ne voyait pas bien l'intérêt des établissements lointains. Aussi, la France abandonna-t-elle les siens sans verser de larmes, et s'en consola en répétant ce mot absurde passé en axiome depuis, et qui date de ce temps : *Le Français ne sait pas coloniser*. On aimait mieux s'avouer incapable que coupable! Après les études dont l'histoire de nos colonies ont été l'objet, et notamment celle de M. Rameau, c'est là un genre de consolation que les mieux disposés à s'en accommoder ne sauraient plus se donner aujourd'hui.

II

Un peu à gauche de cette presqu'île de la Nouvelle-Ecosse où vivent encore dispersés dans une douzaine de paroisses, les débris de ces

anciennes colonies acadiennes restés françaises envers et contre tout, sortes de blocs erratiques dont rien n'a pu entâmer le pur granit, fleurit — également hélas ! sous une domination étrangère — non plus seulement un certain nombre de familles groupées autour d'une humble église, mais un vrai peuple de français, un rameau détaché du tronc par l'orage et vivant toujours de son ancienne sève, avec sa religion, sa langue, ses mœurs primitives, tout ce qui constitue essentiellement une individualité nationale. Nous voulons parler, on le voit, de notre ancienne colonie du Canada, cédée dans un jour de malheur et de lâcheté à la couronne d'Angleterre. C'est là, comme on sait, une autre France, qui non-seulement s'est conservée intacte à tous égards, mais qui grandit, se développe matériellement et moralement et fait bien augurer de son avenir.

Nous n'observons pas assez, chez elle, ce double mouvement si digne d'attention pourtant au regard des événements qui se préparent ; c'est à peine, en particulier, si nous soupçonnons l'activité intellectuelle de la population française du Canada. De ce que cette population a gardé la foi, la langue, la simplicité de mœurs de notre dix-septième siècle, on est assez disposé à croire qu'elle en est demeurée là pour tout le reste, que c'est un membre amputé, condamné fatalement à se déssécher. Cela se dit et s'écrit même, comme on le verra dans un ouvrage dont il sera parlé ci-dessous. Or, c'est une grande et fâcheuse erreur ; les Canadiens sont fidèles à leurs traditions, mais en même temps curieux de tous nos progrès, et jaloux de les réaliser chez eux, quand la valeur en est bien constatée. L'instruction publique est en particulier un de leurs soins. Ils ne sont sur ce point en arrière de qui que ce soit en Europe et dans leur confédération ; ils montrent à cet égard autant de zèle, de largeur d'idées et d'initiative que les protestants anglais les plus avancés. C'est ce qu'atteste un curieux et instructif travail de statistique et d'histoire rédigé avec talent sur les documents officiels par un ancien ministre de l'instruction publique de Québec, M. Chauveau, et publié au Canada vers la fin de 1876. L'*instruction publique au Canada*, c'est le titre de cet ouvrage [1], expose, dans une première partie, ce qui a été fait pour l'enseignement dans chacune des provinces dont se compose aujourd'hui la confédération canadienne, avant la formation de leur union présente. Or, dans cette période, ou ne saurait le contester, c'est aux établissements français qu'appartient le plus beau rôle. L'idée d'instruire se joignit de tout temps à l'idée de conquérir, dans nos plans d'établissement chez les sauvages. « En fondant la *Nouvelle France*, le gouvernement royal avait donné, dit M. Chauveau, une

[1] 1 vol. in-8°. Paris, librairie Sauton, rue du Bac.

grande attention à l'instruction du peuple dans cette colonie; dans ses idées, elle marchait de pair avec l'enseignement religieux. Les ordres religieux introduits successivement avaient surtout pour mission l'éducation de la jeunesse et en particulier celle des enfants sauvages, dont on espérait faire des chrétiens et des français. » Le récit que fait l'auteur des efforts et des sacrifices héroïques de ces premiers instituteurs offre parfois des détails très-touchants. Ce zèle pour le développement de l'instruction a toujours, depuis particulièrement distingué la partie française des établissements canadiens; l'histoire que M. Chauveau trace de ce qui a été fait dans ce but par les différentes provinces de la confédération actuelle, montre au premier rang la province de Québec, où les français sont demeurés en grande majorité, comme on sait. Cette province a non-seulement témoigné pour l'instruction publique une constante sollicitude, mais elle a porté dans cette question une rare libéralité d'esprit; quoique catholique, la majorité y professe franchement le respect des cultes dissidents, certaine d'y faire ainsi respecter le sien. « Dans la province de Québec, dit M. Chauveau, partout où cela a pu se pratiquer, il y a des inspecteurs protestants et des inspecteurs catholiques, pour les mêmes circonscription; et de fait, il n'y a presque plus d'écoles qui soient sous le contrôle d'une religion différente de celle de la majorité des élèves. » Ce n'est pas là, du reste, le seul exemple que donne aux autres cette province presque toute française : l'organisation de ses anciennes écoles paroissiales, dont M. Rameau dans son livre, *Les Acadiens et les Canadiens*, nous a fait une si curieuse peinture, ont presque partout servi de modèle pour les écoles populaires.

Il y aurait bien d'autres faits à signaler à l'honneur de nos compatriotes, dans la partie du livre de M. Chaveau, consacrée à l'histoire de l'instruction publique dans le Canada; mais l'espace nous manque; d'ailleurs, c'est l'organisation présente de l'instruction dans ces provinces dont l'auteur s'est proposé avant tout de nous présenter le tableau, et ce tableau qui remplit la seconde partie de son ouvrage ne saurait même être analysé ici. Nous le signalons comme un document intéressant et qui, si petit que soit le pays qui en est l'objet, mérite, sous tous les rapports, de prendre place à côté de ceux que l'on a des grands états sur le même sujet.

III

Cette empreinte toute française restée à nos vieux établissements canadiens, est sensible partout, dans les villes comme dans les villages. Un des derniers voyageurs revenus aux Etats-Unis, d'où il a fait une

pointe au Canada, M. Jules Leclerq, le constate, en particulier, pour la ville de Québec : « Québec, dit-il, dans la spirituelle relation qu'il vient de donner de son excnrsion [1], m'a rappelé les vieilles et pittoresques cités de la Normandie. Elle a dans son aspect général, un air de respectable antiquité, si différent de ce qu'on voit dans les autres cités de Nouveau-Monde, qu'on est tenté de croire que c'est une ville transplantée de la vieille France en Amérique; ses rues sont étroites, raides, irrégulières comme celles des ports de mer de la côte bretonne : on dit qu'elles sont bâties d'après l'alignement des sentiers de l'ancien village indien de Stadacona, qui occupait autrefois l'emplacement actuel de la ville fondée par Champlain. Ses édifices religieux, églises, couvents, hôpitaux, dominent de leurs masses imposantes les humbles maisons, comme font les cathédrales dans nos vieilles cités. Si à ce caractère religieux, on joint l'air martial et menaçant que Québec emprunte à son antique citadelle, on comprendra d'où lui vient cette physionomie aristocratique et féodale, qui la distingue si profondémsnt de toutes les autres villes de l'Amérique. »

Elle se distinguerait même des autres villes du Canada, selon le voyageur, par un trait de caractère à part. Ces dernières, en effet, du moins à en croire M. Jules Leclercq, se laissent plus ou moins gagner par l'élément anglais: Québec seul est complétement rebelle à son action. « Québec, dit-il en effet, est la seule ville du Canada dont la population ait su se préserver de l'absorption anglaise; la plupart des journaux sont rédigés en français; les enseignes des marchands, des notaires et des avocats sont en français, car sachez que, dans cette bonne ville de Québec, les avocats et les notaires suspendent au-dessus de leurs portes des enseignes en fer-blanc, parfaitement semblables à celles de nos quincailliers. Les neuf dixièmes des Québecois descendent des anciens colons français, dont ils ont conservé le langage, la religion et les vieilles coutumes; comme leurs pères, ils paient la dîme pour l'entretien de la paroisse. Nul coin du monde n'offre une image plus fidèle de la France sous l'ancien régime.

Ces traits n'ajoutent que peu, sans doute, à ce que l'on connaît de la physionomie de nos ex-compatriotes canadiens, mais ils en accusent hautement l'évidence et la vérité. Si ce maintien de la vie d'autrefois n'était pas si frappant chez eux, le spectacle n'en eût pas arrêté les regards et sollicité le crayon d'un touriste aussi pressé et aussi peu attentif aux choses d'arrière-plan, que doit l'être M. Leclercq, qui a trouvé le moyen de visiter en trois mois l'empire des Etats-Unis, de l'Atlantique au Pacifique, avec excursion aux localités curieuses, stations dans les principaux centres, visites aux grands établissements,

[1] *Unité en Amérique*, 1 vol. in-12 avec 16 gravures. Eug. Plon et Cᵉ.

et qui s'arrange de façon à pouvoir donner encore, avant de se rembarquer, un coup d'œil aux colonies anglaises des Grands Lacs.

IV

La lamentable fin du règne de Louis XVI en a un peu fait oublier le commencement. Ce commencement fut glorieux pourtant ; il releva le cœur de la France, humiliée par les hontes des dernières années de Louis XV, et, aujourd'hui dans l'abattement où se trouve notre pays, il y a une sorte de soulagement à revenir sur cette période de relèvement. Un livre vientde paraître dont la lecture nous a donné cette satisfaction rétrospective. C'est l'*Histoire de la marine française pendant la guerre de l'indépendance américaine*, par M. E. Chevalier, capitaine de vaisseau [1]. Ce fut par la marine en effet, que nous sortîmes alors de notre prostration ; par elle nous reprîmes devant le monde et en face de notre éternelle ennemie, l'Angleterre, l'attitude que nous avions perdue depuis le traité de 1763. Notre pavillon reparut avec fierté sur toutes les mers, porté par une foule d'habiles capitaines, que la Providence semblait avoir tenus pour nous en réserve et qui surgissaient comme à l'envi : d'Estaing, d'Orvilliers, Lamotte-Picquet, Suffren, noms immortels et restés populaires. Nous comprenons, qu'un marin surtout ait tenu à les rappeler à notre temps si replié sur lui-même et si oublieux du passé. M. Chevalier l'a fait du reste de la meilleure facon, en racontant simplement mais chaudement leurs exploits.

Après un aperçu préliminaire sur les vicissitudes de notre marine, depuis Louis XIII, jusqu'à Louis XV et un tableau du triste état où le funeste traité de Paris et les événements qui l'amenèrent l'avaient réduite, M. Chevalier expose ce que fit le duc de Choiseul pour la reconstituer et la développer, nonobstant la jalouse surveillance de l'Angleterre, et, détail peu connu, le concours que l'habile ministre trouva dans son cousin, le duc de Choiseul-Praslin, ainsi que dans les sacrifices spontanés que s'imposa, dans ce but particulier la nation tout entière. « Dans un vif élan de patriotisme, dit l'auteur, la ville de Paris, les états de Languedoc, de Bourgogne, des Flandres et de l'Artois, le Parlement et la ville de Bordeaux, l'armée, l'ordre du Saint-Esprit, la corporation des marchands de Paris, le commerce de Marseille, les receveurs et fermiers-généraux, avaient fait don à l'Etat des fonds nécessaires à la construction de quinze vaisseaux de ligne. » Dès 1778, la France était prête à prendre sur les mers la place qu'il lui convenait d'y occuper.

L'occasion lui en fut donnée par la guerre entre l'Angleterre et

[1] 1 vol. in-8°. Librairie Hachette.

ses oclonies de l'Amérique. M. Chevalier résume sommairement les causes de cette guerre et raconte la part qu'y prit la France, sans se demander (ce qui fait encore aujourd'hui question pour bien des personnes), si ce secours donné par un roi à des sujets révoltés contre leur roi, n'était pas une faute et une atteinte au droit public. En général. M. Chevalier ne discute pas; *scribitur ad narrandum* serait sa devise, s'il en prenait une; il raconte toujours et toujours bien, mais d'ailleurs en homme de mer, pour qui les détails des opérations et des manœuvres ont tous de l'importance, et quine paraît pas soupçonner que les termes dont il se sert auraient parfois besoin d'être traduits pour être bien compris. Un écrivain du métier, un historien habitué à manier les faits, aurait aussi groupé la longue série d'évolutions, d'attaques, de combats, d'échecs et de succès, de défaites et de victoires, qu'embrasse cette campagne, de manière à en faire mieux ressortir peut-être les diverses phases : M. Chevalier a laissé ce soin au lecteur; il déroule devant lui, avec clarté le tableau des événements, mais sans chercher à en augmenter l'intérêt par un arrangement quelconque et à en relever l'effet par aucune considération. Parfois seulement, le narrateur s'arrête aux incidents principaux pour en préciser le vrai caractère. Ainsi fait-il, par exemple, à propos du combat d'Ouessant, qui causa chez nous une si vive explosion de joie, et dont le souvenir dure encore. Ce premier succès, cette escarmouche que l'orgueilleuse Angleterre n'avait pas osé continuer, et qu'en la voyant se retirer nous proclamâmes une victoire, est loyalement ramené par l'auteur à ses vraies proportions. « La rencontre du 27 juillet (1778) fut moins une bataille qu'un engagement extrêmement vif et de peu de durée, dit-il. Dans cette journée nous avions remporté sur les Anglais, non une grande victoire, mais un avantage indiscutable. L'amiral Keppel, maître de continuer le combat, puisque son armée était au vent de la nôtre, avait profité de sa position pour s'éloigner. Ce succès de notre marine empruntait aux circonstances une importance particulière. Les désastres de la dernière guerre avaient laissé une trace profonde dans les esprits; il semblait difficile que nos amiraux, nos capitaines, nos officiers, eussent au même degré que leurs adversaires, la connaissance et surtout la pratique des manœuvres d'escadre. Ce n'était donc pas sans une certaine appréhension que le gouvernement, et nous devons ajouter la nation tout entière, avaient envisagé un nouveau choc avec une puissance dont l'ascendant sur nous était aussi bien établi que celui de l'Angleterre. Aussi la France accueillit-elle avec un véritable enthousiasme les résultats des premières rencontres entre les deux marines. »

Cette rencontre fut suivie de beaucoup d'autres, tant dans les eaux de l'Europe que dans celles de l'Amérique et de l'Asie, lesquelles ne furent

pas toutes à notre avantage, mais où, en définitive, nous eûmes le dessus. M. Chevalier en retrace la suite, l'enchaînement, les alternatives en homme qui s'y connaît et connaît les divers théâtres sur lesquels se poursuit le duel, duel indirect où une partie de l'Europe s'engage à notre suite et dont l'affranchissement des Colonies Américaines n'est que le prétexte. L'auteur, au cours du récit, a, sans se le proposer, ou sans paraître du moins l'avoir voulu, jeté un nouveau jour sur bien des figures célèbres et tiré de l'ombre bon nombre d'autres qui mériteraient de le devenir, telle, par exemple, que celle de l'inventeur de certaines batteries flottantes dont l'essai échoua au siége de Gibraltar, en 1782, mais dont l'idée était pleine d'avenir et contenait en germe tout une révolution dans la tactique navale.

Bien que M. Chevalier n'ait pas réglé, avec l'art savant des grands narrateurs, la marche de sa narration, elle s'accélère pourtant et se dramatise d'elle-même à mesure que les évènements approchent de leur terme. Comme toujours, un homme ici se lève d'entre les autres et précipite le dénouement. L'homme décisif, fut, dans la guerre dont nous parlons, le bailly de Suffren, resté jusque-là dans le groupe des officiers généraux de la marine et sans plus de notoriété qu'eux tous, mais qui, au dernier moment, prit la tête et ne la quitta plus. Une manœuvre hardie le révéla à la France et peut-être à lui-même. Deux années de succès continus le mirent hors de pairs. « Le nom de Suffren, dit M. Chevalier, acquit, non-seulement dans notre pays et chez nos alliés, mais dans toute l'Europe, un prestige éclatant. La France ne se montra pas ingrate envers l'homme qui, non loin du théâtre de la gloire de Dupleix et de Labourdonnaye, avait soutenu avec autant d'éclat l'honneur de notre pavillon. Partout où il parut, sa présence souleva un enthousiasme extraordinaire. La foule accourait sur son passage pour l'apercevoir et le saluer de ses acclamations. Louis XVI, la reine et les membres de la famille royale le traitèrent avec une distinction particulière. Les plus grands serviteurs de la France, Turenne, le maréchal de Saxe, n'avaient pas été mieux accueillis. »

C'est sur ce nom glorieux que se ferme un peu brusquement peut-être, mais naturellement d'ailleurs, l'*Histoire de la marine française pendant la guerre de l'indépendance américaine*, lecture confortante, que nous conseillons aux trop nombreux esprits enclins à désespérer de notre pays.

V

Un livre, non point précisément nouveau, mais enrichi, dans l'édition récente qui vient d'en être donnée, de beaucoup de nouveaux documents, nous ramène aussi et nous retient longtemps sur cette pre-

mière et heureuse partie du règne de Louis XVI. Nous voulons parler de l'*Histoire de Marie-Antoinette*, par MM. de Goncourt. Après avoir excité une vive polémique, l'ouvrage, mieux compris qu'à son apparition, semble aujourd'hui se faire sa place parmi les livres destinés à rester. Le style s'en est amélioré dans la dernière révision; quant aux griefs qui motivèrent les attaques dont il fut l'objet dans les premiers temps, les dernières publications faites sur le même sujet ont dû, selon nous, les faire disparaître ou les affaiblir beaucoup. Voilà pourquoi nous signalons l'édition dans le format usuel et portatif que vient d'en donner la Bibliothèque Charpentier[1].

VI

Parmi les cinq ou six gouvernements qui se sont succédé en France durant ce siècle, qui n'est pas fini et qui en peut voir d'autres, celui qui surprend le plus quand on le compare aux autres, c'est la monarchie de Juillet. Elle est apparue et elle a disparu d'une manière imprévue. Son avénement n'était pas plus attendu que ne le fut sa chute. La révolution qui l'amena ne se proposait pas plus de l'établir que celle qui la détruisit ne songeait à la renverser. Elle a été, dans l'ordre politique, un véritable météore auquel n'a manqué ni la durée, ni l'éclat, mais dont la disparition, comme l'apparition, a été subite et sans cause apparente.

De causes pourtant, ce phénomène n'en manquait pas quand il se produisit; il y en avait d'éloignées et d'immédiates qu'on voit clairement aujourd'hui et qu'un ouvrage d'une grande sagacité historique vient de mettre en pleine lumière. Cet ouvrage est l'*Histoire de la Monarchie de Juillet*, par M. du Bled[2], livre remarquable par le talent, mais surtout par l'impartialité. L'esprit de parti, si difficile à écarter d'un travail de cette nature, nous semble être resté entièrement étranger à celui-ci. On se l'explique du reste quand on voit à quelle élévation l'auteur s'est placé pour étudier et apprécier les faits.

La monarchie de Juillet n'est, pour M. du Bled, qu'une épisode du grand combat qui se livre chez nous, depuis un siècle, entre l'esprit révolutionnaire et l'esprit conservateur, et n'a pas, par suite, à ses yeux, les proportions étroites et irritantes d'une lutte entre légitimistes et libéraux. Ainsi par exemple, M. du Bled, qui n'est pas un

[1] *Histoire de Marie-Antoinette*, par MM. Edouard et Jules de Goncourt, nouvelle édition, augmentée de lettres inédites tirées des Archives nationales. 1 vol. in-12.

[2] *Histoire de la monarchie de Juillet, de* 1830 *à* 1848, avec une introduction sur le droit constitutionnel, par Victor du Bled, ancien sous-préfet. 1 vol. n-8°, Dentu, édit.

orléaniste, n'admet pas que Louis-Philippe ait conspiré sous la Restauration, comme on l'en a tant accusé. « Le duc d'Orléans, dit-il, avait été, sous Louis XVIII et Charles X, la plus haute expression de l'opposition constitutionnelle; il faisait élever ses fils au collége, recevait et fréquentait les hommes les plus éminents de la gauche; revenu des erreurs et des utopies de sa jeunesse, il n'était plus qu'un monarchiste sincère et libéral. Lorsque des détracteurs passionnés l'ont accusé d'avoir conspiré contre Charles X et prémédité sa chute, ils l'ont calomnié ou se sont gravement trompés ; ils ont fait injure à son honneur, à sa prudence consommée, à son extrême finesse, tandis que, seuls, les événements, les fautes de Charles X, le peuple de Paris, et la nécessité ont conspiré en sa faveur. »

Ces derniers mots résument un chapitre préliminaire où M. du Bled, recherchant les causes de la révolution de Juillet, distribue le blâme à tous les partis qui y ont concouru, dans la proportion de leurs torts, sans acception d'opinions ni de personne, pas même de celles vers lesquelles l'estime et la sympathie l'inclineraient le plus; à cet égard, il s'inspire des idées et des sentiments qui ont guidé dans son grand travail sur la Restauration notre collaborateur, M. Thureau-Dangin, qu'il se plaît à citer plus d'une fois.

Un aperçu qui est personnel à M. du Bled, ou du moins qu'il a mis particulièrement en évidence, est l'état convulsif de Paris, non-seulement dans les trois journées de 1830, mais dans la longue succession d'émeutes qui assaillirent, pendant près de quinze ans, le trône de Louis-Philippe, et, un jour, le jetèrent inopinément à terre. M. du Bled peint avec énergie l'action de ce foyer de passions détestables, de haines sauvages et d'appétits affreux qu'après chaque explosion, les représentants de l'ordre triomphant croient avoir éteint, mais qu'ils n'ont fait que recouvrir de cendre et qui bouillonne toujours sous leurs pieds.

C'est l'effroi que causa la vue de ce volcan entretenu avec tant d'inconsidération et allumé les 27, 28 et 29 Juillet, qui détermina, plus que tout autre motif, l'appel du duc d'Orléans au trône par le parti qui avait renversé la Restauration. Quand M. Thiers se rendit près du prince pour le supplier d'accepter la couronne tombée de la tête de Charles X, le principal argument qu'il fit valoir, affirme M. du Bled, fut la crainte qu'inspirait la population parisienne enivrée de sa victoire. « Si le duc d'Orléans refuse, dit l'homme qui avait le plus fait pour enflammer les passions populaires, il livre le pays à la démagogie, qui entraînera dans un même cataclysme la monarchie, la société tout entière, ramènera les excès de 1793 avec l'invasion ; le libéralisme de ses principes ne préservera pas le prince contre d'aveugles fureurs : entre la couronne ou l'exil, entre la royauté et un passe-port, pas de milieu ». Et, de fait, ce

qui se passait à l'Hôtel de Ville, et dans les centres où les vainqueurs avaient établi leurs quartiers généraux, montrait que les esprits étaient déjà montés au diapason de 1793. Les faits curieux rapportés par l'auteur ne laissent aucun doute sur ce point. Le libéralisme tremblait devant le jacobinisme qu'il avait évoqué sans soupçonner qu'il fût si vivace, et que dès lors, il ne croyait pouvoir conjurer qu'à l'aide de la royauté. Mais la royauté telle qu'il l'avait faite avait perdu son prestige et elle ne put même s'établir que grâce au baptême républicain que voulut bien lui conférer La Fayette. Elle se trouva par là immédiatement en guerre avec Paris, où ceux mêmes qui la servaient, compromis par d'anciennes alliances, agissaient mollement et avec le sentiment intime de leur fausse position. Contre la révolution frémissante et qui se sentait dupée, la royauté de Juillet avait pour elle, à Paris comme en province, la bourgeoisie organisée en garde nationale, mais qui, pour être armée, n'en était ni plus forte ni plus sûre.

L'histoire de la monarchie de Juillet n'est donc qu'un grand duel, un duel à mort entre l'esprit révolutionnaire et l'esprit conservateur. C'est de ce point de vue qu'est conçu le récit qu'en fait M. de Bled et qui se développe sous sa plume comme un véritable drame. Le volume aujourd'hui publié n'en contient que les premiers actes; car il s'arrête en 1835, quand, grâce à l'énergie de Casimir Périer, le gouvernement est entré dans la voie des répressions armées, et quand la Révolution, vaincue en apparence, va renoncer à l'émeute pour l'assassinat. Différent, mais non moindre, sera l'intérêt des volumes suivants.

VII

Quelques ouvrages d'étrennes sont arrivés en retard, cette année. Cela peut être regrettable pour ceux qui n'avaient guère qu'une valeur de circonstance. Il doit y en avoir dans ce cas; mais nous en connaissons qui, pour n'être point venus à jour fixe, n'en gardent pas moins tout leur prix. Tel est, entre autres, le *Livre d'or français*, de M. Frédéric Godefroy, grande vue d'ensemble de la mission de Jeanne d'Arc, large et patriotique tableau d'une œuvre de salut providentielle et d'autant plus digne d'attirer nos regards qu'elle semble contenir la promesse d'une autre [1].

[1] *Le Livre d'or français. La Mission de Jeanne d'Arc*, par Frédéric Godefroy. 1 vol, grand in-8°, illustré d'un portrait chromolithographique inédit de la Pucelle, d'un frontispice, de quatorze encadrements en deux teintes, frises, ornements, culs-de-lampe du quinzième siècle, et de quatorze gravures tirées hors texte, par Claudius Ciappori-Puche. Librairie centrale de Philippe Reichel, rue de Tournon, 5.

Ce volume, par lequel un éditeur qui commence avec distinction, a voulu inaugurer son début dans la librairie, ne réalise pas sans doute, en fait de luxe typographique, tout ce que l'on s'en était promis, croyons-nous, en l'entreprenant. — Qui donc atteint du premier coup à l'idéal entrevu? — L'impression n'a pas peut-être toute la perfection désirable ; mais les inégalités qu'elle offre ne seront sensibles qu'aux yeux exercés. La décoration, en revanche, est bonne et en harmonie parfaite avec le sujet. La figure principale, celle de Jeanne d'Arc appartient tout entière à l'histoire : c'est la reproduction très-réussie d'une peinture contemporaine, tirée de la Bibliothèque nationale, et qui, sans être plus qu'une autre un portrait authentique, le laisserait plus volontiers penser. Jeanne est là en habit de combat, tenant d'une main sa lance et de l'autre son bouclier, mais avec un air d'embarras visible, comme une jeune et innocente paysanne qui vient d'échanger ses vêtements de femme contre un habit de soldat. Son attitude rêveuse est d'ailleurs touchante : on dirait qu'elle pressent son sort. Les autres illustrations, depuis la première qui montre la maison natale de la Pucelle, sur laquelle plane un ange, jusqu'à la dernière où Jeanne apparaît au haut des cieux, les regards abaissés vers la France, sont des œuvres d'imagination, mais qui témoignent d'un sentiment vif du sujet et d'une sérieuse étude de l'histoire. Peut-être seulement y a-t-il chez l'artiste trop de tendance à dramatiser les situations ; mais ce reproche fait, on ne saurait assez louer M. Claudius Ciappori de son art de masser les foules et de détacher du fond les groupes de premier plan. Les encadrements, les frises et les autres ornements sont, comme il convenait, dans le style général de l'époque et contribuent à donner à l'ouvrage sa double physionomie historique et religieuse.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de l'artiste : nous ne saurions passer l'écrivain sous silence, car ce n'est pas ici un livre à images où le texte n'est qu'un prétexte. Aux yeux même de bien des personnes, la part de M. Godefroy dans le *Livre d'or français* sera la principale. Ce qu'il a écrit sous ce titre tout poétique n'est pas, en effet, comme ce que nous avons dit des illustrations, un mystique commentaire de la vie de Jeanne d'Arc : c'en est une belle et bonne histoire, rapide, quoique assez ample de récit, colorée, bien que sobre de détails pittoresques et aussi démonstrative qu'une thèse, sans en avoir la forme aride. Cette providentielle mission de la pucelle d'Orléans, que l'auteur s'est proposé de mettre en pleine lumière, ressort spontanément du caractère et de la succession des faits présentés loyalement et sans artifices littéraires. Le doigt de Dieu y est si visiblement marqué, que pour qui ne veut pas l'y voir, l'explication en devient impossible. M. Godefroy n'a donc pas eu à aider au récit ; il lui a suffi de le rendre clair, d'en bien montrer les phases et la physionomie. Du reste, on n'aurait su

choisir un ordre à la fois plus historique et plus dramatique, et où l'intervention de Dieu fût plus manifeste. Domrémy, Orléans, Reims ; voilà la gloire, le triomphe, la récompense terrestre, hélas ! peut-être trop goûtée, tout au moins le résultat de l'humble obéissance à la vocation céleste : Paris, Compiègne, Rouen ; voilà les suites d'une mission trop prolongée, d'une trop peu énergique résistance aux sollicitations des grands de la terre ; voilà peut-être une expiation. M. Godefroy raconte ces événements alternativement joyeux et douloureux d'un style toujours grave, mais qui ne manque pas de mouvement et d'accent.

Après tous les travaux dont Jeanne d'Arc a été l'objet depuis le commencement de ce siècle, M. Godefroy n'avait pas à faire de nouvelles fouilles. Aussi n'a-t-il pas cherché à jeter aux yeux de ses lecteurs cette poudre banale des « documents inédits. » Mieux inspiré, il a profité des travaux de ses devanciers en les contrôlant les uns par les autres, pour donner de son héroïne l'idée exacte qu'il lui semble que l'on doit s'en faire. Cette idée, celle d'une sainte, prévaudra, nous n'en doutons pas. Le *Livre d'or français* contribuera largement à la réponse que la *France catholique* attend à la demande de canonisation faite par elle pour la vierge de Vaucouleurs.

A la suite de cette vie de Jeanne-d'Arc qui est, en soi, une épopée et se lit d'un trait, M. Godefroy a placé, pour les esprits amoureux de détails, plusieurs appendices du plus piquant intérêt, l'un sur la bibliographie de la Pucelle, c'est-à-dire sur les sources de son histoire, les écrivains qui l'ont racontée, les poëtes qui l'ont chantée ou l'ont mise au théâtre ; l'autre sur ses contrefactrices, à savoir les femmes qui, de son vivant ou après sa mort, se sont faites ses rivales ou ont voulu se faire passer pour elle et y sont quelquefois parvenus. Ces singularités anecdotiques ont même, à les bien considérer plus qu'un intérêt de curiosité : ce sont des phénomènes de psychologie historique dignes de l'attention de tous et qui méritaient de trouver place ici.

P. Douhaire.

QUINZAINE POLITIQUE

25 Février 1878.

Durant ces dernières semaines, les grands événements qui s'accomplissent en Europe, ou qui s'y préparent, ont attiré par-delà nos frontières l'inquiète attention que la France occupe et fatigue, depuis tant de mois, depuis tant d'années, à contempler ses propres changements et ses agitations continuelles, à sentir ses souffrances et ses incertitudes. On oublie un instant l'état précaire de notre malheureux pays à voir tout à coup au Vatican, derrière l'ombre de Pie IX qui disparaît dans l'éternité et dans l'histoire, reparaître la figure de l'immortelle Papauté dans la personne du nouveau Pape, Léon XIII. On oublie un instant les cris de notre tribune assaillie par tant de haines et de discordes, à entendre ce discours de M. de Bismarck dont les moindres paroles intéressent, à pareille heure, les destinées de tant de nations. Ou plutôt, à voir s'élever Léon XIII sur le trône de l'Eglise et à entendre M. de Bismarck parler de l'Europe, non, aucun de nous n'oublie la France : car rien de ce qui se dit à Berlin, rien de ce qui se fait à Rome, n'est indifférent à la France, et n'est étranger ni à son sort ni à ses souvenirs.

Le Conclave commençait son œuvre, le 19 ; il la finissait le 20, vers midi. Les politiques se féliciteront de cette fin si prompte, du moins ceux qui ne souhaitent en Europe que la paix et la liberté : si la session du Conclave avait été simultanée avec celle du Congrès, peut-être la coïncidence des efforts et des choix qui avaient à s'opérer dans l'un et dans l'autre eût-elle compliqué les difficultés du moment. Les catholiques se féliciteront surtout et tous ensemble : la rapidité et la sainteté de l'accord des soixante cardinaux qui, le 20, fléchissaient le genou et prosternaient leurs âmes devant Joachim Pecci, bientôt Léon XIII, sont pour l'Eglise des marques célestes, et, parmi les hommes, elles sauvegardent son honneur et le respect qui

lui est dû. Le cardinal Pecci, que tant de vœux intelligents désignaient d'avance et qui, comme camerlingue, avait reçu de Pie IX, pour cet interrègne, le gouvernement même de l'Eglise, est salué avec une sereine confiance par tous les catholiques, et, chose rare, l'insulte de ceux qui sont les ennemis implacables de la Papauté n'a pas osé toucher à la noble réputation de ses vertus. Savant, pieux, ferme et sévère dans la doctrine, prudent et modéré dans le maniement des choses, plein de majesté et plein de bonté, le cardinal Pecci a tour à tour été aimé, estimé, révéré, dans tous les services qu'il a eus à rendre à l'Eglise, délégat à Bénévent et à Spolète, nonce à Bruxelles, puis archevêque de Pérouse, membre du Sacré Collége, orateur et théologien au Concile. Il promet à la catholicité un pape digne des grands devoirs qui lui incombent, parmi les grands périls au sein desquels il accepte la succession de Pie IX. Le jour de son avènement, comme il paraissait au balcon intérieur de la basilique de Saint-Pierre, le peuple amassé sur la place l'acclamait unanimement, en criant : « Vive le Pape ! » En même temps toutes les cloches, autour du Vatican, autour du Quirinal, sonnaient à l'envi, comme pour annoncer son nom à cet univers où ce nom va désormais retentir avec celui de Dieu et à ce ciel de Rome qui plane depuis tant de siècles sur tant de renouvellements, au milieu de tant de ruines ; et, parmi ces applaudissements du peuple et ces chants des cloches, Léon XIII prononçait ces premières paroles de son règne religieux : « *Benedicat vos omnipotens Deus...* » Certes, jamais spectacle ne fut plus grave, jamais bénédiction plus nécessaire et plus solennelle que pendant cette apparition soudaine d'un pape, qui, couronné au Vatican, va demeurer au Vatican en prisonnier. Puisse Léon XIII n'entendre jamais monter au Vatican que des clameurs de joie et de fête comme celles-là ! Et puisse sa bénédiction être douce et bienfaisante à ce monde troublé de l'Orient à l'Occident, où tant de menaces, de fureurs et de guerres, grondent parmi nos misérables sociétés humaines ! Dieu donne à Léon XIII une papauté glorieuse et heureuse ! « *Coraggio, santo Padre!* »

Presque à la même heure que la nouvelle de l'élection papale, le discours de M. de Bismarck se répandait en Europe. Qu'allait dire le « sphinx de Varzin » ? Tous les diplomates et tous les publicistes de l'Europe s'évertuaient à le deviner. Son mutisme était une sorte de mystère depuis dix-huit mois. Quels vastes desseins formait-il dans sa retraite, ce ministre tout-puissant que sert M. de Moltke avec plus d'un million de soldats instruits à vaincre par les victoires de Sadowa et de Sedan ? Quels plans avait-elle conçus, cette imagination de fer et de feu ? Dans cette attente de la curiosité européenne, il y avait un hommage de crainte qui a dû flatter l'orgueil de M. de

Bismarck. Mais cette curiosité, M. de Bismarck l'a trompée. Soit que l'époque ne lui ait pas encore paru suffisamment propice pour agir après avoir parlé, soit qu'il n'ait voulu parler que pour laisser ou faire agir les autres, il n'a parlé que comme s'il lui plaisait de ne rien dire. Le « sphinx de Varzin » a ouvert la bouche, il est vrai; mais ce n'est pas un oracle qui s'est échappé de ses lèvres, un oracle clair et vibrant; non, c'est une énigme, laquelle est en ce moment, dans toute l'Europe, le sujet de mille commentaires confus et contradictoires. Vous souvenez-vous du sphinx de la vieille Grèce, celui dont Sophocle a raconté la tragique histoire et dont Ingres nous a peint la figure souveraine? La divinité terrible est immobile au sommet d'un roc, d'où elle attend le voyageur qui traversera le sentier et qui sera sa proie, s'il ne pénètre pas l'inintelligible question du monstre. A ses pieds, s'ouvre un abîme où bien des victimes sont tombées déjà. Tranquille, le sphinx regarde à l'horizon; tranquille, il jette au voyageur ses énigmes, et l'abîme se remplit. Celui de Varzin, lui aussi, a des paroles aussi obscures que le silence; lui aussi a sacrifié à sa fatale avidité les ignorants qui l'ont écouté sans le comprendre : les cadavres de plusieurs nations sont dans le gouffre au-dessus duquel il les a interrogées. Passera-t-il un OEdipe? Et qui sera-t-il, celui qui, devinant l'énigme, forcera le sphinx à se précipiter à son tour dans l'abîme qu'il remplissait de ses triomphes, de ses vengeances?...

Pour notre part, nous nous contenterons de dire que le discours de M. de Bismarck est une énigme et que c'est à l'Autriche de deviner le sphinx. M. de Bismarck n'avait qu'un mot à prononcer, s'il avait voulu, comme quelques-uns le supposaient naïvement, contraindre la Russie à la modération, préserver les intérêts de l'Autriche, assurer la paix de l'Europe. Or ce mot magique, il ne l'a pas prononcé. Il a raillé ceux qui, dans ce siècle, ont osé s'interposer entre des belligérants et surtout avertir un vainqueur qu'il fallait reculer; ceux-là, affirme ironiquement M. de Bismarck, ont toujours rencontré des mécontents ou des ingrats; ceux-là, la fortune les a punis. Il ne veut pas, lui, prendre cette dangereuse fonction « d'arbitre; » il sera modestement, entre les deux empereurs qui sont les alliés de son maître, un « médiateur, » un « homme de confiance, » un « courtier honnête. » Donc l'Allemagne ne se mêlera pas du débat même; elle ne sera qu'un intermédiaire qui servira deux amis avec une bienveillance égale; si jamais elle tire l'épée, ce sera seulement pour se défendre, pour protéger contre un agresseur « l'unité de l'empire. » Au surplus, demande M. de Bismarck, qu'a-t-elle à faire en Orient? Rien ou presque rien. D'affaires directes et majeures qui l'attirent ou qui l'engagent, il n'en est aucune. Qu'on délimite

la Bulgarie comme on voudra ; qu'on élargisse ou qu'on diminue la Roumanie, la Serbie et le Monténégro ; qu'on règle par tel ou tel édit l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine, peu importe, en vérité, à l'Allemagne ! Que la police des détroits donne en temps de guerre une facilité ou une autre aux flottes de la Russie, c'est aux « puissances méditerranéennes » d'aviser. L'Allemagne n'a en Orient, au gré de M. de Bismarck, qu'un intérêt sérieux et capable de l'émouvoir : il faut que la navigation du Danube reste libre à son commerce « comme aujourd'hui ; » il faut que le commerce de l'Allemagne continue d'avoir son libre accès sur le littoral de la mer Noire. Voilà tout ! Encore M. de Bismarck n'annonce-t-il pas qu'il saisirait la moindre de ses armes pour garder intactes celles des stipulations du traité de Paris qui garantissent cette double liberté. Sans doute, il déclare que toutes les conditions qui pourraient changer le traité de Paris ne seront légales et valables que si les signataires de ce traité consentent à les ratifier par leur approbation. Mais la conférence où ces signataires se réuniront donnera-t-elle le signal d'une guerre générale, si la Russie et eux se voient dans l'impossibilité de s'accorder ? M. de Bismarck ne le croit pas. La Russie se consolera en s'attachant à ce qu'elle détiendra : « *Beati possidentes !* » s'écrie dans un latin sardonique l'homme pour qui « la force prime le droit. » Quant à l'Autriche, il conjecture qu'elle se résignerait pour le moment. Mais si l'Autriche préférait entrer en lice, l'Allemagne, après avoir offert à ses deux alliés ses offices bénévoles et impartiaux pour les aider à se concilier eux-mêmes, l'Allemagne n'interviendrait pas dans leur querelle.

Dégagé de tout ce qui l'enveloppe et l'obscurcit comme à dessein, réduit à sa simplicité secrète et intime, tel est le discours de M. de Bismarck ; discours laborieusement vague, équivoque, incomplet, évasif, où M. de Bismarck n'affirme réellement qu'une chose, son vif désir de voir réunir cette même conférence dont les décisions lui paraissent d'avance si douteuses et si impuissantes. Qu'a donc voulu M. de Bismarck en se faisant interpeller par son familier et confident, M. de Bennigsen ? Avoir l'air de parler, mais ne rien dire, attendre et laisser les événements à eux-mêmes, à la logique qui les multiplie l'un par l'autre, à la violence qui les entraîne désormais. M. de Bismarck jure qu'il souhaite la paix ; il ne menace personne de la guerre ; il promet de vivre dans la neutralité. Mais, par modestie et par prudence, il ne travaillera pas à la paix ; il n'empêchera pas la guerre autour de lui ; et non-seulement il ne définit pas la durée de sa neutralité, il n'énonce aucun des cas où elle pourrait cesser, mais il ne semble pas s'apercevoir que cette neutralité, en se montrant si indifférente aux troubles du reste du monde, si détachée, si

contemplative, si béate, favorise plutôt la guerre que la paix en Europe. M. de Bismarck désintéresse l'Allemagne avec une insouciance qui paraît un peu trop affectée. Il ne décourage la Russie d'aucune hardiesse; il n'encourage l'Autriche à aucune résistance : c'est stimuler la première; c'est rendre la seconde défiante et timide. En 1877, M. de Bismarck déclarait qu'il soutiendrait toujours d'une main amicale et secourable les intérêts de l'Autriche, dont plus d'un, évidemment, lui paraissait être l'intérêt même de l'Allemagne. Aujourd'hui, à l'heure la plus opportune, dans l'ère critique où cette déclaration pourrait être la plus utile à l'Autriche, M. de Bismarck oublie de la répéter, comme s'il n'osait condamner une seule de ces ambitions de la Russie que l'Autriche sent si préjudiciables à sa grandeur, si dangereuses à sa sécurité. De l'Angleterre, M. de Bismarck n'a nul souci : il ne daigne pas s'inquiéter si, dans les détroits ou ailleurs, il y a un intérêt quelconque qui pourrait heurter la Russie à l'Angleterre et par ce choc mettre en mouvement l'Europe. L'Europe! ce mot n'existe pas dans l'esprit de M. de Bismarck; il n'existe plus depuis 1871. Cet intérêt de l'Europe, qu'on appelait jadis l'équilibre européen, M. de Bismarck est certes le dernier des hommes d'Etat qui pût y songer : il ne connaît plus que l'équilibre allemand, sorte d'équilibre qui, pour sa pondération, a toujours besoin d'une conquête complémentaire, ici ou là. On le voit, M. de Bismarck a fait le plus sage des discours : il a ménagé tout le monde, à force d'omissions ou de permissions, pour mieux se ménager lui-même. Son discours est un habile mélange de scepticisme et d'égoïsme, de tolérance et de complaisance. Beaucoup s'y tromperont et croiront peut-être que ce sont là les précautions d'un politique qui ne veut plus que le repos, après avoir satisfait dans des œuvres excessives son génie et sa cupidité. Prenez garde. Derrière ces apparences de nonchaloir et d'innocence, il y a peut-être l'expectative d'une formidable puissance prête à tous les hasards et apte à en profiter, de quelque côté qu'ils se présentent...

On a prêté bien des desseins à M. de Bismarck. Des diplomates vous diront que M. de Bismarck est aussi pacifique maintenant qu'autrefois belliqueux : il veut consolider cet empire un peu démesuré dont il a rassemblé les pièces si vite et qu'il n'a cimenté qu'avec du sang; il sait qu'il faut du temps pour l'affermir; il n'en veut pas risquer la destruction; il a peur d'une faute, d'un accident; il n'engagera donc l'Allemagne dans aucune aventure. Sans doute, il paie aujourd'hui en Orient la complicité que la Russie lui fournissait naguère en Occident, pour la ruine de la France; mais il ne sacrifiera pas l'Autriche à la Russie : quand il le jugera nécessaire, il fera comprendre aimablement à la Russie que c'est assez, et il aura l'art

non moins que le pouvoir de leur imposer des arrangements supportables à l'un comme à l'autre. D'autres, plus soupçonneux, murmureront à votre oreille que M. de Bismarck a vu avec plaisir les désordres et les luttes d'Orient, que sa connivence a aidé la Russie à les provoquer, qu'il a réglé d'avance le partage de l'empire ottoman, qu'il voudrait pousser l'Autriche en Bosnie et en Herzégowine, et que, pour lui, il se réserverait une compensation en Occident, soit qu'il ajoutât le Jutland aux duchés, soit qu'il annexât la Hollande à l'empire, soit qu'ailleurs... Et ceux-là prétendent que, pour l'exécution de ce projet, M. de Bismarck n'a qu'un signal à donner, M. de Moltke ayant cinq ou six armées à mettre en marche. Au dire de certains, M. de Bismarck veut bien la paix en Allemagne, mais la guerre en Europe; il ne travaillera pas à augmenter la puissance allemande par d'autres conquêtes, mais à l'accroître par l'épuisement de ses voisins. Selon leur opinion, il assiste avec un contentement dissimulé à ces entreprises de la Russie, qui, de Plewna et de Chipka, d'Ardahan et de Kars, la mènent à Constantinople, à Gallipoli, à Erzeroum, enfonçant toujours plus au loin ses bataillons, prodiguant la vie de ses armées et engageant son dernier écu; il l'oblige à se mettre à sa merci; il la tient occupée là-bas à des périls de plus en plus coûteux et à des risques de plus en plus nombreux; il lui ôte sa liberté en Occident; il lui enlève toute velléité ou tout moyen de s'allier avec la France. Quant à l'Autriche, ces victoires de la Russie l'inquiètent, la troublent, l'excitent : qu'elle se mêle au débat, qu'elle attaque la Russie, et voilà, aux portes de la tranquille Allemagne où règne M. de Bismarck, un duel des deux empires qui les affaiblit l'un par l'autre; que, si au contraire, l'Autriche craintive et résignée, tolère tous les changements que la Russie médite dans la Turquie et qui formeraient autour de l'empire austro-hongrois une bande d'Etats indépendants, jeunes, ambitieux, dociles à la politique russe, associés par leurs premiers besoins et en même temps échauffés par les passions nationales ou religieuses des races slaves, l'Autriche aura dans sa destinée mille embarras et mille dangers nouveaux; elle sera libre moins que jamais; elle se trouvera dans un cercle complet de rivalités et d'inimitiés haletantes qui la presseront de jour en jour; elle ne sera donc pas seulement moins forte, mais plus dépendante de de la toute puissante Allemagne.

Si l'une ou l'autre de ces hypothèse est exacte, M. de Bismarck quel que soit son dessein, n'a qu'à laisser faire la Russie. Veut-il encore agrandir l'Allemagne? Que la guerre continue en Orient, que l'Europe se déchire, que l'Autriche et l'Angleterre se liguent contre la Russie, que l'Italie cherche sa voie, que les flammes et la fumée couvrent tout ce vieux continent : l'occasion désirée s'offrira

bientôt à M. de Bismarck. Veut-il que l'Allemagne reste en repos, contente de ses grands biens, raffermissant ses trophées, reserrant son unité, amassant ses forces, mais dominant avec une sûreté invincible sur un monde ensanglanté, sur une Europe démembrée, désorganisée, incohérente et impuissante? Il n'a toujours qu'à laisser faire la Russie. Car, tôt ou tard, il faudra bien que l'Angleterre résiste et que l'Autriche se révolte ou s'asservisse ; il faudra bien que les armes de l'Autriche et de la Russie se rencontrent au bas de la Transyvalnie, dans la vallée du Danube. Et vraiment quelle bonne fortune pour l'Allemagne si l'Autriche était victorieuse ! Outre que cette victoire épargnerait à M. de Bismarck la peine de revendiquer à Saint-Pétersbourg la liberté du Danube, ce fleuve presque allemand, elle abattrait la dernière des puissances militaires qui fut encore debout autour de l'Allemagne : l'Autriche rendrait ainsi à l'Allemagne un service que, par reconnaissance, par délicatesse, M. de Bismarck s'interdit à lui-même. Qu'il veuille donc la guerre ou la paix pour l'Allemagne, M. de Bismarck, on le voit, n'a pas besoin que la paix règne en Europe, il a besoin que la guerre règne autour de lui, au large, partout. Sans tirer l'épée, sans remuer, sans prononcer un mot, il n'a qu'à permettre aux évènements de se multiplier et de s'aggraver : le désordre est en train ; les accidents sont prêts ; les hasards suffiront ; les conflits sont inévitables ; un rien peut commencer la bataille. Les bras croisés, l'œil attentif, M. de Bismarck n'aura qu'à épier l'occasion, s'il l'attend, ou qu'à contempler la collision, s'il s'abstient. Quoi qu'il arrive, tout a son utilité ou son opportunité pour lui. Quoi qu'il se fasse, tout peut contribuer à la grandeur et à la gloire de l'Allemagne. Et voilà pourquoi le discours de M. de Bismarck n'éclaire personne, n'empêche rien, autorise tout. M. de Bismarck aurait pu se contenter de dire à l'Europe cette seule parole : « Continuez ! » C'est le sens de son énigme.

Si, devant l'énigme que le sphinx de Varzin lui donne à déchiffrer, l'incertitude de l'Europe est plus hésitante que jamais, la perplexité de l'Autriche devient encore plus douloureuse. M. de Bismarck a beau protester que le comte Andrassy est un ami loyal et franc à qui lui-même ouvre librement et pleinement son cœur. Le comte Andrassy ne saurait trouver dans le discours de M. de Bismarck ce qui ne s'y trouve pas, un encouragement, une promesse, un secours. En vain, les journaux autrichiens, qui ont voulu être habiles, ont-ils simulé la satisfaction : il est manifeste que le discours de M. de Bismarck, non-seulement ne réprouve aucun des actes de la Russie, mais ne blâme aucun de ses desseins. L'Autriche peut donc se considérer comme abandonnée à elle-même.

Tolérer l'audace avec laquelle la Russie démembre l'empire turc, l'Autriche ne le peut. Ses intérêts sont positifs, et elle les voit clairement : elle ne peut renoncer à la liberté du Danube ; elle ne peut accorder au Tzar le droit de reprendre la Bessarabie ; elle ne peut permettre que la Russie l'entoure de ses vassaux, érige la Serbie en royaume, donne au Monténégro des ports, et, possédant l'embouchure du Danube, possède en outre, sous le nom d'un prince bulgare, presque toute la rive droite de ce fleuve et sur le littoral de la mer Noire la partie voisine du Bosphore ; elle ne peut enfin ouvrir aux flottes russes, maîtresses de la mer Noire comme d'un lac, le passage de ces détroits par lesquels les vaisseaux de la Russie pourraient fondre, un jour ou l'autre, sur les navires autrichiens qui fréquentent le Levant, et même s'acheminer avec des alliés jusque devant Trieste. Ces intérêts de l'Autriche, c'est sa vitalité même, c'est sa sécurité. Elle les défendra « dans tous les sens, » a dit le prince Auesperg, répondant à une interpellation du député Giskra. Mais comment pourra-t-elle les défendre? Peut-elle compter sur la neutralité absolue de l'Allemagne? Peut-elle se fier à la neutralité équivoque de l'Italie, qui, en ce moment, rassemble une armée dans ses provinces du Nord? Peut-elle s'appuyer à une alliance de l'Angleterre, de ce gouvernement si indécis, de ce Parlement si partagé, de ce peuple si égoïste? Ce sont tous ces doutes qui paralysent l'Autriche. On a eu tort de la croire « jouée » par la diplomatie du prince Gortschakoff et de M. de Bismarck. L'Autriche n'avait aucune peine à prévoir les entreprises de la Russie. Mais il lui fallait temporiser : elle se sentait isolée ; elle ne se trompait pas sur la valeur du pacte illusoire qui unissait les trois empereurs ; en secret même elle suspectait l'Allemagne. D'ailleurs, eût-elle voulu agir, elle n'était pas prête au commencement de la guerre ; à peine son artillerie nouvelle est-elle complète aujourd'hui. Elle résolut de ménager ses forces, tandis que la Russie affaiblissait les siennes, sous les coups d'Osman-Pacha. Par malheur, les pas de la Russie ont été gigantesques, dans ces derniers temps. L'Autriche a même perdu l'avantage de la position stratégique qu'elle occupe en Transylvanie : avec l'assistance du vaincu, l'armée russe, dont l'Autriche menaçait de là toutes les communications, peut s'échapper par la mer Noire, et déjà, raconte-t-on, le Tzar amasse deux cent mille hommes en Roumanie, pour tenir tête à une armée autrichienne qui descendrait de la Transylvanie dans la vallée du Danube. On conçoit donc qu'il y ait à Vienne tant d'inquiétude et que le comte Andrassy essaie de hâter la réunion de cette Conférence dont la Russie, au contraire, retarde la convocation par tous les délais que la ruse du prince Gortschakoff peut imaginer.

L'Angleterre est irritée. Le lion britannique, comme elle aimait à s'appeler emphatiquement, a bien vieilli, et il est devenu bonace. Voici pourtant qu'il recommence à rugir et qu'il allonge ses griffes. Est-ce vraiment pour bondir? Ou se rendormira-t-il après ce rugissement, sous la main caressante de ceux qui, avec M. Gladstone, flattent sa débonnaireté et célèbrent « son humanité? » En attendant, la colère est évidente, à Londres. On maudit M. Gladstone; on censure lord Derby, on se plaint de sa mollesse et de sa lenteur; on acclame lord Beaconsfield; on vote avec enthousiasme les subsides; on quadruple le travail des arsenaux; on attaque le discours de M. de Bismarck; on parle de la conférence avec une défiance amère; on demande l'alliance de l'Angleterre et de l'Autriche; on tente même de séduire la France; on surveille avec jalousie et avec crainte les mouvements de l'armée russe aux abords de Constantinople et autour de Gallipoli; on sourit dédaigneusement quand la Russie se déclare disposée à s'éloigner de ces deux points, si d'abord l'Angleterre se retire elle-même, et on répète ces mots hardis et spirituels, que lord Palmerston prononçait à l'heure où la guerre de Crimée allait commencer : « C'est le voleur qui déclare qu'il ne quittera la maison que quand le sergent de ville se sera d'abord retiré de la cour; » bref, on ne croit plus beaucoup à la paix, et même on est belliqueux.

Quelle que soit la colère du peuple anglais, il ne pourra pas dire que la Russie l'a trompé. Déjà, cet été, le Tzar exposait au colonel Wellesley un tout autre programme qu'à lord Loftus, pendant l'automne de 1876 : ce n'était plus le même serment d'abnégation mystique, la même promesse de désintéressement chevaleresque. Le 8 juin 1877, le comte Schonvaloff, dans un entretien confidentiel avec lord Derby, lui indiquait un autre programme encore, celui que les victoires du grand-duc Nicolas et les négociations du général Ignatieff menacent de réaliser dans un nouveau traité d'Andrinople; il y disait à lord Derby, comme en témoigne un document communiqué au Parlement anglais : « Il n'y a rien à ajouter à la lettre du chancelier prince Gortschakoff, en ce qui concerne le canal de Suez et l'Egypte. La Russie ne touchera pas à ces deux points. Pour ce qui est de Constantinople, nos assurances ne peuvent porter que sur *une prise de possession ou une occupation permanente.* Relativement aux détroits, les arrangements en vertu desquelles mer Noire, fermée en temps de paix, est ouverte en temps de guerre à toutes les flottes ennemies de la Russie, ont été conçus dans un sentiment de défiance et d'hostilité à son égard. *C'est une question qui ne peut être révisée que d'un commun accord*, de manière à garantir la mer Noire contre les conséquences de la position anormale et exceptionnelle des détroits... *La Bulgarie jusqu'aux Bal-*

kans serait érigée en province vassale autonome sous la garantie de l'Europe... Les puissances s'accorderaient pour assurer à la partie de la Bulgarie au sud des Balkans, ainsi qu'aux autres provinces chrétiennes de la Turquie, les meilleures garanties possibles d'une administration régulière. *Le Monténégro et la Serbie recevraient une augmentation de territoire* qui sera déterminée en commun. La Bosnie et l'Herzégowine seraient dotées des institutions jugées d'un commun accord compatibles avec leur état intérieur... Les avantages propres de la Russie ne dépasseraient pas *la restitution de la partie de la Bessarabie cédée en* 1856 jusqu'au bras septentrional du Danube (le delta des bouches de ce fleuve reste exclu), et la *cession de Batoum avec un territoire adjacent.* En pareil cas, la Roumanie pourrait, d'un commun accord, être dédommagée, *soit par la proclamation de son indépendance, si elle restait vassale par une partie de la Dobroudja.* Si l'Autriche-Hongrie réclamait, de son côté, une compensation, soit pour les acquisitions faites par la Russie, soit comme gage de sécurité contre les remaniements ci-dessus mentionnés au profit des Principautés chrétiennes de la presqu'île des Balkans, la *Russie ne s'opposerait pas à ce qu'elle cherchât ces compensations en Bosnie et en partie en Herzégowine.* » Et le comte Schouvaloff avouait que les conditions de la paix seraient plus onéreuses et plus dures, si la Russie était obligée de franchir les Balkans et de s'avancer jusqu'à Constantinople.

L'Angleterre n'a donc rien ignoré. Les violences de l'ambition russe, les exigences du Tzar victorieux ne l'auront pas surprise. Entravée par la sotte et fausse philanthropie du parti libéral, abâtardie par les doctrines de Manchester, énervée par l'amour de son bien-être, dirigée par des hommes d'Etat qui ne sentaient pas l'opinion publique derrière eux ou à qui les traditions viriles des Pitt et des Palmerston devenaient de plus en plus étrangères, incapable de nouer en Europe une alliance énergique avec un grand peuple, punie d'avoir abandonné la France en 1870 comme celle-ci l'a été d'avoir livré l'Autriche en 1866, l'Angleterre n'a su qu'atermoyer, déclamer, faire des démonstrations vaines, et laisser aux événements le cours de leur fatalité. Aujourd'hui, elle s'émeut. Elle a même osé quelque chose : malgré la protestation du Sultan, elle a envoyé sa flotte dans le Bosphore ; son pavillon a paru devant la Corne-d'Or ; mais l'armée du grand-duc Nicolas était aux portes de Constantinople et peut-être ses artilleurs allaient-ils pointer les batteries turques sur les vaisseaux de l'amiral Hornby : à l'entrée des Dardanelles, les Russes menaçaient d'entrer dans Gallipoli, pour fermer avec le feu de leurs canons ou les piéges de leurs torpilles l'issue du détroit : la flotte anglaise eût donc été prisonnière

dans la mer de Marmara. Il a fallu que l'Angleterre subît une convention pour assurer la retraite de cette même flotte qui était si fièrement entrée. La Russie a pris l'engagement de n'occuper ni la péninsule de Gallipoli ni les lignes de Bulay, ni aucun territoire sur la côte asiatique des Dardanelles; quant à l'Angleterre, elle ne débarquera aucune troupe sur aucun de ces mêmes points. Ce compromis écarte le danger d'un conflit; mais il diminue aussi la portée de la hardiesse que l'Angleterre montrait tout à coup. Et pendant ce temps, la diplomatie du prince Gortschakoff achève en toute hâte l'œuvre militaire du grand-duc Nicolas. La Russie veut la paix pour le 1er mars, et elle impose, paraît-il, des conditions si dures, elle a des prétentions si exorbitantes que la Turquie, malgré son abaissement, malgré son désespoir, résiste et veut se dérober. Que pourra l'Angleterre, que pourra l'Autriche? Quels spectacles allons-nous avoir en Orient? Est-ce la fin de l'empire turc? Quel serait le partage? Quelles difficultés funestes surgiront à la dernière heure? Les chutes et les luttes qui remueront et agiteront cette vieille terre d'Orient donneront-elles le branle à tout l'Occident? L'Europe va-t-elle devenir un immense champ de bataille que M. de Bismarck regardera paisiblement? Quelles combinaisons d'idées et de projets le discours de M. de Bismarck cache-t-il dans l'obscurité de ses périodes? C'est toujours le mystère...

La France est certes incapable de participer à ces événements : il faut avoir le courage de le reconnaître, à quelque parti qu'on appartienne; la jactance ni la témérité n'ont plus le moindre droit sur le patriotisme d'une nation que son imprévoyance et sa vanité ont rendue si malheureuse, et qui se sent si faible en deçà comme au-delà de ses frontières. Nous n'ignorons pas que M. Gambetta entreprend des voyages ou des dîners diplomatiques; que M. de Saint-Vallier rédige des dépêches fastueuses; que M. Fournier est arrivé à Constantinople; que M. Antonin Proust a l'oreille de M. Waddington; que certaines gens voudraient que la République fît un peu plus figure dans le monde, et que des politiques radicaux lui rêvent une place dans les amitiés de M. de Bismarck. Nous voyons le journal officiel de M. Gambetta louer le discours du grand chancelier avec toute la complaisance d'une adulation qui veut et croit être habile. On a même entendu dans un journal ministériel un coup de clairon qui sonnait on ne sait quelle guerre. Mais nous avons plus que l'espoir, nous avons la certitude que le bon sens et la mémoire de la France ne se laisseraient tromper par aucune présomption. La France a mille fois plus que l'Allemagne des raisons suprêmes pour demeurer neutre parmi toutes les compétitions de l'Europe : les brèches de sa puissance militaire sont encore béantes;

ses blessures ne sont pas guéries ; ses forces sont encore incertaines ; elle n'a pas d'alliances, et n'en peut ni n'en doit chercher aujourd'hui ; elle a de grands travaux pacifiques à continuer ; son Exposition universelle attend les peuples qu'elle a invités. Il faut donc qu'elle persiste dans sa neutralité ; il faut que son abstention soit absolue. Nous sommes donc d'avis que M. Waddington serait heureusement inspiré, s'il déclarait, par exemple au Sénat, que, renfermée en elle-même, désintéressée de toute ambition et soucieuse uniquement de sa propre sécurité, la France n'a rien à dire ni rien à faire dans aucune des luttes dont l'Europe peut devenir le théâtre ; qu'elle souhaite la paix à chacun, mais qu'elle veut d'abord garder la sienne ; que, dans la conférence de Bade, elle ne prendra l'attitude ni de « médiateur, » ni « d'arbitre » ; qu'en un mot, elle ne compromettra sa neutralité pour personne ni en rien.

La France n'a et ne peut avoir, en ce moment, aucune politique extérieure que celle de la circonspection la plus vigilante et la plus scrupuleuse. Son état intérieur, non moins que ses nécessités nationales, l'y contraint impérieusement. Quelle force a-t-on dans le monde, en effet, quand on a dans son gouvernement une telle faiblesse, une telle impuissance, et quand, au lieu d'être une République de paix et de fraternité, comme on en a tant affiché l'annonce, on n'est qu'une République de provocation et de discorde?

Car, nous le disons avec une véritable douleur, telle est aujourd'hui la situation de la France. Tout y est précaire ou désordonné. Les conservateurs, à qui on a non-seulement ôté tout pouvoir, mais à qui on conteste même la moindre part dans la gestion des intérêts de la patrie et de la société, n'ont plus dans la République aucun abri : on les en expulse de tous côtés, tout en continuant d'affirmer que la République est conservatrice. Les journaux les plus républicains insultent avec une grossièreté presque toujours ignoble à toutes les croyances, à tous les souvenirs des conservateurs. Chaque matin, un magistrat, un fonctionnaire suspect d'être un « réactionnaire » est désigné à la vindicte d'un ministre. M. Grivart, l'honorable et intelligent gouverneur du Crédit foncier, avait osé voter, dans le Sénat, autrement que M. le Ministre des finances, dont il n'est pourtant ni l'agent ni le serviteur ; M. Léon Say le punit de son indépendance, en le destituant : singulier moyen pour la République de consacrer cette liberté dont elle invoque tant l'idéal et qu'elle se vante de faire présider à nos mœurs ; moyen singulier aussi d'assurer la stabilité dans notre administration. Dans la Chambre, la gauche proscrit tous les conservateurs dont le talent l'offusque ou dont elle convoite les places pour ses protégés ; et ses commissaires-enquêteurs parcourent la province en gens qui

veulent terroriser. M. de Marcère écrit superbement que la candidature officielle est un attentat et qu'il veut voir le droit des électeurs respecté de ses préfets avec la réserve la plus pudique ; et cependant dans le Calvados, dans la Haute-Saône, dans l'Oise, dans la Corse, dans la Somme, il laisse ces mêmes préfets et leurs sous-préfets intimider ou corrompre les votes à loisir. La Chambre, sourde aux éloquents discours de M. Baragnon et de M. de Mun, ne s'occupe du budget des cultes que pour le diminuer en haine du clergé et du catholicisme, obsédée par « le fantôme de la domination cléricale. » Quant au ministère, il est servilement soumis au comité des Seize, à M. Gambetta : il conspire avec eux par toutes ses lois, pour réduire l'autorité du Sénat et pour annuler celle du Président de la République ; c'est à ces seuls soins qu'il borne son activité.

Tous les efforts de ce ministère, ceux de M. Dufaure comme de M. Léon Say, l'attestent malheureusement : nous avons aujourd'hui un gouvernement qui s'évertue à supprimer dans le Sénat le poids même qui équilibre la République. Le Sénat élit-il M. de Carayon-Latour, par un choix qui maintient l'union, un moment déconcertée, de la majorité conservatrice que la candidature de M. le duc Decazes n'avait pu trouver unanime : il s'élève dans la gauche un cri de réprobation qui va jusqu'à la menace de détruire le Sénat. Le Sénat veut-il amender les lois de représailles que, sous le nom de lois de garanties, on le somme de sanctionner : on déclare qu'on suspendra le vote du budget jusqu'à ce qu'il ait consenti, et on ne lui présente le budget des dépenses qu'avec l'injonction de le ratifier, de l'enregistrer, en trois séances. Hier, M. Léon Say ne craignait pas d'étaler dans le Sénat un compte des heures et minutes que celui-ci devait employer à l'examen du même budget que la Chambre a détenu entre ses mains plus d'une année, et que, depuis le 17 novembre, elle a mis plus de trois mois à modifier et à discuter à son aise. Non, toutes ces pratiques, toutes ces attaques ne laissent pas aux conservateurs l'usage de leurs droits et ne respectent pas leurs devoirs. Non, ce n'est pas là le régime bienfaisant d'une République vraiment conservatrice. Non, ce n'est pas ainsi que, sous une République, on fait une France paisible à l'intérieur, une France patriotiquement et noblement unie sous le drapeau commun, une France assez forte et assez confiante pour regarder avec calme les orages qui s'assemblent à l'horizon de l'Europe.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LA RESTAURATION

SECONDE PARTIE[1]

RÈGNE DE CHARLES X

1824-1830

XV

Quelle que fût l'importance de la politique étrangère, les questions intérieures à cette époque préoccupaient bien davantage l'opinion. La presse périodique, concentrée dans un petit nombre de journaux, reflétait et activait à la fois toutes les impressions, tous les mouvements de l'esprit public. C'est à elle naturellement que s'en prenaient ceux qui avaient à souffrir de cette agitation toujours croissante, de cette inquiétude générale qui devenait de plus en plus pour eux un grand sujet d'alarmes.

M. de Villèle n'oubliait pas que son ministère avait eu la gloire d'inaugurer, d'une manière durable, la liberté des journaux; il n'aurait pas voulu se donner à lui-même un regrettable démenti, mais le moment approchait où il ne pourrait plus résister aux plaintes et aux réclamations qui se faisaient entendre autour de lui.

Déjà, sans sa participation, à la fin de 1824, un zélé malavisé avait été pris en flagrant délit d'achats clandestins de journaux, dont la révélation avait produit un très-triste effet dans l'affaire de la *Quotidienne*. Ces manœuvres honteuses avaient péniblement

[1] Voir le *Correspondant* du 25 février 1878.

affecté la magistrature et n'avaient pas été étrangères à l'attitude d'indépendance et même d'opposition prise depuis par la Cour royale de Paris dans les affaires de presse.

Par une conséquence en sens inverse, mais également naturelle, cette indulgence des juges, l'acquittement du *Constitutionnel* et du *Courrier*, lors du procès en tendance qui leur était intenté pour attaques à la religion, paraissaient démontrer aux yeux de beaucoup d'hommes honnêtes et religieux, que les moyens de répression des délits de la presse étaient insuffisants et qu'il fallait y pourvoir.

Dans son adresse, au début de la session de 1826, la Chambre des députés se plaignait vivement des progrès de « la licence effrénée qui, sans respect pour les choses les plus saintes et les personnes les plus sacrées, s'efforçait d'altérer dans leur source nos affections et nos croyances. »

Le ministère s'était abstenu dans la discussion de ce paragraphe, et repoussa le secours qu'on lui offrait en plaçant dans la réponse du roi les paroles suivantes : « Soyez sûrs que j'ai l'œil ouvert sur ce qui se passe, et si je ne vous demande rien, c'est que je sens en moi assez de force pour pouvoir réprimer ceux qui s'opposent au bonheur public. »

Et c'était sans effort que Charles X tenait ce langage. Oui, ce roi, tant accusé de tendances illibérales, avait réellement une grande répugnance contre cette censure, dont il avait blâmé le rétablissement avant la mort de Louis XVIII, et dont la suppression au début de son régne avait été comme un don de joyeux avénement et le signal de sa courte popularité.

Ainsi M. de Villèle, d'accord avec le roi, écartait résolument toute nouvelle mesure contre la presse, et se résignait encore à subir ses attaques malgré les offres et les sollicitations de la Chambre des députés.

Cette modération était réelle, mais on n'en tenait aucun compte; le bruit que faisaient les oppositions empêchait même de s'en apercevoir, et elle ne pouvait manquer de se lasser bientôt.

L'extrême droite, à la Chambre des députés, prenait de plus en plus un caractère agressif et personnel contre M. de Villèle, et entraînée par la passion du combat, s'accoutumait à parler le langage de la gauche et à se confondre avec elle.

Depuis la loi d'indemnité où ils reprochaient à M. de Villèle ses ménagements pour les intérêts révolutionnaires, M. de la Bourdonnaye et ses amis laissaient volontiers de côté les questions de doctrines, et s'attaquaient aux sujets où ils étaient assurés d'avoir de nombreux alliés : les dilapidations de l'armée d'Espagne, la conversion des rentes et les excès de l'agiotage, l'abandon des Grecs

et l'abaissement de la France à l'étranger! M. Agier allait jusqu'à attaquer, lui aussi, le jésuitisme en robes courtes et le despotisme de l'hypocrisie.

C'était donc avec des arguments presque communs, au nom des libertés publiques menacées, qu'à droite comme à gauche, les deux oppositions attaquaient des deux parts « un ministère corrupteur ». Par suite de cette marche tournante, l'extrême droite, transformée aux yeux du public, conquérait une sorte de popularité, et M. de Villèle, qui était au fond le véritable représentant de la droite modérée, maintenant relégué sur le terrain de la défensive, n'apparaissait plus que comme l'homme des tendances rétrogrades, l'ennemi de la Charte et des garanties constitutionnelles. Il devait regretter alors de ne pas avoir assez nettement marqué sa propre ligne, de ne pas avoir assez fait sentir combien il avait raison quand il disait à M. de La Bourdonnaye : « S'il n'y avait de royalistes que ceux qui pensent comme vous, le nombre en serait trop restreint. » Les demi-concessions qu'il avait faites à ces mêmes hommes, pour en éviter de plus grandes, se retournaient à présent contre lui.

Telle était la situation à la fin de 1826, après le rejet de la loi sur le droit d'aînesse, au plus fort des querelles religieuses, après l'arrêt et la pétition Montlosier, quand la presse opposante faisait feu de toute part, et plaçait le gouvernement dans une mortelle impasse, où tout lui devenait péril, l'inaction comme le mouvement.

A la fin de cette session, au moment où M. de Villèle venait de répondre avec son sang-froid habituel aux accusations dont il était l'objet, une vive interpellation partit des bancs de la gauche : « Et la censure! la censure dont on nous menace! » lui cria-t-on. Le président du conseil remontant aussitôt à la tribune : « Je demande, dit-il, à répondre à cette interpellation : une seule fois, la France a joui de la liberté la plus complète de la presse; peut-être pourrais-je dire que cette liberté a dégénéré en licence. »

Ici le ministre fut interrompu par les acclamations de la majorité qui dominaient les murmures de l'opposition.

« C'est depuis que l'administration actuelle a été appelée par le roi, reprit M. de Villèle, que la France jouit de cette liberté. Cependant on nous parle de craintes sur le rétablissement de la censure. Je n'hésiterai pas à dire ma pensée tout entière : si la censure n'est pas nécessaire au repos du pays, elle n'aura pas lieu; si elle est nécessaire, nous n'hésiterons pas à la proposer. »

Les acclamations recommencèrent. Plus de trois cents députés, debout et les bras tendus vers la tribune, accueillaient cette parole comme une promesse formelle, et cependant malgré cette nouvelle et si vive sommation, M. de Villèle n'usa pas de l'arme qu'on lui

offrait, qu'on lui imposait en quelque sorte, et laissa la presse libre pendant les six mois qui s'écoulèrent jusqu'à l'ouverture de la session suivante. Il lui répugnait d'altérer le titre d'honneur de son ministère qu'il venait de rappeler avec fierté, et cependant il se sentait poussé par ses amis, et lui-même n'avait plus cette confiance des premiers jours qui lui avait permis de braver impunément tant d'attaques et d'injures. Il se demandait à lui-même si ce n'était pas un devoir d'arrêter « l'action dissolvante d'une arme dont la France n'a pu, à aucune époque, supporter le libre usage, sans que le gouvernement l'ait comprimée ou ait été renversé par elle [1]. »

C'est ainsi que, ne voulant pas cependant imiter le ministère Richelieu, M. de Serre et M. Pasquier, qui avaient demandé la censure pour cinq ans, en 1821, le ministère de M. de Villèle en venait à proposer, au bout de ces cinq ans précisément, ce projet de loi sur la presse, qui est resté célèbre sous le nom de *loi d'amour*, qualification malencontreuse qui lui avait été donnée par un écrivain maladroit du *Moniteur*.

Ce projet hérissé de mesures restrictives, que M. de Villèle lui-même trouvait à la fois « rigoureux et inefficace, » avait le suprême inconvénient de mettre d'accord tous les opposants de droite et de gauche et de leur livrer le plus magnifique thème de discusssion, pour défendre « les droits menacés de l'esprit humain et ce qui restait encore des franchises octroyées par Louis XVIII et scellées par les serments de Reims [2]. »

Car tel est le diapason où l'on était alors monté! M. de Chateaubriand, cette fois complétement sur son terrain, ouvrit le feu dans le *Journal des Débats*, en attaquant tout aussitôt « cette *loi vandale* aussi fatale aux lettres qu'aux libertés publiques, en opposition directe avec la Charte, les mœurs et la civilisation, qui violait toutes les lois de la propriété, anéantissait des industries de premier ordre,

[1] Discours de M. de Villèle à la Chambre des députés. — 16 février 1827.

[2] Voici quelles étaient les principales dispositions de ce projet qui soulevait tant d'orages :

Tout écrit, tout livre quel qu'il fut, ne pouvait être publié avant un dépôt préalable de cinq et dix jours selon les cas.

Tout écrit au-dessous de cinq feuilles (180 pages), était soumis à un timbre de 1 franc pour la première feuille et 10 centimes pour les suivantes.

Les éditeurs responsables des journaux étaient remplacés par les véritables propriétaires qui ne devaient pas être plus de cinq, femmes et mineurs exclus; les contre-lettres en cette matière étaient déclarées nulles même envers ceux qui les avaient souscrites ou reçues.

Les imprimeurs étaient responsables dans tous les cas; la pénalité était augmentée ainsi que le droit de timbre des journaux.

La commission de la Chambre atténua notablement presque toutes ces dispositions.

et jetterait sur le pavé une multitude d'ouvriers sans ouvrage et sans pain. »

Rien dans l'histoire parlementaire ne peut être comparé à ces débats enflammés, où M. de La Bourdonnaye déclarait « que jamais l'indignation n'avait été plus forte, qu'elle dépassait toutes les bornes » ; où M. Royer-Collard s'écriait d'un ton d'oracle et de juge souverain :

« Conseillers de la couronne, auteurs de la loi, connus ou inconnus, qu'il nous soit permis de vous le demander : qu'avez-vous fait jusqu'ici qui vous élève au-dessus de nos concitoyens, que vous soyez en état de leur imposer la tyrannie... Dites-nous quel jour vous êtes entrés en possession de la gloire, quelles sont vos batailles gagnées, quels sont les immortels services que vous avez rendus au roi et à la patrie. Obscurs et médiocres comme nous, il semble que vous ne nous surpassez qu'en témérité....

« La tyrannie est si vaine, si impossible de nos jours, qu'il n'y a ni un seul homme ni plusieurs qui osassent en concevoir la pensée. Cette audace insensée ne peut se rencontrer que dans les factions. La loi que je combats annonce la présence d'une faction dans le gouvernement, aussi certainement que si cette faction se proclamait elle-même, et si elle marchait devant nous enseignes déployées. Je ne lui demanderai pas qui elle est, d'où elle vient, où elle va; elle mentirait. Je la juge par ses œuvres : voilà qu'elle vous propose la destruction de la liberté de la presse; l'annnée dernière elle avait exhumé du moyen âge le droit d'aînesse, l'année précédente le sacrilége; ainsi dans la religion, dans la société, dans le gouvernement, elle retourne en arrière. Qu'on l'appelle la contre-révolution ou autrement, peu importe, elle retourne en arrière; elle tend par le fanatisme, le privilége, l'ignorance, à la barbarie et aux dominations absurdes que la barbarie favorise [1]. »

On ne peut se faire une idée de l'effet produit par cette éloquente mercuriale, empreinte tout à la fois du vieux génie de Port-Royal et de l'esprit moderne. Il n'y avait pas de bon bourgeois, tranquille et libre dans sa maison, lisant son journal, qui ne crut voir devant lui *la faction marchant, enseignes déployées*, et aux yeux des lettrés, des connaisseurs, le : « *Je ne lui demande pas qui elle est... elle mentirait!* » valait toutes les *Provinciales* de Pascal.

En vain M. de Villèle dans sa réponse, trop calme peut-être, mais sensée, disait-il : « Qu'on n'avait vu que le ridicule de la prétention de tyrannie qu'on supposait, et qu'on n'avait pas vu le ridicule que renfermait l'accusation elle-même. Celui qui la faisait a gémi

[1] Discours de M. Royer-Collard, 15 février 1827.

comme nous sous les tyrans, et il sait bien qu'on ne va pas les accuser en face de tyrannie. Un tyran pèse en effet sur la France, c'est celui dont l'orateur a pris hier la défense : c'est la licence de la presse.

« A qui devons-nous ces fantômes de congrégation, de jésuites, de contre-révolution avec lesquels on agite tant d'esprits?

« On voulait, dit-on, nous imposer la guerre avec l'Angleterre au sujet du Portugal. Certes, si on le voulait, on n'a pas d'action sur le gouvernement, puisqu'il s'y est nettement refusé.

« Mais, ajoute-t-on, il faut bien qu'une faction vous pousse, pour vous exposer chaque année à nous présenter des lois telles que celles du sacrilége, du droit d'aînesse, et celle que nous discutons aujourd'hui. De ces deux lois, l'une a été adoptée par les Chambres, et l'autre rejetée dans la partie que l'on cite... La majorité des deux Chambres dans le premier cas, et la minorité nombreuse de la seconde (car elle n'échoua que d'une voix) faisaient donc partie de la faction que vous signalez.

« Le gouvernement du roi n'est asservi à aucune faction, et c'est pourquoi toutes se coalisent pour l'accuser de l'agitation, qu'elles mêmes provoquent, quoique tout soit libre, heureux, et prospère dans le pays [1]. »

Ici M. de Villèle touchait au côté faible de sa défense; ce n'était pas sans doute une faction occulte qui le dominait, et il le prouvait péremptoirement, mais pourquoi avait-il cédé à des influences que lui-même trouvait malavisées et qu'il n'approuvait pas?

Où se rencontraient toutefois ces influences? Etait-ce dans des sacristies ou des couvents, comme on l'insinuait? Ou bien encore dans des camarillas de cour? Non, de ces côtés bien plutôt seraient venus des difficultés et des oppositions. S'il y avait alors dans le clergé une faction qui rêvât un régime de théocratie et le retour aux institutions du moyen âge, c'était bien le groupe que dirigeait M. de Lamennais, et M. de Villèle n'avait pas d'ennemi plus acharné; on aurait trouvé aussi bien aisément dans les salons des Tuileries, des frondeurs de haut parage qui ne lui étaient pas plus favorables.

C'étaient les tendances, les volontés de la majorité de la Chambre qui pesaient sur M. de Villèle, et il n'avait contre elle aucun recours. Là était son seul point d'appui. Il se croyait obligé d'en tenir compte, et restait, au moins en cela, dans les règles de la politique parlementaire; il y était porté d'ailleurs par un sentiment de fidélité à ses amis, dont il se faisait honneur.

Mais il est pour un homme d'Etat un devoir encore plus élevé, c'est

[1] Discours de M. de Villèle, 16 février 1827.

de se rester fidèle à soi-même et de ne sacrifier à personne ce que l'on croit être le bien et la vérité. Ce devoir, dans les syndérèses de sa conscience, M. de Villèle dut sentir qu'il ne le pratiquait pas toujours avec une rigueur absolue. Quel qu'ait été le plus ou moins de gravité de ces déviations, elles furent suffisantes pour qu'il eût à s'en repentir; elles s'engendrèrent en outre l'une l'autre et il n'y eut plus moyen de s'arrêter dans cette voie; à l'heure où nous sommes arrivés, elles vont suivre un mouvement continu qui ira toujours en s'accélérant.

Le projet de loi sur la presse ne s'attaquait pas seulement aux journaux; il atteignait aussi les livres et les publications de toute sorte. Les industries intéressées, l'imprimerie, la librairie protestèrent, et le mouvement d'opposition s'étendait ainsi de plus en plus. L'Académie française s'émut à son tour, et vota une adresse au roi, son protecteur, dans l'intérêt des lettres; le roi refusa de recevoir l'adresse et ses trois rédacteurs, MM. Villemain, Lacretelle et Michaud furent privés des fonctions publiques qu'ils occupaient. Cette mesure rigoureuse qui frappait des hommes de talent, dont les deux derniers surtout avaient donné des gages de dévouement royaliste, produisit une pénible sensation. L'isolement du ministère devenait visible. Le roi s'en affectait; par moments, il paraissait ébranlé; il donnait accès auprès de lui, dans ses invitations à la cour, aux pairs et aux députés les plus notables de l'opposition; il gardait cependant ses ministres, mais leur position ne s'améliorait pas.

La discussion sur les articles se prolongea longtemps à la Chambre des députés. M. de Villèle eut plus d'une fois occasion de montrer qu'il ne voulait pourtant pas enlever à la presse toutes ses garanties. C'est ainsi qu'il s'opposa à la faculté de saisir les ouvrages pendant la durée des dépôts, et à la suppression de la publicité des débats judiciaires, même en matière de diffamation. Sur ce dernier point, aujourd'hui, grâce à l'Empire et en pleine République, nous ne sommes pas si avancés.

Le projet fut enfin voté avec des atténuations nombreuses et considérables; mais la Chambre des pairs ne lui en fit pas moins un accueil des plus sévères; la majorité de la commission chargée de l'examiner appartenait à l'opposition, et elle se préparait à le remanier de fond en comble.

XVI

Quand une situation est mauvaise, il se rencontre presque toujours des incidents pour l'aggraver.

C'était ainsi qu'au même moment l'ambassade d'Autriche, à Paris,

jugea à propos de refuser aux maréchaux de l'Empire les titres qu semblaient impliquer un droit féodal sur une ville ou une province étrangère à la France; cette affaire s'apaisa, mais il faut avouer que la chancellerie autrichienne prenait bien mal son temps pour soulever une pareille querelle.

Peu de temps après, pendant que la commission de la Chambre des pairs délibérait sur le projet de la presse, une scène des plus regrettables vint troubler les funérailles d'un membre de cette assemblée. Les élèves de l'école des Arts-et-Métiers, de Châlons, ayant voulu porter à bras le cercueil du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, qu'ils considéraient comme leur protecteur, la police, se fondant sur la lettre des règlements s'y opposa; il s'ensuivit une lutte tumulteuse, et le cercueil fut violemment jeté à terre. Le duc de La Rochefoucauld appartenait à l'opposition libérale et par sa naissance à la plus haute noblesse. La Chambre des pairs s'émut, et le ministère, ne voulant pas désavouer ses agents, porta encore la responsabilité de ce malheureux accident.

Au milieu de toutes ces fâcheuses agitations, on apprit que la commission de la Chambre des pairs avait adopté dix-neuf amendements à la loi de la presse et qu'il ne restait plus rien du projet primitif.

Le cabinet prit aussitôt son parti et vint annoncer qu'il retirait le projet de loi. Le soir Paris fut illuminé. Il y eut dans les rues de nombreuses démonstrations de joie, et des ouvriers parcoururent la ville en criant : *Vive la liberté de la presse!*

XVII

Par une sorte de fatalité, le roi, sans avoir préalablement consulté ses ministres, prenait le même jour, en visitant les postes de la garde nationale, l'engagement de passer une grande revue de la milice parisienne; ce qu'il n'avait pas fait depuis les premiers jours du règne. Ce ne fut que le lendemain, et par la voix publique que M. de Villèle apprit cette résolution.

La revue avait été publiquement annoncée, on ne pouvait la contremander; elle eut lieu le 29 avril, et on sait ce qui s'ensuivit.

Des cris inconvenants furent poussés par un certain nombre de gardes nationaux, un vingtième environ; c'était trop encore assurément. Cependant le roi, quoiqu'il eût été personnellement interpellé et qu'il eût noblement répondu : « Je suis venu ici pour recevoir des hommages et non des leçons, » le roi à son retour n'avait pas témoigné de mécontentement, et avait même permis au duc de Reggio de publier un ordre du jour de satisfaction; mais

ayant appris, qu'une manifestation violente et hostile avait eu lieu dans la rue de Rivoli sous les fenêtres de M. de Villèle, il l'envoya chercher pour le consoler et lui donner un nouveau témoignage de confiance. M. de Villèle mettant de côté l'incident personnel, revint sur l'ensemble des scènes de la revue, et en fit ressortir toute la gravité.

— Eh bien ! dit le roi, que me conseillez-vous ?

— Dissoudre la garde nationale de Paris, répondit M. de Villèle.

Dans sa pensée, un pareil acte ne pouvait rester impuni, et comme on était dans l'impossibilité de procéder à des enquêtes individuelles, il jugea « qu'une mesure générale était la plus noble qui pût être employée, puisque en même temps qu'elle n'attaquait personne, elle donnait à la société une garantie indispensable après ce qui était arrivé ; or ce qui était arrivé, c'étaient des pétitions présentées au bout des baïonnettes ! [1] »

L'ordonnance de dissolution de la garde nationale ne provoqua ni opposition, ni résistance ; c'était un acte de vigueur qui avait réussi. Au premier moment le ministère dut s'en féliciter ; « les adversaires du gouvernement sont consternés et Paris n'a jamais été plus tranquille », écrivait M. de Villèle. Cela était vrai, mais après ! car il y a toujours un *après* en politique.

Après il se trouva que le mécontentement, l'irritation de la bourgeoisie parisienne ne firent qu'augmenter ; les élections futures ne pouvaient que s'en ressentir, et c'est à quoi aurait dû songer le président du conseil, puisque, honorablement et sagement, il repoussait la pensée d'un coup d'Etat.

C'est ainsi que tous les actes de défensive du ministère lui créaient de nouveaux adversaires. Celui-ci lui coûta encore un de ses membres ; le duc de Doudeauville, ministre de la maison du roi, donna sa démission et ne fut pas remplacé ; on se borna à nommer un intendant de la liste civile.

Tout allait ainsi s'affaiblissant du côté du pouvoir : le trouble était dans toutes les têtes ; les affaires elles mêmes subissaient le contrecoup de cette agitation des esprits. On avait constaté une baisse de près de quatre millions sur les revenus indirects dans le premier trimestre de l'année.

XVIII

En dehors des oppositions haineuses de la gauche, jalouses et violentes de l'extrême droite, dont nous avons si souvent parlé, des

[1] Discours de M. de Villèle à la séance du 10 mai 1827, Chambre des députés.

hommes sages et éclairés, sans ambition, sans rancune, sincèrement dévoués à la monarchie, mais comprenant la nécessité des temps, en venaient à concevoir de vives appréhensions; ils se demandaient si la marche embarrassée, parfois soupçonneuse, du gouvernement, n'était pas de nature à jeter des doutes funestes dans l'opinion; si toutes ces mesures, subies par le président du conseil, mais enfin acceptées par lui, n'indiquaient pas qu'en effet le ministère cédait à des tendances peu compatibles avec les vrais principes de la monarchie représentative, et les aspirations légitimes des générations nouvelles; s'il n'y avait pas enfin, dans cette politique tout à la fois impopulaire et impuissante, un danger véritable auquel il importait de pourvoir.

Telles étaient les préoccupations du duc de Fitz-James à la Chambre des pairs, de MM. de Berbis, Alexis de Noailles à la Chambre des députés, et de bien d'autres dans les rangs de la jeunesse royaliste.

Dans son dernier discours de cette session, M. de Chateaubriand se faisait l'interprète de ces inquiétudes, et cette fois avec plus de tristesse et de prévoyance que d'amertume :

« Les songes ont bien leur mérite, disait-il, mais ce n'est pas à nous, anciens émigrés, qu'il faut venir raconter des songes; nous avons assez déraisonné dans notre jeunesse pour que la raison nous soit venue dans nos vieux jours. Et nous aussi, nous disions en 1789 que personne ne voulait de la révolution, comme certaines gens disent aujourd'hui que personne ne veut de la Charte; et nous aussi, nous nous vantions d'avoir pour nous l'argent et l'armée, et nous aussi nous ne parlions que d'être fermes, que de frapper des coups d'Etat, pour sauver malgré eux ces insensés qui ne pensaient pas comme nous. Un matin nous nous réveillâmes, exilés, proscrits, dépouillés; nous cherchâmes nos chimères dans notre havre-sac, elles n'y étaient plus, mais il y restait au moins l'honneur qu'un Français emporte toujours avec lui.

« Ceux qui voudraient regarder comme une tranquillité, née de la force et de l'habileté de l'administration, le repos actuel, ignorent les temps où ils vivent; ils comptent pour rien les leçons qu'on a reçues, les expériences qu'on a faites, les lumières qu'on a acquises, et surtout le déplacement qui s'est opéré dans les générations et les intérêts...

« Tout se réduit à ce point : veut-on l'établissement paisible des libertés publiques en les dirigeant, en se plaçant soi-même dans le mouvement du siècle, ou veut-on faire que ces libertés triomphent par leur propre force en essayant de les détruire? Elles emporteraient alors aussi facilement ce qui serait devant elles, qu'un torrent emporte une digue impuissante.

« Quoiqu'il en soit de l'avenir, si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, des fautes répétées engendraient de nouveaux malheurs, ces malheurs me rencontreraient encore, malgré les années, aux pieds du roi [1]. »

Bien que ces paroles pussent paraître suspectes sur les lèvres vindicatives de l'ancien ministre des affaires étrangères, elles n'en contenaient pas moins un fonds réel de vérité, et l'avenir l'a bien prouvé. Tels furent au surplus les derniers accents de la session de 1827 close le 22 juin.

XIX

Le lendemain, une ordonnance rétablissait la censure sur les journaux, mesure de rigueur, qui n'était cependant qu'un palliatif; car elle devait tomber avec le retour ou la dissolution de la Chambre, et les attaques de la presse recommenceraient alors avec plus de vivacité et de puissance.

La censure n'empêcherait pas d'ailleurs la publication des brochures, et sous cette forme non moins meurtrière, la guerre contre le cabinet continua avec un ensemble dont on n'avait pas eu jusque-là d'exemple. Sous la direction de M. de Chateaubriand, *la Société des amis de la liberté de la presse*, dont M. de Salvandy était un des auxiliaires les plus actifs, fit paraître périodiquement une série de pamphlets qui servaient à la fois d'organes aux deux oppositions. Celle de gauche ne s'en tint pas là, et créa une autre société restée célèbre, qui avait pris pour devise : *Aide-toi le ciel t'aidera* et qui réunissait toutes les fractions de ce qu'on appelait l'opinion libérale, depuis M. Guizot et les jeunes écrivains du *Globe* jusqu'à d'anciens *carbonari*, républicains avancés, tels que Godefroy Cavaignac, Bastide et Carnot.

Outre la polémique courante, ces publications avaient un but pratique d'une extrême importance. Une loi récente, du 2 mai 1827, avait décidé qu'à l'avenir les listes dressées pour le service du jury composeraient en même temps les listes électorales, et que les ayant-droit auraient la faculté de demander à y être inscrits dans un délai déterminé. En prévision des élections futures, chacune des brochures de ces deux sociétés recommandaient à tous ceux qui réunissaient les conditions voulues de veiller à leur inscription sur les

[1] Discours de M. de Chateaubriand à la Chambre des pairs, sur le budget de 1828 (juin 1827).

listes, et pour entrer en campagne la société *Aide-toi* fit répandre quatre-vingt mille exemplaires d'un *Manuel de l'électeur juré.*

Le ministère ne voyait pas sans alarmes un pareil déploiement de forces, mais sa situation était telle qu'il ne pouvait éviter la lutte suprême des élections générales. Comment à la session prochaine affronter l'opposition formée contre lui à la Chambre haute? Une nombreuse promotion de pairs lui devenait une nécessité; il était impossible de ne pas en prendre un grand nombre dans la Chambre des députés, qui, déjà affaiblie et démoralisée, se trouverait par ces retranchements entièrement disloquée. Un appel au pays, suivi d'un succès, pourrait seul réhabiliter et raffermir le ministère.

Ce succès était douteux, il est vrai; M. de Villèle le sentait et ses perplexités étaient grandes; mais il y a des occasions où il faut jouer le tout pour le tout. C'était d'ailleurs la seule arme constitutionnelle qui lui restât, et on doit lui rendre cette justice, il ne voulait pas en employer d'autres. Un motif honorable et de l'ordre le plus élevé acheva d'entraîner sa décision: M. Corbière lui avait fait observer « que la monarchie serait plus exposée l'année suivante; en mettant les choses au pire, ajoutait-il, on en serait quitte, cette année, pour un changement de ministres. »

Ce fut un moment bien pénible pour M. de Villèle que cette fin de l'année 1827. Il restait presque seul pour tenir tête à l'orage. Son ami intime, son second dans le cabinet, M. Corbière, absorbé par la maladie et bientôt la mort de son fils, parlait de donner sa démission. Le parti royaliste était divisé et presque coupé en deux. La confusion était dans toutes les têtes. M. de Lamennais redoublait de fureur contre ce gouvernement *impie* que les prétendus libéraux accusaient de jésuitisme et d'asservissement à la Congrégation. Enfin, les sombres funérailles de Manuel, où le parti révolutionnaire avait paru au grand jour, montraient bien tout ce qu'on avait à en craindre.

Dans cette situation si perplexe, le roi inquiet, découragé, travaillé par des intrigues de cour, hésitait sur le parti à prendre; le 8 août 1827 (deux ans jour pour jour avant celui où s'accomplit définitivement cette résolution), il s'était ouvert à M. de Villèle sur l'idée d'appeler le prince de Polignac aux affaires étrangères. Le président du conseil déclina absolument cette ouverture, en rappelant au roi que lui-même s'était toujours opposé à un changement partiel de ministère. Ce n'était encore qu'une idée sans consistance de la part de Charles X; il céda sans diffiéulté, mais emmena avec lui, comme aide de camp, l'ambassadeur à Londres, dans le voyage qu'il allait faire au camp de Saint-Omer.

Ce voyage réussit; le roi fut accueilli par des acclamations qui ne changeaient malheureusemeut rien au fond des choses, pas plus que

celles dont il avait été salué toutes les fois qu'il avait visité, cette année même, l'exposition générale des produits de l'industrie.

Au retour cependant, il fallut prendre un parti, et le 24 octobre. les déterminations, qui étaient dans la force des choses, furent arrêtées.

XX

Le 5 novembre parurent trois ordonnances, annonçant la dissolution de la Chambre des députés, une promotion de soixante-seize pairs, et la levée de la censure, qui était de droit aux termes de la loi ; on se souvient que c'était M. de Villèle qui avait insisté pour cette disposition libérale, lors du vote de la loi de la presse, en 1822.

Dès le lendemain de la publication de ces ordonnances, les journaux, redevenus libres, éclatèrent en imprécations, en objurgations et en exhortations aux électeurs.

Quoique le délai fut très-court, des comités se réunirent à Paris ; les deux oppositions de droite et de gauche s'entendirent pour publier des listes communes ; le *Constitutionnel*, le *Courrier* et le *Journal des Débats* portaient les mêmes candidats. A côté des noms de MM. de la Bourdonnaye, Delalot, Agier, de Lézardière, Gautier, Bacot de Romans, Hyde de Neuville, on y voyait figurer ceux de MM. de la Fayette [1], Benjamin Constant, Dupont de l'Eure, Casimir Périer, d'Argenson. L'accord était complet et témoignait du degré de haine où en étaient arrivés les adversaires du cabinet. La *Quotidienne* n'osait pas donner la liste complète, mais sa polémique concluait dans le même sens.

Au milieu de ce débordement de colères et d'attaques, notons à l'honneur de M. de Villèle qu'il ne songea pas un moment à sortir de la légalité. La *Gazette de France*, qui était alors entièrement dévouée au ministère, se répandait en indignation contre le comité directeur dont elle semblait demander la suppression.

Le *Moniteur*, organe officiel du Cabinet, gardant tout son sang-froid, s'opposait à tout acte violent : « Quelques personnes, disait-il, ont cru voir dans l'initiative de la capitale une sorte d'usurpation ; nous ne saurions être de leur avis ; aucune loi n'empêche les citoyens de Paris de se réunir et d'indiquer des choix aux départements [2]. »

[1] Le *Journal des Débats* cependant n'inscrivit pas le nom du général, mais seulement celui de son fils, M. Georges de la Fayette.

[2] *Histoire du Gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, t. IX, p. 341.

Ainsi toute liberté était laissée à l'opposition de se concerter, de parler, d'écrire, d'agir à son gré.

La nouvelle de la victoire de Navarin arriva sur ces entrefaites. La Grèce était sauvée, et une grande part de cet honneur revenait au ministère; les amis des Grecs auraient dû battre des mains et réserver une part de ces applaudissements pour les auteurs de la politique qui comblait leurs vœux les plus chers; mais l'esprit de parti est sourd, et cette fois comme au lendemain de la conquête d'Alger, les journalistes, en rédigeant leurs articles d'opposition, disaient froidement comme Charles XII à son secrétaire, dont le papier avait été couvert de poussière par un boulet : « Qu'ont de commun ces bombes avec ce que nous écrivons ! [1] »

Le 18 novembre, jour de l'élection des colléges d'arrondissement, tous les candidats de l'opposition, pris dans les rangs de la gauche, furent élus à Paris, à une grande majorité; le lendemain, les nouvelles venues des départements annoncèrent de nouveaux succès des opposants; la majorité leur était acquise dans cette première épreuve.

Quelques illuminations s'étaient montrées aux fenêtres du quartier Saint-Denis, dans la soirée du 18; elles se multiplièrent les jours suivants. La foule accourut, des cris de joie remplacés par de vrais cris séditieux se firent entendre; la gendarmerie dût intervenir; on lui résista; des barricades furent dressées; on en vint presque à de vrais combats; des pierres furent lancées sur la troupe et bientôt des coups de feu furent échangés. Des mesures sérieuses prises pour la soirée du 21, et un vaste déploiement de forces empêcha le retour des désordres.

Selon l'usage, les journaux de l'opposition accusèrent la police d'avoir provoqué ces scènes tumultueuses et d'en être responsable. Une enquête fut ordonnée qui se prolongea quelque temps, et la magistrature, peu sympathique au ministère, ne se mit pas fort en peine de lui donner raison. Il ne resta de ces troubles qu'un avertissement de la facilité avec laquelle les rues pouvaient se dépaver, et des barricades devenir des forteresses pour l'émeute : on aurait dû mieux en profiter.

Les élections des colléges de département, qui eurent lieu le 24, furent moins défavorables au ministère, mais l'avantage restait toujours à l'opposition.

D'après les calculs qui semblaient les plus exacts, l'ancienne droite ministérielle avait obtenu cent soixante nominations; l'oppo-

[1] C'est le *Journal des Débats* qui avait trouvé ce moyen de se tirer d'affaire en citant cette anecdote.

sition de droite quatre-vingt, et celle de gauche cent quatre-vingt-dix. L'opposition de droite se divisait en deux parts à peu près égales, dont l'une, sous la direction de M. de la Bourdonnaye, et l'autre sous celle de MM. Agier et Hyde de Neuville. Cette dernière marchant sous la bannière de M. de Chateaubriand, avait embrassé avec la plus vive ardeur la pensée de la coalition et n'était pas prête à désarmer.

XXI

En résumé, le ministère était battu ; un de ses membres, M. de Peyronnet, n'avait pas été réélu, et cet échec personnel aggravait la défaite générale.

Dès le 20 novembre, M. de Villèle avait offert sa démission, et le 29, le roi reconnaissait que le maintien intégral du ministère était impossible. La retraite de M. Corbière, malade, accablé par la mort de son fils, et celle de M. de Peyronnet, sans siége à la Chambre, devenaient inévitables. Le 6 décembre, après le conseil, le roi dit à M. de Villèle qu'il se décidait à changer entièrement le cabinet, et cependant, après une vaine intervention de M. de Talaru, il hésitait encore.

Le Dauphin persistait à penser que le changement complet du ministère était indispensable ; depuis longtemps il n'approuvait pas sa marche ; il s'était montré contraire à l'établissement de la censure après la session ; il avait indiqué à son père le vicomte de Saint-Priest, ambassadeur à Madrid, son aide-de-camp, comme apte à se charger du portefeuille des affaires étrangères. M. de Saint-Priest était un esprit modéré, ouvert, qui a siégé depuis à l'Assemblée législative en 1849 ; mais il déclina les offres qui lui étaient faites, et, tout en remerciant le Dauphin de son bon vouloir, il répondit qu'il ne se croyait pas en ce moment à la hauteur d'une pareille tâche, et qu'au besoin il se réservait pour son règne.

Les jours s'écoulaient, les combinaisons abondaient, les prétendants politiques affluaient à Paris ; le roi sentait qu'il devait tenir compte de l'opinion de la future Chambre ; mais il était difficile de préciser encore comment les partis s'y grouperaient et quelle serait la majorité dominante.

XXII

Enfin après bien des pourparlers, après avoir écarté M. de Chateaubriand, M. Pasquier, et la résurrection de ce qui restait de l'ancien ministère Richelieu ; après avoir écouté un moment, mais sans

s'y arrêter, M. de Polignac, le roi chargea définitivement M. de Chabrol, ministre de la marine, de la formation du nouveau cabinet. La combinaison que celui-ci proposa était acceptée, mais faillit encore échouer au dernier moment, le 3 janvier, parce qu'elle avait pour condition l'acceptation de la pairie par M. de Villèle, qui était résolu à refuser. Il s'en était ouvert quelques jours auparavant avec M. Corbière : « Je crois de mon honneur, avait-il dit, de rester dans une mauvaise Chambre que j'ai contribué à faire arriver en donnant le conseil de dissoudre l'ancienne; mon expérience y préservera nos amis de beaucoup de fautes. » Mais le roi ayant insisté, et lui ayant fait passer un billet sur lequel étaient écrits ces mots : « Vous voulez donc vous imposer à moi comme ministre », M. de Villèle traça sa réponse à la suite : « Le roi sait bien le contraire, mais puisqu'il a pu l'écrire, qu'il fasse de moi ce qu'il voudra; et Dieu veuille qu'il n'ait pas à s'en repentir ! »

Tout paraissait terminé, et cependant il y eut encore quelques tiraillements à la dernière heure; M. de Saint-Priest ayant persisté dans son refus, le roi, sans garder rancune du dernier incident, écrivit le 4 à M. de Villèle, pour lui dire qu'il serait utile d'employer la journée à tâcher de persuader à M. de la Ferronnays d'accepter, et peut-être, ajoutait-il, « d'autoriser M. de Chabrol, d'accord avec les autres ministres, à proposer à M. Delalot l'instruction publique. Dites-moi ce que vous en pensez; bonjour, mon cher Villèle, j'ai l'âme bien triste, mais le courage ne me manquera pas, j'espère. »

Tout se termina cette fois, et le lendemain, 5 janvier, parurent au *Moniteur* les ordonnances qui nommaient les nouveaux ministres : M. de La Ferronnays aux affaires étrangères, M. de Martignac à l'intérieur, M. Roy aux finances, M. Portalis à la justice, M. de Saint-Cricq au commerce; M. de Chabrol restait à la marine, et Mgr Frayssinous gardait les affaires ecclésiastiques en renonçant à l'instruction publique, dont le titulaire n'était pas nommé.

Le même jour, M. de Villèle écrivait à son fils :

« Dieu soit loué ! Me voilà définitivement arrivé au terme de ma carrière politique... On a jugé à propos de m'enterrer à la Chambre des pairs..... Je viens de livrer le ministère à M. Roy; je le lui laisse en bon état, tout à jour, et dans une situation financière assez prospère pour que je puisse m'honorer de l'administration qui m'a été confiée pendant six ans..... L'affaire d'Orient tire à sa fin; celle du Portugal semble arrangée, celle d'Espagne est terminée, le tout selon le plus grand intérêt du pays... Après de tels résultats on peut se retirer sans regrets et surtout sans remords. »

Tel était le testament politique du chef de ce cabinet qui a gardé dans l'histoire le nom de Ministère Villèle.

XXIII

La vie politique de M. de Villèle s'est écoulée tout entière à la Chambre des députés. Quoiqu'en 1814 il eût critiqué certains articles des projets de constitution qui étaient alors proposés, une fois que la Charte eut été promulguée, il n'hésita plus, et à la session de 1815, il revendiqua le premier au profit de la droite les garanties et les principes du gouvernement représentatif; il les défendit pendant son opposition aux ministères qui se prévalaient de l'appui personnel de Louis XVIII; il arriva au pouvoir comme représentant de la majorité, et ne cessa de s'appuyer sur elle, pendant tout le temps qu'il le conserva; il le quitta le jour où elle lui fit défaut. Il fut donc dans toute la réalité du terme un ministre parlementaire; on pourrait même dire qu'il le fut trop, et le reproche qu'on lui a adressé, c'est d'avoir été trop docile aux tendances de cette majorité, dont il aurait mieux fait de se séparer, s'il ne pouvait la diriger complétement selon ses vues.

Quand on étudie de près son caractère, on voit qu'il était modéré d'instinct, porté aux transactions raisonnables et nécessaires, et que tout en restant inébranlablement fidèle à la monarchie légitime, il comprenait, sans s'en irriter, tout ce qu'il y avait d'irrévocable dans certains résultats de la révolution.

Voici comment il s'exprimait dans un discours peu connu, qu'il prononça comme président du collége électoral de la Haute-Garonne, le 20 novembre 1820; la date est remarquable; c'était le moment où la droite, poussée par l'opinion, allait reprendre possession du pouvoir, et il parlait en homme de gouvernement :

« Il n'y a en France, disait-il, ni ancienne ni nouvelle nation; il n'y a ni anciens ni nouveaux intérêts. La France actuelle telle que la Restauration nous l'a rendue, les intérêts actuels tels que la charte royale les a réglés, voilà ce qui est réel et vrai... Ces doctrines désolantes, qui font de nous une nation divisée en deux nations, ne sont pas vraies; nos passions seules peuvent leur donner quelque réalité; elles ne sont pas vraies, car si elles l'étaient, il n'y aurait plus pour nous que désordre et destruction à attendre. Un royaume divisé périra... Ne faudrait-il pas dans cette situation effroyable, qu'une des deux nations finit par être vaincue, et sans doute dépouillée, écrasée, anéantie par l'autre; il faudrait donc rentrer dans la carrière des révolutions! »

M. Guizot le contredisait alors, et persistait à soutenir que « la distinction des intérêts devait subsister longtemps, même après que

la lutte avait cessé; cette distinction, ajoutait-il, je la prends donc comme un fait fâcheux, mais certain[1]. »

Quel était le meilleur patriote? Quel était celui qui entendait le mieux les véritables intérêts de la France?

Est-ce la faute de celui qui la condamnait avec tant d'énergie, si cette distinction des intérêts a subsisté malgré lui, si les passions qu'il voulait éteindre se sont rallumées plus ardentes que jamais?

On a souvent cité une lettre, écrite peu auparavant par M. de Villèle, à la fin de la session précédente (11 juin 1820), et qui prouve que c'étaient chez lui des idées bien arrêtées et le fond même de sa nature :

« Vous ne sauriez croire combien mes quatre jours de présidence ont réussi. J'en reçois des compliments de tous côtés, et particulièrement, je l'avoue à ma honte, du côté gauche que je n'ai pourtant pas ménagé... Quant à moi, il ne me coûte rien d'être impartial; je ne vois que le succès des affaires dont je suis chargé et n'y mets pas la moindre passion contre les individus; je suis né pour la fin des révolutions. »

On n'a pas oublié, et il faut noter avec soin qu'au moment de son entrée au ministère, il fit effort pour s'entendre avec les hommes éminents du centre droit, et qu'il voulait s'associer M. de Serre, M. Roy et même le duc de Richelieu, qui aurait conservé la présidence; ces offres furent repoussées, et on ne peut le rendre responsable d'une séparation dont il prévoyait et redoutait les funestes conséquences.

Obligé de gouverner avec son seul parti, il essaya de le modérer et le contint toujours du moins dans les voies constitutionnelles, en réprimant toutes les tentatives qui auraient pu le porter à en sortir; mais en même temps il lui restait attaché par conviction, par honneur, et par calcul; car il croyait qu'il y avait encore moins d'inconvénients à lui céder quelquefois qu'à l'exposer à une rupture également périlleuse pour tous deux. Dans cette tâche délicate, il était difficile de tenir constamment une balance exacte, et c'est là où devait se rencontrer son écueil.

Il y réussit pourtant pendant les premières années de son ministère, fortifié par la puissance même que la Révolution conservait encore, et qui obligeait à la prudence. Grâce à une marche vigilante et ferme, et tout en maintenant le régime légal, il parvint à étouffer des conspirations sans cesse renaissantes, et put enfin accomplir la guerre d'Espagne, en présence de cette liberté de la presse dont

[1] *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France*, par M. Guizot, 1821.

l'avénement, il s'en faisait gloire, coïncidait avec celui de son propre pouvoir.

Une épreuve plus redoutable l'attendait; celle de la prospérité. Aux élections de 1824, le succès fut trop complet; l'opposition de gauche ne comptait que dix-sept membres; la représentation légale n'était pas en rapport avec l'état vrai du pays; situation factice, qui devait entraîner bien des illusions et faire commettre bien des fautes. On croyait la révolution décimée, anéantie; elle n'était que comprimée, et devait se réveiller au moindre choc.

En réalité, la transaction de la Charte n'était encore accomplie qu'à la surface; au fond, l'ancien régime et la Révolution étaient toujours en présence. L'âge du roi et celui des députés le disaient assez; Charles X et La Fayette étaient comtemporains, et avaient plus de trente ans en 89. Il fallait des précautions infinies pour empêcher ces deux sociétés d'en venir aux mains, d'autant plus que ni l'une ni l'autre n'avaient abdiqué complétement leurs vieilles traditions, et gardaient de leur temps cette croyance qu'on peut refaire à volonté des mœurs et un gouvernement avec des lois.

Le mérite de M. de Villèle, c'est de n'avoir pas eu une pareille prétention. Il acceptait, nous l'avons vu, « la France actuelle, les intérêts actuels... » Il parvint du moins à faire accepter à l'ensemble de son parti, alors même qu'il se croyait le maître, les institutions nouvelles, et lui fit comprendre qu'il ne devait demander de changements à l'état légal du pays que dans le cadre de la Charte.

Mais il y a toujours, et surtout en France, des irréguliers dans un parti. Ceux que M. de Villèle avait devant lui accusaient sa modération, et ce qu'ils appelaient sa mollesse. Leur résister n'était pas d'abord ce qu'il y avait de plus difficile; mais leurs plaintes devenaient contagieuses; elles flattaient les penchants de la majorité dévouée au ministère, et l'excitaient à demander, elle aussi, des satisfactions que M. de Villèle n'approuvait pas, qu'il réduisait autant que possible, mais qu'il ne croyait pas pouvoir entièrement refuser; c'était comme une rançon, mais qui finit par lui coûter trop cher.

Ces concessions faites aux idées de la droite religieuse et politique, le sacrilége, le droit d'aînesse, soulevaient des mécontentements, des irritations dans une grande portion d'un autre public. C'est alors que les ardents, plus préoccupés de leur lutte contre l'homme que du triomphe de leurs doctrines, finirent par tout subordonner à leurs rancunes; exploitant l'impopularité de leur rival, devenu pour eux un ennemi, ils l'attaquèrent sans relâche et à tout propos, de telle façon que lui, taxé d'abord de trop de modération,

fut bientôt chargé de la responsabilité des actes qu'on lui avait imposés, et auxquels il ne s'était résigné qu'à contre-cœur.

Pour résister à la fois à ses adversaires et à ses propres amis, M. de Villèle aurait eu besoin d'un puissant point d'appui, et il ne pouvait le trouver suffisant dans le roi, qui n'avait pas, comme Louis XVIII, des instincts naturels de modération politique et une fixité de vues donnant à ses ministres une réelle sécurité ; la facilité, la bienveillance de son caractère devenaient pour eux une source de faiblesse.

Si cet appui royal avait fait ouvertement défaut, M. de Villèle n'aurait pas hésité, et se serait retiré ; mais les velléités, que témoignait parfois Charles X d'introduire dans le conseil quelques-uns de ses amis personnels, de ses conseillers intimes, ne tenaient pas devant la résistance qu'il rencontrait dans le président du conseil [1].

L'honneur de M. de Villèle est de n'avoir jamais oublié qu'il était ministre d'une monarchie représentative. Au milieu de ses luttes acharnées avec l'opposition, il préférait encore avoir affaire aux violences des députés, qu'il pouvait au moins combattre à la tribune, plutôt qu'aux intrigues des courtisans qui le minaient dans l'ombre et auxquels, sans les Chambres, il n'aurait certes pas résisté pendant six ans. S'il cédait quelquefois, ce n'était pas à la cour ; c'était au

[1] En juillet 1825, le roi ayant paru préoccupé de l'opposition que rencontrerait la conversion des rentes, et de lettres anonymes qu'avait reçues à ce sujet la Dauphine, M. de Villèle, pensant que le coup venait de quelques ambitieux, rappela au roi ce qu'il lui avait déjà dit plusieurs fois : « Sous un gouvernement de majorité et d'opinion publique, le roi doit pouvoir choisir librement entre la conservation de son ministère et le sacrifice de ses ministres à une majorité ou à une opinion même injuste, mais qu'il juge ne pouvoir affronter ni ramener ; quand le roi en sera là à mon égard, je le supplie de ne pas oublier qu'il me donnerait une satisfaction personnelle en me laissant retourner à Morville... » (Carnet de M. de Villèle.)

De nouvelles tentatives ayant été faites au commencement de la session de 1826 pour obtenir la modification du cabinet par l'éloignement des ministres de la guerre et de la justice et préparer l'introduction de MM. de Montmorency et de Polignac, M. de Villèle, consulté par le roi, ne lui dissimula pas que ce n'était pas en présence des Chambres qu'un semblable changement ministériel pouvait avoir lieu au profit de l'autorité royale. (*Notice sur M. de Villèle*, par le comte de Neuville, page 137.)

On se souvient que M. de Villèle repoussa également une ouverture semblable qui lui fut faite par le roi au sujet de M. de Polignac, après la session de 1827, au moment du voyage de Saint-Omer.

Voici enfin un nouveau témoignage dans le même sens, d'autant plus significatif qu'il vient de M. de Chateaubriand ; on lit dans le *Congrès de Vérone*, t. II, p. 267 : « A nos sollicitations obstinées, l'ambassade de Londres avait enfin été accordée à M. de Polignac (1823). Louis XVIII ne voulait pas y entendre ; M. de Villèle encore moins ; il nous disait que nous nous repentirions ; il vit mieux que nous. »

parlement ; on doit le regretter, mais le tort n'a rien que d'avouable.

M. de Villèle, livré à lui-même, aurait suivi son propre programme ; il tenait la Restauration pour accomplie, et il ne songeait pas à refaire une société et des institutions autres que celles qu'il avait sous la main. Pacifier les intérêts, favoriser le bien-être, mettre dans les finances un ordre parfait, et donner pour assises au gouvernement représentatif, sous le patronage de la propriété foncière, un système d'administrations locales, vivifiées par une sage décentralisation : tel eût été son idéal.

Le malheur voulut que sur ce terrain même des intérêts matériels, il s'aheurta à des résistances qu'il n'avait pas prévues, et que favorisait l'ignorance où l'on était alors des questions financières. Le rejet de la première loi de la conversion des rentes fut pour lui un échec désastreux, et il ne s'en releva jamais complétement.

La rupture avec M. de Chateaubriand aggrava ce malheur ; le brillant ministre des affaires étrangères emporta avec lui le prestige incomparable dont il avait décoré la Restauration dès les premiers jours, et dont le ministère avait largement profité pendant la guerre d'Espagne.

Quels que fussent ses torts, ses incorrections de conduite, il aurait fallu le retenir ou l'apaiser à tout prix. On ne devait pas oublier surtout qu'il était de cette race irritable dont les vengeances sont implacables et mortelles : *Genus irritabile vatum.*

Et si on se croyait obligé de s'en séparer, au moins fallait-il y mettre des ménagements et oindre de baume la blessure qu'on allait lui faire. Platon bannissait, il est vrai, les poëtes de sa République, mais avant de leur ouvrir le chemin de l'exil, il les couronnait de fleurs.

Privé de cet enchanteur, le ministère sembla nu, dépouillé, prolongeant une existence terne et sans grandeur. Il le sentait lui-même, sans vouloir en convenir ; le découragement le prit. Il n'eut plus la marche fière et assurée des débuts, c'est alors que les fautes se multiplièrent : la censure de 1824, signal des luttes avec la magistrature, l'affaire de la *Quotidienne*, les achats de journaux... M. de Villèle était personnellement en dehors de ces malheureux incidents, mais ils rejaillissaient sur lui ; puis vinrent les lois impopulaires, ce fut le commencement de la décadence !

Et cependant, quand on aura rappelé, énuméré tous ces torts, il faudra bien convenir qu'ils ont été exagérés, envenimés par l'opposition la plus acharnée, la plus impitoyable et souvent la plus injuste qui fut jamais.

Il faudra bien reconnaître que, pendant ce ministère, la légalité ne fut jamais emfreinte, que jamais la presse ne déploya sa puissance

avec plus d'ardeur et d'impunité, que la liberté individuelle fut toujours respectée;

Que l'administration des finances, toujours en progrès, fut un modèle de régularité, d'ordre et d'honnêteté; que la comptabilité publique, améliorée jusqu'au dernier jour par des ordonnances rendues au milieu des préoccupations les plus graves [1] était arrivée à un degré de perfection dont on ne trouvait d'exemple à aucune autre époque et chez aucun peuple;

Que les charges de l'invasion avaient été allégées de 31 millions de rente, et les contributions directes dégrevées de 91 millions [2];

Que par l'effet de la loi d'indemnité, les anciens domaines nationaux, discrédités pendant toute une génération, sont rentrés dans la circulation des biens patrimoniaux avec une augmentation au profit des acquéreurs de plus d'un milliard, dont s'est immédiatement accrue la fortune territoriale de la France, en même temps que les revenus du Trésor [3];

Il faudra bien admettre aussi que les affaires extérieures avaient été conduites avec une sagesse et une indépendance incontestables; que dans les questions d'Espagne, de Portugal et de Grèce, la France, entre les tendances absolutistes des cours du nord et les témérités presque révolutionnaires de M. Canning, avait suivi la politique à la fois conservatrice et libérale, qui convenait à une monarchie s'appuyant sur le double principe de l'hérédité royale et de la liberté constitutionnelle;

Qu'enfin un cabinet qui, en dépit de l'Angleterre, avait sauvé un roi au Trocadéro, et en dépit de M. de Metternich avait sauvé un peuple à Navarin, ne manquait pas de titres d'honneur, et peut, avec quelque fierté, réclamer sa place dans l'histoire.

Ces dernières lignes contrastent avec le ton simple et modeste dont M. de Villèle parlait habituellement de lui-même et de ses actes; elles ne sont pourtant que l'exact résumé des faits, mais cet éminent homme d'Etat, bien différent de la plupart de ses contemporains, poussait jusqu'à l'excès le dédain des louanges et l'absence de charlatanisme. Aux attaques dont il était l'objet dans les discussions des Chambres, il répondait toujours avec un sang-froid imperturbable, avec une extrême justesse, mais avec une sobriété souvent excessive; il traitait les questions pour elles-mêmes, se contentait

[1] Ordonnances des 14 septembre 1822, 14 décembre 1823, 9 juillet 1826 et 1er septembre 1827.

[2] M. Royer-Collard s'en plaignait; discours sur le budget de 1826 : « Les contributions directes, disait-il, réduites de 72 millions vont l'être encore de 19 millions, ce sera 91 millions de moins qu'en 1818. »

[3] Le marquis d'Audiffret : *Système financier de la France.*

d'avoir raison et de le démontrer, cherchant à réfuter plutôt qu'à éblouir et à confondre ses adversaires [1], ne parlant pas comme eux par la fenêtre et ne s'occupant même pas assez de l'effet que ses discours pouvaient produire au dehors.

Personne n'a moins soigné sa gloire ; si rabaissé, si outragé qu'il ait été, il n'a jamais cherché à se défendre par de bruyantes justifications ; il n'a pas écrit de *Mémoires* pour venir en aide à sa renommée, et sa réhabilitation s'est faite, pour ainsi dire, toute seule.

Il a suffi du temps, de quelques notes écrites par lui, au jour le jour, et qu'il ne destinait pas à la publicité, enfin de la comparaison avec ses nombreux successeurs, pour que cette figure, si longtemps méconnue, se soit peu à peu dégagée des ombres qui l'obscurcissaient.

M. de Villèle est un exemple frappant de la justice, quelquefois tardive, mais infaillible des jugements de l'histoire. Quand il est tombé, on avait réussi à l'envelopper dans un tel nuage d'impopularité qu'il y semblait étouffé à tout jamais, et cependant la vérité a fini par se faire jour et ses ennemis eux-mêmes lui ont rendu hommage.

Le plus implacable d'entre eux, M. de Chateaubriand, a écrit les lignes suivantes :

« Si nous avons exagéré autrefois dans notre défense légitime, nous reconnaissons pleinement, franchement, loyalement notre injustice ; quand on est blessé, les qualités d'un homme disparaissent, on ne voit que ses imperfections.

« M. de Villèle est un homme de vigilance, de patience, de sang-froid ; ses ressources sont infinies... ; il était impossible de mettre plus de finesse, de clarté, de fermeté dans les affaires. Peut-être n'avait-il pas, pour occuper la première place, les frivolités utiles et les qualités assorties ; il est dommage qu'il n'ait pas deviné combien nos défauts lui étaient nécessaires ; nous le complétions en lui donnant ce qui lui manquait.

« La Restauration avait rencontré en moi et en lui ses vrais ministres ; elle ne devait ni chasser l'un ni abandonner l'autre [2]. »

M. Guizot, qui avait toujours été un adversaire déclaré de M. de Villèle, l'a traité dans ses *Mémoires* avec une impartialité qu'il s'est efforcé de rendre bienveillante :

« En décembre 1821, dit-il, M. de Villèle arriva au pouvoir par

[1] M. Canning avait dit de lui : « C'est une grande lumière et qui brille à peu de frais. » Peut-être aussi ne rayonnait-elle pas assez !

[2] *Congrès de Vérone*, t. II, p. 421.

le grand et naturel chemin... C'était le chef de la majorité parlementaire qui devenait le chef du gouvernement...

« Parmi les hommes de notre temps, c'est un trait distinctif de M. de Villèle d'être arrivé au gouvernement comme homme de parti et d'être resté homme de parti dans le gouvernement, tout en travaillant à faire prévaloir parmi les siens l'esprit de gouvernement sur l'esprit de parti. Ce modérateur du côté droit lui a toujours été fidèle... C'est à ce prix qu'il a gardé pendant six ans son parti des fautes extrêmes qui après lui devaient amener sa ruine... Il était le seul homme sorti de ses rangs qui eût su lui faire légalement conquérir et exercer le pouvoir [1]. »

Ce qui prédisposait sans doute le ministre de Louis-Philippe à se montrer, à sa manière, indulgent envers le ministre de Louis XVIII et de Charles X, c'est qu'en traçant ce portrait dans sa retraite, il devait faire un retour sur lui-même.

Avec un talent d'orateur de premier ordre, et des opinions qui flattaient davantage l'esprit de son temps, M. Guizot, après un long exercice du pouvoir, n'en était pas moins tombé à la fin sous le poids d'une extrême impopularité, et plus malheureux que son prédécesseur, il avait vu succomber sous lui la monarchie qu'il croyait avoir fondée et à laquelle il s'était dévoué.

Le mérite de M. de Villèle, c'est d'avoir maintenu en accord pendant six ans, sans en trahir aucun, le roi, ses amis et le gouvernement représentatif, dont il n'a jamais désespéré ; mais la tâche était trop complexe pour être remplie d'une haleine, dans toute son étendue. N'aurait-il pas mieux valu l'interrompre, et s'arrêter après avoir posé ses conditions. Si elles n'étaient pas acceptées, les responsabilités auraient été ainsi distinctes et au grand jour. N'était-ce pas la seule chance de briser les obstacles qu'on ne pouvait tourner ? C'est ce qu'eût fait un ministre de la trempe du cardinal de Richelieu, mais M. de Villèle a dit lui-même qu'il n'aspirait pas à lui ressembler. Il avait pressenti, il n'a pas résolu le problème de son temps : l'honnêteté, le bon sens, la patience, de grandes aptitudes n'y suffisaient pas ; mais qui a eu cette gloire dans ce siècle ?

R. DE LARCY.

La suite prochainement.

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. Ier, p. 233-389.

LA POÉSIE AU XIXE SIÈCLE

EN ANGLETERRE

La poésie d'une nation est quelque chose de plus que l'histoire de sa pensée : c'est l'histoire de ses passions. Dans les sociétés comme chez les individus, la poésie est le miroir de l'âme ; aussi rien n'est plus intéressant à suivre que le développement — l'évolution pour nous servir du mot à la mode — de la faculté poétique d'un peuple à travers les siècles. Dans les beaux climats du globe, nous voyons cette faculté produire d'abord l'idylle, expression du bonheur de vivre naturel à l'enfance ; ailleurs, des contes en vers ou en prose sont les fruits, quelquefois un peu âpres, de l'imagination naissante. Puis, quand la nation grandit, et qu'elle commence à avoir une histoire, le conte grandit avec elle, s'élève, s'ennoblit et devient l'épopée. Un peu plus tard, les esprits se raffinent, la réflexion s'ajoute à la mémoire, et le récit épique fait place au récit allégorique, qui est encore l'épopée, mais l'épopée d'invention mise au service d'une idée. Les dramaturges, marchant du même pas que les lyriques, écrivent d'abord des tragédies dans lesquelles est peint sous ses grands traits le drame de la vie humaine ; ensuite des comédies qui en contiennent la critique. Une fois que l'esprit, se détournant de la contemplation des choses extérieures, se replie sur lui-même, l'ère est ouverte de la poésie métaphysique, de la grande poésie religieuse ; c'est le siècle des Dante et des Milton, ces poëtes qui s'inspirent de la pensée morale et politique à son plus haut point de développement. Arrivée à ce sommet, la poésie tend bientôt à se perdre dans les régions de la philosophie ; de lyrique et passionnée, elle devient didactique, et c'est là pour elle le signe du déclin. Rien, en effet, si ce n'est la science, ne saurait tarir la poésie dans sa source comme le raisonnement ; raisonner et sentir ne sont pas seulement choses distinctes,

elles sont choses opposées l'une à l'autre. Le poëte qui raisonne n'est bientôt plus qu'un versificateur; son art devient puéril et méprisable ; toutes les recherches du langage, toutes les élégances descriptives, ne peuvent compenser la pauvreté du fond, l'absence de sentiment et de passion ; alors, la poésie sommeille et languit; elle périrait, si l'humanité tout entière n'était le poète immortel, fait et conservé vivant par la main infatigable de Dieu.

Vers la fin du dix-huitième siècle, la poésie avait, en Angleterre, achevé de parcourir le cercle fatal. Après Chaucer et les *Contes de Canterbury*, après Spenser et l'école allégorique, elle avait eu Milton et Dryden, les deux grands poètes lyriques, politiques et religieux de leur pays. Chez tous les deux, il y avait eu la force et l'ampleur d'un temps d'effervescence, de luttes et de passions ; mais après eux, était venu le règne relativement paisible de la reine Anne ; et cette période qu'on appelle pompeusement chez nos voisins : *Le siècle d'Auguste*, avait vu le déclin de la poésie en Angleterre. Jamais, sans doute, écrivain en vers ne s'était exprimé avec tant de clarté, d'élégance, de précision que Pope ; jamais on n'avait mis tant d'esprit dans la satyre, tant de justesse dans le raisonnement ; mais la pensée philosophique a pour interprète spontané la prose, et la nature des choses résiste à tout l'effort du talent. *L'Essai sur l'homme* est un petit traité, écrit en vers admirables, mais ce n'est pas un poëme, au vrai sens du mot. La passion, l'émotion, l'amour, la colère, l'ardeur guerrière et les larmes, voilà le champ dont la poésie lyrique ne saurait s'écarter !

Aussi, malgré la profondeur des méditations de Young, malgré les grâces descriptives de Thomson, l'ingéniosité de Collins, l'élévation et la délicatesse de Gray, l'école didactique avait-elle engendré toute une famille de versificateurs élégants mais puérils, pour qui l'art poétique consistait à faire des analyses en langage rhythmé. Le style classique, ayant perdu sa force, ne conservait que ses défauts. Knight, Della-Crusca, Darwin, en étaient arrivés à une afféterie ridicule. Ce dernier, par exemple, dans les *Amours* et les *Hymens des fleurs*, avait mis en vers toute la botanique. Ses mièvreries scientifiques et pédantesques marquaient le dernier terme de la décadence en poésie.

I

Cependant, l'œuvre de Dieu ne peut subir que d'apparentes et de courtes atteintes. L'homme est poëte, par cela seul qu'il est homme, et qu'il résume en lui l'harmonie de la nature. Pendant que l'école didactique se perdait dans les puérilités de ses derniers adeptes, une

autre école, jeune et vigoureuse, se levait à l'horizon ; Macpherson, tournant ses regards en arrière, rouvrait la source fraîche de l'épopée, Chatterton découvrait dans sa passion et sa jeunesse, celle de l'inspiration lyrique; à côté d'eux, Burns, le robuste paysan d'Ecosse, remontant plus haut encore le courant descendu par la littérature, évoquait les sorcières de ses montagnes, ou s'épanchait en sympathie pour tous les êtres créés. Ces trois poètes sont morts jeunes, et leur œuvre n'est pas en apparence considérable ; mais en réalité, elle contient, ou plutôt elle révèle toute une révolution dans le goût et les idées; la réaction était faite contre le pédantisme didactique, et la philosophie stérile du dix-huitième siècle faisait place à un retour de ces instincts métaphysiques qui sont le fond de l'humanité.

De 1790 à 1860, la poésie a été, chez nos voisins, un véritable débordement. Cette courte période a vu paraître Wordsworth, Coleridge, Southey, Lamb, Keats, Hood, Campbell, Byron, Shelley, Procter, Thomas Moore, Elisabeth Barreth et Tennyson, pour ne citer que les noms éclatants. Sans doute, ce n'est point le nombre des poëtes, c'est la noblesse de leurs ouvrages qui fait la richesse d'une époque littéraire, et trop communément la perfection est en raison inverse de l'abondance; un poëte solitaire qui résume son siècle, en exprime souvent mieux la grandeur qu'une pléiade entière. Mais l'œuvre poétique anglaise de la première moitié du dix-neuvième siècle quoiqu'elle ait été collective, est remarquable d'unité. Ce qui lui prête surtout un beau caractère, c'est qu'elle s'inspire des sentiments doux et généreux du cœur de l'homme. Avec Wordsworth, Coleridge, Southey, on sent que les âges durs, l'ère des passions guerrières, tend à finir dans l'Europe occidentale. Leur sympathie s'étend à la nature entière; la feuille, l'insecte qu'elle abrite, ont pour eux une voix, l'animal est leur frère, la voûte du ciel est leur maison, et le Dieu qui remplit tout de sa présence, habite surtout dans leur cœur. Wordsworth, Southey, Coleridge, le jeune Keats, l'excellent Charles Lamb, Thomas Hood, Campbell, Elisabeth Barreth, Browning, n'étaient pas seulement des chrétiens sincères, ils voyaient et aimaient Dieu dans les moindres créatures. Byron et Shelley présentent un autre caractère; mais une étude attentive ne montre-t-elle pas en eux, aussi, des âmes éprises d'idéal et de divin? Les révoltes de Byron, ses colères, ses blasphèmes, ne sont-ils pas le cri d'un cœur désespéré de ne pouvoir comprendre, et ne contiennent-ils pas un hommage tacite à celui qui est parfait ou qui n'est pas? Shelley lui-même était au fond une de ces âmes qui demandent à la terre l'absolue justice et l'entière vérité. Malgré des divergences apparentes de sentiment et de doctrines, tous les

poëtes anglais de la première moitié du dix-neuvième siècle ont cru en la double et glorieuse destinée de l'humanité ; tous ont élevé leurs yeux plus haut que la terre, ont appelé le règne divin parmi les hommes, ont été doux et compatissants pour les êtres inférieurs de la création; tous ont proclamé le charme suprême de ces trois grands attraits : la faiblesse, la souffrance et la pauvreté.

Un autre trait général des poëtes du dix-neuvième siècle en Angleterre, c'est la pureté de vie qui, à bien peu d'exceptions près, a fait d'eux comme une grande famille, unie dans la pratique des dévouements modestes et des vertus domestiques. Wordsworth, le premier-né et le dernier mort des *lakistes*, celui qui a le mieux posé les principes de la nouvelle école et qui la représente le plus complétement dans l'histoire, Wordsworth était le patriarche de cette famille du génie. Né au fond d'une province, ami de la vie rurale, il avait dès l'âge de vingt-quatre ans, quand les hommes ordinaires croient devoir se livrer aux « expériences de la vie » formé avec sa sœur, dans un petit village de Dorsetshire, un établissement de famille en rapport avec leur modeste fortune. Southey, qui n'avait encore que vingt-deux ans, Coleridge qui en avait vingt-trois — ils allaient devenir beau-frères — vinrent rejoindre le grave jeune homme que la sévérité de sa vie, le sérieux de son caractère rendait leur aîné, bien plutôt qu'une petite différence d'âge. La réunion n'eût point lieu dans le village de Racedown, où Wordsworth s'était d'abord fixé, mais dans un autre bourg situé sur les bords d'un lac du Cumberland, d'où l'école a pris son nom. Là, chacun avait son petit cottage, et l'unique plaisir des trois amis était de prendre le thé les uns chez les autres et de travailler ensemble. Miss Dorothée, c'était le nom de la sœur unique de Wordsworth, était la mère de famille ; elle admirait son frère, avait renoncé pour lui au mariage, et s'était donné pour tâche d'aplanir autour de lui les difficultés de la vie matérielle, de le faire vivre dans l'atmosphère de paix qui convenait à son génie. Qui pourra mesurer la part que cette modeste fille, petite et brune, disent les contemporains, comme une bohémienne d'Egypte, avec des yeux noirs pétillants de vivacité, une bouche close par l'abnégation et la sagesse, (car elle avait le sceau de la discrétion sur les lèvres) et des mains agiles et promptes à tous les travaux du ménage, a eue au développement d'un talent qui avait surtout besoin de méditation et de calme! Quand plus tard, Wordsworth épousa sa cousine, une femme de sens et de mérite qu'il aimait depuis son enfance, Dorothée s'effaça plus encore dans la maison de son frère. Elle n'apparaissait plus aux visiteurs que comme une de ces figures d'arrière-plan, que les peintres placent parfois dans les fonds ombreux des tableaux, personnages

inconnus qui contemplent la scène en silence, en recueillent le sens, et le renvoient au spectateur dans leur regard intelligent.

Quand Wordsworth, Southey et Coleridge allaient à Londres, voyages rendus obligatoires pour eux par les exigences de leurs travaux, ils se réunissaient, le soir, sous le toit d'un autre frère, et d'une autre sœur, qui offraient, eux aussi, le modèle d'une union tendre et dévouée. Charles Lamb et Mary Lamb sont unis dans l'histoire de la littérature anglaise comme ils l'ont été dans la vie. Ils ont écrit en collaboration les *Contes d'après Shakespeare*, les *Poésies enfantines* et plusieurs autres ouvrages. Mais on ne sait pas généralement, en dehors de l'Angleterre, ce que leur association de travail cachait, dans la vie domestique, de dévouement et de tendresse. Ils étaient nés d'une famille pauvre, dans le quartier du Temple, c'est à dire du Palais de Justice et de l'Ecole de Droit, à Londres. Leur père, qui avait eu un petit emploi d'homme de loi, était tombé dans l'enfance ; la mère était atteinte de paralysie, et c'était le jeune Charles qui, avec les faibles émoluments de commis dans les bureaux de la Compagnie des Indes, subvenait aux besoins de la pauvre famille. C'était un grand garçon mince, avec un long nez, monté sur des jambes de héron, portant des habits toujours trop courts, affligé de bégaiement, et qui à l'époque de la catastrophe que nous allons raconter n'avait encore que dix-huit ans. Marie était une forte fille, plus âgée que lui de plusieurs années, qui faisait dans l'humble ménage des prodiges d'ordre, d'activité d'économie. La nuit se passait pour elle à soigner ses parents infirmes, et le jour à faire des ouvrages d'aiguille, qu'elle vendait à des marchands. Cette vie de labeur forcé, la vigueur de sa jeunesse, préparaient secrètement un épouvantable malheur. La famille Lamb avait présenté plusieurs cas d'aliénation mentale ; Charles lui-même, avait eu une légère atteinte de cette cruelle maladie. Tout à coup, au moment où Marie venait de préparer le repas de son père, et où le vieillard allait se mettre paisiblement à table, elle saisit un couteau et se précipita à l'improviste sur une jeune fille, son apprentie, qui travaillait auprès d'elle. L'enfant évita le coup en se mettant à fuir autour de la chambre ; la mère qui, du fond de son lit, voit la scène par la porte entr'ouverte crie à sa fille d'arrêter. Aussitôt, Mary, oubliant l'ouvrière, s'élance vers sa mère et lui plonge son couteau dans le cœur ! Le vieux père, une tante qui vivait avec eux, essayent en vain de la désarmer ! Elle leur brise avec la force de la folie furieuse, la vaisselle sur la tête ; c'est Charles, qui rentrant de sa journée de travail et comprenant d'un coup d'œil que le démon de la famille Lamb est de nouveau déchaîné, étreint sa sœur et l'emporte dans ses bras.

A partir de ce jour, les rôles furent intervertis dans l'humble maison : ce fût le jeune homme qui devint la mère de famille. Il passa vingt-quatre heures à genoux près du corps de sa mère dans une prostration absolue ; quand il sortit de son abattement, il se jura qu'il ne se marierait point ; il immola dans son cœur un amour sur lequel il avait jusques-là fondé ses espérances de bonheur ; il se dit qu'il serait l'infirmier de son vieux père, l'époux de cœur de l'infortunée Mary. Ce qui rendait la maladie cachée dans le sang des Lamb encore plus cruelle, c'est qu'elle était intermittente. Quelques semaines après la catastrophe, Mary avait recouvré toute sa raison. Quand elle rentra à la maison de *Inner Temple*, il fallut dire à la malheureuse fille pourquoi sa mère n'y était plus ! Charles découvrit à sa sœur toute la vérité. Alors, il fit un pacte avec elle : « Mary, je serai ton père, ta mère, ton guide et ton ami ; mais tu vivras sans cesse sous mes yeux ; je ne te quitterai pas et tu ne me quitteras pas un jour. Je connais maintenant à des signes, pour d'autres imperceptibles, l'approche des crises de ta maladie. Quand je les verrai venir tu te laisseras conduire dans un sûr asile, et, tant que les crises dureront, j'y demeurerai enfermé avec toi ; quand elles seront finies, nous rentrerons chez nous ensemble, en donnant pour raison de notre absence que nous avons fait un voyage. Je n'ai point le goût du mariage, et la mort seule nous séparera. »

Ce pacte admirable a été religieusement observé. Pendant quarante ans, le frère et la sœur, cachant à tous les yeux leur misère, ont, à des intervalles malheureusement trop courts, marché le soir à pied vers la maison de fous, en se donnant le bras et pleurant amèrement. Pendant quarante ans, le secret de ce dévouement incomparable a été dérobé au monde ; ce n'est qu'après la mort de Charles, laquelle a précédé celle de Mary de dix années, qu'il a été forcément révélé. Dans la seconde moitié de cette période, et sans que personne devinât les larmes qui coulaient en secret dans cette maison, les deux Lamb, chez qui l'aisance était entrée avec le temps, le travail, et le développement de leur talent, avaient à Londres un salon littéraire, modeste, si l'on compte pour quelque chose la simplicité de l'installation matérielle (ils logeaient à un troisième étage sur une petite cour dans un quartier sale et populeux) mais d'un éclat incomparable, si l'on songe à ce qu'étaient les hommes qui venaient s'y réunir. C'étaient les représentants d'une révolution littéraire, aussi importante comme manifestation des changements survenus dans les mœurs, que pouvaient l'être les révolutions politiques qui bouleversaient alors l'Europe. C'était toute une famille de poëtes qui se rattachaient aux illustres familles, les uns de Théocrite et les autres de Virgile ; c'étaient des littérateurs, qui, rompant

avec la routine de cette école classique dont Pope, Dryden et Gray avaient été les plus parfaits modèles, inauguraient dans le domaine de l'esprit ce règne de l'individualisme qui commençait à transformer la société en Amérique et en Europe ; c'étaient les nouvelles puissances du siècle, les critiques d'art et de littérature, les éditeurs et les directeurs de revues, Jeffrey le fondateur de la *Revue d'Edimbourg*, Sydney Smith son collaborateur, l'homme le plus spirituel de l'Angleterre, Hazlitt, Procter, Thomas Hood, les habiles critiques ; puis, les rédacteurs en chef des journaux politiques et littéraires, Leigh Hunt, Brougham, Théodore Hook, Douglas Jerrold, tous ces ouvriers des choses de l'esprit, dont la fonction, moins exquise sans doute que celle des écrivains originaux, mais peut-être aussi utile, consiste à faire entrer les notions scientifiques et littéraires dans la masse du grand public. Plusieurs d'entre eux, d'ailleurs, réunissaient le génie d'inventeurs et de poëtes au talent du publiciste et à la science du critique. A tous ces titres, ils formaient une armée qui se servait de la plume à la fois comme d'un outil et comme d'une arme, et qui allait bientôt mériter dans l'Etat moderne, le nom de « quatrième pouvoir ». Mais parmi tous ces hommes influents, les plus nobles fronts étaient ceux des poëtes. Là brillaient les trois *lakistes* que nous avons nommés ; le jeune et touchant John Keats, qui devait sitôt mourir ; Bowles, le maître du sonnet, mistress Hemans, et surtout le maître du logis lui-même. Lamb a été, selon nous, plus admirable encore comme prosateur que comme poëte ; mais c'est parce qu'il était poëte des pieds à la tête ; poëte dans sa conversation humouristique ; poëte dans ses Essais en prose, qui sont de vrais poëmes lyriques, en même temps que des satires ; poëte par la sensibilité de son âme, sa bonté, son courage, son dévouement, qualités qui sont la source pure de la constante inspiration.

Nous ne rapporterons point en détail la vie des grands poëtes dont l'Angleterre s'honore dans la première moitié de ce siècle. Le temps est déjà venu pour eux où l'homme perd dans la pensée de la postérité la place qu'y gagne l'écrivain. Wordsworth a tenu dans son pays, de 1830 à 1850, le rang d'un dieu national. Rien n'égale les respects qui lui étaient offerts dans sa retraite, si ce n'est le culte idolâtrique que l'Allemagne rendait à cette époque au patriarche de Weimar. Samuel Taylor Coleridge est mort dans un faubourg de Londres, pauvre d'argent mais riche d'hommages, traité par ses contemporains comme un prophète de l'humanité. Tous les jours, des files de pèlerins se dirigeaient vers l'humble maison du docteur Gilman, le médecin et l'hôte de Coleridge, maison située sur les hauteurs de Highgate, d'où le poëte, parvenu à la parfaite sérénité des

grandes âmes, regardait la ville à ses pieds comme du haut du ciel un saint eût regardé la terre. Il recevait tout le monde, sans s'informer du nom des visiteurs, avec cette bienveillance égale, cette affectueuse complaisance, qui sont les grands traits extérieurs des natures hautement religieuses. Comme il savait qu'on venait pour l'entendre, il parlait abondamment. Sa parole toujours prête, avait le double caractère d'une effusion de cœur et d'un débordement de pensée; tous les sujets grandissaient dans sa bouche; le côté métaphysique des choses s'offrait sans cesse à sa vue. Coleridge ne vit plus aujourd'hui dans la mémoire des hommes que par ses œuvres poëtiques; mais ces contemporains ont subi principalement son influence comme philosophe et comme métaphysicien. Il était fort en théologie, et sa qualité de protestant lui permettait de prêcher, quoique laïque, dans les lieux consacrés au culte; mais partout sa conversation son regard, ses manières, étaient comme une prédication continuelle. « M'avez-vous quelquefois entendu prêcher, mon cher Lamb? » disait-il un jour l'aimable auteur des *Essais d'Elias*. « Mon vieil ami, répondit celui-ci, je ne vous ai jamais entendu faire autre chose. » Samuel Taylor Coleridge a triomphé par l'effort d'une volonté que soutenaient des croyances supérieures, de la plus impérieuse des passions. Il avait, comme le grand prosateur anglais, Thomas de Quincey, goûté fortuitement dans sa jeunesse aux charmes de l'opium et y avait succombé. A quarante-quatre ans, Coleridge n'était plus qu'un sublime enfant; ses facultés terrestres s'étaient engourdies; seules, ses facultés divines vivaient encore, et déjà l'on pouvait prévoir l'heure où le flot montant de l'influence narcotique allait envahir jusqu'aux sommets de sa pensée. Il fit alors un effort héroïque; et, ce que jamais mangeur d'opium n'a pu réaliser d'une façon durable, il l'accomplit sans faiblesse et sans retour. Cette victoire mit comme le sceau à son génie. L'usage de l'opium avait donné à son cerveau des habitudes d'activité qui s'y trouvèrent pour ainsi dire fixées, au moment où cet usage fût courageusement interrompu. Jusqu'à la fin, Coleridge en a conservé une exaltation salutaire, en harmonie avec ses dons de poëte et sa mission de vulgarisateur. Il est mort en 1834, à l'âge de soixante-deux ans; et tandis que tant de poëtes inférieurs à lui par le génie, par le talent, par l'influence, ont trouvé sous les voûtes de Westminster un asile pompeux, Coleridge, isolé dans son humilité, repose dans le petit cimetière de Highgate, au milieu des simples chrétiens ses frères, prêchant encore du fond de sa modeste tombe la foi et la charité.

Southey, son compagnon, son ami, son beau-frère, Southey, le puissant romantique et l'universel génie, est enterré, lui aussi, non pas dans le Panthéon anglais, qui abrite tant de gloires équivoques,

mais dans le modeste cimetière de la petite paroisse de Crossthwaite. Cet homme extraordinaire, ce travailleur infatigable qui a laissé cent neuf volumes, équivalant en réalité à plusieurs centaines, si l'on tient compte de la richesse d'invention et de la variété des connaissances qu'ils renferment, cet érudit passionné qui, au témoignage de M. Charles Greville, dépouillait, debout et en passant, tous les livres d'un libraire, ouvrant tantôt un volume, tantôt l'autre, et s'assimilant sur-le-champ, comme par un procédé magique, l'esprit et la substance d'un ouvrage, a, comme Walter Scott et comme tant d'autres, reçu le coup mortel sur le champ de bataille de la littérature. L'excès d'application et de travail avait amené la désorganisation du cerveau. Après avoir porté pendant trente ans la couronne de la poésie en Angleterre, — il avait été nommé poëte-lauréat en 1813, — Southey est mort en 1843, frappé, trois ans auparavant, dans ses facultés intellectuelles. Wordsworth raconte que, dans les derniers temps de sa carrière, le pauvre malade, qui ne reconnaissait personne, avait encore une flamme dans l'œil à son approche, comme si le front d'un poëte éveillait ses souvenirs. Son geste, d'une éloquence muette et toujours le même, rendait un constant témoignage aux plus vives affections de sa vie. Une pile de ses ouvrages était sans cesse devant lui ; il caressait ses livres, comme un père ses enfants, et restait parfois des heures entières à les tenir entre ses bras : paternité glorieuse, faiblesse touchante, qui devaient inspirer, à ceux qui en étaient témoins, plus de respect encore que de pitié.

Wordsworth, Coleridge, Southey ont commencé la vie avec les illusions généreuses de l'époque où ils sont nés. Tous trois ont cru d'abord en l'évangile de la révolution française ; mais tous trois aussi, par une évolution naturelle à d'aussi grands esprits, évolution d'une spontanéité incontestable, ont vite saisi le vrai et le faux de ses affirmations : tous trois sont devenus chrétiens et tories ; tous trois n'ont plus cherché le progrès social que dans l'adoucissement des caractères et dans l'épuration des mœurs.

Nous dirons peu de chose de John Keats, le poëte adolescent, le Millevoye de l'Angleterre. Il a trouvé un coin réservé à l'hospitalité dans un des cimetières de Rome. Enfant chéri du salon des Lamb, il fut envoyé, comme tant d'autres, sous le ciel d'Italie, pour y mourir. Là, la mort elle-même semble perdre sa rudesse et prendre ses victimes dans des bras amoureux. Il avait vingt-cinq ans quand il rêva son dernier rêve : « J'ai cru, » dit-il, à son réveil, au peintre Severn, qui veillait à son chevet avec une tendresse de mère, « j'ai cru voir des fleurs pousser sur ma tombe ! » Il réfléchit, puis ajouta : « Voici mon épitaphe : *Here lies one whose name was writ in*

water — Ici repose celui dont le nom était écrit sur l'eau! — Deux jours après, il n'était plus! et le poëte Shelley, en attendant qu'il vint, lui aussi, se coucher à côté de son ami dans la partie protestante du cimetière romain, entonnait sur sa tombe le chant élégiaque de son *Adonaï.*

La vie de Byron s'est passée presque tout entière sur le continent, et nous est, par conséquent, aussi connue que s'il eût été des nôtres. On l'a vu, fuyant son pays, avec le ressentiment de l'injure ou peut-être le remords du crime, promener, pendant dix ans, sa misère et sa grandeur. Un jour, on apprit qu'il était mort dans une plaine de la Grèce, enlevé au milieu de sa jeunesse et de sa gloire, sous le ciel propice aux apothéoses. Percy Bysshe Shelley, son compagnon et son ami, sorti comme lui des rangs de l'aristocratie d'Angleterre comme lui, proscrit de son pays pour ses révoltes contre l'Eglise et la société, a, comme lui aussi, disparu de ce monde, à la manière des dieux antiques, et loin des regards des humains. Englouti par la mer d'Italie dans une excursion de plaisir, son corps fut apporté sur le rivage, gardant encore les traces de la sérénité avec laquelle Shelley avait embrassé la mort. Les poésies de John Keats, nous a dit Trelawny, un témoin oculaire, qui a, comme Byron, rendu les derniers devoirs à son ami, étaient ouvertes dans sa poche : le volume non relié était retourné à l'endroit d'une petite pièce qu'il affectionnait particulièrement, *la veille de la sainte Agnès;* plusieurs feuillets portaient des marques indicatives d'une récente lecture. Jusqu'à la fin, Bysshe Shelley avait lu, au milieu de la tempête, pendant cette dernière et funeste promenade! Jusqu'à la fin, il avait vécu dans le commerce poétique de son cher *Adonaï!*

Thomas Campbell, l'élégant auteur des *Plaisirs de l'Espérance*, a été enterré en 1843 dans l'abbaye de Westminster; Thomas Hood, le plus brillant humouriste de son temps après Lamb, a achevé en en 1845, à l'âge de quarante-six ans, sa vie laborieuse et traversée; Thomas Moore, le barde de l'Irlande, est mort en 1852; la vieille Joanna Baillie, qui a écrit tant de tragédies du milieu d'une vie pure et tranquille, l'avait précédé d'un an; en 1855, Samuel Rogers, Mécène des poëtes autant que poëte lui-même, a terminé une carrière triomphante de quatre-vingt-treize ans; Elisabeth Barrett, *la lune des poëtes — my moon of Poets* — comme l'appelait M. Browning, son mari, la touchante Elisabeth, qui a passé sa vie dans une chambre de malade où l'on ne pouvait laisser pénétrer la lumière, tant sa faiblesse était extrême, s'est endormie doucement sous le ciel d'Italie en 1861. Ils sont tous morts! Tous sont allés rejoindre les âmes agitées des poëtes leurs ancêtres! Les souffrances, les troubles gigantesques qui ont traversé leur vie, les catastrophes qui ont

marqué leur mort, leurs erreurs et leurs vertus, leur orgueil et leur humilité, tout ce qui a constitué leur personnalité sur la terre a passé sans laisser de traces ! Leur pléiade s'est éteinte, étoile à étoile ; leurs derniers rayons de lumière auront bientôt achevé de traverser l'espace et s'éteindront à leur tour ! Sur leur tombe, on pourra lire par la pensée, la mémorable apostrophe à la mort de Walter Raleigh, leur père :

Oh eloquent, just and mighty Death! Whom none could advise, thou hast persuaded; what none hath dared, thou hastdone; and whom all the world hath flattered, thou only hast cast out of the world and despised; thou hast drawn together all the far stretched greatness, all the pride cruelty and ambition of man, and covered it over with these two narrow words : *Hic jacet!* [1]

Car ce n'est pas seulement, comme le dit Raleigh, l'orgueil, la cruauté, l'ambition qui s'effacent sur la terre ; le souvenir des dévouements les plus purs, de la bonté la plus exquise s'efface vite aussi ; l'humanité dans son ensemble est égoïste comme l'homme individuel, et le seul titre qu'on garde auprès d'elle sont les monuments qu'on lui laisse. Nous allons donc, nous qui sommes déjà la postérité pour les romantiques, et qui partageons ses ingratitudes, nous qui oublions volontiers la vie privée des écrivains, et qui ne voulons plus les trouver que dans leurs œuvres, repasser, leurs livres à la main, l'histoire seule de leur pensée.

II

Quand nous disons les *romantiques*, nous abusons, comme tout le monde, d'un nom par lequel on a pris l'habitude de désigner, à tort, toute une période littéraire, dont en réalité le romantisme pur n'est qu'un des caractères importants. Les romantiques, à proprement parler, ne sont que les chantres épiques de la chevalerie et que les mythologues de ces siècles peu connus pendant lesquels l'Europe, sortant des ruines de la civilisation antique, se constituait obscuré-

[1] « Oh éloquente, juste et puissante mort! Ceux qui n'admettaient point de conseils, tu les as persuadés! Ce que nul n'avait osé faire, tu l'as osé! Ceux que le monde avait flattés, tu les as jetés hors du monde et méprisés. Tu as rassemblé sous ta main toutes les grandeurs pompeuses, tout l'orgueil, toute la cruauté, toute l'ambition de l'homme, et tu les as couverts de ces deux petits mots : *Hic jacet!* »

ment dans de nouvelles conditions d'existence. Ce que les poëtes du cycle homérique avaient été à la Grèce, les bardes du cycle d'Arthur le furent à l'Occident; car les uns et les autres ont précédé la civilisation de leur pays, et d'avance ont indiqué la direction qu'elle devait prendre : les premiers ont célébré le triomphe du fort et la gloire du succès; les seconds ont chanté l'honneur attaché à la protection du faible et la sainteté du droit.

A une époque où l'Europe, encore sous l'influence des mœurs brutales et guerrières, cherchait, comme les sociétés font toujours, un idéal artistique et littéraire qui fût son miroir à elle-même, le grand mouvement qu'on appelle la Renaissance avait rouvert les sources de la poésie antique. Depuis le treizième siècle, en Italie, le quinzième siècle, en France, le dix-septième, en Angleterre, l'humanité vivait de la Grèce, dont elle imitait la poésie et les arts. Exagérant, comme c'est la règle, les défauts de ses modèles, elle avait commencé, vers le milieu du dix-huitième siècle, à tomber, avec les poëtes érotiques, dans un dégoûtant cynisme, quand elle sentit s'éveiller en elle le besoin de puiser à des eaux plus pures. C'était là l'heure marquée pour le retour vers le cycle d'Arthur; retour qui constitue une seconde Renaissance, plus sincère que la première, parce qu'elle est mieux en harmonie avec la civilisation chrétienne. Tout le monde sait que le mouvement est parti de l'Ecosse; que les innocentes supercheries de Macpherson ont fourni à l'Europe l'idéal qui convenait à ses nouvelles tendances sociales, et qu'en donnant *Fingal* et *Temora* pour les traductions d'un poëte gaëlique du nom d'Ossian, James Macpherson a fait accepter au public un nouveau genre de poëmes qui devait changer la face de l'art. A partir de ce moment, les sources de l'invention littéraire se tarirent au sud de l'Europe pour s'ouvrir au nord; les Sagas de l'Islande se trouvèrent rajeunis; les Eddas devinrent populaires; la mythologie scandinave prit le pas sur la mythologie hellénique, et les siècles obscurs du moyen âge furent revêtus aux yeux des hommes de la grandeur épique qui s'attache à l'inconnu.

Le romantisme, autrement dit la poésie de l'ère romane, a, pendant cinquante ans, dominé dans l'Europe moderne les imaginations. Il les a peuplées de chevaliers et de dames, de serpents symboliques et de dragons légendaires, de faits de chevalerie et de récits d'amour. Mais toutes ces créations poétiques, quoique plus pures que celles empruntées à la Grèce, avaient un grand défaut, celui d'être entièrement imaginaires. On se lasse bientôt d'inventions qui n'ont pas de soutien dans la réalité; on abandonne vite les genres qui sont purement conventionnels; le romantisme, après avoir séduit un moment les esprits, n'a point tardé à paraître ridicule; il l'était, en effet, parce

qu'il était faux et hors de nos mœurs. Si l'art antique est toujours jeune, c'est qu'il est uniquement l'imitation de la nature : l'art romantique ne peut avoir ce privilége ; la nature y est trop violentée ; et toute violence faite à la nature amène promptement le dégoût et l'ennui.

Mais si le règne du romantisme a peu duré dans la littérature, il a vu s'accomplir à son ombre une révolution en poésie dont l'importance a été considérable. C'est celle qui, d'objective, l'a rendue subjective, de sociale, individuelle. Les opinions sont restées partagées sur la valeur de ce changement, mais elles ne sauraient l'être sur sa portée. Hier encore, la publication des œuvres en prose de Wordsworth[1], œuvres demeurées jusqu'ici inédites, qui contiennent les théories de l'auteur sur l'essence de l'art poétique, et l'article publié à ce sujet par l'habile critique de la *Quarterly Review* de Londres[2], sont venus ranimer la discussion. Pour les uns, la poésie est un art essentiellement social qui ne doit servir à exprimer que les sentiments généraux de l'humanité tout entière, ou, tout au moins, des nations ; aux yeux des autres, elle est un entretien de l'homme avec lui-même, et comme telle, doit s'attacher à rendre les impressions personnelles de l'individu. Quelle que soit la valeur intrinsèque de ces deux théories, le fait est que la substitution de la seconde à la première a été fertile en conséquences. L'art a perdu les formes sculpturales de l'école classique ; il a été livré à la fantaisie, au caprice. Le poëte, devenu libre, n'a plus connu de règles que celles qu'il lui plaisait de se faire à lui-même ; son orgueil a grandi par l'indépendance ; ses forces ont diminué par l'isolement ; les chaînes sont une gêne sans doute, mais elles sont un soutien ; dégagé de toute entrave, il a cherché des voies nouvelles, et le plus souvent s'est lassé dans de stériles tâtonnements. Jamais on n'avait vu autant de tentatives avortées que dans notre siècle ; jamais tant d'efforts perdus, tant de prétentions ridicules et de vers détestables. Jamais les poëtes n'avaient été si sujets aux erreurs du goût et de la raison que depuis leur affranchissement. Mais les inconvénients de la liberté ne vont point sans avantages ; et jamais, non plus, la poésie n'avait été si vraie, si émue, si sincère, que depuis que le poëte avait le droit d'être lui-même et de n'exprimer autre chose que ses propres impresssions.

Cette révolution se rattache en Angleterre, — autant du moins que des effets si importants peuvent être attribués à l'initiative d'un homme, — aux doctrines et aux exemples de William Wordsworth. Wordsworth a remis en question, renversé, détruit, toutes les lois littéraires établies par l'expérience et sanctionnées par le

[1] *The Prose works of William Wordsworth*, edited by the Reverend Grosart, 3 vol. in-8, Londres 1876.

[2] *Quarterly Review*, n° 281.

consentement de vingt générations. Selon lui, la poésie n'est que l'épanchement spontané des émotions puissantes; le rhythme et la rime n'ont qu'une importance secondaire; ce sont simplement des entraves, des freins, mis à la fougue poétique; des moyens artificiels de forcer le poëte emporté par sa passion, à s'arrêter et à réfléchir. Le sentiment intime qu'éprouve l'homme quand il est frappé par les objets extérieurs comme la lyre par le vent, voilà l'essence de la poésie, et la forme que ce sentiment revêt spontanément, vers ou prose, voilà l'expression littéraire.

Ces idées ne sont plus aujourd'hui nouvelles pour nos esprits; mais au temps où Wordsworth en a fait le code poétique de sa génération et de son œuvre, elles étaient d'une étrange hardiesse. La vie entière de leur auteur a été consacrée à les défendre. Quand, à quatre-vingts ans, il recevait sur la terrasse célèbre de Rydalmount, ses nombreux admirateurs, il les leur exposait encore avec ce ton majestueux et solennel qui a frappé tous ses contemporains et qui prenait sa source dans la sincérité de ses convictions. Comme tous les novateurs, Wordsworth avait expié l'honneur d'avoir apporté des vues nouvelles au monde. Les critiques les plus en crédit, la *Revue d'Edimbourg* entre autres, qui se fondait alors avec éclat, — c'était en 1801, — lui avaient déclaré une guerre cruelle. Pendant la moitié de sa vie, Wordsworth a vécu du modeste héritage paternel, et ses ouvrages, — c'est lui-même qui l'a dit, — ne lui rapportaient pas cent guinées par an, mais il fut peu troublé par ces symptômes d'apparente résistance :

De quoi vous mettez-vous en peine, écrivait-il à lady Beaumont, son amie? Pourquoi vous tourmenter du sort de mes poëmes et de l'accueil qui leur est fait, plus que je ne m'en tourmente moi-même? Que signifie le succès du moment? J'ai confiance dans l'avenir. Consoler les affligés, ajouter au bonheur des heureux, apprendre à la jeunesse et aux bons de tout âge, à voir, à penser, à sentir; voilà, j'en suis convaincu, quels seront les effets de mes ouvrages, longtemps après que vous et moi nous aurons livré à la tombe la partie mortelle de notre être. Soyez sûre que les jugements portés par ces personnes-là, — j'entends les grands et les petits esprits de Londres, — n'ont rien à faire dans la question. Ce sont des juges incompétents. Mes oreilles sont de pierre pour ce bourdonnement inutile, et ma chair est aussi insensible que le fer à ces petits aiguillons. Je suis sûr qu'il en sera de même de vous quand vous aurez lu ma lettre; que vous vous reposerez, comme moi, dans l'inébranlable espoir que mes faibles œuvres coopéreront pour produire le bien, dans tous les temps et dans tous les lieux, avec les meilleures tendances de l'homme et de la société;

et qu'elles auront leur part d'efficacité pour rendre l'humanité plus heureuse et plus sage.

Ce touchant et ferme espoir a été réalisé. Les œuvres de Wordsworth et de ses imitateurs ont exercé une action salutaire sur le cœur et l'esprit de la postérité. Le lord Chief-Justice d'Angleterre, lord John Coleridge, en rendait l'autre jour encore témoignage : « Je suis, » disait-il dans une conférence faite à la Société littéraire d'Exeter, « je suis devenu plus sage et meilleur pour avoir connu Wordsworth dans ma jeunesse, et pour l'avoir lu toute ma vie. » Nous croyons que quiconque vivra longtemps dans la société de ce poëte, quiconque lira souvent ses ouvrages, en éprouvera de semblables effets. Il y a dans son amour de la nature, dans sa tendresse pour les êtres vivants, si humbles et si petits qu'ils puissent être, dans son respect pour toutes les manifestations de la bonté divine, une influence heureuse, et qui, de proche en proche, a pénétré son siècle. Comme ses deux frères d'armes, Samuel Taylor Coleridge et Robert Southey, Wordsworth rend à ceux qui l'approchent le noble service de leur faire mieux sentir le côté métaphysique des choses ; il développe chez eux le sentiment, hautement humanitaire et civilisateur, de la solidarité des êtres, de leur communauté d'origine, et de la présence omnipotente de leur auteur.

Le groupe des humouristes est, dans l'histoire de la littérature anglaise au dix-neuvième siècle, parfaitement distinct du groupe des lakistes ; mais seulement parce qu'ils ont été tous d'éminents prosateurs, et que le public a pris l'habitude de les classer d'après les caractères de leurs œuvres en prose. Charles Lamb et Thomas Hood, les deux plus illustres représentants de cette aimable famille, sont, en tant qu'*essayistes* et conteurs, les héritiers directs des Swift et des Sterne, des Goldsmith et des Sheridan ; mais en tant que poëtes, ils tiennent de près à la famille des lakistes. Ils ont comme eux l'émotion saine, l'attention respectueuse, la pitié, la tendresse ; comme eux, ils savent se pencher sur une fleur, écouter la voix d'un insecte, adorer Dieu dans la nature. Jusque dans leurs *Contes* et leurs *Essais* en prose, on les sent pénétrés de cette douceur religieuse que les lakistes ont répandue dans la littérature. L'esprit est chez eux sans pédantisme, la critique sans malice. Leur ironie est mélancolique ; leur mélancolie est souriante ; leurs colères sont mêlées de larmes, si toutefois ces aimables natures peuvent connaître la colère. La personnalité littéraire du premier de ces deux poëtes est dédoublée, comme son œuvre, et le prosateur humouriste, *Elias*, n'est pas moins célèbre que le poëte Charles Lamb. Mais leur communauté d'origine est évidente ; ils sont nés tous deux sous la même

étoile, et cette étoile est celle qui a brillé aussi sur le berceau de Wordsworth, de Coleridge et de Southey.

Le troisième groupe de poëtes anglais du dix-neuvième siècle qui a, comme les deux autres, exercé sur la société une certaine influence, est le groupe des *byroniens*. Cependant, c'est à tort que l'opinion commune, sur le continent, attribue à Byron la part la plus importante dans la révolution littéraire accomplie chez nos voisins. Le public croit volontiers, en France surtout, que l'auteur de *Childe-Harold*, est après Shakspeare, le premier poëte de l'Angleterre. Notre enfance, à nous génération déjà mûre, s'est imprégnée de cette idée, et les impressions de l'enfance sont, comme on sait, ineffaçables. Lamartine nous l'avait dit, et comment douter de sa parole? Macaulay lui-même partageait ce sentiment, et comment révoquer en doute le témoignage d'un si grand maître, sur un sujet de littérature anglaise? La vérité est pourtant qne Byron, non-seulement est né près de vingt ans après les lakistes, et n'a commencé à devenir célèbre que vingt ans aussi après eux, mais que son action, beaucoup moins étendue que celle de ces derniers, a été renfermée dans le cercle relativement étroit des jeunes gens à l'âme inquiète, des poëtes au cœur troublé, des sceptiques violents et superficiels. Il est trop énigmatique par la pensée, trop ambitieux et trop grandiose par la forme, pour avoir eu beaucoup accès auprès des masses, dont le bon sens repousse en général toutes les exagérations de l'orgueil. Nous croyons ne pas nous tromper en disant que Byron a été plus admiré que cru, plus glorifié que suivi, et que son influence, heureusement restreinte pendant sa vie, a diminué rapidement après sa mort. La postérité a sur les écrivains qui ont cueilli trop tôt ce laurier qui, d'après Victor Hugo, « ne croît que pour les morts », un mot cruel dans sa légèreté apparente : ils sont *passés de mode*, dit-elle; et cette simple remarque contient un jugement sans appel. Byron est passé de mode, parce qu'il n'a point bâti sur le fondement solide des sentiments purs et religieux du cœur humain ; il est passé de mode, parce qu'il n'a pas, selon l'expression de Lamartine, assez cru et assez aimé.

Nous ne dirons point la même chose de celui qui, pendant sa vie, n'a tenu que le deuxième rang parmi les poëtes byroniens. Percy Bysshe Shelley, que ses fautes privées ont désigné à l'animadversion publique pendant sa courte vie, a, non-seulement obtenu grâce depuis sa mort devant la postérité, mais grandit tous les jours dans son estime. C'est par lui que le groupe des byroniens étend et conserve son influence sur l'esprit public, et cet effet est dû à ce que Shelley a été, avant tout, un homme de sentiment et d'amour. Malgré la mauvaise réputation qui lui a d'abord été

faite, malgré les stigmates d'athéisme et d'immoralité que les témérités de la *Reine Mab* et de ses propositions philosophiques ont imprimés à sa mémoire, il y a chez lui un certain idéal et, au fond, la morale chrétienne remplissait et charmait son cœur. Nous croyons que s'il eût vécu davantage — il est mort à trente ans dans toute la fougue de la jeunesse, — l'auteur de la *Reine Mab*, de *Prométhée* et de la *Révolte de l'Islam* eût accompli une évolution heureuse. Au moment où une terrible catastrophe a tranché sa vie, il commençait à jouir d'un calme salutaire. La femme qu'il avait aimée au milieu des orages et aux dépens du repos de sa conscience, était devenue son épouse et lui donnait le parfait bonheur. Son intimité avec Byron, intimité qui n'avait peut-être pas été saine pour son âme, semblait diminuer, et ils n'habitaient plus sous le même toit, quoiqu'ils eussent toujours une vive amitié l'un pour l'autre. Avec le temps, Shelley eût sans doute fini par comprendre que ces institutions sociales qu'il avait outragées en fait et en paroles, n'existaient que pour la protection de cette liberté, de cette justice, de cette tolérance, de ce respect mutuel qui lui étaient si chers. Avec le temps, il eût rattaché de lui-même ses espérances et sa foi humanitaire aux promesses du Christ; avec le temps, il eût senti que dans les actes de sa vie privée qu'il avait cru des dévouements, il y avait eu plus encore d'inconscient égoïsme; et dans ses révoltes contre les institutions sociales et religieuses de son pays, moins de hardiesse que d'ingratitude. C'est parce qu'elle sait que Shelley est mort avant l'âge de la sagesse, qu'il n'a point, comme Wordsworth, Coleridge et Southey, eu le temps de mûrir sa pensée, que la postérité se montre indulgente pour ses erreurs. Mais c'est parce qu'ils ont, elle et lui, des sentiments et des besoins communs, une foi et des espérances communes, qu'ils ne se séparent point sur la route. Shelley, qui n'avait de son vivant qu'un second rôle à côté de Byron, le chef de l'école, dépasse aujourd'hui sa stature. Loin de *passer de mode*, il *devient à la mode*, pour répéter ce mot cruel et frivole; les bibliophiles anglais étudient ses œuvres avec une minutie de scoliastes; les éditions s'en multiplient. M. Buxton Forman en a récemment donné une nouvelle, collationnée sur les manuscrits originaux, qui est un chef-d'œuvre de soin, d'érudition et de conscience [1]; les revues à tendances religieuses commencent à parler de l'auteur de *Prométhée* avec sympathie [2]; et si l'école byronienne, qui est l'école de la protestation et du doute, vit

[1] *The Poetical Works of Percy Bysshe Shelley*, édited by H. Buxton Forman. 4 vol. in-8. Londres 1577.

[2] *London Quarterly Review*, nº 97. — Cette revue est l'organe des Méthodistes.

encore, si elle fait des prosélytes parmi la jeunesse dans la littérature anglaise, si le public l'aime toujours, c'est surtout par Shelley que cette influence s'exerce : Shelley, l'auteur de l'*Epipsychidion*, qui est l'amour idéalisé ; de *Laon et Cythna*, qui est la femme divinisée ; de *Prométhée délivré*, qui est l'humanité couronnée ; de *Beatrice Cenci*, qui est la justice divine vengée dans le sang et les larmes ! Shelley qui n'a eu que de saintes colères, et qui, à l'inverse de Byron son ami, a peut-être trop aimé !

III

Cette rapide revue des poëtes anglais pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, n'a eu pour objet que de nous conduire à l'examen de l'état actuel de la poésie en Angleterre. Wordsworth qui avait reçu la couronne de laurier à la mort de Southey, en 1843, l'a transmise, en 1850, à M. Alfred Tennyson ; et cette circonstance que M. Tennyson, le poëte idyllique et romantique par excellence, tient le sceptre de la poésie dans son pays, est significative à nos yeux.

Alfred Tennyson (on lui conserve son prénom, en dépit de l'âge pour le distinguer de son frère Charles qui était poëte aussi), est né en 1810, dans le comté de Lincolnshire. Son père était *recteur*, c'est-à-dire curé du village de Somersby. Le clergé anglican est la pépinière des gens de lettres. Sur vingt écrivains ou poëtes, il y en a quinze, chez nos voisins, qui sont des fils ou des filles de pasteurs. La raison en est simple : outre que l'étude de la théologie se lie à toutes les études, outre que la culture héréditaire de l'esprit, engendre le don littéraire, la paix d'un *parsonage* de campagne est le milieu le plus propice au développement du génie. Dès leur enfance, Alfred et Charles Tennyson se firent remarquer par leur aptitude pour la poésie ; ils gagnèrent des prix au collége et, encore écoliers (Alfred n'avait pas dix-huit ans), publièrent ensemble un volume intitulé : *Poëmes écrits par Deux Frères*. En 1830, parut un autre volume avec ce titre : *Poëmes Lyriques, par Alfred Tennyson*. Trois ans après, un nouveau volume encore. Toutes ces productions ne rencontrèrent chez le public qu'indifférence, chez les critiques que sévérité, et pendant neuf ans, le monde n'entendit plus parler d'Alfred Tennyson.

En 1842, le poëte, alors âgé de trente-deux ans, tenta un nouvel effort. Il fit paraître encore deux volumes de poésie, qui, par un de ces hasards communs dans l'histoire de la littérature, furent aussi bien reçus que les premiers l'avaient été mal. Ce qui montre le

caprice de la fortune, du public et des critiques, c'est que ces deux volumes contenaient en grande partie des reproductions fort peu modifiées des précédents ouvrages : *La Fille du Meunier* et la *Reine de mai*, qui ont eu depuis le privilége d'exciter tant d'enthousiasme, étaient au nombre des poëmes dédaignés de 1833. *La Princesse* a paru en 1847; celui des poëmes de Tennyson qui nous semble le plus digne d'estime, parce qu'il est le plus sincère, *In Memoriam*, a été publié en 1850 sous le voile de l'anonymat; *Maud*, en 1855; *Les Idylles du Roi*, en 1858; *Enoch Arden*, en 1864; et depuis, *La Sainte Particule*, *La Fenêtre*, *Gareth et Lynette*, *Les Odes*, *Les Degrés*, *Les Drames*, les poésies de circonstance se sont succédé presque sans interruption. M. Tennyson est en possession de l'admiration publique et de l'estime générale, comme poëte et comme homme; sa gloire est incontestée; et c'est parce qu'il représente mieux qu'aucun autre poëte vivant la poésie contemporaine, en Angleterre, qu'il est (quoique peu dans notre goût et, pour parler sans ambages, fort ennuyeux pour nous autres Français du dix-neuvième siècle) intéressant à étudier.

Deux traits de caractère nous frappent d'abord dans le poëte-lauréat d'Angleterre, et ces deux traits, nous osons le dire, ne constituent point, à nos yeux, un titre à l'admiration sans réserve de notre temps : M. Tennyson est idyllique et romantique. L'idylle est originaire des pays du soleil; sous le ciel gris de l'Angleterre, elle est un peu dépaysée; quant au romantisme, il a, par les raisons que nous en avons données, déjà perdu beaucoup de son charme. Qu'un poëte de cette double école porte sans conteste la couronne, qu'il jouisse d'une immense popularité, que ses œuvres soient dans toutes les mains, que la jeunesse s'en nourrisse, c'est-là un des nombreux signes du rôle inférieur que joue aujourd'hui la poésie dans la littérature. Elle est devenue comme un art mort et rétrospectif; il semble qu'elle ne soit plus que l'écho du passé. Tout ce qu'il y a de vivant et de jeune dans la pensée moderne, se fait jour dans la prose; et la poésie, jadis la voix des nations, n'est plus que l'embellissement de la vie et le luxe d'esprit des oisifs.

Il y a quelques années, un écrivain anglais, qui joint à la science du critique l'enthousiasme du poëte — deux qualités ordinairement incompatibles, — a donné sur l'état de la poésie en Angleterre une volumineuse étude [1]. Sans partager toujours ses admirations et sans adopter aveuglément ses jugements, on peut avec sûreté le suivre dans ses classifications. M. Forman est un érudit, et, ce qui n'est pas indifférent quand il s'agit d'un art qui subsiste surtout de sym-

[1] *Our Living Poets*, par M. Buxton Forman. 2 vol. in-8. Londres, 1873.

pathie, il est un homme bienveillant. Embrassant, dans sa revue générale, tous les poëtes de son temps, il les classe en trois écoles : 1° *l'école préraphaélique*, que représentent MM. Rossetti et Swinburne ; 2° *l'école psychologique*, dont M. Robert Browning est le chef ; 3° *l'école idyllique*, qui a M. Tennyson pour maître. Ne nous effrayons pas de ces grands mots, dont M. Forman n'est point, au reste, le malheureux inventeur, et remplaçons-les d'abord par des caractères plus familiers. Disons simplement que MM. Rossetti et Swinburne cherchent dans leurs ouvrages la naïveté et l'harmonie ; M. Browning, l'étude des caractères ; M. Tennyson, la beauté pittoresque et la représentation extérieure des objets.

La recherche de la forme extérieure des objets, voilà le secret, un peu trop facile peut-être, du charme et de la popularité du poëte lauréat. Le public aime les peintures, et, de même que les admirateurs naïfs s'extasient devant un trompe-l'œil, il se pâme d'aise devant une représentation fidèle des choses qui ont coutume de frapper sa vue. Balzac n'a obtenu tant de succès auprès des masses que parce qu'il a peint, avec une rare finesse de pinceau, les détails de la vie commune. Les romanciers qui surprennent un moment la popularité y réussissent ordinairement par ce moyen ; car les sensations qui arrivent aux hommes par les yeux, ou, ce qui est la même chose, par l'imagination, sont toujours les plus vives. Le genre idyllique est donc immortel à deux titres : il l'est parce qu'il est représentatif par excellence ; il l'est parce que les sujets de ses représentations sont ordinairement pris dans la nature champêtre.

Malheureusement il y a eu dans le monde des maîtres de l'idylle qui font pâlir tous les imitateurs. Ceux-là vivaient sous le ciel de la Sicile, de la Grèce et de l'Italie ; en ce temps-là les bergers de l'Etna et des montagnes Sabines pouvaient avoir les grâces que leur prêtent Théocrite et Virgile. Dans tous les cas, les poëtes de l'antiquité ont auprès de nous cet avantage que nous ne pouvons comparer la copie avec le modèle ; mais peindre les mœurs rustiques dans un pays du Nord et en plein dix-neuvième siècle est une entreprise délicate. Si l'imitation est fidèle, elle est nécessairement grossière et peu faite pour entrer dans le moule poétique ; si elle est embellie, l'artifice est trop visible, et, par suite, produit l'ennui.

Pour échapper, du moins en partie, à cet inconvénient, M. Tennyson ne fait entrer la description qu'incidemment dans ses ouvrages. Il leur donne d'abord un corps, et ce corps ne peut être que le drame ou l'épopée. Mais chez lui — et c'est là une des raisons pour lesquelles il est si froid — l'accessoire tend toujours à déborder le principal. Le *Fermier du Nord*, par exemple, la *Fille du Jardinier*, sont des tableaux tout faits pour le peintre de genre et pour le peintre de

paysages. M. Tennyson peint avec des mots comme un autre avec des couleurs. Mais y a-t-il autre chose que des tableaux dans ces récits? En reste-t-il autre chose que des images de paysages dans la mémoire? L'imagination du lecteur n'est-elle pas entièrement tournée vers la forme extérieure des choses, et l'intérêt ne se détache-t-il point des personnages pour se porter vers les objets matériels qui les entourent? Un beau cadre embellit un tableau, à condition qu'il soit d'un ton monotone; mais s'il était plus riche de couleur que la peinture qu'il renferme, il lui nuirait certainement.

L'inconvénient d'être trop bon peintre quand on ne devrait être que poëte, est encore plus sensible dans l'épopée que dans l'églogue. Là, il doit y avoir une action intéressante sur laquelle l'attention devrait surtout se concentrer. *Les Idylles du roi*, *la Sainte Particule*, *le Dernier Tournois*, *Geneviève*, *Enid*, *Elaine*, sont des récits épiques empruntés au cycle d'Arthur. Ces sujets en eux-mêmes ont peu d'intérêt, parce qu'ils ne se lient plus à la vie moderne; les paladins de romans ont pu jadis passionner nos mères; les héroïnes des lais enflammer nos aïeux; mais aujourd'hui il nous faut faire un effort sur nous-mêmes pour les suivre dans leurs aventures, leurs exploits et leurs douleurs. Qu'est-ce si le poëte nous arrête sans cesse sur la route? S'il rend leurs chevauchées interminables? S'il nous fait admirer les herbes du chemin, le soleil qui se couche, et les vaches dans la prairie? S'il nous faut écouter le gazouillement des oiseaux, le murmure du ruisseau, et toutes ces harmonies de la nature dont notre âme peut s'emplir avec délices à ses heures de calme, mais que la moindre émotion lui dérobe ou lui rend importunes?

Faire de l'art pour l'art a toujours été le malheur de l'école romantique, et M. Tennyson en est resté là. Dans ces deux dernières années, il a semblé vouloir enrichir sa lyre d'une corde nouvelle, et dans deux drames historiques, *la Reine-Marie* et *Harold*, on l'a vu aborder le genre du théâtre. Nous disons le genre dramatique, et non pas la scène, parce que ces deux pièces sont plus faites pour la lecture que pour la représentation; mais là encore, — là où il devrait le moins se rencontrer, — se retrouve l'abus du talent descriptif. Prenons *Harold*, le dernier paru de ces deux ouvrages, et la plus récente publication du poëte-lauréat; nous serons à tous moments choqués de rencontrer dans le dialogue, qui est du reste d'un grand caractère, des incidents qui le ralentissent inutilement. Voici une comète qui sème la terreur parmi le peuple : aussitôt, chacun des personnages d'enchérir sur l'autre pour décrire l'aspect de la comète (acte Ier, scène Ire). Voici une scène de séparation entre deux amants, et l'on est tout étonné d'entendre deux jeunes gens

qui devraient être tout à leur passion, se parler en style figuré (acte Ier, scène II). L'amour de la mise en scène est tel chez les romantiques, qu'il leur fait commettre les fautes les plus étranges contre la vérité morale et artistique. Qui croirait que c'est un saint roi, Edouard *le Confesseur*, qui s'exprime ainsi sur lui-même et sur les autres :

..... Vos prêtres grossiers, mondains, simoniaques, ignorants, qui savent à peine lire leur bréviaire, sont dignes de vos églises sales et misérables. En Normandie, Dieu a d'autres autels et d'autres ministres! Je ne parle pas ainsi parce que j'ai du sang normand dans les veines; non, mais je crains que la colère de Dieu n'éclate sur ce royaume, à cause de sa négligence du culte et de la froideur des âmes. Je vous parle ainsi pour la dernière fois peut-être; car *je vais aller goûter le doux repos des saints. J'ai vécu une vie parfaitement pure*; j'ai bâti la grande église de Saint-Pierre. *J'ai fait des miracles*, — la gloire en soit à Dieu, — et des miracles seront faits plus tard *en mon nom*. J'ai combattu le bon combat et je pars! *Les portes de perles du paradis s'ouvrent devant mes yeux, quoique plusieurs d'entre vous m'aient méprisé sur la terre*. Mais après que je serai parti, malheur à ce royaume! J'ai eu cette nuit une vision. Les sept Dormants du tombeau d'Ephèse se sont retournés sur leur couche.

Heureusement que M. Tennyson comprend mieux les amoureux et les guerriers que les saints, et qu'il leur fait parler un langage plus juste; car sans cela, ce serait intolérable. Cette mise en scène des caractères par les personnages eux-mêmes, est le renversement des lois de la nature humaine; mieux vaudrait en revenir à la naïve pratique des auteurs de *Mystères*, au moyen âge, qui écrivaient sur la robe de leurs personnages : *Je suis la Foi, je suis la Charité, je suis la Vertu*.

Que M. Tennyson fasse de beaux vers avec une rare facilité, qu'il sache couler la langue anglo-saxonne dans tous les moules classiques connus et même oubliés, c'est un fait établi et sur lequel il est banal de revenir. Nous disons la langue anglo-saxonne, car il a l'art de trier le vieil idiome du déluge de mots français qui s'y est répandu depuis la conquête. Nous le soupçonnons d'avoir toujours été du parti d'Harold contre Guillaume le Conquérant. Il trahit même ses préférences dans le beau rôle qu'il donne au premier, et le portrait odieux qu'il fait du second. Mais il les montre mieux encore dans son style, tout imprégné du génie du Nord, et dédaigneux du vocabulaire latin : du vocabulaire seulement, et non pas des modèles;

car c'est de la poésie latine et grecque qu'il fait en anglais, au point de vue des formes du vers et de l'arrangement des strophes.

En somme, les défauts de M. Tennyson sont ceux des romantiques et ses qualités lui sont propres : mais que le romantisme porte encore la couronne de lauriers chez nos voisins, c'est là ce qui ne nous semble pas indiquer de la vitalité dans leur art.

Il est vrai qu'à côté de l'école idyllique et romantique dont M. Tennyson est l'astre et miss Ingelow le satellite, il y a deux autres écoles de création plus nouvelle. Ce sont celles qui se désignent elles-mêmes par les grands noms de *psychologique* et *préraphaélique*. Le second de ces noms s'explique de lui-même, mais le premier est plus difficile à comprendre, et demande une explication. Car quelle est la poésie qui n'est pas de sa nature psychologique ? Le mot seul constitue une redondance ; mais le tout est de s'entendre, et M. Browning, qui est le chef de l'école et un homme d'un vrai génie, ne pourrait avoir dit une sottise.

Le but des poëtes de l'école psychologique, qui sont des dramaturges, paraît être la peinture des caractères, en dehors de l'action dramatique, et par le seul secours du langage des personnages. « Parle, pour que je te connaisse, » disait un philosophe, — Diogène croyons-nous — à un interlocuteur inconnu. M. Browning paraît convaincu qu'on peut étaler des caractères, en mettant des paroles dans la bouche de ceux qui sont chargés de les représenter. D'une façon générale, cela est vrai ; mais, dans l'application, la tâche est au-dessus d'un talent humain. Nous venons de voir comment M. Tennyson fait parler un saint : *ab uno disce omnes*. Les poëtes *psychologues*, qui sont des romantiques (car M. Victor Hugo n'a-t-il pas, lui aussi essayé de tracer des caractères, en dehors de toute action et en leur mettant seulement des discours sur les lèvres), ne peuvent, quel que soit leur talent, s'élever à la hauteur de la tâche. L'art poétique psychologique existe sans doute ; mais il existe d'une façon abstraite et il est inapplicable. Le poëte a parfois le bonheur de faire tenir à un personnage un langage qui est justement ce qu'il doit être, le langage vrai de la nature ; mais pas n'est besoin pour cela d'être un adepte de l'école psychologique ; il suffit d'être poëte ou même tout simplement prosateur. Faire parler à chacun le langage qui lui convient, a toujours été l'objet constant des dramaturges comiques ou tragiques ; mais les paroles ne montrent pas, quoi qu'en dise le philosophe grec, un caractère tout entier, et les actions du personnage achèveraient de le peindre d'une façon plus frappante et plus irrécusable.

La forme invariable des ouvrages de M. Browning est le monologue. Ses poëmes ressemblent à des soliloques qu'on aurait détachés

d'un drame, parties mortes d'un tout vivant. Si nous ne savons point les circonstances qui s'y rapportent, si nous ne connaissons pas d'avance les personnages, nous avons beaucoup de peine à savoir, comme on dit vulgairement, ce dont il s'agit. C'est le triomphe de M. Browning, ou plutôt ce serait son triomphe si sa méthode était vraie; car, en dehors de toute impression reçue d'avance, de toute idée préconçue, nous comprendrions les caractères au premier mot, si le poëte psychologique avait réalisé son objet. Malheureusement il en est de l'intention du poëte, en pareil cas, comme il en est trop souvent de celle du compositeur de musique : elle n'est claire que pour lui-même.

Le plus grand ouvrage de M. Robert Browning est *le Livre et l'Anneau*, titre bizarre, qui évoque dans l'esprit l'idée des *Niebelungen*, et qui nous prépare des surprises. Il s'agit de toute autre chose. Le sujet est une dame romaine, mariée à un indigne époux, un certain comte Franceschini, qui ne l'a épousée que pour sa dot, et qui la met dans la cruelle nécessité de fuir le toit conjugal. Comme elle a quitté son mari en état de grossesse, les soupçons naissent sur elle, et après bien des tribulations, bien des injustices de la part du monde, elle est tuée par son odieux époux. Voilà certainement la matière d'un drame; M. Browning en a fait celle d'un récit. L'action est finie quand il commence à la raconter aux spectateurs; c'est fort bien; mais alors pourquoi appeler cela un drame, et ses personnages des *dramatis Personæ?* Pourtant, le récit pourrait être tragique et produire l'émotion s'il était fait sur le ton épique. M. Browning le fait au point de vue de *l'étude* psychologique, comme il le dit lui-même, analysant ses caractères, les disséquant, de façon à les montrer comme autant de curieux phénomènes offerts à notre froide observation.

L'école préraphaélique, la plus jeune et la plus naïve des trois, remonte à quelques années à peine. Son initiateur est M. Dante-Gabriel Rossetti, et son continuateur M. Charles Algernon Swinburne, fils de l'amiral anglais de ce nom. Quelques jeunes poëtes, remplis des meilleures intentions, MM. Holman Hunt, Milais, Madox Brown Patmore et plusieurs autres, se réunirent d'abord en une espèce de confrérie de la *Gaie science*, qui se lia par un serment. On se jura dans un enthousiasme juvénile de ramener la poésie à la simplicité de la nature. Le projet était louable; mais la manière dont les jeunes gens remplirent leur programme ne répondit pas bien au but. Le retour à la nature signifie, pour eux, le renversement de la coutume sous toutes ses formes : action, sentiment, pensée. Par exemple, une femme sera aimée d'un homme. Eh bien! cet homme racontera en deux ou trois mille vers, en dix mille vers s'il veut, sa vie d'époux ou

d'amant; les conversations qu'il a eues avec elle; les bouquets qu'il lui a donnés : chacune des fleurs qui composaient chacun de ces bouquets sera minutieusement décrite; les gants que portait la dame; les mets qui lui plaisaient le mieux; les promenades dans les bois, en bateau, à travers la prairie; il dévidera ainsi avec le sans-gêne envers le lecteur d'un ami de la nature, tout le fil de ses souvenirs. C'est là précisément le thème du grand poëme de M. Swinburne, *My beautiful Lady*, qui contient près de deux cents pages. Quand il aura tout dit sur elle, l'amour finira, comme toutes choses en ce monde, soit par la mort d'un des amants, soit par l'extinction de leur mutuel sentiment. Alors le poëte commencera sa propre histoire : il dira comment ont coulé ses larmes; comment il s'est assis au bord de la route; comment le vent a soulevé ses cheveux; comment il a gardé dans sa mémoire l'image des objets associés à sa douleur; comment une fleur sauvage se trouvait là près de lui; ce qu'il a dit à la fleur; puis vient la description de sa corolle, de son port, de son feuillage. En suivant ainsi les *associations d'idées*, il n'y a pas de raison pour que le récit finisse; et de fait, il ne finit que de lassitude.

Le talent du vers est poussé fort loin par ces jeunes et charmants poëtes qui ont vécu sous le ciel d'Italie, au moins par la pensée, qui ont cultivé les poëtes italiens et créé dans leur propre langue des harmonies qui semblaient devoir lui rester étrangères. Mais la délicatesse d'oreille de M. Rossetti ne le préserve pas d'être petit et vulgaire, quand son sujet est vulgaire ou petit. L'art d'écrire est l'art de choisir nos pensées. Dire tout ce que nous pensons et sentons, seulement parce que c'est une confession simple et naïve, une représentation des opérations mentales qui s'accomplissent chez nous, est d'une intention pure, mais est fort peu récréatif pour le lecteur.

Nous ne savons si nous nous exagérons les choses; mais il nous semble que les deux mouvements qui se sont produits dans la poésie anglaise au commencement du siècle sont épuisés, et que les deux écoles qui en sont nées sont tombées aujourd'hui dans l'excès de leur principe. L'idylle, restaurée par les lakistes et par Crabbe, le subjectivisme, la poésie intime mis en honneur par les poëtes de leur époque et particulièrement enseignés par les exemples de William Cowper, la simplicité de forme et de langage préconisée par Wordsworth, ont donné pour résultat dans notre temps les éternels tableaux, la galerie des peintures écrites de M. Tennyson, les analyses psychologiques de M. Browning, les confidences en vers de M. Rossetti, et ont amené, comme dernier terme de la simplicité voulue et cherchée, des formes de langage qui sont intermédiaires entre les vers et la prose. Il n'est plus de mode de rimer

les vers anglais : fort bien; des versificateurs aussi savants que MM. Tennyson et Swinburne peuvent suppléer à la rime par le rhythme; mais sans un grand sentiment de l'harmonie, sans un talent tout particulier pour forcer la nature des choses, la rime, superflue dans les langues sonores de l'Italie et de la Grèce, est nécessaire dans des idiomes sourds et chargés de consonnes, comme l'est la langue anglaise. Dryden, lui aussi, a écrit en vers blancs une partie de ses ouvrages. Mais ce privilége n'appartient qu'aux grands maîtres. La rime est la rançon du poëte qui parle une langue imparfaite; elle dissimule à l'oreille ses défauts. Dans des mains ordinaires, des vers non rimés ressemblent à de la prose tourmentée, sont fatigants à lire, et manquent, sans profit pour les sens, aux lois simples du discours.

Après l'excès de la simplicité, l'excès du subjectivisme; et cet excès se rencontre surtout dans l'école dite préraphaélique. Le pronom personnel *je* revient à toutes les lignes. Les poëtes de cette famille écrivent comme s'ils étaient des solitaires à qui le monde extérieur apparaîtrait sous un jour particulier, et qui ayant l'habitude de tout rapporter à eux-mêmes, s'imagineraient que le monde prend un grand intérêt à ce qui se passe dans leur cerveau. La poésie intime est la plus vraie, la plus sincère, quand le poëte renvoie à ses lecteurs, comme un miroir fidèle, l'image de l'humanité tout entière. S'il ne peint que des cas particuliers, des cas morbides, son propre cas, à lui, poëte malade d'esprit et de cœur, comme le fait par exemple M. Rossetti, dans son poëme de l'*Epurge* [1], il nous révolte par sa prétention égoïste d'occuper sans cesse le premier plan.

La poésie s'en va en France, crie-t-on de toutes parts! Or, malgré les hommages mérités par M. Tennyson, comme représentant de tout ce qu'il y a de pur dans les mœurs anglaises; malgré la confiance sans bornes et le prodigieux dogmatisme des écoles psychologiques et préraphaélique (ou plutôt à cause de cet excès de dogmatisme même); malgré l'abondance de productions poétiques que notre époque voit naître de l'autre côté de la Manche; malgré enfin, l'ardente admiration et les brillantes espérances de M. Forman, nous croyons que la poésie sommeille, en Angleterre comme chez nous, et qu'elle attend pour renaître des temps meilleurs.

Léo Quesnel.

[1] L'épurge est une plante peu connue; et c'est encore une des singularités de cette école de choisir des titres étranges et obscurs.

LE COMTE DE SERRE [1]

IV. LA SESSION DE 1815. — LOI D'AMNISTIE. — ROYER-COLLARD ET DE SERRE. — LA LOI DES ÉLECTIONS.

I

Les premières lois soumises à la Chambre des députés par le ministère répondaient aux sentiments que cette Chambre apportait des départements. C'étaient des mesures exceptionnelles destinées à prévenir le retour des attentats dont la couronne avait été victime. Leur nécessité était à cette époque généralement reconnue. Présentées par un ministère modéré, ces lois trouvèrent leurs principaux défenseurs dans cette fraction de l'assemblée, qu'on devait désigner bientôt sous le nom de parti constitutionnel.

La loi de sûreté générale avait été proposée par le ministre de la police, M. Decazes. Elle eut pour rapporteur M. Bellart. La loi sur la répression des cris séditieux et des provocations à la révolte, présentée par M. Barbé-Marbois, ministre de la justice, fut appuyée, au nom de la commission, par M. Pasquier. Le duc de Feltre, qui proposa, comme ministre de la guerre, la loi relative à l'institution des cours prévôtales, se rattachait alors au parti ultra-royaliste. Mais deux membres éminents du parti modéré, M. Royer-Collard et M. Cuvier, acceptèrent le soin de la soutenir comme commissaires du gouvernement.

[1] Voir le *Correspondant* des 10 août, 25 septembre 1877 et 10 février 1878. — *Discours prononcés dans les Chambres législatives par le comte de Serre.* 2 vol. in-8° 1866. — *Correspondance du comte de Serre,* annotée et publiée par son fils, 6 vol. in-8°, 1876 et 1877, *Etude sur M. le comte de Serre* par M. Salmon, membre de l'Académie de Metz. 1866. — Documents inédits. — A ces sources principales il n'est que juste d'ajouter, pour la suite de ce travail, les ouvrages de MM. Duvergier de Hauranne, Nettement, de Viel-Castel, sur la Restauration, et les études de MM. de Larcy et Thureau-Dangin, bien présentes au souvenir des lecteurs du *Correspondant.*

De Serre prit la parole dans la discussion de chacune de ces lois.

Il appuya d'abord un amendement de M. Royer-Collard au projet de loi sur la sûreté générale.

Ce projet autorisait tout fonctionnaire, légalement investi du droit de décerner des mandats d'arrêt, à faire arrêter, sans les déférer aux tribunaux, les prévenus de crimes ou délits contre la personne et l'autorité du roi, contre les personnes de la famille royale, contre la sûreté de l'Etat. La mesure devait être soumise dans les vingt-quatre heures, par l'intermédiaire du préfet et du procureur-général, au conseil des ministres. Essentiellement temporaire et placée sous la responsabilité des ministres, cette loi serait abrogée de plein droit, si dans la prochaine session elle n'avait pas été formellement renouvelée.

M. Royer-Collard, effrayé des dangers qu'offrirait un tel pouvoir entre les mains de magistrats inamovibles et indépendants, avait proposé de réserver le droit d'arrestation aux préfets, à charge pour eux d'en rendre compte, dans les vingt-quatre heures, aux ministres de l'intérieur, de la justice et de la police, et pour le ministre de la police d'en référer au conseil dans les deux mois.

Ce fut pour défendre cet amendement déjà développé par M. Royer-Collard, que de Serre aborda pour la première fois la tribune.

Il insista en quelques paroles, précises et fortes, pour que les préfets fussent investis des pouvoirs exceptionnels créés par la loi. Placés au chef-lieu du département, dominant les préventions locales, ces fonctionnaires devaient être plus impartiaux, et leur dépendance à l'égard du gouvernement, engageant davantage la responsabilité des ministres, garantirait leur modération.

La proposition de M. Royer-Collard, écartée au scrutin, triompha dans l'application. M. Decazes, qui l'avait combattue, en développa lui-même les principes dans une circulaire, et il les fit entrer l'année suivante dans le texte de la loi.

Le second projet, déposé par M. Barbé-Marbois, tendait à réprimer les provocations à la révolte. La commission, d'accord avec le gouvernement, en avait changé les définitions et aggravé les pénalités. Le gouvernement s'était borné à proposer, contre les délits qu'il avait en vue, la prison, la mise sous la surveillance de la haute police, la privation de certains droits civiques. La commission ajouta ou substitua la déportation à ces châtiments contre des actes qu'elle qualifiait crimes. Elle frappa de cette peine toute personne coupable d'avoir publiquement, par des écrits, des affiches ou des discours, exprimé la menace d'un attentat contre la vie ou la personne du roi et des membres de la famille royale, excité les citoyens à s'armer contre l'autorité royale, provoqué le changement de l'ordre de successibilité au

trône ou arboré dans un lieu public un drapeau autre que le drapeau blanc. Une autre catégorie de cris séditieux était rangée dans la classe des délits et devait être jugée correctionnellement.

M. Pasquier, nous l'avons dit, fut le rapporteur de la loi.

Cette loi si sévère ne le parut pas assez à un grand nombre de députés. Les uns réclamaient la peine de mort, les autres la peine des parricides, ceux-ci les travaux forcés, ceux-là des amendes dont l'énormité eût assuré la ruine des condamnés. Un député de Dijon, bientôt célèbre par la violence de ses motions et qu'avaient honoré, sous la Terreur, son courage et son humanité, le docteur Brennet, accusa hautement la clémence du gouvernement et lui reprocha ses lenteurs calculées dans la poursuite ou le jugement des coupables.

De Serre domina ces fureurs de sa ferme éloquence. Ses remontrances soulevaient les murmures; mais elles commandaient la réflexion Il faisait bondir ses adversaires en leur dénonçant leur passion ; mais, en la dénonçant, il la désarmait.

Il dut, à deux reprises, monter à la tribune pour combattre les amendements qui proposaient la peine de mort. Etonné que la déportation, « cette mort vivante, » ne fut pas jugée assez rigoureuse, il s'élevait contre l'endurcissement des mœurs qui faisaient si bon marché de l'existence des hommes.

De longues guerres, d'affreuses discordes civiles n'ont sans doute que trop familiarisé avec l'idée de la mort. Porter cette peine dans une loi nouvelle serait rendre nos mœurs plus féroces, et peut-être exciter les hommes capables de crimes à des actes désespérés.

Puis, montrant le retour d'un passé détestable dans l'excès des pénalités pécuniaires :

Je combats, disait-il encore, l'idée de porter les amendes à un taux trop élevé. Des amendes exorbitantes ressemblent à une confiscation, et l'un des grands bienfaits de la Charte est l'anéantissement des confiscations. Nous les rétablirions indirectement si nous adoptions les propositions qui nous sont faites.

Il avait triomphé sur l'article premier, qni punissait les menaces contre le roi et la famille royale. Tous les amendements étaient écartés, et comme les délits prévus par cet article étaient les plus graves, le rejet de la peine de mort semblait définitif. Ces amendements reparurent cependant sur le second article, dirigé contre les personnes coupables d'avoir arboré un drapeau autre que le drapeau blanc.

On put croire que, cette fois, ils allaient passer. La Chambre ayant été aux voix, l'épreuve fut déclarée douteuse. L'Assemblée était agitée ; une victoire sur ce point pouvait enhardir les passions excitées.

De Serre reprit la parole.

Vous êtes trop justes, Messieurs, pour prononcer ici la peine de mort, sans une plus mûre délibération. Faites attention que la loi dont vous vous occupez n'est pas une loi provisoire : c'est une loi pour l'avenir, et vous ne devez pas, en la portant, ne considérer que les circonstances actuelles.

Des murmures s'élèvent aussitôt. Sans se laisser troubler, l'orateur continue en rendant son argumentation plus saisissante.

Dans des matières aussi graves, Messieurs, vous voudrez entendre avec calme toutes les considérations qui vous seront présentées. Dans le cas dont il s'agit, il peut se rencontrer des circonstances très-graves, et d'autres qui diminuent la gravité du délit. Forcez les peines : les juges et les jurés se refuseront à les appliquer. Le temps et l'expérience nous l'ont appris, toutes les fois qu'une loi semble avoir été dictée par la passion...

A ces mots les murmures recommencent. « Il n'y a point ici de passion, » interrompt un membre. Car c'est au moment où ils se laissent le plus entraîner par la passion que les hommes supportent le moins qu'on la leur impute.

Le président rappelle au silence, et de Serre continue :

Un homme insignifiant peut arborer, dans une commune isolée, un drapeau autre que le drapeau blanc, et, s'il n'y a aucune suite à ce délit, vous prononceriez la peine de mort, tandis qu'à l'instant même vous venez de rejeter cette peine pour celui qui, dans un lieu public, aura ouvertement menacé la personne du roi.

Les convictions étaient ébranlées. Vainement d'autres voix essayèrent de détruire l'effet produit par ces paroles. L'amendement fut rejeté, et la peine de mort n'entra pas dans cette loi.

De Serre intervint également dans la discussion du projet qui constituait les cours prévôtales. Les modérés ne contestaient pas l'urgence de cette loi, elle leur semblait justifiée par la fermentation que les événements des Cent-Jours avaient laissée en France et qu'entretenaient, sur tous les points du territoire, les ardentes rancunes de l'armée licenciée. Mais ils entendaient limiter le nombre

des attentats que ces cours auraient à juger, et soustraire à leur juridiction les actes commis avant le vote de la loi.

De Serre s'expliqua sur ces deux points. Il fit rejeter un amendement qui attribuait aux cours prévôtales le jugement des crimes d'incendie, et combattit énergiquement les amendements qui soumettaient à ces cours les délits antérieurs à leur établissement.

Cette disposition rétroactive avait trouvé place dans le projet du gouvernement. C'était, suivant de Serre « une tache » dans la loi. Le ministère l'avait effacée, sur l'opposition d'un des membres, alors les plus irrités, mais, en tout temps, les plus généreux de la droite, M. Hyde de Neuville. Reprise par un autre député, de Serre la repoussa, et, s'élevant avec autorité contre la distinction trop commode que son contradicteur avait imaginée entre le droit public et le droit privé :

Dans le droit privé, il ne s'agit, dit-il, que d'intérêts secondaires; ici il s'agit de l'honneur et de la vie. C'est donc ici que le législateur doit assurer toutes les garanties nécessaires à l'innocence. On parle toujours des coupables; mais la législation embrasse la société tout entière; on oublie que tout le monde peut être accusé, et qu'il n'y a de coupable que celui qui a voulu l'être, et auquel on prouve qu'il l'a été.

De Serre triompha, cette fois encore : le principe de rétroactivité, écarté par le gouvernement, condamné par la Commission, fut repoussé, dans la Chambre, par une grande majorité.

II

Ces débats furent bientôt suivis d'une discussion plus grave, qui fournit à de Serre une occasion nouvelle de déployer son courage et son talent.

Les lois votées ne concernaient que l'avenir; le passé leur échappait. Les hommes qui avaient inutilement tenté de les rendre rétroactives, réclamaient le châtiment des auteurs du 20 mars, et poursuivaient de leurs accusations impatientes le gouvernement qui tardait à les punir.

Le roi, par la proclamation de Cambrai, en date du 28 juin, avait promis une amnistie : « Je n'excepterai du pardon, avait-il dit, que les auteurs et les instigateurs de la trame. Ils seront désignés à la vengeance des lois dans les deux Chambres. »

L'état des esprits ne permit pas d'attendre l'ouverture de la session. Le silence du pouvoir exaspérait ceux qu'avait indignés l'entreprise de Napoléon; il encourageait les espérances, ouvertement

hostiles, de ceux qui y avaient pris part. Pour contenir les uns, autant que pour rassurer les autres, le gouvernement se décida à faire lui-même la désignation qu'il eût préféré réserver aux Chambres. L'ordonnance royale du 24 juillet publia les noms des hommes qui, à des titres divers, étaient exceptés de l'amnistie.

Cette ordonnance portait en elle un vice originel : c'était le nom du régicide qui l'avait rédigée et contre-signée. Après avoir fait un mémoire pour demander une amnistie complète, Fouché, voyant la résolution contraire prévaloir, avait accepté d'en être lui-même l'exécuteur. Dès le lendemain du jour où elle avait été adoptée, il présentait au Conseil une liste de cent dix noms, dressée par lui avec la même légèreté qu'il mettait jadis à faire les listes de la Terreur. Sur cette liste, innocents et coupables étaient confondus ; on y voyait figurer Lanjuinais, que le roi allait bientôt rappeler à la Chambre des pairs, et M. Flaugergues, que Fouché devait lui-même nommer, quelques jours plus tard, président d'un des colléges électoraux.

Les éliminations que nécessita cette façon d'agir réduisirent la liste à cinquante-sept noms, partagés en deux catégories : dix-neuf des individus désignés devaient être jugés par les conseils de guerre, et trente-huit étaient condamnés à sortir de Paris dans les trois jours, et à se retirer, dans l'intérieur du royaume, aux lieux qui leur seraient assignés par le ministre de la police, en attendant qu'il fût statué sur leur sort. Le roi avait de sa main rayé plusieurs noms, ceux, entre autres, de Benjamin Constant et de M. de Montalivet.

L'ordonnance une fois rendue, plutôt pour donner une satisfaction momentanée à des passions dont on espérait le prochain apaisement que pour atteindre en réalité les hommes qu'elle menaçait, le gouvernement avait mis peu d'empressement à la faire exécuter. Les listes n'étaient pas encore publiées que plusieurs de ceux qu'elles indiquaient avaient déjà reçu leurs passeports. L'imprudence de quelques-uns, le zèle funeste des subalternes, amenèrent des arrestations que le pouvoir ne souhaitait pas. Quand le roi apprit que le maréchal Ney avait été découvert dans le Cantal : « Il nous fait plus de mal aujourd'hui, dit-il, en se laissant prendre, qu'il ne nous en a fait au 13 mars. »

Le résultat des élections ne devait pas justifier les prévisions qui avaient inspiré l'ordonnance du 24 juillet. On avait compté sur la modération de la Chambre pour en adoucir les effets ; elle arrivait au contraire avec une ardeur passionnée contre les auteurs des Cent-Jours, qui dominait en elle toutes les autres impressions. Persuadés que le triomphe de Napoléon était né d'un complot, frappés de l'attitude hautaine des officiers à demi-solde et effrayés de l'assu-

rance avec laquelle ils annonçaient la chute prochaine de la Restauration, les députés se pénétrèrent de cette idée que les conspirateurs, enhardis par l'impunité, préparaient un nouvel attentat contre la royauté. Bien loin de vouloir atténuer les termes de l'ordonnance du 24 juillet, ils en trouvaient les dispositions trop restreintes et l'application trop tardive. Les lenteurs du procès du maréchal Ney, la composition du conseil de guerre que le roi, dans une pensée de clémence avait formé des anciens frères d'armes du maréchal, le jugement d'incompétence rendu par ce conseil sur les conclusions des avocats, achevèrent de soulever ces esprits prévenus et de leur faire voir dans l'invincible modération du gouvernement la nécessité de prendre eux-mêmes en main la cause de la monarchie.

Le lendemain du jour où le conseil de guerre se déclara incompétent, pendant que le duc de Richelieu déférait à la Chambre des pairs le procès du maréchal, M. de la Bourdonnaye présenta à la Chambre des députés, en comité secret, un projet destiné à assurer, par voie législative, la punition des coupables. Ce projet, sans désigner aucun nom, excluait de l'amnistie des personnes classées par catégories : 1° les titulaires des grandes charges administratives et militaires, qui avaient constitué le gouvernement de l'usurpateur; ces charges devaient être déterminées par les Chambres; 2° les généraux, les commandants de corps ou de places, les préfets, qui avaient passé à l'usurpateur, fait arborer son drapeau ou exécuter ses ordres, jusqu'à l'époque qu'auraient fixée les Chambres; 3° les régicides qui avaient renoncé à l'amnistie, en acceptant des places de l'usurpateur, en siégeant dans les Chambres ou en signant l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire. Tous les hommes compris dans ces catégories devaient être arrêtés et traduits devant les tribunaux; la peine de mort serait appliquée aux deux premières catégories, la déportation à la troisième.

L'auteur du projet le défendit à la séance suivante dans un discours dont l'accent implacable rappelait le langage de la Convention, et qu'il se hâta de publier, lorsque ses auditeurs eussent voulu le tenir secret.

Une commission fut nommée pour examiner la proposition. D'autres projets lui furent transmis par MM. du Plessis-Grenedan, Hyde de Neuville, de Bouville et de Germiny.

Le projet de M. de Germiny, préparé d'accord avec le ministère, était seul conçu en termes modérés.

Les délibérations de la commission n'étaient pas connues. Elle avait à cœur de n'en rien laisser pénétrer aux ministres, et les inquiétudes qu'avait excitées la proposition de M. de la Bourdonnaye s'aggravaient par ce mystère.

Le duc de Richelieu voulut tenter une explication avec les membres de la Commission. Il convoqua dans les derniers jours du mois de novembre un conseil extraordinaire auquel furent appelés les ministres, le chancelier et les personnages les plus importants des deux Chambres. De Serre s'y trouvait avec M. Royer-Collard. Avec lui, il appuya une politique de modération ; M. de la Bourdonnaye la combattit, soutenu, on regrette de le dire, par M. de Chateaubriand.

La majorité du conseil se rangea aux vues des ministres. Il fut décidé que l'on n'étendrait pas les exceptions prononcées par l'ordonnance du 24 juillet.

Mais l'avis du conseil n'engageait pas la commission. Elle avait adopté les bases du projet de M. de la Bourdonnaye et persistait à repousser le système des listes nominatives pour établir des catégories de coupables qui, sans désigner personne, menaçaient beaucoup de monde.

Résolu à ne point accepter une pareille proposition, le ministère prit le parti de prévenir par une démarche solennelle le rapport de la commission.

La Chambre des pairs venait de rendre son arrêt contre le maréchal Ney. Le 7 décembre au matin, l'infortuné soldat était tombé sous des balles françaises, expiant une faute que sa gloire passée aurait dû couvrir. Le gouvernement espéra que, devant un tel événement, les passions se calmeraient et que le moment serait opportun pour faire entendre à la Chambre la voix de la clémence.

Dès le lendemain, tous les ministres parurent ensemble à la séance et, sans qu'aucun député eût reçu avis de ce qui allait se passer, le duc de Richelieu monta à la tribune : « Un grand exemple vient d'être donné, » dit-il en commençant, comme pour intéresser les partisans des rigueurs aux mesures qu'il allait proposer. Il développa ensuite la résolution que le roi avait prise de maintenir l'ordonnance du 24 juillet en mettant à l'abri de toute poursuite ceux qu'elle ne désignait pas. Il rappela les conseils de concorde que le roi avait donnés à la Chambre, le besoin de paix et de sécurité qu'éprouvaient tous les cœurs, et pour achever de justifier aux yeux d'une assemblée royaliste l'amnistie annoncée par Louis XVIII, il invoqua en sa faveur l'exemple d'Henri IV.

Le nom d'Henri IV provoqua les applaudissements de la Chambre, mais la majorité garda ses impressions. Elle confia l'examen du projet présenté par le gouvernement à une commission, composée presque entièrement des mêmes membres qui avaient déjà eu à se prononcer sur la proposition de M. de la Bourdonnaye.

Malgré ce fâcheux symptôme, les ministres se mirent en rapport

avec les commissaires et ne négligèrent rien pour les rallier aux vues du gouvernement.

Le projet du gouvernement donnait prise aux mêmes critiques que l'ordonnance du 24 juillet. Il en reproduisait les dispositions et n'effaçait pas l'immoralité de son origine. Mais, au point où les choses en étaient venues, dans l'obligation où l'on était de choisir entre ce projet et celui de la Commission, il avait sur ce dernier l'avantage d'établir le vrai caractère de l'amnistie, de fixer nettement son étendue et ses limites. Il rendait la sécurité à ceux qu'il n'exceptait pas nominalement et préparait le retour de la paix entre ces partis divers que couvriraient désormais des garanties communes. Le projet de la commission, au contraire, perpétuait l'anxiété et les divisions; il tenait en suspens, sous ses indications générales, une classe nombreuse de citoyens et faisait de la sécurité, que le trône entendait assurer à la nation entière, un privilége pour un parti.

Une conversation, souvent reproduite, du plus modéré des membres de la commission avec le chef du cabinet, mit en lumière la dissidence qui séparait les députés de la droite et le gouvernement.

Un soir que le duc de Richelieu avait réuni les membres de la commission au ministère des affaires étrangères pour essayer avec eux quelque transaction : « En vérité, leur dit-il, en voyant leur opiniâtreté, je ne vous comprends pas avec vos passions, vos haines, vos ressentiments, qui ne peuvent amener que de nouveaux malheurs. Je passe tous les jours devant l'hôtel qui a appartenu à mes pères; j'ai vu les terres immenses de ma famille entre les mains de nouveaux propriétaires; je vois dans les musées des tableaux qui lui ont appartenu. Cela est triste, mais cela ne m'exaspère, ni ne me rend implacable; vraiment, vous me semblez quelquefois fous, vous qui êtes restés en France. »

M. de Villèle, prenant la parole au nom de ses collègues, répondit au ministre : « Ce que vous prenez pour de la folie n'est que de la prudence et le résultat de l'expérience. Nous qui sommes restés en France, nous savons par quelles mains a été renversée la monarchie et à l'aide de quels moyens elle a été renversée. Nous voyons depuis longtemps nos maux se perpétuer par les mêmes causes; nous sommes convaincus que pour recouvrer notre tranquillité perdue, il faut faire disparaître ces causes. Il y a en France un grand nombre de personnes dont les intérêts ou les passions ne peuvent s'arranger de la légitimité; si on n'éloigne pas les unes, si on ne comprime pas les autres, on ne réussira à rien fonder. L'expérience du mois de mars ne doit pas être perdue. Convaincus de la nécessité de suivre une autre route que celle qui a été jusqu'ici tenue, vous nous trouverez soupçonneux, inquiets, irritables, tant qu'on ne

prendra pas une manière de gouverner plus rassurante pour nous[1]. »

La conclusion extrême de ces réflexions eût été de partager la France en deux camps ennemis, dont l'un n'aurait pu régner que par la destruction de l'autre. Ces opinions ou ces intérêts, qu'on déclarait incompatibles avec la légitimité, la France presque tout entière, dans les vicissitudes inouies de sa récente histoire, les avait embrassés. Les frapper ainsi au nom de la monarchie, les exclure sans distinction, n'était-ce pas les encourager à voir dans la ruine de cette monarchie la condition de leur salut, et perpétuer dans le pays la guerre au nom du roi, quand le roi voulait la paix ? Il était digne de M. de Villèle, qu'on vit s'appliquer plus tard, avec une habile persévérance, à concilier les intérêts, de comprendre que le même travail devait s'opérer dans les esprits. Les événements avaient rendu sans doute la répression nécessaire; mais elle ne suffisait point à changer les idées ou à calmer les passions. Il fallait se rappeler quels préjugés, quelles craintes sincères chez un grand nombre, quelles fautes perfidement exploitées avaient secondé le triomphe de Napoléon, et se dire que le premier moyen de rattacher les masses à la royauté c'était d'éviter le retour de ces fautes et d'ôter tout prétexte à ces préjugés ou à ces craintes. On ne pouvait soumettre aux règles ordinaires un pays agité depuis vingt-cinq ans par les révolutions. La mobilité de ses gouvernements expliquait la mobilité de ses impressions. « Vous savez, comme moi, écrivait en 1815 Carnot, alors ministre de l'intérieur, à M. de Vaublanc proscrit par l'empereur, et qui devait, à son tour, sous la seconde restauration, remplacer au ministère Carnot, fugitif et proscrit lui-même, vous savez, comme moi, que dans les mouvements révolutionnaires, on est sans boussole, et que *ce sont les événements qui décident si l'on a eu tort ou raison*. D'après ces principes, j'ai eu tort bien longtemps, comme vous savez, et aujourd'hui c'est vous[2]. » Ces « principes » étaient faux et de nature à couvrir toutes les trahisons. Mais combien, désorientés par tant de surprises, en avaient fait depuis la révolution leur règle de conduite !

Ne voir que l'esprit de faction dans cette résignation trop prompte à tous les changements c'était s'exposer à le faire naître.

Cependant la commission avait été plus touchée par le langage du ministre qu'elle ne voulait l'avouer. Le rapport de M. Corbière, déposé le 25 décembre, maintenait à la vérité les principes qu'elle avait adoptés. Tout en acceptant les deux premiers articles du pro-

[1] *Histoire de la Restauration*, par M. Alfred Nettement, t. III, p. 432. C'est dans cet ouvrage qu'a été publié, pour la première fois, ce curieux entretien extrait des notes de M. de Villèle.

[2] *Mémoires sur la Révolution en France*, par le comte Vaublanc, t. III, p. 207.

jet ministériel, qui déclaraient l'amnistie, la commission reproduisait avec de légères modifications, les catégories proposées par M. de la Bourdonnaye ; elle fixait sous la désignation d'indemnités pour le préjudice causé par l'attentat du 20 mars, des peines pécuniaires contre ceux qui avaient été reconnus coupables, et comprenait parmi les bannis les régicides qui avaient adhéré au gouvernement des Cent-Jours.

Mais, en édictant ces rigueurs, la commission réduisait de dix ans à trois mois le délai de la prescription pour les hommes qu'elle entendait frapper. Elle les tenait pour amnistiés si, à l'expiration de ce délai, le roi ne les avait pas fait poursuivre. C'était en réalité assurer leur amnistie sans vouloir se donner le mérite de la prononcer. Car les auteurs de la proposition connaissaient trop bien les sentiments du roi et de ses ministres pour ne pas être certains que, si les catégories étaient votées, le gouvernement les rendrait vaines en laissant passer la prescription de trois mois.

Le débat s'ouvrit le 2 janvier 1816.

La veille, le roi, ayant reçu les hommages de la Chambre à l'occasion du jour de l'an, avait répondu aux paroles du président : « Cette année va s'ouvrir par une discussion bien importante. Je vous ai fait connaître mes intentions par mes ministres. Je compte sur la Chambre pour seconder le plus cher de mes vœux, celui d'assurer le repos de la France. »

Il ne parut pas, dans les premières séances, que l'exhortation du roi eût calmé la majorité. Il y eut d'abord comme un feu nourri d'accusations et d'invectives contre les fauteurs des Cent-Jours. M. Dubotderu, M. de la Bourdonnaye, M. de Salaberry, M. de Castelbajac, vinrent successivement appuyer le projet dans la discussion générale, et combattre les scrupules de leurs collègues, en évoquant le souvenir des vengeances révolutionnaires. Peu à peu cette ardeur tomba, les violences se ralentirent, se sentant moins écoutées. Les institutions libres ont cet avantage qu'elles obligent les hommes à produire au grand jour les passions qui s'agitent confusément dans leurs âmes et leur en découvrent la laideur à eux-mêmes, en dissipant les sophismes dont ils essaient de les parer.

Après avoir tant lutté pour faire prévaloir les vastes proscriptions qu'eût entraînées leur système, les partisans des catégories s'appliquèrent à en restreindre la portée et à détruire les suppositions que les termes du projet et les discours de ses premiers apologistes avaient fait naître. Il ne s'agissait plus, dans leur pensée, d'exercer des châtiments, mais de flétrir le crime. Le délai de trois mois, suffisant pour établir la prescription, ne montrait-il pas les conséquences inoffensives que devait avoir la proposition ? « Tout annonce, disait

M. de Bouville, que les individus que le projet désigne, seront mis à couvert. »

L'argumentation était dangereuse; car en dissimulant les effets des dispositions les plus redoutables, elle aurait pu les faire passer. Les adversaires du projet le remarquaient avec raison : la prescription de trois mois ne prouvait qu'une chose, c'est qu'on sentait la nécessité d'abréger le mal que l'on proposait. « Il était dès lors plus simple de s'en abstenir, disait M. Siméon, et de marcher droit au but, qui est de ne pas prolonger de six mois l'anxiété. » M. Pasquier faisait ressortir, lui aussi, tout ce qu'il y avait de contradictoire à dresser des classifications dont on annonçait soi-même qu'elles seraient sans résultat. « Dans quelle situation mettez-vous le roi avec la nation, s'écriait-il? Quoi! vous avez l'air de lui désigner de grands coupables, et il sera en quelque sorte convenu qu'ils ne seront pas atteints! »

Sur deux points, les membres de la droite firent prévaloir ou soutinrent des vues justes et humaines. La majorité vota d'abord un amendement de M. de Roncherolles, qui laissait au roi la faculté de bannir les individus que le projet ministériel déclarait déjà bannis. Cette Chambre, dont les instincts étaient droits et les passions violentes, répugnait à frapper nominativement des hommes qu'elle n'avait pu juger. Dans un autre article, le projet du gouvernement exceptait de l'amnistie ceux qui auraient été l'objet de poursuites ou de jugements avant la promulgation de la loi. Disposition arbitraire et pleine de dangers! Car elle laissait aux agents du pouvoir le droit d'étendre à leur gré cette liste d'exceptions que le projet déclarait close. M. de Villèle s'honora en la repoussant, et le ministère eut bientôt à regretter l'inexplicable obstination qu'il mit à la maintenir.

Cependant le système des catégories n'était pas rejeté. Les orateurs du gouvernement et du parti modéré multiplièrent les efforts pour le combattre.

De Serre fut au premier rang.

Il avait été indigné de l'attentat des Cent-Jours, et l'on a vu par quelle explosion ses sentiments s'étaient fait jour dans l'audience solennelle de la cour de Colmar. Il ne s'était refusé à aucune des mesures qu'une situation exceptionnelle semblait réclamer. Mais l'esprit de vengeance n'entrait pas dans son âme. Plus il en voyait monter les fureurs autour de lui, plus il sentait sa propre passion s'apaiser; il redoutait, pour la mémoire de la royauté, pour son ascendant sur le pays, autant que pour la pacification intérieure, les rigueurs auxquelles on voulait entraîner le gouvernement, et comme il arrive aux nobles cœurs, son irritation contre ses ennemis était tombée du jour où il les voyait vaincus et désarmés.

Avec M. Pasquier, avec M. Siméon, avec M. Becquey, avec M. Royer-Collard, dont l'éloquence illustra cette discussion, de Serre défendit le projet du gouvernement, que le ministre de la police, M. Decazes, appuya vivement au nom du roi.

De Serre intervint, le 5 janvier, dans la discussion générale, et, en s'élevant contre les catégories, il posa d'abord les deux idées qui devaient, selon lui, dominer le débat : union avec le roi et sécurité pour le pays. Union avec le roi qui, dans la déclaration de Cambrai, s'était engagé à donner l'amnistie ; sécurité pour le pays, qui verrait dans cet accord du monarque et des Chambres la garantie de son avenir.

Reprenant tous les amendements proposés par la commission, l'orateur en montrait le péril, soit dans la rupture qu'ils provoquaient entre le roi et les Chambres, soit dans l'inquiétude que leurs dispositions devaient causer au pays. Sans se laisser arrêter par les murmures de ses adversaires, il déclarait inadmissibles les exceptions votées par la commission « en ce qu'elles établissaient une culpabilité générale sur des hommes dont plusieurs, disait-il, ont pu n'être coupables que de faiblesse, et que cependant la mort pourrait atteindre comme les instigateurs les plus criminels. » Puis, mettant en présence les conséquences terribles de ces larges exceptions et les protestations de ceux qui, en les proposant, affirmaient ne vouloir frapper que le crime et non les criminels : « Mais, a-t-on dit, il ne s'agit point ici de multiplier les échafauds. C'est un grand acte de moralité dont nous devons l'exemple à la France et au monde. Messieurs, lorsqu'une nation a parcouru une période de vingt-cinq années, que le sang a été versé à flots par les proscripteurs et à torrents dans les combats, je trouve bon ce sentiment généreux qui fait horreur des supplices. Mais alors, quelle disparate avec les exceptions réclamées, et ne prouve-t-elle pas encore combien tout est contradictoire, incohérent et inadmissible dans les catégories que je viens de réfuter ! »

C'était déjà le caractère de cette éloquence que, pleine d'ampleur, et toute vibrante d'émotion, elle portait dans ses arguments une rapidité simple et courait droit à l'objection adverse. « Il ne peut y avoir d'exception, disait encore de Serre, qu'autant qu'elles sont nominatives ; il faut que l'individu excepté lise son nom et sache qu'il est atteint ; il faut plus encore : il faut que ceux qui sont hors de l'exception soient rassurés, et les catégories font planer l'inquiétude sur tout le monde. »

La discussion générale fut fermée le lendemain 6 janvier. M. Corbière, rapporteur, maintint le projet de la commission et développa de nouveaux arguments pour le défendre.

Le président du conseil parut alors à la tribune pour essayer un dernier effort sur la majorité. La parole du duc de Richelieu était grave et triste; il conjura la Chambre, au nom du roi, d'accepter le projet du gouvernement, et l'on vit ce ministre d'un prince, qui revenait de l'exil, longtemps proscrit lui-même et dépouillé de ses biens, s'élever avec autant d'ardeur que d'autres en eussent mis à se venger, contre les violences et les spoliations dont ses ennemis étaient menacés.

« Nous aimons à redire, s'écriait le duc de Richelieu, que cette amnistie est un traité de paix intérieure promulgué par le souverain. Plus de confiscations, a dit la Charte que nous avons jurée. Elle a voulu puiser dans nos malheurs une grande leçon pour tous les peuples. Ce sont les confiscations qui rendent irréparables et éternels les maux des révolutions. Voyez-en parmi nous les lamentables effets; en punissant les enfants, elles lèguent aux générations les haines et les vengeances. Laissons à l'auguste famille des Bourbons la gloire de les avoir abolies... Faites qu'après le déluge de maux qui ont inondé notre malheureuse France, cette loi d'amnistie apparaisse sur notre horizon politique comme un gage de réconciliation et de ralliement pour tous les Français. »

Les premiers articles du projet de la commission reproduisaient les propositions du gouvernement. Ils furent adoptés avec l'amendement de M. de Roncherolles, qui réservait au roi la faculté de bannir les individus désignés sur la seconde liste.

Un député du Gard, M. de Trinquelague, proposa d'étendre l'amnistie aux crimes et délits commis contre les particuliers, qui auraient été la suite soit de l'entreprise de Bonaparte, soit de la réaction. C'était une manière de couvrir les attentats auxquels des bandes de fanatiques s'étaient livrées dans le Midi. Il y a dans tous les partis des hommes qui, pleins de sévérité pour leurs adversaires, croient devoir à leur propre cause de justifier et d'excuser les excès commis en son nom.

De Serre combattit avec force cet amendement. Distinguant entre les attentats qu'une sorte de passion pour les intérêts publics a fait naître, et ceux qu'ont produit la férocité ou la cupidité :

Ce sont, dit-il, les passions honteuses dont les résultats doivent être punis. C'est toujours en ce sens que nos rois ont entendu leurs amnisties; celles dont on a parlé appartiennent aux temps révolutionnaires, où l'on voulait pardonner des crimes qu'on avait suscités ou qu'on excusait. L'assassinat, le viol, doivent être punis. L'intérêt social ne permet pas de les absoudre, et si parmi ces coupables de crimes que rien n'excuse, il pouvait se trouver des hommes qui ont servi la cause

royale, ce serait une raison de plus de les punir, afin de les séparer d'une si belle cause et de les désavouer aux yeux de la France entière.

L'amendement ne fut pas mis aux voix.

Ce fut après ce débat que se présenta l'article rédigé par la commission sur les catégories. La question préalable avait été demandée par M. Duvergier de Hauranne ; les partisans de l'article réclamèrent le vote direct. La question préalable fut d'abord mise aux voix. L'épreuve par assis et levé, faite au milieu d'un profond silence, fut déclarée douteuse. Il fallut procéder au scrutin secret. L'anxiété était au comble dans les tribunes et dans la Chambre. Des députés, qui se trouvaient atteints par l'amendement et qui n'avaient point paru aux précédentes séances, étaient venus déposer leur vote contre cet article, dont l'adoption eût menacé leur vie et leur fortune. Mais au-dessus des destinées de quelques hommes, deux politiques se trouvaient en présence, et l'on ne songeait pas sans effroi aux conséquences que pouvait entraîner, dans l'emportement des passions de l'époque, le vote des catégories obtenu malgré le roi.

Enfin le président annonça le résultat du scrutin. La question préalable était adoptée, et les catégories repoussées par 194 voix contre 175. Aussitôt s'élevèrent les cris de : *Vive le Roi!* C'étaient les membres du parti modéré qui célébraient leur triomphe en y associant le nom du souverain, tandis que leurs adversaires demeuraient immobiles.

La séance resta longtemps suspendue.

Tout n'était pas décidé. Un autre terrain de lutte s'offrait aux partisans des catégories. C'était l'amendement relatif aux confiscations vainement déguisées sous le nom d'indemnités.

Déjà, dans la discussion générale, MM. Royer-Collard et de Serre avaient mis à nu le vrai caractère de cet article. Il fut repris, après le rejet des catégories, avec une nouvelle ardeur, et l'on vit le moment où la Chambre allait l'adopter, persuadée par l'argumentation de ceux qui s'efforçaient de lui prouver qu'il ne s'agissait pas en réalité de rétablir la confiscation. Heureusement M. Clausel de Coussergues, dédaignant ces précautions de langage, se fit sans hésiter le défenseur de la confiscation en soutenant l'article.

De Serre saisit l'occasion que lui fournissait l'adversaire. Il montra que l'amendement sur les indemnités, étroitement lié au système des catégories, devait tomber avec lui, et faisant justice de ce raisonnement si souvent employé, qui consiste à chercher dans les exemples donnés par les ennemis la justification de ses propres excès :

Les révolutionnaires en ont fait ainsi, dit-on; ils en feraient encore ainsi, s'ils ressaisissaient la puissance. C'est précisément à cause qu'ils l'ont fait que vous ne devez pas imiter ces odieux exemples, et cela par un sens torturé d'une expression qui n'est pas franche, par un artifice tout au plus digne du théâtre...

Interrompu par de violents murmures, l'orateur reprend :

Messieurs, vous devez m'entendre; je défends les lois fondamentales de mon pays d'après les ordres de mon roi; je parle contre un système proscrit par la Charte contre la rétroactivité de la loi; je veux vous empêcher de vous laisser entraîner à un acte coupable et révolutionnaire.

Mais déjà les esprits étaient ramenés, et les marques d'adhésion se produisaient de toutes parts, lorsque de Serre ajouta ces paroles magnifiques :

Messieurs, notre trésor peut être pauvre; mais qu'il soit pur! C'est en entretenant au sein de la nation les sentiments nobles et généreux que vous l'enrichirez d'une manière digne de vous. Méprisez de misérables dépouilles; conservez à nos lois fondamentales le caractère de noblesse et de pureté dont elles sont revêtues, et laissez aux Bourbons la gloire d'une grande pensée morale et politique, qui leur assure la reconnaissance de la nation et la vénération de la postérité.

L'amendement fut écarté à une grande majorité. Restait l'article sur les régicides : la commission proposait le bannissement de ceux qui avaient fait adhésion à l'Empire. Le roi, par respect pour la Charte, refusait d'admettre cet article. La commission persistait à le soutenir. Un discours entraînant de M. de Béthizy, qui fit en termes chaleureux de sa fidélité royaliste la raison même de son opposition sur ce point aux volontés du roi, enleva le vote de la Chambre. Trois membres seulement se levèrent contre l'article. Les régicides furent condamnés.

Quelques semaines plus tard, de Serre intervenait encore dans un débat qui était comme le dernier épisode de cette grande lutte. Une pétition, émanée de quelques habitants de Marseille, accusait, dans un langage d'une incroyable violence, le maréchal Masséna d'avoir trahi, comme gouverneur de cette ville, la cause de la royauté pendant les Cent-Jours. De Serre qui, durant ses années d'exil, avait dû se dérober aux approches de l'armée commandée par Masséna, n'hésita point à défendre le vieux guerrier. Evitant un éloge de l'homme, qui, en ces temps troublés, eût soulevé les passions, il s'arme de l'amnistie déjà votée pour repousser la pétition.

La question, dit-il, est de savoir si nous devons reporter notre attention sur des faits amnistiés et contre un homme qui n'est point excepté de l'amnistie; si nous devons détruire notre propre ouvrage, perdre de vue que le but d'une loi d'amnistie est l'oubli, le profond oubli du passé; que nous ravirions à la France ce bienfait par un ressentiment continué des actes, des crimes, si l'on veut, qui ont été remis à leurs auteurs, en donnant une publicité solennelle à une accusation qui ne peut tendre qu'à accroître les animosités.

Ces sages réflexions n'arrêtèrent pas la Chambre. Vaincus dans la discussion des catégories, les partisans des rigueurs se donnèrent la satisfaction de renvoyer au ministre de la guerre la pétition dirigée contre Masséna.

III

C'était au cri de : *Vive le Roi!* que les modérés avaient salué le rejet des catégories. Ils avaient raison. Jamais ils ne servirent mieux la royauté qu'en ce jour où ils couvraient de son nom une grande mesure de clémence.

Dans les pays livrés au malheur des dissensions politiques, le premier danger dont soit menacé le parti vainqueur, ce sont les passions même qu'a suscitées sa victoire. Elles n'admettent aucun frein. Elles ne croient jamais leurs adversaires assez abattus, ni elles-mêmes assez maîtresses.

On se préserverait de ces entraînements, si l'on songeait à l'avenir, et ces maximes impitoyables seraient promptement répudiées si l'on se demandait, à l'heure du triomphe, comment on les jugera quelques années plus tard. Lorsqu'un homme n'écoute que sa colère, le motif de cette colère fut-il juste, il n'agit pas justement. Dans le premier moment, il ne veut rien entendre; il s'offense de tous les conseils; il s'abandonne au transport qui l'agite. Ramené au calme de sa nature, il comprend qu'il a dépassé les bornes, et regrette, ayant au fond raison, de s'être donné tort par ses emportements.

Les partis sont comme les hommes. Ils cèdent aux mêmes impressions. La justice de leur cause les aveugle sur le caractère de leurs actes. Mais ces actes demeurent quand l'émotion a passé. Ils demeurent avec leurs conséquences, funestes pour leurs auteurs, et ceux-ci ont depuis longtemps oublié leur colère, que le souvenir des violences qu'elle leur a inspirées pèse encore sur leur cause.

Il semblait, en 1815, que les vrais défenseurs de la royauté fussent parmi les hommes qui provoquaient le plus ardemment ses vengeances. On s'indignait de l'évasion de Lavalette, on menaçait les

avocats du maréchal Ney, on accusait de trahison les adversaires du projet des catégories, et de Serre, qui devait épuiser jusqu'à la lie les injustices des partis, recevait déjà de sa province l'écho des attaques dont il était l'objet. Qu'est-il resté de ces emportements? Qui ne les regrette aujourd'hui? Qui ne se félicite, dans l'intérêt même de la royauté, qu'ils n'aient point prévalu? Et quels sont les hommes dont la cause monarchique cite avec le plus de complaisance les actes et les discours, sinon ceux-là même dont on suspectait alors la fidélité, parce qu'ils demandaient, le roi à leur tête, la paix et l'oubli?

Il faut tout dire cependant : si l'exaspération était grande, le langage parfois implacable, la responsabilité doit en revenir d'abord aux régimes qui avaient façonné à ces violences les mœurs du pays. Le règne de la monarchie constitutionnelle inauguré par la Restauration, a peu à peu adouci les esprits; il a progressivement atténué les excès des partis sans éteindre leur ardeur. En 1815, les générations n'avaient appris l'humanité qu'à l'école de la Révolution. Beaucoup avaient perdu leurs pères sur l'échafaud; d'autres, comme Chateaubriand, avaient vu leurs parents fusillés par arrêts des commissions militaires dans la plaine de Grenelle; d'autres avaient été déportés ou enfermés sans jamais avoir été jugés, et cette peine de la confiscation, dont la proposition soulevait de si graves débats dans une Chambre royaliste et finalement y était repoussée, avait arbitrairement frappé, sous la Révolution et sous l'Empire, un grand nombre de citoyens.

Que de sombres souvenirs, que de rancunes accumulées dans ces lignes écrites non par un royaliste, mais par un libéral à la fois ennemi des Bourbons et de l'Empire! « Je hausse les épaules, quand on veut s'apitoyer sur le sort de Bonaparte à Sainte-Hélène... Quand j'avais huit ans — il y en a vingt de cela, — des gens de la police, munis d'un ordre de Fouché, vinrent un dimanche envahir notre maison. Ils enlevèrent les livres, les papiers, fouillèrent partout pour trouver des traces de conspiration, puis emmenèrent mon père. Pendant onze mois, il resta renfermé dans une chambre étroite et obscure que je me rappellerai toute ma vie... Au bout de onze mois, il sortit enfin, mais pour subir un exil qui dura autant que l'Empire.

... Il est sans doute inutile de vous dire que ces arrestations, ces emprisonnements, ces exils et quelquefois ces meurtres, n'étaient ordonnés que par la police. Mon père n'a jamais vu la figure d'un juge d'instruction ni d'un procureur impérial [1]. »

Ces souvenirs expliquent, sans les justifier, bien des emportements.. Les violences commises ne donnent jamais à ceux qui en ont souffert le droit de les imiter; mais elles ôtent à ceux qui en ont

[1] Victor Jacquemont. *Corresp. inédite*, 2 vol. in-8°. 1867.

qui en ont usé ou profité, le droit de s'en plaindre lorsqu'à leur tour ils viennent à les subir.

Il n'en faut que plus admirer, après de tels exemples, la ferme et persévérante modération du gouvernement royal. Rien n'est beau comme cet effort du duc de Richelieu, dépouillé de ses biens, contre la confiscation des biens de ses ennemis politiques. Rien n'est grand comme le refus que Louis XVIII oppose, la main sur le testament de son frère, au bannissement des régicides. Rien n'est vrai comme cette parole de de Serre répondant à ceux qui allèguent à l'appui de leurs vengeances les crimes de la Révolution : « C'est précisément à cause que les révolutionnaires ont fait cela que vous ne devez pas imiter ces odieux exemples. »

IV

Un peu avant la discussion du projet d'amnistie, le 1er janvier 1816, de Serre avait été nommé conseiller d'Etat, situation qui n'était pas incompatible alors avec le mandat législatif. Il garda même pendant quelque temps son siége de premier président à Colmar; c'était le poste qui convenait le mieux à ses goûts modestes, et, sur l'invitation du ministre de la justice, il le conserva encore une année pour diriger la réorganisation de la cour et du ressort.

M. Royer-Collard, qui n'était pas aisément satisfait d'autrui, avait parfois des mots cruels sur le conseil d'Etat, dont il était membre : « La platitude y est dominante, écrivait il un jour à de Serre, si l'on peut dire cela de la platitude. » Jugement inique prononcé dans un accès d'humeur hautaine! Jamais, nous disait à nous-même un témoin bien autorisé des séances de cette assemblée, M. Guizot, jamais le conseil d'Etat ne fut plus fortement composé qu'à cette époque. On y vit, dans les années qui suivirent MM. Royer-Collard, Camille Jordan, de Serre, Cuvier, Molé, Pasquier, Siméon, de Barante, Mounier, Portalis. Les discussions y étaient substantielles, précises, *allant au but*, comme en Angleterre. C'est là que furent successivement préparées les lois sur la presse, sur le recrutement, sur l'organisation municipale. De Serre, dans ces discussions comme dans toutes les affaires où il se montrait, prit dès l'abord une grande place. Il n'avait pas, continuait l'illustre narrateur, l'étendue des connaissances, ni d'ordinaire l'initiative des propositions; mais, une idée une fois mise en avant, il en saisissait immédiatement toutes les conséquences, et sa méditation puissante fécondait les germes que le débat avait semés dans son esprit.

L'ordonnance royale qui avait fait entrer de Serre au conseil d'Etat l'avait placé dans le comité de législation. Il y trouvait quelques-uns des hommes avec lesquels il devait soutenir, devant la Chambre, les principes d'une politique modérée, MM. Siméon, Pasquier, Royer-Collard.

On sait quelle amitié l'unit longtemps à M. Royer-Collard. Rien n'annonce qu'ils se fussent rencontrés jusque-là. De Serre ne connut qu'après la session de 1815, les ouvrages philosophiques de M. Royer-Collard. Il lui témoignait dans une de ses lettres l'admiration que cette lecture lui avait inspirée : « J'ai lu, chemin faisant, votre dissertation philosophique et j'en suis ravi. Votre théorie de la perception est ce qu'il me souvient d'avoir lu de plus profond et de plus clair en même temps... M. Cousin vous comprend, vous suit, mais de loin. Il n'est ni créateur, ni puissant, ni nerveux comme son maître [1]. »

Arrivés en même temps à la Chambre, Royer-Collard et de Serre s'étaient sentis promptement rapprochés par une aversion commune pour les violences des passions de parti. Isolés dans leurs efforts, exposés aux mêmes menaces, soutenant avec une égale fermeté la cause de la modération et de la justice, ils contractèrent, sous le feu du combat, une de ces amitiés que des épreuves semblables resserrent bientôt jusqu'à l'intimité. La parole de M. Royer-Collard fut en quelque sorte le foyer auquel s'alluma l'éloquence de de Serre. On vit, dans les premières séances, de Serre reproduire, en les renouvelant par la forme du langage et l'originalité de l'inspiration, les arguments de M. Royer-Collard. Sous des traits variés et dans une physionomie différente, les deux orateurs avaient en quelque sorte des airs de famille : l'un plus sévère, plus solennel, plus dogmatique, maintenant à une hauteur égale sa parole longuement préparée, commandant l'admiration par la majesté singulière de son langage plus qu'il n'enlevait les convictions, n'intervenant qu'à ses heures et réservant toujours dans l'imposante vigueur de sa discussion sa personnalité dédaigneuse; l'autre à la fois pathétique et fort, plus fertile en ressources, plus souple, plus animé, plus imprévu dans ses mouvements, l'esprit sans cesse ouvert aux connaissances et aux idées nouvelles sachant adapter aux incidents soudains du débat le tour spontané de son éloquence, alliant l'action à la méditation, la stratégie à la philosophie, l'émotion communicative à la dialectique pressante, s'oubliant lui-même dans l'ardeur du débat et par là remuant d'autant plus l'âme de ses auditeurs.

Les sentiments qui unirent longtemps ces deux puissants athlètes

[1] *Corresp.*, t. II, p. 108, 22 mai 1816.

s'exprimèrent dans des lettres touchantes. Il n'y avait guère qu'un homme dont M. Royer-Collard reconnût la supériorité et auquel il donna sa confiance, c'était de Serre. Il applaudissait à ses triomphes ; il souffrait de son absence ; il lui faisait part de ses pensées, de ses projets, de ses travaux ; il appelait ses conseils et son concours. C'était entre ces deux grands esprits un abandon complet. Qui eût pu croire qu'ils dussent jamais se séparer ? Même quand ils différaient d'âvis, ils ne soupçonnaient pas alors, ils ne concevaient pas qu'une rupture entre eux fut possible.

V

Le débat sur les catégories s'était terminé par une victoire pour la politique de modération.

Mais la lutte avait laissé parmi les royalistes des divisions profondes. Cette Chambre, qu'animait presque tout entière un même dévouement à la monarchie, qui, dans ses rangs divers, avec des membres différents d'origines, d'aptitudes et de pensées, sous la conduite de chefs tels que MM. Lainé, Royer-Collard, de Villèle, Corbière, de Serre, Pasquier, aurait pu rallier, pour le service de la couronne et le bien du pays tant de forces, de vues et de ressources, allait se partager en fractions hostiles et affaiblir la royauté en se divisant elle-même.

On se pardonne moins les dissidences entre adhérents d'une même cause qu'entre partis adverses. Ce qui ajoutait à l'amertume des griefs créés par le débat sur les catégories, c'est qu'ils tenaient plus à des sentiments qu'à des doctrines. Les personnes étaient en question plus que les principes. L'honneur des uns, l'humanité des autres se trouvaient contestés ; on accusait de trahison les royalistes modérés, de cruauté ou de folie les royalistes extrêmes, et ces imputations mutuelles mettaient l'état de guerre entre les deux camps. Séparés sur un point, il semblait qu'ils dussent l'être sur tous. Les propositions que ceux-ci avaient inspirées étaient d'avance repoussées par ceux-là, non sur leur caractère propre, mais sur leur origine. La défiance réciproque remplaçait l'examen et devenait à elle seule un argument.

De Serre fut certainement un des hommes qui se laissèrent le moins aller à ces impressions. Il se jetait tout entier dans la lutte, mais il n'en rapportait aucun ressentiment. « Mes opinions, écrivait-il, ne m'inspirent ni animosité ni fiel contre ceux qui ne les partagent pas, et les excuses de leurs erreurs me sont aussi présentes que les motifs de mes convictions. Je comprends toutes les convic-

tions différentes. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'une conviction craigne d'entrer en relation avec qui que ce soit[1]. »

Bien qu'écrites en 1817, ces lignes peignent l'homme à toute époque ; nous n'affirmerions pas cependant que, dans son juste effroi d'une réaction violente, il ne se soit point trop facilement résigné, dès 1816, aux divisions qu'il voyait poindre. Il se sentait alors soutenu par la bienveillance du roi et par la faveur de l'opinion. Son nom, à peine révélé au public, était devenu célèbre. D'illustres amitiés attestaient sa force en l'augmentant. Les accusations ne l'épargnaient pas ; les calomnies commençaient à l'assaillir ; mais, démenties par le témoignage intérieur que donnait sa conscience au sujet fidèle et au citoyen dévoué, il éprouvait une âpre jouissance à les mépriser. Elles le rehaussaient à ses propres yeux, en lui rendant plus évidente la certitude du devoir accompli. « Je savais ces bavardages de Metz, écrivait-il à sa femme, et en suis très-peu affecté. Je suis, grâce à Dieu, assez cuirassé contre les faux jugements de tant de gens incapables de juger même de leurs propres intérêts, et je savais d'avance que quiconque, sur la scène où je me trouve, n'obéit qu'à son devoir et n'épouse les fureurs d'aucun parti, doit s'attendre à leurs calomnies. Cependant si tu te trouvais dans le cas de les ouïr encore, réponds : « S'il est des gens prêts à s'oublier, à se sacrifier au besoin pour le roi, pour leur pays, mon mari se mettra à la tête de ces gens-là. Vous les appellerez comme vous voudrez. » Au surplus, ma petite, il n'y a qu'avec toi que je traite la chose aussi sérieusement; avec tout autre je ne fais qu'en rire[2]. »

Deux jours avant d'écrire ces lignes, il venait d'engager la lutte contre la droite dans la discussion du projet sur les élections.

VI

L'idée de présenter à la Chambre un projet de loi sur les élections appartenait au duc de Richelieu. Il s'était beaucoup moins préoccupé, en y songeant, des conditions du projet lui-même que des circonstances dans lesquelles il serait proposé. C'était le moment où la Chambre des députés réclamait avec une ardeur inquiétante la répression des hommes des Cent-Jours. Le premier ministre avait pensé qu'en appelant l'attention des députés sur la question électorale, il ferait diversion aux emportements des partis et seconderait ainsi les vues conciliantes du gouvernement.

L'examen du projet de loi n'avait donné lieu dans le Conseil des

[1] *Corresp.*, t. II, p. 217.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 87, 17 février 1816.

ministres à aucune délibération. M. de Vaublanc, ministre de l'intérieur, s'était chargé de le préparer; le 18 décembre 1816, il avait présenté le projet à la Chambre, sans que ses collègues en eussent étudié les dispositions.

La loi reposait sur le système du suffrage à deux degrés, appliqué dans des conditions particulières. Les colléges de canton formaient le premier degré. Ils étaient appelés à choisir les électeurs du second degré qui, réunis au chef-lieu de département, nommaient les députés. Dans les colléges du premier degré, le projet de loi faisait entrer les soixante plus imposés de chaque canton, les conseillers d'arrondissement, alors nommés par le gouvernement, les présidents des tribunaux et des chambres de commerce, des commissions consultatives et des conseils de prud'hommes, les juges de paix, les maires, les vicaires généraux, curés, desservants, et les ministres des autres cultes chrétiens, les recteurs de l'Université, les doyens des facultés et les proviseurs des colléges royaux. Le nombre des électeurs du second degré, que devait nommer le collége cantonal, était fixé par le roi. Il ne pouvait être moindre de cent cinquante ni supérieur à deux cent cinquante. On adjoignait aux électeurs, ainsi désignés, les archevêques et évêques, les soixante plus imposés du département au rôle des contributions directes, les dix plus imposés parmi les manufacturiers et négociants, les conseillers généraux, les présidents des cours royales et les procureurs-généraux.

Les commentaires dont M. de Vaublanc accompagna ce projet, l'avaient ruiné d'avance. Invoquant cette pensée de Montesquieu, que dans un gouvernement monarchique tous les pouvoirs doivent être subordonnés et dépendants, il l'appliquait à la Chambre des députés, et fondait sur la dépendance nécessaire du pouvoir législatif son système électoral.

La Chambre à laquelle s'adressaient ces réflexions n'était pas d'humeur à les goûter. Dans sa susceptibilité ombrageuse, elle eût porté jusqu'à l'excès l'indépendance du député. Le projet du ministre fut mis de côté, sans examen, et la commission, à laquelle il avait été renvoyé, lui substitua immédiatement une autre proposition.

Elle décida qu'avant de présenter à la Chambre un projet complet sur les élections, elle la consulterait sur trois points qu'elle déclarait fondamentaux.

Le projet, présenté par M. de Vaublanc, abaissait de 40 à 25 ans, l'âge nécessaire pour l'éligibilité. Il augmentait le nombre des députés et maintenait le renouvellement annuel de la Chambre par cinquième. La commission, se fondant sur l'ordonnance du 15 juillet 1815, d'après laquelle plusieurs articles de la Charte, notam-

ment l'article 37 relatif au renouvellement partiel, devaient être révisés, proposait de substituer à cette opération annuelle le renouvellement intégral exercé tous les cinq ans. Elle admettait l'augmentation du nombre des députés, mais maintenait à 40 ans l'âge de l'éligibilité.

C'était sur ces propositions que la commission appelait d'abord la décision de la Chambre. Elle se réservait d'élaborer un projet, après ce premier examen.

Telles furent les conclusions du rapport déposé par M. de Villèle dans la séance du 6 février. La discussion fut fixée au 12 du même mois.

Ce débat s'engageait sous des impressions qui ont trop souvent entravé ou égaré, dans nos assemblées, la discussion des lois les plus graves. Des considérations passagères dominent dans les esprits les vérités permanentes. De part et d'autre, on n'invoque les principes que dans la mesure de l'intérêt qu'on trouve à les appliquer, et c'est sur l'avantage momentané de son opinion bien plus que sur la valeur des raisons, envisagées en elles-mêmes, que chacun arrête sa résolution.

Le renouvellement intégral était le point capital des propositions de la commission. La droite s'y attachait, parce qu'elle voulait prolonger l'existence d'une Chambre où elle se sentait en majorité. Le gouvernement, et avec lui, les modérés, redoutant les conséquences de la politique suivie par la droite et ne la croyant pas en accord véritable avec le vœu public, adoptaient au contraire le renouvellement annuel comme un moyen de modifier graduellement l'esprit de la Chambre. Défenseurs de la Charte et du régime constitutionnel, ils arrivaient ainsi à soutenir l'opinion la plus opposée aux principes de ce gouvernement, et c'était dans le parti le moins favorable à la Charte que ces principes trouvaient leur appui.

Dès l'ouverture du débat, de Serre prit la parole. Il contestait à la Chambre le droit de réviser un article de la Charte, et reprochait à la commission d'empiéter par son projet sur la prérogative royale.

C'est au roi et au roi seul, dit-il, qu'appartient l'initiative de la loi. Vous n'avez ici que le droit de proposition. Si par une extension de ce droit vous permettiez à une commission de sortir de ses attributions, d'examiner un projet et d'en présenter un autre, il est clair que vous déplaceriez l'initiative, que vous l'ôteriez au roi pour la donner à la commission et à la Chambre.

Abordant ensuite une comparaison qui fut souvent reproduite, dans ce débat, entre la France et l'Angleterre, il montrait les différences qui séparaient les deux pays :

L'initiative en Angleterre appartient à la Chambre des communes. Parmi nous, il n'en est point ainsi : la Charte en a disposé autrement. En Angleterre, l'aristocratie fortement liée à la couronne lui donne un constant appui; le ministère est en quelque sorte le fondé de pouvoirs des trois branches de la législation; il y a ainsi unité de marche vers un but certain. Cependant ces formes se rapprochent de la démocratie, et Montesquieu a défini l'Angleterre une république sous les formes de la monarchie. En Angleterre les Chambres prennent l'initiative; mais les choses sont arrangées de manière que les Chambres étant en majorité pour le ministère, ce sont les propres intentions des ministres qu'elles expriment aussi bien que les leurs. Parmi nous, la position est différente. L'expérience a prouvé qu'il n'existait pas une majorité constante, immobile, déterminée. Il n'est qu'un moyen de la fixer; c'est de laisser au roi l'initiative qui lui appartient. Car donner des lois, c'est gouverner; c'est un premier pas d'usurpation le plus dangereux; c'est un écart vers la démocratie que vous ne pouvez envisager sans effroi!

De Serre demandait en conséquence que la commission fit un rapport sur le projet de loi présenté par le gouvernement, et que toute discussion fut suspendue jusqu'au dépôt de ce rapport.

Ces conclusions finirent par prévaloir, mais après un débat prolongé pendant trois séances. Les orateurs les plus marquants des diverses opinions. MM. de la Bourdonnaye, Pasquier, de Sainte-Aulaire, Hyde de Neuville, de Castelbajac, Benoist, intervinrent. M. Royer-Collard prononça deux de ses plus mémorables discours. Les divergences qui allaient éclater sur le fond même de la loi s'annoncèrent dans cette première lutte. La Chambre décida, le 16 février, qu'un rapport lui serait fait sur l'ensemble du projet.
sait le rapport exigé.

Le vote était prévu, et dans la même séance, M. de Villèle dépo-

Le lendemain, de Serre mandait à son ami, M. de Wendel : « Le projet de la commission est plus mauvais encore que le projet V. (Vaublanc.) Je parlerai contre les deux. Ces purs sont engagés dans une si belle route de *libéralité*, de *démocratie*, de *républicanisme* qu'on ne peut se refuser le plaisir de les en féliciter[1]. » Le duc de Richelieu était moins sévère, et quoique membre du gouvernement, c'était au projet ministériel qu'il donnait l'infériorité. « J'ai été à la commission des élections, écrivait-il. Ils nous ont bien arrangé notre loi; mais le pis est qu'à mon avis, ils ont raison de tout point. Il faudra le retirer, car nous paraîtrions trop à notre désavantage ; nous n'aurions pas quarante voix[2].

[1] *Corresp.*, t. II, p. 90.
[2] Duvergier de Hauranne. *Hist. du gouvernement parlementaire*, t. III, p. 358.

Quel était donc le projet de la commission?

Il établissait une assemblée électorale par canton, composée de tous les citoyens âgés de vingt-cinq ans et payant au moins 50 fr. de contributions directes. Les présidents de ces assemblées devaient être nommés par le roi. Elles choisissaient les électeurs de départements, et présentaient à la nomination du roi des candidats pour le conseil d'arrondissement ; les électeurs du second degré devaient être choisis parmi les citoyens âgés de trente ans, et payant au moins 300 francs de contributions directes. Formés en colléges de département, ils nommaient les députés et présentaient au roi les candidats pour le conseil général.

Ce projet écartait, avec la proposition ministérielle, le principe des électeurs de droit, sur lequel elle reposait ; il n'admettait pas davantage une autre combinaison qui allait bientôt trouver d'éloquents défenseurs, et qui confiait aux citoyens payant 300 francs de contributions directes le soin d'élire eux-mêmes les députés. Ce système, adopté l'année précédente dans des conférences provoquées par M. de Talleyrand, alors chef du cabinet, n'avait pas encore été produit devant la Chambre. Mais on savait qu'il avait l'appui des hommes les plus considérables du parti modéré, et l'on y associait déjà le nom de M. Royer-Collard.

D'autres propositions vinrent s'ajouter, dans le cours du débat, à ces trois modes d'élection. Les esprits tâtonnaient, les idées étaient remuées, les précédents invoqués, les principes développés, sans que les conclusions fussent toujours précises. Des intérêts passagers, des préoccupations de parti se mêlaient aux vues générales et en altéraient souvent le caractère. Mais lorsqu'on songe que depuis la révolution, de pareilles questions n'avaient jamais été soulevées, lorsqu'on réfléchit aux difficultés qu'après soixante ans de recherches et d'épreuves, elle suscitent encore, lorsqu'on envisage l'inexpérience de ces hommes lancés tout à coup, au sortir d'un régime si différent, dans les hasards de la vie publique, on ne peut assez rendre hommage à l'inspiration généreuse, puissante et saine qui anima ces discussions. Dans la passion même qui entraînait plus d'un orateur, on sentait un accent personnel, une âme indépendante, un instinct patriotique. Souvenirs honorables pour cette Chambre, et glorieux pour la royauté qui, à peine rétablie, provoquait dans la nation affranchie et rassurée, ces grandes discussions et ces libres luttes !

Charles DE LACOMBE.

PRIMAVERA[1]

Un bruit de roues retentit dans le silence du chemin, et le cœur tendre et affectueux de miss Lisle se mit tout à coup à battre. Elle s'avança, tremblante, jusqu'à la porte, et un instant après, John déposait sur un divan, avec des précautions infinies, la forme svelte et légère de Maud.

— Ma chère enfant!...

— Chère cousine Janet!...

La vieille fille s'agenouilla près de la jeune malade, que Marcelle se hâtait de débarrasser de son châle et de la mantille qui l'enveloppait.

Maud promena autour d'elle un regard plein d'une indicible émotion, puis serra la main de miss Lisle.

— Me voici donc *at home!* J'ai pu décider Réginald à revenir en Angleterre!... Ah! cousine Janet, croyez-moi, sa guérison morale est commencée. Puissé-je le voir heureux et utile, et alors, que Dieu fasse de moi ce qu'il voudra!...

Elle vit s'assombrir la douce figure de Janet, et ajouta en souriant :

— S'il me laisse à vous, je ne m'en plaindrai pas... Mais je ne vous ai pas encore présenté Marcelle... Chère amie, vous connaissez déjà presque ma bonne cousine Janet, et vous, cousine, vous aimerez Marcelle Arny avant qu'il soit longtemps.

Dès le lendemain, en effet, miss Lisle et la jeune fille, que prédisposaient à la sympathie leur commune affection pour Maud, sentaient qu'elles deviendraient bientôt amies.

Toutes les trois s'assirent sous les cèdres; tandis qu'elles causaient, l'œil ému de Maud suivait le courant du fleuve, sa poitrine se dilatait à cette douce brise de juin, et elle savourait avec d'inexprimables délices la beauté de son « cher vieux paysage anglais. »

Ce fut environ dix jours après que Réginald arriva aux Cèdres sans s'être annoncé, selon son habitude.

Vers sept heures du soir, comme miss Lisle, le front abrité par

[1] Voir le *Correspondant* des 25 janvier, 10 et 25 février 1878.

un vaste chapeau de paille, arrosait les fleurs altérées du parterre qui donnait sur la route, elle releva brusquement la tête en s'entendant appeler par une voix douce et mâle.

Réginald, couvert de poussière, se tenait devant la grille.

— Est-ce vous! s'écria-t-elle tout émue, se hâtant de tirer les lourds verrous. Comment arrivez-vous à pied?

— Je viens de la station du chemin de fer; une demi-heure de marche n'est rien par ce beau temps. Comment va Maud?

— Elle repose dans le salon, près de la fenêtre ouverte... Oh! Réginald, si vous saviez comme nous la trouvons mieux depuis son arrivée!

— Sont-ce déjà vos soins, chère cousine Janet?

Il l'embrassa affectueusement, fit un pas vers la maison, puis sembla hésiter à formuler une question.

— Je voudrais croire que mes soins sont vraiment efficaces, dit miss Lisle, répondant à ses paroles; mais il faut faire honneur de ce mieux à l'air natal... Puis, elle a une compagne si précieuse!

— Ah! vous aimez Mlle Arny? dit-il vivement, la regardant d'un air attentif.

— Qui ne l'aimerait? Les petits enfants du village la connaissent déjà, et courent à l'envi au-devant de la *dear French lady;* le vieux Smith et Ann en raffolent, et il n'est pas jusqu'au père Strafford, venu hier pour voir Maud, qui ne m'ait dit que la bonté et la pureté sont peintes sur son visage.

Un sourire d'une douceur infinie animait les traits de Réginald Beaufort lorsqu'il passa devant Janet en disant :

— Et maintenant, cousine, je vais embrasser Maud.

Quelque indifférence qu'il prétendît éprouver pour son pays, quelque mépris qu'il professât pour tout ce qui était anglais, il ne put se défendre d'une inexplicable émotion en pénétrant dans ce salon où il s'était assis, enfant, sur les genoux de la mère qu'il avait perdue, où chaque meuble, chaque recoin lui rappelaient quelque souvenir. Dans tous les détails de l'arrangement de la chambre régnait ce confort, dénué de luxe, mais essentiellement propre au bien-être et à l'intimité de la famille, — un confort tout anglais, — et dans la baie de la large fenêtre cintrée près de laquelle avait été placé le divan de sa sœur, venait s'encadrer ce paysage familier et doux, riant et poétique..., un ciel pâle, des pelouses d'un vert unique au monde, — dont il n'avait nulle part vu les rivales, — les cèdres séculaires, et le fleuve où scintillaient les rayons du soleil couchant.

Quand Maud, se retournant aussitôt, poussa un cri de joie et lui tendit ses bras frêles, quelque chose comme une larme vint humecter sa paupière.

La jeune fille avait apporté à sa toilette une sorte de recherche qui parut à son frère d'un heureux augure. Un nœud bleu pâle fixait au col son peignoir de mousseline; Marcelle avait attaché des rubans de même nuance aux longues nattes qui, encadrant son visage de leurs fils d'or, se repliaient jusque sur le châle de l'Inde qui recouvrait le divan.

— Dois-je en croire la couleur rosée de vos joues et vous faire compliment sur votre santé? demanda-t-il tendrement, après l'avoir serrée dans ses bras.

— Je suis si heureuse d'être ici! Vous savez que le moral est pour une part considérable dans les affections nerveuses; c'est ce que me dit ma raison; mais mon cœur devient superstitieux. Je m'imagine que le mieux physique que j'éprouve tient au mieux de votre âme... Le père Strafford sourit de mes idées, mais il ne me gronde pas trop... Il faut que votre esprit soit plus calme et moins amer pour que vous ayez enfin consenti à me ramener ici. Alors, je me sens plus de vie, je jouis jusqu'à l'ivresse de retrouver les vestiges du passé, d'entendre sans cesse ce cher langage familier qui est pour mon oreille aussi doux qu'une musique.

Réginald sourit, tout en promenant un regard rapide sur la pelouse. Les yeux de Maud suivirent les siens.

— C'est Marcelle qui est là-bas sous les cèdres, dit-elle, répondant à sa pensée; vous ne la reconnaissiez pas, avec sa robe blanche?

Ils se remirent à causer, puis Réginald se tut brusquement. Maud chercha de nouveau la direction de son regard, et aperçut Marcelle qui rentrait avec miss Lisle.

Quel contraste entre la démarche hésitante de celle-ci et le pas élastique et ferme de celle-là! Marcelle avait la tête nue; ses tresses brunes effleuraient les boucles grises de la vieille fille, sa robe de piqué blanc, ornée de quelques nœuds de velours noir, tranchait sur la soie terne et sombre qui revêtait sa compagne. Peut-être y avait-il dans le cœur de la plus jeune des deux une moindre part de paix et d'espérance; peut-être le souffle de la douleur, qui ne fait point acception des âges, l'avait-il plus profondément ravagé. Mais à les voir ainsi, l'une était l'image vivante de la beauté, de la jeunesse, de la force confiante, l'autre celle de la fatigue en même temps que de la résignation.

Elles vinrent s'asseoir dans le salon; le jour baissait, mais personne ne songeait à demander des lumières. Le crépuscule était si doux, et sa lueur indécise si propice aux causeries!

— Marcelle, jouez-nous quelque chose, dit tout à coup miss Beaufort. Voici dix ou douze jours que vous êtes ici, et vous n'avez pas encore essayé le piano de cousine Janet... Quelque chose de doux et de mélancolique, qui cadre avec cette heure charmante...

Marcelle prit au hasard un cahier de musique, et le lui apporta en souriant. Maud l'éleva sur l'appui de la fenêtre pour profiter des dernières clartés, et le feuilleta quelques instants.

— Weber! Oui, j'aime ce poétique allemand. Ceci, chère...

Marcelle se pencha, lut le titre, et ferma le cahier.

— Qui ne sait cette page par cœur? Qui ne l'a jouée mille fois sans s'en lasser? murmura-t-elle, refusant d'un geste Réginald, qui s'apprêtait à allumer les bougies.

Elle s'assit devant le petit piano, et préluda un instant pour l'essayer. Il était juste ; mais quels sons frêles et argentins! On eût dit une harpe, il y avait dans l'écho de chaque note une vibration étrange et prolongée.

Maud s'appuya contre ses coussins, tandis que miss Lisle agitait son crochet dans l'ombre, et Marcelle commença la *Dernière pensée*, ce chef-d'œuvre immortel, tour à tour doux comme une plainte, nerveux et déchirant comme un regret, sublime comme la résignation.

Mais aux premières mesures, un accent étouffé l'interrompit :

— Pas cela!... Oh! pas cela!

Cousine Janet s'était levée toute droite et tremblait convulsivement.

Maud se souleva vivement, et Réginald s'approcha.

— Non, certes, dit-il avec tendresse, on ne jouera rien qui puisse vous émouvoir péniblement, ou réveiller en vous des souvenirs douloureux.

Miss Lisle passa sur son front moite de sueur une main frémissante, et se laissa retomber sur sa chaise.

— Quoi! murmura-t-elle, comme se parlant à elle-même, est-ce là mon courage, après tant d'années?...

Elle garda pendant quelques secondes un silence que chacun respecta autour d'elle, et reprit d'un ton plus ferme :

— Jouez ce morceau, miss Arny; maintenant que la première surprise est passée, je sens qu'il me sera doux; je vous en prie, jouez-le.

— Donnez-moi votre main, cousine Janet...

Et tandis que Marcelle jouait, avec son expression ordinaire et son sens profond de la musique, le chef-d'œuvre qui empruntait aux sons du piano quelque chose d'étrangement mélancolique, de singulièrement vibrant, Maud sentit trembler entre ses doigts la petite main flétrie de miss Lisle.

— N'avez-vous rien à nous confier, lui dit-elle avec douceur quand Marcelle se fut levée et que les dernières vibrations se furent lentement éteintes. Ne vous serait-il pas salutaire d'épancher dans des cœurs amis des peines dont le récit n'a peut-être jamais passé vos lèvres? Vous savez combien nous vous aimons, cousine Janet!

Oui, elle sentait la sympathie, la compassion, la tendresse dans

la pression délicate de la main qui n'avait point quitté la sienne. Elle étouffa le sanglot qui soulevait sa poitrine.

— Non, pas les lampes, — pas encore! dit-elle, comme Réginald se levait pour sonner.

Et, les yeux tour à tour fixés sur la blanche silhouette de Maud et sur le ciel brillant d'étoiles, cousine Janet raconta *son roman.*

C'était une courte histoire, et elle la dit en peu de mots. — Un jour sombre, où un fugitif rayon de soleil n'avait lui-même brillé qu'à travers des larmes, — telle avait été sa vie.

Elle n'avait guère plus de vingt ans lorsque son cousin William Lesley vint passer un automne chez sir John. Naturellement, une parenté plus ou moins proche établit entre elle et lui une douce familiarité. Ils lisaient ensemble, faisaient de la musique, et explo-raient à cheval les environs du château.

— Je ne puis assurer qu'il m'aimât, dit-elle avec une naïve humilité, et moi je ne lus dans mon cœur que le jour où lady Lesley, me voyant suivre d'un œil attentif mon cousin qui partait pour la chasse, me releva le menton en plaisantant, et me dit d'un ton léger :

— Prenez-garde, Janet! Il est vrai que William semble s'occuper de vous, mais ne laissez pas se prendre votre cœur, ils sont tous atteints de consomption dans cette famille.

La douleur aiguë, l'inquiétude mortelle qui déchirèrent tout à coup mon cœur me révélèrent à moi-même ce que j'avais rêvé. Voilà comment je connus ce sentiment qui, pour d'autres, est l'aurore d'une vie heureuse et d'une joyeuse union... Dès lors, mes jours et mes nuits furent hantés par une idée fixe et cruelle qui ne devait plus me quitter; mon regard interrogea sans relâche ses yeux, trop brillants, hélas! ses joues couvertes d'un éclat perfide... Il revint l'année suivante, et si j'avais essayé jusque-là de me faire illusion, je dus reconnaître, cette fois, des signes de destruction prochaine.

Il s'était courbé, ses yeux s'étaient agrandis et bordés d'un cercle d'insomnie, une toux fréquente déchirait sa poitrine, et je vis plusieurs fois se teindre de sang le mouchoir qu'il portait à ses lèvres. Il venait nous faire ses adieux avant de partir pour l'Italie, où on l'envoyait passer l'hiver... La veille de son départ il y eut un orage affreux; il avait passé une nuit cruelle, agitée de fièvre, et il s'étendit sur un canapé, pâle, sans forces, mais toujours gai, et formant des projets qui me brisaient le cœur. Comme je me trouvai seule avec lui, il me parla de son retour au printemps prochain.

— Vous êtes une bonne petite garde-malade, cousine Janet, et vous vous hâterez de me guérir quand je reviendrai d'Italie. Je vous rapporterai de curieuses mosaïques, j'écrirai mes souvenirs... C'est dommage de faire ainsi son premier voyage sur le continent; mais je suis sûr qu'à peine là-bas je recouvrerai mes forces...

Il passa sa main affaiblie sur son front, et resta un instant silencieux, puis, avec un air de gravité, presque de majesté :

— Janet, dit-il, ouvrez le piano, je veux jouer quelque chose dont vous vous souviendrez en mémoire de moi.

J'obéis en silence, et il marcha lentement vers le piano. Quelques accords se firent entendre...; je joignis les mains avec angoisse, car en ce moment, il était trop navrant de l'entendre jouer la *Dernière pensée*.

— Oh! William!... par pitié!...

Il m'écarta doucement, et je me tins derrière lui, dans une agonie de douleur. Oh! comme il la joua cruellement bien!... Les accords faiblirent sous ses doigts, puis il retourna vers le canapé.

— N'est-il pas étrange, Janet, que l'idée de ma mort prochaine se soit offerte à mon esprit pour la première fois aujourd'hui?... J'ai soutenu un rude combat depuis que vous m'avez quitté... Maintenant, je suis calme, et je pense au séjour où nous nous retrouverons tous... Allons, ne pleurez pas, ajouta-t-il avec douceur, tandis qu'un éclair de gaîté traversait encore son regard. Je puis guérir, après tout, et alors, Janet, vous serez ma femme...

Le lendemain il partit, et je ne le revis jamais. Nul ne sait ce que je souffris. A quoi bon m'entendre dire :

« Janet, vous n'êtes qu'une folle créature!... »

Quand j'appris qu'il était mort, je ne fus pas plus malheureuse que le jour où j'avais vu pour la dernière fois son pâle visage. N'avais-je pas désormais l'espoir qu'il était heureux, et qu'il m'aiderait de là-haut à porter le fardeau de la vie?... Depuis, le temps s'est passé... C'est en mémoire de lui que j'ai voué tant d'heures de mon existence aux malades de la famille d'abord, aux pauvres ensuite... Il faut bien que la peine nous rende meilleurs et plus dévoués à nos frères... De toutes les consolations, penser beaucoup aux autres est encore la plus douce... Maud le sait bien...

Miss Janet Lisle se tut.

Maud l'embrassa tendrement, et Réginald pressa chaudement sa main. Mais, se levant sans rien dire, elle sortit de la chambre, et l'instant d'après, on put la voir se promener lentement sur la pelouse à la clarté des étoiles.

Au bout de quelque temps, Marcelle alla la rejoindre. Leurs ombres passèrent et repassèrent devant les fenêtres ouvertes, et Maud, après un long silence, se tourna vers son frère :

— Je suis bien aise que Marcelle soit près d'elle; elle sait si bien consoler!... Réginald, vous souvenez-vous de cette soirée de Venise et de ces stances à la première primevère? Alors, cette fleur me sembla personnifier Marcelle; aujourd'hui c'est cousine Janet qui me la rappelle.

Il inclina la tête, et dit d'une voix harmonieuse et émue :

Ainsi la vertu pousse ses fleurs au milieu des tempêtes de la froide adversité, dans quelque vallée isolée de la vie ; elle élève la tête, obscure, sans qu'on la remarque,

Tandis que chaque brise qui souffle sur elle purifie encore la blancheur immaculée de son sein, et la fortifie pour supporter, sereine, les maux de la vie.

— Je suis bien aise que vous ayez retenu ces vers, Réginald.

Il ne répondit rien. Elle essaya de lire sur ses traits dans l'ombre toujours croissante, puis reprit presque bas :

— Réginald, avez-vous quelquefois cherché les premières primevères ?

— Non, mais j'en ai vu fleurir dans les « vallées isolées » où j'errais sans espérance ; et maintenant, Maud, sur ma vie, je crois qu'il y a un Dieu, une compensation pour nos souffrances, une récompense pour nos vertus !...

Pauvre cousine Janet !... Si la brillante jeune fille au cœur chrétien et chaleureux qui vous parle en ce moment du passé, a sa part dans l'acte de foi de Réginald et dans les larmes de joie de sa sœur, c'est votre simple récit, c'est votre obscur dévouement qui ont fait jaillir l'un de ces lèvres sceptiques, les autres de ces doux yeux bleus !

XVI

— M. Réginald Beaufort ?

John prit les cartes qu'on lui présentait, introduisit les visiteurs dans le cabinet de son maître, puis courut à la recherche de celui-ci, qui, vêtu d'un costume de jardin, entouré de livres, et paresseusement étendu sous les cèdres, envoyait dans l'air transparent les longues bouffées bleuâtres d'un cigare exquis, tout en jetant fréquemment un regard vers les trois femmes qui, réunies un peu plus loin, jouissaient, en causant, de l'air frais et doux de cette splendide journée.

Il lut rapidement les noms inscrits sur les cartes, et ses sourcils se froncèrent.

— Encore ces gens-là ! Ne peuvent-ils me laisser en repos ? Dites-leur que je n'y suis pas.

John s'en allait déjà, lorsque Maud, dont l'attention avait été attirée, appela son frère.

— Qui congédiez-vous donc ainsi, Réginald ?

— Ces importuns, ces Irlandais qui me poursuivent de leurs lettres et de leurs visites, et qui veulent absolument m'imposer la représentation de N... ; je n'y consentirai jamais !

— Au moins, recevez-les, dit-elle avec douceur. Vous leur devez

une banale hospitalité, ils sont venus de loin pour vous parler... Si vous ne leur opposez qu'un refus, formulez-le vous-même.

Une certaine hésitation parut sur le visage du jeune homme; puis, de l'air de quelqu'un qui prend soudain son parti et se résigne à remplir une ennuyeuse corvée :

— John! cria-t-il.

Le vieux valet de chambre s'arrêta.

— Attendez!... Présentez mes compliments à ces gentlemen, et dites-leur que je suis à eux dans un moment.

Il jeta sur le gazon le livre qu'il tenait, et prit avec quelque lenteur le chemin de la maison.

Dans la petite pièce confortable qu'il avait appropriée à son usage personnel, trois hommes qui l'attendaient se levèrent vivement à son approche.

Leur stature, leurs mouvements vifs et aisés, leurs gestes abondants, leur physionomie expressive et naturellement enjouée offraient bien les traits caractéristiques de leur race. Deux d'entre eux avaient atteint l'âge mûr; l'autre était un jeune homme d'une trentaine d'années, brun, élancé, à l'œil vif et mobile, semblant porter avec une certaine contrainte le classique vêtement noir, et dont les membres vigoureux paraissaient plutôt faits pour le costume dégagé et facile d'un chasseur.

Ses compagnons lui jetèrent un regard d'intelligence, et il répondit au salut cérémonieux de Réginald en s'avançant vers lui.

— C'est moi qui me nomme O'Kennedy, monsieur Beaufort, dit-il d'une voix nette et déterminée, Patrick O'Kennedy, de Dunsberry-Lane. Mes traits ne se sont probablement point fixés dans votre souvenir, quoique j'aie fait plusieurs parties de chasse avec vous et nos amis, du temps où vous faisiez un séjour annuel en Irlande. J'ai l'honneur de vous présenter mes compagnons, mon vieil ami Connaught, squire de Dwinnock, et M. Dudlegg, directeur de notre filature.

Réginald s'inclina froidement.

— Nos noms ne vous sont point étrangers, monsieur Beaufort, reprit O'Kennedy, sans se laisser le moins du monde déconcerter par son silence et la raideur de son accueil. C'est nous qui, il y a environ un an, vous avons offert de nous représenter au Parlement. Le membre élu après votre refus vient de mourir; le siége est donc vacant, et vous sachant de retour dans notre pays, nous avons résolu d'insister de nouveau auprès de vous. Nous nous présentons au nom d'un comité dont les membres comptent parmi les plus honorables habitants du district.

— Je vous rends mille grâces, et je me considère comme très-honoré de vos suffrages; mais les motifs qui m'ont jadis porté à décliner votre offre subsistent encore aujourd'hui.

L'Irlandais attacha sur lui son regard plein de vivacité et de finesse, et continua :

— Nous n'avons pas en ce moment d'homme capable de nous représenter avec assez de talent et de conviction. Non-seulement il est important de voir soutenir éloquemment nos droits politiques et religieux, mais encore la situation particulière de notre district, la misère qui y règne, la stagnation des affaires, l'exaltation même de la population exigent de la part du gouvernement une prompte initiative, des secours efficaces, une intervention judicieuse.

— Et puis-je demander comment vous avez été amenés à penser que je remplirais convenablement ce rôle, à coup sûr honorable, mais difficile ? demanda Réginald sans se départir de sa froideur.

Les yeux de l'Irlandais lancèrent un éclair d'enthousiasme.

— Vous avez habité l'Irlande, dit-il, vous y possédez un domaine important, vous connaissez et vous aimez ce pays qui est un peu le vôtre, au moins par les alliances, et vous avez affirmé vos sympathies de manière à émouvoir profondément tout ce qui porte un cœur irlandais...

Tout en parlant, il tirait de sa poche trois ou quatre brochures, qu'il jeta sur la table d'un geste énergique.

— Le jour où j'ai lu ces pages convaincues et généreuses, reprit-il, j'ai voué à l'homme qui les avait écrites, une profonde estime et une reconnaissance sans bornes.

— De plus, on connaît l'attachement des Beaufort à la religion catholique romaine, dit à son tour le squire de Dwinnock. Sous ce rapport encore, nous vous confierions avec joie nos intérêts les plus sacrés.

O'Kennedy se tourna vers l'industriel.

— A vous, Dudlegg, dit-il gaîment ; vantez les théories économiques de M. Beaufort, et apprenez-lui quelle impression a produite parmi nous la série d'articles qu'il a publiés il y a trois ans sur l'industrie et l'agriculture.

— C'est vrai, dit Dudlegg, avec un accent irlandais des plus prononcés ; nous croyons tous que le district prospérerait si monsieur Beaufort voulait se charger de nos intérêts devant le Parlement.

Réginald tenait les yeux fixés sur les brochures qu'on venait de lui remettre en mémoire. Il les reconnaissait, quoique, en se reportant à l'époque où il les avait écrites, il éprouvât le même sentiment étrange que si des siècles se fussent écoulés depuis, — comme si, entre ces pages et lui, il y eût désormais un abîme qu'il regrettait, — oui, qu'il regrettait de voir si profond ! Il se souvenait du juvénile orgueil avec lequel il avait lancé par le monde, sous ces couvertures bleuâtres, les nobles pensées de son esprit, les généreux sentiments de son cœur. Alors, il se passionnait pour le bien, et l'ombre

même de l'injustice révoltait tout son être et soulevait ses répulsions les plus vives ; alors, il croyait que l'individu, essentiellement perfectible, peut et doit contribuer à améliorer sa race, son peuple, les institutions de son pays ; alors son courage était électrisé par l'idée qu'une parole généreuse, même sans effets immédiats, peut, comme une semence tardive, produire son fruit et se propager au centuple, et que, fût-on vaincu en apparence dans cette lutte géante du bien contre le mal, du juste contre l'injuste, de la lumière contre les ténèbres, on n'en prépare peut être pas moins la victoire, de même que le sang qui coule dans une bataille ranime l'ardeur des combattants, et que les cadavres des victimes servent à porter au faîte ceux à qui il est réservé de planter leur drapeau sur le rempart ennemi.

Toutes ces idées se croisaient dans son esprit, tandis qu'on développait devant lui des arguments qu'il n'entendait pas... Oui, voilà ce qu'il était. Et maintenant? La lumière radieuse est-elle donc éteinte? Est-il à jamais plongé dans une désolante obscurité?... Il ne peut répondre ; car dans la nuit à laquelle il se croit voué, filtre tout à coup un rayon encore vague et pâle. Ce ne sont plus les feux enchantés de la jeunesse, mais quelque chose de plus noble et de plus divin... La lueur vient d'en haut... L'accueillera-t-il? Lui ouvrira-t-il les fenêtres de son âme?...

Il secoue la tête. Le doute apparaît de nouveau, la lueur s'évanouit.

— Encore une fois, dit-il, sortant de sa rêverie, je suis reconnaissant de votre démarche, et flatté des appréciations que vous voulez bien émettre sur mon compte ; mais sont-elles encore justes, en admettant qu'elles l'aient jamais été? Il y a trois ans et plus que j'ai écrit ce que vous évoquez aujourd'hui comme mes titres à votre confiance. Je m'occupais ardemment de ces questions, que, depuis, j'ai perdues de vue ; enfin, je me destinais à la vie politique... Les années qui se sont écoulées ont modifié mes projets...

— Mais non vos convictions ! Nous refuserions de le croire, reprit le jeune squire avec courtoisie ; on connaît la vieille devise des Beaufort, et ce n'est pas vous qui la feriez mentir : *Semper idem.*

L'ombre d'un sourire effleura les lèvres de Réginald à cette parole adroite.

— Les convictions sont restées les mêmes, monsieur O'Kennedy, mais des chagrins de famille, des devoirs sacrés m'enchaînent à mon foyer.

— Des devoirs privés?... Il en est peu qui soient de nature à éloigner complétement un homme du grand mouvement social, et à le dispenser de faire valoir les dons que lui a confiés la Providence. Pardonnez-moi de vous le dire, monsieur Beaufort, mais nous nous devons tous à notre patrie, surtout quand nous sentons en nous le talent et l'énergie qui peuvent lui rendre de signalés services. Tel

est votre cas. Votre origine et votre éducation vous attachent peut-être plus à l'Angleterre qu'à l'Irlande, mais n'est-il pas de la gloire de votre pays lui-même de rendre à notre chère et malheureuse contrée une prospérité qu'elle ne connaît plus, hélas! depuis si longtemps? Il y a cent ans que le chef de votre famille est pair d'Irlande... C'est un lien qui vous oblige.

— Je vous répète que je ne m'occuperai plus d'actualités. Je ne suis plus au courant de mon siècle, il a marché sans que j'aie songé à en suivre les progrès ou la décadence. Le talent même que vous me prêtez s'étiole s'il n'est nourri et exercé... Voici plus de deux ans que je vis à l'étranger, bannissant de ma vie la politique, ne m'occupant que d'art, en dehors de ces devoirs dont je vous parlais. Vous devez comprendre, d'après tout cela, que mon refus se base sur des impossibilités réelles. N'avez-vous point parmi vous un candidat généreux, convaincu? Vous, par exemple, M. O'Kennedy, pourquoi ne vous présenteriez-vous pas aux suffrages de vos compatriotes?

— D'abord, je ne suis pas assez riche pour supporter les frais d'une élection, répondit nettement le jeune homme.

— N'est-ce que cela? Vous n'ignorez pas qu'un parti peut intervenir... Pour ma part, je suis prêt à me joindre à vos amis pour faire triompher en votre personne des idées qui me sont chères.

L'Irlandais secoua la tête.

— Merci, M. Beaufort; mais là n'est point le seul obstacle. Si je possède le zèle, la conviction, la fidélité ardente, j'ai les défauts mêmes, ou si vous le voulez, l'exagération de ces qualités! Je sens que l'éloquence, et surtout le tempérament d'un orateur me manquent totalement. Or, il nous faut un orateur, mais nous autres Irlandais, nous sommes trop bouillants, et si parfois l'enthousiasme enlève les votes, souvent aussi il dépasse le but. Dans la situation présente, nous avons besoin d'un homme calme, modéré dans ses discours, autant qu'ardent dans ses sentiments. Vous êtes assez Irlandais pour accomplir la seconde partie de ce programme, assez Anglais pour satisfaire à la première de ses exigences.

— Vous en trouverez facilement d'autres que ne manquera pas de tenter l'honneur de vous représenter.

L'industriel se leva, et dit d'un ton décidé :

— Croyez-vous que nous en trouvions d'aussi *désintéressés?* L'homme qui, pour des causes dont nous respectons le secret est capable, en pleine jeunesse, en pleine activité, de renoncer à des succès presque certains, saura affermir son indépendance et soutenir ceux dont il aura accepté le mandat.

— Prenez garde, M. Dudlegg!... Si cet homme n'avait cédé qu'au découragement et à l'effet mortel d'une complète désillusion?

— En ce cas, répliqua l'Irlandais avec fermeté, je le blâmerais,

car l'on ne doit pas douter du bien, ni se fatiguer de la tâche commencée; mais je maintiendrais, du moins, qu'il n'est point ambitieux; et s'il se déclarait prêt à rentrer dans la lice, j'aurais confiance en lui, car il ne combattrait pas pour lui-même.

Réginald parut frappé de cet argument, et sourit en regardant attentivement la figure un peu commune, mais intelligente de son interlocuteur.

O'Kennedy frappa des mains.

— Vous souriez, donc vous êtes gagné! dit-il joyeusement.

— Non, encore une fois, non! Je souffre, messieurs, de voir se prolonger une discussion qui ne peut aboutir. Epargnez-vous des instances inutiles, et à moi, le regret de vous renouveler un refus.

Les trois délégués se regardèrent un instant, et se levèrent enfin.

— Nous ne regardons pas votre réponse comme définitive, M. Beaufort, dit O'Kennedy. Nous serons à Londres jusqu'au vendredi de cette semaine; permettez-moi de vous laisser notre adresse car jusqu'au dernier moment nous espérerons recevoir une communication favorable.

Réginald fit un geste de dénégation polie, mais n'ajouta pas une parole. Il reconduisit ses visiteurs jusqu'à la grille, après avoir vainement insisté pour leur faire accepter quelques rafraîchissements.

Il se promena sans relâche dans son cabinet, jusqu'à ce que la cloche du dîner vint l'arracher à sa solitude et à ses pensées. Pendant le repas, il fut silencieux et absorbé; il rentra dans le salon presque immédiatement après sa sœur, et s'assit, soucieux, près de la fenêtre.

Maud ne sortait pas le soir; on redoutait pour elle les brouillards perfides qui s'élevaient de la rivière. Cousine Janet se déclara prête à lui tenir compagnie, et Marcelle, qui avait souffert ce jour-là d'une légère migraine, sortit seule pour s'asseoir sous les cèdres.

— Prenez un chapeau, dit miss Lisle; l'air du soir est malsain pour les personnes jeunes... Et ne vous ai-je pas entendue tousser hier?... Priez Ann de vous donner mon tartan, ma chère; vous le plierez et l'étendrez sur le banc de gazon.

Marcelle sourit, et, pour faire plaisir à l'excellente fille, elle décrocha dans le vestibule un large chapeau de jardin. Mais elle ne le garda pas longtemps; aussitôt qu'elle fut sous les arbres, elle le laissa tomber à ses pieds, livrant à la brise sa tête brune, et s'abandonnant au charme mélancolique de cette heure paisible.

Oui, ce paysage anglais lui plaisait, et cette existence à demi solitaire lui était douce. Une trève s'était-elle faite dans sa vie? Pour combien de temps se trouvait-elle dans cette fraîche et modeste villa des bords de la Tamise? Ah! s'il lui était donné d'arrêter le temps!...

Maud était mieux et ne parlait plus de mourir ; — et quelle agréable compagne était cousine Janet !... Réginald lui-même était changé ; elle n'avait plus à redouter d'humiliations de sa part, ni à contraindre ses pensées, et surtout son affection pour Maud...

Il y avait dans la tranquilité présente de Marcelle quelque chose d'essentiellement éphémère qui n'aurait pas satisfait une personne plus exigeante ou plus accoutumée au bonheur. Le calme dont elle jouissait était subordonné à tant d'événements divers, et tenait à si peu de chose ! Cependant, c'était du calme, et elle fermait volontairement les yeux sur l'avenir pour s'absorber dans le présent, ce présent dût-il n'être qu'une halte sur le chemin du malheur.

.... Est-ce le crépuscule, ou plutôt ce brouillard dont miss Lisle avait parlé ?... Oui, c'est bien de la rivière que monte cette vapeur humide, toujours plus épaisse, qui noie dans une buée grise le paysage environnant, et s'étend comme un rideau devant les grands bois de la rive opposée... Il n'y a qu'un instant, Marcelle suivait des yeux les eaux légèrement assombries jusque sur cette rive ; maintenant, elle ne ne l'aperçoit plus, et un air soudain rafraîchi frappe ses poumons...

Elle tressaille en voyant se profiler devant elle, sur le gazon, une ombre démesurément agrandie par les rayons obliques du soleil couchant... L'ombre s'approche, et ses contours deviennent tremblants et incertains en pénétrant dans la zone du brouillard... Presque aussitôt, la voix de Réginald se fait entendre ; il se dirige vers le batelet, à quelques pas de la jeune fille, et dit, presque sans la regarder ?

— Vous serait-il agréable de faire une promenade d'une demi-heure, si toutefois vous n'avez pas contre le brouillard les préjugés de cousine Janet ?

— Oh ! merci, je rentrerai bientôt ; miss Beaufort sera bien aise d'entendre un peu de musique.

Il laissa retomber le bout de la chaîne qu'il avait soulevée pour détacher le bateau, et se tint debout, tout près d'elle, les yeux fixés sur l'eau.

— Me permettez-vous une réflexion, Mademoiselle ?

— Sans doute, répondit-elle en souriant.

Il reporta son regard sur elle, — et vraiment elle n'était jamais plus jolie que lorsqu'un sourire fugitif prêtait sa lumière et sa grâce à des traits que la douleur avait marqués d'une ligne mélancolique.

— Je suis presque choqué de l'appellation cérémonieuse que vous employez toujours en parlant de ma sœur. Il n'est pas possible, avec le degré d'intimité auquel vous êtes parvenues et l'affection qu'elle vous porte, qu'elle ne vous ait jamais demandé de lui donner un nom plus familier.

Marcelle sourit de nouveau en se rappelant quelle situation lui avait d'abord été faite par celui-là même qui lui parlait.

— Elle me l'a demandé, en effet, mais je n'ai pas cru devoir lui obéir.

— A cause de moi? dit Réginald, d'une voix où perçait une légère émotion.

— Peut-être; j'étais tenue à ne froisser les idées de personne.

— Et si je vous priais de ne plus jamais songer aux paroles dures et absurdes que vous avez surprises, consentiriez-vous à satisfaire ma sœur?

Marcelle pâlit.

— Non, répondit-elle doucement. N'eussiez-vous jamais prononcé ces paroles, je n'aurais jamais cessé de maintenir, même dans de semblables détails, la différence de nos situations.

Il se mordit la lèvre, fit quelques pas dans la direction de la rivière, cueillit un glaïeul, puis revint se placer en face d'elle.

— Maud vous aime beaucoup, dit-il d'un accent si étrange que Marcelle leva involontairement les yeux. Savez-vous ce qu'elle m'a demandé à Venise?

— Comment le saurais-je? dit Marcelle, surprise.

Il la regarda attentivement sans pouvoir démêler une ombre de coquetterie dans ces clairs yeux bruns, sur ce front à la fois fier et candide, et reprit :

— Elle désirait ardemment que je sollicitasse votre main.

Une rougeur brûlante envahit le visage de la jeune fille, et elle se leva brusquement, sous le coup d'un étonnement impossible à exprimer.

— Restez, dit Réginald d'un ton presque impérieux. Il faut que je vous parle ce soir; je touche à une crise solennelle de mon existence, et ma vie entière doit peut-être se jouer sur une parole de vos lèvres.

Elle ne répondit point, demeura un instant debout, anxieuse, incertaine, puis fit un mouvement pour retourner vers la maison.

— Pourquoi refusez-vous de m'entendre? reprit-il avec plus de douceur. Vous ne dépendez que de vous-même; si les usages de votre pays rendent plus étrange que dans le mien l'absence d'intermédiaire dans une question de ce genre, il n'a pas dépendu de moi de ménager vos susceptibilités à cet égard; Maud n'est pas en état de supporter une vive anxiété, et si ma démarche échoue, il est de mon devoir de lui épargner un regret cuisant... Vous voyez que j'ai prévu même la pire des solutions, ajouta-t-il avec un sourire amer, quoique sa voix tremblât légèrement. Je ne m'aveugle pas sur mes mérites, et je sais tout ce que j'ai fait pour m'attirer votre antipathie. Tout mon espoir est, qu'une chrétienne comme vous doit

bannir assez sincèrement le souvenir des injures pour qu'il ne fasse pas pencher la balance...

Comme cela lui ressemblait bien, cette manière à la fois hautaine, émue et ironique d'adresser une demande en mariage !

Marcelle détourna la tête et répondit faiblement,

— Si j'ai ressenti contre vous quelque amertume, j'ai eu tort ; il y a longtemps que tout est oublié... N'attribuez pas à une telle petitesse la nécessité où je suis de vous refuser...

— Je m'y attendais, interrompit-il, tordant brusquement entre ses mains la longue tige de glaïeul, tandis que son front se couvrait d'une pâleur moite ; mais je n'accepte pas si promptement une défaite ; lors même qu'un criminel est condamné d'avance dans l'esprit de ses juges, on lui permet du moins de plaider sa cause.

— Cet entretien est pénible, Monsieur, dit-elle en essayant de raffermir sa voix ; je vous en supplie, ne le prolongez pas. Je ressens pour vous une sincère estime ; mais la réponse que je vous ai faite, je la ferais à tout autre : je ne veux pas me marier...

Il était appuyé en face d'elle, contre le tronc d'un cèdre, et tout à coup, malgré l'émotion où l'avait jetée la surprise, elle ne put s'empêcher de ressentir un certain dépit tout féminin en le voyant, si calme (elle ne connaissait pas bien encore la profondeur des joies et des douleurs silencieuses), convenir que l'initiative de sa démarche appartenait à sa sœur.

— J'espère que vous oublierez cette idée fugitive, ajouta-t-elle. Croyez-moi, si grand que soit votre dévouement à miss Beaufort, il ne faut prendre conseil que de soi dans le choix d'une femme.

Il sourit froidement. Peut-être un observateur moins troublé que la jeune fille, aurait-il surpris quelque chose de convulsif dans le mouvement presque imperceptible de sa lèvre supérieure.

— Maud pourrait vous raconter comment j'ai tout d'abord accueilli l'idée qu'elle me suggérait. Je lui ai dit que j'étais trop sceptique, trop fantasque, trop malheureux pour imposer jamais à une femme le fardeau de doutes, d'amertumes, de désillusions que je dois porter seul.... Mais ses paroles m'avaient profondément bouleversé ; et quand vous avez été partie, j'ai compris au vide subit qui se produisait dans ma vie quelle influence invisible, mais indéniable, vous aviez exercée sur moi. Vous m'avez rendu aux émotions puissantes de l'art ; vous m'avez fait croire au désintéressement, entrevoir ce qu'en égoïste je ne soupçonnais pas : que nos maux ne doivent pas rejaillir sur les autres, et que nous pouvons trouver dans l'oubli de nous-mêmes l'oubli de nos douleurs. Je vous ai vue, dévouée à tous, illuminer la vie désolée de ma sœur d'une lumière mystérieuse, accomplir partout où vous alliez une mission consolatrice (M. et Mme de Ternes m'ont révélé ce que vous avez été pour eux), et l'idée,

d'abord vague et combattue, m'est venue d'essayer à mon tour de votre puissance... Je suis arrivé à un de ces moments décisifs où l'on se sent aussi près de la lisière du bien que de celle du mal, aussi capable de s'élever d'un coup d'aile jusqu'aux hauteurs, que de se laisser glisser dans l'abîme. Aujourd'hui même, on est venu me proposer de servir de nouveau, et d'une manière plus active, des intérêts honorables, sacrés : ceux de la religion que j'ai toujours respectée lors même que je cessais d'y croire, ceux du malheur, de la pauvreté.... J'ai d'abord refusé; puis, honteux de penser que de faibles créatures comme vous, Maud, et la pauvre Janet, vous vouez au bien malgré vos souffrances, *parce que* vous souffrez, j'ai hésité... Si vous devenez ma femme, je dirai *oui*. Vous aurez encore à lutter en moi contre l'esprit mauvais qui n'abandonne pas si facilement sa proie; vous souffrirez peut-être du contre-coup de mes efforts sur moi-même; mais aussi véritablement que vous avez éveillé en moi une seconde jeunesse et un nouvel amour, vous triompherez!

Marcelle cacha sa tête dans ses mains, et songea aux paroles qu'elle venait d'entendre. Quelle tâche pleine de séductions ineffables pour un cœur généreux! Quel orgueil de se voir appeler à rendre à la cause du bien un homme de cette trempe!...

— Je n'ai pas su vous inspirer d'affection, reprit-il voyant qu'elle ne parlait pas. Mais dites-moi seulement une parole d'espérance, et j'attendrai patiemment, m'efforçant de mériter votre cœur... Quoi, vous ne répondez rien? Ressentez-vous donc pour moi une si vive, une si insurmontable répulsion?

Elle leva les yeux sur lui.

Jamais elle n'avait songé qu'il pût arriver un moment où il s'adresserait à elle en suppliant, où lui, noble, riche, considéré, solliciterait comme un trésor le cœur d'une pauvre fille isolée et dépendante. Il y a un jour, une heure, elle ne pensait pas à lui. Il y a un mois, elle se reprochait l'antipathie qu'elle éprouvait à son égard. Mais maintenant qu'elle le voyait si désintéressé, si généreux, se montrant à elle sous un nouveau jour et attachant à son amour un prix si élevé,... oh! elle sentait tout à coup qu'il serait facile de dire le mot qu'il demandait d'elle.

Un mot, — trois lettres, — et tout serait fini. Oui, finie, la vie d'angoisses, de pauvreté, d'isolement; commencée, l'existence heureuse, aimée, entourée, respectée!

Et cependant, dans ses yeux bruns, secs et fiévreux, il y a un désespoir intense, et sa main tremblante contient avec peine les battements douloureux de son cœur... Avant de lui dire ce *oui* bienheureux, il faudrait lui raconter une sombre histoire, celle qu'elle n'a pas eu le courage de verser dans le cœur compatissant de Maud, dans le cœur si chaud d'Alice... La croirait-il?... Ah! plutôt que de

voir le doute dans ces yeux perçants, la défiance sur ce front si noble, plutôt que de voir hésiter celui qui lui a donné sa tendresse, mieux vaut garder son secret et dire non. Il pourrait la flétrir d'un soupçon, et elle aime mieux souffrir, souffrir à jamais, que d'être accusée par lui.

Oh ! quel combat se livrait en elle !... Il te croira, disait une voix insinuante. — Oui, répondait-elle, mais alors son amour impatient et révolté portera le trouble et la honte parmi ceux qui m'ont recueillie, puis dont l'injustice a brisé ma vie...

Elle se leva avec effort. Le brouillard était devenu si intense, les enserrant de son cercle toujours plus épais, qu'on eût dit qu'il n'y avait plus au monde que le groupe de cèdres, elle et Réginald.

— C'est impossible, dit-elle d'une voix brisée. Je suis fière de votre recherche, mais je ne *veux* pas me marier, je ne me marierai jamais, jamais, jamais !

Il tressaillit à cet accent à la fois ferme et désolé.

— Peut-être vous ai-je fait un trop sombre tableau de la vie que vous auriez menée à mes côtés ? Croyez-moi, l'affection adoucit tous les angles ; comme le soleil radieux, elle pénètre partout et inonde de clarté même les coins obscurs. Qui sait si les glaces qui restent dans les profondeurs de mon âme ne se fondraient pas au premier rayon de votre tendresse ? Je suis orgueilleux, mais pour vous je serai humble ; votre douceur fera taire ma violence, et mon égoïsme cèdera devant votre générosité. Votre Dieu sera mon Dieu ; je ne me montrerai pas rebelle à votre pieuse influence, et vous me révélerez le monde supérieur et éternel qui est seul digne de nos efforts, et où les affections pures et saintes se perpétuent au-delà du tombeau.

Un sanglot étouffé s'échappa de la poitrine de Marcelle.

— Je ne veux pas me marier, répéta-t-elle avec douleur.

Il essuya la sueur qui perlait sur son front.

— M'est-il permis de vous adresser une question ? dit-il d'un ton âpre après un pénible silence.

— Laquelle ?

— Dois-je croire qu'un engagement antérieur ou une autre affection motive votre refus ?

— Non, oh ! non !

— Vous n'avez jamais songé à épouser votre cousin Maurice ?

Elle tressaillit, autant de l'émotion que ce nom éveillait en elle, que de la surprise de voir le jeune homme au courant de ses relations de famille.

— Non, répondit-elle avec effort. Je n'ai jamais aimé Maurice, et m'eût-il demandé en mariage que je lui eusse fait la même réponse qu'à vous.

Il se redressa ; son regard lança dans l'ombre un reflet froid et

dur, tandis qu'il brisait avec violence la tige du glaïeul et la rejetait loin de lui.

— Alors, dit-il, le sort en est jeté, car je ne me sens pas de force à recommencer seul la vie!

Elle avait déjà fait quelques pas vers la maison; elle s'arrêta vivement et se retourna vers lui.

— Ah! dit-elle d'une voix tremblante, ne subordonnez pas à une créature une vie comme celle que vous pouvez mener! Oubliez le chagrin que je vous cause en vous prodiguant à une cause sacrée. Jetez-vous dans la lutte, vous y trouverez l'apaisement.

— Pour qui voulez-vous que j'aie de l'ambition? On aime rarement deux fois, mais jamais trois; — du moins je parle pour moi.

— De l'ambition? Ai-je parlé d'ambition? Il faut mieux pour rassasier un cœur comme le vôtre. Dieu a fait notre âme, si j'ose le dire, à sa mesure, car lui seul la remplit. Il y a en nous un abîme sans fond qui appelle l'infini... Tout l'amour d'un être humain ne saurait lui suffire, tandis que Dieu suffit et console de tout... Servir une grande cause, faire le bien malgré les ingratitudes et sans acception de personnes; entrer dans la lutte, non pour la vaine satisfaction de vaincre les compétiteurs, mais pour triompher du mal, voilà ce qui vous est demandé. Acceptez! Ne soyez pas assez cruel pour me rendre responsable d'une telle décision; je ne m'en consolerais jamais!

Il la regarda longuement, tandis qu'elle se laissait aller à son émotion généreuse.

— Il y a peu de temps, une autre femme a essayé la tâche que vous entreprenez, et a voulu me ramener à la vie active... Mais pour soutien et pour fin, elle ne me présentait que... moi-même.

— Alors, elle ne vous connaissait pas, dit Marcelle, se détournant pour cacher une larme furtive.

Il garda un instant le silence, et reprit enfin :

— Adieu, mademoiselle; je partirai demain pour dire à ces hommes que j'accepte... Je chercherai à calmer par le travail une douleur qui ne s'apaisera jamais entièrement. Avec vous, j'aurais pu devenir un homme heureux; je m'efforcerai du moins d'être utile, et si je réussis, l'honneur vous en appartiendra...

Il s'éloigna rapidement et disparut dans le brouillard.

Marcelle resta encore à la même place, plongée dans une douleur silencieuse, dont l'amertume lui semblait dépasser tout ce qu'elle avait souffert jusque-là... L'ombrage séculaire des grands cèdres avait peut-être vu couler bien des larmes, mais jamais, cependant, de plus brûlantes que les siennes.

Lorsque, une heure plus tard, non consolée, mais fortifiée par une prière soumise, elle retourna près de Maud, celle-ci, transportée

d'une joie qui tenait du délire, lui apprit que son cher Réginald, la trouvant mieux, cédait enfin à ses instances, et acceptait la candidature qu'on lui offrait au Parlement.

XVII

Mme Arny était seule dans le salon de son petit château qui, situé sur la lisière de la forêt Saint-Germain, dominait la vallée riante où coule la Seine, et les bois en amphithéâtre qui s'entremêlent si pittoresquement de villages coquets et de gracieuses maisons de campagne.

Ses yeux étaient vaguement fixés sur ce panorama bien connu, mais sa pensée était plus loin, et l'expression assombrie de son regard, la contraction orgueilleuse, mais pénible de sa lèvre, et enfin le ravage exercé par ces dernières années sur des traits qui avaient longtemps conservé la fraîcheur et la jeunesse, tout disait qu'un chagrin secret rongeait douloureusement ce cœur hautain et concentré.

Il y avait bien des mois qu'elle n'était venue à Saint-Germain, et surtout qu'elle n'y avait séjourné. Les étés précédents s'étaient passés en excursions lointaines; et plus elle avait retardé le moment de revoir cette maison, plus les souvenirs qu'elle avait cru assoupir s'éveillaient en foule pour torturer sa mémoire inflexible... Sa fille y était née; les cloches, dont la brise d'été lui apportait en ce moment le son argentin, avaient éclaté en joyeuses volées, pour célébrer sa bienvenue en ce monde. Peu après, c'est là qu'elle avait passé le temps d'un veuvage qui lui laissait, à vrai dire, peu de regrets, et dont les dernières larmes furent promptement séchées au soleil d'un amour vif et sincère. Les douceurs de la lune de miel étaient associées dans son esprit à ces arbres, à ces fleurs, à cette brillante rivière... Mais alors, sa fille était là...

Elle ferme les yeux pour la revoir, enfant, courir dans les allées sablées, jeune fille, courber sous sa robe blanche les brins d'herbe de la pelouse... Est-il possible que l'avenir ait ainsi démenti les promesses du passé ?... Quoi! tout cet amour auquel elle avait attaché sa vie s'est changé en ingratitude! Le sourire d'un étranger a effacé en un instant toutes les larmes et tous les sourires ineffables qu'une mère prodigue à son enfant!...

Une autre vision apparaît dans l'ombre des souvenirs douloureux... Est-il possible que son Alice erre au loin, pauvre, triste, songeant peut-être au toit maternel?... Et près d'elle il y a une enfant... Comme elle doit être grande, la chère Jeanne! Si l'œil plein de larmes de son aïeule pouvait en ce moment suivre ses pas joyeux sur la pelouse!

Mme Arny pleure. Elle regrette le temps où on lui apportait des lettres de sa fille dont son regard ardent dévorait l'écriture, mais qu'elle laissait impitoyablement sans réponse. Ah! si Alice écrivait encore! Mais non, l'ingrate s'est vite lassée; elle ne sent point le besoin de pardon, et jamais, non jamais, sa mère ne fera les premiers pas vers elle...

Tout à coup, elle tressaille. La porte s'est ouverte, et une femme vêtue d'une toilette à la fois seyante et étrange se montre sur le seuil.

Le regard de Mme Arny s'attache avec surprise sur cette longue robe de cachemire blanc, chiffonnée avec une grâce inimitable, puis remonte jusqu'au visage brun et rose qui ressort sous le petit chapeau de paille orné d'une touffe de fleurs blanches.

Des yeux brillants et des lèvres purpurines la saluent en même temps d'un séduisant sourire.

— Quoi! est-ce possible! donna Vittoria!

— Elle-même, qui vous a longtemps attendue, mais qui vous pardonnera d'avoir manqué à votre promesse, si vous lui accordez une hospitalité de deux ou trois jours.

— Montrez-vous généreuse, et faites chez moi un plus long séjour, dit Mme Arny en souriant.

— Quel site délicieux et frais! reprit la jeune femme, s'approchant de la fenêtre. C'est un paysage bien français, — on pourrait dire presque parisien... Oh! mais!... avez-vous donc du monde? Moi qui venais chercher la solitude près de vous!

Mme Arny se pencha à son tour.

— C'est mon mari qui rentre avec son fils, dit-elle. Ne les reconnaissez-vous pas?

Non, elle n'avait pas reconnu M. Arny. Si les deux années précédentes avaient changé le beau visage de sa femme, il avait, lui, subitement franchi la limite qui sépare l'âge mûr de la vieillesse. Sa haute taille s'était courbée, ses cheveux étaient devenus rares et blancs, ses traits fins et harmonieux avaient revêtu une pâleur uniforme. A tout prendre, c'était encore une belle et douce figure; la bonté semblait avoir élu domicile sur ce visage, et son regard attirait la confiance. Mais il y manquait ce quelque chose, indispensable surtout à la beauté masculine : la fermeté. L'indécision semblait inscrite dans les lignes molles de la bouche et du menton, la faiblesse dans le léger mouvement des sourcils et dans le regard lui-même. Il formait avec sa femme un contraste complet, car elle avait dans toute sa physionomie une résolution et une inflexibilité dont elle ne paraissait jamais se départir.

Maurice ressemblait à son père. A vingt-cinq ans de distance, c'étaient les mêmes traits finement ciselés, la même beauté un peu

féminine, la même expression irrésolue. Mais l'espèce d'inquiétude nerveuse répandue dans toute sa personne révélait simplement l'ennui, au lieu du chagrin secret qui semblait consumer son père.

Son visage s'éclaira en voyant donna Vittoria, dont l'esprit, l'entrain et le merveilleux talent de cantatrice lui promettait une diversion au séjour fastidieux de la campagne.

En effet, dès le soir même, une animation inaccoutumée régnait dans la maison. La comtesse avait su distraire et relever ces esprits allanguis par la souffrance ou l'inaction ; les éclats de sa voix magnifique résonnaient dans le salon soudain rendu à la vie, et elle se montrait pour tous si affectueuse, si aimable, si pleine de charme, que Mme Arny l'embrassa en lui souhaitant le bonsoir, tandis que son mari la suppliait avec une sorte d'attendrissement de prolonger sa visite.

Quand elle s'éveilla le lendemain matin, le soleil était levé depuis longtemps, et Maurice arpentait, en fumant un cigare, l'allée qui faisait face à ses fenêtres.

Elle revêtit un élégant costume du matin, puis, descendant l'escalier, se tint debout sur le perron.

En un instant, Maurice fut près d'elle, et, après s'être informé de sa santé, il se hâta de décrocher un des chapeaux de jardin suspendus dans le vestibule.

— Merci, fit-elle, le repoussant avec un sourire. Vous oubliez qu'un autre soleil que le vôtre a rendu mon teint insensible...

Tout en parlant, elle cueillit une rose-thé, et la planta dans les ondes brillantes de sa riche chevelure.

Ce qu'elle avait dit était vrai ; le soleil semblait n'avoir d'autre action sur elle que de prêter à sa beauté un plus vif éclat ; sa peau fine et rose restait douce et lisse, ses petites mains et son cou d'une mate blancheur.

Elle fit quelques pas en silence à côté du jeune homme, s'arrêtant çà et là pour respirer le parfum d'une fleur, puis, attachant sur lui son beau regard caressant :

— J'ai vu ces temps derniers une personne de votre connaissance dit-elle négligemment.

— Qui donc? demanda-t-il plutôt par politesse, que par curiosité.

— Votre cousine, mademoiselle Marcelle Arny.

Elle avait prononcé ces mots d'un ton naturel et aisé, mais ses yeux surveillaient l'impression qu'elle produisait.

Maurice s'arrêta busquement.

— Vous avez vu Marcelle? s'écria-t-il avec émotion. Où? Que faisait-elle? Que vous a-t-elle dit?

— Je l'ai vue à Venise, elle était la dame de compagnie d'une jeune anglaise malade, miss Beaufort.

— Marcelle, dame de compagnie!...

Il y avait quelque chose de profondément douloureux dans le son de sa voix. La comtesse se tourna vers lui.

— J'ai été aussi étonnée que vous, je vous l'assure, dit-elle, car je me rappelais l'avoir vue faire les honneurs du salon de madame votre mère... Quelle a donc été la cause de son départ, monsieur Maurice? On m'avait dit qu'elle habitait avec vous depuis la mort de son père?

Cette question était très-directe, et en même temps, il y perçait un intérêt que Maurice ne put attribuer qu'à un sentiment bienveillant.

— Oui, répondit-il en secouant la tête, Marcelle demeurait chez mon père; mais quant au motif de son départ, je ne le connais pas.

La comtesse laissa échapper un geste d'incrédulité.

— Oh! dit-elle avec un fin sourire, vous faites le mystérieux. Je ne croyais pas ma question indiscrète; mais puisque vous refusez de me répondre, il ne m'est pas défendu d'essayer de deviner... Voyons... Un certain cousin de ma connaissance n'aurait-il pas adressé à Mlle Marcelle des hommages un peu trop significatifs, et ne cadrant pas avec les projets paternels?

— C'est vrai, dit franchement Maurice, j'éprouvais pour ma cousine un sentiment éphémère, peut-être, mais à coup sûr très-vif; cependant, là n'est point le motif de la rupture, car j'aurais eu, dans ce cas, ma part de blâme, et mon père, qui en effet n'aime point les mariages entre proches parents, m'eût éloigné plutôt que Marcelle.

L'Italienne resta un moment silencieuse.

— Vraiment, dit-elle enfin, je suis bien incrédule, mais je ne puis admettre de votre part une ignorance aussi complète... Comment cela s'est-il passé?

Le front du jeune homme s'obscurcit soudain, et il sembla lutter contre un souvenir pénible... Quand il reprit la parole, ce fut d'une voix si altérée que donna Vittoria ne put réprimer un mouvement de surprise.

— Nous étions alors à Nice, Mme Arny, Marcelle et moi, dit-il, parlant d'un ton bas et rapide. Je faisais de fréquentes excursions à Monaco... Mon père me rappela à Paris... Le jour de mon départ, rien n'était encore changé dans les rapports de ma belle-mère et de Marcelle... Ce fut la dernière fois que je vis ma cousine. Peu de temps après mon arrivée à Paris, Mme Arny entra inopinément dans le cabinet de mon père, où je me trouvais, et m'exprima d'un ton bref le désir de rester seule avec lui. Quand je les revis, il y avait sur les traits de ma belle-mère une sorte de froide résolution et de colère concentrée; mon père, lui, avait vieilli de dix ans. A mes questions répétées, on répondit que Marcelle était une ingrate,

qu'elle avait un caractère insoutenable, qu'elle avait annoncé sa résolution de se soustraire au patronage de ses parents, et qu'elle était partie, on ne savait pour où, après une scène violente.

— Et cette histoire vous parut-elle vraisemblable? demanda vivement la comtesse?

— Jusqu'à un certain point, oui. Marcelle est la plus douce des créatures, mais elle est fière; depuis que Mme Arny avait banni sa fille Alice, elle semblait animée contre ma cousine d'une sombre jalousie, et lui rendait souvent la vie insupportable. Marcelle était majeure, libre de vivre du travail de ses mains, si elle préférait la pauvreté avec la paix à une dépendance parfois humiliante. Je cherchai en vain à retrouver ses traces, et je dus renoncer à parler d'elle dans cette maison, son nom éveillant chez ma belle-mère une colère soudaine, chez mon père une douleur muette, mais vive.

— Oui, c'est étrange..., murmura la jeune femme, rêveuse.

Mais à ce moment Mme Arny s'avançait vers elle, et elle chassa de son front toute trace de préoccupation pour l'accueillir avec son plus charmant sourire.

Ce ne fut qu'un peu avant le départ de l'Italienne, le surlendemain, que les deux femmes se trouvèrent seules. Donna Vittoria résolut de profiter de cette opportunité, vainement cherchée jusqu'alors, pour questionner Mme Arny elle-même au sujet de sa jeune parente. Sa conversation avec Maurice lui avait laissé une sorte de désappointement : en effet, dans ses paroles il n'y avait rien de précis contre Marcelle. Maintenant elle allait, si elle était adroite, entendre le son de l'autre cloche. Réussirait-elle à surprendre quelque chose de défavorable à la jeune fille, quelque chose qui pût prévenir Réginald contre elle et empêcher une union redoutée?...

Elle leva par hasard les yeux sur une glace, et frémit en rencontrant le rayon acéré de son propre regard.

— Est-ce que je n'accomplis pas un devoir? se dit-elle.

Mensonge! Le devoir n'est point animé de malveillance et de cruauté, ni accompagné de trames perfides.

Elle secoua la tête comme pour faire taire l'avertissement importun de sa conscience, et se déganta lentement. Sur sa main blanche, les yeux de Mme Arny aperçurent soudain la bague de Marcelle.

— Quelle est cette bague? dit-elle d'une voix agitée.

La comtesse la retira de son doigt et la lui remit en jouant l'embarras.

— Vraiment, murmura-t-elle, je suis impardonnable, j'aurais dû l'ôter...

— D'où la tenez-vous, je vous prie?

Une question aussi précise exigeait une prompte réponse. A

l'émotion visible de Mme Arny, la comtesse Presciani comprit que la bague ne lui servirait pas seulement d'entrée en matière, mais que son instinct de jalousie l'avait bien servie en attribuant à ce bijou quelque origine mystérieuse.

— Je l'ai achetée à Venise, chez mon bijoutier, qui la tenait de...

— De?...

— De votre nièce, Mlle Arny. Je me trouvais là par hasard lorsqu'elle s'en est défaite... Oh ! ajouta-t-elle vivement, je me serais fait un devoir de la lui rendre, si d'abord elle ne m'avait déclaré que cette bague lui rappelait un souvenir pénible, et ensuite si elle n'avait cherché avec obstination à m'éviter après s'être vue reconnue par moi.

— Voulez-vous me céder cet anneau au prix qu'il vous a coûté? dit Mme Arny avec effort. Il est depuis longtemps dans la famille de mon mari, et je serais bien aise de le voir de nouveau en notre possession.

— C'est une misère... Ne parlez pas de prix, vous m'offenseriez; je suis trop heureuse de vous l'offrir...

Et donna Vittoria jeta la bague dans une coupe qui se trouvait à sa portée, tandis que Mme Arny lui adressait un remercîment embarrassé.

— J'ai été étonnée de voir votre nièce dans une situation dépendante, continua d'une voix insinuante la perfide créature, se renversant nonchalamment dans son fauteuil. Mais l'expression intraitable et orgueilleuse de sa physionomie révèle les drames intimes que sa présence a dû amener dans votre maison... On devine qu'une telle nature est ingrate...

Le visage sombre de Mme Arny, son silence obstiné disaient clairement à quel point ce sujet lui était désagréable, mais la comtesse n'était pas femme à reculer pour si peu.

— Elle connaissait à Venise d'autres révoltés, continua-t-elle plus bas et avec une adroite hésitation. Je sais qu'elle y avait des... des parents, qu'elle entretenait sans doute dans une coupable résistance.

Mme Arny se redressa si violemment que donna Vittoria tressaillit. Quoi ! Alice était à Venise? Celle qui lui parlait l'avait vue peut-être? L'orgueil fermerait-il ses lèvres, ou bien demanderait-elle des nouvelles de l'enfant qui lui était toujours chère?

Une lutte de quelques secondes se livra dans son cœur : ce fut la mère qui l'emporta.

— Est-ce à... à ma fille que vous faites allusion? dit-elle avec effort.

La comtesse lui prit la main avec une confusion habilement simulée.

— Comment ai-je pu éveiller ainsi vos tristes souvenirs! s'écria-t-elle d'un ton désolé. Oui, Mme de Ternes était à Venise; je l'ai su

par un homme influent qui s'intéressait à M. de Ternes ; il savait que je vous connaissais, et m'avait adressé quelques questions au sujet de vos enfants... Depuis, il a réussi à leur rendre service, et leur a procuré une situation.

— Quel est cet homme ? demanda Mme Arny d'une voix étranglée.

— M. Beaufort, répondit la jeune femme après un peu d'hésitation.

Mme Arny sembla recueillir dans sa mémoire et inscrire dans son cœur le nom de celui qui avait eu compassion de sa fille, puis elle reprit :

— Et... il habite aussi Venise ?

— Non il est actuellement aux environs de Londres. C'est le neveu d'un lord Witchester...

Oh ! ces mères !... Un reste d'orgueil l'empêchait de demander où étaient ses enfants, mais elle notait en elle-même les détails qui pouvaient l'aider à les retrouver.

Un silence prolongé régna dans le salon ; la comtesse le rompit la première.

— Je suis désolée, dit-elle d'un accent plein de larmes. Je ne voulais pas vous affliger... En vous parlant de votre nièce, j'avais à remplir une mission sacrée...

Mme Arny leva les yeux avec surprise, tandis que donna Vittoria, rejetant ses derniers scrupules, reprenait :

— J'ai lieu de croire qu'un homme honorable, auquel je m'intéresse vivement, songe à épouser Mlle Marcelle. Mais sa générosité ne doit point le rendre dupe ; si cette jeune fille n'est pas digne de lui, si elle est, comme je le crains, envieuse, ingrate, orgueilleuse, elle fera son malheur et celui d'une autre créature innocente... C'est ce que je veux empêcher. Voulez-vous vous fier à moi, et me dire, à moi seule, pourquoi votre nièce vous a quittés ?

Mme Arny se redressa avec hauteur.

— Ce sont là des faits intimes et des discussions qui ne sortent pas d'une famille, dit-elle froidement. Je n'ai point sujet d'aimer Marcelle, mais je me désintéresse complétement de son avenir ; c'est elle qui a voulu nous quitter ; je ne me mêlerai de son mariage ni pour le faire conclure, ni pour y apporter un obstacle.

— Le fait même qu'elle s'est rendue indigne de votre affection est un grief contre elle, Madame ; mais c'est là une affirmation trop vague pour convaincre un homme épris, et vous serez peut-être responsable du malheur de votre nièce aussi bien que celui de Réginald Beaufort.

Mme Arny pâlit. Quoi, il s'agissait de celui qui avait secouru Alice, et pour qui elle éprouvait déjà une reconnaissance aussi passionnée que bizarre !

— Si son caractère est violent et orgueilleux, reprit la comtesse, si son cœur est dur, insensible, ses sentiments bas et incapables de reconnaissance, qui peut mieux que vous en donner des preuves irréfragables?... Vous n'avez point confiance en moi, ajouta-t-elle, tandis que le silence de Mme Arny excitait sa colère; ah! vous ménagez Mlle Marcelle plus qu'elle ne vous ménage!...

C'était un mensonge, mais elle était arrivée à ce point de haine, de jalousie, de fureur concentrée où un esprit faussé et un cœur aigri tombent jusqu'à la bassesse. Elle s'arrêta cependant, n'osant en dire plus long; mais le trait avait porté.

Non qu'il ne fût souverainement indifférent à Mme Arny que sa nièce parlât d'elle avec ressentiment; mais la comtesse avait nommé Alice : Marcelle la voyait, elle l'excitait peut-être dans sa révolte... C'était son influence, sans doute, qui avait fait cesser les lettres de la jeune femme. Un amer sentiment de vengeance s'empara de la mère inflexible qui souffrait de l'offense sans savoir la pardonner; elle se persuada qu'elle remplissait un devoir envers le bienfaiteur d'Alice, et, trop heureuse de rejeter sur une autre les torts de sa fille, elle versa dans l'oreille perfide qui l'écoutait le secret qui devait rejaillir en une dernière amertume sur le cœur innocent de Marcelle.

XVIII

Cher monsieur Beaufort, je passe à Londres quelques heures trop courtes pour qu'il me soit possible d'aller voir votre charmante sœur. J'ai à vous adresser une communication de la plus haute importance. Seriez-vous assez bon pour venir demain matin à Morley's hôtel?... Un tendre souvenir à la chère Maud, que j'embrasserai, je l'espère, à mon retour du pays de Galles.

Croyez à mes meilleurs sentiments.

Vittoria Langhetti, comtesse Presciani.

Lorsque cette lettre arriva aux Cèdres, Réginald était à Londres.

Mais comme elle portait le mot pressé, deux fois souligné, Maud l'envoya à son frère par un exprès.

Une heure après, donna Vittoria revoyait devant elle l'homme qu'elle aimait.

Quelle froideur dans ce regard impassible, quelle tranquillité dans ce bonjour poli, mais banal!

— Vous étiez à Londres? dit-elle, l'étudiant avec une amère jalousie.

— Oui; je viens de prendre une grande décision; j'ai résolu d'entrer au Parlement.

Le regard de la comtesse brilla.

— Ah! vous reprenez à l'ambition! s'écria-t-elle. C'est la vie, et avec elle reviendront la jeunesse et ses joies, M. Beaufort!

Il secoua la tête.

— Non, dit-il gravement, ce n'est point l'ambition. Plus que jamais mon sentier est tracé dans une sphère aride et desséchée, à l'écart des joies de ce monde. Du moins, j'accomplirai ma tâche et m'efforcerai d'être utile.

Elle oubliait, dans la vive déception qui la mordait au cœur, l'objet de cette entrevue.

— Vous avez désiré me voir, donna Vittoria; puis-je savoir ce que vous aviez à me dire?

— J'ai appris quelque chose de défavorable sur le compte d'une personne qui approche de très-près votre sœur, dit-elle; et, après bien des hésitations, j'ai cru devoir vous en faire part.

Reginald pâlit; non qu'il crût possible de voir rabaisser celle qu'il aimait et à laquelle il ne doutait pas qu'on ne fît en ce moment allusion, mais parce qu'il était incapable d'en entendre parler ainsi avec tranquillité.

— Mlle Arny n'est pas digne de vivre près de miss Beaufort, ajouta la comtesse Presciani, sans attendre qu'il l'interrompît. Elle a commis un acte de..... d'indélicatesse, un acte que le code de l'honneur qualifie de honteux.

Il se leva comme si un ressort l'eût poussé, et attacha sur la jeune femme un regard flamboyant.

— Un homme n'aurait pas impunément prononcé ces paroles devant moi! De quoi l'accuse-t-on? Dites-le, hâtez-vous, pour qu'elle se défende!

— Se défendre! Oh! ce serait difficile! répondit ironiquement l'Italienne, le regardant en face. Mais si c'est ainsi que vous reconnaissez le service que j'ai cru vous rendre, et si vous éprouvez pour cette personne un sentiment si vif que vous la croyiez au-dessus de tout blâme, j'en ai trop dit en effet, M. Beaufort, et vous pouvez vous retirer.

Il essuya la sueur qui couvrait son visage et fit un effort sur lui-même.

— Pardonnez-moi, donna Vittoria, je n'ai pas été maître d'une douloureuse indignation. J'ai trop de motifs d'admirer Mlle Arny pour admettre la possibilité d'un tort grave de sa part, quel qu'il soit... Mais dites-moi tout, et je vous convaincrai qu'on vous a trompée, absolument trompée.

Il s'assit et cacha sa tête dans ses mains, comme s'il eût été honteux et désolé de prêter l'oreille à ce qu'il allait entendre.

Donna Vittoria parla d'une voix mesurée, son regard étincelant épiant avec une joie cruelle les tressaillements qui agitaient Réginald.

— Mademoiselle Arny, dit-elle, vivait chez son oncle et sa tante. Au mois de janvier dernier, le premier était à Paris et elle se trouvait à Nice avec Mme Arny et son cousin Maurice. Un soir, qu'ils étaient réunis, sa tante, qui rangeait divers objets, prit dans un tiroir un écrin contenant une rivière de diamants, qu'elle exprima la fantaisie de faire remonter à son retour à Paris. Elle s'enquit auprès de son beau-fils du prix que coûterait ce travail, et montra trois billets de mille francs, pliés sous le velours de l'écrin, disant qu'elle réservait depuis longtemps cette somme pour faire ajouter des perles au fermoir... Peu de jours après ayant une note assez considérable à solder et se trouvant en ce moment quelque peu dépourvue d'argent, elle voulut prendre un des billets enfermés dans l'écrin. Les diamants étaient intacts, l'argent avait été enlevé. Elle habitait un appartement meublé à ses frais, et était servie par ses propres domestiques. N'ayant jamais eu lieu de soupçonner leur fidélité, elle craignit de faire un éclat inutile, et résolut de surveiller leurs démarches et d'attendre quarante-huit heures avant de porter une plainte. Le surlendemain, elle ouvrit machinalement l'écrin... Les billets avaient reparu; le coupable avait sans doute été pris de remords ou de crainte, et dans le tiroir, d'ailleurs refermé, et où nulle clef n'avait été laissée, elle découvrit une preuve convaincante : c'était une bague impossible à méconnaître,... un large anneau sur lequel quatre lettres en diamants formaient le mot *spes*... Ce bijou de famille était depuis longtemps en possession de Mlle Arny ; il était trop large pour son doigt, et elle l'avait déjà plusieurs fois égaré ; mais elle refusait de le faire rétrécir pour ne point tronquer les dates inscrites à l'intérieur.

Réginald avait eu recours à une énergie surhumaine pour entendre jusqu'au bout cette histoire inouïe.

— Et que prouve tout cela? s'écria-t-il. N'avait-on pu glisser par malveillance dans ce tiroir l'anneau de Mlle Arny?

Un air de triomphe animait les traits de donna Vittoria lorsqu'elle répondit en secouant la tête :

— Votre supposition est très-ingénieuse, mais malheureusement elle n'est pas soutenable. Marcelle resta muette et pâle comme une morte quand sa tante lui demanda des explications, et elle avoua qu'aucun domestique n'avait pris son anneau.

— Mais... mais elle n'avoua pas le... vol? dit Réginald d'une voix étranglée.

— Non, oh! non! Je dois d'ailleurs à la vérité de dire que sa tante ne l'accusait pas d'avoir pris l'argent pour elle-même, mais plutôt pour l'envoyer à sa cousine, Mme de Ternes, qui était dans une situation fort précaire, comme vous le savez. Ainsi, cela se réduit à une indélicatesse, réparée, il est vrai, presque aussitôt que

commise; mais un esprit ainsi faussé ne peut, vous l'avouerez, demeurer en contact avec miss Beaufort, surtout dans des termes aussi intimes. Le jour même de cette scène, tandis que Mme Arny faisait une promenade en voiture, pour calmer l'agitation bien naturelle où elle se trouvait, sa nièce quitta sa maison, lui laissant un billet conçu à peu près en ces termes :

« Je n'oublierai jamais vos bontés, mais je ne saurais vivre près « de vous sous le poids d'un soupçon injuste que je ne puis réussir « à dissiper. Ce que je souffre, Dieu seul le sait, mais je le prie aussi « ardemment pour vous tous que pour moi, qui vais désormais « gagner ma vie. »

Mme Arny fit courir au chemin de fer. Trois ou quatre personnes répondant à peu près au signalement de Marcelle étaient parties, les unes pour l'Italie, les autres pour Paris. Après avoir fait suivre une fausse piste, elle se décida à rejoindre son mari. Ils ne reçurent aucune nouvelle de leur nièce; vous savez ce qu'elle devint. Ce que je vous confie aujourd'hui, je l'ai longtemps ignoré moi-même. M. et Mme Arny ont poussé la réserve jusqu'à se taire vis-à-vis de leur fils, et leur conviction était que Marcelle avait rejoint Mme de Ternes.

Réginald se leva, et donna Vittoria crut voir un fantôme.

— En dépit de votre récit, dit-il d'un ton solennel, en dépit de ce départ, qui peut avoir l'apparence d'un aveu, je nie que cette jeune fille ait pu, seulement pour une heure, et fût-ce pour venir au secours de sa meilleure amie, songer à s'emparer du bien d'autrui. Je ne sais quel sentiment vous a guidée en cette circonstance, donna Vittoria...

— Vous ne pouvez avoir de doute à ce sujet, répliqua-t-elle avec violence. Ayant appris un fait de cette nature, il me semblait choquant de vous le taire, et de voir de sang-froid une telle compagne auprès de votre sœur que je vénère.

— Et comment, si je puis le demander, avez-vous surpris un secret si bien gardé, dites-vous, par cette famille?

Le visage de la jeune femme s'empourpra, et elle resta interdite.

— Donna Vittoria, reprit Réginald d'une voie lente et vibrante, si, ce que je ne puis croire, vous aviez agi par malveillance, ou même par légèreté, vos remords vengeraient celle que vous dénoncez ainsi sans piété. Car en admettant que tout cela fût vrai, ce qui ne peut être, l'erreur d'un instant eût dû vous sembler effacée par les vertus et le dévouement de cette pauvre fille.

Il s'inclina devant elle et sortit, la laissant dans la stupeur, les yeux fixés sur sa place vide.

— Ah! murmura-t-elle enfin avec envie, tandis qu'un flot de larmes inondaient ses joues, comme il l'aime!... Pourquoi n'est-ce

pas moi?... Maintenant tout est fini, et je dois recommencer la vie sans espoir, sans bonheur, et... en proie à la pauvreté!...

Deux heures après, Réginald arrivait aux Cèdres, couvert de poussière, pâle, hagard; il avait marché sous le soleil de midi, insensible aux rayons brûlants qui dardaient sur sa tête, entendant malgré lui la voix perfide qui lui disait : Pourquoi ne serait-elle pas coupable? Pourquoi douter contre l'évidence? Tu l'as défendue devant une autre, mais seul avec toi-même, peux-tu t'abuser encore? Comment interpréter son silence à l'égard de sa famille et de sa situation? Ne te rappelles-tu pas son trouble en se voyant reconnue par la comtesse Presciani, son désir désespéré de la fuir?... Plus tard, son émotion en revoyant sa bague au doigt d'une autre, et tout récemment enfin, ce refus étrange d'être ta femme? Ce refus qui semblait lui coûter!... N'était-ce pas le sentiment d'une âme naturellement honnête qui la forçait à se reconnaître indigne de ton alliance avec cette tache dans son passé?...

Mais le cœur généreux de Réginald imposait silence à la voix traîtresse, et répondait : Elle est la droiture même; partout où elle a passé, elle a relevé les âmes abattues; son influence purifie et réconforte, elle m'a rendu meilleur; donc elle est pure, plus pure que l'hermine qui meurt d'une souillure.

En arrivant près de la grille de la maison, il se sentit défaillir et s'arrêta un instant, essayant d'apaiser le tumulte de ses pensées.

— Si elle a erré, je lui pardonnerai, murmura-t-il avec effort; mais elle est innocente de ce dont on l'accuse, je le crois comme je crois que j'existe!

Il n'entra pas dans le salon, mais pénétra dans le parc, où il apercevait, parmi les massifs, le peignoir blanc de Marcelle. Il s'approcha... Sa vie était suspendue, il vivait un siècle en chaque seconde.

Elle tourna vers lui des yeux surpris, et en rencontrant ce regard clair et sincère, il respira lourdement.

— Qu'est-il arrivé? demanda-t-elle de sa douce voix. Vous êtes pâle, défait;... miss Beaufort ne vous attendait pas aujourd'hui.....

Mais lui, sans répondre :

— Supposez, dit-il d'un accent qui haletait, que votre amie, votre sœur, soit plongée dans une misère navrante,... que vous ayez fait en vain appel à la pitié pour elle... Pourriez-vous croire un instant que l'acte que vous feriez en... prenant pour elle l'argent d'un autre soit un acte légitime?

Elle le regarda avec stupeur.

— Répondez vite, dit-il d'une voix rauque; je suis venu de Londres à pied, sous le soleil ardent, pour vous adresser cette question!

Elle le crut fou, et s'écria avec terreur :

— M. Beaufort, revenez à vous, calmez-vous!

— Répondez! Pourriez-vous croire un instant que c'est un acte légitime?

Elle pâlit tout à coup.

— Non, oh! non! dit-elle, joignant les mains.

Il s'appuya contre le tronc d'un arbre, la tête dans ses mains, et un sanglot souleva sa poitrine.

La jeune fille restait immobile, comme si la foudre l'eût fixée à la place où elle se tenait. Il lui semblait que la crainte, l'angoisse, la honte l'accablassent à la fois de tourments indescriptibles.

Enfin, il écarta ses mains de son visage bouleversé, et lui dit avec douceur :

— Alors, Marcelle, pourquoi m'avez-vous refusé?

Elle poussa un cri de biche blessée et chercha à s'enfuir. Réginald retint sa main dans les siennes, et la força à s'asseoir près de lui.

— Je sais tout... J'ai pu craindre un instant que votre tendresse pour Alice n'ait égaré momentanément votre sens de droiture. Maintenant, je sais que, quelles que soient les apparences qui vous accusent, vous êtes la pureté, l'honneur même. Pourquoi vous êtes-vous laissé accabler sans vous défendre, ma pauvre enfant?

Elle sanglotait aux accents pleins de douceur de cette voix si chère. Oh! quelle ivresse d'être crue par lui, alors que tout était contre elle!

— Je ne pouvais me défendre qu'en accusant un autre...

— Et cet autre?... Ne craignez pas, dites-moi votre secret, nous vous ferons rendre justice en pardonnant au coupable...

Elle fit un geste de désespoir.

— Non, jamais! dit-elle avec égarement. Je soutiendrai jusqu'au bout mon sacrifice! Je ne porterai pas le coup de la mort au frère de mon père!

Réginald la regarda longuement.

— Marcelle, dit-il d'une voix grave, je crois deviner d'étranges choses... Qu'il en soit ce que vous voudrez, je vous promets de garder intact le secret que je réclame de ma fiancée... C'est votre cousin Maurice qui a pris les billets?...

Elle inclina faiblement la tête.

— Il jouait, balbutia-t-elle. Je suppose qu'il les prit pour payer une de ces dettes auxquelles on accole si étrangement le mot d'honneur. Il craignait tant sa belle-mère qu'il n'osait plus lui rien demander, et son père était absent. Une chance favorable ou un emprunt lui permit sans doute de restituer les billets avant son départ pour Paris. Comme ma tante n'ouvrait que rarement son écrin, il pensa qu'on ne soupçonnerait pas ce qui s'était passé.

— Comment arrivâtes-vous à connaître tout cela?

— Je ne m'en doutai pas, pas plus que du moyen qu'il employa pour ouvrir le tiroir, jusqu'au jour où ma tante, folle de colère, et me montrant cette bague fatale, m'accusa d'avoir pris, probablement pour Alice, ajoutait-elle, les billets qu'un sentiment de crainte ou de repentir m'aurait décidée ensuite à restituer.

Réginald pâlit.

— Je ne comprends pas, dit-il d'une voix altérée, comment cette bague vous révéla le nom du coupable. Vous la lui aviez donc donnée?

— Oh! non! Mais quelques jours auparavant, comme il remarquait qu'elle était trop large pour mon doigt, il s'en empara en plaisantant, et refusa de me la rendre. J'en fus contrariée, et je me promis de la reprendre à la première occasion favorable... Il l'avait placée à son petit doigt, mais je me rappelle qu'elle y glissait facilement, et il la perdit sans doute en refermant précipitamment l'écrin.

— Mme Arny ne lui avait jamais vu ce bijou?

— Non, il craignait qu'elle ne blâmât son enfantillage. Ils étaient dans des termes si froids!

— Et alors, comme une généreuse créature que vous êtes, vous vous laissâtes accuser pour ce garçon méprisable que vous n'aimiez pas?

Elle passa sur son front une main tremblante.

— J'étais folle de douleur et de honte, dit-elle d'un accent étouffé; je songeai pourtant que son père mourrait de chagrin, que sa belle-mère le priverait impitoyablement de toute espérance de fortune... Et puis, dénoncer un autre, même pour me disculper, me répugnait... J'aimai mieux partir...

— Et qu'avez-vous pensé en voyant qu'on ne vous recherchait pas, que votre cousin ne vous rendait pas l'honneur perdu? Est-il donc si indigne?

— Maurice, malgré ses défauts, n'a pas l'âme vile. J'ai pensé qu'on lui avait caché le motif de mon départ, et cela valait mieux, après tout, dit-elle simplement.

Quel respect, quelle tendresse il y avait sur le visage ému de Réginald!

— Vous êtes une enfant, Marcelle, dit-il avec un sourire heureux. C'était le fait d'une enfant, mais d'une enfant héroïque, de partir ainsi, au lieu d'attendre la justification qui se fût évidemment produite... N'importe, je bénis Dieu qui vous a menée vers nous, et qui a fécondé pour nous votre sacrifice... Et maintenant, ma bien-aimée, allez dire à Maud que je vous nommerai bientôt ma femme...

XIV

Le soir même du jour où la comtesse Presciani avait quitté Saint-Germain, Maurice Arny, qui l'avait accompagnée à la gare, s'assit d'un air ennuyé dans le salon où sa belle-mère, pensive et sombre, regardait vaguement le tranquille feuillage des arbres.

Il joua machinalement avec les objets qui encombraient la table carrée, puis poussa une soudaine exclamation.

— Ma bague! s'écria-t-il étourdiment, saisissant l'anneau de Marcelle dans la coupe où l'avait placée la comtesse Presciani. Qui l'a retrouvée? Où était-elle? Moi qui l'ai tant cherchée!

Il s'interrompit en voyant Mme Arny se dresser à son côté, muette d'horreur et de saisissement, et fixant sur lui des yeux ardents.

— Qu'as-tu dit? s'écria-t-elle enfin, faisant un effort sur elle-même. *Ta* bague? Tu veux dire celle de Marcelle?

— Elle me l'avait donnée, ou pour mieux dire, je la lui avais prise, sous prétexte qu'elle était trop grande pour ses petits doigts... Mais elle a tout aussi bien glissé du mien, ajouta-t-il en riant, regardant d'un air de complaisance sa main fine et soignée.

Le cri que jeta Mme Arny retentit à son oreille longtemps encore après ce jour, et fit à son cœur une blessure que les années seules devaient guérir.

— Alors, dit-elle, pâle comme un spectre et d'une voix stridente, tu es un misérable, et c'est toi qui a pris les billets que j'ai accusé Marcelle d'avoir soustraits!...

Il resta comme frappé de la foudre.

Quoi, on avait accusé sa cousine de *vol!*

Cette vieille histoire de jeu, cette somme prise et rendue à l'aide d'une clef qui ouvrait par hasard le meuble de sa belle-mère, tout ce passé enfin, qu'il avait cru enseveli dans le silence, avait poursuivi la généreuse créature qu'il avait aimée!

Mme Arny marchait dans le salon, agitée, pâle, répétant lentement:

— J'ai été injuste, *moi!*... Mais qui ne s'y serait trompé? Et maintenant où est-elle? Elle s'est enfuie, portant partout sa blessure, comment réparer mes torts!...

— Mais moi je saurai où elle est! s'écria-t-il avec un accent rempli d'un espoir soudain. J'ai retenu le nom de la personne chez qui elle se trouve; donna Vittoria m'a dit que c'est une miss Beaufort; et dussions-nous fouiller le Royaume-Uni et même l'Europe entière, nous la retrouverons!

— Beaufort!... répéta en tressaillant Mme Arny. C'est M. Beaufort qui a secouru Alice, et c'est lui qui...

Elle s'arrêta. Le mal était encore plus grand qu'elle ne l'avait cru.

Elle avait livré à la comtesse le secret qui devait briser l'avenir de Marcelle, lui enlever l'amour d'un honnête homme, la chasser peut-être de la maison qui lui avait donné asile.

Elle joignit les mains avec désespoir.

— Maurice, s'écria-t-elle, vous avez attiré sur ma tête le chagrin le plus amer que j'aie jamais ressenti ! Vous êtes cause que j'ai commis une honteuse série d'injustices... Mais si vous retrouvez ces Beaufort qui habitent près de Londres, — où ? je l'ignore ! je vous pardonnerai, et je vous ferai obtenir le pardon de votre père.

Le jeune homme la regarda ; une expression grave et recueillie animait ses traits.

— Je pars ce soir, dit-il.

— Préviens ton père que je t'accompagne, dit-elle brièvement, tirant tout en parlant le cordon de la sonnette.

. . . . . .

— Marcelle, il y a une visite pour vous dans le salon vert.

— Pour moi ! dit la jeune fille avec étonnement, posant sur la table le livre qu'elle lisait à Maud. Si c'était Alice !... Est-une dame jeune et jolie, miss Lisle ?

— J'ai aperçu une lady à cheveux gris et un vieux gentleman.

— C'est sans doute une erreur, murmura la jeune fille, très-surprise.

Elle descendit dans le salon vert et resta immobile sur le seuil, pâle et interdite, en reconnaissant son oncle et sa tante.

Comme ces quelques mois les avaient vieillis ! Le pas de M. Arny était faible et tremblant tandis qu'il s'avançait vers elle, les bras tendus.

— Marcelle, quelle injustice nous avons commise !...

L'émotion le suffoquait. La jeune fille l'embrassa tendrement, le conduisit à un fauteuil et se tourna vers sa tante, qui la regardait avec une expression de honte et de douleur.

— Grâce à Dieu, vous ne me croyez plus ni ingrate ni indigne de votre affection, dit doucement Marcelle, s'agenouillant près d'elle et prenant sa main avec une grâce caressante.

Madame Arny la serra dans ses bras avec un mouvement convulsif.

— Tu ne sais pas tout, dit-elle d'une voix étranglée. On m'avait dit que tu excitais contre moi la révolte de... de ma fille, et j'ai révélé...

— Assez, chère tante, ne parlons plus de cela ! Ne me dites rien qui vous soit cruel.

— Mais... quelqu'un t'aimait ?... Ton mariage ?

Une expression radieuse anima le visage de Marcelle.

— Quand ce ne serait que pour la joie ineffable d'avoir été aimée

et crue lorsque tout était contre moi, j'oublierais le passé, ma tante. Je suis fiancée au plus noble cœur qui soit sur la terre.

— Dieu soit loué! s'écria M. Arny avec ferveur, nous n'aurons pas du moins ce chagrin d'avoir brisé ton avenir. Oh! Marcelle, comme nous avons souffert! Comme la maison est vide!

Il jeta un regard douloureux à sa femme, qui ne quittait pas Marcelle des yeux, comme si elle cherchait à lire sur son visage la trace des souffrances passées.

Elle frissonna comme si elle eût eu la fièvre et reprit, tenant toujours la jeune fille serrée contre sa poitrine :

— Dis-moi ce que je peux faire pour que tu me pardonnes. Comment te faire oublier tout cela? Dis-le, Marcelle; un cœur tel que le tien doit comprendre que j'ai soif de réparation.

Marcelle leva sur elle ses yeux tendres et suppliants :

— Chère tante, rappelez-*les*,... Alice vous aime tant!... Et si vous saviez comme Jeanne vous ressemble!

Une sorte de sanglot rauque et étouffé s'échappa de la poitrine de Mme Arny, et elle cacha sa tête dans ses deux mains.

— Je t'en prie, Laure! murmura son mari, tout ému.

Elle regarda Marcelle, et l'attirant de nouveau à elle, la couvrit de ses larmes : le cœur de cette mère s'était enfin fondu...

— Et Maurice? dit la jeune fille quand elle eut reçu la promesse qu'elle demandait. Ne le verrai-je pas?

— Il est resté sur le chemin, n'osant entrer avant de savoir si sa présence ne te causerait point trop de peine.

— C'est mal à lui, répliqua-t-elle en souriant, et il me connaît bien peu... Allons le chercher.....

. . . . . .

Quelques jours après, Mme Arny revit ses enfants. La sévère leçon du passé devait profiter à tous; les uns y puisèrent plus d'indulgence, — de cette indulgence qui prévient souvent les fautes, les autres plus de sagesse. Maurice lui-même jurait de devenir un homme sérieux, ce qui, disait en riant Alice, serait bien la plus étonnante des métamorphoses.

Quant à la comtesse Presciani, dont la méchanceté était devenue entre les mains d'une miséricordieuse Providence, l'instrument du bonheur chèrement acheté de toute une famille, Réginald avait été prophète lorsqu'il avait dit que ses remords la puniraient. Elle avait de nombreux défauts, mais son orgueil même lui reprocha longtemps et cruellement cet acte de bassesse. Ruinée, elle dut se retirer de la scène brillante où elle avait longtemps joué un rôle. Peut-être dans l'isolement où elle vit, une voix divine se fera-t-elle un jour entendre pour appeler au bien ses admirables facultés.

Deux mois s'écoulèrent, et Réginald mena à l'autel sa belle fiancée.

Maud put assister à la cérémonie, et l'on revint fêter aux Cèdres, dans une joie recueillie, le grand et heureux événement qui venait de s'accomplir.

Vers le soir, quittant son mari et ses parents assemblés sous les arbres, Marcelle, encore vêtue de sa parure blanche, retourna près de Maud, qui, de la fenêtre du salon, les suivait d'un regard ému.

— Ma *sœur*, ma sœur Marcelle, dit-elle de sa voix musicale, que Dieu est bon de m'avoir donné ce jour!

— Il vous en donnera bien d'autres, Maud chérie. Vous verrez Réginald accomplir de grandes choses...

— Oh! Marcelle, je croyais que, ma tâche finie, Dieu me rappellerait. J'ai souffert, j'ai prié, j'ai vu mon frère revenir à la foi et au bonheur parce qu'il a su découvrir dans sa froide vallée, ma chère et précieuse Primavera... Et pourtant je vais mourir! Est-ce que mon innocente superstition deviendrait une réalité? Est-ce que ma santé serait attachée au bonheur de Réginald?

Elle riait doucement, et Marcelle l'embrassa avec effusion?

— Oui, les pressentiments funèbres sont écartés, et Dieu vous laisse à nous pour que nous soyons aussi heureux qu'on peut l'être ici-bas... Qui sait? Vous guérirez peut-être complétement, chère Maud; vous marcherez bientôt!...

— Ne l'espérez pas. Contentez-vous que je vive pour vous rappeler les espérances qui sont mon seul partage, et demandez pour moi une tâche nouvelle et chère qui remplace celle que je vous cède aujourd'hui.. Puisse Dieu, Marcelle, vous accorder de petits anges à qui cousine Janet et moi, nous nous efforcerons d'apprendre la grande leçon de la vie...

— Aimer et souffrir, acheva Marcelle, l'embrassant avec tendresse.

M. Maryan.

SILHOUETTES GÉNOVÉFAINES

L'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, dont l'origine se confondait avec celle de la monarchie française et dont la gloire primitive, trop longtemps voilée, était réapparue avec un nouveau lustre après la réformation de 1148, œuvre laborieuse due à la sagesse, à la fermeté du régent de France, l'abbé Suger, et comblant de joie et d'espérances la grande âme de saint Bernard; cette abbaye qui eut l'honneur de devenir, par ses écoles, le berceau de la plus célèbre des universités, et non-seulement demeurait toujours intimement unie à elle, mais exerçait dans son sein, par la collation de la licence, une véritable magistrature; cette abbaye, après sa seconde réformation, en 1624, sainte entreprise si heureusement menée à terme par la main habile et vigoureuse de l'illustre cardinal François de La Rochefoucauld, cette abbaye, disons-nous, en retrouvant alors avec l'obéissance à la règle la sainteté religieuse, reprit aussi sa place dans le monde savant, et fournit en réalité à notre histoire littéraire et scientifique des dix-septième et dix-huitième siècles plusieurs pages remarquables, mais le plus souvent, pour la génération présente, demeurées dans l'ombre, condamnées à l'oubli.

Ce n'est pas, à ce second point de vue, le seul où nous nous placerons dans notre étude, ce n'est pas qu'on ouvrît à l'abbaye de grandes écoles. L'enseignement des humanités était fixé à Nanterre; et, si celui de la philosophie et de la théologie continuait à se donner à Paris, on le réservait aux membres de la communauté et de la congrégation [1]. Il s'agit pour nous de la culture des lettres et des sciences, non dans les chaires, mais dans les livres, non par de jeunes intelligences à former, mais par des esprits déjà formés et surtout en tant que cette culture s'est affirmée par des œuvres de mérite.

Nous n'avons pas l'intention de parler des écrivains dont la pensée, pour se traduire, a emprunté la langue latine, cette langue encore en usage et en grand honneur parmi les doctes du dix-septième siècle. Autrement nous aurions à inscrire, en première ligne, Jean Fronteau, latiniste correct et quelquefois élégant.

[1] Il faut se rappeler que l'abbaye de Sainte-Geneviève se trouvait placée à la tête de la *Congrégation de France* : l'abbé de l'une était le supérieur général de l'autre.

Etudier quelques-uns des génovéfains qui se sont fait un nom en produisant des ouvrages en français, et même ne commencer notre travail qu'à la seconde partie du dix-septième siècle, celle-là même qui a mérité à ce siècle le nom de *grand*, voilà ce que nous nous proposons de faire dans quelques articles pour les lecteurs du *Correspondant*. Sous leurs regards passeront successivement de respectables stylistes, des orateurs de renom, des savants de premier ordre, même dans les sciences naturelles et mathématiques. Faut-il ajouter que des documents inédits nous aideront souvent à mieux esquisser la physionomie et à apprécier plus justement la valeur de ces personnages?

RENÉ LE BOSSU (1631-1680)

L'écrivain philosophe, le littérateur aux études didactiques ouvre notre galerie.

Courbevoie, près Paris, fut la patrie de René Le Bossu, et Nanterre le berceau de ses études.

Le jeune René reçut l'habit de génovéfain à dix-huit ans. Ses cours de philosophie et de théologie terminés, il enseigna dix ou douze ans la rhétorique dans diverses maisons de la congrégation. Bibliothécaire avec du Molinet à l'abbaye de Paris, puis sous-prieur à l'abbaye de Saint-Jean de Chartres, il sut se faire, ici comme là, une retraite studieuse.

Philosophe, il tenta la conciliation entre Aristote et Descartes. Mais son *Parallèle de la philosophie* de ces deux princes de la pensée, s'il ne passa point tout à fait inaperçu, tomba promptement dans l'oubli.

Littérateur, son *Traité du poëme épique*, qui parut la même année (1674) eut un grand et légitime succès.

La longue campagne contre les anciens, relativement au mérite littéraire qu'on prétendait supérieur chez les modernes, était engagée et ardemment conduite. Desmarets de Saint-Sorlin tenait la tête des combattants. Sans vouloir se jeter dans la mêlée, Le Bossu ne laissa pas de montrer, en ce qui touchait son sujet, quel parti obtenait ses préférences.

N'ayant pas entrepris cet ouvrage, disait-il, pour former des poëtes à la manière d'aujourd'hui, que je ne connais pas assez, mais seulement pour me servir de fondement dans le dessein que j'ai d'expliquer l'*Énéide* de Virgile, je ne dois point m'arrêter à tout ce que l'on aura inventé en ces derniers temps. Je ne me persuaderai point que ce qu'ont pensé quelques nouveaux auteurs soit une raison universelle et une notion commune, que la nature devait aussi avoir mise dans

la tête de Virgile. Mais laissant à la postérité à décider si ces nouveautés sont bien ou mal imaginées, je m'arrêterai seulement à ce que je croirai trouver dans Homère, dans Aristote et dans Horace. Je les interpréterai les uns par les autres, et Virgile par tous les trois, comme n'ayant qu'un même génie et une même idée dans la poésie épique.

Esprit cultivé, jugement droit, mémoire heureuse, imagination vive, sens exquis, raisonnement sûr, langage facile et non dénué de charmes, l'écrivain avait tout pour remplir avec bonheur et non sans gloire le cadre qu'il s'était tracé.

Le *Traité* vit le jour vers la même époque que l'*Art poétique* de Boileau. A part l'exclusivisme professé par ce dernier, sous le rapport du merveilleux chrétien, le poëte et le prosateur se rencontraient pour tracer judicieusement les règles de l'épopée, l'un en les condensant, l'autre en les développant, celui-ci en maître qui enseigne, celui-là en législateur qui prescrit.

Ses idées ne furent pas le seul point de contact entre le grand poëte et l'humble religieux. On rapporte que le fameux de Saint-Sorlin, qui s'essaya si souvent à l'épigramme contre Boileau — celui-ci, du reste, savait bien le payer de retour — faisait un jour imprimer une certaine pièce satirique à même destination. Etait-ce celle dont Boileau annonçait si malignement l'éclosion à Racine?

Racine, plains ma destinée,
C'est demain la triste journée,
Où le prophète Des Marais,
Armé de cette même foudre,
Qui mit le Port-Royal en poudre,
Va me percer de mille traits.

Nous ne saurions dire. Mais Le Bossu, qui avait pris connaissance de la pièce avant le tirage, se hâta d'en composer la spirituelle réfutation, qu'il réussit à faire insérer à la suite. Boileau fut sensible au bienveillant et ingénieux procédé, et une amitié s'établit entre eux, qui « ne finit qu'avec la vie de ce Père. »

Le brave génovéfain eut aussi occasion de prendre la défense d'un autre grand homme, et, cette fois, ce fut en essayant de redresser les idées d'un de ses frères en religion. Le fait, pour être demeuré à l'état de correspondance privée ou de communication intime, n'en est pas moins réel : des documents inédits l'attestent.

Anselme de Pâris, l'oncle du trop fameux diacre François de Pâris, mais n'ayant absolument rien de commun avec ce dernier que le nom patronymique, s'était fait très-avantageusement connaître du public par un livre de controverse, livre où, adversaire calme, mais

ferme du bouillant ministre de Charenton, il déploya une logique pressante, une science réelle, une érudition peu commune, une certaine habileté de mise en œuvre, le tout rehaussé d'un style qui se soutenait à côté de celui de Nicole comme en face de celui de Claude. Le P. Anselme ne réussit pas aussi bien dans la controverse philosophique. Dans un *Discours sur la lumière*, lequel n'a pas vu le jour, il s'était efforcé d'établir plusieurs propositions qui, suivant lui, ruinaient le prétendu idéalisme de Descartes touchant le phénomène visuel.

Le manuscrit fut envoyé au P. Le Bossu, dont l'auteur demandait l'appréciation. Le sous-prieur de Saint-Jean de Chartres se mit activement à l'étude, et, bien que le travail n'ait pu être complétement terminé — la mort frappa trop tôt, — il atteignit cependant les proportions d'un volume considérable, également inédit, qui fut adressé au P. Anselme.

Détachons la Préface de l'*Examen* — car tel est le mot inscrit en tête de l'œuvre consciencieuse — préface qui a pris naturellement la forme épistolaire. Nous connaîtrons par là la pensée très-juste du P. Le Bossu sur le *Discours* du réfutateur de Descartes. Après les précautions ordinaires en pareille circonstance, et l'appel à l'amitié qui fait une obligation d'être sincère, l'*examinateur* continuait en ces termes :

J'ai lu votre écrit d'un bout à l'autre... Vous ménagez peu M. Descartes. On a jugé à propos de lui faire perdre cette grande et dangereuse autorité qu'il a sur les esprits. Permettez-moi de douter que cet air soit tout à fait de votre caractère. Vous jugerez, par ce que je vous dirai, si j'ai raison de désirer qu'il soit mieux soutenu par les choses.

Il m'a semblé que vous ne proposiez pas nettement l'état de la question. Vous écrivez contre M. Descartes qui a fait croire, dites-vous, que la lumière qu'on pense voir dans le soleil et dans la flamme ne subsiste que dans notre pensée; que la raison n'apprend pas que la flamme soit plus lumineuse que la boue ; et que ceux qui savent seulement sentir croient que le soleil est plein de lumière, mais que ceux qui savent sentir et raisonner ne le croient pas, pourvu qu'ils sachent aussi bien sentir que raisonner...

Combien de ceux qui liront cela se persuaderont qu'il s'agit de faire voir contre M. Descartes qu'il y a de la lumière dans les objets... Cependant, si vous ne prétendiez que cela, on vous répondrait en deux mots que M. Descartes n'en a jamais douté, et on vous ferait lire ces paroles en ses Principes : *Nous ne saurions douter que le soleil n'ait en lui cette lumière qui nous éblouit... car elle est si grande, que toutes les étoiles ensemble ne lui en pourraient pas tant communiquer...* Assurément

vous n'entreprendrez pas de prouver contre un philosophe une chose dont il dit qu'il ne saurait douter.

De quoi s'agissait-il donc en réalité? Le voici :

Il (Descartes) a dit que cette lumière qui est dans le soleil, n'est pas semblable à cette idée de lumière qu'elle cause dans notre âme. C'est cela seulement contre quoi vous écrivez, et le point ne consiste seulement qu'en cette *ressemblance* que vous assurez et qu'il nie... Voilà ce que je voudrais que vous eussiez proposé plus nettement, sans prévenir peut-être la plus grande partie de vos lecteurs et leur donner une indignation mal fondée contre un homme qu'ils s'imaginent ne rien croire de tout ce qui est dit dans la sainte Ecriture de la lumière et de la clarté du soleil, de la lune, des étoiles et des autres corps lumineux.

. . . . . .

Ecrivain aussi fécond que savant judicieux, le P. Le Bossu a laissé, à l'abbaye de Saint-Jean de Chartres, de nombreux et forts volumes d'ouvrages inédits.

Tant de productions font comprendre la vérité de cette assertion de Le Courayer :

Aussi faut-il avouer que le R. P. Le Bossu étudiait et composait avec une facilité dont on a peu d'exemples... A mesure que ses lectures ou ses entretiens lui fournissaient une difficulté à éclaircir ou une opinion à combattre, il mettait la main à la plume et ne cessait d'écrire qu'il ne se vit au bout de l'entreprise.

JEAN-BAPTISTE DANTECOURT (1643-1718).

Anselme de Pâris ne fut pas le seul adversaire que les attaques sans cesse renouvelées du ministre Claude suscitèrent à Sainte-Geneviève. Jean-Baptiste Dantecourt, par sa science théologique et son talent d'écrivain, prend place à côté de ce controversiste. Ellies du Pin écrivait en 1708, qu'il n'était pas « un des moindres ornements « de sa congrégation, pleine de sujets qui ont beaucoup de mérite « et d'érudition ».

C'est à ce titre que, dans une contestation, qui fit du bruit à l'époque, entre augustins et bénédictins, il fut opposé, comme défenseur des premiers, à l'illustre Mabillon, défenseur des seconds. Aux Etats de Bourgogne, en 1688, il s'agissait de savoir qui, des chanoines réguliers ou des moines de la province, aurait la préséance. Chacun des deux ordres y prétendait et défendait, depuis plusieurs années déjà, par la parole et la plume, ce qu'il estimait

son droit, sa prérogative. Des factums étaient donc produits de part et d'autre, et en dernier lieu par les deux savants désignés. L'antiquité respective des deux ordres, leur rang et leur mission dans l'Eglise, le droit canonique, le droit civil, les coutumes générales et particulières, tout cela était tour à tour invoqué et contesté, affirmé et nié, attaqué et soutenu. Le célèbre abbé de Rancé n'avait pas tout à fait tort de qualifier ainsi le procès :

J'ai vu les factums des chanoines réguliers et des bénédictins. Les hommes me font compassion ; à quoi passent-ils leur temps ? En vérité un moine est bien mieux dans son cloître que dans les assemblées publiques ; ne leur persuadera-t-on jamais que leur gloire est de se cacher et de ne se mêler de rien, et leur honte de se montrer et de se mêler d'affaires ?

Sa qualité de moine avait sans doute rendu l'austère abbé de la Trappe plus sévère à l'endroit des bénédictins. Mais sa parole se retournait également contre les chanoines réguliers. La science ecclésiastique gagnait assez peu à des discussions aussi embrouillées, tandis que l'humilité religieuse, du moins aux yeux du public, y perdait beaucoup. Nous devons chercher ailleurs, pour le génovéfain Dantecourt, sa gloire d'écrivain.

L'argument de prescription a toujours fort embarrassé les protestants. Nicole et Bossuet, en particulier, en ont fait un victorieux usage, le premier dans son livre : *Préjugés légitimes contre les Calvinistes*, et le second dans sa conférence avec Claude. Ce dernier, suivant son habitude et ses ardeurs belliqueuses, s'était empressé de lancer dans le public une prétendue réfutation des *Préjugés* sous le titre : *La défense de la réformation contre le livre...* Parmi les Catholiques, cette nouvelle œuvre du ministre fit assez peu d'impression, et on ne jugea point qu'elle appelât une réfutation directe, spéciale. Bossuet, d'ailleurs, quelques années après, en triomphant de Claude dans le mémorable duel théologique, avait, du même coup, réduit à néant tout le livre du ministre. Mais les protestants tirant gloire, aussi bien que l'auteur, de ce livre demeuré en définitive inattaqué, il parut nécessaire d'opposer une réponse.

Ce fut le Père Dantecourt qui se chargea de la tâche. Ses études théologiques et littéraires le rendaient apte à la remplir avec honneur. Il y consacra sa précision doctrinale, sa connaissance des Pères, sa science des faits et des personnes, la sagacité de son esprit, la rectitude de son jugement, la puissance de sa logique, et toutes ces ressources furent exploitées dans un langage modéré, convenable, soutenu, solide, parfois élevé et élégant. En sorte que l'œuvre

produite, tant pour le fond que pour la forme, ne devait pas être indigne de cet âge d'or de notre littérature, ni figurer sans quelque éclat, mais au second rang, à la suite de tant de chefs-d'œuvre que ce siècle a engendrés. Ajoutons que la situation même de l'auteur — il était chancelier de l'Université — lui permettait, sans témérité apparente, de relever le gant jeté par les huguenots aux catholiques et de s'avancer dans l'arène, tête haute et visage découvert. Mais, s'il releva le gant avec vaillance, il préféra, en religieux sans doute, disparaître sous le voile de l'anonyme.

Donc, le ministre de Charenton avait essayé de répondre à Nicole en formulant ces quatre principes :

1° *Les premiers réformateurs étaient en droit et en obligation d'examiner l'état de la religion et de l'Eglise tel qu'il était de leur temps;*

2° *La réformation qu'ils ont faite a été juste et légitime;*

3° *En se réformant, ils ont été en droit et en obligation de se séparer de l'Eglise romaine;*

4° *En se réformant et en se séparant, ils ont dû entretenir entre eux la société chrétienne par des assemblées publiques et par l'exercice du ministère.*

Opposer à ces quatre principes, enveloppés de beaucoup de paroles, mais peu étayés de preuves, ces quatre autres :

1° *Si ceux que M. Claude appelle ses Pères, ont examiné l'état de la religion et de l'Eglise de leur temps en la manière qu'il le décrit, leur examen est injuste et téméraire;*

2° *La réformation dont M. Claude veut flatter ces Pères, est évidemmment fausse et illusoire;*

3° *La séparation des prétendus réformés avec l'Eglise romaine est un véritable schisme;*

4° *Il n'y a point de légitime ministère chez les calvinistes, et, par conséquent, l'exercice qu'ils en font est un attentat criminel et une usurpation sacrilége du sacerdoce et de l'autorité de Jésus-Christ.*

Tel est le cadre que s'était tracé le P. Dantecourt, et qu'il a consciencieusement, doctement et irréfragablement rempli dans sa *Défense de l'Eglise contre le livre de M. Claude* (1689).

Les arguments, à l'appui des quatres principes catholiques, se tirèrent :

1° De l'examen — bannissons les sanglantes épithètes — peu sérieux, peu réfléchi, peu raisonné de Luther pour se séparer de l'Eglise, car le point de départ de la séparation fût une simple jalousie contre les dominicains, laquelle se tourna en mécontentement d'abord, puis en colère, en haine contre Rome, et eut pour résultat de précipiter d'abîme en abîme l'augustin révolté ;

2° De la vie rappelée, du caractère dépeint de Luther, Carlostad, Swingle, Calvin, singuliers réformateurs qui ont fait schisme, non dans un but de s'amender eux-mêmes et d'amender les autres, mais bien sous les funestes suggestions de l'orgueil et de la chair ;

3° De cette parole, vraie toujours et toujours applicable, du docteur d'Hippone : *Il n'y a point de juste nécessité de rompre l'union*, parole en vertu de laquelle le schisme ne saurait ne pas être un crime, car, par impossible, y eût-il une erreur capitale dans l'Eglise de Jésus-Christ, il faudrait se borner à la séparation négative, c'est-à-dire à la non-participation à cette erreur ;

4° De l'unique source du ministère ecclésiastique, laquelle se trouve dans les successeurs des apôtres, et non pas dans le peuple chrétien, vérité fondamentale qui n'a cessé de s'affirmer dans l'enseignement et dans les faits ; et qu'on n'aille point alléguer les élections des temps passés : ces élections n'étaient autre chose que la désignation du sujet, mais le pouvoir d'ordre et de juridiction venait d'ailleurs à ce dernier.

Si nous nous en rapportons au *Dictionnaire des anonymes*, ce ne serait pas la première fois que ce génovéfain eût pris la plume contre les assertions téméraires ou injustes du ministre de Charenton. Le P. Dantecourt aurait également écrit ce volume : *Remarques sur le livre d'un Protestant intitulé : Considérations sur les lettres circulaires de l'assemblée du clergé de France de l'année* 1682. Ce protestant était Claude. Le livre voyait le jour en 1683. Nous dirons volontiers : l'étude attentive du volume viendrait confirmer l'assertion de Barbier ; il y a moins d'érudition sans doute dans cette première œuvre — le sujet ne demandait pas davantage — mais la manière de dire et de sentir, parfois même les pensées semblent bien révéler une commune origine.

Quoi qu'il en soit, deux mots sur l'objet du livre et les circonstances qui l'ont fait naître.

L'assemblée de 1682, après avoir donné la mesure de son servilisme aux volontés de Louis XIV, qui l'avait du reste convoquée pour cela, s'occupa d'une œuvre plus chrétienne et surtout plus ecclésiastique, nous ajouterons plus française : la conversion des calvinistes du royaume ; car cet heureux résultat, poursuivi par l'Eglise, qui se montrait en cela fidèle à sa mission, était désiré par la France elle-même, qui aspirait à l'unité de la foi religieuse. Quatre choses furent décidées et aussitôt accomplies ou obtenues : on adressa un avertissement pastoral aux calvinistes pour les engager à rentrer dans l'Eglise ; on consigna dans un mémoire les diverses méthodes dont on pouvait heureusement se servir dans ce même but ; on rédigea une lettre à tous les prélats du royaume, afin de faire appel à leur

zèle évangélique en faveur du grand dessein ; enfin deux missives du roi avaient été accordées, l'une pour les mêmes prélats, et l'autre pour les *commissaires départis dans les provinces*, leur enjoignant :

De travailler avec zèle et dans l'esprit de paix au soin d'un ouvrage si avantageux à la gloire de Dieu et au bien de l'Etat, d'agir de concert dans cette sainte entreprise, sur toute chose de ménager avec douceur les esprits de ceux de la religion prétendue, de n'employer que la force des raisons pour les ramener à la connaissance de la vérité, et de ne rien faire contre les édits et déclarations, en vertu desquels l'exercice de leur religion est toléré.

Dans tout cela, assurément, même aux yeux du protestant sensé et impartial, il ne pouvait y avoir rien de répréhensible : le but était noble et les moyens adoptés ou conseillés se renfermaient dans les limites évangéliques. Mais voici que l'organe le plus accrédité des Calvinistes en jugea autrement. S'il s'en était tenu à une protestation mesurée, convenable, on l'eût compris : l'attachement à une secte religieuse, surtout de la part des ministres, n'admet guère le besoin, la nécessité d'une conversion pour les adeptes. Hélas! la modération n'entrait pas dans les habitudes de Claude. Sous sa plume, les assertions hasardées se produisirent, les erreurs s'accentuèrent, les accusations gratuites prirent corps, en sorte que la pensée de la haute assemblée se trouvait indignement travestie, l'œuvre projetée injustement appréciée, peut-être compromise. La vérité demandait un vengeur. Le zèle religieux le suscita en Dantecourt.

Si l'on est obligé, écrivait celui-ci, de dire des choses un peu dures, c'est parce qu'on ne peut pas abandonner la liberté que le droit de la vérité demande absolument. Il y a des faits qu'il faut éclaircir, en découvrant le mensonge ; des raisonnements qu'il faut redresser, en montrant qu'ils sont captieux ; des fuites qu'il faut arrêter, en marquant les faux détours ; et des accusations qu'il faut repousser, en faisant voir qu'elles ne sont que des calomnies. Si donc ces mots de mensonges, de faussetés, d'égarements, de malice, d'injures et de calomnies se trouvent assez ordinairement dans cette réponse, ce n'est point par défaut de modération ni de charité de notre part ; mais parce qu'il a été impossible de parler autrement sans affaiblir la vérité.

Les plaintes et les récriminations sur le langage suspect, parce qu'il se montrait trop bienveillant, de l'assemblée, sur les qualifications d'hérétiques et de schismatiques qui étaient appliquées aux disciples de Calvin, sur l'emploi principal, à l'égard de ces derniers, de l'argument de prescription, formèrent la matière du livre ou des

quatre *Considérations* du ministre, comme aussi de la réponse ou des quatre *Remarques* du génovéfain.

En suivant ces discussions, on peut se faire une idée, au sujet de l'Edit de Nantes, et des préoccupations des protestants, et de l'état de l'opinion publique, et des sentiments du clergé.

Les événements, deux années plus tard, montrèrent bien que les préoccupations des protestants n'étaient pas sans fondement : la révocation de l'Edit ne justifia que trop leurs craintes et le cri d'alarme poussé par le principal champion du parti.

L'opinion publique pouvait se résumer dans ces paroles du P. Dantecourt :

Il est certain que les raisons qui ont obligé Henri le Grand à accorder aux prétendus réformés tout ce qui est porté par l'Edit de Nantes ne subsistent plus : leur nombre était bien autrement grand qu'il l'est à présent; il reste peu de noblesse parmi eux et encore moins de personnes de la haute qualité; ils n'ont plus de places de sûreté où ils puissent se fortifier, plus de prince à leur tête, plus d'argent pour soutenir les frais de la guerre, plus de porte pour faire entrer les étrangers dans le royaume. Il n'y a donc plus rien à craindre de leur côté, et, par conséquent, rien qui puisse obliger le roi à les conserver dans les termes de cet Edit que sa seule bonté royale, laquelle ils devraient mieux ménager qu'ils ne font, en publiant tant de livres séditieux qu'on voit aujourd'hui paraître.

Quant aux sentiments du clergé, nous sommes heureux de les rencontrer non moins justement exprimés par le même auteur. Une phrase de l'avertissement pastoral, au dire de Claude, avait jeté la frayeur parmi les protestants : c'était celle où l'on disait qu'en se montrant toujours inflexibles *aux remontrances qu'on leur faisait, ils devaient s'attendre à des malheurs incomparablement plus funestes que tous ceux que leur schisme leur avait jusqu'à présent attirés.*

Le P. Dantecourt répondait, après avoir rappelé que la phrase visait simplement la ruine fatale qui attend toute société schismatique :

On peut leur dire qu'ils ont tort de s'en épouvanter si fort, de s'imaginer qu'on veuille employer contre eux la force et l'autorité. Ils devraient avoir d'autres sentiments de l'équité, de la prudence et de l'humanité des évêques qui, sachant que les protestants ont obtenu de nos rois un libre exercice de leur religion dans ce royaume, n'ont garde de rien entreprendre contre la foi politique des édits qui ont été rendus en leur faveur. On sait aussi que le désir qu'a le roi de voir tous ses sujets réunis à l'Eglise, ne l'a pas empêché de déclarer qu'il n'entendait point que ses officiers fissent rien contre les édits et déclarations, en

vertu desquels l'exercice de la religion protestante est toléré dans son Etat. Qu'ils sachent donc que ce n'est point de Sa Majesté dont on a prétendu les menacer, mais de la juste vengeance de Dieu, dont les châtiments sont d'autant plus terribles, qu'il peut perdre *dans l'enfer et le corps et l'âme* pour une éternité. C'est ce que MM. du clergé ont tâché de leur faire comprendre, quand ils ont dit en finissant : « *Nous attendons de vous, nos très-chers Frères, de meilleurs sentiments et des desseins plus favorables à votre salut.*

Le réfutateur de Claude rendait-il complétement la pensée de ceux qui avaient rédigé la phrase? Nous ne saurions le dire. Peut-être y avait-il eu déjà quelques confidences royales. Mais en dehors des confidents, s'il en existait, la pensée générale du clergé était telle qu'on la dépeignait ici. Et, d'ailleurs, l'interprétation donnée aussi publiquement à la phrase n'a été l'objet, que nous sachions, d'aucun démenti, d'aucun correctif.

Nous voyons le P. Dantecourt placé, quelques années après, en 1694, à la tête de l'importante paroisse de Saint-Etienne du Mont. L'âge se faisant sentir, les forces déclinant, il résigna sa cure en 1710, comme, trois ans plus tôt, il avait renoncé à la dignité de chancelier. Il se retira dans sa chère abbaye pour s'y préparer aux jours éternels.

CLAUDE DU MOLINET (1620-1687)

C'est le nom d'un savant peu commun, d'un infatigable érudit que notre plume vient d'inscrire.

En cet enfant de famille qui se rattachait par sa mère aux l'Hospital, l'Abbaye trouva, pour sa bibliothèque, l'organisateur le plus apte à continuer et développer l'œuvre des Fronteau et des Lallemant. Enrichir de plus en plus, soit d'imprimés, soit de manuscrits, cette bibliothèque, lui donner un local et un emménagement dignes d'elle, y joindre un cabinet d'antiques, voilà, avec la confection ou la correction des catalogues, le triple but que l'intelligent et zélé bibliothécaire ne cessa d'avoir devant les regards ; et le succès a largement répondu à ses persistants efforts.

C'est principalement grâce à lui que la bibliothèque commencée, en 1624, par un don de c nq à six cents volumes, dû au cardinal François de La Rochefoucauld, pouvait compter, en 1687, année même de la mort de ce génovéfain, vingt mille volumes imprimés. Les manuscrits ne laissaient pas, non plus, d'être nombreux et importants, ainsi qu'on le voit dans le catalogue qui en a été dressé à à cette époque : ces manuscrits, format in-fol., in-4°, in-8°, tant anciens que modernes, tant grecs et latins que français et italiens, s'élevaient au chiffre de quatre cents.

Du Molinet était au premier rang de ces doctes religieux qui,

travaillant « à former la bibliothèque de Sainte-Geneviève, ont cru « qu'ils feraient une chose qui ne contribuerait pas peu à son orne- « ment et à son utilité, s'ils l'accompagnaient d'un cabinet de pièces « rares et curieuses qui regardent l'étude et peuvent servir aux belles « lettres et à l'histoire. » La collection n'était pas moins remarquable par le nombre que par la variété : quelques milliers de médailles tant en argent qu'en bronze et cuivre ; monnaies grecques, romaines, françaises, chinoises, japonaises ; mesures et poids des Romains ; instruments des sacrifices, lampes et autres ustensiles en usage dans l'Italie, la Grèce et l'Egypte, etc. Obéissant à leur amour pour les sciences, ces génovéfains avaient encore eu soin de réserver dans leur cabinet une place pour « les instruments de mathématiques, les « lunettes d'approche, microscopes, pierres d'aimant et autres choses « de cette nature. »

En 1675, on s'était occupé d'un emménagement définitif, convenable et même artistique de la bibliothèque. On prépara une vaste salle au-dessus de la chapelle du cloître. Un manuscrit en contient cette description :

Sa voûte est de plâtre, enrichie de sculptures et de cadres pour y enchasser des tableaux et des portraits d'hommes illustres, et tout le long est revêtu de tablettes de bois de chêne, ornées de pilastres, corniches et autres ornements de sculpture, avec trente-six bustes de figures d'auteurs, posés sur leurs scabellons et adossés contre les pilastres, qui font un fort bel effet [1].

Du Molinet — tant ses connaissances en numismatique étaient appréciées ! — fut chargé par Louvois de dresser, de concert avec l'abbé Bizot, autre numismate de renom, le catalogue des médailles du roi. Mais son œuvre capitale est le *Cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève*, avec estampes, magnifique publication due aux soins du génovéfain Sarrebourse, après la mort de l'auteur, et où l'art est venu s'allier si à propos à l'érudition [2].

Un autre ouvrage, inférieur au point de vue de l'art, mais d'une

[1] On sait ce qu'est devenue la bibliothèque : à la première révolution, ses 80,000 volumes et son riche fonds de manuscrits furent déclarés propriété nationale.

La remarquable collection de médailles, au nombre de 17,000, passa également, à la même époque, au cabinet national, aujourd'hui cabinet des médailles, à la bibliothèque de la rue Richelieu.

[2] Au bas du portrait de l'auteur, portrait placé en tête du volume, nous lisons :

Vous qui de cet autheur contemplés le visage,
Portés sur ses vertus vos regards curieux.
Il fut humble, sçavant, officieux et sage,
Et ce que son portrait n'offre point à vos yeux,
Vous le découvrirés en lisant cet ouvrage.

immense portée au point de vue de la science historique, avait été donné au public par l'auteur lui-même : c'était l'*Histoire des souverains pontifes, de Martin V à Innocent XI, écrite au moyen des médailles qui les concernaient.* Cet ouvrage, rédigé en latin et qui dénote de patientes recherches et une science aussi sûre que variée, a placé l'érudit religieux au nombre de ceux qui, par de solides travaux, ont le mieux montré comment la numismatique devient une source des plus précieuses pour l'histoire.

Ce n'est pas la seule étude en ce genre dont on soit redevable à du Molinet. Il a donné : 1° une *Dissertation historique sur la vision que Constantin eut de la croix de Notre-Seigneur... par des médailles antiques ;* 2° l'*Apothéose de l'empereur Constantin*, exprimée par une médaille que les trois fils de cet empereur ont fait frapper à la mémoire de leur père. Au besoin il revoyait les travaux analogues de ses confrères.

Ceux-ci trouvaient même toujours en lui un réviseur empressé. Le P. Louis de Clermont avait composé la *Centuria virorum illustrium selectorum ex ordine canonico regulari*, ouvrage qui, marqué au coin d'une certaine originalité, comprend l'éloge, en distiques, et la vie, en prose, des illustres chanoines, depuis saint Augustin, *canonici ordinis instaurator*, jusqu'au P. Lallemant, *Academiæ Parisiensis cancellarius.* De plus, un dessin, précédant chaque article, résume les actes, peint le caractère ou rappelle la gloire des personnages. L'auteur, à sa mort, avait confié son manuscrit à du Molinet qui devait, en passant sur lui la lime, le rendre digne de voir le jour ; délicate commission dont celui-ci s'acquitta scrupuleusement. Le manuscrit, toutefois, ne quitta pas les rayons de la bibliothèque.

L'antiquité païenne aussi bien que l'antiquité chrétienne, dans leurs points obscurs ou inexplorés, avaient vraiment des attraits pour cet esprit curieux. Là, il se trouvait, pour ainsi dire, dans son élément, et l'on dirait que plus le recoin était ténébreux, le mystère profond, plus il se sentait attiré à pénétrer dans l'un, à sonder l'autre, pour aider la lumière à briller partout. A d'importants travaux sur l'ancienneté des chanoines et leurs différents costumes dans le cours des âges, il ajoutait d'intéressantes études sur la *Mitre des anciens*, sur une *tête d'Isis* découverte à Paris, sur la *Fortune* au point de vue historique, *des lettres romaines, établie et justifiée par plusieurs belles antiquités*, sorte de paléographie, reproduite en partie par le *Journal des Savants* du 31 janvier 1684, et dont ce journal fait bien connaître le caractère et la valeur par ces mots placés à la fin :

C'est au P. du Molinet que nous devons cette petite *Histoire* de l'ori-

gine, du progrès, de la décadence et du rétablissement des lettres romaines, justifiée, comme l'on voit. par les seules antiquités et manuscrits de la bibliothèque de Sainte-Geneviève...

Sans doute des écarts dans la marche peuvent se constater, et l'idéal se prenait parfois pour la réalité. Mais partout s'accuse le chercheur consciencieux qui n'a épargné ni temps, ni soins, ni fatigues.

Cependant, qu'on ne le perde pas de vue, les travaux demeurés inédits, du laborieux génovéfain, sont de beaucoup plus considérables que ceux dont le public a été mis en possession ; études à rédiger ou à retoucher, documents à revoir ou à mettre en ordre, rien de ce qui intéressait, à un titre quelconque, l'histoire de l'abbaye, ne semblait devoir se dérober, soit à sa plume habile, soit à son regard scrutateur ou à ses soins scrupuleux. Tout cela, fort heureusement, enrichit encore les archives de la bibliothèque à laquelle on a été assez bien inspiré pour maintenir son ancien et glorieux nom.

Vraiment cette assertion du *Journal des Savants*, au sujet de notre écrivain, est loin d'être une hyperbole :

La postérité aura de la peine à croire qu'il soit l'auteur d'un aussi grand nombre d'ouvrages que ceux que l'on a de lui et que l'on pourra un jour donner au public.

Un des érudits les plus remarquables du grand siècle, du Molinet avait tenu à acquérir aussi de respectables notions en histoire naturelle, en physique, en mathématiques et même en astronomie.

L'honneur qu'on lui fit, — lisons-nous encore dans le *Journal des Savants* — de le choisir pour veiller à l'ouvrage du P. Coronelli touchant le globe céleste, n'est pas une petite marque de l'étendue de sa science [1].

A une intelligence d'élite, à une activité qui ne lui permettait pas de demeurer un instant oisif, double faculté à laquelle nous devons le vrai savant, à l'humilité et à la piété qui forment le bon religieux, du Molinet joignait l'affabilité du caractère, les agréments de l'esprit, une grande bienveillance, un commerce facile, un certain charme de conversation, et, par-dessus tout, la bonté, qui ne savait pas plus refuser un service qu'une aumône, un conseil qu'une consolation, l'éloge mérité que l'encouragement nécessaire. Aussi sa mort, qui produisit un vide bien senti dans les lettres, laissa-t-elle de sincères regrets au cœur de nombreux amis.

[1] Ce globe céleste, ainsi que le globe terrestre du même religieux, les deux plus grands qui aient jamais été gravés, se voient à la Bibliothèque nationale.

LOUIS DE SANLECQUE (1652-1714).

Dans le siècle qui a conquis et conservé la palme littéraire, Sainte-Geneviève eut aussi son poëte français. Non pas assurément que nous prétendions élever le P. de Sanlecque au rang sublime des princes de la poésie. Sa place est plus modeste, sans être cependant à dédaigner.

Louis de Sanlecque appartenait à une famille d'artistes et de savants. Le grand-père, Jacques de Sanlecque, avait justement mérité la réputation d'un des plus habiles graveurs de poinçons, en même temps que celle d'un des plus ingénieux fondeurs de caractères de l'imprimerie. Le père, également appelé Jacques, supérieur même au premier dans l'art de la gravure en ce genre, savait le latin, le grec, le syriaque, l'arabe, l'anglais, l'espagnol, l'italien, et avait, en outre, des connaissances étendues en théologie, médecine, jurisprudence, mathématiques, astronomie. A tout cela il joignait le génie musical à tel point que, sans avoir reçu aucune leçon, il pouvait jouer de toutes sortes d'instruments. Un de ses jeunes enfants s'annonçait comme un prodige : à sept ans, il possédait la langue grecque et la latine, se trouvait initié à l'hébraïque et n'était pas étranger à la science de la philosophie. Si la mort frappa cet enfant admirable ayant à peine accompli son second lustre, deux autres frères succédèrent qui ne laissèrent pas d'ajouter quelques éclat au nom des Sanlecque, l'un en suivant la même carrière, l'autre en cultivant un art différent.

Louis de Sanlecque entra de bonne heure à l'abbaye de Sainte-Geneviève. Une circonstance révéla son talent de poëte. Il avait été envoyé comme régent dans la maison de Nanterre. Les jours gras approchaient. Le Père Pilgrain, professeur de rhétorique et poëte latin estimé, l'engagea à préparer une pièce pour être jouée en ces jours par les élèves. Comme le jeune régent n'avait plus qu'un mois devant lui, il fit représenter, après corrections, le *Bourgeois gentilhomme* de Molière, pièce à laquelle il adapta, pour servir d'entrée, quatre ou cinq cents vers de sa façon. Dans ces vers, le poëte faisait défiler le public, désireux d'assister à la représentation : Parisiens, Picards, Normands, Bretons, Bourguignons, Auvergnats, Gascons, tous venaient se présenter à la porte du théâtre et tous recevaient de la bouche des Suisses qui la gardaient, cette réponse impitoyable : *Point d'argent, point de Suisses.* Cette composition fut très-goûtée. Aussi, pendant les sept ou huit ans qu'il régenta à Nanterre, fut-il l'auteur ou l'*arrangeur*, en quelque sorte attitré, des pièces destinées au théâtre de la maison.

Sorti de Nanterre et n'ayant plus les absorbantes occupations du professorat, il aspira, pour parler le langage du temps, à s'élever plus haut sur la montagne du Parnasse. Il osa débuter par une

attaque, à couvert, il est vrai, contre Boileau déjà presque à l'apogée de sa gloire. Voici les raisons d'une pareille audace.

Le duc de Nevers, un des beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet, s'était prononcé pour la *Phèdre* de Pradon contre la *Phèdre* de Racine. Après la première représentation de la pièce de ce dernier, un sonnet circula qui fut attribué au duc et dont le premier quatrain décochait ces traits :

Dans un fauteuil doré, Phèdre, tremblante et blême,
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien.
Sa nourrice lui fait un sermon fort chrétien
Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-même.

On répondit par un autre sonnet, en empruntant les rimes du précédent :

Dans un palais doré, Damon, jaloux et blême,
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.
Il n'est ni courtisan, ni guerrier, ni chrétien,
Et souvent pour rimer il s'enferme lui-même.

La sœur du duc y était cruellement outragée. Ce dernier, persuadé à tort que Racine et Boileau étaient les auteurs de la pièce, s'emporta, dans un nouveau sonnet où revenaient encore les mêmes rimes, jusqu'à écrire :

Vous en serez punis, satiriques ingrats,
Non pas, en trahison, d'un sou de mort-aux-rats,
Mais de coups de bâtons donnés en plein théâtre.

Toutefois le prince de Condé les prenant, coupables ou innocents, sous sa protection, le malheureux duc dut estimer plus sage de frapper ou faire frapper à coups de vers. C'est alors que le jeune Louis de Sanlecque vint à son secours. Fidèle au procédé, il utilisa les mêmes rimes pour les vers vengeurs. Le nouveau sonnet débutait donc ainsi :

Dans un coin de Paris, Boileau, tremblant et blême,
Fut hier bien frotté, quoiqu'il n'en dise rien ;
Voilà ce que produit son style peu chrétien ;
Disant du mal d'autrui, l'on s'en fait à soi-même.

En prenant ce quatrain à la lettre, il faudrait dire que la menace du duc ne resta pas tout à fait lettre morte : s'il n'y eut pas d'esclandre au théâtre, le bâton n'en aurait pas moins fonctionné ailleurs.

Quoi qu'il en soit, aux yeux de Nevers, c'était de la part du jeune poëte, un service qui méritait récompense.

A quelque vingt ans de là (1701), l'évêché de Bethléem venant à être vacant, le duc de Nevers — c'était son droit — désigna au roi le P. de Sanlecque. A ce dernier, un évêché souriait pour le moins autant qu'une abbaye, qu'il n'hésitait pas à solliciter lui-même de Louis XIV :

Nous avons, grand héros, deux desseins différents,
Vous de vaincre vingt rois et moi vingt concurrents.
Mais l'un de ces desseins est mieux conduit que l'autre.
Que cependant tout irait bien,
Si vous me répondiez du mien,
Comme je vous réponds du vôtre!

Déjà l'évêque nommé avait reçu les félicitations de diverses personnes. Déjà il s'entendait appeler : Monseigneur. Déjà même, il avait fait sa profession de foi chez le nonce. Mais, ô inconstance de la fortune! ô ruine des plus belles espérances! on se rappela plusieurs de ses vers satiriques où évêques, moines, ecclésiastiques n'avaient été épargnés. On citait surtout la satire contre les directeurs, une de ses pièces les plus malignement caustiques, mais aussi les plus littérairement soignées.

Louis XIV n'agréa point la présentation.

Le P. de La Chaise dut intervenir. Il était l'ami de Sanlecque, et l'on sait son influence à la cour. Il est probable que c'est dans cette circonstance et à ce sujet que le premier reçut du second un madrigal qui s'ouvrait par ce vers :

Tu vas bientôt décider de mon sort,

Et se fermait par ces deux autres :

Parler en ma faveur, c'est dire les prières
Pour les agonisants.

Malgré tout, Louis XIV demeura inflexible. Il fallut que l'évêque désigné se contentât de rester simplement prieur-curé de Garnay, près Dreux. Il fallut qu'il se résignât à un séjour où tout se présentait sous un aspect assez sombre. D'abord, le presbytère :

Hé! qui ne s'ennuirait d'une salle aquatique
Où vingt crapauds privés me donnent la musique.

Puis les habitants :

D'autre part, mon village est plein de gros manants,
Picards en apparence et dans le fond Normands.

Enfin l'église :

Dans mon église l'on patrouille,
Si l'on ne prend bien garde à soi;
Et le crapaud et la grenouille
Chantent tout l'office avec moi.

Non-seulement la résignation fut chrétienne et sacerdotale. Mais la vie du P. de Sanlecque, durant les treize années qui lui restaient à parcourir, attestait en lui une abnégation parfaite, un détachement absolu.

Si les ressources eussent autorisé cette expression, l'on aurait pu dire que la charité du pasteur était inépuisable. Mais ce que l'on est en droit d'affirmer, c'est que les revenus de la cure appartenaient plus aux paroissiens qu'au curé. Les réparations les plus urgentes du presbytère étaient même laissées de côté. Y avait-il là, à la fois, un peu de l'insouciance du poëte? C'est possible, c'est peut-être probable. Une anecdote, dans l'hypothèse de sa réalité, prouverait au moins que le poëte savait, en certaines circonstances, retrouver sa verve joviale. Obligé, pour éviter la pluie, de changer successivement son lit de place, il aurait rimé : *Les promenades de mon lit*, poëme sur lequel nous n'avons pu mettre la main.

Lié d'amitié avec le P. de La Chaise, le P. de Sanlecque avait, en même temps, la plus grande estime pour l'ordre des Jésuites, comme on le voit par le portrait qu'il traça du vrai fils de saint Ignace. Par contre, il prisait peu les jansénistes, et sa palette lui fournissait de sombres couleurs pour les peindre

Portant un fin orgueil aux pieds du crucifix.

Il continuait à être injuste à l'égard de Boileau, cependant, l'âge apportant à l'esprit avec plus de calme plus d'équité, il revint à l' admiration de sa première jeunesse pour l'illustre poëte :

Autrefois, au sortir de mon adolescence,
Despréaux, le grand Despréaux,
Dès qu'il vit de mes vers qui lui paraissaient beaux,
Disait à son peuple caustique,
Qu'après lui je tiendrais le sceptre satirique.

Et il ajoutait ingénûment :

Je l'espérais aussi, mais je n'y pense plus [1].

[1] Inédit.

Si, des trois premiers poëtes qui avaient eu maille à partir avec Boileau, Regnard avait fait sa paix, Bellocq des excuses, il y a lieu de penser que quelque rapprochement s'était aussi opéré entre le législateur du Parnasse et le poëte génovéfain [1].

Si Louis de Sanlecque avait limé, poli toutes ses compositions à l'égal de la *Satire* contre les directeurs, du *Poëme sur les mauvais gestes de ceux qui parlent en public et surtout des prédicateurs*, de quelques petites pièces, et principalement de ses *Placets au roi*, la critique découvrant moins de côtés défectueux lui aurait assigné un rang supérieur. Voltaire a eu raison de le classer « parmi les poëtes médiocres dans lesquels on trouve des vers heureux. » Mais, à notre sens, il n'a pas été d'une sévérité assez équitable en ajoutant : « La plupart de ces vers appartiennent au temps et non au génie. » Il eût été bon, au moins, de préciser, d'expliquer la pensée. Qu'on ôte à Sanlecque le génie, bien ; mais qu'on sache lui accorder le talent, en se gardant de faire de ses œuvres une sorte de produit fatal de l'époque, assertion trop vague pour être suffisamment intelligible.

[1] Nous rencontrons parmi les poésies inédites du génovéfain cette épitaphe *sur la mort imaginaire et véritable de M. Molière* :

Cy git qui parut sur la scène
Le singe de la vie humaine,
Qui n'aura jamais son égal.
Mais voulant de la mort, ainsi que de la vie,
Etre l'imitateur dans une comédie,
Pour trop bien réussir, il réussit fort mal,
Car la mort, en étant ravie,
Trouva si belle la copie,
Qu'elle en fit un original.

L'abbé P. Feret.

La suite prochainement.

LE LIBAN

ET L'ADMINISTRATION TURQUE[1]

VII

En même temps que partait le corps expéditionnaire français, les gouvernements signataires du traité de 1856 décidaient, sous l'initiative de la France, l'envoi à Beyrouth d'une commission internationale qui rechercherait les causes des massacres, et qui prendrait les mesures nécessaires pour empêcher qu'ils se renouvelassent. Les commissaires désignés furent : Lord Dufferin pour l'Angleterre; M. Bélard, consul général à Alexandrie, pour la France; M. de Weckbecker, consul général à Beyrouth, pour l'Autriche; M. de Rehfues, premier secrétaire d'ambassade à Constantinople, pour la Prusse; M. de Novikow, premier secrétaire d'ambassade à Constantinople, pour la Russie. En sa qualité de commissaire extraordinaire de la Porte, Fuad-Pacha devait présider la commission et y représenter son gouvernement.

La première séance eut lieu le 5 octobre; les commissaires se communiquèrent leurs instructions qui peuvent se résumer ainsi :

1° Rechercher l'origine et les causes des événements dont la Syrie a été le théâtre; 2° déterminer la part de la responsabilité des chefs de l'insurrection ainsi que celle des agents de l'administration; 3° provoquer la punition des coupables; 4° apprécier l'étendue des désastres qui ont frappé les populations chrétiennes; 5° indiquer les moyens propres à soulager et à indemniser les victimes; 6° prévenir le retour de semblables calamités; 7° assurer l'ordre et la sécurité en Syrie en indiquant les modifications qu'il convient d'apporter à l'organisation de la Montagne.

On voit combien le mandat des commissaires était varié et complexe. Fuad-Pacha comprit immédiatement tout le parti qu'il pouvait tirer d'instructions aussi vagues. Connaissant parfaitement cette question de Syrie, sur laquelle les représentants des puis-

[1] Voir le *Correspondant* du 25 février 1878.

sances n'avaient que des notions très-incomplètes, il déploya une remarquable dextérité dans les négociations et se servit surtout fort habilement, pour le plus grand avantage de la Porte, des divergences d'opinions ou d'intérêts qui, dès l'origine, se manifestèrent au sein de la commission.

En effet, si les commissaires se trouvaient d'accord pour chercher une réparation aux désastres soufferts par le Liban, ils ne s'entendirent plus lorsqu'il fallut proposer les réformes nécessaires pour en empêcher le retour.

La France désirant, avant tout, que le Liban pût recouvrer son antique prospérité, cherchait à faire prévaloir l'idée de l'autonomie libanaise sous un chef maronite indigène, et présentait comme candidat l'émir Medjid-Cheab, petit-fils du grand émir Béchir.

L'Angleterre avait partagé l'indignation de l'Europe à la nouvelle des événements de Syrie, mais ce sentiment ne lui fit pas oublier sa politique traditionnelle. Protectrice des Turcs en Europe et des Druses au Liban, elle avait trop d'intérêts sérieux engagés pour les abandonner, quelque affreux qu'eussent été les massacres. Le commissaire anglais, lord Dufferin, s'appliqua en toute circonstance à pallier les crimes des massacreurs, à augmenter les torts des Maronites et surtout à diminuer la responsabilité des agents de la Porte. Il trouvait le plus souvent un appui près du commissaire autrichien, M. de Weckbeker, dont le gouverneur soutenait la Turquie afin de sauvegarder les grecs-catholiques, ses clients. Seuls les représentants de la Russie et de la Prusse, MM. de Nowikow et de Rehfues, moins entravés par des engagements antérieurs, se prononçaient suivant le cas pour ou contre les décisions favorables à la Porte, et se rangeaient à côté du diplomate français.

Ces divergences d'opinion, même sur des points secondaires, rendirent la tâche de Fuad-Pacha plus aisée qu'il n'avait d'abord osé l'espérer. De plus, la tâche des diplomates européens était tellement complexe, qu'il leur était bien difficile, eussent-ils été souvent d'accord, de résoudre d'une manière satisfaisante toutes les questions.

La commission devait rechercher l'origine et les causes des événements de Syrie. Si elle n'avait eu que cette mission, son œuvre eût été facile; il était évident pour tous que ces événements provenaient de l'hostilité des chrétiens et des Druses, des provocations continuelles de la Porte et de l'organisation défectueuse du Liban depuis 1840. Pour empêcher le retour des massacres et assurer la sécurité de la Montagne, il aurait donc suffi d'opérer la réforme complète de l'organisation et de l'administration libanaises. A cet égard, l'entente n'était pas impossible. Mais les diplomates avaient, en outre, reçu des instructions relatives à des sujets trop différents

et trop multiples pour que leur attention ne pût s'égarer. Aussi, embrassant trop de choses, finirent-ils, dans la plupart des cas, par adopter de guerre lasse les avis de Fuad-Pacha.

Il était prescrit à la commission internationale de déterminer la part de responsabilité de chacun dans les massacres et de provoquer la punition des coupables. Or il était bien difficile de réussir ; Fuad-Pacha avait eu hâte de se débarrasser des témoins les plus compromettants. Entre les Turcs qui accusaient les Druses et les Druses qui prétendaient avoir été excités, puis abandonnés et sacrifiés par les Turcs, il n'étaient pas aisé de se faire une opinion ; il n'était pas aisé surtout d'éviter tout empiétement sur les attributions du tribunal extraordinaire, dont les membres n'eussent pas été fâchés de se décharger de leur responsabilité sur la commission. D'ailleurs, on pouvait se demander quelle était l'utilité de condamnations trop nombreuses ; car ceux qu'elles frappaient passaient pour des martyrs aux yeux des musulmans et des Druses.

Impuissants à châtier les coupables, les commissaires ne pouvaient pas davantage réussir à déterminer les indemnités qu'il eût fallu distribuer aux victimes. Dans un pays qu'ils ne connaissaient pas, sans base ni moyens d'appréciation, ils ne pouvaient arriver à un résultat véritablement équitable. Quand même cette tâche eût été possible, ils auraient rencontré, et ils rencontrèrent en effet, un obstacle insurmontable : le manque de fonds. L'argent était d'abord arrivé en abondance ; le concours des officiers français facilita une première distribution ; mais il y avait tant de misères à soulager, que les ressources créées par la charité suffirent à peine aux nécessités les plus urgentes. Lorsque les fonds furent épuisés, il fallut en demander de nouveau. A qui ? Etait-ce aux Druses qui avaient profité du pillage ? mais les Druses étaient pauvres, et les dépouiller, même du fruit de leurs rapines, n'était-ce pas jeter encore un ferment de discorde entre les races et les religions en présence au Liban ? Exiger que la Turquie prêtât son assistance pécuniaire aux chrétiens, alors que ses caisses étaient vides, n'était-ce pas reculer indéfiniment le réglement des indemnités ? Ce fut pourtant le parti auquel on s'arrêta : il eut les résultats prévus. Comme l'affaire n'était pas terminée au départ de la mission européenne, on remit le soin de l'achever à une commission composée par la Porte, de Turcs ou d'indigènes ralliés à la Turquie. Les nouveaux commissaires commencèrent par s'allouer de gros traitements sur les ressources dont ils disposaient, puis ils délivrèrent aux intéressés des bons payables à terme ; mais les malheureuses victimes ne pouvaient attendre, et l'on se livra sur ces bons à un agiotage effréné qui ne fut pas improductif pour tout le monde [1].

[1] On aura une idée de cet agiotage en sachant que le taux ordinaire de l'argent est de 16 0/0.

Ainsi, sur deux des trois points spécifiés dans leurs instructions, les commissaires aboutirent à un échec, pour ainsi dire inévitable; sur le troisième, l'habileté de Fuad-Pacha les empêcha d'obtenir un résultat plus satisfaisant.

Dès le commencement de leurs travaux, les commissaires eurent à résoudre une question préjudicielle : celle de savoir si les réformes qu'ils proposeraient s'appliqueraient seulement au Liban ou bien à la Syrie tout entière. Les Turcs auraient vu sans peine la commission prendre ce dernier parti; car ils considéraient, comme encore aujourd'hui, que les réformes les plus étendues sont les plus faciles à éluder. La création en Syrie d'une vice-royauté, vassale de la Porte, trouvait un défenseur intéressé dans Fuad-Pacha qui était, en effet, le seul candidat acceptable pour le divan, si cette solution était admise. Mais il rendait de trop précieux services à Constantinople pour qu'on s'y privât de son concours, et dès lors il ne restait plus en présence, pour briguer ce poste, que deux candidats pouvant être agréés par les populations, mais que le gouvernement ottoman écarta pour des raisons différentes; l'émir Ab-el-Kader et Halim-Pacha, oncle du vice-roi d'Egypte.

Le pacha Abd-el-Kader, comme on appelle l'émir en Syrie, réunissait tous les suffrages. Sa connaissance des affaires du pays, sa qualité d'Arabe, sa dignité de marabout, son incontestable piété lui assuraient l'appui des musulmans indigènes; d'autre part, sa belle conduite pendant les massacres, sa vigueur, son énergie, sa réputation méritée de justice et d'impartialité faisaient de lui le candidat préféré des chrétiens, qui le considéraient en outre comme l'ami et le protégé de la France. Ces titres à la confiance de tous étaient plus que suffisants pour que la Porte rejetât la candidature d'Abd-el-Kader. Pour d'autres raisons, celle de Halim-Pacha ne pouvait être plus heureuse. Halim-Pacha devait à sa parenté avec le vice-roi d'Egypte, à ses fréquents voyages en Syrie, aux relations amicales qu'il entretenait soigneusement avec le parti yasbeki du Haoran, une grande popularité, mais la Porte n'accueillit pas favorablement sa candidature, dans la crainte d'un rapprochement entre l'Egypte et la Syrie. Elle redoutait qu'il ne travaillât à rendre cette province indépendante; du reste, les souvenirs de la domination de Méhémet-Ali étaient encore trop vivants pour que Halim-Pacha fût facilement accepté par les puissances signataires du traité de Londres : l'oncle du vice-roi d'Egypte fut écarté. Ainsi, dans l'impossibilité de régler d'une façon satisfaisante les affaires de Syrie, la commission internationale borna sa tâche au règlement de la question libanaise. Quoique moins compliquée, l'œuvre n'en était guère plus facile.

Nous n'avons pas à rendre ici un compte détaillé des délibérations laborieuses dont la constitution libanaise fut le sujet, tant au sein

de la commission internationale, siégeant à Beyrouth, que dans les conférences tenues à Paris et à Constantinople par les ambassadeurs; il nous suffira d'indiquer rapidement le sens des vingt-sept articles qui composent le règlement organique.

Le Liban est administré par un gouverneur général, portant le titre de pacha ou de muchir. Ce fonctionnaire, nommé par la Porte, mais dont le choix est soumis à la ratification des puissances, doit être chrétien; il est investi de toutes les attributions qu'exerce ordinairement un chef du pouvoir exécutif; il a sous ses ordres six mudirs, sortes de préfets placés à la tête d'autant de circonscriptions d'une certaine étendue, nommées mudirats, et subdivisées elles-mêmes en cantons régis par un fonctionnaire portant le nom de hamel. Les mudirats et les cantons sont découpés de façon à ne renfermer, autant que possible, qu'une population homogène, afin que les fonctions publiques, à tous les degrés, soient réparties à peu près également entre des agents de différentes sectes ou religions. Toutefois, dans les cantons mixtes où cette répartition est impossible, le règlement prescrit de désigner en outre dans chaque élément constitutif de population un chéik particulier, élu par ses coreligionnaires pour défendre leurs intérêts.

Le muchir est assisté dans l'administration par deux conseils, composés chacun de douze membres : deux maronites, deux druses, deux grecs-catholiques, deux grecs-orthodoxes, deux musulmans, deux métualis. Ces conseils, qui sont élus, ont chacun des attributions différentes : l'un, le midjeliss administratif central, contrôle les recettes et les dépenses et donne un avis sur toutes les questions qui lui sont soumises par le gouverneur : l'autre, le midjeliss judiciaire central, juge en dernier ressort toutes les affaires criminelles ou civiles déjà portées devant les midjeliss judiciaires de mudirat, et frappées d'appel. Chaque mudir a, en effet, également près de lui un midjeliss administratif et un midjeliss judiciaire d'un degré inférieur; celui-ci juge en première instance les affaires contentieuses et administratives, fournit les renseignements nécessaires à la répartition de l'impôt et donne un avis consultatif sur toutes les questions d'utilité locale; celui-là juge en appel les décisions des cheiks ou juges de paix, et, en première instance, les affaires criminelles ou civiles de son ressort.

Si l'on ajoute que chacune des nations libanaises désigne à l'élection un représentant appelé vekil (*procureur*), qui réside près du gouverneur avec mission de défendre les intérêts de ses commettants, on aura une idée de l'organisation administrative donnée à la Montagne par le règlement de 1861. Les autres articles de cette constitution ne traitent plus que de questions de détails; parmi elles, nous ne mentionnerons que les dispositions relatives à la création

d'une milice indigène, sorte de corps de police recruté, par voie d'engagements volontaires, parmi toutes les populations de la Montagne et au prorata de leur importance, par nation, sur la base de sept hommes par mille habitants.

Enfin le règlement fixe l'impôt à payer; il le porte d'abord à 3,500 bourses (350,000 francs), et spécifie qu'il peut être élevé à 7,000 si les circonstances sont favorables; en attendant, la Porte doit, au moyen d'une subvention, couvrir le déficit du budget de la Montagne.

On le voit, les auteurs du règlement organique s'étaient efforcés de multiplier les garanties en faveur des Libanais. Si leur œuvre avait été appliquée conformément à la lettre et à l'esprit, tout aurait été pour le mieux; mais il eût fallu compter sans les procédés habituels de l'administration turque et surtout sans l'habileté de Fuad-Pacha. Celui-ci réussit, en effet, à faire inscrire à côté des prescriptions les plus libérales, des dispositions propres à neutraliser au profit du Divan, toutes les précautions prises contre lui.

Une des innovations les plus facilement admises par les agents européens fut celle qui accordait aux nations grecque-orthodoxe, grecque-catholique, musulmane et métuali, le même nombre de représentants dans les différents midjeliss qu'aux nations Maronite et rDuse, les seules qui eussent eu jusqu'alors une importance politique. S'il était juste d'attribuer aux nations, jusque-là deshéritées, une part proportionnelle dans la gestion des affaires de la Montagne, l'égalité, malgré l'apparence, était rompue lorsqu'on donnait à neuf mille huit cent vingt musulmans ou à sept mille six cent onze métualis le même nombre de représentants qu'à cent soixante-et-onze mille huit cents Maronites, ou à vingt-huit mille cinq cent soixante Druses. Mais Fuad-Pacha avait agi en connaissance de cause. Les populations des différents rites, par suite de divergences dans les intérêts et les croyances, se rapprochaient plus ou moins de la Turquie et, tour à tour, s'appuyaient sur elle pour tenir en échec les nationalités rivales. Il savait mieux que personne qu'au moment des massacres, les métualis, quoique plus Arabes que Turcs, et les musulmans Syriens marchaient avec les Druses, tandis que les Grecs orthodoxes et catholiques, bien que chrétiens, auraient vu sans déplaisir le massacre des Maronites, s'ils avaient été eux-mêmes épargnés. Il savait que le sort commun infligé à tous les chrétiens par le fanatisme musulman avait un instant rapproché les diverses communions, mais il présumait avec raison que les anciennes causes de discorde renaîtraient bientôt, et qu'alors, il serait facile de diviser encore les Libanais au profit de la domination ottomane. Fuad-Pacha comptait, en outre, sur le désir assez naturel, d'ailleurs, qu'éprouveraient les Grecs, les melkites, les métualis, les musulmans de profiter des

avantages qui leur étaient octroyés, en faisant valoir leur importance nouvelle aux dépens des nationalités jusque-là prépondérantes. Il résultait de tout cela que l'organisation des différents midjeliss était, en définitive et malgré son apparence libérale, entièrement favorable à la politique turque.

La constitution de la Montagne, bien que supprimant les distinctions féodales et proclamant l'égalité de tous les Libanais, prescrivait au gouverneur général de choisir ses mudirs parmi les grandes familles indigènes; mais Fuad-Pacha fit admettre une restriction qui neutralisait presque complétement les garanties que la commission croyait avoir imposées. L'article en question ne spécifiait pas si le mudir devait être choisi parmi les personnages du mudirat même, et, de plus, il laissait au représentant de la Porte une extrême latitude, celle de nommer un agent pris, à sa volonté, dans le rite dominant par la population ou par la richesse territoriale. Cette disposition permettait de donner un mudir druse au chouf; mais, en l'étendant, le pacha pouvait ne désigner que des créatures de la Turquie.

La commission avait fondé de grandes espérances sur la milice indigène : elle avait cru, que, rangés côte à côte, faisant le même service, vivant de la même vie, les Libanais des différentes religions apprendraient à se connaître et à s'unir. En cela elle ne s'était pas trompée; mais ici encore, Fuad-Pacha prit des dispositions propres à ruiner toutes les garanties.

Pour assurer l'organisation sérieuse de la milice indigène, le règlement avait interdit l'entrée du Liban aux troupes ottomanes, chargées seulement de la surveillance des routes de Saïda à Tripoli et de Beyrouth à Damas; il avait fixé l'effectif de la gendarmerie locale à 1,862 hommes; c'était seulement en cas de nécessité extraordinaire, et sur l'avis conforme du midjeliss administratif central, que le muchir pouvait appeler les soldats turcs. Mais il y avait un article 15 qui portait : « L'officier qui commandera ces troupes (les troupes turques appelées au Liban) en personne, devra se concerter, pour les mesures à prendre, avec le gouvernement de la Montagne, et, tout en conservant son droit d'initiative et d'appréciation pour toutes les questions purement militaires, telles que les questions de stratégie et de discipline, il sera subordonné au gouverneur de la Montagne durant son séjour dans le Liban et agira sous la responsabilité de ce dernier. » Or, il suffit d'entraver par des mesures de détail le recrutement de la gendarmerie, de façon à ne lui laisser atteindre qu'un effectif dérisoire, pour être en droit, à la moindre agitation véritable ou factice, de réclamer le concours des Turcs, dont les chefs auraient carte blanche, en se prévalant de leur droit d'initiative pour toutes les questions purement militaires.

Ces observations suffisent pour montrer comment Fuad-Pacha, tout en laissant inscrire dans la constitution les garanties libérales imposées par l'Europe, sut néanmoins ménager à la Porte les moyens de continuer au Liban sa politique habituelle.

La France désirait que le gouverneur fût un indigène ; elle proposait l'émir Medjid-Cheab, petit-fils par sa mère du grand émir Béchir. Fuad-Pacha le repoussa absolument, car les raisons qui valaient à Medjid la protection de la France étaient justement celles qui le faisaient écarter par la Turquie. L'émir était, en effet, le seul personnage capable de rallier tous les Libanais sans distinction de parti ou de religion ; ceux-ci, voyant en ce descendant des anciens princes le champion de leur autonomie avaient, à plusieurs reprises, adressé au commissaire des pétitions couvertes de signatures pour demander sa nomination. Medjid-Cheab en appliquant sérieusement, honnêtement, la constitution nouvelle, n'eût pas tardé à rétablir l'union entre tous ; il eût fait renaître la concorde à laquelle la Montagne avait jadis dû sa prospérité et, par là, il eut détruit l'influence prépondérante que les Turcs avaient péniblement acquise par vingt années d'efforts persévérants. La candidature de l'émir Medjid-Cheab était donc inacceptable pour la Porte ; appuyé par l'Angleterre, Fuad-Pacha la fit écarter, ainsi que celle de Joseph Karam, homme nouveau et d'une grande influence personnelle, dont le choix aurait été particulièrement agréable au clergé maronite, mais dont la nomination n'eût pas été unanimement approuvée par la population. Le rejet de ces deux candidatures fut le succès le plus important de Fuad-Pacha. Le commissaire extraordinaire put ensuite admettre, sans inconvénient, pour son gouvernement toutes les conditions secondaires. Ainsi, par ménagement pour la France, le règlement ne se prononça pas sur la question d'indigénat : cela importait peu, puisque il fut admis, en fait, que le gouverneur général serait étranger, tous les candidats indigènes ayant successivement été repoussés ; mais il déclara qu'il serait chrétien, restriction fort peu embarrassante, car il était hors de doute que tout gouverneur non indigène, même chrétien, placé au Liban par la Porte, serait peu soucieux de se concilier les Libanais, mais très-désireux de mériter les bonnes grâces de son gouvernement et empressé de justifier sa confiance.

Il ne faut pas, du reste, se faire illusion sur les garanties particulières que peuvent offrir les sujets ottomans chrétiens employés par la Porte. Lorsque le Divan juge à propos d'investir un chrétien de fonctions importantes, il a bien soin de ne choisir qu'un homme dévoué, et encore, quoiqu'il fasse, le chrétien est toujours suspect, surveillé, espionné jusques dans ses moindres démarches. Quel que soit son rang, il ne sera toujours, pour le disciple de l'Islam, qu'un

giaour, c'est-à-dire un être méprisable et méprisé, auquel, à tout propos, le plus infime musulman sait bien faire sentir son infériorité. Le chrétien connaît la méfiance qu'il éveille, il sait qu'il sera brisé à la moindre velléité d'indépendance ou de résistance; humble instrument entre les mains de ses maîtres, il accepte un rôle effacé et se résigne à la situation précaire qui lui est faite.

On voit par là combien est peu enviable, sinon peu enviée, pour un chrétien, la fonction dont il peut être investi; mais si le titre d'agent de la Porte présente partout, pour le *giaour*, des difficultés spéciales, combien ces difficultés ne devaient-elles pas être plus grandes encore pour celui qui serait chargé de gouverner le Liban, et à qui incomberait la tâche délicate de concilier les vues différentes de la Turquie et de l'Europe? Aussi Fuad-Pacha eut-il soin de désigner, avec l'assentiment de M. de La Valette, ambassadeur de France, un homme dont il avait pu, en maintes circonstances, apprécier personnellement l'intelligence, l'instruction et la capacité, un Arménien catholique, Daoud-Effendi directeur général des télégraphes de l'empire ottoman.

Les Arméniens catholiques ont une individualité bien tranchée. Appréciant les avantages et les bienfaits de la civilisation européenne, ils sont avides de savoir; ils ne craignent pas de s'expatrier pour un temps, dans le but de venir chercher en Occident des connaissances qu'ils ne pourraient acquérir dans leur pays et qu'ils s'assimilent aisément, grâce à leur vive intelligence. Ils ont donc sur les autres chrétiens orientaux, demeurés dans l'ignorance, la supériorité que donne une instruction étendue et variée. Grâce à elle, revenus dans les provinces turques, ils se créent bientôt des positions importantes. On les trouve partout; banquiers ou négociants, plus souvent médecins ou ingénieurs, car, sous le vernis européen qui les recouvre, ils conservent intact leur caractère d'orientaux, et les connaissances scientifiques dont le côté pratique les séduit sont ce qu'ils apprécient le mieux dans notre civilisation. De plus, les Arméniens sont peut-être de toutes les nations soumises à la domination ottomane celle qui accepte le plus aisément sa position dépendante. Adversaires résolus des Turcs dans leur pays natal, aspirant, eux aussi, à recouvrer un jour leur indépendance, les Arméniens suivent néanmoins une conduite entièrement différente de celle des autres nationalités chrétiennes; ils croient mieux sauvegarder leur autonomie, mieux défendre leurs intérêts, en se mettant au service de la Porte. Celle-ci trouve en eux des fonctionnaires dévoués et fidèles; elle a souvent recours à eux, et n'hésite point à leur confier les missions les plus délicates.

Le nouveau gouverneur général du Liban possédait à un haut degré toutes les qualités de sa race. Issu d'une famille importante,

qui prétendait descendre de Léon VI, dernier roi d'Arménie, et par lui des Lusignan de Chypre, Garabet-Artin David était né en 1816 à Constantinople. Après de brillantes études au collége français de Smyrne, il devint professeur de langues étrangères et traducteur à l'Ecole militaire ottomane; mais sa vive intelligence, son instruction variée, les six langues vivantes qu'il parlait couramment, lui ouvrirent bientôt la carrière diplomatique. Après avoir occupé différents postes inférieurs, David fut nommé chargé d'affaires à Berlin, et, pendant son séjour dans cette ville, il trouva assez de loisirs pour publier, en français, une *Histoire de la Législation des Anciens Germains*. Plus tard on lui confia une mission en Valachie, et, à son retour, il fut nommé directeur général des télégraphes de l'empire. C'est dans ce poste, où il se fit remarquer par un véritable talent d'organisation, par la régularité et l'honnêteté relative de sa gestion, que Fuad-Pacha alla chercher David pour l'élever à la dignité de *muchir*, ou pacha de premier rang, et pour lui confier le gouvernement général du Liban.

Les différents emplois que David avait successivement remplis avec distinction le rendaient éminemment propre aux fonctions de gouverneur de la Montagne. Il ne fallait rien moins que son intelligence déliée et sa dextérité diplomatique pour louvoyer au milieu des partis libanais, ou entre les agents européens; que ses talents d'organisateur pour créer un régime régulier dans un pays qui n'avait jamais connu que le despotisme; enfin que ses connaissances de légiste pour faire régner la justice dans une contrée où la législation ne reposait sur aucune base fixe et certaine.

Dans un certain sens, David était un homme de progrès et un homme pratique. Pendant son séjour en Allemagne, il avait appris à apprécier les améliorations matérielles accomplies par la science moderne; il voyait combien l'empire ottoman était, à cet égard resté en arrière; il aurait voulu lui voir regagner le temps perdu, il aurait voulu que son pays se couvrît de chemins de fer, de télégraphes, d'usines de toutes sortes; il avait également reconnu les avantages de la centralisation, de l'ordre, de la simplicité, de l'honnêteté dans les rouages administratifs d'une grande nation; et il aurait souhaité que la Turquie les empruntât à ses voisins d'Occident. Aussi, pendant son passage à travers les bureaux des ministères de Constantinople, s'était-il efforcé d'y faire prévaloir ces idées.

Mais, il faut bien le dire, si David-Pacha avait apprécié les avantages matériels de la civilisation occidentale, son esprit ne s'élevait pas assez haut pour en comprendre les grandeurs. Il connaissait mieux les parties gangrenées que les parties saines, les vices que les vertus de notre état social; de ses vues personnelles il tirait des conséquences générales erronées, qu'il développait avec le cynisme

d'un sceptique endurci et la satisfaction d'un oriental heureux de dévoiler les faiblesses d'une société dont il était contraint de reconnaître la supériorité. David était, en réalité, resté profondément Turc sous le vernis européen qui le recouvrait ; à l'insouciance nationale, qui accepte les faits accomplis, il joignait l'habileté peu scrupuleuse du Levantin, esclave avant tout de son intérêt propre. Il n'ignorait pas, il est vrai, que malgré son titre de muchir il ne serait jamais pour les musulmans, comme pour l'administration ottomane, qui ne lui attribua jamais d'autre qualification, qu'un *Mouttasseref*, c'est-à-dire un gouverneur subalterne, sans initiative et sans force ; mais cela lui importait peu. Quelles que fussent les barrières mises à son autorité, il n'en serait pas moins revêtu d'un titre qui lui donnerait une grande importance dans sa nation, d'un titre qu'aucun chrétien n'avait encore obtenu, et qui serait pour lui comme un échelon pour parvenir, peut-être un jour, à une position plus haute et plus indépendante. Avec un remarquable coup d'œil politique, David prévoyait dès cette époque la crise à laquelle nous assistons aujourd'hui. Sans savoir si la question orientale se dénouerait sur le Danube ou sur le Rhin, il présageait un démembrement partiel et prochain de l'empire turc en un certain nombre de petites principautés vassales. Dans sa pensée, l'Arménie ne serait pas oubliée dans ce remaniement de la carte, et il se voyait déjà, lui le descendant de Léon VI, lui l'unique muchir chrétien, appelé à régner sur son pays. Le comble de l'habileté, pour David, consistait donc à continuer la politique traditionnelle des Turcs au Liban, pour se ménager leur appui en toute circonstance, sans cependant paraître sacrifier les chrétiens, afin de se réserver également la protection de l'Europe. Telle était la double tâche que le gouverneur s'imposa.

VIII

A l'arrivée de David-Effendi, devenu désormais Daoud-Pacha, les troupes françaises venaient à peine de quitter le pays, qui restait inquiet et agité. Les musulmans indigènes n'avaient pas confiance en ce *giaour* qu'on mettait à leur tête ; les Maronites, déçus dans leur espérance d'être régis par un Libanais, irrités en même temps qu'effrayés du départ du corps expéditionnaire, lui étaient complétement hostiles ; les autres communautés chrétiennes se tenaient sur la réserve ; les Druses sacrifiés, changés en victimes expiatoires, ne se montraient guère mieux disposés ; seuls les agents européens étaient ou affectaient de paraître satisfaits, les uns parce que leur politique triomphait, les autres, bien qu'ayant échoué et afin de dissimuler leur échec. Daoud-Pacha pouvait donc compter, pendant les premiers temps, sur l'appui plus ou moins sincère de l'Europe et sur

une certaine liberté d'action; mais il lui fut impossible de conserver aucune illusion sur les sentiments populaires à son égard.

Le 18 juillet 1861, en présence des autorités européennes, il était donné publiquement lecture à Beyrouth du firman qui investissait Daoud-Pacha des fonctions de gouverneur général du Liban. Quoiqu'on eût convoqué pour la circonstance les principaux personnages de la Montagne, quelques-uns d'entre eux seulement avaient répondu à l'appel des Turcs, et encore témoignaient-ils assez par leur attitude des sentiments qui les animaient. La foule des chrétiens, des veuves, des orphelins, maintenue à grand'peine par les troupes ottomanes, ne montra aucune dissimulation : l'apparition de Daoud-Pacha fut saluée par une tempête de cris, de pleurs, de vociférations. Cet accueil si peu encourageant s'accentua encore lorsque, quelques jours plus tard, le muchir s'établit à Deir-el-Kamar, le siége officiel du gouvernement. La vue des Druses qui s'étaient joints au cortége, l'idée que ces mêmes Druses pourraient revenir à tout instant pour défendre leurs intérêts dans cette ville qu'ils avaient incendiée, ravagée de fond en comble et qui portait encore partout la trace des massacres, la nouvelle, enfin, que le district du chouf serait confié à un mudir druse, tout cela porta au comble l'exaspération des chrétiens. Cependant au milieu de cette explosion générale, Daoud-Pacha ne perdit pas son sang-froid : en attendant que le calme fût rentré dans les esprits, les diverses administrations furent établies à Baakline, le gouverneur fixa sa résidence à Beit-Eddine, puis il s'occupa immédiatement de l'organisation de la Montagne.

Dans les premiers temps, l'administration de Daoud-Pacha ne parut mériter que des éloges. Aussitôt après la nomination des mudirs, qui furent choisis, autant que possible, de façon à satisfaire chaque nation, le gouverneur se hâta de composer les différents midjeliss. Il espérait trouver dans leur concours une force et une aide; mais il s'aperçut bientôt qu'il faudrait un certain temps avant que les membres de ces tribunaux se rendissent compte de l'utilité et de l'importance de leur mission. Divisés d'intérêts, sans aucune notion de la justice absolue, sentant leur insuffisance et leur inexpérience, ces juges, tant des medjiliss administratifs que des medjiliss judiciaires, n'osaient accepter aucune responsabilité : ils recherchaient l'inspiration du pacha et ne savaient prendre aucune décision, lorsqu'il n'était pas là pour leur dicter leurs sentences. Aussi vit-on souvent les parties préférer au jugement du tribunal l'arbitrage personnel de Daoud, qui affectait de se mettre à la disposition de tous les solliciteurs sans avoir égard au rang ou à la fortune. Le gouverneur parvint ainsi à faire peser sur les districts mixtes une sorte de despotisme en rapport avec ses goûts, préférable peut-être à toute autre administration dans l'état où se trouvait le pays, mais certai-

nement contraire au régime que le règlement organique aurait voulu inaugurer. Ce despotisme eut pourtant un résultat immédiat et sérieux : la sévérité avec laquelle le muchir réprima les attentats contre les personnes et les propriétés, la rigueur impartiale des châtiments prononcés contre les coupables, étonnèrent d'abord des populations accoutumées jusque-là à l'inertie ou à la tyrannie du pouvoir, et leur inspirèrent bientôt une crainte salutaire qui contribua, pour une grande part, à rétablir dans la région l'ordre et la sécurité matérielle. En même temps la prospérité commençait à renaître; revenus de leurs terreurs, les Maronites réparaient leurs désastres, et il devenait même possible de réclamer leur quote d'impôt aux Druses [1], surpris de voir leurs taxes perçues avec une régularité et une honnêteté relatives encore inconnues dans la Montagne.

Les bienfaits de l'administration de Daoud-Pacha, durant ces premiers mois, étaient incontestables. Néanmoins les agents européens se firent alors illusion sur la véritable situation du pays. Soit confiance, soit plutôt lassitude et désir d'éviter des complications nouvelles, les représentants des puissances laissèrent au muchir une grande liberté d'action dont il profita fort habilement. Dès l'origine, Daoud-Pacha joua un double rôle avec une dextérité qui fait plus honneur à son intelligence qu'à son honnêteté; à côté de sa politique connue et publique, de sa politique européenne, s'il est permis de la qualifier ainsi, il avait sa politique turque, politique occulte par laquelle il sapait secrètement chaque jour ce qu'il avait ouvertement édifié la veille. Beaucoup trop habile, du reste, pour se compromettre tant qu'il aurait besoin de l'Europe, c'est-à-dire jusqu'au moment de sa réélection en 1864, il agit de façon à ne pas donner l'éveil, mais il s'appliqua également à rassurer les Turcs sur son dévouement à leur cause. A cet égard nous pourrions citer un grand nombre de faits; nous nous bornerons à rapporter deux incidents assez insignifiants en eux-mêmes, et n'ayant d'autre importance que celle qu'on y attachait au Liban, où la moindre mesure soulève des discussions interminables entre les partis.

En même temps que nos soldats relevaient les ruines de Deir-el-Kamar, ils plantaient des arbres sur la place de la ville et y érigeaient une fontaine. Daoud-Pacha, peu désireux de laisser continuellement sous les yeux des habitants des témoignages de l'occupation française, s'empressa de faire démolir l'une et arracher les autres. Dans la même pensée, il donna l'ordre de couvrir d'une couche de badigeon les murailles d'une salle de Beit-Eddine, ayant servi de lieu de réunion à nos officiers, et sur laquelle on avait peint des casques, des cuirasses, des drapeaux tricolores, des tambours et autres attri-

[1] Jusqu'à nouvel ordre les chrétiens étaient exempts de toute charge.

buts guerriers. Pourtant, à ce moment, le palais n'appartenait pas à la Turquie ; il était la propriété d'une femme âgée, influente encore, honorée et respectée de tous, la veuve de l'émir Béchir. Le temps était déjà loin où, fille d'un modeste cadi musulman, la grande princesse, comme on l'appelait, s'était convertie au christianisme pour épouser le souverain de la Montagne, et où elle habitait le somptueux palais de Beit-Eddine. Maintenant, elle vivait dans un état voisin de la gêne, avec sa fille et sa petite-fille. Simple et bonne, conservant un véritable culte pour le souvenir du grand émir, la princesse, qui voyait dans la France la protectrice du Liban et l'amie des Cheab, propose à notre gouvernement de lui vendre Beit-Eddine pour y établir un orphelinat. Malheureusement l'affaire traîna en longueur. Averti par une de ces indiscrétions trop habituelles aux scribes employés dans les consulats du Levant, Daoud-Pacha craignant qu'un orphelinat français, fondé au milieu des districts mixtes, n'y fortifiât encore notre influence déjà beaucoup trop considérable au gré des Turcs, fit adresser, au nom de la Porte, les offres les plus brillantes à la grande princesse. D'un caractère hésitant, facile à circonvenir, prompte à adopter l'avis de celui qui lui parlait le dernier, elle se laissa séduire. Le gouverneur, à la suite de longues négociations, acheta le palais moyennant la promesse d'une somme importante et une rente mensuelle de 5,000 piastres. Capital et rente ont-ils jamais été acquittés ? Nous l'ignorons ; mais le but du pacha était atteint : un établissement français ne serait pas créé dans le Chouf.

Certes la démolition d'une fontaine, l'arrachage de quelques arbres, une couche de peinture étendue sur une muraille ou l'achat d'un palais par les Turcs, et d'autres faits du même genre, semblaient peu dignes de l'attention des diplomates. Ils ne s'en préoccupèrent pas, ce fut peut-être un tort, car les Libanais, prompts à découvrir, non sans raison, une arrière pensée dans les actes les plus insignifiants du gouverneur, attachaient une grande importance à toutes ces mesures de détail ; ils en concluaient que malgré les apparences et sa qualité de chrétien, Daouad-Pacha était bien un fonctionnaire turc et dévoué à la Porte. Chaque fois qu'ils étaient tentés de l'oublier, un fait comme ceux que nous venons de rapporter ranimait leurs soupçons, et ils en arrivaient jusqu'à méconnaître les services incontestables rendus par le muchir. Ces méfiances devinrent même si vives qu'elles suggérèrent à quelques familles maronites le dessein d'émigrer en Algérie, et que des propositions en ce sens furent adressées à notre gouvernement.

Pour les Maronites, l'Algérie était déjà presque une sorte de terre promise. Lorsque par leurs rapports avec les Français, par leur contact avec nos troupes en 1860 ils apprirent, mieux encore que par les récits quelque peu fantaisistes des *Mogrébins* passant en

Syrie, à connaître les bienfaits de l'administration française, ils comparèrent leur sort à celui des indigènes d'Algérie, et la comparaison ne fut pas à l'avantage de la Porte. Il n'est donc pas étonnant que quelques familles chrétiennes aient songé à émigrer. Cette émigration, du reste, n'avait rien qui dût les effrayer. De tout temps, en effet, les Maronites se sont considérés comme sujets de la France ; en se transportant dans notre grande colonie, ils se délivraient du joug abhorré des Turcs; sans abandonner leur nationalité, sans quitter la terre arabe, sans renoncer à leurs mœurs ou à leurs coutumes, sans renier leur foi; ils pouvaient, à l'abri de notre drapeau, trouver la paix et la sécurité. L'émigration, on le voit, ne présentait guères que des avantages pour les Maronites; elle n'eut pas été moins profitable à notre grande colonie.

Comme agriculteur et industriel, le Maronite est moins avancé que l'Européen, mais il est bien supérieur aux indigènes algériens; il connait mieux la culture de la terre et élève des vers à soie; il file et tisse la soie; il sait fabriquer l'huile et le vin; aussi, pensons-nous que la présence de Libanais, établis à côté de populations Kabyles par exemple, aurait été très-utile aux Arabes. A leur contact ceux-ci auraient appris à perfectionner leurs méthodes d'agriculture, ou leurs procédés industriels restés invariables depuis des siècles, ils auraient reçu des leçons sans éprouver l'invincible méfiance qu'un Européen, quoi qu'il fasse, éveille toujours dans leur esprit. Enfin, il nous semble que la présence, en Algérie, de Libanais parlant la même langue que les indigènes, ayant avec eux des traditions communes, des coutumes nées des mêmes besoins et des mêmes intérêts, aurait eu pour effer d'amener entre les chrétiens et les musulmans un rapprochement tout à l'avantage du catholicisme ; car le clergé maronite, qui a conservé les mœurs de la primitive Église en même temps que la science et la langue du Coran, aurait eu sur les Arabes une action plus efficace que le clergé européen et français, qui, en grande majorité, ignore encore l'idiome arabe, et qui appartient à la nationalité des vainqueurs. L'épreuve méritait d'être tentée ; malheureusement, par un scrupule qui l'honore, notre gouvernement se refusa à favoriser l'émigration ; d'autre part, le patriarche maronite, redoutant que ce mouvement d'expatriation ne diminuât son troupeau, déjà si peu nombreux, ne l'encouragea pas, et aucune famille maronite ne vint se fixer en Algérie.

Assurément, il fallait que Daoud-Pacha inspirât bien peu de confiance pour que les chrétiens des districts mixtes songeassent à émigrer et que le patriarche redoutât que cette émigration prît des proportions inquiétantes. Pourtant la méfiance que le gouverneur rencontrait dans la partie sud du Liban était loin d'égaler encore l'opposition manifestée, dès l'origine, par les habitants des districts

nord. Epargnés par les massacres, incapables par conséquent d'apprécier les services d'un régime dont ils ne voyaient que les inconvénients, habitués à une quasi indépendance, portés du reste à se défier de tout ce qui leur venait de Turquie, les Kesrouanais témoignèrent au muchir une hostilité ouverte. L'émir Medjid, chargé en qualité de mudir de mettre à exécution les ordres du gouvernement central, vit tous ses efforts se briser contre la mauvaise volonté de ses administrés. Accusé par Daoud-Pacha de sacrifier ses devoirs à sa popularité, suspect aux habitants pour avoir accepté des fonctions de la Porte, il se trouva bientôt complétement discrédité et forcé de se démettre. C'était là un important succès pour la politique ottomane ; car désormais le candidat indigène, le protégé de la France, n'était plus à craindre, et au lieu de posséder dans la personne d'un grand chef accepté de tous, comme un cheab, un porte-drapeau héréditaire, les patriotes libanais étaient réduits à se grouper autour d'un homme nouveau, tenant tout son prestige de son amour incontesté pour les franchises séculaires de la Montagne et pour l'autonomie religieuse des Maronites, mais insuffisant pour le rôle qui lui incombait, Joseph Karam.

Déçu de l'espoir un moment caressé de devenir gouverneur du Liban, demissionnaire au bout de trois jours des fonctions de mudir de Djezzin, auxquelles l'avait nommé Daoud-Pacha, soigneux de ne pas se compromettre avec la Porte pour éviter le sort de l'émir Medjid, au total, flottant, indécis et ambitieux, Joseph Karam devint le chef avoué d'un parti national qui faisait une opposition plus présomptueuse que puissante et auquel on donna le nom de parti karamiste. Pour mettre fin à ses menées, Daoud-Pacha réclama et obtint l'envoi en exil de Joseph Karam. Cette mesure ne contribua nullement, on le devine, à concilier au gouverneur général les habitants du Kesrouan ; toutefois, leur hostilité ne prit un caractère aigu qu'en 1862.

A cette époque, Daoud-Pacha voulut faire tracer une route de Ghazir au littoral, et chargea son frère, un médecin qu'il avait amené avec lui, d'en diriger la construction. Nous avons vu pourquoi les Libanais préfèrent les étroits sentiers de montagne aux voies larges et faciles. Sans s'arrêter aux avantages qu'aurait pu leur procurer une grande route de Ghazir à la côte, les habitants virent dans l'établissement de ce chemin une précaution prise contre eux, un moyen pour les Turcs de pénétrer jusqu'au Kesrouan. Avant qu'il fût trop tard, ils se décidèrent à entraver l'exécution du travail ; se réunissant en armes, ils dispersèrent les ouvriers et refoulèrent les soldats envoyés pour les protéger.

C'était là un fait grave ; la population du Kesrouan se mettait dans son tort en se révoltant contre le gouvernement légal du

pays. Néanmoins sa conduite n'eut pas immédiatement les conséquences qu'on aurait pu en attendre ; Daoud-Pacha voulut se donner le mérite de la modération ou plutôt se ménager le temps de prendre toutes les mesures propres à s'assurer la victoire. Dût-il donc paraître avoir échoué, il rappela son frère, qui quitta le Liban peu après, abandonnant en apparence de bonne grâce la construction à peine ébauchée de la route ; mais il n'en éprouva pas moins contre les habitants du Kesrouan un vif ressentiment et, faisant allusion un peu plus tard aux massacres de 1860, il disait : « *Ces gens-là ont besoin d'une leçon comme ceux de Deir-el-Kamar.* » Cette *leçon*, le pacha se promettait bien de la leur infliger un jour, mais il n'en avait pas encore les moyens et, en attendant, il se plaisait, par une affectation d'impuissance, à accroître la confiance et la hardiesse des Kesrouanais : car plus leurs torts seraient graves et nombreux, plus il aurait les mains libres pour sévir.

Peu de temps après son entrée en fonctions au Liban, Daoud-Pacha, contraint par le règlement de créer un corps de milice indigène (infanterie et cavalerie), confia ce soin à un colonel anglais et à un renégat hongrois. Bientôt l'institution fonctionna, et une petite troupe de quatre-vingt à cent hommes forma, près du gouverneur, une sorte de garde du corps ; mais lorsqu'il fut facile de prévoir, en 1862, que les difficultés avec le Kesrouan auraient, tôt ou tard, un dénouement tragique, Daoud crut habile de demander à la France l'envoi au Liban d'une mission militaire chargée d'organiser définitivement cette milice indigène. Le pacha trouvait à la présence d'instructeurs français, dans la Montagne, un triple avantage : il flattait la France, il espérait faire rejaillir sur sa personne un peu du prestige attaché dans le pays à notre uniforme, enfin il voulait détruire au Kesrouan ce même prestige en opposant, le cas échéant, aux Maronites des districts nord un corps de troupes indigènes, c'est-à-dire composé en majorité de Maronites et placé sous les ordres d'un officier français.

Qu'il connût ou qu'il ignorât ces arrières-pensées, il était difficile à notre gouvernement de ne pas accéder à la requête de Daoud-Pacha. En tout état de cause, cette demande n'en était pas moins un hommage plus ou moins sincère rendu à la France, et nous offrait un moyen de soutenir l'influence que l'expédition de 1860 nous avait acquise au Liban : seulement, au lieu du nombreux personnel que le pacha réclamait à grand bruit, on jugea avec raison qu'un seul officier suffisait, avec l'aide de deux sous-officiers, pour organiser la troupe recrutée conformément au règlement organique, et l'on fit choix d'un capitaine parfaitement préparé, par sa connaissance de la langue arabe et son expérience des affaires algériennes, à la mission de confiance dont on le chargeait.

La mission militaire arriva au Liban dans les premiers jours du mois de mars de l'année 1863, et reçut du muchir l'accueil le plus cordial. Bien que celui-ci éprouvât déjà une certaine déconvenue, il avait pensé que le gouvernement Français lui adresserait, non pas un officier en activité de service, mais quelques officiers retraités n'ayant plus conservé de liens ou d'attaches directs avec notre armée, mieux disposés par conséquent à subir son influence et à se dévouer à sa personne. Il eût même préféré de simples sous-officiers, dont l'aptitude était suffisante pour instruire à l'européenne le contingent indigène, et qui seraient facilement devenus les instruments passifs de sa politique. Telle qu'elle était composée, la mission militaire ne répondait pas à ses vues; de là un refroidissement très-marqué dans son zèle pour la milice indigène.

En arrivant au Liban, les instructeurs croyaient avoir à organiser un corps d'environ dix-huit cent hommes. On aurait facilement atteint cet effectif si l'on avait appliqué les prescriptions formelles du règlement, ou si l'on n'avait eu qu'à consulter les populations. Car les volontaires se présentèrent en foule pour contracter un engagement; mais on ne put employer toutes ces bonnes volontés. Le pacha, faute de ressources suffisantes, ne pouvait, disait-il, avoir à la fois sous les armes plus de trois cents cinquante soldats et, de fait, l'effectif dépassa rarement ce nombre, auquel il fut souvent inférieur. En réalité, Daoud se méfiait déjà de la milice; il voulait, avant de donner à cette institution le développement légal qu'elle comportait, apprécier sur une petite échelle en quoi elle serait favorable ou nuisible à ses vues. A cet égard, le gouverneur général n'eut bientôt plus aucun doute à conserver.

Les volontaires avaient été pris dans toutes les nations de la Montagne, conformément au règlement organique. Ils arrivaient animés encore par des sentiments de haine et de vengeance; ils furent donc d'abord surpris d'être placés côte à côte dans le rang et dans la chambrée, d'être indistinctement traités avec les égards dûs à des soldats et avec une impartialité inconnue des fonctionnaires ottomans; bientôt, ces hommes qui se détestaient ou se jalousaient, apprirent par un contact journalier à se mieux connaître; les préventions disparurent, les préjugés se calmèrent; entre ces Maronites et ces Druses, entre ces roums et ces melkites de la milice, aujourd'hui compagnons d'armes, il se forma un esprit de corps, un lien de solidarité militaire qui résistèrent à toutes les tentatives des agents turcs pour les rompre. De même que les soldats de la gendarmerie libanaise avaient éprouvé cette surprise en arrivant à leur corps, de même les divers partis du Liban avaient d'abord ressenti pour elle une certaine méfiance; mais ce sentiment ne subsista pas longtemps. Ils se firent rapidement à l'idée

d'une milice nationale offrant l'image de la Montagne unie et forte, telle qu'elle devait être, telle qu'elle serait si des influences étrangères ne venaient semer la division entre les populations diverses. Ces symptômes n'échappèrent pas à la vigilance de Daoud-Pacha ; ils expliquent, ils justifient au point de vue ottoman, les nombreuses difficultés de détail, les entraves continuelles qu'il mit à l'œuvre de la mission militaire ; mais plus la mauvaise volonté du muchir se manifestait, plus l'institution de la milice indigène devenait populaire dans le pays, plus les gendarmes faisaient preuve de zèle et de discipline. Régis par les règlements en vigueur dans l'armée française, ce qui les distinguait des troupes ottomanes régulières et leur donnait une sorte de personnalité dont ils étaient fiers, les gendarmes mirent leur amour-propre à égaler les soldats turcs et à protester par la perfection de leurs manœuvres, comme par leur tenue, contre cette qualification méprisante de zabtiés que le muchir leur imposait. Au bout de quelques mois, la gendarmerie libanaise formait un corps d'infanterie et un escadron de cavalerie, parfaitement instruits et disciplinés, capables de soutenir sans désavantage la comparaison avec les troupes régulières de la Porte. Ces importants résultats, entièrement dus à l'action personnelle des instructeurs et à l'appui sympathique des populations, eurent encore pour effet de ranimer au Liban l'influence française, contre laquelle une réaction assez vive s'était manifestée après l'expédition. Un fait inattendu vint le prouver d'une manière irréfutable, et condamner irrévocablement la milice indigène dans l'esprit de Daoud-Pacha.

Au mois de juin 1863, le prince Napoléon, dont on connaît l'humeur voyageuse, fit une courte apparition au Liban. Fallait-il montrer les gendarmes ? Valait-il mieux éviter, en éloignant la milice sous un prétexte quelconque, une manifestation désagréable aux Turcs, mais certaine de la part d'une troupe dont ni les tendances patriotiques ni les sympathies françaises n'étaient ignorées ? Etait-il préférable de laisser cette manifestation se produire pour s'en prévaloir ensuite près de notre gouvernement dans un intérêt personnel ? Daoud-Pacha hésita longtemps ; il finit d'assez mauvaise grâce par s'arrêter au dernier parti. Les gendarmes parurent donc, mais si le muchir avait pu prévoir la vivacité de l'accueil qu'ils firent au prince, il se serait arrêté à une tout autre décision. Lorsque la voiture du cousin de l'Empereur passa devant les miliciens rangés en bataille, sur la route de Beyrouth à Damas, ils saluèrent spontanément celui qui pour eux représentait la France, avec un tel enthousiasme et surtout une si complète unanimité, que Daoud-Pacha, atterré, ne put au premier moment dissimuler son dépit : « *J'en ai assez des gendarmes* », murmura-t-il. Dans une minute d'oubli, le gouverneur général venait de laisser entrevoir

le fond de sa pensée ; pourtant à l'entendre, peu après, entretenir le prince Napoléon des mérites de la milice indigène, des avantages qu'il espérait tirer de cette troupe dans l'intérêt de la cause libanaise et de la fusion des races dans la Montagne, on aurait dit que cette institution ne comptait pas de partisan plus zélé. Mais quelques jours plus tard, à la suite d'une revue, Daoud-Pacha faisait délivrer un congé de réforme à quatre-vingt gendarmes, dont le seul crime était d'avoir manifesté trop ouvertement leurs sympathies pour la France.

La fusion des races, dont Daoud-Pacha entretenait le prince Napoléon au mois de juin 1863, et qui fut un des thèmes favoris du gouverneur dans ses discours officiels ou dans ses conversations avec les voyageurs européens, aurait été non-seulement souhaitable et possible, mais encore bien accueillie par les diverses nations du Liban : elles auraient coopéré de tout leur pouvoir aux efforts tentés par le gouvernement dans le sens d'un rapprochement sincère. Eclairés par l'issue des événements de 1860, las d'être continuellement les instruments de la politique turque, Druses et Maronites étaient désormais résolus à éviter ces terribles guerres civiles qui depuis vingt ans ensanglantaient la Montagne sans avantage pour les uns ou pour les autres. Sans s'aimer plus que par le passé, Druses et Maronites voyaient enfin la nécessité de s'unir. Mais on comprend combien ces idées nouvelles inquiétaient Daoud-Pacha ; on comprend qu'il eût assez des gendarmes, cette vivante image de la patrie libanaise.

Toutefois, sachant l'importance que les représentants des puissances garantes attachaient à cette institution, obligé de ménager encore l'Europe afin d'être continué dans ses fonctions de gouverneur de la Montagne en 1864, Daoud-Pacha dissimula ses véritables sentiments : il se garda bien de supprimer la milice, mais, tantôt en augmentant les tarifs de solde, de façon à mettre les dépenses militaires hors de proportion avec le budget de la Montagne, tantôt en entravant le recrutement ou même en le suspendant tout à fait, sous un prétexte quelconque, il fit en sorte que la gendarmerie ne pût recevoir l'effectif normal indiqué par le règlement organique. Il résulta de cette conduite que si la force indigène ne fut jamais assez nombreuse pour gêner Daoud-Pacha dans la réalisation de ses desseins ultérieurs, c'est-à-dire pour l'empêcher, en cas de conflit, d'appeler à lui des troupes régulières ottomanes, elle le fut assez pour lui permettre de faire illusion aux Européens qui traversaient le Liban. Du reste, par une étrange contradiction, tout en s'appliquant à gêner la création de la milice, le muchir tirait vanité de ses gendarmes ; il aimait à les faire manœuvrer devant les étrangers, toujours habile en ces circonstances à régler, à varier la mise en

scène selon l'effet qu'il cherchait à produire ou d'après l'importance et la nationalité des voyageurs. Cependant, ce serait une erreur de croire que la milice fut seulement une troupe de parade ; le muchir l'employa aussi (non sans arrière pensée, il est vrai) dans des occasions sérieuses, délicates, dangereuses même, et les importants services qu'elle rendit malgré son faible effectif de deux cents à trois cents hommes, prouvent bien tout le parti qu'on aurait pu en tirer si on avait voulu l'organiser sur des bases sérieuses.

A l'arrivée de la mission militaire, Daoud-Pacha avait recommandé au personnel français de presser autant que possible l'instruction des premiers volontaires inscrits, afin de les mettre à bref délai en état de faire le coup de feu. C'est qu'à cette époque, le gouvernement espérait que la milice indigène serait un instrument utile à la politique turque et lui fournirait les moyens de donner, comme il le disait, une leçon aux habitants des districts nord du Liban. L'événement trompa ses prévisions : chaque fois qu'il fit intervenir la gendarmerie dans les conflits suscités ou envenimés par l'autorité ottomane, avec le secret espoir de les aggraver, cette intervention eut pour résultat de dénouer pacifiquement les situations les plus tendues.

Au mois de juillet 1863, Daoud-Pacha, toujours irrité contre la population de Ghazir, qui lui montrait une hostilité assez vive, fit occuper cette ville par la gendarmerie. Si cette milice ne ramena pas le calme dans les esprits, elle réussit, par un séjour de deux mois, à maintenir le bon ordre matériel et même à mériter, malgré la présence dans ses rangs de soldats druses, les sympathies d'une population remuante. Vers le même temps, les habitants de Djonni protestaient, les armes à la main, contre la perception d'un impôt sur le sel, contraire, disaient-ils, aux priviléges du Liban ; comme ils paraissaient disposés à faire un mauvais parti aux agents turcs de la douane, ceux-ci réclamèrent l'appui du gouvernement ; le muchir envoya à Djonni des gendarmes, dont la présence inopinée suffit pour tout apaiser. Plus tard (janvier 1864), de nouvelles difficultés s'étant produites, un détachement de la milice vint une seconde fois occuper ce port, il y resta tout un hiver ; mais, — trait caractéristique qui montre combien Daoud-Pacha inspirait peu de confiance aux habitants du Kesrouan, — le sous-officier français commandant les gendarmes dut, pour se procurer un casernement, déclarer que la mission militaire répondait du prix du loyer. Du reste, en plusieurs circonstances, la présence de l'instructeur ne fut pas inutile ; une fois entre autres, il réussit à arrêter une rixe entre les habitants de Djonni et ceux d'un village voisin : il résulta des explications échangées entre les adversaires que le malentendu avait été suscité par les intrigues des Turcs, et on fit la paix au cri

de: *Vive la France*! en maudissant le nom de Daoud-Pacha, fauteur de toutes les divisions. A deux reprises différentes, il en fut de même à Zalhé, où la présence dans la même ville de grecs-catholiques et de Maronites donnait beau jeu aux manœuvres ottomanes, et, la seconde fois, les efforts de l'officier indigène, pour rétablir la paix entre les deux partis en présence, eurent un tel succès que Daoud-Pacha, pour le récompenser, ne trouva rien de mieux que de l'obliger à quitter le service. Au mois de mai 1864, Daoud-Pacha, à peu près assuré de sa réélection comme gouverneur du Liban, et n'ayant plus, par conséquent, les mêmes ménagements à garder vis-à-vis de l'Europe, demandait à un de ses secrétaires un mémoire prouvant que la milice indigène était une institution inutile et dangereuse, qu'il fallait remplacer par des troupes ottomanes, après avoir désarmé la Montagne. Au grand étonnement du muchir, peu habitué à de pareils actes de probité professionnelle et d'indépendance de la part des fonctionnaires ottomans, son secrétaire, un écrivain distingué, M. d'Alaux, préféra, par un scrupule qui lui a fait le plus grand honneur, abandonner la position avantageuse qu'il occupait, plutôt que de prêter sa plume pour un travail en opposition avec ses convictions personnelles. Pourtant, Daoud-Pacha ne renonça pas à réclamer la suppression plus ou moins complète de la milice. Pour justifier sa demande, il importait que ce corps subît quelque échec; le muchir agit donc en conséquence. Sans prévenir le chef de la mission militaire, il donna directement l'ordre à l'émir Mahmoud-Chéab d'enlever, avec trente cavaliers, Beït-Btouratich, vieux bordj crénelé, situé sur la route de Beyrouth à Tripoli, où cent cinquante brigands qui rançonnaient les voyageurs avaient établi leur quartier général. Il y avait beaucoup de chances pour que les gendarmes fussent repoussés avec pertes; Daoud-Pacha y comptait, mais son attente fut trompée : les cavaliers, mettant pied à terre, emportèrent le bordj, qu'ils incendièrent aussitôt. Ainsi, cette fois encore, la gendarmerie libanaise déconcertait les projets du gouverneur; celui-ci dissimula son désappointement; il fit accorder à l'émir Mahmoud-Cheab la décoration du Medjidié, mais peu après, il contraignit cet officier à quitter le service; bientôt même, l'émir s'éloigna du Liban pour venir occuper, en Algérie, un emploi d'interprète militaire dans l'armée française.

Daoud-Pacha eut, on le voit, fréquemment recours à la gendarmerie libanaise ; mais, comme nous le faisions remarquer tout à l'heure, il ne la fit jamais intervenir que dans l'espoir d'aggraver des conflits dans lesquels il n'était pas toujours difficile de découvrir les menées des agents turcs. Mais il faut bien le dire, tandis que les Maronites et les Druses, éclairés par les suites des massacres, échap-

paient dans une certaine mesure aux intrigues ottomanes, et se seraient même rapprochés davantage si l'influence de l'Angleterre, toute puissante sur les djemblati, n'avait pas agi en faveur de la Porte, les nations chrétiennes, un instant unies par le commun désastre qui les avait toutes atteintes au même titre, servaient, sans le vouloir et sans le savoir, la politique du Divan par leurs rivalités de sectes et les jalousies de leurs clergés. Ces rivalités et jalousies devenues bientôt aussi vives que par le passé, étaient habilement exploitées par les Turcs, qui ne se donnaient pas la peine de cacher leur satisfaction, lorsqu'ils voyaient par exemple les Maronites et grecs-catholiques de Zalheh, échanger des coups de fusil, ou lorsqu'ils apprenaient que les chrétiens indigènes de Ghazir, excités par leur curé, s'ameutaient contre les pères Jésuites[1], qui avaient un important collége dans cette ville (mars 1864).

Ces dissentiments locaux n'avaient pas par eux-mêmes une grande importance, mais ils entretenaient dans le pays une agitation générale qui, dans un avenir prochain, préparait la voie à une révolte ouverte. Cette situation précaire des districts nord s'aggrava encore lorsque Joseph Karam, resté jusque-là en exil, fut revenu au Liban, au mois de novembre 1864, sans demander l'agrément préalable du gouverneur général. Mais ce retour servait trop bien les vues de Daoud-Pacha pour qu'il y fît la moindre opposition. Depuis plusieurs années, faute d'un chef avoué qui lui donnât la cohésion nécessaire, le parti patriote au Liban n'avait pu que se livrer à une opposition stérile, ou trop peu active pour justifier l'emploi de la force aux yeux de l'Europe. La rentrée de Karam, en rendant un chef aux Maronites, augmenterait leur hardiesse et leur ferait probablement commettre des imprudences dont il serait facile de tirer parti; provoquer ces imprudences, rendre inévitable l'intervention des troupes ottomanes, c'était là le but que le dissimulé Daoud Pacha visait depuis longtemps.

Au mois de juillet 1864, le muchir, nommé pour trois ans, voyait expirer ses pouvoirs : dans l'intérêt de son ambition personnelle, tout autant que pour servir la politique turque, il désirait vivement qu'ils fussent renouvelés; aussi avait-il mis tous ses soins à gagner

[1] Les Jésuites avaient enfermé dans l'enceinte de leur collége un terrain que les habitants revendiquaient comme propriété communale. On avait longtemps parlementé sans pouvoir s'entendre; peu à peu les esprits s'étaient excités. La populace de Ghazir se préparait à assiéger le collége, lorsqu'une intervention toute bienveillante agit dans le sens de la conciliation. Eclairés par de sages conseils, les adversaires firent la paix, déconcertant ainsi Daoud-Pacha, qui n'avait pas vu sans satisfaction ces démêlés entre des Maronites et des Jésuites, également protégés par la France. Il faut croire cependant que les difficultés se sont renouvelées, car le collége de Ghazir vient d'être transféré à Beyrouth.

la confiance des puissances garantes dont dépendait sa réélection.

Il ne faut pas chercher d'autre cause aux services très-réels qu'il avait rendus, et à la conduite habile par laquelle, depuis trois ans, il était parvenu à ménager tout le monde. Mais le rôle qu'il jouait devenait de plus en plus difficile, et il reçut avec une vive satisfaction la nouvelle officieuse qu'il serait continué dans ses fonctions. Pourtant Daoud connaissait trop bien les habitudes de la Porte, les intrigues qui se nouent et se dénouent au sérail; il n'ignorait pas que sa position était à la merci d'un revirement toujours possible de la part des diplomates européens; aussi éprouva-t-il une grande inquiétude jusqu'à la réception de l'avis officiel de sa réélection. Cet avis se fit longtemps attendre; enfin il lui parvint à la fin de septembre. Par une étrange coïncidence, au moment même où Joseph Karam rentrait dans ses foyers, on donnait en grande pompe, sur la place de Deir-el-Kamar, devant les autorités indigènes, la milice et les consuls, lecture du firman impérial qui confirmait, avec l'assentiment des puissances garantes, le muchir Daoud en qualité de gouverneur général du Liban, pour une période de cinq années.

Daoud-Pacha se trouvait placé par la protection de l'Europe dans une position qui le mettrait, pour cinq ans, à l'abri des caprices du Sultan. Il n'avait plus rien à attendre des grandes puissances, il pouvait donc ne plus les ménager; il devait au contraire mettre autant de soin à mériter l'approbation du Divan qu'il en avait mis à capter la confiance de la diplomatie occidentale. Peu soucieux de sauver les apparences, le muchir exécuta brusquement un complet changement de front et, jetant le masque, se montra tel qu'il était réellement, c'est à dire un véritable fonctionnaire turc, d'autant plus ardent à servir la politique ottomane qu'il avait besoin, par des témoignages indiscutables de dévouement, de dissiper les inévitables méfiances dont sa qualité de *giaour* le rendait l'objet à Constantinople.

Daoud-Pacha ne dissimula plus ses projets. Ce qu'il voulait, c'était de faire rentrer le Liban sous le régime commun à toutes les provinces turques. Pourquoi, disait-il, les Libanais auraient-ils dans l'empire ottoman une situation privilégiée? Ou le Liban ne doit pas jouir davantages spéciaux, ou il faut en accorder de semblables à toutes les provinces chrétiennes possédées par le Sultan. Si l'on entre dans la voie ouverte par le règlement organique, il ne faut pas s'arrêter à mi-chemin; il faut créer autant de principautés autonomes qu'il y a en Turquie de provinces chrétiennes, c'est à dire amener, à bref délai, un démembrement de l'empire dont la conséquence inévitable sera de chasser les Ottomans d'Europe. Est-ce là ce que veulent les grandes puissances? Ainsi, aux yeux de Daoud-Pacha,

l'autonomie de la Montagne, en se plaçant au point de vue général, était illogique et dangereuse. Lorsqu'il envisageait la même question au point de vue plus restreint de la situation particulière du Liban, Daoud-Pacha arrivait à des conclusions identiques. La nationalité libanaise, disait-il, est une utopie, une création artificielle de la diplomatie occidentale, car tout pays qui aspire à vivre d'une vie indépendante puise sa force dans l'union de ses habitants. Or, le Liban n'est pas viable, parce qu'il est divisé contre lui-même ; on compte dans la Montagne des Maronites et des Druses, des grecs orthodoxes et des melkites, des musulmans et des métualis, on n'y rencontre pas de Libanais ; ces populations forment des coteries religieuses n'ayant ni les mêmes aspirations ni les mêmes intérêts; jalouses les unes des autres et ne déployant d'énergie que pour s'entre-déchirer. Aussi n'y a-t-il pas là les éléments nécessaires pour constituer une véritable nation ; dans ces conditions, l'espoir d'arriver à la fusion des différents groupes est complétement chimérique. Les causes qui empêchent la création d'une nationalité libanaise, disait-il encore, s'opposent également à ce que la milice indigène soit jamais une institution sérieuse. Elle ne doit pas avoir d'autre rôle que de servir de simple corps de police ou de garde du corps. Elevée au rang de troupe régulière, ainsi que le voudrait la France, elle deviendrait inutile et dangereuse : inutile, parce que dans le cas d'une levée de boucliers sur un point quelconque de la Montagne, les gendarmes refuseraient de marcher contre les révoltés ; dangereuse, parce que les miliciens se serviraient de l'instruction militaire qu'ils auraient acquise, soit les uns contre les autres, soit contre la Turquie. Pour maintenir les Libanais dans le devoir, pour dominer les partis, pour faire régner l'ordre dans la Montagne, il faut que le gouverneur ait à sa disposition une troupe d'hommes étrangers au pays, sûre, dévouée, n'hésitant pas à agir vigoureusement en cas de lutte, mais composée de chrétiens : de Suisses ou d'Albanais par exemple, afin de ne pas soulever les réclamations de l'Europe, si l'on était un jour contraint de sévir.

Daoud-Pacha n'aurait pas cherché à faire partager ces opinions à des Européens connaissant le pays, il n'y serait pas parvenu, car tout homme de bonne foi, ayant fait dans le Liban un séjour de quelque durée, aurait apprécié à leur valeur des arguments beaucoup plus spécieux que solides. Mais il réussissait souvent à tromper sur la véritable situation de la Montagne des voyageurs étrangers qui se faisaient ensuite, en toute sincérité, les défenseurs de sa nouvelle politique. Quant à lui, il marchait d'un pas ferme vers le but qu'il voulait atteindre ; l'assimilation du Liban aux autres provinces de l'Empire, sans plus se soucier désormais des diplomates européens, dont l'appui ne lui était plus nécessaire pour la satisfaction de son ambition personnelle.

Daoud-Pacha, délivré de la crainte de se compromettre et de l'obligation de dissimuler, reprit la politique traditionnelle des Turcs au Liban : il divisa pour régner.

Bien que, instruits par les événements, les Maronites et les Druses se fussent rapprochés les uns des autres, depuis les massacres de 1860, leur union, qui avait plus d'une fois inquiété Daoud-Pacha pour l'avenir de la puissance ottomane dans la Montagne, n'était pas encore assez ancienne ni assez solide pour ne pouvoir pas être rompue; seulement il ne fallait pas perdre de temps.

Daoud-Pacha mit donc toute son habileté à gagner à la Turquie les sympathies d'une nation dont la neutralité bienveillante lui était au moins indispensables pour dominer les districts mixtes. Tandis que les Maronites voyaient leurs personnages influents ou capables successivement éloignés des fonctions publiques et remplacés par des individus sans mérite ou gagnés par le muchir, tandis que leurs réclamations les plus justifiées étaient écartées avec un dédain systématique et que leurs droits étaient violés sans aucun souci de la justice, les Druses étaient au contraire, en toute circonstance, l'objet des prévenances particulières du gouverneur, et, parmi eux, ceux qui appartenaient au parti djemblati étaient traités avec une bienveillance toute spéciale. Sans produire tous les résultats désirés par Daoud-Pacha, sans amener encore une rupture entre les Druses et les Maronites, une pareille conduite relâcha les liens qui les unissaient depuis trois ans; elle excita la jalousie des uns et l'orgueil des autres, elle entretint parmi tous les chrétiens une inquiétude générale à laquelle le gouverneur de la Montagne fournissait, chaque fois qu'elle se calmait, de nouveaux aliments, en autorisant la rentrée au Liban de petits groupes d'exilés pris parmi les fauteurs des massacres de 1860. Cette façon de procéder aurait dû convaincre les chrétiens de la nécessité de s'unir, il n'en fut rien. Nous avons déjà parlé des indemnités, nous n'y reviendrons pas; mais nous ajouterons que, par la distribution inique des secours qui ne profitèrent, disaient avec raison les Maronites, qu'à ceux qui les avaient trahis, la commission, ou plutôt Daoud-Pacha, entre les mains duquel elle n'était qu'un instrument, ranima toutes les anciennes rivalités et toutes les jalousies entre les chrétiens des différents rites.

Tandis que le muchir maintenait les districts mixtes dans un état d'équilibre instable éminemment favorable à la politique turque, sans renoncer à semer la division entre les habitants des districts mixtes, il comptait surtout, pour amener un conflit, sur la confiance et la hardiesse que rendrait au parti patriote le retour de son chef; mais sur ce point ses prévisions furent trompées. Joseph Karam, heureux de voir enfin le terme d'un long exil, heureux de vivre en paix au milieu des siens dans son domaine patrimonial

d'Edhen, près des Cèdres, usait de toute son influence pour faire prévaloir au Kesrouan des idées de concorde, de patience et de modération ; il voulait ainsi mettre obstacle à des imprudences dont on lui attribuerait bien à tort la responsabilité, et qui n'auraient d'autre résultat que d'attirer, pour le plus grand avantage de la politique turque, des maux incalculables sur la contrée, en légitimant l'intervention des troupes ottomanes. Enfin il était résolu à ne rien épargner pour mettre fin à la situation fausse que les événements lui avaient faite. Frappé d'exil, rentré par tolérance, toujours sous le coup d'une nouvelle exclusion, il désirait vivement que sa position fût définitivement réglée, et se montrait disposé à reconnaître le gouvernement légal de la Montagne. Dans cet état de choses, il semblait facile de rapprocher Joseph Karam et Daoud-Pacha; mais ce dernier, toujours Turc, craignant que l'intervention amicale de notre consul ne servît l'influence française dans les districts nord, se refusa, sous de futiles prétextes, à ce que la chancellerie de France s'interposât entre lui et le chef libanais. Les hauts dignitaires du clergé maronite servirent d'intermédiaires entre eux: la tâche eut été aisée si Daoud-Pacha avait mis autant de bonne volonté que Joseph Karam à admettre des conditions acceptables et honorables pour les deux partis ; mais, peu désireux de rétablir la tranquillité dans le Liban, chaque fois que l'accord était presque conclu, le muchir formulait de nouvelles exigences, qui remettaient tout en question. Les pourparlers traînèrent en longueur ; à la fin, les difficultés furent aplanies, et, au mois d'avril 1865, Joseph Karam fit sa soumission au gouverneur de la Montagne.

Cette réconciliation laborieuse eut d'abord un effet heureux; accueillie avec satisfaction par les Libanais, elle produisit une détente générale. Cette tranquillité était trop contraire aux projets du muchir pour qu'elle put être durable. « *Les difficultés ont cessé aujourd'hui*, disait-il lors de l'accommodement, *mais elles renaîtront.* » En effet, il n'épargna rien pour en susciter de nouvelles. Il n'y a pas d'autre jugement à porter sur sa conduite lorsqu'on le voit, vers la même époque, faire occuper Djonni et quelques autres points du Kesrouan par des détachements de troupes régulières ottomanes. Une pareille mesure était contraire au règlement organique Daoud-Pacha ne l'ignorait pas, et il ne pouvait tromper personne lorsqu'il affirmait que le faible effectif de la gendarmerie le contraignait à agir de la sorte; car si la milice n'était pas assez nombreuse, son insuffisance ne devait être imputée qu'à lui seul. Mais il voulait soulever les réclamations des Maronites, et elles ne se firent pas attendre. On assista alors à un spectacle étrange. Joseph Karam, élevant la voix au nom des Libanais, défendit la

constitution contre le fonctionnaire chargé de l'appliquer. Il avait pour lui la justice et le bon droit; mais qu'importe, il était tombé dans le piége que lui avait tendu le muchir. Maintenant celui-ci avait beau jeu pour prétendre que l'opposition du Kesrouan était irréconciliable; quelles que fussent les mesures prises par le gouvernement, elles lui étaient imputées à crime, disait-il. Le clergé maronite, qui guidait les ennemis de la Porte et dont Karam était l'instrument, repoussait la Constitution de la Montagne; il voulait revenir à l'ancienne division du Liban en deux caimakanies, pour recouvrer sur les districts nord une influence sans partage; tout accommodement avec le Kesrouan devait nécessairement n'avoir aucune durée. La situation du gouverneur dans ces conditions était intolérable; pour rétablir l'ordre il fallait une crise, il amènerait cette crise. En s'exprimant ainsi, Daoud-Pacha soutenait un paradoxe aussi spécieux que lorsqu'il affirmait que la nationalité libanaise était une utopie. Il savait parfaitement que le clergé maronite se serait volontiers rallié à la Constitution de 1861, sincèrement appliquée; il savait encore que les plaintes dont Joseph Karam se faisait l'interprète étaient légitimes; mais il voulait avoir un prétexte pour agir vigoureusement : l'agitation qu'il venait de susciter le lui fournit. Pourtant les conséquences d'une intervention militaire pouvaient être si graves que, avant de pousser les choses jusque au bout, il se décida à aller à Constantinople.

Daoud-Pacha avait mûrement réfléchi; il ne se déterminait à faire le voyage que dans l'espoir qu'il serait avantageux à ses intérêts personnels. Il sentait le besoin d'aller se plaindre et se faire plaindre; il tenait à exposer lui-même en détail les plans qu'il avait conçus; il voulait réclamer les moyens de les mettre à exécution, solliciter une approbation qui, dans une certaine mesure, dégagerait sa responsabilité, afficher son dévouement à la Porte, dissiper les préventions que les actes de la première période de son administration avaient pû faire naître et, en même temps, présenter aux ambassadeurs des grandes puissances la situation de la Montagne de façon à expliquer les événements dont elle allait avant peu être le théâtre, si ses projets se réalisaient. Enfin il espérait que les Maronites se chargeraient de justifier toutes ses allégations en profitant de son absence pour se soulever, ce qui, du même coup, rehausserait son mérite en le posant comme un homme indispensable au Liban.

Daoud-Pacha partit au commencement de juin 1865; le président du conseil administratif fut désigné pour le remplacer, mais toute l'autorité appartint en réalité à un fonctionnaire ottoman. Celui-ci, ancien attaché à l'ambassade de Londres, n'avait aucun emploi défini au Liban où sa présence, depuis plus de deux ans, ne pouvait

s'expliquer que par une mission occulte de surveillance sur les actes du muchir.

L'absence de Daoud-Pacha qui, à l'origine, devait être de courte durée, se prolongea jusqu'au mois d'octobre. Pendant ces quatre mois, contrairement à ses prévisions et à ses désirs, aucune prise d'armes n'eut lieu dans la Montagne ; mais le Liban fut cruellement éprouvé par une épidémie de choléra qui, apportée en Egypte par des pèlerins revenant de la Mecque, avait promptement gagné la Syrie, où elle avait fait d'affreux ravages. Frappés d'une terreur panique, les Libanais n'avaient plus conservé ni la force, ni même la volonté d'agir, et il avait fallu, en plusieurs circonstances, que les gendarmes de la milice indigène, encouragés par leurs instructeurs, montrassent à tous l'exemple du devoir et du dévouement, en soignant les malades ou en enterrant les morts, pendant que les fonctionnaires, quittant leurs postes, allaient chercher dans des lieux plus sains un refuge contre la contagion.

Nous ignorons si, en revenant prendre possession de son poste, Daoud-Pacha avait lieu de se féliciter de l'accueil des ambassadeurs européens près de la Porte, mais il n'avait pas à regretter son voyage. Sa conduite avait, en effet, reçu l'entière approbation du divan qui, pour assurer le succès des projets du muchir, mettait à sa disposition une troupe de mercenaires étrangers et une frégate. On sait déjà le rôle que le muchir réservait aux mercenaires ; quant à la frégate, elle devait lui servir de refuge, et le mettre, le cas échéant, à l'abri d'un coup de main ou d'une vengeance des Libanais. Toutefois, pour réussir, il fallait agir sans retard. La tranquillité dont la Montagne avait joui pendant son absence retirait à Daoud-Pacha toute raison sérieuse de faire intervenir les troupes ottomanes dans le Kesrouan ; il chercha donc un prétexte pour arriver à son but.

Le règlement organique portait que les chrétiens, temporairement exemptés de toute charge fiscale, en raison des pertes qu'ils avaient subies, acquitteraient leur quote-part d'impôt, et que le Liban serait désarmé aussitôt que les circonstances le permettraient. Daoud-Pacha déclara que le moment d'exécuter ces deux prescriptions était arrivé. Jusque-là il restait dans la légalité, et il est probable qu'il n'aurait pas éprouvé de difficultés sérieuses s'il n'avait eu la ferme volonté d'en soulever. Il voulait provoquer une crise et il agit en conséquence. Il exigea d'abord un impôt double de celui qui devait être régulièrement perçu ; puis il ordonna qu'on livrât à ses agents, non-seulement les armes, mais la poudre, indispensable à chaque cultivateur libanais pour débarrasser son champ des rochers qui l'obstruent. Ces deux prétentions exaspérèrent les Maronites du Kesrouan, ils firent entendre de toutes parts des réclamations et des plaintes ; mais le pacha n'en tint aucun compte, et, voulant les pousser à bout, il donna l'ordre

d'arrêter quelques chefs influents qui avaient entrepris de défendre leurs compatriotes. C'en était trop. Karam, demeuré jusque-là à l'écart, réclama la mise en liberté de ses amis, et comme le gouverneur n'eut pas égard à sa requête, il réunit ses partisans en prévenant qu'il défendrait par les armes les priviléges du Liban.

Daoud-Pacha avait atteint, après cinq années d'efforts persévérants, le but qu'il poursuivait. La Montagne allait être occupée par les troupes turques, et le Liban soumis au même régime que le reste de l'Empire.

Daoud-Pacha se montra un moment disposé à accueillir favorablement des ouvertures pacifiques de Karam ; il voulait se donner le temps de concentrer autour de lui des troupes ottomanes, et de remplacer son contingent étranger trop peu nombreux et sa gendarmerie indigène trop peu dévouée, bien qu'il l'eut composée d'hommes à sa discrétion après le départ de l'officier français, qui avait quitté le Liban au mois de septembre 1865. Tout-à-coup, il fit attaquer par les Turcs, le 6 janvier, les Karamistes, réunis aux hommes d'un autre ennemi de la Porte, l'émir métuali Harfouche. Le combat fut long et acharné ; la victoire resta indécise, mais cette action eut pour résultat d'engager irrévocablement la lutte. Cette nouvelle guerre civile présenta les mêmes caractères que toutes celles qui avaient précédemment ensanglanté la Montagne. Tandis que les Turcs occupaient les villes, brûlaient Edhen, commettaient partout des massacres comparables à ceux de 1860, leurs adversaires soutenaient la lutte par une suite de coups de main, puis allaient chercher un refuge dans des retraites où les troupes turques n'osaient ni ne pouvaient les atteindre.

Pendant ce temps les agents européens cherchaient à s'interposer entre les belligérants. Obligés de soutenir Daoud-Pacha, qui était le gouverneur choisi par les grandes puissances, mais sympathiques à Karam, qui avait pour lui la justice de sa cause, les consuls cherchèrent longtemps un accommodement honorable pour les deux partis ; mais Maronites et Turcs étaient trop exaspérés les uns contre les autres pour vouloir rien entendre. Il fallut attendre que la lassitude les eût rendus plus traitables ; enfin, après un an d'une guerre mêlée de succès et de revers, interrompue souvent par des négociations infructueuses, la nécessité de sortir d'une situation sans issue fit conclure la paix. L'ambassadeur de France à Constantinople, M. Bourée, servit d'intermédiaire entre les partis. En vertu du traité, Daoud-Pacha accordait une amnistie pleine et entière aux Maronites compromis dans les derniers événements, et, en échange, Joseph Karam s'engageait à quitter la Montagne. Peu après, le 31 janvier 1865, ce dernier, fidèle à sa parole prenait passage sur le *Forbin* et se rendait à Alexandrie.

Avec ce traité qui, il faut le reconnaître, était un triomphe pour Daoud-Pacha, arrive le terme de cette étude. Bien qu'il ait encore pendant trois ans administré la Montagne, qu'il quitta en 1869 pour être nommé directeur général des chemins de fer de l'Empire, et mourir peu après, le muchir n'eut plus pendant cette dernière période qu'à gouverner sa province en pacha ottoman. Le Liban n'était plus qu'une province turque semblable aux autres, et ce résultat si important pour la Porte était entièrement dû à l'habileté et à la perfidie de Daoud-Pacha. C'est ce que fait parfaitement ressortir la comparaison entre l'état du Liban au moment où Daoud-Pacha arriva à son poste, et l'état où la Montagne se trouvait en 1866.

En 1861, le Liban, encore tout palpitant des terribles épreuves qu'il avait subies l'année précédente, était habité par des populations depuis longtemps ennemies les unes des autres, mais qui, instruites par les derniers événements, cherchaient à se rapprocher et à s'unir ; il venait d'être doté par l'Europe d'une constitution spéciale qui confirmait d'anciens priviléges ou lui en octroyait de nouveaux. Le règlement organique, malgré ses imperfections, présentait des garanties libérales qu'aurait pu envier plus d'une grande nation ; un parti patriote nombreux, influent, uni et fort, épargné par les massacres, habitait une partie importante de la contrée ; enfin les Turcs, également détestés de tous, semblaient sur le point d'être forcés de quitter le pays. En 1866, par suite des intrigues du gouverneur général, les rivalités et les jalousies avaient de nouveau divisé les populations des districts mixtes au point de les contraindre à assister impuissantes à la lutte engagée par les habitants des districts nord. Ceux-ci, jadis épargnés par les événements de 1860, étaient occupés, pressurés, par les troupes ottomanes : le parti patriote décimé n'avait plus de chefs ni de moyens d'action ; les garanties accumulées dans le règlement organique étaient supprimées ou annulées en fait, sinon en droit, et les Osmanlis régnaient de nouveau en maîtres absolus sur un pays qu'ils avaient, en définitive, assimilé aux autres provinces turques, comme le voulait Daoud-Pacha.

Est-ce à dire pour cela que ce résultat soit irrévocablement acquis? Telle n'est pas notre conviction. La Charte de 1861 est toujours en vigueur, elle n'est pas observée, mais elle n'a pas été rapportée ; le jour où l'on voudra l'appliquer honnêtement et sincèrement, elle produira les effets bienfaisants qu'on est en droit d'en attendre. Mais si le règlement organique place les Libanais dans une situation particulière et privilégiée, il faut ajouter que leur sort est entre leurs mains. L'histoire de la Montagne prouve que son avenir repose sur l'accord des Druses et des chrétiens.

Lorsqu'ils voudront, dans l'intérêt commun, oublier leurs dissentiments ou leurs rivalités, toute l'habileté des Turcs ne pourra rien contre eux et la nationalité libanaise ne sera pas une utopie comme le prétendait Daoud-Pacha.

Et maintenant faut-il tirer des faits que nous avons racontés des conclusions plus générales ou des enseignements applicables à la situation actuelle de l'Europe orientale? Ils s'imposent d'eux-mêmes, ce nous semble. Les événements dont le Liban a été le théâtre de 1860 à 1866 montrent aux peuples persécutés qui aspirent à l'indépendance que les sympathies de l'Europe ne leur seront pas d'un grand secours tant qu'une union complète entre les éléments qui constituent la nation n'opposera pas un obstacle sérieux aux intrigues de leurs oppresseurs. Ils fournissent à l'Europe une nouvelle preuve que tous les efforts de ses diplomates seront vains s'ils se contentent, avec la Porte, d'engagements dont ils n'exigeront pas l'observation ; ils leur montrent que, dans l'intérêt même de l'empire ottoman, il est indispensable d'exercer une surveillance active et incessante sur les fonctionnaires turcs placés à la tête des provinces chrétiennes.

Emile Bouchet.

MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE

DUCHESSE DE BOURGOGNE

DAUPHINE DE FRANCE

> L'histoire nous offre quelquefois des personnages séduisants, qui attachent le lecteur jusqu'à l'affection, et dont le souvenir a quelque chose de l'intérêt du roman.
>
> (Mme LA DUCHESSE DE NOAILLES.)

I

Au mois d'octobre 1696, la cour de Louis XIV suivait, depuis plus de quinze ans déjà, la voie austère que lui avait tracée Mme de Maintenon ; l'heure présente n'était plus aux plaisirs bruyants, aux royales maîtresses, aux réceptions somptueuses. Sous la bure du Carmel, Mme de la Vallière expiait par ses larmes et des macérations sanglantes la faiblesse de son cœur, faisant douter, selon l'expression d'un orateur moderne, « laquelle est la plus précieuse de la vertu qui n'a jamais péri, ou de la vertu qui est sortie du tombeau. » Exilée de Versailles, Mme de Montespan courbait sa tête altière sous le joug de la pénitence et humiliait devant Dieu cet orgueil indomptable dont Louis XIV avait subi la tyrannie pendant vingt ans ; elle se préparait à la mort par la prière et les bonnes œuvres. La reine Marie-Thérèse avait porté dans le tombeau ses douleurs inconsolées ; l'humble et triste Dauphine l'y avait suivie, et la cour, assombrie et défiante, cherchait en vain sur les jeunes visages qui entouraient le trône le signe d'une faveur naissante. Les querelles grossières ou les extravagances mutines des princesses légitimes ne la tiraient point de sa torpeur ; elle se scandalisait tout bas des faiblesses du roi pour ses bâtards, mais la colère de Mme la duchesse d'Orléans, lors du mariage de son fils avec Mlle de Blois, n'avait pas trouvé de soutien chez les courtisans stupéfaits d'une telle alliance.

Mme de Maintenon avait su faire prévaloir un silence prudent et réprimer autour du monarque les éclairs de franchise qui parfois l'avaient éclairé sur l'opinion publique.

Seule, Mme de Maintenon luttait corps à corps contre l'ennui qui dévorait Louis XIV; elle dépensait dans ce combat toutes les ressources de son puissant esprit, mais elle se sentait atteinte elle-même par l'ennemi qu'elle essayait de mettre en fuite, et blessée, découragée, mortellement triste, elle allait se retirer vaincue, lorsque Dieu, satisfait sans doute de lui avoir montré la défaite, eut pitié de sa détresse et lui envoya une petite-fille de Savoie, dont le charme naïf et pur fut plus puissant que les ressources de l'habileté humaine à distraire le vieux souverain, lassé comme Salomon des vanités de la terre.

Depuis le printemps de 1690, Victor-Amédée, duc de Savoie, allié aux rois d'Espagne, d'Angleterre, de Hollande et à l'empereur d'Autriche, soutenait contre Louis XIV une guerre qui avait traversé, de part et d'autre bien des phases de succès et de revers. En 1696, on se sentait las de cette lutte qui menaçait de se prolonger indéfiniment. Le Pape Innocent XII exhortait le duc de Savoie à demander la paix, et conseillait secrètement au roi de France d'y consentir. Des pourparlers s'engagèrent au mois de mars, et le 29 août de la même année, le traité était signé officiellement par le comte de Tessé pour la France, et le marquis de Saint-Thomas pour la Savoie. Les villes de Nice, de Villefranche et le duché de Savoie étaient restitués à Victor-Amédée, qui promettait sa fille, Marie-Adélaïde, en mariage au duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin, et petit-fils de Louis XIV. Il était stipulé dans la clause sixième du contrat, signé à Turin, que la princesse, alors dans sa onzième année, « *et douée de connaissance et de jugement au-dessus de son âge* [1] », serait envoyée immédiatement à la cour de France pour y achever son éducation et attendre l'époque de son mariage.

II

Marie-Adélaïde était née à Turin le 6 décembre 1685. Son père, Victor-Amédée II, avait épousé, l'année précédente, Anne d'Orléans, fille de Monsieur, frère de Louis XIV, et de la charmante et malheureuse Henriette d'Angleterre. La princesse Anne était une femme d'un rare mérite, que les épreuves de sa vie conjugale avaient tournée exclusivement vers les sollicitudes maternelles. Dans une lettre diplomatique que le maréchal de Tessé écrivait de Turin à

[1] Extrait du contrat de mariage. *Mémoires et lettres* du maréchal de Tessé.

Louis XIV en 1699, il esquissait ainsi l'intérieur du Palais : « Je ne rends point compte à Votre Majesté des sentiments de Mme Royale ni de ceux de Mme la Duchesse Royale : la dernière a l'honneur d'être votre nièce, attachée à vos intérêts, à votre personne, le cœur tout au moins aussi français que si elle n'avait jamais passé les Alpes ; et si elle avait du crédit ou qu'elle fut consultée, Votre Majesté pourrait compter qu'en toutes choses vous trouveriez cette vertueuse princesse totalement disposée à vos volontés. Mme Royale a les mêmes sentiments, mais ni l'une ni l'autre ne se mêlent que de ce qui se passe dans leur appartement, trop heureuses encore de ne se pas trouver contrariées dans des bagatelles ; car si elles se mêlaient d'autre chose, la mère y trouverait toutes les contrariétés d'un fils dont elle ne doit espérer d'autre consolation que celle d'être soufferte, et la femme, bien qu'estimée et même tendrement honorée et aimée, tout autant qu'elle peut l'être d'un mari qui ne peut rien aimer, trouverait des contradictions et des chipoteries de ménage d'autant plus cruelles qu'elles seraient journalières ; de sorte que, pour finir ce chapitre, ni l'une ni l'autre n'ont ni ne peuvent avoir de crédit. Quant à la comtesse de Verrue [1], c'est un oiseau bien rare qu'une femme qui ne veut pas plaire... L'amour du prince s'est tourné dans les fureurs d'une jalousie tyrannique qui les rend tous deux très-malheureux. Cependant quand il croit la haïr il y retourne, et ne se croit bien et en liberté qu'avec elle ; ils passent leur vie en dureté et en reproches, et pourtant elle sait tout, il ne peut rien lui cacher. »

C'est au milieu de ces tristesses voilées que Marie-Adélaïde et les trois autres enfants qui la suivirent, reçurent les bienfaits d'une direction d'autant plus sérieuse et suivie qu'elle était le seul intérêt du cœur froissé de la jeune duchesse. Aussi sa fille ne connût-elle ni les gâteries ni les adulations qui entourent souvent d'une pernicieuse influence les jeunes princes confiés à des mains subalternes. Cette éducation commença dès le berceau ; elle fut sévère, virile, pleine de sagesse et d'intelligence ; l'enfant fut habituée à s'occuper des autres et à ne s'occuper jamais d'elle-même ; de là le germe de ce caractère facile, aimable et dévoué qui, plus tard, dans une cour étrangère, lui gagna les cœurs ; aussi, dans la suite, Mme de Maintenon disait-elle avec vérité : « Nous n'aurions rien fait ici que la gâter si les bonnes qualités qui sont en elle y avaient été moins fortement imprimées. »

Parmi tant de saillies charmantes échappées à Marie-Adélaïde comme la menue monnaie du trésor que renfermait son cœur, nous nous sommes arrêté avec un sourire ému sur cette petite lettre qu'elle écrivait de Versailles à sa grand'mère, alors que Mme la Duchesse de

[1] Fille du duc de Luynes et maîtresse de Victor-Amédée.

Savoie, grosse pour la huitième fois, soupirait après un fils vainement attendu jusque-là ; elle peint bien la délicatesse naïve qui charmait dans la jeune princesse : « Je crois, ma chère grand'maman, que je ne vous donnai guère de joie il y a aujourd'hui treize ans, et que vous auriez voulu un garçon, mais je ne puis douter, par toutes les bontés que vous avez eues pour moi, que vous ne m'ayez pardonné d'avoir été une fille. On les reçoit très-mal ici. Je désire ardemment que vous n'en ayiez pas davantage et que vous soyiez persuadée de ma tendresse et de ma reconnaissance. »

Comme une princesse, que les desseins de la Providence lui réservaient soixante ans plus tard pour arrière-petite-fille, et dont la destinée tragique eut dans ses débuts tant de rapports avec la sienne, Marie-Adélaïde semblait être née et élevée spécialement pour devenir reine de France. D'un naturel vif, plein de verve et d'esprit, d'une inaltérable bonne humeur, patiente, douce, courageuse jusqu'à l'héroïsme, ne se plaignant jamais de rien, ni de personne, adorablement bonne surtout et d'une bonté si gracieuse, si universelle, si incapable de s'imposer des réserves, qu'elle lui a été reprochée comme sa seule faiblesse, Marie-Adélaïde avait pris toute l'âme de sa mère, tandis que, par une rare générosité de la nature, son esprit avait été doué de la finesse, de la souplesse, nous dirons même volontiers de l'habileté paternelle, sans que ces dons dangereux altérâssent en rien la loyauté de son caractère. Le duc de Savoie causait souvent avec sa fille, il s'intéressait au développement extraordinaire de son intelligence et avait su lui inspirer une affection enthousiaste et passionnée.

Telle était Marie-Adélaïde à onze ans, sortant des mains de ses parents pour être remise entre celles de Mme de Maintenon.

III

Dès que le mariage de la princesse de Savoie avec le duc de Bourgogne fut officiellement annoncé, la cour attendit au milieu des intrigues ordinaires en pareilles circonstances la composition de la maison de la jeune princesse ; le roi y donna tous ses soins et discuta longuement avec Mme de Maintenon les personnalités qui devaient remplir jusqu'aux moindres charges. Le 2 septembre, la maison fut ainsi réglée : le marquis de Dangeau, chevalier d'honneur ; la duchesse de Lude, dame d'honneur ; la comtesse de Mailly, dame d'atours ; le comte de Tessé, premier écuyer. Dames du Palais : Mme de Dangeau, la comtesse de Roucq, Mme de Nogaret, Mme d'O, la marquise du Châtelet et Mme de Montgon. Pour confesseur, le Père Lecomte, et pour premier aumônier, l'évêque de

Meaux. Tout ce monde était lié à Mme de Maintenon soit par des faveurs obtenues, soit par des ambitions à satisfaire; elle était donc assurée que personne ne contrecarrerait son plan d'éducation et ne chercherait à lui nuire près de l'élève qu'elle se proposait de diriger exclusivement.

Le roi entrait à cette époque en convalescence d'un anthrax qui avait causé à ses médecins des inquiétudes très-vives, quoique inavouées; il avait beaucoup souffert, mais avec cette humeur sereine et aimable qui était son prestige; pendant le jour, il réunissait autour de son lit le conseil des ministres et discutait les affaires de l'Etat avec une lucidité d'esprit parfaite; la nuit, il se faisait lire par Racine la vie d'Alexandre et y trouvait un tel plaisir, nous dit Dangeau, qu'il assurait ne plus sentir son mal. Ce fut donc de son lit que, le 9 septembre, Louis XIV signa la ratification du contrat de mariage de son petit-fils, et qu'il reçut les dames nommées qui venaient prendre congé de lui pour aller au-devant de la princesse de Savoie, et les entretint longtemps; il avait à leur donner mille instructions délicates sur la mission qu'il leur confiait. Le grand esprit de Louis XIV s'abaissait volontiers aux moindres détails et attachait à leur exécution une importance extrême.

De son côté, la jeune princesse, après un grave et secret entretien avec son père, avait embrassé sa mère, sa sœur Louise, qu'elle aimait tendrement, et, le cœur gros, s'était dirigée vers la frontière française, accompagnée de la princesse de la Cisterne, de Mme de Noyers et du marquis de Dronaro. Elle arriva le 16 octobre à portée du pont de Beauvoisin, qui appartenait à la France; elle y trouva le marquis de Dangeau, porteur des présents du Roi pour sa suite; elle se reposa un instant; on la para et, quelques heures plus tard, elle fut reçue à l'entrée du pont par sa nouvelle maison, qui la conduisit dans l'habitation française préparée pour elle. Elle y coucha, « et le lendemain, dit Saint-Simon, *elle se sépara de toute sa maison italienne sans verser une larme.* » Pour nous, qui avons étudié avec un intérêt profond l'âme de la douce enfant qui entrait en France le rameau d'olivier à la main, toute la force de son caractère est révélée dans cette remarque; l'avenir montrera avec quelle tendresse passionnée elle aimait les siens et combien facilement coulaient ses larmes lorsqu'elle laissait le champ libre à sa sensibilité; mais son père lui avait fait comprendre qu'elle avait à remplir une tâche d'une importance extrême, qu'il y allait de son intérêt à lui, et peut-être de la sûreté de ses Etats, qu'elle gagnât le cœur du roi de France, et Marie-Adélaïde, refoulant ses larmes à l'instant de la dernière séparation, montrait une figure souriante à son nouvel entourage.

La princesse traversa la France à petites journées. Reçue partout

avec les honneurs dûs à la duchesse de Bourgogne; elle arriva le dimanche 4 novembre à Montargis, où le Roi, le Dauphin et le duc d'Orléans l'attendaient. Il était six heures du soir lorsque son carrosse s'arrêta devant le château; le Roi descendit aussitôt de son appartement et, ouvrant lui-même la portière de la voiture, dit à Dangeau : « Pour aujourd'hui, vous voulez bien que je remplisse votre charge, n'est-ce pas? » Il embrassa la princesse et lui donna la main pour descendre; puis il la conduisit dans l'appartement qui lui avait été préparé et lui présenta le Dauphin, son futur beau-père, et le duc d'Orléans, son grand-père maternel, qu'elle ne connaissait pas.

Ici Dangeau raconte qu'il ne put s'empêcher, comme Louis XIV remontait chez lui, de lui demander comment il trouvait la princesse, et le Roi lui répondit avec effusion « qu'il était trop satisfait et qu'il avait peine à contenir sa joie. » En effet, il ne tenait point en place; un quart d'heure après, il était de nouveau chez Marie-Adélaïde et ne la quittait que pour écrire à Mme de Maintenon les pages suivantes :

Je suis arrivé ici avant cinq heures ; la princesse n'est venue qu'à six. Je l'ai été recevoir au carrosse; elle m'a laissé parler le premier et après m'a fort bien répondu, mais avec un petit embarras qui vous aurait plu. Je l'ai menée dans sa chambre à travers la foule, la faisant voir de temps en temps en approchant les flambeaux de son visage. Elle a soutenu cette marche et ces lumières avec grâce et modestie. Nous sommes enfin arrivés dans sa chambre, où il y avait une foule et une chaleur qui faisait crever. Je l'ai montrée de temps en temps à ceux qui s'approchaient et je l'ai considérée de toutes manières pour vous mander ce qui m'en semble. Elle a la meilleure grâce et la plus belle taille que j'aie jamais vue, habillée à peindre et coiffée de même, le teint fort uni, blanc et rouge comme on le peut désirer, les plus beaux cheveux blonds que l'on puisse voir et en grande quantité. Elle est maigre comme il convient à son âge; la bouche fort vermeille, les lèvres grosses, les dents blanches longues et mal rangées, les mains bien faites, mais de la couleur de son âge. Elle parle peu, au moins à ce que j'ai vu ; n'est point embarrassée qu'on la regarde, comme une personne qui a vu du monde Elle fait mal la révérence et d'un air un peu Italien; elle a quelque chose d'une Italienne dans le visage, mais elle plaît et je l'ai vu dans les yeux de tout le monde. Pour moi, je suis tout à fait content. Elle ressemble fort à son premier portrait et point du tout au second. Pour vous parler comme je fais toujours, je la trouve à souhait et serais fâché qu'elle fut plus belle. Je le dirai encore : tout plaît, hormis la révérence. Je vous en dirai davantage après souper, car je remarquerai bien des choses que je n'ai pu voir encore. J'oubliais de vous dire qu'elle est plutôt petite que grande pour son âge. Jusqu'à cette heure j'ai fait merveille, j'espère que je soutiendrai un certain air aisé que j'ai pris jusqu'à Fontainebleau, où j'ai grande envie de me retrouver.

A dix heures. — Plus je vois la princesse, plus je suis satisfait. Nous avons été dans une conversation publique où elle n'a rien dit,

c'est tout dire. Je l'ai vue déshabiller; elle a la taille très-belle, on peut dire parfaite, et une modestie qui vous plaira. Je suis tout à fait content; rien que de bien à propos en répondant aux questions qu'on lui faisait. Elle a peu parlé et la duchesse du Lude m'a dit qu'elle l'avait avertie que, le premier jour, elle ferait bien d'avoir une grande retenue. Nous avons soupé, elle n'a manqué à rien et est d'une politesse surprenante en toutes choses; mais à moi et à mon fils, elle n'a manqué à rien et s'est conduite comme vous pourriez faire. J'espère que vous la verrez aussi. Elle a été regardée et observée et tout le monde paraît satisfait de bonne foi. L'air est noble et les manières polies et agréables. J'oubliais de vous dire que je l'ai vue jouer aux jonchets avec une adresse charmante. Quand il faudra un jour qu'elle représente, elle sera d'un air et d'une grâce à charmer, et avec une grande dignité et un grand sérieux.

Le lundi on partit pour Fontainebleau; près de Nemours on rencontra l'équipage du duc de Bourgogne, le jeune prince mit pied à terre et sur l'ordre du Roi monta dans le carrosse, où il s'assit en face de Marie-Adélaïde. Les grands yeux curieux et doux de l'enfant se fixèrent sans timidité sur son jeune fiancé, car elle était naturelle et simple en toutes choses; la coquetterie féminine n'était point éveillée en elle; elle n'avait besoin que des affections de famille, et, pleine de gentillesse et de confiance, elle s'appuyait avec abandon sur la tendresse que lui témoignait le vieux roi.

Arrivée à Fontainebleau, Marie-Adélaïde ne se laissa distraire ni par la famille royale, qui l'attendait dans une imposante réunion, ni par la foule des courtisans empressés à saluer son arrivée et à examiner sa personne. Elle n'avait rien oublié des recommandations de ses parents et son unique souci était de plaire à Mme de Maintenon. Il est réellement curieux d'observer chez une petite fille de cet âge de telles ressources d'adresse, d'intelligence et de tact; dans une situation qui eût embarrassé plus d'un diplomate, elle manœuvra avec une sûreté et une grâce qui, certes, méritaient bien le succès qu'elle remporta. Mme de Maintenon, vieillie, sourdement irritée, toujours défiante plus que jamais, triste et occupée d'elle-même, n'attendait point la jeune princesse avec des dispositions bien tendres, peut-être même la lettre enthousiaste du Roi l'avait-elle secrètement indisposée contre l'enfant. La veille de son arrivée à Fontainebleau, elle écrivait à son ami, l'archevêque de Paris :

Enfin nous allons voir cette princesse si prônée. Monsieur s'est enferré lui-même : la peur qu'il a eue qu'elle ne fut pas de tous les plaisirs par l'embarras du rang de la princesse de Savoie lui a fait demander en grâce qu'elle eût le rang de duchesse de Bourgogne. Le Roi l'accordera contre mon gré. Monsieur en est à présent au désespoir; il ne peut souffrir qu'avec le nom de princesse de Savoie elle soit devant lui; il presse donc pour qu'elle s'appelle la duchesse de Bourgogne. Je m'y oppose, parce qu'il n'y a guère de raison de porter le nom d'un homme avant de l'avoir épousé, mais plus encore par l'espérance où je

suis que toutes ces difficultés la renfermeront davantage. Il en sera ce qu'il plaira à Dieu.

Et le lendemain :

C'est une enfant qui montre de l'esprit et sa figure est moins laide qu'on ne l'aurait dit.

On retrouve bien là la sécheresse de Mme de Maintenon. Il était difficile de toucher son cœur; pouvait-on même y arriver? Nous croyons que nul, sauf Marie-Adélaïde vers la fin de sa vie, n'y parvint jamais. Toutefois, elle apprécia la finesse de la petite fille et fit sa cour à la duchesse de Savoie en lui racontant les menus détails de leur première entrevue :

Votre Altesse Royale, quoi qu'on puisse lui mander, ne croira point jusqu'où va la satisfaction du Roi; il me faisait hier l'honneur de me dire qu'il fallait qu'il fut en garde contre lui, parce qu'on la trouverait excessive. Elle a trouvé (je dis la princesse car je ne puis finir d'en parler) elle a trouvé Monsieur un peu gras, mais pour Monseigneur elle le trouve menu, et le Roi de la plus belle taille du monde. Elle a une politesse qui ne lui permet pas de rien dire de désagréable. Je voulus hier m'opposer aux caresses qu'elle me faisait parce que j'étais trop vieille : elle me répondit : « Oh! point si vieille. » Elle m'aborda quand le Roi fut sorti de sa chambre en me faisant l'honneur de m'embrasser; ensuite elle me fit asseoir, ayant bien vite remarqué que je ne puis me tenir debout, et se mettant d'un air flatteur jusque sur mes genoux, elle me dit : « Maman m'a chargée de vous faire mille amitiés de sa part et de vous demander la vôtre; pour moi, apprenez-moi bien, je vous prie, tout ce qu'il faut faire pour plaire au Roi. » Ce sont ses paroles, Madame, mais l'air de gaîeté, de douceur et de grâce dont elles sont accompagnées ne se peut mettre dans une lettre.

La bienveillance qui accueillit Marie-Adélaïde à la cour était très-partielle et plus apparente que sincère. En dehors du Roi, du jeune duc de Bourgogne et de ses deux frères, les autres membres de la famille royale se trouvaient froissés et effacés par l'arrivée d'une princesse qui allait occuper le premier rang parmi eux. Son âge si tendre, son éducation à peine ébauchée et qui devait se développer sous une direction toute française et toute bourbonienne ne les rassurait pas. Et si la beauté de la princesse était fort contestable, tout le monde s'accordait à lui reconnaître un don éblouissant et dangereux qu'elle avait reçu avec prodigalité : l'esprit naturel.

Mme la duchesse d'Orléans[1] nous donne, dans une lettre de novembre 1696, le ton de l'impression produite par la princesse de Savoie en même temps qu'un portrait fidèle de ce qu'était l'enfant. On sait que la Palatine détestait la cour de France, à l'exception du

[1] Elisabeth-Charlotte, fille de l'électeur palatin Georges-Louis, avai épousé, en 1671, Monsieur, frère unique du roi, veuf de madame Henriette d'Angleterre; elle était par conséquent grand-mère de Marie-Adélaïde.

Roi, mais que sa brutale franchise ne connaissait ni l'injustice, ni la jalousie. Elle écrivait donc à ses correspondantes d'Allemagne :

La princesse n'est pas précisément très-grande pour son âge, mais elle a une jolie taille, fine comme une vraie petite poupée, de beaux cheveux blonds et en abondance, des yeux noirs, des cils et des sourcils très-longs et très-beaux, la peau fine mais pas très-blanche, un petit nez qui n'est ni joli ni laid, une grande bouche et de grosses lèvres ; en un mot, elle a tout à fait la bouche et le menton autrichiens. Elle marche bien, a bonne tournure, de la grâce dans ce qu'elle fait, est très-sérieuse pour une enfant de son âge et terriblement politique. Elle fait peu de cas de son beau-père et nous regarde à peine mon fils et moi ; mais dès qu'elle aperçoit Mme de Maintenon elle lui sourit et va se jeter dans ses bras. Ceux qui lui parlent disent qu'elle a beaucoup d'esprit.

Ce fut, en effet, dès les premiers jours de son arrivée en France que Marie-Adélaïde, sautant sur les genoux de Mme de Maintenon, trouva ce joli mot de *ma tante*, appliqué comme appellation familière à la vieille marquise ; mot qui charma Louis XIV, toucha l'orgueil de Mme de Maintenon, désarma la critique des courtisans et fit sourire jusqu'à l'histoire elle-même, qui l'enregistra comme le plus fin chef-d'œuvre de diplomatie féminine.

IV

Le mariage de la princesse avec le duc de Bourgogne ayant été fixé au jour où Marie-Adélaïde accomplirait sa douzième année, il restait environ quatorze mois pendant lesquels on allait s'occuper de la former aux usages français et commencer ses études. Et d'abord, Mme de Maintenon posa en principe que l'enfant n'aurait aucune relation intime avec les princesses légitimées ; elle savait (et pour cause, les ayant élevées) que les filles de Mme de Montespan étaient la plus mauvaise société qu'eût pu fréquenter Marie-Adélaïde. Les rares distractions qu'on lui accorda furent choisies en dehors de la famille royale. Elle ne voyait que le Roi qui, dès le premier jour, s'était paternellement attaché à elle, Mme de Maintenon qu'elle ne quittait pas, et ses dames d'honneur qu'elle appelait en riant ses *Dames sérieuses*, dont la société ne devait pas être le moindre ennui de la pauvre enfant. Chaque quinze jours seulement, son jeune fiancé venait lui faire une visite, et elle voyait ses futurs beaux-frères tous les mois. Le seul délassement de son âge qui lui fut permis était d'aller à Saint-Cyr. Là, elle s'amusait sans contrainte, avec toute la vivacité de sa nature. Elle avait aussi pour compagne d'études et de jeux Mlle d'Aubigné, nièce de Mme de Maintenon, qui devint plus tard Mme de Caylus, et elle s'attacha de tout son cœur à cette fillette espiègle et rieuse qui égayait jusqu'aux ennuis de l'étiquette.

Quoique la princesse Palatine et quelques autres personnages aient reproché à madame de Maintenon de gâter l'enfant et de lui laisser une liberté dont la petite fille profitait pour satisfaire ses caprices hardis et bruyants, nous ne voyons guère que ce reproche fut fondé. Sous peine de comprimer absolument cette nature ardente et expansive, il fallait bien, puisqu'on lui retranchait toute liaison et tout plaisir de son âge, la laisser s'épanouir au milieu de la vieillesse qui l'entourait et tenter parfois, en oubliant les années, de la prendre pour complice ou pour victime de ses innocentes folies. Malgré ses lettres admirables à la duchesse de Savoie, Mme de Maintenon n'était nullement aveuglée sur les défauts de Marie-Adélaïde, témoin ce billet qu'elle écrivait au marquis de Dangeau quelques jours à peine après l'installation de l'enfant à Versailles. « La princesse, lui dit-elle, est sujette à un petit rire forcé qui est désagréable, il faut l'en reprendre constamment et lui faire aussi une morale détournée sur le défaut de moquerie dont on craint de trouver quelques traces dans son esprit ; » et quelques mois plus tard elle disait à un autre correspondant : « Elle croît en taille à vue d'œil et insensiblement en mérite. » Ce qui était incontestable, c'était la charmante humeur de Marie-Adélaïde et sa parfaite égalité : chaque jour elle se montrait pleine d'attentions et de tendresse pour le Roi ; cette petite fille de onze ans ne trouvait ni difficile ni ennuyeux de causer avec un homme de soixante-cinq ans, de se promener avec lui, de s'intéresser à tout ce qui l'intéressait. « La princesse, écrit Dangeau à la date du 9 mars, ne se trouve point enrhumée dès qu'il faut suivre le Roi ; ils allèrent ensemble à Marly, et quoiqu'il y eût beaucoup de boue dans les jardins, elle se promena avec le Roi jusqu'à cinq heures. »

V

Ce fut le 7 décembre 1697 que Marie-Adélaïde de Savoie fut solennellement unie à Louis de France, duc de Bourgogne, dans la chapelle de Versailles. La princesse Palatine nous donne d'intéressants détails sur la cérémonie.

La foule était tellement grande qu'il fallait attendre un quart d'heure à chaque porte avant de pouvoir entrer et j'avais une robe et une jupe de dessous si horriblement lourde que je ne pouvais presque pas me tenir debout. Mon costume était d'or frisé avec des chenilles noires formant des fleurs, et ma parure de perles et diamants. Ma fille portait une robe de velours vert brodé d'or; la robe et la jupe de dessous étaient entièrement garnies de rubis et de diamants ainsi que le corsage; la broderie était si bien faite que chaque rose semblait être piquée dans l'étoffe. Sa coiffure consistait en plusieurs enseignes de brillants et poinçons en rubis avec du ruban d'or tout garni de diamants. Le Roi

avait un habit de drap d'or, légèrement brodé sur la taille, en couleur cheveux : le fiancé était en manteau noir brodé d'or pourpoint blanc brodé d'or et à boutons de diamant ; le manteau était doublé de satin rose avec broderies d'or, d'argent et de couleur cheveux. La fiancée avait une robe et une jupe de dessous en drap d'argent, avec ruban du même et bordure de rubis et de diamants ; les diamants qu'elle portait dans sa coiffure et partout étaient ceux de la couronne. A midi moins un quart on alla à la messe. Ce fut seulement une messe basse dite par le cardinal de Coislin ; avant la messe on procéda aux fiançailles. Le Roi, Monseigneur, Monsieur et moi nous nous tenions debout autour des deux fiancés. Quand vint le moment de dire *oui*, la fiancée fit quatre révérences et le fiancé deux seulement, car il ne demandait que le consentement de son père et de son grand-père, tandis que la fiancée demandait celui de Monsieur et le mien, comme grands-parents. Quand la messe commença, le Roi retourna à sa place et nous en fîmes autant, mais le fiancé et la fiancée restèrent agenouillés devant l'autel. La messe dite, le registre fut signé par le Roi, les deux fiancés ; puis par Monsieur et moi comme parents; enfin, par le duc d'Anjou, M. de Berry, mon fils, et M. le Prince, comme témoins. Lorsqu'on se retira, la fiancée prit son rang comme duchesse de Bourgogne, derrière le Roi ; elle était conduite par son fiancé. On se rendit directement à table ; elle était disposée en fer à cheval ; personne n'y prit place que les membres de la famille royale et tous les bâtards. Madame de Verneuil y fut aussi admise, comme fille d'un bâtard de Henri IV. Le temps ne m'y dura pas, car j'étais assise à côté de mon cher duc de Berry, qui me divertissait. Il me disait : « Je vois mon frère qui lorgne sa petite femme, mais si je voulais je lorgnerais bien aussi, car il y a bien longtemps que je sais lorgner. Il faut regarder fixe et de côté ; » et en même temps il contrefaisait si drôlement son frère, que je ne pus m'empêcher de rire.

A part ce titre de duchesse de Bourgogne qu'elle porta désormais et des rapports plus fréquents quoique toujours officiels avec la famille royale et la cour, rien ne fut changé dans le genre de vie de Marie-Adélaïde après son mariage. Il était urgent de s'occuper de son instruction et de vaincre la paresse qui se montrait, jusque-là, le défaut le plus accentué de l'enfant. Ce n'était point chose facile de fixer l'attention de cette petite tête mutine et rieuse, qui se fiait trop sur la promptitude de sa compréhension. Son esprit très-primesautier était antipathique à tout travail approfondi ; elle saisissait le sens des choses et ne voulait point s'embarrasser des détails. « Nous n'en ferons jamais une savante ni un bel esprit, » disait en soupirant Mme de Maintenon, qui avait bien quelques prétentions personnelles en ces doctes mérites. Nous pensons, quant à nous, que Marie-Adélaïde y aurait probablement perdu ce charme naïf qui la rendait si attrayante, et nos regrets sont légers. Disons à l'honneur de Mme de Maintenon qu'elle eut le bon sens de ne point forcer le naturel de son élève ; elle s'en rapporta à l'amour-propre de la jeune princesse pour combler dans l'avenir les lacunes que la paresse présente pourrait creuser ; aussi, quelques années plus tard, alors que Marie-Adélaïde brillait à la cour d'un

éclat incomparable, disait-elle à son institutrice : « Que je vous sais gré, ma tante, d'avoir attendu ma raison ! » Mot très-profond, comme il en tombait souvent des lèvres de la princesse, et qui devrait servir de base à tous les systèmes d'éducation. D'ailleurs, ainsi que le remarque avec une sorte d'impatience un historien ennemi de tout caractère royal [1]. « *Ces filles d'Amédée savaient tout en naissant.* » Il est certain que la duchesse de Bourgogne et sa sœur la reine d'Espagne avaient été douées au suprême degré d'intuition et de tact, deux dons essentiellement féminins, et qui sont peut-être le secret de la puissance des femmes.

Quelques lettres datées de l'époque à laquelle nous sommes parvenus, adressées par Marie-Adélaïde à sa grand'mère, Mme Royale, nous prouvent que la jeune personne écrivait avec naturel et d'une façon très-correcte ; on y trouve à chaque ligne l'empreinte de son cœur affectueux et de son aimable caractère.

Il serait bien temps, écrit-elle à la date du 26 mai 1698, que je susse écrire et l'on me reproche ici assez souvent la honte d'une femme mariée qui a un maître pour une chose si ordinaire... On travaille à ma ménagerie ; le Roi a ordonné à Mansart de n'y rien épargner. Jugez, ma chère grand'maman, de ce que ce sera. Mais je ne la verrai qu'à mon retour de Fontainebleau. Il est vrai que les bontés du Roi pour moi sont admirables ; mais je l'aime bien aussi... Le séjour de Fontainebleau m'est fort agréable, et surtout en ce qu'il est le second endroit où j'ai eu l'honneur de voir le Roi, et j'espère ma chère grand'maman que je serai heureuse non-seulement à Fontainebleau, mais partout, étant résolue de faire tout ce qui dépendra de moi pour l'être. Je vais essayer d'un nouveau plaisir, qui est celui d'un voyage, et je vous aimerai partout, chère grand'maman.

On ne saurait lire sans un serrement de cœur une phrase si naïvement enfantine : « Je serai heureuse non-seulement à Fontainebleau mais partout, étant résolue de faire tout ce qui dépendra de moi pour l'être. » Pauvre petite princesse ! Elle ne devait pas tarder à apprendre que le bonheur n'a jamais signé au contrat de mariage des fils de France avec les princesses étrangères, et qu'elles ne doivent être résolues qu'à une chose en posant le pied sur le sol de leur nouvelle patrie, c'est à savoir royalement pleurer et mourir.

Le Roi voulut que, malgré la grande jeunesse de la duchesse de Bourgogne, elle prit à la cour le premier rang, laissé vide par la mort de la Reine et de la Dauphine. La nature gracieuse de Marie-Adélaïde se plia sans plainte, mais non sans efforts, à cette terrible dépendance de l'étiquette, souveraine tyrannique de la cour de Louis XIV. Par un contraste assez singulier, la princesse, avec son caractère vif et son humeur spirituelle, avait à lutter contre

[1] Michelet.

une excessive timidité. En public elle était muette, et l'habitude qu'elle finit par contracter des longues et solennelles réceptions qu'aimait le Roi, ne la délivra jamais de l'effort qu'il lui fallait faire pour s'en tirer avec honneur. Aussi son cœur était-il rempli d'indulgence pour les bévues que la timidité des jeunes femmes nouvellement présentées à la cour leur faisait commettre, tandis que le Roi se montrait impitoyable en pareil cas. Marie-Adélaïde ne trouvait jamais en elle-même le courage de sauver l'étiquette au prix d'une observation pénible ou d'une remarque hautaine ; mais elle possédait un tact merveilleux pour comprendre et atténuer les situations risquées, en jetant bien vite sur leur embarras le voile de sa simplicité d'enfant, doublé de toute son adresse de femme d'esprit. On en trouva une preuve précoce lors de ce fameux voyage du camp de Compiègne, où le Roi se montra devant son armée à la droite de la chaise à porteurs de Mme de Maintenon ; c'était la première révélation du mariage royal, tenu secret jusque-là et constaté par les personnages les mieux à même d'être sûrement renseignés. N'était-ce point touchant de voir auprès de ce vieux roi soucieux, hautain et bref, pour dissimuler son embarras devant cette cour étonnée et railleuse et cette armée ahurie, une petite fille de douze ans s'emparer tout doucement de la situation que son instinct lui révélait difficile et scabreuse, causer avec le Roi, causer avec Mme de Maintenon, servir de contenance à l'un et à l'autre et remplissant les éternelles minutes par des questions pleines d'adresse et d'intérêt, pour empêcher un éclat qui eût été mortel à la dignité royale ? On comprend par de tels services l'affection presque reconnaissante que Louis XIV devait éprouver pour cette enfant, et pourquoi il la voulait sans cesse auprès de lui, l'admettant jusque dans son cabinet de travail et au conseil des ministres. Marie-Adélaïde était profondément touchée de cette manière d'être du Roi à son égard. Mme de Caylus, sa confidente intime, nous dit qu'elle aimait son grand'père et Mme de Maintenon au point de pleurer sur le grand âge de ces personnes qu'elle croyait devoir mourir avant elle. »

Le moment approchait où l'âge du duc et de la duchesse de Bourgogne allait permettre de les laisser vivre ensemble ; Mme de Maintenon écrivit alors pour son élève quelques conseils dictés par cette haute raison qui faisait d'elle une femme si supérieure, lorsque, mettant de côté son intérêt personnel et de vieilles rancunes, elle abordait les questions purement philosophiques. En voici les principaux fragments :

Par rapport à Monsieur votre mari :

Prenez votre résolution, Madame, de souffrir tout ce que Dieu voudra vous envoyer, car la condition des grands a ses peines, et souvent plus amères que celles des particuliers. N'espérez point un parfait

bonheur, il n'y en a point sur la terre. Votre sexe est encore plus exposé à souffrir, parce qu'il est toujours dans la dépendance.

Ne soyez ni fâchée ni honteuse de cette dépendance d'un mari, ni de toutes celles qui sont dans l'ordre de Dieu, mais sanctifiez-la, vous y soumettant de bon cœur pour l'amour de lui.

Que M. le duc de Bourgogne soit votre meilleur ami et votre confident, prenez ses conseils, donnez-lui les vôtres, ne soyez qu'une seule personne, selon les desseins de Dieu.

N'espérez point que cette union vous fasse jouir d'un bonheur parfait. Les meilleurs mariages sont ceux où l'on souffre tour à tour l'un de l'autre avec douceur et patience. Il n'y en a aucun sans quelque contradiction, supportez donc les défauts de l'humeur, du tempérament, de la conduite, la différence des opinions et des goûts ; c'est à vous à soumettre les vôtres.

Prenez sur vous le plus que vous pourrez, et prenez le moins qu'il vous sera possible sur les autres ; cela est au-dessus des forces naturelles, mais Dieu vous soutiendra si vous avez recours à lui. Soyez complaisante sans faire valoir vos complaisances. N'exigez pas autant d'amitié que vous en aurez. Les hommes, pour l'ordinaire, sont moins tendres que les femmes. Vous serez malheureuse si vous êtes délicate en amitié. Demandez à Dieu de n'être point jalouse.

N'espérez jamais faire revenir un mari par les plaintes, les chagrins et les reproches. Le seul moyen est la patience et la douceur, mais j'espère que M. le duc de Bourgogne ne vous soumettra pas à ces épreuves.

Tournez toutes vos occupations selon l'inclination de M. le duc de Bourgogne. En sacrifiant votre volonté, ne prétendez rien sur la sienne; les hommes y sont encore plus attachés que les femmes, parce qu'on les élève avec moins de contrainte; ils sont naturellement tyranniques et veulent des plaisirs et de la liberté, et que les femmes y renoncent. Ils sont les maîtres, il n'y a qu'à souffrir de bonne grâce.

Ce fut à la fin d'octobre 1699 que Marie-Adélaïde fut réunie au duc de Bourgogne. Saint-Simon raconte qu'un soir le Roi frappa, selon son habitude, à la porte des appartements de la duchesse, mais elle était fermée, et on ne répondit point à son appel. Louis XIV se retira en souriant.

VI

Nous n'avons point encore parlé du duc de Bourgogne, qui n'avait jusqu'à présent joué qu'un rôle très secondaire dans la vie de Marie-Adélaïde. Il est temps de faire connaître cette grande et admirable figure que Dieu créa pour la France dans sa miséricorde et qu'il lui retira dans sa colère, ne la trouvant pas digne d'avoir pour chef un homme au cœur droit, juste, magnanime et chrétien, qui l'aurait fait reculer dans la voie fatale où elle s'engageait déjà.

Un petit opuscule traduit de l'anglais en 1702, et que nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale, nous dépeint ainsi le jeune Louis de France : « Il paraît d'un air grave, sombre, atrabilaire, d'un tem-

pérament violent et d'un vif à n'être jamais content de ceux qui l'approchent ; sa fierté l'emporte et très-souvent mal à propos. Le temps nous le dévoilera ; ce qui nous fait suspendre notre pinceau. » Le temps le dévoila, et à la place de l'enfant taciturne et colère au point de se rouler sur le parquet en proie à un accès de rage parce qu'une pendule l'impatientait en sonnant midi, on put voir un prince d'un calme et d'une douceur incomparables, austère pour lui-même, indulgent et bienveillant pour les autres, droit et bon autant que ferme et juste, d'une instruction étendue et profonde, d'un abord accessible à tous et d'une intelligence ouverte aux idées les plus opposées. Homme de loyauté et d'honneur dans la vie publique, irréprochable dans la vie privée, de la vertu la plus haute et la plus pure devant Dieu : tel était ce petit-fils de saint Louis, sortant des mains de Fénelon et du duc de Beauvilliers.

Mais ce n'était point sans un rude labeur que la nature violente et orgueilleuse de l'enfant avait produit le prince dont nous venons de tracer le portrait. La grâce de Dieu, si fertile dans cette âme droite et pure, les soins incessants du plus éclairé des instituteurs, avaient fondé les vertus essentielles à sa mission royale ; mais de l'effort même de ce travail intérieur le jeune prince était encore raidi, absorbé, gauche, insociable, le charme lui manquait. Ici devait commencer l'action de Marie-Adélaïde.

Dès qu'on le réunit à la jeune Duchesse, dit Michelet, il parut ravi d'elle, elle bien moins de lui, pleura beaucoup... Pour elle il fut poëte, se fit son humble et tremblant serviteur. Il l'appelait en plaisantant : *Draco*, du nom du terrible législateur. L'orgueil, l'emportement, la dureté, tout mollit en lui par l'amour. Il s'attendrit, et M. de Beauvilliers (c'est son très-grand honneur), profitant de ce beau moment, lui étendit sa sensibilité, fit appel à son cœur, l'intéressa aux souffrances du peuple : dès lors ce fut un saint.

Marie-Adélaïde, elle, nous l'avons surabondamment prouvé, était une gracieuse et exquise jeune fille, mais n'était point une sainte ; les fêtes de ce monde la charmaient, les espérances et les joies de la vie la captivaient. Trop jeune pour se rendre compte du fond de tristesse que la plupart de ces unions diplomatiques, où l'intérêt des nations passe avant le choix des individus, mettent au cœur des filles de rois, elle acceptait le duc comme un ami et un compagnon dont la gravité comprimait un peu son entrain. Les devoirs intimes du mariage semblaient à charge à son organisation encore presque enfantine, et elle ne répondait que par une amitié condescendante et un peu craintive à la tendresse passionnée que lui témoignait son mari. Nous trouvons cette nuance délicatement indiquée dans les lettres de la duchesse de Bourgogne à sa grand'mère. Elle lui écrivait en 1699 : « Je ne suis pas encore assez libre, ma

chère grand'maman, avec M. le duc de Bourgogne, pour vous en faire les honneurs ; je suis seulement fort aise que vous soyez contente de sa lettre. Je voudrais bien que la mienne pût vous exprimer ce que je vous souhaite de bonheur pour cette année et pour bien d'autres, et combien je désire que vous m'aimiez toujours. » Et un peu plus tard, cette phrase plus significative encore dans sa mélancolie naissante : « Monsieur du Coudray vous dira, ma chère grand'mère, que votre petite-fille est bien grande. Il me semble que je ne suis plus jeune et que mon enfance n'a guère duré. »

L'existence de la cour et le rang de duchesse de Bourgogne commençaient à peser d'un poids très-lourd sur les épaules de la pauvre enfant. Madame de Maintenon nous dit elle-même à ce sujet : « Il n'y a point, dans les cloîtres, d'austérités semblables à celles où assujettit l'étiquette des cours » ; et elle écrivait à l'abbesse de Maubuisson, en lui envoyant la jeune duchesse : « Délassez-la, on la serre ici, sa coiffure pèse plus qu'elle. Je voudrais la tenir à Saint-Cyr et la voir courir avec les vertes. »

Mais les jeux de l'enfance étaient finis, et comme le faisait remarquer tout à l'heure Marie-Adélaïde, ils avaient bien peu duré.

Eugène DE FALLOIS.

La suite prochainement.

REVUE DES SCIENCES

ESQUISSES NÉCROLOGIQUES : A. C. BECQUEREL. — VICTOR REGNAULT. CLAUDE BERNARD. — LE R. P. SECCHI.

La science a fait de cruelles pertes depuis quelque temps; la mort va vite et frappe à coups redoublés; arrêtons-nous un instant devant ceux qu'elle nous a enlevés; ils méritent bien un dernier hommage de respect et de gratitude, ils s'appellent A.-C. Becquerel, Victor Regnault, Claude Bernard, le R. P. Secchi!

Regnault est mort un jour après Becquerel. Sa tombe était à peine fermée que Claude Bernard tombait à son tour; quelques jours plus tard un télégramme nous annonçait un nouveau grand deuil : l'éminent directeur de l'observatoire romain avait cessé de vivre.

La place nous est comptée, mais nous pouvons du moins, en quelques lignes, indiquer très-brièvement les principaux titres de ces savants illustres à la reconnaissance de la postérité.

M. Becquerel est mort à quatre-vingt-dix ans, sur la brèche, comme il avait vécu, travaillant sans cesse pour l'avancement de la physique. Il était né à Châtillon-sur-Loing, il était sorti de l'Ecole polytechnique dans l'arme du génie. Il prit une part glorieuse à la guerre d'Espagne et aux campagnes de 1814 et de 1815. A vingt-quatre ans Becquerel était décoré, et à vingt-sept ans il était chef de bataillon du génie. Souffrant, fatigué, et attiré par son penchant pour les sciences, il abandonna une carrière qui lui promettait un si bel avenir. Il consacra sa vie, à partir de 1819, à des recherches de science pure. De 1819 à 1877, il travailla sans relâche, sans arrêt, sans défaillance; quelques mois avant sa mort, il communiquait encore d'intéressantes recherches à l'Académie. En dehors de ses nombreux Mémoires, on lui doit des ouvrages devenus classiques : *Traité d'électricité et de magnétisme*, (1834). *Traité de magnétisme*, (1845), *Eléments de physique terrestre et de météorologie*, (1847.) Elu membre de l'Académie des Sciences en 1829 ; honoré en 1837 de la médaille de Copley, donnée par la Société royale de Londres, Becquerel fut nommé en 1838 professeur de physique au Muséum d'histoire naturelle; il y fonda un enseignement nouveau; pendant près de quarante ans, il sut tirer de la physique

expérimentale des applications d'un grand intérêt à l'histoire naturelle des minéraux, des végétaux et des animaux. C'est à Becquerel que nous sommes redevables de la pile à deux liquides, qui a eu tant d'applications fécondes, du thermomètre électrique, qui permet d'aller chercher les températures à de grandes profondeurs et de les lire sans déplacement, jusque dans le cabinet de l'observateur, de toute cette branche nouvelle de la science connue sous le nom d'électro-chimie, et enfin, dans ces dernières années, des études fort originales sur les phénomènes électro-capillaires : M. Becquerel est mort, laissant dans la science française un nom honoré.

Victor Regnault était plus jeune de plus de vingt ans que M. Becquerel, il s'est éteint à soixante-huit ans. Physicien aussi, mais d'une tout autre trempe : Regnault restera la personnification la plus haute que nous ayons jamais eu de la physique de précision. Il a ouvert une ère nouvelle en physique; il a transformé cette science par des méthodes d'une délicatesse et d'une vigueur incomparables. Trop absorbé par les détails, les vues d'ensemble lui ont manqué, il les a même peut-être dédaignées; toujours est-il qu'il a passé souvent à côté de grandes découvertes sans s'y arrêter. Regnault n'eut pas un début facile. Né en 1810, à Aix-la-Chapelle, il resta à huit ans sans père ni mère. A dix ans il entrait dans une maison de commerce, et il y occupa jusqu'à dix-huit ans les fonctions les plus humbles; il travaillait le soir et se sentit assez de volonté pour tenter d'entrer à l'Ecole polytechnique. Il fut reçu en 1830 et en sortait en 1832, le second de sa promotion. Il passa à l'Ecole des Mines comme élève ingénieur, et termina brillamment ses études en deux ans au lieu de trois, durée réglementaire. Il fut attaché au laboratoire de l'Ecole, sous les ordres de Berthier. De 1835 à 1841, il publia dix-huit Mémoires de chimie si remarqués, qu'en 1840 l'Académie des sciences le jugeait digne d'occuper le fauteuil de Robiquet ; il avait à peine trente ans.

Tout à coup, brusquement, ses études prirent une tout autre direction. Le ministre des travaux, le chargea d'une mission difficile dont le programme était ainsi défini « déterminer les principales lois physiques et les données numériques, qui entrent dans le calcul des machines à vapeur » la tâche était immense. Regnault abandonna la chimie et n'y revint plus que pour diriger la fabrication à la manufactures de Sèvres dont il fut nommé plus tard directeur. La tâche qu'on lui confiait était immense, car la théorie de la machine à vapeur touche à toutes les partis de la science de la chaleur, et de fait Regnault reprit du commencement jusqu'à la fin, tout ce chapitre capital de la physique. Ces travaux considérables échappent à l'analyse. Nommé à la chaire du Collége de France, il fit venir à lui de tous les points de l'Europe des savants, déjà connus, qui s'empressaient de venir profiter de ses leçons. Le maître était plus jeune que ses élèves. Parvenu à la maturité de l'âge et du savoir, Victor Regnault pouvait regarder l'avenir sans crainte, quand il fut frappé cruellement dans ses affections les plus chères ; son fils Henri Regnault tomba héroïquement à Buzenval. En même temps, ses manuscrits, ses cahiers de recherches, tous les

jalons qu'il avait tracés depuis des années, étaient brûlés à Sèvres. En 1873 de nouveaux deuils lui portèrent le dernier coup. Le corps et l'âme brisés, Regnault ne fit plus que languir. Quand la mort est venue le chercher au commencement de cette année, elle ne surprit personne. Victor Regnault a été enlevé au monde savant, le jour même de l'anniversaire de la mort de son fils, le 19 janvier.

Il a bien été aussi comme Regnault le fils de ses œuvres notre illustre et vénéré maître, le grand physiologiste qui laissera sur la science une empreinte ineffaçable, Claude Bernard ! C'est avec raison qu'un membre de l'Académie des sciences disait : « Il fut physiologiste comme nul ne l'avait été jusqu'ici ; mieux, ce n'est pas seulement un physiologiste, non, ce n'est pas assez dire, Claude Bernard, c'est la physiologie ! » Et de fait, bien plus encore et bien mieux surtout que son maître Magendie, il a fondé sur des bases impérissables la science physiologique expérimentale. Ses premiers élèves ont porté sa parole partout en Europe. C'est aux leçons de Claude Bernard que sont venus se perfectionner dans l'art d'expérimenter les Dunders, les Schiff, les Kuhne, les Ludwig, les Cyon, les Soltz, les Simdon etc. Depuis Bernard, la physiologie est devenue une science indiscutable et indiscutée.

Claude Bernard est né le 12 juillet 1813, à Saint-Jullien, près de Villefranche-sur-Saône (Rhône) ; il ne trouva dans son berceau aucun appui pour l'avenir, aucunes ressources pour l'aider. Ses premières études terminées, il fallait vivre, il entra dans l'officine d'un pharmacien ; dans le jour il faisait sa besogne, la nuit il travaillait pour son compte, il achevait ses études littéraires ; il composait même des pièces de théâtre. Un jour il eut assez de la pharmacie et s'en fut à Paris avec une tragédie, *Charles VI*, et une lettre de recommandation pour Saint-Marc Girardin. Mais la tragédie ne valait rien et Saint-Marc Girardin ne le lui cacha pas. Claude Bernard se le tint pour dit et prit ses inscriptions à l'Ecole de Médecine ; il devint interne des hôpitaux. C'est Magendie qui devait le révéler au monde savant ; il le prit pour préparateur de son cours au Collége de France. La parole et les expériences de l'éminent professeur eurent une influence capitale sur le jeune préparateur. Il cherchait sa voie ; il la trouva. Quand Magendie mourut, Claude Bernard déjà son suppléant, déjà physiologiste, hors de pair, prit sa place. Il avait publié ses admirables travaux sur les fonctions du pancréas, sur le suc pancréatique, sur les fonctions glycogéniques du foie, sur l'influence du nerf grand sympathique sur la chaleur animale. L'Académie des Sciences s'empressa de lui offrir le fauteuil de Roux qui venait de mourir. On créait pour lui la chaire de physiologie générale à la Sorbonne en 1854, comme on devait lui réserver aussi la chaire de physiologie du Muséum en 1868. Cette même année aussi l'Académie française lui donnait le fauteuil de Flourens. L'œuvre de Claude Bernard ne peut s'indiquer à grands traits ; il faut lire son *Introduction à l'Etude de la Médecine expérimentale* ; ses livres sur les *Tissus vivants*, sur la *Pathologie expérimentale*, ses leçons sur la *Chaleur animale*, ses leçons sur le *Diabète*, le dernier ouvrage qu'il ait publié. De nouvelles découvertes devaient cette année même fournir encore une preuve de

son activité inépuisable; pendant les vacances, il s'était livré, paraît-il, à des expériences fort importantes sur les fermentations. Ce travail est perdu pour la science. Quelques jours avant sa mort, il disait, en y faisant allusion : « C'est dommage, c'eût été bien finir. » Claude Bernard s'est vu s'en aller jour par jour, sans une plainte, sans un murmure, refusant seulement par un sourire d'accepter les pieux mensonges de ses amis sur l'état de sa santé. Il s'est éteint à neuf heures et demie du soir le dimanche 10 janvier.

Encore un grand nom et nous aurons terminé cette triste nécrologie, hélas ! bien longue. Le R. P. Secchi a succombé mardi, 26 février, à une maladie qui le clouait sur son lit de douleur depuis plusieurs semaines; cependant on avait eu le faible espoir jusqu'au dernier moment que sa constitution robuste triompherait du mal. Son médecin, le docteur Ceccarelli avait lui-même encouragé les espérances; mais après quelques jours de mieux, il fallut perdre toute illusion. Le P. Secchi était à peine âgé de soixante ans.

Peu d'astronomes auront produit autant de travaux divers que le P. Secchi. Esprit élevé, très-alerte, très-cultivé, très-ingénieux, il a touché dans sa carrière de savant, non sans y laisser de traces, à presque toutes les branches de l'astronomie et de la météorologie. Mais ses études de prédilection ont surtout porté sur le soleil et la spectroscopie. Ce sont surtout ses observations très-remarquables de la surface solaire qui lui ont valu sa grande notoriété. Le P. Secchi avait fait ses études au Collége romain dirigé par les Pères de la Compagnie de Jésus; il devint membre de cet ordre et fut attaché comme professeur au Collége romain. On lui confia bientôt la direction de l'Observatoire d'astronomie annexé à cet établissement. Il sut en faire un observatoire de premier ordre, ayant sa place marquée en Europe. Quand les événements politiques survenu en 1870 obligèrent les Jésuites à quitter le Collége romain, le gouvernement Italien maintint le P. Secchi à l'Observatoire, en récompense des services signalés qu'il avait rendus à la science.

Le P. Secchi était depuis 1857, correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Il ne se passait guère de mois, et même souvent de semaines où il ne transmit à la Compagnie des Mémoires importants sur le soleil, ses protubérances, les relations entre l'activité des taches et les facules, etc. Encore tout dernièrement il envoyait des tableaux spectroscopiques de l'analyse de la lumière solaire et des réflexions critiques sur la théorie cyclonique des taches solaires de M. Faye. En 1870, il publia le résultat de ses travaux d'ensemble sur la constitution du soleil dans un livre magistral que M. Gauthier-Villars édita avec luxe. « Cet ouvrage, disait-il dans sa préface, était composé en italien depuis plusieurs années; nous en avons donné un spécimen dans une conférence faite en 1867 aux élèves de l'Ecole Sainte-Geneviève et reproduite par les *Etudes religieuses*. A la sollicitation de plusieurs de nos amis, nous l'avons écrit en français en l'abrégeant un peu. Le R. P. Larcher, professeur de physique et préfet des études à l'Ecole Sainte-Geneviève a bien voulu retoucher notre manuscrit pour qu'il ne laissât rien à

désirer sous le rapport de la correction et de l'élégance, etc. » Et il terminait par ces lignes : « Puisse ce travail être utile au lecteur, en l'instruisant et en l'invitant à rendre hommage à celui qui a placé sa tente dans le soleil : *in sole posuit tabernaculum suum altissimus.* » Ce livre eût un immense succès. A la fin de 1873 il était épuisé. En 1876, le P. Secchi en publia une seconde édition, mais tellement refondue, tellement agrandie, qu'à dire vrai, l'ouvrage primitif avait fait place à un livre encore plus remarquable en deux volumes. Le *Soleil*, du R. P. Secchi, est incontestablement l'exposé le plus complet des principales découvertes sur la structure de cet astre que possède aujourd'hui l'astronomie. C'est une œuvre véritable qui suffirait à elle seule à porter le nom de l'auteur à la postérité.

Il est à peine besoin de rappeler l'admirable instrument que réalisa le P. Secchi, sous le nom de Metéorographe, et qui fit certaine sensation parmi le public à l'Exposition universelle de 1867. L'instrument est un véritable observateur mécanique, enregistrant automatiquement et conservant la trace des variations du baromètre, du thermomètre, du pluviomètre, etc. Le Météorographe remporta la grande médaille d'or et valut quelque temps après à son auteur, la croix d'officier de la Légion d'honneur.

On voit que l'astronomie ne faisait pas oublier au savant jésuite la météorologie. L'année dernière, au moment ou nous inaugurions avec retentissement en France notre bel observatoire du Puy-de-Dôme, le R. P. Secchi écrivait à l'Académie que lui aussi pensait à la météorologie des hauts sommets. Avec l'entrain qui le caractérisait, il était parvenu à organiser en quelques mois un observatoire, dans le *Latium*, sur la montagne volcanique la plus élevée de cette contrée, sur l'ancien *mons Albanus*, où se rendaient les consuls et les triomphateurs romains pour accomplir les cérémonies religieuses au temple de Jupiter Latialis. Les religieux du couvent de Monte-Cavo se chargèrent de l'examen des appareils, et au bout de quelques semaines, le R. P. Secchi transmettait à l'Académie des sciences les premières observations très-intéressantes de l'observatoire de Monte-Cavo.

Cette fondation rapide et importante a été la dernière joie de l'illustre astronome. Le P. Secchi aura eu la consolation en mourant, de laisser derrière lui une œuvre durable ; il s'en est allé dans le calme et la sérénité de ses pensées, avec l'estime de ses confrères et avec l'admiration de ses contemporains.

HENRI DE PARVILLE.

QUINZAINE POLITIQUE

10 Mars 1878.

Deux grands événements dont la rencontre eût, en d'autres temps, assuré le repos moral et matériel du monde, viennent de s'accomplir presque à la même heure : la signature d'un traité de paix aux portes de Constantinople, et le couronnement d'un nouveau Pontife à Rome; mais depuis que la force prime le droit dans l'organisation des sociétés et dans les rapports des peuples, aucune paix sincère et durable ne peut exister; et malgré les sceaux apposés sur des parchemins, il en est de ces conventions que n'a pas réglées la justice comme de celles dont le cardinal-archevêque de Paris, dans son Mandement de carême, signale avec un vieux prophète l'apparence trompeuse : *Pax, et non est pax* [1]*!*

C'est le 3 mars que cette paix a été signée à San-Stefano entre le czar et le sultan, et la Russie semble avoir choisi ce jour mémorable, qui marquait déjà dans son histoire deux anniversaires : celui de la mort de l'empereur Nicolas et celui de l'avènement de l'empereur Alexandre, pour l'illustrer d'un pareil souvenir.

N'oublions pas, en effet, qu'il y a juste vingt-deux ans, dans ce même mois de mars où nous sommes, la Russie vaincue apposait avec résignation sa signature au bas d'un traité bien différent. Qui nous eût dit alors que, si peu d'années plus tard, ce traité de Paris qui consacrait avec tant d'éclat la prépondérance française dans le règlement des affaires européennes serait anéanti, et que la Prusse, puissance de second ordre, admise seulement par courtoisie à figurer en rang modeste aux délibérations du Congrès, deviendrait à notre place l'arbitre du continent! Amoindri et raturé déjà par la conférence de Londres de 1871, le traité de 1856, qui se flattait d'avoir fixé pour une longue période les destinées de l'Orient, n'existe plus. On vient d'en déchirer les derniers lambeaux, et l'acte de San-Stefano a précisément été calculé pour être la revanche de l'humiliation de 1856. Tant qu'a duré le vieux système de l'équilibre euro-

[1] Ezéchiel, XIII, 10.

péen, de pareilles solutions eussent été impossibles; mais depuis que la politique de conquête s'est affranchie de tout frein, le monde n'a plus connu d'autre loi que la force, et la Russie, mettant à profit les exemples que d'autres lui avaient donnés, satisfait à son tour les ambitions contenues trop longtemps par le respect de l'ancien droit.

Non-seulement le principe de l'intégrité de l'empire ottoman posé par le traité de Paris est détruit, mais les dépècements même de territoire s'accomplissent sans que notre pays ait été consulté ni aucune des puissances signataires invitée préalablement à les débattre. Aussi l'Angleterre, mécontente et blessée, a-t-elle proclamé hier avec amertume que le traité qui avait mis fin à la guerre de Crimée venait de disparaître, et en faisant cette constatation cruelle, qui a sonné comme un glas au sein du Parlement, lord Derby a-t-il ajouté de graves paroles sur le peu de confiance que lui inspire le Congrès projeté.

Si nous sommes vaincus, la Grande-Bretagne est profondément humiliée; ses hommes d'Etat, énervés par les égoïstes doctrines de l'école de Manchester, n'ont pas même su se tenir à la hauteur de lord Palmerston, et, il faut le dire à l'honneur de la couronne, c'est une femme qui a montré le plus de patriotisme, c'est la reine qui a eu le sentiment le plus vif et le plus fier des intérêts et de la dignité britanniques.

A la fin cependant l'Angleterre s'est à-demi réveillée de sa torpeur, et l'envoi, même hésitant et tardif, de ses vaisseaux, ainsi que le vote, même tiraillé, de 150 millions de subsides, ont suffi pour faire comprendre à la Russie, nation diplomatique et prudente par excellence, la nécessité de se contenir. Mais, quelque modération relative que cette attitude de l'Angleterre, appuyée de la résistance platonique du reste de l'Europe, ait imposée au vainqueur, et quelque atténuation qu'en aient ressenti les clauses de paix, ce n'en est pas moins la liquidation de l'empire ottoman qui commence dans des conditions menaçantes pour l'Occident.

Peu importe, en effet, que la Russie renonce à étendre la Bulgarie jusqu'à la mer Egée et à demander la cession de la flotte turque : l'essentiel, pour elle, c'est que le sultan qui tiendra les clés des détroits ne soit plus le souverain qu'avait imaginé le traité de Paris, c'est-à-dire un gardien hostile, mais un vassal docile, simple préfet de la puissance dont les troupes ne seront plus qu'à deux étapes de Constantinople. Avec la Bessarabie acquise, le droit de passage à travers la Roumanie, l'occupation de la Bulgarie constituée en principauté moscovite, et les concessions faites au Montenegro, les czars ne deviennent-ils pas les maîtres des contrées et des rivages que l'Occident s'était efforcé jusqu'ici de soustraire à leur domination?

L'Autriche, on le comprend, n'envisage pas cet avenir avec plus de satisfaction que l'Angleterre ; elle est émue, troublée, et tourne les yeux avec inquiétude vers les bouches de son grand fleuve, artère vitale de tout le commerce de l'Europe centrale, lien fécond de nations et de races diverses, qui, sur un parcours de 3,000 kilomètres, arrose huit Etats différents, et par les quatre-vingt quinze bateaux à vapeur et les trois cent cinquante transports du *Lloyd* qui ne cessent de sillonner ses eaux depuis Ulm jusqu'à la mer Noire, transporte chaque année en moyenne trente millions de quintaux de marchandises et un million de voyageurs. On conçoit aisément que le débouché de ce déversoir immense la préoccupe et qu'elle se demande si la libre navigation n'en sera pas entravée ?

On dit bien que, pour se consoler, l'Autriche occuperait l'Herzégovine et la Bosnie ; mais c'est un maigre morceau, comparativement à la riche proie que d'autres s'adjugent, et sa philosophie, si résignée qu'elle puisse être, aura bien de la peine à s'en contenter. Peut-être cependant lui sera-t-il difficile de mieux faire et devra-t-elle borner ses rêves à ce pauvre lambeau. Ce n'est pas la Russie d'ailleurs, qui prendrait ombrage d'une pareille occupation ; tout au contraire, elle aimerait à y trouver une sorte de complicité qui serait l'indirecte sanction ds ses propres conquêtes. Ce serait, une fois de plus, l'application de la fameuse théorie des nationalités telle que le bon sens de M. Thiers la définissait naguère à la tribune : « Prenez de votre côté, je prendrai du mien. »

Pendant ce temps, le nouvel ambassadeur de France à Constantinople, M. Fournier, assistait dans la cathédrale du Saint-Esprit, à Péra, avec tous les représentants des puissances catholiques, accompagnés de leur personnel en grand uniforme, à une cérémonie solennelle d'actions de grâce pour l'exaltation de S. S. le Pape Léon XIII. Mgr Hassoun, patriarche de Cilicie, l'archevêque grec-uni, les archevêques et évêques arméniens étaient présents ; les marins français du *Latouche-Tréville* et du *Pétrel* faisaient la haie dans l'intérieur, et M. Fournier, primant en cette occasion tous ses collègues, occupait le prie-Dieu d'honneur. Avant de se rendre au *Te Deum*, l'ambassadeur avait reçu la colonie française et prononcé un discours dont les paroles suivantes sont dignes de mention : « Le gou-« vernement républicain n'a jamais oublié, il n'oubliera pas que nos « grandes institutions religieuses en Orient sont *une de nos gloires*, « que nos établissements de charité et leurs œuvres sont *un puis-« sant* élément de civilisation. » — Ainsi, c'est par le côté catho-« lique, c'est par nos institutions charitables, par nos admirables sœurs et nos congrégations diverses, que nous conservons encore un reste de prestige dans cet Orient où notre influence militaire a si tristement disparu ; mais n'est-il pas curieux de l'entendre cons-

tater par ceux-là mêmes qui se font en Occident les adversaires des doctrines et des œuvres auxquelles ils sont obligés de rendre ailleurs un si éclatant hommage? Et ne craignent-ils pas qu'on leur demande comment ce catholicisme, dont les œuvres sont « une gloire » et « un puissant élément de civilisation » dans une partie du monde, peut devenir dans l'autre « une lèpre qu'il faut extirper? »

Quoiqu'il en soit, l'Europe va être invitée à ratifier dans quelques semaines les arrangements imposés par la Russie victorieuse à la Turquie écrasée, et ce n'est plus seulement une conférence modeste, mais un Congrès solennel qui va s'assembler dans ce but. Après avoir leurré huit ou dix villes secondaires de la perspective de posséder l'illustre aréopage, la diplomatie allemande a finalement réservé cet honneur pour Berlin, et c'est le prince de Bismark, devenu l'arbitre incontesté du monde, qui présidera lui-même les délibérations. L'Autriche et l'Italie ont accepté déjà d'y prendre part. L'Angleterre, sombre et défiante, et pressentant bien que, par suite d'accords préalables, elle se trouvera là en minorité certaine, se fût volontiers tenue à l'écart; mais, en nation pratique qui sait que l'abstention est un mauvais calçul et que les absents ont toujours tort, elle fait taire sa mauvaise humeur devant son intérêt, et cherche, en grondant, le plénipotentiaire qui devra défendre sa cause. Peut-être aussi se dit-elle que les stipulations de San-Stefano ne sont pas tellement irréductibles qu'un diplomate laissant entrevoir derrière lui 240 navires de guerre, dont 170 à vapeur et 58 cuirassés, armés ensemble de 1,690 canons, c'est-à-dire la plus formidable masse que les mers aient jamais portée, ne puisse obtenir encore des modifications sensibles à l'orgueil britannique.

Quant à la France, dont l'ancien dictateur de Tours et de Bordeaux semble aspirer à diriger la politique étrangère comme il en gouverne les affaires intérieures, nous espérons que, malgré cette influence brouillonne, elle aura la sagesse de ne pas sortir du recueillement dont tout lui fait une impérieuse loi, et que, si elle accepte de s'asseoir au Congrès, ce ne sera qu'en y réservant toute sa liberté d'action et après s'être assurée qu'elle n'y serait point conviée à sanctionner les remaniements qui ont pu se produire en Europe depuis les traités de 1856. La France ne doit rien à personne dans les circonstances actuelles; mais elle se doit quelque chose à elle-même, et l'honneur national ose compter qu'elle n'y manquera pas.

Le Congrès malheureusement ne donnera pas au monde le spectacle d'une majesté aussi calme, d'un accord aussi harmonieux, d'une conclusion aussi rapide que le Conclave du Vatican, et ses résolutions finales, il est aisé de le pressentir, seront loin de rencontrer l'adhésion unanime qui a salué du fond des cœurs, d'un

bout de l'univers à l'autre, l'avènement et l'exaltation de Léon XIII.

Dimanche dernier le monde entier célébrait dans la joie le couronnement solennel du nouveau Pontife, et presque toutes les villes de France s'associaient à la fête de l'Eglise en se couvrant d'illuminations. — Le couronnement du Pape! « Que cette cérémonie est « belle! écrivait Châteaubriand après avoir assisté à celui de Léon XII. « La Sabine à l'horizon, puis la campagne déserte de Rome, puis « Rome elle-même, puis la place Saint-Pierre et tout le peuple « tombant à genoux sous la main d'un vieillard : Le Pape est le seul « prince qui bénisse ses sujets [1] ! »

Mais ce n'est plus dans ces conditions d'antique indépendance et de souveraineté paternelle que s'est accompli le couronnement du successeur de Pie IX; ce n'est pas dans Saint-Pierre et sous la coupole grandiose dont la main puissante de Michel-Ange posait le faîte à quatre-vingt-huit ans, qu'il recevait la triple couronne ; c'est dans la chapelle privée d'un palais, nous allions dire d'une prison, que Léon XIII a dû ceindre la tiare, montrant ainsi au monde où la fameuse « loi des garanties » le réduisait à chercher un refuge contre les manifestations tumultueuses et les complots avérés des ennemis du Saint-Siége. Il était peut-être bon que l'Europe vît aussi clairement dès le premier jour quelle est la vraie situation faite à la Papauté par l'Italie nouvelle, et quelle indépendance est assurée à l'exercice le plus pacifique et le plus régulier du pouvoir spirituel. Et encore convient-il de remarquer qu'en ce moment le gouvernement italien est intéressé à faire croire à la plénitude de cette liberté. Que deviendrait la situation du Pape le jour où le pouvoir installé au Quirinal s'affranchirait des hypocrites réserves qu'il s'impose encore et ne jugerait plus avoir besoin de tromper le monde? Déjà même une agitation s'organise et des meetings sont convoqués pour demander l'abrogation de la partie du Statut que, par une étrange ironie de la langue, on appelle la « loi des garanties ; » le Conseil d'Etat est interrogé à cet égard, et le ministre de la justice se montre ouvertement favorable à l'interprétation qui veut enlever à cette loi tout caractère organique et fondamental pour la réduire au rang des mesures transitoires que le caprice d'un vote peut à tout instant modifier ou détruire.

Est-ce aux révélations scandaleuses de sa vie privée ou à cette imprudence commise avant l'heure et qui a démasqué trop tôt les vraies aspirations de l'italianisme, que M. Crispi doit la perte de son portefeuille et la dislocation de son cabinet? On ne saurait le dire encore, mais ces lumineuses velléités suffisent à montrer sur quelle base précaire et fragile reposent ces prétendues « garanties »

[1] Lettre à Mme Récamier, 8 avril 1829.

que la moindre fluctuation parlementaire ou le plus léger mouvement révolutionnaire peut détruire. La liberté de conscience des catholiques du monde entier a le droit d'exiger autre chose.

A chaque élection de Pape, la politique signalait autrefois dans le Sacré-Collége ce qu'elle appelait « la faction de Sardaigne. » Sans discuter la valeur historique du mot, on peut dire que, si la faction de Sardaigne a jamais existé, elle a singulièrement changé de côté depuis quelques années, et que ce n'est plus dans les conseils de l'Eglise et pour la grandeur de la Papauté qu'elle s'exerce, mais bien contre elle et pour son asservissement à un pouvoir usurpateur.

Quoiqu'il soit, voilà donc Léon XIII confiné dans le Vatican et réduit à n'apercevoir que du haut de ses fenêtres les horizons de son vaste empire spirituel; mais les catholiques n'en forment pas moins autour de lui une immense et invisible assistance dont les acclamations et les serments de fidélité lui arrivent de tous les points du globe, à travers les portes et les barrières. Et c'est la France, nous aimons à le dire, qui, dans cette heure douloureuse, témoigne à l'auguste captif le plus de tendresse filiale et de dévouement. Ses députations ne se comptaient pas au couronnement du nouveau Pontife, et dans cette tribune de la Sixtine que la tradition réserve aux souverains, deux princes seulement étaient agenouillés devant la *Sedia* du Pape, deux princes dépouillés comme lui de leur couronne, mais supérieurs aussi à l'infortune, et c'étaient deux princes de la maison de Bourbon! Aussi Léon XIII s'est-il montré particulièrement touché des témoignages venus de notre généreux pays, et l'a-t-il exprimé avec la plus noble délicatesse dans sa réponse éloquente à l'adresse de nos Universités catholiques.

« La France, a-t-il dit avec émotion, la France, malgré ses « malheurs, reste toujours digne d'elle-même... Elle a perdu aujour- « d'hui une partie de sa puissance. Affaiblie par la profonde division « des partis, elle se trouve dans l'impossibilité de donner un libre « essor à ses nobles instincts. Et cependant que n'a-t-elle pas fait « pour le Saint-Siége depuis ses récents désastres? C'est elle qui a « fourni les rejetons de ses plus illustres familles pour former la « petite armée du Pape. Et, du moment qu'il n'a plus été possible « pour eux de servir la cause de la Papauté avec leur épée, la « France s'est appliquée à témoigner de mille autres manières son « attachement au Saint-Siége; ce sont les offrandes de la France « qui forment la portion la plus considérable du *Denier de Saint-* « *Pierre*. Tant de générosité ne peut rester sans récompense. Dieu « bénira une nation capable de si nobles sacrifices, et l'histoire « aura encore à écrire de belles pages sur le *Gesta Dei per Francos*.»

Ces paroles iront au cœur de notre pays, et nous avons l'inébran-

lable confiance que le vœu du saint Pontife se réalisera. Il peut y avoir des éclipses de France comme il y a des éclipses de soleil, mais le monde ne peut se passer longtemps de vérité, d'honneur et de justice : et tant que ces nobles causes resteront foulées sur la terre, on pourra dire que la mission de la France n'est pas finie et que Dieu la relèvera pour la suite de ses desseins.

Que nos débats intérieurs semblent mesquins à côté de ces grands spectacles, et quelle invincible tristesse on éprouve à descendre de ces hauteurs pour se retrouver en face des invalidations haineuses de la Chambre et des divisions du Sénat !

La machine aux épurations continue de fonctionner avec un inflexible parti pris, et la moitié de la députation de Vaucluse a été immolée aux rancunes de la démagogie; mais l'opération est rude et les victimes se défendent avec une telle énergie que la bande des sacrificateurs n'a pu en venir à bout en une semaine. Les trois cents devront s'y reprendre avec effort pour achever l'œuvre; heureusement leur vote ne détruira pas l'effet des paroles vengeresses par lesquelles MM. Barcilon et de Billiotti ont mis à néant les imputations calomnieuses qui, si elles étaient fondées, constitueraient — leurs accusateurs ne s'en aperçoivent pas assez — le plus sanglant des réquisitoires contre le suffrage universel. Il faut aussi féliciter M. Paul de Cassagnac d'avoir oublié la couleur des drapeaux pour venir en aide, avec sa vaillance ordinaire, à la loyauté outragée; et, le mois prochain, ce sera aux électeurs de Vaucluse d'achever la revanche de leurs courageux et dignes mandataires.

Aussi bien, l'exemple vient de leur être donné par les circonscriptions que représentaient MM. de la Rochefoucauld-Bissaccia, Michaut, Combes et Charlemagne. Vainement la candidature officielle, désavouée dans les circulaires et scandaleusement pratiquée dans les faits, a-t-elle abusé de toutes les pressions et patroné ses candidats jusque dans les cafés et les tables d'hôtes, le scrutin n'a voulu se laisser ni intimider ni corrompre, et quatre des députés expulsés vont rentrer en triomphateurs, ou plutôt en juges dans cette Chambre à laquelle ils pourront reprocher l'iniquité de ses arrêts. Et non-seulement quatre des invalidés rentrent victorieusement par la brèche et escortés de majorités plus fortes dans ce Parlement atteint et convaincu de partialité criante, mais plusieurs des conservateurs qui n'ont pu vaincre tout à fait la violence de l'intervention administrative, tels que MM. Estignard dans le Doubs, de Rainvilliers dans la Somme et Veillet dans les Côtes-du-Nord, n'échouent qu'à quelques centaines de voix, et demeurent à la tête de minorités considérables et indignées qui n'attendent que l'occasion d'une revanche.

Est-ce pour l'entraver que le ministère a fait voter cette loi de

liberté absolue du colportage et du vagabondage dont M. Fournier a mis si fortement en relief le danger social? Contradiction singulière! C'est M. Dufaure, garde des sceaux en 1878, qui est venu appuyer la destruction des garanties réclamées et établies par M. Dufaure, ministre en 1849; c'est le même homme d'Etat qui, après s'être associé aux interprétations de M. Buffet, dont il était le collègue dans le cabinet de 1876, a proclamé, l'autre jour, ces interprétations abusives et illégales! Et ce sont des républicains qui se soulèvent contre les mesures de protection sociale jugées naguère indispensables et recommandées à tous les fonctionnaires par un républicain aussi peu suspect que M. Recurt, collègue de Ledru-Rollin dans le cabinet révolutionnaire de 1848, et par un libéral aussi avancé que M. Calmon, porte-voix de M. Thiers et de M. Barthélemy Saint-Hilaire!

Quoiqu'il en soit, le Sénat s'est résigné, à tort selon nous, à voter la loi, en vue d'écarter jusqu'à la supposition d'une arrière-pensée de conflit avec la Chambre, et c'est maintenant à l'opinion publique d'en surveiller attentivement l'application. Nous comptons beaucoup, pour l'éclairer, sur le *Comité de jurisconsultes* dont les conservateurs ont eu l'heureuse pensée, et qui vient de commencer ses travaux par une Consultation si nette et si péremptoire au sujet de la fameuse enquête parlementaire. Ce Comité, où se rencontrent des hommes qui allient à un si haut degré la science du droit et la dignité du caractère, nous paraît appelé à rendre les plus précieux services, et le premier, le meilleur de tous, c'est de donner, comme il le fait si patriotiquement, le double exemple de l'union entre les nuances conservatrices et de l'action virile contre l'ennemi commun.

Léon Lavedan.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LA RESTAURATION

SECONDE PARTIE

RÈGNE DE CHARLES X[1]

1824 - 1830

XXIV

La retraite de M. de Villèle avait une signification que nul ne pouvait méconnaître; elle indiquait que la politique de droite, telle qu'elle venait d'être pratiquée dans les derniers temps, était épuisée, au moins momentanément, et qu'il y avait nécessité d'en adopter une autre dont la base serait plus large et les tendances plus conciliantes.

Le nouveau ministère était à peu près ce qu'il pouvait être, dans l'état de la Chambre; il ne se rattachait pas étroitement à l'un des divers partis qui la divisaient, mais il n'en froissait aucun. Il avait au moins le mérite de présenter dans plusieurs de ses membres des garanties incontestables de dévouement royaliste, et en même temps de faire espérer des satisfactions sérieuses à tous ceux qui demandaient une marche plus ouvertement constitutionnelle.

Celui qui devait devenir son chef, M. de Martignac, en 1815, à Bordeaux, s'était courageusement associé aux efforts de M. Lainé pour sauver et défendre la duchesse d'Angoulême; il avait occupé une direction générale sous M. de Villèle, mais prudemment réservé dans les questions impopulaires, il s'était fait une place à part, grâce à son talent et à son intelligente modération. Tout a été dit sur le charme de son éloquence, sur cette voix de sirène qui enchantait ceux-là mêmes qu'elle ne pouvait convaincre.

Il allait aborder sa nouvelle et difficile tâche avec une loyauté de caractère qui aurait mérité d'être mieux secondée, et telles ont été la

[1] Voyez le *Correspondant* des 25 février et 10 mars 1878.

noblesse, la générosité de son attitude dans cette phase douloureuse, qu'il a fini par obtenir de la postérité le succès que ses contemporains n'avaient pas su lui assurer. Nos déceptions et nos malheurs ont entouré depuis d'une auréole légendaire le ministère Martignac, et il apparaît aujourd'hui à nos regards comme une trève de Dieu, fatalement disparue et digne d'éternels regrets. La triste réalité nous montrera qu'on ne le traitait pas aussi bien de son vivant.

Le ministre des affaires étrangères, M. de La Ferronnays, était aussi à la hauteur de cette grande mission. Il était de cette race de gentilshommes chez qui le cœur éclaire l'intelligence ; rentré en France en 1814, comme le duc de Richelieu, comme le duc de Fitz-James, il n'avait comme eux aucun des préjugés de l'émigration ; vivant dans l'intimité des princes, il gardait à leur égard une dignité qui devenait une fierté hautaine quand elle était méconnue. Lorsque cédant aux instances de Charles X, il avait accepté le portefeuille des affaires étrangères : « Je suis bien triste et bien malheureux, écrivait-il à un ami, vous pouvez lire ce matin ma sentence dans le *Moniteur;* si jamais on vous dit que je suis ambitieux, que j'aime ce qu'on nomme les honneurs, enfin toutes ces niaiseries humaines pour lesquelles on se bat et on bouleverse les empires, pressez-vous bien de dire que l'on a menti. » Désintéressement excessif qui fait honneur à l'homme, mais qui était plutôt un défaut, un symptôme de découragement chez le ministre.

M. Portalis, membre de l'opposition de la Chambre des pairs, imbu des vieilles maximes parlementaires, M. Roy, ancien ministre de Louis XVIII au temps de M. Decazes, offraient aussi des gages contre toute pensée de réaction.

M. le général Decaux prenait l'administration de la guerre, M. de Chabrol gardait la marine et Mgr Frayssinous, couvert par ses vertus et sa modération, restait à la tête des affaires ecclésiastiques.

M. de Vatimesnil était appelé à diriger l'instruction publique ; avocat général connu par ses vigoureux réquisitoires, et qui trompa les craintes des uns, les espérances des autres en mettant son éloquence au service de la politique nouvelle.

XXV

La pensée, l'espoir de ce ministère, c'était d'agrandir les rangs des serviteurs de la monarchie, devenus trop ressérés ; il croyait indispensable d'inaugurer un programme moins restrictif, plus libéral, plus en harmonie avec le mouvement d'idées qui s'était opéré pendant la longue durée du dernier ministère ; cette politique d'une étroite défensive, à laquelle celui-ci avait été acculé, paraissait tel-

lement vieillie à la fin de la troisième année de ces pénibles luttes, qu'il semblait qu'un demi-siècle séparait 1824 de 1827. Malgré tout ce qui s'y était mêlé d'amères rancunes, d'ambitions déçues et de passions hostiles, il n'en est pas moins certain que tout n'était pas factice dans ces plaintes; l'opinion, fatiguée de ce régime de contention, demandait à respirer un air plus libre.

L'avénement des jeunes générations à la vie politique commençait aussi à se faire sentir. Cette Chambre contenait une nouvelle espèce de royalistes, de ceux qui n'ayant pas connu l'ancien régime, et tout en étant, comme leurs devanciers, ardemment dévoués à la monarchie légitime, non-seulement se résignaient à la Charte et aux institutions représentatives, mais les adoptaient franchement comme une nécessité, s'y complaisaient même et y voyaient une garantie pour leur propre dignité, un aliment donné aux besoins de leur intelligence. De ce nombre étaient M. Arthur de La Bourdonnaye, M. de Lorgeril, M. Donatien de Sesmaisons et bien d'autres. Cette jeunesse royaliste participait du mouvement de cette généreuse époque, où loin d'être blasées sur toute chose, comme on l'a vu depuis, toutes les facultés de l'âme étaient vivantes, où les croyances allaient jusqu'aux illusions, où la sécurité était telle qu'on n'avait plus que des espérances, où il semblait que l'on vit croître les ailes qui, poussant à la nation, allaient la lancer dans un avenir de félicité sans limites.

Cette transformation irrésistible et dans une certaine mesure légitime, qui s'était faite dans l'opinion, les inimitiés irréconciliables qui poursuivaient jusqu'à l'ombre des ministres tombés, toutes ces causes réunies rendaient impuissantes les tentatives qui s'essayaient à faire revivre la politique vaincue dans les élections; aussi, malgré les efforts de ceux qui cherchaient à reprendre, à renouer les liens détendus de l'ancienne majorité, on vit bientôt qu'un esprit tout différent animerait la Chambre nouvelle.

XXVI

En vain M. de La Bourdonnaye, abjurant ses rancunes devant son ennemi tombé, daignait-il lui pardonner à la condition de lui succéder; ses désirs, ses ambitions se dissipèrent devant les premières manifestations de la Chambre. Il ne put rallier qu'une partie de la contre-opposition de droite; les amis de M. de Chateaubriand, qui avaient pris goût aux libertés parlementaires en les invoquant dans leurs dernières luttes, qui croyaient mieux servir la monarchie en la dégageant de l'impopularité que lui avaient fait encourir des fautes plus ou moins involontaires, en un mot ceux des royalistes qui croyaient nécessaire un changement de système, per-

sistèrent dans une attitude destinée à marquer au nouveau cabinet la marche qu'il devait suivre; mais tout en échouant, l'action que M. de La Bourdonnaye cherchait à exercer, l'opposition qu'il fomentait et à la tête de laquelle il était prêt à se mettre, n'en créait pas moins un grave danger pour un ministère dont l'existence était encore si fragile.

Les deux fractions les plus considérables de la Chambre, c'étaient d'une part, les diverses fractions de la gauche, et de l'autre, ce qui restait de l'ancienne droite et des amis de M. de Villèle. Le ministère ne pouvait prendre un point d'appui exclusif ni sur les uns, ni sur les autres; il avait précisément pour mission de servir d'arbitre dans une situation aussi troublée, et de mettre un terme, si cela était possible, à ces mêlées furieuses qui avaient déjà causé tant d'ébranlements et ne pouvaient aboutir qu'à une catastrophe. Il cherchait à se placer au-dessus des partis, et faisait des deux côtés appel à la raison, à la loyauté de ceux qui avaient à cœur de sauvegarder également le trône et les libertés publiques; « il ne voulait pas demander la majorité aux hommes mais aux choses »; ce sont les propres expressions de M. de Martignac; mais n'y avait-il pas trop de candeur dans cette confiance pour qu'elle n'eût point le sort de toutes les nobles chimères?

Nous l'avons déjà dit : si un parti, quelque puissant qu'il soit, ne peut se passer des centres qui l'avoisinent, et le ministère de droite l'avait éprouvé, il est certain aussi que les centres seuls ne peuvent former un gouvernement durable : on allait avoir une nouvelle preuve de cette autre vérité.

Il était surtout une force indispensable que le cabinet ne possédait pas dans une mesure suffisante; c'était l'adhésion ferme et continue du roi à sa politique. Si M. de Villèle avait redouté pour son compte la facilité de caractère de Charles X, sa disposition à écouter des avis en dehors de ceux de ses ministres, à s'entretenir de ses affaires avec des personnes de son intimité et de sa cour, combien davantage M. de Martignac ne devait-il pas être exposé au danger de ces communications particulières?

Ce n'était certes pas manque de loyauté, mais il faut le dire, le roi, sans être sous le joug d'une camarilla ou du clergé [1], comme

[1] « Saint-Cloud et les Tuileries étaient peut-être, dans le royaume, les lieux où l'esprit clérical se faisait le moins sentir, du moins par les signes extérieurs; aucun prélat, aucun prêtre n'y jouissait d'un crédit marqué. Le confesseur du roi était un prêtre obscur, nommé Jacquart (voyez en effet son nom dans les almanachs royaux de l'époque), dépourvu de toute espèce d'influence, et qui, jusqu'au dernier jour, resta profondément ignoré. » (Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. VIII, p. 176.)

on le prétendait, sans nourrir les projets rétrogrades qu'on lui supposait, sans avoir jamais conçu le dessein de détruire les garanties fondamentales de la Charte ou la forme des institutions, n'avait pas une foi sans mélange dans le gouvernement représentatif; c'était un mécanisme trop nouveau pour lui, et avec lequel il n'avait pas eu le temps de se familiariser. Tous tant que nous sommes, nous gardons toujours plus ou moins les impressions de notre jeunesse, et il fallait encore savoir gré à l'ancien comte d'Artois de n'être pas plus rebelle à cette société issue de la révolution, au milieu de laquelle il s'était retrouvé si tard après l'avoir quittée si tôt. Ce n'était pas une hostilité directe, un parti pris de renversement; il l'avait bien prouvé en arrivant au trône, mais de ces institutions, il n'en voyait guère et n'en éprouvait par cela même que les désavantages. Il ne savait pas user et profiter des ressources qu'elles offraient. Au moindre bond des coursiers, il en désespérait, surtout maintenant qu'il était obligé d'employer des conducteurs dont il n'avait pas eu le libre choix, et son peu de confiance en eux leur ôtait à eux-mêmes celle dont ils auraient eu besoin. Il faut reconnaître aussi que les coursiers, par leur fougue et leurs imprudences, semblaient prendre à tâche de justifier les craintes qu'ils inspiraient.

C'est au milieu de cet embarras de tout genre, de ces obstacles et de ces écueils, que le ministère allait se charger de sa difficile mission. Il avait pour lui ses intentions loyales, le désir du bien, l'éloquence de son chef, la raison, et on peut ajouter la nécessité, car en dehors de lui qu'y avait-il de possible? Le bon génie de la France aurait dû lui venir en aide.

Nous verrons comment après quelques jours d'espérance, à travers bien des préoccupations et des secousses, il arriva au terme de sa pénible carrière.

XXVII

Le discours du trône, prononcé le 5 février 1828, inaugurait une ère nouvelle.

« Voulant de plus en plus, disait le monarque, affermir dans mes Etats la Charte qui fut octroyée par le roi mon frère et que j'ai juré de maintenir, je veillerai à ce qu'on travaille avec sagesse et maturité à mettre notre législation en harmonie avec elle.

« Quelques hautes questions d'administration ont été signalées à ma sollicitude. Convaincu que la véritable force du trône, est après la protection divine, dans l'observation des lois, j'ai ordonné que ces questions fussent approfondies et que leur discussion fit briller la vérité, premier besoin des princes et des peuples.

« Messieurs, le bonheur de la France est l'objet de tous mes vœux. Pour l'assurer, je saurai conserver l'autorité forte et tutélaire qui appartient à ma couronne. Je compte aussi, Messieurs, je compte beaucoup sur le concours de vos lumières et sur l'accord de vos sentiments. La parole de votre roi appelant l'union des hommes de bien ne peut trouver que des cœurs disposés à l'entendre et à lui répondre. »

Ce généreux langage fut salué par de chaleureuses acclamations; l'ancienne droite cependant était plus réservée et redoutait le danger des concessions que le discours du trône semblait annoncer.

Mais la vérification des pouvoirs des nouveaux députés, les vives récriminations qui furent soulevées contre les procédés, taxés de violence et de fraude, de l'ancienne administration, indiquaient bien qu'il était impossible au nouveau ministère d'accepter absolument le poids de cet héritage. M. de La Bourdonnaye ayant voulu prendre la défense des fonctionnaires attaqués pour leurs agissements électoraux, et ayant déclaré que les libertés publiques étant maintenant hors de cause, c'était le pouvoir qu'il fallait secourir, s'attira cette verte réplique de M. Casimir Périer : « Quant à nous, dit-il fièrement, nous ne ferons pas la guerre aux hommes, mais aux choses; les hommes sont tombés, mais les choses restent, et prenez-y garde, si quand les hommes sont renversés, vous vous taisez sur les choses, on dira, sans doute contre votre intention, que vous n'avez vu avec joie tomber les hommes que pour vous enrichir de leurs dépouilles, et que vous ne vous taisez sur leur système que parce que vous voulez en profiter. »

Dans cette situation délicate, M. de Martignac vint annoncer « qu'il ne chercherait certes pas à justifier ce qui était coupable, mais qu'il ne pouvait se prononcer que lorsqu'il serait suffisamment éclairé; il demandait donc à la Chambre la permission de l'imiter, et d'ajourner comme elle ses décisions jusqu'à de plus amples et complets éclaircissements. »

En identifiant sa conduite à celle de la Chambre, M. de Martignac faisait preuve d'une loyale habileté, et il en fut récompensé par de vifs applaudissements : mais il témoignait par cela même qu'il n'avait pas cru pouvoir heurter le sentiment de réprobation qui atteignait certains agents de l'ancien ministère et par conséquent des actes de son administration.

La physionomie de cette discussion faisait présager la manifestation décisive qui allait éclater dans le scrutin relatif à la composition du bureau de la Chambre.

Les partis ne s'étant pas suffisamment entendus au premier tour, le résultat fut négatif, et laissait toutes choses dans l'indécision. Le

lendemain, la majorité de l'ancienne opposition de droite abandonna M. de la Bourdonnaye qui, avec l'aide des amis de M. de Villèle, avait obtenu la veille le plus grand nombre de voix; MM. Delalas, Hyde de Neuville, Royer Collard, Gautier et Casimir Périer furent proclamés candidats à la présidence. Il était ainsi démontré que la majorité de l'ancienne Chambre ne pouvait la reconquérir dans la nouvelle. Le roi choisit pour président M. Royer-Collard, élu dans sept colléges, type ancien et respecté du royalisme constitutionnel.

Les choix de la Chambre portaient avec eux une telle signification qu'un changement dans le ministère en devint la suite immédiate. M. de Chabrol et Mgr Frayssinous se retirèrent et furent remplacés le premier, à la marine, par M. Hyde de Neuville; le second, aux affaires ecclésiastiques, par Mgr Feutrier, évêque de Beauvais. C'est alors que le portefeuille de l'instruction publique fut offert à M. de Chateaubriand, qui le refusa, déclarant qu'il ne pouvait accepter que celui des affaires étrangères; mais il consentit à prendre l'ambassade de Rome, le nom seul de la ville des ruines produisant sur lui, disait-il, un effet magique.

Les plus exigeants devaient être satisfaits; mais la crainte du retour de l'ancien cabinet était pour ses adversaires un véritable cauchemar, et ils crurent qu'il fallait encore élever une barrière de plus entre le roi et lui. L'adresse contenait une phrase qui n'avait pas d'autre but : « Les vœux de la France, disait la Chambre au roi, ne demandent aux dépositaires de votre pouvoir que la vérité de vos bienfaits; ses plaintes n'accusent que le système déplorable qui les rendit trop souvent illusoires. » — C'était trop en vérité, et le roi, qui était ainsi personnellement mis en cause, aurait pu répondre qu'en se conformant aux vœux de l'ancienne majorité, il n'avait fait que remplir son devoir constitutionnel et qu'il était autorisé à croire que ces vœux étaient légalement ceux de la France. » On parvint cependant à apaiser son irritation, et il se borna à dire « que ses paroles avaient été adressées à la Chambre entière, et qu'il lui eût été doux que la réponse pût être unanime. »

XXVIII

Le roi ne refusait pas d'ailleurs son adhésion aux mesures que le ministère croyait devoir prendre pour répondre à l'attente publique. Des changements avaient eu lieu dans le personnel des directions générales. M. Debelleyme, magistrat estimé, avait été appelé à la préfecture de police en remplacement de M. Delavau, que l'on accusait d'attaches trop étroites avec le parti religieux.

De grands égards étaient témoignés aux gens de lettres, aux artistes, à tout ce monde du talent qui se plaignait d'avoir été naguère dédaigné ou méconnu. MM. Villemain, Michaud, Lacretelle, destitués pour leur opposition à la loi de la presse, furent réintégrés dans leurs fonctions. Les rigueurs de la censure théâtrale s'adoucirent pour Casimir Delavigne; enfin MM. Guizot et Cousin furent autorisés à reprendre à la Sorbonne leurs cours d'histoire et de philosophie, suspendus depuis près de six ans. La jeunesse accourait en foule à ces leçons, et à celles de M. Villemain qui continuait son cours de littérature; on n'avait jamais vu, on n'a plus revu depuis un enseignement entouré d'autant d'éclat, des professeurs aussi brillants, aussi applaudis, des auditeurs aussi nombreux et aussi enthousiastes : c'était des fêtes de l'esprit incomparables, une sorte de renaissance, dont la nouvelle administration prenait sa part de popularité.

Mais tout cela ne suffisait point, et le ministère était obligé de manifester sa politique par des actes plus significatifs. Par nécessité autant que par conviction, il croyait que le seul moyen de pacifier les esprits, c'était de désarmer les oppositions par une marche franche et loyale, d'enlever aux mécontents tout prétexte de plainte, tout sujet de grief raisonnable.

Il allait, dans cette vue, présenter deux projets de loi d'une haute importance. Le premier, en régularisant la législation électorale, mettrait fin à toutes ces accusations de fraude qui avaient retenti si fâcheusement lors de la vérification des pouvoirs; le second, affranchissant la presse des entraves exceptionnelles et impuissantes qui n'avaient abouti qu'à redoubler ses violences, devait au contraire les amortir en démontrant la bonne foi de l'administration, son désir d'inaugurer en toute chose ce régime légal qui semblait alors l'objet de tous les vœux.

M. de Martignac semblait donc recommencer l'œuvre de M. de Serre, mais dans des circonstances bien différentes.

Lorsque M. Decazes avait provoqué l'ordonnance du 5 septembre, il frappait le parti royaliste dans sa force et de propos délibéré lui déclarait une guerre ouverte. M. de Martignac trouvait la droite vaincue, hors d'état de conserver le pouvoir; il n'était animé contre elle d'aucun ressentiment, d'aucun mauvais vouloir; il ne la repoussait pas; il désirait au contraire la rapprocher de lui, et croyait la servir; il pensait que dans l'intérêt même de la cause qu'elle défendait, de ce trône qui lui était cher, il devenait indispensable de dissiper de trop nombreuses défiances, et de ramener au moins la partie honnête de ces adversaires que le système opposé, le système de compression, avait rendu plus puissants et plus redoutables. Ce

qui pouvait être taxé de témérité en 1816, était en 1828 résignation et prudence.

La droite tout entière aurait donc mieux compris ses véritables intérêts en prêtant son concours à M. de Martignac, en le fortifiant contre la gauche, qui malgré la ligne vraiment constitutionnelle suivie par le cabinet, ne cessait de le fatiguer et de le troubler par des plaintes aussi injustes qu'ingrates.

Les deux projets de loi sur les listes électorales et sur la presse furent adoptés par les deux Chambres, mais après des discussions des plus pénibles, au milieu des récriminations de la droite qui trouvait toujours qu'on cédait trop, et des exigences continuelles de la gauche qui voulait qu'on fît davantage. Il fallut toute la persévérante patience de M. de Martignac, et le charme conciliant de son éloquence pour rallier tant de suffrages discordants.

Pour tout homme de bonne foi cependant, un pas décisif était fait dans les voies de la liberté légale, et le gouvernement constitutionnel était sérieusement fondé.

La permanence et la publicité des listes électorales, le droit consacré de l'intervention des tiers, le recours contre les décisions du préfet remis aux cours royales, cet ensemble de garanties rendait en cette matière toute fraude, toute irrégularité impossibles.

La presse recouvrait une liberté complète ; les journaux pouvaient paraître sans autorisation, mais en fournissant un cautionnement sérieux ; les procès de tendance, la censure facultative étaient abolis.

Le roi avait consenti à tout cela ; une concession d'une nature plus délicate lui fut encore demandée et il l'accorda, ne pouvant donner un gage plus significatif de son bon vouloir.

XXIX

Afin de couper court à toutes ces accusations de jésuitisme qui avaient fait tant de ravages dans les imaginations, le ministère avait présenté au roi, qui les revêtit de sa signature, trois ordonnances sur le régime des petits séminaires.

Aux termes de ces ordonnances, les petits séminaires, transformés en colléges dirigés par des jésuites, et dont l'existence avait été révélée par Mgr Frayssinous, devaient rentrer sous le régime de l'Université. A l'avenir nul ne pourrait être admis dans l'enseignement, s'il ne déclarait qu'il n'appartenait à une congrégation non autorisée. Les petits séminaires placés sous la direction des évêques ne devaient recevoir que des élèves destinés à l'état ecclésiastique ; diverses dispositions étaient arrêtées à cet effet, et pour assurer le

recrutement de ces écoles, huit mille bourses de 150 francs chacune devaient être créées.

Certes, il fallait déplorer que de pareilles décisions eussent été jugées nécessaires; l'opinion publique s'est heureusement depuis rectifiée sur ce point; et sous le coup même de ces pénibles impressions, un principe alors inconnu, qui aurait effrayé alors par sa nouveauté, la liberté d'enseignement, a été le levier magique qui a résolu tous ces problèmes et dénoué toutes ces difficultés. N'oublions pas au moins que c'est ce mot de *Liberté* qui a donné la solution et que c'est faute d'avoir osé le prononcer plus tôt qu'on avait été conduit à des actes, qui nous paraissent aujourd'hui, à juste titre, attentatoires à la paix des consciences et aux droits des pères de famille.

Mais alors ces questions apparaissaient sous un autre aspect; le ministère pensa que pour absoudre complétement, radicalement, le gouvernement et le roi lui-même de toutes ces accusations d'asservissement au clergé et aux jésuites, pour dessiller tous les yeux, il fallait frapper un coup décisif, ne laissant aucun refuge à la calomnie et à la mauvaise foi.

De cette pensée sans nul doute sont nées les ordonnances du 16 juin, et il fallait bien qu'il en fût ainsi, et que l'excuse des intentions eût un caractère d'évidence, puisque les plus hautes autorités canoniques ne condamnèrent pas ces mesures, tout en les regrettant, et que le pape Léon XII lui même prêta les mains à leur exécution [1].

XXX

Deux incidents vinrent encore agiter la fin de la session et n'eurent d'autre résultat que d'indiquer l'esprit d'hostilité qui fermentait toujours dans une partie de la gauche.

La proposition de mettre en accusation le ministère Villèle fut ajournée après le budget, ce qui équivalait à un avortement, et une pétition demandant la réorganisation de la garde nationale de Paris fut écartée par l'ordre du jour, grâce à la fermeté de M. de Mar-

[1] Ceux qui se prévalent aujourd'hui de ces souvenirs, et voudraient en faire des précédents, pour réclamer des rigueurs analogues, ne font que donner des marques de l'ignorance la plus complète et de l'injustice la plus révoltante.

Le pieux Charles X, afin de désarmer, s'il était possible, des préventions malheureusement trop répandues, consentait à des sévérités qui lui répugnaient, mais qui étaient du moins conformes au principe de la législation existante. Les hommes de la gauche, qui reprennent maintenant les déclamations surannées contre les jésuites et les ordres religieux, violent sciemment le principe de la liberté d'enseignement, inscrit dans nos lois, et n'ont d'autre but que de satisfaire leurs haines furieuses contre la religion.

tignac et du président, M. Royer-Collard, qui témoignait ainsi de son désir de rassurer le roi et de venir en aide au ministère.

La session de 1828 fut close le 18 août. Malgré tout ce qu'il y avait de précaire dans la situation, malgré les attaques contradictoires auxquelles il était en butte, le ministère n'en sortait pas moins grandi, de cette première épreuve. Il avait entrepris une œuvre bien délicate et bien fragile : l'apaisement, par l'honnêteté et la légalité, de partis violents et ennemis, il ne s'était appuyé exclusivement sur aucun d'eux, et la majorité qu'il avait demandée aux choses et non aux hommes, il l'avait obtenue.

M. de Martignac s'était fait beaucoup d'honneur par son talent, et obligé de manœuvrer presque seul entre le roi, la droite et la gauche, il pouvait croire avoir commencé cette pacification des esprits qui lui tenait tant à cœur ; il se réjouissait d'avoir fait pénétrer et applaudir le nom du roi dans ces masses égarées, et il lui proposa d'aller visiter les départements de l'Est, considérés jusque-là comme hostiles à la restauration.

Ce voyage réussit au-delà de toutes les espérances. Charles X fut reçu partout sous des arcs de triomphe avec des transports de joie ; des populations entières se pressaient autour de lui. Les députés de la gauche, y compris Benjamin Constant, venaient lui présenter leurs hommages ; il les reçut avec bienveillance et décora de sa propre main Casimir Périer à Troyes ; il lui avait dit, en visitant les mines d'Anzin, avec une grâce charmante : « Conduisez-nous ! » A Meaux, il avait demandé des nouvelles de M. de La Fayette, qui en fut touché. Jusqu'à Strasbourg les acclamations ne cessèrent pas, et suivirent le monarque pendant son retour ; mais on dit qu'alors (telle est la force des idées préconçues), au lieu de savoir gré de ce succès à son ministre, M. de Martignac, qui l'avait accompagné, au lieu d'attribuer à la politique nouvelle de son gouvernement cet empressement populaire, il n'y vit qu'un témoignage naturel d'amour pour sa personne, et ressentit presque un regret de s'être laissé aller à des concessions inutiles.

XXXI

Un pur rayon de gloire vint éclairer cette fin de l'année 1828.

Le traité du 6 juillet 1826 et le combat de Navarin avaient donné le signal de l'affranchissement de la Grèce. La France avait eu une part décisive dans ces deux événements, mais il restait à en assurer les résultats. Les Turcs ne pouvaient plus rien sur mer, mais Ibrahim Pacha, fils du vice-roi d'Egypte, occupait la Morée et refusait de l'évacuer ; il fallait l'y contraindre.

Depuis la bataille de Navarin, qualifiée « d'accident malencontreux » par le discours du roi d'Angleterre, le zèle de cette puissance pour la cause des Grecs s'était sensiblement refroidi. L'ennemi persévérant de la Grèce, M. de Metternich, instruit de cette disposition, proposait divers plans qui tendaient à rendre complétement insuffisants les projets d'intervention des parties contractantes du traité du 6 juillet, et à exclure surtout l'action de la Russie, dont l'ambition lui devenait de plus en plus suspecte depuis sa déclaration de guerre à la Turquie. L'Angleterre accueillait favorablement ces ouvertures; mais la France avait offert de se charger elle-même d'envoyer des troupes en Morée pour en expulser Ibrahim, et M. de La Ferronnays avait déclaré que même la défection de l'Angleterre n'empêcherait pas la France de tenir ses engagements; la Russie appuyait d'ailleurs chaleureusement les offres du gouvernement français.

C'est dans cette situation qu'un jour, le généreux ministre de la marine, M. Hyde de Neuville, travaillant avec Charles X, ne lui dissimula pas les défiances qu'inspirait la conduite de l'Angleterre, en ajoutant qu'elles ne devaient pas faire hésiter, encore moins reculer la France.

« Vous avez raison, répondit le roi; la France quand il s'agit d'un noble dessein, d'un grand service à rendre à un peuple lâchement, cruellement opprimé, ne prend conseil que d'elle-même. Ainsi que l'Angleterre veuille ou ne veuille pas, nous délivrerons la Grèce; allez, continuez avec la même activité les armements; je ne m'arrêterai pas dans une voie d'humanité et d'honneur. Oui, je délivrerai la Grèce [1]. »

Ne pouvant empêcher notre intervention, l'Angleterre chercha du moins à la rendre inutile et à en enlever l'honneur à nos armes. L'amiral Codrington fut envoyé en Egypte pour forcer par un blocus le vice-roi Méhémet-Ali à rappeler son fils Ibrahim. Le vice-roi s'y engagea par une convention signée à Alexandrie, mais déjà les troupes françaises, au nombre de douze mille hommes, commandées par le général Maison, débarquaient en Morée. On vit bien que leur action était nécsssaire pour obtenir le départ des Egyptiens, qui opposaient mille obstacles à l'intervention diplomatique. Les Français furent obligés de les chasser, l'épée à la main, des forteresses qu'ils occupaient. Même après le départ d'Ibrahim, qui eut lieu le 10 octobre, les dernières garnisons turques et égyptiennes refusaient de se rendre. Il fallut enlever par la force Navarin, Modon, Corou, Patras et enfin le château de Morée, qui capitula après un commencement d'assaut. Les Français prirent

[1] Ces paroles ont été communiquées à M. Nettement par M. Hyde de Neuville, qui en avait pris note en sortant du Conseil; ainsi elles sont textuellement exactes. (V. *Histoire de la Restauration*, t. VIII, p. 185.)

possession de ce fort le 30 octobre et y arborèrent les pavillons des trois puissances alliées.

Le sol de la Grèce était libre et n'était plus souillé par la présence d'un seul soldat turc. Aussitôt (6 novembre) l'Angleterre, persistant dans son mauvais vouloir, demandait à la France de retirer toutes ses troupes.

M. de La Ferronnays répondit avec dignité qu'il ne fallait pas s'exposer à rendre l'intervention stérile en abandonnant la Morée, avant que les Grecs eux-mêmes fussent en état d'en prendre possession. « On reconnaîtra, ajoutait-il, l'indispensable nécessité de comprendre l'Attique dans les frontières provisoires de la Grèce; la Morée seule, privée de cette adjonction, serait sans moyens de résistance... Nous avons évacué Cadix, nous évacuerons la Morée quand nous y aurons établi quelque chose qui ait le sens commun [1]. »

Ainsi, de même que les Etats-Unis doivent leur indépendance à Louis XVI, la Grèce doit la sienne à Charles X, et en Amérique comme en Morée, comme naguère en Espagne et bientôt à Alger, la France bourbonnienne força quatre fois l'Angleterre à reculer devant elle.

Il y avait dans tous ces incidents d'intéressants symptômes du rôle que l'avenir semblait nous réserver dans le réglement des questions européennes. La France de 1815, relevée et raffermie par douze années de prospérité, émancipée militairement par les guerres d'Espagne et de Morée, paraissait appelée, en 1828, à devenir l'arbitre du continent.

XXXII

Il y eut un moment, l'année suivante, où ces grandes perspectives furent au moment de s'ouvrir pour notre patrie.

La Russie avait commencé, en 1829, une seconde campagne contre la Turquie, qui s'annonçait sous les plus heureux auspices; elle était jalousée par l'Angleterre et l'Autriche, qui auraient voulu entraîner la France dans leur alliance.

C'était la grande question du siècle qui se posait, la question d'Orient avec toutes ses conséquences.

L'empereur de Russie, allant au fond des choses, avait fait assurer le roi Charles X que si la guerre générale éclatait, pour prix de sa coopération, il l'aiderait à recouvrer la frontière du Rhin, et il alla même jusqu'à préparer la Prusse, en lui promettant des dédomma-

[1] Lettre du 6 novembre 1828, adressée par M. de La Ferronnays, ministre des affaires étrangères, à M. de Polignac, ambassadeur à Londres.

gements territoriaux, à voir sans surprise les justes prétentions que pourrait élever la France.

L'Angleterre et l'Autriche, pour attirer Charles X de leur côté, cherchaient à lui insinuer qu'en cas de troubles intérieurs, il trouverait un appui plus prompt, des alliés plus sûrs chez des nations voisines.

Le gouvernement de la Restauration n'hésita pas ; l'alliance russe, qui ne se recommandait pas par des considérations dynastiques, paraissait plus favorable aux intérêts nationaux ; c'était l'alliance nationale, elle fut préférée.

Un mémoire fut demandé à M. de Chateaubriand, alors ambassadeur à Rome ; voici quelles en furent les conditions, approuvées unanimement par le conseil royal :

« L'alliance de la France avec l'Angleterre et l'Autriche contre la Russie est une alliance de dupes, où nous ne trouverons que la perte de notre sang et de nos trésors. L'alliance de la Russie, au contraire, nous mettrait à même d'obtenir des établissements dans l'archipel et de reculer nos frontières jusqu'au Rhin. Nous pouvons tenir ce langage à Nicolas : « Nos voisins nous sollicitent ; nous préférons la paix à la guerre, mais enfin, si vous ne pouvez vider vos différents avec la Porte que par les armes, si vous voulez aller à Constantinople, entrez avec les puissances chrétiennes dans un partage équitable de la Turquie européenne. Celles de ces puissances qui ne sont pas placées de manière à s'agrandir du côté de l'Orient, recevront ailleurs des dédommagements. Nous voulons avoir la ligne du Rhin depuis Strasbourg jusqu'à Cologne, voilà nos justes prétentions. La Russie a intérêt, votre frère Alexandre l'a dit, à ce que la France soit forte. » — Jamais l'Autriche, jamais l'Angleterre, ne nous donneront la rive gauche du Rhin pour prix de notre alliance avec elles, et c'est pourtant là que tôt ou tard la France doit placer sa frontière, pour son honneur et sa sécurité. »

XXXIII

Le ministère de M. de Martignac fut renversé avant le résultat définitif de cette seconde campagne entreprise par la Russie. M. de Polignac, qui avait longtemps séjourné à Londres, aurait plutôt été favorable à la politique anglaise, mais le roi Charles X, par les hautes et nobles raisons qui viennent d'être exposées, restait fortement attaché à l'alliance russe, et on trouve un témoignage frappant de cette politique, dans un mémoire qui fut lu et approuvé au conseil des ministres, au mois de septembre 1829.

Ce mémoire concluait dans un sens analogue à celui de M. de Chateaubriand ; sous ce rapport au moins on était d'accord.

« Dans le cas d'un remaniement européen, le minimum revendiqué par la France eût consisté dans l'acquisition des provinces belges jusqu'au Rhin et à la Meuse, avec les forteresses qui défendent cette rivière, et le recouvrement en Lorraine et en Alsace de la limite de 1792.

« L'annexion de la Belgique paraissait préférable à celle des provinces rhénanes ; ces provinces auraient été données au roi de Saxe en échange de son royaume cédé à la Prusse, et nos frontières auraient été exonérées du voisinage de cette dernière puissance.

« La réussite de ce plan étant basée sur le concours de la Prusse, un avantage considérable devait lui être assuré ; elle aurait pris possession de la Hollande, dont la famille royale, rattachée par de nombreux liens à la famille impériale de Russie, aurait été appelé à régner sur l'état chrétien substitué à la domination des Turcs en Europe ;

« Car c'était un point fondamental du projet de ne point laisser Constantinople à la Russie, qui devait se contenter de voir sa domination s'étendre sur les provinces turques, telles que la Valachie et la Moldavie, ainsi que sur d'autres territoires en Asie.

« L'Autriche se serait agrandie du côté de la Serbie, de la Bosnie, et de la Dalmatie.

« Dans tous les cas, la France entendait ne pas se prêter à la réunion de l'Allemagne en un ou deux grands Etats ; elle entendait ne pas se départir de l'ancienne politique des rois de France, qui avait pour principe le maintien des Etats secondaires, ayant besoin de notre protection et placés par conséquent sous notre influence.

« L'Angleterre, il est vrai, restait en dehors de ces projets, mais si le Continent était d'accord, il faudrait bien qu'elle se résignât.

« Lors même que l'Autriche aurait refusé son consentement, la coalition de la France, de la Russie et de la Prusse aurait défié toute résistance. »

La Russie s'étant arrêtée à Andrinople, le traité, conclu dans cette ville le 14 septembre, écarta l'éventualité à laquelle on s'était préparé ; mais tout annonçait que la convention d'Andrinople ne serait qu'une trêve, et la France avait pris sur l'échiquier européen une place qui indiquait assez son autorité dans les complications futures.

Nous ne voulons pas abuser de l'histoire conjecturale ; nous savons que ces plans n'étaient encore qu'à l'état d'ébauche, et qu'entre de pareils projets et leur réalisation, il y avait toute l'épaisseur des événements qui restaient à accomplir ; mais nous croyons qu'il est curieux de connaître quelles étaient alors les préoccupations euro-

péennes, et il est certain que si la politique extérieure avait suivi le cours dans lequel elle était engagée, le remaniement de la carte continentale se serait opéré dans un sens analogue. Le blocus de 1815 touchait à son terme; une porte se trouvait ouverte vers l'avenir, et la France était prête à y passer, la tête haute; cette porte s'est refermée violemment à la révolution de juillet; elle est restée close pendant tout le règne de Louis-Philippe, et lorsque l'empire a voulu la rouvrir, il s'y est pris de telle façon que l'irruption s'est faite sur nous, et qu'au lieu de se modifier à notre profit, les traités de 1815 se sont cruellement aggravés à notre détriment.

Si court qu'ait été le temps laissé à la Restauration, et dans la dernière année qui lui restait à vivre, la prise d'Alger et la conquête d'un vaste royaume témoignent de ce qu'elle aurait pu faire, s'il lui avait été donné de remplir ses destinées.

A l'heure où ces lignes passeront sous les yeux de nos lecteurs, dans ces instants suprêmes où la question d'Orient, arrivée à sa crise la plus aiguë, va se résoudre sans la France et on peut dire contre elle, il est curieux de comparer notre impuissance présente avec le rôle que notre pays aurait été appelé à jouer si la Restauration s'était maintenue; nous aurions été les arbitres des complications européennes, tandis que nous n'en sommes que les témoins passifs et attristés.

S'il y a encore en France des patriotes uniquement préoccupés de l'intérêt national, qu'ils s'instruisent et qu'ils jugent!

Et nunc... intelligite; erudimini qui judicatis terram! (Psal. II.)

XXXIV

Malheureusement les espérances, qu'il était dès lors permis de concevoir pour la grandeur renaissante de la France, restaient ignorées du public qui s'absorbait de plus en plus dans les débats de la politique intérieure.

Aux approches de la rentrée des Chambres, le ministère, malgré ce qu'il pouvait appeler ses succès de la dernière session, sentait le besoin d'étendre et de consolider sa majorité, ou plutôt de s'en créer une moins précaire que celle de l'année précédente.

Des négociations furent ouvertes avec des notabilités de la gauche, qui, par des motifs divers, se trouvaient disposées à cesser leur ancienne opposition antidynastique et à se rallier à la royauté légitime. Il fut question un moment de donner des portefeuilles à M. Casimir Périer et au général Sébastiani; Benjamin Constant se montrait aussi favorable à ces rapprochements et en aurait eu sa part. Il tint à peu de chose, dit-on, que cette combinaison ne fût

acceptée[1]. Aurait-elle réussi? N'était-il pas trop téméraire à Charles X de se confier à de pareilles mains?

Et cependant il y avait là un grave, un redoutable problème qui s'imposait impérieusement et qu'il fallait résoudre dans un sens ou dans l'autre. Il s'agissait de savoir si le trône des Bourbons devait s'appuyer exclusivement sur ce qu'on appelait le parti royaliste, sur ces amis de cœur et de sentiment, pour qui la foi monarchique était un culte traditionnel, si une barrière infranchissable devait à tout jamais s'élever entre ce trône et ces masses qui s'étaient plus ou moins mêlées à la révolution, ces classes moyennes qui devenaient de plus en plus prépondérantes et méfiantes. Leur opposition n'avait fait que grandir sous le ministère Villèle; on n'avait pas pu les comprimer et les dompter; ne fallait-il pas essayer de les ramener par d'autres moyens? Il a bien été prouvé depuis qu'il y avait aussi dans leurs rangs des idées d'ordre, des volontés et même des passions conservatrices.

C'était là la pensée-mère du ministère Martignac, et si on la déclare fausse, chimérique, de qui fait-on le procès?

Dans tous les cas, ce serait admettre que ces classes et les Bourbons ne pouvaient vivre ensemble, et que la restauration était impossible! Nous ne le croyons pas pour notre part; ce serait trop triste. L'épreuve a été faite, dira-t-on ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a été mal engagée, et que si elle a échoué, c'est plutôt par suite d'accidents et de malentendus que par des causes inéluctables et fondamentales.

Pénétré de cette conviction, le ministère avait présenté au roi un mémoire qui se terminait par les conclusions suivantes, dont le sens divinatoire est aujourd'hui saisissant :

« Les ministres croyaient pouvoir conquérir le centre gauche et trouver dans cette adhésion les éléments d'une puissante majorité; les moyens d'y parvenir, c'étaient à la fois un retour à un système franchement constitutionnel, et surtout des changements dans le personnel de l'administration; à leurs yeux une concession de personnes aurait l'avantage de tenir lieu de plus grandes concessions de choses ;

« Sire, disaient-ils en terminant, les ministres de Votre Majesté sont pénétrés de l'idée que ce qu'ils vous proposent est le seul

[1] J'ai entendu dire à M. d'Haubersaert, qui a été depuis chef du cabinet de M. Casimir Périer sous Louis-Philippe et député, que ces arrangements étaient très-sincèrement acceptés par ceux qui en étaient l'objet, et que notamment M. Sébastiani, à qui l'on disait que le Dauphin craignait qu'il ne contrariât son action sur le personnel de l'armée, avait répondu, et il contrefaisait l'accent corse du général : *Jé né l'aurais pas gêné du tout.*

moyen de rendre de la force au pouvoir. Que ceux-là qui conseilleraient au roi une dissolution de la Chambre seraient bien insensés! Car les colléges électoraux renverraient une majorité plus puissante et plus compacte, dont le premier acte serait de proclamer la souveraineté parlementaire. Alors il ne resterait plus à Votre Majesté que cette double alternative : ou d'abaisser son front auguste devant la Chambre, ou de recourir au pouvoir constituant à jamais aliéné par la Charte, et qu'on n'invoquerait follement une fois que pour plonger la France dans de nouvelles révolutions au milieu desquelles disparaîtrait la couronne de saint Louis. »

Sans s'expliquer sur le fond des choses, le roi admit certaines modifications dans le personnel du conseil d'Etat, auxquelles il ne consentit qu'avec regret. Les autres tentatives de changements dans le cabinet ne furent pas poussées plus loin, et un événement inopiné vint aggraver la situation et l'éclairer d'un sombre trait de lumière.

XXXV

Le 2 janvier 1829, dans les appartements du roi, M. de La Ferronnays eut une nouvelle et plus grave atteinte du mal dont il avait déjà souffert; il fut frappé d'une attaque de paralysie. Il était d'ailleurs triste et découragé; c'était la pente de son caractère si loyal et si élevé, mais peu fait pour la lutte; il avait pris un congé quelques mois auparavant et cette fois il donna irrévocablement sa démission. Dans l'état des choses c'était une perte irréparable et un coup mortel pour le cabinet : M. de La Ferronnays ne put être remplacé. Pas plus que précédemment, le roi ne voulut entendre parler de M. de Chateaubriand ni de M. Pasquier. Le duc de Mortemart, ambassadeur en Russie, refusa : M. Portalis prit l'intérieur des affaires étrangères, et M. Bourdeau fut nommé sous-secrétaire d'Etat à la justice.

C'est alors que le roi eut l'idée de faire entrer le prince de Polignac dans le cabinet, ce qui serait devenu un grave symptôme de changement de politique. M. de Polignac avait le cœur de Charles X, et aucun de ses ministres ne lui inspirait assez de goût, assez de confiance pour contrebalancer cet attachement. M. de Villèle, quoique sa position auprès du roi fut bien plus forte que celle de ses successeurs, avait cependant surpris plus d'une fois cet intime désir d'appeler M. de Polignac. Avisé qu'il était, il avait su habilement prémunir le roi contre ce penchant, et avait réussi à lui inspirer des doutes sur la capacité de son favori. On se souvient que c'est malgré son avis que M. de Chateaubriand, en 1823, avait fait nommer M. de

Polignac ambassadeur à Londres et l'avait ainsi introduit dans les affaires. Ce fut ensuite M. de La Ferronnays qui, avec une imprudente candeur, réhabilita les aptitudes du prince dans l'esprit du roi en rendant justice à ses services diplomatiques. Ainsi M. de Polignac se trouva deux fois patronné par des hommes qui ne partageaient pas ses opinions ; la fatalité a de ces coups.

Au lendemain de la crise ministérielle qui suivit la maladie de M. de La Ferronnays, le roi demanda à M. Portalis d'appeler à Paris M. de Polignac ainsi que M. Ravez. Celui-ci plus réservé ne vint pas, mais M. de Polignac se hâta d'arriver. Il essaya quelques combinaisons plus ou moins modificatives du cabinet, qui lui permissent d'y prendre place, mais les ministres furent unanimes à s'y opposer, et il se vit obligé d'y renoncer.

Cependant, comme pierre d'attente pour l'avenir, il saisit cette occasion de faire une sorte de manifeste personnel, et dans la discussion de l'adresse à la Chambre des pairs, il protesta de son attachement à la Charte, qui était, disait-il, « l'objet de ses méditations et de ses études, inutiles sans doute, car elles ont pour objet la défense de nos institutions actuelles, si elle devenait nécessaire, et le désir d'en faire hériter nos enfants... » Etait-ce sincère ? Oui sans doute, mais on a ainsi une idée de cette imagination ardente et mobile, n'ayant de fixe qu'une foi religieuse très-exaltée et un absolu dévouement au roi, d'ailleurs sans plans politiques arrêtés, et par conséquent livrée et destinée à tous les hasards et à toutes les aventures.

XXXVI

C'est au milieu de ces émotions, le 27 janvier, que s'ouvrit la session de 1829. Le roi accepta le discours d'ouverture tel que M. de Martignac le lui présenta. Le ton en était très-constitutionnel, et il se terminait par ces mots ; « L'expérience a dissipé le prestige des théories insensées; la France sait bien comme vous sur quelles bases son bonheur repose, et ceux qui le chercheraient ailleurs que dans l'union sincère de l'autorité royale et des libertés que la Charte a consacrées seraient hautement désavoués par elle. »

Ce discours annonçait la présentation de deux projets de lois sur l'organisation communale et départementale, qui devinrent l'affaire capitale de la session.

Le 9 février, M. de Martignac apporta à la Chambre des députés ces deux projets; il en donna lui-même lecture, ainsi que d'un remarquable exposé des motifs, modèle de cette éloquence élégante et tempérée, dans laquelle il excellait.

Après un résumé historique de la législation, après avoir rappelé l'anéantissement des anciennes libertés locales par la Révolution et l'Empire, et indiqué quelle gloire ce serait pour le successeur de Louis le Gros de présider au second affranchissement des communes, l'*exposé* faisait valoir les hautes considérations qui justifiaient cette conception nouvelle, ce nouveau bienfait de l'autorité royale :

« Et nous aussi, avant d'adopter ce système, nous avons été fatigués par le doute et l'inquiétude. Nous nous y sommes déterminés parce qu'il vient un moment où la prudence des gouvernements est avertie des besoins de la société, telle que l'ont faite les mœurs et les institutions, parce que les mesures proposées nous paraissent justes et qu'il y a toujours une véritable force à puiser dans la justice... Nous nous y sommes déterminés enfin en portant nos regards attentifs sur notre situation intérieure, sur l'état des esprits, sur les dispositions de la génération qui va nous succéder.

« On chercherait vainement à se le dissimuler ; le gouvernement, que nos rois ont donné à la France, a été adopté par elle non comme une forme, comme une illusion, mais comme une réalité féconde... Cela est vrai surtout pour la génération qui va nous remplacer.

« Les hommes nés sous l'ancienne monarchie, qui ont vécu sous les lois de la Révolution et de l'Empire, ont adopté les institutions dont Louis XVIII nous a dotés avec amour et reconnaissance, comme on bénit un port après un long orage ; mais leurs premières impressions, leurs premiers pas dans la carrière ont été étrangers à notre nouvel état, et des souvenirs divers se mêlent encore à leur adhésion. Il n'en est pas de même des hommes qui marchent après nous. Ceux-là n'ont point vu l'ancienne monarchie ; ses usages, sa chute, et les désordres de la révolution qui a suivi, ne sont pour eux que des traditions et presque de l'histoire ; leur instruction politique s'est faite avec nos institutions, et leurs premières inspirations sur les affaires de leur pays se confondent avec notre organisation nouvelle. N'êtes-vous pas préoccupés de cette foule d'hommes instruits, laborieux, actifs que leur position sociale, le sentiment de leur capacité poussent vers les affaires publiques par tant de chemins différents ! Quel moyen avez-vous de satisfaire à leur légitime impatience ! Quelle part pouvez-vous leur donner dans les grands intérêts de l'Etat ! Ouvrez leur près d'eux une carrière nouvelle. Leur commune, leur département ont aussi des intérêts à surveiller et à défendre, des plans d'améliorations à faire, des travaux imposants à régler, des communications à étendre. Donnez-leur le moyen de satisfaire chez eux une noble ambition, et tout autour d'eux un cercle honorable au milieu duquel il y ait quelque profit et quelque gloire à rester. Le mouvement des esprits est difficile à contenir ; dirigez-le avec prudence, divisez-le pour

rendre son action moins vive et moins pressante, et pour le faire tourner au plus grand avantage du pays[1]!.... »

Le projet de loi communale confiait le droit d'élire aux plus imposés dans la proportion de trente pour cinq cents habitants, et de deux pour cent habitants au-dessus de cinq cents dans les communes rurales; à ces plus imposés étaient adjoints les curés, les desservants, les pasteurs, les juges de paix, les notaires, les docteurs et licenciés, les officiers de terre et de mer jouissant d'une pension de six cents francs, les fermiers pour le quart de la contribution foncière, les représentants des propriétaires forains, des mineurs, des interdits, des femmes. Dans les communes urbaines (trois mille âmes et au-dessus), les plus imposés étaient appelés au nombre de soixante jusqu'à trois mille habitants, de deux par cent habitants au-dessus de trois mille, et de deux par cinq cents habitants au-dessus de vingt mille. La liste des électeurs adjoints subissait aussi certaines modifications. Le roi nommait les maires et leurs adjoints et avait le droit de dissoudre les conseils municipaux, renouvelables par moitié tous les trois ans.

Les conseils d'arrondissement étaient nommés par des assemblées de canton, composées des plus imposés dans la proportion d'un pour cent habitants jusqu'à cinq mille, des conseillers municipaux de chaque commune à raison de un pour cinq cents habitants; les conseils de département étaient élus par des assemblées d'arrondissement composées des plus imposés dans la proportion de un par mille habitants, et de trois membres par canton des assemblées cantonales choisis au scrutin.

Ces projets, on le voit, étaient basés sur le double principe du

[1] Ne retrouve-t-on pas des idées analogues dans une lettre qu'écrivait M. le comte de Chambord, le 14 novembre 1862! — « Sur le terrain social et politique, la décentralisation n'offre pas de moins précieux avantages qu'au point de vue administratif. En effet quel moyen plus puissant et plus en harmonie avec nos mœurs et les faits contemporains pour établir à la longue une hiérarchie naturelle, mobile, conforme par conséquent à l'esprit d'égalité, c'est-à-dire de justice distributive, qui est aussi nécessaire au maintien de la liberté qu'à la direction des affaires publiques. — La décentralisation n'est pas moins nécessaire pour exposer sur de solides fondements le régime représentatif, juste objet des vœux de la nation. L'essai qui a été fait de ce régime, à l'époque où la France a voulu confier de nouveau ses destinées à la famille de ses anciens rois, a échoué par une raison très-simple, c'est que le pays, qu'on cherchait à faire représenter, n'était organisé que pour être administré... La décentralisation est seule capable de lui donner, avec la conscience réfléchie de ses besoins, une vie pleine, active, régulière, et de permettre que le gouvernement représentatif devienne une vérité. Elle seule peut aussi lui donner des mœurs politiques, sans lesquelles les meilleures institutions se dégradent et tombent en ruines! »

cens et de l'élection directe : c'était le système qu'avait fait prévaloir la loi électorale politique de 1817, qui avait été conservé en 1820, et avec lequel les garanties conservatrices, toujours insuffisantes, ne pouvaient se trouver que dans l'élévation du cens.

M. de Villèle, dans son journal intime, renouvelait à l'égard de ces projets les critiques qu'il avait adressées autrefois à la loi de 1817; il se plaignait de ce que l'appel des plus imposés, dans un nombre ainsi limité, donnait, comme cela arrive toujours en pareil cas, la majorité aux électeurs de la cote la moins élevée parmi ces électeurs, et en excluait les petites cotes, c'est-à-dire les auxiliaires naturels de la grande propriété; il aurait préféré l'appel de tous les ayants droit, c'est-à-dire de tous les chefs de famille portés au rôle des contributions directes de la commune, ainsi que lui-même l'avait demandé en 1815. Cela eût mieux valu en effet; mais la seule réponse à lui faire, c'est qu'il aurait dû proposer lui-même cette grande réforme, quand il tenait le pouvoir; il ne l'avait pas fait, et maintenant les idées étaient tellement tournées ailleurs qu'il n'aurait probablement été compris par personne.

En effet la grande majorité de la droite, alors conduite par M. de La Bourdonnaye et M. Ravez, au lieu d'entrer dans cette voie et de réclamer l'appel de la généralité des contribuables, s'alarmait au contraire de l'extension proposée du régime électif, et soutenait que le roi, chef suprême de l'administration, avait le droit d'en nommer tous les membres, parmi lesquels devaient être compris les conseillers municipaux et départementaux.

Les commissions de la Chambre, composées de députés du centre gauche et de la gauche, trouvaient, de leur côté qu'on ne faisait pas une part assez large au principe électif, demandaient un certain abaissement du cens, et se plaignaient surtout de ce que tous les électeurs politiques à trois cents francs de contributions n'étaient pas admis à voter pour l'élection des conseils locaux; elles proposaient des amendements dans ce sens, faisaient élire les conseillers généraux par des assemblées de canton, ce qui dans leur pensée entraînait la suppression des conseils d'arrondissement comme inutiles.

XXXVII

Au fond, pour les partis dans la Chambre, la question ne résidait pas dans les dispositions particulières des projets; elle était toute politique.

La gauche, sans se laisser toucher par ce qu'il y avait de vraiment libéral dans ces projets, voulait attirer violemment à elle le ministère, au risque de l'ébranler et de le briser; la droite, irritée et alarmée

de ce qu'elle appelait les concessions de ces mêmes ministres, croyait l'occasion bonne pour les renverser.

Des deux parts la passion égarait : la gauche était plus coupable parce que, si elle eût été sincère, son devoir le plus impérieux lui commandait de soutenir le cabinet dans la voie de liberté où il entrait et entraînait le roi avec lui ; la droite fut plus aveugle parce qu'en jouant ainsi le tout pour le tout, elle risquait de tout compromettre ; ce trône qu'elle voulait sauver, elle le précipita vers sa ruine, et la gauche, en dédaignant la liberté progressive qu'on lui offrait, en préférant une révolution, ne voyait pas qu'elle perdait une occasion unique de fonder en France, sur des bases solides, le gouvernement représentatif : les deux termes de la monarchie légitime et constitutionnelle étaient en cause, et c'est ce qu'auraient dû comprendre ceux qui s'en portaient comme les défenseurs exclusifs.

Cette double cause, cette cause suprême, c'était le ministère qui la représentait ; mais il était trop fragile et trop isolé pour résister au choc dont il allait recevoir le contre-coup ; il ne pouvait qu'avertir, pousser un gémissement et succomber.

A peine les commissions eurent-elles déposé leurs rapports qu'on vit bien que le conflit était inévitable.

La loi départementale était celle qui présentait le plus de difficultés. La gauche demanda la priorité pour ce projet. M. de Martignac insista au nom de la logique et de l'ordre naturel des idées, pour qu'on commençât par la loi municipale. Le président posa la question de la priorité de la loi départementale. La gauche tout entière, et une partie seulement du centre gauche, se levèrent en faveur de cette priorité ; mais ce mouvement fut aussitôt suivi par la grande majorité de la droite : la priorité était votée.

Le ministère était battu dans cette première épreuve par une coalition de droite et de gauche ; mais il ne désespéra pas de la lutte.

La discussion commença dix jours après. La commission de la loi départementale, dont M. Sébastiani était rapporteur, persista dans ses conclusions, et ne voulut rien en rabattre. On arriva ainsi au jour du débat, et le ministère attaqué des deux côtés, resta presque seul à se défendre.

On entendit successivement MM. de Formon, de Pina, de Sallaberry, de Montbel lui-même, ami de M. de Villèle, de La Bourdonnaye, Ravez, Chantelauze, qui repoussaient le système de l'élection appliqué aux conseils locaux, et d'autre part, MM. Etienne, Devaux, Jars, Viennet, Charles Dupin, Sébastiani et tant d'autres qui soutenaient impertubablement le projet de la commission.

MM. de Cambon, Delalot, du centre droit, élevèrent seuls la voix

en faveur du projet du gouvernement, et essayèrent du moins, mais en vain, d'inviter à une conciliation qui devenait impossible.

Les ministres, M. de Martignac, M. Portalis, M. de Vatimesnil déclarèrent qu'ils ne pouvaient faire aucune concession nouvelle.

« J'ignore, dit en terminant son discours, M. de Martignac, quel est le sort réservé au projet de loi ; ses dispositions principales, attaquées avec violence par les deux extrémités de cette Chambre, n'ont encore trouvé que mes collègues et moi pour défenseurs. (*Sensation*).

« Je n'essayerai pas d'opposer à l'unanimité de la commission, l'unanimité du conseil qui repousse son projet : dans les temps où nous vivons, ce n'est point là une garantie qui puisse être opposée avec quelque succès. Toutefois ces deux unanimités opposées n'avertissent-elles pas la Chambre qu'il y a là quelque chose qui mérite d'être approfondi. La commission a été, dès son premier pas, préoccupée d'une pensée dont elle n'a pu se dégager. Le roi a dû considérer les choses sous un point de vue plus étendu, plus général... C'est la paix publique, c'est la prospérité du pays, c'est la liberté avec l'ordre, qui doivent être l'objet de toutes ses méditations... Pour nous, ministres passagers d'une monarchie permanente, notre devoir est de penser à ce qui reste, et vous nous estimez assez pour croire que nous saurons le remplir ! »

Ce discours avait produit une vive impression, mais les partis étaient pris, et il fallait en venir au vote.

La commission, sentant que ce qu'il y avait de plus contestable dans son projet, c'était la partie relative aux conseils d'arrondissement, demanda que ces articles fussent renvoyés à la fin de la discussion ; mais cette proposition fut rejetée par 195 voix contre 167. Les ministres purent reprendre courage.

Toutefois le lendemain, 8 avril, jour mémorable, le débat ayant repris sur l'article 1er du projet de la commission, cet article fut mis aux voix ; il était ainsi conçu : « Les conseils d'arrondissement sont supprimés. »

Le ministère observait avec raison que ce n'était point là un amendement, mais la destruction d'une loi existante, et que cette suppression allait bouleverser toute la législation administrative. La persistance de la commission était d'autant plus impardonnable, que les conseils d'arrondissement, qu'elle voulait absolument sacrifier, ont survécu à ces malheureux débats, qu'ils ont été maintenus plus tard par les mêmes hommes arrivés au pouvoir, et qu'ils existent encore. Jamais conflit plus grave et moins justifié !

L'heure était solennelle ; la Chambre allait prononcer sur le sort de la loi,... et du ministère.

Le côté gauche tout entier et une forte portion du centre gauche se levèrent pour l'amendement de la commission, mais plusieurs membres du même côté restèrent assis, et l'on crut l'amendement rejeté; à la contre-épreuve cependant, l'extrême droite resta immobile, et l'amendement parut adopté. Ce résultat inattendu excita l'anxiété la plus vive. Des membres du centre droit s'écrièrent que tout le monde devait voter. « Si ces messieurs de la droite ne sont pas assez éclairés, dit M. de Cambon, il faut que la discussion continue. » Le bureau déclara l'épreuve douteuse, elle fut renouvelée; le président, M. Royer-Collard, invita tous les députés à prendre part au vote, mais l'extrême droite, sous la direction de MM. de La Bourdonnaye et Ravez, persista à s'abstenir.

La sensation fut immense lorsque le président déclara que l'amendement était adopté [1].

M. de Martignac, qui avait suivi d'un regard attristé cette émouvante scène, se leva presque aussitôt, et laissant la Chambre en proie à une agitation indescriptible, sortit avec son collègue, M. Portalis. Ils revinrent dix minutes après, rapportant une ordonnance de retrait des deux projets de loi.

Charles X ne s'était pas fait prier pour la signer. La Chambre constatait elle-même que l'œuvre de conciliation entreprise par le ministère n'était pas réalisable. Le roi ne s'était prêté à cette œuvre qu'avec hésitation; on la brisait entre ses mains, on lui rendait sa liberté, mais qu'allait-il en faire? Le problème se transformait et n'en était que plus redoutable.

Le vote du 8 avril enlevait à M. de Martignac l'appui de la Chambre; ce point d'appui naturel qui lui manquait, comment l'aurait-il retrouvé à la cour? La destinée du ministère était définitivement fixée à partir de ce jour, il se survivait à lui-même; il tenait bon cependant pour l'acquit de sa conscience, mais ses jours étaient comptés.

XXXVIII

On s'en aperçut bien, lorsqu'il fallut quelques jours après donner un successeur à M. de La Ferronnays, dont la retraite datait déjà de plus de trois mois. Les noms de M. de Chateaubriand et Pasquier furent encore mis en avant; mais avec aussi peu de succès que par le passé; M. de Montmorency-Laval, ambassadeur à Vienne, avait été agréé par le roi, mais il refusa; de guerre lasse, M. Portalis accepta ce portefeuille des affaires étrangères, avec la promesse de

[1] Au moment de ce vote, a dit M. Dupin, on ressentit dans toute la Chambre une émotion extraordinaire : on eût dit le bruit sourd d'un navire qui sombre.

la première présidence vacante à la Cour de cassation; M. Bourdeau, son sous-secrétaire d'Etat, fut appelé au ministère de la justice; ce replâtrage ne sentait que trop le provisoire; ce fut le commencement de la fin.

Quelques débats plus ou moins vifs remplirent la dernière partie de la session; l'affaire de la salle à manger de M. de Peyronnet eut un stérile retentissement : vint enfin la discussion du budget, dans laquelle M. de Martignac dépensa les derniers mouvements de son éloquence.

Il était harcelé à la Chambre des députés sur chaque chapitre, et un membre de la gauche, M. Demarçay, en étant venu à dire que les allocations votées par les communes pour les desservants étaient irrégulières, et que les communes, n'ayant pas de conseils municipaux élus, *se trouvaient sans organes légaux*. « Nous marchons à l'anarchie, » s'écria M. de Martignac, et cette exclamation fut vivement applaudie par la droite qui triomphait d'une plainte arrachée par l'irritation du découragement. Enfin à la Chambre des pairs, M. de Villefranche ayant amèrement critiqué ce qu'il appelait les déplorables concessions du gouvernement, M. de Martignac fit entendre de nobles et touchantes paroles empreintes d'une sorte de tristesse testamentaire :

« On nous menace, dit-il, des arrêts de l'histoire... ; j'ignore si l'histoire gardera le souvenir de notre passage rapide au travers des affaires embarrassées de notre pays; si elle s'en occupe et si elle porte sur nous un jugement impartial, elle dira que nous avons été appelés à la direction du gouvernement dans les circonstances les plus critiques; que nous avons rencontré partout sur nos pas des difficultés et des obstacles; que nous avons eu à soutenir une lutte constante contre les passions et les partis contraires; elle dira sans doute que nos forces n'étaient pas en proportion avec les travaux qui nous étaient imposés, mais elle dira sûrement que le roi ne pouvait pas avoir de sujets plus fidèles, et le pays de citoyens plus dévoués. »

C'était le chant du cygne! Telle est bien l'expression qui caractérise cette harmonieuse et plaintive éloquence. M. de Martignac succombait à sa tâche; il le sentait lui-même, mais ce qui consolait sa conscience, c'est qu'il ne croyait pas que d'autres eussent le don de mieux faire. Ce nœud gardien, qu'il n'avait pu dénouer, n'était pas de ceux qu'on tranche avec l'épée. Il aurait fallu qu'on vint en aide à sa patiente faiblesse, et ce secours lui manquant, il se résignait avec mélancolie, attendant d'être relevé de son poste; ce qui ne devait pas tarder.

XXXIX

Me pardonnera-t-on ici un souvenir personnel? Je n'ai point oublié que, bien jeune encore, au moment où j'appris le résultat de cette fatale séance du 8 avril, où le ministère Martignac tomba en minorité, je rejetai le journal qui l'annonçait en m'écriant : « La Restauration est perdue... et la France avec elle ! »

Ce fut l'impression de bien des contemporains, et c'est plus que jamais celle de la postérité.

La liste en serait longue en effet de ceux qui, instruits par l'expérience et leurs propres déceptions, ont reconnu combien cette journée avait été malheureuse, et quelle faute avaient commise les prétendus amis de la liberté en détruisant de leurs propres mains la plus belle chance de vie qu'elle put avoir en France. Ainsi le duc de Broglie, ainsi M. Dupin, ainsi M. Guizot et tant d'autres ont avoué, mais trop tard, l'immense tort que l'on avait eu de ne pas ménager et fortifier le ministère de M. de Martignac.

Les députés de l'extrême droite, qui par leur abstention avait entraîné le rejet de la loi, encouraient bien aussi leur part de ces reproches. Non pas que, même dans la voie suivie par le ministère, il n'y eût pour la royauté, de réels dangers à courir, ce serait trop d'optimisme de le nier, mais on conservait la chance de gagner la partie, si périlleuse qu'elle fût ; en jouant un autre jeu, on était presque sûr de la perdre.

XL

Tout n'était pas vain sans doute dans les alarmes du roi et de beaucoup de royalistes ; mais ils ne se rendaient pas un compte exact de la situation. Ils se laissaient trop aller à ne faire aucune différence entre leurs adversaires, à leur supposer à tous les mêmes dispositions d'hostilité, et à les confondre dans une égale réprobation ; ils en composaient ainsi dans leur imagination, et ils en faisaient, en réalité, une armée compacte d'ennemis contre laquelle il devenait trop dangereux de livrer bataille.

Dans ce monde si mêlé qu'on appelait le parti constitutionnel et libéral, il y avait pourtant bien des courants divers. La question était de savoir si, à force de prudence, de patience et de fermeté tout à la fois, on parviendrait à opérer la séparation de ces bons et de ces mauvais éléments, et à faire prévaloir les premiers sur les derniers. C'est dans cette étude que devait consister alors l'art du gouvernement.

Au premier rang des hommes que l'abandon de la ligne suivie

par M. de Martignac allait rejeter dans l'opposition, se trouvaient des royalistes éprouvés tels que MM. de Chateaubriand, Hyde de Neuville, de Lézardière, et bien d'autres de la nuance de MM. Alexis de Noailles et de Berbis, qui ne pouvaient être accusés de l'esprit de rancune qu'on reprochait aux premiers; il était vraiment bien douloureux de mettre contre soi de pareils dévouements.

M. Royer-Collard qui, dans sa présidence, avait donné plus d'un témoignage de son désir de faciliter la marche du gouvernement, des hommes du centre gauche, tels que MM. Humann et Duvergier de Hauranne, n'avaient aucun effort à faire pour se rattacher étroitement à la monarchie légitime.

Il n'était pas douteux non plus que, depuis l'avénement de la nouvelle politique gouvernementale, un réel apaisement s'était fait dans les esprits, et que beaucoup de membres de l'opposition de gauche tendaient à se rapprocher de la royauté des Bourbons. Cette disposition, dit un témoin peu suspect[1], était surtout prononcée chez un certain nombre de ces libéraux influents, anciens impérialistes pour la plupart, qui reprochaient surtout au gouvernement royal son esprit d'exclusion, et étaient impatients d'entrer enfin en partage du pouvoir et des honneurs : le général Sébastiani était le type de ces mécontents que la faveur désarme et qui croient que leur place légitime est à la cour auprès des plus grands seigneurs.

Il était d'autres notabilités parlementaires, des personnages considérables par la fortune et le talent, qui las du rôle d'opposants éternels, sentant en eux des facultés, des goûts d'autorité, n'ayant d'ailleurs en vue aucune autre forme de gouvernement, ne songeant ni à la république, ni à l'empire, ni même à un changement dans l'ordre de successibilité au trône, se seraient volontiers ralliés à une dynastie, qui avait pour elle le fait existant et un prestige d'antiquité incontestable.

C'étaient bien des catégories parmi lesquelles la royauté aurait pu faire de nombreuses et importantes recrues.

Il y avait, il est vrai, d'autres adversaires qui persistaient dans leurs vieilles rancunes, dans leurs traditions révolutionnaires, mais là même on rencontrait un commencement de détente. M. de La Fayette n'était pas insensible au souvenir que lui avait donné Charles X en passant à Meaux, dans son voyage d'Alsace, et Dupont, de l'Eure, ne repoussait pas les offres qui lui étaient faites de sa réintégration dans la magistrature.

De ce côté cependant, c'était plutôt une suspension d'hostilités qu'un véritable désarmement, et le chansonnier Béranger, resté im-

[1] *Histoire des deux Restaurations*, par Vaulabelle, t. VIII, p. 3.

placable dans sa haine, se plaignait de ces nouvelles tendances, tout en constatant ce qu'elles avaient d'incertain et de précaire. Lorsque pour arrêter *cette fusion* qu'il blâmait[1] « comme pouvant servir à l'affermissement du principe légitimiste », il voulut publier son dernier recueil de chansons, plusieurs de ses amis avaient cherché à l'en détourner et maudissaient ses témérités, mais sans oser cependant rompre avec lui.

Il n'était pas le seul malheureusement à s'obstiner dans cette opposition irréconciliable, et l'impulsion en ce sens était encore prédominante dans les rangs inférieurs du parti plus ou moins révolutionnaire. On ne s'en était que trop aperçu aux élections partielles, auxquelles donnaient lieu les doubles nominations, et qui, malgré les désirs timidement exprimés des députés modérés, n'avaient amené que des choix de la gauche la plus avancée. Les candidats préférés étaient presque partout des hommes tels que les généraux Lamarque, Clausel[2], Demarçay, MM. Salverte, Chardel, Bavoux... C'était là à coup sûr un symptôme des plus inquiétants et qui aurait dû vivement préoccuper le ministère, mais en même temps d'autres incidents semblaient révéler des dispositions contraires.

Déjà, pendant la session de 1828, l'abbé de Pradt, ancien archevêque de Malines et aumônier de Napoléon, devenu opposant forcené et publiciste fantasque et violent, avait donné sa démission de député, déclarant qu'il n'y avait rien à faire avec une Chambre aussi molle et aussi rétrograde.

MM. de Chauvelin et d'Argenson devaient en faire autant à la fin de la session de 1829. Selon M. d'Argenson, que les théories socia-

[1] « Sous le ministère emmiellé de M. de Martignac, lorsque fatigués d'une lutte si longue contre la légitimité, plusieurs de nos chefs politiques travaillaient à la fameuse fusion, un d'eux s'écria en parlant de Manuel : « Sommes-« nous heureux que celui-là soit mort! » C'est un éloge funèbre qui dit tout ce que Manuel n'eût pas fait, à cette époque, de promesses hypocrites et de concessions funestes. » (Préface des *Chansons de Béranger*, 1833.)

[2] Il est à remarquer cependant que même les plus fougueux ne se présentaient pas comme les adversaires de la dynastie : « Est-ce que le drapeau blanc, disait dans sa profession de foi le général Lamarque, ne flotte pas sur ma tête comme sur celle de mon concurrent, le marquis du Lyon? »

Quant à l'élection du général Clausel, dont Charles X aurait dit : « C'est un coup de canon tiré contre les Tuileries! » voici une curieuse révélation qui servirait à l'expliquer : j'ai entendu dire à M. Rivet, depuis député et alors chef du cabinet de M. de Martignac, que le général Clausel avait fait porter à ce ministre des paroles de soumission et d'entier ralliement, et qu'en conséquence on avait jugé à propos de ne pas contrarier son élection, et de l'aider même par une subvention pécuniaire. Quoi de plus singulier! Le ministre aurait-il dû agir ainsi sans avoir l'approbation du roi? Mais n'est-ce pas aussi une preuve frappante que les hostilités les plus invétérées tendaient à s'adoucir?

listes travaillaient déjà, on ne prenait pas le bon chemin pour arriver à la liberté. Quant à M. de Chauvelin, il déclarait que « c'était à périr d'ennui de se voir étouffer par une discipline de modération et de prudence, et d'être régenté à chaque instant par M. Royer-Collard; les Bourbons, ajoutait-il, ne sont pas assez fous pour ne pas se contenter d'une telle condescendance; ils en ont pour vingt ans. »

XLI

Tels étaient les traits divers de cette situation mélangée de bien et de mal, avec ses périls et ses ressources; elle était grave sans nul doute, mais non pas cependant désespérée. Avec beaucoup de précautions, de mesure et de fermeté, on aurait pu en venir à bout. Le ministère manquait de force, et c'est la qualité qu'on aurait voulu ajouter à celles de M. de Martignac; c'est le roi surtout qui aurait dû la lui donner; mais qui avait assez de perspicacité et d'autorité pour éclairer Charles X et lui faire comprendre tout cela?

Le malheur voulut que, lorsqu'il consulta M. Royer-Collard sur son projet de changer le ministère, celui-ci, dans un accès de mauvaise humeur, lui répondit « que personne au monde ne pourrait se flatter d'exercer la moindre influence sur cette Chambre, qu'elle était divisée en tant de fractions diverses, qu'aucun ministère ne pourrait se flatter d'y trouver une majorité tant soit peu solide, et que le roi pourrait nommer qui bon lui semblerait, sans crainte d'avoir à lui dire qu'il aurait pu mieux choisir [1] »; il ajoutait « que, des hommes du côté droit, M. de La Bourdonnaye était le seul qui fut resté debout. » M. Humann, qui passait pour aspirer au ministère, avait aussi exprimé quelques inquiétudes au sujet des progrès excessifs du parti libéral, et le roi en concluait que, même au centre gauche, on sentait la nécessité d'un temps d'arrêt [2] ». Enfin les influences anglaise et autrichienne travaillaient activement en faveur de M. de Polignac, de qui elles attendaient un concours favorable dans le règlement de la question grecque.

Tout semblait concourir ainsi à pousser le roi dans la fatale résolution qu'il était disposé à prendre.

R. DE LARCY.

La fin prochainement.

[1] *Journal de M. de Guernon-Ranville*, p. 41. Voyez aussi : *Vie politique de Royer-Collard*, par M. de Barante, t. II, p. 398.

[2] *Histoire du Gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, t. X, p. 292.

LES CORRESPONDANTES DE BOSSUET

I

Si le mouvement religieux qui se manifesta durant la première partie du dix-septième siècle amena la fondation et la réforme de plusieurs ordres monastiques, il produisit dans les âmes une sorte de rénovation morale qui, en les inclinant vers la piété, les porta instinctivement à chercher des guides capables de les diriger à travers les voies difficiles qu'elles avaient à parcourir. La direction spirituelle devint donc, sutout pendant la seconde période de ce même siècle, un ministère fort important, ministère non-seulement religieux, mais social, et qui, appliqué à la conduite intérieure des hommes et des femmes, influa puissamment sur les consciences, les idées, les mœurs, et parfois même sur la politique de l'époque. Les religieuses vivant dans les cloîtres ne furent pas les seules qui, afin d'arriver à une plus grande perfection, livrèrent ainsi au jugement expérimenté d'un directeur leurs pensées les plus secrètes, leurs sentiments les plus intimes. Les grandes dames de la cour, aussi bien que les femmes appartenant à la noblesse de robe ou à la simple bourgeoisie, s'empressèrent de suivre cet exemple en se plaçant sous la conduite d'un guide dont les lumières et les conseils réglaient les principaux actes de leur vie intérieure.

Ce goût, nous dirons mieux, cette recherche de la direction, ne se montre pas uniquement chez les personnes du sexe réputé le plus faible, le plus fragile, et, par suite, éprouvant plus impérieusement le besoin de se remettre, pour toutes les questions qui relèvent du domaine de la conscience, aux soins d'un casuiste à la fois éclairé et prudent. Suivant une impulsion facile à comprendre, si l'on se représente l'esprit religieux du temps, les hommes subirent, à leur tour, cette influence de la direction spirituelle, comme on subit plus ou moins, à toute époque, le courant

des idées et des opinions les plus opposées. Dans le siècle qui précéda celui de Voltaire, on vit donc des personnages considérables, c'est-à-dire des ministres comme Le Tellier et Pontchartrain, des maréchaux de France comme Bellefonds et Turenne, des chanceliers comme Séguier et Lamoignon, de grands seigneurs comme les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, soumettre leurs doutes, leurs scrupules à l'appréciation du théologien auquel ils se confiaient avec une simplicité d'enfants. Que des esprits superbes ou sceptiques ne s'élèvent pas trop, dans leur indignation ou leur ironie, contre cette humilité chrétienne que montraient alors des hommes habitués à diriger les affaires et les finances de l'Etat, à commander les armées, à présider les plus hautes cours de justice, à tenir enfin le rang le plus distingué à la cour de Versailles. Loin de s'abaisser en s'humiliant devant un ministre du Dieu de l'Evangile, ils se relevaient, au contraire, car les titres, les charges et les honneurs qui les faisaient grands aux regards du monde, ne rendaient souvent que plus sensibles à leurs propres yeux l'infirmité de leur nature et le néant des grandeurs humaines.

A l'appel adressé par tant d'âmes aux guides et aux conseillers dont le secours pouvait leur être nécessaire, les membres du clergé régulier ou séculier ne manquèrent pas de répondre. Les simples religieux et les supérieurs de congrégation, les modestes pasteurs des campagnes et les prélats les plus célèbres par leur savoir, leur éloquence et leurs écrits, se chargèrent, avec une égale ardeur, d'une tâche fort délicate et, parfois, hérissée de graves difficultés. Parmi les noms qui, dans la direction des âmes, marquèrent le plus à cette époque, il nous suffira de citer ceux des P. La Chaise et de Condren, de Huet, évêque d'Avranches, et de Godet des Marais, évêque de Chartres; de Bourdaloue et de Fléchier, de Fénelon et de Bossuet. Comme les lettres de piété écrites par le grand évêque de Meaux tiennent une place importante dans sa volumineuse correspondance; comme elles sont adressées aux personnalités les plus hautes et les plus diverses, et qu'elles offrent, pour ainsi dire, un tableau vivant de ce que pouvait être, en dehors de la vie pratique, la vie intérieure des âmes dans la société du dix-septième siècle, il nous a paru intéressant d'en faire le sujet d'une étude.

Au nombre des femmes auxquelles Bossuet adressa tour à tour de salutaires conseils, figurent Mmes de Bellefonds et de Jarnac, d'Albert de Luynes et sa sœur; Mmes de Lorraine et de Lusanci, du Mans et de Béringhen, la sœur Cornuau et les Bénédictines de Jouarre, les Religieuses de Faremoutiers et les Ursulines de Meaux. Quels que soient le rang, le caractère et les dispositions d'esprit de ses correspondantes, les lettres de Bossuet présentent un intérêt

puissant qui, nous ne craignons pas de l'affirmer, ne le cède en rien à celui qu'inspirent ses œuvres les plus connues et les plus admirées. Après l'orateur, l'historien, le controversiste, on aime à voir l'illustre évêque se révéler sous un autre aspect, et interrompre ses travaux ainsi que les devoirs de son ministère pour venir au secours d'âmes chrétiennes qui, de près ou de loin, invoquent son assistance en le priant de leur tracer le chemin qu'elles doivent suivre. Ecrits à toute heure du jour, au milieu des occupations les plus pressantes dont jamais évêque fut accablé, ces fragments de correspondance, datés de Versailles ou de Saint-Germain, de son palais épiscopal de Meaux ou de sa maison de campagne de Germigny, ont, même dans leur forme négligée, des atttraits particuliers qui vous édifient, vous émeuvent et vous ravissent. Ce n'est plus l'auteur des *Oraisons funèbres*, du *Discours sur l'histoire universelle*, des *Variations des églises protestantes*, qu'il faut y chercher, mais bien le directeur, le pasteur des âmes, qui compatit à leurs peines secrètes, s'afflige avec elles de leurs afflictions personnelles ou domestiques, et trouve dans son grand cœur, autant que dans sa profonde expérience, une source inépuisable d'avis paternels et de consolantes exhortations. Avec les *Méditations sur les Evangiles* et les *Elévations sur les mystères*, écrites pour des religieuses de son diocèse, avec le traité *de la Concupiscence*, où se trouvent des pages étincelantes de feu et de génie, les *Lettres spirituelles* de Bossuet forment un cours achevé de la doctrine et de la morale chrétiennes.

Ce qui ajoute encore un charme véritable à cette correspondance intime, qui ne fut nullement écrite pour être jamais publiée, c'est l'abandon, la simplicité qu'on y rencontre. A chaque page on reconnaît qu'elle a été dictée au vol de la pensée comme au courant de la plume, sans qu'on y découvre ni art, ni apprêt, ni même ce soin purement littéraire qu'un auteur, par respect de lui-même et du public, apporte en toute œuvre destinée à paraître au jour. Ici, au contraire, l'écrivain disparaît pour laisser voir l'homme, et l'homme seul. Dégagée ainsi de l'auréole de gloire qui, en éblouissant les yeux, la voilait à demi, la figure de Bossuet n'en paraît ni moins belle, ni moins admirable. On la voit mieux sous cette apparence nouvelle, se dépouillant elle-même des insignes et des pompes de l'épiscopat; se faisant humble avec les humbles, approuvant, exhortant, réprimandant, selon les circonstances, et montrant autant de soin à veiller au choix d'une maîtresse d'école de village qu'à la nomination de l'abbesse d'un grand monastère. Qu'il donne des conseils aux supérieures ou bien aux simples religieuses des communautés placées sous sa juridiction; qu'il règle les affaires temporelles de ces abbayes et s'occupe de mener à bonne fin les

procès et les différends soulevés au sujet de leurs priviléges, il ne cesse d'apporter en toutes choses cette rectitude de jugement et cette raison supérieure qui est le bon sens du génie. Le plus souvent ses lettres sont courtes, serrées, et vont droit au but qu'elles visent. Mais qu'elle se renferme dans un simple billet, ou qu'elle soit plus étendue, la parole de l'orateur se retrouve là dans toute sa force, et, au moment où l'on s'y attend le moins, le trait d'éloquence jaillit, éclate tout d'un coup, et vous illumine comme un éclair s'échappant d'un nuage.

Outre les lettres publiées dans les *Œuvres complètes* de l'évêque de Meaux, il en est d'autres qui, longtemps inédites, ont paru à des époques plus récentes, et auxquelles se sont jointes d'autres pièces recueillies, çà et là, dans les collections publiques ou privées. Après cette moisson, déjà si abondante, nous avons eu l'heureuse chance de glaner encore quelques épis, soit en explorant les bibliothèques de nos provinces, soit en allant consulter, à Londres, les manuscrits du *British Museum*. Pour tous les hommes lettrés, aussi bien que pour tous les amateurs de curiosités littéraires et historiques, c'est toujours une bonne fortune que la découverte et la mise au jour de pièces inédites provenant d'une illustre origine. Quand ce sont, par exemple, des lettres signées de Descartes et de Bossuet, de saint François de Sales et de Fénelon, l'intérêt qui s'attache à l'inconnu est encore augmenté par la valeur du nom inscrit au bas de ces fragments de correspondance. Ignorés jusque-là, ils sont comme autant de médailles plus ou moins rares, auxquelles les antiquaires attachent du prix en raison de l'effigie qu'elles portent, et qui ont d'ailleurs le mérite de combler un vide dans l'immense médailler de l'histoire littéraire. En outre, si chacune de ces pièces, considérée séparément, ne vient pas éclairer une grande question, elles peuvent, étant réunies, élucider certaines parties de l'existence ou des œuvres d'un personnage, et leur donner par là l'unité qui leur manquait. Une date, une phrase, enfin la plus simple réflexion suffisent parfois à fournir un renseignement précieux, longtemps cherché par le critique et le biographe. Joints à ce qu'on possédait antérieurement sur cette espèce de statue presque toujours mutilée qu'on appelle la vie des hommes illustres, de pareils documents servent à reconstituer une figure historique, en la rendant plus digne de la personne elle-même, et des hommages de la postérité.

Quoi qu'il en soit, connues ou inédites, les lettres spirituelles de Bossuet offrent également une lecture attrayante soit aux âmes pieuses, soit aux esprits d'un goût délicat. Si les unes y cherchent un modèle de conduite et un moyen de perfectionnement moral,

les autres y trouveront un sujet d'étude littéraire et philosophique, qui sera loin d'être sans charme et sans profit. Sous quelque point de vue qu'on les envisage, elles forment pour toutes les intelligences sérieuses un livre de recueillement, dont on se plaît à lire, chaque matin, quelques passages, afin de reposer, de fortifier son cœur et de le préparer à soutenir plus facilement le labeur ou les peines de la journée.

Les femmes surtout, qui sont si bien organisées pour sentir ce qui est beau, ce qui est bon, trouveront dans ce livre une nourriture agréable et salutaire. La lecture des romans et des journaux quotidiens ne laisse trop souvent que vide ou dégoût dans l'esprit. Contre les impressions pénibles ou dangereuses que de tels écrits peuvent produire sur leur imagination, que les femmes réagissent en lisant quelques lettres spirituelles de Bossuet, et elles éprouveront une satisfaction intérieure, un bien-être moral, et la suavité qu'on ressent après avoir médité une page de l'Evangile ou de l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Comment ne seraient-elles pas touchées en s'initiant aux effusions intimes de celui qui fut le plus grand évêque de l'Eglise de France, et qui, s'adressant à des femmes comme elles, versait dans leurs cœurs les sentiments les plus droits, la morale la plus saine, et comme l'essence de la plus pure spiritualité? Certes, en pénétrant avec lui dans l'intérieur de ces monastères, au fond desquels s'étaient retirées alors de modestes femmes ou de grandes dames ayant renoncé à toutes les pompes de la terre pour travailler à leur salut, elles éprouveront un véritable intérêt à revivre de leur vie, à penser, à sentir ce que ces recluses volontaires ont pensé, ont senti autrefois, et à chercher dans ces calmes existences appartenant à un passé tout différent de notre époque, sinon un modèle à suivre, au moins une instruction utile et fortifiante. Elles y recevront surtout ce qui convient à leur nature généreuse et dévouée, le plus beau des exemples, l'exemple de l'abnégation et du sacrifice, vertus non moins nécessaires dans le monde que dans le cloître.

Pour nous, en étudiant cette partie de la correspondance de l'évêque de Meaux, nous avons goûté, nous l'avouerons, au milieu des agitations présentes, une douce joie intérieure et un apaisement profond. Chrétien ou philosophe, on y apprend que l'occupation la plus essentielle pour l'homme, c'est la connaissance, c'est le perfectionnement de lui-même. Tel est le grave enseignement à tirer d'une pareille lecture, et, après s'y être livrée, l'âme en garde un sentiment de joie et de bonheur qui nous reporte aux impressions des plus beaux jours de notre jeunesse, impressions de plus en plus rares, hélas! à mesure qu'on s'avance dans la vie.

II

Les premières lettres de direction, qui se trouvent dans la partie de la correspondance que nous nous proposons d'analyser, sont adressées à une dame de Metz, dont on ignore le nom, et elles ont dû être écrites vers l'année 1622. Dix ans auparavant, Bossuet, qui venait à peine de recevoir l'ordre de la prêtrise, mais qui s'était déjà fait un nom par son savoir et son éloquence prématurée, avait été nommé archidiacre de l'église cathédrale de Metz. Il poursuivait avec ardeur ses études théologiques dans cette ville, lorsqu'on lui offrit, de la part du cardinal Mazarin, qui avait apprécié toute sa valeur, les fonctions importantes de grand-maître du collége de Navarre. Dès l'âge de vingt ans, le jeune abbé avait été reçu dans la corporation de ce collége, l'un des plus célèbres de l'Université de Paris, et il y avait soutenu, en présence du grand Condé, une thèse brillante, où il n'avait pas craint d'abaisser les gloires de la terre pour exalter hautement les gloires du ciel. Cette pieuse hardiesse avait ému le vainqueur de Rocroi, qui félicita le jeune docteur, accepta volontiers la dédicace de sa thèse, et lui donna pour toujours son estime et son amitié. Qui pouvait prévoir alors que Bossuet, quarante ans plus tard, prononcerait devant le catafalque du héros la fameuse oraison funèbre où, menant le deuil du siècle de Louis XIV, il proclamerait de nouveau l'inanité des choses humaines : dernier et admirable discours à la fin duquel, suivant son expression, averti par ses cheveux blancs du compte qu'il doit rendre de son administration, il promet de réserver à son troupeau « les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. » Mais au moment dont nous parlons, cette ardeur et cette voix allaient éclater dans toute leur puissance. Néanmoins, quelque pressantes que fussent les instances de son ancien maître, le docteur Cornet, pour qu'il acceptât la grande-maîtrise du collége de Navarre, l'archidiacre de la cathédrale de Metz préféra demeurer dans la capitale de la Lorraine, afin de ne pas quitter son père, qui était doyen des conseillers au parlement de la province.

Les lettres que nous citions plus haut attestent combien alors, quoiqu'il n'eût que trente-cinq ans, il avait fait de progrès dans les voies intérieures, et à quel degré il était versé déjà dans les principes de la spiritualité. La première lettre, datée de la veille de l'Ascension, explique en quoi consiste le désir de l'amour divin, et quels effets il produit dans le cœur qui en est possédé. Quiconque aime Dieu compte pour rien, selon lui, tout ce qu'il a fait dans ce but; c'est pourquoi il désire toujours, et c'est ce désir qui rend

l'amour infini. Dans la lettre suivante viennent des réflexions pleines de justesse et de profondeur sur le caractère que l'amour de Dieu doit avoir en nous, et il oppose les heureux effets qu'il produit aux excès coupables auxquels peut entraîner l'amour profane. Puis, citant quelques passages du *Cantique des Cantiques*, où, sous une forme symbolique, sont figurées les différentes alliances formées par le Sauveur, il dépeint en termes éloquents, la triple union qu'il a contractée : d'abord avec sa mère, qui l'a revêtu de son humanité sacrée; ensuite avec la synagogue qui l'a engendré, selon la chair, de la race de ses rois; et, enfin, avec l'Eglise qui l'engendre spirituellement dans les cœurs.

Une autre lettre fort remarquable, adressée à la même personne, est celle où il définit largement le mystère de l'unité de l'Eglise, et les merveilles qu'il renferme. « Je me suis trouvé ce matin, écrit-il, avec le loisir et une disposition d'esprit plus prochaine, pour tâcher de vous satisfaire touchant les articles que vous m'avez envoyés. J'y ai pensé devant Dieu, et voici ce qu'il m'a donné : il sait le fruit qu'il en veut tirer pour vous soutenir; sa volonté soit faite. » Il passe à chacune des questions proposées, et, après avoir établi que l'unité de l'Eglise a son modèle dans l'unité des trois Personnes divines, il montre comment dans cette même Eglise, toujours prête à les recevoir, se réunissent toutes les créatures visibles et invisibles. Les anges fidèles sont, comme il le dit, les ministres de son salut, et les anges rebelles, ainsi que les autres créatures dévoyées, sont, les instruments dont Dieu se sert pour les faire malgré eux, témoigner de sa justice, et concourir à l'utilité et aux besoins de son Eglise. Quant aux hommes, orthodoxes, infidèles ou hérétiques, ils sont tous, quelque chose de très-intime à l'Eglise : ceux-ci, parce qu'il siégent déjà au banquet où elle les a conviés; ceux-là, parce qu'ils entretiennent son espérance de les voir un jour se réunir à elle; les derniers, parce qu'en se divisant et en désertant la salle du festin, ils redoublent son amour maternel pour ceux de ses enfants qui persévèrent dans la foi. « Contempteurs et profanateurs du sacerdoce, ajoute-t-il en parlant de ces frères égarés, ils pressent, par une sainte émulation, les véritables lévites à purifier l'autel de Dieu : ils font éclater la foi de l'Eglise et l'autorité de sa chaire pour affermir la foi des infirmes et des forts. Leur clairvoyance qui les aveugle montre aux forts et aux infirmes de l'Eglise que l'on ne voit clair qu'en son unité, et que c'est du centre de cette unité que sort la lumière, la doctrine de la vérité. »

En parlant ainsi des membres dissidents que l'Eglise était toujours prête à recevoir dans son sein, l'archidiacre de Metz faisait allusion aux protestants de la Lorraine, dont il avait déjà réfuté les

principes. Il préludait en outre à la grande controverse qu'il soutint pendant près d'un demi-siècle, et qui plus tard, dans sa longue correspondance avec le savant Leibnitz, eut pour objet la réunion des églises catholique et luthérienne. En attendant qu'il prît l'initiative d'un projet dont la réussite eût été l'événement capital du siècle, Bossuet s'occupait activement de diriger la mission que, sur la demande expressé de la régente, Anne d'Autriche, saint Vincent de Paul avait envoyée à Metz pour ramener les protestants à la foi orthodoxe. Dès ses premiers débuts dans l'état ecclésiastique, l'abbé Bossuet s'était placé, à Paris, sous la direction du fondateur des Lazaristes, qui l'avait admis à ses conférentes dites *des mardis*, et qui, par suite, était devenu son maître, son modèle et son ami le plus dévoué. A l'époque où les missionnaires commencèrent en Lorraine leur œuvre apostolique, les relations du disciple avec le maître se renouèrent par correspondance, et les lettres que le premier écrivit alors attestent son zèle religieux autant que sa respectueuse affection pour celui dont il se proposait de suivre les conseils.

Revenu à Paris, où la cour et la ville désiraient également entendre sa parole, Bossuet justifia par ses prédications tout ce qu'on attendait de son talent oratoire, et les deux reines, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, vinrent se mêler souvent à ses nombreux auditeurs. L'*Exposition de la doctrine catholique*, composée tout exprès pour déterminer la conversion de Turenne qui, en effet, abjura le protestantisme, avait déjà conquis à l'auteur une grande célébrité. De nouveaux succès qu'il obtint en prêchant l'Avent et le Carême devant Louis XIV, le firent nommer au siége épiscopal de Condom, puis aux fonctions de précepteur du Dauphin. Malgré les occupations que lui imposaient des devoirs fort multiples, en même temps que les travaux préparatoires auxquels il se livrait pour le *Discours sur l'histoire universelle*, il ne laissait pas d'entretenir une correspondance, attestant à la fois l'activité extraordinaire de son esprit et les sentiments généreux de son cœur. Nous citerons, entre autres, les lettres qu'il écrivit à la sœur du maréchal de Bellefonds, prieure des Carmélites de la rue Saint-Jacques, pour lui exprimer ses regrets touchant la disgrâce que venait d'essuyer le maréchal, auquel l'attachait une solide affection. L'un des meilleurs généraux, et aussi l'un des plus fermes chrétiens de l'époque, le marquis de Bellefonds, avait blessé l'amour-propre du maréchal de Créqui, sous lequel il commandait dans la campagne de 1672, en attaquant et en battant l'ennemi malgré les ordres de son supérieur. Ce dernier s'en plaignit vivement au roi qui, bien que ses troupes eussent remporté la victoire, exila de la cour le maréchal de Bellefonds, comme ayant enfreint les lois sévères de la discipline.

Profondément affligé de cette disgrâce, Bossuet écrivit aussitôt à la prieure des Carmélites, qui était non moins affectée de l'exil de son frère, en la priant de lui faire parvenir une lettre de consolation, que certaines bienséances et son titre officiel de précepteur du Dauphin ne permettaient pas de lui adresser directement par un courrier. « En me regardant moi-même, disait-il à Mme de Bellefonds, je ne puis me consoler de l'éloignement de M. le maréchal. En regardant la Cour, j'ai regret qu'elle ait perdu un homme de ce mérite. En le regardant, ma chère et révérende mère, j'adore les dispositions cachées de la divine Providence qui le ramène à la Cour quand il la veut quitter, et l'en arrache par un coup imprévu, lorsqu'il semble y être le mieux. Quoi qu'il en soit, je suis persuadé que Dieu veille sur lui pour y détruire tout à fait le monde et y établir Jésus-Christ tout seul. La perte que je fais d'un homme qui cherche Dieu, et d'un ami si sincère et si sûr, est une chose presque irréparable en ce pays. Je ne sçais ni que désirer pour son retour, connaissant ses dispositions, ni qu'espérer en considérant celles des autres. Je suis certain qu'il est percé de douleur de s'être trouvé dans un état auquel il a cru être obligé de déplaire au roi et de lui désobéir. C'est une chose bien rude à un si bon cœur et à un si bon chrétien. Je prie Dieu de lui servir de consolation et de conseil et de bénir sa famille. Je vous supplie de vouloir bien lui envoyer cette lettre, et de l'assurer que je suis à lui comme je suis à vous de tout mon cœur. »

Cette lettre à la mère de Bellefonds et celle qui était destinée à son frère furent suivies de plusieurs autres dans lesquelles Bossuet essayait de les fortifier tous deux contre le coup qui avait frappé leur famille. « J'ai fait, mandait-il au maréchal par l'intermédiaire de sa sœur, de fréquentes et sérieuses réflexions sur les conduites de Dieu à votre égard; elles sont profondes, et bien éloignées des pensées des hommes. J'ai fort considéré par quelles voies il vous avoit préparé de loin, et ensuite de plus près, à ce qui vous est arrivé. Enfin vous voyez sa main bien marquée : que reste-t-il autre chose que d'abandonner à sa bonté et vous et votre famille? Vous avez pris les voies droites, malgré toute la prudence humaine qui s'y opposoit : la chose a tourné autrement, et vous voilà en état de ne pouvoir presque plus rien faire. Vous êtes donc, par nécessité, dans une aveugle dépendance des ordres de Dieu; confiez-vous donc à lui, Monsieur; vous ne pouvez répondre à ses desseins qu'en vous abandonnant à lui seul. » Et, peu après, s'élevant à ces hautes considérations qui, même dans l'abandon de la correspondance intime, tombaient aussi facilement de sa plume que, du haut de la chaire, elles tombaient de ses lèvres, il ajoutait : « Les miséricordes que Dieu vous fait sont inexplicables. Il vous apprend qu'il est le

souverain et le fort qui renverse tout, et le sage à qui cèdent tous les conseils; mais en même temps sa miséricorde et sa bonté se déclarent, comme disoit le Psalmiste, par-dessus tous ses autres ouvrages. Il vous a élevé aux yeux du monde; il vous a porté par terre; il vous soutient par les sentiments qu'il vous inspire. Un esprit de justice, qui venoit de sa grâce, vous avoit fait rompre avec le monde; il s'est alors contenté du sacrifice volontaire; il n'a pas voulu l'effet par cette voie. Il falloit que votre dignité vous abattît, et qu'elle vous fît sentir que le monde est aussi amer dans ses dégoûts, qu'il est vain et trompeur dans ses présens. »

Rappelant ensuite au maréchal ses brillants succès au début de la guerre contre la Hollande, — souvenirs toujours précieux au cœur d'un gentilhomme et d'un Français, — il en fait un argument pour lui montrer que sa disgrâce même l'a préservé des entraînements auxquels l'amour de la gloire expose le vrai chrétien. « Dieu, dit-il à son ami, n'a pas voulu que le goût du monde, étant dans votre cœur, pût y revivre. Il vous a arraché aux occasions qui font revenir ce goût du monde par l'endroit le plus sensible, c'est-à-dire par la gloire. Quelle campagne voyons-nous? Et combien est-on en danger d'être flatté, quand on a part à des choses aussi surprenantes que celles qu'on exécute? Et cependant il n'y a rien qui soit plus vain devant Dieu, ni plus criminel, que l'homme qui se glorifie de mettre les hommes sous ses pieds : il arrive souvent, dans de telles victoires, que la chute du victorieux est plus dangereuse que celle du vaincu. Dieu châtie, ajoute-t-il en parlant de la Hollande, une orgueilleuse république qui avoit mis une partie de sa liberté dans le mépris de la religion et de l'Eglise. Fasse sa bonté suprême que sa chute l'humilie! Fasse cette même bonté que la tête ne tourne pas à ceux dont il se sert pour la châtier! Tous les présens du monde font d'autant plus de mal à l'homme, qu'ils lui donnent plus de plaisirs; mais le plus dangereux de tous, c'est la gloire, et rien n'étourdit plus la voix de Dieu qui parle au-dedans, que le bruit des louanges, surtout lorsque ces louanges, ayant apparemment un sujet réel, font trouver de la vérité dans les flatteries les plus excessives. » Puis, comme s'il eût prévu à quel excès d'orgueil ces flatteries et les victoires remportées dans cette guerre devaient entraîner Louis XIV : « O malheur! ô malheur! s'écrie-t-il, Dieu veuille préserver d'un si grand mal notre maître et nos amis : priez donc pour eux tous dans la retraite où Dieu vous a conduit. »

III

Plus tard, mais pour un sujet bien différent, Bossuet écrivait encore à la prieure des Carmélites du même couvent, laquelle était alors Mme de Jarnac, pour lui faire connaître les dispositions toutes religieuses de la duchesse de la Vallière, et lui parler du sermon qu'il devait prononcer le jour où elle prendrait le voile. Qu'est il besoin de redire ici comment, résolue à expier ses coupables amours avec le roi, qui dans tout l'éclat de la jeunesse et de la puissance, lui avait inspiré une affection aussi profonde que désintéressée, la duchesse avait deux fois quitté la cour pour se réfugier dans un cloître, surtout après que la légitimation de ses enfants eût donné à sa honte une plus scandaleuse publicité? La faveur soudaine de Mme de Montespan, ses airs triomphants et hautains, soutenus, encouragés même par Louis XIV, apprirent à Mme de la Vallière que les remords n'étaient pas l'unique souffrance qui pouvait déchirer une âme tendre et délicate. Pendant quelque temps encore, le triste plaisir de voir le souverain auquel elle avait tout sacrifié la retint à la cour, bien qu'elle n'y marchât plus qu'à la suite de sa rivale. Il semblait même qu'elle voulût s'imposer cette douloureuse épreuve comme le premier châtiment des fautes qu'elle se disposait à expier par la pénitence et les plus rudes austérités. « Pour trouver la vie douce aux Carmélites, disait-elle, en désigant le roi et Mme de Montespan, « je me rappellerai, ce que ces deux personnes m'ont fait souffrir. »

Au plus fort des luttes soutenues contre elle-même, partagée qu'elle était entre la passion et le devoir, le maréchal de Bellefonds, dont les vertus chrétiennes lui inspiraient toute confiance, l'avait mise en rapport avec Bossuet, qui l'avait affermie dans sa résolution de s'éloigner d'un monde où elle avait éprouvé de si cruelles déceptions. C'est à lui que fut confiée la singulière mission ayant pour but d'obtenir de Louis XIV qu'il fût permis à Mme de la Vallière de quitter la cour. Il eut alors à combattre en même temps l'attitude silencieuse du roi, les dernières hésitations de celle qui lui avait confié sa cause, et le ridicule dont les courtisans se plaisaient à couvrir le projet de l'illustre pénitente. Enfin, tous les obstacles ayant été levés, il s'empressa d'en faire part au maréchal de Bellefonds et à sa sœur, la carmélite : « Je vous envoie, écrit-il, une lettre de Mme la duchesse de la Vallière, qui vous fera voir que, par la grâce de Dieu, elle va exécuter le dessein que le Saint-Esprit lui avoit mis dans le cœur. Toute la cour est édifiée et étonnée de sa tranquillité et de sa joie, qui s'augmentent à mesure que le temps approche. En vérité, ses sentiments ont quelque chose de si divin,

que je ne puis y penser sans être en de continuelles actions de grâces; et la marque du doigt de Dieu, c'est la force et l'humilité qui accompagnent toutes ses pensées. Ses affaires se sont disposées avec une facilité merveilleuse; elle ne respire plus que la pénitence et, sans être effrayée de l'austérité de la vie qu'elle va embrasser, elle en regarde la fin avec une consolation qui ne lui permet pas d'en craindre la peine. Cela me ravit et me confond : je parle et elle agit; j'ai les discours, elle a les œuvres. Quand je considère ces choses, j'entre dans le désir de me taire, de me cacher, et je ne prononce pas un seul mot où je ne croie prononcer ma condamnation. »

Peu de temps après, c'est-à-dire le 20 avril 1674, Mme de la Vallière partit, en effet, de la cour et alla se retirer au couvent de la rue Saint-Jacques, où elle prit le nom de sœur Louise de la Miséricorde. Durant son noviciat, dont le temps fut abrégé, Bossuet ne manqua point de la voir, autant que lui en laissaient le loisir ses fonctions auprès du Dauphin, et, à la suite d'une de ses visites, il écrivit à la prieure, Mme de Jarnac, la lettre qui suit : « Depuis notre dernière conversation, et l'entretien que j'ai eu avec ma sœur Louise de la Miséricorde, il me semble qu'il faudroit à chaque moment s'épancher pour elle en actions de grâces. Il y avoit quatre mois que je ne l'avois vue, et je la trouvoi de nouveau enfoncée dans les voies de Dieu, avec des lumières si pures, et des sentiments si forts et si vifs, qu'on reconnaît à tout cela le Saint-Esprit. Selon ce qu'on peut juger, cette âme sera un miracle de la grâce. Elle n'a besoin que de quelqu'un qui lui apprenne seulement à ouvrir le cœur, et qui sache, en l'avançant, la cacher à elle-même. Dieu a jeté dans ce cœur le fondement de grandes choses. Vraiment tout y est nouveau, et je suis persuadé plus que jamais de l'application de mon texte pour le discours de vêture : *Et dixit qui sedebat in throno : Ecce nova facio omnia*. Je crois, au reste, ma chère et révérende Mère, que je ferai le sermon, car, apparemment, nous ne voyagerons pas. J'en ai une joie sensible, et je prie Dieu de tout mon cœur que je puisse porter à cette âme une bonne parole. Mon cœur l'enfante à présent; mais je ne sçais ni quand ni comment elle sortira. Priez Dieu, ma chère Mère, que cette parole incréée, conçue éternellement dans le sein du Père, et enfin revêtue de chair pour se communiquer aux hommes mortels, possède mon intelligence. Il y a plus de quinze jours que j'ai le désir de vous écrire ceci ; je n'en ai trouvé qu'aujourd'hui la commodité. Que ma sœur Marie-Anne de Jésus ne m'oublie pas devant Dieu. Je vous mets toujours toutes deux ensemble, et j'y mets pour une troisième ma sœur Louise. La Trinité bénisse les trois. La Trinité nous fasse tous un cœur et une âme pour aimer Dieu en concorde. »

Bossuet avait bien jugé les dispositions de sœur Louise, car, trois mois après cette lettre, datée du 19 mars 1675, elle faisait sa profession aux Carmélites. Dans cette touchante cérémonie, on vit la reine Marie-Thérèse conduire elle-même au pied de l'autel, et couvrir du drap mortuaire, la rivale qui, treize années auparavant, avait fait couler ses premières larmes. A quelque distance de la reine, se tenait la duchesse de Longueville, si fameuse pendant les guerres de la Fronde, et qui, depuis longtemps déjà, cherchait à oublier dans la retraite et le silence les agitations de sa vie passée. Là étaient réunis les plus grands personnages de la cour, venus pour être témoins d'un spectacle qui, en leur rappelant tant de fêtes brillantes, tant de souvenirs différents, était propre à faire naître les plus graves réflexions. Enfin, ce qui donnait encore plus de grandeur à cette scène déjà si imposante, c'était Bossuet « qui allait rompre un silence de plusieurs années, et faire entendre une voix que les chaires ne connaissaient plus. » Aussi tous les cœurs furent saisis d'émotion, tous les yeux se mouillèrent de larmes, lorsque, près de finir son discours, il étendit la main vers Mme de la Vallière, placée en face de lui, dans une tribune à côté de la reine, et qu'il dit d'un ton solennel et pénétrant : « Et vous, descendez, allez à l'autel, victime de la pénitence ; allez achever votre sacrifice. Le feu est allumé; l'encens est prêt, le glaive est tiré : le glaive est la parole qui sépare l'âme d'avec elle-même pour l'attacher uniquement à Dieu. »

Ce glaive de la parole qui, selon le mot du grand orateur chrétien, sépare l'âme d'avec elle-même, la victime de la pénitence, comme il l'appelait, ne cessa jamais de se l'appliquer. A peine âgée de trente-un ans quand elle prit le voile, elle passa trente-six années dans le cloître, se livrant à une vie toute d'austérités, qui n'altéra nullement ni la douceur de son caractère, ni la sérénité de son visage. « Je ne suis point aise, mais je suis contente », disait-elle un jour à la reine, qui venait souvent la visiter dans sa retraite. Malgré son amour pour ses enfants, elle voulait même, par esprit de mortification, se priver de leur vue ; mais le roi lui donna l'ordre de les recevoir, et lorsque Mlle de Blois, sa fille, épousa le prince de Conti, ce dernier témoigna à l'humble carmélite autant de respect que d'affection. En 1683, comme Bossuet, qui lui montrait toujours l'intérêt le plus vif, était venu lui annoncer la mort de son fils, le comte de Vermandois, et l'exhortait, d'une voix émue, à ne point retenir ses larmes : « Je dois pleurer encore plus la naissance de cet enfant que sa mort », répondit-elle en faisant un violent effort pour contenir la poignante impression qu'elle ressentait. La religion, la consolatrice de toutes les douleurs, et dont elle méditait sans cesse

les sublimes vérités, ne put jamais lui faire oublier le souvenir de ses fautes, et, pour apaiser les tourments de sa conscience, elle acceptait avec joie les travaux pénibles qu'imposait le régime austère auquel elle s'était vouée. Par le recueil de ses *Réflexions morales* et des lettres qu'elle adressa au maréchal de Bellefonds, on peut apprécier toute l'élévation de ses sentiments, toute la sincérité de son repentir. Atteinte d'une maladie qui la fit souffrir cruellement, elle mourut aux Carmélites, le 6 juin 1710, entre les bras de la princesse de Conti, qui n'arriva que pour recevoir le dernier soupir de sa mère.

Etranges vicissitudes attachées au sort des favorites, tour à tour idoles et victimes de la passion inconstante d'un prince! Après avoir été la reine de la cour, Mme de Montespan subissait elle-même l'abandon qu'elle avait fait infliger à Mme de La Vallière, et, délaissée pour Mme de Maintenon, elle allait, en 1687, se réfugier au couvent de Saint-Joseph, de la rue Saint-Dominique. A cette retraite, qui fit grand bruit en son temps, le nom et la correspondance de Bossuet viennent aussi se rattacher, en ce sens que, profitant de l'influence que lui donnaient la vertu et le génie, l'illustre prélat avait essayé à diverses reprises, d'amener entre Louis XIV et Mme de Montespan une séparation vainement réclamée jusque-là par la morale publique. Entre autres occasions qu'il avait cru le plus favorables à ce dessein, il avait choisi les fêtes de la Pentecôte de l'année 1675, alors que le roi commandait son armée dans les Pays-Bas, et se trouvait éloigné de l'objet de sa passion. Il lui écrivit donc deux lettres renfermant les conseils les plus sages et les représentations les plus fermes qu'un sujet pût alors adresser à son souverain, surtout quand ce souverain était Louis XIV. Après avoir rappelé la promesse que le roi, avant de partir, avait faite à Dieu, de rompre des liens illégitimes, et le commandement qu'il lui avait donné à lui-même de l'en faire souvenir, il ajoutait : « La conversion véritable ne se contente pas seulement d'abattre les fruits de mort, comme parle l'Ecriture, c'est-à-dire les péchés; mais elle va jusqu'à la racine, qui les feroit repousser infailliblement, si elle n'étoit arrachée. Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour, je le confesse; mais plus cet ouvrage est long et difficile, plus il y faut travailler. Votre Majesté ne croiroit pas s'être assurée d'une place rebelle, tant que l'auteur des mouvements y demeureroit en crédit. Ainsi jamais votre cœur ne sera paisiblement à Dieu, tant que cet amour violent, qui vous a si longtemps séparé de lui, y régnera. Cependant Sire, c'est ce cœur que Dieu demande. Votre Majesté a vu les termes avec lesquels il nous commande de le lui donner tout entier; elle m'a promis de les ire et de les relire souvent. Je vous envoie encore, Sire, d'autres

paroles de ce même Dieu, qui ne sont pas moins pressantes, et que je supplie Votre Majesté de mettre avec les premières. Je les ai données à Mme de Montespan, et elles lui ont fait verser beaucoup de larmes. Et certainement, Sire, il n'y a point de plus juste sujet de pleurer, que de sentir qu'on a engagé à la créature un cœur que Dieu veut avoir. Qu'il est malaisé de se retirer d'un si funeste engagement! Mais cependant, Sire, il le faut, ou il n'y a point de salut à espérer. »

Touchant ensuite à la corde la plus sensible chez un prince si avide de gloire, Bossuet disait par allusion aux succès déjà obtenus pendant cette campagne : « J'espère, Sire, que tant de grands objets qui vont tous les jours occuper de plus en plus Votre Majesté serviront beaucoup à la guérir. On ne parle que de la beauté de vos troupes, et de ce qu'elles sont capables d'exécuter sous un tel conducteur. Et moi, Sire, pendant ce temps, je songe secrètement en moi-même à une guerre bien plus importante, et à une victoire bien plus difficile que Dieu vous propose. Méditez, je vous prie, cette parole de Dieu; elle semble être prononcée pour les grands rois et pour les conquérants : « Que sert à l'homme, dit-il, « de gagner tout le monde, si cependant il perd son âme? » Et quel gain pourra le récompenser d'une perte si considérable? Que vous serviroit, Sire, d'être redouté et victorieux au dehors, si vous êtes au dedans vaincu et captif? Priez donc Dieu qu'il vous affranchisse; je l'en prie sans cesse de tout mon cœur. Loin des périls et des occasions, vous pouvez plus tranquillement consulter vos besoins, former vos résolutions et régler votre conduite. Dieu veuille bénir Votre Majesté; Dieu veuille lui donner la victoire, et, par la victoire, la paix au dedans et au dehors. »

Malheureusement les bonnes dispositions que le prélat avait inspirées à Louis XIV ne durèrent guère au-delà du temps pendant lequel la campagne du Rhin retint le prince éloigné de la cour. Revenu à Saint-Germain, la force de l'habitude le fit retomber dans les liens qu'il avait promis de briser pour toujours, et la séparation fut suivie d'un rapprochement sur lequel les *Mémoires* de Mme de Caylus donnent de singuliers détails. Toutefois le charme était rompu, et Mme de Montespan qui, dans ses relations avec Louis XIV, aimait moins le roi que la royauté, continua de montrer une humeur hautaine, fort peu faite pour ramener un cœur disposé à s'éloigner d'elle. Aussi, par une action lente, mais sûre, Mme de Maintenon, qu'elle-même avait introduite, comme gouvernante de ses enfants, dans l'intimité du roi, parvint à supplanter sa protectrice, et amena une rupture définitive qui eut lieu en 1686. Dans la vie de dévotion que Mme de Montespan se fit alors, et surtout après sa retraite au

couvent de Saint-Joseph, Bossuet, pour lequel elle avait d'abord montré de l'éloignement, mais à qui elle donna ensuite sa confiance, crut devoir y répondre en continuant de lui offrir ses conseils. Il la visitait parfois, et se rencontrait en sa compagnie avec Mme de Rochechouart, sœur de Mmes de Montespan et de Thianges, et abbesse de Fontevrault.

Cette « reine des abbesses, » comme l'appelle le duc de Saint-Simon, avait encore, plus que ses sœurs, hérité de l'esprit fin, naturel et charmant qui distinguait la famille des Mortemart, dont elle était issue. Précédemment elle avait plus d'une fois quitté son cloître, pour venir, chargée de son voile et de ses vœux, prendre part aux réunions intimes, nommées les particuliers du roi, auxquelles ce prince aimait à l'inviter. Après que Mme de Montespan eut quitté la cour où, avec elle et Mme de Thianges, l'abbesse de Fontevrault apportait ce talent singulier de conversation qui avait un caractère unique, et de plus, cet art délicat qui consiste à donner de l'esprit aux autres, Mme de Rochechouart ne manqua pas de venir consoler sa sœur dans la retraite qu'elle s'était choisie. Outre que Madame l'abbesse était celle des trois sœurs qui avait le plus d'esprit, c'était peut-être aussi la plus belle, suivant le témoignage de Saint-Simon. « Elle y joignait, dit-il, un savoir rare et fort étendu : elle savait bien la théologie et les Pères, elle était versée dans l'Ecriture, elle possédait les langues savantes, elle parlait à enlever quand elle traitait quelque matière. Hors de cela, l'esprit ne se pouvait cacher, mais on ne se doutait pas qu'elle sût rien de plus que le commun de son sexe. Elle excellait en tout genre d'écrire. Elle avait un don particulier pour le gouvernement et pour se faire adorer de tout son ordre, en le tenant toutefois dans la plus exacte régularité, et la sienne était pareille dans son abbaye, Ses séjours à la cour, où elle ne sortait point de chez ses sœurs, ne donnèrent jamais d'atteinte à sa réputation que par l'étrange singularité de voir un tel habit partager une faveur de cette nature ; et si la bienséance eût pu y être en soi, il se pouvait dire que, dans cette cour même, elle ne s'en serait jamais écartée. »

L'observance régulière que l'abbesse de Fontevrault gardait dans son couvent, Mme de Montespan la suivait avec la même exactitude lorsqu'elle y venait faire des retraites. Elle qui avait aimé la table, le luxe et les toilettes somptueuses, s'imposait la nourriture la plus frugale, les jeûnes, les macérations, et en était venue à torturer son corps au point de porter sous un linge de grossière étoffe une ceinture garnie de pointes de fer. N'était-ce pas un singulier spectacle que présentait alors l'antique abbaye de Fontevrault, gouvernée tour à tour par quatorze princesses de sang royal, et, où l'abbesse,

Renée de Bourbon avait, en 1505, inauguré une sévère réforme en présence de la reine de France, Anne de Bretagne? Dans ce même monastère, mais longtemps après, venait faire pénitence de ses fautes une illustre pécheresse qui, naguère, avait vu le roi, les ministres, la cour, tout le royaume à ses pieds. Tandis que Mme l'abbesse, sa sœur, mêlant à la dévotion l'amour de la science et de l'hellénisme, s'occupait à traduire, de concert avec Racine, le *Banquet* de Platon, Mme de Montespan allait chanter au chœur en compagnie des deux cents religieuses qui peuplaient le monastère. Puis, elle s'arrêtait pour prier devant les reliques de Robert d'Arbrissel, le saint fondateur de l'abbaye, évitant toutefois, poursuivie qu'elle était par les affres de la mort, de passer près des tombeaux d'Eléonore d'Aquitaine, du roi Henri II, son mari, et de Richard Cœur-de-Lion, son fils, inhumés dans le sanctuaire de l'Eglise. Qu'est devenue cette abbaye célèbre, encore si florissante au siècle dernier, sous la vigilante administration de Mme de Vivonne, alors qu'elle fut visitée par dom Martène et dom Durand, les auteurs du *Voyage littéraire de deux bénédictins*, qui venaient y consulter les archives et admirer la collection de manuscrits ornés de superbes miniatures? Fontevrault, dont le nom est mêlé à tant de souvenirs de notre histoire; Fontevrault, où étaient venues dormir tant de générations de princes, qu'on l'appela « le cimetière des rois »; Fontevrault, l'une des merveilles de l'architecture monastique, avec ses cinq églises, ses trois cloîtres et sa belle bibliothèque; Fontevrault est aujourd'hui une maison centrale de détention, où deux mille prisonniers occupent le reste des vastes bâtiments habités encore à la fin du dix-huitième siècle par les disciples de Robert d'Arbrissel. Devant une telle transformation, n'y a-t-il pas lieu de s'écrier : ainsi passe la gloire du cloître, comme on l'a dit de la gloire du monde! Ainsi, par l'effet des révolutions politiques et sociales que nous avons subies depuis tant d'années déjà, l'asile consacré jadis à la piété et au repentir volontaire, est devenu le séjour de l'expiation forcée et du crime impénitent!

Alphonse Dantier.

La suite prochainement.

LES CHEMINS DE FER FRANÇAIS EN 1878

UTOPIES ET RÉALITÉS

Aimez-vous les révolutions? On en a mis partout. C'est présentement le tour des chemins de fer. Les Marlborough de la démocratie régnante s'en vont en guerre contre « la féodalité nouvelle qui a mis, nous dit-on, la main sur ces vastes entreprises, et se croit un droit divin de les diriger à sa guise, pour son plaisir et son profit... ; ayant tous les avantages du monopole sans en courir les risques et sans en assumer les charges. » On marche bruyamment à la conquête de cette autre Bastille ; on aspire à faire racheter par l'Etat les chemins de fer, pour les transformer en instruments de propagande républicaine.

Nous avons essayé de résumer les considérations qui démontrent l'insanité et le péril d'un pareil système [1]. Les débats qui viennent d'avoir lieu, et ceux qui se préparent à propos du rachat de quelques chemins de fer secondaires, donnent à ce travail le mérite de l'actualité.

I

Cette aristocratie des chemins de fer ne mérite pas, d'abord, le reproche qu'adressait Figaro à l'ancienne noblesse ; elle s'est donné d'autres peines que celle de naître. Sa prospérité, sa force, sont le fruit de longs et patients travaux, d'une prudence, d'une loyauté constantes. Dans la période rudimentaire qui s'est écoulée

[1] Plusieurs de ces considérations avaient déjà été présentées avec beaucoup de vigueur et de netteté dans de précédents articles du *Correspondant*. Voir entre autres, un article de M. P. de Salvandy, *les Chemins de fer devant l'opinion publique* (25 décembre 1864) ; celui de M. Lamé-Fleury sur *l'Exploitation des chemins de fer par l'Etat* (25 décembre 1872) ; et surtout celui de M. Trolard, *les Chemins de fer et l'Etat en Europe et en Amérique* (10 janvier 1877).

entre la concession du premier chemin de fer français (1823) et la loi de 1842, des faits non équivoques attestent la circonspection presque méticuleuse de ces groupes primitifs d'actionnaires, ancêtres modestes et non reniés des grandes Compagnies actuelles. Leurs premiers emprunts, sous forme d'obligations de mille francs, ne remontent qu'à 1838. Jusque-là les voies ferrées avaient été construites exclusivement au moyen du capital-actions, qui n'était même pas complétement réalisé.

En 1841, sur un chiffre total de 804 kilomètres concédés, 499 étaient en exploitation, et donnaient un bénéfice net de 4,674,000 fr. A cette époque, le capital-actions des Compagnies était en tout de 188 millions, dont seulement 159 d'appelés, et le chiffre des obligations émises ne dépassait pas 31 millions. De cette première période date la création des Compagnies de Paris à Orléans (1838), et de Paris à Rouen (1840), souche des grandes Compagnies d'Orléans et de l'Ouest.

De 1842 à 51, le réseau concédé s'accrut de 804 kilomètres à 3,916. Les principales Compagnies qui se constituèrent, dans cet intervalle, furent celles d'Avignon à Marseille (1843); d'Orléans à Bordeaux (1844); du Nord et de l'Est (1845). Pendant cette nouvelle période, les mêmes principes financiers furent appliqués : « prépondérance du capital-actions sur le capital-obligations; soin de n'émettre aucune obligation qui n'eût un gage réel dans les recettes acquises. » Ainsi, en 1850, le capital-actions nominal des Compagnies s'élevait à 758 millions (dont 632 seulement réalisés), contre moins de 179 millions d'obligations. Sur vingt-sept grandes ou petites Sociétés ayant alors une existence distinctes, quatre seulement s'étaient permis d'émettre des obligations pour une somme un peu supérieure au montant de leur capital-actions *réalisé*. Les principales se faisaient précisément remarquer par une plus grande circonspection : celle de Paris-Rouen, par exemple, dont le capital-actions (36 millions), était réalisé en entier, n'avait encore émis que pour 13 millions d'obligations, etc. [1]. Dans cette même annee (1851), les recettes avaient donné un bénéfice net de 58,500,000 francs (chiffres ronds). Défalcation faite des charges d'obligations, il restait donc encore plus de 49 millions à distribuer aux actionnaires. « Chaque groupe d'intéressés gardait ainsi le caractère qui semble assigné par la nature des choses. Aux actionnaires, avec tous les risques d'une initiative hardie, la chance de dividendes croissants; aux obligataires, un revenu fixe, modeste, mais avec la sécurité absolue du placement. »

[1] V. *Petites et grandes Compagnies*, 1877.

Comme le *Médecin malgré lui*, les faiseurs modernes ont « changé tout cela. »

L'année 1852 est une date mémorable entre toutes dans l'histoire des chemins de fer français. C'est l'époque de l'organisation des grandes Compagnies, par la fusion des lignes du Nord et d'Amiens-Boulogne; d'Orléans Bordeaux et de Tours-Nantes avec Paris-Orléans, de l'adjudication des lignes Paris-Lyon-Avignon, etc. Dans cette seule année, l'ensemble des concessions monta de 3,916 à 7,204 kilomètres.

De cette époque date aussi la substitution à l'ancien type aristocratique d'obligations de 1,000-1,250 francs, du type populaire de 300 francs, remboursable à 500. Ce fut la Compagnie du Nord qui en fit usage la première, mais le mérite de l'invention appartient au directeur actuel du P.-L.-M., M. Paulin Talabot, qui l'avait proposé dès 1847. L'abus qu'on en a fait depuis lors ne diminue en rien le mérite de cette conception, démocratique dans le meilleur sens du mot. Jamais le crédit, « cet instrument délicat et formidable », ne fut manié avec autant de dextérité et d'à-propos. L'emploi, sur une vaste échelle, de ce nouveau mode d'obligations, fit passer en quelque sorte de la petite à la grande vitesse, les travaux d'exécution du réseau français. De 1852 à 59, le chiffre de leur capital-obligations s'éleva de 440 à 2,334 millions; celui des concessions, de 7,204 à 16,144 kilomètres. Cette accélération prodigieuse profitait à l'honneur militaire du pays, aussi bien qu'à sa prospérité matérielle. Ce fut ainsi que la Compagnie P.-L.-M. se trouva en mesure d'exécuter le transport de troupes justement célèbre, qui contribua tant au succès de la guerre d'Italie (1859).

Disons encore que ce progrès si rapide n'avait pourtant rien de téméraire. Malgré l'augmentation énorme du capital-obligations, les recettes, par leur progression également croissante, continuaient à offrir toute garantie aux obligataires. En 1859, sur une longueur totale de 8,240 kilomètres exploités, les recettes atteignaient le chiffre de 396 millions, et dépassaient encore de 46 millions celui des dépenses d'exploitation. Ce produit net eût suffi pour assurer le service d'un capital-obligations supérieur d'un tiers à celui qui existait alors.

II

Nous arrivons à l'ère dite des *Conventions* (1858-59). Le mécanisme de cette association ingénieuse a été souvent décrit. Toutefois, nous ne pouvons nous dispenser d'y revenir un moment, pour faire justice d'erreurs reproduites dans des discussions et des documents officiels de date très-récente.

« Les fusions étaient achevées ; les grandes Compagnies constituées, la construction de nouveaux chemins de fer se poursuivait activement quand une violente crise financière éclata vers la fin de 1857 [1]. » C'était la suite naturelle de cet entraînement, né d'un excès de sécurité et de convoitises qui, depuis plusieurs années, poussait le capital aux plus folles aventures. La réaction fut extrême, comme il arrive d'ordinaire en France. Les meilleures entreprises eurent à souffrir de cet excès de méfiance, succédant à une confiance non moins exagérée. Les actions et obligations des chemins de fer ne furent pas épargnées.

Les Compagnies auraient pu, à elles seules, se tirer d'affaire en ajournant la construction des nouvelles lignes d'un profit douteux. Mais cette interruption ne pouvait convenir au gouvernement. D'une part, pour des motifs faciles à comprendre, il voulait « des travaux quand même » ; de l'autre, pour des raisons non moins graves, il ne voulait augmenter ni la dette publique, ni les impôts, pour secourir les Compagnies. Afin d'échapper à cette alternative, « il leur proposa son concours, sous forme d'une garantie d'intérêt ; » garantie partielle, éventuelle, et ne devant fonctionner qu'au bout d'un certain temps. Cette combinaison ayant été acceptée en principe par les conseils d'administration des six grandes Compagnies, toutes leurs lignes furent partagées en deux réseaux ; ancien réseau productif ; nouveau réseau improductif, au moins pour longtemps. Les deux réseaux devaient rester indépendants l'un de l'autre ; jusqu'au 1er janvier 1864 pour la Compagnie de l'Est, et une année de plus pour les autres. Pendant ce délai, les bénéfices nets du premier réseau devaient être distribués comme précédemment aux actionnaires ; et les insuffisances du second, comblées au moyen d'emprunts et ajoutées au compte d'établissement. Ajoutons que la perspective assurée d'une garantie allait singulièrement faciliter la négociation de ces nouveaux emprunts sous forme d'obligations, le crédit des Compagnies se trouvant ainsi comme « adossé au crédit de l'Etat. »

Le fonctionnement de la garantie a donc commencé à partir de 1864-65 ; c'est-à-dire que l'Etat, depuis cette époque, garantit et complète au besoin de ses deniers, au capital d'établissement du nouveau réseau, un intérêt annuel de 4 pour cent, et l'amortissement calculé au même taux pendant cinquante ans ; en tout : 4 fr. 65 pour cent.

Certains financiers des nouvelles couches, ayant entendu vaguement parler de ces conventions ; se figurent que l'Etat pourvoit à lui

[1] *Les Chemins de fer devant le Parlement*, p. 7.

seul au déficit; que les Compagnies reçoivent ce tribut en pur don, et continuent de palper tous les bénéfices des bonnes lignes. Ces financiers se trompent complètement. D'abord, tout l'excédant de ce bénéfice, sur la portion dite *produit réservé* [1], est déversé annuellement sur le nouveau réseau en déduction de la garantie de l'Etat : le recours à cette garantie ne s'exerce que dans le cas où ce supplément ne suffit pas pour combler le déficit, et en proportion de cette insuffisance. En second lieu, les sommes versées par l'Etat ne sont que des avances, dont les Compagnies lui servent l'intérêt à 4 pour cent, et qu'elles commenceront à rembourser, dès que leur situation financière le permettra. Ainsi, d'après le progrès annuel des recettes de la Compagnie d'Orléans, celle qui a reçu jusqu'ici la plus forte somme d'avances, on a calculé qu'elle pourrait en commencer le remboursement vers 1883.

Cette garantie, prétexte de tant de déclamations, n'est donc en réalité qu'une clause accessoire, qui reste nominale pour la partie du réseau qui donne les forts bénéfices. C'est ainsi que les Compagnies de Lyon et du Nord n'ont jamais eu recours à la garantie, ayant toujours comblé entièrement le déficit de leurs nouvelles lignes avec l'excédant du produit net des anciennes. Quant aux autres Compagnies (Est, Orléans, Ouest, Midi), depuis l'origine de la garantie jusqu'en 1877, le total de leurs insuffisances s'est élevé à 887 millions, dont plus de la moitié (416 millions) a été couverte par l'excédant de l'ancien réseau. Le surplus a été réglé au moyen des avances faites par l'Etat; — avances dont le chiffre s'abaisse naturellement, à mesure que s'élèvent les produits des anciennes et des nouvelles lignes. Rappelons enfin que cette garantie n'est illimitée ni quant à la durée, ni relativement au capital. Elle ne peut être réclamée que pendant un laps de cinquante ans, à partir de 1865, et jusqu'à concurrence d'une somme totale de 3,855 millions, dans des proportions calculées, pour chaque Compagnie, d'après l'évaluation approximative de sa quote-part de charges plus ou moins lourdes dans l'exécution du nouveau réseau [2].

[1] Ce produit se compose de la somme nécessaire au paiement des intérêts des actions, du capital-obligations de l'ancien réseau et d'un intérêt complémentaire de 1 fr. 10 pour cent aux obligataires du nouveau réseau. Cet intérêt représente la différence entre les 4 fr. 65 pour cent, limite de la garantie de l'Etat, et le taux moyen du cours d'émission de ces obligations, évalué à 5 fr. 75 pour cent.

[2] Ainsi, l'Est peut avoir recours à la garantie jusqu'à concurrence de 865 millions; l'Ouest, de 843; l'Orléans, de 854; le Midi, de 456; le Nord, de 200; le Lyon, de 637. En défalquant ces deux derniers chiffres, qui ne figurent que pour mémoire, il reste, pour les autres Compagnies, un maximum de plus de trois milliards, dont elles n'approcheront certainement jamais.

« En résumé : établir entre les anciennes et les nouvelles lignes une communauté absolue d'intérêts ; restituer ainsi à l'Etat les avantages des grandes lignes, sans lui laisser la responsabilité de l'exploitation ; faire servir au développement du réseau les plus values des bonnes lignes ; n'engager le Trésor par une garantie limitée, que pour en reporter aussitôt le poids sur les Compagnies ; tel est ce système, dont les esprits vraiment soucieux du bien public sont restés les fidèles défenseurs.

Ces conventions, soumises aux Assemblées générales, furent ratifiées par la très-grande majorité des intéressés, malgré la sombre perspective de l'amoindrissement des dividendes. On considéra cet arrangement comme un gage de stabilité, comme un sacrifice patriotique et nécessaire à l'intérêt général, et l'on passa de bonne grâce de l'âge d'or à l'âge d'argent.

C'est donc avec grande raison qu'un ancien collaborateur du *Correspondant* y écrivait, dès 1864 : « les Compagnies ont accepté une importante mission officielle, et ont renoncé à poursuivre exclusivement l'augmentation de leurs propres bénéfices... Il faut donc mettre au rang des préjugés l'idée de faveurs excessives du gouvernement. *La situation qui leur a été faite ne ressemble en rien à celle qui résulte d'une libéralité !* [1] »

C'est ce système qui a rendu possible le prompt établissement de lignes importantes sous plus d'un rapport, mais pourtant incapables de couvrir de longtemps leurs frais, comme celles de Bretagne et de Franche-Comté. Ces lignes, plus intéressantes pourtant, et d'un plus grand avenir que plusieurs des dernières, pour lesquelles on a fait tant de folies ; — sans compter celles qu'on prépare ; — n'eussent jamais pu être entreprises par des sociétés privées ni par l'Etat, « sous peine d'étendre la liste des faillites, ou celle des impôts. »

Ce système n'a pas créé, comme on le prétend, une féodalité industrielle, mot vide de sens. Mais il a eu l'avantage, conforme à l'intérêt général, d'assurer aux Compagnies un caractère de solidité, de cohésion, qui se rencontre rarement en France depuis 1789. Sur ce sol bouleversé si profondément par les révolutions, on ne saurait rien reconstruire de durable sans jeter çà et là quelques masses de granit, comme disait Napoléon Ier. Les conventions ont réalisé quelque chose de cette grande pensée, en ce qui concerne les travaux publics. C'est donc avec raison qu'un de nos collaborateurs disait, l'année dernière : « Les chemins de fer français se distinguent des

[1] Article du 25 décembre 1864. Nous regrettons que l'auteur ne soit plus aujourd'hui à la Chambre, où il siégeait sur les bancs de la gauche : il eût été bien armé pour combattre ces préjugés, fort accrédités parmi ses coreligionnaires politiques.

autres, non-seulement par le caractère de leurs statuts actuels, *mais par l'unité de conception qui n'a point cessé de présider à leurs destinées.* (*Correspondant*, 10 février 1877)[1]. Grâce à ce système, des résultats considérables ont été obtenus; d'autres suivront infailliblement, si de nouvelles et malencontreuses combinaisons ne viennent pas saper l'édifice par sa base.

Parmi ces résultats, il n'est que juste de rappeler les services rendus en temps de guerre par les grandes Compagnies. Nous avons déjà signalé le mémorable transport de l'armée d'Italie. En quatre-vingts-six jours (10 avril au 15 juillet 1850), 527,669 hommes, 36,357 chevaux furent expédiés vers le théâtre de la guerre. Pendant la période la plus active de ce mouvement, du 20 au 30 avril, on transporta chaque jour, en moyenne, 8,241 hommes et 512 chevaux; en tout 75,996 hommes et 5,169 chevaux. On a calculé que ces troupes, expédiées en dix jours, en auraient mis soixante à franchir la même distance par étapes. On avait donc obtenu une vitesse sextuple par l'emploi des voies ferrées, et sans aucun accident.

Cette fois, l'Etat n'avait eu besoin que de la Compagnie de Lyon. Mais, pendant « l'année terrible », toutes les Compagnies françaises ont payé honorablement leur dette au pays. Les agents de tout grade ont fait leur devoir, et souvent plus que leur devoir. Grâce à ces hommes modestes et courageux, plusieurs embarquements et transports de troupes, exécutés dans les circonstances les plus critiques, ont atténué et parfois empêché des désastres. Parmi les principales opérations de ce genre, il faut citer : sur le réseau de l'Est, le retour et la concentration sur Châlons de la ci-devant armée d'Alsace, au moyen d'un double mouvement concentrique exécuté à proximité des avant-gardes ennemies; sur celui du Nord, le sauvetage du corps de Vinoy, dérobé aux vainqueurs de Sedan et restitué à la défense de Paris; sur les réseaux d'Orléans et de l'Ouest, les deux évacuations de la gare d'Orléans (11 octobre, 4 décembre) et celle du Mans (12 janvier), opérées sous le feu d'ennemis victorieux.

Pendant toute la durée des hostilités, les chefs des Compagnies avaient exécuté avec un zèle et une patience souvent mis à de rudes épreuves, les ordres venus de Tours et de Bordeaux. Puis, dès le lendemain de la signature de l'armistice, il leur fallut pourvoir, avec un matériel décimé, sur des voies encombrées d'ouvrages détruits, au ravitaillement de Paris, au rapatriement de nos armées

[1] L'historique des autres chemins de fer, si nettement résumé par M. Jaqmin, dans un récent Mémoire, prouve, qu'au rebours du système français, celui de l'exploitation directe par l'Etat n'a eu nulle part le caractère d'*institution*, mais seulement celui d'*expédient* politique ou financier.

prisonnières, à l'évacuation allemande! Ils n'eurent qu'à se louer, dans les moments les plus difficiles, du dévouement et de la subordination de leur personnel. Si les chemins de fer avaient été exploités par l'Etat, les agents de tout grade auraient-ils fait aussi bonne contenance, au milieu de l'effondrement général? Il est permis d'en douter.

III

L'odyssée lamentable des petites Compagnies est un des chapitres les plus curieux et les moins édifiants de notre histoire financière dans ces dernières années.

Le début de ces entreprises aventureuses est antérieur, il faut le dire, à l'avénement de la République. Elles furent le résultat d'une coalition formée d'éléments très-divers. On y a vu figurer, ensemble ou séparément : — les coryphées de la démocratie, qui ont juré guerre à mort au régime soi-disant féodal des grandes Compagnies, ainsi qu'au *Syllabus* et aux Jésuites, — des députés et des conseillers généraux stimulés par leurs électeurs; — enfin, des spéculateurs, dont l'avenir des lignes projetées était le moindre souci. Ils se préoccupaient surtout de la réalisation immédiate de bénéfices sur le placement des actions et obligations, la construction et les fournitures de matériel; des éventualités de fusion avec d'autres petites Compagnies, ou de cession à une grande.

Les grandes Compagnies eurent aussi le tort de trop dédaigner ce mouvement à l'origine. Elles ne croyaient pas qu'on trouverait si facilement des capitaux pour construire immédiatement des chemins dont les meilleurs ne valaient pas ceux du second réseau, qui ne se soutenaient que par l'excédant des bénéfices du premier et par la garantie de l'Etat. C'était trop se fier au bon sens public, qui a parfois, on le sait de reste, de longues et terribles intermittences dans notre pays.

Cette coalition emprunta, ses premières armes à la loi de 1865 sur les chemins de fer d'intérêt local. Après l'avénement de la République, elle se prévalut aussi de l'interprétation abusive d'un article de la loi de 1871 dont on prétendait inférer que ces chemins se trouvaient désormais placés dans le domaine exclusif des conseils généraux. Avec leur concours, on espérait arriver, par une sorte de mouvement tournant, à organiser des concurrences aux lignes les plus fructueuses de l'ancien réseau; comme on avait tenté d'abord de le faire ouvertement en sollicitant la concession d'une deuxième ligne de Calais à Marseille. Tout a été dit sur ces sophismes de la spéculation. Les discussions législatives,

l'équité, le bon sens, ne permettent pas de supposer qu'on eût eu l'intention, ni en 1865, ni en 1871, « d'autoriser la constitution, tronçon par tronçon et bout à bout, de lignes entrant en concurrence avec celles du premier, ni même du second réseau. Ce qu'on voulait créer, c'étaient des voies ferrées à bon marché, des affluents des grandes lignes [1]. » Il n'en est pas moins vrai que cette arrière-pensée de concurrence a exercé une influence considérable et désastreuse sur l'établissement des Compagnies secondaires.

Parmi ces Compagnies, celle des Charentes était une des plus considérables ; une de celles dont l'avenir semblait le mieux assuré. Ni la faveur publique, ni les secours de l'Etat ne lui avaient fait défaut. Créée en 1863, avec un capital actions de 25 millions, elle en récolta plus de 80 au moyen d'obligations, de 1865 à 71. A la fin de 1872, réduite de nouveau à battre monnaie, elle obtenait l'autorisation d'escompter les termes à échoir des subventions que l'Etat lui avait allouées pour l'achèvement de son réseau, et émettait en conséquence pour 16 millions de titres spéciaux, remboursables en quinze ans par voie d'amortissement, et dits bons de *délégation;* désignation assez impropre, car une grande partie de ce gage, sur lequel les souscripteurs croyaient pouvoir compter, fut employée autrement. En 1876, les 498 kilomètres exploités de ce réseau avaient bien donné un excédant de recettes d'un peu plus de 2 millions sur les dépenses d'exploitation. Mais les charges des obligations à elles seules dépassaient 4,800,000 francs. Donc, sans parler du capital-actions, perdu à d'incommensurables profondeurs dans les substructions de l'entreprise, elle se soldait par un déficit de près de 3 millions. De plus on avait, dans un très-prochain avenir, la perspective peu rassurante d'une surcharge annuelle de 2 millions par an jusqu'en 1887 pour le solde des bons de délégation ; auxquels il ne resterait bientôt plus rien à déléguer. Enfin, la situation des créanciers de cette entreprise était particulièrement digne d'intérêt. Comme l'a fait très-justement observer un député dans la discussion la plus récente qui ait eu lieu à ce sujet, « il n'y a pas moins de 5,682 familles qui ont pris part à la souscription de ce capital si aventureux, sans compter les fondateurs, et presque toutes ces familles appartiennent au pays que dessert ou doit desservir le réseau [2]. »

[1] *Le Régime des chemins de fer français,* p. 34.

[2] M. Ganivet, séance du 7 mars 1878. — Tous ceux qui ont sérieusement étudié la question ont insisté avec raison sur l'intérêt particulier que méritaient les obligataires des petites Compagnies. On pourrait dire qu'il y avait quasi-contrat entre eux et l'Etat, qui avait longtemps autorisé leur confiance par son attitude, ses autorisations d'emprunt et d'escompte de subventions, etc. Malheureusement on a trop attendu ; et, comme ne craignent pas

L'historique des autres petites Compagnies (Lille à Valenciennes, Nord-Est, Orléans à Châlons, Orléans à Rouen, Vendée, etc.), ne nous offrirait que la répétition lugubre et monotone de semblables péripéties. Mêmes illusions au début ; même tendance à conjurer les difficultés présentes au moyen d'expédients incorrects, et qui mériteraient parfois une qualification plus sévère : comme ces razzias opérées sur les capitaux de l'époque, au moyen d'obligations émises précipitamment, coup sur coup ; garanties, non plus comme autrefois par des réalités, mais par des mirages ; tantôt par des excédants *fabuleux* de bénéfice, annoncés sur des lignes qui parfois n'arrivaient pas même à couvrir leurs frais d'exploitation ; tantôt, comme pour les Bons des Charentes, par des subventions annuelles et d'autres gages « qu'on avait fait miroiter aux yeux des obligataires », et qui leur ont été dérobés ! Il n'y a rien de nouveau sous le soleil ! Nous retrouvons là les manœuvres employées de tout temps par les spéculateurs aux abois pour faire illusion au public et quelquefois à eux-mêmes ; dissimuler leurs embarras, leur désespoir ; atermoyer, retarder *per fas et nefas* une catastrophe inévitable.

On sait que la majeure partie des Compagnies secondaires se trouvait, en dernier lieu, dans la main d'un de ces spéculateurs. Une publication spéciale a retracé les péripéties de la grandeur et de la décadence si rapides de ce personnage, investi un moment d'une sorte de dictature par toutes les passions coalisées contre les grandes Compagnies. On y voit comment il avait été amené à constituer en France, par la fusion de divers groupes de lignes secondaires, un réseau de plus de 4,000 kilomètres, réseau dit de *combat* ou de *délivrance;* sous quelles influences il a agi, à quelles préoccupations il a obéi, contre quels écueils il est venu fatalement se briser, après avoir fait preuve dans cette lutte de qualités dignes d'un meilleur emploi [1]. On pourrait dire de lui ce que Virgile a dit d'Hector à propos de la défense de Troie :

. . . . . Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.

Nul n'était plus capable d'assurer le triomphe de cette cause, pour peu que ce triomphe eût été possible.

aujourd'hui de l'avouer les défenseurs du projet de rachat que la Chambre vient de voter, cette mesure tardive n'aura guère d'autre effet que d'enfler la caisse de spéculateurs qui ont acquis à vil prix des titres dépréciés.

[1] V. *l'Affaire Philippart.* On sait qu'il était parvenu antérieurement à constituer en Belgique, par la jonction bout à bout de diverses lignes secondaires, un réseau parallèle à celui de l'Etat, qui a dû racheter ce réseau pour se débarrasser d'une concurrence ruineuse. Cet exploit lui avait valu la con-

Il y a de graves enseignements à tirer de ce roman d'aventures financières. On y trouve d'abord une démonstration irréfragable de la nécessité d'une révision complète des lois dont il a été fait, dans ces circonstances, un si déplorable abus ; — celle de 1867 sur les Sociétés, en ce qui concerne la sincérité des associations et la sauvegarde des droits des obligataires ; — puis celle de 1865 et l'article de celle de 71 relative aux chemins de fer d'intérêt local. Il est bien à remarquer aussi que M. Philippart a été autant la victime que le champion du parti de la concurrence. Deux fois, en 1873 et 1876, l'entêtement de ceux qui étaient censés marcher sous sa direction a fait échouer les projets d'entente qu'il avait préparés avec les grandes Compagnies, et l'a rejeté dans la voie des expédients et des aventures. Tel est, dans les époques troublées, le sort fatal des chefs que se donnent les utopistes, les agitateurs financiers ou politiques. Ils ne sont obéis qu'à la condition d'obéir eux-mêmes aux passions de ceux qui les ont acclamés ; « il faut bien qu'ils les suivent, puisqu'ils sont leurs chefs. » Comme on l'a dit avec raison : « le coupable dans cette triste odyssée, ce n'est pas M. Philippart : ce n'est pas même cette spéculation qui eut moins que lui le génie des affaires, et plus que lui le dédain de la morale vulgaire et de la loi. Les visées politiques des uns, les ambitions locales des autres, l'égoïsme de tous, l'ignorance du plus grand nombre, telles furent les causes essentielles de cette crise. Le vrai coupable ici, c'est presque tout le monde[1]. »

IV

Après cette dernière et courte campagne (août 1876 — janvier 1877), dans laquelle M. Philippart avait trouvé son Waterloo ; au moment où son œuvre craquait ou s'effondrait de toutes parts ; où des indices trop certains trahissaient la détresse des petites Compagnies, le retour au projet de fusion avec l'Orléans semblait l'unique moyen de salut. Mais tandis que ces Compagnies agonisaient, la coalition qui

fiance des adversaires des grandes Compagnies. Son arrière-pensée la plus intime, ainsi qu'en fait foi une lettre de lui récemment exhumée, était de répéter en France la même opération, en forçant l'Etat et les grandes compagnies à reprendre ses lignes. Grâce à la nouvelle loi, ce rachat semble devoir s'accomplir, et au prix que lui-même jugeait rémunérateur, alors que ces lignes n'étaient pas en détresse comme aujourd'hui. Mais il ne sera plus là pour profiter de cette munificence républicaine.

[1] *L'Affaire Philippart*, p. 112.

les avait fait naître se portait à merveille ; elle comptait de nombreux représentants dans la nouvelle Chambre en 1876. Aussi le projet de fusion, bien qu'appuyé par un ministère républicain, rencontra une résistance insurmontable. Le rapport de la commission des chemins de fer contenait un grand nombre d'assertions empruntées de confiance aux adversaires des grandes Compagnies, auxquels le rapporteur avait fourni seulement, suivant l'expression spirituelle d'un journaliste, *la ficelle du bouquet*. Il y était dit notamment, « que l'Etat s'était parfois trouvé dans l'obligation non-seulement de payer le montant intégral de la garantie de 4 65 0/0, mais de couvrir les pertes de l'exploitation ; » tandis qu'il est prouvé par les documents que le maximum de la garantie n'a jamais été atteint, même dans les années les plus défavorables ! On prétendait aussi que les Compagnies n'avaient aucun intérêt à exploiter économiquement le nouveau réseau, » allégation qui trahissait une ignorance ou un oubli bien étranges du principe de solidarité établi par le régime des conventions, entre les lignes productives et improductives d'une même compagnie... Nous croyons inutile de nous arrêter plus longtemps à ce réquisitoire, qui a été péremptoirement réfuté dans un Mémoire spécial [1], et n'est plus à la hauteur actuelle du débat.

Si les mandataires du pays ont fait fausse route dans cette circonstance, ce n'est pas faute d'avoir étudié la question, ou plutôt discouru sur elle ; il est vrai que ce n'est pas tout à fait la même chose. Le projet de traité étant condamné d'avance par la majorité, comme absolument léonin [2], « la discussion fut tout simplement un vaste cadre où maints députés vinrent exposer leurs vues personnelles sur la question des chemins de fer », dénoncer les abus des grandes Compagnies, « féodalité financière qui opprimait la France», et défendre la cause des petites lignes autonomes. » Ce débat donnait beau jeu au patriotisme de clocher. La restauration complète des petites Compagnies, que la commission elle-même n'avait pas osé soutenir, trouva encore des défenseurs : l'un d'eux proposait que l'Etat devint leur banquier. Un autre, démocrate et spéculateur ardent, toujours prêt à courir aux armes, ne se contentait pas de si peu. Il demandait le rachat immédiat de tous les chemins de fer, grands, moyens et petits, construits ou à construire. Suivant lui, la France républicaine, après avoir dépensé dix milliards pour la dernière guerre, se devait à elle-même de donner, sans désemparer, ce nouveau témoignage de vitalité inépui-

[1] *Les Chemins de fer devant le Parlement.*
[2] L'*Année politique* (1879), par A. Daniel, p. 61-62.

sable. Ce 4 septembre financier allait être voté par acclamation, si le ministre des finances n'était venu refroidir quelque peu cet enthousiasme, en faisant ressortir les risques de cette opération colossale, sans exemple dans l'histoire des nations. Il parla des services rendus par les conventions, de ceux qu'elles pourraient rendre encore, mais avec l'embarras pudique d'un fonctionnaire républicain, forcé de louer quelque chose d'un régime antérieur.

Après sept longues séances consacrées à l'exposé d'utopies plus ou moins fantaisistes ; la majorité, de guerre lasse, se rallia à l'opinion d'un dernier orateur qui proposait, comme base d'un nouveau projet, le rachat par l'Etat des lignes en souffrance, (Charentes, Vendée, Orléans à Rouen, chemins dits normands) ; un programme de conditions plus rigoureuses à imposer à la Compagnie d'Orléans, et sur son refus probable de les accepter, la formation d'un septième grand réseau de l'Ouest et du Sud-Ouest, *exploité par l'Etat.* Rédigée sous forme d'amendement au projet de convention qu'elle ruinait de fond en comble, cette proposition ne fut votée toutefois qu'à la faible majorité de 231 voix contre 192. C'est là ce qu'un historiographe bénévole de cette Chambre a qualifié de « solution mitigée, très-pratique, qui améliorait immédiatement les choses. » En fait, cette prétendue solution n'était qu'un renvoi, un ajournement « en présence d'une situation qui, de l'aveu de l'auteur de la proposition, ne pouvait pas attendre ! » Les résultats de ce retard devaient justifier les appréhensions de la minorité. Ils aggravèrent les désastres déjà accomplis, et en déterminèrent de nouveaux. (Faillites des Compagnies de Lille à Valenciennes, 21 février 1877 ; d'Orléans à Rouen, 22 mars ; de la Vendée, 5 avril) sans parler de la gêne prolongée des créanciers obligataires, et de l'agiotage scandaleux qui se fit sur leurs titres. C'est que la Chambre ne s'était, en somme, engagée à rien, n'avait mis aucune ressource à la disposition des Compagnies, et laissait en souffrance tous les intérêts qu'eût sauvegardés le traité dont elle n'avait pas voulu.

La Compagnie d'Orléans ne pouvait accepter les nouvelles conditions plus que léonines qu'on prétendait exiger d'elle, notamment « l'établissement de règlements assurant à l'Etat une autorité permanente sur les tarifs et le trafic ; et la réserve, également au profit de l'Etat, d'ordonner à toute époque, nonobstant les contrats, la construction de lignes nouvelles. » Ce sont là, on le comprend, des questions de vie ou de mort pour les Compagnies. « Demander que l'Etat se substitue à elles pour la fixation des tarifs, c'est tout simplement demander leur expropriation. » Les forcer à précipiter, nonobstant les contrats, la construction de lignes improductives, c'est exiger leur ruine. Comme l'a dit avec raison un journaliste :

on peut bien reprocher aux grandes Compagnies leur lenteur, mais nous voyons, par l'exemple des petites, où l'on arrive en voulant aller trop vîte !

D'après le système qui avait obtenu l'année dernière la faveur de la majorité, la rupture des négociations avec la Compagnie d'Orléans ne permettait plus d'autre solution que le rachat. Aussi le gouvernement s'est empressé de saisir la Chambre actuelle d'un projet de rachat, comprenant non plus seulement six Compagnies comme précédemment, mais dix ; en tout 1861 kilomètres d'intérêt général, et 754 d'intérêt privé [1]. Ce rachat grève de 500 millions les contribuables, qui n'ont jamais si bien mérité le nom de « gent taillable et corvéable à merci » que sous le régime républicain. Et ce n'est encore là que l'introduction ou le premier article de ce programme effroyablement grandiose, qu'on a résumé ainsi : absorption, construction, exploitation par l'Etat des chemins faits ou à faire, au moyen d'emprunts permanents, successifs et en quelque sorte illimités.

Une pareille conception, « cauchemar d'un utopiste inexpérimenté, » ne pouvait manquer d'être vivement combattue par quelques hommes éminents de la minorité conservatrice. Dans la séance du 10 mars, M. Keller, élevant, suivant son habitude, le débat à une grande hauteur, s'épouvantait en présence de cette perspective illimitée d'emprunts, de travaux venant grever indéfiniment un budget déjà si surchargé. Il exprima la crainte qu'il ne restât pas de ressources suffisantes dans quelque circonstance extraordinaire, urgente, où la France aurait à défendre son sol et son honneur. Relativement au projet en discussion, il estimait que la meilleure ou plutôt l'unique solution était un arrangement avec les grandes Compagnies, qui pouvaient seules exploiter utilement ces petites lignes. Cette opinion fut également soutenue et développée par M. Rouher, qui prit le projet corps à corps, et en fit ressortir avec sa haute expérience les inconvénients visibles et latents, présents et futurs. « Il y a, dit-il, deux idées dans ce projet. L'une est celle du rachat, circonscrit et limité, de 2,615 kilomètres ; l'autre une tendance qui a pour but le rachat de tous les chemins, et leur exploitation par l'Etat. » Il n'a été rendu aucun compte à la Chambre des pourparlers, qui, conformément au vote de 1877, ont eu lieu ou auraient dû avoir lieu avec la Compagnie d'Orléans. Dix lignes sont

[1] Lignes d'intérêt général : Charentes, Vendée, Bressuire à Poitiers, Saint-Nazaire au Croisic, Orléans à Châlons, Clermont à Tulle. — Lignes d'intérêt local : Orléans à Rouen, Poitiers à Saumur, Maine-et-Loire, Nantes à Paimbœuf. Dépense totale : 266 millions de lignes construites rachetées, 234 de lignes à construire.

rachetées au lieu de six. On en ajoute quatre inédites : deux d'intérêt général et deux d'intérêt local, dont une (celle de Clermont à Tulle), n'a pas encore commencé son exploitation, bien que la résolution adoptée l'année dernière ne visât que les lignes dont les Compagnies ne pouvaient pas continuer l'exploitation. L'une des critiques les plus sévères et les plus judicieuses, portait sur l'usage abusif que faisait le projet de loi de l'article 12 de la loi de 1874. « Il y a une loi d'Etat, qui porte que le rachat des lignes *en prospérité* se fera au prix réel d'établissement. Or, on veut appliquer cette disposition au rachat actuel, alors qu'il s'agit de Compagnies en détresse. C'est violer la loi, dès la première fois qu'on l'invoque. « Nonobstant toute affirmation contraire, on a créé un précédent qu'on ne saura tenir pour non avenu, quand d'autres Compagnies dans la même situation s'en autoriseront pour réclamer leur rachat aux mêmes conditions. « Il est des impossibilités morales, des nécessités de justice qu'on ne peut pas affronter. »

Mettant ensuite à jour l'arrière-pensée révolutionnaire du projet de loi :

Nous allons racheter les Charentes : comment les exploiterons-nous ? La Compagnie actuelle s'engage pour six mois ; aux termes de l'article 4, M. le Ministre des Travaux publics organisera le système de l'exploitation, mais de l'exploitation par l'Etat... *Ce que vous voulez, c'est un spécimen...* Vous aurez les Charentes, vous, puissance publique ; vous aurez à régler les conflits qui pourront naître avec la Compagnie d'Orléans... Vous les règlerez dans l'intérêt de l'exploitation par l'Etat... Et, quand cette œuvre aura duré six mois, un an, deux ans, — peut-être moins, parce que les impatiences sont vives, — vous viendrez dire à la Chambre : vous voyez, l'exploitation par l'Etat est un grand système ! il faut le généraliser. D'abord, il faut donner des débouchés à cette Compagnie des Charentes. Il faut qu'elle aille à Nantes, à Bordeaux... Alors sera refoulée la Compagnie d'Orléans, qu'on rachètera, après avoir un peu atteint ses recettes et compromis sa situation ; comme on a racheté le chemin de fer qui était son rival.

A propos des tarifs, qui, dans cette hypothèse indivisible de rachat et d'exploitation par l'Etat, deviennent des impôts, M. Rouher rappela qu'à l'époque de l'organisation des chemins de fer en France (1838), le gouvernement avait d'abord proposé de construire, d'exploiter lui-même les chemins de fer, et par conséquent d'en régler les tarifs ; que cette prétention fut écartée, principalement grâce aux efforts de deux hommes célèbres qui, ce jour-là, par extraordinaire, furent du même avis, Arago et Berryer. Il démontra

que « vouloir modifier les tarifs, c'était se condamner au rachat d'une manière absolue »; que, contrairement à un préjugé fort accrédité, les Compagnies étaient contraintes, dans leur intérêt bien entendu, d'abaisser les tarifs « pour développer la circulation, pour réveiller la marchandise de son inertie... » Après avoir défini, avec sa lucidité habituelle, le caractère et l'utilité réels de l'homologation, méconnus par les financiers des nouvelles couches, il protesta énergiquement contre l'assimilation des tarifs des chemins de fer avec ceux de douane. « Les tarifs de douane, c'est une opération fiscale d'Etat..., les tarifs de l'industrie des transports; c'est le prix d'un service rendu, d'une fonction remplie... »

Et maintenant, vous voulez le pouvoir discrétionnaire (sur les tarifs)? Vous n'avez qu'un moyen, c'est de racheter... Vous détruirez cette puissance de l'association qui a fait de si grandes choses dans le pays. A l'exploitation commerciale, vous substituerez, quoi? Le fonctionnarisme et l'exploitation administrative.

Et si ce n'était que cela!...

Les conditions du rachat sont expresses...; c'est une affaire de dix à douze milliards. Ah! mais alors, les tarifs, vous les manierez! Que se passe-t-il aujourd'hui? Que les commerçants, tous les industriels disent : Il faut diminuer les tarifs. Quand vous aurez opéré le rachat, il arrivera de deux choses l'une; ou bien vous vous défendrez, et alors vous hériterez de l'impopularité qui frappe aujourd'hui la Compagnie; ou bien... vous cèderez un peu, aujourd'hui à une contrée, demain à une autre. Les chemins de fer rapportent aujourd'hui, en bénéfices nets, 410 millions; vous n'aurez plus que 380 millions à la fin de la première année. Et puis, de déliquescence en déliquescence, vous rencontrerez presque le néant, si vous ne le rencontrez pas absolument. Voilà ce qui vous attend.

Il n'a pas craint d'ajouter que ce résultat était encore plus à craindre dans un pays bouleversé par les révolutions comme le nôtre, où les promesses d'abaissement de tarifs pourraient devenir une arme puissante d'opposition. Après avoir conjuré ses collègues de ne pas s'engager dans une voie qui conduirait à sa perte non-seulement les institutions, mais peut-être le pays tout entier, il indiquait, comme solution pratique, une répartition des 2,615 kilomètres en souffrance entre les Compagnies d'Orléans, de l'Ouest, de l'Est et de Lyon, dont chacune reprendrait les parties limitrophes de son réseau. Moyennant cet arrangement, la charge imposée à l'Orléans, quoique toujours la plus pesante, cesserait d'être intolérable, puisqu'elle serait dégrevée d'une portion considérable de l'Orléans à

Rouen (à partir de Chartres), attribuée à l'Ouest, de plusieurs sections de l'Orléans à Châlons, qui seraient repris par les Compagnies ds l'Est et de Lyon, etc. De cette façon, avec l'application du déversoir, l'époque du commencement de remboursement des avances faites à la Compagnie d'Orléans ne serait retardée que d'une vingtaine d'années.

Dans sa réplique, ou plutôt dans les paroles qu'il a prononcées à l'occasion de ce remarquable discours, le Ministre s'est surtout efforcé de se dérober à toute explication précise; d'atténuer la portée de la mesure qu'il proposait. Il n'était question, pour le moment, ni du rachat de tous les chemins de fer, ni d'ériger en système leur exploitation par l'Etat. Une combinaison était à trouver pour tirer le meilleur parti possible des lignes dont il s'agissait; M. Rouher étant lui-même d'avis que le fardeau serait trop lourd pour la seule Compagnie d'Orléans. Mais, quand même on se déciderait à faire un essai d'exploitation, il n'en résulterait nullement que cette solution dût être étendue ultérieurement à d'autres chemins, ou même définitive pour ceux-là, etc. Ce langage nébuleux était évidemment calculé pour rassurer les adversaires de l'exploitation par l'Etat, sans décourager ses partisans, et obtenir ainsi le maintien du blanc-seing que le projet laissait au gouvernement pour le mode d'exploitation ultérieur des lignes rachetées. Un autre orateur de la gauche ne craignit pas de vanter l'économie réalisée par ce système, qui, disait-il, ne coûterait que 25 millions par an pendant soixante-quinze ans, au lieu de 38 qu'aurait coûtés la première convention avec l'Orléans. Il oubliait deux choses; d'abord qu'aux 25 millions il convient d'ajouter les pertes futures de l'exploitation, les subventions qu'on serait probablement forcé d'allouer à des sociétés fermières; ensuite et surtout, que 25 millions de débours définitifs substitués à 38 millions d'avances remboursables avec intérêts, constituent une économie des plus singulières.

Malgré la force de l'attaque et la faiblesse de la défense, le siége de la majorité était fait : le projet a été adopté par trois cent cinquante-sept voix contre quatre-vingt-quatorze. Ce résultat, d'ailleurs, n'implique nullement un accord de vues ultérieures sur l'avenir des chemins de fer. Jusqu'au dernier moment, on ne prévoyait pas une majorité aussi forte. « Il a fallu, pour l'obtenir, mettre habilement à profit le temps qu'avait fait gagner l'ajournement de la discussion; invoquer énergiquement la nécessité de ne point désunir ceux qu'ont groupés les luttes politiques. Quand les passions sont surexcitées à ce point, la raison ne peut l'emporter que de haute lutte et en quelque sorte par surprise. Passé ce premier mouvement, dont on se méfie parce que *c'est le bon*, comme disait

Talleyrand, tout cède aux exigences de l'esprit de parti. Les plus sages conseils sont repoussés, pour peu qu'ils viennent d'un adversaire ! On lui répondrait volontiers, comme ce personnage de l'ancienne comédie grecque : « Tu ne nous persuaderas pas, quand même tu nous aurais persuadés [1]. »

V

Toutes les précautions, tous les artifices oratoires ne sauraient donner le change sur la portée véritable du débat présentement engagé. La proposition exorbitante faite l'année dernière du rachat immédiat de tous les chemins de fer avait du moins le mérite de la franchise, et son auteur disait avec raison qu'il ne faisait autre chose que formuler tout haut ce que ses amis pensaient tout bas. Le rachat et l'exploitation par l'Etat de la moindre ligne ; l'exercice, sur la moindre section du réseau, du droit absolu de tarification, qu'un des promoteurs de ce système a qualifié de droit *régalien*, impliqueraient et imposeraient, dans un bref délai, le rachat du réseau tout entier.

Il s'agit donc de savoir si l'intérêt véritable du pays demande, s'il permet, de briser comme un jouet futile, une organisation qui a rendu, on veut bien en convenir, d'immenses services dans le passé, qui peut en rendre d'aussi grands dans l'avenir, — pour se jeter à corps et à fonds perdus dans une entreprise condamnée par tous les précédents, à l'étranger et même en France. Nous disons, même en France, car on oublie trop que cette expérimentation a été faite, de 1849 à 1852, sur les 70 kilomètres de la ligne de Versailles à Chartres, et les 382 kilomètres de Paris à Chalon-sur-Saône (ligne de Paris-Lyon). La mise en régie de ces deux exploitations fut résolue lors de la crise économique provoquée par la révolution de février : tels sont les services que rend à la France le régime républicain ! Les résultats de cette expérience, inconnus à la génération actuelle, viennent d'être signalés à l'attention publique dans un Mémoire dû à l'un des hommes les plus compétents dans toutes les questions de chemins de fer, et qui peut parler de cet épisode avec d'autant plus

[1] Il est juste d'ajouter que cette majorité, formée en partie d'utopistes partisans du rachat général, de l'abaissement des tarifs ou même de la gratuité des transports, s'est grossie d'un assez grand nombre de conservateurs appartenant aux régions desservies par les lignes en question, et qui ont pu craindre que leur opposition à un sauvetage tel quel de ces lignes ne déplût à leurs commettants.

d'autorité, qu'il fut à cette époque chargé, comme ingénieur, de diriger l'exploitation provisoire de l'une de ces lignes. Cet expédient avait été adopté, malgré l'opposition vive et bien raisonnée d'un député radical de ce temps-là, qui ne voudra pas sans doute aujourd'hui se déjuger comme sénateur. « En ce qui concerne l'administration intérieure d'un chemin de fer, disait alors M. Jules Favre, l'Etat peut être considéré comme n'étant pas la personne la plus capable d'exécuter tout ce qui est relatif à cette administration, dans le meilleur intérêt du Trésor. En ce qui concerne la direction commerciale, je nie complétement à l'Etat ce qui est nécessaire pour une bonne, une intelligente, une saine direction commerciale, et je ne crains pas d'affirmer que si l'administration commerciale est laissée aux mains de l'Etat, elle sera désastreuse non-seulement pour le chemin de fer, mais pour la prospérité publique. »

Les documents officiels exhumés par M. Jacqmin des archives des travaux publics, prouvent que ces fâcheuses prévisions ont été justifiées, dépassées, par l'effet de la nature des choses, et non par la faute des hommes [1]. D'abord, pendant toute la durée de cette épreuve, les affaires les plus simples, les plus urgentes, devant passer par la filière administrative, et restaient souvent des mois entiers en souffrance avant qu'intervînt la décision ministérielle. Dans les rapports avec les administrations publiques, les délégués à l'exploitation étaient incessamment aux prises avec cette doctrine, infiniment préjudiciable au point de vue de la régularité du service et de l'intérêt financier, mais toute naturelle et logique, il faut le dire, au point de vue des fonctionnaires « que, le chemin de fer ; étant à l'Etat, toutes les administrations ont le droit de s'en servir gratuitement. » Les rapports avec le public pour le transport des voyageurs par chemins de fer et les services annexés n'étaient pas moins pénibles, à cause du débordement de demandes de permis de la part de tous ceux qui se croyaient des droits aux faveurs ou aux égards du gouvernement; de l'ingérence des autorités locales dans le réglement des services de correspondances, etc.

Cette expérimentation partielle a démontré que « l'Etat ne pouvait être à la fois, d'une part, entrepreneur, commerçant et responsable ; de l'autre, protecteur des intérêts généraux et irresponsable. » Les mêmes causes amèneraient fatalement les mêmes effets. On peut ajouter, en restant strictement dans les termes du débat actuel, que cette expérience, répétée sur des lignes secondaires improductives, donnerait sûrement des résultats pires encore que ceux qui ont été constatés, de 1849 à 1852, sur des lignes importantes et déjà fructueuses.

[1] Jacqmin, *Etudes sur l'exploitation des chemins de fer par l'Etat*, pp. 37 et s.

En résumé, sur 140,000 kilomètres de voies ferrées qui existent présentement en Europe, 23 mille seulement sont exploités directement par l'Etat, en Belgique, en Allemagne et en Autriche. Nulle part, il n'existe d'exemple de ce qu'on rêve d'établir en France; d'un réseau compacte et continu de 25,000 kilomètres, placé dans cette condition exceptionnelle [1]. On a dit, pour préparer les esprits à cette aventure, que l'opinion favorable à l'exploitation par l'Etat gagnait insensiblement du terrain. Il serait au contraire facile de prouver qu'elle en perd, précisément dans les pays où cette expérience a lieu sur la plus grande échelle. Dans le nouvel Empire d'Allemagne, par exemple, où l'absorption par l'Etat d'un certain nombre de lignes n'est autre chose qu'une machine de guerre contre le particularisme, les résultats pratiques de ce mode d'exploitation sont, en ce moment même, l'objet de critiques sérieuses. Les hommes les plus compétents signalent les vices de cette organisation bizarre et compliquée, qui ne comprend pas moins de trente-six états-majors de fonctionnaires (neuf directions royales, vingt-sept commissions.) Ils réclament l'établissement de réseaux distincts, ayant chacun son administration propre; c'est précisément le régime qu'on voudrait détruire en France [2]. On sait aussi que les pays où l'industrie et le commerce fournissent les plus amples ressources aux voies ferrées, l'Angleterre et le Nord-Amérique, sont aux antipodes de l'exploitation par l'Etat. L'Amérique, qui compte a elle seule plus de kilomètres de chemin de fer que toute l'Europe « a érigé à la hauteur d'un dogme politique l'inaptitude de l'Etat à se charger de la constructiou et de l'exploitation des chemins de fer. » (Jacmin, 99.)

Nous n'avons rien, ou presque rien à ajouter aux considérations qui ont été présentées avec tant de vigueur et une logique si serrée à la Chambre des députés, sur les conséquences forcées de l'application de ce système en France; notamment sur l'amoindrissement inévitable des recettes, et le développement malsain du *fonctionnarisme*. Il est vrai que cette perspective est plutôt attrayante qu'effrayante

[1] Au moment où nous écrivons ces lignes, on annonce que le nouveau ministère italien, cédant aussi aux aspirations de la démocratie avancée, songe à faire cette expérience sur *tutte le strade ferrate*. Mais il importe de remarquer que la situation des voies ferrées dans les deux pays est radicalement différente. En France on se fait une arme contre les grandes Compapagnies de leur prospérité qu'on trouve excessive; en Italie, c'est tout le contraire. La détresse des Compagnies italiennes tient surtout à la construction précipitée d'un trop grand nombre de lignes improductives. L'Etat ne saurait, pas plus que les Compagnies, décréter la *génération spontanée* du trafic.

[2] V. l'important ouvrage de M. Baum, ingénieur allemand, cité par M. Jacqmin.

pour les économistes et les financiers d'une certaine école, qui transformeraient volontiers l'exploitation des chemins de fer en un vaste atelier national, sauf à improviser aux dépens des riches un déversoir pour combler les insuffisances du revenu public, au moyen de l'impôt progressif et autres recettes révolutionnaires. Néanmoins, tous ceux qui rêvent de confisquer les chemins de fer au profit de la politique, de les transformer en *instrumenta regni*, reconnaîtront, s'ils prennent la peine d'y réfléchir, que c'est là une arme dangereuse, facile à retourner contre ceux qui l'emploient. En France, plus qu'ailleurs, un gouvernement, et surtout un gouvernement républicain, investi d'un pouvoir discrétionnaire sur les tarifs, serait en butte à des exigences incessantes, à la fois ruineuses et contraires à la régularité du service, et auxquelles il serait toujours bien difficile et parfois dangereux de résister : — demandes de réductions au profit de tous les genres de commerce et d'industrie; de nouvelles lignes pour desservir les moindres cantons ; d'arrêts de tous les trains aux plus humbles stations; de permis de circulation gratuits ou à prix réduits au profit de fonctionnaires de tout ordre, de leurs familles, amis et *amies* (comme en 1870), *item* des candidats, et bientôt sans doute des électeurs influents ; d'adjonction aux trains de grande vitesse (s'il en restait) de wagons de seconde et de troisième ; — si même on n'en arrive pas à les composer exclusivement de ces dernières voitures, pour les rendre accessibles aux gens *les plus recommandables par leur naissance*, comme on disait en 1793, etc. etc.

De grandes Compagnies industrielles, étrangères à la politique, ayant les intérêts de leurs actionnaires et obligataires à défendre, sont en position de résister, ou plutôt placées dans une sphère inaccessible à de telles demandes. Leurs conseils sont nommés par les actionnaires ; ceux des chemins de fer administrés par l'Etat, varieraient comme les préfets et les sous-préfets, au gré des péripéties politiques, et cette instabilité profiterait au chemin de fer, comme elle profite aujourd'hui à l'administration ! On objecte, il est vrai, qu'en Allemagne, en Belgique, l'Etat exploite et ne subit pas de si vifs tiraillements. D'abord en Allemagne, l'Etat est fort, très-fort, nous ne le savons que trop ! Si fort que, plus d'une fois, il a pu se permettre impunément, pour s'improviser des ressources, d'élever du jour au lendemain, dans de fortes proportions, les tarifs de voyageurs et de marchandises. M. Jacquin en cite un curieux exemple, qui s'est produit en 1874, sur les lignes d'Alsace-Lorraine. En arrivant à la station frontière d'Avricourt, les voyageurs pour Strasbourg eurent la désagréable surprise de voir que le prix des places venait d'être élevé de près d'un quart, par un ordre de la direction royale arrivé dans la nuit. Est-ce là l'état des choses qu'on envie? Quant à

la Belgique, ces tiraillements n'y font pas défaut, mais le gouvernement belge a, pour y résister, un point d'appui tout à fait exceptionnel. Les chemins de fer sont le prolongement, le trait d'union des voies ferrées françaises et allemandes; il peut se prévaloir et se prévaut en effet contre les exigences locales, des difficultés de cette situation intermédiaire, du *modus vivendi* qui est imposé à ses voies ferrées par leurs puissantes voisines[1].

Disons enfin que tous les inconvénients de l'exploitation directe par l'Etat se retrouveraient dans l'hypothèse d'exploitation par des sociétés dites *fermières*, système employé en Hollande et qui y réussit médiocrement. Les opérations de ces sociétés sont nécessairement des plus limitées, ne disposant que d'un capital très-restreint, elles ne peuvent songer à agrandir leur gares, à doubler leurs voies, à lutter pour accroître le trafic; elles sont à la merci de toute crise industrielle ou politique. D'ailleurs, ces faibles intermédiaires étant sous la dépendance absolue de l'Etat, le laisseraient en butte aux mêmes exigences.

Nous espérons donc, dans l'intérêt du pays, que cette menace de révolution industrielle et financière disparaîtra comme un mauvais rêve; qu'à propos de ce projet qui donne lieu à des appréhensions si légitimes et si graves, le gouvernement devra, bon gré mal gré, se départir au moins devant le Sénat, de son attitude sybilline. Nous souhaitons que la haute Assemblée, sans refuser satisfaction aux intérêts financiers des porteurs de titres, ni aux intérêts économiques des contrées desservies ou à desservir par les lignes rachetées, sache écarter de la loi toute éventualité d'exploitation par l'Etat. Elle fera ainsi un grand acte de préservation pour l'avenir du Trésor public; elle maintiendra l'esprit d'associaton et d'initiative, si menacé par la déplorable tendance à tout absorber dans l'Etat. Ce sera rendre un éminent service à la cause de la République sage et de la vraie liberté.

Bon Ernouf.

[1] On a dit aussi qu'en cas d'accidents de voyageurs ou d'avaries de marchandises, l'Etat ne serait pas sans doute de si facile composition que les Compagnies. Nous croyons que cela dépendrait beaucoup, dans certaines circonstances, des opinions politiques et de l'influence des réclamants.

MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE

DUCHESSE DE BOURGOGNE

DAUPHINE DE FRANCE[1]

VI

Nous entrons dans la seconde phase de l'existence de Madame la duchesse de Bourgogne ; d'enfant elle est devenue femme, presque sans transition, et se trouve mêlée désormais à tous les événements de la politique et de la cour. Il venait de s'en passer un de la plus haute importance : le roi d'Espagne, Charles II, était mort laissant par testament son royaume au second petit-fils du roi de France, le duc d'Anjou. Après des hésitations, qui ne sont pas du domaine de cette étude, la succession fut acceptée.

Dès le vendredi précédent, dit Saint-Simon, M. le duc de Bourgogne, M. le duc d'Anjou et l'ambassadeur d'Espagne le surent et en gardèrent si bien le secret qu'il n'en transpira rien, ni à leur air, ni à leurs manières. Madame la duchesse de Bourgogne le sut en arrivant à Fontainebleau, et M. le duc de Berry le lundi matin. Leur joie fut extrême quoique mêlée de l'amertume de se séparer ; ils étaient tendrement unis, et si la vivacité de l'enfance excitait quelquefois de petites querelles entre le premier et le troisième, c'était toujours le second, naturellement froid et réservé, qui les raccommodait.

Les adieux de la famille royale au duc d'Anjou eurent lieu à Sceaux et furent touchants : le nouveau roi sanglottait ; Louis XIV, très-ému en déposant un dernier baiser sur le front de ce petit-fils qu'il ne devait plus revoir, s'arracha rapidement à cette scène, monta aussitôt en voiture pour revenir à Versailles, et ne voulut que Madame la duchesse de Bourgogne dans son carrosse pour témoin de sa tristesse.

[1] Voir le *Correspondant* du 10 mars 1878.

Peu de mois après, un mariage, ardemment désiré par Marie-Adélaïde, cimentait l'union de la famille royale de France avec la maison de Savoie. Le jeune roi d'Espagne épousait la seconde fille de Victor-Amédée, la princesse Louise, en qui il espérait retrouver les charmes de sa belle-sœur, et qu'il aimait avant de la connaître pour la ressemblance qu'il savait exister entre elles.

Presque au même moment, Monsieur, frère du roi, duc d'Orléans, était frappé d'apoplexie et mourait sans reprendre connaissance. Madame la duchesse de Bourgogne, qui aimait tendrement son grand-père, fut atteinte avec une force singulière par cette perte. C'était la première fois qu'elle se trouvait en présence de la mort, et l'émotion qu'elle en ressentit fut au-dessus de ses forces, elle s'évanouit en entrant à Saint-Cloud, où huit jours auparavant son grand-père lui avait donné une fête, et resta plus d'une heure dans l'appartement du nouveau duc d'Orléans avant d'être en état d'aller jeter de l'eau bénite au prince défunt. On peut imaginer quelle fut la surprise de Marie-Adélaïde, quand, le lendemain de ces funérailles qui l'avaient tant émue, le roi, lui trouvant le visage triste et fatigué par les larmes, demanda avec étonnement à Mme de Maintenon ce qu'elle avait pour être si mélancolique. A quinze ans et avec une telle vivacité de sentiment, ces révélations de l'égoïsme, naturel aux gens qui ont vécu, tombent sur le cœur comme ces grêlons d'orage qui jonchent le sol de fleurs printanières. La pauvre enfant commençait à réfléchir sur l'indifférence et la légèreté des cours et elle disait en soupirant à Mme de Maintenon : « Ma tante, on se moque de tout, ici. » C'était le début d'une crise psychologique qu'il est intéressant de suivre dans l'âme limpide et rêveuse de Marie-Adélaïde : le scepticisme de son entourage la révoltait et la gagnait. Qui n'a connu ces désespoirs de la jeunesse aux prises avec les premiers désenchantements de la vie, et voulant briser son cœur pour n'en plus sentir les exigences et les angoisses ? Heureusement c'est un travail qui reste sans résultat chez les bons, les délicats, les purs. L'or est inaltérable ; on peut le laisser tomber dans les boues les plus immondes, la souillure momentanée qu'il reçoit s'efface dès qu'on le veut, et le métal reprend son éclat. — Marie-Adélaïde recevait, du duc et de la duchesse d'Orléans, des avances affectueuses, dont la grâce dissimulait l'habileté ; la philosophie épicurienne qu'affichait le duc blessait peut-être moins la conscience de la jeune femme que le mélange de dévotion et de scandale que mettaient sous ses yeux les personnes qu'elle devait le plus respecter. La piété ombrageuse de Mme de Maintenon la faisait sourire, car elle n'était point sans avoir entendu murmurer quelques réminiscences de son passé, et n'avait pas encore l'âge où l'expé-

rience rend indulgent et explique tant de changements par la raison, trop méconnue, de la grâce de Dieu. Instruite dans son enfance de ses devoirs religieux par un P. Barnabite, d'une doctrine et d'une austérité irréprochables, elle s'étonnait des accommodements acceptés par les prélats de la cour. Les armes spirituelles lui manquaient; Louis XIV, qui n'était tyran que pour sa famille, voulait choisir lui-même le confesseur des princesses, et Marie-Adélaïde, qui aimait peu les Jésuites, avait été obligée de remettre sa conscience entre les mains du P. de La Rue, qu'elle estimait hautement, mais qui n'avait pu gagner sa confiance. On ne saurait donc s'étonner que, de quinze à vingt ans, notre princesse traversât une période de trouble, d'incertitude, de malaise moral contre lesquels elle réagissait par l'étourdissement du plaisir.

L'hiver de 1702 fut fort gai, et la duchesse de Bourgogne prit part à toutes les fêtes. On joua souvent la comédie chez Mme de Maintenon ; c'étaient des pièces de Racine, *Athalie*, *Absalon ;* la duchesse de Bourgogne, le duc d'Orléans, le comte et la comtesse d'Ayen, le jeune comte de Noailles, y faisaient les principaux personnages. Aux bals succédaient les chasses, qui étaient le plaisir favori du Dauphin : Marie-Adélaïde y montrait comme partout sa joyeuse animation et son naïf courage. Dangeau raconte qu' « un jour, le cerf aux abois tourna sur les dames qui étaient à cheval et frôla Madame la duchesse de Bourgogne, qui lui donna un coup de pied et se mit à le poursuivre ; le roi ne sut cela qu'au retour de la chasse et en fut en peine jusqu'à ce qu'il la vit de retour. »

A la fin de cette année 1702, le duc de Bourgogne partit pour l'armée de Flandre, où il allait prendre une situation délicate; le roi ne l'avait environné d'aucune pompe, d'aucune garantie et avait cédé à l'humeur jalouse du duc du Maine et du comte de Toulouse en cherchant à amoindrir l'éclat de l'héritier du trône. Le jeune duc avait reçu à son départ l'ordre formel de ne point coucher à Cambrai, de ne pas même s'y arrêter pour manger et de ne pas voir un seul instant l'Archevêque en particulier.

Saumery, qui accompagnait le prince, veillait à l'exécution de cette volonté. Il s'en acquitta en Argus avec un air d'autorité qui scandalisa tout le monde. L'archevêque se trouva à la poste; il s'approcha de la chaise de son pupille dès qu'elle arriva; et Saumery, qui venait de mettre pied à terre et lui avait signifié les ordres du roi, fut toujours à son coude. Le jeune prince attendrit la foule qui l'environnait par le transport de joie qui lui échappa à travers toute sa contrainte en apercevant son précepteur. Il l'embrassa à plusieurs reprises et assez longuement pour se parler quelques mots à l'oreille, malgré l'impatience

de Saumery. On ne fit que relayer. Nouvelles embrassades, et on partit sans qu'on eût dit un mot que de santé et de voyage [1].

Le roi ne pût se fâcher, la cour y fit grande attention, la considération de Fénelon s'accrut, et les gens qui songeaient à l'avenir, remarque spirituellement Saint-Simon, prirent, depuis, leur chemin par Cambrai plus volontiers que par ailleurs, pour aller ou revenir de Flandre.

Cette campagne ne fut point heureuse. Le maréchal de Boufflers fut accusé d'avoir, par incertitude, manqué une occasion favorable de battre Marlborough ; cette occasion ne se présenta plus.

On perdit Kaiserwerth, Venloo, Rusemonde, la citadelle de Liége. Le duc de Bourgogne montra beaucoup d'affabilité, d'application, de valeur ; mais, en tutelle, il ne put que se laisser conduire, se présenter au feu du canon de bonne grâce et proposer divers partis qui marquaient son envie d'agir. L'armée n'étant plus en état d'imposer aux ennemis, il fut rappelé à Versailles après une canonnade aussi peu décisive que la première, et M. du Maine le suivit de près ; ce dernier avait eu une fois de plus occasion de montrer ce qu'il était, et le roi comprit enfin que les lauriers s'offraient ingratement à ce fils bien aimé. Il prit avec amertume la résolution de ne plus l'exposer à des hasards si peu de son goût.

Le duc de Bourgogne arriva un soir à Versailles, après plusieurs mois d'absence, et Louis XIV, qui le reçut avec affection, envoya aussitôt prévenir sa petite-fille. La princesse commençait à se déshabiller, elle accourut en jupons courts, et se jeta dans les bras de son mari au grand amusement du roi, que ces scènes intimes charmaient toujours. — Au mois d'avril 1703, le jeune duc repartit de nouveau, destiné cette fois à l'armée d'Allemagne, sous les ordres du maréchal de Tallard ; le 15 août, il investissait, de concert avec Vauban, la place de Brisach, et gagnait toutes les sympathies de l'armée par son courage, sa valeur simple et naturelle et son extrême modestie. Il rentra le 22 septembre à Fontainebleau. Ce fut vers cette époque que l'on s'aperçut de l'infidélité du duc de Savoie ; personne n'y voulait croire à la cour de France, mais, Philippeau, ambassadeur du roi auprès de lui, avertit avec tant de force qu'il fallut bien ouvrir les yeux et reconnaître qu'on était trahi : ce fut une grande mais silencieuse douleur pour la duchesse de Bourgogne. Louis XIV, qui poussait la courtoisie jusqu'à l'extrême limite de la délicatesse, ne prononça jamais le nom du duc de Savoie devant sa fille, et ne laissa échapper aucune plainte sur son

[1] Saint-Simon.

compte. Les soucis commençaient à fondre sur Marie-Adélaïde. Tandis que son père rompait ses engagements avec la cour de France, sa sœur, la reine d'Espagne, s'engageait dans une lutte périlleuse pour les intérêts de sa couronne. Aussi intelligente, aussi bien douée que la duchesse de Bourgogne, mais plus ardente, plus ambitieuse et moins soumise, la reine souffrait horriblement de la domination de Louis XIV sur la cour d'Espagne, et du rôle effacé qu'y jouait son mari, malgré son titre de monarque. Lors de son mariage, Mme de Maintenon avait envoyé à la jeune souveraine, comme surintendante de sa maison, une femme d'une intelligence remarquable et d'un charme auquel il était impossible de résister, la princesse des Ursins. Son esprit d'intrigue était déjà bien connu et on ne s'explique ce choix de Mme de Maintenon que pour gagner par la faveur une femme qu'il eût été dangereux d'avoir pour ennemie. La reine s'attacha à la surintendante avec une ardeur d'affection qui assura à celle-ci un pouvoir d'autant plus absolu que le jeune roi, très-épris de sa femme, lui obéissait aveuglément. Les cardinaux d'Estrées et Porto-Carrero, ministres d'État, disputèrent en vain l'autorité à Mme des Ursins, Louis XIV, fatigué des plaintes qui retentissaient sans cesse à ses oreilles et des difficultés qui surgissaient de cette lutte, frappa un grand coup, et malgré la protection de Mme de Maintenon, malgré le désespoir de la jeune reine, punit par un exil en France les menées audacieuses de la surintendante. Mais l'habile princesse manœuvra si bien que, de Toulouse qui lui avait été fixé pour résidence, elle obtint de venir se justifier à la cour. Dès lors son succès fut assuré. Pendant ce temps, la reine d'Espagne était en proie à un chagrin et à une surrexcitation que le retour de son amie pouvait seul guérir, mais que les lettres fréquentes de la duchesse de Bourgogne cherchaient à calmer.

VII

Le 25 juin 1704, à cinq heures du soir, Marie-Adélaïde mit au monde son premier enfant qui prit le titre de duc de Bretagne. Ce fut une joie immense dans tout le royaume, les fêtes furent magnifiques et malgré la guerre qui se poursuivait entre eux, Louis XIV écrivit de sa main au duc de Savoie pour lui annoncer l'heureuse délivrance de sa fille. La princesse se rétablit rapidement et se remit aux devoirs et aux plaisirs de son existence habituelle. Elle avait alors dix-huit ans, elle était dans tout l'éclat de sa fraîcheur et de son charme, point belle, mais charmante avec son teint éblouissant, ses grands yeux bruns « les plus beaux du monde, » sa taille de déesse et sa royale majesté. Sa personne était si souple, si ondoyante, si

légère, qu'elle semblait animer plusieurs lieux à la fois. Ses réparties faisaient les délices du roi, leur grâce en dissimulait la finesse et la profondeur. « Ma tante, disait-elle un jour à Mme de Maintenon, en présence de Louis XI, savez-vous pourquoi en Angleterre les reines gouvernent mieux que les rois? C'est que, sous les rois, ce sont les femmes qui gouvernent, et ce sont les hommes sous les reines. »

Elle s'était emparée, dit Saint-Simon, du cœur et des volontés du roi, de Mme de Maintenon et de Monseigneur le duc de Bourgogne. Le mécontentement trop justement conçu contre le duc de Savoie son père n'avait pas apporté la plus petite altération à leur tendresse pour elle. Le roi, qui ne lui cachait rien, qui travaillait avec les ministres en sa présence, toutes les fois qu'elle voulait entrer dans son cabinet et y demeurer, eut toujours l'attention de ne lui ouvrir jamais la bouche de ce qui pouvait regarder le duc son père ou avoir trait à lui. En particulier, elle sautait au cou du roi à toute heure, se mettait sur ses genoux, le tourmentait de toutes sortes de badinages, visitait ses papiers, ouvrait et lisait ses lettres en sa présence, quelquefois malgré lui, et en usait de même avec Mme de Maintenon. Dans cette extrême liberté, jamais rien ne lui échappa contre personne; gracieuse à tous et parant même les coups toutes les fois qu'elle pouvait, attentive aux domestiques intérieurs du roi, n'en dédaignant pas les moindres; bonne aux siens et vivant avec ses dames comme une amie, et en toute liberté, vieilles et jeunes; elle était l'âme de la cour, elle en était adorée, tous grands et petits s'empressaient à lui plaire; tout manquait à chacun en son absence, tout était rempli par sa présence. Son extrême faveur la faisait infiniment compter et ses manières lui attachaient tous les cœurs.

Au milieu de l'épanouissement de jeunesse, de succès, d'affections que vient de nous dépeindre Saint-Simon, la duchesse de Bourgogne avait senti s'éveiller en son cœur cet ardent désir d'aimer, écueil suprême des natures comme la sienne toute d'expansion et de tendresse. A qui s'étonnerait que l'amour conjugal ne suffit pas à la jeune femme, nous répéterons, sans vouloir justifier sa faiblesse, mais simplement l'expliquer et peut-être l'excuser, que le duc de Bourgogne était plus propre à inspirer l'amitié vraie et sûre que Marie-Adélaïde lui témoigna toute sa vie, que la passion idéale que poursuit une imagination de dix-huit ans. Il était laid ou plutôt d'une apparence disgracieuse. Quoique élevée, sa taille était légèrement contrefaite par suite de travail trop assidu à l'époque de sa croissance, ses yeux noirs et petits étaient irréguliers, ses traits épais, sa bouche et son teint manquaient de fraîcheur. Constamment occupé d'études sérieuses ou d'affaires militaires, consacrant plu-

sieurs heures de la journée à ses exercices de piété et aux œuvres charitables, tandis que la duchesse était prise par le tourbillon des fêtes de la cour et les exigences du roi, qui ne pouvait se passer de sa société, il voyait peu sa femme, et cet éloignement, qui amenait chez lui un accroissement de passion, constituait pour elle, au contraire, un danger chaque jour plus sérieux.

Parmi les jeunes gens qui entouraient la princesse de leurs soins et de leurs hommages, le plus sympathique et le plus brillant était M. de Nangis. Ici nous laissons la parole à Saint-Simon, qui, témoin oculaire de ce court et douloureux roman, en raconte les péripéties avec un intérêt qu'on ne saurait atténuer.

Le duc de Bourgogne, passionnément amoureux de sa femme, n'était pas fait comme Nangis, mais la princesse répondait si parfaitement à ses empressements, qu'il est mort sans soupçonner jamais qu'elle eût des regards pour un autre que pour lui. Il en tomba pourtant sur Nangis et bientôt ils redoublèrent. Nangis n'en fut pas ingrat, mais il craignît la foudre et d'ailleurs son cœur était pris. Mme de La Vrillière qui, sans beauté, était jolie comme les amours et en avait toutes les grâces, en avait fait la conquête. Elle était fille de Mme de Mailly, dame d'atours de Madame la duchesse de Bourgogne ; elle était de tout dans sa cour ; la jalousie l'éclaira bientôt. Loin de céder à la princesse, elle se piqua d'honneur de conserver sa conquête, de la lui disputer, de l'emporter. Cette lutte mit Nangis dans d'étranges embarras. Soit crainte, soit amour de cette princesse qu'on adorait, la cour qui vit tout, garda le secret qui ne lui était pas confié et n'en parla qu'entre elle. Ce manége, qui ne fut pas sans aigreur de la part de Mme de La Vrillière pour la princesse, et quelquefois insolemment placé, ni sans une souffrance et un éloignement doucement marqué de la princesse, fut longtemps un spectacle singulier. Soit que Nangis, trop fidèle à son premier amour, eut besoin de quelques grains de jalousie, soit que la chose se fit naturellement, il arriva qu'il trouva un concurrent : Maulevrier, fils d'un frère de Colbert, et qui avait épousé une fille du maréchal de Tessé. Ses premiers hommages ne furent point accueillis. Lassé de n'être pas écouté, il se hasarda à écrire ; on prétendit que Mme Cantin, amie intime de Tessé et femme de chambre de la duchesse, trompée par le gendre, crut recevoir de sa main des billets du beau-père et que, les regardant comme sans conséquence, elle les transmettait. La princesse très-troublée, très-malheureuse, pleurait beaucoup et ne parvenait point à cacher ses larmes à son entourage. Si elles étaient pour Maulevrier ou pour Nangis, cela était douteux, mais Nangis, toutefois, réveillé par la concurrence, jeta Mme de La Vrillière dans d'étranges douleurs et dans une humeur dont elle ne fut point maîtresse. Ce tocsin se fit en-

tendre à Maulevrier. De quoi ne s'avise pas un homme que l'amour ou l'ambition possède à l'excès? Il fit le malade de la poitrine, se mit au lait, fit semblant d'avoir perdu la voix et sut être assez maître de lui pour qu'il ne lui échappât pas un mot à voix intelligible pendant plus d'un an, et par là, ne fit point la campagne et demeura à la cour. Le fait était que se mettant ainsi dans la nécessité de ne parler jamais à personne qu'à l'oreille, il se donnait la liberté de parler de même à Madame le duchesse de Bourgogne devant toute la cour, sans indécence et sans soupçon que ce fut en secret. Ce manège dura un an, souvent en reproches, mais les reproches réussissent rarement en amour : la mauvaise humeur de Mme de La Vrillière le tourmentait; il croyait Nangis heureux et il ne voulait pas qu'il le fut. Enfin, la jalousie et la rage le transportèrent au point de hasarder une extrémité de folie.

Un matin, au sortir de la messe, il offrit la main à Madame la duchesse de Bourgogne pour la reconduire à ses appartements, et l'isolant par la vivacité de sa marche de la suite des courtisans, il l'accabla de tels reproches, meurtrit ses doigts avec une telle violence dans le paroxysme de sa colère, que la princesse affolée d'effroi et de souffrance, s'élança chez elle et tomba défaillante à la porte de sa chambre, où elle s'enferma à double tour, et fit appeler en toute hâte son amie la plus intime, Mme de Nogaret. Celle-ci était femme de bon conseil, elle en donna un que la duchesse eut l'esprit de suivre. C'était de faire éloigner au plus vite M. de Maulevrier. Mme de Nogaret prévint confidentiellement le maréchal de Tessé du rôle dangereux que jouait son gendre, et comme il venait d'être nommé ambassadeur en Espagne, il parvint à l'emmener avec lui et à mettre ce départ sur le compte d'une ordonnance du médecin. Pendant plusieurs semaines, la duchesse de Bourgogne vécut dans des transes mortelles qu'une indiscrétion imprévue vint révéler au roi ce qui s'était passé; elle n'eut point cette humiliation, mais fut distraite de ses craintes par un chagrin qui brisa son cœur déjà cruellement meurtri.

Le 13 avril 1705, dit Dangeau, Monseigneur le duc de Bretagne fut assez mal toute la nuit; à onze heures du matin il eut de grandes convulsions et mourut vers les sept heures du soir. Le roi y vint après son dîner et durant le temps qu'il y fut on le croyait beaucoup mieux. Le roi s'approcha du P. de La Chaise, qu'il vit dans la chambre et lui dit : « Mon père, nous faisons bien des vœux pour la santé de cet enfant, mais nous ne savons ce que nous faisons; s'il meurt, c'est un ange dans le ciel; s'il vit, les grands princes sont exposés à un si grand nombre de tentations, à tant de dangers pour leur gloire et pour leur salut, qu'on a plutôt sujet de craindre la vie pour eux. » Le roi alla à

Trianon et en revenant il entra chez Madame la duchesse de Bourgogne, qui s'était mise au lit accablée de douleur.

Quelques jours plus tard elle écrivait à sa grand-mère, Madame Royale :

Je ne puis, ma chère grand'mère, être plus longtemps sans me consoler avec vous du malheur qui m'est arrivé. Je suis bien persuadée que vous y aurez été sensible, car je sais l'amitié que vous avez toujours eue pour moi. Si on ne prenait tous les malheurs de cette vie en Dieu, je ne sais ce que l'on deviendrait. Je crois qu'il me veut attirer à lui en m'accablant de toutes sortes de chagrins. Ma santé en souffre beaucoup, mais c'est le moindre que j'aie.

Les épreuves ne faisaient que commencer, elles allaient se multiplier et s'appesantir sur la jeune femme, avec une rigueur qui nous montre quel prix Dieu attachait à la perfection de cette âme.

Les revers des armées françaises n'étaient compensés qu'en Piémont. On avait mis le siége devant Turin, la seule place qui restât au duc de Savoie. Mme de Maintenon écrivait à Mme des Ursins, alors rentrée en grâce et remise en possession de ses fonctions de surintendante à la cour d'Espagne :

M. de La Feuillade a envoyé offrir à Mesdames Royales de sortir de Turin pour aller en sûreté où elles voudraient, mais M. le duc de Savoie a été au-devant de ce message et a répondu que les princesses étaient bien obligées au roi, qu'elles n'avaient besoin de rien, et a déclaré, dans Turin, qu'il veut être enterré dans la place, et que le premier qui parlera de se rendre sera éventré sur le champ. Quelle cruelle guerre que celle qui arma la sœur contre le frère, le père contre les enfants, les sujets contre leurs princes légitimes! Notre duchesse de Bourgogne en sèche; je meurs de peur pour son enfant.

Madame la duchesse de Bourgogne me lisait hier votre lettre qui nous coûta bien des larmes; cette princesse m'inquiète fort d'être aussi pénétrée de douleur dans une grossesse; elle a pourtant du courage et se contraint devant le monde, mais la bonté dont elle m'honore fait qu'elle en répand sans mesure avec moi. M. le duc de Savoie est un grand prince, il laisse aux bourgeois la tendresse pour leurs filles; convenons, Madame, que les siennes mériteraient d'autres sentiments. Vous avez fort bien fait de donner part à Madame la duchesse royale de la grossesse de la reine; notre roi ne connaît point ces petites vengeances, et a pour ses ennemis toutes les honnêtetés convenables.

Quant à la duchesse de Bourgogne, elle continuait à épancher son cœur dans celui de sa chère grand'mère.

Je ne puis voir tous les miens dans une situation aussi malheureuse, lui écrivait-elle, sans avoir continuellement les larmes aux yeux; je suis dans une tristesse qu'aucun amusement ne peut diminuer et qui ne s'en ira, ma chère grand'mère, qu'avec tous vos malheurs. Mandez-moi des nouvelles de tout ce qui m'est le plus cher au monde..... Il n'y a point de jour que je ne pleure en songeant à tout ce que je vois souffrir à une famille qui m'est si chère et pour qui je donnerais ma vie.

Le prince Eugène, qui était arrivé au secours de la ville assiégée, résolut de présenter la bataille le 7 septembre. Ce jour-là, Victor-Amédée fit le vœu solennel d'élever une magnifique église au sommet de Superga, d'où il avait concerté avec le prince Eugène le plan d'attaque. Ayant ainsi mis ses armes sous la protection du Dieu des batailles, il donna le signal du combat.

Le siége fut enfin levé après deux mois et vingt-huit jours d'efforts héroïques de part et d'autre. Le jour même Victor-Amédée et le prince Eugène firent leur entrée triomphale dans la noble cité.

Quelques mois auparavant, le malheureux comte de Maulevrier était revenu jeter son cri de suprême désespoir dans ce concert de plaintes et de lamentations. Il fit un voyage à Versailles.

Là, déchiré de mille rages d'amour, sa tête se troubla au point qu'il fallut appeler un médecin. Il ne parlait que d'Espagne, que de Madame la duchesse de Bourgogne, que de Nangis qu'il voulait tuer et d'autres fois faire assassiner. Quoique veillé avec un soin extrême par sa femme et quelques amis, il fit si bien que le vendredi saint de cette année, il se déroba un moment d'eux tous, sur les huit heures du matin, entra dans un passage derrière son appartement, ouvrit la fenêtre, se jeta dans la cour et s'y écrasa la tête contre le pavé. Madame la duchesse de Bourgogne apprit la nouvelle le même jour, à Ténèbres, avec le roi et toute la cour. En public, elle ne témoigna pas s'en soucier; en particulier, elle donna quelque cours aux larmes. Ces larmes pouvaient être de pitié, mais ne furent pas si charitablement interprêtées. Après Paques, nous fûmes à Marly. Mme de Maintenon y parut triste, embarrassée, sévère contre son ordinaire avec Madame la duchesse de Bourgogne. Elle la tint souvent et longtemps tête-à-tête, la princesse en sortit toujours en larmes. On ne douta plus que Mme de Maintenon n'eut appris d'elle enfin ce que chacun voyait depuis longtemps. On soupçonna Maulevrier de s'être vengé par des papiers qu'il lui avait envoyé sur les fins. Cependant la tristesse profonde et les yeux si souvent rouges de Madame la duchesse de Bourgogne commencèrent à inquiéter Monseigneur le duc de Bourgogne. Peu s'en fallut qu'il n'a-

perçut plus qu'il n'était besoin. Mais l'amour est crédule, il prit aisément aux raisons qui lui furent données. Les romanciers s'épuisèrent, et la duchesse comprit la nécessité de se montrer plus gaie.

Nous avons cité presque en entier la version de Saint-Simon, afin de ne point paraître vouloir dissimuler les imprudences que Marie-Adélaïde eût à se reprocher, et prouver en même temps que le chroniqueur le plus méticuleux de cette époque ne relève contre elle aucune accusation mettant en cause sa vertu. Il nous sera permis maintenant de citer la page suivante des Mémoires de Mme de Caylus (amie intime de la princesse), pour faire rentrer ces aventures romanesques dans leurs véritables limites.

On a parlé de deux hommes pour lesquels on a prétendu qu'elle avait eu du goût : le premier était un fou, et elle un enfant quand il alla en Espagne, où il fit aussi l'amoureux de la reine. Je ne l'ai pas connu parce que je n'étais pas à la cour dans ce temps-là, mais j'en sais assez pour dire que les passions étaient en lui des folies, et par les excès où elles le portaient et par les moyens qu'il employait. Cependant, comme il avait de l'esprit, il a ébloui pendant un temps les gens les plus sages. Mme de Maintenon n'a pas même été exempte d'avoir quelque bonne opinion de lui. Mme de Maulevrier, fille du maréchal de Tessé, qui fut bien avec Madame la duchesse de Bourgogne jusqu'à la mort de son mari, s'est brouillée avec cette princesse pour n'avoir pas voulu, à ce que l'on dit, lui rendre ses lettres, mais, dans la vérité, pour avoir, je crois, répandu ce bruit-là sans fondement. — Nangis est le second pour lequel Madame la duchesse de Bourgogne a eu du goût. Je ne parlerai pas de celui-là comme j'ai parlé de l'autre, et j'avouerai que je le crois, comme le public. La seule chose dont je doute, c'est que cette affaire soit allée aussi loin qu'on le croit, et je suis convaincu que cette intrigue s'est passée en regards et en quelques lettres tout au plus. Je me le persuade pour deux raisons : l'une que Madame la duchesse de Bourgogne était trop gardée et l'autre que Nangis était trop amoureux d'une autre femme qui l'observait de près et qui m'a dit à moi-même que, dans le temps qu'on soupçonnait qu'il pouvait être avec Madame la duchesse de Bourgogne, elle était bien assurée, au contraire, puisqu'il était avec elle. C'était bien plutôt une galanterie innocente qu'une passion.

Le premier motif sur lequel Mme de Caylus appuie son raisonnement est d'une incontestable valeur. Il suffit de lire l'anecdote suivante, racontée par Saint-Simon, pour se convaincre qu'il était de toute impossibilité à la princesse de se soustraire cinq minutes à la surveillance de la police que Mme de Maintenon avait organisée autour d'elle :

Madame la duchesse de Bourgogne s'était acquis une telle familiarité avec le roi et avec Mme de Maintenon, que tout en leur présence elle furetait leurs papiers, les lisait et ouvrait jusqu'à leurs lettres. Cela s'était tourné en badinage et en habitude. Un jour, se trouvant chez Mme de Maintenon, et le roi n'y étant pas, elle se mit à paperasser sur un bureau, debout et à quelques pas d'où Mme de Maintenon était assise, qui lui cria plus sérieusement qu'à l'ordinaire de laisser là ses papiers. Cela même aiguisa la curiosité de la princesse, qui, toujours plaisantant mais allant son train, trouva entre les papiers une lettre ouverte, mais ployée, elle vit son nom. Surprise, elle lut une demi-ligne, tourna le feuillet et vit la signature de Mme d'Espinay. A cette demi-ligne et plus encore à la signature elle rougit et devint interdite. Mme de Maintenon, qui la voyait faire et qui apparemment ne l'en empêchait pas, comme elle l'aurait pu si absolument elle l'eut voulu, ne fut pas, il faut croire, fâchée de la découverte.

— Qu'avez-vous donc, mignonne? lui dit-elle, et comme vous voilà! Qu'avez-vous donc vu?

Voilà la princesse encore plus embarrassée. Comme elle ne répondait point, Mme de Maintenon se leva, s'approcha d'elle comme pour voir ce qu'elle avait trouvé. Alors la princesse lui montra la signature. Mme de Maintenon lui dit :

— Eh bien! c'est une lettre que Mme d'Espinay m'écrit. Voilà ce que c'est que d'être si curieuse; on trouve quelquefois ce que l'on ne voudrait pas.

Puis prenant un autre ton :

— Puisque vous l'avez vue, madame, voyez-là toute entière, et si vous êtes sage, profitez-en.

Et la força de la lire d'un bout à l'autre. C'était un compte que Mme d'Espinay rendait à Mme de Maintenon des quatre ou cinq dernières journées de Madame la duchesse de Bourgogne, mot à mot, lieu par lieu, heure par heure, aussi exact que si elle, qui n'en approchait guère, ne l'eut pas quittée de vue; dans lequel il était fort question de Nangis, de manége et d'imprudences. La pauvre princesse pensa s'évanouir et devint de toutes les couleurs. Mme de Maintenon lui fit une forte vesperie, lui fit voir que ce qu'elle croyait cacher était vu par toute la cour et lui en fit sentir les conséquences.

VIII

L'année 1707 s'ouvrit au milieu des revers de nos armées et de l'horrible détresse du royaume. Louis XIV venait d'envoyer son argenterie à la Monnaie, et le duc de Bourgogne de vendre les pierreries qui avaient appartenu à sa mère, pour en donner l'argent

aux pauvres. Le 8 janvier la duchesse accouchait d'un second fils, qui reprenait le titre de duc de Bretagne, laissé vacant par la mort du premier-né. Le roi ne voulut aucune réjouissance publique, qui eut contrasté d'une façon pénible avec la misère générale. La duchesse se rétablit lentement; tout était triste autour d'elle, et elle-même plus que personne.

J'ai grande impatience, écrivait Mme de Maintenon, qu'il lui revienne un peu de santé et qu'elle s'amuse au carnaval, car la vie qu'elle fait me touche et n'est guère convenable à son âge; elle ne s'en plaint pas, car elle est très-douce en toutes choses.

Des réflexions sérieuses occupaient l'esprit de Marie-Adélaïde, la lumière se faisait dans son âme et le temps allait venir où elle jugerait à leur valeur les vanités de ce monde. Déjà l'on peut remarquer, dans une note intime écrite de sa main, qu'à travers les obscurités que gardait encore pour son intelligence la vertu de détachement, la volonté d'être à Dieu et de remplir ses devoirs dominait son âme.

Il est bon quelquefois de faire réflexion sur son état, sur sa façon de penser et surtout de la manière dont il faut vivre pour s'acquérir l'estime et l'amitié du public, ce qui est absolument nécessaire dans certaine place, et d'où dépend le bonheur de la vie. Nous voyons cependant que c'est une grande folie que de travailler pour ce monde-ci et que notre seule occupation devrait être pour un bien plus stable et seul solide. Dieu se joue de nous et fait évanouir tous nos projets en un instant, et il ne nous reste que de tristes réflexions et beaucoup de peines perdues. Cependant, le même Dieu qui conduit tout veut que nous songions à remplir nos devoirs; et les devoirs des princes embrassent généralement tout le monde; mais il faut agir par ce premier motif. Je sens, ô mon Dieu, que vous ne m'avez pas encore assez touchée pour que ce soit uniquement pour vous que j'agisse toujours, mais j'espère en vos bontés et que vous achèverez en moi toutes les grâces dont jusqu'à cette heure vous m'avez comblée.

Ce jeune cœur altéré de tendresse voyait autour de lui le sort réservé aux passions humaines. Mme de Montespan finissait vers cette époque sa longue et austère pénitence; la nouvelle de sa mort, qui émut Mme de Maintenon, laissa le roi tellement insensible, que la duchesse de Bourgogne ne put s'empêcher de lui en témoigner sa surprise. Il lui répondit tranquillement :

Que depuis qu'il l'avait congédiée il avait compté ne la revoir jamais, qu'ainsi elle était dès lors morte pour lui.

Quant à la dernière favorite royale, Mme de Maintenon, l'immense

ennui qui pesait sur elle et dont elle se plaignait à toute heure disait assez éloquemment les secrètes misères du trône qu'elle partageait et de la liaison dont elle portait les chaînes.

Que ne puis-je vous donner mon expérience, écrivait-elle à une de ses filles de Saint-Cyr ; que ne puis-je vous faire voir l'ennemi qui dévore les grands et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées ! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait peine à imaginer ? J'ai été aimée partout. Dans un âge plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit, je suis venue à la faveur, et je vous proteste, ma chère fille, que tous les états laissent un vide affreux.

La philosophie, disait-elle encore, nous met au-dessus des grandeurs, rien ne nous met au-dessus de l'ennui.

Et racontant au maréchal d'Albret qu'elle avait revu à Bordeaux, le Château-Trompette, ou elle avait été prisonnière dans son enfance, elle laissait tomber cette parole caractéristique : « Je vous assure que je ne trouve pas mon lit plus doux que mon berceau. »

Outre les réflexions que cette intimité désenchantante faisaient faire à Marie-Adélaïde, elle éprouvait cruellement, quoique sans se plaindre jamais, l'égoïsme du vieux roi. Il fallait qu'à toute heure elle se tint à sa disposition ; si fatiguée, si souffrante, si triste qu'elle fut, l'appel de son aïeul la trouvait vive, joyeuse et empressée ; elle poussait l'amabilité jusqu'à l'héroïsme et bien des fois sa santé en fut gravement compromise, témoin ce fait que rapporte Saint-Simon :

Madame la duchesse de Bourgogne était grosse et fort incommodée. Le roi voulait aller à Fontainebleau contre sa coutume, au commencement de la belle saison, et l'avait déclaré. Il voulait ses voyages à Marly en attendant. Sa petite fille l'amusait fort, il ne pouvait se passer d'elle, et tant de mouvement ne s'accommodait pas avec son état. Mme de Maintenon en était inquiète, Fagon en glissait doucement son avis. Cela importunait le roi, accoutumé à ne se contraindre pour rien, et gâté pour avoir vu voyager ses maîtresses grosses ou à peine relevées de couches, et toujours alors en grand habit. Les représentations sur les Martyrs le chicanèrent sans les pouvoir rompre. Le samedi qui suivit l'une d'elles, le roi se promenant après sa messe, et s'amusant au bassin des carpes entre le château et la perspective, nous vîmes venir à pied la duchesse du Lude toute seule, sans qu'il y eut aucune dame avec le roi, ce qui arrivait rarement le matin. Il comprit qu'elle avait quelque chose de pressé à lui dire et il fut au-devant d'elle, et quand il en fut à peu de distance, on s'arrêta et on le laissa seul la rejoindre. Le tête à tête ne fut pas long. Elle s'en retourna et le roi revint vers nous

et jusque près des carpes sans mot dire, chacun vit bien de quoi il était question et personne ne se pressait de parler. A la fin le roi arrivant tout auprès du bassin, regarda ce qui était là de plus principal, et sans adresser la parole à personne dit d'un air de dépit ces seules paroles :

« La duchesse de Bourgogne est blessée. »

Voilà M. de la Rochefoucault à s'exclamer, M. de Bouillon, le duc de Tasmes et le maréchal de Boufflers a répéter à notes basses, puis M. de la Rochefoucault à se récrier plus fort que c'était le plus grand malheur du monde, et que, s'étant déjà blessée d'autre fois, elle n'aurait peut-être plus d'enfants.

— Eh quand cela serait, interrompit le roi tout d'un coup avec colère, qui jusque là n'avait dit mot, qu'est-ce que cela me ferait? Est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils? Et quand il mourrait est-ce que le duc de Berry n'est pas en âge de se marier et d'en avoir? Et que m'importe qui me succède des uns ou des autres? Ne sont-ce pas également mes petits-fils? Puis avec impatience : Dieu merci, elle est blessée, puisqu'elle avait à l'être, et je ne serai plus contrarié dans mes voyages et dans tout ce que j'ai envie de faire par les représentations des médecins et des matrones. J'irai et je viendrai à ma fantaisie et on me laissera en repos.

Un silence à entendre une fourmi marcher succéda à cette espèce de sortie. Chacun baissa les yeux et demeura stupéfait.

IX

Le duc de Bourgogne quitta la cour, le 14 mai 1708 pour se rendre à l'armée du nord. On remarqua que le roi, qui avait la faiblesse de ne jamais partir un vendredi, ne fut pas si superstitieux pour son petit-fils; et comme on se sépara après la messe de *Requiem*, dite tous les vendredis à la chapelle du château, chacun emporta une impression pénible du départ du prince. C'est surtout à partir de ce jour que se montra dans toute sa force et son dévouement la tendresse conjugale de Marie-Adélaïde; elle se sentit utile à son mari et s'attacha passionnément à son honneur et à sa gloire. Surmontant l'antipathie naturelle qu'elle avait pour la correspondance, elle écrivait chaque jour au duc de Bourgogne des lettres de seize pages et était tenue par lui au courant de toutes les opérations de la campagne. Elle lisait, étudiait, s'instruisait au point que, de la cour de Madrid, Mme des Ursins témoignait à Mme de Maintenon une sorte de crainte de voir la princesse devenir bas-bleu. A quoi la marquise répondait :

Ne craignez point, Madame, notre princesse ne sera jamais savante, ni bel esprit; elle s'amuse à faire discourir devant elle, et ne pousse pas son étude bien loin; elle écrivait pourtant l'autre jour en latin à

M. le duc de Bourgogne et tout cela avec un agrément qui la rend charmante, car je me confirme tous les jours de plus en plus dans l'opinion qu'elle a beaucoup d'esprit, qu'elle est capable de choses sérieuses et qu'elle ne sera pas une femme ordinaire; il me semble qu'une teinture légère de toutes les sciences est un aussi bon amusement que de jouer depuis le matin jusqu'au soir.

Pendant ce temps, les armées françaises subissaient désastres sur désastres. Le duc de Bourgogne, comme à l'ordinaire, était en tutelle sous les ordres de Vendôme, et Vendôme était l'âme d'une cabale qui voulait perdre sans retour un prince de si grand avenir, afin de n'avoir pas à compter avec lui du vivant du roi, et à sa mort de s'en trouver débarrassés pour gouverner le Dauphin. Marie-Adélaïde savait ou devinait ce plan et elle s'était promis de le déjouer.

Le duc de Vendôme, dont la dédaigneuse insouciance était bien connue, laissa Marlborough lui couper le chemin et l'empêcher de passer l'Escaut, l'armée bouillait d'impatience et de colère, la bataille d'Audenarde se livra...

La nuit tombait, on avait perdu un terrain infini; la moitié de l'armée n'avait pas fini d'arriver. Dans une situation si triste, les princes consultèrent, avec M. de Vendôme, ce qu'il y avait à faire, qui de colère de s'être si cruellement mécompté, brusquait tout le monde. Monseigneur le duc de Bourgogne voulut parler, mais Vendôme, enivré d'autorité et de colère, lui ferma à l'instant la bouche en lui disant d'un ton impérieux devant tout le monde : qu'il se souvint qu'il n'était venu à l'armée qu'à la condition de lui obéir. Ces paroles, énoncées et prononcées dans les funestes moments où l'on sentait si horriblement le poids de l'obéissance rendue à sa paresse et à son opiniâtreté, et qui par le délai de décamper était cause de ce désastre, firent frémir d'indignation tout ce qui l'entendit. Le jeune prince, à qui elles étaient adressées, y chercha une plus difficile victoire que celles que les ennemis remportaient actuellement sur lui. Il sentit qu'il n'y avait point de milieu entre les dernières extrémités et l'entier silence et fut assez maître de lui pour le garder.

La duchesse de Bourgogne attendait dans des anxiétés mortelles les suites de cette malheureuse affaire.

Je ne croyais pas, écrit Mme de Maintenon, qu'elle aimât M. le duc de Bourgogne au point où nous le voyons. Sa tendresse va jusqu'à la délicatesse, et elle sent vivement que la première action où il s'est trouvé soit désastreuse; elle voudrait qu'il se fut exposé comme un grenadier, et qu'il en fut revenu sans une égratignure; elle sent la peine où il est du malheur qui est arrivé, elle partage toutes les inquié-

tudes que sa situation présente doit lui donner; elle voudrait une bataille que l'on gagnât, elle la craint; enfin rien ne lui échappe, elle est pis que moi. Cette affliction qui, d'un côté, me fait plaisir parce qu'elle prouve son mérite, me donne beaucoup d'inquiétudes pour sa santé qui en paraît altérée; elle est capable de longues douleurs, nous l'avons vu à la mort de Monsieur, dont elle a été très-longtemps affligée et où elle est encore très-sensible.

Saint-Simon dit :

Elle était fort douce et encore plus timide, mais la grandeur de l'intérêt l'excita par-dessus son naturel. Elle se trouva de plus cruellement piquée et offensée des insultes de Vendôme à son époux, parlant publiquement de lui et de tout ce que ses émissaires publiaient d'atroce et de faux. Quelque mesuré, quelque en garde que la conscience de M. le duc de Bourgogne le retint contre lui-même, il n'avait pu s'empêcher de répandre son cœur dans ses lettres à son épouse, qui, avec ce qui lui revint, d'ailleurs furent pour elle de vifs aiguillons. Elle fit donc tant et si bien qu'elle l'emporta auprès de Mme de Maintenon sur les artifices voilés et les charmes enchanteurs, pour elle, de M. du Maine; elle la gagna, elle l'émut, elle l'engagea à parler au roi assiégé de toutes parts, et auprès duquel il n'y avait qu'elle qui put percer en faveur de la vérité et de son petit-fils. La princesse y réussit jusqu'à opérer un miracle, celui de rapprocher Mme de Maintenon du duc de Beauvillers, que depuis l'affaire de Fénelon elle traitait en ennemi. Le duc de Vendôme s'abaissa à témoigner à M. le duc de Bourgogne son déplaisir de ce que la princesse gardait si peu de mesure sur son compte, et sans descendre dans aucune excuse ni justification sur quoi que ce soit, le pria de lui écrire, parce qu'il n'osait le faire lui-même. Le plus surprenant est que M. le duc de Bourgogne ne fit aucune difficulté de se charger du compliment. Il fut reçu comme il méritait de l'être. Elle répondit à son époux de se persuader que jamais elle n'aimerait ni n'estimerait Vendôme et de lui dire de sa part, qu'elle ne parlait point de lui et qu'elle ne savait pas pourquoi on l'avait entretenu d'elle.

Elle ajouta ensuite à M. le duc de Bourgogne que rien ne lui ferait oublier tout ce que Vendôme avait fait contre lui, et que c'était l'homme du monde pour qui elle aurait toujours le plus d'aversion et de mépris. Vendôme comprit à la sécheresse de la réponse à quoi il devait s'en tenir, il n'en suivit que mieux son projet, qui n'était pas de faire une belle et utile campagne, mais d'en faire une qui deshonorât à jamais le prince. — Monseigneur le duc de Bourgogne vivait à l'armée en de cruelles brassières. Sa douceur, sa timidité, sa piété avaient augmenté l'audace, et l'audace portée à l'excès avaient achevé de l'abattre. — L'armée était au Saunoy, près de Tournai, dans une tranquilité pro-

fonde dont l'opium avait gagné jusqu'à M. le duc de Bourgogne, lorsqu'il vint plusieurs avis de la marche des ennemis. M. de Vendôme s'avança là-dessus de ce côté-là, avec quelques détachements. Le soir, il manda à M. le duc de Bourgogne que, sur les confirmations qu'il recevait de toutes parts des mêmes nouvelles, il croyait qu'il devait marcher avec toute l'armée le lendemain pour le suivre. Monseigneur le duc de Bourgogne se déshabillait pour se coucher lorsqu'il reçut cette lettre, sur laquelle ce qui se trouva auprès de lui raisonna différemment : les uns furent d'avis de marcher à l'heure même, les autres qu'il ne se couchât point pour être prêt de plus grand matin ; enfin le troisième sentiment fut qu'il se couchât pour prendre quelque repos, et de marcher le matin comme M. de Vendôme le lui conseillait. Après avoir un peu balancé le jeune prince prit ce dernier parti. Il se coucha, il se leva le lendemain au jour, il déjeuna longtemps. Comme il allait sortir de table, il apprit que l'armée entière des ennemis avait passé l'Escaut. A chose faite il n'y a plus de remède. Il en fut outré de déplaisir. La vérité est que quand il aurait suivi le premier et le seul bon des trois avis, avant qu'on eut détendu, chargé, pris les armes, monté à cheval, la nuit aurait été bien avancée et qu'au chemin qu'il allait faire, on aurait trouvé les ennemis passés depuis plus de six ou sept heures. Mais il est des messéances qu'il faut éviter.

Ces revers déterminèrent le rappel du duc de Bourgogne et peu de jours après celui de Vendôme.

La duchesse était dans une grande agitation de la réception que recevrait son mari. Sitôt que de chez Mme de Maintenon on entendit la rumeur qui précède de quelques instants ces sortes d'arrivées, le roi s'embarrassa jusqu'à changer diverses fois de visage. Madame la duchesse de Bourgogne parut un peu tremblante et voltigeait par la chambre pour cacher son trouble, sous prétexte d'incertitude par où le prince arriverait. Mme de Maintenon était rêveuse. Tout d'un coup les portes s'ouvrirent, le jeune prince s'avança au roi, qui maître de soi plus que qui ce fut, perdit à l'instant tout embarras, fit un pas ou deux vers son petit-fils, l'embrassa avec assez de démonstration de tendresse, lui parla de son voyage, puis lui montrant la princesse,

Ne lui dites vous rien? ajouta-t-il d'un visage riant.

Le prince se tourna un moment vers elle et répondit respectueusement. Il salua ensuite Mme de Maintenon, qui lui fit fort bien. Ces propos de voyage, de couchées, de chemin durèrent ainsi, et tous debout, un demi quart d'heure. Puis le roi lui dit qu'il n'était pas juste de lui retarder plus longtemps le plaisir qu'il aurait d'être avec Madame la duchesse de Bourgogne, et le renvoya ajoutant qu'ils auraient loisir de se revoir. Le prince fit sa révérence au roi, et passa

dans son appartement, ou il s'enferma avec Madame la duchesse de Bourgogne.

Vendôme arriva à Versailles le matin du samedi 15 décembre et salua le roi comme il sortait de son cabinet pour venir se mettre à table. Le roi le reçut assez bien, il alla faire la révérence au duc de Bourgogne qui l'accueillit bien. Il demeura huit jours à Versailles, il ne mit pas les pieds chez la duchesse de Bourgogne. La piété de M. le duc de Bourgogne lui faisait supporter sa présence, et ses manières comme s'il ne se fut rien passé à son égard. Ses serviteurs particuliers en souffraient et la princesse fort impatiemment, mais sans en rien dire épiant les occasions. — Il s'en présenta une au premier voyage que le roi fit à Marly, après Pâques. Le brelan était à la mode. Le Dauphin y jouait souvent, dans le salon, d'assez bonne heure, avec Madame la duchesse de Bourgogne. Manquant d'un cinquième, il vit M. de Vendôme à un bout du salon ; il le fit appeler pour faire sa partie. A l'instant Madame la duchesse de Bourgogne dit modestement, mais fort intelligemment à Monseigneur, que la présence de M. de Vendôme à Marly lui était bien assez pénible sans l'avoir encore au jeu avec elle, et qu'elle le supliait de l'en dispenser. Monseigneur, qui n'y avait pas fait la moindre réflexion ne put le trouver mauvais ; il regarda par le salon et en fit appeler un autre. Vendôme cependant arrivait à eux, et en eut le dégoût en face et en plein, devant tout le monde. On peut juger jusqu'à quel point cet homme superbe fut piqué de l'affront. — La jeune princesse voulut battre le fer pendant qu'il était chaud ; elle courut chez Mme de Maintenon, qui parla ce soir là même au roi de cette affaire, lui fit valoir les raisons de la princesse, sa douceur, sa modération d'avoir été si longtemps sans en rien dire, et combien ces sentiments là étaient louables par rapport à son mari. Le propos réussit sur l'heure. Avant de se coucher, le roi chargea Blain de dire de sa part à M. de Vendôme de s'abstenir désormais des voyages à Marly.

On vit cet énorme colosse tomber par terre par le souffle d'une jeune princesse sage et courageuse, qui eurent les applaudissements si bien mérités. Tout ce qui tenait à elle fut charmé de voir ce dont elle était capable, et ce qui lui était opposé, et à son époux, en frémit [1].

X

L'horizon s'obscurcissait de plus en plus. On ne pouvait obtenir une paix honorable et la misère du peuple était effrayante. A partir de l'époque à laquelle nous sommes parvenus, les lettres de Mme de Maintenon, qui nous servent de guide, ne sont plus qu'une lamentation sans trève sur les affaires de l'Etat, les chagrins de la famille

[1] Saint-Simon.

royale, les tristesses de l'avenir. Elle s'interrompt cependant le 16 février 1710, pour nous annoncer l'heureux accouchement de madame la duchesse de Bourgogne, « dont le travail fit passer de méchants moments, son enfant venant mal, la douleur fut si longue et terrible que les hommes sortaient de la chambre ne la pouvant soutenir. » Ce second fils était le duc d'Anjou, plus tard Louis XV. Les lettres de Mme de Maintenon parlent fréquemment aussi de la grande mélancolie de Marie-Adélaïde, elle est facile à comprendre après les secousses que la princesse venait de supporter, peut-être était-elle augmentée encore par un dernier déchirement de cœur, qui, trop délicat de sa nature et trop au-dessus des sentiments vulgaires, passa inaperçu des familiers du château. La duchesse avait été sensible au charme du brillant abbé de Polignac, et lui avait donné spontanément une amitié qui ne troublait pas sa conscience d'épouse.

Nul homme, dit l'historien de la maison de Polignac, ne poussa plus loin l'art difficile de la persuasion. Il voulait plaire, et il plaisait. On aimait sa personne, on admirait son talent. Environné de tout ce que la cour avait de plus recherché, ou de ce que la littérature et la science possédaient de plus célèbre, il brillait au milieu de tous et faisait les délices de la société. C'était la séduction vivante et animée. On a dit également que la bienfaisance était le plus doux aliment de son âme et sa passion favorite; qu'il fut sensible, tendre, reconnaissant à l'excès, et qu'il ne connut ni la jalousie ni l'esprit de vengeance. Il semblait fait tout naturellement pour aimer et pour être aimé [1].

Mais à l'âge de la princesse et à celui de l'abbé de Polignac, c'est chose dangereuse que l'amitié; Mme de Maintenon le pensa sans doute, car tout doucement, sans remontrances, sans gronderies préalables, elle négocia la nomination à Rome de M. de Polignac, comme auditeur de rote. Celui-ci eut bien de la peine à accepter cette faveur; il trouvait chaque jour des prétextes pour retarder son départ; enfin, il eut lieu. Le lendemain une violente migraine retenait la duchesse de Bourgogne dans ses appartements. La pauvre princesse éprouvait qu'il est bien difficile de mettre un ordre parfait dans les affections et d'aimer juste dans la mesure permise; elle avait une peine infinie à discipliner son cœur. Toutefois c'était la dernière épreuve, Dieu ne lui demandait plus qu'un sacrifice, celui de sa vie, et le lui avait rendu moins amer en multipliant les déceptions sur son chemin.

La duchesse de Bourgogne venait de travailler à une œuvre qui, il faut en convenir, témoignait plus de la bonté de son cœur que de

[1] Baron de B***.

la perspicacité de son jugement. Nous avons dit qu'elle avait beaucoup d'amitié pour le duc et la duchesse d'Orléans ; elle voulut leur en donner la preuve, en aidant de tout son pouvoir à un mariage qui était leur rêve, mais auquel le roi répugnait visiblement, celui de leur fille Charlotte-Elisabeth avec le duc de Berry. La jeune princesse avait à peine dix-sept ans, et venait de faire son entrée à la cour où l'on ne connaissait encore que son air candide et son extrême réserve. Mme de Maintenon la trouvait charmante, la duchesse de Bourgogne en raffolait et pensait que cette jeune belle-sœur assurerait le repos et l'agrément de son existence. Hélas ! le mariage se fit, et deux jours ne s'étaient pas écoulés que le masque de l'ange était tombé pour faire place à un effroyable démon.

Elle se montra ce qu'elle était, dit Mme de Caylus, c'est-à-dire une autre reine de Navarre pour les mœurs, à quoi elle ajoutait le goût du vin et une ambition que les personnes dissolues n'ont pas ordinairement. Monsieur son père avait eu pour elle dès sa naissance une amitié singulière, et à mesure qu'elle avançait en âge il lui confiait ses goûts et la rendait témoin de ses actions. Il la faisait souvent venir en tiers entre Mme d'Argenson et lui, et comme il avait le goût de la peinture il peignît lui-même sa fille toute nue. Quand elle fut mariée, elle crut que rien ne valait la peine qu'elle se contraignît, aussi s'enivra-t-elle avec Monsieur son père, deux jours après son mariage, dans un souper qu'il donna à Madame la duchesse de Bourgogne, à Saint-Cloud, aux yeux de madame sa mère et de M. le duc de Berry. Non contents d'avoir beaucoup bu à table, ils allèrent s'achever avec des liqueurs dans un petit cabinet, et Madame la duchesse de Bourgogne fut bien honteuse d'avoir à la ramener dans cet état à Versailles. Je ne dirai point comment elle manifesta ses autres inclinations. Il suffit de dire qu'elle ne tarda pas à les faire connaître. Je passerai de là à l'histoire des pendants d'oreilles qui firent tant de bruit, et qui, si on en croit la commune opinion, eurent des suites si funestes. Madame la duchesse d'Orléans avait des pendants d'oreilles très beaux, que feu Monsieur avait eus de la reine-mère ; M. le duc d'Orléans les lui prit pour les donner à Madame la duchesse de Berry. La manière et la chose devaient lui être désagréables, mais elle eut tort, les connaissant tous d'eux, d'en faire tant de bruit. Elle se plaignît, elle pleura, elle en parla au roi qui gronda Madame la duchesse de Berry. Madame la duchesse de Bourgogne entra, pour son malheur, dans cette querelle et prit parti pour Madame la duchesse d'Orléans. Depuis ce moment Madame la duchesse de Berry et Madame la duchesse de Bourgogne ne furent plus ensemble de la même manière ; car il faut avouer que dans les commencements du mariage, la première ne regardait pas

l'autre comme sa belle-sœur, mais comme sa propre fille. Elle lui donnait des conseils et elle l'avait voulu former, comme elle-même l'avait été, d'une manière propre à plaire au roi ; sentiments et dispositions bien rares, non-seulement dans une princesse, mais dans une femme ordinaire.

La situation, déjà très-tendue entre les deux belles-sœurs, comme on le voit, prit tout à coup un caractère aigu à la suite d'un événement qui rapprochait du trône le duc et la duchesse de Bourgogne. Le 16 avril 1711, Monseigneur mourait d'une attaque d'apoplexie, et son fils aîné lui succèdait dans son titre de Dauphin de France. La jeune duchesse de Berry ne put assister, sans une rage inexprimable, à l'élévation de Marie-Adélaïde au rang de Dauphine; elle en suffoquait de colère.

Les maisons faites, dit Saint-Simon, la cour, qui trouvait en Madame la duchesse de Bourgogne les jeux, les ris, les distinctions, les espérances, ne se partagea point et laissa fort solitaire Madame la duchesse de Berry, car rien de tout cela ne s'offrait qui s'en prit à Madame la duchesse de Bourgogne et fit si bien qu'elle mit M. le duc de Berry de son côté et le brouilla avec elle. De l'aveu de Madame la duchesse de Bourgogne, rien de si sensible ne lui est jamais arrivé que cet éloignement et cette aigreur sans cause ni raison, d'un prince avec qui elle avait toujours vécu dans l'intelligence la plus intime et la plus entière.

La nouvelle Dauphine fut véritablement admirable d'abnégation, de douceur, de patience, envers l'odieuse créature qu'elle s'était donnée pour sœur. L'étiquette voulait qu'après la présentation du nouveau service au Dauphin et à la Dauphine, ce fut le premier prince et la première princesse du sang qui, au coucher, présentassent la chemise. Cet usage révolta la duchesse de Berry, qui déclara que ni elle ni son mari ne s'y soumettraient.

Ce dernier fit tout ce qu'il put pour la ramener, par raison ou par caresses. Elle se fâcha contre lui, le maltraita, lui dit qu'elle aurait le dernier mépris pour lui s'il se soumettait à une chose si servile, et de là aux pleurs, aux sanglots, aux hauts cris, de façon que M. le duc de Berry, qui avait compté d'aller le lendemain au lever de M. le Dauphin, ne l'osa de peur de se brouiller avec elle.

Ces scènes bruyantes firent une sérieuse affaire qu'il était important d'étouffer avant que le roi en fut instruit. Le duc d'Orléans intervint, on essaya de convaincre la princesse, on la menaça de la

colère royale et de l'ordre exprès d'obéir, enfin on réussit à la persuader, mais non à obtenir qu'elle s'exécutât de bonne grâce.

Le lundi suivant, M. le duc Berry alla au coucher de M. le Dauphin, et lui donna la chemise, qui dans le moment qu'il la reçut embrassa tendrement son frère. Il fallut encore quelques jours à Madame la duchesse de Berry pour se résoudre. A la fin il fallut bien finir. Elle fut à la toilette de Madame la Dauphine et lui donna la chemise. Madame la Dauphine qui n'avait jamais fait semblant de se douter de rien de ce qui s'était passé là-dessus, ni de prendre garde à un délai si déplacé, reçut ces services avec toutes les grâces imaginables, et toutes les marques d'amitié les plus naturelles. Le désir extrême de l'union fit passer Madame la Dauphine généreusement sur cette nouvelle frasque, comme, si au lieu de Madame la duchesse de Berry, c'etait elle qui eût eu tout à y gagner ou à y perdre.

Mais rien n'était capable de toucher une femme aussi complètement dépourvue de cœur. Marie-Adélaïde devait l'apprendre aux dépens de sa vie.

Notre douce héroïne brillait alors du plus pur éclat.

Trouvez bon, écrivait Mme de Maintenon à Mme des Ursins, que je m'épanche sur Madame la Dauphine, après avoir bien souffert des discours sur toutes les mauvaises mesures que je prenais pour son éducation; après avoir été blâmée de tout le monde des libertés qu'elle prenait de courir depuis le matin jusqu'au soir ; après l'avoir vue haïe de tout le monde parce qu'elle ne disait mot, après l'avoir vue accusée d'une dissimulation horrible dans l'attachement qu'elle avait pour le roi et dans la bonté dont elle m'honorait. Je vois aujourd'hui tout le monde chanter ses louanges, lui croire un bon cœur, lui trouver un grand esprit, convenir qu'elle sait tenir une grosse cour en respect ; je la vois adorée de M. le Dauphin, tendrement aimée du roi, qui vient de lui remettre sa maison entre les mains pour en disposer comme elle voudra, disant hautement qu'elle serait capable de gouverner de plus grandes choses. Je vous fais part de ma joie là-dessus, Madame, persuadée que vous en serez bien aise, car vous avez démêlé plus tôt que les autres les mérites de notre princesse... Rien n'est si vif, si brillant, si gai et si plaisant que ce qu'elle dit et ce qu'elle fait, et rien de plus solide que son cœur, son esprit et sa manière de se conduire. Elle fait les délices de la cour. Il y a quelques jours qu'elle eut un accès de fièvre, les courtisans en étaient déjà consternés et se récriaient sur la perte qu'on ferait. Le peuple l'aime fort parce qu'elle se laisse voir très-aisément : elle a les plus aimables enfants qu'on puisse désirer.

Etait-ce un pressentiment qui portait Mme de Maintenon à résumer

ainsi dans un coup-d'œil rétrospectif les difficultés et les succès de sa tâche au moment où la mort allait la terminer et apposer sur son œuvre le sceau glorieux du martyr? Les vraies affections ont de ces presciences.

XI

Dès les premiers jours de l'année 1712, le Dauphin reçut plusieurs lettres anonymes le prévenant que sa vie et celle de la Dauphine étaient menacées. Les princes sont accoutumés à ce genre de communications; le Dauphin n'y attacha aucune importance; cependant les avis se multipliaient et prenaient une singulière précision. Six semaines ne seraient pas écoulées, lui disait-on, avant que sa femme et lui fussent étendus sous les dalles funèbres de Saint-Denis. Le prince en dit quelques mots au roi qui s'assombrit et à ses médecins qui s'inquiétèrent. Il garda le silence envers la Dauphine, ne sachant pas que, de son côté, elle avait reçu les mêmes avertissements. Au fond de son cœur, Marie-Adélaïde avait déjà fait le sacrifice de sa vie et, comme un vaillant soldat, elle voulait mourir à son poste sans témoigner d'effroi, sans répandre de trouble autour d'elle, ni donner carrière à des soupçons qu'elle pressentait terribles pour la dignité de la famille royale; elle mourrait souriante, aimable et généreuse comme elle avait vécu. Nous ne pouvons nous empêcher de le répéter : cette âme était sublime.

Le 6 février, la Dauphine éprouva du malaise, des frissons et des douleurs de dents auxquelles elle était sujette. La veille, le duc de Noailles lui avait fait hommage d'une tabatière contenant du tabac d'Espagne, et la princesse s'en était servie en déclarant ce tabac délicieux. Quelques heures plus tard, elle avait voulu recourir de nouveau à la tabatière, et il avait été impossible de la retrouver, bien que la princesse n'eut pas quitté sa chambre. Le 7, Mme de Maintenon écrivait :

Mme la Dauphine a une fluxion qui lui fait une douleur fixe entre l'oreille et le haut de la mâchoire; l'espace de son mal est si petit qu'on le couvrirait avec l'ongle, elle a des convulsions et elle crie comme une femme en travail et avec les mêmes intervalles.

Le lendemain, une fièvre ardente s'était déclarée par accès, on avait pensé que c'était un début de rougeole, mais les médecins renoncèrent vite à cet espoir. On essaya de l'émétique, qui ne produisit aucun soulagement.

Le 11 février, la princesse était si mal qu'on résolut de lui parler de recevoir les derniers sacrements. Quelque accablée qu'elle fut, elle s'en

trouva surprise ; elle fit des questions sur son état, remercia de la sincérité de l'avis et dit qu'elle allait se disposer. Au bout de peu de temps on craignit les accidents. Le P. La Rue son confesseur, jésuite, qu'elle avait toujours paru aimer, s'approcha d'elle pour l'exhorter à ne pas différer sa confession. Elle le regarda, répondit qu'elle l'entendait bien et en demeura là. La Rue lui proposa de le faire sur l'heure même et n'en obtint aucune réponse. En homme d'esprit, il sentit ce que c'était, et en homme de bien il tourna court à l'instant. Il lui dit qu'elle avait peut-être quelque répugnance à se confesser à lui, qu'il la conjurait de ne s'en pas contraindre, surtout de ne pas craindre quoique ce soit là-dessus ; qu'il lui répondait de prendre tout sur lui ; qu'il la priait seulement de lui dire qui elle voulait et que lui-même l'irait chercher et lui amènerait. Alors elle lui témoigna qu'elle serait bien aise de se confesser à M. Bailly, prêtre de la mission de la paroisse de Versailles. C'était un homme estimé, qui confessait ce qui était de plus régulier à la cour, et qui au langage du temps n'était pas net du soupçon de jansénisme. Bailly se trouva être allé à Paris. La princesse en parut peinée et désigna un récollet qui s'appelait le P. Noël que le P. La Rue fut chercher lui-même à l'instant, et le lui amena. La confession fut longue. L'extrême-onction fut administrée incontinent et le saint viatique tout de suite que le roi fut recevoir au pied du grand escalier. Une heure après, la Dauphine demanda qu'on fit les prières des agonisants. La nuit fut cruelle. La journée se passa en symptômes plus fâcheux les uns que les autres ; une connaissance par rares intervalles. Tout à fait sur le soir, la tête tourna dans la chambre, on laissa entrer beaucoup de gens quoique le roi y fut, qui peu avant qu'elle expirât en sortit, et monta en carosse au pied du grand escalier avec Mme de Maintenon et Mme de Caylus, et s'en alla à Marly. Ils étaient l'un et l'autre dans la plus amère douleur et n'eurent pas la force d'entrer chez le Dauphin.

Celui-ci avait été obligé de quitter le chevet de sa femme deux jours avant qu'elle mourut, pour s'aliter lui-même et ne plus se relever ; sa douleur était déchirante et bien qu'il conservât son empire sur lui-même, son attitude arrachait des larmes à ceux qui l'entouraient, sa seule consolation était dans l'attente de la mort. Sa fièvre augmenta pendant plusieurs jours, le prince sentait intérieurement un feu inexplicable le dévorer. Enfin, le 18 février, après une fervente communion et deux heures d'oraison, Louis de France rendait son âme à Dieu.

Le Dauphin aimait les princes ses frères avec tendresse, et son épouse avec la plus grande passion. La douleur de sa perte pénétra ses plus intimes moëlles. La piété y surnagea par les prodigieux efforts.

Le sacrifice fut entier, mais il fut sanglant. Dans cette terrible affliction rien de bas, rien de petit, rien d'indécent. On voyait un homme hors de soi, qui s'extorquait une surface unie, et qui y succombait. Les jours en furent tôt abrégés. Il fut le même dans sa maladie, il ne crut point en relever, il en raisonnait avec ses médecins ; dans cette opinion il ne cacha point sur quoi elle était fondée. Quelle épouvantable conviction de la fin de son épouse et de la sienne ! Mais grand Dieu quel spectacle vous donnâtes en lui et que n'est-il permis encore d'en révéler des parties également secrètes, et si sublimes qu'il n'y a que vous qui les puissiez donner et en connaître tout le prix ! Quelle imitation de Jésus sur la croix ! Quelles tendres mais tranquilles vues ! Quel surcroît de détachement ! Quels vifs élans d'action de grâces d'être préservé du sceptre et du compte qu'il faut en rendre ! Quelle soumission et combien parfaite ! Quel ardent amour de Dieu ! Quel perçant regard sur son néant et ses péchés ! Quelle magnifique idée de l'infinie miséricorde ! Quelle religieuse et humble crainte ! Quelle tempérée confiance ! Quelle sage paix ! Quelles prières continuelles ! Quel ardent désir des derniers sacrements ! Quel profond recueillement ! Quelle invincible patience ! Quelle douceur, quelle constante bonté pour tout ce qui l'entourait ! Quelle charité pure qui le pressait d'aller à Dieu ! La France tomba enfin sous ce dernier châtiment ; Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritait pas. La terre n'en était pas digne, il était mûr déjà pour la bienheureuse éternité.

Le 22 février, un char funèbre déposait à Saint-Denis les cercueils du Dauphin et de la Dauphine de France. Le prince Louis avait trente-et-un an et la princesse Marie-Adélaïde vingt-sept.

XII

Bien que le hasard ait parfois d'étranges fatalités, personne ne put admettre que ces deux morts, suivies huit jours plus tard de celle du petit Dauphin, fussent naturelles. Le désespoir, l'indignation et la terreur tenaient la cour dans un état de surexcitation qui obligea le roi à étouffer toute parole imprudente, tout soupçon si léger qu'il fut. Louis XIV possédait un admirable empire sur lui-même, il dominait de son âme royale les événements les plus écrasants et embrassait de son regard d'aigle les conséquences les plus lointaines des résolutions qui se présentaient à son esprit. Une partie de la cour et le peuple tout entier lui criaient qu'il y avait un empoisonneur dans sa famille, et que cet empoisonneur était le duc d'Orléans. Le roi n'aimait point son neveu qu'il appelait un *fanfaron de crimes ;* sa vie dissolue, dont les plaisirs ne ressemblaient en rien à ceux qui avaient charmé la jeunesse de Louis XIV, faisait horreur

au monarque. Mais de là à le croire capable du plus lâche et du plus épouvantable des assassinats, il y avait un abîme que la colère publique et les intrigues ne pouvaient faire franchir à la justice du roi. D'ailleurs, établir au sein de sa famille une enquête criminelle, risquer de dévoiler aux yeux des peuples des abominations dont la seule idée fait frémir, et leur dire : « c'est là l'œuvre d'un prince de mon sang », c'eut été pour le cœur et l'orgueil de Louis XIV une humiliation à laquelle il ne pouvait se soumettre. Il se résigna donc au silence, et quand le duc d'Orléans vint en larmes se jeter à ses pieds pour protester contre la terrible accusation qui pesait sur lui, il le releva avec bonté et lui dit qu'il n'y avait jamais cru. Aussi bien, cette conviction est absolument la nôtre, après l'examen consciencieux que nous avons fait des charges relevées contre le duc d'Orléans. Le chevalier de Ravanne les résume et les explique dans le passage suivant de ses Mémoires.

Quels fondements avait-on de penser si sinistrement de ce prince? Les voici et il n'y en eut jamais d'autres. Son Altesse, qui s'occupait aux opérations chimiques, ayant travaillé souvent sur l'antimoine et sur les arsenics, avait poussé les soufres vénéneux de ces minéraux jusqu'au dernier degré de subtilité, il en parlait avec plaisir au sieur Homberg, qui travaillait avec lui ; et il s'embarrassait peu de discourir publiquement pour ainsi dire de ces sortes de matières. Tout Paris en était imbu. De là l'idée que se forma le peuple que le prince ne travaillait aux poisons que pour en faire usage. Fut-il jamais de soupçon si téméraire et si odieux contre le plus inoffensif prince du monde, qui était incapable de faire du mal à une mouche? L'avenir du reste répondit pour lui, il fit déclarer le roi majeur, le fit couronner avec la dernière magnificence. Cette conduite coupa le sifflet à la canaille de Paris qui pensait que Son Altesse aspirait au trône où l'on disait hautement qu'elle s'éleverait par un dernier crime. Hélas! s'il avait eu cette ambition criminelle il aurait trouvé assez de gens qui en auraient été les ministres.

Cependant l'empoisonnement est évident et pour ainsi dire incontesté. Sur qui l'accusation doit-elle s'arrêter? Louis XIV, qui le savait, en a emporté le secret dans la tombe avec son cœur magnanime de père et de roi. Mais nous pouvons l'indiquer en songeant à ce que fut pour la pauvre Dauphine Charlotte-Elisabeth d'Orléans, duchesse de Berry. Le laboratoire de son père lui était ouvert, les sociétés secrètes qui étendaient déjà sur l'Europe leur réseau de crimes et d'atrocités étaient à ses ordres... Philippe d'Orléans s'était arrêté à la débauche ; par une juste punition du ciel, sa fille ne devait point s'arrêter devant le crime.

Eugène de Fallois.

LA NEIGE

A Monsieur Alphonse R.

Tu me demandes, mon cher ami, des nouvelles de notre vieux docteur Ambert; nous ne le verrons plus. Dieu a rappelé à lui cette âme énergique et farouche, qu'il fallait si bien connaître pour en mesurer la vraie grandeur. Ainsi disparaissent l'un après l'autre les derniers témoins de notre enfance, et leur mort ne nous laisse d'eux qu'un souvenir qui s'efface vite en s'éloignant. Quatre-vingt quatre ans d'une vie occupée sans relâche à faire le bien, ont encore moins usé ce dernier type d'une génération géante, qu'une conscience secrètement troublée, dont mille actions généreuses n'ont pu étouffer les cris. Cet homme, qui a mis au service du genre humain souffrant une rare intelligence; cet homme qui a pris corps à corps, pour lutter contre elles et les vaincre souvent, les plus effroyables épidémies de ce siècle, le choléra de 1832, la petite vérole de 1870, la peste de la Mecque et la fièvre jaune de la Guyane; cet homme, sauveur de tant d'hommes et devant qui la Mort tremblait, était un..... Mais non, le mot se refuse à tomber de ma plume, et quand tu sauras son secret, tu seras de mon avis.

Tu te le rappelles au siége de Paris, cherchant avec avidité des blessés à soigner, sur l'épais tapis de neige de la tranchée où grelottaient tes mobiles.

— Vous ici, docteur! t'écries-tu. Ce n'est pas votre place; vous faites là plus que votre devoir.

— Je *dois* faire plus que mon devoir, te répondit-il, avec ce singulier regard semblant compléter ses paroles d'un sens mystérieux.

Il y a huit jours, je reçus avis qu'il voulait me voir et me parler. Je le trouvai seul, à sa coutume, assis devant sa cheminée, dans le grand fauteuil où l'âge a cloué, depuis deux ans, ce corps robuste et ce tempérament de fer. Les yeux fixés sur le foyer, plongé dans sa rêverie, il paraissait lire dans les tisons, comme tous les habitués du coin du feu. Il ne m'entendit pas entrer; je dus m'approcher de lui.

— Ah ! c'est vous, mon cher enfant ?... Je suis bien aise de vous voir.

Il se leva. Je fus frappé de sa maigreur, qui allongeait encore sa taille extraordinaire. Ses yeux creux brillaient d'un éclat maladif, il chancelait en marchant, et sa vigueur naturelle semblait domptée par la rupture d'un des rouages intérieurs de la vie. Nous échangeâmes les compliments d'usage, puis il continua simplement.

— Mon ami, je sens, je sais que je vais bientôt mourir. N'ayant jamais eu d'autre médecin que moi-même, je me suis consulté et n'ai pas voulu me cacher la vérité. En ce moment, je m'occupe de ma conversion — et son doigt me désignait une *Imitation* ouverte sur la cheminée ; — j'ai fort à faire, mais avant de confier à notre digne curé la tâche de lire dans ma conscience et de l'habiller de blanc, s'il le peut, j'ai conçu le projet de vous faire, à vous, ma confession.

— Votre confession, docteur ! elle peut se résumer en trois mots : presque un siècle de dévouement, de charité, de...

— Attendez-la pour me juger.

— Mais à quoi bon ?...

— Je vous en prie. Puis, prenant son front dans sa main amaigrie, et relevant d'un geste ses longs cheveux blancs :

— Çà soulage, dit-il à voix basse.

Je m'installai, de l'autre côté du foyer, dans un de ces vieux voltaires que tu connais, j'allumai un cigare, et il commença.

J'ai bien souvent taquiné votre père, mon contemporain, en lui disant que nous étions tous deux enfants de la Révolution. Pour moi, je suis né le 21 janvier 1793, à l'heure même où Louis XVI montait sur l'échafaud, et bien que n'ayant jamais été ni superstitieux, ni royaliste, je croirais volontiers que cette date de naissance a fatalement influé sur mon étoile. Encore tout enfant, la gloire militaire de la France d'alors m'éblouit, et les noms de Bonaparte, Desaix, Kléber, Augereau, Masséna, Kellermann, ronflaient à tout moment dans ma pensée et sur mes lèvres. L'image de ces héros de la jeune République se dressait chaque nuit devant moi, comme celle de demi-dieux ; je brûlais de les imiter, j'étais sûr de les dépasser. Je ne rêvais que batailles, surprises, charges et embuscades, et je vois encore au fond du jardin paternel, un petit pont jeté sur un ruisseau qui ressemblait à s'y méprendre au pont d'Arcole. Je le traversais vingt fois de suite au pas de course, brandissant un bâton où flottait mon mouchoir, et criant à tue-tête : *En avant !* à mes soldats imaginaires. J'avais un cousin, plus jeune que moi, que je forçais à faire l'Autrichien et que je culbutais parfois dans l'eau.

Dès que j'eus douze ans, mon père, vieux médecin de province, refroidit cette ardeur guerrière, en me signifiant d'avoir à diriger mes études et concentrer mes efforts vers le diplôme de docteur. Les sciences naturelles m'offraient aussi de l'attrait; bientôt, j'y pris goût tout à fait, mes progrès y furent rapides, et j'allais embrasser la carrière traditionnelle de ma famille, lorsqu'en septembre 1812, Napoléon fit, du champ de bataille de la Moskowa, un appel à tous les étudiants en médecine, munis de leurs premiers certificats d'examen. Ce manque de chirurgiens en disait plus, sur les victimes de nos guerres, que tous les bulletins de la Grande-Armée. Toutefois, mes instincts militaires se réveillèrent; je saisis avec enthousiasme cette occasion d'endosser l'uniforme. J'arrachai le consentement de mon père, et je m'acheminai vers la Russie.

Vous savez ce que fut cette campagne [1]. Le 9 décembre, les débris du corps d'Oudinot, auquel j'étais attaché comme aide-major, se traînaient sur la route de Wilna, lorsque, à dix heures du matin, l'arrière-garde fut enveloppée par une nuée de Cosaques, commandés par Platow. Une partie du détachement parvint à se dégager; l'autre, où je me trouvais, resta entourée par des forces supérieures. Pour moi, je luttai en désespéré. Bientôt accablés par le nombre, les nôtres se rendirent; je dus me résigner. Mais lorsque je vis un officier ennemi s'approcher de moi, et, sans mot dire, sans attendre que je lui rendisse mon épée, vouloir mettre la main dessus, la rage m'aveugla, et arrachant un pistolet à la ceinture du Cosaque, je fis un bond en arrière et lui brûlai la cervelle. Je crus qu'on allait m'égorger sur place,... mais non! Je pensai même que, dans le trouble général, cet épisode avait passé inaperçu, car on me fit prendre rang dans la colonne déjà formée de quatre cents prisonniers environ, et l'on nous poussa, sous bonne escorte, dans un chemin s'allongeant vers le nord.

Le muet désespoir qui s'empara de nous ne peut s'exprimer. Ceux qui ne devaient pas succomber au froid, aux mauvais traitements, étaient sans doute destinés à peupler les mines de Sibérie. Défense de parler haut; aussi quelques mots rapidement échangés à voix basse n'étaient-ils qu'un faible soulagement aux flots de pensées amères où se noyait le cœur des plus énergiques. J'étais un des moins abattus. Taillé en Hercule, je supportais encore vaillamment la fatigue de la route. J'avais sauvé de la bagarre ma trousse et ma petite pharmacie, et je pouvais donner mes soins à mes infortunés camarades. Leur aspect était lamentable. Les uns étaient incapables de suivre la direction donnée, ou même de conserver leur équilibre;

[1] L'épisode suivant de la guerre de Russie, point de départ de cette nouvelle, est rigoureusement vrai. Seul, le nom du héros est changé.

mais à peine s'asseyaient-ils sur le bord du fossé, que la lance d'un Cosaque les relevait de force et les contraignait à de nouveaux et pénibles efforts. Les autres marchaient en troupeau et semblaient tombés dans une sorte d'idiotisme; leur vue s'affaiblissait d'heure en heure sous l'action de la neige, et leur langue s'épaississait au point de les empêcher de prononcer un seul mot. Quelques-uns moururent en s'affaissant sur le chemin. On laissait des traînards, des malades à chaque étape. Des cas de folie nostalgique se déclarèrent; je vis de pauvres diables s'arrêter tout à coup, parler avec exaltation de leur pays, de leur village, de cette France au ciel si doux, et s'élancer au hasard, les bras tendus vers leur mère qui leur souriait de loin. On fut obligé de les abandonner dans les rares masures qui bordaient la route, voués à une mort infaillible et certaine.

Il y avait trois jours que nous marchions, et notre effectif s'était déjà réduit d'un tiers, quand, un matin, au moment de quitter le hameau où nous venions de passer la nuit, un officier supérieur russe me fit signe, et me prenant à l'écart :

— Vous êtes médecin? me dit-il en français.

— Oui; aide-major.

— Voulez-vous entrer dans nos ambulances?

— Non.

— Pourquoi?

— Je ne puis.

— On vous paiera bien : cent roubles d'avance.

— Non.

— Deux cents roubles. Réfléchissez; il y va de votre avenir.

— C'est tout réfléchi. Je suis Français, et ne veux pas servir les ennemis de mon pays.

— Nous n'étions pas vos ennemis; c'est vous qui nous avez attaqués.

— Je ne discute pas, je refuse.

— Prenez-garde!... C'est votre dernier mot?

— Oui.

— C'est bien. Allez.

Je rejoignis mes camarades, et l'on se mit en marche.

Je puis avouer aujourd'hui que ce n'est pas sans soupirer tout bas que j'avais décliné cette offre bien tentante; mais j'avais foi dans mon étoile. La paix ne pouvait tarder à se conclure; je serais échangé des premiers, grâce à ma profession. Seul, peut-être, de mes compagnons de malheur, je n'étais pas malade. La fin de nos épreuves approchait, je me voyais déjà rapatrié, chirurgien-major, et, qui sait?... chevalier de ce nouvel ordre de la Légion d'honneur...

Un officier accourut au galop le long de la colonne, et arrêtant brusquement son cheval devant un sous-officier de Cosaques qui marchait à ma hauteur.

— Nous ferons halte à V***, lui dit-il brièvement; vous nous y débarrasserez de la capote verte.

Un vertige me saisit; je crus que j'allais tomber...

— Non, c'est une erreur!... il est impossible... Et cependant je ne puis m'y tromper! Quand bien même je n'aurais pas compris le russe, quand même je n'aurais pas entendu,... le ton de l'officier, le doigt dirigé sur moi, le geste expressif soulignant ces paroles : *Vous nous débarrasserez*... N'ai-je pas tué un des leurs? Il faut bien qu'ils se vengent! Moi seul, d'ailleurs, porte une capote verte... Ah! grands dieux!... Mourir! mourir ici!... avant une heure... dans cinq minutes.

Je continuais à marcher comme une machine, buttant dans la neige à chaque pas.

— Mourir... moi!... continuais-je en pleurant; et des larmes jaillissaient de mes yeux brûlés par le froid... Mourir à vingt ans!... J'ai tout bravé, le climat, les maladies, la mitraille, et quand je touche au terme de cette atroce campagne,... mourir!... Sans revoir la France, mon pays, ma famille! Mourir assassiné! Ah! ils ne me tiennent pas encore!... Mais comment leur échapperas-tu, malheureux?

Et nous marchions, nous marchions encore, toujours! Autour de moi, tout était triste, désolé, mortel. Ces immenses plateaux de neige, s'étendant à perte de vue sous un ciel noir et bas, me glaçaient l'âme. Les légères ondulations du terrain, qu'on devinait sous ce manteau éclatant de blancheur, me donnaient le frisson, comme l'aspect d'un linceul couvrant de formes vagues et inquiétantes au fond d'un caveau sombre. Tout tremblant, je ramenai mes regards plus près de moi, et demeurai frappé à la vue du prisonnier qui marchait à mon côté. C'était un garçon de mon âge, maigre, élancé, grelotant sous les débris de son uniforme bleu. Son dos voûté, son regard brillant, ses doigts effilés et blancs, la rougeur de ses pommettes saillantes, tout indiquait en lui les symptômes certains de la phthisie galopante. Et cependant je lui portais envie. Il avait au moins quelques jours devant lui; je n'avais, moi, que quelques minutes. Eh bien! cela ne valait-il pas mieux? Mais non, et l'humanité est ainsi faite. Pendant soixante ans que je l'ai étudiée dans ses luttes contre la mort, j'ai constaté l'existence de cette loi : Plus la vie est misérable, plus l'homme s'y attache, plus il se cramponne à la dernière espérance de la conserver.

Pourtant, cette théorie générale se démentit ce jour-là. Comme nos gardiens s'étaient un peu éloignés :

— Docteur! m'appela mon pauvre voisin à voix basse.

— Que voulez-vous, mon ami?

Ses yeux hagards brillaient d'un éclat singulier.

— Regardez, dit-il.

Et soulevant avec précaution le pan de sa capote, il me montra le canon luisant d'un pistolet qu'il avait pu garder je ne sais comment.

— A la première halte, fit-il... Son geste compléta sa pensée.

Vous voulez vous tuer?

— Oui.

— Ne faites pas cela! Vous ne savez pas ce que c'est que mourir.

— Et vous, docteur, le savez-vous donc?

J'eus la bouche ouverte pour lui dire oui.

— Mais pourquoi? continuai-je.

— Je souffre trop, de la faim, de la fatigue, du froid... du froid surtout.

Le malheur d'autrui ne pouvait plus m'émouvoir; je ne lui répondis rien. J'étais de nouveau tout entier à l'affreuse pensée de ma mort prochaine. Je retournais en tous sens l'ordre barbare que j'avais saisi au vol, et n'y pouvais trouver ni motif d'en douter, ni moyen d'y échapper. J'étais pris dans un cercle de fer. Ma tête n'y pouvait plus tenir et je crois que je serais devenu fou, si, penchant la tête et marchant presque les yeux fermés, je n'étais tombé dans une sorte d'engourdissement physique et moral.

La voix de mon compagnon me réveilla.

— Nous y voilà, disait-il sourdement.

Je levai les yeux. Nous entrions dans le village de V***. Sur la place, sept ou huit Cosaques à pied s'alignaient comme en peloton d'exécution. Je retins à peine un cri d'épouvante. Que faire?... Jeter à bas cette maudite capote verte? Mais on la verrait, on me retrouverait...

Tout à coup une idée féroce éclate dans mon cerveau, m'absorbe, me domine... Sans hésiter, je m'approche de mon voisin.

— Tenez, dis-je rapidement, vous avez froid; donnez-moi votre habit, et prenez mon gros vêtement.

— Mais, docteur...

— Prenez... mais prenez donc!

La bête seule parlait en moi. Je lui arrache presque sa tunique, lui jette ma capote sur les épaules, puis me glissant entre deux masures, je m'élance affolé à travers champs.

Combien de temps courus-je ainsi? Je n'en sais rien. J'allai jusqu'à bout de forces, et roulai tout essouflé dans un fossé.

Mais la présence d'esprit me revient. Je me rappelle... je découvre enfin ce que j'ai fait. Mes cheveux se dressent d'horreur. — Malheu-

reux! Tu es un assassin!... Assassin moi? Non, non!... jamais! Je ne veux pas! — Et je me relève, et je vole vers le village pour prévenir un crime irréparable, et je crie de loin : — C'est moi!... c'est moi qu'il faut fusiller!

Je m'arrête une seconde pour prendre haleine, j'écoute... rien. Rien!... l'ordre n'est pas exécuté,... il est encore temps. Je m'élance de nouveau, j'arrive enfin... Je ne suis plus qu'à cent pas des maisons quand une détonation... Je reste foudroyé sur place, le sang me jaillit à la tête, je vois tout rouge autour de moi, et murmurant encore : assassin!... assassin!... je tombe assommé dans la neige.....

Le docteur se tut. Un tremblement nerveux l'avait saisi. Une main crispée sur le bras du fauteuil, il cachait de l'autre ses yeux, mais, à travers ses doigts maigres, j'apercevais des gouttes de sueur perler sur son front. Glacé par son récit, je ne trouvais pas un mot à lui dire. Le vieillard reprit :

Je me réveillai dans une cabane de paysans qui me soignaient de leur mieux. Pendant huit jours, je fus la proie d'un délire incessant, traversé par les visions les plus effrayantes; tantôt me voyant attaché, la poitrine nue, en face d'un peloton de Cosaques prêt à faire feu, tantôt poursuivi par le cadavre d'un soldat français, et me débattant sans pouvoir fuir, dans les plis de ma capote verte. Enfin, ma nature indomptable reprit le dessus. A peine en convalescence, je questionnai, tout tremblant et en mauvais russe, les habitants de V***. Nul d'eux ne pût me renseigner sur ce qui s'était passé lors de l'arrivée de la colonne de prisonniers français. Ils croyaient bien en effet qu'on avait fusillé quelqu'un, mais on les avait éloignés en ce moment de la place du village, et aucun corps humain ne s'y était retrouvé. Dès que je m'en sentis la force, je voulus partir. J'échangeai l'habit de mon malheureux camarade contre un costume campagnard appartenant à mon hôte; mais avant de me séparer de ce fatal vêtement, j'en retournai les poches, et j'y découvris, non sans émotion, le livret du pauvre soldat, qui portait :

3e RÉGIMENT DE VOLTIGEURS
PIERRE DUMESTRE.

Je le serrai en pleurant sur ma poitrine, me jurant de porter toujours ce cilice vengeur, et, — qui sait? — espérant qu'un jour peut-être il m'aiderait à expier mon crime. Je me mis en route, me donnant pour un paysan de la Petite-Russie, réduit à la misère par un incendie, vivant ainsi de la charité publique. Au bout d'une semaine,

j'atteignis Wilna; un mois après, j'avais rejoint les débris de la Grande-Armée sur les bords de l'Elbe.

Est-il besoin de vous dire que les champs de bataille des trois dernières années de l'Empire, Lutzen, Leipsick, Champaubert, Waterloo, me virent toujours aux premiers rangs? Partout je courus au devant de la mort, partout elle se détourna de moi. Pour ne pas m'épargner, elle savait trop bien que j'étais son complice.

La paix était conclue. Pour donner un aliment à l'activité qui, seule, me distrayait parfois de mes remords, je me jetai dans un travail incessant. Logé dans une petite rue de Paris, voisine de l'Ecole de médecine, je ne sortais guère que pour assister aux cours; j'étudiais le reste du jour, et souvent toute la nuit, car, ainsi que Macbeth, j'avais tué le sommeil. Je conquis rapidement le diplôme de docteur, qui, loin de me causer beaucoup de joie, me trouva assez embarrassé. — Que faire maintenant, me disais-je? — Courir après la clientèle? — Elle pouvait m'échapper longtemps, et me laisser dans le désœuvrement que je voulais fuir à tout prix. D'un autre côté, ma bourse peu garnie demandait instamment à se remplir. J'en étais là de mes incertitudes, lorsque mon père mourut, me laissant une fortune suffisante pour assurer mon indépendance. J'eus alors l'idée de m'absorber dans les plus profondes études, mais je m'aperçus bientôt que la science spéculative répugnait à tous mes instincts. J'estimai que cent volumes de théorie ne valaient pas une seule maladie vaincue, et qu'en dehors de la pratique, la vieille maxime des philosophes d'Alexandrie : *La médecine est fille des songes*, pourrait bien avoir raison. Mon parti fut donc rapidement pris : voyager, dérouter par un continuel changement de résidence et d'occupation les accès de noire misanthropie dont la fréquence m'aurait sûrement, fatalement, conduit à des idées de suicide, qui devenaient déjà fort à la mode. Faisant de la médecine avec assiduité quoique en amateur, remplissant, malgré mon diplôme, les fonctions d'interne dans les hôpitaux, allant combattre les épidémies partout où elles éclataient, je parcourus ainsi en trois ans presque toutes les provinces de France.

En Touraine, un soir, j'étais assis, devant un grand feu, dans la salle commune d'une auberge de village, et j'attendais patiemment le courrier, qui passait à onze heures et devait me ramener à Paris. J'étais seul avec l'hôtesse, qui ronflait dans un coin. La pauvre femme avait bien essayé de lier conversation avec moi; j'étais cette nuit-là triste et maussade, comme toutes les nuits de neige, et j'avais mal répondu à ses avances. Rien, au dedans comme au dehors ne troublait le silence de la veillée, lorsque le bruit de deux

gros sabots montant les marches boiteuses de la porte d'entrée réveillèrent en sursaut la maîtresse du lieu. Un jeune garçon, vêtu d'une blouse et portant une lanterne, parut sur le seuil :

— Bonjour, la compagnie, dit-il! Puis, s'adressant à l'aubergiste : Vous n'auriez pas vu le médecin par hasard?

— Quel médecin, monsieur Berthier?

— Pardi! Il n'y a que celui-là.

— Vous venez trop tard, mon garçon; M. Berthier est parti hier pour Paris.

— Est-il Dieu possible!

— Comme je vous le dis. Il est là-bas pour affaires; il ne sait quand il reviendra.

— Ah! nous voilà bien! continua le paysan en se grattant la tête.

— Est-ce que votre jeune maître est plus malade, François?

— Plus malade?... Dites donc qu'il ne passera peut-être pas la nuit. Pauvre M. Jacques! C'est bien triste de voir ça! Il ne veut pas mourir, il se débat... Et pourtant, il faut bien qu'on y passe, quand c'est votre heure. C'est à peine s'il a voulu recevoir M. le curé. C'est mam'zelle Jeanne, vous savez, qui en fait tout ce qu'elle veut, qui a obtenu ça de lui.

— Et votre maîtresse?

— Madame?... Oh! Seigneur! Elle soigne son enfant tant qu'elle peut; puis elle se cache pour pleurer. Pour Monsieur, il reste assis sur une chaise, au pied du lit sans bouger, et de temps en temps, il répète tout bas, en branlant la tête :

« Ah! s'il faut encore perdre celui-là?... » Ce n'est pas gai, allez, chez nous!... Et puis, pas de médecin!... Comment faire?.... Comment faire?...

Et le pauvre garçon se grattait toujours la tête. Je me levai :

— Dites-moi, l'ami; demeurez-vous bien loin d'ici?

Il me regarda sournoisement. Puis après mûre réflexion :

— Qu'est-ce que ça peut vous faire?

Je vais vous le dire. Vous cherchez un médecin; en voici un.

— Où donc çà, fit-il en cherchant des yeux autour de lui?... Ah! c'est vous? Fallait donc le dire. Eh bien, en ce cas, en route! Ce n'est pas loin : une petite lieue. Venez, on vous paiera bien, monsieur le médecin; soyez tranquille!

Je ne pus m'empêcher de sourire.

— Et comment s'appelle votre maître?

— M. Philippe. Tout le monde le connaît bien ici, allez!

Je pris congé de l'hôtesse, et, m'enveloppant dans mon manteau, je suivis le petit paysan sans mot dire.

Au sortir du village, j'enfilai, sur les pas de mon guide, un chemin

de traverse où nous marchâmes bientôt assez péniblement. Un ciel sans lune, sans étoiles, noir à faire peur ; la terre gelée, sillonnée d'ornières aux bords durcis, s'étendant au loin couverte d'une épaisse couche de neige. La lumière de la petite lanterne balancée devant moi ne servait qu'à m'éblouir, et j'essayais vainement de poser le pied dans les traces laissées par les larges sabots du jeune François. Je l'ai dit : je n'aimais pas à marcher dans la neige, dont l'aspect me replongeait toujours sous l'empire d'une sorte de terreur superstitieuse, et dont le froid pénétrant, particulier, me rappelait d'ailleurs, outre l'événement qui pesait si lourdement sur ma vie, les effroyables jours de cette guerre de Russie. Ce soir-là surtout, je me sentais mal à l'aise, et j'eus besoin, serrant violemment mon manteau sur mes épaules, de faire appel à mon énergie. La pensée que j'allais peut-être sauver un malade me ranima. Depuis cinq ans, chaque fois qu'un pareil bonheur m'arrivait, j'éprouvais un singulier soulagement, comme si j'arrachais à la Providence un morceau de mon pardon.

Je commençais à trouver le temps long, et je pensais que mon guide avait bien pu me tromper sur la distance à parcourir, lorsque des aboiements, lointains d'abord, se firent entendre ; ils se rapprochèrent bientôt, et deux gros museaux vinrent, au risque de l'éteindre, heurter la lanterne du paysan qui s'écria : « Allons, Turc ! Tout beau, Lion ! Suivez-moi, Monsieur, n'ayez pas peur. » Nous étions dans la cour d'une ferme, puis arrivés enfin devant une habitation bourgeoise. Une longue façade alignée sur le bord même du chemin, une porte élevée sur un petit perron, voilà tout ce que j'en pus voir dans l'obscurité qui m'environnait. François souleva et laissa retomber un large heurtoir ; une voix cassée répondit à ce signal :

— Qui est là ?

— Moi, ouvrez, Ursule.

— Amenez-vous le médecin ? demanda une vieille femme, en tirant deux gros verrous et faisant crier la porte sur ses gonds.

— J'en amène un, mais ce n'est pas M. Berthier.

— Ah ! fit la vieille d'un ton désappointé.

Elle leva sa chandelle à la hauteur de mon visage et me regarda toute ahurie. Puis, disant qu'elle allait prévenir ses maîtres, elle me fit entrer dans une pièce du rez-de-chaussée.

C'était un salon sans feu, éclairé seulement par une petite lampe dont, par économie, on avait baissé la mèche ; je pris sur moi de la relever. Sur la cheminée, deux énormes bouquets de marguerites et de roses trémières en papier, sous des globes de verre, encadraient la pendule. Ce monument en marbre noir était surmonté d'une ranie en cuivre, assise, accoudée sur la sphère céleste et, le com-

pas en main, contemplant le plafond. Accrochées au mur, deux grandes gravures coloriées représentaient l'*Accordée de village* et les *Pestiférés de Jaffa*. Sur la petite table ronde, couverte d'un tapis vert à ramages rouges, plusieurs livres de piété, l'*Homme des champs* de Delille, les *Poésies* de Fontanes, et *les Incas* de Marmontel. Dans un coin, un clavecin Louis XVI. Un paravent à paysage suisse bouchant la cheminée, un petit lustre enveloppé dans sa gaîne de lustrine verte, les fauteuils et les chaises, rangés le long du mur, garnis de housses de percaline blanche, tout enfin trahissait un de ces salons inhabités, où la poussière, chassée par le balai, d'un coin va se reposer dans un autre; respectables sanctuaires de famille, imprégnés d'un parfum de bourgeoisie campagnarde, et n'ouvrant leur porte à deux battants que de mauvaise humeur et forcés par de graves circonstances.

Je vis bientôt entrer un homme d'une cinquantaine d'années, petit, gros, haut en couleur, les cheveux déjà blancs, et ne perdant pas un pouce de sa taille dans ses souliers à boucles, ses bas chinés, sa culotte de drap et son habit marron à boutons de métal. Il vint à moi de cet air calme et simplement affable que donne la vie en pleins champs, et m'ayant fait asseoir :

— Je remercie vraiment le ciel, Monsieur, de vous avoir envoyé dans notre pays au moment où notre médecin est forcé de s'absenter, et où nous sommes menacés de perdre un enfant...

Sa voix trembla, il ne put continuer.

— Le ciel, Monsieur, répondis-je, n'est pour rien là-dedans.

— Oh! si! C'est bien lui qui vous envoie... Mais, ajouta-t-il après m'avoir regardé, vous paraissez bien jeune.

— Je n'ai que vingt-six ans, mais j'ai beaucoup vécu, et d'ailleurs... j'ai vu bien des malades.

— Oh! Monsieur, veuillez croire... Excusez-moi; je ne doute pas... C'est mon fils, Monsieur, un enfant de quinze ans...

— Si vous le permettez, j'irai le voir, cela vaudra mieux que tout ce que vous pourrez me dire.

— Ah! Dieu... Je crois bien! Venez, Monsieur.

Nous montâmes un étage et je fus introduit dans une vaste chambre, où je ne distinguai d'abord, dans une demi-obscurité, que trois ou quatre femmes s'agitant confusément, et, au fond d'une alcôve, une forme vague dans un grand lit. La mère du malade, — je devinai que c'était elle, — s'approcha de moi, me prit les mains et me les serra vivement, sans pouvoir parler; les sanglots lui coupaient la voix. Je tâchai de la rassurer, je m'enquis de la maladie, je demandai quel traitement avait été mis en usage, puis je priai qu'on me laissât seul. Tout le monde se retira.

Le sujet était un grand et fort adolescent, aux prises avec une solide fièvre typhoïde. Après avoir constaté à quelle période en était le mal et m'être fixé sur les remèdes à employer, je regardai de plus près la figure du pauvre diable, qui battait la campagne et laissait échapper des paroles incohérentes. Ses traits étaient réguliers, assez beaux, et, — ce qui me frappa, — m'offraient quelque chose de *déjà vu*. Où donc avais-je pu connaître cet enfant? Nulle part évidemment..., et pourtant je sentais qu'il ne m'était pas tout à fait étranger. Parfois, ne suffit-il pas d'un rien pour secouer en nous tout un chapelet de souvenirs endormis, qui n'attendaient qu'un mot, qu'un geste, un regard, pour renouer la chaîne de leurs anneaux brisés? Je restai longtemps, assis au pied du lit, les yeux fixés sur le jeune homme, à fouiller les replis les plus secrets de ma mémoire. Le délire l'avait repris avec violence. A travers ses gémissements, quelques paroles distinctes se faisaient jour : « Pierre!... Pierre, tu reviendras... tu reviendras les consoler, ici?... » Le pauvre diable croyait donc qu'il allait mourir? « — Pierre!... reviens me remplacer... Reviens!... Que fais-tu donc là-bas..., dans la neige? »

Je me levai subitement; un petit frisson me courut le long du corps. Un grand feu flambait pourtant dans la cheminée. J'allai jusqu'à la fenêtre, j'écartai les rideaux : la campagne s'étendait au loin, toute blanche sous le ciel noir.

— Sthal et Haller ont raison, me dis-je, la neige exerce une influence particulière sur notre organisme, sur celui des malades surtout. Celui-ci la sent, la devine..., il en rêve.

Je ne sais pourquoi je pris la lampe, et l'approchai du jeune garçon pour le considérer attentivement. Je reculai aussitôt.

— Mais..., cette physionomie..., ces yeux... allons donc, impossible! C'est ce mot de neige qui m'a troublé.

C'est égal, je me sentais mal à l'aise; je n'osais plus regarder du côté du lit. Honteux de ma timidité, je parcourus à pas comptés la chambre dans toute sa longueur et, me grondant moi-même, j'étais parvenu à me rassurer, lorsque portant au hasard ma vue sur un portrait pendu à la muraille, je ne pus retenir un cri d'effroi... Tremblant, osant à peine lever les yeux, et ne pouvant m'en défendre :

— C'est lui!... Grands dieux! C'est lui!... Cet uniforme, ces traits qui me sont restés là..., là, et que rien n'effacera jamais...

Cette fois j'avais peur, lâchement peur. Je sonnai, et c'est à peine si j'avais repris mon sang froid lorsqu'on entra.

— Eh bien? fit anxieusement la mère.

— Eh bien! Madame, dis-je, me remettant un peu, l'état est grave, sans doute, mais rien n'est désespéré. Cette crise sera peut-être plus salutaire que nuisible.

— Ah! Monsieur, Dieu vous entende!

— Il faut, repris-je, que j'écrive une ordonnance et qu'on envoie promptement chercher des médicaments à la ville.

On me fit descendre, pour écrire, au salon, que je trouvai chauffé, dégarni de ses housses, et comme réveillé de son sommeil ordinaire.

— Monsieur, dis-je au père du malade, après qu'il eût remis mon ordonnance à un exprès, je désirerais vous parler.

— A moi?

— A vous seul.

Dès que la porte se fut refermée sur nous :

— Me permettrez-vous de vous adresser une question? Chez le médecin, il y a a toujours un peu de l'inquisiteur, et...

— Parlez, Monsieur.

— Comment se nomme votre fils.

— Jacques.

— Eh bien, il est un nom que dans son délire, votre fils Jacques répète souvent, celui de Pierre.

— Hélas! oui, Monsieur. C'est le nom de son frère. Il l'appelle...

— Son frère est... absent?

— Il est mort, dit tout bas le pauvre homme, en baissant la tête.

— Ah!... Pardonnez-moi d'avoir réveillé, sans le vouloir, un cruel souvenir.

— Au contraire, cela me fait du bien de parler de mon Pierre. C'était un si bon, si brave enfant, Monsieur!... Il a voulu être soldat de l'empereur, il s'est engagé; puis il est parti avec son régiment pour la Russie..., et voilà six ans que nous n'avons eu de ses nouvelles!

— Mais..., ce n'est pas la curiosité qui me pousse à vous questionner, croyez-le; c'est un bien vif intérêt. Avez-vous la certitude de sa mort?

— Non, et ma pauvre femme l'attend toujours... Il est vrai qu'il en revient encore, de cette maudite campagne! Mais, moi, je ne veux plus espérer. Il est mort, voyez-vous. Sans cela, est-ce qu'il ne nous aurait pas écrit?... Il nous aimait tant, le cher enfant!...

Le vieillard s'arrêta; les larmes débordaient de ses yeux. Je n'osais presque plus l'interroger, je tremblais d'en trop apprendre, mais je ne pouvais plus rester dans le doute.

— Quel était son régiment, demandai-je?

— Le 3e voltigeurs.

— Au nom du ciel, comment vous nommez-vous donc?

— Moi?... Dumestre.

— Ce nom me souffleta.

— On ne vous l'a donc pas dit, ajouta-t-il? On m'appelle ici

M. Philippe; ce n'est que mon nom de baptême... Mais qu'avez-vous, Monsieur? Vous êtes tout pâle. Vous vous trouvez mal?

Je fis appel à toute mon énergie. Un subit éblouissement m'avait saisi; cependant je me levai.

— Excusez-moi, balbutiai-je. J'ai pris part à l'affreuse campagne dont vous parlez, et chaque fois qu'on me la rappelle...

— Mon Dieu!... auriez-vous connu mon fils?

— Non!... non, je vous jure... Mais ces souvenirs sont si horribles... Encore une fois, pardonnez-moi; je n'ai besoin que d'un peu d'air, de solitude...

Je sortis brusquement, le laissant tout étonné. Une fois dehors, je me mis à courir, sans savoir où j'allais, dans les allées d'un petit jardin qui s'étendait, couvert de neige, derrière la maison.

— Est-ce possible? me disais-je à voix haute. Le hasard, ou la Providence, me fait tomber chez les parents du malheureux que j'ai tué! Il n'y a pas à douter... Ce portrait, ce nom de Pierre Dumestre..., c'est lui, c'est bien lui. Et rien ne m'a averti! Et je n'ai pas eu le moindre pressentiment en franchissant le seuil de leur porte, moi..., moi, leur assassin! Mais que faire? Que feras-tu maintenant?... Tout, tout doit donc te rappeler toujours cet affreux moment?... Et cette neige qui m'entoure, cette neige qui me poursuit partout comme le témoin de mon crime!...

Un banc se trouvait devant moi, je m'y assis accablé, les yeux fermés. En cet instant, mes idées de suicide, que le temps avait éloignées, me revinrent. Je me demandai si je ne devais pas faire justice de moi-même. L'avenir m'apparaissait d'ailleurs si misérable que la mort eût été pour moi une bien douce délivrance. Tout alors m'abandonnait, la conscience de ma force et de ma jeunesse, mon amour de la science, l'espérance d'expier une heure, une minute de folie criminelle, l'affection de ma famille, de mes amis, tout disparaissait, tout s'effondrait en moi. Je me sentais entraîné sans espoir dans un abîme insondable... J'allais défaillir, quand j'entendis des pas craquer sur la neige; j'ouvris les yeux, une ombre se dressait devant moi... Je poussai un cri de terreur... C'était M. Dumestre.

— Qu'avez-vous donc, mon cher Monsieur? Etes-vous malade?

— Non..., non, laissez-moi!

— Moi, vous laisser? Hélas! j'ai trop besoin de vous. Venez, rentrons; mon fils vous demande.

— Votre fils?... Ah! monsieur Jacques! Oui, vous avez raison.

Et je me dirigeai rapidement vers la maison, en répétant : « C'est vrai..., c'est vrai, ils ont besoin de moi, » m'attachant à cette idée, comme l'homme qui se noie se cramponne à la main qu'on lui tend.

Je trouvai le malade un peu mieux, calme et plongé dans un demi-sommeil à peine agité. Les remèdes étaient arrivés de la ville; je les appliquai, puis, rassurant les parents de Jacques, je déclarai que je veillerais seul, et j'exigeai que tout le monde allât se reposer.

J'étais brisé de fatigue, mais ayant les nerfs trop surexcités pour dormir, je m'assis aux pieds du lit, et les yeux fixés sur le pauvre enfant, je tombai bientôt dans une profonde rêverie. Un silence absolu régnait dans la maison, et rien ne troublait l'essor de ma pensée qui voyageait librement de mes aventures passées à ma situation présente. Non, me disais-je, ce n'est pas le hasard qui m'a conduit, après six ans de remords, du lieu du supplice d'un frère au chevet de son frère mourant. Ne dois-je pas bénir la Providence qui me crie, en ce moment même : Tu as tué l'un, guéris l'autre? N'est-ce pas un commencement de pardon que cette mission imposée par elle?... Mais que dis-je? Tué!... Est-ce possible?... Est-ce certain?... Je ne l'ai pas vu... Non, mais j'ai entendu; j'ai entendu ces coups de feu! Et quand même mon crime n'eût pas réussi, n'en suis-je pas moins un assassin, puisque j'ai voulu l'être? Quelle lâche crainte de la mort que j'ai tant de fois bravée, m'a donc inspiré cet éclair de folie homicide? Et tendant les bras au portrait : « Ah! si cela se pouvait! Si je te voyais revenir ici, chez toi, au milieu des tiens! Comme je me jetterais à tes genoux! Comme je te baiserais les mains en te criant : Grâce! grâce!... Ah! Dieu clément! si vous le permettiez!... »

Je me remis sous la triste clarté de la veilleuse à regarder Jacques, et me sentis peu à peu envahir d'une tendresse indéfinissable pour cet enfant. Il ne m'avait encore vu qu'à travers les nuages du délire, je ne le connaissais que depuis quelques instants, et pourtant personne dès à présent ne m'était plus cher au monde. « Va, lui disais-je, sois sans crainte, je te sauverai; la mort n'osera pas te saisir dans mes bras. Tu es mon seul espoir, tu es ma réhabilitation, mon honneur retrouvé. Je veux, je veux que tu vives! »

Un petit trait lumineux se glissait sous les volets. Le jour se levait, j'ouvris la fenêtre. La route passant devant la maison, les arbres verts traînant à terre leurs longues branches, les champs s'allongeant au-delà jusqu'à la ceinture des bois qui bordaient l'horizon et se noyaient dans le brouillard cotonneux du matin, tout était couvert de neige; neige épaisse, compacte, mate, rayonnante dans le calme absolu de l'atmosphère, lumineuse sous les teintes roses du ciel froid où le soleil allait paraître, et pourtant m'étreignant toujours le cœur par son aspect glacé, par son impassibilité de témoin obstiné de mon déshonneur. Je refermai la fenêtre, et me retournant vers le lit, je compris que là était, en ce moment, mon

seul espoir de repos, d'expiation. Aussi dès que M. et Mme Dumestre parurent :

— La nuit a été bonne, leur dis-je ; mais la crise que nous venons de surmonter peut se renouveler... Je vais donc vous faire une proposition..., singulière peut-être, et que vous serez d'ailleurs libres de refuser. Outre l'intérêt bien naturel qu'inspire votre fils, sa maladie offre certains caractères particuliers que je serais fort aise de pouvoir étudier. Je vous offre de rester ici quelques jours, tout au moins jusqu'au retour de votre médecin ordinaire, et ce sera moi qui me croirai votre obligé.

Les braves gens me regardaient un peu étonnés, puis se consultaient du coin de l'œil. Je crus deviner leurs craintes ou leurs scrupules.

— Je fais, dis-je, de la médecine en amateur, et j'y vois, non pas un métier, mais une science à approfondir.

Après les hésitations exigées par la politesse, ils acceptèrent, et je me trouvai installé en permanence au chevet du malade. J'avais atteint mon but. « Et cependant, me disais-je, tu demandes l'hospitalité aux parents de ta victime ! » Cette pensée soulevait en moi une honte sourde, qui ébranlait parfois ma ferme volonté de sauver le frère de celui que j'avais tué. Je prétextai un état de santé particulier, des heures de repas différentes, et je vécus à part, pour ainsi dire, dans cette honnête et patriarcale maison, m'éloignant le moins possible de ce lit, poste d'honneur confié à ma garde et que je ne devais pas déserter.

Le premier jour, était venue s'y asseoir près de moi une grande jeune fille, au teint pâle. On l'appelait Jeanne ; elle nommait M. et Mme Dumestre *père* et *mère*. Je sus bientôt qu'elle avait été fiancée à celui qu'on pleurait. Ses cheveux noirs, ses yeux tristes, limpides et profonds, de longs vêtements de deuil, une beauté sévère portant le cachet d'une sombre destinée, tout en elle disait le malheur, un malheur calme, sans phrases, sans larmes, et qui, s'il n'a plus d'espoir, n'accepte pas, n'acceptera jamais la cruelle injustice du sort. Orpheline, elle avait adopté la famille de celui que la mort ne pouvait l'empêcher d'aimer. Elle ne parlait guère qu'à Jacques, *son frère*, et lorsqu'il s'agissait de lui donner un soin délicat ou le forcer à prendre une boisson salutaire, sa voix grave et douce agissait sur le pauvre enfant mieux que mes ordres ou les prières de sa mère. Chose étrange ! Son regard si tendre, si bon alors, devenait, quand il se fixait sur moi, sec, inquiet, et me pénétrait comme une lame d'acier. Dès qu'elle détournait les yeux, je la regardais à mon tour, et je n'aurais pu dire si elle m'inspirait une pieuse admiration ou une crainte superstitieuse.

Quelques jours se passèrent ainsi. La nuit, seul à veiller le ma-

lade, je me sentais plus à l'aise, et mon cœur oppressé se dilatait dans le silence et le repos. Mais les journées étaient dures. Nous étions tous là, assiégeant ce pauvre lit, autour duquel j'avais en vain réclamé un peu moins d'agitation : le père entrant et sortant vingt fois en une heure; la mère, tantôt pleurant en cachette, tantôt restant immobilisée dans une pose extatique, parlant dans son cœur au portrait de son Pierre, son voltigeur, dont elle était si fière et qu'elle attendait toujours; Mlle Jeanne, travaillant sans mot dire ou empressée auprès du cher petit Jacques, pleine de soins nouveaux imprévus; moi enfin, résistant toujours à une envie folle de m'enfuir, puis me disant que, moi parti, la mort entrerait peut-être, m'efforçant de prendre l'air indifférent du médecin auprès du malade, et acceptant, à force d'énergie et comme expiation, la tâche de fermer une tombe entr'ouverte là même où j'en avais creusé une.

Le mieux se déclara enfin. Une crise, que j'attendais et qui faillit emporter l'enfant, se dénoua favorablement; le mal était enrayé et la convalescence commençait. Je parlai de partir, on me retint.

— Attendez sa première sortie, me disait-on.

Je me la rappelle comme d'hier, cette première sortie. Appuyé sur le bras de sa sœur Jeanne, Jacques suivait, au plein soleil de midi, la grande allée du jardin, du pas faible et traînant des malades. Les parents, ravis, le suivaient; puis, je venais derrière, avec les domestiques, qui étaient accourus pour « voir marcher Monsieur Jacques. »

— Il ne faut pas te fatiguer, criait la mère.

— Oh! encore un peu, jusqu'au banc du vieux cerisier... Voyez, Jeanne me porte presque.

On me consultait du regard, et j'accordais jusqu'au vieux cerisier. Je reconnus le banc; c'était le même où j'étais venu tomber d'accablement et de terreur, la nuit de mon arrivée. Il jouait un grand rôle dans le jardin — que dis-je? — dans la famille; dans cette famille comme il en est encore tant, heureusement pour notre pays dont elles sont la force, le cœur, le sang même, familles paisibles, où l'honneur et le dévouement règnent sans partage; pépinières de prêtres, de soldats, qu'elles arrachent de temps en temps de leur sein pour les donner à la France; souche sacrée, enracinée au coin de terre natal; race utile et modeste, dont le toit et le foyer de la maison paternelle, les arbres du jardin, les objets usuels même, font partie intégrante, et pour qui l'univers est borné par deux haies et quatre murailles.

On rentra. Mon devoir était accompli, je n'avais plus qu'à partir. Je fis part de mon intention bien arrêtée à mes hôtes; ils m'accablèrent de regrets et de remerciements qui m'embarrassaient et me

faisaient mal. J'eus beaucoup de peine à ne rien accepter de M. Dumestre. Toute la maison, maîtres et gens, me faisait fête. Seule, Jeanne me traitait selon mon mérite; elle demeurait silencieuse et glacée devant moi, *comme si elle savait.*

C'était, je l'ai dit, une étrange fille, et qui, seule, au milieu de ces braves gens, dont l'âme candide se dévoilait tout entière dans une parole, dans un geste, restait pour moi comme un problème insoluble. J'avais plus d'une fois, depuis quelques jours surtout, surpris chez elle un regard singulier qui s'attachait sur moi. Elle évitait de me parler, mais semblait chercher à deviner mon secret. Etait-ce une illusion de ma conscience troublée? Ou bien subissais-je l'influence de sa beauté, grave et fière, mais si attrayante? Toujours est-il que j'éprouvais un véritable malaise en sa présence, et que cet œil noir, profond, sévère, lorsqu'il se fixait sur le mien, secouait dans mon cœur le souvenir distrait et le remords endormi.

Le lendemain matin, je faisais dans ma chambre, mes préparatifs de voyage. Au moment de quitter cette demeure, le croirait-on? j'éprouvais une profonde tristesse. Hôte d'une famille que j'avais plongée dans le deuil et qui aurait dû me maudire, je m'en éloignais avec un regret sincère. La reconnaissance de ces braves gens, leur simplicité, leur malheur chrétiennement supporté, un toit hospitalier, une vie patriarcale, tout m'attachait à eux. Mais je n'étais pas même digne de les aimer, et je m'en allais, heureux de leur avoir fait un peu de bien, et me rendant justice en brisant des liens que je n'aurais pu supporter sans honte et sans trahison. Néanmoins, je partais presque content de moi.

Je regardais machinalement par la fenêtre, la petite voiture qui devait me conduire au passage du courrier de Paris; elle m'attendait, déjà chargée de mon léger bagage. Un coup frappé à ma porte me tira de mes réflexions; j'ouvris et me trouvai en face de Mlle Jeanne. Je demeurai interdit; elle, au contraire, comme ayant trop bien pris sa résolution pour hésiter au moment d'agir, entra sans hâte et sans trouble, et m'ayant simplement dit qu'elle avait à me parler, referma la porte quand je me fus incliné en signe d'assentiment, et s'assit. Je restai debout devant elle.

— Vous allez partir, Monsieur, et je serais ingrate de ne pas joindre mes remerciements à ceux de mes parents; pour avoir sauvé mon frère.

Ces mots de parents, de frère, elle les prononçait naturellement; n'était-elle pas et pour toujours, la femme du pauvre Pierre? Elle continua :

— Ma démarche auprès de vous peut vous sembler bizarre. Il n'est pas bienséant, je le sais, qu'une jeune fille entre ainsi chez un

homme, mais je suis une campagnarde; je ne comprends guère l'usage du monde. Et d'ailleurs, fit-elle avec un triste sourire, je ne suis pas fille, je suis veuve. Enfin, — et ici elle s'arrêta, — enfin,... je désire avoir un entretien avec vous.

— Parlez sans crainte, Mademoiselle, et s'il est en mon pouvoir...

J'étais intrigué et un peu inquiet. Elle se recueillit, puis brusquement :

— Vous savez quelque chose sur Pierre!...

Encore!... encore ce supplice du souvenir, du remords qui ne m'avait laissé de répit que pour revenir bientôt plus violent, me torturer par la bouche de cette femme si belle, si touchante dans sa douleur! Elle était là, immobile, le regard droit et clair me perçant l'âme, la main tendue vers moi, demandant l'aumône d'un mot d'espoir que j'aurais donné ma vie pour pouvoir lui dire. Elle prit mon trouble pour un demi-aveu.

— Oui, n'est-ce pas? vous savez quelque chose. Ah! je l'avais bien deviné, allez!... Rien qu'à vous voir, dès le jour de votre arrivée, jeter à tout moment les yeux sur le portrait de mon Pierre. Mais je croyais.... — Je me trompais sans doute, et je vous en demande pardon, — je croyais découvrir dans l'expression de votre visage quelque chose de si triste et de si bizarre, de... oui, c'est cela,... de si sauvage, que je n'ai pas osé vous interroger. Ah! je l'aurais voulu cependant, mais j'avais peur; vous me sembliez lié à l'être chéri par un mystère effrayant. Vous jugez ainsi, Monsieur, combien la tête d'une pauvre fille peut divaguer, se forger des chimères... Il faut me pardonner, voyez-vous; le malheur est tombé sur moi comme le tonnerre, je suis restée foudroyée, et parfois je me demande si je ne suis pas folle...

Ses yeux brillaient en effet d'un feu étrange, et je tremblais pour sa raison.

— Je vous ai surveillé alors, continua-t-elle, je vous ai épié, il faut bien que je vous l'avoue. Hier je vous ai vu, lorsque vous étiez dans la chambre de Jacques, et que vous lui faisiez vos adieux, d'une amitié si douce, si vraie. Mon petit frère s'est ensuite assoupi dans son grand fauteuil; tout le monde est sorti. Alors, vous croyant seul, vous vous êtes approché du portrait de Pierre, et vous êtes resté là, debout, à le contempler longtemps, longtemps, comme pour bien fixer ses traits dans votre mémoire avant de vous en séparer. Je vous voyais par la porte entrebâillée, et j'avais bien envie d'entrer, de vous prendre sur le fait et de vous forcer à parler, mais j'ai voulu voir jusqu'au bout ce que vous feriez... Tout à coup, vous avez caché votre visage dans vos deux mains; puis, tombant à genoux, les bras tendus vers l'image du pauvre martyr, vous avez

murmuré des mots que je n'ai pu entendre... Seulement, à votre accent, j'ai compris que c'était une prière et que vous pleuriez... Moi, je pleurais aussi... J'allais me décider à entrer, quand j'ai vu quelqu'un monter l'escalier; je me suis enfuie comme une coupable jusqu'à ma chambre.

J'écoutais ce récit, ne sachant qu'y répondre, et l'entrecoupant de mots balbutiés :

— Mais non, Mademoiselle;... je vous assure, je ne sais rien... Calmez-vous, je vous en prie...

Loin de se calmer, elle s'exaltait encore :

— Ne me dites pas non; vous avez connu Pierre... Allons, parlez!... Voyons! Il est mort, n'est-ce pas?... Oh! je le sais; s'il n'était pas mort, s'il y avait le moindre espoir, vous l'eussiez dit, vous nous eussiez au moins entretenu de cette maudite campagne. Un soldat raconte toujours ses campagnes; et vous, vous avez toujours évité de nous en dire un seul mot.

— Mais, mademoiselle Jeanne, votre esprit s'égare. Croyez-moi; si je ne parle jamais de cette affreuse guerre, c'est qu'elle m'a laissé d'horribles souvenirs qu'il est au-dessus de mes forces d'évoquer.

— Mais alors, pourquoi pleurer devant ce portrait... pourquoi lui tendre les bras?... Non, vous ne me dites pas la vérité. Vous me croyez peut-être trop faible pour l'entendre... Vous vous trompez bien, allez! Je suis forte; on peut tout me dire. Moi seule d'ailleurs le pleure vraiment ici. Son père, accablé d'abord, se distrait maintenant : sa mère ne veut pas le croire perdu à jamais, elle espère, elle attend toujours; quant à Jacques, c'est un enfant... C'est donc à moi qu'il faut tout dire. Tenez, je vais vous aider... Vous voyez bien que je puis tout apprendre; je suis calme..., je ne pleure plus. Allons! vous avez été attaché à son régiment... ou bien, vous avez pansé ses blessures... Vous ne répondez pas?... Ce n'est pas cela! Alors, vous l'avez donc envoyé à l'ambulance?... ou bien, vous l'avez vu... vu... tomber sous les balles des Cosaques, dans la neige...

— Mademoiselle!...

— Vous tremblez; ah! c'est cela! j'ai deviné! s'écria-t-elle avec une sorte de joie amère et sauvage. Puis éclatant en sanglots :

— Allons, Monsieur, je vous en supplie!... Ayez pitié de moi! Un mot, rien qu'un mot, je vous implore...

Elle me prit doucement, religieusement la main, et se mettant à genoux, voulut la baiser. Je jetai un cri de honte, et la relevai si brusquement que je fus aussi surpris qu'elle de ma violence.

Nous restâmes tous deux un moment à nous regarder en silence; elle, dressée devant moi, grandie dans ses vêtements noirs aux plis sévères. Puis froidement, gravement :

— Mais que me cachez-vous donc? dit-elle d'une voix sourde.

Devant ce regard perçant, inquisiteur, le mien dut se baisser. Un frisson glacial me prit, je chancelai, et m'affaissant à ses pieds :

— Vous me torturez, murmurai-je!... Pardonnez-moi, je suis bien malheureux!

Je n'y tenais plus; je me sentais envahi d'une grande pitié, d'un immense attendrissement. Tout mon esprit, tout mon être se détendait dans un soupir de soulagement. Je comprenais qu'il fallait tout lui dire, m'humilier devant elle. Le secret fatal qui m'étouffait allait enfin s'élancer de mon cœur dans un aveu complet, sincère, dans un cri de délivrance... Mais quand je relevai la tête pour parler, je vis Jeanne si belle dans sa douleur, dans son anxiété, que le respect humain, l'orgueil ressaisirent la proie qui leur échappait. Je ne pus me résoudre à la colère, au mépris, au dégoût de cette adorable, de cette parfaite créature.

— Non! non! c'est impossible... Jamais, jamais!

Et je m'enfuis épouvanté. Je sautai dans la voiture qui m'attendait. Le soir même, je débarquais à Paris. J'écrivis dès le lendemain une lettre d'excuses à M. Dumestre, pour lui expliquer de mon mieux mon départ brusque et impoli de cette petite maison que je croyais ne plus revoir.

J'avais vécu là, près d'un mois, concentré en moi-même, en face de mon crime, et je me plongeai avec avidité dans l'étude reprise, la vie occupée et l'agitation de la grande ville. Je pensais le moins souvent possible à mes hôtes de la Touraine. Seule, l'image de Jeanne me poursuivait souvent en rêve. Tantôt je la voyais grave, froide, les yeux menaçants, une main levée vers un portrait, l'autre étendue vers moi; tantôt se traînant à mes pieds, suppliante, toute en larmes, les cheveux flottants, plus belle encore dans son désespoir... Et cependant, je le jure..., oui, je puis le jurer après soixante ans passés..., je ne l'aimais pas, je ne l'ai jamais aimée. Le ciel m'a épargné cette infamie...

Je travaillais beaucoup. Un mémoire médical, lu en grande solennité à l'Académie des sciences, m'avait valu une sorte de célébrité passagère, et j'étais parvenu presque à trouver une puissante diversion à mes sombres souvenirs, lorsqu'au bout d'un an, je vis entrer, ou plutôt se précipiter dans mon cabinet de travail, M. Dumestre, joyeux, épanoui, triomphant, métamorphosé.

— Ah!... enfin! s'écria le petit vieillard en m'étouffant dans ses bras, enfin je vous trouve, mystérieux docteur! Que c'est mal d'oublier ainsi ses amis?... Je n'ai pu avoir votre adresse que par une lettre laissée là-bas par vous, et retrouvée par miracle... Mais, n'im-

porte ! Grande nouvelle ! grande nouvelle !... Devinez !... Eh quoi !... vous ne devinez pas?

— Pardonnez-moi, je...

— Il vit, docteur ! Il revient ; il est à Strasbourg, à l'hôpital, malade encore..., mais ce n'est rien, vous le guérirez ; car je vous emmène, vous savez !... Enfin, loué soit Dieu ! La Sibérie a lâché sa proie !

— Au nom du ciel..., de qui parlez-vous donc?

— Mais de Pierre !

— Pierre !...

— Eh ! oui, ce pauvre enfant !... Ma chère, ma sainte femme avait raison, elle. Vous vous rappelez qu'elle ne voulait pas le croire mort, qu'elle l'attendait toujours... Ah ! l'instinct des mères !

— Pierre !... répétais-je encore abasourdi. Mon étonnement, trop grand encore, ne laissait pas de place à la joie.

— Ah ça ! vous n'avez pas l'air de me croire?... Ces savants sont incrédules ! Tenez, Thomas, tenez, touchez, lisez : voici la lettre de Strasbourg.

— Il a écrit?

— Lui?... Non ; comment voulez-vous, malade comme il est !... Non, c'est un employé, un garçon de salle ;... ce que vous appelez... Enfin, lisez, vous verrez bien.

Je me jetai sur la lettre.

Strasbourg, 13 février 1878.

Monsieur,

Je suis chargé par votre fils, Dumestre (Pierre), ancien soldat au 3e voltigeurs, pendant la campagne de Russie, de vous annoncer son heureuse arrivée à l'hôpital militaire de Strasbourg. Vous vous étonnerez sans doute qu'il ne vous ait donné aucune nouvelle depuis plus de cinq ans. Prisonnier, puis ouvrier aux mines de Sibérie, il ne pouvait le faire à son grand désespoir, la police russe interceptant toute lettre destinée à la France. Maintenant il est libre, et a pu, quoique souffrant encore d'une blessure à la main droite, traverser toute l'Allemagne et débarquer enfin ici. Sous peu de jours, il espère se mettre en route et rentrer au foyer paternel. Ses ressources étant épuisées, il vous prie de lui faire parvenir au plus tôt cinquante écus, pour payer les frais du voyage qui l'amènera dans vos bras. Vous aurez la bonté de m'adresser cette somme pour lui, car sa blessure l'empêcherait d'en signer le reçu, et par conséquent, de la toucher. Il vous embrasse tendrement, heureux du bonheur que vous et toute sa famille éprouverez à le revoir, et je joins à l'expression de sa tendresse celle des sincères compliments de votre tout dévoué serviteur,

Guéreau (Félix),
Employé à l'hôpital royal militaire de Strasbourg.

Mon premier moment, après cette lecture, fut tout à la joie, la joie d'un mort qui renaîtrait à la vie, et sans les prétentions au scepticisme, dont je me vantais et qu'affectait déjà la jeunesse des écoles, je serais tombé à genoux pour adresser de ferventes actions de grâces au ciel. Le ciel n'existant pas, je me jetai dans les bras de M. Dumestre.

— Eh bien, qu'en dites-vous? mon ami, s'écria-t-il. Ah! cette lettre, cette bienheureuse lettre!... Je l'ai déjà lue et relue vingt fois; jamais je n'ai pu l'achever sans pleurer... Et tenez, cette fois encore...

La figure du pauvre petit vieux rayonnait; les larmes ruisselaient sur ses joues empourprées.

— Vous pensez quel remue-ménage, là-bas, lorsque le piéton nous apporta cela! Ce furent des cris tels, que j'en suis encore abasourdi. Ma femme, ma chère Agathe, se trouva mal en murmurant :

— Je le disais bien... Je le disais bien, moi!... Mais quand elle se remit, elle avait vingt ans. Jacques sautait au plafond, en battant des mains... Les domestiques criaient. Turc lui-même aboyait... Vous savez, Turc, qui a failli vous dévorer à votre arrivée... Ah! ah! ah!... Tenez, c'est vous qui, ce soir là, nous avez apporté le bonheur. Jacques guéri... Pierre revenu!... Ah! mon Dieu!... c'est trop; non, vraiment, c'est trop!

Et le brave homme m'embrassa encore; lui aussi sautait, lui aussi avait vingt ans. Il avait sorti d'une armoire fermée depuis longtemps ses plus beaux habits; jamais je ne l'avais vu si coquet. Il s'était remis à priser; ç'avait été, disait-il, son péché mignon, et il pouvait bien, en signe de joie, se le permettre encore. Il prononçait : *pehmette encohe*, à l'incroyable, suivant la mode de sa jeunesse, et, le jarret tendu, la tête haute, il faisait tourner, par un petit coup sec, sa tabatière entre le pouce et le médium, et secouait son jabot en exécutant une pirouette qui sentait d'une lieue son ancien régime.

— Mais, reprit-il, le croiriez-vous? Il n'y a que cette entêtée de Jeanne, Jeanne qui devrait être si heureuse!... Eh bien! elle n'a pas voulu croire tout de suite au retour de Pierre. Elle a dit ceci, cela... que ce n'était pas certain,... qu'il fallait d'abord s'assurer...

Le doute me serra le cœur; je crus qu'un nuage noir s'abattait dans la chambre.

— La folle!... Comprenez-vous cela? Ah! je vous l'ai chapitrée, mademoiselle Jeanne!... Nous gâter notre joie! Douter de ce bon M. Guéreau, de ce brave garçon qui écrit de si belles, de si excellentes lettres!... C'est mal, c'est bien mal! Je vous dis qu'elle est folle... N'est-ce pas?

— Sans doute, Monsieur; mais vous savez, on est devenu incré-

dule. Il y a eu tant de ces pauvres soldats de 1812 dont on a annoncé le retour,... et puis...

— Allons! vous voilà comme elle?... fit M. Dumestre stupéfait; vous ne croyez pas à cette lettre?

— Certes; mais...

— Eh bien, alors, c'est dit; je vous emmène à Strasbourg, car vous m'êtes indispensable; vous le soignerez pendant la route. N'oublions pas qu'il souffre encore de sa blessure, le pauvre enfant!... Et moi, qui suis là à rire!... Je ne suis bon qu'à lui porter ses cinquante écus, et même davantage. Mon voyage n'était pas indispensable, mais, ma foi! je puis le faire : notre petit vin blanc de Touraine s'est bien vendu cette année...

Allons, vîte, docteur! Que faites-vous là, à me regarder? Vîte, vous dis-je. La poste part à midi; j'ai retenu les deux places du fond. Déjeûnez, faites votre valise, et dans une heure, je viens vous prendre. Je vais, en attendant, faire un tour aux galeries de bois du Palais-Royal, et envoyer un petit cadeau, une surprise à ma femme.

Et il descendit lestement l'escalier en fredonnant : *Enfant chéri des dames...*

J'avais eu beau me défendre; il fallait céder. Mais que j'étais loin de partager la confiance du pauvre homme! Mlle Jeanne avait raison. Que de fois, depuis cinq ans, un héros de cette fatale retraite avait-il été signalé aux siens comme vivant encore? Que de fois aussi l'espoir de le voir rentrer en France, germant rapidement au cœur de ceux qui le pleuraient, n'avait-il pas été cruellement déçu? Ici c'était un fils unique que des camarades revenus d'Allemagne avaient laissé, à Dresde, à Leipsik, souffrant encore d'une blessure, mais en bonne voie de guérison; ailleurs c'était un père, un mari, qu'on avait vu bien portant huit jours après la bataille où on l'avait d'abord dit tué. Enfin, la Sibérie n'était-elle pas là-bas, avec ses mines peuplées de nos pauvres soldats, misérables, tombant accablés de travail, de fatigue, et relevés par le knout, ne pouvant ni donner, ni recevoir de nouvelles, mais en vie au moins, et devant retrouver bientôt la liberté? Puis le temps s'écoulait; le doute, l'inquiétude, la tristesse augmentaient de jour en jour, et cependant la certitude du malheur ne pouvait jamais prendre entière possession de ces âmes où l'espérance était entrée. Car l'espérance fait partie de l'air que nous respirons, de la lumière qui nous éclaire. Elle parcourt sans cesse la terre, entraînant avec elle tous ceux qui souffrent, accrochés aux longs plis de sa tunique azurée. L'humanité ne peut vivre sans elle, et c'est la seule déesse du monde antique que la loi chrétienne ait consacrée, en l'élevant au rang de vertu.

Moi-même je m'y laissai prendre. Roulant sur la route de Stras-

bourg en compagnie de M. Dumestre, je partageai bientôt la confiance naïve et sereine du vieillard me contant ses rêves, ses vues sur l'avenir de ce fils retrouvé, l'époque probable de son mariage avec Jeanne, leur établissement dans le faire-valoir de sa petite propriété ; quant à Jacques, il serait commerçant, ses goûts le portaient de ce côté-là : bref, tout l'échafaudage des projets qu'on élève si rapidement dans un moment de bonheur. Rien n'est plus communicatif, et je songeais déjà combien j'aurais de peine à ne pas sauter au cou de ce brave Pierre en lui demandant pardon, ce qui paraîtrait bien étrange. Puis, j'y songeais... Allait-il me reconnaître?... Impossible!... Néanmoins je me promettais bien de soulager pour toujours ma conscience en lui faisant ma confession.

Il était quatre heures du soir. La flèche de Strasbourg perçait depuis longtemps, devant nous le ciel gris, sombre et bas, lorsque la neige se mit à tomber. Le frisson que me donnait toujours son aspect me sillonna tout le corps. Le doute me ressaisit ; son action dissolvante fit évanouir l'une après l'autre les chimères que je m'étais forgées. Je vis ce vieillard attéré devant une fausse nouvelle, une exploitation peut-être ; puis la petite maison là-bas reprenant son aspect attristé, tout le monde y revenant en deuil, la pauvre mère succombant à sa douleur, et Jeanne, Jeanne dont l'image se dressait devant moi, avec ses longs vêtements noirs et son regard acéré fixé sur le mien...

Mais nous arrivons ; il est temps, non plus de rêver, mais d'agir. M. Dumestre, à peine sur le trottoir, m'entraîne vers l'hôpital dont il a tout d'abord demandé le chemin. J'aurais pu le lui désigner moi-même, car j'y avais rempli les fonctions d'interne pendant six mois à la conclusion de la paix. Reconnu par le gardien-chef, j'introduis mon compagnon dans l'intérieur du triste édifice, et pour nous rendre plus vîte au cabinet du médecin principal, je veux traverser une des grandes salles. La porte ouverte, puis refermée sur nous, une longue avenue de lits se présente, une odeur particulière, l'odeur âcre, écœurante de la petite vérole nous saisit à la gorge. M. Dumestre, tout pâle, se retourne.

— Dieu veuille qu'il ne soit pas ici!... me dit-il à mi-voix.

— Dieu veuille qu'il y soit!... murmurai-je sans lui répondre.

Tout à coup il m'échappe et s'élance vers un garçon de salle :

— Vous avez bien ici Pierre Dumestre?

— Dumestre?... Mais non.

— Mais si!... Un ancien soldat au 3e voltigeurs..., qui revient de Sibérie...

— Ah! Dumestre?... Hé, dis donc, Guéreau! crie le garçon d'un ton goguenard à un de ses camarades..., as-tu du bonheur! Voilà

tes cinquante écus... Seulement, ça va te gêner, c'est un parent qui te les apporte lui-même.

M. Dumestre reste ébahi. Moi, qui ai compris, je saute au collet de cet homme.

— Tais-toi malheureux, tais-toi!

— Voulez-vous me lâcher, vous?... Faut-il être bête aussi pour croire à une plaisanterie...

A ce mot, le vieillard, livide, chancelant, balbutie :

— Alors c'est... c'est une plaisanterie... c'est... Ah! mon Dieu!... ayez pitié de nous!...

Il s'affaisse; je le relève, le saisis dans mes bras, arrache ses vêtements et lui pose la main sur le cœur; puis, attéré, sans forces, je le laisse retomber comme une masse. Un jet de sang s'échappe de son front heurté sur un pied de lit..., mais sans danger; l'apoplexie l'avait déjà foudroyé...

. . . . . .

... Je n'ai jamais pu évoquer un souvenir précis de ce qui se passa alors. Je me vois seulement dans le cabinet du médecin principal, me disant :

— Le misérable qui a causé la mort de votre compagnon est déjà hors d'ici. Croiriez-vous, mon cher collègue, que c'est le vingtième que je renvoie ainsi?... Ces drôles-là prennent sur le contrôle de compagnie, appartenant à un officier entrant à l'hôpital, le nom et l'adresse d'un homme disparu pendant la guerre. Ils écrivent à tout hasard à la famille, et comme il y a parfois des gens assez... naïfs pour leur envoyer de l'argent, cela les encourage.

Je me trouve ensuite sur la route de Strasbourg à Paris, puis à Tours, dans une chaise de poste dont l'arrière est chargé d'une caisse de chêne, longue, mince... Quel voyage! Si, terrassé par le sommeil, je ferme les yeux, j'aperçois grimacer devant moi une petite figure de vieillard, tantôt pleurant, tantôt me souriant malicieusement... Si je reste éveillé, chaque étape, chaque lieue me rappellent le malheureux père : en déjeûnant, il y a six jours, dans cette auberge, il me racontait l'histoire de sa jeunesse, son mariage, sa vie pendant la Révolution; en montant cette côte à pied, c'était le récit du départ de son fils, de son Pierre pour la grande armée, l'intérêt de ses lettres jusqu'au moment où il n'avait plus écrit...

Enfin, je suis dans un petit cimetière de Touraine, agenouillé devant une fosse encore ouverte. La neige, toujours la neige, y tombe lentement, à flocons épais, blanchissant les pelletées de terre qu'on y jette, comme des larmes du ciel pleurant sur une des plus grandes infortunes de ce misérable monde. A la porte du champ de repos, une mère, une épouse évanouie qu'on emporte; à mon côté,

Jacques, suffoqué par les sanglots; et sur l'autre bord du trou, Jeanne, l'œil sec, ardent, toujours fixé sur moi, debout, droite dans la robe noire qu'elle n'a jamais quittée, elle...

Je ne les ai pas revus. J'ai su seulement que Jeanne resta auprès de Mme Dumestre; ce fut elle qui lui ferma les yeux. Libre alors et quitte envers la famille de son fiancé, elle entra aux Carmélites de Blois; elle y mourut bientôt. Jacques vit encore dans l'héritage paternel, marié, grand'père, entouré d'une nombreuse postérité. Pour moi, vous savez ce que j'ai fait : si, pendant soixante ans, j'ai partout poursuivi la mort, luttant avec elle, arrêtant son bras sur les champs de bataille ou dans les hôpitaux, je veux espérer que Dieu ne m'a laissé si longtemps sur terre, que pour permettre à un assassin d'expier son crime...

— Ne dites pas cela ! m'écriai-je en me levant. Un éclair de folie peut-il entrer en balance avec toute une vie de sacrifice, de dévouement...

Je m'arrêtai sur un geste du docteur. Il prit sur sa table un pli cacheté, et me le tendant :

— Je lègue toute ma fortune à Jacques Dumestre et à ses enfants. Voici mon testament; j'ai compté sur vous pour le leur faire parvenir... Et maintenant, mon ami, laissez-moi; j'ai besoin de repos. Ce récit m'a brisé, et je suis pourtant heureux de vous l'avoir fait. Dites-moi adieu, et donnez quelquefois une pensée à votre vieux docteur...

Il se tut, et sembla s'assoupir. Je pris en silence sa longue main décharnée, et après l'avoir baisée doucement je sortis sur la pointe du pied, non sans jeter sur le vieillard un profond regard de vénération et de pitié.

Huit jours après, je suivais son cercueil au cimetière. Au moment de l'absoute, le soleil déchira les nuages, et je pus regagner ma demeure dans une rêverie triste et douce, par une calme soirée d'hiver, marchant sur une neige durcie, craquante, dont la vue me rappelait le secret du docteur Ambert, mais sous un ciel pur, étincelant d'étoiles, ouvert et infini comme la miséricorde divine, et me souvenant des dernières paroles de Walter Scott sur son héros Rob Roy : « Il y a dans la vie de certains hommes trop de mal et trop de bien à la fois pour que nous puissions les juger. Cela n'appartient qu'à Dieu. »

Alexandre Rocoffort.

L'ENFANCE DÉLAISSÉE

ET LA MAISON DE FAMILLE DES ORPHELINS

I

Au dix-huitième siècle on sacrifiait volontiers à l'emphase classique des généralisations pompeuses; de nos jours la faveur est aux études précises, circonscrites dans un cadre bien défini. Parmi celles qui nous arrivent de l'autre côté de l'Atlantique il en est une fort curieuse. C'est la très-véridique histoire d'une dynastie de voleurs qui dure depuis cent ans et qui, d'après son historiographe, ne semble pas près de s'éteindre.

Vers le milieu du siècle dernier vivaient, dans le comté de New-York, cinq sœurs dont l'origine est restée obscure. D'elles est sortie la nombreuse lignée dont M. R. Dugdale a pu suivre la trace malgré la multiplicité des noms, débrouiller la filiation à travers d'inextricables irrégularités, écrire enfin les annales sous un nom patronymique : *The Jukes* [1]. Pendant six générations, les 709 individus dont la vie a pu être reconnue avec exactitude, ont fourni 206 mendiants, qui ont été secourus ensemble, à domicile ou dans les dépôts, pendant huit cent trente années; 76 condamnés, qui, pour cent quinze vols ou incendies, ont fait cent seize années de prison; enfin 128 filles qui sont descendues au dernier échelon de la dégradation. Il faudrait ajouter ici ce qui, dans cette statistique, a trait à l'ivrognerie, aux maladies ou à la démence. Hâtons-nous d'ailleurs de dire, avec M. Dugdale, qu'une si lamentable destinée ne saurait être attribuée seulement à l'hérédité fatale du sang, et que la cause en est surtout à l'influence délétère des exemples offerts à l'enfance par ces truands échappés de la Cour-des-Miracles, dans ce milieu où la misère et la maladie côtoient le crime et la débauche.

Mais ce n'est pas tout : d'autres individus du même sang ont pu être suivis pendant une partie de leur vie; d'autres encore ont existé

[1] *The Jukes, a study in crime, pauperism, disease and heredity*, by R. Dugdale, New-York, Putnam's sons, 1877.

bien qu'on ait perdu leur piste. Le nombre total paraît être de 1,200 personnes, et c'est proportionnellement à ce total qu'il faut modifier les chiffres précédents.

Si l'on calcule alors, même au taux le plus bas, le coût de cette famille, c'est-à-dire ce que l'Etat et le comté ont dépensé pour elle en secours, frais de poursuite, condamnation ou surveillance, en séjour dans les prisons, hôpitaux, asiles d'aliénés, etc., on arrive au chiffre assez éloquent de 6,250,000 francs. Et cela sans compter l'argent gaspillé en whisky, sans parler de l'héritage de paupérisme et de crime légué aux survivants, ni du lourd fardeau de maladies incurables et d'aliénation mentale que cette débauche fera peser encore sur trois ou quatre générations !

Ce triste tableau montre, ce nous semble, par la réalité des faits méthodiquement constatés, la connexité intime qui lie la criminalité de l'adulte à la corruption de l'enfant. Il met en évidence aussi le devoir impérieux qui, au nom de l'avenir, s'impose à chaque génération. N'est-il pas clair, en effet, que s'il eût été possible, par une sage prévoyance, d'arrêter le mal à sa source, le sacrifice pécuniaire fait il y a un siècle eût été une excellente affaire au seul point de vue humain, en même temps qu'une œuvre pieuse devant Dieu?

Sans aller si loin, nous aurions pu trouver chez nous bien des exemples qui conduisent à la même conclusion. Aussi, parmi les causes auxquelles il convient d'attribuer l'accroissement continu de la criminalité, faut-il ranger celles qui concourent à augmenter le nombre des vagabonds et des délaissés, c'est-à-dire la désorganisation croissante de la famille par la corruption des mœurs, et l'agglomération chaque jour plus grande des populations dans les villes. Un coup d'œil rapide sur la statistique spéciale des jeunes détenus suffit à confirmer ce premier aperçu.

Sur 8,300 enfants qui naguère formaient la population des établissements pénitentiaires et des maisons de correction, plus de la moitié, près des deux tiers provenaient des villes, et un sixième était fourni par le seul département de la Seine ; 2,400 étaient issus de vagabonds, de mendiants, ou de prostituées, c'est-à-dire avaient grandi au milieu des mauvais exemples ; près de 3,000 étaient orphelins, c'est-à-dire privés de leurs protecteurs naturels ; 1,350 enfants naturels, et à peu près autant d'enfants dont les parents étaient condamnés, complétaient un total de 6,000 petits êtres qui n'avaient que peu ou point connu la famille. Enfin, plus du quart des jeunes délinquants avaient dû être ramassés sur la voie publique comme vagabonds et recueillis, faute d'autre asile, dans les établissements pénitentiaires.

Encore la police use-t-elle à leur égard de la plus grande longa-

nimité. On estime, en effet, à 10,000 le nombre d'enfants de dix à seize ans, qui vivent à Paris en dehors de la famille. Et ce chiffre, difficile à contrôler, paraît au-dessous de la réalité, puisque, d'après le rapport du directeur de l'instruction primaire, il y avait en 1875, à Paris, 18,300 enfants de six à quatorze ans qui ne recevaient aucune instruction.

Si l'on ajoute, par la pensée, le nombre immense d'enfants naturels et d'orphelins qui, chaque année, tombent à la charge de l'assistance publique et de la charité privée, on comprend quelle responsabilité incombe au présent en vue de l'avenir; et d'autant plus lourde, comme le faisait justement remarquer M. Randall à l'un des derniers congrès pénitentiaires de New-York, que les institutions démocratiques et le suffrage illimité délégueront plus tard à bon nombre de ces déshérités une part de la souveraineté.

Deux classes d'institutions répondent au besoin si urgent de corriger ou de secourir l'enfance abandonnée : les établissements pénitentiaires et les orphelinats. Les premiers répriment plus qu'ils ne préviennent; ils ont le caractère d'un service obligatoire pour l'Etat et ne réclament de ceux qui les dirigent que le dévouement personnel. Les seconds sont véritablement des institutions de prévoyance, destinées à retenir l'enfance délaissée sur la pente dont la prison est le terme fatal. Œuvres de bienfaisance, ils doivent compter surtout sur la charité privée et exigent tous les genres de sacrifices.

Il n'entre pas dans notre plan de parler ici des établissements pénitentiaires auxquels de remarquables travaux ont été consacrés récemment, entre autres les beaux rapports de MM. le vicomte d'Haussonville et Félix Voisin. On est heureux, toutefois, de signaler la tendance, chaque jour plus marquée, qui porte à développer l'esprit de la loi de 1850 et à multiplier les institutions préventives.

Une des plus intéressantes initiatives de l'administration est la création de deux *Ecoles de réforme* qui ont été installées depuis peu, l'une dans la Haute-Saône, l'autre à Limoges. Les enfants y sont élevés jusqu'à treize ans et confiés exclusivement à des religieuses; ils sont placés ensuite au-dehors selon leur origine, suivant leurs aptitudes et sous une active surveillance. Les résultats s'annoncent déjà comme excellents.

A vrai dire, les institutions pénitentiaires ne touchent à la bienfaisance que par les œuvres de patronage, aujourd'hui puissantes et fécondes, qui suivent le libéré à sa sortie de l'établissement.

Quant aux orphelinats le nombre en est grand et l'on hésite à en nommer quelqu'un, car il en faudrait citer beaucoup pour le zèle chrétien qui les a fondés, pour le dévouement charitable qui les

soutient. Les uns, établis dans les villes ou à leurs portes, offrent leur secours aux populations urbaines et préparent des ouvriers de métier. Les autres, en trop petit nombre malheureusement, sont répartis dans les campagnes, surtout dans les régions que le défrichement peut améliorer. Personne n'a plus chaleureusement plaidé la cause des orphelinats agricoles que le fondateur de la colonie du val d'Yèvres. Depuis trente ans, M. Ch. Lucas développe par sa pratique, plus encore que par ses écrits, son célèbre aphorisme : « Améliorer l'enfant par la terre et la terre par l'enfant. » Non-seulement, rien n'est plus profitable pour la santé physique et pour la régénération morale de l'enfant, que le travail des champs et ses salutaires influences ; mais en outre, pour la mise en culture des marais et des bruyères, de petites colonies, disséminées en grand nombre sur les territoires encore improductifs, auraient à accomplir, grâce au progrès de l'agriculture, une œuvre comparable à celle que les monastères ont si bien remplie au moyen-âge, en conquérant à la charrue les massifs forestiers.

Il y a plus : la dépopulation des campagnes est un fait notoire. Les chiffres du dernier dénombrement, insérés au *Journal officiel* du 17 novembre 1877, en donnent une confirmation nouvelle.

De 1872 à 1876, la population a augmenté de 802,867 habitants, soit 2.17 pour 100 ; c'est la proportion quinquennale ordinaire depuis un demi-siècle, et nous n'avons fait aucun progrès. Mais les deux cinquièmes de cette augmentation, soit 313,513 habitants, sont imputables aux seules villes qui comptent plus de 30,000 âmes ; un quart (220,000 hab.) appartient à Paris, Lyon, Marseille, Roubaix, Saint-Etienne et quatre ou cinq autres grands foyers urbains. Vingt départements, parmi lesquels les riches campagnes de l'Eure, du Calvados, de l'Orne, de la Manche, ont vu décroître leur population, attirée dans les centres industriels par la séduction d'une vie plus facile et l'appât de salaires plus élevés.

N'y a-t-il pas un extrême intérêt à combattre ce mal, au moins dans une faible mesure, en rapatriant dans les campagnes les petits malheureux qui, abandonnés dans les villes, ne voient s'ouvrir devant eux que la plus douloureuse destinée ?

Telle elle est l'idée qui a inspiré le fondateur des *maisons de famille*. Elevé au milieu des travaux agricoles et dans le respect des coutumes séculaires de la famille, éclairé par l'expérience de la vie et douloureusement frappé par le malheur, M. l'abbé Sarrauste voua ses efforts au soulagement de l'enfance délaissée. Il a pensé qu'on s'était trop peu préoccupé jusqu'ici de ce qui manque le plus à l'orphelin : l'affection de la famille, la discipline du foyer domestique et la stabilité d'une maison-souche. Il a pensé que dans cette

difficile mission de régénérer l'enfance par la religion et le travail, si le but à atteindre était de le fixer à la vie des champs, le moyen était de lui créer cette famille, ce foyer, cette maison, et de lui faire partager de bonne heure l'existence même des paysans.

Une pareille maison de famille ne peut être établie que loin des villes, afin d'en fuir la séduction ; dans une contrée pauvre, afin que la terre soit à bon marché ; sur un sol fertilisable, afin que les améliorations soient productives ; au milieu d'un pays aux coutumes traditionnelles, afin que l'esprit de famille qu'on veut créer chez l'orphelin soit soutenu par les exemples placés sous ses yeux. Toutes ces conditions se trouvaient réunies, grâce à la nature des lieux, dans ce pays d'Auvergne qui, « fier et sauvage au milieu de son âpre cortége, est resté le centre des vertus simples et antiques, et qui, fécond malgré sa pauvreté, renouvelle sans cesse la population des plaines par des essaims vigoureux et fortement empreints de notre ancien caractère national[1]. » C'est là qu'a été installée la première maison de famille pour les orphelins, à La Forêt, canton de Montsalvy (Cantal).

II

Lorsqu'on quitte Aurillac par la route départementale de Montsalvy, on traverse les belles prairies de la Jordanne ; puis les bois et les bruyères remplacent peu à peu les champs et les prés ; c'est déjà la montagne. Après avoir dépassé le clocher gothique et les grands ombrages de *La Capelle del Fraïsse*, on se détourne dans un sentier à peine frayé au milieu des landes de fougères et de genêts, c'est le sentier de La Forêt. Au sortir d'une petite futaie de chênes, on découvre les bâtiments irréguliers, de rustique apparence, qui étagent leurs toits rouges sur le versant du vallon ; de beaux prés qu'encadrent des bois ou des châtaigniers descendent jusqu'au ruisseau, dont le mince filet s'argente au soleil à travers les rochers ou se dérobe sous l'ombre de la verdure. Aucun toit ne fume dans la campagne ; seule la petite flèche de Saint-Antoine se devine dans le lointain, si le temps est clair. L'impression qu'on éprouve dès l'abord rappelle — *si parva licet componere magnis*, — le sentiment de calme recueilli qu'inspire la vue de la Grande-Chartreuse. Ce n'est certes pas l'asile où les âmes brisées vont chercher la paix en attendant la délivrance ; mais là aussi ne pénètre aucun écho des agitations de la vie urbaine, aucun objet ne peut évoquer le souvenir de ses misères ou éveiller l'idée de ses séductions. C'est la vie de famille et le travail des champs. Rien ne pouvait être en plus étroite harmonie avec le caractère de l'œuvre et le but qu'elle pour-

[1] Elie de Beaumont. *Explication de la carte géologique de France*, t. I.

suit. Mais avant de faire connaissance avec les orphelins, un mot encore sur le sol, le climat et la population de cette partie du Cantal.

Le sol est constitué par des roches cristallines ou par les plus anciennes assises sédimentaires. Argilo-schisteux, assez pauvre, il offre des prairies naturelles, des bois, de maigres cultures de seigle et d'avoine et des landes que parcourent les moutons. Mais par le défonçage, le marnage et l'irrigation, il devient fertile et donne trèfles et froment. Le climat est sec, froid, très-sain. A cette altitude de 700 mètres, la neige reste parfois longtemps sur le sol. Les maladies ordinaires sont celles qui résultent des changements brusques de température, les fluxions de poitrine et les rhumatismes. La population est peu agglomérée; le canton compte 10,000 âmes sur 25,000 hectares. Les familles sont fécondes, les mœurs bonnes, les croyances intactes, les vieilles coutumes encore respectées, l'attachement au foyer toujours vivace. Ce sont des maisons-souches dont *la cheminée ne cesse pas de fumer;* on fait un héritier, l'aîné généralement, qui continue la tradition paternelle [1]. Toutefois l'ingérence des hommes de loi multiplie les contestations en matière de succession et provoque sinon des partages, du moins des licitations presque aussi ruineuses. Les habitudes d'épargne sont traditionnelles; chacun veut acquérir un petit bien, et les journaliers achètent volontiers un quartier de lande pour s'y construire une maison à temps perdu. Autrefois les émigrants se dirigeaient surtout vers l'Espagne, pour y exercer la profession de boulanger et revenir ensuite au pays avec un pécule. Maintenant c'est à Paris qu'ils vont, et plusieurs ont su y faire de grosses fortunes dans le commerce des fers et les entreprises de démolition. Tel est le milieu physique et moral dans lequel les orphelins sont appelés à grandir.

La maison de famille réunit soixante et quelques personnes : le directeur, qui est l'aumônier; six religieuses chargées des soins intérieurs et des plus jeunes enfants; une cinquantaine d'enfants de cinq à vingt ans; quatre employés salariés, un instituteur, un chef de culture, un jardinier et un appâtureur affecté au soin de l'étable. Quelques journaliers engagés momentanément fournissent la main-d'œuvre nécessitée par des travaux urgents ou spéciaux. Depuis 1868, date de la fondation, près de quatre-vingts orphelins ont passé par l'établissement; vingt ont été repris par leurs familles, deux sont au service; un s'est placé sans l'agrément du directeur; quatre sont maintenant engagés à l'année. Fondée avec la pensée

[1] Sur l'histoire de la famille-souche, consulter F. Le Play, *L'organisation de la famille.* — Voir aussi *Annuaire des Unions de la paix sociale pour* 1876, chapitre XIII.

de reconstituer aux orphelins un foyer rural, l'œuvre s'est attachée dès le principe à recueillir surtout les petits abandonnés que la mort de leurs parents, originaires de l'Auvergne, laissait sans ressources à Paris. C'est un rapatriement véritable. Par extension on a admis aussi des enfants qu'aucun souvenir ne rattachait à ce coin de la France, mais dont les protecteurs voulaient lier l'avenir à une famille agricole d'orphelins.

Par la pauvreté de leur aspect et la rusticité de leur aménagement, les bâtiments d'habitation paraîtraient peut-être un peu misérables à un voyageur de passage. Mais il faut les comparer aux fermes des alentours. Des deux parts c'est la même existence frugale et laborieuse; elle demeure entourée du même cadre. Et du reste ce qui nous attache au foyer par le contentement du cœur, ce n'est pas tant le confortable qui obéit à la mode que toutes ces pensées et tous ces sentiments qui dorment dans les vieux murs et qu'effarouche le changement, et tout ce dont le poëte a pu dire,

> Objets inanimés, avez-vous donc une âme
> Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer.

Les constructions se divisent en deux corps très-distincts. En haut, un bâtiment pour le logement du directeur, la chambre des hôtes et la classe. A côté, les bâtiments d'exploitation dont le plus long comprend l'étable, et à la suite le dortoir des grands avec les chambres des agents rétribués qui surveillent. Plus bas, au bout d'un petit chemin bordé de haies, la chapelle pour laquelle on a réservé tout le luxe compatible avec les ressources de l'œuvre ; puis autour, le quartier des sœurs, c'est-à-dire un bâtiment pour la cuisine qui sert de réfectoire, un grand logis occupé par les sœurs et le dortoir des petits; enfin, la basse-cour. Un domaine de 32 hectares entoure les bâtiments. Le défrichement de la lande, la mise en valeur des terres par le défonçage et le chaulage, surtout la dérivation d'un cours d'eau ont permis de créer des champs, des prairies et un jardin potager, sur des pentes presque entièrement stériles. Ces améliorations se poursuivent chaque année aussi vite que le permet l'état des ressources.

Sur ce théâtre, ainsi préparé pour leur activité, les orphelins sont soumis à une méthode d'éducation dont nous devons rappeler les principes et apprécier les résultats. Il n'est pas besoin de dire que dans la tâche, difficile entre toutes, d'élever de pauvres enfants prématurément touchés par le malheur et affaiblis par la misère, la plus large part est faite à la religion. L'orphelin plus que tout autre a besoin de se sentir aimé par le divin Maître qui a dit aux hommes : « Aimez-vous les uns les autres. » La prière le matin, la messe

quand l'urgence des travaux ne s'y oppose pas, l'explication du catéchisme faite chaque dimanche par le directeur avec cette paternelle bonté qui sait tirer d'un texte concis des trésors d'enseignement pratique, enfin la prière du soir, présidée par la supérieure; voilà les exercices religieux que vient compléter chaque année une retraite prêchée dans les derniers jours de mars. Voulant prendre pour base de l'éducation des orphelins la famille-souche en reconstituant pour eux le foyer traditionnel qui leur fait défaut, M. l'abbé Sarrauste a dû confier le gouvernement de cette famille à celui qui représente la plus auguste paternité, au prêtre, et en même temps placer auprès du petit enfant celle qui personnifie le mieux la mère de ceux qui n'en ont plus, la sœur. Dans ce foyer où l'affection le reçoit, l'enfant se sent chez lui. Il n'est plus un hôte de passage; il sait qu'il retrouvera toujours asile et protection au foyer de son enfance, pourvu qu'il ne se rende pas indigne d'y rentrer. Enfin une observation souvent renouvelée montre que les fils de cultivateurs, élevés dans leur famille et placés au dehors seulement à dix-huit ou vingt ans, se plient difficilement à l'obéissance. Au contraire, l'apprentissage de la vie se fait sans difficulté si l'enfant est placé jeune dans une ferme où il retrouve d'autres enfants de son âge; avec le premier argent qu'il gagne, naît chez lui le sentiment de la prévoyance. Aussi a-t-on voulu suivre pour les orphelins l'usage du pays et les louer dès que l'état de leur instruction le permet. Placés ainsi dans le milieu même où ils sont appelés à vivre, ils s'acclimatent sans peine à la vie des champs, parce que, tout jeunes, ils ont joué avec les enfants du pays, mangé la soupe de ferme et grandi au milieu des animaux. A La Forêt aussi, du reste, on suit le régime du pays. La nourriture est frugale; la soupe au pain et aux légumes, assaisonnée à la graisse de porc ou au beurre, en fait la base. Un peu de porc, beaucoup de légumes, souvent des œufs et du laitage, parfois quelque mouton du troupeau ou quelque truite du ruisseau, complètent l'ordinaire. On fait trois repas et, en été, un goûter. Il n'est pas besoin de dire que les sœurs ont en partage les travaux du ménage, la cuisine, la basse-cour, les soins à donner aux petits, le service de santé, le blanchissage, la confection, et l'entretien des vêtements et du linge, la visite des malades aux environs ou des enfants au louage. Elles sont assistées par plusieurs des enfants. L'instituteur fait la classe chaque matin, environ pendant quatre heures; pendant l'hiver, comme les enfants loués sont revenus, une des sœurs se charge de la classe des petits. Pendant l'après-midi, les enfants travaillent aux champs ou au jardin, sous la direction des agents, suivant leurs forces et leurs aptitudes. C'est entre le 25 mars et la Noël que les enfants sont loués à des conditions très-variables de

prix et de durée, selon leur âge et leur capacité. Vingt-huit cette année ont pu se placer ainsi pendant un temps plus ou moins long; quatre sont maintenant engagés à l'année ; tous reviennent au moins pour la retraite, au printemps. En résumé, un enfant si petit qu'il soit, dès qu'il arrive à La Forêt, trouve un emploi proportionné à ses forces. Le travail est la meilleure discipline pour l'âme comme pour le corps, et veiller à ce que l'on soit toujours occupé est la meilleure manière de surveiller.

Trop souvent les pauvres enfants arrivent à La Forêt dans un déplorable état de santé, faibles, débiles et atteints de maladies scrofuleuses. C'est chose curieuse de voir avec quelle rapidité ils se remettent grâce au climat salubre et au travail au grand air. Et pourtant la vie est dure; suivant un dicton local, *l'ou ben aïsé jetto à perdré*, le bien-être cause la perte. Aussi rien n'est donné au confortable. Cependant en dix ans il n'y a pas eu encore un seul décès. Les indispositions fréquentes sont les bronchites et les fièvres intermittentes, que la supérieure soigne avec autant d'intelligence que de dévouement. Elle est dirigée par un médecin qui donne gratuitement ses soins à l'établissement. La régénération morale s'accomplit en même temps que l'amélioration de la santé. Accueilli dans une maison de famille honorée, l'orphelin, quelle que soit son origine, s'y sent à l'abri du mépris ; pour personne il n'est un vagabond, ni un mendiant. Il s'attache aux sœurs qui ont soigné son enfance. Au louage, il tient à recevoir leur visite et revient volontiers, malgré de longs trajets, passer quelques heures le dimanche à La Forêt, au milieu de ses camarades. Le placement des enfants a donné aussi les meilleurs résultats : d'apathiques et d'insouciants, ils deviennent soigneux de leurs effets dont l'entretien est à leur charge; laborieux pour contenter leur maître et accroître leurs gages ; enclins à l'épargne dès qu'ils ont un petit pécule. Ils contractent pendant le louage des amitiés qui facilitent leur placement et préparent leur mariage. Ils se montrent fiers de contribuer pour leur petite part au bien de la maison en abandonnant une fraction de leur pécule. Cette minime retenue n'empêche pas qu'ils ne demeurent les débiteurs insolvables de l'œuvre qui les a élevés. Mais ce concours, si faible soit-il, donné à la maison de famille, les relève à leurs propres yeux ; ils ne sont plus seulement des abandonnés secourus par l'aumône : ils ont apporté leur pierre à l'édifice commun.

Le respect qui s'attache au nom du vénérable fondateur a valu, dès le premier jour, à la maison de famille la sympathie de ses voisins. On s'est habitué à considérer tous les orphelins comme des enfants qui rentrent au pays natal. On a compris bien vite quels services la maison rendait à cette contrée en formant des ouvriers

laborieux et dociles ; en donnant l'exemple des bonnes méthodes de culture et des défrichements productifs; en secourant les malades des environs; en encourageant les progrès agricoles par des concours, des prix, le don et la location de charrues perfectionnées, etc.

Ainsi la maison de famille, en reconstituant à l'orphelin le foyer traditionnel qui lui faisait défaut, entoure son enfance de tendresse et de dévouement; elle l'acclimate à la vie des champs parce que, loin de l'enfermer, elle le mêle par le louage aux enfants du pays; elle assure à sa vie entière un appui et une protection ; enfin elle sert efficacement les intérêts de l'agriculture par ses exemples et son action. Soutenue par les dons de généreux bienfaiteurs, elle a mérité en outre les subventions de l'administration centrale, des autorités départementales et des sociétés locales. Ce qu'un seul asile a pu faire pour quelques malheureux, d'autres pourraient le faire aussi au grand profit de l'agriculture et au grand avantage des générations à venir. Déjà, dans les départements voisins du Cantal, des initiatives zélées veulent imiter la fondation de M. l'abbé Sarrauste, et une société s'est constituée à Paris pour favoriser le développement des maisons de famille.

On entend dire à la vérité qne la plupart de ces malheureux sont des enfants des villes, qu'ils ne peuvent se faire à la vie des champs et que le gamin de Paris a toujours la nostalgie du boulevard. Sans doute ; mais parmi les orphelins des villes, combien sont nés de parents venus depuis peu du village; combien sont assez jeunes pour s'acclimater où l'on voudra pourvu qu'on s'y prenne bien. L'objection conserve toute sa valeur pour les enfants, en nombre immense il est vrai, qui sont déjà grands, formés, et que des aptitudes précoces désignent pour les métiers urbains. A ceux-là les grands orphelinats et le travail industriel. Aux autres, autant que possible, la maison de famille, la vie des champs et les professions rurales.

M. Ch. Lucas disait, il n'y a pas longtemps, avec toute l'autorité de sa haute compétence [1], que l'insuffisance des orphelinats est la cause de l'accroissement effectif des jeunes détenus; qu'il faut signaler cette immense lacune à la bienfaisance publique et privée, et que dans l'ensemble des institutions qui intéressent l'ordre social, il n'en est aucune qui puisse inspirer une plus vive sollicitude et réclamer un plus urgent concours. Ajoutons que parmi les plus efficaces de ses fondations désirées, il faut assurément ranger celles qui unissent intimement le foyer domestique à l'atelier rural, celles qui concourent à restaurer l'esprit de famille et les maisons-souches.

A. Delaire.

[1] *Comptes rendus de l'Académie des sciences morales,* novembre et décembre 1876.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE & DES ARTS

Grandeur et décadence du carnaval parisien. Le dernier bœuf gras et ses adieux aux Tuileries : estampe fantastique. La visite des étudiants espagnols. Le carême. Quelques prédicateurs. Le vieux-catholicisme à Paris. — En attendant le 1er mai. Le Salon de la place Vendôme. Exposition posthume des œuvres de L. Belly. Antigna. Daubigny; sa vie et son œuvre. Concours pour le monument de David d'Angers. Claude Bernard et sa tragédie. Les fausses vocations. Ressouvenir de Ponson du Terrail. — Représentation de retraite de Bressant. Vaudeville : *les Bourgeois de Pont-Arcy*, de M. Sardou. L'auteur et la critique. Odéon : *Joseph Balsamo*, par Alexandre Dumas. Portrait authentique du héros de la pièce. L'histoire, le roman et le drame.

I

Il y a longtemps que le carnaval parisien est mort, — mort et enterré comme M. de Malbrouck. De toutes ses vieilles splendeurs, dont on conte merveilles, il ne lui restait que le cortége du bœuf gras, qui semblait la plus vivace et la plus inébranlable de ses traditions ; le bœuf gras a disparu à son tour : cela s'est fait tout naturellement entre le siége et la Commune, et l'austère république, déjà fatale au bœuf gras en 1793 et en 1848, n'en a point permis la résurrection. Nous nous rappelons, comme si elle datait d'hier, la dernière promenade de ce triomphateur populaire dans les rues de Paris, en 1870. Nous voyons encore le cortége défilant sous l'arc de triomphe du Carrousel et pénétrant dans la cour des Tuileries, suivi par la foule; l'Empereur paraissant au balcon avec l'Impératrice et le prince Impérial; les quatre clodoches exécutant sous les yeux de *l'ordre de choses* et de son *auguste famille*, au son d'une musique enragée, le plus extravagant des quadrilles ; puis la Normande s'avançant sur le bord du char et adressant une révérence gracieusement burlesque au souverain, qui lui répond par un sourire et un salut, la foule enthousiasmée de cet échange de

politesses, applaudissant avec transport, puis évacuant joyeusement la cour du palais, qu'elle devait envahir de nouveau, mais dans des intentions moins innocentes, quelques mois plus tard. Un dessinateur qui joindrait au sens de la réalité moderne celui du fantastique, trouverait le sujet d'une planche admirable dans ce dernier cortége du bœuf gras, en nous montrant la figure échevelée de la Guerre planant sur la scène, la Mort menant le quadrille, comme dans la danse macabre, et le spectre ironique de M. de Bismarck, en colonel de cuirassier blanc, se dessinant derrière la figure de l'Amour et saluant du sabre la famille impériale gracieusement penchée à l'une des fenêtres effrondrées du château en ruines.

Aujourd'hui le bœuf gras est de l'histoire, comme le bœuf Apis. Le carnaval s'est fait entièrement nocturne et réfugié tout entier dans les bals masqués. Il se dédommage alors de la sagesse du jour, comme les Orientaux pendant le Ramadan, et tandis que les masques de la rue se font de plus en plus rares à la clarté du soleil, on ne se lasse pas d'ouvrir chaque année de nouveaux bals travestis, où se presse, à la lueur du gaz, une cohue toujours plus compacte et plus tumultueuse. Les bals de l'Opéra ont fait en moyenne des recettes de 30 à 35,000 francs cette année. Mais il n'y avait rien à voir dans nos rues, pendant les jours gras, que la foule, et cinq ou six cent mille hommes se seraient échelonnés, suivant l'usage, de la Bastille à la Madeleine, pour comtempler le char de l'insecticide Vicat, un enfant de six ans déguisé en zouave et un garçon boucher ivre sonnant dans une trompe en terre cuite, sans l'heureuse intervention des étudiants espagnols.

Nos lecteurs savent que soixante-quatre étudiants du pays de don Quichotte et de Figaro ont franchi les Pyrénées, avec tout un arsenal de castagnettes, de guitares, de flûtes, de mandolines, de tambours de basque, de *bandourias* et de *panderas*, pour venir relever quelque peu la banalité de notre carnaval. Annoncés par le télégraphe, reçus et harangués au passage par les autorités de leur pays, comme une sorte de députation nationale, ils sont arrivés à Paris pour le dimanche gras; et dès qu'ils se sont montrés dans la rue, leurs costumes d'une élégance sévère, leurs chants et même leurs danses, car ils avaient parmi eux des artistes en tout genre, ont excité une curiosité et acquis un succès qui n'ont fait que s'accroître pendant la durée de leur séjour. On les a vus partout : sur les boulevards, dans les promenades, au café, au théâtre, en soirées, au bal, aux cercles, dans les bureaux de journaux, au Jardin d'acclimatation, à la Chambre, à l'Elysée. Ils ont donné un concert sous le péristyle de l'Opéra, un autre au jardin des Tuileries et deux représentations aux Italiens. Assaillis d'invitations, ils se

multipliaient pour y répondre, avec une activité, une vigueur et une sève de jeunesse infatigables : par exemple, après une journée qui eût tué de fatigue la plupart de nos jeunes français et qui avait été elle-même précédée de cinq ou six autres semblables, ils commençaient leur soirée à neuf heures par le Cercle agricole, entraient à onze heures dans les salons de M. Péreire, à minuit et demi chez un grand éditeur parisien, et à deux heures au bal du Grand-Hôtel, organisé en leur honneur par la colonie hispano-américaine.

C'est une vieille coutume des étudiants espagnols de parcourir les rues pendant le carnaval en jouant de la musique et en donnant des sérénades. Les voyageurs *tra los montes* ont rencontré quelquefois pendant leurs vacances, des *estudiantinas*, c'est-à-dire des compagnies d'étudiants, généralement pauvres, qui se sont réunis et associés sous la direction d'un d'entre eux, pour parcourir le pays, avec un orchestre où la guitare classique figure toujours au premier rang. Ils pénètrent parfois jusque dans les plus humbles villages, pour donner des concerts dont le produit les aidera à achever leurs études. Ils paient leur écot en chansons dans les *posadas;* toutes les maisons s'ouvrent devant ces joyeux garçons, et il est rare qu'à l'heure du dîner on ne les invite pas à décrocher la cuiller et la fourchette de bois fixées en croix à leur chapeau-claque. Ainsi vivaient les rapsodes et les trouvères. En transportant cet usage à Paris, la *estudiantina* de Madrid a obtenu un succès auquel sans doute elle ne s'attendait pas, et dont les proportions ont dû la surprendre. Paris éprouve de ces engouements soudains qu'il serait inutile de vouloir expliquer car la mode n'a d'autre raison que son caprice. Il a reçu mille et mille fois des hôtes d'un costume plus étrange, d'une physionomie plus exotique, qui semblaient faits pour briguer bien autrement sa curiosité, et, après le premier coup d'œil, il ne se retournait plus pour les voir passer; surtout il ne les acclamait pas dans les rues; il ne leur décernait point des ovations; il ne les traitait pas en hôtes qu'on admet à son foyer et à sa table. Mais Paris n'est plus aussi dédaigneux qu'autrefois : il n'a pas été gâté depuis la guerre, et peut-être, sans qu'il s'en doute, y a-t-il eu dans ses démonstrations à l'adresse des étudiants espagnols, quelque chose comme la reconnaissance d'une maîtresse de maison pour ceux qui rapprennent aux autres le chemin de ses salons désertés. Sans doute, les visiteurs n'ont jamais manqué à Paris, mais il est capable d'avoir vu dans cette arrivée en corps d'une soixantaine d'étudiants de Madrid, un hommage de sympathie internationale.

Que le séjour de ces jeunes gens à Paris, leurs chants et leurs danses aient fini par tourner à l'exhibition, qu'il y ait eu d'abord dans l'acceuil de la grande ville un peu d'enfantillage et de

badauderie, nous n'oserions le nier. Mais, somme toute, c'est grâce à eux que notre carnaval aura repris, pour la première fois depuis bien longtemps, quelque vie, et en même temps quelque décence.

Dans les derniers jours, la bienveillance de Paris pour ses hôtes s'était un peu refroidie. Paris est mobile, et il ne lui faut pas aussi longtemps qu'à Athènes pour se lasser d'entendre appeler Aristide le Juste. Venus pour les jours gras, les étudiants avaient eu l'imprudence d'y rester une douzaine de jours, ce qui était mettre leur popularité à une rude épreuve, et le tort de laisser en quelques circonstances suspecter leur désintéressement. Ils eurent un tort plus grave encore : celui de vouloir écarter la politique de leur excursion, ce qui était le plus sûr moyen de l'y introduire. Comment! crier : *Vive la France!* et jamais : *Vive la République!* Donner des aubades aux réactionnaires les plus avérés, et s'abstenir d'aller rendre tout d'abord à M. Gambetta sa visite de Saint-Sébastien, en exécutant une sérénade sous son balcon; aller voir M. Victor Hugo, et lui déclarer en entrant qu'on veut honorer le grand poëte, en dehors de tout parti politique! Rien que la mort n'était capable d'expier ces forfaits, et la presse radicale le leur a fait bien voir. Cependant la *estudiantina* a pu partir sans que son prestige fut encore ébranlé dans la population ; mais il était temps. Quant aux doutes que l'on a voulu répandre après coup sur l'authenticité de ces jeunes bacheliers de Salamanque; j'aime à n'y voir qu'une variation badine brodée par un chroniqueur trop sceptique sur la fameuse chanson des *Brigands* d'Offenbach, et je veux croire que de faux espagnols, ou du moins de faux étudiants, ne se seraient pas permis de jouer au peuple souverain et au peuple le plus spirituel de la terre, le tour que de pseudo-siamois jouèrent, dit-on, à Louis XIV.

Il est vaguement question, parmi les étudiants français, d'aller, à la mi-carême ou aux fêtes de Pâques, rendre leur visite aux étudiants des bords du Mançanarès. Je leur souhaite le même succès sans le même revirement. Par malheur ils n'ont ni costumes, ni guitares, ni *jotas*, ni *seguidilles*, ni traditions, ni répertoire. Le paletot et le chapeau noirs manquent de caractère; les chansons et les *boleros* du bal Bullier pourraient ne point charmer la population madrilène. Les concerts comme ceux qu'ils exécutent de temps à autre au cours d'un professeur de droit ou de médecine, sont aussi dépourvus d'harmonie que de mesure. A moins de se faire escorter par les massiers des quatre facultés, ce qui donnerait à leur démarche un caractère de gravité tout à fait officielle, et de se vêtir en *escholiers* du moyen âge, pour ne pas rester trop au-dessous du costume de l'Université de Salamanque au seizième siècle, si bien porté par leurs confrères

de la Péninsule, il me semble que le cortége risquerait fort de tromper l'attente d'une population méridionale, amoureuse du pittoresque.

Mais au moment au nous parlons du carnaval parisien, son ombre est déjà loin de nous. Le carême aura bientôt atteint la moitié de son cours. L'éloquente parole du Père Monsabré retrace, à son brillant auditoire de Notre-Dame, la *Constitution du christianisme et l'Œuvre de Jésus-Christ.* Dans toutes les églises de Paris, des légions de prédicateurs groupent autour de la chaire l'affluence accoutumée. Le père Didon, chez les Dominicains de la rue Saint-Honoré, a commencé une série d'entretiens sur l'antagonisme de la science et de la foi. Mgr Isoard a entrepris, sur le mariage chrétien, dans la chapelle de l'Oratoire, des conférences où la familiarité se marie à l'élévation, et le sentiment à l'esprit. Dans la chapelle de Sainte-Valère, M. l'abbé Paul de Broglie expose les vérités religieuses à son auditoire d'hommes, avec une grande fermeté de langage et une vigueur de dialectique qui semble emprunter ses procédés de démonstration aux sciences exactes. Le vieux catholicisme a voulu, lui aussi, frapper son coup; mais il est à Paris sans temple, sans prêtres et sans fidèles. J'ai assisté, le 26 février, dans la vaste salle de la cité du Retiro, à une conférence du directeur de la *Réforme catholique*, qui avait amassé un public de vingt-deux personnes; encore fallait-il retrancher de cette petite église quelques simples curieux comme moi. Ce qui m'a le plus frappé dans cet exposé pseudo-historique du mouvement vieux-catholique en France, — un mouvement qui aurait besoin de se prouver par la raison démonstrative dont le philosophe Diogène donna un jour l'exemple devant un philosophe sceptique, — c'est la fantaisie audacieuse avec laquelle l'orateur n'a pas craint de rattacher directement à sa secte les noms de Montalembert et de Mgr Darboy, sans doute en vertu de cet axiôme, que les morts ne réclament point. Quelques jours après, le 10 mars, le porte-parole des vieux-catholiques de France a renouvelé sa tentative et sa conférence dans la salle Taitbout, devant un auditoire moins intime; et à peu près en même temps nous avons appris que le feu père Hyacinthe venait de faire ses adieux aux débris de sa petite église de Genève, pour venir reprendre à Paris, pendant l'Exposition universelle, et même, dit-on, dans l'une des salles de cette Exposition, la propagande commencée, il y a un an, par les trois discours du Cirque. Nul doute que l'ex-prédicateur de Notre-Dame n'obtienne devant ce public nouveau et mêlé qui va accourir de tous les points de l'horizon, un succès aussi bruyant que celui du Cirque, — et aussi parfaitement stérile.

II

L'Exposition! Trente-cinq jours à peine nous en séparent. On commence à croire sérieusement qu'elle aura lieu, et même qu'elle pourra être brillante. Jusqu'à ces derniers temps, je ne sais quelle vague et sourde menace pesait sur elle. L'Allemagne, dans sa condescendance, ayant daigné lever pour ses artistes la prohibition qu'elle a jugé utile de conserver pour ses industriels, ce que nous en sommes réduits à célébrer comme un triomphe, les inquiétudes sont en partie dissipées, quoique le point noir de la question d'Orient plane toujours sur le palais du Champ-de-Mars. Paris a achevé sa toilette pour recevoir ses hôtes. L'avenue de l'Opéra est maintenant terminée, remplie d'hôtels, de cafés et de magasins luxueux, dans toute son étendue. Depuis le commencement de l'année, les propriétaires de la grande ville et même ceux des environs ont haussé leurs loyers. Depuis un mois, les restaurateurs et les limonadiers du boulevard ont déjà adopté le nouveau tarif de l'Exposition. Les maîtres d'hôtel ont tenu un congrès, où, avec une sagesse qui les honore, ils ont décidé qu'il était bon, légitime et utile de tondre le client, mais autant que possible, sans l'écorcher. Les boulangers méditent un mouvement offensif ; les bouchers ont accompli le leur ; le beurre suit une marche ascendante, le veau fait sa tête et la volaille s'élève à des hauteurs jusqu'alors inconnues, aux cris d'indignation des ménagères qui trouvent qu'on abuse singulièrement des expositions et vouent aux dieux infernaux toutes les bâtisses du Champ-de-Mars.

Les cercles de la rue Saint-Arnaud et de la place Vendôme, nous ont donné comme le prologue de la grande pièce qui va se jouer au mois de mai prochain. Le cercle de l'Union artistique surtout attire chaque année à son exposition artistique tout ce petit monde de Parisiens élégants et de Parisiennes à la mode, qui vit de primeurs, court les répétitions générales, veut connaître avant tout le monde le livre de l'auteur en vogue, pénétrer dans toutes les coulisses, prévoir et prédire les succès. Il y a là une centaine de petits tableaux bien choisis, et une dizaine de statues, juste ce qu'il faut pour charmer sans fatigue. On regarde, en causant avec un ami, les portraits de Carolus Duran, Jalabert, Clairin, Harlamoff, Dubufe et Bonnat, la singulière toile où M. Gérôme a été si médiocrement inspiré par son patron ; celles d'Emile Lévy, de Jules Lefebvre et de Robert Fleury fils ; la *Famille du Kadi* de Gustave Boulanger, le *Restaurant* de Duez ; l'*Alerte* et les *Grandes manœuvres* où M. Detaille a mis sa finesse ordinaire, sa facture soigneuse et serrée ; la toile sobrement émouvante, intitulée : *De Montbéliard à Strasbourg*, où

M. de Neuville nous montre quatre soldats prussiens, flanqués à l'arrière de deux hulans, emmenant un bourgeois encore jeune, qui tient son cigare allumé entre ses doigts, un garde-chasse, qui doit être un vieux soldat d'Afrique, et un prêtre qui lit son bréviaire, tout en marchant vers les prisons allemandes. On s'arrête devant les gracieuses et vivantes statues de M. d'Epinay, le statuaire coloriste, qui vit depuis quinze ans à Rome dans un atelier, qu'on visite comme une curiosité, et devant le *Ganymède enlevé par l'aigle*, le deuxième début de M. Gustave Doré dans la sculpture, où il se montre dès maintenant aussi à l'aise que s'il n'avait fait autre chose de sa vie.

Sans avoir obtenu un succès populaire, l'exposition posthume de M. Léon Belly a fait mieux connaître et mieux apprécier, en groupant l'ensemble de son œuvre, cet artiste supérieur à sa renommée. Tous ceux qui ont vu l'Orient savent avec quelle habileté, quel caractère et quelle poésie il en a rendu la lumière incandescente, les types accentués, les paysages arides ou charmants. Mais Belly ne s'était pas exclusivement cantonné dans ce domaine, et l'exposition du quai Malaquais a fait voir, ou rappelé à ceux qui l'avaient oublié, que cet orientaliste savait traiter les paysages de la Sologne ou de Fontainebleau tout aussi bien que ceux des bords du Nil, et qu'il était même capable d'aborder la figure humaine et de se mesurer avec un sujet antique en homme qui avait traversé l'atelier d'Ingres. Léon Belly n'était pas coté à la Bourse des tableaux ; ni les marchands, ni les collectionneurs qui suivent les courants de la mode, ne le recherchaient beaucoup, car il avait plus de savoir que de savoir-faire, et il soignait plus ses œuvres que ses succès ; mais il n'était pas un artiste, pas un vrai connaisseur qui n'eût son talent en profonde estime.

L'art a perdu M. Antigna et M. Daubigny. Le premier était un peintre estimable qui a obtenu d'honnêtes et francs succès, mais n'a jamais pu atteindre à la gloire. Il faisait du réalisme, bien avant que l'astre de Courbet n'eût paru à l'horizon, mais du réalisme sans parti pris, sans aucune prétention de se poser en fondateur et en chef d'école. Dans ses sujets, empruntés pour la plupart à la vie populaire, dans ses drames intimes et familiers, il ne se croyait pas obligé d'être trivial et grossier sous prétexte d'être vrai, et il copiait la nature d'un pinceau sobre, robuste et sain. Que lui a-t-il manqué pour arriver au premier rang? Une personnalité plus nette, un rayon, un éclair, ce que le Père Bouhours eût appelé *le je ne sais quoi*.

M. Daubigny, mort à l'âge de soixante-et-un ans, était l'un des derniers de la vaillante phalange qui a renouvelé le paysage dans notre école moderne. Il ne reste plus maintenant que Cabat et Jules Dupré :

encore Cabat, resté d'ailleurs fidèle à quelques-unes des formules de la vieille école, n'expose-t-il plus guères, et Jules Dupré plus du tout, tandis que Daubigny, jusqu'à son dernier jour, a donné l'exemple de l'assiduité à nos salons annuels. Il n'était pas de l'Académie, pas plus que ceux-ci, pas plus que Troyon, Huet, Th. Rousseau, Diaz, Millet, Corot : l'Académie des beaux-arts n'a point gâté les paysagistes contemporains.

Fils d'un miniaturiste connu, Charles-François Daubigny peignait déjà à quinze ans des couvercles de boîtes de Spa et des vues pour les marchands de tableaux-horloges, tout en suivant l'atelier de Paul Delaroche, dont il serait difficile de retrouver l'influence dans son talent. Daubigny est un artiste entièrement original, qui ne fut jamais le disciple de personne : il n'a étudié la nature à travers aucun maître, ni aucun procédé. A dix-sept ans, l'idée lui vint d'aller visiter l'Italie, avec un camarade d'atelier et de mansarde. Pour amasser la somme suffisante, les deux amis, affolés par le même rêve, s'imposèrent les plus dures privations et firent argent de tout. Ils se créèrent une énorme tire-lire en pratiquant dans le mur de leur galetas une cavité dont ils maçonnèrent l'ouverture, n'y laissant que la place suffisante pour le passage d'une pièce de monnaie. Après avoir jeté consciencieusement pendant une année dans ce trou noir tout le fruit de leurs épargnes et de leurs travaux, ils n'y tinrent plus. Daubigny s'arma d'un marteau, et la maçonnerie vola en éclats. O délire! Leur trésor s'élevait à la somme fabuleuse de quatorze cents francs, de quoi aller jusqu'au bout du monde. Le lendemain ils étaient partis : il ne leur fallait ni longs préparatifs, ni lourdes malles, car, comme le philosophe Bias, ils emportaient à peu près tout sur eux : la santé, la jeunesse, les rêves et l'espérance. Les jeunes voyageurs allaient le sac au dos et le bâton à la main, hantant les auberges modestes, se nourrissant de polenta et de macaroni. Aussi les quatorze cents francs durèrent-ils onze mois, — onze mois d'Italie et de soleil, d'art et de liberté! Mais il en fut de l'Italie comme de l'atelier de Paul Delaroche : on ne voit pas trop ce qu'il en rapporta. Son imagination en fut sans doute remuée, peut-être agrandie; seulement il n'y a pas trace dans ses œuvres de l'éclatante lumière du midi, ni des vastes horizons romains.

Au retour, Daubigny dut entrer, pour vivre, dans l'atelier de réparation de tableaux dirigé par Granet au Musée du Louvre, mais il manquait de vocation, et Granet ne tarda pas à lui donner congé. Il s'associa alors à trois jeunes artistes : Steinheil, Ceoffroy Dechaume et Trimolet, qui devait acquérir une certaine célébrité comme caricaturiste et mourir à trente ans, épuisé par les privations et la phthisie. Ils fixèrent, dit l'un des biographes de Daubigny,

leur phalanstère artistique rue des Amandiers, dans une maisonnette agréablement plantée au milieu d'un potager. La caisse était commune; la table frugale, mais saine. La simplicité de leur existence les rendait presque riches. Ils faisaient des dessins pour les publications illustrées, et chaque année l'un d'eux préparait un tableau pour l'Exposition, aux frais de la communauté, qui ne négligeait rien afin d'en assurer le succès. Ce fut de la sorte que Daubigny exposa à son tour, en 1840, un *Saint Jérôme dans le désert*, terrible amoncellement de rochers dans le genre de Salvator Rosa. En même temps il envoyait une *Vue prise dans la vallée d'Oisans* (Isère), où il montrait bien mieux ce qu'il devait être.

Dès lors Daubigny ne manqua plus guère de salons, et peu à peu il conquit sa place parmi les maîtres du paysage, parmi ceux qui éprouvaient le sentiment le plus sincère et le plus profond du charme de la nature. C'est surtout pendant une dizaine d'années, à partir de 1854 ou 1855, que Daubigny eut son âge d'or. Dans cette heureuse période où son talent est arrivé à la perfection et pas encore à la fatigue, sa facture est légère, souple et large; la couleur transparente laisse passer l'air et frissonner la vie au travers des objets. Il s'efface devant les sites qu'il peint : on sent qu'il les traite avec une respectueuse et tendre admiration. A cette date se rapportent la *Vallée d'Optevoz* qui, par une exception assez rare dans l'œuvre de Daubigny, a les belles lignes et l'aspect majestueux d'un paysage de l'ancienne école, avec l'intimité pénétrante de l'école moderne; et les *Bords de l'Oise*, d'où se dégage une impression de calme, de repos et de rafraîchissement qui va jusqu'à l'âme, où les saules et les peupliers tremblent au vent, où l'eau court au soleil avec de mobiles reflets et des miroitements exquis, où le regard plonge sous des ombrages profonds qui laissent tomber à larges plis le *frigus opacum* du poëte. Comme la vie frémit et comme l'air circule dans ses tableaux. Comme la touche en est grasse et vraie ! Comme on s'enfonce dans l'herbe du rivage et comme on se baigne dans la fraîcheur des eaux !

Ainsi que Corot, mais d'une tout autre manière, Daubigny s'attachait à rendre la physionomie générale et l'impression de la nature plutôt qu'à la copier servilement. Il procédait par masses, et il faut regarder ses meilleures toiles à distance, si l'on veut que leurs plans se dessinent et se dégagent nettement. Ses chefs-d'œuvre même laissent apparaître pour la plupart le germe inquiétant du défaut qui n'allait pas tarder à faire de ses tableaux de simples ébauches, quelquefois de pures *pochades*. Il voyait toujours juste, il peignait toujours vrai, mais soit hâte extrême, soit lassitude, soit parti-pris, il se bornait trop souvent à des indications sommaires. La simplicité

de son exécution dégénérait en mollesse et en négligence. La toile restait comme à l'état de brouillon, et l'on eût voulu la renvoyer du salon à l'atelier, où chaque visiteur se fût écrié en la voyant : « La belle esquisse ! et quel magnifique tableau le peintre en fera ! » *Les impressionnistes* se frottaient les mains devant ses dernières toiles, en disant : « c'est un des nôtres. » Mais il ne se rapprochait parfois d'eux que par ses défauts, qu'ils ont poussés à l'extrême sans lui prendre une seule de ses qualités.

A la fin, rien ne ressemblait plus à un paysage de Daubigny qu'un autre paysage de Daubigny, à moins que ce ne fût un paysage de son fils. Cette facture trop sommaire jetait un accent de monotonie sur ses toiles. Daubigny, d'ailleurs, s'inquiétait peu de la composition : ce n'étaient pas les lignes et les plans qui le préoccupaient. Il prenait autour de lui les motifs de ses tableaux et ne craignait pas de les répéter, avec de légères variantes. Les canotiers de la Seine, de la Marne et surtout de l'Oise, pour laquelle il avait une prédilection singulière, l'ont souvent rencontré sur le bateau qu'il s'était fait construire, se laisant aller au fil de l'eau, suivant tous les méandres de la capricieuse rivière, relâchant dans tous les coins et *croquant* toutes les vues, toutes les échappées, tous les accidents de la rive, avec cette naïve sincérité d'admiration qui le rendait incapable de jamais farder la nature. Daubigny avait conquis une large aisance en même temps que la gloire, et il laisse une fortune dans son bel atelier de la rue Notre-Dame de Lorette, où il restait confiné tout le temps qu'il ne passait pas à la campagne et dans son bateau.

On prépare une exposition de l'œuvre de Daumier. Le créateur des *Robert-Macaire*, le caricaturiste satirique et politique qui fit à Louis-Philippe la guerre acharnée du crayon, et dont Balzac disait non sans emphase : « Il y a du Michel-Ange sous sa peau », Honoré Daumier n'est pas mort, mais il est vieux et aveugle, et dans sa longue carrière, il n'a pas su amasser de quoi mettre son grand âge à l'abri du besoin. Nous profiterons naturellement de cette occasion pour étudier un talent dont nous n'avons guère pu voir que la décadence.

De Daumier à David d'Angers, la distance est grande, mais il y a plus d'une demeure dans le domaine de l'art. La ville d'Angers a ouvert un concours pour élever un monument au sculpteur dont elle s'enorgueillit à juste titre, et le jury vient de juger ce concours. C'est M. Louis Noël qui l'a emporté sur trois artistes plus connus, dont deux comptent parmi les élèves de David : MM. Schœnewerk, Falguières et Taluet. David va donc recevoir lui-même l'honneur qu'il a rendu à tant de grands hommes de tous les temps et de tous les pays! C'était sa passion de les faire revivre par le bronze ou le

marbre, en médaillon, en buste ou en pied. Il allait les chercher partout, non-seulement d'un bout à l'autre de la France, mais en Angleterre, d'où il rapportait les traits de Jérémie Bentham, de lady Morgan, d'Amélia Opie, de John Ross, de sir Sidney-Smith, et d'où il eût voulu rapporter ceux de Walter-Scott, et par deux fois en Allemagne, où il modelait les bustes de Goëthe, de Christian Rauch et de Ludwig Tieck, les médaillons de Miçkiewiez, de Schinkel, de Chamisso et de bien d'autres. S'il apprenait qu'une ville se proposait d'élever un monument à l'un de ses fils illustres, il s'offrait aussitôt, ne demandant pour toute rémunération que le remboursement de ses frais. Sa fortune lui permettait cette générosité, terreur de ses concurrents, et qui lui valut bien des inimitiés. Après une jeunesse de luttes et de misères, après avoir longtemps vécu de pain et d'eau, travaillant le jour comme un manœuvre et étudiant la nuit dans sa mansarde sans feu, David était arrivé à la richesse moins encore par son talent que par son mariage avec la petite-fille de La Réveillère-Lepeaux, et il pouvait faire preuve de ce désintéressement pécuniaire qu'il joignit presque toujours à un ardent amour de la gloire et de la popularité. Quoique républicain et libre-penseur, il n'a pas craint de rendre plus d'une fois hommage à des gloires royalistes et religieuses : il est juste que sa ville natale lui rende l'honneur qu'elle en a reçu.

Quelque jour aussi, sans doute, Claude Bernard aura sa statue. L'éminent physiologiste n'est pas dans les attributions de cette causerie, et nous n'avons garde de nous hasarder sur un terrain si nouveau pour nous. Il nous appartient cependant par un tout petit coin de sa carrière. Claude Bernard, qui fut élu membre de l'Académie française, comme successeur de Flourens, par vingt-et-une voix contre sept données à M. Camille Rousset et deux à Théophile Gautier, avait débuté dans la vie par une tragédie en cinq actes et en vers sur *Charles VI*, que personne, à vrai dire, n'a jamais vue, mais dont tout le monde a parlé. Par bonheur pour lui et pour la science, il eut l'excellente idée de la soumettre au jugement de M. Saint-Marc Girardin, qui conseilla à ce jeune pharmacien, ambitieux des lauriers littéraires, de retourner au *Codex;* et heureusement aussi il rencontra le Collége de France et le cours de Magendie sur son chemin, en se rendant de sa chambrette de la rue Saint-Jacques à l'Odéon.

Cette légende est-elle authentique? Je n'en sais rien ; mais elle est vraisemblable. Qui n'a fait sa tragédie ou son poëme épique au collége? Je parle des gens arrivés déjà au milieu du chemin de la vie, car maintenant les collégiens font des opérettes et les jeunes pharmaciens des vaudevilles. Rien de plus étrange et en même

temps de plus commun que ces tâtonnements du début et ces erreurs de vocation. C'est Frédérick Lemaître s'essayant dans les confidents classiques, et Arnal s'obstinant d'abord à se faire siffler dans la tragédie. C'est Chaplin, le peintre des grâces, le Boucher de notre époque, commençant par se consacrer aux types et aux intérieurs auvergnats. C'est Théophile Gautier se croyant né pour la peinture, et Ingres pour la musique. C'est, pour prendre un exemple plus en rapport avec celui de Claude Bernard, Orfila arrivant de Barcelone avec l'idée fixe de faire son chemin à l'Opéra, demandant une audition à Chérubini et s'efforçant d'obtenir un engagement de ténor. C'est aussi Ponson du Terrail, persuadé qu'il descendait du chevalier Bayard, et que cette illustre origine le prédestinait à devenir un grand général, en conséquence s'engageant en 1848 dans la garde mobile et, pendant la dernière guerre, se faisant nommer par M. Gambetta lieutenant-colonel d'une troupe de francs-tireurs composée de braconniers, de paysans et de chasseurs, qui devaient écumer la forêt d'Orléans.

On sait que Ponson du Terrail mourut à Bordeaux, de la variole noire, à peine âgé de quarante-et-un ans, avant d'avoir pu réaliser son rêve. Il avait déjà commandé son costume, qui était superbe, et les journalistes à la suite de la délégation lui ont entendu bien des fois exposer ses plans, qui étaient plus magnifiques encore. Il se grisait de ses projets, comme s'il eût écrit les *Exploits de Rocambole*, et, avec son imagination gasconne, il se voyait déjà, de la meilleure foi du monde, le héros d'un grand roman d'aventures en dix volumes. L'attention vient d'être ramenée sur le fécond écrivain qui fut le Timothée Trimm du feuilleton, par la translation de ses cendres au cimetière Montmartre, au milieu d'un concours d'hommes de lettres, dont aucun n'avait oublié le confrère aimable, loyal et sans fiel, qui sut toujours se faire pardonner ses grands succès et ses petites bévues; d'éditeurs et de directeurs de journaux, se rappelant avec un soupir l'heureuse époque où le nom de Ponson du Terrail, au bas d'un récit de cape et d'épée, faisait monter leur tirage à cent mille exemplaires. Ponson du Terrail, sans collaborateurs, sans secrétaires, a dépassé la prodigieuse activité d'Alexandre Dumas. Pendant sa courte carrière, il fut l'inépuisable providence des cabinets de lecture, qui ne se consoleront jamais de sa perte. Les cuisinières et les cochers de fiacre pleurent encore la mort définitive du grand Rocambole, tant de fois tué et ressuscité par l'auteur, et qu'on a essayé vainement de leur rendre depuis que l'auteur lui-même est descendu dans la tombe. Telle était la popularité de Ponson du Terrail et de son héros, qu'on a inventé des pseudo-Rocambole, comme il y a eu de faux Démétrius et de faux

Louis XVII, et que son ombre a encore suffi pour gagner des batailles. Aussi bien que le *Siècle* de feu M. Havin, Ponson pouvait se vanter d'avoir son million de lecteurs, et ces lecteurs goulus, qui happaient avidement ses inventions les plus énormes, étaient tellement habitués à lui voir arracher ses héros à la tombe, à les retrouver bien vivants après avoir été pourfendus, noyés, mangés par les corbeaux ou hachés menu comme chair à pâté, qu'ils ne s'étonnèrent pas quand on leur annonça, cinq ou six ans après ses funérailles, de nouveaux romans de lui. Cela était dans la tradition et leur sembla tout naturel. On a eu ainsi *la Résurrection* de Ponson et le *Dernier mot* de Ponson, comme de Rocambole, et cela eût pu durer quelques années encore si ce Ponson posthume avait su atteindre au magnifique entrain et à la verve incomparable avec lesquels il prodiguait les coups de poignard et les coups d'épée, les ricanements et les rugissements, les imprécations et les malédictions, les aventures, les mystères, les anachronismes et les bourdes de tout genre.

Sur ce dernier chapitre, personne, pas même Timothée Trimm, qui le suit de près pourtant, ne paraît l'avoir égalé. On ferait toute une réjouissante collection de ses *lapsus* : le Godolphin de la *Jeunesse du roi Henri*, qui, à la fin du seizième siècle, se trouve tout à coup en face de la colonnade du Louvre ; le moine des *Escholiers de Paris*, roman du temps de François II, qui jure par saint Ignace, canonisé soixante ans plus tard, et cite à plusieurs reprises des vers du *Tartuffe* ; le Melchior des *Etudiants d'Heidelberg*, qui « durant toute la route n'avait cessé de boire et n'avait point desserré les dents » ; le général de je ne sais plus quel autre roman, qui se promène les bras croisés, en lisant son journal ; cet autre qui *murmure d'une voix tonnante*, et cet autre encore qui pose sur le bras de son interlocuteur « sa main froide comme celle d'un serpent », voilà quelques échantillons de ces divertissantes bévues. On a dit qu'il était le premier à en rire : il avait assez d'esprit pour rire avec la galerie, quand on relevait ces mésaventures d'une plume trop hâtive, au lieu de s'en fâcher, et pour savoir à quoi s'en tenir sur la valeur de son œuvre ; mais, lorsqu'il causait avec un lettré, il ne négligeait pas de plaider les circonstances atténuantes et rappelait volontiers les brillants succès qu'il avait eus dans ses classes, afin de prouver qu'il n'était pas un ignorant. L'auteur de la *Jeunesse du roi Henri* avait remporté le premier prix d'histoire. Mais il est clair qu'en menant cinq feuilletons de front dans autant de journaux différents ; en publiant, de 1853 à 1870, plus de quatre-vingt-dix romans et près de trois cents volumes, autant qu'on peut se reconnaître dans cette bibliographie touffue, il s'exposait à toutes les malechances

d'une improvisation forcenée. Qu'importait à ses lecteurs? Ils en redemandaient encore, ils en redemandaient toujours ; sans se faire prier, Ponson s'escrimait d'estoc et de taille, alignant dans des séries de cinq cents feuilletons, sans pitié pour les confrères qui attendaient anxieusement leur tour, les drames les plus formidablement enchevêtrés, et il gagnait cent mille francs par an. Nous avons aujourd'hui d'autres Ponson, qui maltraitent bien autrement la langue et l'histoire, le bon sens et la morale, et qui en gagnent cent cinquante mille.

III

La Comédie Française a donné, le 27 février, la représentation de retraite de Bressant : c'est elle qui l'a donnée, et non lui, car, quoique Bressant soit à peine dans sa soixante-troisième année, il n'est plus en état de se montrer sur la scène, même pour assister simplement aux témoignages de regret de ses admirateurs. Des reporters indiscrets ont décrit à cette occasion, avec un grand luxe de détails affligeants, le triste état de santé dans lequel se trouve l'élégant comédien d'autrefois, l'irrésistible Lovelace, le passionné des Grieux, le don Juan qui traînait tous les cœurs après lui, le séduisant Almaviva, que méconnaîtrait l'œil même de Rosine. Pour suppléer à cette absence forcée, Coquelin a lu sur la scène les adieux de Bressant, sous forme d'une lettre en vers adressée au public.

La représentation a produit le chiffre énorme de 32,000 francs. La Comédie avait tenu à en composer presque tout le programme à elle seule, en ne s'adjoignant que deux artistes pris en dehors de son sein, mais qui s'appellent Faure et Mme Miolan-Carvalho. Elle s'est surpassée, devant un auditoire d'élite, venu pour donner un dernier témoignage d'affection à un comédien qui a toujours été gâté par la faveur des loges, et dont la vie ne fut qu'une longue suite de succès en des genres divers. Bressant était considéré comme le type le plus accompli de la grâce aristocratique au théâtre. On n'avait pas vu, depuis Fleury, de gentilhomme plus accompli, de jeune premier plus aimable et plus fringant. Ce fils d'une ouvrière, qui n'avait même point passé par le Conservatoire et qui débutait, à dix-sept ans, sur le théâtre de Montmartre, avait la distinction innée, et la légende des coulisses prétendait qu'il lui coulait du sang bleu dans les veines. Partout où il passa, en Russie, au Gymnase, à la Comédie Française, où il entra par la brèche, en vertu d'un ukase ministériel qui le nomma d'emblée sociétaire, mais où il fit bien vite oublier à ses camarades cette violation de leurs priviléges, le public, féminin surtout, sauf un petit nombre de récalcitrants obstinés, qu'horripilaient ce sourire un peu fat et cet aplomb

vainqueur, n'avait qu'une voix sur le compte de l'heureux homme, et s'écriait en chœur, répétant avec une légère variante l'alexandrin de M. Emile Augier :

Il est charmant, il est charmant, il est charmant.

Sans avoir jamais compté parmi les fanatiques de M. Bressant, nous devons reconnaître qu'on le remplacera malaisément dans l'Almaviva, du *Barbier de Séville*; le marquis, de *Turcaret*; le Carnioli de *Dalila*; l'Octave, des *Caprices de Marianne*; le Dorante, des *Fausses confidences*; le comte, de *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, où son jeu et celui de Mme Arnould-Plessy étaient la perfection même. Cependant, plaie de comédien n'est point mortelle, et il faut se souvenir qu'on a presque toujours parfaitement remplacé, après une attente plus ou moins longue, ceux dont la perte semblait le plus irréparable.

Nous n'avons que deux pièces nouvelles à présenter au lecteur, mais ces pièces sont de M. Sardou et de M. Alexandre Dumas.

Le titre de la comédie du Vaudeville, les *Bourgeois de Pont-Arcy*, pourrait tromper sur la nature de la pièce, en faisant croire que l'auteur s'est proposé surtout de peindre les mœurs, les types, les ridicules d'une petite ville de province, en transposant pour ainsi dire, en mettant au point, en reprenant avec ses procédés personnels et son observation propre, les comédies de Picard et de Kotzebüe. L'œuvre déjà si considérable de M. Sardou comprend un assez grand nombre de ces comédies de mœurs ou de caractères vivement tournées à la satire, et il semblait naturel de penser qu'il avait voulu faire des *Bourgeois de Pont-Arcy* un pendant à *Nos bons villageois*; il n'en est rien, ou du moins cette peinture, reléguée au second plan, n'a ici qu'une valeur épisodique; elle n'est que le cadre de fantaisie, l'accessoire d'une action qui se déroulerait aussi bien dans tout autre milieu.

Voici quel en est le sujet, réduit à sa plus simple expression. Le baron de Saint-André est mort, laissant à sa veuve et à son fils une mémoire vénérée. Mais ce modèle des époux et des pères s'était laissé tenter du démon vers la fin de sa vie. Pendant un voyage à Paris, il a séduit une jeune maîtresse de piano, en lui faisant croire, pour comble de scélératesse, à un mariage possible. En dehors de sa faute, ce fut d'ailleurs le plus galant homme du monde, comme en dehors de la sienne, Mlle Marcelle Aubry est une fort honnête et fort respectable personne. Aussi a-t-il voulu assurer son avenir et celui de l'enfant né de cette liaison, en achetant à sa victime un fonds de commerce de cent mille francs, dont il a payé comptant la moitié. Il est mort subitemennt sans avoir pu solder le reste. L'échéance

est venue, et le créancier harcèle Mlle Aubry, en la menaçant, si elle ne le satisfait pas, de remonter jusqu'à Mme de Saint-André. Afin d'éviter à la veuve et de s'éviter à elle-même la révélation d'un secret aussi délicat, Marcelle accourt à Pont-Arcy. Elle tombe dans la sous-préfecture au milieu de l'agitation causée par le prochain mariage du jeune baron Fabrice avec sa cousine Bérangère, et par les préparatifs de l'élection prochaine où ce même Fabrice se présente comme candidat conservateur. Elle lui demande une audience secrète et lui apprend tout. Celui-ci s'indigne d'abord, mais il est bien vite convaincu par l'exhibition des lettres paternelles, touché par la sincérité et l'émotion de la jeune fille; il lui remet les 50,000 francs et la fait échapper par la petite porte du jardin.

Malheureusement le secret de cette visite clandestine a été surpris par des bourgeois jaloux et méchants qui flairent un scandale, dont ils se serviront avantageusement contre le mariage de Fabrice et contre sa candidature. Ils guettent Marcelle à sa sortie, attroupent les curieux, feignent de la considérer comme une voleuse et la forcent de rentrer au château, où son embarras, sa honte, l'ardeur même avec laquelle le jeune homme prend sa défense et veut la faire relâcher, achèvent de fixer les soupçons. On trouve dans son sac les cinq cent mille francs et les lettres, signées Fabrice, prénom commun au père et au fils. Le jeune baron, qui tremble de voir la vérité connue de sa mère, s'écrie imprudemment qu'elles sont de lui, qu'il les a écrites à Mlle Marcelle Aubry, modiste parisienne, pour préparer avec elle une surprise, un cadeau de mariage à sa femme; mais déjà on a lu les premières lignes de cette correspondance, qui suffisent pour ne laisser aucun doute sur son caractère passionné, et Fabrice acculé, mais toujours résolu à sauver, coûte que coûte, la mémoire paternelle et à épargner à sa mère la douleur profonde d'avoir à briser ce qu'elle a adoré jusqu'alors, poursuit jusqu'au bout son généreux mensonge. Il sait, il sent que par là il se couvre de honte devant les témoins de cette scène, qui écoutent avidement ses paroles, qu'il rend non-seulement sa candidature, mais son mariage impossibles; néanmoins l'entraînement de l'amour filial est le plus fort, et il persiste avec une indomptable énergie dans cet héroïque sacrifice.

Le quatrième acte est presque tout entier très-beau; c'est le plus et le mieux rempli de la pièce, et il aurait décidé le succès, s'il eût été douteux. Il renferme trois grandes scènes. Dans la première, l'oncle Brochat raconte à sa sœur, la baronne de Saint-André, qu'il a eu l'idée de suivre Marcelle Aubry, retournant à Paris, pour éclaircir le mystère. Il s'est introduit chez elle; il y a découvert un petit garçon de trois ou quatre ans, et la baronne se désole : la faute de son fils a porté des fruits qui la rendent irrépa-

rable. Mais l'oncle a vu longuement le bambin, il a causé avec lui, il le trouve charmant, et le décrit avec amour à sa sœur, dont les questions curieuses trahissent peu à peu une émotion croissante. Qu'est-ce donc quand il tire sa photographie, que l'enfant a voulu lui donner lui-même? Alors le cœur de la grand'mère, le plus faible des cœurs, s'attendrit tout à fait, et elle couvre de baisers le portrait du pauvre innocent. Il est bien difficile à un auteur dramatique qui veut frapper fortement son auditoire, de rester dans la nuance juste du sentiment, et peut-être la conversion est-elle trop brusque et trop complète. Quoiqu'il en soit, l'existence d'un enfant change la situation. Mme de Saint-André interroge son fils, que toutes ces questions mettent à la torture ; elle apprend de lui que Marcelle n'a jamais commis d'autre faute, et alors, avec un stoïcisme auquel il eût été bon de nous préparer d'avance par une peinture plus nette du caractère de cette nouvelle Mme Aubray, elle lui fait un devoir d'honneur de l'épouser. Le spectateur est tourné et retourné ici sur une situation non-seulement pénible, mais scabreuse, dont l'habileté de l'auteur parvient seule à sauver les côtés répugnants. La mère s'étonne, puis s'indigne de la résistance de son fils, qui se débat pendant vingt minutes entre son oncle et sa mère, désarmé, éperdu, pressé l'épée aux reins jusque dans ses derniers retranchements, ne pouvant trouver d'autre réponse, sinon qu'il est le seul coupable, mais qu'il se refuse à réparer sa faute parce qu'il adore sa cousine. M. Sardou se complaît dans ces situations poussées à outrance et qui paraissent sans issue : nous en avions vu un exemple tout à fait analogue dans *Ferréol*. Mais il a ménagé une scène charmante pour détendre et reposer l'esprit du spectateur. La cousine de Fabrice a assisté frémissante à toutes ces accusations contre son fiancé; elle voit ses tortures, mais elle voit aussi son silence, et sa foi en lui est douloureusement ébranlée. Fabrice ne peut supporter d'être mal jugé par elle, et dès qu'ils se retrouvent seuls, il lui crie avec l'accent de la vérité et de la passion : « Je ne puis rien t'expliquer, mais je te demande de me croire sur parole et malgré toutes les apparences ; je ne suis pas coupable. — Je te crois, s'écrie la jeune fille. » Et comme Fabrice, transporté, va lui expliquer tout : « Non, reprend-elle, avec l'adorable confiance de l'amour chaste, en lui mettant la main sur la bouche, ne me dis rien ; je n'ai besoin de rien savoir, et je ne veux rien entendre. Je te crois ! »

Le dernier acte est le plus court et le moins bon. La baronne, compliquant encore une situation déjà inextricable en apparence, a pris Marcelle Aubry sous sa protection spéciale. Elle l'a fait venir au château, bravant les propos méchants et même les charivaris. Et

pour se délivrer de cette protection aveugle qui la tue, et qui inflige à Fabrice des souffrances sans cesse renouvelées, il faut que Marcelle s'accuse de fautes qu'elle n'a pas commises, qu'elle se fasse passer pour une infâme, indigne de toute bienveillance, et jeter à la porte. Pour le coup, c'est trop; et l'arc est si tendu qu'il va rompre. Heureusement, l'oncle intervient : après avoir partagé au début l'erreur de la baronne, il n'a pas tardé, par l'examen des circonstances et le rapprochement des dates, à deviner la vérité, et il la dévoile à sa sœur : « C'était son père!... s'écrie la baronne. Eh bien, je lui pardonne pour le fils qu'il m'a donné. »

Ce dénouement, très-simple, a un peu déconcerté les habitués de M. Sardou, qui ne s'y est pas mis en frais de son ingéniosité ordinaire. Sa pièce, d'ailleurs non moins spirituellement écrite qu'habilement bâtie, n'offre pas non plus ce pétillement de verve et de mots incisifs qu'on trouve dans la *Famille Benoiton* et tant d'autres de ses comédies. Selon le procédé habituel de M. Sardou, les *Bourgeois de Pont-Arcy* s'ouvrent par deux actes d'exposition, où tous les personnages vont et viennent sous nos yeux, vivement esquissés d'un trait satirique qui tourne aisément à la charge. Une foule de rôles et de scènes épisodiques, que nous n'avons pu même indiquer, animent et égayent la comédie, sans en obstruer la marche. La vraisemblance y laisse souvent à désirer, et il ne faut pas examiner de trop près les moyens, toujours artificiels, employés par l'auteur pour arriver à ses grandes situations. Mais celle qu'on a le plus attaquée me paraît, à vrai dire, la plus inattaquable.

N'eût-il pas été plus simple, se sont demandé beaucoup de critiques, que le jeune baron avouât la faute paternelle, au lieu d'imaginer une histoire impossible qui en vient à le déshonorer aux yeux de sa mère et à faire traiter la jeune fille comme la dernière des misérables? La baronne ne croit à l'innocence de son mari qu'à la condition de croire à la culpabilité de son fils, et nous ne voyons pas ce que son cœur y gagne. Plusieurs, renchérissant sur cette argumentation, ajoutent avec désinvolture : « le défunt a eu une maîtresse; cela est fâcheux, sans doute, mais après tout ce n'est qu'une peccadille; cela se voit tous les jours et dans tous les ménages, et il est incompréhensible qu'on se donne tant de mal pour cacher si peu de chose. » Non, la faute du baron n'est point une peccadille; ce n'est pas seulement une maîtresse qu'il a eue, ce qui serait déjà une grave trahison contre la foi conjugale; c'est une jeune fille pure qu'il a séduite, qu'il a établie, avec qui il a entretenu des relations continues pendant plusieurs années, à laquelle il a fait croire qu'il était célibataire et pouvait l'épouser! Et cette faute énorme, vraiment déshonorante, devient plus horrible encore vis à vis de la meilleure

des femmes, qui a toujours cru aveuglément en son mari, qui entoure son souvenir de respect et d'amour : « Ah! père adoré, vénéré, s'écrie Fabrice, lorsqu'il a entre les mains les fatales lettres, si tu m'entends, vois quelle peine tu me fais! C'est toi pourtant qui as fait cela! Père, c'est toi! Et ma pauvre mère... qui en ce moment peut-être relit ce qu'il lui écrivait aussi à elle!... Ma sainte mère qui ne vit que par lui et par son souvenir, qui l'adorait vivant et qui, mort, a fait de lui le culte de toute son âme. » Comment ne pas comprendre la résolution subite que prend le fils affolé de cacher l'affreux secret à sa mère? Cette vérité la tuerait. Elle ne la tue pas, dit-on, lorsqu'elle l'apprend. C'est que la trahison du père est contrebalancée par l'admirable dévouement du fils, et que ce nouveau coup se trouve amorti d'avance par le soulagement qu'elle éprouve à découvrir que son enfant n'est pas coupable.

Il est certain qu'en avouant tout à sa mère, Fabrice se fût épargné bien des peines inutiles, puisqu'elle finit, après tant d'efforts, par savoir. Rien de plus facile que de raisonner froidement ainsi, après coup. Mais sur le moment, en face de sa mère dont il sait le culte pieux pour la mémoire de son époux, et que cette révélation terrible frapperait mortellement peut-être, — il est permis du moins à un fils de le croire; — en face de ces bourgeois haineux et jaloux, écoutant de toutes les oreilles, et à qui la mémoire paternelle serait jetée en jouet; sous le feu d'une action haletante qui ne le laisse pas respirer, pris dans un engrenage où il doit passer tout entier dès qu'il y a hasardé un doigt, comment un fils tel qu'on nous a peint Fabrice, ne se laisserait-il pas entraîner à vouloir épargner au nom de son père, fût-ce à ses propres dépens, cette souillure posthume?

On ne discute pas un acte de délicatesse morale, de dévouement chevaleresque, d'exaltation filiale, comme un problème de mathématiques. Il se peut que le parti qu'il a pris ne soit pas le plus raisonnable, mais il est le plus noble et le seul qui s'offrît à l'impétueux élan d'un cœur bien né. Sa conduite n'est peut-être pas dans la logique rigoureuse, mais elle est si complétement dans la nature qu'il n'est nullement nécessaire de se sentir héroïque pour la comprendre, les circonstances étant données, la situation ayant été préparée avec l'art qu'on connaît à M. Sardou. Et si un spectateur, sans vouloir remarquer qu'il n'est amené à s'accuser lui-même que par une succession pressante d'incidents qui l'acculent à ce mensonge sublime, en ne lui laissant d'autre pensée possible que l'idée fixe de sauver quand même la mémoire de son père, l'arrêtait pour lui dire : « Mais votre invention n'épargne la veuve que pour frapper la mère; celle-ci ne continue à estimer son mari qu'à la condition de mépriser son fils. — Monsieur, pourrait lui répondre

Fabrice, mon père est mort, et moi je suis vivant. Et puis mon père est mon père. Je n'ai réfléchi à rien de plus. »

A force de vouloir pousser les choses à l'extrême, M. Sardou a retourné lui-même certains esprits contre le point de départ qui donne naissance à des scènes si pénibles. Mais la situation, prise en soi, ne nous paraît pas seulement inattaquable ; elle nous semble fort belle, fort humaine, fort morale, (dans les proportions de la morale de théâtre), en dépit de quelques ombres fâcheuses. Si M. Sardou en avait fait la vraie base de sa pièce, au lieu de la prendre simplement comme un moyen scénique et de n'y chercher qu'une source d'effets, elle pouvait lui fournir à elle seule le sujet d'une étude dramatique à la fois très-haute et très-émouvante. Telle quelle, cette situation suffit pour élever les *Bourgeois de Pont-Arcy* au-dessus de la pure comédie d'intrigue, et pour en faire quelque chose de plus qu'un *fait divers* très-habilement agencé en vue du théâtre.

M. Sardou a cru devoir se mêler à la polémique soulevée dans la presse par les *Bourgeois de Pont-Arcy* et répondre à ses adversaires. Il l'a fait de sa meilleure encre, avec autant d'esprit que de vérité, suivant nous. Mais nous n'hésitons pas à croire que, s'il a eu raison dans le fond, il a eu tort dans la forme. L'écrivain, surtout l'écrivain de théâtre, est livré à la discussion et doit savoir supporter la critique, même partiale et passionnée. C'est bien le moins qu'il subisse parfois les inconvénients d'une publicité énorme et hâtive dont il a bénéficié si souvent. Une comédie n'est pas une Arche-Sainte à laquelle on ne puisse toucher. Peu d'auteurs ont été généralement mieux traités par les feuilletonistes du lundi que M. Sardou, et il est bon que ce vainqueur s'habitue à entendre quelques cris discordants derrière son char de triomphe. Je conçois qu'il éprouve l'impatience d'une critique qui lui semble injuste, mais quelle est la critique qui ne semble pas injuste à la plupart des écrivains, et où aboutirait-on avec ce système de réplique ? Qu'on réponde à une erreur matérielle, rien de mieux ; mais pour une appréciation purement littéraire, les opinions sont libres, et c'est, en définitive, le public qui reste le juge, bien qu'il soit loin d'être infaillible. Or, le public, cette fois encore, a donné pleinement raison à M. Sardou. Le succès des *Bourgeois de Pont-Arcy* n'a pas été un instant douteux. D'excellents acteurs comme Delannoy, Berton et Parade ont eu leur part dans la victoire ; quant aux actrices, quelques-unes ont lutté de talent, et presque toutes ont lutté de toilettes.

Mais l'événement dramatique le plus impatiemment attendu de la saison a été la représentation de *Joseph Balsamo*, à l'Odéon, le 18 mars, jour anniversaire de la Commune. Une pièce en tête de laquelle flamboyaient les noms des deux Dumas, et où M. Dumas fils,

jusque-là exclusivement voué à la comédie de mœurs et de caractère, à la comédie contemporaine en habit noir, se lançait pour la première fois, toutes voiles dehors, dans le grand drame plus ou moins historique et la pièce à spectacle, sur les traces paternelles, ne pouvait manquer d'exciter une ardente curiosité. Tous nos lecteurs connaissent, au moins de nom, le roman d'Alexandre Dumas père, qui porte le même titre. C'est la première de ces grandes toiles à la détrempe : le *Collier de la reine*, la *Comtesse de Charny*, le *Chevalier de Maison rouge*, *Ange Pitou*, etc., où se déroule sous nos yeux, la légende de la Révolution, brodée avec une imperturbable assurance des fantaisies les plus joyeuses, les plus bouffonnes, les plus énormes, les plus renversantes. Cagliostro devait nécessairement séduire, par certaines conformités de nature, l'imagination d'Alexandre Dumas. Il s'est laissé prendre après coup, sans avoir l'excuse des contemporains, mais en ayant celle du romancier, à cette étrange et énigmatique figure d'un charlatan de haut vol, qui lui permettait de traiter l'histoire comme il la comprenait, avec un mélange de magnétisme, de sociétés secrètes, de visions magiques, d'alchimie, d'épisodes féeriques et de hâbleries.

Quel était donc ce personnage dont le père et le fils se sont faits les dupes volontaires parce qu'ils y trouvaient leur compte, et qu'ils ont pris au mot, en le traitant avec une considération qu'il ne méritait guère, et en lui attribuant une importance supérieure à celle qu'il a eue? En dépit des nuages qu'il prit soin d'amasser sur ses origines, son état civil est parfaitement connu. Joseph Balsamo était né à Palerme le 8 juin 1743, d'une famille d'origine juive, et son père, Pierre Balsamo, avait fait banqueroute. Quant il fut impliqué dans l'affaire du collier, le gouvernement français chargea un jurisconsulte sicilien d'établir nettement, avec toutes les pièces authentiques, la généalogie de ce dangereux imposteur, qui se prétendait d'abord fils d'une princesse de Trébizonde; plus tard, lorsque la crédulité de ses partisans ne connut plus de bornes, né du commerce d'un ange et d'une femme, et qui faisait remonter ses premiers souvenirs d'enfance au pays des *Mille et une Nuits*, — à Médine, à la Mecque, aux prêtres du souterrain de Memphis et de l'intérieur des Pyramides. Gœthe, à qui les jongleries maçonniques de Cagliostro devaient inspirer plus tard sa comédie du *Grand Cophte*, raconte, dans son *Voyage en Italie*, la visite qu'il fit au mois d'avril 1787 à la famille de l'aventurier, dans la ville de Palerme, et il rapporte en détail la curieuse conversation qu'il eut avec sa vieille mère et avec sa sœur, pauvres et honnêtes gens qu'il laissait sans secours au milieu de son éclatante fortune.

Le jeune Balsamo annonça de bonne heure un penchant à l'escro-

querie, et une intelligence vive, alerte, tournée à l'exploitation de la bêtise humaine. Après maintes aventures dans son pays natal, il voyage en Orient sous l'aile d'un vieux coquin qu'il avait rencontré à Messine, l'escamoteur Altolas, dont Dumas père, après Cagliostro lui-même, a fait le sage Althotas. Il en revint initié à tous les secrets de la prestidigitation, la mémoire bourrée de mots orientaux, de légendes merveilleuses, de pratiques et de rites mystérieux, dont il devait tirer un si riche parti. Nous ne le suivrons pas dans toutes les étapes de sa vie vagabonde et fort peu édifiante. Sa célébrité ne remonte guère plus haut que 1780. C'est à partir de cette date qu'il prend le nom de Cagliostro, qu'il a des fanatiques et qu'il emplit l'Europe du bruit de ses miracles. Il était alors à Londres, d'où il passa en Hollande, puis en France. Le roman et la pièce nous le montrent à Paris en 1770 : il avait fait de courtes apparitions dans cette ville avant de s'y fixer en 1785 ; mais il ne paraît pas qu'il y soit venu à cette date, ce qui n'a, d'ailleurs, que fort peu d'importance. Balsamo vécut d'abord des expédients les plus divers, trafiquant des charmes de sa femme, fabriquant de faux billets de banque, grâce au talent qu'il avait d'imiter les écritures, vendant une eau de beauté, des recettes pour fabriquer l'or, des remèdes contre toutes les maladies, des moyens cabalistiques pour gagner à la loterie, se livrant à des opérations magiques et déjà même évoquant les morts. Lorsqu'il fut illustre, l'enthousiasme de ses dupes eût suffi pour lui permettre de mener ce train princier qui contribuait si puissamment à entretenir son prestige.

Ce prestige, il ne le devait pas à sa personne. Quelques-uns de ses contemporains le représentent sous des traits repoussants ; tous ceux qui en ont parlé, même les plus favorables, conviennent qu'il était de petite taille, d'un teint olivâtre, très-gros, au moins vers l'époque où il s'établit à Paris, qu'il avait le visage rond, avec des yeux à fleur de tête et qu'il louchait. On voit qu'il est flatté par M. Lafontaine, qui le représente à l'Odéon. Vêtu sans goût, les doigts couverts de bagues, parlant un baragouin semi-italien semi-français, il avait le ton, les gestes et les manières d'un marchand d'orviétan, ce qui ne l'empêchait pas de paraître imposant à ses admirateurs. Cagliostro fut littéralement adoré par beaucoup d'entre eux. A Londres, on vendait des bustes qui portaient cette inscription idolâtrique : *divo Cagliostro*. Dans les loges de la maçonnerie égyptienne qu'il avait fondée, on substituait son nom à celui de David dans les Psaumes, et l'on chantait : *Memento*, *Domine*, *Cagliostro*. Ses fervents adeptes passaient des heures agenouillés à ses pieds et se croyaient sanctifiés par le moindre contact avec lui. Les Illuminés le reconnaissaient pour le prophète des temps nou-

veaux. Il leur avait enseigné la manière de renaître moralement, par le *grand pentagone*, qui devait les investir d'une innocence, d'une sagesse et d'une puissance sans limites; et physiquement, par le moyen d'une recette compliquée, où la diète, la saignée, l'absorption d'une certaine mixture blanche, de la *materia prima* et du baume du grand cophte jouaient le principal rôle. L'évocation des anges et des prophètes, la prédiction de l'avenir, les apparitions dans une carafe d'eau, par l'intermédiaire d'une *voyante*, c'est-à-dire d'une enfant dans un état de pureté parfaite, née sous une constellation favorable, douée de nerfs sensibles et d'un tempérament délicat, à qui il déléguait ses pouvoirs par insufflation, après lui avoir frotté la tête et les mains de l'huile de la sagesse, tenaient encore une grande place dans ces supercheries misérables auxquelles se laissaient prendre les plus grands personnages, et qui passionnaient une société incrédule. Nous avons revu quelque chose de semblable avec Home, les frères Davenport, les spirites, leurs tables tournantes et leurs *mediums*, et aussi avec les fantasmagories de Robin et de Robert-Houdin. Sa maison de la rue Saint-Claude, au Marais, où nous transporte le septième tableau du drame, était machinée comme le plancher et les coulisses d'un théâtre, et il y procurait des entretiens avec les morts fameux à tous ceux qui voulaient y mettre le prix.

Cagliostro, renouvelant pour son compte l'une des plus impudentes jongleries de son prédécesseur, le comte de Saint-Germain, prétendait avoir connu Jésus-Christ et lui avoir prédit qu'il serait crucifié par les Juifs. Au moment de l'affaire du collier, on prétend qu'il répondit au lieutenant général de police de Crosne, qui lui demandait s'il n'avait rien à se reprocher : « Je n'ai qu'une seule mauvaise action sur la conscience : la mort de Pompée. Mais on ne saurait m'en faire un crime, car j'ai dû obéir à l'ordre de Ptolémée. » On assure aussi que le gouverneur de la Bastille, le trouvant occupé, peu de jours avant le jugement, à décorer avec du très-joli papier la chambre où il était enfermé, lui fit observer qu'il prenait ce soin un peu tard : « Il ne sera pas inutile, répondit Cagliostro, j'observe le précepte du pardon des offenses, et je veux que M. le baron de Breteuil, quand il entrera dans ce logement, le trouve un peu plus propre que lorsqu'on m'y a conduit. »

On n'avait guère eu d'autre motif pour l'arrêter que ses relations intimes avec le cardinal de Rohan, auquel il avait promis, dit-on, de grossir au centuple les diamants du fameux collier. Dans le mémoire justificatif en sa faveur, rédigé en partie par d'Epréménil, et présenté aux juges par des hommes du plus haut rang, la plupart de ses audacieux mensonges étaient reproduits avec une confiance

aveugle, où l'on peut voir la mesure de la crédulité générale qui s'était faite la complice de son charlatanisme. On y lisait en propres termes que Cagliostro, « médecin et prophète, doué de la puissance d'évoquer les morts et de conjurer les esprits, s'était en tous lieux montré l'ami de l'humanité, surnom que la reconnaissance publique lui avait à bon droit déféré. » Des illuminations et des fêtes accueillirent son acquittement. Il fut banni de France, et lorsqu'il s'embarqua à Boulogne, des milliers de personnes, réunies sur le rivage, lui demandèrent sa bénédiction.

D'Angleterre, Cagliostro lança un manifeste à la nation française où, sous une forme patriotique, il émit le vœu de la destruction de la Bastille, bien naturel de la part d'un homme qui sortait de cette forteresse. C'est là, sans doute, ce qu'on a métamorphosé plus tard en une prédiction formelle, prédiction qui, d'ailleurs, n'aurait rien eu de fort étonnant au milieu des symptômes précurseurs de la Révolution, mais qu'il faut ranger probablement parmi les prophéties apocryphes de La Harpe, de Cazotte, et de tant d'autres. Il erra ensuite d'États en États, faisant encore des dupes, mais ayant à subir de rudes épreuves ; à Londres harcelé par Morand, l'ancien *gazetier cuirassé*, qui le poursuivait de ses sarcasmes et de ses révélations ; en Allemagne, démasqué par l'une de ses anciennes et de ses plus ferventes adeptes ; à Berlin, accusé d'être un agent secret des jésuites ; en Suisse, en Piémont, dans le Tyrol, soumis à la surveillance des autorités locales et expulsé ; à Trente, ne reculant pas devant des actes d'hypocrisie sacrilége pour capter la bienveillance de l'archevêque, et se faisant remettre par lui des lettres de recommandation pour Rome. Il était dans cette dernière ville quand éclata la Révolution française, et c'est de Rome qu'il adressa à la Constituante une demande dont il serait intéressant de retrouver la trace dans les procès-verbaux de l'Assemblée, pour obtenir l'autorisation de rentrer en France, en raison des services rendus par lui à la cause de la liberté!

Tout-à-coup on apprit son arrestation, et le nom de Cagliostro, qu'on était en train d'oublier, se mit à retentir de nouveau dans toutes les gazettes. Nous avons suivi anxieusement dans le *Moniteur* les diverses mentions relatives à cet événement : « On admire, lui écrit-on de Rome (n° du 18 janvier, 790) la fatale célébrité de cet homme extraordinaire, au moins par ses aventures. Mille conjectures viennent à l'esprit. Quelques personnes cherchent à lier les projets de Cagliostro à tout ce qui se passe en Europe. » Voilà le premier germe de la pièce de M. Dumas : » On dit, lisons-nous dans le numéro du 24 janvier, qu'on a trouvé dans ses papiers une prophétie qui annonce que Pie VI sera le dernier pape, et qu'après lui l'Eglise sera dépouillée de ses Etats. » Cette fois, la prophétie semble bien

authentique; elle ne vient pas après coup, et malgré la fausseté de la première partie, elle frappe par son rapport avec l'enlèvement de Pie VI et la spoliation de l'Eglise sous Pie VII. Mais là encore la prédiction était suggérée bien naturellement par les premiers différends avec Pie VI, la discussion de la Constitution civile du clergé, la motion déjà faite à l'Assemblée pour la réunion à la France d'Avignon et du Comtat Venaissin.

« On fait mille contes sur les projets et la mission de Cagliostro, écrit encore à diverses reprises le correspondant du *Moniteur*... On dit en ce moment que des Français ont été arrêtés rôdant autour du château Saint-Ange, et qu'on en a surpris quelques-uns vis-à-vis des fenêtres du prisonnier, lui parlant par signes. On ajoute que M. Cagliostro a de véritables accès de délire, et qu'il a voulu attenter à ses jours. D'autres fables le représentent en fureur, enchaîné par ses gardiens, et prophétisant la ruine de la monarchie des papes. » Nous ne pouvons nous arrêter à tous les commentaires et à tous les commérages dont le *Moniteur* donne des spécimens dans les numéros suivants, et qui prouvent à quel point cet homme occupait les imaginations. On racontait, en particulier, que Cagliostro recevait sans cesse des lettres de change, venant presque toutes de France, surtout de Paris, déposées mystérieusement à la poste, tantôt par une femme ou un artisan, dans un quartier perdu, tantôt par une personne de distinction, tantôt par un moine. Plus tard, pendant un violent orage nocturne, qui avait renversé un escalier aux environs du château Saint-Ange, la garde s'était troublée et avait donné l'alarme; et les personnes accourues au bruit avaient entendu, en s'approchant du cachot de Cagliostro, le détenu s'écrier, comme un homme qui attend du secours : « Me voici! Me voici! » Ce dernier point n'avait rien que de très-vraisemblable. Les papiers de Cagliostro renfermaient un projet d'adresse à toutes les loges de Rome, pour les engager à venir le délivrer en cas d'arrestation, en mettant le feu à sa prison au besoin. Mais ni ses disciples, ni les génies qu'il se vantait d'avoir à son service ne le délivrèrent. Il ne parvint pas à s'échapper lui-même bien qu'il eût tenté un jour, dit-on, d'étrangler son confesseur, pour s'approprier son costume.

Enfin le procès eut lieu : « L'inquisition romaine, écrit l'auteur des *Personnages mystérieux*, l'Allemand Frédéric Bulau, conduisit la procédure avec une modération et une douceur qu'on n'aurait pas attendues d'un tel tribunal, et donna au procès une louable publicité. » Condamné à mort après des aveux incomplets, mais qui ne laissent aucun doute ni sur son impiété, ni sur ses impostures, et gracié de la peine capitale par le Pape, il languit oublié pendant quelques années encore dans le fort San-Léo, où il mourut en 1795,

laissant un des exemples les plus extraordinaires, et, au fond, les plus attristants d'une intelligence souple, vive, alerte, ingénieuse, inépuisable en ressources, mise au service de la fourberie la plus froide et la plus consommée.

Tel est l'homme dont M. Dumas a voulu faire une sorte de héros fatal, le véritable auteur de la Révolution, qui aurait été le but constant de ses efforts, qu'il avait préparée *per fas et nefas*, sans reculer même devant le crime, pour assurer, par le renversement de la monarchie, la liberté du monde. C'est Balsamo qui déjoue le complot formé par le duc de Richelieu, le comte de Choiseul, Mme de Grammont, pour empêcher la présentation de la du Barry à Versailles : il veut que cette présentation ait lieu pour que la royauté soit déshonorée. C'est lui qui a organisé l'épouvantable catastrophe de la place Louis XV, lors du feu d'artifice tiré par la ville pour le mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette, afin d'amasser contre le trône un trésor de haines et de vengeances. On ne discute pas de telles rêveries, mais il n'est vraiment pas permis de fausser et de rapetisser ainsi l'histoire. Que les Francs-Maçons, les Rose-Croix, les Illuminés aient entrevu dans leurs rêves un bouleversement révolutionnaire, qu'ils y aient travaillé même, nous ne prétendons pas le nier ; mais de là à la fable d'un homme investi dans ce but d'une puissance et d'une mission terribles, passant à travers la société en nouant lui-même les fils des événements et en dirigeant la destinée, il y a loin. M. Dumas, dont on a pu constater déjà, dans ses pièces et ses préfaces, les tendances mystagogiques, croit à ce charlatan, ou du moins veut que le spectateur y croie, qu'il croie à la carafe d'eau, où la jeune Dauphine, rebelle aux graves et douloureux avertissements de Balsamo, voit apparaître sa mort sanglante ; qu'il croie aux scènes de magnétisme politique et social où Balsamo projette du fluide avec la solennité auguste d'un Pontife de l'humanité qui officie. Il ne manquait plus que cette alliance de la magie et de l'histoire, cette introduction des sciences occultes dans l'explication des événements, pour démontrer à ceux qui en doutaient l'utilité du roman et du drame historiques ! Cagliostro ne songea à parler des services qu'il avait rendus à la liberté, que le jour où il vit l'ancien régime abattu et où il pensa pouvoir se rouvrir ainsi les portes de la France, et le *Moniteur*, en cherchant à rattacher son arrestation au mouvement politique de notre pays, fait preuve d'une naïveté qui s'explique au milieu de l'effervescence d'alors, de la curiosité ardente qu'excitait cette vie mystérieuse et des hypothèses auxquelles elle donnait lieu, mais qui n'est plus permise après tantôt un siècle, après les recherches de la police de Paris, le procès du Saint-Office de Rome et les révélations des historiens. Cagliostro était bien ca-

pable, d'ailleurs, de faire de la politique et de la révolution s'il y eût trouvé son compte, mais un imposteur n'est pas un fanatique : il cherchait uniquement son intérêt personnel, et il paraît toujours avoir borné son ambition à exploiter les hautes classes à son profit, loin de vouloir les détruire. Nous le montrer agissant au profit d'une passion désintéressée et d'une idée pure, c'est dénaturer son caractère précisément sur le point essentiel et significatif.

Nous ne suivrons point le drame pas à pas. M. Dumas fils s'est borné à découper huit tableaux dans le roman de son père. Ces huit tableaux ne forment pas une action plus suivie, plus cohérente et plus serrée que dans la plupart des drames de ce genre. Ils renferment nombre de personnages qui ne tiennent pas à l'intrigue et disparaissent tout à coup après avoir joué un rôle parfaitement inutile. L'action est à la fois morcelée, décousue, et languissante. On nous disait autrefois que la pièce avait été trouvée dans le portefeuille de Dumas père, et que le fils s'était borné à la retoucher et à la compléter. S'il pouvait y avoir un doute, s'il était possible de croire que Dumas père eût gardé même un brouillon de pièce sans le faire jouer, la question serait jugée maintenant. Au milieu de tous ses défauts en effet, Dumas père avait au moins une qualité qui était comme sa marque de fabrique : il était amusant, et la pièce de *Joseph Balsamo*, tirée d'un roman absurde, mais plein de mouvement et de verve, trouve moyen d'être généralement froide et ennuyeuse. Pendant des tableaux entiers, le drame piétine sur place sans avancer. On va, on vient, on entre, on sort, on salue, on cause, on déclame; mais si les personnages marchent beaucoup, la pièce ne marche guère.

Quant à l'idée, elle oscille tellement qu'il est difficile de la saisir. Est-ce une œuvre royaliste? Par moments on le croit. Est-ce une pièce républicaine? Par instants on le dirait. L'auteur prend-il parti pour ou contre l'ancien régime; pour ou contre le baron de Taverney, pour ou contre Andrée sa fille, pour ou contre Balsamo, pour ou contre cet agaçant, cet insupportable Gilbert, le laquais émancipé qui a lu Jean-Jacques, qui sent frémir en lui l'âme des temps nouveaux, à la fois généreux et vil, lâche et loyal, timide et emporté, commettant des actions basses qu'il accompagne de déclamations hautaines, goujat frotté de phrases philosophiques, mêlant les aspirations révolutionnaires aux convoitises bestiales et fardant d'orgueilleuses sottises le crime le plus abject? Il y a des raisons pour pencher dans les deux sens, et le spectateur voudrait mieux savoir à quoi s'en tenir.

Somme toute, la pièce n'a pas répondu à la longue et fiévreuse attente de la curiosité publique ; elle a trahi les espérances fondées sur

elle. La salle, d'abord patiente, et qui s'étonnait seulement de ne pas éprouver un intérêt plus vif, a fini par devenir rebelle. C'est le rôle de la du Barry, avec les mots crus et les allusions graveleuses dont il est trop abondamment semé, qui a commencé à soulever des protestations. Les tirades emphatiques de Gilbert, dont l'auteur a peint d'ailleurs avec beaucoup d'art l'âme trouble et louche, travaillée d'aspirations confuses, dévorée de haines et d'envies qu'elle prend pour des vertus, d'appétits qu'elle prend pour des droits, ont accentué la résistance. Les scènes hardies où l'attentat commis sur Andrée par ce représentant des nouvelles couches, est replacé sans cesse devant l'esprit du spectateur avec trop peu de réserve et de délicatesse, et souvent avec un choix d'expressions malheureuses, qui prêtent à l'équivoque, ont déterminé la déroute. Les sifflets se sont mis de la partie. Une fois sur cette pente, le parterre devient singulièrement nerveux et susceptible. Il prend ombrage de tout; il abonde dans le sens de son scepticisme et de ses défiances; il interprète de travers les mots qui, dans d'autres circonstances, eussent excité peut-être ses applaudissements, de telle sorte que, venu d'abord avec le parti pris de l'approbation, il a fini par être lancé dans le parti-pris contraire. Quelques tableaux riches et curieux, comme la réception de Mme du Barry dans le salon de la Guerre, à Versailles, et le feu d'artifice tiré sur la place Louis XV devant une foule énorme, dont les mouvements, les cris, les chansons, les poussées formidables, ont été réglés de main de maître; quelques scènes très-habilement et très-spirituellement faites, un dénoûment dramatique, élevé, où une jeune débutante, Mlle Jullien, a fait preuve de beaucoup de noblesse et d'énergie, ont arrêté un moment, mais n'ont pu suspendre la déroute. En ce qui le concerne, le directeur de l'Odéon avait tout fait pour s'assurer la victoire. De beaux décors, des costumes d'une grande exactitude et parfois d'une grande magnificence, une excellente mise en scène, l'élite de ses comédiens, renforcés de Lafontaine, témoignaient de la confiance qu'il avait mise en *Joseph Balsamo* et de ses efforts pour affermir et étendre le triomphe prévu. Tout cela n'a pu conjurer la chute : je parle surtout de la deuxième représentation plus malheureuse encore pour l'auteur que la première! Peut-être quelques coupures et quelques retouches sauveront-elles la pièce devant un public plus indulgent. Mais nous doutons que cela suffise. Et il se trouve que nous avons écrit d'avance, en attendant une représentation reculée jusqu'à la dernière limite de cette causerie, et qui s'annonçait comme un grand événement dramatique, des préliminaires plus longs que notre compte-rendu, comme ces auteurs qui font des préfaces plus étendues que leurs livres.

Victor Fournel.

REVUE CRITIQUE

I. *Le Pôle et l'Equateur*, par M. Lucien Dubois. 2 vol. — II. *L'Année géographique*, par MM. Maunoir et Duveyrier. 1 vol. — III. *Buenos-Ayres, la Pampa et la Patagonie*, par M. Daireaux. 1 vol. — IV. *Souvenirs de Terre-Sainte*, par M. P. Depelchin. 1 vol. — V. *Nouvelle géographie universelle. La Terre et les Hommes*, par M. Elisée Reclus, t. III. — VI. *Histoire de la persécution religieuse à Genève*. 1 vol.

I

Jamais, depuis le seizième siècle, le mouvement des recherches géographiques n'a été plus grand et plus fécond que de nos jours. La race européenne, qui seule en a eu l'initiative et à qui seule en revient la gloire, a fait de nos jours, pour achever de prendre connaissance du globe que nous habitons, les efforts les plus hardis, les plus persévérants et aussi les plus heureux. Sans doute le dix-neuvième siècle n'a pas découvert l'Amérique, mais il a traversé de part en part l'Afrique réputée impénétrable et affronté les obscurités mystérieuses et insondables, croyait-on, des régions hyperboréennes. L'empire du soleil et celui de la nuit ont été intrépidement fouillés et bientôt, peut-être, ils n'auront plus de secrets.

Le public a été assez longtemps sans accorder à ces entreprises audacieuses et si pleines d'avenir toute l'attention et tout l'intérêt qu'elles méritaient. Ce n'est guère que depuis une quinzaine d'années qu'elles jouissent d'une véritable popularité. Les lecteurs assidus du *Correspondant* lui rendront la justice de reconnaître qu'il a toujours suivi d'un regard sympathique ces investigations héroïques, et s'est toujours empressé de les signaler et d'en faire apprécier les résultats. Ce fut même, à partir de 1860, l'objet particulier des travaux d'un de ses collaborateurs. M. Lucien Dubois reprit ici, à l'occasion des célèbres expéditions de John Franklin au Pôle nord, et de Barth en Afrique, l'histoire des anciennes tentatives faites sur ces deux points pour en forcer les barrières, et retraça avec un très-vif intérêt le dramatique tableau des nouvelles. Son travail ne consista pas seulement à analyser les relations; M. Dubois s'en fit l'interprète et le commentateur; il donna sur leur but et leur importance, sur la nature des obstacles qu'elles avaient rencontrés, sur les résultats qu'elles avaient eus, et les problèmes qu'elles laissaient à résoudre des explications qui en faisaient mieux sentir la portée et le prix. Ce qu'il avait

fait d'abord pour les voyages de Franklin et de Barth, M. Lucien Dubois le fit ensuite pour ceux de Hayes et d'Averweigh, de Richardson, de Specke et de Backer, et obtint le même succès. Ses articles, très-goûtés séparément, ne le furent pas moins réunis en volume, lorsque, peu après, ils parurent sous ce titre aussi ingénieux qu'exact : *Le Pôle et l'Equateur*.

Dix ans et plus se sont écoulés depuis la publication de ce livre. Durant ce temps, l'impulsion donnée aux recherches géographiques a continué ; Franklin, Hayes, Specke, Backer ont eu des successeurs et des émules à l'esprit hardi, et au cœur fort, comme eux, qui se sont enfoncés plus avant, les uns dans les ténèbres du Pôle nord, les autres dans la fournaise de l'Afrique équatoriale. M. Lucien Dubois a suivi, d'un œil plus attentif que personne, ces progrès d'une conquête doublement intéressante pour lui, homme d'étude et de foi, car elle ne doit pas avoir seulement pour conséquence une connaissance plus complète de notre résidence terrestre, mais un adoucissement au sort d'une grande portion de l'humanité; il a recueilli, discuté et ordonné avec soin tous les documents fournis par les dernières expéditions et en a dégagé, dans ce qu'ils ont dès aujourd'hui de positif et d'absolument acquis, les résultats géographiques, ethnographiques et moraux. Son livre s'en est trouvé, par suite, doublé et transformé, et, quoique reparaissant aujourd'hui sous le même titre [1]; c'est, à beaucoup d'égards, un ouvrage nouveau. La haute philosophie chrétienne dont il portait déjà l'empreinte dans la première édition, s'accuse plus fortement encore dans celle-ci. Les hommes dont les regards, en toutes choses, se portent en avant, le liront avec un attrait particulier et notamment l'éloquent chapitre intitulé : l'*Avenir*, qui sert de couronnement au travail et en résume l'esprit élevé.

II

La sphère des études géographiques est l'une de celles où l'activité est la plus grande. Tout le monde connaît les nombreuses et héroïques entreprises faites pour pénétrer dans les régions inconnues du globe : les noms de Franklin, de Livingstone et de leurs émules sont populaires. Ce que l'on connaît moins, ce que même on ne connaît pas du tout, ce sont les autres entreprises, complémentaires, en quelque sorte, des premières, ces explorations spéciales des régions découvertes, ces études relatives à leurs populations, à leurs produits, à leurs ressources commerciales : en un mot, tout le côté pratique, utilitaire, de la science géographique, qui manque d'éclat parfois, mais jamais d'intérêt.

[1] *Le Pôle et l'Equateur*, études sur les dernières explorations du globe, par Lucien Dubois, des Sociétés géographiques de Paris et de Berlin, deuxième édition, 2 vol. in-12, avec cartes. Librairie Jacques Lecoffre.

Pour avoir une idée de ce qui se fait à cet égard, pour se figurer un peu l'ardeur que l'homme met à connaître à fond et à exploiter pour son agrément et ses besoins la planète sur laquelle il est destiné à passer sa vie terrestre, il suffit d'ouvrir un des livres spéciaux qui tiennent registre des travaux de cet ordre, l'*Année géographique*, par exemple, dont le quinzième volume vient de paraître en ouvrant une nouvelle série [1]. L'*Année géographique* est un recueil à part, dans sa spécialité, qui, outre la relation abrégée de tous les grands voyages, donne annuellement le catalogue de tous les ouvrages publiés, tant à l'étranger que chez nous, sur la géographie et les sciences qui s'y rattachent.

Le volume de 1876 que nous signalons ici atteste que, jusqu'à cette date du moins, l'activité des recherches et des études géographiques ne s'était pas ralentie. Le relevé des publications appartenant à cette catégorie montait, pour cette année, à plus de douze cents. Il nous a semblé intéressant de rechercher les contrées qui en ont été plus particulièrement l'objet, celles vers lesquelles la curiosité s'est portée de préférence. Or, dans cette masse de publications, l'Afrique, à elle seule, est pour plus de la moitié : environ sept cents; ce continent exerce donc aujourd'hui une attraction plus vive que tous les autres. Il n'y a pas, en effet, au compte de l'Asie, plus de deux cent soixante publications ; une centaine seulement ont l'Amérique pour objet, et naturellement c'est de l'Amérique du Nord que la plupart s'occupent. L'Amérique du Sud n'est pas en grâce auprès du public, en ce moment, et elle s'en afflige. Nous en avons un témoignage dans un livre quelque peu officiel écrit à Buenos-Ayres et récemment publié à Paris.

III

Ce livre [2] est l'œuvre d'un Français naturalisé citoyen de la République Argentine, et qui paraît avoir pris fort en gré sa nouvelle patrie. Son travail semble avoir pour objet de détruire les préventions qu'on a volontiers, de ce côté de l'Atlantique, contre le pays des *Gauchos*, et de nous montrer les avantages que cette partie négligée de l'Amérique peut offrir à notre industrie et à notre commerce. Bien qu'écrite dans un but de séductions manifestes, c'est une étude solide, très-neuve et très-curieuse. L'auteur, qui est un homme instruit, s'est trouvé du reste dans les meilleures conditions pour la faire. « Résolu, par suite de circonstances spéciales, à exercer à Buenos-

[1] L'*Annnée géographique*, revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, des publications relatives aux sciences géographiques et ethnographiques, 15e volume, nouvelle série, par MM. Maunoir et Duveyrier. Librairie Hachette.

[2] *Buenos-Ayres, la Pampa et la Patagonie*, par M. Daireaux. 1 vol. in-12. Librairie Hachette.

Ayres la profession d'avocat, il s'est vu, nous apprend-il, dans la nécessité d'étudier, outre la loi écrite, toutes les lois sociales, les coutumes, les principes qui régissent, dans ce pays, les institutions, le travail, la production; il s'est rendu un compte aussi exact que possible des origines d'une société qui, pour s'être formée sans principe et sans règle, et n'avoir encore aucune tradition, n'en constitue pas moins une société homogène et caractérisée, ayant ses préjugés, ses usages enracinés, et obéissant à certaines lois d'évolution historique, qu'il faut étudier d'abord, pour arriver à bien comprendre sa loi écrite et l'application de cette loi. »

Nous eussions aimé à voir de quelle manière s'est formée originairement, « sans principe et sans règle », cette société de la Pampa, à connaître ces « lois d'évolution historique » qu'elle a suivies dans son développement, ainsi que les bases particulières du droit qui la régit. M. Daireaux a gardé pour lui les études qu'il a faites sur ces divers points. Il ne raconte ni les commencements, ni les luttes intestines des petits états formés aujourd'hui en confédération, ni même leurs évolutions dernières; il se borne à en constater le résultat qui, à l'entendre, aurait été des plus salutaires. Ces révolutions, en effet, ont eu, selon lui, pour l'Etat argentin, l'avantage de lui faire son éducation politique et de lui ouvrir une large vue du côté de la science économique. La présence de l'étranger dans son sein est pour elle une source de progrès. L'étranger, dit M. Daireaux, n'a pas, à la vérité, de place dans le fonctionnement politique de la république, mais son influence est partout. C est lui qui a créé des besoins inconnus de luxe, de progrès et d'industrie auparavant inconnus; c'est lui qui a déterminé la mobilisation des capitaux et qui les attire dans ses entreprises, où il apporte presque seul son activité; c'est lui, simple ouvrier ou riche négociant, qui personnifie le crédit européen et la production. La constitution lui concède tous les droits civils et municipaux, mais elle lui interdit de se mêler de la politique, dont il a au surplus horreur...

Il s'en suit, d'après l'auteur, que l'étranger est aujourd'hui l'obstacle au retour des révolutions qui ont, jusqu'ici, périodiquement bouleversé les républiques sud-américaines : d'où il faudrait conclure que la situation meilleure où elles se trouvent ne viendrait pas d'elles-mêmes, d'un progrès de raison ou de sagesse propre, mais d'une sorte d'énervement produit par l'inoculation des mœurs du dehors. Y a-t-il là une bien grande et bien solide garantie d'avenir? En leur communiquant les goûts, les besoins, les vices de nos vieilles civilisations, faisons-nous de ces modernes barbares des citoyens de bien grande espérance?

M. Daireaux paraît le croire, car il ne demande, pour la prospérité de ces nouveaux états, que le développement rapide de la situation

présente, que l'arrivage continu et de plus en plus abondant de la population qui y porte de l'Europe le goût du luxe, des jouissances, des habitudes du vieux monde.

Mais, est-ce un tableau à beaucoup séduire, que celui qu'il fait des ressources qu'offrent aux émigrants ces fameuses plaines de la *Pampa* et de la Patagonie, à la description desquelles il consacre la moitié de son livre! L'aspect n'en est guère pittoresque d'abord et l'effet que doit produire à la longue la vue de ces savanes sans horizon, ne saurait guère être qu'un maladif et incurable ennui. Les populations qui les habitent, décimées et abruties par les conquérants qui leur font depuis trois siècles une sorte de chasse sauvage, ne sont pas plus des auxiliaires pour l'avenir que pour le présent. Le sol lui-même ne se prête guère à la culture, et pendant longtemps encore ne sera apte qu'à l'élève du bétail. Donc, paître dans le désert des troupeaux de bœufs ou de porcs, durant une saison, pour les tuer, les dépecer et les saler dans une autre, voilà, en dehors de la petite industrie boutiquière des villes, le plus sûr moyen de faire fortune dans cette partie du Nouveau-Monde. Et encore, déclare M. Daireaux, faut-il, pour y arriver *s'américaniser* franchement, c'est-à-dire s'imprégner d'égoïsme à hautes doses et rompre avec tous ses sentiments, toutes ses habitudes, toutes ses traditions d'Europe. Cela est médiocrement attrayant, il faut en convenir, et, si l'ouvrage de M. Daireaux est un prospectus, comme il en a un peu l'air, la Confédération argentine qui l'a lancé par la main de notre compatriote, pourrait bien en être pour ses frais.

IV

Les relations de voyages et de pèlerinages en Terre-Sainte se multiplient tous les jours; mais, de l'aveu de tous, à part l'intérêt pieux, et fort respectable à ce titre, que quelques-unes peuvent inspirer, elles ne sauraient guère en faire naître d'autres. La cause en est-elle dans l'épuisement du sujet, comme on l'allègue pour excuse ? Vient-elle de ce que les saints lieux ont été tellement explorés, leurs sites et leurs monuments si souvent décrits, la physionomie des populations qui y habitent ou s'y rencontrent tant de fois peintes, les cérémonies religieuses qui s'y accomplissent et les scènes dont elles sont l'occasion racontées par tant de monde, qu'il n'y a plus rien à y signaler et à en dire ? Nous ne le croyons pas; en thèse générale, nous maintenons au contraire que, dans la littérature comme dans l'art, l'insuccès d'une œuvre ne vient jamais du sujet, et que, en fait de voyage en particulier, il n'est, pour un homme d'esprit qui sait écrire, pas de coin de terre stérilisée par excès d'exploitation.

Nous en avons la preuve dans un petit volume que nous venons de rencontrer parmi les derniers parus, croyons-nous, de ces pâles jour-

naux de pèlerins dont nous venons de parler, les *Souvenirs de Terre-Sainte*, de M. Paul Depelchin. L'auteur n'a pas vu autre chose que ses devanciers; à quelques excursions près, c'est le classique itinéraire qu'il a suivi; son livre ne nous conduit guère à d'autres endroits que ceux où l'on nous a menés cent fois et que nous connaissons par cœur. Et pourtant on l'y suit avec un plaisir nouveau. Les objets, les lieux, les gens sont bien ceux qui nous ont passé tant de fois sous les yeux, et cependant il n'y a plus ici de ces descriptions clichées dont le long service dans les livres a usé l'empreinte. Il a passé là-dessus un rayon de poésie qui a tout réchauffé, tout rajeuni. Les peintures de M. Depelchin sont pleines de vie; son récit a, sous un grand fond de sérieux et de fine observation, beaucoup d'animation, d'entrain, de gaieté même. Le touriste s'y mêle au pèlerin avec beaucoup de naturel et de grâce; les épisodes gais alternent sans disparate dans son récit avec les scènes les plus austères et les plus solennelles. On rit, par exemple, des mésaventures équestres de fra Pacifico ou de l'inépuisable sac à ressources du frère Liévin, mais sans que le respect pour ces saints hommes en souffre. M. P. Depelchin n'a pas voulu faire à nouveau un tableau des lieux saints; mais il a redonné la vie aux portions qu'il en a peintes.

V

A côté de ces travaux partiels de géographie, auxquels se livrent avec émulation tous les peuples du monde, il s'en fait un, chez nous, d'un caractère différent et dont le besoin devenait manifeste. Il était temps que quelqu'un vint recueillir les résultats de toutes les recherches faites, les coordonner entre elles, et nous offrir, dans son ensemble et sur une échelle assez grande pour que tous les traits essentiels en pussent être saisis, le tableau de la terre, telle qu'on la connaît aujourd'hui.

C'est là, à ce qu'il nous semble au moins, ce que s'est proposé M. Elisée Reclus, dans le colossal ouvrage qu'il a entrepris sous le titre de *Nouvelle géographie universelle*, et qu'il poursuit jusqu'ici sans défaillance. Nous avons déjà dit en parlant de ce livre quels en sont la méthode et l'esprit. Dans la géographie, comme M. Reclus la conçoit, la terre et l'homme vont de pair; il y a connexité d'existence entre l'une et l'autre; mais dans l'ordre que l'auteur suit pour leurs études, la terre est le point de départ; les reliefs, les dépressions, les formes, les aspects, les orientations qu'elle présente expliquent tout dans le passé et le présent de l'humanité, y compris son origine, ses forces intellectuelles et ses aptitudes physiques. C'est ce qui ressort, ainsi que des précédents, du troisième volume qui vient de paraître [1].

[1] *Nouvelle géographie universelle : la terre et les hommes*, par Elisée Reclus, t. III. *L'Europe centrale*, 1 volume grand in-8°, avec 10 cartes en couleurs,

Ce volume a encore pour sujet l'Europe centrale, dont il n'embrasse même qu'une partie, à savoir : la Suisse, l'Austro-Hongrie et l'Allemagne proprement dite. Nous ne savons pas pourquoi l'auteur n'a parlé de la Suisse qu'à cet endroit : il nous semble qu'il aurait dû, d'après sa méthode, débuter par ce petit pays qui est, comme il le dit lui-même, le milieu de la véritable Europe, et aux massifs duquel s'adossent les plus grands Etats de cette partie du monde, qui lui doivent d'ailleurs leurs principaux fleuves et partant leur vie. La marche du géographe aurait été celle des eaux elles-mêmes. Au surplus, le procédé de M. Reclus est ici comme partout : le sol d'abord, les hommes ensuite, puis les institutions et les mœurs des peuples. La description du sol est la partie la plus développée du travail et la plus neuve ; l'auteur l'étudie sous tous ses aspects et dans tous ses rapports, notamment dans ses relations avec les populations qui l'habitent. Cette population est de date très-ancienne, et selon M. Reclus, aurait précédé de beaucoup l'âge historique, car on en retrouverait les traces même dans l'espace de temps comprise entre les deux périodes glaciaires : ce dont feraient foi les habitations lacustres dont tout le monde a entendu parler. Mais d'où venait cette population ? Les uns y voient des débris, de l'invasion finnoise, qui a laissé sa trace dans les contrées voisines ; d'autres inclinent à croire qu'elle était autochthone et que les individus dont elle se composait furent les aïeux directs des Suisses d'aujourd'hui. Les grandes invasions armées du commencement de notre ère mêlèrent sans doute bien des éléments nouveaux à cette couche primitive ; néanmoins il n'y a pas eu dans la population de changement notable. La Suisse est restée, durant le moyen âge, le pays de l'Europe qui a éprouvé le moins d'agitation et dont les conditions d'existence ont été le moins modifiées. « C'est en grande partie à la nature, dit M. Reclus, que les Suisses sont redevables de leurs libertés politiques et de leur indépendance nationale. Les montagnes, les lacs, les vallées tortueuses ont fait autant que leur vaillance et la force de leurs bras pour les mettre au premier rang des peuples libres. » C'est la nature aussi qui, par ses rigueurs climatériques et par l'exiguïté des terrains qu'elle livre à la culture, a jeté plus de la moitié de la nation helvétique dans les diverses carrières de l'industrie. Peut-être pourrait-on ajouter que c'est la nature encore qui, par la difficulté des communications, laissa aux cantons confédérés la large autonomie dont ils ont joui pendant des siècles et qu'ils ont à peu près perdue, aujourd'hui que la viabilité a fait les derniers progrès et qu'aucune de ces anciennes petites républiques n'est chez soi. « En vertu du pacte conclu (lisez : imposé par les radicaux victorieux) en 1848 et révisé en 1874, dans un esprit

210 cartes dans le texte, et 78 sujets et types gravés sur bois. Librairie Hachette.

de plus forte centralisation, dit M. Reclus, nul canton n'a plus le droit de former d'alliance politique avec d'autres cantons ou avec des Etats étrangers : tous les pouvoirs souverains sont délégués à l'ensemble de la nation. » Oui, la libre Helvétie est depuis trente ans courbée sous le joug chaque jour aggravé de ce régime de liberté menteuse, que le républicanisme moderne cherche à substituer partout aux institutions confuses et oppressives parfois, mais au fond toujours libérales de notre vieille et catholique Europe.

Nous avons tracé cette esquisse du chapitre de M. Reclus sur la Suisse pour donner une idée de la marche et du plan invariable qu'il suit partout. On ne saurait en faire autant pour les autres parties du volume, consacrées à l'Autriche et à l'Allemagne, où les éléments géographiques sont tellement compliqués et confus, qu'en résumer l'ensemble serait impossible et que c'est seulement dans leur développement qu'on peut en bien saisir les caractères. Qui ne sera curieux, en face de l'avenir que la guerre d'Orient ouvre à une grande partie de ces pays, d'entrer, à la suite de l'auteur, dans la savante et longue étude qu'il en fait! M. Reclus s'abstient de politique, il est vrai, mais il fournit d'abondants et solides aliments aux esprits qui s'en occupent.

VI

On lit, dans l'ouvrage que nous quittons, la phrase suivante sur Genève : « La ville de Calvin, qui dresse maintenant un tombeau somptueux à un duc de Brunswick, ne pourrait-elle pas aussi ériger une pierre d'expiation à l'endroit où fut brûlé Michel Servet? » Oui, ce serait bien, sans doute; mais Genève aurait, selon nous, quelque chose de mieux et de plus pressé à faire, si elle avait quelque respect d'elle-même, si elle tenait à honneur de garder la foi jurée, ou si seulement elle était conséquente avec ses principes : ce serait d'arrêter la persécution dont souffrent aujourd'hui ses sujets catholiques. Cette persécution est le plus formel démenti qu'un gouvernement puisse se donner à lui-même; elle est la violation effrontée d'un pacte solennellement contracté en face et avec la ratification de toutes les puissances de l'Europe, un impudent empressement à profiter, pour satisfaire une inextinguible haine, de l'état d'anarchie morale où une succession d'odieux attentats contre le droit public, a aujourd'hui plongé l'Europe. Le minuscule État de Genève se hâte de persécuter les catholiques, voyant de grands empires le faire impunément, ce qui fait naturellement songer à la phrase de Chateaubriand, sur le chacal se mettant la nuit en chasse à la suite du lion.

Tout le monde a entendu parler de cette persécution des catholiques génevois dont, à l'étranger, ont été surpris quantité d'esprits droits, qui croyaient de bonne foi au libéralisme dont se targue la cité calvi-

niste; mais peu de personnes en connaissent bien la pensée, le caractère et l'histoire. Un livre vient de paraître qui renseignera, à cet égard, ceux qui ignorent les faits, éclairera ceux qui les connaissent mal, et mettra tout lecteur sincère en état de prononcer entre les oppresseurs et leurs victimes. C'est moins, en effet, une plainte, une dénonciation qu'un exposé des faits, et, comme le porte le titre, une *histoire*[1], histoire non suspecte, puisque partout la parole est aux documents.

La crise dont souffre le catholicisme à Genève date de plus loin qu'on ne le croit généralement. Elle est le contre-coup d'une contrainte de plus de soixante ans de durée. Ce n'est pas de son plein gré, en effet, que Genève a accueilli les catholiques dans son sein au commencement de ce siècle : elle les a subis. Ce ne fut déjà qu'en frémissant de colère qu'elle autorisa en 1679 l'ouverture d'une chapelle catholique dans l'hôtel du résident français et, un siècle après, celle d'un oratoire chez le représentant de la cour de Turin. Que si, de 1798 à 1815, le catholicisme y fut libre, c'est que la ville de Calvin était devenue le chef-lieu d'un département français. En la rendant à elle-même, lors de la chute de Napoléon, le Congrès de Vienne agrandit son territoire de quelques parcelles prises avec leurs populations sur la Savoie et la France; il se montrait même disposé à étendre encore ces annexions. Mais le fanatisme religieux l'emporta, en cette occasion, chez les génévois, sur l'ambition politique et le désir de devenir un grand canton : ces territoires, qu'on manifestait l'intention de leur concéder, étaient peuplés de catholiques, et les fidèles héritiers de l'esprit de Calvin trouvaient que ceux dont on les avait gratifiés ne leur en donnaient déjà que trop!

Aussi dès lors la tactique du gouvernement génevois fut-elle de restreindre le plus qu'il le pourrait, dans la pratique, les concessions qu'il avait été obligé de faire à ses nouveaux sujets. Il n'y manqua pas, et employa l'astuce jusqu'au jour où il a cru pouvoir ouvertement employer la violence. Il est curieux de suivre, dans le volume que nous signalons, les manifestations chaque jour moins contenues de cette résolution tenace. Un instant l'on s'était flatté de séduire l'humble population annexée soit par des mariages mixtes, soit par d'autres appâts plus grossiers, et de la gagner à la Réforme. Obligé de renoncer à cette espérance, le gouvernement génevois voulut s'attaquer aux traités de 1815 en les interprétant en sa faveur et en s'arrogeant, en particulier, le droit de nommer les curés : prérogative que n'avaient pas eue même les souverains catholiques, dont avaient antérieurement relevé les nouveaux sujets de Genève. La révolution de 1846 ayant porté le parti radical au pouvoir, la guerre contre les catholiques devint plus intense et plus directe; ce fut dès lors une succession croissante de

[1] *Histoire de la persécution religieuse à Genève.* Essai d'un schisme d'Etat, 1 volume in-12, Paris, librairie Lecoffre.

mesures vexatoires, d'oppressions de détail et d'évincements perfides qui eurent, entre autres effets, l'expulsion du Grand-Conseil des dix-huit catholiques qui en faisaient primitivement partie.

Cette campagne était menée par les pasteurs protestants plus que jamais divisés entre eux, mais aussi plus que jamais unis contre l'Eglise et que stimulait l'exemple de la persécution prussienne, qui préludait alors sourdement aux exploits où nous l'avons vue se distinguer après les événements de 1870. Ces événements qui assurèrent la prépondérance en Europe au pire ennemi du catholicisme, enhardirent le gouvernement de Genève qui, selon le mot de M. de Pressensé, se fit le « singe grotesque et malfaisant de celui de Berlin. » Dès lors en effet ce ne furent plus des restrictions, des entraves, des dénis de justice, que les catholiques génevois se virent opposer; l'année 1872 se ferma par la proposition au Conseil d'une rupture officielle avec Rome, qu'on voulut les engager à appuyer de leurs votes et qu'on se mit aussitôt en disposition de leur imposer en cas de refus. La mesure projetée passa, comme il fallait s'y attendre, et reçut toutes les sanctions possibles. Ce n'était ni plus ni moins que la *Constitution civile du clergé* de notre première révolution, importée dans le petit état génevois, c'est-à-dire la consommation d'un schisme timidement et hypocritement essayé jusque-là.

Ce que cet attentat à la liberté de conscience, flétri par les protestants sincères et les incroyants honnêtes, a amené d'attaques, de violences, de proscriptions brutales, de spoliations impudentes, d'une part; ce qu'il a provoqué, de l'autre, de résistances courageuses, de nobles désintéressements, d'héroïques confessions de foi, de naïfs et touchants témoignages de fidélité aux pasteurs; ce qu'à côté d'un certain nombre de défections et de scandales, il a fait éclater de réparations, d'expiations et de retours, on ne le sait pas assez. Il faut lire ce volume, composé presque exclusivement de faits, de documents, de pièces authentiques, afin de se convaincre une fois de plus que Dieu n'abandonne pas son église, et que, pour elle, le jour des persécutions est aussi le jour de la renaissance et de la gloire.

P. Douhaire.

Est-il besoin d'apprendre à nos lecteurs que l'éditeur Dentu vient de publier en volume le voyage de M. Tissot en Autriche, dont le *Correspondant* a eu la fleur [1] ? Non, car toute la presse l'a annoncé. Mais ce qu'il importe de dire, pour que chacun en fasse son profit à sa manière, c'est que le volume qui s'étale aujourd'hui à toutes les vitrines de libraires, n'est pas la reproduction pure et simple des pages qui ont paru ici; mais que, disposant de plus d'espace, la plume du spirituel voyageur s'y est donné plus large et plus libre carrière.

[1] *Vienne et la vie viennoise.* 1 vol. in-12.

MÉLANGES

LES CONVULSIONS DE PARIS,
Par M. Maxime du Camp.
Tome Ier *Les Prisons pendant la Commune.*
1 volume in-8°. Paris, Hachette.

On se rappelle les écrits déjà bien connus de M. du Camp, cette étude si patiente, si curieuse, cette anatomie et cette physiologie de notre vieux Paris (ou plutôt du Paris moderne qui ne vaut pas le vieux). C'est pour ainsi dire avec le scalpel et le microscope que M. du Camp a étudié et analysé cette métropole de la France et, par malheur, de la révolution ; il a fait un vrai travail de vivisection. Mais c'était encore, jusqu'à un certain point, le Paris normal qu'il analysait ; c'était l'homme bien portant qu'il étudiait, ou du moins l'homme dans un état de bonne santé relative, quoique avec bien des infirmités et bien des apostumes. Aujourd'hui ce qu'il nous montre, c'est le malade, mais le malade convulsif, dans le paroxysme de sa souffrance, dans un état de crise et presque d'agonie. Etude plus intéressante encore, mais bien douloureuse, car, quoique la crise soit momentanément passée, le malade n'est pas guéri, et d'un jour à l'autre la crise peut revenir. *Et fient posteriora hominis hujus pejora prioribus.*

Oui, c'est un bien douloureux et surtout bien humiliant spectacle, que celui de cette crise, soi-disant communale, dont nous étions témoins il y a sept ans aujourd'hui. Oui, humiliant surtout, et le livre de M. du Camp nous fait sentir toute cette humiliation. Ces hommes qui ont été pendant deux mois les despotes de la cité reine de la civilisation, comme elle se fait appeler ; ces hommes, qui étaient-ils donc[1] ? Un petit nombre d'adroits intrigants, un petit nombre de fana-

[1] Voyez le compte des orgies communales ; la carte à payer, qui probablement n'a pas toujours été payée. Le restaurant de la Préfecture de police toucha 18,150 francs pour un peu plus d'un mois (228 fr. 51 cent. par jour, page 72) Un déjeuner du *général* Duval consomme soixante-quatorze bouteilles de Beaune pour quinze personnes, un autre, quarante-huit bouteilles de Mâcon pour treize personnes, et cela sans préjudice des grands vins qu'on avait trouvés en abondance dans la cave de la préfecture (page 75).

tiques, beaucoup d'ivrognes et de fainéants à tout prix, pas mal de niais, plus quelques bons vivants qui disaient : « Les Versaillais gagneront sur nous, il faut profiter du bon temps. » Et ils en profitaient (Pierre Mouton, page 191). Voici comment on nous décrit la demeure du souverain d'alors : « Il y avait dans la grande salle (de l'Hôtel-de-Ville), tout ce que l'orgie peut avoir de plus ignoble, des hommes et des femmes ivres... Dans une autre salle, où le comité central tenait ses séances, on se prenait aux cheveux au bout des cinq premières minutes de délibération. Il n'y a pas de cabaret qui puisse donner une idée des délibérations de ce comité. Tout ce qu'on a imaginé d'excentrique pour les petits théâtres n'est rien à côté de ce que j'ai vu... Ils n'étaient jamais plus de six ou sept en délibération... Les uns sortaient, les autres entraient; il y en avait qui étaient ivres, et ceux-là étaient les plus assidus, parce qu'ils ne pouvaient pas s'en aller. Il y en avait un qui avait toujours son chassepot sur l'épaule gauche; quand il parlait, il le prenait à chaque phrase, vous tenait en joue, et quand la phrase était finie, remettait son chassepot sur l'épaule [1]. »

Est-ce la peine de parler de leur mépris pour l'humanité? Non, pas plus que de leur mépris pour l'orthographe, de leur sympathie pour les malfaiteurs qui souvent du reste valaient mieux qu'eux [2]. Un de leurs héros, le *colonel* Parent, avait été condamné cinq fois pour faux en escroquerie (p. 409) et, aux derniers jours, un otage, échappé de la Roquette et retombé entre leurs mains, réussit à se sauver en se faisant passer pour galérien (p. 460). — De leur absence de patriotisme, disons mieux, de leur haine pour la France [3]? Après avoir fait leur 4 septembre, c'est-à-dire avoir mis le pays hors d'état soit de résister à l'ennemi soit de traiter avec lui, après avoir ainsi rendu la guerre et la paix également impossibles, après avoir pendant le siége de Paris, autant qu'il était en eux, aidé par l'émeute l'attaque du dehors, et rappelé forcément à l'Hôtel-de-Ville les défenseurs trop peu nombreux de nos remparts, il semble que le plus grand crime à leurs yeux soit d'avoir combattu pour la France. Quand le général Chanzy tomba entre leurs mains, ceux même qui, sans le connaître, reconnaissaient en lui un général, criaient : « A mort Ducrot! à mort Vinoy! à mort Aurelles de Paladine! » et quand on leur répond : « Mais non, c'est Chanzy! » ils reprennent : « Tant mieux,

[1] Déposition du général Cremer devant la commission d'enquête. — M. du Camp, page 254.

[2] La prison de Saint-Lazare ayant été envahie par un peloton de fédérés, « une cinquantaine de détenues, persuadées qu'on venait fusiller *la mère* (la supérieure), se réunissent autour d'elle, ne la quittent plus, s'interposant autant que possible entre elle et les fédérés. (P. 189.)

[3] Je cherchais des patriotes, écrit Rossel qui fut un des leurs, je cherchais des hommes, et je trouve des gens qui auraient livré les forts aux Prussiens plutôt que de se soumettre à l'Assemblée. (P. 115.)

Chanzy à mort ! » Il suffisait qu'on eût tenu noblement et courageusement l'épée de la France pour qu'on fût à leurs yeux digne de mort. Et voilà les hommes qui, pendant plus de deux mois, ont été par le fait, dans Paris (et peu s'en est fallu que ce ne fût même hors de Paris), les successeurs de saint Louis, de Henri IV, de Louis XIV, de Napoléon ! Robespierre aurait rougi d'eux.

Mais on se demande comment des hommes, dont quelques-uns à peine avaient une certaine habileté vulgaire, des hommes si médiocres, parfois si insensés, si brutalement et si aveuglément égoïstes, ont eu assez de puissance pour détenir aussi longtemps la capitale de la France contre toute l'armée de la France, obéissant aux représentants solennellement élus de la France. La faute en est-elle tout entière à notre siècle? En est-elle tout entière à cette folie de l'opinion parisienne qui, il y a quatre-vingt-huit ans, se divertissait à prendre la Bastille, et qui dix ou douze fois au moins a renouvelé ce genre d'amusement, quoique à chaque fois elle l'ait payé fort cher? Ce qui est certain, c'est qu'en tout temps et en tout pays, le mal est beaucoup plus facile que le bien. Il faut beaucoup d'habileté pour faire triompher une cause honnête et pour asseoir un gouvernement honnête; pour faire triompher une mauvaise cause et faire surgir un gouvernement révolutionnaire, une très-faible habileté suffit. Seulement ce triomphe n'est pas pour longtemps; l'œuvre du bien est plus difficile à accomplir; mais elle dure.

Ce qui est triste encore, c'est ce que nous voyons se passer aujourd'hui. Le regard que Paris jette sur ces tristes jours de 1871 semble être celui d'un homme atteint de cauchemar. On a oublié tous les crimes, on a oublié toutes les hontes. L'indignation a eu à peine un jour, si elle a eu un jour. Non-seulement la pitié, l'indulgence, la clémence, mais l'amitié, dirais-je volontiers, l'admiration, l'apothéose vont à ces vauriens d'hier que l'on s'attend à voir les vainqueurs de demain. Il ne s'agit pas de les amnistier, il s'agit de leur demander pardon. Si Raoul Rigault vivait, il aurait grande chance d'être président de la République. D'où cela vient-il ? Disons-le franchement, de ce que nous ne sommes pas chrétiens. Le chrétien pardonne au criminel, mais il ne réhabilite pas le crime. Il enseigne à ceux qui ont fait le mal à ne plus le faire; mais il n'appelle pas le mal le bien. Pour que ce succès si facile du mal, cette admiration rétrospective pour ceux qui ont fait le mal, pour que de tels égarements soient possibles, il faut la chute originelle, il faut cette prépondérance de Satan dans l'âme humaine, il faut cette inclination vers le mal, auquel seul le christianisme fait contre-poids. Lorsque le christianisme est absent, lorsque à sa suite a disparu la morale chrétienne qui parfois survit plus ou moins à la foi chrétienne, à plus forte raison lorsque toute idée de Dieu, et par suite de

devoir, de vertu, d'honnêteté a disparu, alors notre inclination vers le mal, n'ayant plus de contre-poids, nous emporte, et nous emportera je ne sais où. M. du Camp nous raconte (p. 432) que le courageux voyageur Stanley, recevant au fond de l'Afrique et seulement en juillet 1872, les journaux qui lui apprenaient la naissance et la chute de la soi-disant Commune de Paris, a écrit ces mots : « O France, ô France! pareille chose est inconnue même au centre de l'Afrique ! » Je le crois bien ; les hommes de l'Afrique sont des païens et des sauvages ; les hommes de la Commune étaient des athées.

On oublie les crimes et on oublie aussi les actes de dévouement et de courage. Il y en a eu et en grand nombre, pendant cette triste époque de la vie parisienne, et c'est là le côté consolant de ce livre, sur lequel je ne me pardonnerais pas de ne pas m'arrêter. — Ce sont entre autres les employés des prisons, presque tous nous pouvons le dire, qui, sur le conseil du président Bonjean, restent à leur poste, pour être utiles, s'il se peut, aux nouveaux détenus qu'on va leur amener ; qui, au risque de leur vie, dérobent aux assassins le plus qu'ils peuvent de ces détenus, les cachant dans un endroit obscur pour qu'on puisse les croire absents (Braquond (p. 138), Durlin (p. 169), Henrion (p. 363), Pinet (p. 442), et d'autres encore) qui secondent même, alors qu'elle devient possible, la révolte des détenus ; ce sont leurs femmes, imitant leur exemple, cachant les uns, nourrissant et secourant les autres, entre autres l'archevêque de Paris. — C'est ensuite le président Bonjean à qui on propose un sauf-conduit de quelques heures pour aller voir sa femme et ses enfants et qui le refuse, parce que quelque incident pourrait retarder son retour, et qu'il passerait alors pour ne pas avoir assez imité Régulus (p. 322). — C'est le général Chanzy qui, arrrêté, maltraité, n'ayant plus figure humaine, dit à l'exemple de Notre-Seigneur : « Ces malheureux ne savent pas ce qu'ils font, il faut leur pardonner. » — Ce sont ces soldats et ces gendarmes emprisonnés eux aussi par haine du drapeau sous lequel ils ont combattu, et qui, lorsqu'ils se décident à la résistance, invoquent la bénédiction des prêtres : et alors, « ceux qui habitent l'étage inférieur se réunissent au-dessous du trou qu'ils ont ouvert pour communiquer avec l'étage supérieur, se tiennent là le front découvert, la tête inclinée, et dix prêtres, approchent de l'ouverture béante, étendent la main, les bénissent et récitent la formule de l'absolution ; car chacun s'attendait et se préparait à mourir » (p. 447). — Ce sont enfin ces prêtres, ces missionnaires, ces religieux, l'archevêque enfin qui se disputent pour ainsi dire la palme du martyr : le jeune abbé Seigneret, écoutant un missionnaire qui lui racontait les martyres dont il a été témoin en Orient, laisse voir une si avide curiosité que le missionnaire lui dit en riant : Gourmand ! cela vous fait venir l'eau à la bouche, n'est-ce pas ? — C'est cette admirable dispute entre un prêtre et

un laïque : le premier disant à l'autre : « Vous êtes marié, vous avez des enfants, cédez-moi la place et laissez-moi répondre à l'appel de votre nom; » le laïque refusant : et, grâce à Dieu, tous deux ont pu s'embrasser et se féliciter mutuellement de leur héroïsme (l'abbé Guerrin et M. Chevriaux, proviseur du lycée de Vanves (p. 414). — C'est le P. de Bengy, qui, à l'appel de son nom, estropié par le délégué communard, au lieu de profiter de cette erreur et de se taire, la rectifie pour aller à la mort. — Et enfin, comme pour bien marquer l'antithèse entre la soi-disant Commune et ses victimes, c'est ce cri de délivrance des prisonniers, lorsqu'ils voient apparaître le drapeau de notre armée : « Enfin voici la France! »

Il y a donc de nobles cœurs, il y a des Français; il y a des chrétiens. J'omets beaucoup de ces traits, je les omets avec d'autant plus de regret qu'on les a cruellement oubliés. Quelle récompense, soit l'opinion, soit le pouvoir a-t-il accordée à tant d'hommes courageux dont les noms pour la plupart sont inconnus du grand nombre? Aucune que je sache; avoir combattu la *Commune* ou par les armes ou par le dévouement, avoir été sa victime ou lui avoir dérobé une victime, il semble que ce soit une honte. Celui qui a courageusement défendu la Banque de France vient d'en être expulsé. Le général qui a soutenu plus que tout autre les fatigues et les périls du siége, vient d'être disgracié. L'homme qui, au risque de sa vie, a donné aux soldats français le signal d'entrer dans Paris, où est-il? — Et au contraire, ce sont les assassins qui parlent haut et se glorifient. C'est un d'eux qui, écrivant en Amérique, il y a déjà plus de deux ans, rappelait ses hauts faits et se vantait « d'avoir liquidé, avec son chassepot, l'affaire en litige « à la Roquette. » C'est un autre qui, il y a quelque temps, racontait sans détour dans les journaux, comment avec son peloton, il avait fusillé le malheureux Jecker, et jetait des paroles de mépris sur sa victime. Et les journaux de 1871 reparaissent triomphants; et le pays n'y pense pas, et le pays ne songe, nous dit-on, qu'à son Exposition, où il convie les étrangers pour qu'ils puissent de plus près se railler de notre folie. Pauvre France!

Courage cependant. Nous, du moins, nous seuls chrétiens, nous avons le droit d'espérer. Rien n'est au-dessus de la miséricorde divine et rien n'est au-dessus de la prière. — Ajoutons : de la prière aidée du sang des martyrs.

Cte DE CHAMPAGNY,
de l'Académie française.

REVUE DES SCIENCES

La psychologie expérimentale. — Mesure des sensations. — Illusions des sens. — Impressions et jugements. — La méthode scientifique dans l'étude des phénomènes psychiques. — Travaux des physiologistes allemands. — Recherches de Weber, Fechner, Helmholtz. — Energie des sensations. — Anomalie apparente entre nos sensations et nos jugements. — Les sensations n'augmentent pas comme les excitations qui les produisent. — Sensations tactiles, lumineuses, calorifiques, sonores. — On peut ajouter un poids à un poids, du son à un son, de la lumière à de la lumière sans produire sur nos nerfs sensitifs un accroissement de sensation. — Moyen de faire supporter à un homme un poids plus lourd que celui qu'il croit porter sans qu'il s'en aperçoive. — Les logarithmes en psychologie. — Réflexions critiques. — Où l'on confond l'acte matériel et l'acte psychique.

On s'occupe beaucoup en Allemagne, depuis plusieurs années, d'une nouvelle branche de la science que l'on pourrait appeler assez justement « la psychologie expérimentale. » Il s'agit effectivement de soumettre à l'expérience l'étude, jusqu'ici assez confuse, des phénomènes psychiques et d'obtenir avec une certaine précision une mesure de nos sensations. Ces travaux sont assez peu connus en France.

Weber, Donders, Helmholtz, etc., ont fait d'excellents travaux sur la vitesse des sensations, sur la durée des actes cérébraux. Nous aurons à revenir quelque jour tout spécialement sur ces études vraiment remarquables; nous voudrions aujourd'hui signaler des recherches plus récentes de Weber, de Fechner, sur l'énergie des sensations et montrer jusqu'à quel point l'expérimentateur doit faire acte de prudence quand il essaie d'appliquer les méthodes physiques à l'examen des phénomènes psychiques.

Tout le monde sait bien que la sensation peut varier d'énergie dans des limites assez étendues, depuis la chiquenaude jusqu'au coup de poing, la piqûre d'épingle jusqu'au coup d'épée, le tic tac de la pendule jusqu'au coup de canon. Personne ne confondra jamais l'impression lumineuse produite par une bougie ou par une lampe électrique ! La lumière à midi est tout autre qu'au clair de lune. Chaque sensation a évidemment son intensité propre. Jusqu'ici, aucune difficulté ne se présente, mais tout change quand il s'agit d'apprécier cette intensité. Combien de fois un coup de canon est-il plus bruyant qu'un coup de fusil ? Combien de fois la sensation produite par un coup de poing

est-elle plus forte que la sensation produite par une chiquenaude ? Il ne faut pas s'y tromper, jusque dans ces derniers temps, les psychologistes ne savaient absolument rien sur ce point fondamental.

On tendait à admettre qu'un soufflet, d'une énergie double, engendrerait une sensation deux fois plus forte; un poids d'une valeur double, placé dans le creux de la main, engendrerait une sensation deux fois plus forte que le poids simple. Deux pièces de 5 francs tenues l'une sur l'autre dans la main produiraient une sensation deux fois plus grande qu'une seule pièce. Une lumière d'intensité double amènerait une impression lumineuse double. En un mot la *sensation* croîtrait comme l'*excitotion*.

Il n'en est absolument rien. La méthode expérimentale met ce fait très-facilement en évidence, et c'est une véritable erreur de nos sens de considérer la sensation comme variant en raison directe de l'excitation. Du reste, avec un peu de réflexion, on peut de prime abord corriger cette fausse interprétation des faits. La preuve, en effet, que la sensation n'augmente pas toujours avec l'accroissement de l'excitation, c'est que si vous prenez dans votre main deux kilogrammes, par exemple, et que vous ajoutiez ensuite quelques grammes, vous aurez augmenté le poids, et cependant vous n'aurez nullement accru la sensation, vous n'aurez pas conscience d'un alourdissement quelconque.

Vous distinguez le tic tac de votre montre chez vous, vous descendez dans la rue, vous ne l'entendez plus, et cependant à ce bruit vous avez ajouté du bruit; ce bruit de la rue masque le bruit de la montre, pour employer l'expression consacrée, comme la lumière du jour éteint la lumière des étoiles. C'est un fait bien connu, mais resté sans explication. Une excitation variable peut donc, selon les conditions dans lesquelles elle agit, augmenter une sensation ou n'en pas fournir du tout. Tout ce qu'on peut pressentir après les remarques précédentes, c'est qu'une excitation énergique annule, en quelque sorte, une excitation beaucoup plus faible. L'addition d'un petit poids à un grand poids n'ajoute rien à la sensation; il faut pour qu'un accroissement de sensation soit perçu, que l'accroissement d'excitation soit dans un certain rapport avec l'excitation préalable.

On a fini par déterminer ce rapport. Nous indiquerons la méthode la plus simple qui ait été imaginée pour fixer la loi qui relie la sensation à l'excitation [1]. Etudions d'abord les sensations de poids.

On fait poser la main d'un sujet bien étendue sur une table et l'on place dans cette main un poids quelconque. Le sujet a les yeux bandés. On ajoute un nouveau poids très-faible, puis un nouveau jusqu'à ce que la personne déclare sentir une différence entre le poids primitif et

[1] Voir Fechner. *Elemente der psychophysik.* 2 vol. Leipsig.

le poids actuel. On répète l'expérience un certain nombre de fois avec des poids très-variables. Or, on trouve ainsi que le poids à ajouter pour que la différence devienne perceptible est d'autant plus grand que le poids primitif était plus fort. Il y a mieux. Ce poids ajouté pour produire une différence de sensation est dans un rapport constant avec le poids primitif. A-t-on déposé dans la main 50 grammes, on ne sentira qu'il y aura augmentation de poids que lorsqu'on aura ajouté environ 17 grammes. Y dépose-t-on 3 kilogrammes, ce ne sera plus 17 grammes qu'il faudra mettre encore pour déterminer la sensation, mais bien 1 kilogramme. Les deux nombres 50 grammes et 17 grammes, puis 3 kilogrammes et 1 kilogramme, sont dans le même rapport; l'un est le triple de l'autre.

Telle est la loi pour la sensation de pression. Une augmentation ou une diminution de pression ne se sentira que si le poids ajouté ou retranché est dans le rapport de 1/3 avec le poids primitif. C'est en vain que l'on ajouterait des poids intermédiaires; l'accroissement d'excitation n'amènerait aucun accroissement dans la sensation. A 3 kilogrammes ajoutez 10 grammes, 20 grammes, 100 grammes, 999 grammes, et vous ne sentirez toujours que vos 3 kilogrammes, mais ajoutez encore 1 gramme, cette sensation de surcharge deviendra immédiatement perceptible. C'est assurément un fait remarquable, que l'on puisse ainsi mettre les sens en erreur, au point de multiplier le fardeau jusqu'à un certain point sans que nous en éprouvions le moindre sentiment.

Appliquons le même mode d'investigation aux sensations de température. Prenons deux vases pleins d'eau d'une température un peu différente et plongeons dans chacun d'eux un doigt de la même main. Enfin, en réchauffant ou refroidissant l'un des liquides, cherchons quelle différence de température il faut produire pour déterminer une sensation bien perceptible. Ici encore, toute température doit être 1/3 plus forte que l'autre pour que la sensation de chaud ou de froid soit perçue; il faut, en un mot, augmenter l'excitation d'un tiers pour percevoir une différence de sensation.

On s'explique ainsi un fait que l'on aura sans doute remarqué. Quand un bain est très-chaud, on peut l'échauffer encore beaucoup sans s'apercevoir de l'élévation de la température; s'il est tiède, on a immédiatement le sentiment du réchauffement. On peut expliquer de la même façon notre insensibilité relative par les grands froids.

Les sensations d'efforts musculaires réclament moins d'écart pour être distinguées. La sensation n'est plus cette fois tactile simplement; le bras entre en jeu, fait office de levier et accroît la sensibilité de l'impression. Aussi il suffit d'ajouter un poids additionnel qui soit le 6/100 ou à peu près du poids primitif, pour que la différence devienne

appréciable. Ainsi, à 100 grammes, 6 grammes ; à 5 kilogrammes, 300 grammes, etc., et notre bras sent très-nettement l'augmentation. Les personnes qui manient les haltères journellement savent très-bien apprécier les petits changements de poids. Cependant, à un haltère du poids de 5 kilogrammes, ils peuvent ajouter presque une livre sans s'apercevoir de la surcharge. On conçoit d'après cela que lorsque nous soupesons à la main des poids pour les comparer, nous ne pouvons qu'obtenir des évaluations erronées.

Par des procédés analogues, on détermine de même les différences d'intensité dans les impressions lumineuses ou auditives, qui se traduisent par des sensations. En ce qui concerne la lumière, on constate que pour qu'il y ait perception d'une différence, il faut que l'intensité de la lumière additionnelle ne soit pas plus de cent fois plus petite que celle de la lumière primitive. En d'autres termes, toute excitation lumineuse doit être accrue d'un centième pour que l'augmentation devienne perceptible à l'œil nu. On se rend compte ainsi de la disparition des étoiles pendant le jour. Leur intensité est trop faible pour produire une impression. Si l'on regarde le ciel au fond d'un puits, on est étonné d'apercevoir le fond obscur tout étoilé. Le peu de lumière solaire qui parvient dans la cavité est en effet assez faible pour que l'addition de la lumière des étoiles détermine une excitation perceptible.

Pour les sensations auditives, on est ramené par l'expérience au rapport du tiers comme pour les impressions tactiles ; pour qu'un son se distingue d'un autre, il faut augmenter son intensité dans le rapport de un tiers.

Ainsi le fait est indubitable ; pour obtenir le plus petit accroissement de sensation perceptible, il faut accroître l'excitation dans un rapport fixe, invariable, d'un tiers s'il s'agit des impressions de pression, de température, de son, d'un centième s'il s'agit des impressions lumineuses. En deça et au-delà de ces limites, il y a insensibilité apparente.

Ce qui précède s'applique à l'apparition d'une sensation par différence d'excitation. On a recherché aussi naturellement quelle était la plus faible excitation qui produisit une sensation. Ce minimum perceptible augmenté d'un tiers nous fournirait la seconde sensation ; celle-ci augmentée d'un tiers la troisième sensation, etc. En sorte que nous pourrions dresser une liste des degrés de nos sensations en face des degrés d'excitation.

En ce qui concerne le minimum perceptible de pression, pour le déterminer, on pose sur la peau de petits poids de liége ou de moëlle de sureau, et on renouvelle ces essais jusqu'à ce qu'on ait mis la main sur un poids au-dessous duquel on ne sente plus rien. De très-nombreuses recherches qui remontent à Weber, Valentin, Thraite, Neuhann,

montrent que la sensibilité de la peau est très-variable selon les régions. Le front, les tempes, les paupières, le dos de la main sont très-sensibles; ces régions peuvent sentir jusqu'à 1/500e de gramme. Le plat de la main, le ventre, les jambes sont peu sensibles; il faut 1/20e de gramme pour les impressionner. Sur les ongles et sur le talon, le minimum perceptible monte à 1 gramme.

Le minimum perceptible pour le son correspond au bruit que fait en tombant de 1 millimètre de haut une petite boule de liége pesant un milligramme, l'oreille étant à 90 millim. de distance. Le minimum perceptible pour la lumière et la température sont difficiles à préciser. Les appréciations fournies nous paraissent manquer de certitude.

Quoiqu'il en soit, des détails précédents, on peut déduire avec Weber et Fechner la loi fondamentale qui gouverne les sensations et les excitations. En effet, pour obtenir un accroissement perceptible de sensation, il faut, nous l'avons vu, multiplier l'excitation primitive par un nombre constant. Pour obtenir la série des sensations successives, simple, double, triple, etc., il faut multiplier par le même nombre l'excitation première. Or, qu'est-ce qu'une série de nombres dont le rapport de deux nombres consécutifs est toujours le même? C'est une progression géométrique. Qu'est-ce qu'une série de nombres dont la différence entre deux nombres consécutifs reste constante, c'est une progression arithmétique.

Donc, lorsque les *sensations croissent en progression arithmétique*, les *excitations croissent en progression géométrique*. Si, par exemple, les sensations deviennent successivement

0, 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Les excitations qui les ont produites ont passé progressivement, par exemple, par des valeurs croissantes telles que

2, 4, 8, 16, 32, 64, 128.

C'est assez montrer combien les excitations doivent grandir quand on veut accroître un peu les sensations.

On peut traduire sous une forme plus élégante la loi de Fechner. Ceux qui n'ont pas tout à fait oublié l'arithmétique se rappelleront sans aucun doute que si l'on écrit, comme je viens de le faire, l'une au-dessous de l'autre une progression géométrique commençant par 1 et une progression arithmétique commençant par 0, les termes de la progression arithmétique sont dits les logarithmes des termes correspondants de la progression géométrique. Ainsi

1,	10,	100,	1000.
0,	1,	2,	3.

3, par exemple, est dit le logarithme de 1000.

Donc et c'est l'énoncé de la loi de Fechner. Les *sensations croissent comme les logarithmes des excitations.*

Cela étant, connaissant la sensation qui correspond à une excitation, pour savoir l'excitation qu'elle quelle soit qui correspondrait à une autre sensation, il n'y a plus qu'à ouvrir une table de logarithme, et voici les mathématiques entrées de plein pied dans le domaine psychologique!

Cette loi curieuse qui semble soumettre au calcul nos sensations n'a pas été sans faire du bruit en Allemagne et en Angleterre. Wundt soutient qu'elle régit en maîtresse absolue tout phénomène psychique; c'est une loi générale, une expression mathématique des opérations logiques de notre esprit. En un mot, dit-on, c'est une découverte considérable qui ouvre des horizons imprévus aux investigations de la philosophie naturelle.

Nous croyons qu'on s'illusionne beaucoup à cet égard et nous allons essayer de le démontrer. Il est clair que la loi de Fechner est séduisante, elle paraît même exacte dans certaines limites; mais il y a méprise au fond, et les psychologistes allemands nous paraissent dupes de leur imagination. Leur loi psychique n'est qu'une loi matérielle; c'est l'expression toute brute d'un principe de mécanique.

L'excitation n'est qu'un travail mécanique; effort statique quand il s'agit d'un poids à soutenir, communication de mouvements quand il s'agit de sensations de chaleur, de lumière ou de son. La force, quelle qu'elle soit, est appliquée à un milieu élastique et compressible, tissu vasculaire, papilles dermiques, nerfs sensitifs, etc. Ce milieu obéit aux lois, complexes de l'élasticité. C'est par la compression des tissus et des nerfs ou par l'augmentation de leurs forces vives que se produit la sensation. Le phénomène psychique est lié à un phénomène de compression et de dilatation. L'organe récepteur est interposé entre la force et le cerveau. La sensation croît tout bonnement comme augmente la compression; l'une n'est que la conséquence de l'autre. Or, comment varie la compression des tissus de l'organisme sous l'influence de forces de plus en plus grandes? Wertheim a trouvé que lorsqu'on double la charge, on est bien loin de doubler la déformation; nous avons trouvé nous-mêmes, dans quelques cas particuliers, que lorsqu'on quadruple la charge, on ne fait que doubler la déformation, ce qui conduit à la loi logarithmique.

La loi psychique des Allemands ne serait donc que la traduction naturelle d'une loi toute physique. On le voit, en résumé, quand on veut faire de la psychologie expérimentale, il importe de ne pas se laisser aller au mirage des coïncidences et de ne pas rapporter à des actes psychiques ce qui n'appartient qu'au jeu des organes du corps humain, ce qui ne résulte que de simples phénomènes matériels.

Henri DE PARVILLE.

QUINZAINE POLITIQUE

25 Mars 1878.

Si, par delà nos frontières, tout est aujourd'hui trouble et incertain en Europe, rien n'est plus distinct et plus clair que ce qui se voit présentement en France. Car on ne peut nier que jamais, depuis sept ans, la situation de nos partis n'a été plus nette. La lutte est finie ; la droite ne contrebalance plus la gauche, et à peine peut-elle encore avoir une velléité de résistance : la supériorité tout entière appartient à la gauche. Les républicains n'ont plus à gémir des difficultés du temps, ni à soupirer après un meilleur avenir : la République est souveraine ; la République règne et les républicains la gouvernent ; la République remplit de son culte, de ses volontés, de ses services et de ses serviteurs l'Etat tout entier. Les républicains seraient en effet bien exigeants, si la domination qu'ils exercent et le pouvoir qu'ils occupent ne les satisfaisaient pas : la gauche s'est soumis le Président de la République ; elle possède le ministère ; la Chambre a rangé le Sénat à ses lois ; dans la Chambre, la majorité fait ce qu'il lui plaît ; dans le Sénat, les conservateurs ne sont plus qu'une minorité ; quant à la nation, les journaux de la gauche nous crient à l'envi qu'elle est républicaine, et les élections nous l'attestent. Enfin la gauche jouit d'un bonheur qui fut toujours rare dans son histoire : elle est provisoirement ou définitivement unie, elle confond ses républicains et ses radicaux dans la même fraternité, elles les maintient sous la même discipline ; M. Gambetta a sa dictature secrète ; il est le directeur des Seize et les Seize sont le Directoire de la gauche. Rien donc ne manque plus à la République : elle a non-seulement des républicains, mais elle est la maîtresse de la Présidence, du Parlement, du pays. Voici la gauche libre dans la République libre ! Il ne lui reste maintenant qu'à rendre la France heureuse et glorieuse avec la République et par la République. Qu'elle commence cette ère de bienfaisance et de prospérité qui nous a été annoncée par ses prophètes : rien ne saurait plus l'empêcher de réaliser son idéal...

La gauche, on n'en peut douter, a eu un double dessein dans sa victoire du 14 décembre : d'abord venger et contenter les républicains, puis inaugurer le règne de « la République vraiment républicaine. » De cette double intention la première partie s'exécute et s'achève : les représailles se sont opérées à son gré, et le pouvoir, avec tous ses moyens, avec tous ses honneurs et tous ses emplois, est pleinement entre ses mains. Quand et comment accomplira-t-elle la seconde partie de son programme ? Par quelles réformes va-t-elle faire de la République ce régime de paix et de félicité que ses professions de foi prédisaient et promettaient naguère aux électeurs ? Ou bien la gauche va-t-elle pratiquer dans le gouvernement une douce et prudente oisiveté? Va-t-elle ajourner encore et sans cesse l'application de ses théories? Et faudra-t-il reconnaître que « la République vraiment républicaine », c'est purement et simplement une République où tous les républicains sont des personnages, grands ou petits, et ont des fonctions, des places, des titres et des salaires publics? Ce sera bientôt la question.

Les vengeances de la gauche ont eu quelque chose d'opime qui pourrait et devrait, ce semble, l'assouvir : non-seulement elle a pu donner aux siens les dépouilles d'on ne sait combien de préfets, sous-préfets, maires, magistrats, juges de paix, percepteurs, administrateurs de tout ordre et de toute classe ; mais elle a dépouillé ou dépouille encore, à la Chambre, une cinquantaine de députés qu'elle a immolés à sa rancune et aux convoitises de ses candidats. Et toutefois, c'était trop peu. Il lui a semblé qu'il fallait s'assurer des « garanties », c'est-à-dire se prémunir à jamais contre toute menace de dissolution en rendant cette menace vaine aux mains du Président de la République et du Sénat. Elle a voulu que, désormais, ses diatribes, ses pamphlets, ses journaux pussent circuler librement avec ses colporteurs, en temps de dissolution. Elle a voulu qu'en temps de dissolution, le chef de l'Etat n'eût plus aucun droit ou aucun pouvoir de décréter l'état de siége. Elle a voulu que, dans une autre période de dissolution, ses partisans pussent agir et parler avec un courage plus belliqueux que jamais, avec la hardiesse même de l'impunité, avertis par l'exemple d'aujourd'hui qu'une amnistie les gracierait et les indemniserait. Tel est tout le mystère de ces trois lois de « garanties » sur le colportage, l'état de siége et l'amnistie. Ceux-là sont bien naïfs qui s'imaginent qu'en préparant ces trois mesures, en se fournissant ces trois ressources, en se ménageant ces trois précautions, la gauche a voulu garantir trois libertés. Certes, si elle n'avait été inspirée que par un libéralisme honnête et désintéressé, nous aurions volontiers cru avec elle qu'il était juste de rendre plus libérales les lois du colportage et de l'état

de siége : nous le pensions sous l'Empire. En dénouant quelques-uns des liens, en diminuant quelques-unes des entraves, nous n'aurions cependant pas tout relâché dans ces lois au souhait des radicaux : les libertés sont relatives, elles ont pour règles les nécessités de l'ordre. Mais il est bien évident pour le politique le moins sagace que la gauche, en réduisant les lois du colportage et de l'état de siége au peu qu'il en reste, n'a songé qu'à désarmer l'autorité, à mettre le gouvernement dans l'impuissance de la répression, à l'affaiblir pour l'heure où il oserait dissoudre la Chambre et à l'alarmer si bien sur cette faiblesse qu'il n'osât même plus dorénavant concevoir l'idée d'une dissolution.

Bien que, dans l'état actuel de notre société démocratique, sous l'empire si aisément dissolvant et si dissolu de la souveraineté populaire, en saison de république, nous soyons de ceux qui s'inquiètent des périls de l'ordre plus que des périls de la liberté, nous estimons assurément, avec les libéraux, que l'état de siége ne doit pas servir de régime électoral : c'est une moquerie que de consulter des électeurs en les entourant d'un appareil d'intimidation et de contrainte fait pour terroriser leurs votes ; quand un gouvernement pense avoir besoin de violence pour sauver l'Etat, il n'a pas besoin d'hypocrisie : qu'il s'empare de la dictature, mais qu'il ne préside pas à des élections qu'il ne veut pas laisser libres ! Les libéraux ont raison de le croire, et la logique au moins parle dans leur sens. L'histoire aussi. Car cette terreur de l'état de siége, que certaines gens regardent comme un moyen infaillible d'avoir des électeurs favorables au parti conservateur, l'histoire atteste qu'elle n'est pas si efficace : l'état de siége régnait à Paris, à Lyon, à Marseille et ailleurs, quand les Barodet, les Ordinaire et les autres, y furent sacrés députés de la République. Le suffrage universel est une masse profonde et capricieuse, indépendante, irritable, qui, dans ses mouvements déréglés et soudains, obéit à des souffles et à des courants qu'on n'arrête pas avec des barrières comme celles-là. Ni la candidature officielle, ni le scrutin d'arrondissement, ni l'état de siége, n'y peuvent suffire à certains jours : témoin les élections qui ont créé, malgré les républicains, l'Assemblée nationale de 1871, et, malgré les conservateurs, la Chambre de 1877. Mais si ce sont là des vérités que les politiques et les historiens peuvent ensemble affirmer, nous ne voyons pas en quoi ces arguments devaient provoquer la gauche aux changements qu'elle vient de faire avec tant d'imprudence dans la loi de l'état de siége. Elle veut se venger du 16 mai ; elle veut prévenir un autre 16 mai. Soit. Mais peut-elle donc reprocher au 16 mai de s'être investi des pouvoirs arbitraires de l'état de siége pour présider aux élections ? Et n'est-il pas justement curieux que,

durant ces sept années de république, les élections législatives qui ont eu lieu sous le régime de l'état de siége, soient précisément celles auxquelles assistèrent les gouvernements de M. Gambetta et de M. Thiers, tandis que ce régime fut inconnu des électeurs qui eurent à renouveler deux fois la Chambre sous les gouvernements de M. Buffet et de M. le duc de Broglie?

Le Sénat, après des efforts laborieux et confus, parmi certaines hésitations et quelques défaillances, s'est résigné à voter la loi de l'état de siége selon la formule même que M. Dufaure et la Chambre avaient écrite. Les constitutionnels, qui semblaient se séparer de la droite et qui avaient pris dans le débat une attitude d'arbitres, alors que la gauche ne consentait à voir en eux que des auxiliaires, n'ont pas été heureux dans leur intervention : ils ont été battus et ils ont fait battre leurs amis. Rien n'était plus modeste que leur demande, rien de plus rationnel que leur avis : si une « insurrection armée » éclate en temps de dissolution, la nécessité veut que le gouvernement, en la réprimant ou pour mieux la comprimer, établisse immédiatement l'état de siége; quand le sang coule, quand le feu luit, quand la guerre civile sévit avec ses périls sociaux ou nationaux, il est bien naturel qu'un gouvernement ait la liberté de l'ordre ; il faut bien qu'il assure aussitôt la paix ; loin qu'alors l'état de siége asservisse les électeurs, il protége leur indépendance avec leur sécurité. Mais la gauche, quel que soit le cas et d'où que vienne l'urgence, ne veut point laisser au gouvernement, pour le temps de dissolution, les droits de l'état de siége, ces droits fussent-ils les armes les plus indispensables à la protection de la tranquillité publique. Donc, en vertu de la nouvelle loi, il faudra, si une insurrection armée éclate, que le gouvernement procède d'abord aux élections, convoque la Chambre et la consulte, avant de pouvoir décréter l'état de siége ; à ces formalités il dépensera un délai de trente-cinq à quarante jours ; les émeutiers, on le voit, auront des loisirs et des facilités ! Eh bien ! qu'il en soit pour la République comme la gauche l'aura voulu. La gauche croit fortifier la République en privant de ces moyens de défense le gouvernement ; c'est une erreur ; car, si au jour d'une insurrection armée, le gouvernement est trouvé trop faible, c'est la République elle-même qui sera trouvée insuffisante à garantir les intérêts de la société et de la patrie. Plaise à Dieu qu'aucun trouble insurrectionnel ne soit jamais senti de la République ! Plaise à Dieu que jamais nos rues ne se soulèvent pour les batailles que la République a connues en 1848 et en 1871 ! Mais, si ce mal et ce malheur survenaient, la gauche aurait bien à regretter d'avoir ainsi désarmé le pouvoir, en lui retirant avec tant de jalousie tous ces instruments de prévoyance et d'action créés jadis par la

République elle-même, oui, préparés par M. Dufaure ou employés par le général Cavaignac sous la seconde république, et utilisés par M. Thiers sous la troisième. Car il faut que la gauche y prenne garde : il y a une loi plus dure, plus tyrannique, plus terrible qu'une loi de l'état de siége ; c'est la loi de la nécessité, avec les armes que la crainte lui forge ou que le désespoir lui prête... Puisse cette expérience nous être épargnée !

Sans trop le vouloir et peut-être sans bien le savoir, les constitutionnels ont aidé la gauche à voter une loi plus que défectueuse, puisque cette loi, pour être destinée à un rare usage, et, nous l'espérons, à l'inutilité même, n'en serait pas moins impropre à son objet dans une circonstance grave. Avec des sentiments d'amitié et de sincérité qui ne peuvent leur paraître douteux, nous nous permettrons de leur dire qu'ils ont commis une méprise. Certes, nous ne leur reprochons pas leur amour de la liberté : nous serions même heureux que les conservateurs, rentrant dans leurs souvenirs de 1871, reprissent leur nom et leur qualité de libéraux ; il leur a si peu servi, à eux qui seraient si volontiers libéraux sous une monarchie, d'être si conservateurs sous la République ? Mais il ne faut pas que les constitutionnels risquent d'être dupes de leur libéralisme et de la gauche : il leur était facile de deviner que l'amour de la liberté n'inspirait pas la gauche et que les lois de « garanties, » celle de l'état de siége comme les deux autres, n'étaient faites par M. Gambetta et les Seize que pour servir habilement les intérêts de leur parti. Au surplus, si les constitutionnels craignent qu'au temps où nous sommes, c'est la liberté, et non l'ordre, qui court des risques, du moins n'ont-ils pu méconnaître que la nouvelle loi sur l'état de siége, plus propice aux violents qu'aux modérés, favorisera toujours plus les radicaux que les républicains. Nous ne blâmons pas non plus chez les constitutionnels leur respect de la Constitution : nous la respectons comme eux, et ils n'ignorent pas que personne à droite ne conspire contre elle. Mais il nous semble que s'il y a en France un parti qu'ils puissent soupçonner de vouloir changer cette constitution et qui déjà, sous leurs yeux, ait tenté de l'annuler ou de la violer, c'est la gauche, seulement la gauche ; et puisque constitutionnels ils sont, ils ont dû s'apercevoir qu'en corrigeant ainsi la loi de l'état de siége et celle du colportage, la gauche a uniquement voulu rendre impossible au Président de la République l'exercice d'un des droits essentiels que la Constitution lui attribue, le droit de dissolution. L'amour de la liberté et le respect de la Constitution sont les seuls sentiments qui aient pu diriger dans ce vote la volonté des constitutionnels. Mais en quoi ces sentiments peuvent-ils vraiment les éloigner de la droite et les entraîner à la gauche ? Qui donc oserait

conseiller à M. Bocher et à M. Lambert de Sainte-Croix d'aller se mettre à côté des radicaux pour mieux s'écarter des bonapartistes?

On a raconté que les constitutionnels voulaient, au nombre de vingt-deux, former un groupe qui, distinct de la droite comme de la gauche, aurait la vertu d'incliner tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour porter son poids ici ou là selon le besoin de l'ordre ou celui de la liberté. Ce rôle est difficile en des jours comme ceux où nous vivons. L'équilibre du juste milieu est bien instable parmi de tels chocs! Mais, en admettant que les constitutionnels eussent ce dessein et que cette demi séparation pût durer quelque temps, il nous paraît manifeste qu'ils auraient plus souvent à se rapprocher de la droite que de la gauche; car, si les excès de la force et de l'audace sont à redouter quelque part en ce moment, c'est du côté, ce semble, où la fortune a mis toute son insolence et la victoire toute sa fureur; c'est à gauche. On a dit aussi que les constitutionnels avaient peur d'un autre 16 mai : ils voudraient donc ôter tous les moyens d'une telle entreprise, d'une telle faute, à quiconque en aurait l'envie. Ce n'est pas nous qui ferons à leur bon sens l'injure de les supposer capables d'une peur si chimérique : ils n'ont qu'à regarder autour d'eux pour en mesurer l'impos ibilité; à l'Elysée, à Versailles et ailleurs, ils peuvent sonder toute l'impuissance du Président de la République et des conservateurs; il leur est aisé de comprendre que les décevantes tentatives d'un 24 mai et d'un 16 mai ne se recommencent pas dans de telles conditions. Quant au charme qui pourrait les attirer à gauche, nous ne le connaissons pas, à moins que ce ne soit celui des défiances et des injures qu'ils ont déjà la certitude d'y rencontrer. La République n'a de magie ni pour leur raison ni pour leur cœur; ils sont monarchistes par toutes leurs préférences: ils savent que si la France restaure un jour la monarchie, ce sera parce que la République n'aura pas été conservatrice, ce sera pour remettre le soin de ses destinées aux conservateurs et non pas aux républicains; ils n'oublient pas non plus les attachements qui les lient à tous ces conservateurs loyaux et généreux dont ils sont les amis et les compagnons dans assemblées depuis 1871 et 1873; et voilà pourquoi, ne voulant ni répudier aucun souvenir et aucune espérance, ni cesser de faire servir au bien de la France les lois, hélas! si précaires de la Constitution, les constitutionnels ne deviendront pour la droite ni des étrangers ni des ennemis Pour croire à une telle séparation, à une telle rupture, nous avons trop confiance dans leur honnêteté, dans leur sagacité, dans leur dignité.

La République n'a qu'à se réjouir : non-seulement les projets de M. Gambetta, mais ceux de M. de Freycinet deviennent des lois; non-seulement la gauche rend libres toutes les voies que sa poli-

tique peut parcourir, mais elle ouvre libéralement la carrière aux chimères et aux spéculations. En d'autres temps, on eût fait un sévère accueil aux idées de M. de Freycinet; et le premier entre tous, M. Thiers, à qui les républicains font de moins en moins l'honneur d'invoquer son ombre, se fût énergiquement opposé à la dépense de ces 500 millions qu'on va prodiguer à un rachat de chemins de fer dont plusieurs ressemblent singulièrement, et par plus d'un point, à ces mines du Mississipi que Law exploitait dans la rue Quincampoix. En d'autres temps, on n'aurait pas consenti à juger l'Etat obligé de payer, avec l'argent des contribuables, les déceptions plus ou moins morales d'entreprises infructueuses et de marchés véreux où il n'avait engagé, lui, ni ses ressources, ni son honneur, ni sa responsabilité; et on aurait reculé devant l'aventure où M. de Freycinet, un utopiste qui a la rectitude et la logique d'un mathématicien, pousse fatalement l'Etat : car ou l'Etat sera forcé de revendre ces mêmes chemins de fer, non-seulement sans bénéfice, mais à perte, et son intervention n'aura servi qu'à sauver et à engraisser certains traitants et certains agioteurs; ou bien, s'érigeant en une sorte de fermier-général, il sera forcé d'exploiter ces chemins de fer lui-même avec tous les moyens de concurrence souveraine qu'il a en sa possession, et alors la République aura commencé à pratiquer le principe du socialisme, ce dogme de l'Etat converti en une grande compagnie qui fabrique, trafique et commerce. Financièrement, c'est pour l'Etat une opération onéreuse, douteuse et peut-être désastreuse que M. de Freycinet aura ainsi mise en train; socialement et politiquement, c'est une opération dangereuse et réprouvable, que d'avance les libéraux ne peuvent considérer qu'avec inquiétude et dont les républicains auront sans doute à se repentir. Dans la période de menaces où se trouve aujourd'hui l'Europe, il y avait, ce semble, un devoir de prévoyance patriotique à réserver à d'autres usages l'épargne de la France, cette épargne à peine sortie du sang où elle tomba en 1870 et si péniblement arrachée au vainqueur qui nous rançonnait alors. Il y aurait eu quelque sagesse aussi à ne pas jouer si follement avec la richesse de la France, au moment même où, quand la Chambre daigne enfin renoncer au régime des douzièmes provisoires et voter le budget des recettes, le rapporteur, M. Wilson, confesse qu'on aura un excédant de dépenses à la fin de l'année, un déficit de 20 millions, et déclare qu'on doit compter sur des crédits supplémentaires de 32 millions : ce qui ne permet ni les amortissements que réclament certains républicains, ni les dégrèvements que certains avaient promis aux électeurs. Comment la République, en réglant ses finances avec M. Gambetta et ses travaux publics avec M. de Freycinet, pourra

être la République économe, ménagère, tempérante, austère et simple qu'on nous avait vantée, nous l'ignorons. Ce qui est sûr, c'est que, sourde aux avis de M. Keller et de M. Rouher, de M. Brice et de M. Cherpin, la Chambre a écouté M. de Freycinet à la tribune et M. Gambetta dans les couloirs : toutes les bonnes raisons ont été méprisées ; la gauche a voulu que la République se montrât hardie, active et industrieuse en affaires à l'égal de l'Empire !

Nous n'avons pas besoin de dire le peu de confiance que nous donnent ces essais politiques et financiers de la République. Moins que jamais nous croyons favorable à la prospérité ou à la gloire de notre pays l'expérience de ce gouvernement. Mais si la République a eu, en 1875, l'étrange fortune de se constituer par l'impossibilité, elle a en 1878, nous le reconnaissons, la fortune de régner sur l'impuissance. La gauche ne défie plus seulement les monarchistes, elle brave les conservateurs ; elle n'a plus, pour le moment, que des adversaires réduits au silence et à l'inaction, ou condamnés à la défaite. C'est une situation qu'il serait puéril à nous de ne pas constater ; et nous la constatons avec une résignation qui, pourtant, ne sera pas le désespoir. La France s'est trompée ; mais elle a voulu se tromper, et nous avons vainement voulu, nous monarchistes et conservateurs, la désabuser. Aujourd'hui nous ne pouvons plus rien contre son erreur ; elle ne supporte même plus la remontrance. Il ne nous reste qu'à regarder, en témoins attristés et qui se tiennent à l'écart, ce règne où nous n'avons plus ni droit ni pouvoir. Nous n'aurions pas voulu l'expérience de la République : la fatalité l'a rendue obligatoire et légale. Nous aurions voulu du moins que la République fût conservatrice : la gauche en a saisi la direction ; les républicains et les radicaux réunis administrent la République à l'exclusion des conservateurs. L'expérience est donc complète. Les journaux de la gauche nous chantaient hier sa « victoire décisive ». La République a cessé d'être militante, elle est triomphante ! soit. Qu'elle commence donc ses réformes, qu'elle applique ses principes ! Nous doutons, nous, qu'elle départisse à la société française, à la patrie française, les félicités et les grandeurs qu'elle se targue de leur assurer. Mais certes, nous ne l'en empêcherons pas. Les conservateurs la laisseront faire, sans faire avec elle autre chose que le bien, sans l'assister au mal ni le lui conseiller. Ils ne disputent plus à la gauche le gouvernement de la République : leur minorité n'est même plus une opposition ; ils se contenteront de montrer à la République ses erreurs, et, s'ils le peuvent, leurs avis la détourneront de ses fautes. Mais, nous le répétons, c'est là leur unique ambition, et tel est leur dernier devoir. La République a maintenant toute la souveraineté et toute la liberté que la gauche a

rêvées : il est juste et convenable qu'elle ait toute la responsabilité!

En Europe, tout est question, on peut le dire ; tout est incertitude et inquiétude. Le congrès aura-t-il lieu? Il devait siéger à Bade, et on se souvient avec quelle sollicitude M. de Bismarck, à en croire son trop fameux discours, s'évertuait à découvrir une ville aussi neutre et même aussi petite que possible, une ville qui ne fût pas prussienne, pour recevoir les diplomates de l'Europe : or, tout à coup, on apprend que Berlin a été choisi pour être le théâtre de la conférence ; voilà M. de Bismarck revêtu, malgré lui, de cette présidence qu'il avait l'air de redouter si fort ; le voilà chargé d'une sorte d'arbitrage, ne fût-ce qu'honorifique, lui qui voulait vaquer librement et uniquement à son « courtage honnête. » Quel est ce mystère? L'Angleterre ne consent à paraître au congrès que si le traité de paix conclu par la Russie et la Turquie est tout entier soumis « à la discussion des puissances, » selon le mot même de lord Derby. La Russie n'a pas encore répondu. Mais à supposer que la Russie accepte cette condition, quelle sanction le Congrès pourra-t-il donner à ses jugements? Ses refus d'acquiescement ne seront-ils que platoniques? L'Angleterre et l'Autriche déclareront-elles la guerre à la Russie, si le tzar passe outre à leurs blâmes! Ou bien le Congrès se séparera-t-il sans rien décider, et l'Europe restera-t-elle dans l'état que M. de Bismarck a prévu, mécontente, divisée, protestant en secret, ajournant ses divers desseins, attendant l'heure d'agir et préparant ses moyens? D'autre part, l'Angleterre, par une manœuvre habile qui consisterait à opposer la race grecque à la race slave, a demandé que la Grèce fût admise dans le congrès, pour « faire entendre ses réclamations » : la Russie équivoque et on attend encore sa réponse. Enfin, à quelle date le Congrès aurait-il sa première réunion? On ne le sait pas.

La seule chose qu'on sache sûrement parmi tous ces doutes, c'est que le traité de San-Stefano est ratifié, et après d'incroyables délais pendant lesquels la Russie a pris des positions stratégiques et massé des armées nouvelles de manière à pouvoir affronter l'Autriche, le *Journal officiel* du tzar a publié le texte de ce traité. Le Monténégro s'élargit au-delà même de la mesure que son ambition marquait ; la Serbie s'agrandit ; pour l'un et pour l'autre cesse la vassalité nominale qui les attachait à la Turquie ; la Roumanie devient égale et indépendante et la Turquie lui paiera une indemnité de guerre. La Bulgarie formera une principauté autonome et tributaire, avec un gouvernement chrétien et une milice nationale ; elle sera largement assise sur les flancs des Balkans, elle se prolongera jusqu'à la mer Noire et s'étendra jusqu'à la mer Egée ; pendant deux ans un commissaire russe administrera la Bulgarie, et une armée russe de 50,000 hommes l'occupera. Les forteresses du Danube seront rasées.

En Bosnie et en Herzégovine, « on accomplira immédiatement les réformes qui ont été fixées dans la première séance de la conférence de Constantinople ; » toutes les autres provinces de la Turquie d'Europe auront la constitution de la Crète, celle de 1868, et cette constitution sera « appliquée de la manière la plus stricte ; » l'Arménie « obtiendra des réformes selon les besoins locaux. » La Turquie soldera en argent une indemnité de 300 millions de roubles et en territoire une autre indemnité équivalente à 1,100 millions de roubles ; comme cession territoriale, la Russie acquiert le sandjak de Toultcha (qui peut être échangé contre la Bessarabie), Ardahan, Kars, Batoum, la Bayazid, jusqu'au Soghanli-Dagh. Enfin, la Turquie laissera les détroits toujours ouverts aux navires marchands des nations neutres ; elle ne pourra plus établir de blocus fictif dans la mer Noire. Tel est ce traité. Le général Ignatieff aurait pu le composer d'un seul article ainsi conçu : « Il n'y a plus de Turquie en Europe ; mais le sultan garde son sérail à Constantinople. »

L'Angleterre, qui arme avec une rage belliqueuse dont on ne la pensait plus capable, et l'Autriche, dont le gouvernement demande à sa double Diète soixante millions de florins, n'ont pas dû être surprises, si rigoureux que ce traité puisse être pour leur politique. Que feront-elles ? Que diront-elles ? Se résigneront-elles à ne mettre en mouvement que leurs crédits, leurs menaces, les pièces d'éloquence de leurs ministres, tous ces apprêts tardifs dont on se rit à Saint-Pétersbourg et dont on sourit à Berlin ? Peu nous importe à nous. Certes, nous ne sentons aucun plaisir à voir et à montrer que la France, la France victorieuse de l'Alma et de Sébastopol, la vaincue de Metz et de Sedan, manque à l'Europe : ce plaisir amer est trop stérile. Mais la France n'a plus ni l'envie ni le droit de se regarder comme « le soldat de Dieu » dans le monde ; elle ne veut plus être le paladin de l'Europe. Que l'Europe se sauve donc elle-même ; qu'elle sauve le Danube et les détroits, comme il lui plaira ! Tranquille, neutre, patriotiquement et sagement égoïste, la France n'a et ne peut avoir d'autre attitude que celle d'un peuple replié sur lui-même ; elle veut et doit rester muette et immobile au pied des Vosges, en face du Rhin, sur ces limites où sa destinée peut finir et peut recommencer. Et nous espérons que cette politique de prudence et de patience, la République de M. Gambetta et de M. Waddington n'aura pas la folle témérité de la démentir et de la violer.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT DIXIEME

(SOIXANTE-QUATORZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : C. R , compte rendu ; — Art., article.

Administration (l') turque et le Liban. V. Emile Bouchet.

Albert (le prince) et la reine Victoria. V. Léo Quesnel. 32.

Algérie (l'), ses forêts V. A. de Metz-Noblat. 132.

Angleterre (l') et la Russie. V. Raudot. 625.

Année (l') géographique, par MM. Maunoir et Duveyrier. C. R. 1115.

Autriche (à travers l'). V. Victor Tissot.

Avénement (l') de Léon XIII. V. comte de Champagny. 577.

AYEN (duc d'). Les publicistes américains et la Constitution des Etats-Unis. 6e art. 474.

Bernard (E.). *Méditations de Mme Louise de France*. 352.

Bitard. *Dictionnaire général de biographie contemporaine*. 362.

Bled (du). *Histoire de la monarchie de Juillet*. 743.

BONNECHOSE (C. de). La fin des Montmorency. Art. 505.

BOUCHER (Auguste). Quinzaine politique. 10 *janvier*. 180. — 25 *janvier*. 373. — 10 *février*. 566. — 25 *février*. 748. — 25 *mars*. 1135.

BOUCHET (Emile). Le Liban et l'administration turque. 1er art. 671. — 2e art. 892.

Buenos-Ayres, la Pampa et la Patagonie, par M. Daireaux. C. R. 1116.

Bulletin des travaux publics et de l'industrie. V. P. Maigne.

CAMBRAY. Les origines d'un chef-d'œuvre. *Paul et Virginie*. art. 696.

Cauvain. *François de Lorraine, duc de Guise*. 355.

CHAMPAGNY (comte de), de l'Académie française. Pie IX. — L'avénement de Léon XIII. art. 577.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 Mars 1878.

— *Les convulsions de Paris*, par M. Maxime Du Camp. C. R. 1124.

Chauveau. *L'instruction publique au Canada*. 736.

Chemins (les) de fer français en 1878. V. baron Ernouf. 1000.

Chevalier. *Histoire de la marine française sous Louis XVI*. 740.

COLINCAMP. *Les renégats de 89*, par M. Saint-René Taillandier. C. R. 174.

Colonie (une) féodale en Amérique, par M. Rameau. C. R. 732.

CONESTABILE (comte). Le roi Victor-Emmanuel. art. 193.

Convulsions (les) de Paris, par M. Maxime Du Camp. C. R. 1124.

CORNUDET (Michel). Le vicomte Armand de Melun. art. 340.

Correspondantes (les) de Bossuet. V. A. Dantier.

Courbet (G.) et le réalisme. V. Ch. Timbal. 274.

Daireaux. *Buenos-Ayres, la Pampa et la Patagonie*. 1116.

DANTIER (A.). Les correspondantes de Bossuet. 1er art. 983.

DAVID (Gaston). Méditations du soir. *Poésie*. 161.

DELAIRE (A.). La maison de famille des orphelins. Art. 1076.

Depelchin (P.). *Souvenirs de la terre sainte*. 1118.

Dictionnaire de la Bible, par M. Spol. C. R. 362.

Dictionnaire des antiquités chrétiennes, par M. le chanoine Martigny. C. R. 361.

Dictionnaire général de biographie contemporaine, par M. Bitard. C. R. 363.

DOUHAIRE (P.). Revue critique. 25 *janvier*. — *Méditations de Mme Louise de France*, édition de M. E. Bernard. 352. — *Vie de Mme de La Rochefoucauld-Doudeauville*. — *Les ducs de Guise*, par M. H. Forneron. 354. — *François de Lorraine, duc de Guise*, par M. Cauvain. 355. — *La ligue à Pontoise*, par M. Le Charpentier. 360. — *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, par M. le chanoine Martigny. 361. — *Dictionnaire de la Bible*, par M. Spol. 362. — *Dictionnaire général de biographie contemporaine*, par M. Bitard. 363.

25 *février*. — *Une colonie féodale en Amérique*, par M. Rameau. 732. — *L'instruction publique au Canada*, par M. Chauveau. 736. — *Un été en Amérique*, par M. Leclercq. 738. — *Histoire de la marine française sous Louis XVI*, par M. Chevalier. 740. — *Marie-Antoinette*, par MM. de Goncourt. 742. — *Histoire de la monarchie de Juillet*, par M. du Bled. 743. — *Le livre d'or français. La mission de Jeanne d'Arc*, par M. Frédéric Godefroy. 745.

25 *mars*. *Le pôle et l'équateur*, par M. Lucien Dubois. 1114. — *L'année géographique*, par MM. Maunoir et Duveyrier. 1115. — *Buenos-Ayres, la Pampa et la Patagonie*, par M. Daireaux. 1116. — *Souvenirs de la terre sainte*, par M. Depelchin. 1118. — *Nouvelle géographie universelle. La terre et les hommes*, par M. Elisée Reclus. 1119. *Histoire de la persécution religieuse à Genève*. C. R. 1121.

Dubois (Lucien). *Le pôle et l'équateur*. 1114.

Du Camp (Maxime). *Les convulsions de Paris*. 1124.

Duveyrier et Maunoir (MM.). *L'année géographique*. 1115.

Ecrits et correspondance littéraire d'un sulpicien. C. R. 176.

Equateur (l') et le pôle, par M. Lucien Dubois. C. R. 1114.

ERNOUF (baron). Xavier de Maistre. *Œuvres inédites*. art. 518. — Les chemins de fer français en 1878. art. 1000.

Eté (un) en Amérique, par M. Leclercq. C. R. 738.

Exposition (l') universelle de 1878. V. P. Maigne. 715.

FALLOIS (Eugène de). Marie-Adélaïde de Savoie. 1er art. 924. — 2e art. 1022.

FÉRET (P.). Silhouettes génovéfaines. 1er art. 873.

Fersen (le comte de) et Marie-Antoinette. V. de Lescure.

Fin (la) des Montmorency. V. C. de Bonnechose. 505.

Forêts (les) de l'Algérie. V. A. de Metz-Noblat. 132.

Forneron (H.). *Les ducs de Guise*. 354.

FOURNEL (Victor). Les œuvres et les hommes. art. 533. — 1086.

Géographie universelle, par Elisée Reclus. C. R. 1119.

Godefroy (Frédéric). *Le livre d'or français. La mission de Jeanne d'Arc*. 945.

Goncourt (MM. de). *Marie-Antoinette*. 742.

GRIMAUD (E.). Une mère. *Poëme vendéen*. 330.

Guise (*les ducs de*), par H. Forneron. C. R. 354.

Histoire de la marine française sous Louis XVI, par M. Chevalier. C. R. 740.

Histoire de la monarchie de Juillet, par M. du Bled. C. R. 743.

Histoire de la persécution religieuse à Genève. C. R. 1121.

Instruction (*l'*) *publique au Canada*, par M. Chauveau. C. R. 736.

Jeanne d'Arc. Sa mission, par M. Frédéric Godefroy. C. R. 745.

Katia. *Nouvelle. Fin*. V. P. Tolstoï. 112.

LACOMBE (M. de). Le comte de Serre. 3e art. 385. 4e art. 811.

LARCY (baron R. de). La Restauration. 2e *partie*. 1er art. 592. — 2e art. 761. — 3e art. 953.

LARGENT (A.) *Des règles de la critique historique*. C. R. 562.

La Rochefoucauld (*Mme de*) *Doudeauville, sa vie*. C. R. 354.

LAVEDAN (Léon). Quinzaine politique. 10 *mars*. 945.

Le Charpentier. *La ligue à Pontoise*. 360.

Leclercq. *Un été en Amérique*. 738.

Léon XIII. Son avénement. V comte de Champagny. 577.

LESCURE (M. de). Le comte de Fersen et Marie-Antoinette. art. 5. — 238. — 404.

Liban (le) et l'administration turque, V. Emile Bouchet.

Ligue (*la*) *à Pontoise*, par M. Le Charpentier. C. R. 360.

Livre (*le*) *d'or français. La mission de Jeanne d'Arc*, par M. F. Godefroy. C. R. 745.

Lorraine (*Francois de*), *duc de Guise*, par M. Cauvain. C. R. 360.

Louise (*Mme*) *de France*. Edition de M. E. Bernard. C. R. 352.

MAIGNE. Bulletin des travaux publics et de l'industrie. 364. — L'exposition universelle de 1878. art. 715.

Maison (la) de famille des ouvriers. V. A. Delaire. 1076.

Maistre (Xavier de). V. baron Ernouf. 518.

MARCEY (Mme de). *Vie, écrits et correspondance littéraire d'un Sulpicien*. C. R. 176.

Marie-Adélaïde de Savoie, *duchesse de Bourgogne*. V. Eugène de Fallois.

Marie-Antoinette, par MM. de Goncourt. C. R. 742.

Marie-Antoinette et le comte de Fersen. V. de Lescure.

MARMIER (Xavier), de l'Académie française. Les Russes à Khiva. art. 210.

Martigny (le chanoine). *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*. 361.

MARYAN. Primavera. *Roman*. 289. — 448. — 643 et 837.

Maunoir et Duveyrier. *L'année géographique*. 1115.

Méditations de Mme Louise de France. Edition de M. E. Bernard. C. R. 352.

Méditations du soir. *Poésie*. V. Gaston David. 161.

Mélanges. V. F. Colincamp. 174. —

V. Mme de Marcey, 176. — V. A. Largent. 562. — V. comte de Champagny. 1124.

Melun (vicomte Armand de). V. Michel Cornudet. 340.

Mère (une). *Poëme vendéen*. V. E. Grimaud. 330.

METZ-NOBLAT (A. de). Les forêts de l'Algérie. art. 132.

Montmorency (les). V. C. de Bonnechose. 505.

Mort (la) de Pie IX. V. 384.

Neige (la). *Nouvelle*. V. A. Rocoffort. **1049.**

NOAILLES, duc d'Ayen. Les publicistes américains. 6e art. 474.

Notes d'un ingénieur. V. P. Maigne.

Nouvelle. V. P. Tolstoï. 112. — V. A. Rocoffort. 1049.

Nouvelle géographie universelle. La terre et les hommes, par M. Elisée Reclus. C. R. 1119.

Œuvres (les) et les hommes. V. Victor Fournel.

Origines (les) d'un chef-d'œuvre. V. E. Cambray. 696.

Pampa (la), la Patagonie et Buenos-Ayres, par M. Daireaux. C. R. 1116.

PARVILLE (Henri de). Revue des sciences. 10 *janvier*. 166. — 10 *février*. 554. — 10 *mars*. 940. — 25 *mars*. 1129.

Paul et Virginie. V. E. Cambray. 696.

Pie IX. V. 384. — V. comte de Champagny. 577.

Poëme vendéen. V. E. Grimaud. 330.

Poésie. V. Gaston David. 161. — V. E. Grimaud. 330.

Poésie (la) au XIXe siècle en Angleterre. V. Léo Quesnel. 785.

Pôle (le) et l'équateur, par M. Lucien Dubois. C. R. 1114.

Primavera. *Roman*. V. M. Maryan.

Publicistes (les) américains. V. Noailles, duc d'Ayen.

QUESNEL (Léo). Le prince Albert et la reine Victoria. art. 32. — La poésie au XIXe siècle en Angleterre. art. 785.

Quinzaine politique.

10 *janvier*. — Les trois ministères en 1877. 180. — Les conservateurs en 1878. 181. — Les préoccupations de M. Dufaure. 182. — Les revendications de la gauche. 183. — L'incident de Limoges. 184. — Les élections municipales du 6 janvier. 187. — Le problème de l'Orient. 188. — L'activité de la Russie en Europe. 189. — Une armée de 60,000 Anglais. 190. — La protestation de l'Angleterre. 191.

25 *janvier*. — L'émotion de l'Europe. — Les deux maux dont souffre la France. 373. — M. Raspail. 374. — Les invalidations. 375. — L'amiral Touchard à la tribune. 376. — L'imprévoyance de la gauche. 377. — Les concessions du ministère. 378. — La révocation du général Ducrot. 379. — L'armée russe en Turquie. 380. — Le Parlement anglais. 381. — La mort de Victor-Emmanuel. 382.

10 *février*. — La mort du Pape. 565. — Le pontificat de Pie IX. 566. — La marche triomphale des Russes. 567. — Les plénipotentiaires turcs à Kasanlik. 569. — Les procédés perfectionnés de la Russie. 570. — La complaisance supposée de la Turquie. 571. — Les hautes visées du prince Gortschakoff. 572. — Les prétentions de la Roumanie, de la Serbie et de la Grèce. 573. — Les intérêts autrichiens et les intérêts anglais. 574.

25 *février*. — Le Pape Léon XIII. 748. — Le discours de M. de Bismarck. 749. — L'énigme de ce discours. 750. — Les desseins prêtés à M. de Bismarck. 752. — L'incertitude de l'Europe et la perplexité de l'Autriche. 754. — L'irritation de l'Angleterre. Les divers programmes de la Russie. 756. — La flotte anglaise dans le Bosphore. 757. — L'impuissance de la France. 758. — La République de provocation et de discorde. 759.

10 *mars*. — La signature du traité de paix et le couronnement d'un nouveau Pontife. 945. — L'humiliation de la grande Bretagne. 946. — L'émotion et le trouble de l'Autriche. — L'Herzégovine et la Bosnie offertes en compensation. — Notre nouvel ambassadeur, M. Fournier, à Constantinople. 947. — Le futur Congrès solennel de l'Europe. 948. — Le couronnement de Léon XIII dans une chapelle privée. 949. — L'éloquente réponse du Pape à l'adresse de nos Universités catholiques. 950. — Les rancunes de la démagogie continuent. 951.

25 *mars*. — La souveraineté de la République. 1135. — Le double dessein de la gauche. 1136. — L'état de siége. 1137. — La défaite des constitutionnels. 1138. — La peur d'un autre 16 mai. — Les projets de MM. Gambetta et de Freycinet. 1140. — Le peu de confiance qu'inspirent les essais politiques et financiers de la République. 1142. — L'incertitude et l'inquiétude de l'Europe. — Le traité de San-Stéfano. 1143. — Que feront l'Angleterre et l'Autriche? 1144.

Rameau. *Une colonie féodale en Amérique*. 732.

RAUDOT, ancien député. Le refus du budget. art. 61.

Réalisme (le) et G. Courbet. V. Ch. Timbal. 274.

Reclus (Elisée). *Nouvelle géographie universelle. La terre et les hommes*. 1119.

Refus (le) du budget. V. Raudot. 61.

Règles (des) de la critique historique. C. R. 562.

Renégats (les) de 89, par M. Saint-René Taillandier. C. R. 174.

Restauration (la), 2e *partie*. V. baron R. de Larcy.

Revue critique. V. P. Douhaire.

Revue des sciences. V. Henri de Parville.

Rocoffort (A.). La neige. *Nouvelle*. 1049.

Roi (le) Victor-Emmanuel. V. comte Conestabile. 193.

Roman. V. M. Maryan.

Russes (les) à Khiva. V. Xavier Marmier, de l'Académie française. 210.

Russie (la) et l'Angleterre. V. Raudot. 625.

Saint-René Taillandier. *Les renégats de* 89. 174.

Serre (le comte de). V. Ch. de Lacombe.

Silhouettes génovéfaines. V. P. Féret. 873.

Souvenirs de la terre sainte, par M. P. Depelchin. C. R. 1118.

Spol. *Dictionnaire de la Bible*. 362.

Terre (la) et les hommes, par Elisée Reclus. C. R. 1119.

TIMBAL (Ch.). G. Courbet et le réalisme. art. 274.

TISSOT (Victor). A travers l'Autriche. 7e art. 73. — 8e art. 253. 9e art. 430.

TOLSTOI (P.). Katia. *Nouvelle. Fin*. 112.

Victor-Emmanuel (le roi). V. comte Conestabile. 193.

Victoria (la reine) et le prince Albert. V. Léo Quesnel. 32.

Vie de Mme de La Rochefoucauld-Doudeauville. C. R. 354.

Vie, écrits et correspondance littéraire d'un Sulpicien. C. R. 176.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT DIXIÈME

TABLE

DU TOME SOIXANTE-QUATORZIEME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT DIXIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JANVIER 1878

Le comte de Fersen et Marie-Antoinette, d'après des documents nouveaux. — I, par M. DE LESCURE. 5
Le prince Albert et la reine Victoria, par M. Léo QUESNEL. . . . 32
Le refus du budget, par M. RAUDOT, ancien député. 61
A travers l'Autriche. — VII. — Les tombeaux impériaux. — Marie-Thérèse. — L'empereur François-Joseph et la famille impériale. — Le dimanche à Vienne. — Les églises. — La musique. — La dynastie des Strauss. — Les théâtres, par M. Victor TISSOT. . . 73
Katia. — Fin, par M. P. TOLSTOÏ. 112
Les forêts de l'Algérie. par M. A. DE METZ-NOBLAT. 132
Méditations du soir, par M. Gaston DAVID. 161
Mélanges. — Les renégats de 89, par MM. Saint-René Taillandier et F. COLINCAMP. 174
Vie, écrits et correspondance littéraire d'un Sulpicien, par Mme DE MARCEY. 176
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE 166
Quinzaine politique, par M. Auguste BOUCHER. 180

2e LIVRAISON. — 25 JANVIER 1878

Le roi Victor-Emmanuel. par M. le comte CONESTABILE. 193
Les Russes à Khiva, par M. Xavier MARMIER, de l'Académie française. 210
Le comte de Fersen et Marie-Antoinette, d'après des documents nouveaux. — II, par M. DE LESCURE. 238
A travers l'Autriche. — VIII. — Les prisons de Vienne. — L'exécution de Hackler, par M. Victor TISSOT. 253

G. Courbet et le réalisme, par M. Ch. Timbal. 274
Primavera. — I, par M. Maryan. 289
Une mère. — Poëme vendéen, par M. E. Grimaud. 330
Le vicomte Armand de Melun, par M. Michel Cornudet. 340
Revue critique, par M. P. Douhaire. 352
Bulletin des travaux publics et de l'industrie. — Notes d'un ingénieur, par M. P. Maigne. 364
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucher. 373

3e LIVRAISON. — 10 FÉVRIER 1878

La mort de Pie IX. 382
Le comte de Serre. — III. — La Restauration. — Les Cents-Jours. — La seconde Restauration. — Les élections de 1815, par M. Ch. de Lacombe. 385
Le comte de Fersen et Marie-Antoinette, d'après des documents nouveaux. — III, par M. de Lescure. 404
A travers l'Autriche. — IX. — L'aristocratie. — Les salons. — La bourgeoisie. — Le carnaval. — Le Prater, par M. Victor Tissot. 430
Primavera. — II, par M. Maryan. 448
Les publicistes américains et la Constitution des Etats-Unis. — VI, par M. Noailles, duc d'Ayen. 474
La fin des Montmorency, par M. C. de Bonnechose. 505
Xavier de Maistre. — Œuvres inédites et correspondance, par M. le baron Ernouf. 518
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor Fournel. 533
Revue des sciences, par M. Henri de Parville 554
Mélanges. — Les règles de la critique historique, par M. A. Largent. 562
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucher. 566

4e LIVRAISON. — 25 FÉVRIER 1878

Pie IX. — L'avénement de Léon XIII, par M. le comte de Champagny, de l'Académie française. 577
La Restauration. — IIe partie : Règne de Charles X (1824-1830). — I, par M. le baron R. de Larcy. 592
L'Angleterre et la Russie, par M. Raudot, ancien député. 625
Primavera. — III, par M. Maryan. 643
Le Liban et l'administration turque, par M. Emile Bouchet. . . . 671
Les origines d'un chef-d'œuvre : Paul et Virginie, par M. S. Cambray. 696
L'exposition universelle de 1878. — Les travaux du Champ-de-Mars et du Trocadéro, par M. P. Maigne. 715
Revue critique, par M. P. Douhaire. 732
Quinzaine politique, par M. Auguste Boucher. 748

5e LIVRAISON. — 10 MARS 1878

La Restauration. — IIe partie : Règne de Charles X (1824-1830). — II, par M. le baron R. de Largy. 761
La poésie au XIXe siècle en Angleterre, par M Léo Quesnel. . . . 785
Le comte de Serre. — IV. — La session de 1815. — Loi d'amnistie. — Royer-Collard et de Serre. — La loi des élections, par M. Ch. de Lacombe, ancien député. 811
Primavera. — Fin, par M. Maryan. 837
Silhouettes génovéfaines. — I, par M. P. Féret. 873
Le Liban et l'administration turque. — II, par M. Emile Bouchet. 892
Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne. — I, par M. Eugène de Fallois. 924
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 940
Quinzaine politique, par M. Léon Lavedan. 945

6e LIVRAISON. — 25 MARS 1878

La Restauration. — IIe partie : Règne de Charles X (1824-1830). — III, par M. le baron R. de Largy. 953
Les correspondantes de Bossuet. — I, par M. A. Dantier. 983
Les chemins de fer français en 1878. — Utopies et réalités, par M. le baron Ernouf. 1000
Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne. — II, par M. Eugène de Fallois. 1032
La neige, par M. A. Rogoffort. 1049
La maison de famille des orphelins, par M. A. Delaire. 1076
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor Fournel. 1086
Revue critique, par M. P. Douhaire. 1114
Mélanges. — Les convulsions de Paris, par MM. Maxime du Camp et le comte de Champagny, de l'Académie française. 1124
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 1129
Quinzaine politique, par M. Auguste Bougher. 1135

Paris. — E. de Soye et fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
054 CO C001 v.110(1878)
Correspondant : religion-- philosophie--
3 0112 062057317